

University of St. Michael's College



3 1761 08051819 4













REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

---

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

---

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

---

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

TOME XIII DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

**Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes**

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.  
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE

HENRY TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR





# LES EXPULSÉS

---

Dans quelques jours, la *Société générale de Librairie catholique* mettra en vente un ouvrage dont le titre indique toute l'importance : *Les Expulsés devant les tribunaux, Recueil des décisions judiciaires relatives à l'exécution des décrets du 29 mars 1880*, par MM. Jules Aufray, docteur en droit, ancien auditeur au conseil d'État, avocat, et Léon de Crouzaz-Cretet, ancien auditeur au conseil d'État.

Nous donnons, dès aujourd'hui, la remarquable préface de cet ouvrage capital.

## I

La plus grande lutte judiciaire du siècle a pris fin. Elle n'était elle-même qu'un épisode d'une lutte plus vaste, qui se poursuit encore et qu'on a cent fois décrite. Il faut, cependant, pour l'intelligence du présent livre, en reprendre le récit.

En 1879, le gouvernement s'était proposé d'enlever aux membres des congrégations religieuses non reconnues le droit d'enseigner. Tel était l'objet de l'article 7 d'un projet de loi présenté par M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique :

*Nul ne sera admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée.*

Et telle était la hâte du gouvernement, qu'il introduisait cette disposition, s'étendant aux trois degrés de l'enseignement, dans un projet de loi exclusivement relatif à l'enseignement supérieur.

Cette tentative, accueillie à la Chambre des députés, le 9 juillet 1879, par 333 voix contre 164, échouait devant le Sénat. Soutenu par la manifestation non équivoque de la réprobation publique, par des pétitions couvertes en moins de trois mois de dix-huit cent mille (1,800,000) signatures, par les protestations de tous les évêques de France, enfin par les

vœux explicites de 37 conseils généraux, dans leur session d'avril 1879, le Sénat se sentit la force de résister, et le 15 mars 1880, par 139 voix contre 132, il repoussait en seconde lecture l'article 7.

Qu'allait faire le gouvernement? Il avait alors le choix entre deux politiques.

Persévérer dans son plan et réaliser par d'autres moyens le projet avorté, c'était blesser profondément les catholiques, s'attirer le blâme des protestants eux-mêmes et des libéraux qui avaient nettement désapprouvé les mesures proposées, rendre vain le vote du Sénat, se passer de la loi après l'avoir sollicitée : les dangers d'une telle politique étaient réels mais limités.

Le péril était imminent, au contraire, à s'arrêter dans l'entreprise commencée. Le ministère perdait alors la confiance de la majorité de la Chambre des députés et s'exposait à une chute! Il mentait d'ailleurs à ses origines et abandonnait le programme heureux qui, depuis 1877, avait permis successivement à tous les cabinets d'écarter les questions délicates, et qui avait trouvé sa formule dans le cri : *Guerre au Cléricisme*.

Ne valait-il pas mieux répondre au rejet de l'article 7 par un coup d'audace, et trouver, à ce prix, dans la Chambre, une majorité qui, désunie sur le reste, redevenait compacte, disciplinée, aveugle, ardente, toutes les fois qu'il s'agissait de combattre *l'ennemi*?

Le lendemain même du vote du Sénat, le 17 mars, M. Devès interpellait le gouvernement au nom de cette majorité; M. Madier de Montjau, accentuant la signification de l'ordre du jour qui allait être voté, demandait au ministère *d'apporter la dépouille des vaincus, des congrégations détestées*, et la Chambre, repoussant l'ordre du jour pur et simple, invitait le gouvernement à *appliquer les lois relatives aux congrégations non autorisées*.

Il s'agissait de lois datant de 1790, de 1792, de l'an X, de l'an XII, de 1810 (Code pénal) et de 1834, peut-être même, en remontant au delà de 1789, des édits et arrêts de 1762 à 1777; assemblage de lois contradictoires, dont quelques-unes étaient depuis longtemps inappliquées, dont aucune n'avait été exécutée complètement et par mesure générale.

La menace d'appliquer ces lois avait été proférée en effet devant le Sénat, au cours de la discussion sur l'article 7. Mais, à vrai dire, on ne l'avait considérée que comme un argument de tribune, destiné à faire impression sur quelques esprits timorés.

Ce furent cependant ces lois que le gouvernement se décida à exécuter, lorsqu'en réponse à l'ordre du jour de la Chambre des députés, il promulgua les décrets du 29 mars.

Le Sénat n'avait pas consenti à enlever aux membres des congrégations religieuses *le droit d'enseigner*; le gouvernement allait *dissoudre*

toutes les congrégations *enseignantes et non enseignantes*. A première vue, on pouvait ne pas apercevoir de rapport entre ces deux desseins et le but du gouvernement paraissait déplacé. L'exécution des décrets prouva qu'il était demeuré le même.

Deux décrets furent promulgués.

Le premier frappait irrévocablement, dans un délai de trois mois, la Compagnie de Jésus. Avec elle était blessé à mort l'enseignement secondaire libre. Et comme les apparences légales ne font jamais défaut aux persécuteurs, ce décret s'appuyait sur un étalage de lois très complet et spécialement sur « les arrêts du Parlement de Paris de 1762 et du « 9 mai 1767, et sur les édits de novembre 1864 et de mai 1777. »

Le second décret enjoignait à toutes les autres congrégations d'hommes ou de femmes de demander la reconnaissance légale, dans le même délai de trois mois; sinon, elles seraient dissoutes comme la Compagnie de Jésus. Ce second décret était, dans la pensée de ses auteurs, une réserve, une menace, le brandon de discorde jeté dans le camp ecclésiastique.

L'émotion produite par la promulgation de ces décrets fut immense.

Huit à neuf mille religieux, près de cent mille religieuses, telles étaient les victimes éminentes en dignité, en science, en vertu qu'allait frapper le gouvernement! Et quels droits étaient atteints en elles! la propriété, la liberté du domicile et de la cohabitation, ces droits primordiaux dont la violation, dans la personne d'une seule, jette le trouble dans la possession de tous!

Une *agitation légale* s'organisa avec une facilité qui témoignait de l'indignation publique. Les journaux et les brochures discutaient le droit du gouvernement; des conférences auxquelles se pressaient, sans distinction d'opinions politiques, des foules ardentes et nombreuses, avaient lieu sur tous les points pour *la défense de la liberté religieuse et des droits des pères de famille*. A la Chambre des députés, un républicain, M. Lamy, soutenu par les droites et par quelques membres du centre gauche, rompait courageusement avec ses amis politiques et demandait à l'avance compte au ministère des actes qui allaient s'accomplir. Enfin les évêques prenaient une seconde fois la parole et adjuraient le gouvernement de s'arrêter dans la voie de la persécution.

Nulle part peut-être l'émotion ne fut plus profonde et ne se traduisit par des manifestations plus imposantes que dans le monde judiciaire.

Une consultation, tendant à établir que le gouvernement agissait au mépris du droit public et de toutes les lois en vigueur, obtenait l'adhésion de deux mille avocats; elle émanait d'un ancien bâtonnier du barreau de Paris. Nul n'avait oublié l'attitude énergique et digne qu'il avait gardée, au péril de sa vie, en face de la Commune, maîtresse de Paris; c'était son honneur incomparable de poursuivre une carrière si noblement signalée, par une protestation non moins énergique contre

des violences d'une autre nature, dissimulées sous les apparences de la légalité.

Entre toutes les adhésions à la consultation de M<sup>e</sup> Rousse, une fut particulièrement retentissante. De la Faculté de droit de Caen furent lancées dans le public quelques pages vibrantes d'indignation, saisissantes de démonstration et de logique, signées : Demolombe.

Alors commença le long défilé des démissions des magistrats, remplissant les fonctions du ministère public. Soit crainte qu'on demandât leur concours pour l'exécution des décrets, soit lassitude de servir un gouvernement qui, à leurs yeux, faisait litière des droits les plus sacrés, ces magistrats sacrifiaient des positions légitimement acquises et donnaient par là, aux principes soutenus par les défenseurs des congrégations, l'adhésion la plus irréfutable et la plus digne de respect.

Ce fut ainsi qu'on arriva au 30 juin. L'exécution contre les Jésuites commença le soir même de ce jour. On sait ce qu'elle fut, et celles qui suivirent lui ressemblèrent.

Les escouades d'agents de police, les légions de la gendarmerie, les troupes régulières elles-mêmes, comme à Frigolet; tous, humiliés et attristés du service pour lequel ils sont commandés, sont sur pied avant l'aube; des commissaires de police, sous la haute direction des préfets, donnent les ordres.

Les couvents ont fermé et barricadé leurs portes; on les force. Haches, leviers, pinces, maillets sont tour à tour mis en usage; ici des pompiers, là des serruriers, ailleurs ce qu'on a sous la main, un boucher-restaureur, réclusionnaire libéré (comme à Angers), font cette partie de la besogne.

Les portes éventrées, les adversaires sont en présence : les religieux, entourés de quelques laïques, d'une part, et de l'autre, les commissaires de police et leurs agents.

Forts de leur droit, les religieux refusent de quitter leur domicile; ils ne céderont qu'à la force. La force est employée; la main des agents, signe de la violence, s'abat sur eux et ils quittent leur demeure. Hors de chez eux, ils sont libres.

Restent les laïques. Les décrets, les arrêtés préfectoraux ne les visent pas. Qu'importe? Eux aussi sont enlevés et jetés dans la rue.

C'est une des faces de l'exécution.

Il y en a une seconde. Au dehors, une foule immense et violemment émue suit ces événements; la police la contient et la surveille, impuissante d'ailleurs à réprimer ses manifestations. Des cris de réprobation éclatent de toutes parts contre les décrets et leurs auteurs. Pas de pitié! Les manifestants sont saisis; quelques-uns, les menottes aux mains, sont conduits au poste : demain ils seront traduits devant les tribunaux.

Mais d'autres injurient grossièrement ou menacent les religieux expulsés. La police n'entend rien, ne voit rien. Elle ne semble pas faite pour protéger le moine et le prêtre.

Telle fut l'exécution, plus de trente fois renouvelée, pendant le mois de juillet.

Cependant l'agitation publique avait dépassé les prévisions du gouvernement. De plus, l'exécution du premier décret n'avait pas amené de défections dans les catholiques. Tous les ordres religieux s'apprétaient à partager le sort de la Compagnie proscrite.

La capitulation sur laquelle le gouvernement avait compté n'arrivant pas, ce fut au gouvernement de reculer, et M. de Freycinet, président du Conseil des ministres, entreprit une négociation délicate.

Dans cette situation, M. de Freycinet fit proposer la paix à la Cour de Rome, à une seule condition, c'est que les congrégations signeraient une *déclaration qui désavouerait toute intention d'hostilité politique, toute idée d'opposition aux institutions actuelles du pays.*

Il appartenait aux Evêques, supérieurs des congrégations, et au Vatican à se prononcer sur l'acceptation de cette proposition.

Quelques-uns estimèrent que le Gouvernement, en promettant la paix, s'engageait au delà de son pouvoir, et que la Chambre des députés ne ratifierait pas une telle conduite; que, les congrégations n'ayant jamais manifesté d'hostilité contre la forme du gouvernement, il n'était ni utile ni digne de leur faire signer l'engagement de vivre à l'avenir comme par le passé; qu'en obtenant, au prix de cette signature, une sécurité momentanée, on courait le grave danger de laisser tomber dans un prompt oubli les iniquités déjà commises et la dissolution de la Compagnie de Jésus, qui n'avait été la première, et jusqu'alors, la seule frappée, qu'à raison des immenses services rendus par elle à l'enseignement secondaire catholique; qu'enfin il suffirait d'une concession même apparente pour éloigner des congrégations religieuses l'intérêt public, qui s'était si heureusement attaché à leur résistance, contenue dans les limites de la légalité la plus rigoureuse, mais exempte de toute faiblesse.

Ces considérations si justes frappèrent tous les esprits, mais la majorité des évêques, sous l'inspiration de la cour de Rome, examina la situation à un autre point de vue. Par la *déclaration*, on ne demandait aux congrégations rien qui fût contraire ni à leur dignité, ni à la réalité, ni enfin à la doctrine catholique touchant l'obéissance au gouvernement établi. Fallait-il donc, au prix d'une signature, refuser la paix? Si elle ne devait être que mensongère, la honte en retomberait sur ceux qui la troubleraient; on aurait du moins enlevé aux ennemis des congrégations une arme dont ils avaient abusé contre elles; et l'opinion publique ne se désaffecterait pas des congrégations religieuses, parce qu'elles

auraient été victimes de leur loyauté et de leur confiance dans la parole du gouvernement.

Quant à la Compagnie de Jésus, après comme avant la déclaration, les autorités ecclésiastiques demeuraient libres et conservaient la ferme volonté de revendiquer, pour un ordre si utile à la religion, la liberté laissée aux autres congrégations.

N'était-ce pas enfin le devoir absolu de l'Église de songer, avant toutes choses, au bien des âmes? Livrée à la force et à l'arbitraire comme elle l'était, pouvait-elle repousser un moyen honorable d'arracher à la mort tant de congrégations d'hommes et de femmes? Puis-qu'une voie de salut paraissait ouverte, on s'y engagea, d'après les conseils pressants de la cour de Rome, ainsi qu'il fut manifeste quelques semaines après, à la lecture de la lettre adressée, le 22 octobre, par Sa Sainteté Léon XIII à Mgr Guibert, cardinal-archevêque de Paris.

Ces négociations étaient terminées à la fin d'août, et, dès les premiers jours de septembre, les signatures de la déclaration affluaient dans les palais épiscopaux.

Alors tomba en pleines vacances parlementaires, presque seul, sans entraîner dans sa chute le cabinet tout entier, M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères et président du Conseil.

Son désaccord avec le président de la Chambre des députés, M. Gambetta, sur l'intervention de nos armes en Grèce, fut la cause la plus apparente de sa retraite; elle n'était pas la seule, et à la tribune du Sénat il a été affirmé, sans qu'il s'élevât de contradicteur, par M. Varroy, qui s'était retiré du ministère avec M. de Freycinet, que celui-ci avait quitté son portefeuille par le motif notamment que sa politique de conciliation, dans l'affaire des congrégations, avait déplu au Palais-Bourbon.

Il était évident que la campagne allait se rouvrir; et le reste des expulsions eut lieu, en effet, au mois de novembre, sous un cabinet dont les membres avaient, trois mois auparavant, accepté le projet de déclaration et la paix qui en devait être la conséquence.

Un tempérament fut cependant adopté, et les congrégations de femmes, visées dans le décret, ne furent pas atteintes. « On usera envers elle, avait dit le gouvernement, *d'autres procédés.* »

Quelques couvents d'hommes furent également épargnés. A Paris, notamment deux ou trois communautés de religieux italiens, allemands et anglais, échappèrent à la proscription. Comme si cette campagne était destinée à confondre toutes les notions du droit, l'étranger était plus protégé que le citoyen français!

Le premier épisode de la lutte était achevé: la dissolution des congrégations religieuses non autorisées, un fait accompli.

D'après la *Semaine religieuse de Paris* (17 décembre 1880), 261 couvents avaient été crochétés; et, d'après une statistique publiée par le

gouvernement, à la date du 31 décembre 1880, et mentionnée notamment dans le journal *Le Français* du 18 janvier 1881, 5,643 religieux avaient été expulsés, tandis que 1,450 Trappistes, visés par les décrets, étaient encore dans leurs monastères.

Ainsi 261 propriétés violées, 5.643 citoyens jetés hors de leur domicile sans être l'objet d'une instruction, sans mandat de justice, est-ce que cela était possible en France, est-ce que cela était légal? Et qui donc entre les expulsés et la police administrative, dira le droit?

## II

Dès la première expulsion, le 30 juin, un cri avait retenti par toute la France : *Des juges!* Et beaucoup d'expulsés s'adressèrent aux tribunaux, les uns pour obtenir la réintégration de leur propriété ou de leur domicile, les autres pour rendre plainte, au criminel, contre les préfets et commissaires de police, agents d'exécution.

Les règles les moins indiscutées, les plus élémentaires du droit public et privé, assuraient ce recours; et l'opinion publique attendait, exigeait cette garantie suprême. Quel que dût être le verdict des magistrats, elle l'aurait certainement suivi, prête à soutenir la cause des congrégations ou à l'abandonner, suivant que les tribunaux auraient prononcé dans un sens ou dans l'autre.

D'où aurait pu provenir l'hésitation du gouvernement à soumettre ses actes à l'appréciation de l'autorité judiciaire? Avait-il à craindre d'être jugé par une magistrature hostile?

A supposer cette crainte fondée, cette raison n'aurait pas paru suffisante à un gouvernement soucieux des droits de chacun et sage dans ses entreprises, pour bouleverser le droit public.

Mais c'eût été mal connaître le corps judiciaire que de le croire animé de sentiments d'hostilité systématique envers le gouvernement. L'examen de la jurisprudence, depuis le premier empire, apprend, au contraire, que l'autorité judiciaire a toujours été disposée à étendre plutôt qu'à diminuer les droits du gouvernement, quel qu'il fût. Cette tendance est bien connue de tous ceux qui ont été mêlés aux affaires où l'administration est partie, et souvent des esprits libéraux se sont élevés contre la trop grande place que les décisions de la justice laissent à l'arbitraire de l'Etat, quand celui-ci comparait devant les tribunaux.

Cette disposition devait-elle se molifier, parce que le gouvernement accomplissait un grand nombre d'actes politiques à la fois? Au contraire. Plus les mesures prises par l'Etat étaient importantes en nombre et en gravité, quelque atteinte qu'elles portassent à des droits privés, plus la magistrature, fidèle à une tradition presque séculaire, hésiterait à les condamner.

On craignait cependant que le gouvernement n'acceptât pas la compétence judiciaire. Sans doute un ministre avait dit au Sénat, en répondant à une interruption de M. Buffet : « Si les lois n'existent pas, les tribunaux le diront. » Mais ce ministre avait cessé de l'être, c'était M. de Freycinet. Le garde des sceaux, au contraire, M. Cazot, lors de l'interpellation de M. Lamy, le 3 mai, avait laissé entendre qu'à ses yeux la dissolution administrative ne comportait pas le contrôle de l'autorité judiciaire, et quelques journaux officieux soutenaient la même thèse.

Ce fut définitivement celle du gouvernement qui, dans toutes les affaires, fit présenter des déclinatoires de compétence et prendre des arrêtés de conflit. Il fermait de force les prétoires, et les expulsés restaient les juges.

Les jugements et les arrêtés de conflit se succédèrent ainsi, à coups pressés, de juillet à novembre, ceux-là affirmant la compétence judiciaire, ceux-ci suspendant le cours de la justice. Presque à chaque conflit répondaient des sacrifices douloureux, et des républicains, tels que M. Francisque Rive, procureur général près la Cour de Douai, témoignaient, par leur démission, que le gouvernement n'était pas suivi, dans cette campagne, par ses amis véritablement libéraux.

Et, comme pour mieux attester que les juges sacrifièrent avec courage leurs intérêts pour n'obéir qu'à leur conscience, les injures les plus grossières accueillait dans les journaux républicains, même les plus modérés, chaque décision nouvelle; l'inamovibilité de la magistrature était attaquée avec une violence sûre de l'impunité, et ce n'était un mystère pour personne que cette question était mise à l'étude dans le ministère et prise en sérieuse considération.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 5 novembre, 52 *décisions judiciaires* (41 ordonnances rendues par 15 présidents et 11 jugements rendus par 10 tribunaux) s'étaient déclarés pour la *compétence judiciaire*, sur la question de propriété et de domicile, tandis que 6 *décisions seulement* (3 ordonnances rendues par 2 présidents et 3 jugements rendus par 2 tribunaux) s'étaient déclarées pour l'*incompétence*.

Le Tribunal des conflits statua pour la première fois le 5 novembre. Composé en nombre égal de conseillers d'État et de conseillers à la Cour de cassation, et en outre de deux anciens membres de ces deux corps, il était présidé par M. le garde des sceaux.

C'était M. Cazot, le même qui avait contresigné, avec M. Lepère, le rapport et les décrets du 29 mars, et qui, le 3 mai, à la Chambre des députés, avait fait connaître son opinion sur le sort des revendications que les religieux pourraient exercer.

Les demandeurs ne voulaient pas d'un *juge* qui fût *partie*, et ils proposèrent la *récusation*. Elle fut repoussée.



Il faut lire la décision du Tribunal des conflits. Les règles les plus essentielles à la bonne administration de la justice, telle que la récusation, ne lient plus nécessairement le juge, lorsque, édictées pour toutes les juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif, inscrites au fond de la conscience du magistrat et s'imposant en quelque sorte à sa pudeur, elles n'ont pas été cependant rappelées d'une façon expresse, lors de l'institution d'un tribunal; et le tribunal où ces règles cessent ainsi d'être applicables, est précisément celui qui définitivement, sans recours, donne ou enlève les juges aux parties.

C'est dans cette sphère abaissée, où le témoignage même de la conscience ne peut plus remplacer la lettre des lois, que la justice exercera désormais son rôle, jadis si sublime; c'est aux cas de récusation matériellement écrits dans la loi, que se mesureront désormais la dignité et la conscience, autrefois si délicates, des magistrats. Telles étaient les conséquences de cette décision du Tribunal des conflits.

De cette première décision dépendait le sort des religieux; elle assurait leur perte, car le gouvernement tenait sa majorité. N'y avait-il pas, dans le sein du Tribunal, un juge au moins qui, lié par la manifestation publique de ses opinions, resterait inaccessible aux plus vigoureux raisonnements des défenseurs des religieux? N'avait-on pas vu, après la décision sur la récusation, M. Cazot rentrer dans la salle des séances et reprendre sa place au fauteuil présidentiel?

Restait la question de compétence. Elle se présentait devant le Tribunal des conflits en ces termes :

Le gouvernement prétendait puiser, dans des lois qu'il énumérait, le droit de dissoudre les congrégations religieuses par mesure gouvernementale ou tout au moins administrative. Dès lors le principe de la séparation des pouvoirs devait recevoir son application et l'acte attaqué, administratif ou gouvernemental (on ne s'expliquait pas encore) échappait à la connaissance de l'autorité judiciaire.

Les religieux répondaient d'abord que les lois invoquées n'existaient plus, puis qu'à les supposer existantes, elles ne renfermaient, ni pour le gouvernement ni pour l'autorité judiciaire, le droit d'ordonner la dissolution des congrégations non autorisées; qu'en tout cas elles ne donnaient pas au gouvernement le droit de procéder par mesure de haute police ou par voie administrative; qu'on était en présence de propriétés et de domiciles qu'aucun texte de loi ne distinguait des propriétés et domiciles des autres citoyens, d'associations régies par la loi commune; que dès lors le principe de la séparation des pouvoirs était sans application et que la compétence restait, selon le droit commun, à l'autorité judiciaire.

Un double examen s'imposait donc au Tribunal des conflits. Pour appliquer le principe de la séparation des pouvoirs, il faut des lois précises.

Les lois invoquées existaient-elles, et que signifiaient elles? En second lieu, il faut que ces lois attribuent compétence à l'autorité administrative. A les supposer existantes, ces lois donnaient-elles à l'administration le droit d'agir en dehors des tribunaux?

*Or le Tribunal des conflits n'examina aucune de ces deux questions.* Il accepta comme point de départ indiscuté la prétention du gouvernement et affirma avec lui que toutes les mesures administratives avaient été prises en vertu de lois; puis, sans discuter ces lois, ni leur sens, il déclara que si l'on soutenait la non-existence de ces lois, c'était aux réclamants à faire juger cet excès de pouvoir par l'autorité administrative, c'est-à-dire par le conseil d'État, que la réorganisation de juillet 1879 avait *mis d'accord* avec le gouvernement.

En d'autres termes, la séparation des pouvoirs est un principe abstrait auquel des lois précises peuvent seules donner vie. En présence des textes formels, ce principe oblige l'autorité judiciaire à s'abstenir de connaître des matières que ces textes ont réservées à la juridiction administrative, mais ce principe protège aussi l'autorité judiciaire contre les empiètements de l'administration et il oblige également celle-ci à s'arrêter devant les questions dont les lois attribuent la solution aux tribunaux de droit commun.

Le Tribunal des conflits, chargé d'appliquer le principe, a donc pour mission nécessaire d'examiner les lois sur lesquelles les parties prétendent, dans chaque affaire et dans quelque sens que ce soit, fonder son application, et, en refusant d'examiner les lois, le Tribunal des conflits s'est dérobé à la mission pour l'accomplissement de laquelle il a été institué.

Qui étaient mieux autorisés, pour rappeler le Tribunal à ses devoirs, que les membres du Tribunal lui-même? Et deux d'entre eux, MM. Tardif et de Lavenay, le proclamaient assez hautement en envoyant, le lendemain de cette décision, leur démission motivée à M. le garde des sceaux (p. 207).

Quoi qu'eût décidé d'ailleurs le Tribunal, le gouvernement était résolu à passer outre et à poursuivre son œuvre. N'a-t-il pas, pendant la discussion même devant le Tribunal des conflits, continué l'exécution des décrets? Ses agents n'ont pas eu la pudeur de la suspendre un seul jour; c'est au bruit des marteaux brisant les portes que les avocats plaidaient, que le Tribunal rendait sa première décision, et que M<sup>e</sup> Bosviel, refusant de prendre la parole dans l'affaire suivante, s'écriait, pour tout plaider : *La force prime le droit!*

Quelques semaines après, le 22 décembre, le Tribunal des conflits achève la défaite des congrégations et le triomphe du gouvernement par la décision qu'il rend dans les affaires criminelles.

Aux plaintes formées devant les magistrats instructeurs, contre les

agents d'exécution, pour *crime* déterminé, les préfets avaient encore opposé déclinatoires et conflits.

Mais cette fois les plaignants se croyaient assurés de triompher, sur la question de compétence au moins. L'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance de 1828 ne porte-t-il pas en effet que le conflit ne pourra jamais être élevé en matière criminelle ?

Les poursuites auraient d'ailleurs abouti à peu de chose ; si l'opinion publique blâmait l'exécution des décrets, elle en aurait difficilement rendu responsables les simples agents d'exécution, et le jury devant lequel ils auraient comparu n'aurait pas eu de sévérité pour eux.

Et comme le gouvernement s'écriait, à la pensée de voir ses administrateurs traduits en Cour d'assises : « *Ce serait un scandale!* » M<sup>e</sup> Bellaigue, bâtonnier de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, plaidant sur le conflit criminel, faisait cette réponse admirable : *Ce serait le salut peut être!*

Ici encore, par des subtilités que l'on n'examinera pas plus tard sans étonnement, le Tribunal des conflits déclarait l'incompétence de l'autorité judiciaire.

Le gouvernement atteignait ainsi son but : un certain nombre de citoyens, rangés dans une catégorie spéciale, lui étaient livrés pieds et poings liés.

Sous quelque sophisme qu'on la dissimulât, telle était la situation brutale créée aux religieux. L'ancien régime avait eu ses *lettres de cachet* et l'*évocation* de certaines causes devant le grand Conseil du roi : on reculait jusque-là. Le droit public moderne était comme s'il n'existait pas, — et la stupeur provoquée chez les jurisconsultes par cette audacieuse théorie de l'arbitraire inspirait à M<sup>e</sup> Sabatier, au début de sa plaidoirie devant le Tribunal des conflits, un mouvement aussi vrai qu'éloquent, lorsque, parlant du prochain centenaire de 89 et de l'inventaire qui serait alors dressé des conquêtes définitives de notre siècle, il s'écriait : « *Faudra-t-il reconnaître que l'ancien régime, loin de périr, a rajeuni?* »

Mais on ne doit pas juger d'une époque d'après un fait isolé, et ce n'est pas dans la théorie consacrée par le Tribunal des conflits qu'il faut chercher l'état de notre droit public. A vrai dire, ce coup de force n'aura même pas marqué un temps d'arrêt dans la marche progressive du droit vers la liberté.

Après comme avant la décision du Tribunal des conflits, l'autorité judiciaire lutte résolument contre une théorie qu'elle flétrit comme la violation de tous les principes ; elle persiste à proclamer, et à chaque décision nouvelle elle développe le droit public ; la résistance qu'elle rencontre donne une énergie singulière à ses affirmations, et lorsque la force qui a momentanément fermé les propriétés privées et chassé des

citoyens de leur domicile, aura dès longtemps disparu, les principes de liberté resteront définitivement consacrés par l'ensemble des décisions de l'autorité judiciaire, dans cette année 1880.

Ce n'est pas qu'on ne pût trouver déjà, dans des écrits ou des discours anciens, la revendication de ces principes. Les défenseurs des congrégations ont saisi en contradiction flagrante avec eux-mêmes les membres du gouvernement : le président de la Chambre des députés, M. Gambetta, signant en 1870, en faveur de l'assassin Mégy, une consultation qui donne à tout citoyen, dans le cas d'invasion de son domicile sans une loi expresse, le droit de repousser la force par la force; le ministre de l'instruction publique, M. Jules Ferry, flétrissant à l'avance, dans des articles publiés dans *Le Temps*, en mars 1869, à propos de la saisie administrative du livre de M. le duc d'Aumale sur les princes de Condé, la théorie de l'acte de haute police aussi bien que celle de l'acte administratif; le garde des sceaux, ministre de la justice, M. Cazot, revendiquant, en 1852, la connaissance de toutes les causes pour l'autorité judiciaire et protestant contre l'usage des Tribunaux administratifs fait alors par le gouvernement; d'autres encore, mêlés à l'*affaire des Treize*, et invoquant dès 1863 la liberté d'association; enfin le procureur général à la Cour de cassation, M. Bertauld, ayant en 1845 adhéré en termes remarquables à la consultation Vatimesnil, c'est-à-dire, à la consultation actuelle de M<sup>e</sup> Rousse, dont il va combattre les conclusions, au Sénat et à la Cour de Cassation!

### III

Désormais les personnes et les biens, la propriété et la liberté, sont sous la protection absolue de l'autorité judiciaire; un texte absolument formel peut seul la dessaisir. C'est un point acquis, consacré par cent vingt-huit décisions judiciaires; c'est le développement du principe de liberté et d'égalité, posé en 1789; c'est la première assise de la société moderne. Il n'y a plus de juridictions d'exceptions; il reste une juridiction unique, la justice ordinaire du pays et toutes les causes qu'une loi spéciale ne lui a pas enlevées, sont à elles.

Ce principe posé, les décisions ont examiné les lois que le gouvernement invoquait, et dans lesquelles il prétendait trouver le principe de l'incompétence de l'autorité judiciaire. Et d'abord, en s'appuyant sur ces lois, le gouvernement soutenait que les membres des congrégations religieuses étaient, par le seul fait de leur qualité, hors du droit commun, que leurs personnes et leurs biens étaient soumis à un régime spécial.

Sur ce premier point, il y a eu hésitation dans la jurisprudence.

Ceux qui ont envisagé la question sous tous ses aspects, ont abordé

l'examen de la théorie du gouvernement. Ils ont séparé nettement le monde ancien du monde moderne; les principes de 1789 fixent la ligne de démarcation; il faut, ont-ils dit, les appliquer logiquement à tout et à tous.

Les congrégations religieuses sont abolies, soit! Elles ne possèdent plus, si elles ne sont autorisées; elles ne sont plus ni protégées ni privilégiées, soit. Mais alors leurs membres redeviennent ou n'ont jamais cessé d'être citoyens, jouissant des mêmes droits que les autres citoyens. La faveur ne s'attache plus à leur titre de religieux : mais que du moins la défaveur de la loi ne les rende pas inférieurs aux autres Français.

Le Code pénal constitue la loi égale pour tous et applicable à tous. Désormais les religieux s'associent et se réunissent aux mêmes conditions et sous la même règle que les autres citoyens, et, de même qu'on ne peut interdire à cinquante laïques d'habiter sous le même toit, de même on ne peut interdire à cinquante religieux d'user de la même liberté de domicile.

La question se réduisait en effet à ces termes : ce qu'on poursuit chez les religieux, ce n'est ni la communauté de doctrines, elle est insaisissable, — ni la confusion des biens, elle n'existe plus, et les lois fiscales, comme celles relatives à la transmission des biens entre-vifs ou par suite de décès, leur sont régulièrement appliquées; en supposant d'ailleurs qu'il y eût sur ce point une lacune de la loi à combler, l'expulsion ne serait point, en tous cas, le mode à employer. Non, ce que l'on veut frapper, c'est la *communauté de domicile*. Mais, sur ce point, il n'y a nulle différence entre les religieux et les autres citoyens. Le domicile est libre et il doit être inviolable, sauf dans les cas strictement prévus par la loi. Et à la lumière de ces grands principes, consacrés depuis 1789, par un nombre infini de textes, les tribunaux qui ont abordé cet examen ont fait bonne et prompté justice des lois invoquées contre les religieux.

Ils ont rejeté, d'un mot, en passant, tout ce qui a précédé 1789, accordant ainsi aux arrêts exhumés de l'ancien régime tout ce que peut leur devoir de considération la société moderne. Ils ont d'une façon irréfutable expliqué le sens et la portée de la loi du 13-19 février 1790, ouvrant les couvents au lieu de les fermer, détruisant la personnalité civile de la congrégation, mais rendant sa capacité personnelle à chacun des religieux morts autrefois civilement.

A la loi du 18 août 1792, ils ont reproché son origine sanglante et révolutionnaire et son vice de confection, puisqu'elle a manqué d'une des conditions essentielles à sa validité; rendue le 18 août, elle n'a jamais eu la sanction royale, qui était encore nécessaire pour que la loi existât. Son odeur de crime et de sang et cette pénalité qui, en cas

de récidive (il s'agit du port du costume religieux), va jusqu'à la mort, attestent la création d'une époque d'orgie, que le ministre même de la justice, M. Cazot, a vainement tenté de réhabiliter. Enfin cette loi, soit en ce qui concerne les congrégations, soit en ce qui a trait au costume ecclésiastique, a été contredite dans toutes ses parties par les lois concordataires et par le décret de l'an XII.

Le décret fameux du 3 messidor an XII n'a pas résisté davantage à cet examen. Comment expliquer qu'il vive à côté du Code pénal, qui a traité la question des associations et abrogé par conséquent (a. 384) toutes les lois précédentes?

Par-dessus tous ces motifs, tendant à établir l'abrogation des lois spéciales relatives aux congrégations religieuses, et à soumettre celles-ci exclusivement au Code pénal, il y en a un plus puissant que tous les autres, c'est la *pratique du droit public*, et l'on aurait pu insister davantage sur ce point.

Quand on invoque le *droit public*, certains esprits exigent qu'on leur produise des textes précis de lois. C'est ignorer le mode de formation du droit public, formation lente, insensible dans ses développements successifs, saisissable seulement dans ses résultats généraux.

Le droit public se forme par les principes déposés dans les Constitutions et se développe par les pratiques constantes de l'administration. Dans une plaidoirie prononcée en 1879 pour les Pères du Saint-Sacrement, M<sup>e</sup> Barboux, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de Paris, décrit fort heureusement cette marche du droit public, qui suit pendant de longues années un courant de traditions, d'idées, d'applications administratives; puis, le jour où un despote veut arrêter ce courant et remonter vers le passé, il peut le faire un instant, mais bientôt les eaux amoncelées ont entraîné ce fragile obstacle; le droit public passe, reprenant paisiblement son cours.

Or le droit public avait depuis longtemps emporté dans sa marche les lois existantes. La pratique constante de l'administration et des pouvoirs publics, c'était la reconnaissance, la consécration de l'existence de fait des congrégations non autorisées, c'était en un mot la liberté du domicile commun.

Vainement M. Cazot a prétendu que la théorie de l'abrogation des lois par la désuétude ferait sourire les jurisconsultes. Jamais théorie ne fut plus vraie en matière de droit public; la société vit sur cette idée; on peut la nier pour les besoins d'une mauvaise cause et pour remporter un succès d'un jour. On ne la détruit pas.

C'est ainsi que la question était considérée dans toute son ampleur, mais ce point de vue n'a été, nous l'avons dit, abordé que par un petit nombre de tribunaux. La plupart se sont bornés à rechercher quelle

était, d'après les lois prétendues existantes, la *compétence*. Là, la démonstration était, s'il est possible, plus lumineuse encore.

Restait la théorie de l'acte administratif ou gouvernemental.

L'acte gouvernemental, celui qui échappe à tout recours, même devant l'autorité administrative? Le gouvernement prétendait que ses agents, ayant accompli un acte de cette nature, n'étaient justiciables d'aucun tribunal. Cette théorie parut si en retard sur le droit public actuel, qu'un seul des deux commissaires du gouvernement qui portèrent la parole, le premier jour, devant le Tribunal des conflits, osa la soutenir.

Elle ne fut pas admise par le Tribunal des conflits.

Plus tard le gouvernement l'abandonna et se rejeta sur l'acte administratif. Il ne demandait pas davantage. N'avait-il pas, pour juger l'acte administratif, des tribunaux administratifs composés à sa guise!

Ce fut donc vainement que le gouvernement se retrancha derrière l'acte administratif, car cet acte fut défini par les tribunaux avec cette rigoureuse précision : « L'acte administratif est non pas celui que l'administrateur fait, mais celui que la loi l'autorise à faire. »

Théorie libérale qui soumet, dans la mesure où elle dépasse ses droits, l'administration elle-même à la justice.

Le Tribunal des conflits a donné une définition nouvelle de l'acte administratif, qui désormais est celui qu'il plaît au fonctionnaire de faire; la garantie ne protège plus seulement la personne dans l'exercice de ses fonctions, mais quoi que fasse un administrateur, dès qu'il s'écrie : « Je fais un acte administratif », il est protégé.

On se rappelle l'exemple de ce garde champêtre qui, sous le second Empire, étant accusé d'un attentat commis sur la personne d'un enfant, fut protégé par sa fonction et ne put être poursuivi que sur l'autorisation du Conseil d'État.

La décision du Tribunal des conflits, acceptée par 8 tribunaux, mais rejetée par 59, fait revivre cette protection; elle s'aggrave même aujourd'hui, car, sous l'empire de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, on pouvait, avec l'autorisation du Conseil d'État, avoir des juges. On n'en a plus aujourd'hui.

En résistant ainsi au gouvernement, l'autorité judiciaire avait-elle engagé avec lui une lutte sans pitié et sans concession? Loin de là. Elle savait dans quel conflit elle s'engageait et, en dehors même des préoccupations personnelles que quelques-uns pouvaient apporter dans un débat d'où dépendaient leur avenir et la sécurité même de leur existence, les magistrats sentaient quel ébranlement ce désaccord profond entre deux grands pouvoirs causerait dans le pays et dans les consciences. De telles luttes ne se soutiennent pas de gaieté de cœur, ni pour obéir à je ne sais quelle vaine satisfaction d'opposition politique;

le sentiment impérieux du devoir peut seul les faire entreprendre malgré les menaces, et poursuivre, malgré l'inutilité des efforts, malgré le temps qui lasso l'énergie et favorise toutes les concessions et toutes les faiblesses.

Les magistrats ne demandaient que des lois, nous allions presque dire des apparences de lois, pour éviter au gouvernement des échecs répétés.

Nous avons présenté la doctrine qui se dégage des décisions judiciaires; on sait qu'elle est jusqu'à présent demeurée sans force exécutoire. En fait, les religieux expulsés de leur domicile n'ont pas été réintégrés; les instances judiciaires ont été arrêtées par les conflits, et les revendications restent en souffrance.

#### IV

Toutefois, le gouvernement n'avait pas encore atteint son but. Il n'avait, on se le rappelle, entrepris cette campagne que parce qu'il n'avait pas pu enlever le droit d'enseigner aux religieux; l'exécution des décrets n'était qu'un moyen nouveau d'atteindre au résultat voulu.

Ce résultat, il le poursuivra, au moyen de l'exécution des décrets, et négligera même, dans cette exécution, tout ce qui n'est pas nécessaire pour le seul but qu'il se soit proposé.

C'est ainsi que bien des couvents ont été rouverts, de l'aveu de l'administration. La persécution a cessé ou s'est adoucie, là où elle ne rencontrait pas l'établissement d'instruction, le religieux enseignant. Au contraire, dès qu'un intérêt scolaire est en jeu, l'exécution est impitoyable et ses conséquences extrêmes.

Jusqu'alors, les congrégations seules avaient été frappées; mais les individus gardaient leurs droits individuels et par conséquent le droit d'enseigner. Le rapport précédant les décrets était même formel sur ce point; il affirmait qu'on respecterait « *les droits individuels* ». — Ces droits disparaîtront cependant; une campagne nouvelle s'ouvrira dans ce but, et c'est celle qu'il nous reste à raconter.

La dissolution des congrégations, et notamment de la Compagnie de Jésus, avait produit le résultat suivant. — Les collèges des Jésuites avaient cessé d'appartenir à ces religieux; ils étaient passés aux mains de laïques et d'ecclésiastiques séculiers. La plupart des professeurs n'étaient pas des religieux. Quelques-uns cependant étaient membres de la congrégation dissoute, mais ils vivaient isolément, ne venaient au collège qu'aux heures où leurs fonctions les y appelaient, et n'avaient de commun désormais que le concours qu'ils apportaient à l'œuvre de l'éducation et l'accomplissement de fonctions diverses dans le même établissement d'enseignement, ouvert et fonctionnant régulièrement, conformément à la loi de 1850.



Ce lien d'un but commun ne réunissait plus les religieux, contrairement aux décrets de dissolution, — mais les professeurs, conformément à la loi de 1830. C'était l'exercice le plus strict du droit individuel.

M. Cazot lui-même s'en était expliqué et l'avait reconnu à l'avance. Amené à discuter la portée du décret de messidor an XII, en répondant à M. Lamy, le 3 mai 1830, il avait dit en propres termes : *Ce n'est pas la constitution de la personnalité civile que le décret soumet à l'autorisation : non, c'est la vie commune.*

Par conséquent, dès que la vie commune cessait, dans le système même de M. Cazot, l'autorisation cessait d'être nécessaire; elle n'avait plus de raison d'être, et la contravention aux lois n'existait plus.

D'autre part, la participation à une œuvre d'enseignement prévue par la loi de 1830, et qui suppose nécessairement une communauté de but chez ceux qui l'entreprennent, ne constituait à aucun point de vue la *vie commune*, soumise par le décret de l'an XII à une autorisation.

Ces considérations étaient irréfutables.

Il fallait pourtant entraver cette œuvre d'éducation, entreprise dans un esprit religieux. Les décrets vont servir à ce nouvel usage. Il est inutile d'abroger la loi de 1830, elle ne fonctionne plus et la liberté d'enseignement est morte.

Cette tâche paraissait irréalisable; le gouvernement est parvenu à la remplir. L'habileté n'a plus rien à voir dans des procédés où l'impudeur seule s'étale.

Frapper le jésuite isolé, *parce qu'il enseignait*, n'était pas possible; on n'aurait atteint d'ailleurs que quelques individus. Mais frapper le directeur de l'école, parce qu'il avait pris des jésuites pour collaborateurs, c'était à la fois chasser indirectement mais forcément les jésuites de tous les établissements, atteindre les directeurs, fermer, momentanément au moins, les écoles, ruiner l'enseignement libre. — Tel était le plan; il ne restait plus qu'à le réaliser.

Le directeur de l'école, laïque ou prêtre séculier, était l'objectif de la campagne nouvelle. Pour le poursuivre, il fallait un délit et un juge. Le gouvernement se procura l'un et l'autre.

Le délit? Un directeur, choisissant ses professeurs parmi des Français munis des diplômes et certificats requis, jouissant de leurs droits civils et politiques, alors même que ces professeurs ne plairaient pas au gouvernement, ne commet pas de délit ni d'actes répréhensibles. Sous le régime du monopole, on pouvait l'interdire; c'est impossible, sous le régime de la liberté.

Un ou plusieurs jésuites, enseignant comme individus, passant avec le directeur d'une école des contrats en leur nom personnel, ne commettaient pas davantage d'acte répréhensible prévu et puni par les lois.

Puisque le délit n'existait pas, force était de le créer.

— Il fallait un tribunal spécial.

On l'avait.

Rien n'est plus inique que le tribunal extraordinaire. C'est dire à ceux qui y sont traduits : « Le tribunal de droit commun ne vous condamnerait pas; il nous faut votre condamnation. » — Que sert, dira-t-on, d'improviser un tribunal sans indépendance? Pourquoi ne pas user brutalement de la force? Beaumarchais a répondu : « Il faut des *formes*. »

Or, ce tribunal extraordinaire, sans compétence, sans garantie d'indépendance, sans autorité, les uns le créent pour chaque circonstance; d'autres, plus habiles, l'organisent à l'avance, en prévision des affaires qu'il sera avantageux de lui soumettre. Le gouvernement, respectueux des *formes*, avait organisé son tribunal.

En février 1880, un mois avant les décrets, une loi réorganisait les conseils académiques et le Conseil supérieur de l'instruction publique.

Lors de la discussion de la loi, ses adversaires avaient soutenu que les conseils nouveaux étaient, par la nature même de leur composition, dans la dépendance absolue des ministres, qu'ils avaient à juger de matières contentieuses et disciplinaires, intéressant la liberté de l'enseignement et les droits les plus sacrés des citoyens; que forcément, par le vice même de leur institution, ils rendraient la justice, ou seraient soupçonnés de la rendre sans liberté, et que le simple soupçon devait suffire pour les faire condamner. Au Sénat, M. Jules Simon, traduisant en un mot la raison de la crainte des uns, de l'espoir mal dissimulé des autres, avait dit : « Qui a le juge, a la loi. » A la Chambre des députés, on ne voulait pas autre chose; au Sénat, peut-être pour ne pas avoir à lutter, les quelques flottants qui déplacent la majorité s'obstinaient à ne pas voir. La loi passa et le gouvernement avait son tribunal.

Il restait, nous l'avons dit, à *créer* le délit. Nous avons quelque raison de penser qu'il fut inventé par M. Jules Ferry.

Lors de la loi de février, certains membres du Sénat avaient manifesté la crainte que, devant les conseils, on ne traduisît les membres de l'enseignement libre pour des fautes qui n'en seraient pas. M. Jules Ferry protesta contre une telle supposition et rassura le Sénat par un exemple.

Qui sait si, au moment où M. Jules Ferry choisissait cet exemple, l'idée ne lui vint pas qu'il serait fort commode, en effet, de poursuivre les membres de l'enseignement libre, à raison d'un délit aussi facile à créer?

Il fut donc décidé qu'on accuserait les membres de l'enseignement libre, qu'on avait intérêt à frapper, *d'avoir désobéi au gouvernement et violé la loi*, en reconstituant une congrégation non autorisée et dissoute par ordre du gouvernement.

Quel délit était-ce? Le Code pénal ne l'avait pas prévu, sans quoi on aurait saisi l'occasion de traduire les auteurs de ce délit devant les tribu-

naux correctionnels. On chercha dans la loi de 1850, aux articles 67 et 68.

L'article 67 parlait de *désordres graves* dans le régime intérieur d'un établissement ; tel paraissait être le délit. Si un directeur d'école contrevenait d'une façon patente et volontaire à des ordres légaux ; il y a incontestablement *désordre grave*.

Mais quelle était la pénalité ? une simple *réprimande* sans aggravation en cas de récidive. Cette peine, toute morale, n'atteignait pas le but. On passa à l'article suivant.

L'article 68 prévoyait *l'inconduite ou l'immoralité* des professeurs, et prononçait *l'interdiction à temps ou à toujours*. — D'autre part, l'article 41 de la loi de février 1880 décidait qu'en cas d'interdiction le conseil académique pouvait prononcer *l'exécution provisoire* du jugement, nonobstant appel.

L'interdiction et l'exécution provisoire, telle était la peine efficace ; il fallait donc que le délit constituât un cas d'inconduite ou d'immoralité prévu et réprimé par l'article 68. C'est pourquoi il fut décidé que la reconstitution d'une congrégation dissoute serait un cas d'inconduite ou d'immoralité.

Un seul point restait encore imparfait.

Traduire devant les conseils académiques les Jésuites professeurs, c'était interdire de l'enseignement quelques membres des écoles libres, ce n'était pas troubler, désorganiser profondément l'école. Un des chercheurs eut alors un trait de génie.

Les Jésuites qui avaient, comme on allait le soutenir, reconstitué la congrégation, les auteurs principaux du délit, ne seront pas poursuivis. Mais leur complice, le directeur de l'école, sera impitoyablement traqué. Le directeur condamné, l'exécution provisoire entraînera, pour longtemps du moins, la *fermeture de l'école*. C'était la solution cherchée.

Quant aux Jésuites, après de telles exécutions, ils seront craints à l'égal d'un fléau. Quel directeur consentirait à prendre, dans son personnel, un seul de ces hommes qui portent avec eux la contagion des poursuites et de la fermeture des écoles ?

L'application fut courte et facile. Qu'elle parût monstrueuse à quelques uns ? Qu'importait ! Le Sénat demeura indifférent à l'interpellation de M. Bubié ; le rejet de l'article 7 avait, sur ce point, épuisé ses forces.

On traduisit les directeurs d'écoles devant les conseils académiques, et sur leur appel (car ils furent, bien entendu, tous condamnés), le Conseil supérieur statua.

Les délits étaient identiques dans tous les anciens collèges des Jésuites.

Toulouse, Amiens, Boulogne, Lille, Dôle, Poitiers, Bordeaux, Vanne, Le Mans, furent ainsi, au cours de l'année scolaire, fermés pendant quelques mois. Suivons les phases de la poursuite et dégageons d'abord la question de tout malentendu. Ici ou là, la persécution a pu se couvrir

de prétextes ; les prétextes ne manquent jamais. Donc à Toulouse, ailleurs peut-être, des repas pris en commun par les Jésuites, leur domicile conservé dans l'intérieur de l'école où ils professaient, mêlés à d'autres maîtres laïques ou du clergé séculier, ces circonstances pouvaient donner une apparence à l'affirmation que la congrégation était reconstituée.

Mais ce ne fut qu'une exception. Presque partout, on était en présence d'individus vivant isolés les uns des autres, et rattachés seulement par la communauté du but poursuivi sous la direction du directeur de l'école. L'apparence même de l'accusation manquait donc.

Aussi bien, le gouvernement faisait dépendre la reconstitution de la congrégation du seul fait d'avoir comme professeur un *seul Jésuite*. Des lettres d'inspecteurs d'Académie énoncent explicitement et cyniquement cette affirmation.

En cet état, les juridictions scolaires ont eu à statuer.

Les défenseurs des directeurs poursuivis ont rempli leur devoir, sans espoir de convaincre les juges, mais avec la certitude d'émouvoir tôt ou tard l'opinion publique, et de laisser du moins un souvenir ineffaçable des procédés du gouvernement.

« D'abord, ont-ils dit, on torture le texte de l'article 68. Désobéir à un ordre du gouvernement n'a jamais constitué ni une inconduite, ni une immoralité. — D'ailleurs, pour qu'il y ait une désobéissance répréhensible, il faut que l'ordre ait été légal. L'ordre est-il légal ?

Ce serait le lieu de rechercher si les lois existent et si elle prononcent la dissolution des congrégations religieuses non autorisées.

Mais tenons la dissolution pour légale. Y a-t-il eu reconstitution de la congrégation ? Or, vous n'êtes pas compétent pour l'examiner. Le Tribunal des conflits lui-même l'a reconnu :

« Considérant que sans doute par une exception formelle au principe « de la séparation des pouvoirs, cette autorité (judiciaire) peut apprécier la légalité des actes de police, quand elle est appelée à prononcer « une peine contre les contrevenants, mais que cette exception est sans « application dans la cause. » (Conflit de Douai).

Il faut donc établir qu'il y a contravention ; c'est une question préjudicielle qui doit être soumise à l'autorité judiciaire ou même, si l'on veut, à l'autorité administrative, c'est-à-dire au conseil d'Etat. En aucun cas, il ne vous appartient d'en connaître et vous devez surseoir à statuer.

Enfin si, malgré tout, vous examinez la question, comment établirez-vous que la congrégation a été reconstituée.

Plusieurs citoyens peuvent-ils se réunir pour donner l'enseignement dans une école secondaire libre, et n'auront-ils pas communauté d'efforts, de but, de vie, dans les termes et selon les prévisions de la loi de 1830 ? Les Jésuites ont-ils fait autre chose ! Affirmer n'est pas prouver

et il faudra déterminer comment la congrégation a été reconstituée.

En frappant les Jésuites ou plutôt en atteignant, sans les poursuivre, le directeur qui a usé de leurs services, vous empêchez désormais les Jésuites d'enseigner. Ce peut être le but du gouvernement, mais de quel droit, vous juge, créez-vous une catégorie de citoyens incapables de donner l'enseignement ?

Les inspecteurs enfin annoncent aux directeurs des écoles qui vivent encore, qu'on les poursuivra s'ils prennent ou gardent même un seul Jésuite. Définissez donc la congrégation.

Les juridictions scolaires ont répondu en frappant.

Elles frappent encore tous les jours, et les exécutions, c'est-à-dire les fermetures des écoles, s'accomplissent en pleine année scolaire: Nouveau trait par lequel les conseils nouveaux ont tenu à se distinguer des précédents.

Tous les projets de loi sur la liberté de l'enseignement présentés aux Chambres depuis 1830 jusqu'en 1850, et le règlement même de 1850, contenaient une disposition d'après laquelle l'autorité académique pouvait, en cas d'interdiction du directeur d'une école libre, confier à une personne diplômée la gérance provisoire de l'établissement. Le souci des études et le respect de la liberté d'enseignement avaient dicté cette mesure. — Aujourd'hui on ferme en pleine année scolaire. *Alia tempora, alia mores.*

## V

Le gouvernement croit toucher au but.

Il sait que la suppression de la *vie commune* a porté un coup mortel aux congrégations religieuses d'hommes et il voit, aux applaudissements du radicalisme, son maître, disparaître, avec ces monastères et ces couvents, les plus solides remparts de l'indépendance des âmes.

Quant aux congrégations de femmes, il a déjà calculé quel parti il pouvait tirer des dispositions fiscales connues sous le nom d'amendement Brisson, et par quel savant système d'inquisitions et de dénonciations, il tracasserait et ruinerait les religieuses vouées au service des pauvres, des malades, des écoles, aussi bien qu'à la contemplation et à la prière.

Et cependant, vainement il attaquait la religion dans toutes ses manifestations et la chassait successivement de tous ses asiles; il sentait son triomphe incertain, aussi longtemps qu'il n'aurait pas expulsé la religion de l'école. *Nil reputans actum, si quid superesset agendum.* Le présent peut toujours échapper; par l'enfant seulement on s'assure l'avenir; il faut s'emparer de l'enfant.

De là vient que le principal effort de nos luttes essentiellement religieuses s'est porté sur l'enseignement. Jamais le Ministère de l'instruc-

tion publique n'avait eu l'importance que lui ont donnée les dernières années; c'est l'indice d'un plan savant, le symptôme d'un grave danger.

Aux époques tranquilles, ce ministère est le moins bruyant de tous; sa besogne, comme tout ce qui a trait à l'enfance, exige le silence et le calme, l'esprit de nouveauté lui nuit; les programmes et les systèmes n'y valent que par leur application: monuments vides et morts, s'ils ne sont remplis et animés par le dévouement des maîtres, s'ils ne reposent sur une affirmation religieuse.

Aujourd'hui les écoles sont transformées en champ de bataille. La lutte y est ardente; ni les lois votées, ni les amendes, ni la prison ne l'éteindront; de part et d'autre, on ne veut ni transactions pendant le combat, ni soumission dans la défaite; la question est de vie ou de mort entre ceux qui s'arrachent l'âme de l'enfance.

Le gouvernement peut contempler son ouvrage d'un œil satisfait; par ses combinaisons savantes, par ses menées ouvertes ou souterraines, il a chassé « l'ennemi » des écoles publiques, des programmes et ouvrages publics, des fonctions publiques. Cantonné dans les établissements privés dont le nombre est chaque jour diminué par l'énormité des sacrifices, par l'incertitude du lendemain, par les difficultés apportées au recrutement du personnel des maîtres, à l'approbation des locaux, au fonctionnement des maisons qui ont pu s'ouvrir, l'enseignement religieux semble près de disparaître.

Dieu chassé de l'Etat, l'Etat sera Dieu, et les ministres ses prophètes. Chimère poursuivie par les idéologues, à la suite de Platon, — théorie de la servitude adoptée par les despotes de tous les âges et que les révolutionnaires de 1880 ont empruntée à leurs devanciers de 1793. Son triomphe est de courte durée chez les peuples dont le christianisme a élevé l'âme.

Le récit de ces coups de force n'en a jamais hélas! empêché le retour. Mais recueilli par l'histoire, il prépare son jugement.

Puisse donc la page du droit public, écrite par la magistrature française, ne pas disparaître de nos mémoires. L'avenir la mettra à sa place.

Il montrera d'un côté un gouvernement violateur de tous les principes et de sa propre parole, adversaire implacable de toute religion, usant de toutes les armes pour asseoir sa domination de gré ou de force, jusque dans les âmes; — de l'autre les religieux expulsés, assistés par tous les libéraux, défendus par les tribunaux, par la conscience populaire, par le *droit*.

A ce tableau, l'histoire ne se trompera pas; et imprimant sa flétrissure sur les persécuteurs, elle vengera l'honnêteté publique.

Jules AUFFRAY.

# LA POLÉMIQUE PROTESTANTE ET LE CATHOLICISME

---

Le travail que nous offrons ici aux lecteurs de la *Revue* est l'Introduction d'un livre qui paraîtra sous ce titre : *le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits*. Ce sera une réplique développée à la brochure de M. de Laveleye, publiée en 1875 : *De l'Avenir des peuples catholiques*, traduite en onze langues, à ce que nous apprend l'auteur dans ses *Lettres d'Italie*.

Dans cette Introduction, après avoir défini le protestantisme, étudié son principe, nous exposons quelques considérations propres à démontrer que dans le débat engagé entre le catholicisme et le protestantisme, les polémistes protestants ou libéraux ne peuvent, en dépit de leur bonne volonté, être ni impartiaux ni compétents ; ce qui leur fait surtout défaut pour bien juger, c'est le sens du surnaturel et le sens logique.

## I

La meilleure définition du protestantisme est dans son nom même : c'est l'Eglise de ceux qui protestent contre l'Eglise catholique. Cette définition embrasse toutes les sectes, depuis la plus orthodoxe jusqu'à la plus révolutionnaire ; l'on ne peut en donner une moins générale sans être moins exact, car si nous définissons le protestantisme : l'Eglise de ceux qui ont pour principe le libre examen et la Bible pour règle de foi, cette définition, la plus communément reçue, ne s'appliquera ni aux sectes qui reconnaissent la Bible pour la parole divine, mais pensent en avoir l'interprétation par l'assistance directe du Saint-Esprit, comme les quakers et les darbigistes ; ni aux protestants libéraux qui, tout en consultant la Bible, ne la regardent plus comme un livre inspiré et l'unique

règle de foi ; ni aux rationalistes et aux athées, qui sont essentiellement des protestants, les protestants logiques.

Toutefois, comme les quakers, les darbistes, qui rejettent le libre examen, ne jouent plus un rôle appréciable dans le monde, nous les laissons de côté, et nous complétons ainsi notre définition : *Le protestantisme est la religion ou l'Eglise de ceux qui protestent contre l'Eglise romaine, et acceptent, à la place du principe d'autorité, le principe du libre examen individuel.*

Cette Eglise comprend :

Les protestants plus ou moins orthodoxes ;

Les protestants libéraux ;

Les révolutionnaires.

Nous ne leur associons pas les schismatiques grecs et russes, car ceux-ci, bien qu'ils soient protestants à l'égard de Rome, rejettent le libre examen.

Il est si vrai que le protestantisme est la religion de ceux qui protestent contre le catholicisme, qu'il n'est pas possible de le concevoir sans l'existence de l'Eglise romaine. Supposez celle-ci détruite, le protestantisme disparaît.

Premièrement, le protestantisme orthodoxe disparaîtrait, parce que l'autorité de sa règle de foi, la Bible, repose tout entière sur l'autorité de l'Eglise, qui a établi, par ses conciles, la canonicité des Écritures.

Secondement, le protestantisme libéral disparaîtrait, parce que ses doctrines et ses apparentes affirmations ne sont que des négations des dogmes catholiques.

Enfin, les révolutionnaires disparaîtraient, parce qu'ils n'auraient plus rien à détruire, tout ce qu'ils veulent détruire ayant son fondement dans les dogmes catholiques, qui sont les bases de la société. Ils disparaîtraient sous les ruines qu'ils auraient faites.

Ainsi, le protestantisme n'a pas de doctrine positive propre ; l'orthodoxie est un catholicisme diminué, les protestants libéraux et les révolutionnaires n'ont que des doctrines négatives.

Nous avons compris les révolutionnaires parmi les protestants. En effet, de l'orthodoxie la plus fournie de dogmes chrétiens, vous arrivez au protestantisme libéral par des nuances insensibles, et de celui-ci aux doctrines révolutionnaires les plus extrêmes. Aussi voyons-nous les protestants libéraux applaudir à toutes les mesures de la Révolution contre l'Eglise, et les orthodoxes eux-mêmes sont



en général ses alliés; insensés qui travaillent à éteindre la grande lumière dont quelques rayons les font vivre.

De leur côté, les révolutionnaires traitent en frères les protestants. Quand la Révolution est au pouvoir, le protestantisme y est avec lui; c'est ce que nous constatons aujourd'hui en France.

Quinet aurait voulu établir la révolution politique et sociale sur une révolution religieuse accomplie par le protestantisme. Malheureusement pour son idée, les Français révolutionnaires sont déjà arrivés aux dernières conséquences du libre examen; il est impossible de leur faire accepter un protestantisme ayant des prétentions chrétiennes et des pasteurs. Là n'est pas le seul obstacle à la réalisation de l'idée de Quinet. Le Français le plus révolutionnaire, le plus acharné contre l'Eglise, le plus ennemi de toute autorité, ce Français-là, protestant parfait par ses principes, sa conduite, ses sympathies et ses haines, ne veut pas d'une apostasie publique qui lui enlèverait le titre de catholique qu'il possède par son baptême; il est empêché par la honte et aussi par un lien très caché, mais très tenace, qui le retient à l'Eglise. Il est rare qu'il refuse les derniers sacrements.

Toutefois, dans les grandes villes, il y a une foule qui n'a plus rien de chrétien, sans croyance, sans Dieu! Rien! c'est une bête plus ou moins intelligente. Elle jouit quand elle peut, elle pille et brûle quand elle peut, elle est la dernière couche de la société révolutionnaire. Quand l'orthodoxie protestante, dans son aveuglement, combat l'Eglise, elle poursuit le même dessein que cette foule athée et animale.

## II

Il est plus sûr de juger une doctrine par son ou ses principes, que par les actes de ceux qui la professent et la condition des peuples qui l'ont embrassée; car, à cause des inconséquences de la nature humaine, dont on néglige ordinairement de tenir compte, et pour d'autres raisons, il arrivera qu'on attribuera à une religion ce qui doit être attribué à l'autre. Ainsi l'on voit des catholiques être de fort mauvaises gens, tandis qu'il ne manque à certains protestants, pour devenir des saints, que l'aide de l'Eglise. Or, si l'on juge les deux religions par ces hommes, l'on conclura en faveur du protestantisme; vraie suivant ses prémisses, cette conclusion

sera fausse devant la réalité. Mais il n'y a pas d'erreur possible lorsqu'on les considère dans leurs principes. Tant vaut le principe, tant vaut la religion.

Ce n'est pas à dire qu'il faille s'abstenir de les juger par leurs conséquences dans les faits. Loin de là, seulement nous verrons, dans cette Introduction, les obstacles qui s'opposent à ce que le polémiste protestant arrive à une juste appréciation des faits servant de preuves à la thèse qu'il soutient contre le catholicisme.

*Du libre examen. Son apparition comme principe.* — L'on sait ce qu'était la corruption romaine à la mort de Notre-Seigneur. L'empire, en quatre siècles, devait arriver à la décomposition totale. Mais la Providence tenait en réserve deux forces pour revivifier le monde : l'Église et la barbarie. Le rôle de la barbarie fut d'effacer, celui de l'Église de fonder. Quand les barbares se furent établis sur leurs destructions, Rome leur envoya ses pionniers avec l'Évangile. Les rois et les peuples se convertissaient, mais long fut le combat contre leurs penchants et leurs habitudes. Rome veillait constamment ; elle reprenait les princes, les châtiait par ses excommunications ; elle ouvrait des asiles inviolables aux faibles, bâtissait des hôpitaux. Dans ses cloîtres, elle conservait la science et la répandait par ses écoles et ses universités ; ses saints l'aidaient à ranimer la ferveur dans les monastères, parmi les populations et chez les grands. En même temps elle luttait pour conserver la pureté de la foi. Chaque siècle lui opposait ses hérésies, mais de solennelles définitions répondaient aux négations, et de cette manière, par l'opposition des hommes, le trésor des vérités de foi hors discussion s'augmentait d'âge en âge.

A l'heure où Luther rompit avec l'Église, en substituant au principe d'autorité le principe du libre examen, la civilisation semblait près de prendre un essor immense. Mais n'allait-elle pas, avec la Renaissance, sortir de la voie chrétienne ? C'est probable, puisque Dieu permit le succès de l'hérésiarque. Il fallait que le mal fût considérable, pour que cet épouvantable remède devînt nécessaire,

Aujourd'hui, nous voyons les résultats de cette politique providentielle au seizième siècle ; l'Église doit au protestantisme sa magnificence actuelle, car jamais époque ne vit plus grands papes, plus grands évêques, plus de vertus dans les cures et dans les cloîtres, plus de congrégations vouées aux œuvres chrétiennes ; jamais Dieu n'annonça plus clairement une résurrection du catho-

licisme ! Emondé par la persécution pendant plus de trois cents années, l'arbre, dépouillé de ses mauvais rameaux, se relève dans la vigueur de son éternelle jeunesse !

Les hérésiarques, avant Luther, arrivaient par le libre examen à produire des doctrines nouvelles ; mais le moine saxon, le premier, osa élever le libre examen au rang de principe et le substituer au principe d'autorité.

Il lâcha sur le monde cet engin de destruction, qui bientôt montra ce qu'il était. Les paysans, tirant les dernières conséquences de la Réforme, se soulevèrent. Ce fut une guerre sociale dont l'analogue se retrouve dans l'insurrection de la Commune, en 1871. Luther fut obligé d'implorer le secours des princes contre ces sectateurs trop logiques ; plusieurs centaines de mille hommes périrent dans la lutte.

Du reste, Luther batailla toute sa vie contre le libre examen dans la personne des prétendus réformateurs qui ne partageaient pas ses croyances.

Les princes réformés ne furent pas moins inconséquents. Ils nièrent en pratique vis-à-vis de leurs sujets le principe qu'ils opposaient à Rome ; ils constituèrent des Églises nationales dont ils se firent les chefs et ne permirent pas au peuple d'avoir une autre doctrine que celle qui était établie officiellement. Henri VIII, Elisabeth, sont les types de ces souverains devenus despotes par la nécessité de combattre le principe de leur propre religion.

Ainsi le principe du protestantisme, dès les premiers jours de la Réforme, fut renié par les actes de ceux qui s'en servaient contre l'Église et qui continuèrent à l'invoquer contre elle. Cette conduite nous montre ce qu'il vaut.

Rappelons cette proposition : Une Église, une doctrine, doit être jugée d'abord par son ou ses principes. Il importe de se pénétrer de cette vérité lorsqu'on traite la question de supériorité débattue entre le protestantisme et le catholicisme.

Quand on s'en tient aux faits sans considérer les principes, on s'expose, nous l'avons dit plus haut, à commettre de graves erreurs. Les protestants, constamment, attribuent à une religion ce qui appartient à l'autre. Ils ne savent pas qu'un progrès dans une nation protestante peut fort bien avoir sa source dans le catholicisme. En effet, qu'on songe à tout ce qui reste du catholicisme chez ces nations. D'abord la constitution sociale, la Bible, plusieurs

dogmes, des traditions ; en Angleterre, la hiérarchie, les universités, etc. Ce n'est pas peu de chose, et ces restes sont sans doute les seuls éléments générateurs des progrès attribués faussement au protestantisme.

D'autre part, le principe protestant a si bien pénétré quelques nations catholiques, qu'on doit se demander s'il n'est pas la seule cause de leur décadence. Regardons la France actuelle, son abaissement moral est évident ; mais parce que la France est appelée à juste titre, sous certains rapports, une nation catholique, devons-nous attribuer cet abaissement à l'Église, à l'Église qui lutte contre le mal, en indique la cause et les remèdes ; à l'Église qui condamne la liberté de la presse immonde, la liberté des cabarets, et dont la sollicitude constante s'emploie à détourner l'homme des plaisirs qui détruisent l'esprit de piété et l'esprit de famille.

Ce serait absurde !

Il y a décadence, parce que la France n'est plus assez catholique. Sous l'action délétère du principe protestant, les âmes se sont affranchies de l'obéissance aux lois divines, adoptant les maximes humaines qui flattent l'égoïsme.

Si l'Église a produit la décadence, celle-ci devrait se manifester surtout chez ceux qui subissent le plus son influence. Est-ce le curé qui est corrompu, est-ce le religieux, la fille de Saint-Vincent de Paul, est-ce le laïque qui se confesse avec contrition ? Non.

Ce qui est corrompu, c'est la partie de la nation enseignée par la presse incrédule, l'ouvrier des villes qui ne fait pas baptiser son enfant, le campagnard qui dévore les feuilles obscènes, les politiques qui font la guerre à Dieu et recherchent le pouvoir pour le gain qu'il procure, les riches et les pauvres qui abandonnent le foyer pour le cercle ou la taverne. Voilà les abaissés, et tous marchent sous la bannière du principe du libre examen.

Quand donc, après avoir étalé les grandeurs d'une nation protestante et les bassesses d'une nation catholique, un polémiste nous dira : Voilà le protestantisme, voilà le catholicisme, rejetons cette conclusion s'il a négligé de remonter aux causes, car, au contraire, ces grandeurs peuvent être dues à ce qui restait du catholicisme dans la nation protestante, et ces bassesses au principe protestant introduit dans la nation catholique.

Les efforts des souverains protestants, devenus despotiques par la nécessité de réprimer l'esprit de révolte sorti de la Réforme,

purent retarder les progrès du principe du libre examen, mais ils ne l'empêchèrent point de faire son chemin dans les pays catholiques comme dans les pays protestants. Voltaire est fils de Luther, nul n'a plus protesté que lui contre l'Église de Rome. Après Voltaire, on sait ce qui se passa, le culte catholique fut aboli en France, les hommes de la Terreur mirent en pratique le protestantisme de Voltaire, en élevant des autels à la déesse Raison; enfin leurs successeurs, les communards, allèrent, comme les paysans du quatorzième siècle, aux dernières conséquences sociales de la Réforme.

Maintenant si, après avoir jugé d'une religion par son principe ou par certains faits observés dans une nation et dont on a recherché les causes, on veut encore l'apprécier par les mœurs d'individus qui la professent, il faut, pour être équitable, ne porter son observation que sur ceux qui la pratiquent exactement, car une religion n'est pas responsable des écarts de la nature humaine. Observons donc le catholicisme chez les saints; ils sont les hommes logiques de cette religion, la sainteté est le catholicisme dans son intégrité; il est juste de ne le chercher que là où il donne tout ce qu'il renferme. Sur mille catholiques de nom, nous n'en trouverons peut-être qu'un seul qui pratique fidèlement sa religion. Eh bien! c'est sur ce seul qu'on doit juger celle-ci; le reste est infidèle, l'Église ne saurait empêcher les hommes de se perdre, ils sont libres de s'opposer à la volonté de Dieu. Là, d'ailleurs, est leur grandeur.

Avant de poursuivre nous répondrons à une question des protestants :

« Vous prétendez, nous diront-ils, qu'il faut juger le catholicisme par les saints. *Quel catholicisme entendez-vous?* »

La question semblera singulière au lecteur catholique, cependant elle est naturelle de la part des protestants. Beaucoup s'imaginent qu'un saint comme Vincent de Paul, qu'un Bossuet, un Lacordaire, ne pratiquent pas le vrai catholicisme! Ils croient qu'il y a deux religions catholiques : celle des gens éclairés, celle du peuple. Celle-ci, di-ent-ils, est le vrai catholicisme.

C'est le vrai catholicisme, en effet, leur répondrons-nous, mais ce catholicisme du peuple ignorant est identiquement le même que celui des plus grands génies. Comme l'homme du peuple, le catholique le plus instruit dit son chapelet, recourt à l'intercession des

saints, observe à la lettre ce qui est commandé pour gagner les indulgences, se confesse naïvement, croit à l'efficacité du signe de croix, de l'eau bénite, des reliques, admet la possibilité des miracles actuels, affirme la personnalité du diable, etc.

Nous avons signalé cette croyance des protestants touchant deux religions dans le catholicisme, l'une pour le peuple, l'autre pour les gens éclairés, parce qu'elle est très ancrée dans leur esprit et qu'elle les engage à ne tenir aucun compte des plus solides apologies du catholicisme, car, disent-ils, il s'agit là d'une certaine religion épurée et non de la véritable, celle des bonnes femmes.

Il ne faut pas trop leur reprocher cette erreur. N'ayant pas le sens du surnaturel, ils ne peuvent comprendre que les catholiques instruits et intelligents admettent des pratiques qui leur paraissent, à eux, parfaitement absurdes.

### III

Pour comprendre le catholicisme, il faut avoir le sens du surnaturel ; les protestants ne l'ont pas, ils ne croient pas vraiment aux miracles.

C'est pourquoi, lorsqu'ils jugeront les deux religions par la comparaison des nations catholiques avec les nations protestantes, l'explication de certains actes leur échappera. Quand il se produit un miracle, l'apparition de Lourdes, par exemple, ils nient *à priori*. Pour eux, comme pour M. Renan, le miracle est impossible, au moins le miracle actuel.

Sans doute, les orthodoxes admettent les miracles de l'Évangile, mais ils respectent trop le dix-neuvième siècle pour ne pas chercher à les expliquer naturellement. Ces miracles, sous leur regard, se changent en symboles ou en phénomènes magnétiques ; ils retrouvent un peu Notre-Seigneur dans le baron Du Potet.

S'ils acceptent intégralement les miracles évangéliques, alors ils ont soin de nous dire qu'il ne s'en produisit plus depuis l'époque apostolique, ce qui signifie que Dieu renonça, à certaine époque, à se manifester surnaturellement aux hommes. Opinion étrange ! Encore si l'Évangile lui fournissait l'ombre d'un appui. Mais non, au contraire, puisque Notre-Seigneur annonce à ses disciples qu'ils feront de plus grands miracles que les siens, et nul n'osera avancer qu'il entendit par ses disciples les apôtres seulement.

L'histoire des premiers siècles, la tradition, les écrits des Pères, les actes des martyrs, sont pleins de miracles. Saint Jérôme, saint Athanase, Cassien, en rapportent une multitude qui eurent lieu de leur temps, parmi lesquels plusieurs dont ils furent les témoins. De plus, les adversaires païens du christianisme ne niaient pas les prodiges opérés par les chrétiens ; ils les attribuaient à la magie.

Une chose semblerait prouver que les protestants admettent la possibilité du miracle moderne. C'est l'imposition des mains dans la consécration des ministres, cérémonie par laquelle ils appellent le Saint-Esprit. Il y a là, en apparence, une preuve de la croyance à une action surnaturelle. Mais comme messieurs les ministres savent fort bien que chacun d'eux a sa doctrine particulière plus ou moins différente de celle des autres et que cette doctrine particulière se modifie dans le courant de l'existence ! comme ils savent aussi que la communication de l'Esprit-Saint, si elle avait lieu, leur donnerait l'unité de foi, il est évident qu'ils ne voient dans cette imposition des mains qu'une formalité humaine à laquelle il est de bon goût de se soumettre.

Ils montrent encore leur incroyance à l'égard du surnaturel par le peu d'importance qu'ils attachent à l'administration des sacrements qu'ils ont conservés. Nous ne savons s'il existe des pasteurs qui pensent que le baptême est nécessaire au salut ; plusieurs baptisent avec répugnance ; et quelquefois les paysans qui, généralement, ont gardé sur ce point la tradition catholique, les obligent d'administrer ce sacrement à leurs enfants.

Quant au mariage, la cérémonie religieuse est une simple bénédiction avec lecture d'un formulaire et des passages de la Bible. Les femmes y tiennent par un sentiment de piété et les hommes par respect des convenances.

Dans la communion protestante, il n'y a pas de sacrement, c'est-à-dire communication surnaturelle de Dieu à l'homme ; c'est seulement une cérémonie commémorative de la communion de Notre-Seigneur avec ses apôtres (1).

À cause de cette absence du sens du surnaturel, le protestant ne pourra s'entendre avec le catholique sur une foule de choses. Par exemple, sur l'histoire.

(1) Nous devons dire ici que dans l'Église luthérienne et l'Église anglicane la notion sacramentelle est plus développée que chez les Calvinistes ; mais c'est une nuance qui tend à s'effacer sous l'action du rationalisme.

Pour le catholique, l'histoire résulte du concours de deux actions : celle de la Providence qui dirige, celle de l'homme qui exécute *librement et nécessairement*.

« L'histoire, dit Donoso Cortès, considérée en général, est le récit des événements qui manifestent les desseins de Dieu sur l'humanité et leur réalisation dans le temps, soit par son intervention directe et miraculeuse, soit par l'action de la liberté de l'homme. »

Citons aussi J. de Maistre :

« Nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les points principaux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'éternel géomètre, qui sait étendre, arrêter ou diriger la volonté sans altérer la nature. » (*Considérations sur la France.*)

Pour les protestants, l'histoire est le récit d'événements dépendant plus ou moins les uns des autres selon la relation de cause à effet, mais ne révélant pas un plan providentiel. Sa direction n'est pas déterminée par une intelligence, et le progrès qui se produit n'est autre chose que le résultat de l'expérience acquise et de l'application des forces découvertes par la science; il n'est pas, comme pour les catholiques, la marche de l'humanité vers une fin surnaturelle. La fin du progrès, pour les protestants, c'est une augmentation de bien-être matériel par l'industrie et de bien-être moral par la connaissance et la pratique de doctrines propres à assurer la paisible jouissance des biens temporels.

Sans doute, nous le reconnaissons, l'augmentation de bien-être est un bien; mais pour nous, catholiques, elle n'est pas le but. Elle est un bien, parce que, en diminuant la quantité du travail servile, elle permet à un plus grand nombre d'hommes de s'occuper de la seule chose nécessaire : Dieu.

Ainsi, touchant la signification des objets les plus importants : l'histoire, le progrès, catholiques et protestants ne s'entendent pas; ceux-ci, manquant du sens surnaturel, vont à l'utile; ceux-là, au vrai.

En conséquence, lorsque le protestant comparera les nations catholiques et les nations protestantes, il exagérera la valeur de la



richesse comme élément de supériorité. Par exemple, sans examiner de près la moralité des individus, il dira de la population riche et instruite d'un bourg protestant, qu'elle est supérieure à la population pauvre et ignorante d'un bourg catholique.

Ordinairement, cette conclusion sera basée sur des apparences contraires à la réalité. Dans le bourg protestant, les habitants savent lire, écrire et surtout additionner et soustraire, et cependant ils sont *réellement* plus ignorants que ceux du bourg catholique, car ceux-ci ont au moins la science nécessaire du catéchisme, que ceux-là n'ont pas dans son intégrité. Être instruit d'erreurs, c'est pire que l'ignorance; et tel paysan illettré, avec son rosaire, nous apprendra mieux ce qu'il faut savoir que tel illustre savant libre-penseur.

Quant à la condition économique des deux bourgs, nous verrions que s'il y a une somme moins considérable de richesses dans le bourg catholique, il s'y trouve moins de misère, moins de familles assistées. Genève, qui est une des villes les plus riches de l'Europe, quand on fait la somme des capitaux de ses habitants, est une des plus pauvres, si l'on juge de son état économique par le nombre des assistés. En 1879, le dixième de la population subsistait de secours à domicile ou dans les hospices.

Dans cette question de richesse et de pauvreté, les protestants oublient d'ailleurs complètement les enseignements de Notre-Seigneur. Leur tendance invincible à voir la supériorité là où est la richesse, est en opposition avec l'esprit du christianisme.

#### IV

Parce que les protestants n'ont pas le sens du surnaturel, ils ignorent les mobiles de l'héroïsme catholique.

Nous nous rappelons qu'à l'époque de la guerre de Prusse, un ministre, M. Espérandieu, ayant vu dans les hôpitaux les filles de Saint-Vincent de Paul surmontant avec un courage singulier les répugnances naturelles à la femme, avait été scandalisé. Les motifs surnaturels lui échappaient, ces actes sublimes de charité lui semblaient monstrueux.

Une jeune fille, entourée des affections de sa famille, riche, pleine de santé, distribue un jour avec gaieté les divers objets qui

lui appartiennent, cadeaux, souvenirs; elle sait qu'elle va produire un vide immense au foyer... Un mobile surnaturel la pousse à se consacrer à Dieu, elle va frapper à la porte du cloître.

Détermination incompréhensible pour le protestant, il prononce les mots de folie, de fanatisme, il blâme sévèrement les parents qui permettent ce sacrifice.

Ne nous étonnons pas de l'horreur que les couvents inspirent aux protestants. Les religieux sont pour eux ou bien des insensés, ou bien des malheureux poursuivis par le remords ou l'ennui, ou bien des paresseux.

Et croyez que c'est moins par haine contre l'Église que par pitié pour ces victimes, qu'ils demandent la suppression des couvents.

Ce sont surtout les religieux contemplatifs qui les scandalisent. Ils ne font que prier et se mortifier! A quoi bon, demandent les protestants? — A payer leurs dettes envers Dieu et celles du prochain. A cette réponse, les bras leur tombent, ils gémissent de cette effrayante absurdité, ils supplient l'Etat de rendre à ces malheureux le service de les chasser de leur retraite.

En conséquence, le polémiste protestant ne manquera pas de signaler le grand nombre des couvents dans une nation, comme une preuve de son infériorité. Il dira, en pensant à ses cloîtres : la sombre Espagne.

Il ignore que si la vraie joie est quelque part, la joie chrétienne et la gaieté, c'est dans le couvent. Il sait encore moins que ces religieux et ces religieuses qui prient et se mortifient, sont le plus sûr rempart d'un peuple contre la colère de Dieu; que lui-même profite de leur charité infatigable; il vous traitera d'insensé, si vous prétendez que les habitants des cloîtres se livrent, en réalité, à l'occupation la plus raisonnable, puisque notre destination est la vie éternelle et que c'est par l'épreuve que nous y parvenons.

L'esprit du protestant est incapable de s'élever à ces notions du sacrifice volontaire et absolu de soi-même, de la réversibilité des mérites, de la vertu fécondante de la souffrance acceptée; d'admirer le plus beau des spectacles que l'homme offre à l'homme, celui du désintéressement parfait des saints! Il en est incapable, parce qu'il n'aperçoit pas les motifs surnaturels qui expliquent toutes ces grandeurs du chrétien.

C'est encore parce qu'ils manquent du sens du surnaturel, que les protestants n'admettent pas la possibilité de la chasteté

chez les prêtres. Cette chasteté est trop contre nature, disent-ils, pour être réelle, et l'État agirait pour leur bonheur et dans l'intérêt de l'Église, en supprimant les lois canoniques qui leur interdisent le mariage.

Nous l'accordons, le prêtre a toutes les faiblesses de l'homme.

Nous ajoutons qu'il possède des grâces spéciales qui l'aident contre la tentation. Mais il conserve sa liberté, et quelques-uns succombent à l'épreuve.

Ces grâces spéciales découlent de divers canaux : de l'Ordination, de la Pénitence, de la Communion journalière; elles communiquent à l'âme cette force surnaturelle que les protestants ignorent. C'est pourquoi ils acceptent avec facilité les calomnies contre les prêtres et pensent que les scandales d'un très petit nombre montrent l'immoralité de tous. Du reste, ils excusent le prêtre coupable; leur colère se tourne contre l'Église qui impose ce célibat contre nature, c'est elle qui porte la responsabilité des fautes de quelques rares prêtres indignes.

Quand on a pareille ignorance en tête, on juge aussitôt qu'un pays où les monastères sont en grand nombre, où l'éducation de l'enfance est confiée aux curés et aux religieux, est condamné à une décadence irrémédiable. Le polémiste protestant conclura donc de l'existence de nombreux couvents et de nombreuses écoles confessionnelles, à l'immoralité d'une nation. Il sera si plein de son préjugé, qu'il ne cherchera pas à faire la preuve de sa conclusion par l'examen des mœurs; ou bien, s'il daigne les observer, ce sera avec un regard prévenu, incapable d'arriver aux réalités. Par exemple, pour asseoir son assertion sur une preuve de fait, il lui suffira de constater la présence de quelques mendiants dans un village; il dira : voilà un fruit de l'éducation par le prêtre.

Il ne sait pas, premièrement, que la vue du mendiant ne répugne point au véritable chrétien, et qu'une administration chrétienne agit chrétiennement en permettant la liberté de la mendicité; secondement, que ce n'est pas à l'éducation laïque qu'il faut attribuer l'absence de mendiants dans les villes protestantes, mais à la police municipale; troisièmement, qu'il y a réellement, comme nous l'avons dit, beaucoup plus de mendiants dans ces villes que dans les villes catholiques, mais qu'ils y sont confinés à domicile ou dans les hospices avec le titre d'assistés. Il ne sait pas cela, ou, s'il le sait, il n'y attache pas d'importance; il est si plein de l'idée

que catholicisme, ignorance, immoralité, paresse, vont ensemble, qu'il se croit plus assuré d'être dans le vrai en concluant suivant ses préjugés que suivant l'évidence des faits.

## V

L'ignorance des motifs surnaturels des actes des catholiques expose les protestants à commettre de grandes bévues politiques.

Cette ignorance, qui existe chez tous les ennemis de l'Église, explique l'insuccès final de leurs tentatives contre celle-ci. La lutte dure depuis dix-neuf siècles, et jamais les moyens humains n'ont prévalu contre cette force surnaturelle du catholicisme.

Prenons un exemple récent. En 1873, le gouvernement de Genève, d'accord avec le peuple protestant, eut l'idée, et cela, disait-il, pour le plus grand bien de l'Église, de la *démocratiser*, c'est-à-dire de remettre au peuple l'élection des curés. Une constitution fut faite dans ce sens; les électeurs protestants, sauf cent soixante, l'acceptèrent avec enthousiasme; les catholiques s'abstinrent au scrutin, ne voulant en aucune manière reconnaître la légitimité d'une œuvre qui blessait leur conscience. Alors, pour avoir un terrain d'application pour cette loi, le gouvernement favorisa l'introduction d'une Église schismatique, qui usurpa le titre et les biens de l'Église catholique. Le temporel de celle-ci fut donné au schisme; l'État paya les apostats, leur livra les églises; et les journaux protestants affectèrent pendant plusieurs années de ne connaître d'autre catholicisme que celui des schismatiques.

Quand commença cette basse entreprise contre notre religion, les protestants ne doutaient pas que l'Église romaine, à Genève, ne fût forcée d'accepter tôt ou tard la constitution qui lui était proposée, car ils n'imaginaient pas qu'elle pût vivre sans le secours de l'État. Ils se trompèrent, ils avaient compté sans l'assistance surnaturelle de Dieu dans les consciences catholiques. Cette force se dressa devant leur politique et la brisa. Les catholiques sacrifièrent sans hésiter à leur fidélité à l'Église tout ce temporel par la privation duquel on prétendait les réduire à merci; ils mendiaient pour bâtir des chapelles; leur évêque dépensa les trésors de son éloquence, les énergies de son cœur, à soutenir son Église. Il vainquit! Le catholicisme, sous la pression des persécuteurs, se

redressa avec une vigueur nouvelle ; la force surnaturelle triompha de la force matérielle et des habiletés des politiques.

Tous les persécuteurs, dès l'origine du christianisme, ont été vaincus par cette force qu'ils ont toujours méconnue. Ils avaient pour eux la majorité, le pouvoir, la loi, l'argent, et ils échouèrent constamment contre les chrétiens désarmés, mais qui surent garder jusqu'à la mort, par cette assistance divine, la fidélité à l'Église.

Le polémiste protestant, ignorant cette force surnaturelle, commettra donc de singulières erreurs lorsqu'il jugera, par l'histoire, le protestantisme et le catholicisme. S'il peut déterminer les motifs de la politique de ses coreligionnaires, il ne saura trouver ceux de la conduite des catholiques ; il constatera bien leur résistance, mais au lieu de l'attribuer à cette force surnaturelle, il n'y verra ordinairement que l'effet d'un fanatisme exalté par des chefs ambitieux. Il ne trouvera dans cette résistance rien qui démontre une supériorité quelconque ; au contraire, après l'avoir déshonorée par ses explications, il l'invoquera comme une preuve de l'infériorité intellectuelle et morale des populations catholiques.

Ainsi ce polémiste, que nous supposons sincère, calomnier l'Église, parce qu'il n'a pas ce sens surnaturel qui donne l'intelligence de l'héroïsme catholique.

## VI

Les protestants sont privés du sens logique comme du sens surnaturel. Et pour cause, car la logique est l'implacable bourreau de l'erreur. Ils ont donc pris l'habitude de la dédaigner.

Le protestantisme, en tant que religion qui garde quelque chose du christianisme, ne se maintient qu'en évitant la logique ; il est inconséquent par nécessité, tandis que le catholicisme ose toujours tirer toutes les conséquences de ses principes.

Pour un esprit bien fait, il ne faut pas d'autre preuve de la vérité de notre religion et de la fausseté du protestantisme que la confiance de l'une et cette crainte de l'autre devant l'épreuve de la logique.

L'expression la plus complète de l'illogisme protestant se trouve dans le libéralisme. Nous l'allons montrer en quelques lignes.

Le libre examen, principe accepté par toutes les nuances du protestantisme, où conduit-il logiquement ? A l'anarchie, à l'absence

d'autorité. C'est évident, puisqu'il n'a été produit que pour ruiner le principe d'autorité, dont il est la négation : la négation totale, parce qu'il n'appartient pas aux hommes de limiter l'action d'un principe. C'est pourquoi l'orthodoxe protestant, qui se sert du libre examen contre l'Eglise, n'a ni le pouvoir ni le droit d'empêcher le communiste de s'en servir contre l'autorité qui lui défend de procéder au partage des biens.

Les protestants modérés et les libéraux modérés, — c'est tout un, — sentent fort bien cela ; ils reconnaissent *in petto* le droit des communistes.

Mais ces modérés ne veulent pas du communisme, ils repoussent les dernières conséquences du libre examen. D'autre part, ils ne veulent pas du principe d'autorité dans son intégrité, tel que le représente l'Eglise.

Ainsi, placés entre le principe du libre examen, qui est le leur, mais qu'ils redoutent, et le principe d'autorité qu'ils détestent dans son expression catholique, mais dont ils ont besoin pour les protéger, ces modérés ont trouvé des doctrines qui leur paraissent propres à les asseoir en sûreté entre les deux principes : les doctrines libérales.

Le libéralisme est un éclectisme formé de la combinaison de deux principes contraires affaiblis. C'est une combinaison de l'erreur et de la vérité, où l'erreur et la vérité, en s'associant, perdent, aux yeux des hommes, les caractères qui les distinguent. En réalité, le libéralisme est l'hégélianisme constitué en corps de doctrines pour les besoins de cette foule d'âmes médiocres qui ne veulent ni de la vérité, à cause des sacrifices qu'elle demande, ni de l'erreur, à cause des revendications des révolutionnaires extrêmes, ces logiciens du libre examen.

Egoïsme, c'est là le sol où pousse le libéralisme ; l'esprit d'égoïsme, c'est là l'esprit qui domine actuellement et s'admire dans cette prospérité matérielle, qui n'est que la brillante apparence d'une civilisation corrompue ; c'est là l'esprit de ces écrivains qui regardent d'un œil de dédain les populations catholiques et pauvres ; esprit bas, esprit de boutique, capable de détruire tout sentiment généreux dans l'espèce humaine. En fait, sous l'influence des idées libérales, l'humanité s'est considérablement abaissée ; pour preuve, regardez les élus du peuple.

Terminons ce chapitre, en disant que toutes les accusations

portées contre le catholicisme, comme toutes les apologies du protestantisme, seraient réduites à néant ou à peu près, si l'inflexible logique était appelée à donner leur exacte valeur.

Encore un mot. Quand nous parlons des polémistes protestants, nous entendons cette multitude de journalistes, de pamphlétaires, d'historiens sectaires, dont les travaux plus ou moins considérables sont l'écho de la pensée générale du protestantisme. Mais nous reconnaissons avec joie que plusieurs protestants, et des plus illustres, ont écrit sur le catholicisme avec connaissance de cause et une parfaite impartialité. Nommons Runke, Harter, de Huller, Cobbett, Naville, MM. Galiffe, Guizot, Macaulay, etc.

## VII

Les chapitres précédents montrent que les protestants, sauf de très rares exceptions, ne peuvent juger équitablement le catholicisme, parce qu'ils manquent du sens du surnaturel et du sens logique.

De plus, leurs préjugés d'éducation, les sentiments de haine qu'on leur inculque dès l'enfance, les portent à mal accueillir toute preuve en faveur du catholicisme, à rejeter l'autorité de nos plus grands apologistes, à nier l'évidence quand celle-ci les condamne.

Signalons quelques-unes des erreurs qui faussent leur jugement.

Les protestants sont unanimes à vanter leur esprit de tolérance; c'est avec orgueil, par exemple, que les Gênois font l'énumération des sectes qui jouissent d'une entière liberté dans leur canton, en comptant les nihilistes.

Suivant les protestants, cet esprit de tolérance est une marque de leur supériorité.

Bien, mais expliquons-nous.

Observons d'abord que ce mot *tolérance* ne s'applique qu'au mal et à l'erreur. Cette expression : tolérer le bien ou le vrai, implique contradiction.

Or, la plupart des protestants, si ce n'est tous, font de la tolérance un principe.

Eriger la tolérance en principe, c'est accorder en théorie même liberté à l'erreur et à la vérité, c'est les élever, c'est être indifférent entre l'une et l'autre, c'est proclamer qu'il n'y a ni vrai ni faux. Nous voilà au fond de la doctrine d'Hégel!

Mais quand les protestants et les libéraux mettent en pratique ce principe, qu'arrive-t-il? Ils ne peuvent tenir la balance égale. Tolérant l'erreur, ils se trouvent contraints de persécuter la vérité.

Ils rencontrent l'Eglise. Intolérante doctrinalement, n'accordant aucun droit à l'erreur, elle se dresse, comme un obstacle, à l'établissement de la tolérance protestante. Aussi voyons-nous partout l'Eglise combattue au nom de l'esprit de tolérance.

Maintenant, quelles idées les catholiques doivent-ils avoir sur la tolérance?

Il est entendu qu'elle ne s'applique qu'à l'erreur et au mal. Or, il est quelquefois nécessaire de tolérer l'erreur ou le mal. Par exemple, dans un pays mixte, si les catholiques y dominent, ils toléreront l'hérésie établie, parce qu'il résulterait, au moins immédiatement, un plus grand mal de son abolition que de son maintien; mais cette tolérance, toujours conditionnelle, n'ira pas jusqu'à accorder à cette erreur tous les privilèges dont jouit le catholicisme; ainsi on ne lui permettra pas de s'étendre par une propagande publique.

Si le pays est entièrement catholique, le pouvoir ne devra pas tolérer l'établissement de l'hérésie, il réprimera les tentatives de ses missionnaires.

D'autre part, rien n'empêche l'Eglise d'être tolérante envers les individus; son intolérance doctrinale absolue est loin d'être incompatible avec l'esprit de charité, et l'histoire démontre que pratiquement elle fut plus tolérante que le protestantisme. Celui-ci, encore une fois, est fatalement poussé à persécuter les catholiques par le fait de la contradiction parfaite existant entre l'esprit de tolérance universelle et le principe d'autorité. Ceux qui rêvent un accord entre Rome et les idées modernes, rêvent l'impossible. Il faut en prendre son parti, la lutte engagée ne se terminera pas par une paix assise sur des concessions mutuelles; l'Eglise triomphera sans rien accorder à l'erreur.

Dans le livre auquel ce travail sert d'introduction, nous traiterons plus au long cette question de la tolérance dans deux chapitres: l'un, sur l'intolérance du protestantisme; l'autre, sur la tolérance de l'Eglise catholique (1).

(1) Une excellente brochure sur la tolérance de l'Eglise est celle de M. Georges Romain, intitulée: *l'Eglise catholique, seule puissance tolérante et libérale*. (Société générale de Librairie catholique.)



Le protestantisme et le libéralisme, unanimes pour vanter leur esprit de tolérance et reprocher à l'Eglise son intolérance, ne le sont pas moins pour l'accuser d'usurper des droits qui ne lui appartiennent pas. Cette accusation est stéréotypée dans cette phrase : « *Les empiètements de la curie romaine* » ; elle fait pendant à celle-ci : « *Les justes revendications de l'esprit moderne.* »

Voyons si, sur ce point, leurs idées sont plus raisonnables que celles qu'ils expriment sur la tolérance.

Dès que l'Eglise use, contre le protestantisme et la Révolution, d'un droit qu'elle a toujours possédé, elle empiète, disent-ils.

C'est effrontément renverser les rôles !

Le protestantisme, introduit au seizième siècle, la Révolution, légalement établie au dix-huitième sur la déclaration des droits de l'homme, furent d'immenses empiètements sur les droits de l'Eglise, droits fixés par Notre-Seigneur, par la tradition, par les conciles, reconnus par tous les pouvoirs civils du monde catholique.

Aujourd'hui, parce qu'elle réclame ces droits, elle empiète !

Cette autorité, qui a conquis les Césars romains, fondé sur les ruines de l'empire cette civilisation chrétienne que les grands génies de l'antiquité n'entrevirent pas dans leurs conceptions les plus sublimes, cette autorité empiète parce qu'elle ne veut pas céder devant certaines idées, idées modernes, qui n'ont d'autre sanction qu'une fantaisie de l'orgueil d'un moine apostat du seizième siècle et l'approbation d'une Constituante et d'une Convention.

Qu'est-ce que cette sanction ? au nom de quel principe supérieur cet homme et ces assemblées ont-ils établi leurs nouveaux dogmes qui doivent prévaloir contre la volonté de Dieu, exprimée dans la révélation, et que l'Eglise est chargée de faire connaître et d'exécuter ?

Nous ne voyons pas ce principe supérieur. Serait-ce cette idée : le peuple souverain est au-dessus de tout dogme ? Mais cette idée n'est qu'une invention révolutionnaire, elle a besoin elle-même de montrer ses titres antérieurs.

Non, ce principe supérieur n'existe pas ; la Révolution fut un mouvement de révolte, une négation de la révélation, la proclamation injustifiée des droits de l'homme détaché de Dieu, un retour au paganisme par la glorification de la nature.

Avant d'accuser l'Eglise d'empiètements, que les protestants et les révolutionnaires nous prouvent la légitimité de cette révolte, ou, s'ils le préfèrent, qu'ils nous montrent seulement ce que

l'humanité gagnera à rompre avec l'Eglise, avec les principes de notre civilisation chrétienne, et à revenir à un ordre de choses analogue à celui des temps qui ne connurent pas la loi de Notre-Seigneur.

Aussi longtemps que les protestants et les révolutionnaires n'auront pas fait cette démonstration, nous maintiendrons que les prétendus empiétements de l'Eglise dans notre siècle sont les justes revendications d'un pouvoir dont les droits ont été usurpés.

Nous ne dirons rien d'autres erreurs et préjugés, et nous terminons ici ce travail destiné à servir d'introduction à un livre où nous répondons, en nous appuyant sur les faits, à la thèse soutenue par M. de Laveleye en faveur du protestantisme dans sa brochure : *De l'Avenir des peuples catholiques*.

Cette introduction est déjà une réfutation générale de cet écrit et de tous ceux des protestants qui ont traité la question de supériorité débattue entre les deux religions. Nous espérons qu'elle sera de quelque utilité aux lecteurs qui s'intéressent au débat, en ce qu'elle leur donnera sur le protestantisme des notions acquises par l'expérience personnelle, puisque celui qui trace ces lignes fut protestant jusqu'à quarante ans.

Adrien DUVAL.

---

# NOS AMÉRICAINS

## ÉPISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION (1)

---

### VIII

Que de cruels contrastes souvent ici-bas ! Tandis que la guerre déchire un pays, tandis que la famine en décime un autre, les continents voisins, que dis-je, les peuples limitrophes, s'enveloppant dans la toge de leur neutralité, assistent impas-sibles à ce spectacle et se contentent de lire dans les feuilles publiques la statistique des morts. Est-ce cruauté ou scepticisme ? Non, c'est oubli, légèreté, entraînés par le courant de la vie, nous n'osons nous arrêter aux deuils d'autrui, de peur de voir sombrer le peu de joie que nous avons ici-bas.

De tous les pays la France est peut-être celui qu'on peut accuser le moins d'égoïsme national ; tous les sols du monde, où se sont débattues de nobles causes ont bu son sang. Aussi, assistait-elle avec une angoisse douloureuse aux déchaînements de colère et de haine qui poussaient l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud l'une contre l'autre. Mais parmi tous les cœurs qui, de nos rives, suivaient les péripéties de l'effroyable deuil américain, ceux des habitants de Brevannes étaient incontestablement les plus émus. Il y avait un abîme entre ce château qui n'était troublé que par les cavalcades des Parisiens, envahissant le dimanche les promenades environnantes, et la maison paternelle des jeunes La Jarnage menacée par tant de maux ! Et pourtant dans cette charmante oasis des environs de Paris, on vivait plus en Amérique qu'en France. Au moment où nous y pénétrons, M. de Trévanon est

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 août 1881.

encore assis dans ce grand fauteuil, où la paralysie semblait devoir le clouer pour la fin de ses jours, quand Georges l'aborda pour la première fois. Mais quel changement dans tout son être ! Son regard a repris sa vivacité d'autrefois ; son beau front, encadré par la blanche chevelure qui descend sur ses épaules, s'illumine aux caressants propos de ses enfants d'adoption ; il puise au contact de leur jeunesse et de leur joie un désir de vivre qui ranime ses membres et leur rend insensiblement la souplesse et la vigueur. Une lettre que Cécile vient de lui remettre absorbe son attention ; mais, visiblement impressionné lui-même, il cherche, tout en parcourant les lignes, le regard de Cécile. Il semble qu'il veuille pénétrer les sentiments qui faisaient trembler la main de la jeune fille, en lui remettant la missive de Madeleine de la Jarnage. C'est en effet d'Amérique et des chers amis en danger que vient la lettre. Cécile l'a lue, l'émotion l'a gagnée tout entière, mais elle évite l'interrogation silencieuse de son oncle. Elle ne saurait, elle ne pourrait, même à lui, confier les angoisses et les joies qu'elle ne perçoit encore elle-même qu'à la grande confusion de son cœur. Elle s'est assise à quelques pas de M. de Trévanon et elle a pris son ouvrage. A travers les timidités de l'enfant se glissent instinctivement des audaces et d'innocentes ruses. Alors que son oncle cherche à découvrir sa pensée, elle veut connaître avant tout l'impression que les récits de Madeleine sur la belle conduite de Georges, au fort Sumter, ont produite dans l'esprit du vieillard. Elle incline la tête sur une tapisserie qui n'avance pas. Sa main, restée tremblante, ne saurait diriger l'aiguille. Parfois quelques exclamations du lecteur arrivant jusqu'à Cécile, elle tâche de les interpréter ; car, pour elle, son cœur est si touché de toutes ces nouvelles que, dans le silence, il les repasse une à une.

La lettre est achevée. M. de Trévanon vient de la rendre à Cécile, et, attachant sur cette dernière un regard tendrement paternel :

— La belle conduite de Georges ne m'étonne pas, ses actions sont dignes de son cœur et de son patriotisme, n'est-il pas vrai ?

— Oh ! oui, dit Cécile avec vivacité, tandis qu'une légère rougeur montait à ses joues.

— Mais que de dangers ne court-il pas en s'exposant ainsi ! reprit l'oncle.

Une expression de terreur se traduisit sur les traits de la jeune fille, et un long soupir s'échappa de sa poitrine.

— Dieu épargne plutôt les hommes trop courageux que les lâches, reprit l'oncle qui s'était aperçu de la vive inquiétude de Cécile à ses dernières paroles; M. Georges de la Jarnage traversera les balles ennemies. Oh! combien je te souhaiterais dans l'avenir un mari qui eût des sentiments tels que les siens, combien je quitterais cette terre, rassuré sur ton sort, si je savais ton bonheur entre les mains d'un pareil homme!

Cécile leva un regard limpide et doux vers M. de Trévanon. Il put y lire les reflets d'une joie indiscible et l'expression de sentiments qu'elle avait tenus secrets jusque-là : l'oncle la remercia de sa confiance par un baiser.

— Oui, ma fille, Georges avait conquis notre reconnaissance et notre amitié par son dévouement à vos intérêts; aujourd'hui son dévouement à son pays lui conquiert nos cœurs. Que Dieu le protège et qu'il nous le rende!

Les sentiments et les craintes de Cécile à l'égard de Georges excédant ses forces, elle se jeta dans les bras de son oncle. La longue étreinte du vieillard lui permit de mesurer non seulement l'appui qu'elle avait dans ce cœur, mais encore combien était autorisé l'aveu de tendresse qui venait d'échapper à son émotion.

Le lendemain, à l'heure du déjeuner, se réunis-aient à Brevonnes quelques amis de la famille de Trévanon. Cécile apporta à cette réunion l'amabilité et la grâce exquise qui lui étaient habituelles, mais l'entrain qu'elle témoignait ordinairement était tombé. Aucune conversation ne pouvait l'égayer; un nuage mystérieux enveloppait son intelligence et l'empêchait de prendre part à ce qui se passait autour d'elle. L'esprit de Cécile, en effet, était au loin. Il voyageait vers des pays inconnus pour elle, mais auxquels son cœur s'était doucement habitué. Aus-i, vers le milieu du jour, après le départ des visiteurs, éprouvant le besoin de secouer la contrainte dans laquelle elle se tenait depuis plusieurs heures, elle alla s'asseoir au fond du parc, dans un endroit solitaire, où, seule à seule avec elle-même, elle était libre de penser et de se souvenir.

Le temps était lourd et orageux. Les nuages s'épai-sis-aient rapidement à l'horizon, le feuillage s'agitait sous l'action du vent qui venait de s'élever. Cécile, dont l'imagination mélancolique subissait l'influence de la nature, se trouva bientôt dans une étrange situation d'esprit. Elle prit la lettre de Madeleine, et la relut encore.

• • • • •  
Un morne silence s'était fait. Les oiseaux regagnaient leurs nids; le vent d'orage, qui tout à l'heure soufflait avec violence et balayait la cime des arbres, s'interrompit soudainement; l'écho de la forêt voisine parut s'endormir : c'était le calme plat qui précède les assauts furieux de la tempête.

Brusquement, presque au-dessus de la tête de la jeune rêveuse le tonnerre gronda. A ses roulements sourds, à ses éclats saccadés, Cécile crut entendre le canon retentir. Le bruit des rafales qui recommencèrent à se déchaîner et dont le souffle impétueux soulevait des tourbillons de feuilles jeunes ou flétries arrachées aux arbres, lui semblèrent les mouvements de deux armées en présence; les éclairs qui jaillirent de l'obscur nuée prirent dans son esprit les lueurs sinistres d'un combat.

Les arbres se heurtant, se brisant dans des chocs épouvantables, enveloppèrent Cécile de leurs débris et la pénétrèrent d'épouvante. Tout son être était frissonnant, quand un immense éclair illumina toute la contrée. Sous le fracas de la foudre qui le suivit presque aussitôt, l'enfant affolée se jeta à genoux en s'écriant :

— Mon Dieu! mon Dieu! Protégez-le!

Son cri la rappela à la réalité; elle eut presque honte d'elle-même. Dans la crainte d'avoir été entendue, elle tourna la tête, et quel ne fut pas son étonnement de se trouver en face de son oncle.

— Que pensez-vous de moi, mon cher oncle? s'écria-t-elle en s'abritant près de lui.

Et des pleurs abondantes s'échappèrent de ses yeux et soulagèrent son cœur oppressé. L'oncle la soutint doucement, mais ne lui dit rien.

Tous deux rentrèrent au château.

Le soir, un soleil couchant splendide illuminait l'horizon. M. de Trévanon proposa à Cécile une promenade dans le parc. Il avait attendu que le calme fût rentré dans la nature, pour chercher à le faire pénétrer également dans l'âme sensible et impressionnée de sa nièce.

La pluie abondante, qui avait fini par tomber, avait agréablement rafraîchi l'atmosphère. L'immense rideau des grands bois de Montmorency semblait avoir foncé son feuillage et lui avoir fait une toilette neuve. L'air était tout vivant d'oiseaux et d'insectes; des chants et des bourdonnements sortaient des arbres et des prairies.

Des parfums s'échappaient de la vallée, où les récoltes, un moment renversées par les torrents d'eau, relevaient leurs tiges et s'incorporaient la fraîcheur d'une nouvelle sève. Les chênes centenaires du parc de Brevannes secouaient de temps à autre leurs branches massives et touffues, comme pour laisser pénétrer sur les générations d'arbres qui les entouraient quelques-uns des derniers rayons qui empourpraient leurs têtes. La rivière qui bordait cette propriété princière promenait ses eaux grossies par l'orage. Le ciel reprenait peu à peu sa limpidité, tandis que sur des nuages en fuite s'élevaient les vives couleurs d'un arc-en-ciel.

M. de Trévanon le montrant à Cécile :

— Vois, lui dit-il, l'arc-en-ciel vient après l'orage ; ainsi viendra ton bonheur après les tourments. Le tonnerre, les éclairs, la foudre, qui ont si vivement impressionné ton imagination, ont disparu, et la nature a repris sa beauté. Qu'il en soit bientôt ainsi pour ton cœur, mon enfant. Ne tarde pas à répondre à Madeleine, cela te soulagera, et moi, j'écrirai à Georges.

Deux jours après partait pour Summer-Cottage une volumineuse lettre de Montmorency. Au milieu des éloges que Cécile, émue, adressait à Madeleine sur la conduite de Georges, quelques mots de crainte, quelques conseils de prudence lui étaient échappés. Quant à M. de Trévanon, ses félicitations avaient pris un caractère si paternel et si affectueux, que le jeune homme en fut profondément touché.

L'oncle Charles avait parcouru les deux missives. Il avait vu le regard brûlant de Georges dévorant les pages ; il avait vu des larmes venir briller au bord de sa paupière : il prit sa tablette.

— Georges, ton cœur est ému, écrivit-il. Je vois dans tes yeux les impressions qu'il ressent. Ton père adoptif saura les comprendre et adresser des vœux au Ciel pour la réalisation de tes espérances et de tes rêves.

— Mes espérances... mes rêves... mais, mon oncle, si je n'allais pas revenir de cette guerre?..

D'une main ferme et en gros caractères l'oncle répondit :

— Tu reviendras !

Ces mots produisirent sur Georges un effet saisissant... N'étaient-ce pas ceux qu'il avait cru entendre sortir de la tombe de sa mère bien-aimée, la veille de son départ de France ! N'était-ce pas sous leur impression que ses forces et son courage s'étaient

ranimés alors!.. Cette fois encore ils pénétrèrent Georges d'une espérance et d'une ardeur nouvelles. « Tu reviendras! » Sa mère, à son lit de mort, n'avait-elle pas dit à ses enfants :

— Vous retrouverez toute votre mère dans l'âme de mon frère.

Il sembla à Georges que les mots qu'il lisait venaient du Ciel et que sa mère avait conduit la main qui les avait tracés.

## IX

Tandis que, du lointain pays de France, de si précieuses sympathies et de secrètes prières accompagnaient Georges, il avait dû quitter Charleston à demi consumé, et aller reprendre son poste auprès du général Lee.

Madeleine, rentrée à Summer-Cottage, eut le cœur brisé au départ de son frère, mais elle n'eut garde de le lui montrer, tant elle comprenait le devoir qu'avait à remplir dans la lutte engagée le fils de la Jarnage. Elle avait ramené à leur habitation la folle de l'incendie, et, avec Flavia, elle entourait cette malheureuse victime de la guerre de soins dévoués. L'oncle resta à Summer-Cottage, où il devenait dès lors le seul gardien de sa nièce et des propriétés de ses enfants adoptifs. Son infirmité ne lui permettant pas d'entendre le bruit que faisait la mitraille à Charleston, et tenu prudemment par Madeleine dans l'ignorance de ce qui se passait à la ville, il ne put apprendre qu'un débarquement avait eu lieu et qu'une bataille sanglante se livrait sur une des îles voisines, le second jour après l'incendie.

La population de Charleston, qui avait tant souffert déjà de toutes les douleurs causées par la guerre civile et par la guerre étrangère, avait senti ses rancunes contre le Nord se rallumer au contact de sa ville embrasée, et des vœux ardents de vengeance s'exhalaient de chaque poitrine. Aussi vit-on ces malheureux, ruinés et à peine vêtus, se jeter tête baissée contre les Nordistes et leur enlever, un à un, les travaux d'attaque commencés contre eux. Les Nordistes avaient mis un régiment de nègres affranchis au premier rang et lui faisaient occuper ainsi les positions les plus exposées. Les Sudistes le détruisirent presque jusqu'au dernier homme, et les victimes furent enterrées dans les fossés creusés par l'ennemi pour se fortifier. Devant l'impétuosité et la



rage qui donnaient une force irrésistible aux combattants du Sud, les Nordistes n'eurent plus qu'à fuir, emportant la conviction que le fort Sumter était imprenable, et ils se réfugièrent à bord de l'escadre qui les avait débarqués. Mais que de blessés parmi leurs vainqueurs ! Que de misères après leur passage ?

Summer-Cottage ouvrit ses portes à tous les malheureux qui venaient y frapper. Là, sous la forme d'une jeune fille simple et belle, la charité chrétienne répandait ses bienfaits. L'habitation avait été disposée par ses possesseurs de façon que les secours de toute nature pussent y être donnés.

Dans une vaste cuisine formant sous-sol, on avait installé de longues tables et des bancs, où venaient prendre place, à chaque instant, de nombreux affamés. Alors, d'une énorme marmite qu'on entretenait pleine à toute heure, mais dans laquelle, vu les tristes circonstances, le bœuf n'était plus que rarement l'élément principal, Madeleine versait à chacun une ration de soupe réconfortante. Remplie d'égards pour la vieillesse, qu'elle assistait toujours la première, elle se plaisait aussi à prendre sur ses genoux les tout jeunes enfants, qui tendaient leurs petites bouches, comme les oiseaux des nids abandonnés. Les caressantes attentions de M<sup>lle</sup> de la Jarnage étaient aux plus timides leurs airs effarouchés, et ils n'étaient pas venus une fois à Summer-Cottage, sans que, au voyage suivant, ils accourussent bien vite vers la bonne demoiselle. Tous la regardaient comme la fée bienfaisante du pays.

Quelquefois cependant elle dut renoncer à la joie de faire elle-même ces distributions, pour soulager d'autres pressantes misères. Les malades et les blessés aussi étaient recueillis sous ce toit hospitalier et recevaient les soins que réclamait leur état. Une salle du rez-de-chaussée, pouvant contenir douze lits, avait été transformée en ambulance, et les gémissements qui s'en échappaient appelaient souvent Madeleine de ce côté. Cette enfant privilégiée de la fortune lavait, soignait les plaies des blessés, et ne répugnait à aucun des plus pénibles services à rendre aux malades. Les leçons d'une mère chrétienne, les épreuves successives avaient mûri de bonne heure son intelligence et son cœur ; elle avait en elle l'instinct de l'héroïsme, et elle en suivait résolument toutes les inspirations.

Sous sa direction, l'oncle, en dépit de ses infirmités, devenait un très passable garde-malade de cet hôpital improvisé. Il secondait

avec bonheur sa nièce dans toutes ses ingénieuses charités. Les sourires bienveillants dont il accompagnait ses bienfaits traduisaient toutes les paroles sympathiques qu'il eût voulu adresser aux malheureux, et lui valaient une foule de démonstrations respectueuses et reconnaissantes. Le vieillard se sentait utile à ses concitoyens : il était heureux.

Il y avait quelques semaines que Mina, la folle, était établie à Summer-Cottage, lorsqu'elle se prit pour sa jeune bienfaitrice d'une tendresse excessive. Elle ne voulait d'autre nourriture que celle que lui présentait Madeleine; elle ne voulait prendre l'air qu'au bras de Madeleine, ne consentait à se coucher que si Madeleine était dans sa chambre. Cette affection exclusive qu'on ne pouvait raisonner, entravait énormément la jeune fille dans l'exercice de sa mission charitable qu'elle aurait voulu étendre au plus grand nombre. Et cela d'autant plus que la folle détestait Flavia, la chère ombre de Madeleine, et l'avait prise en grippe presque dès le début. Elle ne la voyait pas sans crier et sans témoigner de son aversion pour la négresse, qui eût tant voulu lui prodiguer des soins et enlever ainsi à Madeleine une part de ses travaux. La jalousie, qui torture le cœur qu'elle envahit, pervertit nos sentiments et engendre des haines injustes, la jalousie s'était emparée de l'esprit inconscient de la folle. Flavia, plus que tout autre, subit sa tyrannie, parce que Flavia était la personne qui approchait le plus souvent de Madeleine. Mais la jalousie n'était pas l'unique raison de son animosité; ses pensées sombres à l'endroit de Flavia venaient aussi de la haine qu'elle portait à sa race; car fût-ce parmi les pauvres qui venaient à l'habitation, fût-ce parmi les gens de la plantation, elle n'apercevait pas un nègre sans pousser des cris, sans manifester de la terreur ou quelquefois se jeter sur lui. L'apparition d'un noir rappelait sans doute à cette malheureuse l'origine de la guerre terrible pour laquelle elle avait vu partir son John, cet époux bien-aimé qu'elle attendait encore, et que, dans sa folie, elle croyait voir revenir à tout instant.

Le lecteur s'étonnera peut-être de voir qu'au milieu des désastres d'une guerre interminable, alors que la disette régnait sur tant de points de ce territoire ravagé, les possesseurs de Summer-Cottage pussent donner un libre cours à leurs libéralités. La fortune des enfants de la Jarnage et de M. de Pilter, qui était considérable en placements sur l'Etat français, l'était bien davantage encore en

Amérique. Les revenus des plantations fort importantes que cette famille possédait, s'étaient accumulés pendant leur séjour en France, et ils avaient trouvé, à leur arrivée sur la terre de Summer-Cottage, des approvisionnements considérables et des fonds qui leur permettaient de satisfaire sans réserve aux élans de leur générosité. Ils avaient le bonheur, dans un moment si cruel pour leur pays, de pouvoir faire bénéficier les affamés et les souffrants des dons qu'ils tenaient de Dieu. Quelques Nordistes même, quand se fonda cette ambulance privée, furent soignés par l'oncle et par la nièce avec le dévouement et les attentions qu'ils témoignaient aux blessés de leur parti : les souffrances effaçant à leurs yeux les antipathies nées d'une situation qui devait se liquider par les armes. L'un d'eux, jeune homme de vingt-deux ans, recueilli au Cottage, vint à mourir.

Cette mort fut l'occasion de troubles plus accentués dans le cerveau de la folle. Au moment où les nègres de la plantation portaient en terre les restes du Yankee, elle sortit de la maison avec précipitation, et se jeta sur les serviteurs, voulant les empêcher à toutes forces d'aller plus loin avec les dépouilles du jeune homme. Elle poussait des hurlements et s'accrochait au cercueil qu'elle semblait vouloir défendre du contact des noirs. L'infortunée faisait pitié, et Madeleine, qui suivait avec son oncle et les gens de sa maison le triste cortège, chercha à la calmer. Il était impossible de la raisonner.

« — John ! » cria-t-elle tout à coup ; et, s'attachant de nouveau au cercueil, elle s'y cramponna de telle sorte que les porteurs furent obligés de le poser à terre.

Puis, se précipitant sur la bière qu'elle cherchait à ouvrir, elle recommença à appeler son John ! Le sentiment de la perte qu'elle avait faite lui était revenu en face de ce mort, et c'était son malheureux époux qu'elle croyait voir porter en terre. Madeleine, devant l'excès de ce désespoir, crut devoir renoncer à la force. Elle renvoya les nègres dans leurs cases, puis se mit à parler de John à l'armée, de John qui lui reviendrait si elle voulait bien consentir à rentrer dans l'habitation ; mais, ni les paroles affectueuses, ni les promesses, ni les artifices... rien ne calma les esprits surexcités de Mina. On fut obligé de la prendre et de la porter à l'intérieur. La nuit fut des plus mauvaises, et les hôtes de Summer-Cottage pensaient avec peine à l'obligation où ils allaient

se trouver de faire renfermer cette insensée. Heureusement quand le jour parut, la fièvre tomba tout d'un coup, et un sommeil réparateur s'empara de la malade. Elle fut assez calme ensuite pour qu'on pût décider qu'on la garderait encore. On convint toutefois, par prudence, de la tenir sous clef dans sa chambre. C'était une mesure d'autant plus sage que, la porte étant restée deux ou trois fois ouverte, Mina avait réussi à tromper la vigilance de ses gardiens et à s'échapper dans le parc. Elle était parvenue à découvrir la sépulture de son soi disant John, et on la trouva couchée sur le sol, grattant, arrachant de ses doigts nerveux et fébriles la terre qui la recouvrait.

Au milieu de toutes les occupations que lui créait sa charité, les journées de Madeleine s'écoulaient rapidement. Les remerciements d'un pauvre, un malade qui guérissait, un blessé qui commençait à essayer ses forces au soleil, un enfant qui lui tendait ses petits bras : voilà les joies véritables de Madeleine pendant ces temps d'épreuves. Elle conservait au milieu de ses labeurs sa figure aimable et souriante, à laquelle la satisfaction de faire le bien ajoutait un nouveau charme. A force de patience et de dévouement, elle était parvenue à transformer son habitation en une oasis bénie, que l'effroyable guerre de Sécession alimentait de malheureux.

## X

Les nouvelles de l'armée qui arrivaient au Cottage, y apportaient tour à tour l'angoisse et le courage. Quand c'était de Georges qu'on les tenait, le bonheur de le savoir vivant, bien portant, rendait moins amer l'insuccès des armes, et l'entraînement belliqueux, l'énergie dont ne se départissait pas le jeune homme, et que ses lettres reflétaient, redonnaient de l'espoir à sa famille. Mais la guerre continuait toujours, sans qu'on pût prévoir le moment où le sang versé à flots depuis trois ans cesserait enfin de couler. Bien au contraire, les événements généraux semblaient faire présager une reprise d'hostilités plus acharnée encore.

On ne pouvait songer à traverser les lignes du Sud, que l'armée de Lee rendait infranchissables au nord de la Virginie. On ne pouvait pénétrer davantage par la mer dans la Caroline du Sud, ni

prendre pied nulle part sur les terres confédérées. Les généraux du Nord résolurent de faire une tentative par l'ouest. Dans ce but, ils organisèrent dans le nord-ouest une armée nouvelle qui, traversant l'immense territoire situé entre le Mississipi et les États du littoral de l'Atlantique, devait, par cette marche tournante, prendre à revers toutes les forces du Sud.

Le général Schermann reçut la mission de diriger cette entreprise difficile et périlleuse. Il l'exécuta tout à son honneur et à celui des soldats nordistes, avec une promptitude incroyable, triomphant des distances sur l'énormité desquelles le Sud comptait pour l'arrêter. En quelques mois, il avait atteint les confins de la Caroline du Sud, du côté ouest, et, traversant les montagnes du Blue-ridge, il menaçait Atlanta, l'une des villes principales de la Géorgie, qui devait bientôt tomber en son pouvoir. Là, il se prépara à pénétrer dans les plaines de la Caroline du Sud, où nul obstacle ne pouvait s'opposer à sa marche. Ainsi, l'horizon était changé, et les confédérés étaient près d'être vaincus.

Lee, en effet, ne pouvait abandonner ses lignes qui arrêtaient l'ennemi sur la frontière du Nord, et devait forcément laisser les faibles garnisons des territoires du Sud, en particulier Charleston, lutter en nombre absolument illégal contre l'armée de Schermann. Ces garnisons avaient pu empêcher l'ennemi qui arrivait du côté de la mer, de s'emparer du littoral, mais elles n'étaient pas en état de tenir tête à l'armée de l'ouest, qui arrivait en bataillons serrés. A vrai dire, ce n'étaient plus des Américains qui luttaient contre le Sud, mais un flot de mercenaires, recrutés parmi les émigrants européens, qu'on embauchait dans l'armée, à force d'argent, au fur et à mesure de leur arrivée. Les Allemands y étaient si nombreux, que, dans certains régiments, l'anglais avait dû être proscrit pour certains commandements. C'est au cri de « *Vorwaerts!* (en avant), que le premier régiment franchit la frontière carolinienne, près d'Augusta. On ne s'étonnera donc pas si bon nombre des faits que nous aurons à raconter, rappellent ceux de l'invasion des Allemands dans notre malheureux pays, en 1870-1871. — C'étaient les mêmes moyens, la même méthode qu'on mettait en usage, c'est-à-dire la guerre aux intérêts particuliers, afin de décourager le patriotisme et de briser l'enthousiasme et l'élan des troupes du Sud.

Les hommes du Nord savaient, par exemple, toute la ten-

dresse que les Sudistes portent à leur femme et à leurs enfants, et ils agirent en conséquence. Ils avaient appris que, dès le début de la guerre, poussées par leurs époux, maintes femmes du Sud s'étaient réfugiées emmenant leurs enfants sur les hauteurs du Bluerige, avec l'espoir d'y être en quelque sorte à l'abri de l'armée du Nord; les corps de l'armée ennemie eurent grand soin de faire explorer sur leur passage ces hauteurs et les campagnes environnantes, afin que rien ne pût échapper à leur fureur. Ils allèrent piller, détruire toutes les provisions qu'à grand'peine ces pauvres créatures avaient amenées dans ces lieux élevés. Il y eut là des scènes de dévastation impossibles à décrire. La férocité des gens *gagés*, pour faire le plus de mal possible aux Sudistes, dépassa toutes les bornes. Ni larmes, ni cris, ni prières n'eurent accès auprès de ces sauvages de la civilisation, et toutes les provisions furent anéanties. Il répugne à notre plume de rendre les pires excès auxquels ils se livrèrent; d'autres ont écrit ou écriront, sans doute, cette page honteuse de l'histoire des conquérants du Sud. Pour nous, nous ne touchons aux différentes phases de cette terrible guerre de Sécession, qu'autant qu'elles se rattachent aux héros de notre récit. Si nous avons été amené à parler du Bluerige, c'est qu'au pied de ces sommets s'étaient groupées plusieurs parentes ou alliées de la famille de la Jarnage. Une tante de nos orphelins, M<sup>me</sup> Burden, la sœur de M. de la Jarnage, y possédait des plantations. Elle y avait offert l'hospitalité aux femmes de ses parents et de ses amis dont les habitations lui paraissaient plus exposées que la sienne. En vérité, l'endroit semblait tout à fait hors d'atteinte des coups de l'ennemi. Les maris, les fils et les frères étaient tous à l'armée, et l'offre de M<sup>me</sup> Burden avait été bien précieuse à toutes ces chères réfugiées. Si les nouvelles de la guerre les venaient torturer dans cette retraite, elles croyaient du moins qu'elles y échapperaient aux cruelles émotions du passage des envahisseurs.

M<sup>me</sup> Burden, devenue veuve de bonne heure, n'avait eu qu'une fille, mariée à Henry Legare, descendant du huguenot fameux dont une des rues de Charleston portait le nom. Cette fille, qu'elle adulait et qui reposait son cœur de bien des tristesses, lui fut ravie deux ans après son mariage. Elle lui laissa en mourant une petite-fille pour l'aimer et la consoler. Henry Legare s'était enrôlé l'un des premiers dans les rangs de l'armée. Sa petite Georgiana, âgée de huit ans, avait beaucoup pleuré lors de son départ, mais l'arrivée

de cousines et d'amies, qui vinrent s'installer auprès de sa grand-mère, apporta une diversion à sa tristesse.

La plupart des hôtes de M<sup>me</sup> Burden descendaient de huguenots qui, après la révocation de l'édit de Nantes, se rendirent aux Etats-Unis. et fondèrent Charleston. La moitié environ des riches planteurs de la Caroline du Sud ont cette même origine. Autour de la respectable veuve et de sa petite-fille Georgiana Legare, était donc réuni en ce moment, avec leurs mères, un essaim de jeunes filles, l'élite de la haute société américaine : Sarah de Saussures, Eliza Ravenel, Tudy et Anna Auger, Maria Gourdin, Zélie et Eva Bacot, les jeunes Harry et Lilié Marion, Julia Middleton (1), cette dernière, seule d'origine anglaise, était petite-fille d'un des deux députés de la Caroline du Sud, qui avaient déclaré l'Indépendance le 4 juillet 1776, et dont le portrait figure au Capitole de Washington.

La réunion de ces jeunes filles au foyer de M<sup>me</sup> Burden jetait au milieu des tristesses du moment quelques éclairs de joie. Le front soucieux des mères se déridait encore de temps à autre sous l'influence de ce cercle de jeunesse et d'amour qui les entourait. Un vaste et beau salon au rez-de-chaussée servait de lieu de réunion à ces dames, et l'on devine le genre de travail qui les occupait. Toutes les mains de ces femmes actives préparaient du matin au soir des vêtements pour les soldats dégrenillés et des bandes de toile pour les blessés. Les plus jeunes ouvrières, parmi lesquelles on admettait M<sup>lle</sup> Georgiana Legare, faisaient de la charpie. Que de précieux envois pour l'armée furent expédiés de cet ouvrage !

Dans les premiers temps, la lecture de quelques livres instructifs et intéressants avait été faite pendant ces longues heures de travail ; puis insensiblement on les abandonna, l'esprit de la lectrice et celui de son auditoire étant trop absorbé par les événements qui se passaient au dehors, pour s'attacher à autre chose. Mais quand venaient des lettres de l'armée, oh ! alors, tous les cœurs battaient, et c'était à haute voix, dans le salon, que l'heureuse destinataire communiquait son trésor de nouvelles. Mais si l'on recevait des messages tranquillisans, il en arrivait aussi parfois de cruels.

Un jour, une lettre adressée à M<sup>me</sup> de Saussures, cousine de

(1) Les noms ci-dessus ont tous été empruntés, pour conserver la couleur locale, aux familles d'origine française qui existent encore aujourd'hui à Charleston ; mais il est bien entendu qu'ici, pas plus qu'en aucune autre partie de ce livre, l'auteur n'a pu avoir en vue de désignation de personne.

M<sup>me</sup> Burden, annonça la mort de Henry Legare. La courageuse veuve allait ajouter à tous les fardeaux de sa vie le deuil de son gendre. La petite colonie entoura de ses soins et de ses consolations celle qui en avait été jusqu'ici le conseil et l'appui. Chacun souffrait de la voir si large de bienfaits et si malheureuse. Georgiana reçut caresses sur caresses, et c'était à qui essuierait les pleurs qui coulaient de ses grands yeux bleus lorsqu'elle disait :

— Mon petit père est mort, mais il reviendra, n'est-ce pas ?

M. Henry Legare avait été frappé en plein combat et le général Lee le voyant étendu sans vie s'était écrié :

« Je perds un ami, mais la patrie perd un courageux défenseur ! »

C'était le 18 septembre 1862. Les confédérés (1) avaient lutté quatorze heures contre l'armée fédérale (2) avec un acharnement inouï. Mac-Clellan (3), qui commandait l'armée du Nord, espérait, par une adroite tactique, précipiter les troupes de Lee dans le Potomac, et se venger ainsi des divers succès que ce général avait remportés sur les fédéraux, si supérieurs en nombre et en armements. Mais Lee, avec la présence d'esprit et l'impassibilité qu'il avait montrées jusque-là, et qui entretenaient le courage de ses troupes, manœuvra si habilement que les projets de l'ennemi échouèrent.

(1) Confédérés : troupes du Sud.

(2) Armée fédérale : l'armée du Nord.

(3) Mac-Clellan montra tout le temps que dura son commandement un grand esprit d'humanité, ne se laissant point passionner par le succès, et sachant toujours respecter le droit et la justice. Voici comment, le 7 juillet 1862, il faisait connaître au président Lincoln la position respective des deux partis en présence, et rappelait les principes du droit des gens que le nouveau continent semblait oublier.

« Cette rébellion, dit-il, a pris le caractère d'une guerre régulière, elle doit être regardée comme telle, et conduite d'après les principes les plus élevés de la civilisation chrétienne. Quoi qu'il arrive, une telle lutte ne doit pas aboutir à l'asservissement du peuple d'aucun État; elle ne doit pas non plus, en aucune façon, être une guerre contre la population, mais seulement contre les forces armées et l'organisation politique des États séparés. Les confiscations de propriétés, les exécutions politiques, le morcellement des États, l'abolition violente de l'esclavage, doivent être choses rayées de notre programme.

« A l'avenir, toute propriété particulière et toute personne sans armes devront être efficacement protégées... Tout objet requis pour l'usage de l'armée doit être payé... Le pillage et les déprédations inutiles doivent être traités comme des crimes réels, et les torts des militaires envers les habitants, rapidement punis...

« Le droit d'arrêter des citoyens ne peut être accordé à l'autorité militaire



Dans les engagements précédents, on avait vu le général Lee faire usage d'une voiture d'ambulance pour suivre et ordonner les mouvements de son armée. Il avait eu le bras démis et en souffrait horriblement. Mais, ce terrible jour du 18 septembre, se sentant mieux, et le canon recommençant à gronder, le bras en écharpe, il s'était remis à cheval, à la tête des troupes qu'il fallait enflammer d'une nouvelle ardeur. La bataille devenait sanglante. Un immense champ de blé fut par quatre fois pris et repris, et, vers le soir, le sang y coulait partout. Des deux côtés, les hommes étaient tombés vaillamment, et plus de vingt mille cadavres jonchaient la terre.

C'est là qu'après la bataille on avait relevé le corps d'Henry Legare.

La veille, ce jeune et brillant officier, qui avait conquis, par ses talents militaires et sa bravoure, la confiance du général en chef, avait été envoyé, à la tête d'une compagnie d'artilleurs, munie de quatre canons, à la défense d'un point menacé sur les bords du même fleuve Potomac, où se livra la grande bataille du lendemain. Il s'y

que sur le lieu même des hostilités actives. Cette autorité ne doit s'employer que pour maintenir l'ordre public et assurer l'exercice des droits politiques. »

Il ajoutait encore plus loin :

« Un système de conduite basé sur la légalité, adouci par l'influence chrétienne, inspiré par un esprit libéral, nous attirerait bientôt l'appui de tous les hommes vraiment honnêtes. Les populations rebelles, elles-mêmes, et les nations étrangères, en recevraient une profonde impression, et nous pourrions avoir l'humble espérance que notre conduite obtiendrait la faveur du Tout-Puissant. »

Ce que le général établissait dans cette lettre conservée parmi les documents officiels de l'époque, il fut le premier à l'observer, et les gens du Sud rendirent de tous temps hommage au respect et à la pitié qu'il témoigna aux adversaires. Le trait suivant, relaté dans le livre si consciencieux et si bien écrit de M<sup>me</sup> B. Boissonnas (*Un vaincu*, p. 105), vient à l'appui de notre jugement sur ce chef des armées du Nord.

« Au début de la campagne, il s'était trouvé occuper la *Maison blanche*, demeure où Washington avait connu celle qui devait être sa femme, où il s'était marié, et qui était la propriété de mistress Lee. Dès que Mac-Clellan sut à qui appartenait l'habitation, il en défendit l'entrée, et, se retirant lui-même, alla s'établir dans les dépendances. Il est fâcheux d'avoir à ajouter que cette même *Maison blanche* fut ravagée, pillée, puis brûlée le lendemain même du jour où Mac-Clellan la quitta, car les sentiments élevés du général avaient bien peu d'écho autour de lui. Un grand nombre des plus précieux souvenirs de Washington devinrent ainsi la proie des flammes. »

était distingué, et l'ennemi même dut rendre hommage à cette poignée d'hommes qui luttèrent un contre dix, avec un opiniâtre courage. Parmi eux se trouvait un enfant de seize ans, le jeune Robert Lee, fils du général en chef, dont les deux frères aînés, sur d'autres points, se battaient comme des lions et se montraient dignes du sang dont ils sortaient.

Henry Legare, en rejoignant le soir le général Lee, après ce premier engagement avec l'ennemi, ne ramena qu'un canon, les autres ayant été démontés, et sept hommes de sa vacillante petite troupe, parmi lesquels le jeune Robert Lee. L'enfant arrivait harassé, couvert de poudre. Le regard de son père le ranima.

— Comment cela va-t-il, Robert, lui cria le général aussitôt qu'il parut.

— Assez bien, père, reprit l'enfant.

— Alors, mon garçon, retourne au feu, et chasse-moi ces Yankees!

Et, suivi des six hommes, l'enfant, auquel la voix paternelle avait rendu de la vigueur, partit remettre en position la pièce de canon qu'il avait sauvée, tandis que son père garda près de lui Henry Legare. Il comptait sur cet officier pour l'aider à mettre à exécution ses plans du lendemain, et nous savons comment la mort enleva au général et à l'armée du Sud ce compagnon de vingt batailles.

Cette bataille du lendemain, 19 septembre, fut appelée Antietam (1), du nom d'un affluent du Potomac, qui coule non loin de là. Un pont reliant ses deux rives était convoité par les deux partis comme point essentiel à gagner. Par cinq fois, fédéraux et confédérés se l'arrachèrent. Le soir, Mac-Clellan écrivait à son lieutenant Burnside, auquel revint la gloire de s'en rendre définitivement maître :

« Mettez votre dernier homme au pont! Si le pont est perdu, tout est perdu! »

Si les troupes nordistes l'occupèrent, tout ne fut pas encore perdu pour leurs adversaires. Cette bataille ne fut pas considérée par eux comme une défaite. Le Nord fut incapable de reprendre pour l'instant l'offensive; et l'armée de Lee, augmentée de celle de Jackson, qui avait pu opérer sa jonction avec elle, allait continuer son expédition. Une victoire que les troupes sudistes

(1) Les Sudistes l'appelaient : Sharpsburg.

avaient remportée, le 15 du même mois, à Happer's Ferry, sous les ordres du général Jackson, diminuait l'importance des pertes qu'on venait de faire et maintenait l'espoir des troupes. La défense du territoire et la résistance furent menées avec une intrépidité et un courage qui de chaque homme faisait un héros.

Depuis que le malheur avait frappé M<sup>me</sup> Burden, la tristesse la plus profonde s'était assise à son foyer hospitalier. Les rires avaient cessé. Dans les longs couloirs, les gais éclats de joie des jeunes filles ne retentissaient plus; les promenades, même hors de l'habitation, devinrent plus rares : le deuil était partout. On vivait dans la crainte de nouveaux malheurs.

C'est dans cet état que se trouvaient les esprits de la petite colonie, lorsque apparurent tout à coup sur les hauteurs du Blue-ridge les détachements allemands. La consternation de ces femmes sans défense fut extrême. Elles virent descendre des malheureuses réfugiées des montagnes, accourant instinctivement avec leurs enfants demander secours et protection à M<sup>me</sup> Burden, dont la charité reconnue leur inspirait confiance. La vénérable dame leur donna les provisions dont elle pouvait disposer en ce temps lamentable, chercha à calmer leur désespoir, mais là s'arrêtèrent ses moyens de les secourir, car que pouvait-elle contre les hordes qui faisaient irruption sur le Blue-ridge et ne tarderaient pas à envahir ses propres plantations ! Elle tremblait elle-même. En effet, le régiment ennemi s'y répandit, et l'on prévoyait qu'il continuerait sa marche jusqu'à l'habitation. M<sup>me</sup> Burden fit preuve alors d'une force morale admirable. Elle voulut obliger les mères de famille à monter dans une des chambres hautes avec leurs filles et la petite Georgiana, et à la laisser seule discuter avec l'ennemi. Mais elle n'obtint qu'une demi-obéissance, ces dames ne voulant point la quitter, et il fut décidé que deux d'entre elles resteraient pour l'entourer. Des réquisitions de toutes sortes lui furent faites, mais depuis longtemps le riz et le maïs étaient les seules ressources de la maison. M<sup>me</sup> Burden employa toute son éloquence pour apitoyer les envahisseurs sur le sort de sa famille et de ses amies : elle supplia, elle conjura, elle parla avec toute l'autorité que lui donnaient son âge et la considération dont elle jouissait, elle tâcha de toucher leurs cœurs de pères ou de fils; mais rien ne réussit, et, sous ses yeux, tout le blé et le maïs que contenait la plantation fut donné en ration aux chevaux

du régiment, tandis que les sacs de riz furent, de par les ordres du colonel, jetés dans une rivière du voisinage. Dans la chambre haute, on priait, on pleurait, on suivait de la fenêtre avec une anxiété fiévreuse les péripéties de cette lugubre scène. Dès que les soldats s'éloignèrent, on descendit entourer M<sup>me</sup> Burden, restée fort émue de ce qui venait de se passer, et dont le résultat était de la laisser sans ressources pour nourrir toute sa chère colonie.

Le lendemain du passage des lâches vainqueurs, M<sup>me</sup> Burden et ses compagnes durent, pour composer leur nourriture, aller recueillir dans la botte les restes de maïs et de blé laissés par les chevaux, et en extraire la farine à l'aide de moulins à bras. On voit combien les sentiments qui animaient le général Mac-Clellan étaient loin d'être partagés par les autres chefs de l'armée du Nord.

La situation devenait chaque jour plus critique. Le général Lee, ayant des ordres pressants à faire parvenir dans la direction du Bluerige, en confia la mission à Georges. S'il choisit à cet effet son jeune et brillant officier d'ordonnance, c'est qu'aux sentiments patriotiques qui faisaient battre le cœur du vaillant général se joignait ceux d'une pitié et d'une sympathie vives pour les douleurs de famille. Lié avec Henry Legare et plein de respectueux attachement pour M<sup>me</sup> Burden, il voulait que la veuve n'apprit pas par des indifférents le malheur qui venait de la frapper. Connaissant les liens de parenté qui l'unissaient aux la Jarnage et l'affection qu'elle portait à Georges, il charge donc ce dernier d'aller apprendre la fatale nouvelle à la vénérable veuve et de porter ainsi qu'à sa petite-fille les compassions dont son cœur se sentait rempli à leur égard.

A son arrivée, M<sup>me</sup> Burden était renseignée, comme on le sait, sur la perte immense qu'elle et Georgiana venaient de faire. Georges apprit alors les émotions d'une autre nature que l'ennemi leur avait infligées les jours précédents ainsi qu'aux parentes et amies qu'il rencontra chez elles. Il les trouva toutes littéralement mourantes de faim. Ayant rencontré sur sa route un vieux nègre, ancien serviteur de la famille, fort dévoué à tous ceux qui appartenaient de près ou de loin au sang des la Jarnage, il l'avait amené avec lui dans la pensée que, connaissant à merveille les chemins à parcourir, ce nègre lui serait utile et pourrait peut-être ensuite rendre des services à ces dames. En effet, il n'eut pas de peine à décider ces dernières à abandonner des parages devenus si peu sûrs, et où elles étaient dès lors dénuées de toutes ressources, pour se rendre à

Summer-Cottage, où sa sœur serait si heureuse de les recevoir. Elles partirent sous la conduite du brave nègre ; mais, soit que le nombre des voyageuses fût trop grand pour rendre facilement réalisable un trajet de cette nature en pareil moment, soit qu'une des jeunes filles (M<sup>lle</sup> Anna Huger), souffrante au départ, inspirât quelque crainte dès les premières heures de route, ces dames résolurent de s'arrêter à moitié chemin.

La petite caravane traversait une plantation appartenant à une des parentes de M<sup>me</sup> Burden, et, comme l'ennemi était encore loin en ce moment, on pouvait s'y installer. Dans le cas d'une nouvelle alerte, il était toujours possible de gagner Summer-Cottage. M<sup>me</sup> Burden toutefois préféra aller directement demander à la fille de son frère l'hospitalité si gracieusement offerte par Georges, et, après une journée de repos, elle continua, toujours sous la conduite du vieux nègre, sa route avec sa petite-fille.

Georges s'était acquitté de la transmission des ordres de son chef avant de se rendre chez sa tante ; aussi, sa course au Blue-rige terminée, il s'était hâté de rejoindre son corps d'armée dans la Caroline du Sud. Il passa par Flatrock (la 'roche plate), ainsi nommée par les explorateurs français qui la découvrirent au seizième siècle, et qui voulurent perpétuer dans ces contrées lointaines le souvenir de leur pays.

## XI

Le récit des vexations et des souffrances que l'ennemi faisait subir aux familles des combattants du Sud eut de déplorables conséquences. Il finit par ébranler quelquefois leur patriotisme. L'inquiétude secrète rongant le cœur des maris et des frères, beaucoup ne purent supporter la pensée que les êtres qui leur étaient les plus chers allaient peut-être périr de faim, parce que l'armée n'avait pu protéger les plantations envahies, et ces malheureux désertaient pour voler au secours de leur famille.

La faim n'était pas le seul allié des hommes du Nord, l'incendie joua son épouvantable rôle, et, sur le passage des mercenaires allemands, les flammes et la fumée semblaient annoncer l'approche d'un nouvel Attila. La ville d'Atlanta, dans la Géorgie, fut réduite en cendres, comme l'avait été naguère une partie de

Charleston. Il en fut de même de Colombia, dans la Caroline du Sud, placée au centre même de l'Etat. Le Capitole de cette ville, où parfois s'était réunie la Législative, fut renversé, et il ne resta pour témoigner de son existence première que trois colonnes de la façade principale.

Une amie de la famille de la Jarnage, M<sup>me</sup> Diebig, habitait un cottage sur les confins de la Virginie. Veuve depuis deux ans, avec une fortune modeste, elle vivait là seule, élevant ses six enfants fort jeunes encore. C'était une femme d'une nature élevée, d'une éducation soignée et d'une grande distinction. Elle avait beaucoup voyagé en Europe à la suite de ses parents, auxquels les cours étrangères faisaient l'accueil le plus sympathique. Son père avait occupé un poste important dans la diplomatie, où son expérience des hommes et l'étendue de ses connaissances le faisaient rechercher et consulter dans les questions délicates. A Dresde notamment, la présence de cette famille fut l'objet de l'estime et de l'affection particulière du roi de Saxe.

M<sup>me</sup> Diebig croyait être à l'abri des coups de l'ennemi dans la retraite qu'elle s'était choisie. Elle espérait en outre que sa position de veuve la ferait respecter, et qu'en tous cas, le souvenir du grand-père de ses enfants, qu'elle ne manquerait pas d'évoquer, les protégerait tous; elle fut péniblement désillusionnée sur les sentiments du vainqueur. En vain essaya-t-elle de se nommer, de parlementer, d'implorer la clémence, rien n'y fit; et, si les hommes du Nord feignirent de s'éloigner un moment, ce fut pour mieux combiner leurs plans odieux.

En effet, vers le soir, les soldats, à la faveur de l'ombre, reviennent et forment, autour des colonnes de bois qui soutiennent les galeries extérieures de sa maison, un bûcher auquel, sans doute, plus avant dans la nuit, on devra mettre le feu. A travers les rideaux baissés, M<sup>me</sup> Diebig suit ces horribles préparatifs, puis, les soldats éloignés, elle descend furtivement et va disperser les fagots. Quand l'ennemi revient pour y mettre le feu, il est saisi de surprise; mais, sur l'injonction du sergent qui commande le petit détachement, les fagots sont de nouveau remis autour des colonnes. De la fenêtre de ses enfants, qui tous dorment paisiblement, la mère de famille surveille d'un œil anxieux les allées et venues du soldat envoyé pour cette effroyable besogne, et lorsqu'elle le voit s'éloigner pour aller annoncer la fin des préparatifs

à son chef, elle ouvre la galerie précipitamment, et jette des seaux d'eau, qu'elle avait préparés, sur les fagots amoncelés.

Le sergent, furieux de voir ces deux tentatives d'incendie avortées, vient lui-même cette fois, suivi de ses soldats, et ouvertement fait recommencer le travail, jurant d'anéantir cette tanière ensorcelée. Il a compté sans la mère qui se présente résolument.

— Vous n'accomplirez pas votre infernal projet... s'écrie-t-elle. Vous me passerez sur le corps avant d'oser mettre le feu au toit qui abrite mes enfants...

Mais, voyant que, malgré ses supplications, les préparatifs d'incendie se pour-uivent sous le commandement du chef, semblable à une lionne qui défend ses petits, elle saute à la tête du sergent, et, pleine de colère, lui laboure la figure avec ses ongles.

Celui-ci la repousse en la frappant et l'injurie, mais rien n'arrête la mère énergique qui a saisi un bâton et, se plaçant devant les fagots amoncelés sous la colonnade, s'écrie :

— Approchez, si vous l'osez... vous tous, tant que vous êtes!... Venez voir si une mère sait défendre ses enfants!...

A ces mots et devant ce courage surhumain, un mouvement d'hésitation se produit parmi les soldats; ils se regardent... reculent de quelques pas, puis... les uns après les autres s'éloignent, vaincus par l'héroïsme maternel. Le sergent veut donner des ordres nouveaux; mais, s'apercevant qu'il est resté seul, il part lui-même en jurant contre ceux qui l'ont abandonné.

Pendant que semblables faits se passaient dans la région montagneuse, des scènes tout aussi déplorables avaient lieu sur des plantations de coton et de riz, surtout dans les plaines situées le long des bords de l'Ashby, du Cooper et des autres rivières de la Caroline, où les récoltes sont considérables et nécessitent un plus grand nombre de nègres. L'affranchissement de ces derniers, décrété par le vainqueur, fut la cause de nouveaux désastres pour les propriétaires du Sud : dans nombre de localités, déjà fort éprouvées par le génie malfaisant de la guerre, les noirs, surexcités contre leurs anciens maîtres, devinrent parfois d'une férocité sans égale.

Un décret avait été publié, d'après lequel toute plantation qui ne serait pas occupée par son maître, devait être confisquée au profit de l'État, par la raison que son propriétaire devait être à la guerre. Pour arriver à ce résultat, des soldats étaient envoyés par petits

pelotons de sept ou huit, sous les ordres d'un sous-officier qui allait se présenter dans chaque plantation et faire une enquête. La plupart du temps ils étaient escortés par d'énormes bandes de nègres et, lorsque le maître n'était pas là ou qu'on n'avait pas répondu à leur gré, le pillage et l'incendie suivaient la visite de ces singuliers champions humanitaires. Aux environs de Charleston, plus de cent cinquante habitations de luxe disparurent ainsi dans les flammes. A Summer-Cottage, Madeleine et les siens ne devaient pas échapper au contre-coup de cette situation.

Leur habitation, on le sait, transformée en ambulance à la suite des combats qui s'étaient livrés pendant de longs mois sur les côtes voisines de Charleston, avait insensiblement vu s'éloigner les blessés et les malades.

Lorsque M<sup>me</sup> Burden et sa petite-fille, filleule de Georges, vinrent demander asile à leur chère parente, l'infirmerie n'avait plus que deux blessés, dont un de chaque camp. Puis, peu à peu, ceux-ci se remirent à leur tour, et Summer-Cottage se trouvant isolé pendant un certain temps du théâtre de la guerre, ne conserva de malade que la malheureuse Mina, dont la raison était toujours égarée.

Les nouvelles du pillage, des vols, des scènes atroces qui se passaient aux environs, vinrent bouleverser de nouveau l'hospitalière habitation. Bientôt on apprit que l'ennemi était sur le revers de Charleston, non loin des propriétés du gendre de M<sup>me</sup> Burden, Henry Legare. L'oncle Charles partit immédiatement, afin de veiller à ce que le flot dévastateur ne vînt pas ruiner la petite Georgiana, et afin de sauver la maison, s'il était possible. Il allait mettre toute diligence dans ce voyage, de façon à être de retour, si, comme, hélas ! c'était à craindre, Summer-Cottage était envahi.

Ces dames demeurèrent donc seules, Georges étant toujours à l'armée de Lee. Une vingtaine de nègres, restés jusque-là sur les terres de la famille la Jarnage, malgré l'émancipation, vivaient dans l'allée des cases, située à l'arrière de l'habitation. Là, ils discutaient sur les événements, sur la marche qu'ils prenaient, sur l'émancipation, et formaient des plans dont les circonstances, sans doute, faciliteraient l'exécution. Dans la journée qui suivit le départ de M. de Pilter, les escouades de soldats et de nègres s'étaient approchées jusqu'à douze milles de Summer-Cottage, ce qui précipita les pourparlers des noirs, car il allait falloir se montrer pour ou contre les institutions nouvelles.



L'ennemi qui s'avançait allait trouver Madeleine et M<sup>me</sup> Burden sans défenseur. Elles comprirent qu'il était temps de songer à mettre à l'abri de sa convoitise les objets précieux que la famille de la Jarnage avait laissés en Amérique sous le toit paternel, et qui consistaient principalement en bijoux anciens et en argenterie. Il était urgent de les mettre en lieu sûr, mais où?...

Réduites à leurs seules forces, à leurs seules ressources, qui ne permettraient pas longue résistance, ces dames comprirent qu'il ne fallait rien cacher dans la maison, vouée sans doute aux flammes. Chercher à le faire au dehors était chose périlleuse avec les nègres, qui ne manqueraient pas de les espionner et de révéler ensuite leurs cachettes. Mais une circonstance heureuse devait faciliter leur projet. On s'apprêtait dans les cases à célébrer les noces de la fille du vieux Nick, un des nègres de la plantation. La fête allait y retenir les noirs et laisserait toute liberté d'agir.

Il fallait seulement savoir les intentions des nègres pour la journée, et il fut décidé que Georgiana irait, suivie du chien Flink, faire le tour des cases et s'informer, sans donner le moindre éveil, de l'organisation de la fête. Son intelligence précoce s'acquitterait à merveille de cette délicate mission. Elle devait, d'ailleurs, si l'occasion s'en présentait, offrir du vin pour le repas. C'était une ruse de guerre que cet offre de vin, un moyen sur lequel M<sup>me</sup> Burden et Madeleine comptaient beaucoup pour la réussite de leur entreprise.

LOUISE DE BELLAIGUE, née DE BEAUCHESNE.

(A suivre.)

---

## LA QUESTION JUIVE EN ALLEMAGNE

---

L'Europe occidentale a été fort étonnée d'apprendre qu'en Allemagne et en Russie il venait de se produire une agitation antisémite qui a abouti, à plusieurs reprises, à des excès, à des voies de fait très regrettables. On criait à l'intolérance, au retour des scènes du moyen âge; on fit appel à l'humanité et aux lumières de notre siècle en faveur des juifs persécutés ou prétendus tels. Pour un Français, il était absolument incompréhensible qu'on pût s'en prendre à une race si peu nombreuse. Il ne sait pas que la ville de Berlin compte à elle seule plus de juifs (54,000 sur 1,125,000 âmes) que la France entière (50,000). Les autres pays occidentaux, l'Angleterre (45,000), l'Italie (40,000), l'Espagne et la Belgique comptent moins de juifs que la France. En Allemagne, au contraire, il y a plus de 500,000 juifs sur une population totale de 45 millions. C'est qu'en Allemagne, tout en les maltraitant assez souvent dans les siècles passés, on n'a jamais procédé à une expulsion générale des juifs, comme en France, sous Charles VIII. A cette époque, les juifs se réfugièrent en majeure partie en Allemagne, où les Empereurs romains-allemands et plusieurs Evêques souverains s'étaient faits leurs protecteurs contre les persécutions des princes et des villes libres. Les juifs étaient *Servi cameræ speciales*, serviteurs de la Chambre (financière) de l'Empire et payaient une redevance pour la protection dont ils jouissaient. Au couronnement de l'Empereur, les juifs de Francfort, de Worms, etc., déposaient une contribution extraordinaire aux pieds de Sa Majesté. (Encore aujourd'hui les juifs de Pesth payent un tribut annuel à l'Empereur d'Autriche.) Leurs droits étaient sauvegardés par l'autorité impériale qui jugeait seule de tous leurs différends. Pendant les croisades, il y eut néanmoins de nombreuses

persécutions partielles contre lesquelles les édits de l'Empereur et des Papes restaient impuissants. Beaucoup de juifs se réfugièrent dans les provinces orientales, la Silésie, la Moravie et la Pologne, où leurs communautés prirent alors une extension extraordinaire. Avec la Réforme les persécutions recommencèrent. A partir de 1782 (en Autriche) et de 1790 (en Prusse) les différents États allemands accordèrent aux juifs les droits civils, mais nullement l'accès aux fonctions publiques. En 1848, l'égalité absolue des juifs fut proclamée, mais sans être exécutée. Les juifs qui s'étaient adonnés à l'étude du droit ne furent pas admis dans la magistrature assise. Ce n'est qu'en 1869 et 1871 que tombèrent les dernières restrictions, et que les juifs sont entrés dans l'administration et la magistrature. Leur admission à la carrière militaire est de droit public, mais leur exclusion est un fait non moins incontestable. Le corps des officiers est unanime, ou à peu près, à les repousser ; et comme l'empereur Guillaume se garde bien de nommer un officier qui ne soit pas agréé par le corps d'officiers d'un régiment, l'exclusion a toutes les chances de rester encore bien longtemps la règle, sinon la loi de fait.

Néanmoins, la position des juifs est fort avantageuse. A côté des droits civils, communs à tous les citoyens, ils ont conservé leurs anciennes franchises, leurs droits de corporation et d'autonomie. Ils forment véritablement un Etat dans l'Etat. Chaque communauté juive s'administre elle-même, lève des impôts, nomme ses fonctionnaires et rabbins, dirige ses écoles, sans intervention de l'autorité civile. Les nombreuses et riches associations juives jouissent d'une immunité, d'une inviolabilité absolue, à laquelle même les antisémites ne songent toucher. Le budget de la communauté juive de Berlin dépasse 1,500.000 marks, employés à l'entretien du culte dans plusieurs synagogues, d'un hôpital, d'orphelinats, d'hospices de vieillesse, d'écoles rabbiniques et surtout d'une école de hautes études juïques. Les lois de mai, qui ne tendent à rien moins qu'à anéantir le catholicisme, en le réduisant au rôle d'une institution ministérielle, n'existent pas pour les juifs. Et pourtant ces lois ont été expressément établies pour toutes les religions professées en Prusse. Mais personne n'a jamais songé à les appliquer aux communautés juives, qui jouissent ainsi d'une position exceptionnelle, à laquelle ni catholiques ni protestants ne songeraient jamais prétendre.

Jouissant de tous les droits politiques, solidement cantonnés dans leurs privilèges, les juifs ont abusé de cette position avantageuse qu'ils croyaient inexpugnable. Ils ont fait des sorties continuelles sur une armée qui ne les assiégeait pas, en attisant avec ardeur et passion les luttes religieuses des chrétiens. Le mot si judicieusement ironique du roi Frédéric-Guillaume IV est toujours vrai : « Dans cette pièce (*les Huguenots*), protestants et catholiques s'égorgent mutuellement, et le juif (Meyerbeer) leur fait la musique. » A la tribune, dans les réunions publiques et surtout dans la presse libérale de toute nuance qui leur appartient en majeure partie, les juifs ont excité les masses contre l'Eglise et poussé au Kulturkampf avec une haine souvent impitoyable. Tout alla bien tant que les catholiques, la minorité exclue des faveurs officielles, était seule en cause et que tous les organes du pouvoir étaient là pour les soutenir. Mais un jour, en 1879, un juif, le docteur Strassmann, président du Conseil municipal de Berlin, eut la malencontreuse prétention de se mêler aussi des querelles intérieures des protestants. Dans une nombreuse réunion publique, il traita de vipères, d'hypocrites fanatiques et intolérants, d'obscurantistes et d'imposteurs les protestants et surtout les membres orthodoxes du Consistoire qui venaient de déjouer l'installation d'un prédicant libéral, c'est-à-dire qui niait la Rédemption et la divinité du Christ, dans la paroisse de Saint-Jacques, à Berlin.

M. Stœcker, membre du Consistoire et un des prédicants de la cour, saisit la balle au bond. Il organisa des réunions publiques pour protester contre l'immixtion de M. Strassmann et des autres juifs du Conseil municipal dans les affaires intérieures, les questions de dogme de l'Eglise officielle. Dans plusieurs discours habiles, pleins de feu et de verve, il fit ressortir l'insulte que les juifs prodiguaient à l'Eglise officielle, l'Eglise de l'Empereur, et à ses dignitaires les plus élevés, et par cela même à tout le peuple protestant. Naturellement il fut porté aussi à s'occuper un peu de la position privilégiée des juifs et de la manière dont ils servaient dans leur intérêt personnel. M. Stœcker constata que les juifs accaparaient la richesse publique, en exploitant le peuple chrétien, grâce à la législation introduite depuis 1866. Il démontra combien était désastreuse pour la morale publique l'exemple des juifs et l'influence de leur littérature. Homme du gouvernement, M. Stœcker ne demanda nullement la persécution des juifs, mais seulement

qu'ils cessassent de se mêler des affaires de conscience des chrétiens, et de s'enrichir par l'usure et les moyens déshonnêtes.

Grâce à son initiative, il s'est institué un parti antisémitique, qui a bien vite acquis assez d'adhérents pour faire prévaloir ses opinions dans les réunions publiques, à Berlin, Breslau, etc. Il en est arrivé au point que les progressistes, jusque-là le parti dominant à Berlin, sont forcés aujourd'hui de prendre toutes les précautions imaginables, de ne laisser entrer qu'avec des cartes strictement personnelles, pour ne pas être débordés par les antisémitiques dans leurs réunions publiques et électorales. La presse s'est immédiatement divisée en deux camps bien tranchés : *sémitique* et *antisémitique*. Tous les libéraux sont partisans des juifs, et leur sémitisme correspond exactement au degré de leur libéralisme. Les plus chauds partisans des juifs sont les progressistes et les démocrates, tandis que les socialistes, privés d'organes par suite des lois d'exception, paraissent vouloir rester neutres, laissant aux bourgeois le soin de s'entre-déchirer. Les conservateurs protestants sont tous antisémitiques, et beaucoup d'entre eux ne songent à rien moins qu'à expulser tous les juifs de l'Allemagne. Les catholiques, quoiqu'ils aient le plus à se plaindre des impudences et des excitations de certains juifs, demandent seulement qu'on restreigne, par des voies légales, l'influence judaïque, surtout en révisant la législation dans un sens chrétien. Ils veulent l'expulsion de l'esprit judaïque de la vie sociale et économique. Les antisémitiques ont fondé aussi quelques organes spéciaux, dont la *Wahrheit*, journal satirique, rédigé par M. de Grousilliers, est destinée à combattre le *Kladderatsch*, qui exerce une action démoralisatrice extraordinaire, en jetant continuellement le ridicule et la boue sur les institutions et les dogmes les plus vénérables du christianisme.

Une des premières actions des antisémitiques fut l'organisation d'un pétitionnement qui réussit au delà de toutes les prévisions. Plus de 300,000 signatures furent réunies dans quelques mois. La pétition demande au chancelier de l'Empire que :

1° Les juifs étrangers ne puissent s'établir et se fixer en Allemagne qu'à des conditions sévères de moralité et autres, afin d'empêcher l'envahissement de l'Allemagne par l'élément judaïque ;

2° Exclusion des juifs des postes d'autorité, soit dans l'administration, soit dans l'armée. Ils ne seront admis aux fonctions judiciaires que dans certaines limites ; par exemple, un juif ne pourrait

être juge dans un tribunal composé d'un seul membre, ou président du tribunal ou juge d'instruction ;

3° Les écoles mixtes conserveront leur caractère chrétien, même lorsqu'elles sont fréquentées par des enfants juifs ; seulement, certaines branches de l'enseignement supérieur pourront être confiées exceptionnellement à des professeurs israélites ;

4° Le mouvement de la population juive, surtout par rapport à ses occupations, sera de nouveau régulièrement constaté.

Cette pétition n'était pas destinée au Landtag et même la remise n'avait pas encore été faite au grand chancelier, que les sémitiques jetaient l'alarme, criaient à la persécution. M. Haenel, avec le parti progressiste, déposa, le 20 novembre 1880, une interpellation qui fut immédiatement discutée, quoique le gouvernement eût déclaré que n'ayant reçu aucune pétition et le Landtag n'étant pas saisi d'une pièce de ce genre, le gouvernement ni la Chambre n'avait de raison pour s'en occuper officiellement. Néanmoins, par égard pour l'émotion publique, le gouvernement était prêt à déclarer volontiers qu'il s'opposerait à toute tentative d'enlever à une partie des citoyens les droits garantis à tous par les lois organiques.

M. Windhorst et les orateurs du centre prirent hautement acte de cette déclaration applaudie par la majorité, en sommant le ministère et la majorité de traiter les catholiques sur le pied d'égalité avec leurs concitoyens israélites. Ils ne manquèrent pas de faire ressortir le changement total qui s'était opéré dans l'attitude des gouvernants. Lorsqu'il s'agissait des lois de mai, le gouvernement et la majorité, et surtout les libéraux, se surpassaient en attaques violentes contre les catholiques et en mesures d'exception. Et les mêmes hommes se plaignaient déjà de persécutions, faisaient appel à tous les sentiments d'humanité et de civilisation, et résonner les grands mots de droit et de justice, lorsqu'il s'agissait seulement de quelques mesures préventives nullement contraires aux lois existantes. L'attitude du centre, en présence du mouvement antisémitique, a eu le résultat significatif que les députés juifs n'appuient plus par leurs votes les rigueurs du Kulturkampf.

Les différents points de la pétition s'expliquent facilement par les faits. L'Allemagne est limitrophe des provinces de la Pologne, de la Russie et de l'Autriche, où existe la population juive la plus nombreuse en Europe. La majeure partie des 2 à 3 millions de juifs

de la Russie et des 1,200 à 1,300,000 juifs de l'Autriche est fixée dans ces pays frontières. La Gallicie compte plus de 500,000 juifs, soit un dixième de sa population. Dans plusieurs parties de la Pologne, la proportion est encore plus forte. La population de nombreuses villes est composée, pour un quart, un tiers et jusqu'à la moitié de juifs; à Brody (Gallicie) et dans quelques autres centres, les juifs forment même la majorité. A quelques exceptions près, tous ces juifs s'occupent de commerce et d'usure. Sous ce rapport, ils sont allés jusqu'aux limites du possible. Sans leur intervention, le paysan ne peut rien acheter ou vendre, même s'il le veut. Il va au marché, les juifs sont là en masse pour acheter son blé et ses bestiaux et les revendre aux consommateurs. Le paysan cherche à acheter ce dont il a besoin, mais tout, même ju-qu'aux objets les plus infimes, est aux mains des juifs qui ont déjà acheté tout ce que les producteurs industriels ont pu amener sur le marché. Les juifs sont seuls à faire le commerce de nouveauté, de mercerie, d'épicerie, etc. Le débit des boissons est entièrement dans leurs mains, et leur sert admirablement à exploiter le paysan et l'industriel par l'usure. Tout le monde est leur débiteur, donc personne ne peut se passer d'eux ni s'affranchir de leur joug. Tous subissent des exactions incroyables sans nombre, et néanmoins les juifs ne trouvent pas à satisfaire leur amour du gain et à s'enrichir autant qu'ils le voudraient; ils sont trop nombreux. Force leur est donc de chercher à satisfaire leur besoin de lucre ailleurs. Comme ils ne sont pas libres de s'établir comme ils veulent dans toutes les provinces de la Russie, il ne leur reste que l'Allemagne, l'Autriche et la Roumanie. Il existe ainsi un fort courant d'émigration juive vers l'Allemagne, qui fut judis officiellement constaté. Mais depuis 1862, la statistique officielle ne mentionne plus la religion des personnes naturalisées ou immigrées en Prusse, ni la religion des commerçants et des industriels. Il était devenu gênant de voir constater officiellement l'émigration juive ainsi que le fait que les juifs s'adonnent en grande partie à l'usure.

Cette immigration a pour effet que les provinces limitrophes de la Russie et de l'Autriche, la Prusse, la Posnanie et la Silésie, comptent également une forte population juive. Là aussi, il existe des petites villes dont un quart ou un tiers de la population est juive. A vrai dire, cette immigration n'est qu'un retour: tous les juifs de la Russie et de l'Autriche savent l'allemand, au moins le

jargon judaïco-allemand, et doivent descendre en partie d'ancêtres repoussés jadis de l'Allemagne qui avait certainement trop de juifs, après avoir reçu ceux chassés de France, d'Angleterre, etc.

Aujourd'hui, ce mouvement de retour procède avec une régularité presque mathématique. Lorsqu'un juif a ramassé une dizaine ou une vingtaine de mille marks, en vendant de l'eau-de-vie et en faisant l'usure dans un malheureux village de la Galicie, de la Pologne ou des provinces orientales de la Prusse, il va se fixer dans une ville de quelque importance, de préférence en Allemagne. S'il en a ramassé de cinquante à cent mille, il transportera ses pénates à l'ombre d'un temple de Mercure, dans une ville où il y a une Bourse, à Prague, Vienne, Budapesth, Breslau, Koenigsberg, Saint-Pétersbourg, Dantzig, Stettin, Berlin, Hambourg, Dresde, Leipzig, etc. Là, il deviendra millionnaire en peu de temps. De là il fait une enjambée plus grande, viendra à Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Naples, où la concurrence de ses coreligionnaires est bien moins à craindre. Il conserve des amis et des parents en Allemagne, avec lesquels il reste en relations d'affaires et de famille. De cette manière, les gros banquiers de Paris, Londres, etc., les Rothschild, Erlanger, Weisweiler, Koenigswarter, Goldschmidt, Bischoffsheim, Oppenheim, Ould, etc., sont tous originaires de l'Allemagne, et ainsi les affaires financières internationales sont passées aux mains des juifs.

A côté de ces immigrants pourvus de capitaux, il y a un plus grand nombre de juifs besoigneux, mais pas moins âpres au gain, qui font irruption en Allemagne, par la frontière orientale. Ceux-là sont souvent à la charge de leurs coreligionnaires qu'ils obsèdent de demandes de secours, et dont ils ont reçu le nom de *Schnorrer*. Pour le vrai *Schnorrer*, la mendicité est un métier qu'il ne quitte qu'à regret. Il n'a pas la police à craindre, parce qu'il ne mendie que chez ses coreligionnaires qui se garderaient bien de le dénoncer au *gojim*. Cependant la grande majorité des immigrants pauvres finissent par se caser et à ramasser un pécule pour suivre l'évolution générale.

Une fois en Allemagne, et surtout dans les grandes villes, il s'opère une transformation si profonde dans la manière d'être des familles juives, qu'elle doit être considérée comme un des phénomènes les plus importants et les plus significatifs du dix-neuvième siècle. Surtout à Berlin, Vienne, cette transformation peut être



observée de très près. Le juif venant de la Pologne ou de la Gallicie est un homme d'un certain âge, plutôt petit que grand, et d'une maigreur si prononcée qu'elle ne peut résulter que de longues privations. Il porte une redingote ou houppelande grasseuse et usée, au point qu'on ne peut plus en reconnaître l'étoffe, mais dont les pans descendent jusqu'aux pieds renfermés dans des bottes éculées et surtout très informes. Quant au linge, gilet, pantalon, impossible d'en donner une idée. Une sale casquette souple, avec une immense visière, est enfoncée sur une forêt de cheveux longs, qui ne paraissent jamais avoir fait connaissance avec le peigne. La figure hâve et maigre, couverte de taches de rousseur et noire de malpropreté, est côtoyée de deux longues mèches de cheveux — *Peisen* — descendant sur les joues où elles se mêlent à une barbe inculte, tirée en tout sens. Les yeux chassieux, liserés de rouge et suintant continuellement, ne manquent pas d'animation, malgré le regard louche qui les distingue. Notre homme marche d'un pas peu assuré, toujours penché en avant, traînant ses jambes mal bâties, reserrant les épaules, ce qui lui fait une bosse artificielle. Il laisse aller ses bras, tombant machinalement, presque au gré du vent, ce qui les fait paraître beaucoup plus longs qu'ils ne sont en réalité. Car l'indice caractéristique de la race juive est d'avoir des membres plus courts que les autres Européens.

Tel est le juif venant du fond de la Pologne, et tel il restera. Jusqu'à la fin de ses jours il observera rigoureusement et avec ferveur les prescriptions du Talmud, jeûnera même plus que ce code l'exige. La seule action que le séjour dans une grande ville exerce sur lui est de l'habituer à parler plus convenablement l'allemand et à se tenir un peu plus propre, afin de ne pas être repoussé par tout le monde. Son fils est tout autre. Il a rasé sa barbe, coupé ses *Peisen*, taillé et peigné ses cheveux, s'habille à la mode et surtout néglige moins son ventre. Aussi se présente-t-il avec une certaine prestance, se tient droit et s'avance d'un pas ferme. Son langage est correct, moins quelques nuances que l'observateur attentif est seul à saisir.

Il observe les prescriptions du Talmud consciencieusement, mais certes bien plus par habitude et machinalement que par conviction. Il sait se dédommager des jeûnes qui lui sont imposés. Sa femme porte les cheveux à découvert comme les chrétiennes; mais pour

tout le reste, surtout dans son intérieur, elle est restée juive jusqu'au bout des ongles.

Quant au petit fils, sa manière d'être est tout autre. Il fait partie de la communauté réformée (*Jüdische Reformgemeinde*) des juifs, mange du porc et ne fait plus aucune distinction dans sa nourriture, jeûne tout au plus au grand Pardon, fait baptiser ses enfants, et mène la politique de front avec les affaires. Ses fils font des études complètes, deviennent docteurs en médecine ou autres, juriscultes, fonctionnaires supérieurs. Ses filles se marient avec des lieutenants de la garde royale, si la dot suffit pour redorer largement le blason un peu entamé par les rigueurs du siècle ou par les goûts par trop aristocratiques de celui qui le porte. Avec une dot moindre, elles sont encore fort bien recherchées par des référendaires ou des assesseurs du *Kammergericht* (cour d'appel), qui forment la deuxième portion de la jeunesse aristocratique de Berlin, et se trouvent quelquefois à court de ressources; le chemin est si long dans la magistrature avant d'arriver au but désiré, les beaux émoluments.

En quoi consiste la Réforme juive?

Il serait difficile d'en donner une définition précise, les dogmes du judaïsme n'étant pas fixés d'une manière aussi déterminée que ceux de l'Eglise. Il suffit d'une image prise sur le vif. Au mois de janvier d'un hiver assez rigoureux, je passai le pont à côté de la Bourse de Berlin. Que vois-je sur le quai, devant ce magnifique monument! Plusieurs groupes d'hommes en houppelandes et en habits de fête, de couleur sombre, mais ne trahissant guère de bien-être, se tenaient là, leurs grands livres de piété appuyés sur le parapet, à réciter leurs prières à demi-voix. Les yeux tournés vers le fleuve, le monde extérieur ne paraissait pas exister pour eux, le froid n'avait aucune action sur les mains nues. Je fus grandement saisi et touché de ce spectacle d'hommes affirmant ainsi leur foi sans respect humain au centre d'une immense ville connue pour son indifférence religieuse, que dis-je, pour la raillerie, l'ironie souvent haineuse avec laquelle elle accueille les manifestations religieuses. Toutes les grandeurs de l'Ancien Testament et du peuple juif se réveillèrent dans mon imagination; je me rappelai involontairement le psaume 120 : *Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus, cum recordaremur Sion*. Les fleuves de Babylone et la Sprée, Sion et Berlin, jamais un contraste ne m'a tant frappé, jamais je ne

me sentis saisi si directement par l'histoire du peuple juif, témoignage vivant de la Rédemption.

Incontestablement ceux qui récitent la Bible au bord de la Sprée, attendent avec foi la venue du Messie et tournent sérieusement le dos à la Bourse, même les jours, où ils ne prient pas.

Cela n'empêche pas que, dans cette dernière, l'élément juif domine plus qu'à n'importe quelle Bourse d'Europe, celles de Vienne et de Francfort exceptées. La Bourse est le temple des juifs qui ne se soucient plus guère du Messie; qui ont oublié le Jourdain pour la Sprée, le Danube; l'argent et les jouissances qu'il procure leur suffit, domine leur existence. Qui me vole mon argent me vole mon honneur, a dit un juif de Francfort, dont la descendance s'est ramifiée dans toutes les capitales. Cependant les juifs réformés ne sont pas sans culte. Pendant plusieurs années j'ai habité en face de leur temple (Johannistrasse), à Berlin. Le dimanche matin, lorsque je rentrais de la messe, je voyais la rue s'emplir de brillants équipages des riches familles juives. De nombreuses jeunes juives, habillées avec la dernière élégance, se trouvaient parmi la foule d'israélites qui venaient à pied. Tout ce monde avait l'air d'être fort à son aise; parmi les demoiselles se trouvaient de véritables beautés. Au temple, l'office, consistant principalement en sermons et cantiques, était célébré en allemand. Au lieu du sabbat, les juifs réformés observent le dimanche, ce qui a des avantages incontestables pour leurs affaires mondaines. Les prescriptions du *Talmud*, surtout pour ce qui est de l'abstinence et du jeûne, sont traitées de superstitions, de réglemens surannés par eux.

Cependant ils restent juifs, ne se détachent nullement de la communauté israélite de leur ville, quoiqu'il en résulte pour eux de payer des cotisations pour les deux cultes. Les jours des grandes fêtes juives, ils ferment leurs comptoirs et leurs magasins, se rendent aussi à la synagogue, et ne manquent pas de manger, au moins pour la forme, du *matzen*, gâteau mince sans levain, pendant le temps pascal. Ces jours de fêtes font ressortir d'une manière saisissante l'importance acquise à l'élément juif. La majeure partie et les plus brillants des grands magasins des Linden, de la Fridrichstrasse, Leipzigerstrasse, Jerusalemstrasse, Koenigstrasse, Hausvogteiplatz, etc., sont fermés, avec la simple inscription : *Fermé pour cause de la fête*; comme si la majorité chrétienne était tenue de savoir d'elle-même les jours de fêtes juives. Quant à la

Bourse, il n'en peut être question, pareil jour. Sur soixante-dix maisons des Linden, vingt-huit, et pas les moins belles, appartiennent à des juifs. Il en est pis encore dans les nouveaux quartiers aristocratiques, près du Thiergarten. Sur une soixantaine des riches hôtels de la Thiergartenstrasse, un seul appartient à un chrétien. Dans la Lennestrasse, quatre palais sur soixante-dix se trouvent dans le même cas.

Les croyances des juifs réformés n'importent guère. La grande question pour nous est de constater que ces protestants juifs cherchent à s'accommoder le plus possible des usages extérieurs du christianisme. — A Berlin, on voit des juives porter des croix au cou ; et bien des familles israélites fêtent l'arbre de Noël, pour avoir un prétexte de se faire passer pour nos pareils et justifier la part active, beaucoup trop active même, qu'elles prennent aux affaires publiques. Les vieux juifs s'abstenaient pour ainsi dire de politique active, tandis que les juifs réformés en font une de leurs occupations favorites. Ils jouent un rôle prépondérant dans toutes les fractions du parti libéral national, celui des progressites paraît être leur domaine. Presque tous les journaux libéraux appartiennent entièrement ou en partie à des juifs, sont dirigés par des juifs, ou comptent des juifs parmi leurs rédacteurs. Tout récemment, le grand maître des cérémonies de la cour de Vienne, prince de Hohenlohe (frère de l'ambassadeur d'Allemagne, à Paris, et du cardinal), envoyait à chaque journal de la capitale une carte d'invitation pour le bal donné à la Burg, à l'occasion du mariage de l'archiduc Rodolphe. Comme le *Vaterland* avait été oublié dans cette distribution de manne officielle, tous les journalistes qui se présentèrent à la fête accusaient le type oriental le plus prononcé. Ils l'accentaient encore, en se comportant avec un sans-gêne intolérable en pareil lieu, ce qui obligeait les domestiques à intervenir, surtout pour protéger le buffet contre une coupe réglée. Les journaux se vengèrent par des insolences contre le prince Hohenlohe, demandant qu'il fût relevé de ses fonctions. Le prince ordonna que dorénavant les invitations à la presse fussent strictement personnelles. La *Gazette de Silésie* de Breslau racontait ces faits dans un feuilleton. Là-dessus, le congrès des journalistes, tenu à Francfort, à la Pentecôte, prononça une condamnation en règle contre ce journal.

On ne peut le nier, l'action des juifs dans la presse est désas-

treuse, surtout sous le rapport de la morale. Il est probable que la plupart des juifs réformés ont conservé au moins un reste de la croyance en Dieu, mais dans leurs journaux ils propagent les doctrines les plus perverses, l'athéisme et le matérialisme, injurient les dogmes chrétiens, et s'appliquent avec méthode et persévérance à miner, à tourner en ridicule, à présenter comme des superstitions ridicules tout ce qui nous doit être cher et respectable. Il n'y a pas d'infamies, de mensonges, de calomnies qu'ils ne recherchent et n'inventent pour les jeter sur l'Église, les prêtres, les religieux et toutes les institutions chrétiennes. A Vienne, les journaux libéraux ont insulté et vilipendé impunément l'Église et le clergé, en rendant compte du mariage de l'archiduc Rodolphe, célébré par le cardinal-archevêque de Pragues, prince de Schwarzenberg. Il est de tradition, dans la *Presse*, la *Neue freie Presse* et autres organes libéraux de Vienne, de publier, à Noël, à Pâques, à la Pentecôte et aux principales fêtes chrétiennes, un article de fond, un feuilleton rempli de blasphèmes et d'accusations horribles contre le Rédempteur, les dogmes et les saints. Tout récemment, le gérant et le directeur de la *Tribune* de Berlin, tout deux juifs, ont été condamnés à plusieurs mois de prison pour un article publié à Noël, et dans lequel, entre autres iniquités, les bœufs et les ânes étaient représentés comme les principaux personnages de la Nativité. La *Nationalzeitung* se distingue dans le même sens; et dans la *Volkszeitung* (Berlin), l'ancien rabbin Bernstein n'a cessé, pendant de longues années, de travestir les fêtes chrétiennes en fêtes naturalistes et païennes.

La presse, dominée par les juifs, ne respecte rien, étouffe tous les sentiments honnêtes dans la fange et la boue. Elle ne laisse échapper aucun scandale, se repait de récits immondes, excite les plus bas instincts de la foule, ne néglige aucun mauvais penchant. Les convictions politiques, les principes ne sont que le pavillon sous lequel on veut faire des affaires, gagner de l'argent. Aussi sait-elle changer de drapeau selon les intérêts, ce qui l'empêchera toujours de devenir honnête.

Il en est de même du patriotisme des juifs. En 1859, la Bourse de Vienne, dominée par les juifs, saluait chaque défaite de l'armée autrichienne par une hausse formidable. Après la paix, des journaux juifs de Vienne étaient à la solde du gouvernement de Victor-Emmanuel pour plaider la perte de la Vénétie. En 1866, l'attitude des

juifs ne fut guère meilleure, ce qui n'a pas empêché les ministres Beust, Giska et autres, de leur faire conférer des titres nobiliaires à foison. En 1870, l'emprunt de guerre de la confédération de l'Allemagne du Nord, de 375 millions de francs, ne produisait que 330 millions, fournis exclusivement par les petites souscriptions favorisées surtout par les fonctionnaires, les pasteurs et les curés catholiques. La haute finance, c'est-à-dire les banquiers juifs et leurs alliés, s'abstenaient avec ostentation. Mais plusieurs juifs allemands furent condamnés pour avoir souscrit à l'emprunt Morgan. Le patriotisme n'a rien à voir dans les affaires ! Les juifs n'ont pas seulement tenu à se montrer reconnaissants de ce que, peu avant, on leur avait ouvert l'accès réclamé depuis si longtemps, et avec tant d'insistance, à toutes les fonctions publiques.

Néanmoins, le nouvel Empire s'est empressé de les récompenser en versant une véritable corne d'abondance sur eux. Une loi établissait, en janvier 1870, la liberté illimitée de créer des sociétés sur actions et de faire des émissions sans le moindre contrôle officiel, sans garantie sérieuse. La spéculation se trouvait bien préparée à cette liberté. Du deuxième semestre 1870 jusqu'à la fin 1874, on fondait 857 sociétés nouvelles, avec un capital-action de 1,429,925,500 thalers ; tandis que, de 1801 au 30 juin 1872, il n'avait été créé que 410 sociétés avec 1,026,172,455 thalers de capital. Cinq milliards et demi sont un joli denier, dont un pays plus riche en capitaux que l'Allemagne n'aurait pas à rougir. En janvier 1873, lorsque le public commençait à devenir récalcitrant au leurre, le juif Lasker fulminait, du haut de la tribune du Reichstag, un réquisitoire fulminant contre les *Gründer* (brasseur d'affaires) Strousberg, Schuster, Oder, Wagner, le duc d'Ujest, etc., coupables d'avoir lancé quelques chemins de fer qui ont fait faillite. C'était un événement ; M. Lasker fut exalté comme un nouveau saint Georges ayant vaincu le dragon. L'indignation générale, largement attisée par la presse juive, s'éleva avec force contre les noirs méfaits de ces grands coupables.

Aussi, après cet assainissement, la Bourse prit un nouvel essor. En 1873 et 1874, on émettait encore pour environ 1500 millions d'actions, et ce furent les affaires les plus désastreuses. Le public, qui croyait que M. Lasker avait fait place nette, s'était jeté avec d'autant plus de confiance dans ces nouvelles entreprises. Lorsqu'il était trop tard, on s'aperçut que M. Lasker ne s'était attaqué qu'à

des *Gründer* chrétiens, formant l'infinie minorité, et qu'il avait ainsi fait l'office de compère de ses coreligionnaires. Les chrétiens avaient créé des chemins de fer, des abattoirs, etc., tandis que les *Gründer* juifs se contentaient de transformer des établissements existants en sociétés par actions, opération dans laquelle la moitié et plus du capital versé par le bon public fut empochée par les lanceurs.

La comédie allait encore plus loin. A la suite des *révélations* de M. Lasker, le Reichstag résolut une enquête. Le gouvernement, qui craignit des révélations compromettantes pour quelques personnages haut placés, consentit à condition d'y adjoindre quelques commissaires. Le Reichstag y dépêcha la fine fleur du libéralisme, M. Lasker en tête. Cette commission mixte travailla deux ans, pour aboutir à un rapport composé de redites et ne traitant que les affaires signalées par M. Lasker. Tout le reste, environ 99 sur 100, lui avait échappé; tous les documents, les témoins principaux, dont plusieurs membres du Reichstag habitant Berlin, étaient restés introuvables pour elle. Ses membres n'avaient jamais entendu parler de certaines sociétés métallurgiques, telle que *Dortmunder Union, Laurahütte, Hibernia*, etc.; certaines sociétés de construction, de certaines émissions d'obligations de chemins de fer, telles que Berlin-Dresde, Magdebourg-Halberstadt, dans lesquelles des centaines de millions avaient disparu! On ne sait ce dont on doit s'étonner le plus, l'habileté et l'influence puissante des faiseurs juifs, la naïve ignorance de la commission d'enquête, ou la bonne grâce avec laquelle le public se laissait prendre à cette fantasmagorie cousue de fil blanc.

Les pertes infligées au peuple allemand pendant cette période d'agiotage effréné sont calculées à 3 et même à 5 milliards par les statisticiens. On estime à trois ou quatre cent mille les familles de propriétaires, d'industriels et de petits capitalistes qui ont été ruinées pendant que les journaux les grisaient de gloire et excitaient leurs haines contre l'Église, les jésuites, les œuvres religieuses. Ce fut le beau temps du *Kulturkampf*, où la *Nationalzeitung*, appartenant au juif Wolff et se distinguant toujours par une haine diabolique contre l'Église, s'écriait : *Es ist eine lust zu leben* (Quelle volupté de vivre aujourd'hui!) La chancellerie soutenait les agioteurs non seulement par le *Kulturkampf*, mais aussi en mettant à la disposition des Bleichroeder, Hanseman, etc., de fortes sommes

provenant des milliards français. Déjà avant 1870, le gouvernement prussien avait accordé des privilèges exorbitants à des banques hypothécaires dirigées par des juifs (surtout la *Centralboden-credit-bank*, de M. Bleichroeder), qui ruinent les propriétaires auxquels on a enlevé les anciennes institutions de crédit administrées par l'ordre équestre et reposant sur le principe de la mutualité.

La Banque de Prusse avait été une banque d'État, administrée sagement dans l'intérêt de tous, et dont le capital était fourni en grande partie par les dépôts des fonds appartenant aux mineurs et autres. Elle fut transformée en Banque impériale (*Reichsbank*), par actions, administrée, à l'exemple de la Banque de France, par un conseil. Seulement, par suite des circonstances propres au pays, ce conseil fut composé de treize juifs, tous banquiers, et de deux chrétiens, dont un seul appartenait à l'industrie. Aussi la *Reichsbank* rend le plus de services aux juifs.

Parmi les moyens employés pour soutirer les milliards au trésor de l'Empire, il faut citer la création des fonds des invalides, des fonds du palais de Reichstag, etc., s'élevant en tout à près de 700 millions. Dans le rapport sur la loi à ce sujet, il ne fut question que de placer cet argent en obligations de chemins de fer garantis, en emprunts de ville et autres titres à tout repos. Un orateur observait qu'il ne pouvait y avoir de l'inconvénient, surtout pour maintenir la concurrence libre, à acheter aussi, à défaut d'autres, de bonnes obligations non garanties, dont le marché abondait. Tout le parti libéral et gouvernemental appuyait, le centre protestait inutilement, la petite exception fut consentie. La commission d'achat, composée des plus huppés parmi les ennemis des préjugés, en profita si bien, qu'elle plaça la majeure partie des 700 millions en titres véreux, entre autres une série d'obligations de la compagnie de Magdebourg-Halberstadt d'une valeur absolument nulle.

Cette perte sèche de 3 à 400 millions ne fut que le commencement. Un *négociant de Strasbourg* avait donné au prince de Bismark l'idée de racheter tous les chemins de fer au compte de l'Empire, mais le centre fit échouer ce projet. Alors M. de Bismark s'est mis à racheter les lignes ferrées pour le compte de la Prusse. Il commença précisément par Magdebourg-Halberstadt et autres, dont les obligations avaient provoqué tant de déboires. D'un coup, tous ces titres véreux étaient devenus excellents, sur le dos du bon contribuable, cela s'entend. Sur les 1200 millions payés aux com-



pagnies il y eut bien 300 millions de petits profits tombés dans les poches des faiseurs et agioteurs. Après cela on comprend que M. Maybach, ministre des chemins de fer, pour prôner le rachat, ait déclaré à la Chambre que son but était d'en finir avec l'arbre empoisonné appelé la Bourse. Mais alors pourquoi ce fumier de 3 à 400 millions, si ce n'est pour lui rendre la vie facile et agréable ? Depuis, le même ministre a proposé le rachat de la ligne du Rhin-Nahe au taux de 23 pour les actions qui n'ont qu'un cours nominal de 8, puisque la compagnie n'a aucun espoir de sortir jamais du déficit annuel. Cette fois, la Chambre trouva que c'était assez d'avoir payé les actions de Berlin-Dresde le triple de ce qu'elles valaient.

La suppression des lois et pénalités contre l'usure et l'établissement d'une loi accordant à tout le monde la faculté, réservée jusqu'à aux seuls négociants et industriels, d'émettre des lettres de change, tournaient également à l'avantage exclusif des manieurs d'argent, des escrocs et des fraudeurs de tout genre. Les économistes, les journaux libéraux, les financiers avaient réclamé ces mesures dans l'intérêt du peuple, du petit monde, auxquels ils promettaient le crédit à meilleur marché. Ainsi qu'il arrive souvent, l'effet fut opposé. Pendant que l'État, les villes, les compagnies, les propriétaires trouvaient de l'argent à 4 1/2 et même à 4 pour 100, les industriels, les artisans, les cultivateurs étaient obligés de payer 10, 15 et même plus. L'industrie du bâtiment, si importante à Berlin, où la population augmente tous les ans de cinquante à soixante mille âmes, en souffrit terriblement. Jusque-là, il ne s'était pas construit une maison sans que le juif en eût empoché 10 à 20 pour 100 de son prix en gain usuraire; maintenant sa part montait en double et en plus. Au lieu de le condamner, les tribunaux lui prêtaient leur assistance pour la réaliser.

Dans les campagnes, l'usure prenait une extension effrayante, ruinait des villages et des contrées entières, toujours avec l'aide des tribunaux. Il a été constaté que dans tous les districts éprouvés par la famine dans ces derniers temps, l'usure était une des causes principales du mal. Dans la haute Silésie, on a signalé des cas monstrueux, incroyables, d'exploitation usuraire. Un brave garçon doit toucher 3,000 marks d'un héritage, payable en deux ans. Il pense attendre tranquillement l'échéance; mais quand un cabaretier juif lui persuade qu'il est plus avantageux d'avoir l'argent immé-

diatement, il se laisse tenter : et le cabaretier, aidé d'autres juifs et d'un chrétien indigne, manœuvre si bien que, en retour de la cession de sa créance, il reçoit en tout 600 marks, dont une partie en marchandises sans valeur. Une dette de 50 marks suffit pour ruiner un paysan, lui enlever une petite métairie de 4 à 8,000 marks et plus. On lui fait souscrire une lettre de change, pure formalité, lui assure-t-on, à côté du billet, toujours pour une somme plus élevée qu'il a reçue. A l'échéance, dont il ne savait pas la date, il n'a pas d'argent, il faut renouveler la traite en l'augmentant. Le billet subit la même opération, d'autres traites et billets sont greffés sur le premier; la dette grossit rapidement, passe en troisième et quatrième mains qui ne veulent plus accorder de délai. La vente forcée survient inopinément; un des compères achète la métairie à un prix désirable, qui ne suffit pas même pour solder les créances, qui se sont multipliées comme des grains de sable, sans que le débiteur ait jamais reçu autre chose que les malheureux 50 marks.

L'hiver, il se produisait une spéculation des plus répréhensibles. Le prince de Bismark ayant rétabli les droits d'entrée, les libres-échangistes voulaient prendre leur revanche, prouver la justesse de leur prédiction de famine. Des financiers, juifs pour la plupart, se sont coalisés pour faire hausser le prix des seigles, et sont ainsi arrivés à le faire monter de 140 marks en octobre 1879, à plus de 200 marks (juin 1881) les mille kilog., sans qu'il y ait une raison réelle, mauvaise récolte, droits d'entrée, pour justifier un prix qui dépasse celui du froment. On estime à plusieurs centaines de millions la somme que les spéculateurs ont enlevée ainsi au peuple. En même temps, la presse libérale persuadait au public que la politique réactionnaire, surtout en matière de douane, de M. de Bismark, était la cause de cette cherté. Et le peuple cherche à s'en venger, au moins dans certaines circonscriptions, en élisant des libres-échangistes, dévoués aux juifs.

Hermann KUBN.

(A suivre.)

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LITTÉRATURE ANGLAISE

---

Histoire : *Mémoires du prince de Metternich* (suite et fin). — Voyages : *Six mois à la Mecque*, par M. T.-F. Keane. — Nécrologie : *M. Georges Borrow*. — Statistique et géographie : *Le dictionnaire Impérial de l'Inde*, par le docteur Hunter. — Biographie : *Armand de Melun*. — Romans. — Littérature canadienne.

Londres, 10 octobre 1881.

Le mouvement littéraire se ranime, et l'on n'a que l'embaras du choix. La poésie elle-même donne beaucoup en ce moment, et fournit des productions d'un niveau assez élevé, dignes d'une mention spéciale; mais je me suis fait l'opinion qu'il est impossible de faire goûter ce genre par de froides analyses ou des traductions toujours imparfaites. Il faudrait faire des citations, et le lecteur pourrait n'être que médiocrement satisfait de ce procédé. Je n'insisterai donc pas sur la poésie; me contentant de remarquer qu'elle fleurit toujours, j'aborde immédiatement d'autres sujets plus prosaïques.

### I

Metternich, après la bataille de Wagram, était désigné pour remplacer le comte de Stadion dans les fonctions de ministre de

affaires étrangères (1). Nous allons entrer dans la période la plus brillante de sa vie. Pendant que le duc de Wellington contribue, non sans succès, à l'œuvre commune sur les champs de bataille, il poursuit sans trêve, sur le terrain de la diplomatie, l'ébranlement du colosse impérial. La chute définitive de Napoléon, relégué dans l'île déserte de Sainte-Hélène, couronne enfin leurs efforts combinés. A partir de 1815, Metternich est moins heureux : trop inflexible dans ses idées, il ne sait pas se plier aux circonstances, peut-être même échappent-elles à sa pénétration ; sa politique de répression à outrance à l'intérieur, et à l'extérieur l'appui aveugle qu'il prête à l'absolutisme, amènent fatalement pour l'Autriche les déplorables résultats que l'on connaît. Il avoue lui-même un de ses côtés faibles, quand il dit à M. Guizot : « J'ai souvent gouverné l'Europe, mais je n'ai jamais gouverné l'Autriche. »

Mais revenons à l'année 1809. Metternich avait tenté, dit-il, de décliner le fardeau que l'empereur d'Autriche voulait lui confier, basant son refus, non pas sur les difficultés réelles du moment, mais sur son incapacité personnelle et sur le danger d'un changement de ministère dans les circonstances actuelles, changement qui semblerait indiquer l'abandon de la cause pour laquelle son maître avait fait jusqu'alors tant de sacrifices. L'empereur insista : il proclama qu'il avait moins peur des gens modestes que de ceux qui se croyaient propres à tout, il fit appel au patriotisme du prince, et conclut en lui prescrivant de s'entendre avec le comte de Stadion pour les voies et moyens d'effectuer le changement résolu. Il fut convenu que Metternich n'entrerait officiellement en fonctions que quelque temps après : l'occasion favorable devait naître après la paix de Vienne. Dans l'intervalle, il suivit, en qualité de ministre plénipotentiaire, les négociations qui devaient aboutir à ce traité.

Quelle est la part exacte de Metternich dans cette œuvre ? Ici les *Mémoires* nous laissent dans les ténèbres, ou plutôt semblent prendre à tâche de rejeter toute participation de l'auteur à cette transaction, qu'il a toujours désapprouvée, croyant aux chances favorables de la prolongation de la guerre. Une conversation qu'il dit avoir eue avec Napoléon, en 1810, prouverait manifestement qu'il avait raison. — « Si vous aviez repris les hostilités en septembre, lui dit l'empereur, j'étais perdu ou, du moins, dans un grand embarras. »

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1881.

— Et, pour nous confirmer dans cette idée, voici comment il raconte l'événement.

Peu de temps après l'arrivée, à Komorn, de l'empereur d'Autriche, qu'il accompagnait, arriva la nouvelle d'un armistice entre les belligérants, en même temps que le comte de Champagny proposait l'ouverture des négociations. L'offre fut acceptée, et la ville d'Altembourg choisie pour le lieu de réunion des négociateurs. Metternich, on le sait, fut chargé de représenter son souverain. On perdit tout d'abord beaucoup de temps en formalités préliminaires; puis, un beau jour, le comte de Champagny vint proposer à l'acceptation de Metternich certains protocoles annoncés comme le résultat de conférences qui n'avaient jamais eu lieu. Le diplomate autrichien refusa péremptoirement de reconnaître l'authenticité de ces documents.

Plusieurs semaines avaient été ainsi perdues par le fait de Napoléon, quand tout à coup celui-ci, feignant de s'impatienter de tous ces retards, fit prier l'empereur d'Autriche, par l'intermédiaire du comte Bubna, d'envoyer à Vienne le prince-maréchal Liechtenstein. — « Les diplomates, disait-il, sont impuissants à arranger une affaire comme celle qui nous occupe; nous autres soldats, nous réglerons tout cela en vingt-quatre heures. » — Sans consulter Metternich, l'empereur d'Autriche donna immédiatement satisfaction à Napoléon, et envoya le prince à Vienne, en lui prescrivant d'écouter, sans entrer dans aucune discussion.

Les jours passaient, et l'on ne recevait aucune nouvelle du soldat diplomate : tout faisait supposer que Napoléon ne voulait réellement pas la paix, et l'on se préparait à une reprise des hostilités. Enfin, le 14 octobre, Metternich rencontre, en se promenant sur la route de Vienne, les équipages du prince de Liechtenstein, qui fait arrêter sa voiture et s'écrie : « Je vous apporte la paix. » Voici ce qui était arrivé. Berné pendant plusieurs jours, le feld-maréchal, furieux, manifesta l'intention de se retirer; mais, sur la menace que son départ serait considéré comme une rupture de la trêve, il craignit de compromettre la sûreté de l'armée et de l'empire, et consentit à rester encore. Bientôt le comte de Champagny arriva, et les préliminaires commencèrent. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, on signa un document qui devait être soumis à l'empereur d'Autriche, et auquel le ministre français donnait le nom de *Projet de traité*. Le prince de Liechtenstein devait partir à dix heures du matin. A

la pointe du jour, il entend le son du canon, et demande ce que cela signifie : on lui répond que c'est l'annonce de la *signature de la paix*. Il voulut aller demander une explication à Napoléon ; mais celui-ci venait de quitter Schönbrunn. Tel est le tour de passe-passe qui est connu sous le nom de paix de Vienne ; et, si l'on en croit le récit de Metternich, il est évident qu'on ne peut reprocher à cet homme d'État la moindre participation à un acte si contraire aux intérêts de son pays.

Mais ne peut-on l'accuser d'avoir gardé en cette occasion une attitude trop passive ? Il n'ignorait pas la mission du feld-maréchal prince de Liechtenstein, il nous informe lui-même qu'il l'avait vu pendant son voyage à Vienne, et qu'il lui avait fait part de ses soupçons sur l'astuce et les véritables desseins de Napoléon. N'aurait-il pu et dû tenter une démarche auprès de l'empereur d'Autriche, pour prévenir le funeste résultat qu'il prévoyait ? La solidité de sa conscience, dont il proclame si souvent la ténacité immuable, semble s'être laissée ici fortement ébranler : ce n'est pas, du reste, la seule atteinte qu'elle recevra. Le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise va nous fournir une nouvelle preuve de son élasticité, ou plutôt de son opportunisme, si l'on me permet d'employer cette expression à la mode aujourd'hui.

N'est-il pas évident, pour qui connaît les circonstances exactes, que Metternich n'a favorisé le mariage de l'archiduchesse avec celui qu'il appelle le *parvenu impérial*, avec un excommunié, avec un divorcé, que pour donner à l'Autriche le temps de reprendre haleine et de recouvrer toutes ses forces, en vue de la nouvelle guerre à outrance qu'il méditait contre le conquérant ? Selon le mot attribué, par Capefigue, à lady Castlereagh : *Il fallait livrer une vierge d'Autriche au Minotaure pour l'assouvir*.

Il est vrai que, si l'on en croit son récit, sa responsabilité est bien diminuée. Mais, en premier lieu, son silence, ou plutôt son attitude de *Normand*, n'est pas plus excusable ici qu'à l'occasion de la paix de Vienne ; et puis ses assertions sont en contradiction flagrante avec les autres documents qui traitent de la matière, comme la correspondance de sa femme, M<sup>me</sup> de Metternich, et celle du prince Schwarzenberg. D'après ceux-ci, l'initiative du mariage serait due à Metternich, qui aurait tout discuté et tout préparé avant même que l'archiduchesse fût informée de l'alliance projetée.

Au point de vue religieux, la question est encore plus intéres-

sante. Metternich prétend avoir été le premier trompé : il croyait que l'union de Napoléon avec Joséphine, purement civile, était valablement dissoute par le divorce légalement prononcé, puisqu'elle était en principe, d'après les décrets du concile de Trente, nulle et non avenue aux yeux de l'Eglise. Mais, pendant ses quatre ans de résidence à Paris comme ambassadeur auprès du gouvernement français, n'avait-il jamais eu le moindre soupçon que le contrat civil de 1796 eût été consacré religieusement en 1804? Admettons même cette hypothèse, n'était-il pas de son devoir de se renseigner, quand il s'agissait d'une chose de cette importance? Du reste, n'avoue-t-il pas lui-même, dans plusieurs de ses lettres, qu'il était au courant de la difficulté? — « Deux obstacles, écrit-il à sa femme, le 27 janvier 1810, me préoccupent : le premier et le plus insurmontable, c'est celui de la religion... » — Et, dans une lettre à Schwarzenberg : « Une fois la *question religieuse* écartée, il ne reste plus que le consentement de l'archiduchesse. » Mais il ne nous apprend pas comment la *question religieuse* a été écartée. Nous sommes donc autorisés à conclure qu'ici encore les nécessités politiques ont eu raison de la conscience de Metternich. L'ordre de la Toison d'Or sera la récompense de son habileté et de sa complaisance dans cette grande affaire. Il le déclare lui-même, quand il écrit à la princesse, sa femme : « Si elle (la Toison) m'arrive à cette époque (à l'occasion du mariage), ce ne sera pas à propos de bottes. »

Metternich accompagne la nouvelle impératrice à Paris, où il reste six mois. Bien accueilli par Napoléon, qui lui développe franchement ses desseins dans de nombreuses conversations confidentielles, il profite de ce séjour pour faire d'utiles observations et mettre la dernière main au plan de politique à suivre dans l'avenir. Il n'y a dorénavant, à ses yeux, que deux systèmes pour l'Autriche : ou une alliance active avec la France, ou une neutralité armée. Ecartant tout d'abord le premier, peu conforme aux intérêts et aux principes de gouvernement de l'Autriche, il s'attache au second de toutes ses forces, et le poursuivra jusqu'au bout sans dévier d'une ligne. Il faut user, à l'égard du nouvel Annibal, de l'heureuse temporisation de Fabius ; il faut que l'Autriche, occupée exclusivement en apparence à panser ses profondes blessures, emploie le répit qu'il saura lui ménager à reconstituer ses finances et à former une nombreuse armée, qui s'unira, au moment opportun, aux troupes

alliées pour porter le dernier coup au colosse affaibli par la désastreuse campagne de Russie.

Je ne m'attarderai pas à suivre pas à pas la réalisation de ce plan, qui, mené avec une rare habileté, sera couronné d'un plein succès. Metternich chante victoire à chaque étape heureuse, et se décerne à lui-même les éloges les plus pompeux : ne le chicanons pas pour cet excès d'amour-propre, la victoire après une telle lutte justifie un tel orgueil.

La partie autobiographique des Mémoires de Metternich s'arrête au congrès de Vienne, après l'achèvement de cet édifice diplomatique qu'il croyait si solidement construit, et que cependant il a pu voir lui-même tomber insensiblement en poussière. Que reste-t-il de cette œuvre si péniblement élaborée, après toutes les révolutions, toutes les annexions, toutes les constitutions d'unités nationales dont notre siècle a été le témoin ? Or, Metternich, mort en 1859, a assisté au spectacle de presque tous ces changements, qui ont si profondément modifié la carte dessinée par les diplomates de 1815. Et ce n'est pas fini : l'incendie continue ses ravages, et ce chef-d'œuvre d'architecture, qu'il proclamait à l'abri du feu, ne cesse pas de craquer de toutes parts sous l'action des flammes nourries par la révolution ou par l'ambition des peuples. Il a été présent au morcellement du royaume des Pays-Bas, aux derniers moments de la Pologne, à la naissance de l'Italie ; il a fui, en 1848, devant la révolution triomphante ; il a vu revivre sur le trône impérial le colosse qu'il croyait avoir anéanti pour jamais, dans la personne de Napoléon III ; il a peut-être prévu l'établissement de l'unité allemande au profit de la Prusse. Quelles réflexions, dont il s'est bien gardé, au reste, de nous faire part, n'a pas dû lui suggérer la marche des événements ! Quel abaissement pour son orgueil de diplomate ! A-t-il compris que c'est Dieu qui règle les destinées des empires, et qu'il se rit des petites combinaisons des humains, fussent-ils les diplomates les plus vantés, quand il a vu ses plans les mieux conçus amener les résultats les plus opposés au but qu'il avait poursuivi ? Les progrès de la Prusse en sont la preuve la plus éclatante : ce n'était certainement pas là que Metternich visait, quand il travaillait à l'établissement de la Confédération Germanique, et qu'il ménageait avec tant d'adresse la prépondérance de l'Autriche en Allemagne.

Metternich, je l'ai déjà dit, indique lui-même comme la plus



importante de sa carrière la période de 1810 à 1815. Aussi abandonne-t-il dès lors le récit suivi des événements de sa vie, et le reste de l'ouvrage présenté par son fils n'est qu'un assemblage disparate de documents de tous genres, correspondance et dépêches, qui peuvent être utiles à consulter pour les historiens, mais qui résistent à l'analyse d'une simple étude. Il n'y a, du reste, rien qui ne soit déjà connu, et qu'on ne puisse trouver dans toutes les biographies du célèbre diplomate.

## II

Un ouvrage amusant et original, celui de M. T.-F. Keane, publié sous le titre de *Six mois à la Mecque* (éditeurs, Tinsley brothers. London). L'auteur ne fait pas de longs préambules, et nous le trouvons immédiatement à Jeddah, où il revêt le costume du pèlerin mahométan, et s'engage comme domestique, sous le nom de Maji Mohammed Amin, chez un mahométan natif de l'Inde. Il ne nous explique pas et nous avons peine à comprendre comment il peut jouer son rôle sans être trahi par sa couleur, ou par quel prodige il s'est assimilé les mœurs et la langue de son maître et de ses camarades, avec lesquels il vit jour et nuit dans la plus complète intimité, de manière à ne pas attirer leur attention et à passer à leurs yeux pour un fils du Prophète et un Hindou pur sang. Mais il ne faut pas nous arrêter pour si peu, et nous devons nous rappeler que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

La description des fêtes du Ramazan est vraiment émouvante, je dirai même éloquente : on ressent une frayeur respectueuse à la vue de cette foule immense, aux types et aux costumes variés comme l'arc-en-ciel, *des adorateurs du vrai Dieu* (il ne faut pas oublier que tel est le nom que se donnent les sectateurs de Mahomet, et que parmi eux le nom de mahométan est inconnu), réunis de toutes les parties du monde, courbés dans la prière ou s'agitant dans une espèce de frénésie, et criant tous d'une seule voix : « Dieu est grand! »

Le récit du voyage de cette multitude, se rendant de la Mecque au mont Arafat, res-semble à un panorama vivant, avec la confusion, le bruit indescriptible et l'extravagant abandon du fanatisme oriental. Ce pèlerinage a lieu en souvenir de la fuite de Mahomet. La foule s'arrête et dresse ses tentes dans la plaine ; puis les pèle-

rins montent, par groupes, sur la montagne, disent une ou deux prières, et redescendent dans la plaine. A un signal donné, s'élève un cri immense : « Allah ! Mahomet ! » Enfin, deux coups de canon se font entendre : immédiatement les tentes disparaissent, les chameaux se mettent en mouvement, on décharge les fusils, on tire des fusées, et l'on se remet en route.

Au milieu de tout cela se déroulent les aventures personnelles du jeune voyageur. Un jour, il fut poursuivi à coups de pierres et pensa être tué par une bande d'écoliers. L'un d'eux l'avait traité de chien de chrétien, on ne sait pourquoi ; et lui, au lieu de prouver son orthodoxie musulmane par des arguments plus topiques, s'était conduit à l'européenne et avait tiré les oreilles à son accusateur. Il n'échappa qu'avec peine à la mort, et demeura caché pendant quelques semaines ; puis il put recommencer à circuler librement dans les rues de la Mecque.

Une autre fois, peu de temps avant son départ, il entre dans une maison sur la porte de laquelle on lisait le mot anglais *lodgings* (logements). Laissons-le parler :

« Bonjour, dis-je au propriétaire. — Tiens, vous parlez anglais ? répliqua celui-ci. » — Nous restâmes quelques moments à nous regarder ; je croyais avoir jaugé mon homme et supposais qu'il allait me dénoncer, quand il me dit : « Vous n'êtes pas Anglais, n'est-ce pas ? » avec une gravité qui me servit de leçon. Alors, dans le plus pur hindou des basses castes que je pus me rappeler, je lui répondis : « Mais si, je suis Anglais, puisque je parle très-bien l'anglais. » Ces paroles, prononcées avec un air d'innocence tout à fait réussi, bannirent tous ses soupçons. Cependant il ajouta : « Il y a des Anglais qui se font mahométans, et qui viennent ici pour voir ce que nous faisons ; puis ils s'en vont et écrivent des livres. Nous en avons trois en ce moment dans les fers. »

Une peinture curieuse et amusante, c'est celle de la gourmandise et de la saleté de ses camarades hindous. Il s'était arrangé de manière à prendre ses repas avec un Moulvi (1) aveugle et un individu qui n'avait que deux doigts à la main droite, la seule dont il soit permis à un mahométan de se servir pour manger. Il espérait ainsi pouvoir lutter avantageusement pour avoir sa part de nourriture ; mais il ne tarda pas à découvrir qu'il s'était totale-

(1) Docteur en théologie.

ment mépris sur les talents et l'appétit de ces deux hommes : jamais il n'avait vu une gloutonnerie aussi alarmante et une dextérité aussi prodigieuse pour nettoyer les plats. Pour empêcher leurs mains noires et grasses de s'égarer sur ses aliments (ils mangeaient tous trois au même plat et sans aucun de ces instruments inventés par la civilisation), il imagina d'abord de séparer sa part dans un coin du plat : mais il n'avait pas avalé sa troisième bouchée que les longs doigts de l'estropié avaient renversé la petite montagne de riz qui recouvrait la viande ; ou bien la main décharnée du Moulvi décrivait sur le plat des passes magnétiques, éparpillait partout les grains de riz qui tombaient de sa bouche pleine sur ses doigts, et ne tardait pas à descendre jusqu'au morceau de viande du malheureux Anglais. Pour combler la mesure, ils l'accablaient de remerciements ironiques : « Dieu vous bénisse ! disaient-ils après avoir absorbé les cinq sixièmes du repas. Comme vous mangez peu, Mohammed Amin ! »

Un trait de mœurs assez original. Il dînait chez un Moulvi. Après le repas, celui-ci lui tint, entre deux pipes, un long discours religieux et moral, et lui dit, pour terminer : « Allez en paix, priez, et soyez sûr que Dieu vous protégera ! » en lui glissant un dollar dans la main. C'est là, en Orient, une coutume de simple politesse : on donne un dollar comme, dans nos pays occidentaux, on offre un rafraîchissement.

Après ces six mois de séjour à la Mecque, M. Keane éprouva, selon son expression, « la nostalgie de la Chrétienté, de la propreté et de quelque chose à manger » ; mais son patron voulait l'emmener avec lui à Médine, et il prit le parti de lui obéir. Les aventures de ce nouveau voyage sont tellement incroyables qu'il hésite à les publier. Il nous promet cependant de nous en donner le récit dans un prochain volume, si le premier reçoit du lecteur un accueil favorable. Le verdict du public le forcera, je n'en doute pas, à remplir bientôt sa promesse.

### III

M. Georges Borrow, dont les ouvrages sont aujourd'hui presque entièrement oubliés, mais qui a joui en son temps d'une grande réputation, est mort à Oulton, il y a quelques semaines, à l'âge de

soixante-dix-huit ans. C'est une figure curieuse et originale, dont il ne sera pas sans intérêt de rappeler le souvenir.

Né, en 1803, dans le Norfolk, il fut placé, après des études assez décousues, chez un *solicitor* de Norwich. On ne pouvait choisir une carrière plus incompatible à son tempérament et à ses habitudes. Cet homme de 6 pieds 2 pouces (environ 1<sup>m</sup>,90), puissamment charpenté, accoutumé à tous les exercices violents du corps et à une vie de voyages continuels (son père, que son emploi d'officier recruteur obligeait à des déplacements fréquents, emmenait partout avec lui sa famille), au tempérament sanguin et à l'imagination vagabonde, vous le représentez-vous assis toute la journée à un pupitre et copiant la prose fastidieuse des actes de procédure? Il commença par alléger son ennui en donnant libre cours à son goût pour les langues étrangères, qu'il étudiait en cachette, au grand détriment des paperasses légales; puis, au moment où le dégoût était à son comble et l'eût sans doute conduit à la révolte ouverte, la mort de son père vint lui rendre la liberté. Il en profita pour voler immédiatement à Londres, sa valise pleine de traductions d'anciennes ballades, bien décidé à demander à la littérature son pain quotidien : malgré un labeur incessant, cette nouvelle carrière ne lui procura que la pauvreté et un délabrement complet de sa robuste santé. Il abandonna vite la lutte, et résolut de faire le tour de l'Angleterre; puis il passe sur le continent, et visite successivement la France, l'Allemagne, la Russie et l'Orient. En 1835, nous le retrouvons en Espagne et en Portugal, où il reste cinq ans avec l'emploi d'agent de la Société biblique.

Deux ouvrages : *les Gypsies en Espagne* et *la Bible en Espagne* sont le fruit de ce long voyage. Leur succès décida de sa vocation définitive : il se maria et se voua entièrement à la littérature. La plupart de ses œuvres, et surtout celle qui eut le plus de retentissement, *Lavengro* (1850), roulent sur les bohémiens. C'est ici le lieu de signaler cette particularité que Borrow a toujours manifesté, dès sa jeunesse, un grand penchant pour ces vagabonds et leur vie en plein air. Il apprit leur langue, se lia avec eux et devint, pour ainsi dire, un des leurs. Et, contraste curieux ! il était, dans le commerce ordinaire de la vie, d'un abord excessivement difficile, presque sauvage : la présence d'un étranger le rendait muet, et il était presque impossible de nouer des relations avec lui; aussi n'avait-il qu'un nombre très restreint d'amis. M. Th.

Watts, dans une notice biographique qu'il lui consacre, raconte quelle peine il a eue à faire la connaissance de Borrow et à entrer en conversation avec lui.

Après plusieurs essais infructueux, il put enfin lui être présenté par l'intermédiaire d'un ami commun. Ce ne fut pas sans difficulté; car la première question de Borrow, quand il rencontrait quelqu'un de sa connaissance, c'était invariablement : « Etes-vous seul? » et nulle puissance au monde ne pouvait le retenir, s'il n'était assuré contre le risque d'être *embêté par des étrangers*, selon son expression.

Cependant, un beau matin, on agit par surprise, et la présentation fut faite. Borrow fit tous ses efforts pour être civil; mais on voyait qu'il était ennuyé. M. Watts essaya, de son côté, de flatter ses goûts favoris, en lui parlant des gypsies, de la bière (Borrow aimait autant à en parler qu'à en boire), de boxe, etc. Borrow ne desserrait pas les dents, ou répondait de manière à décourager son interlocuteur. Celui-ci ne se tenait pas pour battu, et sa persévérance fut enfin récompensée. Il eut l'idée lumineuse de mettre sur le tapis l'histoire d'Ambroise Gwinett, racontée dans un opuscule du dix-huitième siècle, excessivement rare aujourd'hui, et qui a fourni le sujet d'un drame représenté sur un de nos théâtres secondaires il y a longtemps déjà. Il s'agit d'un homme pendu et exposé au gibet pour avoir assassiné un voyageur avec lequel il partageait une chambre à deux lits dans une auberge sur les bords de la mer, et qui, revenu à la vie pendant la nuit, parvient à s'échapper et s'engage comme matelot. Quelque temps après, il rencontre sur un navire de guerre l'homme qu'on l'avait accusé d'avoir assassiné. Le fait est que la victime supposée de Gwinett, prise au milieu de la nuit d'un violent saignement de nez, était sortie pour aller respirer l'air sur la grève pendant quelques minutes, qu'elle avait été capturée par des corsaires, et que depuis elle servait dans la marine.

Borrow était enfin gagné. — « Comment! dit-il, vous connaissez l'opuscule qui raconte l'histoire d'Ambroise Gwinett? — Mais oui, je le connais, monsieur Borrow, et vous »? lui répondit M. Watts. — « Et vous connaissez la pièce? — Parfaitement. — Mais il y a des années qu'elle a été jouée. Je n'ai jamais été passionné pour le théâtre, mais j'ai été voir cela. — Je vous crois, monsieur Borrow. — Mais vous! vous n'étiez pas né. — Je n'étais pas né non plus

quand on a représenté *Agamemnon* ; et cependant tout le monde lit *Agamemnon*, monsieur Borrow. J'ai lu le drame d'*Ambroise Gwinett*, et je l'ai chez moi, relié en maroquin, avec les premières pièces de Douglas Jerrold et quelques autres pièces curieuses. Je vous prêterai le volume, si vous voulez, monsieur Borrow.

— Hake! s'écrie Borrow d'une voix de stentor, en s'adressant à l'ami commun, Hake! votre ami connaît tout! » Et il continua en se parlant à lui-même : « Quel homme prodigieux! il connaît Ambroise Gwinett! » La glace était rompue, et depuis lors les relations se poursuivirent agréablement. Pour conquérir Borrow, il fallait, quand on avait réussi à pouvoir causer avec lui, faire preuve d'une érudition d'un certain genre : il ne pouvait souffrir les hommes ordinaires.

Depuis une vingtaine d'années, Borrow n'écrivait plus. Il passait son temps à boire de la bière dans les cabarets, à faire de longues excursions dans la campagne, à exercer sa force dans des exercices violents. Il était fier de sa solidité et de sa santé de fer, qu'il compromettait souvent dans des épreuves dangereuses. On raconte qu'à l'âge de soixante-dix ans, il plongea pendant plusieurs minutes, par une froide journée de mars, dans un lac recouvert de glace.

#### IV

Le docteur Hunter vient de terminer un ouvrage monumental : *The Imperial Gazetteer of India* (9 volumes, chez Trübner et C<sup>o</sup>, à Londres), qui comble enfin la lacune étrange qui existait dans nos connaissances sur les vastes possessions anglaises dans l'Inde. La Compagnie des Indes orientales, dont la politique visait au monopole commercial le plus absolu, avait le plus grand intérêt à épaissir les ténèbres autour de ses actes, et traitait l'Inde comme un secret de commerce, qu'il faut garder avec un soin jaloux contre les regards indiscrets. Il n'y a pas beaucoup plus de vingt ans qu'elle a été dissoute, et qu'un acte du Parlement a transféré directement à la Couronne le gouvernement de cette immense colonie ; et, si le nom de la Compagnie a disparu, son esprit et ses traditions ont survécu longtemps à sa mort. Toutes les tentatives faites pour percer l'obscurité avaient échoué jusqu'ici. Il appartenait à un seul homme d'entreprendre la tâche écrasante de dresser la statistique de ce vaste pays, presque aussi peuplé que l'Europe entière, et

de la terminer après douze années de labeurs constants. Aujourd'hui nous avons une source de renseignements exacts et soigneusement contrôlés, où chacun, publiciste, homme d'État ou capitaliste, peut puiser à pleines mains et en toute confiance.

Pour donner une idée de la nécessité et de l'utilité d'un pareil travail, je citerai ce seul fait que le premier recensement général de l'Inde, exécuté par le nouveau gouvernement, a révélé tout à coup, dans le Bengale seul, la présence de vingt-deux millions de sujets anglais dont on ne soupçonnait même pas jusque-là l'existence. Comment administrer un pays, comment exercer un contrôle efficace sur son budget, comment diriger avec fruit le capital dans les affaires commerciales et industrielles dans des conditions aussi déplorables d'ignorance ?

Que de difficultés le docteur Hunter n'a-t-il pas dû surmonter, que d'obstacles n'a-t-il pas eu à vaincre pour achever une entreprise aussi colossale ! Il n'en parle même pas ; il ne pense, dans sa préface, qu'à rendre un témoignage public de justice et de reconnaissance à tous ceux qui l'ont aidé dans sa difficile mission. Que lui importe, du reste, puisqu'il a réussi ? C'est une œuvre vraiment magistrale et faite avec une sûreté d'informations et un soin de rédaction vraiment étonnants. Malgré la modestie de l'auteur, qui nous avertit franchement que parfois il lui a été impossible de vérifier les chiffres fournis par les autorités locales et que, par conséquent, on pourra rencontrer quelques inexactitudes dans son travail, s'excusant sur les conditions dans lesquelles il l'a fait, on peut affirmer la perfection de son ouvrage et la sûreté des résultats généraux, que ne peuvent ébranler quelques légères erreurs de détail.

On comprendra qu'il est impossible d'analyser une œuvre de ce genre. Cependant, si le lecteur veut bien admettre l'excellence des renseignements techniques, je lui donnerai une idée de l'intérêt puissant que peut présenter la lecture, en apparence rebutante, d'un dictionnaire, quand il a la forme soignée de celui-ci, en traduisant un extrait d'un des articles les plus insignifiants. Il s'agit de Goa, ville autrefois riche et célèbre, mais aujourd'hui déserte et presque ignorée :

« L'œuvre de la conquête était terminée et laissait derrière elle une riche et élégante société de conquérants qui n'avaient rien à faire. Tout Portugais dans l'Inde, dit un voyageur, faisait l'hidalgo. Il fallait amuser ces gentilshommes. Il n'y avait ni hôtels ni

auberges dans la cité, mais beaucoup de pensions et de salons de jeu. Ces derniers, écrit un voyageur du dix-septième siècle, étaient somptueusement meublés et payaient une lourde taxe au gouvernement. Des gens de toutes les classes les fréquentaient et y trouvaient des divertissements variés fournis par des troupes de jongleurs, danseuses, musiciens, lutteurs, comédiens et bouffons indigènes. Les joueurs passionnés y restaient parfois plusieurs jours de suite, et y trouvaient la nourriture et le logement. Ces maisons de jeu n'étaient pas un lieu convenable pour les femmes honnêtes; et, pendant que la société masculine en remplissait les salons, les dames portugaises étaient reléguées dans leurs appartements.

Les revenus de la famille étaient fournis par le travail des esclaves; et, de même qu'un hidalgo ne pouvait s'adonner au commerce, ni exercer un métier sans déshonneur, de même sa femme ne pouvait travailler elle-même dans son intérieur sans perdre son importance sociale. La société de Goa se divisait donc en deux classes également oisives : la classe oisive des hommes courant les rues et les maisons de jeu, et la classe oisive des femmes confinées chez elles. Tel fut le premier résultat de l'esprit exclusivement militaire, avec son mépris pour les travaux paisibles de l'industrie, qui était cependant la base du pouvoir des Portugais dans l'Inde.

Les dames de Goa acquirent bientôt une notoriété peu enviable dans les relations de voyages. Exclues de la société masculine, elles passaient leur temps dans l'indolence, dans les querelles, dans les frivolités. Une dame s'estimait, dans la coterie féminine, au nombre et à l'audace de ses intrigues. Presque tous les voyageurs qui ont visité Goa dans ces premiers temps, s'accordent dans le curieux récit de la témérité avec laquelle les matrones portugaises poursuivaient le roman de leurs amours. Pyrard et Linschoten racontent tous deux, presque dans les mêmes termes, comment les dames de Goa étaient dans l'usage d'endormir leurs maris avec du datura, pour avoir la liberté de recevoir leurs amants. Les dangers de pareilles entrevues devinrent presque nécessaires pour en assaisonner le libertinage, et Goa fut un quolibet pour désigner le type d'une société paresseuse, hautaine et corrompue.

Les étrangers ont un certain penchant à rire des Anglais pour leur obstination à conserver dans l'Inde le costume national, destiné à une zone plus tempérée. Il est indubitable qu'à Java les Hollandais ont beaucoup mieux adapté au climat leur mode d'habillement



que nous à Calcutta ; mais la rigueur que la société anglaise de l'Inde professe à l'endroit de la toilette n'est pas sans mérite. C'est un frein perpétuel à la tendance au laisser-aller de la vie domestique orientale. A Goa, ce laisser-aller était poussé aux dernières limites. A la maison, hommes et femmes s'habillaient absolument à la mode du pays, à l'exception de gros rosaires qu'ils portaient au cou. Mal tenus et négligés dans leur toilette domestique, ils déployaient un faste inouï au dehors. Quand il sortait, un *hidalgo* était accompagné d'un nombreux cortège d'esclaves aux livrées éclatantes et bizarres, les uns tenant de vastes ombrelles, les autres portant des armes richement travaillées ; son cheval était couvert de harnais d'or et d'argent, les rênes étaient garnies de pierres précieuses et de sonnettes d'argent, et les étriers étaient de vermillon artistement ouvré. Le pauvre suivait l'exemple du riche, et recourait à des expédients comiques pour conserver un air de dignité et de grandeur. Les gens qui vivaient ensemble dans les pensions avaient en commun des assortissements d'habits de soie : ils s'en servaient à tour de rôle dans leurs promenades, et louaient un homme pour tenir une ombrelle sur leur tête pendant qu'ils se pavanaient dans les rues.

La Hollande, ayant secoué le joug de l'Espagne, commença à s'affirmer dans l'est. Pendant que notre Compagnie des Indes orientales luttait pour son existence durant les dernières années du règne d'Elisabeth, les Hollandais se préparaient à disputer aux Portugais la suprématie de l'océan Indien. En 1603, ils bloquèrent Goa. La tentative avorta ; mais elle fut le signal d'une lutte entre les deux nations qui, durant soixante-dix années, brisa et démembra la puissance des Portugais dans l'Inde. Les possessions portugaises tombèrent une à une entre les mains des Hollandais ; leurs flottes furent prises ou forcées de se réfugier à l'abri de leurs forts, et leur commerce de mer fut détruit. Goa souffrit beaucoup de ces désastres, accrus encore par la réapparition d'une épidémie de fièvre qui l'avait affligée déjà dans le cours du siècle précédent. Elle éclata en 1635, et ravagea le pays pendant plusieurs années. Vers la fin de cette calamité, en 1639, les Hollandais bloquèrent une seconde fois Goa, mais furent encore obligés de battre en retraite. Vient ensuite une période de pauvreté orgueilleuse : la splendeur du siècle précédent fait place à la misère, et les Portugais ne cherchent qu'à cacher la ruine de leur ancienne puissance. En 1648, Tavernier admirait la grandeur architecturale de Goa, mais était

frappé de l'indigence de nombreuses familles portugaises qu'il avait vues dans l'abondance et la prospérité à sa première visite. Il dit que nombre d'entre elles qui, six ans auparavant, jouissaient d'un large revenu, étaient alors réduites à la nécessité de demander secrètement l'aumône. Et cependant elles ne s'étaient pas débarrassées de leur vanité. On remarquait surtout les dames, allant en palanquin chercher les secours de la charité, accompagnées de domestiques qui portaient leurs messages aux personnes dont elles imploraient l'assistance. — « La ville, dit Thévenot en 1666, est grande et pleine d'églises et de couvents magnifiques, et de palais splendidement ornés. Il y a eu peu de nations aussi riches que les Portugais dans l'Inde; mais leur vanité est cause de leur ruine. » — En 1675, le docteur Fryer décrit Goa comme *la Rome de l'Inde* : « Elle a bon air à distance : assise sur sept collines, elle fourmille de collèges, d'églises et de constructions superbes; mais beaucoup de maisons en ruines forment un pénible contraste. »

## V

L'origine de la noble famille de Melun remonte au dixième siècle : la plupart de ses membres se sont distingués dans l'armée, et leurs noms sont devenus historiques. L'un des derniers descendants de cette illustre maison s'est acquis une autre espèce de célébrité, moins brillante peut-être, mais, selon moi, plus enviable. J'ai nommé *Armand de Melun*, le nouveau saint Vincent de Paul, le digne élève de la sœur Rosalie. Le *Month* lui consacre un article biographique que je vais analyser succinctement. Les lecteurs qui désireraient connaître plus intimement ce héros de la charité, trouveront des détails circonstanciés dans l'ouvrage de l'abbé Baunard, *la Vie d'Armand de Melun*, où l'auteur de ce travail a puisé ses matériaux.

Armand de Melun naquit à Brumetz (Aisne), le 24 septembre 1807. L'éducation lycéenne et les idées sceptiques du siècle faillirent avoir sur lui une influence pernicieuse; mais la saine atmosphère d'une famille profondément religieuse et, comme il nous l'apprend lui-même, la lecture assidue du catéchisme, de ce vieux petit livre tout usé qui l'avait préparé à la première communion, rétablirent l'ordre dans son esprit un instant égaré. Il lui resta cependant bien

tard certains préjugés de jeunesse qu'il eut beaucoup de peine à déraciner, par exemple, la haine des Jésuites. Le prince Jean Gagarin, alors secrétaire à l'ambassade de Russie, était un de ses amis intimes, et cette liaison ne contribua pas pour peu à la conversion du prince. Un jour que les deux amis se promenaient aux Champs-Élysées, Gagarin parla de son intention de se faire religieux. — « Et quel ordre avez-vous choisi? » lui demanda M. de Melun. — « La Société de Jésus. » — « Vous Jésuite! » s'écria Armand surpris, et il fit tous ses efforts pour détourner son ami de cette voie. Ce n'est que plus tard, après avoir été témoin de la sainte vie et des œuvres admirables du P. Gagarin, qu'il revint de ses préventions contre les Jésuites et se félicita d'avoir prêché dans le désert.

Sa fortune lui permettait de mener une vie oisive ; mais l'inactivité convenait peu à son tempérament. Il essaya successivement du barreau, de l'administration, de la banque, de la spéculation : toutes ces carrières répugnaient à son caractère honnête et loyal, et il les abandonna toutes avec dégoût. Il se demandait quelle voie lui restait à suivre, et s'était arrêté aux études historiques et philosophiques, quand il fit la connaissance de M<sup>me</sup> Swetchine, qui devint bientôt pour lui une seconde mère : par elle il fut mis en relation avec la sœur Rosalie, et désormais sa voie était trouvée.

Innombrables sont les œuvres aux quelles il participa ou dont il fut le fondateur ; mais celle à laquelle il se consacra le plus exclusivement, la vraie fille de son cœur, c'est l'œuvre des Patronages, dont les résultats sont si merveilleux.

Que d'utopies malsaines bâtissent chaque jour les humanitaires, les faux philanthropes, pour faire disparaître la misère ! et notre temps surtout est le témoin des résultats déplorables de ces funestes théories. Il suffit d'étudier la vie d'Armand de Melun, maire et député, pour se convaincre que le vrai remède est dans la charité chrétienne. Peuplez la France de maires comme Armand de Melun, garnissez les sièges du parlement de représentants comme Armand de Melun, et le problème social sera résolu.

Lors des attaques que subit la société de Saint-Vincent de Paul, Armand de Melun en fut un des plus fermes défenseurs ; quand la question Romaine fut débattue en 1860, il soutint avec une rare énergie les droits du Saint-Siège. En dépit du travail herculéen que lui imposaient tant d'occupations diverses, il trouvait encore le temps de publier des ouvrages populaires, pour lutter

contre le torrent envahissant des livres immoraux. Son dernier acte fut une œuvre de charité : quelques heures avant sa mort, il écrivait une lettre de recommandation pour une pauvre femme. Enfin, Armand de Melun s'éteignit dans la paix du Seigneur, le 24 juin 1877, à l'âge de soixante-dix ans.

## VI

Les tristes épisodes de la révolution française, et surtout de la Terreur, fournissent depuis bien des années une foule de sujets palpitants aux romanciers de tous les pays. La source est loin d'être tarie : on trouve encore et l'on trouvera longtemps, dans cette longue série d'iniquités, de persécutions et d'horreurs de toute sorte, des scènes nouvelles et émouvantes. Voici deux romans de ce genre qui recevront certainement du lecteur un accueil favorable : *A Will and a Way*, par Lady Georgiana Fullerton (3 volumes, chez Bentley and son, à Londres), et *The Turn of the Tide*, par Lady Margaret Magendie (2 volumes, chez les mêmes éditeurs). Le premier nous fait toucher du doigt les souffrances des royalistes à Lyon, la constance des catholiques et les dévouements admirables qu'on rencontre à chaque pas dans cette sombre période. Le second nous transporte dans la pittoresque et vaillante Bretagne : si l'intrigue en est maigre, le récit est bien conduit, le style est agréable, la scène est admirablement peinte et les personnages saisis sur le vif.

Les amateurs de gaieté peuvent lire avec confiance *Young Cælebs*, par Percy Fitzgerald (3 volumes, chez Tinsley brothers, à Londres), suite d'aventures toutes plus comiques les unes que les autres et qui font, la plupart du temps, rire aux larmes ; et *Four Crotchets to a Bar*, par l'auteur de *The Gwillians* (3 volumes, chez Smith, Elder et C<sup>e</sup>), roman peu original sans doute comme fond, mais habilement écrit et franchement amusant. A ceux qui préfèrent l'horrible, je recommande *The Bondage of Brandon*, par Bracebridge Hemyngham (3 volumes, chez Maxwell) ; et *Lady Ottoline*, par Mrs. Lodge (3 volumes, chez Tinsley brothers) : s'ils ne sont pas satisfaits, il faudra qu'ils aient l'épiderme bien dur.

## VII

Ai-je tort de penser que mon domaine ne s'étend pas seulement partout où fleurit la langue anglaise, mais encore dans toutes les possessions anglaises, quelle que soit la langue en usage? Quoi qu'il en soit, mes lecteurs trouveront certainement du plaisir à suivre le mouvement littéraire au Canada, cette colonie anglaise, autrefois connue sous le nom de Nouvelle-France, et restée, je parle surtout du Bas-Canada, éminemment catholique et française, qui a conservé ses mœurs et ses lois françaises, qui n'a jamais consenti à cesser de parler français. Magnifique exemple d'attachement à la mère-patrie, en dépit des fantaisies des diplomates et des nécessités de la politique!

Ce n'est pas cependant que les tentations aient manqué. Dernièrement encore, un journal du pays osait dire aux Canadiens : « Vous devez, dans votre propre intérêt, renoncer à votre langue. » Mais la campagne de résistance à des conseils aussi perfides a commencé aussitôt, et tout fait supposer que le moment est loin encore, où les Canadiens abandonneront la langue de leurs fondateurs, de leurs héros, de leurs évêques et de leurs martyrs. A la tête des combattants se fait remarquer la *Revue canadienne*, publiée à Montréal et rédigée par une phalange d'écrivains d'élite, tous profondément catholiques et français.

Mais est-ce bien encore la vraie langue française que l'on parle au Canada? Le voisinage et la domination des Anglais n'ont-ils pas contribué à vicier le langage? Oui, malheureusement, tandis que les masses parlent un français beaucoup plus pur que les paysans et les ouvriers de France, les classes instruites, les écrivains négligent trop souvent leur style; ils introduisent dans le langage une foule d'anglicismes et d'expressions vicieuses, et la littérature, si l'on n'y prenait garde, tomberait bientôt en décadence. Comment peut-il en être autrement? Est-ce que la France elle-même n'a pas tendance à *s'angliciser*? Et pourtant, elle n'a pas la même excuse. Mais ici encore, les vrais Canadiens veillent, et l'on rencontre chez eux des œuvres excellentes, que n'hésiterait pas à signer un Français de talent. La poésie surtout est pieusement cultivée, et produit des fruits délicieux.

L'espace me manque aujourd'hui pour m'étendre plus longue-

ment : je tâcherai de faire une place plus large à cette étude dans mon prochain courrier. Cependant je ne puis me refuser la satisfaction de citer quelques strophes d'une modeste petite pièce de vers, adressée à une dame sur la mort de ses deux petites filles : elles donneront une idée de la manière et de la délicatesse des poètes canadiens. L'auteur, M. Ernest Marceau, compare les enfants ravis à la tendresse de leur mère aux frileuses hirondelles, qui abandonnent leurs nids à l'approche de l'hiver, pour aller chercher des climats plus doux ; et il dit à la pauvre mère :

Elles ont fui, vos hirondelles,  
 Bien avant la fin des beaux jours ;  
 Leur nid, fait de plumes nouvelles,  
 Est vide, hélas ! et pour toujours.

Répandez vos pleurs sans alarmes ;  
 Pourquoi vouloir les retenir ?  
 Dieu ne vous défend pas les larmes :  
 Pleurer, c'est encore le bénir.

Elles ont fui, vos hirondelles,  
 Remerciez Dieu, tout en pleurant ;  
 La bise aurait glacé leurs ailes :  
 O douleur ! vous les aimiez tant !

N'est-ce pas frais et joliment inspiré ? Moi, je préfère de beaucoup cette douce simplicité aux allures tourmentées, à la recherche de l'effet, qui caractérisent trop souvent la poésie européenne de nos jours.

Une erreur grossière s'est glissée, je ne sais comment, dans ma lettre du 15 juin dernier, page 640 de la *Revue*. Les lecteurs savent tous que Colin Campbell commandait la brigade *écossaise* à la bataille de l'Alma, et non pas, comme j'ai l'air de le dire, la brigade *irlandaise*.

R. MARTIN.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Tout le monde reconnaît la gravité de la situation actuelle. Une guerre aventureuse, grosse de complications, un ministère en désarroi devant la responsabilité de ses actes et les menaces de la démagogie, une Chambre nouvelle avec un programme qui remet en question la Constitution, les rapports de l'Église et de l'État, la magistrature, l'armée, l'impôt : ce sont là des symptômes d'un état troublé et périlleux.

Une chose doit frapper les catholiques dans les affaires de France. Dieu se montre manifestement. Jusqu'ici toute la politique républicaine s'est résumée dans une guerre obstinée à la religion, et cette politique avait trouvé le ministère le plus convenable et le plus complaisant qu'elle pût désirer. Ce qui pouvait répondre le mieux au cri de guerre de M. Gambetta : le catholicisme, c'est l'ennemi ! a été fait ou annoncé ou projeté par ce ministère servile. Les écoles religieuses ont été supprimées, les congrégations proscrites. La libre pensée a mis la main sur l'enseignement et, par conséquent, sur l'avenir. Elle ne pouvait frapper plus sensiblement la foi. Les mesures prises, tour à tour, envers les écoles, les congrégations, les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance, cadraient si bien avec le mandat donné par la dernière Chambre au ministère de son choix, qu'il semblait que tout le parti républicain, uni sur la question religieuse, dût continuer indéfiniment sa confiance à des mandataires si zélés.

Il n'y a pas un an cependant que le cabinet ès-nom de M. Jules Ferry achevait d'exécuter les décrets de mars contre les congrégations religieuses, et déjà son existence est tellement menacée qu'il ne ferait qu'aller au-devant du vote de la nouvelle Chambre en donnant, comme on l'annonçait ces jours derniers, sa démission.

Pour prolonger sa vie, il a retardé, aussi longtemps que possible, la convocation du Parlement. En vain l'extrême gauche, réunie extraordinairement, avait-elle député, au président du conseil, cinq de ses membres pour mettre le gouvernement en demeure de convoquer la Chambre sans délai. Elle alléguait justement les préoccupations que font naître les événements d'Afrique, les dépenses et les intérêts que le gouvernement engage en l'absence du Parlement, et la nécessité de faire la lumière à la tribune sur les affaires d'Algérie et de Tunisie; M. Ferry, se retranchant derrière des prétextes de légalité, avait déclaré à ses délégués qu'il ne voyait ni péril ni nécessité de nature à motiver, de la part du gouvernement, la convocation d'urgence des Chambres. C'était une manière de gagner du temps, manière bien maladroite, puisque les journaux officieux eux-mêmes engageaient le ministère à céder à la voix publique et à rendre sa propre position meilleure en associant les Chambres à sa responsabilité. M. Ferry et ses collègues craignaient tant de perdre leur portefeuille, s'ils avaient à rendre des comptes, qu'ils n'ont eu égard à rien. Leur tactique était d'ajourner la réunion du Parlement jusqu'au moment où les opérations décisives auraient commencé en Tunisie, afin de bénéficier des victoires remportées.

Le ministère a été déjoué dans ses calculs. La victoire qu'il escomptait au profit de sa politique n'était point prête. D'un autre côté, l'opinion se prononçait de plus en plus vivement; les accusations les plus graves étaient portées sur les origines de l'expédition tunisienne. Ce qui avait été insinué dans les réunions de l'extrême gauche se disait hautement dans les journaux et dans les clubs. Là, les souvenirs des fameux bons Jecker de l'expédition du Mexique étaient évoqués, les agissements financiers de personnalités politiques plus ou moins compromis dans les affaires de l'Enfida et du Crédit foncier tunisien étaient dénoncés, l'honneur même du principal agent du gouvernement à Tunis était mis en cause, et pour toutes ces raisons, le trop complaisant ministère, à la faveur duquel on disait que ces tripotages financiers avaient eu lieu, se voyait mis en accusation par la voix populaire, en attendant qu'une demande de poursuites l'atteignît en pleine Chambre. Le ministère lui-même accréditait la rumeur publique en substituant son action à l'initiative personnelle de M. Constans dans les procès annoncés contre les journaux diffamateurs.



Il fallait prendre un parti. Répondre devant la Chambre à l'accusation qui s'élevait de toutes parts, revendiquer la responsabilité de ses actes dans cette malencontreuse affaire de Tunisie, même lorsqu'il s'agissait de l'organisation si défectueuse du corps expéditionnaire, et des services sanitaires de la direction si maladroite des opérations, et, par-dessus tout, de cette inqualifiable conduite du ministre de la guerre qui, après avoir constaté la nécessité, pour le succès de l'entreprise, de maintenir dans l'armée la classe de 1876, revenait sur sa décision pour ne pas manquer aux engagements électoraux de ses collègues; venir défendre des agissements financiers, tels que les virements auxquels il a fallu recourir pour faire face aux dépenses de la guerre; justifier cette violation de la Constitution qui oblige à soumettre aux Chambres les traités qui engagent les finances de l'État, c'était périlleux sans une victoire préalable à invoquer. Ne valait-il pas mieux se dérober aux discussions et aux responsabilités de la fin? N'était-il pas plus sûr d'abandonner sans bruit la place, de chercher sa justification dans la retraite?

Ainsi, ce ministère anticlérical, confondu par ses propres œuvres, accusé ou abandonné par ses propres amis, se voyait forcé de disparaître. Cette nécessité est son premier châtiement et, n'y en eût-il pas d'autre, celui-là suffirait. Car une telle retraite est une fuite et une fuite dans la honte et sous le poids du mépris. Mais une fin plus humiliante encore paraît réservée à ce triste ministère. A peine avait-il annoncé l'intention de se démettre, que M. Gambetta lui faisait signifier par ses journaux que dans l'attente où était le pays d'explications satisfaisantes sur tout ce qui s'est fait à l'intérieur et à l'extérieur depuis la prorogation des Chambres, il n'était pas convenable que le ministère se retirât avant une discussion; que, d'ailleurs, on ne pouvait disposer de son nom, pour une nouvelle combinaison ministérielle, sans son assentiment.

C'en était assez pour faire avorter la manœuvre du cabinet démissionnaire. Dès là que M. Gambetta, successeur désigné de M. Ferry, déclarait qu'il ne voulait accepter la direction des affaires que lorsque celui-ci aurait liquidé la situation, autrement dit qu'il ne voulait point embarrasser son ministère, ce grand ministère tant annoncé, des conséquences des fautes commises par ses prédécesseurs, il n'y avait plus à songer, pour le ministère actuel, qu'à sortir d'affaire par la porte dérobée de la démission. Que si M. Ferry et

ses collègues persistent à remettre avant la réunion des Chambres leur portefeuille entre les mains du président de la république, celui-ci devra les prier de le garder. Car il n'y a pas à compter sur un ministère de transition qui fournirait une porte de sortie au cabinet Ferry et préparerait la voie à M. Gambetta. Un tel ministère serait introuvable. Voilà donc les Ferry, les Constans, les Cazot, les Farre, ces serviteurs complaisants de la politique anticléricale, ces fidèles mandataires des Loges, ces exécuteurs des décrets, ces persécuteurs des moines, des Frères et des Sœurs, obligés de rester ministres assez longtemps pour s'entendre condamner et chasser honteusement à leur tour par les leurs ! Malgré tant de titres à la reconnaissance d'une majorité hostile à la religion, ils ne peuvent plus se flatter de trouver grâce devant elle. Les fautes commises sont trop grandes, les responsabilités trop écrasantes. N'est-ce pas là de la justice divine ?

Et M. Gambetta, le premier instrument de ce châtiment, n'aura-t-il pas aussi son tour ? C'est lui qui a été l'instigateur de la persécution, c'est lui qui a fourni le mot de ralliement aux groupes de la gauche divisés en politique mais unis, sous sa conduite, dans une commune haine contre le catholicisme. On peut dire que la conscience catholique a déjà reçu un commencement de satisfaction à son sujet. Naguère encore tout-puissant, M. Gambetta a subi aux dernières élections une telle diminution de prestige que sa fortune en est fort compromise. Nulle vengeance plus cruelle ne pouvait être imaginée contre lui que l'humiliation qu'il a éprouvée à Belleville de la part de ses anciens électeurs. S'être proclamé le représentant nécessaire de cette avant-garde de la démocratie et n'avoir pu comparaître devant elle sans provoquer les plus formidables huées ; avoir rêvé d'être l'élu de la France entière, au moyen d'une sorte de p'ébiscite qui l'eût porté au suprême pouvoir, et n'être que le député contesté d'une demi-circonscription : n'est-ce pas un échec sans pareil pour son ambition ?

M. Gambetta a encore assez d'influence et de crédit dans son parti pour paraître l'homme de la situation, le successeur obligé de M. Jules Ferry. Mais s'il peut mettre des conditions à son arrivée aux affaires, s'il dépend de lui de faire subir au ministère actuel la condamnation qui l'attend à la rentrée des Chambres, lui-même prend-il le pouvoir dans des circonstances favorables à ses projets d'avenir ? Qu'il puisse passer encore pour le chef de la

majorité après des élections qui ne sont pas tout à l'avantage de l'opportunisme, soit ; mais quel chef est-il et quelle majorité a-t-il ? On ne peut pas dire qu'il arrive au pouvoir par les élections, car il est incontestable que le ministère Ferry plie bien plus sous le poids des responsabilités accablantes qu'il a assumées devant le pays, surtout depuis les vacances parlementaires, que sous les résultats numériques du scrutin du 21 août. Mais ces responsabilités que M. Gambetta se préoccupe d'écarter de lui, ne les partage-t-il pas ? Les plus lourdes fautes, soit dans la gestion des affaires intérieures, soit dans la conduite de l'expédition de Tunisie, n'ont-elles pas été commises par ses créatures ? Qu'étaient-ce que MM. Constans, Cazot et le général Farre, si ce n'est les agents de M. Gambetta au ministère ? Aujourd'hui qu'ils succombent sous la réprobation publique, il lui plaît de les désavouer, de répudier toute solidarité avec eux. Mais si M. Ferry est coupable, M. Gambetta est-il innocent ? Si le premier tombe sous ses fautes, le second entre-t-il dans la carrière sans fardeau ?

Aussi bien pour le ministère qui vient que pour le ministère qui s'en va, cette expédition de Tunisie, dans laquelle les maîtres du jour ont cherché une brillante diversion aux misères de la république, sinon de honteux avantages financiers, est une mauvaise affaire. Quand même le succès viendrait couronner nos armes, il resterait à justifier les origines de cette malencontreuse guerre et à répondre des suites. Tout se prépare en ce moment pour frapper un grand coup sur Kaïrouan, la ville sainte de l'islamisme tunisien, le foyer de l'insurrection. Il se peut que le nombre et la supériorité de nos troupes décident promptement en notre faveur de la victoire. Mais s'il arrivait sous les murs de Kaïrouan, ce qui arriva à des troupes certainement plus aguerries et mieux disciplinées, dans le premier assaut de Constantine, quelle ne serait pas la portée de cet échec ! Il était permis au gouvernement de Louis-Philippe de ne pas réussir du premier coup dans une campagne entreprise pour l'achèvement de la conquête de l'Algérie ; mais ici le succès est imposé à la république. Un revers, même momentané, tournerait bien vite contre son gouvernement et contre elle-même.

D'ailleurs, l'affaire tunisienne serait-elle terminée par la prise de Kaïrouan et l'occupation de Tunis ? Sans parler d'incidents, comme celui d'Hammamet, qui pourraient prolonger indéfiniment a campagne par des retours offensifs continuels de l'ennemi, en

aurait-on fini, moyennant quelques faits d'armes plus ou moins éclatants, avec le fanatisme musulman déchaîné dans tout le nord de l'Afrique et vraisemblablement encouragé à Constantinople? Et que ferait-on de la victoire? L'occupation de Tunis et des principales villes de la Régence paraît une précaution nécessaire contre le renouvellement de l'insurrection; mais l'Italie, mais l'Angleterre permettront-elles que nous emparions ainsi, d'une manière détournée, de la Tunisie? Derrière ces puissances n'y a-t-il pas l'Europe, aussi intéressée que jamais à ce que nos agissements ne viennent pas réveiller mal à propos la question d'Orient? Après sa nouvelle conquête, la France se trouverait en face de la diplomatie qui pourrait bien en contester la légitimité et lui en disputer le profit.

Un fait inattendu jette une perspective assez sombre sur les suites de notre expédition tunisienne. On a appris tout à coup, à la suite de l'émeute militaire du Caire, que le sultan, faisant acte de suzeraineté, venait d'envoyer des commissaires en Egypte. Dans ces circonstances, l'envoi d'une mission était bien, de la part de la Porte, une tentative de rétablissement de l'autorité dont les prédécesseurs d'Abdul-Hamid se sont dessaisis en Egypte, moyennant tribut. Mais, comme le sultan, tout en restant suzerain de l'Egypte, s'est engagé à ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, se serait-il prévalu de ce droit de suzeraineté, aurait-il exercé une pareille ingérence, s'il n'y avait été encouragé par une ou plusieurs puissances européennes? On ne comprendrait guère qu'il eût agi de lui-même dans cette circonstance, au risque de rouvrir toute la question d'Orient. L'action du sultan doit paraître plutôt un commencement d'intervention des puissances européennes en Afrique. De l'Egypte en Tunisie il n'y a pas loin. Le sultan n'était-il pas déjà soutenu, sinon encouragé, quand il commençait à expédier des troupes dans la Tripolitaine? Les envois continuent. Les vaisseaux de guerre de la Sublime-Porte sont venus faire briller à propos dans les eaux africaines l'image du Croissant, apporté de Constantinople, comme pour rappeler aux tribus arabes la puissance du Prophète, et cette concentration de troupes sur la frontière tunisienne semble avoir eu lieu tout exprès pour donner un appui moral à l'insurrection. A considérer la conduite de la Turquie, les convoitises de l'Italie, la politique de l'Angleterre et l'attitude des puissances prépondérantes, il est difficile de croire que la France puisse en finir, même par des succès décisifs, avec cette guerre de Tunisie. Après

avoir triomphé des tribus arabes, elle pourrait bien rencontrer devant elle une opposition plus redoutable.

C'est là une affaire dont les conséquences peuvent s'étendre fort loin. A l'intérieur, une autre cause d'embarras non moins graves et plus immédiats pèse sur la situation. Le ministère Gambetta n'y échappera pas plus que le ministère Ferry. A peine le congrès de la libre-pensée venait-il de terminer ses séances, après avoir produit, avec l'agrément du gouvernement, les discours les plus impies et émis, à l'égard de la religion, des couvents et des écoles, les vœux les plus forcenés, qu'une réunion d'un autre genre se tenait à Paris et adoptait des résolutions plus désagréables pour le gouvernement. Depuis la Commune on n'avait rien vu de semblable. Cette réorganisation soudaine des comités de quartier qui avaient fait l'insurrection du 18 mars a causé autant d'émotion que de surprise. On n'avait pas pris garde assez qu'à la faveur de l'amnistie ces fameux comités s'étaient peu à peu reformés dans les quartiers démocratiques, tantôt sous le nom de comités électoraux, tantôt sous le nom de bureaux de sociétés populaires. Au-dessus de ces comités de quartier vient de se montrer un comité central, resté jusqu'ici dans l'ombre et qui a révélé son existence en convoquant la réunion de la salle Rivoli. Tout de suite cette réunion s'est constituée en tribunal populaire; son premier acte a été d'exécuter un des siens, le sieur Luillier, comme traître à la Commune; le second, de décréter également de trahison, à propos de l'expédition de Tunisie, les ministres et leurs complices. Comme sanction de ce décret, la réunion votait la convocation d'un grand meeting populaire pour exiger la mise en accusation du ministère.

Que le gouvernement, cette fois, soit encore assez fort, même au milieu du désarroi ministériel, pour empêcher la manifestation annoncée ou que celle-ci n'ait pas, pour un essai, l'importance d'un véritable soulèvement populaire, on peut l'admettre, bien que, d'une part, les menaces de la presse officieuse trahissent la faiblesse et les inquiétudes du pouvoir et que de l'autre, l'ajournement de l'affaire et le silence des journaux intransigeants sur les préparatifs semblent témoigner d'un soin particulier dans l'organisation, d'une entente mystérieuse dans l'exécution. Quoi qu'il en soit, Paris se retrouve aujourd'hui dans la situation où il était le 17 mars 1871. L'organisation occulte du parti démagogique s'est révélée. Deux gouvernements sont en présence: l'un dont le siège est à l'Élysée,

l'autre qui réside dans quelqu'un des faubourgs, celui-là n'ayant d'appui que dans une partie des Chambres, celui-ci disposant de la majorité du conseil municipal élu par son influence; le premier pouvant à peine compter sur la garnison de Paris, le second ayant en main la force populaire. La Commune s'est donc reconstituée; l'armée de l'émeute existe, et elle n'aurait pas de raison d'être, si elle ne s'apprêtait à donner d'un jour à l'autre l'assaut au gouvernement.

C'est un élément nouveau dans la situation que cette apparition soudaine d'une organisation insurrectionnelle calquée sur celle de la Commune et qui a de plus dans le Conseil municipal de Paris un pouvoir tout préparé et un programme tracé d'avance. On voit maintenant comment la république aux prises avec elle-même pourrait finir. Pour tous ceux qu'opprime la domination brutale des hommes de proie et d'iniquité qui se partagent ou se disputent aujourd'hui le pouvoir, c'est une consolation d'entrevoir le terme d'un état de choses qui peut s'effondrer d'un jour à l'autre dans une commotion populaire.

Ce qui arrivera après, c'est encore le secret de Dieu. Il est permis toutefois d'espérer que la chute de la république Gambettiste, de quelque manière qu'elle arrive, ce serait le salut, la restauration. Le parti royaliste vient de montrer par les banquets qui ont eu lieu dans un grand nombre de villes, en l'honneur de la Saint-Michel et de l'anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord, que ses rangs grossissent et s'ouvrent de plus en plus à tous les hommes honnêtes poussés vers lui par les événements. Le peuple catholique continue de prier, au milieu de la persécution, attendant de Dieu la délivrance. Quand il voit la miséricorde divine se manifester si visiblement dans ces grâces et ces guérisons extraordinaires de Lourdes, plus nombreuses que jamais, et qui ont eu cette année un prolongement si merveilleux jusqu'à Constantinople; quand il assiste à la réalisation de l'ancien et du nouveau vœu national, par la consécration successive de tous les diocèses de France au Sacré-Cœur de Jésus, comme en dernier lieu celui de Cambrai, et par l'érection de l'insigne basilique de Montmartre, qui en sera comme l'expression vivante et impérissable, n'a-t-il pas lieu d'espérer que la France, malgré son apostasie publique et ses fautes privées, n'est pas indigne de pardon et que Dieu la réserve pour continuer dans le monde la mission de fille aînée de l'Église?

D'autres signes consolants semblent annoncer que des jours meilleurs attendent aussi l'Eglise. A Rome, il est vrai, depuis l'horrible attentat commis contre les restes vénérés de Pie IX et devant l'effervescence révolutionnaire qui en a été la suite, la condition de la papauté empire au point que Léon XIII pourrait se voir contraint d'abandonner la Ville éternelle pour sauvegarder la dignité et l'indépendance du souverain Pontificat. Entre l'Angleterre protestante qui lui offre Malte et l'Autriche catholique qui met à sa disposition le palais de Miramar, jadis habité par l'infortuné Maximilien, il déciderait dans sa sagesse. Mais le départ du Pape marquerait vraisemblablement la chute de l'usurpateur. Le trône d'Humbert ne tient plus à rien. Déjà le gouvernement est aux mains du parti révolutionnaire; encore un peu et il sera la proie de l'émeute. Quoi qu'il advienne en Italie, les puissances commencent à se rapprocher du Pape. On entrevoit dans ces dispositions meilleures les éléments d'un futur protectorat favorable à la restauration du pouvoir temporel.

L'Allemagne, malgré elle, s'achemine vers Canossa. Son propre intérêt la force à prendre le chemin de la réconciliation. Elle avait cru, dans l'enivrement de la victoire, constituer définitivement son empire en le fondant sur l'unité protestante; mais bientôt les événements ont montré qu'il n'y avait là qu'une base fragile; car à la faveur du protestantisme, le socialisme faisait de tels progrès qu'il s'annonçait bientôt comme l'ennemi intérieur prêt à miner l'édifice de la conquête. En outre, la persécution ne faisait que raffermir la foi et multiplier ses adeptes, si bien que M. de Bismarck lui-même doit compter aujourd'hui avec le parti catholique.

Les élections partielles du grand-duché de Bade qui ont eu lieu au commencement de ce mois sont venues donner un nouvel avertissement au tout-puissant chancelier. Il y a six ans, les catholiques n'avaient que cinq sièges au Landtag badois, aujourd'hui ils en possèdent trente et un sur soixante-trois. Après les élections récentes de Bavière, où le parti catholique a remporté une véritable victoire, après les élections de Saxe où il a obtenu aussi des avantages signalés, il est évident qu'il y a là une tendance générale de l'opinion en Allemagne. Ces manifestations de l'esprit public donneront une heureuse impulsion aux négociations pendantes entre l'Allemagne et le Saint-Siège, négociations plusieurs fois interrompues, trop lentes au gré des amis de la paix religieuse, suspectes

même encore aux catholiques militants de l'empire, mais qui promettent malgré tout. Déjà la double nomination de Mgr Korum à l'évêché de Trèves, de Mgr Kopp à celui de Fulda, a marqué un premier pas dans la voie de l'apaisement; c'en serait un second, non moins important, que la nomination de M. de Schlœzer, le dernier négociateur avec le Saint-Siège, comme représentant de l'Allemagne auprès du Vatican. Si ce n'est qu'une affaire de crédit, comme paraît le dire la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le Reichstag ne le refusera sans doute pas au gouvernement,

La Russie montre aussi quelques tendances à revenir à Rome; le voyage de ses princes, l'accueil particulier qu'ils ont reçu au Vatican, pourront contribuer à préparer la voie. Quant à l'Angleterre, elle s'occupe dès maintenant de rétablir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. On a bien auguré, à ce sujet, de l'audience accordée, ces jours-ci, par Sa Sainteté Léon XIII à M. White, ministre d'Angleterre à Bucharest, qu'on savait chargé d'une mission par son gouvernement. La fière Angleterre a pu voir, dans la dernière crise irlandaise, de quel secours la papauté est pour les gouvernements aussi bien que pour les peuples. Au plus fort de la sédition, quand elle avait tout à redouter de la famine et du désespoir, elle a vu le Souverain Pontife faire entendre au malheureux peuple d'Irlande, des conseils de modération et de soumission qui n'ont pas peu contribué à l'apaisement. Après le vote du *Land-Act*, qui donne un commencement de satisfaction aux petits tenanciers, l'archevêque de Cashel et tous les évêques à sa suite, réunis à Maynooth, n'ont eu qu'à s'inspirer des recommandations du Saint-Père, pour engager les Irlandais à faire paisiblement l'épreuve de la nouvelle loi, non qu'elle pût être considérée comme une solution définitive de la question agraire, mais à cause des avantages et des améliorations qu'elle leur apportait.

Ainsi, de divers côtés, se manifeste un premier retour des gouvernements vers le Saint-Siège. S'il n'est pas encore possible de saluer, même de loin, dans ces tendances politiques, le présage d'une conversion des nations hérétiques et schismatiques de l'Europe, il est permis du moins d'en attendre plus de justice de leur part envers l'Eglise et plus de bienveillance pour la Papauté.

Arthur LOUH.

---



# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

28 septembre. — Circulaire de M. Jules Ferry aux préfets, pour les inviter à faire cesser au plus tôt un état de choses qu'il trouve déplorable. Un grand nombre de communes, ayant une école libre payante dirigée par des religieuses, croyaient satisfaire au vœu de la loi qui leur prescrit d'avoir une école de filles, en obtenant, au moyen d'une subvention, que l'école libre ouvre une classe gratuite pour les enfants pauvres. Cette combinaison offrait l'avantage d'une économie notable pour ces communes, en même temps qu'elle assurait convenablement le service de l'instruction. Tel n'est pas l'avis de M. le ministre de l'instruction publique qu'offusquent *ces classes des pauvres, ce mode d'instruction au rabais qui ne procure aux enfants, à son avis, qu'un enseignement amoindri, des cours presque mécaniques, dépourvus de tout ce qui fait la valeur et la noblesse de l'éducation*. Même, M. Jules Ferry croit devoir calomnier les communautés religieuses, en affirmant qu'elles maintiennent ces classes dans un état d'infériorité relativement à leurs classes payantes pour ne pas se faire concurrence à elles-mêmes. Les faits, on le sait, donnent un démenti formel aux affirmations du ministre et prouvent jusqu'à l'évidence que le régime de classes annexées à des couvents n'est pas aussi déplorable que M. Ferry ose le dire.

Le Saint-Père adresse un bref aux chefs des sociétés catholiques conservatrices de Belgique. Après avoir loué et encouragé les efforts tentés jusqu'ici, le Pontife romain exhorte chaleureusement les conservateurs à poursuivre leur route sous la conduite de leurs pasteurs vigilants. Les ennemis de la vérité cherchent à tout pervertir et s'attaquent surtout aux plus fidèles serviteurs du Christ : ces derniers doivent défendre énergiquement tout ce qui reste encore debout du droit et tâcher de reconstituer ce qui est tombé.

29. — Anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord. A Paris, une foule immense, composée de l'élite de la noblesse, de rédacteurs de la presse conservatrice de nouveaux adhérents à la cause de la monarchie et d'un grand nombre d'ouvriers, se presse dans les trois nefs, dans les bas côtés de l'église Saint-Germain des Prés, et reflue jusque sous le porche du temple. Des prières ardentes s'élèvent vers le ciel pour appeler sur la France la bénédiction de Dieu et hâter l'heure où l'auguste Héritier de nos rois viendra, au milieu des mêmes acclamations qui saluèrent sa naissance, délivrer notre patrie du gouvernement d'aventure qui la menace dans sa foi religieuse, sa prospérité, sa sécurité et son honneur.

Une touchante manifestation légitimiste a lieu le même jour à Sainte-Anne

d'Auray. Après la messe, la nombreuse assistance se rend dans la vaste salle que M. le comte de Lambilly, président du comité royaliste du Morbihan, a fait construire l'an dernier, et qui porte le nom de Maison du Roi. M. le comte de Monti prend la parole et rappelle que les pensées du Roi sont sans cesse tournées vers la France; aussi a-t-il chargé le comte de Blacas d'envoyer à l'assemblée le télégramme suivant, adressé au comte de Monti : « C'est avec un légitime orgueil et une profonde gratitude que le Roi voit ses amis réunis à Sainte-Anne d'Auray pour y donner encore l'admirable exemple d'une foi qui grandit avec les épreuves et d'une fidélité que rien ne peut ébranler. Il est près d'eux de pensée et de cœur, là comme toujours, pour s'associer à leurs prières, partager leurs plus chères espérances et applaudir à leurs courageux efforts dans une lutte où il attend, comme eux, le triomphe et le salut. » Après un discours prononcé par M. le comte de Lambilly, on donne lecture de l'adresse qui sera envoyée au Roi. Cette adresse est bientôt couverte de plus de quatre mille signatures. Pour clore cette émouvante manifestation, M. de Mun prend la parole et raconte l'histoire du brave capitaine du Couédic, qui, à la suite d'un combat naval, étant tout mutilé par les balles ennemies, voulut mourir à sa place de commandement et fit appeler ses fils et ses neveux qui servaient à son bord.

« Enfants, leur dit-il, je vais mourir : j'ai fait mon devoir vis-à-vis de la France, vis-à-vis du Roi; je ne vous demande qu'une chose, c'est d'en faire autant, le cas échéant; montrez que vous êtes de la famille. »

« Voilà, dit le sympathique député du Morbihan, ce que doivent faire les royalistes : montrer qu'ils sont de la famille de ceux qui sacrifient tout à la France, au Roi, à Dieu.

« Qu'ils soient fermes et indomptables dans leur lutte contre la République; qu'ils travaillent à assurer le retour de la monarchie qui sera le salut de la France et que la France attend d'eux.

« Comme du Couédic, la France souffre de blessures innombrables, faites à son honneur; il faut que la vieille famille française montre qu'elle est toujours la race qui a fait la France catholique et dévouée à la royauté; il faut que les gens de l'Ouest montrent qu'ils sont les dignes descendants des gars de Buléon, de Brémance, de Lantillac, etc., etc., qui ont su faire leur devoir.

« Il faut conquérir la liberté, dont le besoin se fait sentir d'un bout du pays à l'autre. Il n'y a pas un instant à perdre; la patrie est en danger, il faut la sauver, il faut se répéter sans cesse que la France se meurt par les fautes de la République, et que ce serait une honte de supporter plus longtemps ce joug odieux.

« Il faut montrer qu'une minorité, quelle qu'elle soit, lorsqu'elle est soutenue par tout ce que le pays compte d'honnête, devient rapidement une majorité après avoir chanté le cantique de Sainte-Anne. »

La réunion se sépare aux cris de : « Dieu et le Roi ! »

« A bas les vils exploités de la France ! »

30. — Ouverture du Reichstag austro-hongrois. Le discours du trône annonce la présentation de la convention avec la Serbie, des projets de loi concernant l'organisation législative de Fiume, il insiste sur les progrès

lents mais constants faits dans l'établissement de l'équilibre du budget. Il appelle de nouveau l'attention du Reichstag sur la réorganisation de la Chambre Haute. L'empereur déclare avec satisfaction que le bon vouloir mutuel des puissances, qui a rendu possible la solution pacifique des questions politiques qui ont été soulevées, continue. Ce fait, ainsi que les relations amicales de la monarchie avec toutes les puissances, donne l'espoir fondé que les peuples continueront à jouir sans relâche des bienfaits de la paix.

Le Saint-Père adresse un bref aux évêques et fidèles polonais qui ont pris part au dernier pèlerinage à Rome. Voici le résumé de cet important document : « Léon XIII est heureux de savoir que l'extinction donnée au culte des apôtres slaves a réjoui les Polonais qui ont tant souffert pour la foi. Mais l'épreuve est nécessaire pour purifier les âmes, et le jour de miséricorde est parfois dfléré, afin que la puissance divine apparaisse plus éclatante. Cependant ils doivent espérer que leurs prières et celles du monde catholique, grâce à l'intercession des apôtres nationaux, procureront quelque adoucissement à leurs angoisses et serviront à réunir leurs frères errants en une seule famille dans le bercail du bon Pasteur. Le Sièze apostolique, qui a toujours aimé la nation polonaise d'un amour particulier, ne lui fera jamais défaut. »

1<sup>er</sup> octobre. — Le cabinet prussien arrête en conseil les principes qui doivent servir de base aux projets de loi destinés à rétablir la bonne harmonie entre l'Eglise et l'Etat. L'empereur donne son adhésion à ces divers projets de loi. Tout fait donc espérer que le conflit religieux touche à sa fin, en Allemagne.

Le ministre de la guerre continue à frapper brutalement les officiers dont les opinions ne sont pas absolument à la hauteur des siennes. M. Farre vient encore d'expulser de Saint-Cyr et de renvoyer dans leurs régiments cinq officiers, de même qu'il y a quelques jours il expulsait vingt-trois officiers de Saumur.

2. — Au ministère des affaires étrangères, ouverture de la première conférence des délégués belges avec M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Tirard, pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce.

Les négociations commerciales entre la France et l'Italie sont interrompues. Les délégués italiens retournent à Rome pour prendre de nouvelles instructions.

Les évêques catholiques d'Irlande tiennent une conférence au collège de Maynooth et rédigent un manifeste au sujet de l'application de la nouvelle loi agraire. Voici le texte de ce grave document :

Guidés par les mêmes sentiments de sollicitude pour le bien de leurs diocésains que lors de leur dernière réunion, quand ils demandèrent au gouvernement d'amender le bill soumis au Parlement, les évêques d'Irlande considèrent comme un devoir de déclarer en cette assemblée actuelle que le nouveau *Land Act* est d'un grand avantage pour la classe des tenanciers, qu'il présente une grande somme de justice pour laquelle la reconnaissance de l'Irlande est due à M. Gladstone, à son gouvernement, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont aidé à faire passer la loi au Parlement.

Les évêques engagent avec instance leurs diocésains à profiter des avanta-

ges que leur confère le *Land Act* et croient que si on en use justement, il leur rapportera un bénéfice considérable, et les aidera à obtenir les droits sociaux et politiques qu'ils réclament justement.

Les évêques demandent aussi avec instance aux « fermiers tenanciers » d'user des moyens prévus par le *Land Act* et de tous autres moyens en leur pouvoir pour améliorer la condition des laboureurs.

Les évêques profitent de la circonstance pour demander à leur clergé de mettre les fidèles en garde contre les agences secrètes de violence et d'intimidation qui ne peuvent venir que des ennemis du peuple ; ils demandent aux laïques de prouver leur amour pour leur patrie et pour leur foi, en aidant le clergé à supprimer tous les abus antisociaux et anticatholiques et à empêcher, chacun selon son pouvoir, cette tâche que nos ennemis voudraient jeter sur la nation, à savoir qu'en Irlande on ne paye pas ses dettes, ce à quoi tous sont strictement tenus.

Les évêques sont unis à la nation pour demander avec instance au gouvernement la délivrance de tous ceux qui sont emprisonnés en vertu du *Peace Preservation Act*, espérant qu'une pareille mesure ne contribuerait pas peu à la paix dans le pays.

Les évêques, informés que de faux bruits qu'on fait circuler parlent d'une prétendue modification dans les rapports existant entre les collèges catholiques d'Irlande et les collèges de la reine, avertissent les fidèles, dans l'exercice de leur charge sacrée, que les collèges de la reine sont aujourd'hui autant que jamais absolument dangereux pour la foi, pour la morale et qu'ils sont encore sous le coup de la réprobation de l'Eglise ; que des parents catholiques ne peuvent envoyer leurs enfants dans ces institutions condamnées ; que les jeunes gens catholiques n'y peuvent recevoir leur instruction ; enfin que les catholiques, bien que pouvant passer leurs examens et recevoir leurs grades dans la nouvelle université royale, ne peuvent étudier dans le collège de la reine ni s'y préparer à ces examens et à ces grades.

Pour cela, en effet, ils ont ce qu'il leur faut dans les écoles et collèges catholiques du pays, dont le mérite s'est attesté d'une façon remarquable, lors des examens secondaires et dans l'université catholique de Dublin, dont les éminents maîtres et professeurs enseignent toutes les branches du savoir y compris les cours de l'université, et peuvent par conséquent préparer les étudiants à tous les concours et grades universitaires.

Les évêques ont de nouveau fait appel au gouvernement, au nom des catholiques d'Irlande, pour qu'il établisse l'égalité en matière de subvention d'Etat entre les établissements catholiques et les établissements non catholiques d'éducation supérieure, soit en renonçant à doter ces derniers, soit en dotant également les autres. Cette réclamation s'applique spécialement aux dotations publiques dont jouissent les collèges de la reine, le Trinity Collège et les écoles royales.

Ils sollicitent instamment la suppression de l'abus dont les catholiques ont si longtemps souffert par suite du « système national d'éducation » et demandent :

1° Que des bourses soient accordées par le Trésor, pour la formation des maîtres catholiques dans les écoles normales confessionnelles ;

2° Que la moyenne de présence à l'école nécessaire pour la nomination de maîtres-adjoints soit ramenée de 70 à 50 ;

3° Que des bourses et primes soient désormais accordées aux couvents, dans une mesure qui permette à tout enfant élevé là d'obtenir une moyenne assurée aux institutrices laïques pour les enfants de leurs écoles ;

4° Que la règle excluant les instituteurs qui sont membres de communautés religieuses de toute participation aux bourses accordées par le *Board*, soit annulée ;

5° Que des emprunts pour l'érection de maisons d'école soient accordés désormais moyennant des conditions semblables à celles qui régissent les « dons » pour la construction des résidences des instituteurs ;

6° Que les écoles normales modèles, contre lesquelles les évêques et les catholiques d'Irlande ont si souvent rappelé leurs objections de conscience et qui, en matière d'éducation, ont été officiellement reconnues sans valeur, soient « discontinuées ».

3. — L'association politique catholique de Kremsier, en Moravie, adresse au gouvernement austro-hongrois une pétition par laquelle elle demande le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Les membres de la corporation de Londres se réunissent à Guildhall et procèdent à l'élection d'un nouveau lord maire pour l'année civile, commençant le 9 novembre prochain. Leur choix s'arrête sur M. John Whittaker Ellis, alderman et membre de la compagnie des marchands tailleurs et l'un des associés de la grande maison de commerce Farebrother, Ellis, Clark et C<sup>o</sup>.

4. — Réunion privée des comités révolutionnaires à l'effet de délibérer sur les affaires de Tunisie. Après une séance orageuse et des discours où les actes du ministère Ferry sont vivement attaqués, l'assemblée adopte un ordre du jour longuement motivé décidant la convocation d'un grand meeting chargé de décider la mise en accusation du cabinet actuel.

L'*Osservatore Romano* publie un dix-neuvième supplément des protestations qui, de toutes les parties du monde catholique, sont parvenues au Souverain Pontife, à la suite des scandales de la nuit du 13 juillet.

Le Saint-Père, toujours prêt à distribuer, au profit des malheureux, les ressources que la charité des fidèles met à sa disposition, envoie 2000 francs à l'archevêque de Chieti, pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre d'Orsogna.

5. — Les nouvelles de Tunisie continuent à être peu rassurantes. Ali bey, frère du bey de Tunis, est battu par les Arabes, il perd une partie de son artillerie, et ses soldats en grand nombre passent à l'ennemi. Cette défaite jette la consternation dans l'entourage du bey. D'un autre côté, des télégrammes reçus au ministère de la guerre annoncent l'incendie par les insurgés de la gare d'Oued Zargua avec tout son matériel. Le personnel de la gare a disparu, dix ouvriers ont été tués. La voie est coupée en plusieurs endroits et à plusieurs reprises.

Le colonel Delaborde, en revenant à Medjez, est attaqué par un millier de cavaliers et de fantassins. Les troupes françaises maintiennent l'ennemi jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts.

La diète d'Innsprück adopte, à une grande majorité, une résolution invitant

le gouvernement austro-hongrois à réintroduire, par une modification de la loi actuelle sur l'instruction primaire, des écoles confessionnelles, à refaire de l'éducation religieuse la base de l'instruction primaire, et à donner au Tyrol le droit de régler d'une façon libre et indépendante l'organisation de ses écoles.

Le sultan, personnellement et sans consulter le cabinet, envoie en mission en Égypte :

1° Ali Nizami pacha, premier commissaire chargé de s'informer des causes de la récente démonstration militaire ;

2° Ali Fuad bey, envoyé en mission politique, doit participer aux pourparlers diplomatiques qui vont avoir lieu éventuellement entre les représentants des puissances étrangères et le Khédive. Il doit s'enquérir, pour les communiquer au sultan, des causes pour lesquelles le Khédive a négligé jusqu'à présent de reconnaître la suzeraineté du sultan en faisant le voyage à Constantinople. Mahmoud bey est chargé de contrôler et d'assister Ali Nizami et Ali Fuad bey.

6. — Le Saint-Père reçoit une nombreuse députation, composée du Conseil supérieur et des délégués des Sociétés catholiques de Rome. Elle présente au Souverain Pontife deux magnifiques albums, contenant une adresse de protestation contre les scandales qui ont troublé le convoi funèbre du saint Pape Pie IX et contre les excès de plus en plus graves qui n'ont pas cessé depuis lors, signée par 26 000 catholiques romains.

Le Pape, dans une touchante allocution, exprime sa haute satisfaction pour ce nouveau témoignage de piété filiale des Romains. Il rappelle les innombrables protestations qu'il reçoit chaque jour de toutes les parties du monde catholique, contre l'œuvre inique de ceux qui, après avoir insulté les restes d'un Pontife vénéré et avoir blasphémé la religion du Christ, en sont venus, avec une incroyable perfidie, jusqu'à taxer de mensonge son vicaire. Les ennemis de l'Église voient par les faits que Rome est catholique, qu'elle veut être avec le Pape. Cela les pousse à tout oser, tout tenter pour rompre cette union ; il est donc nécessaire d'opposer un remède. S'ils sont audacieux dans le mal, que les Romains y répondent par une franche profession de foi et par tous les moyens qui, en restant dans les limites des lois, sont aptes à démontrer que le sentiment religieux chez les Romains ne dépérit jamais. Les temps sont mauvais et peut-être en viennent-ils de pires, c'est pourquoi il est nécessaire de s'habituer à soutenir ces luttes avec un courage digne du nom romain.

Le jury de mise en accusation de Washington prononce la mise en jugement de l'assassin Guiteau.

7. — Le général Saussier donne ordre d'occuper les forts de Tunis.

Un décret du Khédive convoque la Chambre des notables égyptiens pour le 23 décembre.

L'association des fermiers anglais, après la Chambre d'agriculture d'Écosse, publie son programme en matière de réforme agraire. Les Écossais revendiquent, on se le rappelle, pour les fermiers, le droit de cultiver leurs propriétés, à leur guise, et sans que le propriétaire y ait rien à voir.

Les prétentions des fermiers anglais sont plus modestes ; mais ceux-ci,

comme leurs frères d'Écosse, réclament une indemnité importante pour les améliorations apportées aux biens du propriétaire.

8. — Réunion, à Coire, d'un congrès socialiste international, au mépris de la défense du conseil fédéral et du tribunal fédéral.

Des questions agitées dans cette assemblée radicale au premier chef ont toutes pour but d'exciter les classes ouvrières contre les propriétaires. Avant de se séparer le congrès écarte le vote l'adresse suivante : « Le congrès international de Coire salue les socialistes de Russie qui, se trouvant en état de légitime défense, opposent la force à la force et la terreur à la terreur. » Le congrès international invite tous les peuples libres de la terre à exprimer leurs sympathies pour ceux qui luttent, souffrent et meurent pour la liberté et la justice sociale, opprimées par la tyrannie moscovite.

9. — *Le Journal officiel* publie le décret convoquant la Chambre des députés et le Sénat en session extraordinaire, pour le 28 octobre.

Sa Sainteté Léon XIII reçoit en audience privée M. White, ministre d'Angleterre à Bucharest, de passage à Rome. Cette audience fait grand bruit, car on sait que M. White a mission de recevoir du Saint-Père les dernières communications relatives au rétablissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le cabinet de Saint-James.

Les préparatifs pour les fêtes de la canonisation des bienheureux Labre, de Rossi, Claire de Montefalco et Laurent de Brindes sont poussés avec une grande activité. On construit de nombreuses tribunes dans l'immense salle dite de la Bénédiction, au-dessous du portique de Saint-Pierre, où aura lieu cette cérémonie solennelle. Des invitations spéciales ont été envoyées au nom du Saint-Père par la Sacrée-Congrégation du Concile à tous les évêques dont les diocèses sont situés dans un rayon de cent cinquante kilomètres (cent milles) autour de Rome, puis à tous les archevêques du reste de l'Italie et de la France, et enfin à tous les cardinaux étrangers, y compris ce ui de New-York. Le Saint-Père a fait annoncer en même temps aux évêques italiens qui, étant obligés, d'après l'usage, d'assister à la canonisation, se trouvent, par suite du malheur des temps dans des conditions financières peu florissantes, qu'il prendra à sa charge leurs dépenses. Le nombre des archevêques et évêques qui ont jusqu'à présent répondu affirmativement à l'invitation qui leur a été faite est de cinquante environ, mais il s'élèvera certainement à plus de deux cents, si, d'ici à la mi-novembre, il ne survient pas de gros événements qui puissent réclamer impérieusement de ces évêques leur présence dans leurs diocèses. La réponse de la plupart des archevêques de France est affirmative, mais conditionnelle.

10. — Dans un grand meeting qui a lieu à Leeds, M. Gladstone prononce un discours dans lequel il condamne sévèrement la guerre de l'Afghanistan.

Parlant de l'Égypte, il dit que la politique du parti libéral sera d'agir strictement de concert avec la France, afin d'assurer le bien-être de l'Égypte. Il constate que la convention avec le Transvaal n'a pas encore été ratifiée, mais il espère qu'elle le sera bien tôt; dans tous les cas il maintiendra fidèlement et les intérêts des populations indigènes du Transvaal et la dignité de l'Angleterre.

Le chef du cabinet anglais dénonce vivement M. Parnell, qui, dit-il,

prêche l'évangile du pillage et refuse de permettre au peuple de jouir des bienfaits de la loi agraire; l'heure du conflit final entre la loi et l'illégalité paraît approcher, le gouvernement compte sur l'appui de tous les patriotes.

Arrestation à Saint-Pétersbourg de vingt élèves de l'école militaire Constantinoff, soupçonnés d'être affiliés aux sociétés nihilistes. On découvre dans leurs literies de nombreuses publications socialistes.

11. — L'Angleterre et la France, d'un commun accord, envoient chacune un vaisseau cuirassé à Alexandrie, pour protéger les sujets français et anglais en Egypte. Cette démonstration paraît nécessaire à la suite de la mission turque en Egypte.

Entrevue du roi d'Espagne et du roi de Portugal à Valencia da Alcantara.

En présence des menaces des sectes révolutionnaires italiennes contre le Saint-Père, Léon XIII fait dresser un inventaire de tout ce que renferme le Vatican, et copie en est remise à tous les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, afin que ceux-ci puissent réclamer le jour où leur présence au Vatican serait devenue nécessaire. Le départ éventuel du Saint-Père se ferait ainsi sous l'égide de ces diplomates. Le service de surveillance est doublé. Le télégraphe et le téléphone sont installés de façon à pouvoir appeler tout de suite le secours nécessaire à la sécurité de la personne sacrée du Pontife. Sur la demande de certains représentants de puissance étrangère, le gouvernement italien fait aussi doubler toutes les portes des environs du Vatican et fait installer un nouveau corps de garde à l'hôtel de la Monnaie, derrière la basilique de Saint-Pierre.

12. — M. Nicolaj, avocat à la cour d'appel de Paris, donne à Boulogne-sur-Mer une conférence publique sur ce sujet : *Les amis de la liberté, Parisiens et Boulonnais*, dans laquelle il attaque vigoureusement les décrets qu'on prépare pour la confiscation des biens des religieux et les attentats du gouvernement contre la liberté. Il critique ensuite très vivement la municipalité boulonnaise, qui vient de laïciser les écoles primaires.

Mort subite de M. de Haymerlé, président du conseil et ministre des affaires étrangère d'Autriche-Hongrie.

Le Saint-Père reçoit en audience solennelle les pèlerins de la République Argentine. Sa Sainteté les félicite vivement de leur amour pour la foi, sentiments traditionnels chez les Argentins. Léon XIII se réjouit du zèle de leurs pasteurs, des vertus du clergé, des bonnes dispositions de leurs gouvernants envers la religion.

De son côté, le Saint-Siège se préoccupe des besoins de ces contrées. De nouveaux missionnaires évangélistes maintiennent les tribus patagones encore sauvages. Enfin, le Souverain Pontife bénit tous les assistants et ceux qu'ils représentent et qui n'ont pu entreprendre un aussi long voyage.

Réunion, à Kilkemuy (Irlande), d'un meeting agraire. La police charge la foule à la baïonnette, au canon. Un homme est tué, un second grièvement blessé, et quatorze hommes de la police sont atteints par des pierres.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

« La plus grande lutte judiciaire du siècle », comme on l'a appelée, est celle à laquelle a donné lieu la poursuite contre les Congrégations religieuses, l'an dernier 1880. Jusqu'ici, aucun ouvrage absolument complet au point de vue judiciaire n'avait été publié sur ce mémorable et douloureux sujet; mais aujourd'hui la lacune se trouve comblée par celui que la *Société générale de librairie catholique* vient d'éditer sous ce titre : **LES EXPULSÉS DEVANT LES TRIBUNAUX**, *Recueil des décisions judiciaires, relatives à l'Exécution des décrets du 29 mars 1880*, par **JULES AUFFRAY**, docteur en droit, ancien auteur au Conseil d'Etat, avocat à la Cour d'Appel de Paris, et **LÉON DE CROUSAZ-CRÉTET**, ancien auditeur au Conseil d'Etat.

Fort et très beau volume in-8° de xxxiii-949 pages. Prix 15 francs.

Dans une préface de trente-trois pages, qu'il convient plutôt d'appeler une étude, l'un des deux auteurs, M. Jules Auffray, dresse l'historique de la question depuis son point de départ jusqu'à son dernier épisode.

Four que le lecteur le suive sans peine et avec clarté, il a pris soin de la diviser en cinq groupes d'idées, répondant à autant de phases sous lesquelles l'événement peut être considéré.

Ainsi, dans le premier paragraphe, M. Jules Auffray nous retrace à grands traits le tableau de ce qui s'est successivement passé :

1° Présentation de l'article 7 à la Chambre des députés par M. Jules Ferry; article adopté par celle-ci et rejeté par le Sénat;

2° Ediction des décrets du 29 mars par M. Jules Grévy, comme vengeance du rejet sénatorial;

3° Protestation des catholiques qui, dans l'espace de trois mois à peine, s'élève à 1,800,000 signatures;

4° Consultation de M<sup>e</sup> Rousse, à laquelle adhèrent deux mille avocats de tous les barreaux de France;

5° Démission des magistrats, préférant perdre leur position et les droits acquis plutôt que de transiger avec leur conscience;

6° Négociations de M. de Freycinet, alors président du conseil, avec le Vatican, pour amener les Congrégations à signer une « déclaration qui désavouerait toute intention d'hostilité politique, toute idée d'opposition aux institutions actuelles du pays »;

7° Exécution des décrets le 30 juin et scènes diverses qui la signala;

8° Liste numérique des religieux expulsés, ainsi répartie : 2,464 Jésuites,

32 Barnabites, 406 Capucins, 4 Camaldules, 176 Carmes, 239 Bénédictins, 80 Basiens, 18 Bernardins, 27 Chanoines de Latran, 75 Cisterciens, 91 Pères de Saint-Bertin, 28 Pères Réguliers de Saint-Sauveur, 12 Pères de la Congrégation de Saint-Thomas, 45 Pères des Enfants de Marie, 153 Eudistes, 168 Pères de Saint-J an-de-Dieu, 30 Pères du Refuge de Saint-Joseph, 41 Frères de Saint-Pierre-ès-Liens, 53 Pères des hospices de Missions, 58 Pères missionnaires, 240 Oblats, 68 Pères de l'Assomption, 170 Pères de la Compagnie de Marie, 20 Pères de Saint-Irénée, 3 Prêtres dits de la Sainte-Face, 51 Pères de l'Immaculée-Conception, 25 Religieux de Saint-Edme, 8 Missionnaires de Saint-François de Sales, 126 Rédemptoristes, 204 Dominicains, 409 Franciscains, 4 Pères Minimes, 31 Passionnistes, 10 Camiliens, 9 Pères de la Doctrine chrétienne, 11 Pères Somasques, 11 Trinitaires : ensemble. 5,643 religieux expulsés ! Soit, s'écrie indigné, M. Jules Auffray : « 261 propriétés violées, 5,643 citoyens jetés hors de leur domicile ! »

Dans la seconde partie de la préface, nous assistons à l'instance présentée par les persécutés devant les tribunaux, aux décisions de compétence ou d'incompétence rendues, aux déclinatoires présentés par les préfets, aux jugements intervenus par le Tribunal des Conflits.

Dans la troisième partie, nous avons sous les yeux l'examen juridique de la défense et de la poursuite. Nous y voyons comment les lois de ce qu'on appelle si dédaigneusement l'ancien régime ont été remises en vigueur par le régime soi-disant libéral du jour. C'est une comparaison aussi rapide que substantielle de ce que les idées modernes prétendent qualifier de *droit ancien* et de *droit nouveau*, et qui conduit l'auteur à conclure en ces termes : « Nous avons présenté la doctrine qui se dégage des décisions judiciaires ; « on sait qu'elle est jusqu'à présent demeurée sans force exécutoire. En « fait, les religieux expulsés de leur domicile n'ont pas été réintégrés ; les « instances judiciaires ont été arrêtées par les conflits, et les revendications « restent en souffrance. »

De cette paralysie éœurante et momentanée de la loi, l'auteur passe dans le quatrième point de sa vaillante étude, à la fermeture des établissements scolaires ayant conservé les expulsés comme professeurs. Toutes les conditions du gouvernement avec lui-même, toutes les subtilités, tant vaut dire toutes les machinations qu'il a dû employer pour en venir à ses fins, sont entièrement mises à nu. Il a fallu créer des délits, car rien, ni dans les lois ni dans les règlements existants, rien n'atteignait les victimes. Tout cela est dit avec force, avec incision, mais avec un calme et une dignité qui ne se départissent en aucun endroit.

La cinquième partie est comme une récapitulation générale des idées et des jugements qui viennent d'être exposés par l'auteur et que comporte l'acte néfaste républicain à l'égard des congrégations. M. Jules Auffray termine en ces termes :

« Le récit de ces coups de force n'en a jamais, hélas ! empêché le retour. Mais, recueilli par l'histoire, il prépare son jugement.

« Puisse donc la page de droit public, écrite par la magistrature française, ne pas disparaître de nos mémoires. L'avenir la mettra à sa place.

« Il montrera, d'un côté, un gouvernement violateur de tous les principes

et de sa propre parole, adversaire implacable de toute religion, usant de toutes les armes pour asseoir sa domination, de gré ou de force, jusque dans les âmes; — de l'autre, les religieux expulsés, assistés par tous les libéraux, défendus par les tribunaux, par la conscience populaire, par le droit.

« A ce tableau, l'histoire ne se trompera pas; et, imprimant sa flétrissure sur les persécuteurs, elle vengera l'honnêteté publique. »

Ces lignes portent la date du 8 septembre 1881; preuve que l'ouvrage n'est que de quelques jours et qu'il contient bien, dans le domaine judiciaire, tout ce qui a été dit et fait jusqu'à ce moment sur cette malheureuse question des Congrégations. Il est à espérer, malgré les apparences, que la nouvelle Chambre n'épousera pas, sur ce point, les idées de sa devancière, et que le livre de M. Jules Auffray se trouvera ainsi définitivement complet.

Avant de terminer, nous appelons l'attention du lecteur sur la classification des matières, dont la méthode exclut toute confusion. Dans un volume qui approche de mille pages, et qui, en définitive, roule du commencement à la fin dans le même orbe, le grand point à obtenir, c'était, en effet, la netteté, la clarté. Or, elles ressortent de la nature la plus lucide et la plus complète.

Comme préliminaires, nous trouvons en tête les « Décrets et les circulaires » qui ont précédé l'action.

Puis viennent, dans l'ordre suivant :

#### *I. Instances formées devant la juridiction civile.*

Ici MM. Jules Auffray et Léon de Crouaz-Crétet font remarquer que les demandes ont eu l'un des objets suivants : 1° revendication de propriété; — 2° réintégration de domicile; — 3° dommages et intérêts à raison du préjudice causé soit aux personnes, soit aux propriétés, et, dans ce dernier cas, nomination d'experts ayant pour mission de constater et d'évaluer les dégâts; — 4° main-levée des scellés apposés sur les chapelles.

Les demandeurs ont été tantôt des religieux, propriétaires ou domiciliés, tantôt des laïques, propriétaires eux-mêmes ou expulsés avec les religieux qu'ils avaient assistés comme témoins. On a employé tantôt la voie rapide du référé, jugé par le président ou renvoyé à l'audience du tribunal, tantôt la voie ordinaire de l'action principale.

En présence d'un tel état de choses, qu'ont fait nos deux auteurs?

« Nous avons pris à tâche, disent-ils, de recueillir « toutes les décisions » intervenues.

« Toutes les affaires sont classées par Cour d'appel. Les Cours d'Appel se succèdent dans l'ordre alphabétique, et, dans chaque Cour d'appel, les tribunaux sont rangés dans le même ordre.

« Lorsqu'un même tribunal a jugé plusieurs affaires, « les décisions sont « disposées » dans l'ordre chronologique.

« Lorsqu'une affaire a subi plusieurs degrés de juridiction, la décision du juge, en premier ressort, figure à sa place, telle que nous venons de la déterminer, et elle est immédiatement suivie des décisions d'appel, et, s'il y a

lieu, des arrêts de la Cour de cassation. On peut ainsi embraser d'un coup d'œil l'ensemble de chaque affaire.

« Une « procédure complète », celle qui a été suivie en juillet 1880 devant le tribunal de la Seine, a été publiée.

« En ce qui concerne le Tribunal des conflits, certains documents étendus, communs à toutes les affaires, et le « texte même » de la décision ont été reproduits à l'occasion des affaires de Lille et d'Avignon, soumises les premières à ce tribunal.

« Les autres décisions ne sont, sauf quelques variantes que nous avons relevées, que la reproduction des premières ; elles ne sont pas par conséquent publiées intégralement. »

Donc, dans ce livre d'environ mille pages de MM. Auffray et de Crousaz-Crétet, point de répétitions inutiles, point d'amplifications oiseuses ; mais à chaque chapitre, à chaque page, quelque chose d'inédit, de nouveau pour le lecteur.

Nous ne ferons qu'indiquer les deux autres divisions des matières comprises dans les titres ci-après :

II. *Poursuites exercées devant la juridiction criminelle.*

III. *Poursuites exercées contre les directeurs d'écoles secondaires libres, à l'occasion des professeurs membres d'une congrégation religieuse dissoute, devant la juridiction scolaire.*

Enfin des tableaux synoptiques résument l'ouvrage et le mettent d'un trait sous les yeux du lecteur. Ils ont pour but de faire ressortir, au point de vue de la compétence ou de l'incompétence de l'autorité judiciaire, les solutions données par les juridictions saisies.

En d'autres termes, et comme conclusion de tout ce que nous venons de dire sur l'œuvre de MM. Jules Auffray et Léon de Crousaz-Crétet, nous estimons qu'on ne fera rien d'aussi important sur le sujet et qu'on doit la rechercher comme document judiciaire aussi complet que parfait.

---

*Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.*

# LA CHINE

---

## I

Sans avoir changé les costumes de ses fonctionnaires, sous prétexte de se mettre au niveau de la civilisation européenne, le gouvernement du Céleste Empire a emprunté à l'Occident des officiers qui ont discipliné ses troupes et organisé sa flotte de guerre. Sans marcher aussi vite que son voisin, le Japon, il a fait beaucoup pour reconstituer son armée, rétablir son influence sur les populations, replacer sous sa domination des provinces révoltées. De jeunes Chinois sont envoyés en Europe et aux États-Unis pour faire leurs études et, sans faire parler d'eux, s'assimilent tout ce qui leur paraît intéressant et utile, et de retour dans l'empire du Milieu, ils appliquent ce qu'ils ont appris.

Le gouvernement de Pé-King n'aime pas les Européens; cette répulsion a une excuse, c'est que les étrangers veulent bien s'enrichir en Chine, mais ils prétendent n'être pas gênés par les autorités indigènes dans leurs manières d'agir, et se réclament des consuls ou des ambassadeurs lorsqu'ils sont, ou se croient seulement lésés dans leurs intérêts. C'est pour cette raison que la Chine n'a jamais voulu concéder à des compagnies européennes les constructions des chemins de fer ou des lignes télégraphiques; elle a à son service une foule d'étrangers, mais ils sont là comme fonctionnaires et soumis aux ordres des vice-rois des provinces. On a beaucoup crié contre la destruction d'une petite ligne de chemin de fer qui partait de Schang-Haï, et les épithètes de barbares, de sauvages, n'ont pas été épargnées aux fonctionnaires du Bogdo-Khan. Un journal anglais, qui se publie à Schang-Haï, a donné l'explication de cet acte. Ce chemin de fer avait été construit par des étrangers et avec des capitaux étrangers; le cabinet de Pé-King, autant par méfiance que par orgueil, ne veut exécuter ces

travaux qu'avec l'argent de ses nationaux, et sur les plans d'ingénieurs dépendant directement de l'administration impériale des travaux publics.

Dans une certaine mesure, les grands fleuves de la Chine, leurs affluents et les canaux qui relient entre eux les différents bassins suffisent actuellement aux communications et au commerce intérieurs. Les bateaux à vapeur ont remplacé en partie les jonques, des équipages indigènes se sont formés à ce genre plus rapide de navigation fluviale.

Sur toute son immense étendue de côtes, le gouvernement a établi des stations maritimes; et un Français, le commandant Giquel, a dirigé la construction de l'arsenal de Schang-Haï, où travaille sous ses ordres un personnel nombreux d'ingénieurs et d'ouvriers indigènes. Au lieu de se payer le luxe des navires cuirassés, la Chine a acheté à l'étranger, ou fait construire dans ses arsenaux, des chaloupes canonnières qui suffisent à protéger la marine marchande et à faire la chasse aux pirates qui infestent les embouchures des fleuves. Les ouvriers chinois sont arrivés à construire toutes les pièces d'une machine à vapeur, à fabriquer des canons rayés; ces progrès étonnent les Européens, trop habitués à ne voir que des magots ridicules dans les sujets du céleste empereur.

L'armée de terre a été réorganisée par des étrangers qui ont formé d'excellents officiers indigènes. C'est avec cette armée que la Chine, disloquée par les insurrections, a pu reconstituer son unité. La dynastie tartare était menacée au centre par la révolte des Taï-Ping, au sud-ouest par les musulmans du Yun-Nan qui occupaient en maîtres cette vaste province; à l'ouest, Yakoub-bey avait fondé, aux dépens de la puissance chinoise, le vaste État de Kasghar. Profitant de cet état d'affaiblissement, les Russes s'étaient fait céder le bassin de l'Amour, et étendu leur domination le long du Pacifique jusqu'à la Corée; l'expédition anglo-française avait porté un coup fatal au prestige de l'empereur. Tous ceux qui, de 1859 à 1870, ont écrit sur la Chine ont annoncé comme imminente la dislocation de ce pays et sa division en plusieurs royaumes. Quant à reconquérir le Kasghar, le Yun-Nan et réduire le Taï-Ping, il n'y fallait pas songer. Jamais les ministres de Pé-King ne pourraient, faute de moyens matériels, rattacher à l'empire des provinces, dont l'indépendance existait de fait. La ténacité chinoise a fait mentir toutes ces prévisions.

La Russie avait occupé la province de Kouldja, sous la condition expresse de la remettre à la Chine, dès que celle-ci aurait rétabli son pouvoir dans le Kasghar. Contre toute prévision, les Chinois ont réoccupé cette partie du territoire de l'empire, et leur gouvernement, rappelant aux ministres du czar leurs promesses, réclama la province de Kouldja. Le premier mouvement des Russes fut d'abord de refuser, mais les Chinois insistèrent, menacèrent, firent avancer des troupes vers la contrée en litige, et, à Saint-Petersbourg, on se décida à parlementer. On voulut gagner du temps. Les discussions sur les frais à rembourser à la Russie furent longues. Cette puissance voulait, d'un autre côté, garder une partie du pays occupé. Un premier traité fut conclu à Livadia, mais le ministre chinois, désavoué par son gouvernement, fut arrêté, jugé et condamné à mort comme traître (1). La guerre parut imminente ; mais la Russie

(1) Cet ambassadeur obtint ensuite sa grâce, due à l'intervention du corps diplomatique à Pé-King. Voici la traduction du décret impérial commuant sa peine :

« DÉCRET IMPÉRIAL,

« Tchung-How, que nous avons envoyé pour nous représenter en Russie, ayant violé ses instructions et dépassé ses pouvoirs, nos ministres d'Etat, délibérant en conseil sur ces crimes, ont décidé qu'il serait décapité après les assises d'automne, comme une juste punition de sa faute. Mais à présent nous apprenons du dehors (extérieur du palais) que l'on discute à ce sujet, et que plusieurs personnes sont d'avis que, si la Chine punissait Tchung-How, la Russie se trouverait atteinte dans sa dignité. Le trône impérial est loin d'avoir ce dessein. La Chine est liée d'amitié avec la Russie depuis plus de deux cents ans, et c'est notre désir que les choses restent toujours ainsi, et que les relations amicales entre les Etats amis ne soient pas interrompues.

« Tchung-How, conformément à nos ordres, agissant en qualité de ministre sans délibérer et sans négociations sérieuses avec la Russie, donna d'une façon insouciant son assentiment à des stipulations que la Chine ne pouvait pas remplir. Il s'est attiré lui-même sa punition. Le trône agit envers lui conformément aux lois, et maintient qu'en agissant ainsi les lois de la Chine ne frappaient qu'un ministre de Chine, et que la Russie n'était nullement en jeu. Mais nous craignons que le récit de notre action ne soit rapporté à une grande distance, et que, transmis de bouche en bouche, les réels motifs qui ont dicté la conduite de la Chine en cette affaire ne soient pas parfaitement compris, que l'aversion et la méfiance ne s'élèvent à la suite de la fausse idée que l'on pourra se faire de nos motifs, et que nos relations amicales n'en souffrent.

« Nous, en conséquence, agissant en dehors des lois et comme marque spéciale de grâce, rapportons temporairement la sentence de décapitation prononcée contre Tchung-How, et devant avoir lieu après les assises d'automne. Qu'il soit cependant maintenu en prison jusqu'à ce que le marquis Tseng soit arrivé en Russie, et d'après l'issue des négociations et des infor-

n'étant pas sûre du succès, de nouvelles négociations furent entamées. C'était un succès pour Pé-King, car les Russes, traitant en vainqueurs les populations de l'Asie centrale, et discutant avec des Chinois, leur influence morale baissait. Pour subir une pareille humiliation, il fallut que le cabinet de Saint-Pétersbourg sentît sa faiblesse; car, habitué depuis des siècles à spolier tous ses voisins, tant en Europe qu'en Asie, la crainte seule pouvait le décider à rendre ce qu'il détenait indûment.

Cette affaire de Kouldja est terminée à la satisfaction du Céleste Empire, la paix est signée, mais ce n'est qu'une paix boiteuse. Dans un temps plus ou moins éloigné, les deux nations voisines se rencontreront les armes à la main. La Chine tourne ses regards vers la Mandchourie septentrionale que lui ont enlevée les Russes. La dynastie tartare tient à reprendre cette partie de son domaine, et il est fort probable que les premières luttes auront lieu sur les rives de l'Amour. Il n'est donc pas sans intérêt de résumer les faits qui ont modifié la situation dans l'Asie centrale, et rendu imminente une guerre entre la Chine et la Russie.

## II

Dès le temps du prophète Mahomet, des envoyés arabes se rendirent à Canton, pour faire des prosélytes à la religion musulmane. Peu à peu le culte nouveau se développa, et lorsque le califat fut transféré à Damas, les généraux des princes Ommyades ayant franchi l'Oxus pénétrèrent jusqu'aux provinces chinoises. Des soldats arabes servirent même l'empereur de la Chine, demeurèrent dans le pays et formèrent un groupe important de sectateurs de l'islam. Les Abbassides, qui succédèrent aux Ommyades, entre-

mations de ce dernier, un nouveau décret concernant cette affaire sera publié.

« Que le marquis Tseng, en recevant ce décret, informe le gouvernement russe que la condamnation à mort prononcée contre Tchung-How est temporairement rapportée, et qu'il lui fasse bien comprendre que cet acte doit être considéré comme une preuve des sentiments amicaux de la Chine envers la Russie.

« Dans les stipulations du traité qu'il doit négocier, qu'il s'occupe de cette affaire et la mène à bonne fin, conformément à notre volonté, comme nous le lui avons déjà exprimé.

« Que ceci soit respecté. »



tinrent également des relations avec le Céleste Empire. Le nombre des musulmans s'accrut; épousant des femmes du pays, les disciples de Mahomet élevaient leurs enfants dans la religion paternelle. De plus, pendant les famines qui désolaient et désolent encore des provinces entières de la Chine, ils achetaient, par milliers, les enfants abandonnés ou orphelins et en faisaient autant de coreligionnaires. Tout l'ouest et le sud-ouest de l'empire du Milieu furent peuplés de musulmans (1).

Le gouvernement de Pé-King eut rarement à se plaindre de ses sujets professant l'islamisme. Il trouvait en eux des soldats braves, des administrateurs intègres et des citoyens soumis aux lois de l'empire (2). En 1855, une querelle de mineurs, dans un district de Yun-Nan, amena la mort de quelques ouvriers musulmans. Les amis de ces derniers les vengèrent en tuant leurs assassins. Les autorités chinoises, au lieu d'apaiser la querelle, l'envenimèrent et organisèrent un massacre général des mahométans. La boucherie commença le 19 mai 1856. Tout le Yun-Nan fut couvert de sang. Cependant les persécutés se réunirent, organisèrent une armée et battirent dans toutes les rencontres les troupes impériales. Leur général, Ma-Hien, poursuivit avec rage les Chinois et en massacra plus d'un million. Le gouvernement impérial dut céder, il fit offrir l'amnistie complète aux insurgés et un grade élevé à Ma-Hien. Ces propositions furent acceptées.

Mais un chef musulman refusa de se soumettre et continua la lutte. Il prit le titre de sultan et le nom de Suleyman. En 1860, il occupait presque toute la province; mais la défection de quelques chefs avait porté un coup fatal à l'insurrection. Les troupes chinoises reprirent l'offensive, et en 1873 la révolte était écrasée et le royaume des Pantbays anéanti. La ville de Ta-Ly-Fou, capitale de cet État, fut livrée par trahison aux troupes impériales; le sultan Suleyman empoisonna ses trois femmes et ses cinq filles, et se rendit au camp ennemi. Pendant la route, il avait pris également du poison et il était à l'agonie lorsqu'il arriva à la tente de son adver-

(1) Dans le Kan-Sou, leur nombre dépasse huit millions; dans le Chen-Si, il s'élève à six millions et demi; dans le Yun-Nan, il est de quatre millions. Pour chacune des autres provinces, les chiffres varient entre quatre mille et deux cent cinquante mille, soit un total de vingt millions d'âmes. (D. Thiersant, *le Mahométisme en Chine.*)

(2) Le savant missionnaire lazariste, le P. David, confirme ce fait. Le P. David a visité la Chine dans tous les sens.

saire qui lui fit trancher la tête et envoya ce débris humain à Pé-King. La cité fut mise au pillage et ses habitants massacrés. L'empereur était le maître du Yun-Nan, mais la province n'était pas pacifiée. Pendant cette longue lutte, les tribus sauvages des frontières s'étaient mises de la partie et avaient pillé et tué, sans distinction, insurgés et impériaux. Cette guerre terrible finissait après une durée de dix-huit ans.

### III

Avant l'écrasement de l'insurrection musulmane de Yun-Nan, le gouvernement de Pé-King avait dompté le soulèvement des Taï-Pings, ayant pour but apparent l'expulsion des Tartares et le remplacement de la dynastie actuelle par un descendant des anciens souverains nationaux. Ils avaient fait de Nang-King leur capitale, et en occupant les contrées arrosées par le fleuve Bleu, ils coupèrent les communications par terre entre les provinces du nord et celles du sud (1).

Après la conclusion du traité de Tien-sin, le cabinet de Pé-King s'occupa de rétablir son autorité sur les territoires détenus par les insurgés. Avant d'atteindre le Yun-Nan, il fallait dompter les Taï-Ping. Le général chinois, Tso-Tsung-Tang, chargé de cette mission difficile, réorganisa ses troupes, s'adjoignit des officiers européens, parmi lesquels le colonel anglais Gordon, du corps royal du génie. Des régiments furent formés aussi rapidement que possible; des canons, des fusils, fabriqués en Europe et en Amérique, furent

(1) Dans notre travail sur le Tong-King, *Revue* du 15 novembre 1880, nous avons cité l'ouvrage remarquable de M. Emile Rocher, la *Province chinoise de Yun-Nan* (2 vol. avec cartes et plans. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte). Ce beau travail est l'histoire de la province, ses ressources, son industrie, les produits de son sol. La géographie de cette partie de l'empire n'est point oubliée. M. Rocher ayant été chargé d'une mission officielle par le gouvernement de Pé-King, se trouvait à même d'obtenir tous les renseignements désirables. Mandarins, chefs musulmans l'aiderent dans ses recherches. Témoin oculaire de la lutte entre les insurgés et les impériaux, il assista à la prise des places occupées par les rebelles. Sa mission était de créer un arsenal et d'étudier les ressources minières de la province.

Les armes manquaient aux chefs chinois, les faire venir de Schang-Haï, cela demandait un temps énorme, aussi, lorsque M. Dupuis eut démontré que le fleuve Rouge était navigable jusqu'à l'intérieur du Yun-Nan, les Mandarins lui offrirent-ils un poste élevé s'il voulait entrer au service de l'empire. Il refusa, mais sa découverte profita aux généraux chinois qui purent s'approvisionner par le fleuve tong-kinois.

débarqués à Schang-Haï. La campagne, menée vigoureusement, aboutit à l'anéantissement des Taï-Ping.

Tso-Tsung-Tang fonda l'arsenal maritime de Fou-Tchaou, dont il confia la direction à un Français, M. Giquel. Un autre arsenal fut créé à Nang-King. Les Taï-Pings vaincus, les Pauthays écrasés, les provinces occupées, pendant des années, par ces insurgés, replacées sous l'autorité impériale, il s'agissait de tout réorganiser dans ces pays dévastés. Un dignitaire chinois, général habile, gouverneur de Schang-Haï, aida son collègue Tso-Tsung-Tang dans cette œuvre difficile.

Mais le cabinet de Pé-King avait d'autres révoltés à faire rentrer sous sa domination. Le Kau-Sou est une des provinces qui comptent le plus grand nombre de musulmans. Ceux qui habitent au delà de la frontière s'étaient rendus indépendants (1862). Les troupes impériales furent envoyées de ce côté. Les préparatifs durèrent longtemps, non seulement il fallait combattre, mais combattre avec succès. La soumission de ces tribus pouvait jeter le désarroi à Kasghard, où régnait Yacoub-Beg, un adversaire avec lequel il allait falloir compter et qu'on ne pourrait attaquer qu'après avoir soumis les chefs tungous.

L'état-major chinois, les vivres, les armes et les munitions de guerre étaient à Lan-Che-Fou, capitale du Kan-Sou. En 1876, l'armée impériale se mit en marche, battit les Tungous, s'empara de leur territoire. Cette campagne ne dura que vingt et un jours, et dans ce court espace de temps, les impériaux avaient fait, en marches et en contre-marches, plus de quatre cents milles, soit environ cent trente lieues de France.

Il s'agissait de franchir l'immense désert de Cobi, et d'aller reprendre le Turkestan chinois, devenu le royaume indépendant de Kasghard. Avant de parler de cette campagne, nous donnerons quelques notes sur le célèbre chef turc, dont le nom eut du retentissement en Europe, et dont le génie inspira des craintes sérieuses à la Russie, qui craignit un moment pour la sécurité de ses possessions dans le Turkestan.

#### IV

Yacoub vint au monde dans le Khanat de Khokand, dans la ville de Piskend, où son père occupait une position honorable. Après

avoir fait ses études, il entra au service du Khan, et, en 1847, à l'âge de vingt-sept ans, il commandait une troupe de cinq cents hommes. Il se maria la même année. Le prince de Khokand, Khoudayard, le nomma ensuite gouverneur d'Ak-Mousdjid. Les Russes s'approchaient de cette forteresse, située sur le Syr-Darya; ils trouvaient qu'elle gênait leurs mouvements et résolurent de s'en emparer. Sous les ordres du général Pérowski, une armée peu nombreuse, mais parfaitement approvisionnée en munitions de guerre et en vivres, s'approcha d'Ak-Mousdjid et en fit le siège. Pendant vingt-six jours, une grêle de bombes tomba sur la forteresse; deux fois les mines des Russes furent contre-minées et leurs approches détruites. La bicoque qu'on avait cru prendre facilement résistait à des troupes européennes.

Cependant les fortifications n'existaient plus, des brèches étaient ouvertes, la résistance devenait impossible. Yacoub envoya un parlementaire au général Pérowski, pour traiter des conditions de la capitulation; mais ce chef ne voulut rien entendre, il fit donner l'assaut et ordonna de massacrer la garnison. Cet acte d'infamie valut au général russe l'honneur de laisser son nom à la forteresse.

Plus tard, l'énergique commandant d'Ak-Mousdjid, qui avait pu s'échapper avec quelques-uns de ses compagnons, était nommé gouverneur d'un autre fort: Kilaotchi. En 1858, il quittait ce poste. Khoudayard-Khan ayant été détrôné à cette époque, il se rallia à son successeur et eut le gouvernement de Kourama.

Khoudayard remonta sur le trône après une nouvelle révolution de palais, et Yacoub se rallia à sa fortune. Mais, compromis de nouveau dans des intrigues, il dut quitter le Khokand et se retira à Bockhara. Il prit le parti du compétiteur de Khoudayard, et ce dernier fut dépouillé d'une partie de ses États. Les Russes, qui continuaient leur marche en avant, envahirent, en 1864, le Khanat et s'approchèrent de Tachkent. Yacoub fut battu près de cette ville, ses adversaires se retirèrent, mais pour reparaitre en force, et s'emparèrent de la cité, après avoir vaincu les troupes khokandiennes. Le Khokand n'existait plus que nominalelement, comme État indépendant, la domination russe s'y établissait solidement et quelques révoltes partielles ne pouvaient l'ébranler. Yacoub-bey se rendit dans le Turkestan chinois, où il ne tarda pas à prendre la place du souverain incapable, qui avait été appelé à régner par les chefs turcs.

Les Chinois ne tenaient plus que quelques forteresses dans le pays. Ces places, serrées de près, finissaient par tomber successivement aux mains de leurs ennemis. La citadelle de Kasghar résistait toujours. Un des officiers déserta, et avec lui trois mille hommes qui entrèrent au service de Yacoub. Le commandant impérial refusa malgré tout d'accepter aucune condition, et lorsque, ne pouvant plus résister aux Kasghariens, ceux-ci pénétrèrent dans le fort, le chef chinois, Tchang-Tay, se retira avec sa famille et ses fidèles dans un appartement, et mit lui-même le feu au magasin de poudre qui se trouvait au-dessous du logement. Une formidable explosion eut lieu, les murs s'effondrèrent dans un nuage de fumée, écrasant dans leur chute ceux qui n'avaient pas été tués par la première secousse. Le drapeau impérial fut brûlé en même temps que ses courageux défenseurs (1865).

Devenu chef suprême, ne redoutant plus les Chinois, Yacoub entreprit la conquête de toute la partie du Turkestan, soumise autrefois à Pé-king et devenue indépendante. Il se préparait à envahir le territoire de l'Illi (1869), mais les Russes le prévinrent, occupèrent le pays, s'engageant à le remettre à la Chine, lorsque celle-ci aurait repris le Kasghar. Les diplomates moscovites comptaient bien que jamais le fait ne se produirait, et pour eux, l'Illi devenait partie intégrante de la Russie.

Les relations de Yacoub avec cette puissance furent toujours très tendues, et finalement une armée russe se préparait à envahir le Kasghar, lorsqu'une insurrection du Khokhand arrêta l'expédition. Yacoub organisa la police, la justice, et s'occupa surtout de l'armée. Mais il lui était à peu près impossible de faire venir de l'Inde des canons et des fusils perfectionnés en assez grande quantité. Les ouvriers lui manquaient pour faire fabriquer ces engins de guerre dans ses arsenaux. Cependant, il inspira aux Russes des craintes sérieuses pendant les douze années qu'il régna.

Il ne songeait qu'aux Moscovites et pas du tout aux Chinois, lorsqu'il apprit que ces derniers prenaient l'offensive et se préparaient à envahir ses États. Les troupes du Céleste Empire s'avancèrent lentement; Yacoub, vaincu, mourut à Korla, où il s'était retiré (1877). Nous donnons plus loin des détails sur cette campagne du Turkestan, qui fait le plus grand honneur au commandant en chef de l'armée chinoise.

Après avoir fait beaucoup espérer aux uns et causé encore plus

de craintes aux autres, le prince de Kasghar mourait sans avoir vu, du moins, la ruine complète de l'État qu'il avait fondé.

## V

Lorsque les musulmans du Khan-Sou furent soumis, le cabinet de Pé-King, tranquille désormais sur les Taï-Pings et les Panthays réduits à l'impuissance, songea au nouvel État de Kasghard. Quand nous disons songea, nous nous trompons, car jamais le gouvernement impérial n'avait oublié ces provinces, enlevées à sa domination par un soldat habile, qui avait su profiter des circonstances désastreuses au milieu desquelles se débattait la dynastie pour se tailler un royaume.

Du centre de la Chine, des troupes régulières furent dirigées vers le désert de Cobi, qu'il s'agissait de traverser afin de gagner le Turkestan. Une armée nombreuse était indispensable pour réussir dans l'expédition projetée, mais la véritable difficulté n'existait pas dans la concentration sur un point donné, d'un nombre plus ou moins considérable de soldats de toutes armes. Il fallait nourrir ces troupes pendant une traversée de plus de 400 lieues à travers les immenses solitudes du Cobi. Les chefs chinois avaient donné des preuves d'intelligence et d'habileté dans les campagnes contre les Taï-Pings, les Panthays et les tribus frontières du Khan-Sou. Mais là ils occupaient des pays fertiles et pouvaient faire venir par les fleuves et les rivières les vivres et les munitions.

Le Cobi n'a pas de cours d'eau, ce plateau caillouteux et froid est absolument infertile, tout le matériel de l'armée devait donc être transporté sur des chariots, à dos de chameaux ou de yack. Ces difficultés furent surmontées; nous le répétons, le Chinois est patient.

Quand les premiers régiments arrivèrent à l'extrême limite du désert, ils trouvèrent tout prêts des campements où ils s'installèrent. Puis abandonnant le fusil pour la charrue, ils mirent en culture de vastes espaces de terrain. Lorsque vint la moisson, aussitôt la récolte faite, chariots et bêtes de somme furent chargés des produits recueillis, l'avant-garde s'enfonça dans le désert, d'autres troupes la remplacèrent et se livrèrent aux mêmes opérations. Ce fut ainsi que quatre-vingt-dix mille hommes passèrent sur les

frontières du Kasghar, au grand étonnement de Yakoub-Bek et à la surprise encore plus grande des Russes.

Yakoub, vaincu, mourut, et ses troupes battirent en retraite. Un de ses fils lui succéda après quelques difficultés, mais le sort du royaume de Kasghar était fixé. Les Chinois s'avançaient lentement, mais sûrement, réoccupant les principales villes, et bientôt leur avant-garde se heurta aux avant-postes russes sur la limite de la province de Kouldja (1).

Le commandant en chef de l'armée du Céleste Empire, Tso-Tsung-Tang, qui connaissait parfaitement les anciennes limites de son pays, prévint les Russes d'avoir à exécuter le traité signé par le gouverneur général du Turkestan occidental, c'est-à-dire de rendre au gouvernement de Pé-King le territoire de l'Ili. Si les représentants du czar s'attendaient à une réclamation, ce n'était certainement pas à celle-ci; ils refusèrent d'abord, puis cherchèrent à gagner du temps et finalement demandèrent à en référer à Saint-Pétersbourg.

En attendant, les troupes chinoises recevaient de nouveaux renforts, et se préparaient à reprendre par la force ce qu'on refusait de leur rendre volontairement. Un ambassadeur fut envoyé

(1) Presque tous les membres de la famille de Yakoub-Bek ayant été pris par les Chinois, le vice-roi du Kan-Sou rédigea, à propos de ces prisonniers, le rapport suivant :

« Après l'annexion du Kachgar à la Chine, les enfants de Yakoub-Bek ont été envoyés dans une des villes de la province de Hansou, pour y subir un interrogatoire.

« D'après un rapport du gouverneur général de la province, on voit que le quatrième fils de Yakoub-Bek, se nomme Maïchi-Koul et qu'il est âgé de quatorze ans. Yakoub a eu neuf fils, dont le huitième, Ima-Koul, a atteint l'âge de dix ans. Le petit Beca-Koula-Aïssari-Akhouna, petit-fils de Yakoub-Bek, a cinq ans.

« Interrogés sur les vues politiques de Yakoub-Bek, ces enfants ont répondu qu'ils n'en avaient pas la moindre connaissance, et ils ont persisté dans leurs dénégations malgré les menaces de tortures. Cependant le gouverneur général du Hansou a rédigé son rapport à l'empereur et y a inséré ce qui suit :

« Yakoub-Bek a été un rebelle qui, de concert avec un autre brigand, Bek Kouli, s'était d'abord rendu maître du Kachgar. Il a successivement envahi huit villes du midi et s'est emparé de Tourkhan et d'Oroumtsi, où il a dominé pendant dix ans. L'armée victorieuse de la Chine a enfin repris ses possessions légitimes, mais Yakoub-Bek a osé lui opposer une résistance armée.

« La conduite de Yakoub-Bek devrait lui coûter la peine de mort, à lui et à toute sa famille. Cependant comme les enfants et les petits-enfants de Yakoub-Bek sont mineurs et que les lois chinoises ne prononcent pas la

en Russie par le cabinet de Pé-King; nous avons vu plus haut qu'il avait été désavoué par son gouvernement, emprisonné, jugé et condamné à mort, et que l'intervention du corps diplomatique l'avait sauvé du dernier supplice (1).

Des deux côtés on se prépara à la guerre. La Chine fit venir d'Allemagne des canons Krupp, des États-Unis des fusils et des carabines, et dans ses arsenaux régnait la plus grande activité. A l'Angleterre, elle achetait des canonniers. Dans toutes les provinces on enrôlait des soldats, et des emplois élevés dans l'armée étaient offerts à des officiers européens. L'armée impériale, qui occupait les provinces occidentales, atteignit le chiffre de soixante mille combattants, pourvus d'armes perfectionnées et commandés par des chefs instruits.

La Russie avait réuni vingt mille hommes près de Kouldja; elle organisait la défense dans le pays de l'Amour, car le ministère de la guerre, à Pé-King, envoyait des troupes vers ce fleuve. Les navires de guerre russes, partant de la Baltique, traversaient la Méditerranée, le canal de Suez, et allaient renforcer la flotte du Pacifique, qui devait être composée de vingt cuirassés, sans compter les vapeurs en bois. Le vice-amiral Lessowski, gérant du ministère de la marine, avait été nommé commandant de cette armée navale, avec le contre-amiral Aslaubégow, comme chef d'état-major. Le cabinet de Pétersbourg entamait des relations avec les organisateurs de la fameuse flotte volontaire, créée par souscription nationale, lorsque, après la guerre de Turquie, les hostilités faillirent éclater entre la Russie et l'Angleterre. On demandait à cette société dix

« peine capitale contre les enfants, ils doivent être détenus dans les prisons « de l'Etat jusqu'à leur majorité, et ensuite être faits eunuques et réduits en « esclavage. »

(1) La *Gazette de Pé-King* annonçait sa révocation en ces termes :

« Tchung-How, vice-président de la cour des censeurs, ayant été envoyé en mission, a pris sur lui de revenir dans notre capitale, sans attendre le décret impérial qui devait le rappeler.

« Comme première mesure de rigueur, nous ordonnons que Tchung-How passe en jugement afin qu'il soit puni avec sévérité; son poste restera vacant jusqu'à la fin du procès. Nous ordonnons également que notre grand secrétaire d'Etat, nos présidents des six départements ministériels, nos neuf secrétaires d'Etat, conjointement avec notre Académie impériale et notre directeur de l'instruction, étudient avec plus de soin le traité qu'il a négocié avec la Russie ainsi que les mémoires qui ont été présentés à ce sujet à notre ministre des affaires étrangères.

« Attendons que le résultat des délibérations nous soit soumis. »



bateaux torpilles, qui devaient être envoyés sur les côtes de la Sibérie orientale ; et à Croustadt, on organisait une escadre qui serait formée des bâtiments corsaires : *Europa, Asia, Africa* et *Zabiaca*.

Malgré ces symptômes belliqueux, on ne perdait pas tout espoir d'arrangement. Un nouvel ambassadeur chinois, Tseng-y-Steng, se mettait en route, porteur des instructions de son gouvernement, et, après un voyage fort long, arrivait en Russie, où il se mettait aussitôt en rapport avec M. de Giers et le baron Jomici.

Ce fut une lutte de ruses, où finalement l'entêtement chinois finit par l'emporter. Caresses et menaces n'exercèrent aucune influence sur le calme représentant du Bogdokhan. On annonçait que M. de Bulzow, ambassadeur de Russie à Pé-King, était rappelé ; aussitôt le télégraphe signifiait à M. Tseng de quitter la Moscovie avec tout le personnel de son ambassade. Les cuirassés russes n'épouvantaient pas les Chinois, pas plus que les régiments réunis par le général Kaufmann sur les frontières de la Kasgharie. La guerre paraissait inévitable, cependant l'accord finit par s'établir, et un traité fut signé, malgré les efforts des partis extrêmes, tant à Saint-Pétersbourg qu'à Pé-King.

Ce traité fut jugé fort sévèrement en Russie, et on répandit des flots d'encre pour blâmer les négociateurs qui, disait-on, avaient si mal défendu les intérêts de la dignité de la nation et du gouvernement russes ; cependant si le czar cédait le territoire qu'il détenait indûment, il en gardait une petite partie, de plus il obtenait des avantages commerciaux pour ses nationaux (1). De plus il recevait une indemnité de 9 millions de roubles — 36 millions de francs — pour le rembourser de ses frais pendant l'occupation. Il faut dire que la garde du territoire de l'Illi n'avait pas coûté un copeck au trésor impérial, car de toutes les provinces russes de l'Asie elle était la seule dont le budget ne s'était jamais soldé par un déficit plus ou moins important (2).

(1) Un journal de Saint-Pétersbourg disait à propos du traité russo-chinois :

« Nous constatons avec regret que ce traité porte un grand coup à notre prestige en Asie, car il a été élaboré en grande partie sous la pression de la diplomatie anglaise. En effet, bien avant l'ouverture des pourparlers à ce sujet avec la Chine, le gouvernement britannique, stimulé en cette circonstance par le cabinet de Berlin, insinuait à Pé-King, par l'entremise de ses agents, que les Chinois devaient réclamer énergiquement la rétrocession de Kouldja. »

(2) Ce traité conclu, le 12/24 février 1881, à Saint-Pétersbourg entre la

A propos du premier traité que le cabinet de Pé-King avait refusé de ratifier, un des plus célèbres professeurs de droit international de l'Université de Saint-Petersbourg s'était élevé contre les exigences de la Chine (1). Il n'est pas douteux que la Russie cherche à se relever, par un coup d'éclat, de l'échec moral qui lui a été porté. Elle attendra le moment favorable pour humilier, à son tour, son adversaire; mais à Pé-King, on se tient sur ses gardes et les enrôlements d'officiers étrangers continuent.

Dans les arsenaux maritimes, on construit de toutes pièces des cuirassés; tous les équipages de ces navires et la majorité des officiers sont Chinois; et le gouvernement central continue ce qu'il a si bien commencé depuis quelques années: la création de sa flotte maritime. Au lieu de faire, comme le Japon, tout détruire pour tout refaire sur un nouveau modèle, il modifie son ancienne

Russie et la Chine, concernant le rétablissement de l'autorité du gouvernement chinois dans le pays d'Illi (Kouldja), temporairement occupé depuis 1871 par les armées russes, traité dont les ratifications ont été échangées le 7/19 août, au ministère impérial des affaires étrangères.

Au traité proprement dit, qui se compose de vingt articles, sont annexés: 1° un protocole stipulant le paiement par le gouvernement chinois d'une somme de 9 millions de roubles métalliques, destinée à couvrir les frais de l'occupation du pays d'Illi par les troupes russes; 2° un règlement (en dix-sept articles) pour le commerce par voie de terre; 3° une annexe à l'art. 2 dudit règlement contenant la liste des points frontières par lesquels pourront passer les sujets russes se rendant en Chine pour affaire de commerce, et enfin 4° le procès verbal de l'échange des ratifications du traité.

La transmission de Kouldja et de la partie du territoire cédé par la Russie à la Chine, devra avoir lieu dans le mois de novembre 1881. Cette transmission sera faite à des dignitaires spéciaux, expressément envoyés de Pékin. La cession sera opérée suivant les données de la nouvelle carte géographique, en élaboration à Saint-Petersbourg et qui présente tous les détails de la frontière russo-chinoise fixée par le traité.

Quant à la mission du gouverneur général du Turkestan et à l'envoi des fonctionnaires de Tachkend à Kouldja, envoi qui a eu lieu dans le mois de juin, leur but est de pourvoir en temps utile à la régularisation de l'ordre de choses qui existait dans le pays jusqu'au moment des dernières divergences diplomatiques entre la Russie et la Chine, et au rétablissement dans la contrée du crédit de la Russie qui, dans ce dernier temps, a été sensiblement ébranlé.

(1) Le *Golos* résumait ainsi cette consultation:

« Ce savant distingué, M. Marens, remarque fort justement que la Russie n'a fait l'acquisition de Kouldja ni par voie de conquête, ni en vertu d'un acte national, qu'elle n'a pas le droit d'une occupation temporaire. Elle n'a jamais contesté à la Chine le droit de souveraineté dans cette contrée.

« C'est là un fait très regrettable, dont la responsabilité incombe au

organisation; les jonques, armées de canons lisses, servent à faire la police à l'embouchure des fleuves, et les canonnières avec des canons rayés sont employées à la poursuite des pirates.

Vers la fin de l'année 1876, le capitaine Bridge, visitant l'arsenal de Schang-Haï, fondé en 1867, put s'assurer que dans cet établissement plusieurs navires avaient été construits, deux frégates à vapeur et cinq canonnières. Les frégates étaient de trois mille tonneaux. M. Bridge fut admis à les visiter et fut ainsi à même de constater l'habileté des constructeurs chinois. Elles étaient armées de canons Krupp; et les équipages, officiers et marins, entièrement composés de nationaux.

Dans l'arsenal, il vit fabriquer des fusils du modèle Remingthou, des projectiles pour l'artillerie. Sur le Peï-Ho, près du Tien-Tsin, sont des ateliers où l'on fait des boulets, des cartouches, des tor-

général de Kaufmann et au représentant diplomatique de la Russie à Pé-King.

« Le territoire de l'Illi faisait partie du puissant empire des Kaligks (Djounghares); il fut conquis en 1758 par les Chinois, qui massacrèrent immédiatement et avec la plus grande cruauté près d'un million de Kalmyks. Le pays, devenu presque un désert, resta en leur pouvoir. Mais la barbarie des Chinois provoqua une révolte qui dura de 1863 à 1865 et ensuite de laquelle les troupes du Begdokhan furent chassées.

« Après la défaite des Chinois, la lutte commença entre les Tarantchis et les Djounghares. Les premiers restèrent vainqueurs et nommèrent sultan Obil-Ogly, qui établit sa résidence à Kouldja.

« Mais le nouveau sultan était un faible personnage; il accorda un refuge aux Kirghises russes qui avaient commis des actes de brigandage sur le territoire russe. Exhorté à renvoyer les fugitifs, il refusa, et au mois de mai 1871, le général Kolpakowsky ordonna à un faible détachement, comprenant à peine 6 compagnies 1/2 d'infanterie, 4 Sotnias 1/2 de cosaques et 10 pièces, 1,600 hommes environ, d'occuper le territoire de Kouldja. Dans plusieurs combats, les Tarantchis furent vaincus, le sultan prit la fuite, et, un mois après, une administration indigène, sous la protection de la Russie, fut introduite.

« Or il est évident que la Russie n'a pas occupé le pays de l'Illi pour le rendre ensuite aux Chinois qui venaient d'en être chassés.

« Sous la domination de la Russie, la paix et la tranquillité sont rentrées dans cette province dont les habitants protestent contre le retour des mandarins.

« Si donc le gouvernement du Céleste Empire ne veut pas ratifier un traité qui a été signé contrairement au sentiment général de l'opinion publique en Russie, Kouldja restera à la Russie. Si les Chinois tentaient de s'en emparer de nouveau, ils y trouveraient une résistance énergique.

« Toutes les troupes disponibles de la Sibérie méridionale et de l'Asie centrale sont en marche pour la frontière, et une flotte de guerre très nombreuse prendra sous peu la mer pour se rendre dans les eaux de la Chine. »

pilles avec leurs fusées ; et en face, sur l'autre rive du fleuve, une poudrerie.

L'arsenal de Fou-Tchéou, dont nous avons déjà parlé, a été installé sur un sol marécageux qu'il a fallu consolider et surélever de un mètre et demi — à cause des crues de la rivière Min. — Cependant, malgré toutes ces difficultés, M. Giquel, notre compatriote, constatait, dans un rapport officiel, qu'après sept ans il était à la tête d'un arsenal maritime de première classe, avec ateliers de constructions, de machines, forges, laminoirs, cales et que quinze navires y avaient été construits et lancés, que pour tous ces bâtiments — dont onze de plus de mille tonneaux de déplacement — les machines avaient été fabriquées à l'arsenal.

M. Tseng, l'ambassadeur chinois, a visité les principaux pays de l'Europe avec une suite de jeunes gens se destinant à l'armée ou à la marine. Outre ce qui se fait dans son pays, le diplomate étudie, observe et fait part de ses remarques à son gouvernement. Il a même envoyé en Chine une flottille de canonnières (1).

## VI

A plusieurs reprises, le Japon a essayé d'entrer en lutte avec l'empire chinois. Mais les rusés diplomates de Pé-King ne se sont pas laissés prendre aux hâbleries des ministres du Mikado, qui ne seraient point fâchés de se débarrasser des turbulents samouraïs, habitués à la guerre et se soumettant bien malgré eux aux règlements du gouvernement centralisateur qui a renversé les Daïmios.

(1) Le *Times* raconte ainsi le départ de quelques-uns de ces navires :

« Le monde naval de Portsmouth a été mis en émoi par la présence, à Spithead, d'une flotte de canonnières d'aspect nouveau, différent en apparence, aussi bien qu'en réalité, de tous les types de navires en service, et qui, bien que déployant l'enseigne rouge de la marine de guerre britannique, n'appartenaient évidemment pas à l'Angleterre.

« C'étaient l'*Epsilon*, le *Zéta*, l'*Eta* et le *Théta*, qui ont été construits dans les ateliers de sir William Armstrong et C<sup>e</sup>, pour le compte du gouvernement chinois et qui, comme leurs précurseurs l'*Alpha*, le *Béta*, le *Gamma* et le *Delta*, ont été nommés d'après les caractères de l'alphabet grec.

« Après avoir ajusté leur compas à l'embouchure de la Tyne, ces canonnières ont franchi la barre vendredi et ont fait route pour la Chine avec une vitesse de 8 nœuds, devant passer à Portsmouth et Plymouth.

« Chacun de ces bâtiments mesure 127 pieds de longueur extrême et 125 pieds à la ligne d'eau, 29 pieds de largeur, 12 pieds 3 pouces de creux ; le tirant d'eau moyen est de 9 pieds 6 pouces et le déplacement d'environ 440

A Tokio, on fit beaucoup de bruit à propos de l'expédition de Formose. Les Japonais voulaient conquérir cette île, mais des troupes chinoises y furent envoyées, mirent à la raison les quelques tribus formosiennes insoumises, et les ministres du Mikado durent abandonner l'idée d'une expédition sur un territoire appartenant à un Etat voisin.

Il reste encore un motif de querelle entre la Russie et la Chine, c'est le territoire de l'Amour. Ce pays dépendait du domaine de la dynastie régnante, et il est fort probable que tôt ou tard elle le réclamera les armes à la main. Les Russes prévoient ce danger et établissent des colonies sur le fleuve, mais les Chinois s'avancent par le sud et s'infiltrèrent dans le pays, où ils exercent les professions de cultivateurs, éleveurs de bestiaux, bûcherons, ouvriers sur les ports, commerçants dans les villes. Ce flot d'émigrants monte sans cesse malgré les obstacles qu'on lui oppose, et il finira par noyer la population russe clairsemée sur ce vaste territoire.

La Russie peut essayer et essaiera de fomentier de nouveaux soulèvements dans l'intérieur de l'empire chinois, mais, autant qu'on peut le prévoir, le temps des insurrections formidables est passé. Avec la vapeur et l'électricité, le gouvernement central pourra dompter toutes les rébellions. Un journal russe, à propos de la Mandchourie, avait conseillé à son gouvernement de rendre à la Chine, en échange de beaucoup de millions de roubles, la partie de cette province qu'il s'est fait céder. Ayant étudié et vu

tonnes : le propulseur consiste en deux paires de machines Compound faisant mouvoir des hélices indépendantes donnant une force nominale de 70 chevaux et une force effective de 380 chevaux. La vitesse du bâtiment, avec tout son poids à bord, est de 10 nœuds pour la marche en avant et de 9 pour la marche en arrière ; la consommation de charbon à toute vitesse est estimée à une demi-tonne environ par heure.

« La capacité des soutes est de 70 tonnes ; les machines, les chaudières, les soutes à approvisionnement et aux munitions, se trouvent au-dessous de la ligne d'eau.

« L'armement de chacune de ces quatre nouvelles canonnières consiste en un canon de 35 tonnes du dernier modèle des ateliers d'Elswick, se chargeant par la bouche.

« Des expériences de manœuvres et de tir ont été faites dans la rade de Spithead, en présence de l'ambassadeur de Chine à Londres, le marquis de Tseng et sa suite, de personnages de l'amirauté anglaise et des principaux attachés militaires étrangers, et ont donné les résultats les plus satisfaisants. »

de près les progrès des Chinois dans l'armée et la marine, l'écrivain craignait qu'en cas de guerre, on ne pût concentrer sur l'Amour des forces assez imposantes pour résister à un envahissement préparé longuement.

Il est certain que ce conseil ne sera pas suivi, que la Russie gardera ce qu'elle a trouvé bon de prendre, et que le pays arrosé par l'Amour ne fera retour au Bagdokhan qu'à la suite d'une guerre heureuse.

Les Anglais se sont beaucoup occupés et s'occupent toujours des changements survenus en Chine. Avec calme, sans parti pris, leurs voyageurs ou les officiers des armées britanniques notent avec le plus grand soin tous les faits importants qui s'accomplissent dans l'empire du Milieu. Les noms des généraux chinois leur sont familiers ; et à propos de la guerre du Kasghard, un officier général anglais disait que cette campagne ferait le plus grand honneur à une armée et à des chefs européens. Nos voisins ne se contentent pas seulement d'étudier les ressources matérielles du gouvernement de Pé-King, en deçà de la grande muraille ils portent leurs regards plus loin et s'occupent des populations nombreuses soumises à la Chine, et vivant entre la grande muraille et les frontières actuelles. La dynastie Mandchoue, qui a remplacé les Mings, a réuni à l'empire ses possessions héréditaires et conquis de vastes territoires à l'ouest.

Les Mongols, qui, au douzième et treizième siècle, étendirent leurs conquêtes jusqu'en Hongrie, sont soumis au Bogdokhan, auquel ils fournissent des soldats sobres et courageux. Qu'on donne à ces descendants des sujets de Gengis de Batou, de Koubilaï, des armes perfectionnées, qu'on flatte leurs sentiments belliqueux, et on verra reparaître les terribles invasions du moyen âge. Le vainqueur de Yacoub-Bek, Tso-Tsung-Tang, a déjà armé et discipliné quelques troupes mongoles, que ce système soit continué avec suite, les empereurs chinois se trouveront à la tête des plus formidables armées du monde.

Auguste LEPAGE.

---

## LA QUESTION JUIVE EN ALLEMAGNE (1)

---

D'après un exposé très judicieux d'un député expert en ces matières, M. Schroeder, la démonétisation de l'argent a occasionné une perte sèche de 2 milliards à l'État et à la fortune publique de l'Allemagne. La dépréciation de l'argent a fait perdre plus de 300 millions sur les monnaies existantes. Les valeurs étrangères possédées par les Allemands, et payables en argent, occasionnent une perte plus grande encore ; puis il y a la moins-value de l'argenterie, la diminution du prix des produits des mines d'argent, etc. En revanche, la haute banque a gagné quelques centaines de millions et elle aurait encore gagné davantage, si Bismark, ayant fini par voir un peu plus clair, n'avait pas fait relever les droits d'entrée, ce qui a rétabli un meilleur bilan du commerce allemand. Plusieurs banquiers juifs de Berlin ne se gênaient pas d'offrir au gouvernement le rachat des pièces d'or qu'ils avaient amassées pour l'exportation. Le juif Bamberger, député, cousin de son homonyme du Palais-Bourbon, fondait la *Deutsche Bank*, dans le but spécial d'opérer en grand l'échange des métaux précieux, d'exporter l'argent acheté à vil prix en Allemagne.

Ce fut encore le même Bamberger qui réussit à faire accepter la monnaie de nickel à l'Empire. Etant intéressé, avec plusieurs autres juifs, dans quelques mines de nickel, cette innovation ne pouvait guère lui nuire, puisqu'elle faisait doubler du coup le prix de ce métal.

Tout ce qui s'est fait depuis l'établissement du nouvel Empire n'a profité qu'aux juifs, c'est incontestable. Il faut se demander comment cela a été possible, comment cette administration prus-

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1881.

sienne, si réglée et si circonspecte, a pu se laisser surprendre ainsi. En 1866, la Prusse a fait une bonne partie des frais de la guerre avec les excédants des exercices précédents, et n'a fait d'emprunt qu'après la campagne. Et depuis l'encaissement des milliards, les impôts ont dû être augmentés, et la Prusse et l'Empire sont en déficit. Est-il possible qu'un Etat ait pu perdre ainsi du coup ses traditions séculaires ? Pourtant le fait est là, tangible, indéniable. Involontairement on cherche une cause secrète, extraordinaire de cette énigme. En cherchant, le public n'a pas été long à trouver l'inspireur de toutes ces mesures si désastreuses. M. Bleichroeder, banquier juif de Berlin, est accusé d'avoir été le conseiller financier du gouvernement ; les ministres d'alors, MM. Delbruck et Camphausen, n'ont guère été que les exécuteurs de ses ordres. M. Bleichroeder est depuis vingt-cinq ou trente ans le banquier de M. de Bismark. Il paraît que ce n'est que depuis 1866 qu'il a commencé à rentrer dans ses fonds. Avant cette époque, lorsque M. de Bismark était ambassadeur à Saint-Petersbourg, à Francfort et à Paris, il n'avait guère que des dettes, son patrimoine consistant dans l'unique propriété équestre de Schoenhausen.

M. Bleichroeder a eu la plus grande part dans toutes les affaires financières et d'agiotage de l'Allemagne nouvelle, depuis 1866 et 1870. Lorsque Paris dut payer sa rançon, Bismark en appela aux lumières de M. Bleichroeder. Il le fit venir à Versailles, pour vérifier les fonds avancés par son associé et ami intime, M. de Rothschild, dont la femme jouait l'irascible patriote, au point que le pauvre ambassadeur d'Allemagne, comte Harry d'Arnim, crut nécessaire de s'en plaindre peu diplomatiquement. M. Bleichroeder reçut la Croix de fer et fut gratifié de la particule en récompense de cet éminent service. Sa fortune est devenue immense, et ne la cède en rien à celle d'un Rothschild. Après son anoblissement, il fut aussi premier consul général de l'Autriche. En cette qualité, il donna un dîner de cinquante couverts au corps diplomatique. La table, dressée dans une salle à manger décorée par les premiers artistes, était chargée de surtouts, candélabres, etc., en or ; tout le premier service était également en or ; les douze suivants, en argent richement travaillé. Derrière chaque couvive se tenait un domestique, portant la livrée de la maison surchargée de broderies d'or. On peut se figurer l'effet que devait produire la description de ce festin somptueux et de l'orfèvrerie, estimée à plusieurs millions, de



M. de Bleichroeder, en l'an de grâce 1876, au moment où la population de Berlin était aux abois par suite du *Krach* de 1873.

A Paris, les juifs se font pardonner un peu leurs richesses, en contribuant largement à toutes les œuvres charitables, utiles et patriotiques. C'est que ces juifs ne s'y sont fixés qu'après avoir été dégrossis, civilisés en Allemagne et en Autriche. A Paris, ils ne forment pas la majorité des gros capitalistes, et ils ont l'ambition de faire partie du monde, qui les admet souvent. Ils sont généreux pour ne pas être en reste avec le monde. A Berlin, à Vienne, on leur connaît bien moins cette qualité. L'empereur Guillaume, sur les instances de Bismark, a rendu visite à M. de Bleichroeder, à sa propriété équestre de Gütergotz, achetée à un prix fou à l'ancien ministre de guerre, M. de Roon. Les diplomates et l'aristocratie admise à la cour fréquentent les salons de M. Bleichroeder, palais de la Behrenstrasse. Mais il y a des réticences. Le colonel d'un régiment de la garde royale a dit carrément à ses officiers réunis qu'il comptait qu'aucun d'eux ne se rendrait à l'invitation de M. de Bleichroeder. Le fils du banquier anobli a été obligé de donner sa démission d'officier du régiment des hussards de la garde, dans lequel il avait été admis à grand'peine. Cependant il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. La solidarité rigoureuse d'un corps d'officiers est incompatible avec certaines idées et habitudes personnelles et de la race sémitique.

En dehors de l'achat de la propriété équestre de M. de Roon, M. de Bleichroeder a été fort généreux dans une autre occasion. L'empereur Guillaume avait conservé le lecteur de son frère et prédécesseur, M. Louis Schneider, ancien acteur, écrivain de quel que valeur et surtout homme de goût, de tact et de pénétration. M. Schneider était ennemi irréconciliable du prince de Bismark, des libéraux, des juifs et surtout de M. de Bleichroeder. Mais il était aussi trop homme du monde, trop circonspect, pour l'affirmer publiquement ou avec imprudence. Chaque lundi matin, l'Empereur lui accordait une heure pour causer littérature et beaux-arts. M. Schneider savait saisir l'occasion de porter, mais avec discrétion et pour ainsi dire sans s'en douter, quelques coups à ses ennemis. Il savait garder la mesure, ne cherchait pas à jouer un rôle politique prépondérant. Son crédit auprès de l'Empereur était immense, parce qu'il n'en abusait pas. Bismark le savait bien et n'essayait pas même de le déloger de sa position inexpugnable,

comme il a fait avec le maréchal de Manteuffel, le baron de Savigny, M. de Gruner et plusieurs ministres. M. de Bleichroeder sentait bien aussi l'influence hostile du lecteur impérial, quoique celui-ci sût la dissimuler mieux que tout autre. Il prit le parti de sauver les apparences, de se faire passer même pour un ami de M. Schneider, qui fut trop pénétrant pour ne pas s'en apercevoir. Il résolut de lui faire payer cher cette amitié apparente que M. de Bleichroeder affichait, en prenant pour des ordres tous les vœux du spirituel lecteur. M. Schneider en profita pour se faire le protecteur de tous ceux qui se proposaient de livrer assaut à la caisse du banquier.

Il n'y a pas de tour qui ne fût imaginé à cet effet. En voici un exemple. Un lundi matin, M. Schneider émit l'idée qu'il serait intéressant de posséder une pierre de chaque champ de bataille où les troupes prussiennes avait combattu. L'Empereur goûta fort cette proposition, et son lecteur s'empressa d'en parler en présence de M. de Bleichroeder. Celui-ci se prit d'enthousiasme pour l'idée, et proposa à M. Schneider de se charger de tous les frais, afin de causer une surprise agréable à l'Empereur. Le lecteur eut la condescendance d'y consentir, même de recommander un jeune savant pour recueillir toutes ces pierres. Pendant deux ans, le protégé de M. Schneider voyagea en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Autriche, jusqu'aux pays turcs, en Italie, en Suisse, en France, en Belgique, en Hollande et en Danemark, visitant chaque champ de bataille — et soignant sa santé, selon les prescriptions du médecin, qui lui avait surtout recommandé le changement d'air. Les pierres arrivèrent drues comme grêle -- les champs des défaites n'étaient pas oubliés — à l'industriel chargé de dégrossir et de polir un côté et d'y graver le nom de la bataille en lettres d'or. Mais aussi les notes de dépenses se succédaient chez le caissier du banquier, qui ne comprenait goutte à ces folles dépenses. Finalement, lorsque le savant se trouva suffisamment réconforté de la bonne chère des meilleures tables d'hôtel, la collection fut complète, et le collectionneur emporta de larges honoraires. Maintenant que faire de ces pierres? il y en avait deux grandes voitures pleines! M. de Bleichroeder les offrit, en cadeau patriotique, à l'Empereur, qui savait encore moins quelle destination leur assigner. Il en parla à son fidèle lecteur et ami. M. Schneider lui conseilla de les faire placer près de la colonne érigée en honneur des campagnes de l'Empereur. Les amateurs de bizarreries peuvent donc

contempler quelques tas de pierres infortunées sur la plus belle place du nouveau Berlin. Pas n'est besoin de peindre la joie maligne de M. Schneider d'avoir pratiqué une bonne saignée à la bourse de son *ami* Bieichroeder, qui ne s'en porte pas plus mal, du reste.

Il est incontestable, depuis quinze ans surtout, que les richesses et l'influence des juifs ont progressé dans des proportions démesurées dans toute l'Allemagne. Les juifs sont étroitement liés entre eux; ceux qui se sont fait baptiser ne démentent pas l'affinité de race à laquelle ils restent attachés par le caractère, les sentiments et mille intérêts de tout genre. Grâce aux positions officielles qu'ils peuvent atteindre, ils sont en état de servir d'une manière plus efficace la cause commune. La presse, la littérature, la politique, les titres de noblesse, les postes diplomatiques, les relations sociales et de parenté, tout ne sert, ne converge que vers un seul but : l'argent et l'influence sur les affaires publiques. Dans le Wurtemberg, un ministre, marié avec la fille baptisée d'un juif richissime, a ouvert, dans ce pays, l'accès des fonctions publiques aux juifs avant le reste de l'Allemagne. De même aussi les lois contre l'usure ont dû céder devant la même influence, ce qui a épargné aux juifs du Wurtemberg bon nombre de condamnations.

Un jour, un jeune membre du centre du Reichstag, originaire du sud de l'Allemagne, m'arrête dans la rue : « Je suis heureux de vous rencontrer, vous connaissez mieux Berlin que moi. M. N. m'a bombardé d'une invitation. Qui est-il? — Mais c'est un artiste de grande réputation, avec cela fort riche et possédant un des plus beaux hôtels du Thiergartenviertel. — Alors je peux accepter. — Parfaitement. » A quelques jours de là, mon ami me raconte que chez M. N. il y avait beaucoup de juifs, et surtout de jeunes et jolies juives, aux manières distinguées et très avenantes. Je comprenais maintenant; mais mon ami, qui est assuré d'un siège au Reichstag comme au Landtag, ne s'est pas laissé tenter par les beaux yeux et la grosse dot de quelque jeune israélite. Il est indubitable que plus d'un député a servi et sert encore, sans le savoir, les intérêts juifs, en écoutant les discussions dans les salons des riches israélites de Berlin, qui s'ouvrent à deux battants devant lui. De nombreuses familles opulentes offrent une large hospitalité à tout ce qui a un nom en politique, en littérature ou autre. L'influence de la finance juive s'étend ainsi partout et elle en profite largement. La plupart des députés n'entendent rien dans les questions financières, et croient

s'instruire, en fréquentant les gens du métier. Il y a des ingénus jusqu'en politique financière, quoiqu'un ministre prussien (Hanse-mann) ait dit : *In geldsachen hoert die gemüthlichkeit auf* « Dans les affaires d'argent, il n'y a pas de place pour la bonhomie. »

L'accroissement extraordinaire de l'influence et de la richesse des juifs ne pouvait passer inaperçu, d'autant plus que beaucoup d'entre eux en usaient d'une manière très ostensible, se mettaient partout en avant du mouvement. En même temps toute l'Allemagne souffrait énormément de la crise économique, suite des excès de 1872 et 1873. Cependant, sans l'attitude provocante de beaucoup de juifs, le mouvement antisémite n'aurait pas pris l'extension qu'il a acquis. Le *Kulturkampf* en est également pour sa part. Pour anéantir le catholicisme, le ministre des cultes, M. Falk, favorisait l'établissement d'écoles mixtes, que catholiques, protestants et juifs étaient contraints de fréquenter. Les juifs réformés, comme les libéraux, étaient partout les patrons de ces transformations. Ils allaient encore plus loin. Non contents de la suppression de l'instruction religieuse dans les écoles de ce genre, ou de la dispense d'y assister, les juifs demandaient, dans plusieurs villes de la Sélésie et de la Westphalie, que les images religieuses et surtout les expressions propres au Christianisme, tels que Rédempteur, Évangile, Sacrement, etc., fussent expressément bannies de l'école. Les maîtres ne devaient jamais les prononcer ; les livres de classe qui les contenaient devaient être supprimés. A Spandau, un juif provoqua un tumulte, à une fête de l'arbre de Noël, en protestant contre le caractère chrétien de la fête revendiquée par l'orateur : les juifs, dit-il, ont également contribué à cette œuvre de bienfaisance en faveur des enfants pauvres. Dans une autre occasion, des rabbins ont protesté publiquement contre un consistoire, qui avait affirmé le caractère chrétien des institutions publiques.

Aux manifestations imprudentes de ce genre venaient se joindre d'autres symptômes, qui frappèrent encore davantage la masse populaire. Depuis 1869, de nombreux juifs ont été nommés juges ou promus à d'autres fonctions publiques, dont ils avaient été exclus jusque-là. Leur nombre s'accrut rapidement, au point qu'on peut déjà citer des tribunaux dont deux juges sur trois sont juifs. A Goerlitz, la majorité des référendaires (stagiaires) est juive ; au *Stadgericht*, à Berlin, il y a déjà 43 juifs parmi les 150 référendaires. Sur les 600 étudiants en droit de la faculté de Berlin, près de 200 sont

juifs. Quant aux facultés de médecine, les étudiants juifs sont en grand nombre depuis longtemps. Leur nombre ne diminuera pas de sitôt. En 1878, on comptait 9000 juifs parmi les 81,000 élèves des gymnases, tandis que la proportion des juifs à la population totale est de 1 sur 80. C'en était trop pour le peuple. Habitué à ne voir dans le juif que l'usurier, l'homme âpre au gain et insensible aux sentiments plus élevés, se sentant plus que jamais opprimé, assujéti par la puissance financière représentée par le judaïsme, le peuple s'indigna de voir que la justice allait encore passer dans ces mains étrangères; que l'usurier, le fraudeur, le banqueroutier serait jugé par son coreligionnaire, aux dépens des chrétiens. Car, après tout, le juif est toujours un étranger, un parasite qui ne produit pas. Tout en se conformant extérieurement aux habitudes de tout le monde, il reste attaché à sa race, conserve ses appétits de lucre. Il s'implante dans la société chrétienne, mais il conserve aussi le cercle, le casino juif, où il se réunit avec ses coreligionnaires, à l'exclusion des chrétiens.

Le mouvement se propagea vite aux universités, mais presque exclusivement parmi les étudiants protestants. Jusqu'ici, les fonctions publiques, la magistrature, étaient l'apanage des protestants, les catholiques n'y étant admis qu'en minorité infime. Les juifs s'étant révélés comme des concurrents redoutables, grâce aux influences de toute sorte et à l'argent dont ils disposent avec une rare habileté et avec une persévérance opiniâtre, l'alarme des intéressés était toute naturelle. Les étudiants protestants virent leur avenir menacé et se rangèrent du côté des antisémitiques.

À quelques exceptions près, les catholiques ne s'associèrent pas au mouvement antisémitique. Leurs chefs l'ont fortement désavoué, en engageant, du haut de la tribune, les juifs à la modération, au respect des droits et des croyances d'autrui. Ils s'associeront plutôt à la proposition d'un journal conservateur libéral assez modéré, la *Gazette de Silésie*, d'accorder des fonctions publiques aux juifs, au prorata de leur nombre : comme il y a environ un juif sur quatre-vingts habitants, il y aura un juge, ou fonctionnaire juif, sur quatre-vingts. Si ce principe était appliqué partout, les catholiques auraient le plus à y gagner.

Il faut combattre, expulser l'esprit juif, mais pas les juifs, a répété la *Germania* plusieurs fois. Bannissons l'usure, le gain usuraire, les artifices déloyaux des relations d'affaires, au lieu

d'imiter et même de surpasser quelquefois les juifs dans ce sens, et la puissance du judaïsme s'écroulera d'elle-même. Soyons chrétiens entièrement, consciencieusement en tout et pour tout, jusqu'aux conséquences extrêmes, et nous dominerons sans violence, sans faire du tort à qui que ce soit. Faisons prévaloir les principes chrétiens dans le commerce, et les négociants juifs seront forcés de faire de même; car si nous voulons, ils seront la minorité partout. Fabriquons des marchandises solides, en y mettant le prix, en payant convenablement les ouvriers, et les juifs seront battus avec leurs articles fabriqués à vil prix et n'ayant que l'apparence. Il sera difficile et ordinairement plus long d'arriver de cette manière, mais le succès sera aussi plus durable. Toutes les mesures de violences ne serviront à rien, attireront même des sympathies aux persécutés. L'expulsion des juifs, prônée par quelques énergiques, serait l'acte le plus condamnable. Restreindre l'immigration juive est le seul moyen admissible, mais toujours peu efficace; on ne peut repousser que les étrangers coupables de quelque méfait, les repris de justice. Les autorités des provinces limitrophes à la Russie ont reçu des instructions dans ce sens et ne laissent entrer que les juifs qui justifient qu'ils ne font que traverser l'Allemagne, pour se rendre en Amérique ou dans les pays occidentaux. Mais de pareilles précautions ont toujours été prises pour ne pas surcharger ces provinces des nombreux déserteurs et autres réfugiés venant de la Russie. Les juifs n'ont pas plus de droit d'être nommés professeurs dans les écoles protestantes, que les protestants d'être placés dans des écoles catholiques. Si l'Etat et les communes subventionnent les écoles chrétiennes, les juifs peuvent demander qu'ils fassent de même pour leurs institutions d'enseignement. Voilà tout.

Ainsi parlent et agissent les catholiques, qui sentent trop bien le poids de la persécution pour le souhaiter aux autres. Les juifs ont droit à l'existence comme les autres. Les mauvais côtés de leur race diminueront toujours un peu, lorsqu'ils ne s'adonneront plus exclusivement au commerce. Actuellement déjà, seulement la moitié des juifs, dans certaines parties de l'Allemagne, est adonnée au négoce, surtout à la banque et à l'usure. La finance, il faut le dire, est pour les trois quarts dans leurs mains. Parmi l'autre moitié, on trouve beaucoup de médecins, d'avocats, de notaires. Les industriels juifs, il est vrai, ne jouissent pas tous d'une bonne réputation, surtout pour ce qui concerne leurs rapports avec les ouvriers.

Depuis plusieurs années, de nombreuses propriétés équestres passent aux mains des juifs. M. Fridventhal, ancien ministre de l'agriculture et fils d'un juif, est actuellement un des plus grands propriétaires de la Silésie.

Les Westphaliens et les Thuringiens catholiques démontrent par l'exemple qu'il n'est pas si difficile de tenir tête aux juifs sur leur propre terrain. Depuis quarante à cinquante ans, ils se fixent en nombre dans les provinces protestantes du Brandebourg, de la Poméranie, de la Saxe, pour faire le commerce des nouveautés, de la mercerie, etc. La plupart de ces Westphaliens sont des campagnards, fils cadets de cultivateurs dont la propriété ou ferme (*sattelhof*) passe indivise à l'aîné. Mais ils sont d'une probité exemplaire, vendent indistinctement à tout le monde au même prix, toujours modéré, ne trompent jamais sur la qualité ou la quantité de la marchandise, ne cherchent pas à séduire par l'offre fallacieuse de longs crédits. Tous ces marchands gagnent bien vite la confiance de la population, au point que souvent leurs concurrents juifs ne prospèrent plus et sont forcés de plier bagage. Il en résulte que, dans beaucoup de petites et moyennes villes protestantes de l'Allemagne du Nord, le commerce est principalement aux mains des catholiques. Souvent ces derniers sont élus dans les conseils municipaux, font partie des notables de l'endroit. Et il ne serait pas possible de faire ailleurs ce que font, au milieu des protestants, quelques campagnards catholiques de la Westphalie et de l'Eichsfeld.

En Alsace et en Lorraine, la puissance des juifs très nombreux a toujours été si grande, que Napoléon I<sup>er</sup> a cru nécessaire d'établir un régime d'exceptions contre eux. Depuis la première Révolution, chaque commotion politique a provoqué dans ces pays une explosion de haine, et souvent de telles agressions contre les juifs, que des mesures spéciales ont dû être prises pour les protéger contre la fureur populaire. La cause est la même que partout : les juifs s'adonnent à l'usure et à toutes les manœuvres frauduleuses, pour s'enrichir aux dépens de la population productive. Ils sont haïs et méprisés de tous. Le beau rôle attribué à un rabbin, dans l'*Ami Fritz*, est de la pure fantaisie ; c'est assez que les juifs soient mêlés aux affaires d'intérêt de tous, pour qu'on ne tolère pas leur ingérence dans les affaires de famille, surtout les mariages. Un exemple de leur manière d'agir : En 1868, lorsque je revenais dans mon pays natal, près de Sarreguemines, on s'empessa de me raconter

que, maintenant, cette ville, centre d'un commerce assez important, possédait deux marchands de nouveautés chrétiens. Je me rappelais que, dans ma jeunesse, la coalition des juifs était si forte à Sarreguemines, que tous les chrétiens qui essayaient le commerce de nouveautés étaient forcés de fermer boutique en peu de temps.

En Allemagne, de nombreuses institutions de crédit ont été établies pour protéger les ouvriers et les classes moyennes contre l'usure. Dans les villes et pour les classes industrielles, il existe plus de quatre mille banques populaires, associations coopératives pour l'achat en gros des matières premières, etc., qui représentent un chiffre d'affaires de trois à quatre milliards. Dans la Westphalie, le baron de Schorlemer-Alst; dans la Bavière, le baron de Hafenbraedl et le curé Pfahler ont créé de vastes associations de cultivateurs (*Bauern-vereine*), pour la défense de leurs intérêts et se procurer le crédit indispensable aux conditions les plus favorables. Ces institutions commencent à se propager dans les autres contrées catholiques de l'Allemagne. Quelques tentatives de ce genre ont été tentées avec succès dans le Brandebourg et la Poméranie, grâce à l'initiative des propriétaires équestres, qui ont ainsi constitué le parti agraire avec les propriétaires ruraux. Le bourgeois Raiffeisen a créé le type d'une banque villageoise, d'après lequel il en a déjà été fondé plusieurs centaines; bientôt on les comptera par milliers, grâce au droit d'association, auquel Bismark ne touche pas, tandis que les Gambetta, Ferry et autres se contentent de le promettre. Ces institutions sont très simples. Tous les propriétaires-cultivateurs d'une ou de plusieurs communes versent leurs recettes à une caisse commune, et constituent un conseil pour l'administrer, dont le curé et l'instituteur font souvent partie, ou sont consultés à titre d'experts désintéressés. Il se trouve alors que la caisse n'est jamais à court pour avancer de l'argent aux sociétaires qui en ont besoin. Chacun a du crédit en mesure de ses versements et de son avoir, mais à tour de rôle et pour des dépenses justifiées. L'intérêt et les frais généraux sont minimes, car le but de l'institution ne tend pas à réaliser de gros dividendes.

C'est la bonne manière de combattre l'influence et la puissance des juifs. A Berlin, les antisémitiques se rendent en nombre dans les réunions publiques et électorales organisées par le parti dominant, les progressistes, et les empêchent ainsi de prendre des résolutions trop favorables aux juifs. Plusieurs fois ils ont forcé ainsi ces



réunions d'écouter les orateurs antisémitiques et de prendre des résolutions en conséquence. Ils ont résolument engagé la lutte sur le terrain électoral et ont réussi à faire subir une défaite à M. Strassmann, président du conseil municipal, qui a été obligé de se faire élire dans un autre quartier. Trois antisémitiques sont ainsi entrés, à un renouvellement partiel, au conseil municipal, où progressistes et juifs se trouvaient jusque-là en famille, formaient un *Ring* que Bismark a cru nécessaire de juger sévèrement en plein Reichstag.

Circonscrire la lutte sur le terrain légal est certes de bonne guerre. M. Stoecker a formellement engagé les dames formant une association antisémitique à distinguer entre les juifs, à acheter chez ceux qui font honnêtement leur commerce. Mais les antisémitiques dépassent le but, en demandant, en dehors de l'expulsion des juifs, l'exclusion des juifs baptisés du droit commun. Ils se révèlent comme des fanatiques, lorsqu'ils proclament le mariage entre chrétiens et juifs (baptisés) comme un crime contre nature. Certainement tous les baptisés ne sont pas des convertis, l'eau du baptême n'efface pas d'un trait le caractère et les défauts particuliers d'une race. Avec cela, les déchirements intérieurs, le défaut de sacerdoce et de foi doctrinale, qui caractérisent le protestantisme actuel, ne sont pas propres à exercer un empire, une action profonde sur l'esprit et la raison des juifs. Néanmoins, parmi quelques milliers de juifs acquis au protestantisme depuis un demi-siècle, il y en a quelques-uns, comme le pasteur Paulus Cassel et le fameux juriconsulte Stahl, dont on n'a pas trop le droit de contester la sincérité. Presque tous les juifs baptisés sont mariés avec des chrétiens, leurs enfants reçoivent une éducation chrétienne et perdent, au moins en partie, les défauts de la race judaïque. Parmi les juifs devenus catholiques, Bendemann et Philipp Veit sont deux grands peintres religieux, August Lewald a été un écrivain catholique de grande valeur, de même que M<sup>me</sup> de Schlegel, fille du fameux philosophe Moïse Mendelsohn. Il faudrait aussi citer le P. Augustin, restaurateur de l'ordre des Carmes en Angleterre, qui fut originaire de Hambourg et se nommait Hermann Cohen. En général, les juifs qui deviennent catholiques en Allemagne, le font par conviction et sont à peu près tous d'excellents chrétiens, leurs conversions ne peuvent guère être influencées par des intérêts matériels, comme lorsqu'ils se font baptiser par le pasteur protestant.

Comme les juifs ne perdent presque jamais complètement la

croissance en Dieu, il est présumable que le mouvement réformiste, déjà signalé, qui se manifeste parmi eux actuellement, aboutira à des conversions plus nombreuses, ce que nous devons désirer et favoriser de toutes nos forces.

Les juges juifs peuvent inspirer quelque méfiance, lorsqu'il s'agit des affaires d'intérêt entre juifs et chrétiens, surtout parce que nos lois modernes offrent tant de fissures, de faux-fuyants, de moyens de retourner de fond en comble chaque cause. Mais, sous le rapport politique, ils ont généralement beaucoup plus d'indépendance que la plupart des protestants. C'est à des juifs que les catholiques doivent plusieurs acquittements dans les affaires intentées en vertu des lois de mai. L'un surtout, prononcé par le tribunal de Rosenberg (Silésie), a fait sensation, puisqu'il mettait en relief une lacune des lois de mai, que l'instance supérieure et le ministre des cultes s'empresaient de combler un peu arbitrairement.

Les partisans des juifs ont fait ressortir les mérites extraordinaires que leurs protégés se seraient acquis au point de vue de la culture intellectuelle. Il y a là plus de parti pris et d'exagération que de réalité, quoique, à la fin du dernier siècle et pendant le premier quart du siècle actuel, les salons des riches maisons juives de Berlin furent le seul refuge des littérateurs, comme Frédéric de Schlegel, Lessing, Tieck, Boerne, de Chamisso, Brentano, Eichendorff, Varuhagen, etc. La plupart des femmes qui y brillaient par l'esprit et le caractère, notamment Henriette Herz, Dorothea Mendelsohn, Maria Saaling, Rahel Levin-Marcus, se convertirent au christianisme. Les juifs ont fourni un certain nombre de savants, dont l'Allemagne a cédé quelques-uns (MM. Oppert, Munk, etc.) à la France. Généralement ils se distinguent dans la médecine, les langues et les mathématiques, et surtout le droit; mais ils ne surpassent pas les autres et, ce qui est à remarquer, ils ne sont guère créateurs et innovateurs. Mais passons.

La littérature allemande compte les noms juifs à foison, tels que Boerne, Henri Heine, Sacher-Masoch, Silberstein, Paul Lindau, Moritz Hartmann, Michael Beer (frère de Meyerbeer), Saphir, Mosenthal, Léopold Feldmann, Berthold Auerbach, etc. Plusieurs d'entre eux se sont fait baptiser, quelques-uns ne manquent pas d'une certaine originalité, mais presque tous ont le défaut de manquer de vérité, de sincérité dans leurs créations. Berthold Auerbach (lecteur de l'Impératrice Augusta) peint, dans ses célèbres « Nou-

velles villageoises » (*dorfgeschichten*), des paysans de convenance, qui n'ont jamais existé. Il en est résulté une véritable école de paysanneries plus fausses les unes que les autres. Henri Heine mêle au scepticisme commun à tous les écrivains juifs une forte dose de volupté. Toutes les femmes qu'il chante sont du demi-monde. Le poison est habilement caché sous des fleurs séduisantes. Chez presque tous les écrivains juifs, on retrouve le parti pris de dénigrer le christianisme, de le rendre ridicule et odieux, et de propager la sensualité et l'immoralité. Leur influence est extrêmement dangereuse sous ce rapport, surtout parce qu'ils possèdent un art particulier de surprendre la bonne foi du lecteur. On reconnaît pour ainsi dire le prêteur sur gages, patelin mais voleur, sous l'écrivain.

Le judaïsme perce partout, se reconnaît à travers tous les déguisements, ce qui n'est pas peu de chose dans une littérature aussi cosmopolite que celle de l'Allemagne contemporaine. Non seulement elle s'est approprié les trésors de toutes les littératures anciennes et modernes, jusqu'à celles des Hindous, des Persans, des Chinois, des Japonais, etc., mais aussi la littérature allemande compte des poètes et des écrivains de toute origine : des Hongrois, Polonais, Russes, Suédois, Danois, Anglais, Français (de Chamisso, Gall Morel, etc.), et jusqu'à des Turcs et des Hindous. Néanmoins, ces hommes d'origines si diverses, que l'Allemagne a accueillis se sont mieux faits à son image, se sont mieux pénétrés de son génie particulier que ne le font la plupart des juifs, nés et élevés dans le pays même et qui se posent en représentants de la littérature nationale. La question de race apparaît là dans toute sa force.

Les écrivains d'origine sémitique se distinguent surtout par l'outrage et la suffisance dans leurs critiques. Ils savent tout, condamnent et méprisent tout ce qui n'est pas de leur bord. M. Paul Lindau a établi une boîte aux lettres dans la *Gegenwart*, revue berlinoise, pour répondre, en protecteur et conseiller, aux jeunes poètes qui voudraient bien avoir recours à son jugement. Un jour on y lit : « Monsieur M., à Vienne : Médiocre, aurait besoin d'être jeté au panier. Puis : Absolument mauvais, faites-vous manœuvre. » Et qu'étaient les poésies que le critique juif condamnait avec tant de désinvolture ? Du Goëthe et du Schiller de derrière les fagots, c'est-à-dire, faisant partie des œuvres choisies de ces deux grands poètes. Un loustic de Vienne les avait envoyées comme ses œuvres propres au fameux critique ; mais son nom trahissait qu'il n'était

pas juif, ce qui explique la sévérité de l'illustre Paul Lindau. On en fit des gorges chaudes dans toute l'Allemagne.

L'audace des écrivains juifs ne connaît pas de bornes. M. Paul Lindau n'a pas peu contribué à provoquer le mouvement anti-sémitique, en faisant représenter, au théâtre royal de Berlin, la *Comtesse Léa*. Dans cette pièce, d'ailleurs assez médiocre, un usurier juif et sa fille Léa, mariée à un comte ruiné, ont toutes les vertus, sont pétris de générosité, tandis que le comte et les autres nobles, ruinés par les juifs, sont représentés comme des crétins et des chenapans de la pire espèce. Le public fut indigné, se mit à siffler. Mais la presse inféodée aux juifs tançait d'importance les censeurs et exalta la pièce jusqu'aux nues. Car tous les écrivains sémitiques, baptisés ou non, sont étroitement liés entre eux et se soutiennent réciproquement. Grâce à cette assurance mutuelle de réclame, les écrivains juifs se font une popularité imméritée, aux dépens des chrétiens, naturellement. La plus grande partie des journaux étant aux mains des juifs, cette manœuvre réussit toujours. Les littérateurs juifs occupent ainsi une grande place en Allemagne, mais la saine littérature en souffre plus qu'elle n'en profite.

Parmi les nombreux musiciens juifs, la plupart dénotent les mêmes défauts que les écrivains. On peut faire abstraction complète d'Offenbach, le maître en dévergondages et platitudes musicales. Meyerbeer, si prisé en France, n'est guère moins frivole, tout en sauvant mieux les apparences. Qui n'a remarqué l'abondance d'airs religieux et graves dans les opéras de Meyerbeer, mais qui sont toujours suivis, sans transition, de ballets décousus et d'autres frivolités? Il fallait la perversion de goût, la dépravation intellectuelle de notre siècle, pour rendre possible le succès des œuvres de Meyerbeer. Mendelsohn est, en revanche, un grand caractère à côté de lui. Venu à Paris avec une œuvre excellente, il refusa de se rendre aux exigences qu'on voulait lui imposer pour être représenté. « Je ferai plutôt de la musique sacrée toute ma vie, dit-il, que de me rendre complice de frivolités. » Il a tenu parole.

Actuellement il existe en Allemagne plusieurs peintres israélites de quelque mérite. De même, il y a aussi un certain nombre d'architectes et d'ingénieurs, dont l'un, M. Hitzig, a construit la Bourse de Berlin, un édifice fort remarquable. Mais, jusqu'ici, on ne connaît encore qu'un seul sculpteur juif d'une valeur incontestée, M. Sussmann-Helborn, à Berlin.

On en conviendra, la question juive en Allemagne n'est nullement une affaire de religion et d'intolérance; les énergumènes qui veulent la traiter ainsi ne trouvent pas d'écho. Il s'agit là d'un ensemble de problèmes politiques et sociaux, de questions de législation et d'enseignement, de finances et d'économie générale, qui ne peuvent se résoudre par la violence et les mesures radicales. La prépondérance des juifs, les abus dont ils se rendent coupables, ont leur cause première dans l'indifférentisme, la haine antireligieuse des chrétiens, surtout des classes dirigeantes. Que la société et l'Etat redeviennent chrétiens, qu'ils fassent dominer le christianisme dans toutes leurs institutions, et l'action du judaïsme sera amortie, sa prépondérance disparaîtra sans violence. Les juifs resteront toujours un élément d'émulation, de rivalité, mais ne sauront exercer une influence nuisible ou dangereuse; leurs qualités contre-balanceront leurs défauts, démesurément en vue et en action aujourd'hui. La décomposition intérieure du judaïsme continuera à faire du progrès. Quoique les juifs réformés soient spécialement ceux qui nuisent le plus au principe chrétien dans la vie publique, il n'est pas moins incontestable que cette décomposition prépare la conversion du peuple élu, but suprême de tous nos vœux. Sous ce rapport, je pourrais en appeler au témoignage de plusieurs convertis illustres.

Hermann KUHN.

## PLAN D'ÉTUDES ET DE LECTURES

---

Le P. Marin de Boylesve, dont tout le monde connaît la haute compétence, publie un livre précieux à tous les âges et qui devrait se trouver dans toutes les mains (1).

Son *Plan d'Études et de Lectures* s'adresse à tous, en effet. Il prend le petit enfant sur les genoux de sa mère, sur les bancs de la première école, et il indique à la mère, à l'institutrice, comment elles peuvent instruire l'enfant et l'amuser tout ensemble en feuilletant la Bible à images. La lecture du texte sera l'étude, la vue de l'image sera l'amusement et la récompense de l'application, cet amusement lui-même sera un complément d'étude, lorsque la mère voudra donner des explications habilement appropriées aux *pourquoi* du bébé.

En parlant de l'enseignement du catéchisme, le P. de Boylesve cite une page d'un auteur non suspect, et, quoique ne voulant pas m'attarder sur les premiers conseils du livre qui vise surtout les enfants, je reproduis ici cette page dont plus d'une grande personne pourra faire son profit.

C'est Joffroy qui parle :

« Il y a un petit livre, dit-il, qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le catéchisme, vous y trouverez une solution à toutes les questions...

« Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort : il vous fera une réponse sublime qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-

(1) Chez Jules Vic, rue Cassette, 23, à Paris ; et chez Leguicheux-Gallienne, rue Marchande, 15, le Mans.

lui comment le monde a été créé et à quelle fin ; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes ; comment la terre a été peuplée ; si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues ; pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent, et comment tout cela finira : il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce ; question des races, destinées de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien ; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens : car tout cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du christianisme. Voilà ce que j'appelle une grande religion ; je la reconnais à ce signe qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité. » (*Mélanges philosophiques.*)

Ces réflexions étaient bonnes à lire, elles sont bonnes à méditer.

Après avoir pris l'enfant pour ainsi dire au berceau, le *Plan d'Etudes* le guide encore sur les bancs du collège. Tout ce commencement du livre s'adresse donc principalement aux mères de famille, aux instituteurs et aux professeurs. Ils feront bien d'y avoir recours, mais je n'ai pas l'intention de m'occuper ici de cette portion restreinte du livre, spéciale à l'enfant et au tout jeune homme ; je ne veux examiner que ce qui est d'une application générale.

Avant de faire l'exposé de son *Plan*, le P. de Boylesve développe dans une introduction quelques considérations sur lesquelles il est bon de jeter un coup d'œil. Constatons d'abord, avec l'auteur, que s'il y eut de grands peuples et de grands siècles, les peuples qui dominèrent le monde ne devinrent pas les premiers seulement par les armes, mais encore et surtout par la supériorité de l'intelligence et du savoir ; les siècles qui marquent dans le cours des âges ont emprunté leur gloire aux hommes de génie qui les ont illustrés et ils en ont gardé les noms. S'il est une ambition permise et même commandée, c'est assurément celle d'aspirer à la royauté dans l'ordre intellectuel et moral ; car, ainsi que l'a dit le prophète Daniel, « les doctes brilleront de l'éclat du firmament et ceux qui enseignent la justice aux peuples resplendiront dans l'éternité comme les astres des cieux ».

Lorsque le Verbe de Dieu s'est fait homme pour devenir notre Sauveur, il n'a fait autre chose, durant les trois années de sa vie

publique, que d'enseigner la vérité. Puis, quand sa mission personnelle étant accomplie, il voulut associer les hommes à son œuvre, il choisit douze disciples et leur donna un programme qui pourrait se résumer en un seul mot.

DOCETE : « Allez, dit-il à ses apôtres, enseignez toutes les nations, leur apprenant à observer les choses que je vous ai commandées. »

Le premier enseignement devait être et fut l'enseignement de la *bonne nouvelle*, l'Évangile complétant la loi de Moïse, en la perfectionnant et devant faire oublier les fables de l'idolâtrie. Plus tard l'Église, dépositaire de la mission apostolique et gardienne de la vérité, s'associa — quand elle n'en prit pas l'initiative — à tous les progrès qui se sont réalisés dans les sciences et dans les arts. A l'époque tourmentée du moyen âge, elle seule échappa aux ténèbres de l'ignorance et préserva les connaissances acquises d'une disparition complète. Dans tous les temps, par ses fils les plus dévoués, les plus illustres, elle a protégé les arts et contribué, pour une grande part, à élargir le cercle des sciences même profanes; elle le fait encore de nos jours.

Toutes les découvertes artistiques et scientifiques ne sont-elles pas autant de motifs d'actions de grâce envers Dieu, créateur et conservateur de toutes choses? De même que les cieus racontent la gloire de Dieu, *Cœli enarrant gloriam Dei*, de même l'homme savant adresse une louange nouvelle au maître de toute science chaque fois qu'il peut dérober un secret à cette science infinie et sans bornes : « Je le pensai, Dieu le guarit », disait Ambroise Paré, faisant hommage de sa science incomplète à l'Omniscience. Lorsque la découverte d'un savant est utilisée pour le bien, non pour le mal, l'Église honore le mérite de l'homme, et elle glorifie Dieu qui a permis à ce savant d'être l'instrument d'un progrès nouveau dans les connaissances humaines.

Et cependant, cette Église, on l'accuse de faire opposition au progrès des lumières! C'est de l'ingratitude d'abord; combien de choses seraient ignorées aujourd'hui sans son dévouement et son intervention éclairée dans les temps barbares; et puis, n'est-ce pas comme si on l'accusait de se plaindre de ce qu'elle a chaque jour des motifs nouveaux de louer Dieu!

C'est que, sous le nom de lumières, les soi-disant libres-penseurs entendent toute autre chose que la vérité. Les lumières pour eux,



ce sont les feux follets de l'erreur, de même que la seule liberté qu'ils revendiquent, c'est la liberté du mensonge. La vraie liberté les effraye, parce que la vérité les gêne. C'est pour cela qu'ils veulent imposer silence à l'Eglise ; mais l'Eglise ne s'y est jamais laissé réduire, ni par les fouets de la synagogue expirante, ni par les échafauds des Césars tout-puissants ; elle a toujours réclamé le libre enseignement de la doctrine du salut, elle le réclamera toujours, quel que puisse être le genre de persécution auquel elle soit soumise.

Au moment où il va tracer un plan d'études, obéissant en cela au précepte de Celui qui a donné mission de l'enseignement à ses apôtres et à l'Eglise par ces paroles : *DOCETE... PREDICATE*, le P. de Boylesve devait venger l'Eglise des accusations injustes portées contre elle et revendiquer en sa faveur la liberté à laquelle elle a droit.

L'auteur du *Plan d'Études* commence par dire en quelques mots quel est le meilleur mode d'enseignement. Ce serait, suivant lui, la parole, *Verbum*, la parole parlée, car l'écriture est elle-même la parole écrite. La voix l'emporte sur la plume, parce qu'elle est vivante, elle part du cœur, elle s'accompagne de l'accent, du geste, du regard ; et cette vibration du cœur, cet accent, ce geste, ce regard, mettent l'orateur en communication plus intime avec l'esprit et le cœur de celui qui l'écoute. Les plus grands d'entre les hommes, soit dans l'antiquité païenne, Lycurgue, Solon, Pythagore, Socrate, soit dans les premiers âges chrétiens, les apôtres et les fondateurs d'ordres, ont peu ou point écrit. Le Verbe, celui qui est la parole par excellence, le Dieu fait homme n'a rien écrit.

Mais, malgré la prééminence incontestable de la parole, il n'en est pas moins vrai que l'écriture est de la plus haute importance, elle est aujourd'hui une puissance redoutable. A l'heure présente, quel est le pouvoir qui domine le monde ? Est-ce un homme, un peuple, le sabre, le canon rayé, l'or, l'argent ? Non, c'est l'opinion. Et, en cela, il n'y a rien de neuf, il en fut toujours ainsi. Mais l'opinion est un tyran auquel nul homme de sens ne doit obéir aveuglément. Il faut s'incliner devant l'opinion de son époque, disent les pusillanimes ; non, répondons-nous, il ne faut pas suivre l'opinion sans examen, il faut la diriger. Quand on porte un cœur d'homme dans sa poitrine et une certaine dose d'intelligence, on ne subit pas le joug d'une opinion fausse, on la redresse. Or, qui a fait

de tous temps et qui fait encore de nos jours la plupart des opinions fausses? L'écriture. Qui peut les redresser? L'écriture. Voilà le pouvoir de cette arme puissante qui guérit les blessures qu'elle a faites.

Signalons ici une de ces opinions fausses qu'il importe de détruire. Il est une catégorie d'hommes que l'on désigne communément sous le titre pompeux de libres-penseurs, qui se proclament tels eux-mêmes et qui ne sont rien moins que cela. Ils sont intellectuellement très bornés, fort ignorants d'ordinaire, mais ils se sont faits les esclaves de quelques empiriques qui les dominent en leur répétant à satiété qu'ils sont libres, qui sont assez habiles pour le leur faire croire en leur dissimulant leur servitude, et ils subissent docilement l'influence de ceux qu'ils ont acceptés pour maîtres. Ils attendent qu'on leur ait insinué ce qu'ils devront penser et dire sur les questions en controverse, ils répètent leurs leçons comme des perroquets et ils s'épargnent ainsi la peine de penser par eux-mêmes.

Plaisante liberté de penser que ce servilisme de l'intelligence! ceux-là, c'est la masse, le *servum pecus*, le menu fretin de la franc-maçonnerie.

Quant aux meneurs, aux habiles, ils savent ce qu'ils font; ils appliquent toutes les forces de leur esprit à faire prédominer la suprématie de la pure raison, de la raison insoumise à toute autorité autre qu'elle-même. C'est vers cette doctrine qu'ils entraînent l'opinion, brisant toutes les entraves morales, flattant les passions et espérant ainsi devenir et rester les maîtres du monde.

Pour notre part, nous reconnaissons aussi la puissance de la raison, qui est un des deux plus nobles présents que Dieu ait faits à l'homme, puisque, par l'usage de la raison seule, nous pouvons prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. Mais, si noble et si beau que soit le rôle de la raison, nous prétendons que l'homme doit se compléter par les enseignements de la révélation, le second des grands dons que Dieu nous a faits. Notre raison s'étonne chaque jour devant la découverte de lois physiques ignorées d'elle jusques-là et vieilles comme le monde, cependant. S'il en est ainsi dans l'ordre naturel, à combien plus juste titre en est-il de même dans l'ordre surnaturel. La révélation peut seule nous apprendre ce que nous ignorons dans cet ordre supérieur. Sans la foi, dont la révélation est le fondement,

nos destinées futures nous demeurent inconnues, les aspirations vers le bonheur, innées dans le cœur de l'homme, n'ont aucune perspective de réalisation. Il en résulte invinciblement pour chaque individu une carrière bornée entre le berceau et la tombe. De là, nécessité absolue pour chacun de se procurer entre ces deux termes de la vie, par tous les moyens, licites ou non, le bonheur dont il a soif ; de là, les haines désespérées, les jalousies du pauvre contre le riche, les révoltes contre la hiérarchie sociale sans espoir de compensation future, de là l'impossibilité de toute paix publique.

Mais si, sous le règne de la raison pure qui trouve commode de nier tout ce qu'elle ne comprend pas, la vie de l'homme est une prison sans issue, le bienfait de la révélation fait tomber les murs de cette prison, l'horizon de la vie présente s'agrandit devant l'homme de toute l'éternité, le bonheur qu'il ne peut obtenir ici-bas, il le voit au delà du tombeau, et la société devient possible parce que l'espérance console le malheureux au milieu de ses épreuves et de ses privations passagères.

Cette domination exclusive de la raison pure est donc bien une des opinions contre lesquelles il importe de réagir, en faisant reconnaître l'alliance intime de la raison qui est une partie de nous-mêmes et de la révélation qui nous complète.

Les libres-penseurs parlent souvent de libre-examen ; saint Paul en avait parlé avant eux : *rationabile obsequium vestrum... Probate omnia, quod bonum est tenete*. Voilà toutefois une question que nous leur proposons d'examiner.

Nous disons que le fait de la révélation est incontestable pour quiconque veut prendre la peine de s'en assurer. Il suffit pour le vérifier de lire l'Écriture sainte et une partie seulement des milliers d'écrits qui prouvent la divinité de la Bible et l'authenticité de l'Évangile. Qu'ils fassent cette vérification, la chose est d'assez grande importance. Qu'ils s'efforcent ensuite de faire concorder l'irrésistible désir de bonheur, dont chaque homme est animé, avec l'impossibilité manifeste où la plupart d'entre eux se trouvent de réaliser ici-bas ce légitime désir. Que les libres-penseurs fassent ce double examen en hommes de bonne foi, de bonne volonté, sans parti pris, et qu'ils jugent en conscience. Ils reconnaîtront en premier lieu la vérité, en second lieu la nécessité de la révélation ; ils conviendront que, sans elle, l'homme est incomplet en tant qu'être intelligent, et que la souveraineté absolue de la raison est une doc-

trine insensée qui aboutit à la guerre sociale permanente en ce monde, et au néant après la mort.

Je me suis attardé sur cette question fort importante aujourd'hui, mais il est bien d'autres opinions erronées dont il faut savoir se préserver. Quel qu'ait été dans le passé ou quel que soit dans le présent le mobile des auteurs, les livres, les brochures, les revues, les journaux abondent où s'affirment imperturbablement des erreurs historiques, philosophiques et religieuses. Nous devons nous tenir en garde contre ces erreurs en nous instruisant nous-mêmes de la vérité historique, philosophique et religieuse. Le *Plan d'Études et de Lectures* du P. de Boylesve nous facilitera singulièrement cette tâche en nous guidant dans la voie que nous devons suivre pour atteindre ce but. On y trouvera toutes les indications classées méthodiquement, les lettres, les poètes, les orateurs, les classiques païens, les sciences, l'histoire sacrée, l'histoire profane, ancienne avant Jésus-Christ, moderne depuis sa venue. Au sujet de l'histoire moderne, il recommande naturellement en première ligne l'histoire de France, mais il a bien soin d'insister sur le choix des auteurs. Venant à parler de l'histoire d'Espagne, il engage à lire les *Lettres sur l'inquisition espagnole*, de J. de Maistre, et un chapitre spécial de l'*Histoire de Ximénès*, par Héfélé; on y trouvera des explications suffisantes sur cette grave question

Disons quelques mots sur l'histoire. L'histoire doit nous enseigner les faits de l'ordre naturel accompli dans les temps passés et démontrés par des documents authentiques ou par la tradition, par des relations orales, accompagnées de preuves nombreuses et concordantes. Si l'historien rencontre dans le cours de son récit un fait surnaturel et s'il le raconte purement et simplement comme un événement historique, sans le discuter, c'est bien; mais s'il a la prétention de le mettre en doute, sous le prétexte trop souvent invoqué que la raison humaine est inhabile à en donner une explication plausible, cette discussion n'est plus de son domaine comme historien, elle appartient au théologien. La théologie seule peut nous apprendre que le miracle qui est une dérogation accidentelle, momentanée, à la loi naturelle, est possible à Dieu, qui a fait la loi naturelle telle qu'elle est, qui pouvait la faire différente, et qui, par un effet de sa toute-puissance, peut la suspendre quand et comme il lui plaît. Un fait miraculeux étant prouvé historiquement, c'est-à-dire de la même façon que les faits purement naturels, l'historien

doit se borner à l'enregistrer. Aussi sur les faits d'ordre surnaturel, ne devons-nous accepter les jugements des historiens, souvent étrangers à la science théologique, qu'après avoir consulté des hommes compétents en cette matière. De même, lorsqu'il se trouve en présence de faits d'ordre naturel, le lecteur doit appeler à son aide ses propres notions philosophiques; pour faire la critique raisonnée de ces faits, il doit lire avec son âme tout entière en même temps qu'avec ses yeux.

Je dois expliquer ce que j'entends par ces mots : lire avec son âme tout entière. La plupart des lecteurs, hommes du monde, ne font généralement usage que de leur *mémoire*, lorsqu'ils lisent un livre, une brochure, un journal. Mais nous ne devons pas seulement nous souvenir de ce que nous avons lu, nous devons encore le comprendre et le juger. Notre âme possède deux facultés distinctes de la *mémoire*, l'*intelligence* et la *volonté*, que nous devons mettre largement à contribution lorsque nous lisons. Notre intelligence d'abord, afin de bien comprendre ce que nous lisons; notre volonté ensuite, afin de pouvoir porter, sur ce que nous avons lu, un jugement qui nous soit propre, et ne pas accepter passivement les jugements des autres. Voilà ce que j'appelle lire avec son âme tout entière. S'il n'est pas juste, en effet, d'être sceptique de parti pris, à l'égard des opinions personnelles de l'auteur, il ne faut pas non plus être l'approbateur servile de toutes ses appréciations et les accepter pour valables, sans examen. Qu'on se souvienne, en poursuivant sa lecture, de certaines propositions qui, au premier abord, auront paru fort inoffensives sur des faits de détail sans grande importance, et on reconnaîtra que ces propositions, inoffensives en apparence, n'étaient que les prémisses, posées longtemps à l'avance, d'un argument dont l'auteur se réservait de tirer plus tard la conséquence en faveur d'une opinion ou d'un système qu'il veut faire adopter. C'est alors que le lecteur devra lui-même remonter à ces prémisses dont il ne soupçonnait pas le but, il les examinera à l'aide de son sens critique, de ses connaissances philosophiques, et il rectifiera le jugement de l'auteur dans ce qu'il peut avoir d'erroné ou d'exagéré.

Ces réflexions auront leur utilité même, lorsqu'on se bornera à lire les livres recommandés par le P. de Boylesve, dans son *Plan d'Études et de Lectures*, car il n'est pas à ce point exclusif qu'il ne nomme, ici et là, des auteurs dont toutes les opinions ne doivent

pas être acceptées sans contrôle. Il sera bon alors de se souvenir des recommandations qui précèdent. Le P. de Boylesve a d'ailleurs le soin, tout en indiquant les livres, de prémunir lui-même le lecteur par quelques avis qui éveillent son attention.

Mais nos observations ont principalement pour but de mettre en garde contre l'erreur les hommes du monde qui peuvent lire bien des livres autres que ceux qui sont recommandés par le *Plan d'Études*. Dans beaucoup de ces ouvrages, on semble prendre à tâche de pervertir l'esprit public, en faisant disparaître la vérité sous des avalanches de mensonges étayés de renseignements apocryphes, et en s'efforçant de détruire, par des raisonnements spécieux, les véritables notions historiques. C'est ainsi qu'on crée les légendes, et, par suite d'une tendance malheureuse de notre pauvre humanité, par suite de la violence des passions dominantes aujourd'hui, les légendes usurpent trop souvent la place de l'histoire vraie. L'homme qui veut tout lire est comme le voyageur faisant route par un étroit sentier bordé de précipices, et où se rencontrent à chaque pas des obstacles et des pièges adroitement dissimulés. Ce voyageur ne s'aventure pas sur une telle route sans un guide sûr, connaissant les endroits périlleux. Que le lecteur fasse de même. Avant de se hasarder à lire les ouvrages suspects, qu'il lise et qu'il prenne pour guides les auteurs consciencieux et véridiques qui ont écrit sur le même sujet. S'il a plus tard la curiosité d'en lire d'autres, il aura, pour se préserver des erreurs, la connaissance antérieure et certaine de la vérité. Il aura en outre son propre jugement éclairé par des notions philosophiques et théologiques, puisées aux sources indiquées par le P. de Boylesve.

Il arrive souvent, dans le cours d'une lecture, de rencontrer le nom d'un personnage sur lequel on désire avoir des renseignements plus étendus que ceux qui sont donnés par le livre en lecture. Le P. de Boylesve conseille, et nous conseillons après lui, d'avoir sous la main une *Biographie universelle* rédigée dans un bon esprit, celle de Feller, par exemple, ou le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, par MM. d'Aults-Duménil, Dubeux, Crampon.

La *Biographie* de Feller est en butte à la critique malveillante de beaucoup d'écrivains et surtout de biographes modernes. Pour ces derniers, c'est avant tout une question de boutique, mais il y a une autre raison résultant des mauvaises tendances actuelles, c'est

que les renseignements exacts et les appréciations équitables de Feller dérangent leurs calculs et contrarient les habiletés à l'aide desquelles ils s'efforcent de remplacer la vérité historique par la légende accommodée au goût de la révolution. Dans notre histoire nationale antérieure à 89, hommes et choses, tout gêne les gens si nombreux qui se sont inféodés à la révolution.

Il leur déplaît de voir notre France, faite et progressivement unifiée par nos rois, sous l'égide du principe tutélaire de l'hérédité qui est la sauvegarde des peuples. On dirait presque que la grandeur de la France dans le passé les offusque et qu'ils cherchent à la faire oublier, parce que ce prestige perdu est la critique amère du présent. Afin d'amoindrir, autant qu'ils le peuvent, l'honneur historique de notre pays, ils ont soin de mettre en relief toutes les fautes commises sous le gouvernement monarchique, comme si un gouvernement, quel qu'il soit, pouvait être à l'abri des fautes; et, pour mieux faire ressortir ces fautes, ils jugent les choses d'après nos mœurs actuelles, au lieu de les juger d'après les mœurs de l'époque. D'un autre côté, s'ils sont forcés d'avouer les progrès de toute sorte qui se sont accomplis sous nos rois, ils en font honneur à la passion exercée par certaines classes de la société, au lieu, ce qui est exact cependant, d'en attribuer la véritable initiative à la volonté réfléchie d'un pouvoir sûr de son lendemain, qui voulait tout faire avec mesure et ne laisser aucune chance aux oppositions intéressées que rencontrent toujours les innovations. Les rois et les ministres, grands politiques ceux-là, faisaient sonder l'opinion par des compères, souvent inconscients du rôle qu'on leur faisait jouer, et la sage lenteur que le gouvernement apportait à l'accomplissement des réformes reconnues utiles était une garantie du bon accueil qui leur serait fait et de leur durée, parce que les esprits y étaient préparés depuis longtemps.

Voilà ce que la plupart des écrivains modernes ne veulent pas reconnaître. C'est qu'ils voudraient discréditer dans l'esprit public la tradition salutaire du principe d'hérédité, qui a permis de faire tant de grandes choses durables sous la monarchie, et le remplacer par le principe dissolvant de l'éligibilité, source de toutes les compétitions de pouvoir, de toutes les commotions politiques, de tous nos malheurs depuis un siècle, mais qui, seul, peut faire donner la puissance, les honneurs, la richesse aux maîtres actuels de l'opinion publique.

C'est pour cela qu'on supprime l'histoire ou que, du moins, on la travestit. Ce dernier procédé est le plus généralement employé, et c'est dans les biographies, les dictionnaires d'histoire, de conversation, dans les encyclopédies, les éphémérides de toutes sortes, que se pratique le plus habituellement cette honnête besogne de travestissement. Ce sont aussi ces sortes de livres que les hommes du monde feuilletent le plus volontiers pour se procurer, rapidement et sans peine, des indications sur certains faits et sur certains noms. Il leur importe donc de se tenir en garde contre les erreurs, intentionnelles souvent, quelquefois involontaires, des écrivains qu'ils interrogent. Consultez plusieurs biographies différentes, si vous voulez, ne vous contentez pas de celles que nous vous avons indiquées plus haut, et ensuite, comparez, critiquez, remontez aux sources, si cela est nécessaire. Mais défiez-vous toujours de l'esprit révolutionnaire qui se glisse partout, prend toutes les formes, vicie tout, qui, peut-être, vous a déjà circonvenu vous-même et a souvent influencé vos jugements sans que vous vous en rendiez compte. Pour le reconnaître et vous remettre dans la bonne voie, s'il y a lieu, examinez avec soin quelle serait la conséquence logique de votre opinion sur tel ou tel point en particulier, et, de conséquence en conséquence, voyez si vous n'aboutiriez pas à la négation de la vérité.

Puisque nous avons parlé du danger que présente parfois la lecture de certaines biographies, signalons également comme très périlleuse une autre catégorie de livres très en vogue et dont la lecture est fort attrayante. Ce sont les romans soi-disant historiques et qui ne sont, à vrai dire, que des *mensonges historiques*.

Combien de gens du monde ne connaissent l'histoire de leur pays que par ces œuvres où l'imagination a la plus grande part. La lecture en est d'autant plus dangereuse que ces sortes de livres ont toujours pour sujet des faits vrais, au moins par un petit côté ; cela leur donne un certain vernis de crédibilité. Mais ces faits sont isolés des circonstances réelles au milieu desquelles ils se sont produits. L'auteur, au contraire, a soin de les enjoliver de détails absolument fictifs, c'est ainsi qu'il parvient à dramatiser son récit, mais c'est également ainsi qu'il travestit l'histoire et qu'il fausse le jugement de ses lecteurs. Si donc vous voulez lire des romans historiques, ayez soin de lire préalablement l'histoire sérieuse, authentique, et ne considérez plus ensuite le roman que comme un travail d'art littéraire plus ou moins bien réussi.



Il va sans dire que je ne répéterai pas ici les titres des ouvrages recommandés dans le *Plan d'Études et de Lectures*, ce serait vouloir copier le livre tout entier, je n'en citerai que quelques-uns.

En premier lieu, je nommerai l'*Exposition royaliste*, d'Alfred Nettement. Ce livre est plein d'enseignements ignorés de bien des gens et qui doivent être connus. Il contient entre autres choses, sur le fait de l'émigration, des appréciations qui réduisent à néant toutes les calomnies accréditées sur cet acte dont les motifs et le but ont été défigurés par les écrivains révolutionnaires. Il y est expliqué et démontré clairement, non pour les gens de passion et de parti, mais pour tous les hommes intègres et de bonne foi, à quel point de vue l'émigration doit être envisagée historiquement, c'est-à-dire, en tenant compte des mœurs du temps, des devoirs reconnus sacrés à l'égard du roi, et des événements, des circonstances trop souvent redoutables qui ont motivé cette résolution extrême.

Je recommande encore la *Chanson de Roland*, qui est la véritable épopée française. Elle n'atteint pas l'étendue de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* d'Homère ou de l'*Enéide* de Virgile, mais elle en a la magistrale grandeur, par la noble vaillance et le fier langage du héros. Les sentiments sublimes de patriotisme de Charlemagne, de Roland, d'Olivier, de Turpin et de tant d'autres, consolent l'âme et relèvent les courages, au milieu de l'abaissement moral où nous ont plongés l'égoïsme et le virus révolutionnaire. Les vers en vieux français de cette épopée nationale ne sont pas trop difficiles à comprendre. Toutefois, M. Léon Gautier en a fait une traduction littérale, vers par vers, sans s'astreindre à la rime. C'était le meilleur mode à suivre pour laisser subsister toutes les beautés du chant primitif.

Le lecteur verra dans ce poème que Charlemagne, qui était bien un maître absolu celui-là, consultait toujours ses hauts barons sur ce qu'il s'agissait d'entreprendre ou de décider, et qu'il ne prenait une détermination souveraine qu'après avoir attentivement écouté les avis de tous. C'était un système de gouvernement qui valait bien notre parlementarisme impuissant, surtout depuis qu'il est sous la férule des gens que nous voyons au pouvoir. Mais la *Chanson de Roland* est à lire surtout au point de vue patriotique; le patriotisme faisait alors courir nos pères à la mort pour défendre leur pays; il a subsisté jusqu'à la Révolution, sans vantardise, sans réclames dans les journaux. On mourait alors simplement pour la patrie, parce que c'était un devoir. Qu'il y a loin de ce patriotisme vrai au patrio-

tisme de clinquant qu'affichent de nos jours les révolutionnaires de toutes catégories. Lisez la *Chanson de Roland*, et vous verrez ce que c'est que le patriotisme qui ne parle pas et qui agit, qui paye de sa personne et ne demande pas de récompense.

Toujours à propos de patriotisme et comme contre-partie aux odieux mensonges des radicaux qui prétendent effrontément que les catholiques ne sont pas Français, il existe des livres relatant des faits plus rapprochés de nous, des faits contemporains qu'il importe de bien connaître. Il faut lire la *Campagne des zouaves pontificaux, 1870-1871*, par Jacquemont; *Patriotisme du clergé français pendant la guerre de 1870*, par Blandeau; *l'Héroïsme en soutane*, par le général Ambert.

Beaucoup diront : nous savons ces choses. Oui, sans doute, vous les savez pour vous-mêmes, d'une manière générale ; mais cela n'est pas suffisant, il faut encore les savoir pour les autres, il faut pouvoir au besoin citer des faits authentiques, appuyés sur des preuves, et cela ne se peut guère qu'après avoir lu les livres qui viennent d'être indiqués. Il serait bon, en outre, de faire connaître à ceux à qui on raconte ces faits, dans quels ouvrages ils en trouveront le récit complet et détaillé. Ce serait une excellente propagande, et tout le monde pourrait voir chez qui se trouvait le patriotisme, à l'heure du péril, lesquels étaient véritablement Français, les radicaux libres-penseurs qui fuyaient le canon prussien et se dérobaient au danger, ou les conservateurs catholiques qui se faisaient tuer pour la patrie?

Je veux recommander encore un excellent livre de l'abbé Gorini. Il existe certains auteurs qui soutiennent cette opinion, que l'antagonisme entre Francs et Gaulois a persévéré jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant quatorze siècles. Des historiens de renom partagent cette erreur, comme me si, les uns et les autres, nous pouvions décider à coup sûr si nous descendons des Francs ou des Gaulois? Combien de familles pourraient faire authentiquement remonter leur généalogie jusqu'à Clovis? Qui donc alors peut se dire Franc ou Gaulois d'origine? La vérité, dans tous les cas, est que la fusion s'est rapidement faite entre les uns et les autres, chrétiens et catholiques les uns comme les autres, et ils ne furent bientôt plus que les citoyens unis du royaume très chrétien. Depuis longtemps, il n'y a plus en France que deux camps, celui des fidèles qui défendent l'Église, et celui des impies qui ne se lassent pas de la combattre.

L'idée d'une distinction à établir entre les deux races, confondues

en une seule depuis des siècles, n'a pour base que des hypothèses parfaitement chimériques. Elle est née surtout de la révolution, qui a voulu essayer de justifier ainsi des revendications allant au delà des réformes que tout le monde désirait, réformes qui s'imposaient par leur urgence et leur à-propos au très petit nombre de récalcitrants qui se sont rencontrés alors. Il n'y a plus chez nous ni vainqueurs ni vaincus, il n'y a plus que des Français, et toute histoire écrite dans le sens d'un antagonisme persistant entre Francs et Gaulois ne peut que semer des germes de division parmi les enfants d'un même peuple; elle doit être honnie et rejetée comme une histoire antinationale. C'est pour cela que je vous recommande le livre de l'abbé Gorini : quand vous aurez lu sa *Défense de l'Église contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé Martin*, etc., vous serez étonné de l'autorité dont jouissent ces auteurs et ceux qui les copient chaque jour, en répétant leurs fautes.

A cette époque où l'on s'efforce de fausser tous les jugements, il est bon de connaître Voltaire pour ce qu'il est. Quand vous aurez lu ce qu'en disent l'abbé Meynard et Lèpan, vous saurez tout ce qu'il faut penser de ce grand détracteur de toutes les doctrines religieuses et de toutes nos gloires nationales.

Lisez aussi, dans les *Dialogues des vivants et des morts*, de M. Edmond Biré, l'entretien entre Voltaire et M. de Bismarck. Vous serez édifié sur le patriotisme de ce Prussien Voltaire, que des Français voudraient en quelque sorte déifier. Puis, quand vous aurez lu ce premier dialogue, vous voudrez lire les autres, vous y apprendrez beaucoup de vérités méconnues, et vous y trouverez le redressement de nombreuses erreurs historiques contemporaines.

En parlant de l'histoire, j'ai fait quelques indications spéciales qui me semblaient utiles à faire. Pour le surplus, autant dire pour tout, car le P. de Boylesve nomme cinq cent soixante-neuf auteurs, dont un assez grand nombre, pour plusieurs ouvrages, je renvoie le lecteur au *Plan d'Études et de Lectures*.

Après l'histoire, l'auteur nous amène à la philosophie. A ce sujet, il dit : « Vous ne serez jamais philosophe, si vous ne pénétrez dans la Somme de saint Thomas », qui est d'ailleurs une *Somme* de philosophie aussi bien que de théologie. « Ce livre prodigieux, dit-il encore, peut remplacer tous les autres et ne peut être remplacé par aucun. »

De la philosophie, le *Plan d'Études* nous fait passer à la religion, à la théologie. Le cardinal Pie, évêque de Poitiers, qui avait fondé dans sa ville épiscopale une faculté de théologie dont les cours sont suivis par un grand nombre de laïques, disait dans une de ses allocutions : « Ce qui manque surtout au monde laïque d'aujourd'hui, et ce qui fait la supériorité du dix-septième siècle, c'est la connaissance des principes fondamentaux de la théologie. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la religion est à la base et au sommet de toutes les questions qui s'agitent parmi les hommes ». Un peu plus loin, il ajoute que la science théologique touche à tout, et, « par-dessus tout, au droit social et politique, dans sa confrontation avec le droit naturel et le droit public chrétien. » Il est donc bon que l'homme du monde ne soit pas étranger à cette science.

Après la théologie, viennent les saints Pères des différents siècles.

A l'égard de ces derniers, il est bien recommandé de ne pas lire sans discernement tous les traducteurs : il y a un choix judicieux à faire. Vient ensuite la scolastique, il est même un peu question de la querelle des *Nominaux* et des *Réaux*. On voit que rien n'est oublié.

Enfin, il est parlé des écrivains religieux des derniers temps. A propos des écrivains du dix-neuvième siècle, Lamennais est nommé, et, en citant *l'Indifférence en matière de religion*, le P. de Boylesve dit un mot que je me plais à répéter, à cause de sa grande vérité : « Refusant à la raison tous ses droits, dit-il, pour les attribuer au consentement général et à la voix du nombre, il créait le *suffrage universel* ou le DROIT DES SOTS, qui sont toujours la majorité. »

J'ai commencé ce travail par la citation de quelques lignes du professeur Jouffroy sur les enseignements du catéchisme. Avant de terminer, je veux encore mettre sous les yeux du lecteur une partie du récit que ce malheureux philosophe égaré fait lui-même de ses angoisses au moment où il sentait la foi de son jeune âge l'abandonner et où il se voyait livré sans défense aux sombres perplexités du scepticisme.

« Le jour était venu, dit-il, où, du sein de ce paisible édifice de la religion qui m'avait accueilli à ma naissance, et à l'ombre duquel ma première jeunesse s'était écoulée, j'avais entendu le vent du doute qui, de toutes parts, en battait les murs et l'ébranlait jusque dans ses fondements. Ma curiosité n'avait pu se dérober à ces objec-

tions puissantes, semées, comme la poussière, dans l'atmosphère que je respirais, par le génie de deux siècles de scepticisme. En vain mon enfance et ses poétiques impressions, ma jeunesse et ses religieux souvenirs, la majesté, l'antiquité de cette foi qu'on m'avait enseignée, toute ma mémoire, toute mon imagination, toute mon âme s'étaient soulevées et révoltées contre cette invasion d'une incrédulité qui les blessait profondément : mon cœur n'avait pu défendre ma raison. »

Il dit combien fut triste la soirée où il s'aperçut de sa propre incrédulité et quelle terrible nuit la suivit : « Ce moment fut affreux, continue-t-il, et quand, vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre, sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée, qui venait de m'y exiler, et que j'étais tenté de maudire : les jours qui suivirent cette découverte furent les plus tristes de ma vie. »

Jouffroy raconte ensuite son trouble et son agitation d'esprit lorsqu'il revenait dans son village natal : « Je me trouvais sous le toit où s'était écoulée mon enfance, au milieu des personnes qui m'avaient si tendrement élevé, en présence des objets qui avaient frappé mes yeux, touché mon cœur, affecté mon intelligence dans les beaux jours de ma première vie. Mais, en rentrant dans mon âme, ces souvenirs et ces impressions n'y tenaient plus la même place. Tout était comme autrefois, excepté moi. Cette église, on y célébrait encore les saints mystères avec le même recueillement ; ces champs, ces bois, ces fontaines, on allait encore au printemps les bénir ; cette maison, on y élevait encore, aux jours marqués, un autel de fleurs et de feuillage ; ce curé qui m'avait enseigné la foi avait vieilli ; mais il était toujours là, croyant toujours ; et tout ce que j'aimais, tout ce qui m'entourait avait le même cœur, la même âme, le même espoir dans la foi. Moi seul je l'avais perdue, moi seul j'étais dans la vie, sans savoir *comment* ni *pourquoi* ; moi seul, *si savant, je ne savais rien* ; moi seul j'étais vide, agité, privé de lumière et inquiet... »

*Moi seul, si savant, je ne savais rien.* Quel aveu plein d'enseignements ! C'est que quand on a perdu Dieu, on a tout perdu, et la science sans Dieu est une science vaine. Les plus brillantes découvertes de la physique, de la chimie, de l'astronomie, la solution des problèmes les plus ardues de la statique, de la mécanique, de la

balistique, que sont toutes ces choses, si utiles qu'elles soient au progrès de l'humanité, auprès du problème de l'homme lui-même et de ses fins? Et déterminons donc les fins de l'homme sans Dieu!

Jouffroy avait donc raison de dire qu'ayant perdu la foi, il ne savait rien. Et qu'est-ce qui avait entraîné le malheureux philosophe, et tant d'autres comme lui, à cette perte qu'il déplore avec une si douloureuse mélancolie dans les lignes qu'on vient de lire? Pas autre chose que des lectures imprudentes, des études dangereuses, alors qu'il ne s'était pas suffisamment imprégné, au point de vue scientifique, des vérités philosophiques et religieuses. Dès qu'il eut mis le pied sur le terrain du philosophisme antichrétien, le doute s'empara de son âme et ne la lâcha plus qu'il n'en eût fait sa triste victime. Jouffroy gémit de voir la poésie de ses premières années se vaporiser au contact de sa raison mieux éclairée. C'est que les lumières de cette raison n'étaient elles-mêmes que ténèbres, ne projetant leur morne éclat que jusqu'aux limites des choses de la terre, des notions purement philosophiques, et n'atteignant pas les choses du ciel, les enseignements théologiques qui, seuls, complètent l'homme.

Tout ce qui précède s'adresse principalement aux lecteurs, mais le P. de Boylesve vise encore un autre but, non moins important, c'est de former des écrivains et de les inviter à grossir la phalange des défenseurs de la vérité si imprudemment défigurée par une immense tourbe d'auteurs sans principes et de folliculaires aux gages du mensonge et de l'impiété. Parmi les hommes qui lisent, beaucoup sentent en eux-mêmes qu'ils pourraient aussi tenir une plume et faire part aux autres de leurs propres impressions; mais il leur manque je ne sais quoi dont ils ne se rendent pas bien compte, et leur bonne volonté reste stérile. Le *Plan d'Etudes* leur indiquera par quels moyens faciles ils pourront acquérir ce quelque chose qui leur manque. Jamais entreprise ne fut plus urgente.

Dans le cours de son livre, le P. de Boylesve rappelle un tableau statistique des associations et des moyens d'action dont disposait le protestantisme, il y a déjà plus de vingt ans. De ce compte-rendu officiel des recettes et dépenses, pendant l'année 1856-57, la religion ar divers journaux protestants de Paris, il résulte qu'il faut ma première environ trente-quatre millions de dons volontaires au doute qui, de tout le protestantisme. Mais il paraît que nous n'avons dans ses fondements documents, et que Mgr l'Évêque d'Annecy, à qui

son voisinage de Genève permet d'être bien renseigné, « n'a pas exagéré, quand il a dit que le protestantisme trouvait tous les ans plus de 80 millions de francs pour soutenir et développer sa propagande anticatholique ».

A l'assemblée générale où fut présenté le budget protestant dont nous venons de parler, le président insistait sur la nécessité de propager les *petits traités religieux*, comme le plus sûr moyen de ruiner le catholicisme dans l'esprit des peuples. Un Américain, prenant ensuite la parole, appuyait l'opinion du président : « Les petits traités religieux, disait-il, sont les meilleurs missionnaires, ce sont ceux qui coûtent le moins et qui travaillent le plus. » Dans l'année 1855-56, trente-sept millions sept cent cinq mille cinq cent cinq traités religieux ont été distribués.

On voit de quels moyens d'expansion disposait le protestantisme il y a déjà plus de vingt ans. Et cependant, parmi les ennemis de l'Église et de la foi catholique, il n'est pas le plus opiniâtre et le plus acharné; la palme de la haine sauvage — le mot n'est que juste — revient de droit à la phalange des libres-penseurs. Outre leurs revues et leurs journaux, ils ont encore les almanachs, les circulaires, les prospectus, les discours, le tout répandu à vil prix dans les villes et dans les campagnes par une propagande active et multiforme; ils ont encore les enluminures immondes qui se vendent et s'affichent partout avec la tolérance du gouvernement, qui ferme les yeux, quand on tourne en ridicule la religion, ses ministres, tout ce qui est honnête et respectable, mais qui sévit lorsqu'un coloriste irrespectueux se permet de caricaturer certain personnage qui prête cependant plus que tout autre au persiflage moral et aux images grotesques; ils ont encore les libelles obscènes, sachant bien qu'ils auront plus facilement l'esprit de la jeunesse, quand ils lui auront gâté le cœur; ils ont encore les diatribes contre le clergé, les plaisanteries ordurières et sacrilèges contre Jésus-Christ lui-même!

Il n'y a pas lieu sans doute de répondre à bien des choses que je viens d'énumérer, je n'en ai parlé que pour faire voir de quelle fureur avertisseuse sont animés les libres-penseurs et combien il importe de combattre tout ce qui, dans leurs doctrines, a pu amener des hommes à un tel état de démence. C'est un travail dont chacun de nous doit prendre sa part dans la mesure de ses aptitudes, chrétiens, parce que c'est un devoir de foi, citoyens,

parce que c'est un devoir social. L'erreur a ses soldats et ses armées, il faut que la vérité aie ses soldats et ses armées. Imitons nos adversaires; car, aujourd'hui, comme du temps du Sauveur, *les enfants du siècle sont plus habiles que les enfants de lumière.*

Je termine donc en disant : Nous tous qui avons reçu l'inestimable bienfait d'une éducation chrétienne et qui ne voulons en rien pactiser avec le mal, nous avons de grands devoirs à remplir; car, dit quelque part le P. de Boylesve : « Tant que les méchants ne se laisseront pas d'écrire, les bons n'ont pas le droit de se reposer. » Nous devons faire plus que nous préserver nous-mêmes de la contagion antireligieuse, nous devons en préserver les autres et opposer la propagande du bien à la propagande du mal. Le protestant américain recommandait les petits traités comme les meilleurs missionnaires; faisons aussi des petits livres. Nous devons lutter, combattre, parler, écrire, agir, nous tenir constamment sur la brèche, donner l'exemple du bon travail à ces empiriques de la démagogie, qui nous traitent d'oisifs et d'inutiles, donner l'exemple de la liberté de bien penser à cette multitude de niais qui revendiquent la liberté de mal penser en s'assimilant aux bêtes. Nous devons sans cesse, et par tous les moyens de publicité, livres, brochures, journaux, protester contre les opinions fausses, détruire les préjugés, combattre les engouements populaires pour certaines doctrines funestes, en démasquant hardiment les hommes qui la propagent; ces avocats bavards, impuissants autant que rodomonts, ces écrivains à tout faire qui retournent leur façon de penser et d'écrire comme on retourne une vieille veste, s'ils espèrent tirer profit de leurs palinodies, ces détracteurs éhontés qui, pris en flagrant délit d'accusations calomnieuses, les répètent effrontément, comme si on ne leur avait pas démontré la fausseté, n'ont jamais assez de pudeur pour reconnaître leur erreur ou tout au moins se résigner au silence et conservent toujours assez d'audace pour empêcher le bien et faire le mal. Tous ces hommes, nous devons les flétrir sans relâche, dévoiler leurs manœuvres corruptrices de l'esprit du peuple, les vouer à l'opprobre et les clouer au pilori de l'opinion, comme des malfaiteurs publics.

Nous devons enfin nous mettre au service de la vérité méconnue, attaquer de front les sophismes d'une philosophie antichrétienne, rectifier les faits dénaturés par des historiens ou des pamphlétaires sans bonne foi; nous devons faire revivre, faire reconnaître comme



seuls vrais, en religion et en politique, les principes fondamentaux de toute morale et les idées justes de gouvernement et d'autorité.

A ce moment surtout où l'autorité des pères de famille sur l'éducation et l'instruction de leurs enfants est contestée, à l'aide d'arguments insidieux et remarquables d'impudence, à ce moment surtout, que chacun, prenant pour guide le *Plan d'Études et de Lectures* du P. de Boylesve, se mette en mesure d'assumer sa part de la lutte de la vérité contre le mensonge et l'erreur, que chacun fournisse sa pierre à la consolidation de l'édifice religieux et social si fort ébranlé par la sape de la libre-pensée.

Que les hommes du monde se préparent, au moyen de bonnes lectures, à combattre au besoin les sophismes de toutes sortes qui pénètrent effrontément *ou hypocritement*, quelquefois, sous forme de plaisanterie, jusque dans les salons les mieux hantés, et qui font des victimes, si personne ne les relève; que ceux qui savent ou qui peuvent apprendre à tenir une plume fassent de la polémique écrite; que ceux qui ont de la fortune facilitent le travail de ceux qui écrivent, qu'ils en favorisent la publication, s'il est nécessaire; que les uns et les autres usent de toute leur influence pour propager les livres qui défendent la vérité, afin qu'ils puissent aller d'un bout de la France à l'autre faire contre-poids aux brochures qui distillent le mensonge.

Nous aurons ainsi concouru tous à une grande œuvre de réparation, nous aurons aplani les voies au retour de notre chère France vers les doctrines tutélaires qui ont fait sa grandeur et sa force dans le passé, et qui lui ont mérité le titre glorieux de fille aînée de l'Église.

Auguste DE LIVONNIÈRE.

---

# NOS AMÉRICAINS

## ÉPISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION (1)

---

Sous prétexte donc d'aller réclamer une petite négresse qui quelquefois partageait ses jeux (mais qu'on savait avoir déjà quitté la plantation avec ses parents), l'enfant pénétra dans une des principales cases où les nègres étaient réunis. On y dressait une table pour le repas.

— Petite maîtresse, vous voulez? dit un vieux nègre accroupi dans un coin de la salle.

— Je viens chercher Fatma, répondit l'enfant.

— Partie, petite maîtresse;... partie avec parents libres.

— Oh! je l'aurais voulue pour jouer.

— Pauvre petite maîtresse, oui, mais... parents libres!

— Qu'est-ce que ça libres? fit l'enfant.

— Plus servir, faire Monsieur, Madame, Fatma demoiselle, voilà!

— Ah! cela me fait de la peine, j'aurais si bien joué, j'aimais bien Fatma, et elle s'amusait bien aussi avec moi.

— Jourd'hui Fatma aurait pas beaucoup joué avec petite maîtresse.

— Pourquoi?

— Parce qu'aujourd'hui fête dans case... mariage.

— Comment faites-vous pour le fêter?

— Dîner, manger bon.

— A quelle heure votre bon dîner?

— Soir, huit heures, mais avant, boire beaucoup avec amis des cases.

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 août 1881.

— Qu'est-ce que vous buvez?

— Wiskey, petite maîtresse.

— Cela ne doit pas être bon, rien que du wiskey?

— Pas autre chose, maîtresse.

— Eh bien! voulez-vous du vin?

— A cette question, un grand silence se fit dans la salle, chacun attendait la réponse du vieux Nick, réponse qui ne vint pas.

— Dites, voulez-vous du vin?

Mais le nègre garda de nouveau le silence.

— Je vous en ferai donner, si vous en voulez... Je sais que si j'en demande pour vous à ma grand'mère et à ma cousine Madeleine, elles ne m'en refuseront pas:... dites, en voulez-vous?

— Nous nègres, nous esclaves, nous rien pour blancs... nous peut-être demain libres... dit tout à coup un jeune noir à l'œil robuste et audacieux.

— Oui! reprit un autre; et alors nous prendrons vins et...

Mais des regards furieux des autres nègres arrêtaient la phrase, pour le moment, si malséante de leur camarade.

— Je ne comprends pas, fit Georgiana, ce que vous dites là; je sais bien que vous êtes nègres... esclaves... mais je sais aussi que vous êtes bons, et que mes parents vous aiment, que, par conséquent, ils vous donneront du vin pour votre fête, et je vais vous en envoyer. Le voulez-vous tout de suite?

— Oh! petite maîtresse gentille, reprit le vieux Nick, qui s'était levé, alors, pour ce soir dîner.

— A huit heures, n'est-ce pas?

— Oui, maîtresse.

— Eh bien! Flavia vous apportera du bon madère, ce vin que ma grand'mère servait toujours quand mon pauvre petit papa amenait des amis pour dîner, on dit qu'il vient de bien loin! et qu'il est si bon!

Et l'enfant, suivie de son chien, sortit de la case comme une flèche, et alla rendre compte de sa mission, qui laissait les nègres, le cœur et l'esprit bien plus agités encore par suite de tout ce que venait de leur dire la petite fille.

## XII

Dès que Georgiana fut de retour, on se décida à ne pas perdre de temps pour agir, et, afin de pouvoir se communiquer leurs idées plus librement, les deux dames, suivies de la fillette, sortirent de l'habitation. Elles descendirent les allées du jardin, qui s'étendaient en pente douce jusqu'à la rivière du côté opposé aux plantations, et par conséquent à l'abri du regard des nègres, puisque l'allée des cases était tout entière masquée par la maison. Là, elles méditèrent et discutèrent entre elles sur le choix du lieu le plus propice à renfermer leurs objets précieux.

Tout à coup la petite Georgiana, à laquelle ces dames prenaient peu d'attention, dit à Madeleine :

— Cousine, pourquoi ne ferions-nous pas ici un trou dans la terre?... je m'en chargerais bien, allez... je suis forte!

— Cette enfant a peut-être raison, Madeleine, dit M<sup>me</sup> Burden, personne ne pourrait se douter que quelque chose est caché en ce lieu; et, si tu ne peux, ma chère Georgiana, creuser le trou dont tu parles, tu en auras eu la bonne inspiration. Que vous en semble, Madeleine?

— Ma Georgiana, reprit la jeune fille, a eu en effet une bonne idée.

Et la petite fille toute fière continua :

— Mais oui..., voyez; entre ce poirier et ce prunier venu de France, le prunier de M. Michaud, comme on l'appelle..., nous saurions après où retrouver la cachette (1).

— Oui, assurément, reprit Madeleine, c'est l'ange gardien de la famille qui parle par ta bouche et te donne cette inspiration, chère petite; l'ombre du prunier de notre cher pays de France protégera nos objets précieux.

— Cependant, dit la grand'mère, qui semblait absorbée dans une réflexion, cependant, écoutez. Le sol, fraîchement remué au milieu de cette plate-bande durcie par la sécheresse, ne donnera-t-il pas quelque éveil?

— Eh bien! je vais aller dire à un nègre de venir arroser toutes

(1) M. Michaud, botaniste français fort distingué, implanta en Amérique, au commencement de ce siècle, quantité d'arbres de notre continent, et fit faire bien des progrès au sol fertile du nouveau monde.

les plates-bandes, grand'mère, alors on ne s'en apercevra pas, fit Georgiana.

— Garde-t'en bien, mon enfant, les nègres sont en fête, ne les troublons pas; et de plus, cet ordre, donné à pareil jour, exciterait leur curiosité et leur inspirerait quelques soupçons.

Et l'on décida que l'on pratiquerait la cachette dans le milieu même de l'allée, afin de dissimuler les traces du travail sous le sable. Madeleine devait se charger de la grosse besogne. Rentrée à l'habitation, la jeune fille chercha elle-même des pioches et des bèches pour pouvoir, à la nuit, exécuter leur travail, puis elle s'occupa du vin promis aux nègres par Georgiana, ce qui, dans sa pensée, serait un auxiliaire des plus favorables à leurs travaux.

L'heure annoncée pour le repas de noce à la case du vieux Nick, était, du reste, arrivée. Madeleine appela Flavia, et lui remit les bouteilles de madère promises. Les têtes étaient déjà échauffées par le wiskey pris en abondance dans la journée, quand Flavia pénétra dans la case, aussi son arrivée n'amena-t-elle d'autre incident que des démonstrations bruyantes à la vue des bouteilles. Madeleine avait craint que les nègres ne fissent des questions à sa nourrice sur le mouvement d'émancipation qui s'opérait et elle avait défendu à Flavia, dans l'intérêt de ses maîtres et aussi dans le sien, de discuter avec eux. La défense put être facilement observée; l'esprit des convives était déjà assez égaré au fond des verres, et ils ne songeaient plus, pour le moment du moins, aux préoccupations passionnées du matin.

Flavia était très malheureuse de tout ce qui se passait et honteuse de l'égarément des noirs. Restée toujours la même vis-à-vis de ses maîtres qu'elle affectionnait sincèrement et pour lesquels son cœur était rempli de reconnaissance, elle ne cessait de pleurer depuis bien des jours. L'attention de Madeleine pour les nègres, ce soir-là, surexcita encore ses sentiments. Ils voulurent la garder pour prendre part à la fête, mais, le cœur navré, elle rentra vite à l'habitation. Sur le seuil, entendant encore les éclats de rire qui venaient de la case de Nick, elle s'arrêta.

— Oh! les pauvres fous!... les pauvres fous!... exclama-t-elle.

Le moment était venu pour Madeleine de se rendre au jardin. Elle donna l'ordre à Flavia de surveiller l'allée des cases, et de tirer la sonnette qui montait à la chambre de M<sup>me</sup> Burden, au moindre bruit qu'elle entendrait, à l'approche de la première personne qui

se dirigerait vers l'habitation. M<sup>me</sup> Burden devait alors descendre. Cette dernière avait eu soin d'éclairer sa chambre de façon à laisser croire que la famille y était réunie; et, l'œil sur l'allée des cases, l'oreille attentive à ce qui se passait au dehors, comprimant les battements de son cœur, elle accompagnait de ses vœux sa nièce et sa petite-fille dans leur secrète opération. En effet, bientôt Madeleine et Georgiana sortirent par la porte donnant directement sur le jardin, du côté opposé à l'allée des cases, et se rendirent, munies de leurs outils, à l'endroit choisi par elles dans la journée.

La lune n'éclairait que faiblement encore, mais assez cependant pour permettre d'entreprendre, et de mener à bonne fin le travail délicat dans lequel elles allaient mettre tout leur courage. L'allée que nous appellerons l'allée de M. Michaud, allait, comme nous l'avons dit, en pente douce jusqu'à la rivière. Sur les rives d'en face l'ennemi avait paru deux jours auparavant, et on ne savait si soldats ou nègres y étaient encore; aussi fallait-il agir avec beaucoup de prudence. Un massif d'arbres et d'arbrisseaux touffus, qui s'étendait au bord de l'eau du côté du jardin, devait cacher nos ouvrières, mais il ne fallait songer à apporter aucune lumière en ce lieu, sous peine d'être découvert. Elles se mirent à l'œuvre. Madeleine de sa pioche soulevait la terre que Georgiana rejetait plus loin. Le front inondé de sueur, les deux cousines fort inexpérimentées dans ce genre de travail ne paraissaient pas cependant en sentir les fatigues, tant elles en avaient à cœur la réussite.

La petite Georgiana, que Madeleine encourageait, activait ses mouvements, et, malgré son jeune âge, faisait autant de besogne qu'une grande personne. Tandis que toutes deux travaillaient ainsi sans relâche, Flavia, toujours à son poste de surveillance, écoutait les sons, de plus en plus joyeux, qui venaient du côté de la noce.

Mes pauvres maîtres! disait-elle dans sa langue natale, mes pauvres maîtres, si bons!... Oh! les vilains fous! que veulent-ils?... Ils chantent ce soir, ils se complaisent dans les douceurs envoyées par ma chère maîtresse, et qui sait si demain, quand le vin aura disparu, ils ne tourneront pas les armes contre elle?... Qui sait si, cette nuit même, sous l'influence de la boisson, ils ne vont pas se porter à des excès contre leurs bienfaiteurs?... J'ai peur pour mes maîtres!... mes pauvres maîtres si bons!...

Et de ses grands yeux noirs tombaient des larmes abondantes.

— Pourquoi nos vilains soldats du Nord leur montent-ils la tête

avec ce mot de Liberté? Mais la liberté, ils l'auraient eue!... notre bon maître Georges le dit bien, petit à petit, ils en auraient joui, comme moi, de la liberté, avant même l'époque où je l'espérais.

Un bruit de pas qui se dirigeait vers la maison arrêta ses réflexions. C'était un messenger de l'oncle Charles, qui arrivait porteur d'une lettre qu'il lui fallait remettre en toute hâte. Flavia agita la sonnette et M<sup>me</sup> Burden descendit immédiatement. Elle prit la lettre et l'ouvrit. M. de Pilter annonçait que, par suite d'incidents graves qu'il ne pouvait expliquer pour l'instant, il se voyait obligé de rester encore sur les propriétés de Georgiana. D'après la marche des détachements, le lendemain on arriverait à Sand-Hill, tandis que, selon toute probabilité, Summer-Cottage ne saurait être envahi avant quatre ou cinq jours, et que, par conséquent, il avait grandement le temps d'arriver. Il terminait sa lettre en recommandant bien que, dans le cas (peu vraisemblable cependant) où il ne serait pas là, si les soldats se présentaient, ces dames ne négligeassent pas de se faire remettre un certificat ou *satisfecit* de l'officier, constatant la présence des propriétaires sur leurs plantations, afin qu'au terme de la loi, elles demeurassent affranchies de toute autre visite domiciliaire.

M<sup>me</sup> Burden, quoique fort émotionnée par la nouvelle du retard de M. de Pilter et par l'arrivée de ce messenger en pareil moment, essaya de l'éloigner en le gratifiant d'un bon papier-monnaie. Mais celui-ci, malgré la générosité de la vieille dame, ne semblait pas disposé à partir, et demanda l'hospitalité pour la nuit. M<sup>me</sup> Burden connaissait de longue date ce nègre comme un brave et fidèle serviteur; mais le recevoir n'était-ce pas s'exposer à ce qu'il s'aperçût du travail qui se faisait au jardin? D'autre part, si elle le repoussait, ne devait-elle pas craindre de mécontenter les noirs, déjà si surexcités contre leurs maîtres? Son parti fut bientôt pris, et, avec la meilleure grâce du monde, et se donnant un air d'assurance et de satisfaction qui contrastait étrangement avec l'état de ses esprits, elle prouit à cet homme qu'on allait lui préparer un lit dans une des cases. Afin de l'éloigner au plus vite de l'habitation, elle lui demanda si, en attendant le moment de se coucher, il ne voulait pas aller se divertir à la case du vieux Nick, qu'il devait connaître, et dont la fille, ce soir-là, épousait le fils de Tom Parker. La figure du nègre s'illumina à cette proposition, et la bonne dame, toute heureuse, alla lui chercher deux bouteilles nouvelles pour

qu'il fût mieux accueilli de la bande joyeuse. Le nègre partit enchanté, et, quelques instants après, on entendit les éclats de joie redoubler sous le toit de Nick, où l'on fêta moins l'arrivée d'un ami de plus que la bienvenue des bouteilles.

Le bruit de la sonnette qui avait fait descendre M<sup>me</sup> Burden, avait causé une vive alerte au jardin. Madeleine et Georgiana, abandonnant pour un moment la pioche et la bêche, retenaient leur respiration, prêtaient une oreille attentive aux bruits qui pouvaient leur venir du côté de la maison, jusqu'à ce qu'enfin la porte donnant de la chambre de M<sup>me</sup> Burden sur la galerie se fût ouverte, et qu'elles eussent vu dans l'ombre la bonne vieille grand-mère se promener de long en large, signal dont on était convenu pour indiquer qu'il ne se passait rien d'inquiétant... puis, la chère parente disparut. Au reste, les chants des nègres qui parvenaient aux oreilles des jeunes filles, en sons de plus en plus avinés et discordants, les rassurèrent, et elles reprirent leur travail. L'heure s'avancait, onze heures étaient sonnées, et bien qu'elles calculassent que, grâce à la fête de l'allée des cases, elles pouvaient avoir encore deux ou trois heures de liberté devant elles, il fallait se hâter.

Madeleine avait dû insensiblement descendre dans la fosse qu'elle creusait, et elle continuait à lancer au dehors les pelletées de terre que Georgiana disposait sur les bords, de façon à n'avoir qu'à les jeter dans l'intérieur quand il s'agirait de recouvrir la cachette. Quand la fosse eut environ un mètre de profondeur, elle parut assez large pour contenir bien des objets précieux.

La jeune fille et l'enfant rentrèrent à pas de loup à l'habitation par la porte qu'elles avaient laissée entr'ouverte, et allèrent chercher les boîtes à bijoux et l'argenterie dans la chambre de M<sup>me</sup> Burden. Cela nécessita plusieurs voyages, mais les travailleuses y mirent tant de précautions que la bonne tante, qui avait l'oreille au guet, ne s'apercevait de leur entrée dans la maison que lorsqu'elle les voyait apparaître dans sa chambre. Les boîtes d'argenterie étaient fort lourdes, et Madeleine les porta seule dans la crainte que la petite cousine, venant à les laisser tomber, n'attirât l'attention de l'ennemi ou des nègres. Une fois tous les objets réunis au bord de la fosse, elles commencèrent l'enfouissement.

Le ciel semblait, d'une façon visible, vouloir leur prêter son concours dans ce travail plein de péril, car la lune, jusque-là restée



cachée, émergea tout à coup des nuages, et envoya une lumière plus vive, qui permit aux deux ouvrières de ranger avec précaution au fond du trou, dans une caisse plus résistante qu'elles avaient apportée à cet effet, toutes les autres boîtes. Puis, refermant la caisse, elles comblèrent la cachette, et, sur la terre bien tassée, elles étendirent soigneusement le sable, afin de dissimuler le travail qu'elles venaient d'achever.

On rentra bien vite. Georgiana, à peine dans la chambre de sa grand'mère, tomba exténuée dans un fauteuil, et Flavia dut la mettre dans son lit.

La folle Mina, depuis que les chants des nègres retentissaient à ses oreilles, était extrêmement surexcitée; elle croyait à quelque fête pour célébrer le retour du porte-drapeau, et se livrait dans sa chambre, au-dessus de ces dames, à des gambades et à des rires effrénés peu faits pour favoriser le repos. On conçoit aisément que ces bruits s'ajoutant aux mille préoccupations qui agitaient leurs esprits, M<sup>me</sup> Burden et Madeleine ne purent fermer l'œil de la nuit. Quand Flavia vint le lendemain matin pour leur offrir ses services, elle trouva la jeune fille assise près du lit de sa tante, où elle était venue chercher un adoucissement à sa pénible insomnie.

Ces dames s'informèrent de ce qui se passait; elles apprirent avec satisfaction que les nègres se reposaient dans les cases de leur sabbat de la nuit, et que Mina aussi, vaincue par la fatigue, dormait paisiblement depuis une heure. C'était la première fois, depuis bien des jours, que la nourrice pouvait leur apporter des nouvelles relativement aussi calmes, et elles en remercièrent Dieu du fond de leur cœur, mais fallait-il en augurer pour la suite un arrêt dans les sombres événements qui se succédaient sans interruption depuis quelque temps?

Hélas! neuf heures ne sont pas arrivées que Flavia remonte en toute hâte auprès de Madeleine.

— Maitresse, feu... plantations... MM. Tauvel. (C'étaient les voisins les plus rapprochés des orphelins de la Jarnage.)

La jeune fille ouvre sa fenêtre précipitamment et voit, en effet, la fumée qui s'élève du côté indiqué, et les flammes qui sortent par les toitures de l'habitation voisine. Elle calme Georgiana qui pleure et frissonne, et lui dit de ne pas s'effrayer, que le feu ne viendra pas jusqu'à Summer-Cottage : c'était une assurance qu'elle était loin cependant de posséder elle-même. Elle envoie sa bonne nourrice

aux nouvelles du côté des cases : l'espoir ou le chagrin devait leur venir de là.

Peu après, Flavia rentre avertir sa maîtresse qu'un nègre est arrivé pour convier les amis du vieux Nick, de la part des esclaves de la veille devenus les hommes libres d'aujourd'hui, à une grande fête qui va se donner à un mille de Summer-Cottage, chez l'ex-gouverneur Codden. Cette invitation à pareil jour ne faisait rien présager de bon, et on conçoit l'inquiétude qui devait en résulter pour nos habitants du Cottage.

### XIII

Vers les deux heures de l'après-midi, arrivent des plantations éloignées des troupes de nègres entraînant vers le lieu du rendez-vous, non seulement les partisans de l'affranchissement, mais encore les indécis, qui ne peuvent résister aux plaisirs inouïs qu'on leur a promis à la fête. Le nombre, si restreint déjà, des noirs de Summer-Cottage diminue encore ; et, à travers les vitres de leurs fenêtres, les infortunées maîtresses voient s'éloigner leurs anciens serviteurs, qui vont grossir la masse des égarés. Puis, tournant leurs regards du côté du jardin, de la galerie entr'ouverte, elles voient bientôt sur les talus qui bordent la rivière des deux côtés et qui protègent les rizières contre l'invasion de l'eau, elles voient défiler ces longues bandes de nègres qui se succèdent, et parmi lesquels, de temps à autre, un soldat nordiste apparaît. Quel serrement de cœur, chaque fois qu'elles reconnaissent parmi ceux qui désertent un de leurs anciens esclaves !

Flavia, que tout ce qui se passe met hors d'elle, que tout ce que combinent ces hommes exaspère, monte vers sa maîtresse, descend, remonte et redescend de nouveau ; on sent dans ses mouvements nerveux l'agitation de son esprit.

Malgré la défense que lui en a faite Madeleine, elle s'échappe de l'habitation et va voir de loin les événements.

Elle arrive ainsi à la maison de l'ex-gouverneur, qui a été envahie et dont le pillage a commencé. Elle assiste, le cœur serré, à la dévastation de cette somptueuse demeure. Ici, des hommes emportent les pendules, les candélabres, les girandoles et tous les objets d'art qui faisaient l'admiration des visiteurs ; là, ce sont les tapis, les meubles

qu'on enlève, avec les riches tentures, les tableaux et les portraits de toute cette famille qui n'a jamais voulu que le bien de ceux qui la dépouillent aujourd'hui. Le cœur de la négresse se révolte à la vue d'un homme, d'un certain âge, qui plie sous le poids d'un grand portrait qu'il emporte sur ses épaules. Les traits peints sur la toile représentent ceux d'un vieillard, à l'air vénérable et majestueux, dont le costume indique une époque reculée : c'est quelque aïeul du gouverneur. Il va aller orner la demeure de *l'homme devenu libre*, qui n'aura pas demain de quoi se nourrir et se vêtir, mais qui se sera du moins enrichi d'un portrait de famille des *blancs*. — A moins que vous ne soyez un serviteur fidèle, et que vous vouliez préserver et du pillage cette relique aimée de vos maîtres (1), prenez garde, vieillard, que cette noble figure qui, dans le salon d'honneur du gouverneur, souriait dans son cadre aux générations émues, n'aille porter, avec son dédain, la malédiction dans le séjour nouveau où vous l'appellez à figurer.

Là, le portrait d'une jeune et jolie femme est la risée de cette multitude grossière qu'excitent quelques soldats nordistes, en vomissant des paroles obscènes et infâmes. L'un de ces derniers, brandissant son sabre devant cette toile, feint de lutter contre elle, et, après plusieurs passes simulées, il enfonce la pointe de son arme dans la gorge de la jeune femme. Immédiatement, les éclats de rire des soldats et des nègres approuvent ce trait d'esprit qui caractérise si bien chez eux les instincts du moment.

Flavia, l'œil humide, suit les différentes phases de ces scènes sauvages.

Pauvres maîtres, pauvres enfants, pense-t-elle, et elle élève les yeux vers le ciel, d'où elle implore le secours qu'elle sait ne plus pouvoir venir des hommes.

Les négresses, à la suite de leurs époux et de leurs fils, envahissent aussi l'habitation, et les voilà s'emparant des toilettes, des robes de soie et de velours, des cachemires, des dentelles et des bijoux qui appartenaient à cette famille. Quelques-unes d'entre elles, descendant avec leur butin sur la terrasse qui sépare le jardin des salles de réception du bas, s'affublent, séance tenante, des dépouilles des nobles dames, à la satisfaction de tous ceux qui les entourent.

(1) Quelques exemples de ce genre se sont produits en Amérique à cette époque, comme en 1793, sur notre sol français.

Appuyée sur le petit mur qui bordait la terrasse, et dissimulée par les branches d'un arbuste, la nourrice de Madeleine semblait clouée sur place. Son œil inquiet suivait ces mouvements désordonnés, et son cœur battait à se rompre. Son émotion augmenta encore lorsque, tout à coup, au milieu de cris de joie et de bravos, apparut une négresse, grande et forte femme, revêtue d'une robe de soie bleu de ciel, à longue traîne, sur laquelle s'étalait un cachemire de l'Inde, retenu sur la poitrine par une grosse épingle en brillants. A ses oreilles pendaient des rubis superbes, et des médaillons étaient attachés à son cou par des chaînes de perles et d'or. Cette femme faisait l'admiration générale des amis, qui, moins par complaisance pour la négresse que par dérision pour la grande dame qu'on voulait imiter, apportaient des bracelets, des nœuds de dentelle, des boucles, des rubans, fruits de leurs larcins, dont ils attifaient la négresse qui riait aux éclats de son déguisement. Chaque ornement nouveau ravivait la gaieté générale, qui fut à son comble lorsque, triomphant, un grand nègre arriva, apportant un chapeau pourvu d'une longue plume blanche, qu'il venait de découvrir dans une armoire, et qu'il enfonça sur la tête de la matrone. Cette dernière, devenue grande dame, se mit à arpenter la terrasse à pas précipités, et, tournant la tête de droite, de gauche, avec un geste de bras superbe, elle agitait un éventail qu'elle tenait à la main. L'hilarité, qui était générale, devenait de la frénésie chaque fois que la traîne de la robe, gênant la marche de la négresse, elle lui imprimait un mouvement de recul par un coup de pied qu'elle lançait vigoureusement en arrière. Un nègre d'une douzaine d'années accourut remplir le rôle de porte-queue, aux applaudissements de la foule sauvage qui, dans son délire, finit par porter en triomphe la négresse et son suivant.

Flavia, toute tremblante, ne pouvait cependant détacher ses yeux de ce hideux spectacle. Au milieu de ces fous, elle apercevait des visages de sa connaissance, et alors elle mettait sa tête dans ses mains, et des soupirs s'échappaient de sa poitrine oppressée. Par instant elle croyait rêver ! Mais quand elle se rendit à la triste réalité, elle eut honte de se trouver là, et, tout courant, elle reprit le chemin du cottage, sans oser tourner la tête.

Elle arriva pâle, essoufflée, auprès de sa maîtresse, à laquelle, au milieu de ses pleurs, elle essaya de raconter tout ce qu'elle avait vu.

— Oh! maîtresse... maîtresse si bonne... oh! Madeleine, vous devenir!... mon Dieu!... mon Dieu!...

Et se laissant aller, elle tomba à genoux, leva ses yeux vers le ciel, et finit, en pleurant à chaudes larmes, par s'asseoir sur ses talons. Elle resta longtemps ainsi, abîmée dans sa douleur, tandis que, silencieuses et terrifiées, M<sup>me</sup> Burden et Madeleine gardaient un religieux silence. Georgiana, qui était à la fenêtre, se mit à dire tout à coup :

— Tiens, voilà un nègre qui arrive vers les cases... les autres viennent autour de lui... En voilà qui dansent, qui chantent..., ils battent des mains...

D'un bond, Flavia fut debout, tandis que ses maîtresses, cachées derrière les rideaux, suivaient d'un œil anxieux ces démonstrations joyeuses. La nourrice chercha à faire disparaître de ses joues les traces laissées par les pleurs; et, après avoir donné à son visage un air calme, peu en rapport avec ses impressions, elle descendit et alla savoir aux cases la cause de ce mouvement.

C'était un envoyé de la bande joyeuse qui avait envahi la maison de l'ex-gouverneur. Il était venu raconter aux nègres les joies de l'abbas, faire passer sous leurs yeux le tableau de tous les plaisirs dont on s'enivrait à cette fête, et les engager à y venir. Il leur dit encore que le soir ce serait splendide, parce qu'une fois le pillage terminé, on mettrait le feu à la maison, ce qui ferait une jolie illumination sur la contrée.

De pareilles annonces en semblable temps étaient bientôt suivies d'une lugubre réalisation. Le soir, M<sup>me</sup> Burden, Madeleine et la filleule de Georges virent, comme dans la matinée, des flammes s'élever dans l'air et éclairer de nouveau les alentours de leurs teintes sinistres : l'habitation de M. Codden brûlait!

Le silence s'était fait dans l'allée des cases. Summer-Cottage était désert; plus d'autre serviteur que Flavia.

Les nègres avaient suivi le mouvement devenu général, et étaient allés grossir le nombre des pillards et des incendiaires. Prévoyant une nouvelle nuit d'angoisse, et ne voulant pas que la petite Georgiana, si impressionnable, fût témoin de scènes pénibles, on donna l'ordre à Flavia de coucher l'enfant, mais de ne pas la déshabiller, de façon à ce que, si la fuite devenait nécessaire, elle fût prête à être emportée. Madeleine, dès qu'elle avait aperçu les flammes, avait pris les mêmes mesures à l'égard de Mina, que la vue de

l'incendie aurait été capable de surexciter, et ne descendit de la chambre de la folle que quand elle la vit plongée dans un sommeil calme et profond. Elle installa la nourrice près du lit de sa petite cousine, puis, prenant le bras de sa tante, elle sortit de la maison.

Les deux malheureuses femmes avaient besoin de respirer un peu l'air et de se communiquer plus librement leurs tristes impressions. Machinalement elles suivirent la route que les nègres avaient dû parcourir en se rendant chez l'ex-gouverneur. Elles ne s'en aperçurent que lorsqu'elles furent presque arrivées à la limite de leurs propriétés. Cachées derrière le feuillage d'une haie vive, elles purent voir tout ce qui se passait sur la plantation voisine. C'était une scène horrible, une véritable orgie tumultueuse, terrible continuation de la précédente. Les nègres, ivres pour la plupart, faisaient en ce moment autour de la maison qui brûlait, une immense ronde. Leurs cris redoublaient chaque fois que le feu faisait une nouvelle trouée.

La négresse, revêtue des habits décrits par Flavia, était restée la reine de cette scène digne des enfers. Juchée sur un immense tonneau décoré de draperies diverses et dont le contenu avait servi aux libations de la fête, la souveraine de ce peuple insensé se prélassait à moitié ivre dans un fauteuil. Elle ne tenait plus l'éventail ; mais un verre, qu'elle portait de temps à autre à sa bouche, l'avait remplacé.

A tout instant un de ses sujets venait s'incliner devant cette majesté repue, qui ne répondait plus que vaguement aux hommages qu'on lui adressait. Le petit porte-queue était étendu à ses pieds, la tête appuyée sur les genoux de sa maîtresse.

M<sup>me</sup> Burden et sa nièce, fascinées par ces scènes hideuses, en suivaient toutes les péripéties. La danse échevelée avait pour orchestre les cris sauvages que poussaient les nègres, et le crépitement du bois qui brûlait. Les flammes gagnaient toujours et finirent par atteindre la bibliothèque qui comptait trente mille volumes et des souvenirs curieux en tous genres.

L'oncle du gouverneur qui avait fait M. Codden son héritier, était un homme très connu en Europe, au commencement de ce siècle. Il avait rapporté de différents voyages, notamment d'Italie, où il avait séjourné, des objets de collection merveilleux. Lié avec les grands hommes de cette époque, et ami d'enfance de M<sup>me</sup> de Staël, il avait réuni là des papiers autographes et des correspondances de tous

ceux qui s'étaient fait un nom dans les lettres ou dans les arts. Les habitants de Summer-Cottage, qui avaient eu souvent l'occasion d'admirer ces richesses, ne purent retenir un cri d'effroi à la vue des flammes qui allaient les anéantir en un clin d'œil.

Grâce au bruit de l'incendie et aux hurlements des noirs, à leurs danses, à leur ébriété, ce cri ne fut pas remarqué.

L'habitation du gouverneur était composée de trois corps de bâtiments. Le principal avait vue sur une terrasse qui dominait le jardin ; et les deux autres, moins élevés, placés de chaque côté, s'allongeaient par derrière, formant une vaste cour intérieure. La bibliothèque et un cabinet de curiosités remplissaient l'un d'eux tout entier ; c'était là que le feu exerçait ses ravages, et que les trésors amassés avec peine se consumaient à la joie de plus en plus vive des inventeurs de ces scènes de désastres. Bon nombre des incendiaires, las enfin de danses et de boisson, s'étaient couchés à terre, et regardaient d'un œil hébété le travail de destruction qui se poursuivait seul ; quelques-uns dormaient autour du tonneau, dont les flancs servaient d'appui à leur tête. Leur reine, de temps à autre, promenait encore un œil hagard sur son peuple en délire ; mais les voiles noirs et pesants jetés sur ses esprits par le vin, finirent par endormir non seulement l'imagination de la souveraine, mais la souveraine elle-même.

Tout à coup, le toit du bâtiment principal, dont les poutres étaient minées par le feu, s'effondre, et sous son choc plusieurs pièces de bois embrasées sont lancées en dehors de la maison et tombent sur les nègres qui se sauvent, se bousculent et poussent des cris inhumains. Leur frayeur est si grande, qu'ils ne s'aperçoivent pas, au milieu de la bagarre, que la reine est en danger. Les projectiles semblent viser spécialement le trône, dont les tentures prennent feu, et les flammes immédiatement enveloppent la négresse de toutes parts.

Ceux qui dormaient autour d'elle se sont enfuis, de même que l'enfant couché à ses pieds, qui d'un bond a sauté à terre. Restée seule, et sous l'écrasement des derniers verres de whiskey, la négresse ne se rend pas compte d'abord du danger qu'elle court. Mais elle se réveille enfin, et, à travers un nuage d'épaisse fumée et de flammes, elle s'agite et cherche à fuir, lorsque, atteinte à la tête par une pièce de bois, elle tombe et ne fait plus que deux ou trois mouvements sur le tonneau embrasé. Ce trône improvisé se change

en quelques minutes en un bûcher ardent, où périt la majesté noire dont le règne vient de finir...

Un nouveau cri de terreur s'échappa de la poitrine de nos deux spectatrices, qui, craignant d'être vues, reprirent le chemin du cottage. Les scènes auxquelles elles venaient d'assister les laissaient sans forces ; et, s'appuyant sur le bras l'une de l'autre, elles rentrèrent en n'osant échanger que des soupirs. Toutes deux comprenaient la gravité de la situation. Summer-Cottage, qui avait été jusque-là épargné par ces forcenés, tandis que les deux habitations les plus proches, celles de MM. Tauvel et Codden, avaient été réduites en cendres, Summer-Cottage, aurait son tour, et instinctivement les mains de nos amies se pressaient, et, par ce langage muet, elles se témoignaient l'une à l'autre les craintes indicibles qu'elles éprouvaient.

On conçoit quelle nuit s'ensuivit pour elles. Le cri rauque de quelque nègre aviné passant sous leur fenêtre, ou des chants diaboliques qui semblaient se rapprocher du cottage, les faisaient frissonner. Elles cherchèrent de nouvelles forces dans la prière ! Les grains de leurs chapelets défilaient entre leurs doigts fébriles, et rien ne rendra l'expression de leurs voix suppliantes lorsqu'elles disaient à la Vierge : Priez pour nous.

Le jour les surprit dans ces entretiens avec le Ciel, que rien de fâcheux au cottage n'était venu interrompre. Madeleine insista auprès de sa tante, pour qu'elle allât se reposer des fatigues et des émotions de la journée. M<sup>me</sup> Burden y consentit, à la condition que Madeleine en ferait autant ; et toutes deux harassées se jetèrent un moment sur leurs lits.

#### XIV

Nous avons essayé de peindre fidèlement les souffrances de toute une population qui luttait avec l'énergie du désespoir et un dévouement infatigable pour la défense de sa patrie et de ses foyers. Les blessures d'un cœur français se ravivent au récit des malheurs du Sud pendant la guerre de Sécession, et les femmes de notre chère Alsace et de notre belle Lorraine comprendront facilement la passion ardente et patriotique qui s'empara alors des femmes des confédérés ; elles qui, pendant la triste guerre de 70-71, surent montrer,



en présence de l'ennemi, une si grande générosité de cœur pour la patrie, et une haine si implacable pour le vainqueur. L'hommage que Montalembert rendit aux femmes du Sud (1), pourrait s'adresser aussi aux femmes de France, qui poussèrent leur devoir jusqu'à l'héroïsme, et qui n'eurent, hélas ! comme les Sudistes, que des larmes à répandre à la cessation des hostilités. Il a fallu quatre ans et sept cent mille hommes pour venir à bout de Richmond, la capitale du Sud. Quels hommes ! et aussi, et surtout quelles femmes ! Filles, épouses, mères, les Américaines du Sud ont fait revivre, en plein dix-neuvième siècle, le patriotisme, le dévouement, l'abnégation des Romaines, au plus beau temps de la République.

Et si nous avons trouvé des rapprochements à faire entre la population du Sud et notre malheureuse population française, lors de nos derniers désastres, n'en trouverions-nous pas aussi entre les soldats de Lee et nos soldats qui, dans tant de combats glorieux, depuis les croisades jusqu'à nos jours, avaient fait flotter victorieusement le drapeau de la France, et auxquels Dieu vient récemment de refuser le succès. Ici, comme là-bas, se rencontra l'élan fougueux du guerrier, s'acharnant contre un ennemi dont le nombre seul suffisait à l'écraser ; comme là-bas, le soldat, déçu, à l'avance, dans ses espérances de succès, dans ses rêves de gloire, luttait, luttait toujours, et disputait pied à pied le terrain de la patrie, pour garder son honneur jusque dans la capitulation !

Mais la terrible guerre américaine n'était point terminée. Au moment où, l'incendie menaçant Summer-Cottage, M<sup>me</sup> Burden et Madeleine cachaient leurs objets les plus précieux, le général Grant avait succédé au général Mac-Clellan, entre les mains duquel par deux fois fut remis le commandement de l'armée du Nord. Ce nouveau chef ayant fait de Richmond le centre de ses attaques, imprima une marche toute différente à ses bataillons comme à sa tactique. Le général Lee avait à grand'peine rassemblé cinquante deux mille hommes pour opposer une résistance désespérée à la redoutable armée du Nord, augmentée de celle du Potomac, qui apportait à elle seule cinquante deux mille hommes. « J'userai les forces de Lee avant qu'il use les miennes », avait dit Grant, et dans les circonstances présentes, ce n'était pas trop présumer. Lee avait prévu, dès les premiers mois de l'année 1864, que le moment

(1) Dans un article du *Correspondant*, 25 mai 1865.

de négociier était venu, et il en avait averti le président Davis; mais hélas! ce dernier, pas plus que le gouvernement tout entier, ne voulut croire que semblable mesure fût devenue nécessaire, et on dut poursuivre la résistance.

Le 5 mai, le général Grant, qui avait passé le fleuve Rapidan, traversa le désert de broussailles et d'épines, appelé la Wilderness, et se disposait à sortir de ces fourrés épais pour déployer au dehors ses régiments, quand, tout à coup, il fut attaqué par la petite armée sudiste, qui, cachée derrière ces herbes sauvages, guettait la sortie des soldats ennemis et se précipita sur eux avec un acharnement inouï. Georges était dans les rangs de cette vaillante troupe, qui fit reculer ce soir-là les Nordistes, et contre laquelle, dès le lendemain matin, 6, ils réengagèrent le combat. La lutte fut sanglante et dura quinze heures, et quand vint la nuit, elle continuait toujours. De part et d'autre, les rangs s'éclaircissaient, mais on masquait les pertes et on reprenait l'offensive avec une nouvelle furie. Les fédéraux perdirent vingt mille hommes, les confédérés en eurent sept mille hors de combat. Là, comme ailleurs, la lutte finie, les flammes s'élevèrent au-dessus des bois et des broussailles de la Wilderness.

Grant résolut alors de faire reculer Lee, en se plaçant entre lui et Richmond, et il activa la marche de ses troupes; mais quel ne fut pas son étonnement de trouver Lee occupant, avec ses soldats, les positions qu'il comptait prendre à Spottsylvania. Ce fut ainsi que, pour la seconde fois, Richmond se trouvait imprenable, grâce à la vaillante épée du général, qu'on appela plus tard *le noble vaincu*.

Les quatre jours suivants furent des jours de combats, et des deux côtés l'attitude fut ferme et digne. Une seule fois cependant, on put craindre une déroute du côté des confédérés. Le canon nordiste dispersait leurs rangs et écrasait en particulier la brigade du Texas, qui fit mine de se retirer. Lee s'aperçut de cette faiblesse, et, s'élançant à leur tête, il réussit, par son exemple, à leur rendre le courage, si bien que les Texiens enthousiasmés s'écrièrent :

« Lee à l'arrière... Lee à l'arrière... Nous irons seuls !... »

Et ils le supplièrent de se retirer, de peur qu'il ne tombât sous la mitraille. Le général dut céder; mais un de ses officiers d'ordonnance, qui l'avait suivi, resta au premier rang, continuant de maintenir l'élan que son général venait de rendre aux soldats. Cet

homme, c'était Georges, qui conservait, sous le feu, le sang-froid et la fermeté de caractère qu'il apportait autrefois dans ses plus paisibles travaux. Les fédéraux durent abandonner le terrain.

Ce fut encore Georges qui, voyant dans une rencontre un officier ennemi désigner à ses artilleurs le général Lee, comme le but principal vers lequel devaient se diriger leurs coups, saisit le fusil chargé que portait un soldat, et le tournant vers cet officier, s'écria dans le langage hardi du Macédonien Aster :

*A l'œil droit de Philippe.*

Et le Nordiste était tombé pour ne plus se relever. Tant de traits de bravoure ne pouvaient échapper au regard exercé et plein de bonté du général en chef, et il nomma successivement son officier d'ordonnance capitaine, puis *colonel à brevet* (1).

Mistress Lee, chassée tour à tour de ses deux propriétés de la *Maison-Blanche* et de *Mont-Vernon*, était venue, en dernier ressort, se réfugier à *Richmond*. Là, cette noble femme du général su-liste, qu'une paralysie prématurée clouait sur son fauteuil, consacra le peu de forces que lui laissaient les souffrances au service des blessés et des malades. Elle était admirablement secondée par ses filles, qui suivaient les exemples de charité et de patriotisme que tous les membres de cette famille donnaient si généreusement. Le conseil des anciens de la ville, par reconnaissance pour le général Lee, vota à l'unanimité l'achat d'une maison pour abriter la famille du héros. Mais Lee qui l'apprit, dépêcha Georges auprès du conseil pour décliner son offre généreuse, et le prier de consacrer la somme votée au soulagement des victimes de la guerre. Le retour du jeune homme auprès du général, auquel il put apporter des nouvelles relativement bonnes de mistress Lee et de ses filles, fit pour un moment battre joyeusement le cœur de l'époux et du père; mais hélas! le canon qui grondait non loin de là, et contre lequel il allait commander la riposte le rendit aux tristes impressions du moment.

Les forces de Lee diminuaient. Il avait demandé à plusieurs reprises des hommes et des munitions, et rien n'arrivait. Son armée

(1) En Amérique, pour récompenser les actions d'éclat ou les services exceptionnels, on délivre des brevets qui constituent à un officier un titre supérieur à celui de son grade et de son commandement. On l'appelle alors *capitaine à brevet*, *colonel à brevet*, *général à brevet*, pour le distinguer des titulaires effectifs de ces grades.

n'avait plus qu'une seule ligne ferrée qui la mettait en communication avec les provinces du Sud, et cette ligne, sur laquelle elle comptait, n'apportait pas les secours demandés à grands cris. Lee, le 3 juin, vit s'avancer contre ses troupes une armée innombrable. Avec la prévoyance dont il donna tant de preuves pendant la guerre, il avait caché ses hommes sur les rives du Chikahominy, derrière des ouvrages de terre qui les abritaient comme dans une forteresse. Grâce à son excellente position, la petite armée sudiste put soutenir la lutte avantageusement, et fit de ses ennemis un horrible carnage : treize mille Nordistes tombèrent sous ses balles ! Lee ne perdit que douze cents hommes. Là encore, le nombre fut vaincu par la tactique.

Mais on conçoit que cette lutte inégale, soutenue depuis des années, épuisait de plus en plus les forces des confédérés. Avec l'hiver qui revint, les souffrances se ravivèrent encore. Aucune denrée ne pouvait pénétrer par les ports bloqués. Le général Schermann, qui avait continué la marche victorieuse dont nous avons parlé, avait coupé toutes les communications du théâtre de la guerre avec les autres États confédérés, et Lee voyait le moment où ses soldats tomberaient de faim et de froid en face de l'ennemi. Un témoin, M. Cookes, raconte « que les soldats avaient 125 grammes de lard rance pour ration journalière. La farine, de blé ou de maïs, dont ils recueillaient une poignée, était moisie. Le café, qui se faisait avec de la poudre de pommes de terre brûlée, et le sucre étaient un luxe accordé seulement, de temps à autre, aux grandes occasions, et les rations microscopiques faisaient rire de pitié ceux qui les mesuraient (1)... » — Voilà, pour la nourriture. Quant aux vêtements, ils ne méritaient plus ce nom : c'était des haillons, débris de toutes sortes d'habillements, qui recouvraient ces malheureux. Sous ces lambeaux, le soldat sudiste se reconnaissait encore à son allure fière et martial.

Un des hommes dont la France naguère s'honorait, le poète Hugo, venait d'égarer son génie dans une de ses romanesques et volumineuses productions à sensation, intitulée : *Les Misérables*. Ces livres avaient été traduits en anglais, et de grandes affiches qui annonçaient cet ouvrage couvraient les murs de Pétersburg. Les soldats de la brave armée de Lee trouvèrent à s'égayer au milieu de

(1) *Un vaincu* (M<sup>me</sup> B. Boissonnas, p. 223).

leurs souffrances, en se nommant eux-mêmes *les Misérables de Lee*. Ce titre leur plaisait, et ils paraissaient sentir moins leurs misères, en s'abritant sous le nom de leur chef bien-aimé !

Chaque coup de canon qui grondait non loin de Richmond, faisait trembler son sol et vibrer les vitres des maisons, en même temps qu'il résonnait péniblement dans le cœur de ses habitants. Mistress Lee, comme toutes les femmes qui avaient un époux ou un fils contribuant de son corps à faire un rempart à la ville, frémissait et priait ! Hélas ! chacune d'elles pouvait se demander si le coup qu'elle entendait ne venait pas de frapper un être qui lui était cher !

A cet hiver de 1864 succéda un printemps sans gaieté, qui n'amena d'autre réveil, dans l'âme du soldat sudiste, que celui de la réalité d'une situation horrible. Lee crut le moment venu de proposer au gouvernement d'évacuer Richmond. Il comptait avec ses troupes protéger la retraite, puis se jeter dans les montagnes du Bluerige, et prolonger la lutte. Mais le président Davis ne voulut pas quitter la capitale, ni voir s'éloigner l'armée. Le général fut obligé de se soumettre et d'abandonner son plan de retraite, auquel de nouveaux revers, il n'était que trop aisé de le prévoir, devaient le ramener bientôt.

Dès la fin de mars, il essaya d'arrêter Grant dans ses efforts pour approcher de la ville. Celui-ci tenta, en effet, une vigoureuse attaque, le 29 de ce même mois. Le général sudiste se multipliait et, par l'intermédiaire de son état-major, cherchait sans cesse à se mettre en communication avec le soldat. Quels soins, quels exemples ne fallait-il pas pour relever le moral de trente-deux mille combattants qui savaient avoir en face un ennemi fort de cent cinquante mille hommes ! La riposte du feu des Sudistes était peu nourrie, artilleurs et munitions faisaient défaut. Dans une lutte de quatre jours consécutifs, où la disproportion énorme des forces en présence rendait la résistance un problème d'héroïsme et de tactique, Georges eut à surveiller tout particulièrement les mouvements de l'artillerie. Ce corps, tant de fois engagé, avait été plus que tous les autres décimé par l'ennemi. Le jeune officier paya de sa personne, et plus d'une fois on le vit prendre la place de quelque canonnier qui tombait. Il semblait que la Providence veillât sur lui et sur son général d'une façon toute spéciale : autour d'eux la mitraille pleuvait sans les atteindre ! Les soldats tombaient, mais

sans fléchir. Ils n'abandonnaient le terrain que pied à pied, et l'ordre impérieux des chefs pouvait seul les arracher à la lutte. Ainsi, au fort de Gregg, lorsqu'après un assaut désespéré, les troupes nordistes l'envahirent, ils ne trouvèrent plus que trente hommes; deux cent vingt étaient morts sur la brèche.

La jonction des armées de Schermann et de Grant étaient prévue, il ne restait plus pour Lee qu'une retraite digne. Il n'avait pas de temps à perdre, car il fallait gagner de vitesse les deux armées prêtes à se réunir, et atteindre la Caroline du Nord, en évitant les campements des assiégeants de Richmond. Là, mais là seulement, Lee pouvait négocier avec un ennemi moins implacable, puisqu'on aurait cessé d'être cerné par lui. Son armée marcha pendant trois jours, n'ayant de vivres que pour une seule journée. L'espoir de gagner rapidement Amélia, où l'on comptait trouver des approvisionnements, redonnait de l'élan et du courage. Aussi quels cris de joie, quels chants patriotiques s'échappaient de la poitrine de ces braves, à la vue de la station d'Amélia, dont les toitures reluisaient au soleil! Ils y voyaient déjà, avec une satisfaction non équivoque et bien naturelle en leur triste état, la perspective d'un bon repas. Les appétits étaient singulièrement aiguisés et l'on s'apprêtait à faire une rude brèche aux vivres. Les souffrances de tant de jours, de tant de mois allaient être oubliées en un instant... Hélas! le malheur qui poursuivait nos héros du Sud, se montra plus rigoureux que jamais! Amère déception et véritable douleur! les wagons de provisions commandées et envoyées au-devant d'eux venaient, par suite d'un ordre mal donné ou mal compris, de partir pour Richmond.

Louise DE BELLAIGUE, née DE BEAUCHESNE.

(A suivre.)

---

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

---

*La Bonne Nouvelle.* (Bray et Retaux.) — *Démonstration catholique*, par l'abbé Pernet. (Bray et Retaux.) — *Les hommes célèbres du dix-neuvième siècle et la foi chrétienne*, par l'abbé Jaillard. (V. Palmé.) — *Histoire du Christianisme et de la Papauté*, par M. Gossi. (Ghio.) — *Lettre à M. Littré et aux positivistes*, par Laverdant. (Philippona, Bar-le-Duc.) — *Problèmes de la vie*, par M. Docteur. (V. Palmé.) — *Hugues de Lionne*, par Valfrey. (Didier.) — *La marquise d'Huzelles et ses amis*, par Ed. de Barthélemy. (F. Didot.) — *M<sup>me</sup> Guyon*, par L. Guerrier. (Didier.) — *La Légende des Girondins*, par E. Biré. (V. Palmé.) — *Mémoires et récits de F. Chéron*, par Hervé Bazin. (Société bibliographique.) — *Le Semestre et le Sabre*, par A. Savine. (Guitton-Talamel, Aix.)

## I

Le pivot de l'histoire, c'est Jésus-Christ : on ne peut comprendre les annales du genre humain, si l'on ne croit à l'Évangile. L'ouvrage intitulé : *La Bonne Nouvelle, de Notre-Seigneur Jésus-Christ* remonte aux origines et conduit le lecteur jusqu'à la consommation finale ; il jette un grand jour sur nos destinées. L'auteur, théologien consommé bien que laïque, a entrepris une concordance littérale des quatre évangiles, accompagnée d'un commentaire où il a su, suivant le témoignage du docte abbé de Solesmes, trouver le mot vrai et l'expression scientifique. Le récit est fréquemment interrompu par des aperçus d'une portée considérable, sur des points de dogme ou de morale religieuse. Le tout est encadré dans un précis tracé à grands traits, de ce qui a précédé et de ce qui a suivi la venue du Messie. Nous avons ainsi sous les yeux une encyclopédie sommaire, dont certains détails ont pourtant reçu un ample développement, embrassons tout ce que le chrétien doit croire et pratiquer. Ce monument repose sur des bases solides : *les préambules de la foi.*

Dans ce chapitre préliminaire, le scepticisme est saisi corps à corps et forcé dans ses derniers retranchements. On part de ce fait primordial que nulle science, nulle conduite, nulle vie n'est possible, si l'on n'admet certaines vérités fondamentales. Croyez-vous à votre propre existence? à l'existence du monde extérieur qui se distingue de vous et qui n'est pas vous? Adoptez-vous le principe d'identité et le principe de contradiction, bases nécessaires de tout raisonnement? Avez-vous confiance dans les résultats de l'exercice normal de vos facultés? Si oui, nous pouvons discuter et travailler à édifier de concert l'édifice de nos connaissances, il nous est loisible de tirer parti du don de l'existence, d'agir humainement. Si non, arrêtons tout discours, renonçons à toute recherche, laissons-nous aller au courant d'une fatalité inconsciente, vivons comme si nous ne vivions pas. Tout sophiste qui veut argumenter n'a pas le droit de le faire, s'il n'accepte les principes nécessaires de toute argumentation, et c'est par là qu'on le tient.

Ces prolégomènes indiscutables nous conduisent tout droit à l'existence de Dieu, être des êtres, cause des causes. Car si nous admettons que quelque chose existe, nous ne pouvons nous refuser à reconnaître « Celui qui est ». Nous le connaissons donc rationnellement, mais nous ne le comprenons pas et ne pouvons le comprendre, à cause de son infinité. Écoutons-le, s'il daigne nous révéler quelque chose de sa nature. Or, Dieu lui-même nous apprend que dans l'unité de l'essence divine il y a trois personnes réellement distinctes : le Père, principe sans principe; le Fils, procédant du Père par la génération de l'intelligence; l'Esprit, procédant du Père et du Fils, par la volonté qui produit l'amour. Dieu, qui est la bonté même, a voulu que sa bonté se répandît dans les créatures, et il n'a voulu les choses créées qu'à raison de sa bonté. Il a donc fait de rien, par un acte de toute-puissance, l'univers, et il l'a constitué très bon dans son ensemble, de façon que chaque partie représentât à un degré particulier un attribut divin. De là l'unité naturelle de la création. Mais il y a aussi unité surnaturelle. Dieu, en effet, a voulu, par un acte souverain de bonté et de liberté, élever le monde sorti de ses mains à un degré incommensurable de grandeur. Pour cela, il a pris l'homme, ce microcosme, l'homme qui, par sa double nature spirituelle et corporelle, résume en lui la création angélique et la création matérielle, et l'a étroitement uni à lui-même dans la personne du Christ, Verbe fait chair.



Ainsi s'embrassent merveilleusement Dieu et l'homme, le fini et l'infini. C'est le but suprême de l'opération extérieure de la Divinité. Par le Christ, pierre angulaire de tout l'édifice divin, l'ange et l'homme sont rendus aptes à jouir de la béatitude supérieure, qui consiste à voir Dieu tel qu'Il est, béatitude infiniment au-dessus des forces de la nature, et que l'on appelle pour cette raison surnaturelle.

Ce bonheur ineffable doit être acquis librement, par une coopération volontaire. L'épreuve a été faite pour les anges et pour l'homme. Lucifer et un grand nombre de ses compagnons étant tombés s'efforcèrent d'entraîner dans leur chute l'humanité qui en avait été l'occasion. De là la tentation de Satan dans le paradis terrestre, le péché originel et ses suites pour l'humanité. De là, les suggestions continuelles des esprits du mal miséricordieusement contrebalancées par les exhortations secrètes de la milice demeurée fidèle, et principalement de l'ange gardien. Ce monde est le théâtre d'une lutte gigantesque dont Dieu lui-même est le prix.

Cependant les desseins de Dieu s'accomplissent. Quand la plénitude des temps a lieu, l'Incarnation se fait, et Jésus annonce la bonne nouvelle de la réconciliation des hommes avec son Père. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le récit de cette vie divine, récit nourri des enseignements de la plus saine théologie et tout brûlant d'effusions pieuses. C'est à la fois un livre de doctrine et de dévotion. Voici, en peu de mots, l'enchaînement des idées.

La vérité doit être non seulement connue, mais encore aimée, et on ne la connaît bien que si l'on désire sincèrement la connaître.

Aussi la paix est promise aux hommes de bonne volonté. Dieu est la vérité, il attire les cœurs à lui par la suavité. Il veut le salut de tous, et notre auteur est persuadé que la plupart seront sauvés. Mais les conditions du salut diffèrent suivant les milieux et les vocations. On distingue trois catégories : 1° Les non catholiques ; 2° les catholiques ordinaires ou imparfaits ; 3° les catholiques d'élite, que l'auteur appelle les « propres » du Seigneur, parce qu'ils lui appartiennent en propre. Les premiers peuvent être sauvés par la pratique de la loi naturelle et de ce qu'ils connaissent de la loi chrétienne, mais à la condition de faire, au moins au moment de la mort, un acte de foi implicite au Rédempteur. Cette grâce qui ne leur est point due, peut leur être obtenue par les prières et les actes des catholiques. Ceux-ci ont donc pour mission de pratiquer le devoir

de la charité à l'égard des non catholiques. Quant aux « propres » de Dieu, c'est-à-dire aux religieux, leur vie est une perpétuelle immolation pour le salut des autres. Tout est si bien lié dans ce système, que chaque classe est nécessaire aux autres, et que si la plus élevée venait à disparaître, les autres éprouveraient une sorte de déchéance et inclineraient à sortir de la voie du salut. On voit quel mal se fait un pays qui proscriit les ordres religieux, il tarit chez lui la sève qui alimente l'arbre catholique tout entier. Cet ouvrage, d'une originalité puissante, d'une immense portée philosophique et théologique, ne souffre pas une lecture superficielle, il fait énormément penser. Le premier volume, le seul qui ait encore paru, conduit la vie du Christ jusqu'à sa prédication : il a mérité les éloges de Solesmes et l'*imprimatur* de Mgr l'Archevêque de Rennes.

L'espace nous manque pour indiquer certains points dont l'intelligence exigeait de longs développements. Il nous suffira de mentionner les chapitres où l'auteur décrit l'état des mauvais anges ainsi que les tentations sataniques, et où il trace à grands traits l'histoire de l'homme après la chute, depuis l'expulsion paradisiaque jusqu'au déluge. L'idolâtrie proprement dite n'aurait pas été en honneur durant cette période, mais la pratique de la magie préparait dès lors le culte explicite des anges coupables. A la fin des temps, après la conversion des juifs, à la veille du jugement général, une situation analogue se révélera. Une prospérité matérielle inouïe amènera le mépris des biens spirituels, l'oubli du Dieu véritable et prosternera le genre humain devant Satan et ses satellites. Les progrès du matérialisme contemporain, la haine de la religion, les illusions du spiritisme sont peut-être des préludes et des symptômes avant-coureurs de cette crise suprême de l'humanité.

Si la *Bonne Nouvelle* est avant tout l'exposition du plan divin, la *Démonstration catholique* de M. le chanoine Pernet en est la preuve. La différence des points de vue explique la divergence des méthodes. Tandis que le premier auteur se montre plus théologien que philosophe, le second s'appuie sur les données de la raison pure, de préférence aux principes et aux déductions de la science sacrée. Tous deux se rencontrent toutefois dans l'établissement des premières vérités : l'existence de l'âme, fondée sur le témoignage intime de la connaissance qu'elle a d'elle-même ;

sa spiritualité, prouvée par les notions immuables, éternelles, qu'elle possède du vrai, du juste, du beau et du bien, par l'idée de l'infini, les règles du raisonnement et des mœurs. L'intelligence et la volonté, les plus hautes facultés de l'âme, attestent également sa nature spirituelle : la sensibilité, même physique, suppose un sujet *un, simple*, par conséquent esprit. Chose curieuse, les savants matérialistes, contraints par la force de la vérité, fournissent des armes contre eux-mêmes. Ainsi il est clair que tout corps ne se meut originairement que par une force immatérielle, puisqu'il ne renferme pas en lui-même, comme l'a dit Laplace, dans la *Mécanique céleste*, de raison de se mouvoir dans un sens plutôt que dans un autre. Le mouvement, n'étant point essentiel à la matière, lui vient du dehors. Quant à la liberté humaine, elle a pour preuves l'activité de l'âme et le témoignage du genre humain. L'âme simple est nécessairement indestructible, car elle ne pourrait périr que par un anéantissement voulu de Dieu. Et pourquoi Dieu anéantirait-il l'âme, lui qui maintient la pérennité de la matière? Saint Anselme a un beau mouvement, en même temps qu'un raisonnement admirable : « L'âme qui aime Dieu, dit-il, est assurée de ne pas périr, car Dieu, qui veut être aimé, ne consentira jamais à la priver de l'existence. »

M. Pernet, ancien professeur de dogmes, ne recule pas devant l'examen respectueux des mystères de la religion. Il faut lire tout entier le chapitre consacré à la Trinité. De l'unité parfaite de Dieu, il déduit cette vérité, déjà constatée par Aristote, que son essence est un acte pur. Dès lors est-il difficile d'admettre que ses propriétés constitutives, la Puissance, l'Intelligence, l'Amour, soient des modes substantiels de l'Être nécessaire, et, suivant le langage théologique, des *hypostases* ou des *personnes*?

L'auteur de cet ouvrage s'est attaché à le faire complet. A côté de la réfutation des erreurs contemporaines, des systèmes de MM. Littré, Renan, Robin, Taine, Soury, Moleschott, Buchner, Darwin, Tyndall, Spencer, Draper, il place un des meilleurs résumés que l'on possède des diverses apologies du christianisme. C'est surtout à ce point de vue que l'œuvre de M. Pernet est appelée à rendre de grands services. On y trouve constamment la réponse à la suite de l'objection, dans tous les ordres de faits ou de spéculation, qui ont servi de champ de bataille à l'incrédulité

moderne. Prenons pour exemple ce qui a été écrit contre l'authenticité, le véracité et l'intégrité des Livres saints. Le chapitre II du troisième livre contient l'attaque et la défense. Il en est de même de la géologie, de l'égyptologie, de l'assyriologie et du reste.

On aurait tort de chercher dans ce livre une exposition doctrinale et scientifique embrassant les plus minces détails. Un ouvrage en deux volumes n'est pas une encyclopédie. Il ne faut pas, d'ailleurs, s'attendre à trouver dans une seule tête, quelque bien meublée qu'on la suppose, un savoir universel. La division du travail intellectuel, non moins que du labeur mécanique, qui prévaut de nos jours, s'oppose à cette concentration. Nous n'avons donc pas besoin de prévenir le lecteur que la *Démonstration catholique* ne le dispensera pas de recourir aux ouvrages spéciaux. S'il veut creuser certaines matières difficiles, approfondir telles objections spécieuses, se mettre au courant des systèmes les plus récents, il devra s'adresser ailleurs. Mais, dans le courant de la polémique ordinaire, il trouvera, dans le livre qui nous occupe, des indications très suffisantes.

La fréquence des citations des écrivains, tant sacrés que profanes, donne un singulier prix à la *Démonstration catholique*. Pour ne parler que des contemporains, les noms de MM. Blanc de Saint-Bonnet, de Bonald, Chateaubriand, Didron, Dollinger, Lamennais, de Maistre, Montalembert, Proud'hon, Rio, Augustin Thierry, Thiers, se rencontrent souvent sous la plume de l'auteur. Il a notamment fait, dans le second volume, des emprunts considérables à l'abbé Bautain, dont il paraît beaucoup goûter les idées. Le caractère dominant du livre, c'est une grande mesure et une tendance à la conciliation entre les doctrines opposées mais permises. En politique, par exemple, il incline pour l'accord de la liberté et de l'autorité, qu'il représente toutes deux comme émanées de Dieu. Il enseigne que l'Eglise ne condamne aucune forme de gouvernement et qu'elle laisse les peuples libres d'adopter celle qui leur convient et même d'en changer, si les circonstances le requièrent, pourvu que tous les droits soient respectés. Il démontre avec une grande lucidité que la désignation d'un ou de plusieurs chefs n'implique nullement la délégation du pouvoir, lequel vient uniquement de Dieu, origine qui lui confère un caractère sacré et commande l'obéissance. En résumé, ce livre ne contient pas des idées neuves, mais des idées saines, développées quelquefois avec trop d'ampleur,

mais toujours dans un beau langage. L'ouvrage est précédé des lettres laudatives de plusieurs prélats.

Les deux ouvrages dont nous venons de parler ont leur complément naturel dans un volume que publie M. le curé Saillard, directeur de la *Semaine religieuse* de Grenoble. *Les Hommes célèbres du XIX<sup>e</sup> siècle — croyants et convertis* — apportent le plus précieux des témoignages à la vérité de la foi chrétienne. Quand l'élite de l'humanité, poètes, historiens, géomètres, astronomes, physiciens, médecins, peintres, hommes d'État, soldats, proclame la divinité du Christ, quelle est l'intelligence assez superbe pour ne tenir aucun compte de ces hommages? Nous ne pouvons que nous rallier au jugement porté par M. le vicaire général chargé de l'examen du livre. Rien de plus édifiant, de plus intéressant que les récits qui se succèdent dans ce volume où les incidents pittoresques alternent avec les situations touchantes, les considérations graves et élevées.

Après ces témoignages théoriques et pratiques il est permis de dédaigner les efforts impuissants des sophistes, dépourvus de toutes sciences, qui s'acharnent contre l'Évangile. Que nous font les ineptes redites et les dégoûtants blasphèmes de l'*Histoire du Christianisme et de la Papauté*? M. Max Gossi a beau rééditer les sarcasmes de Julien, il ne réussira pas plus que son triste devancier. Il y a longtemps que le Galiléen l'a vaincu et a dissipé toute cette philosophie théurgique, si subtile et pleine de tant de séductions, dont l'Apostat était l'un des adeptes les plus fervents. En vérité, il n'y a pas l'ombre de critique dans cette œuvre de haine et de démolition. L'auteur accumule les affirmations sans preuves et les citations sans garanties. Il est facile de trouver quelques belles pages dans les livres sacrés des Hindous, mais si le lecteur curieux s'informe du nom de l'auteur, du titre et de la date de l'ouvrage que l'on indique avec fracas, il ne trouve pas le premier mot d'une réponse, la plus mince indication. Le livre fourmille, d'ailleurs, d'erreurs aussi grossières que manifestes. Un exemple : l'auteur, avec cet aplomb qui caractérise les incrédules, soutient que le Bouddhisme est antérieur de mille ans à l'ère chrétienne. Or nul n'ignore que la date de la naissance de Çakia-Mouni, le fondateur de cette religion, est controversée, les uns la plaçant six cents ans avant, les autres six cents ans après Jésus-Christ. Mais personne ne lui donne

mille ans d'antériorité. M. Gossi se gausse des catholiques qui affirment que saint Pierre est venu à Rome, où il a souffert le martyre sous Néron. Quelle fable substitue-t-il à la tradition universelle et aux monuments? Aucune. Il nie, cela lui suffit. C'est trop s'arrêter sur un livre dénué de toute valeur et où on lit, imprimé en toutes lettres, que l'Église a rabaisé la femme, et que la femme, par reconnaissance, abêtit nos enfants en leur inculquant ses saintes croyances qualifiées de billevesées.

Quelle était différente l'attitude de cet illustre incroyant qui avait nom Paul Littré! Quelle sereine impartialité! quel amour de la vérité et de la justice! Aussi finit-il par se faire l'humble enfant du Christ qu'il avait si longtemps méconnu. Une curieuse brochure de M. Laverdant (*Lettre à M. Littré et aux positivistes*) a, sans nul doute, contribué à cet heureux retour qui a réjoui les anges et les hommes. Il faut lire ce remarquable opuscule où l'auteur, ancien fouriériste devenu fervent chrétien, inspiré par une ardente charité, fait ressortir les *accords* entre l'école positiviste et la communion catholique. Dans un autre écrit, il a dû signaler les *discords*. M. Laverdant, revenu de loin, comme il le confesse lui-même, est persuadé que pour convaincre les esprits et ramener les cœurs, il faut trouver des principes communs, il faut aussi avoir recours aux liens d'amour. L'auteur de cette épître, pleine de vues hardies, parfois peut-être trop hardies, et de rapprochements ingénieux, se rencontre ainsi avec l'écrivain auquel nous devons la *Bonne nouvelle* et qui insiste tant sur la *suavité de la dilection*.

Il est difficile de porter un jugement précis sur les *Problèmes de la vie. Les Recherches* de M. Docteur, se portant à la fois sur le *passé, le présent et l'avenir*, embrassent un sujet trop vaste pour que l'auteur ne s'égaré pas quelquefois. La pensée flotte çà et là dans des espaces un peu nébuleux, et le style se ressent du vague de l'inspiration. De là naît, pour le critique même bienveillant, un embarras réel, quand il s'efforce de ramener à un seul faisceau tant de rayons divergents. Essayons toutefois de résumer la doctrine du livre. Le monde matériel est un reflet du monde intellectuel et moral. Tous deux sont faits à l'image de Dieu, et portent l'empreinte de la grande loi de l'unité. Les découvertes de la science contemporaine ont montré qu'une force unique préside aux mouvements de l'univers, les divers agents modificateurs de la matière se transformant les uns

dans les autres. De même le monde des esprits et des cœurs doit obéir à la primordiale loi de l'amour qui émane de Dieu même. L'auteur rappelle, fort heureusement à ce propos, le vœu sacré formulé par le Sauveur du monde à la dernière cène, lorsqu'il pria son Père de faire que tous les hommes fussent *un*, de même que le Père et le Fils sont un. On saisit d'un coup d'œil la grandeur de cette conception vraiment magistrale.

Voyons maintenant les détails et les applications. L'auteur passe successivement en revue les destinées de l'homme, l'origine de la vie, il expose les nécessités d'un être divin, père de toutes les âmes, le but de la vie, la convenance d'un guide surnaturel, soleil divin qui éclaire les âmes; il scrute d'un œil attentif les traditions de l'humanité, les superstitions, explique les sacrifices, les pressentiments, il traite et résout dans un sens orthodoxe la question des différentes Églises, proclame l'obéissance due au pouvoir dans l'ordre politique et social. Cet ancien élève de l'École polytechnique n'est point fermé aux choses de l'imagination. Dans le chapitre consacré aux mystères du monde invisible, il a écrit plusieurs pages fort belles sur le passage de la vie terrestre à la vie céleste et sur l'arrivée de l'âme dans la véritable patrie. Suit une étude sur les huit Béatitudes, toutes remplies d'aperçus fins et ingénieux, d'aspirations ardentes. La troisième partie du livre traite de la vie éternelle, de la mort éternelle, de l'union générale des êtres dans l'univers, enfin du progrès des sciences.

Un appendice renferme l'application des vérités révélées aux recherches scientifiques. L'auteur y étudie la mesure du temps, l'influence de la lune, la prédiction des changements de temps, l'explication physique de l'arc-en-ciel, du miracle de Josué, du miracle d'Isaïe, du déluge universel, l'origine des forces physiques, la durée des mondes, enfin les combinaisons chimiques.

Cet ouvrage, où se révèlent une science sérieuse et la foi la plus vive, servies par une imagination ardente, mérite de ne point passer inaperçu. Nous n'oserions garantir la parfaite exactitude, au point de vue strictement théologique, de tous les termes qu'il renferme. Les idées de l'auteur sur le système du monde ne sont peut-être pas non plus absolument conformes à la réalité. Il se peut également que ses théories philosophiques laissent à désirer sur quelques points. Ces réserves faites, nous nous plaisons à constater qu'on ne lira point sans fruit cette étude complexe et originale. Nous

signalerons en particulier la page 104, où il parle de la possibilité de continuer nos relations par la prière avec toutes les âmes non réprouvées répandues par tout l'univers. « De cette manière il nous est permis de faire revivre encore au milieu de nous les trépassés. Nous avons la faculté de voir en songe, comme dans la réalité, tout ce qui a touché nos sens et nos cœurs; nous sommes engagés à demander le renouvellement des joies passées, par exemple, la vision des personnes aimées... » Quel touchant commentaire de la doctrine de l'Eglise sur la *Communion des saints!* — Plus loin, M. Docteur étudie le problème de l'origine des peuples sauvages, et la solution qu'il en donne nous paraît très rapprochée de la vérité.

## II

Abordons maintenant l'histoire proprement dite et commençons par les ouvrages qui s'occupent du dix-septième siècle.

Un des traités les plus célèbres dans l'histoire de France, peut-être le plus fécond en conséquences, est celui qui porte le nom de traité des Pyrénées. Cet instrument diplomatique, fruit d'une conception profonde et dont la rédaction excite encore aujourd'hui l'admiration des chancelleries, mettait fin à une longue et périlleuse guerre, qui n'était elle-même que l'épisode de la rivalité séculaire de deux pays voisins, il complétait heureusement la paix déjà si glorieuse de Westphalie et ouvrait du même coup, pour l'avenir, de brillantes perspectives. Tout ce qui touche à ces négociations excite naturellement un vif intérêt. On a longtemps ignoré que les conférences fameuses de l'île des Faisans avaient été précédées, deux ans auparavant, d'une mission secrète à Madrid. Lionne, neveu de Servien, le principal négociateur de la paix de Westphalie, avait été accrédité par Louis XIV, lui-même, dont il devait justifier la confiance. Il eut avec don Louis de Haro plusieurs entrevues qui tinrent, pendant deux mois, en suspens la destinée de la France et de l'Espagne. M. Valfrey, en consultant et publiant par extraits la correspondance du jeune diplomate conservée au ministère des affaires étrangères, a pu mettre en pleine lumière cet incident curieux, que les contemporains avaient à peine soupçonné, et dont la malveillance des ennemis de Mazarin avait dénaturé le sens. Il demeure acquis aujourd'hui qu'à la date de septembre 1656 la paix fut sur le point de se conclure. L'Espagne épuisée par une longue



lutte, ruinée par un mauvais gouvernement, avait consenti après une vive résistance à céder l'Artois et le Roussillon. Les exigences territoriales de Mazarin n'allaient pas alors plus loin. Un point d'honneur fit rompre les négociations. Philippe IV avait pris en main la cause du prince de Condé, alors traître et rebelle à son roi, et il demandait que ce prince fût rétabli non seulement dans ses honneurs et dignités, mais encore dans ses grands commandements. La cour de France crut devoir repousser cette prétention. Poussé dans ses derniers retranchements, don Louis de Haro porta la question devant le Conseil d'Etat. Nous trouvons dans le livre de M. Valfrey la décision de cette haute juridiction. Le Conseil déclara au roi « que, pour les points qui regardent son honneur, comme l'observation d'un traité signé et juré par lui, il était tenu de hasarder et même de subir la perte de ses États ». Sans approuver complètement cette maxime trop absolue, nous ne pouvons nous dispenser d'admirer la fierté castillane et cette noble fidélité à la parole donnée. Lionne quitta Madrid, mais avant de s'éloigner, il avait comme par mégarde, mais à dessein et en vertu de ses instructions, jeté dans la conversation quelques mots relatifs à un projet de mariage entre l'Infante et le roi Louis XIV, tous deux âgés de dix-huit ans. En ce moment, Marie Thérèse, étant l'unique héritière de son père, pouvait difficilement monter sur le trône de France, et cette ouverture fut poliment déclinée. Plus tard, lorsqu'il survint à Philippe IV deux enfants mâles de sa seconde femme, la question put être reprise et le fut en effet. Il est donc permis de dire que le traité des Pyrénées tout entier était en germe dans ces préliminaires dont le secret a été si longtemps gardé.

Les négociations furent renouées sur la fin de 1658 et cette fois, comme on sait, elles aboutirent heureusement; les circonstances avaient changé. Sans parler des nouveaux succès militaires de la France, deux faits d'une importance de premier ordre permettaient à ce pays de faire une bien meilleure figure diplomatique. En premier lieu, l'entente avec le régicide Cromwell fit pencher en notre faveur tout le poids de l'alliance anglaise. D'autre part, la constitution de la ligue du Rhin avait le double avantage de nous procurer en Allemagne des auxiliaires précieux qui, le cas échéant, nous auraient donné la main dans les Pays-Bas, et de réduire l'empereur à l'impuissance de secourir efficacement son parent, le roi d'Espagne. Lionne avait été la cheville ouvrière de ces combi-

naisons. Il faut voir, dans la partie de sa correspondance relative aux affaires allemandes, les humiliations que dut subir l'archiduc Léopold pour réunir les voix des électeurs et les conditions pénibles qu'il lui fallut accepter. Louis XIV avait eu d'abord la velléité de se mettre sur les rangs pour ceindre la couronne impériale. Mais ses conseillers eurent la sagesse de renoncer à ce dessein dont la réalisation ne présentait que fort peu de chances et qui eût embarqué le pays dans d'inextricables difficultés. On eut mille fois raison de préférer le certain et le solide au brillant et à l'incertain.

La paix et l'union princière qui était une des conditions de la paix, furent saluées des deux côtés des Pyrénées par d'unanimes applaudissements. Quelques voix à peine s'élevèrent pour faire remarquer que, dans l'état de délabrement où se trouvait la monarchie espagnole, la France eût pu exiger davantage et porter ses frontières jusqu'à la Hollande. Il est certain que Mazarin renonça à une partie de ses avantages pour assurer à son royal pupille la main de l'infante. Mais par ce sacrifice il rendit possible l'avènement des Bourbons de France aux trônes d'Espagne et de Sicile. Au surplus il est probable que l'Europe n'eût pas souffert les agrandissements territoriaux rêvés par les politiques de cabinet. L'événement le montra bien quelques années plus tard, à l'époque de la paix de Nimègue. Mazarin eut la sagesse de se contenter du possible et le génie de préparer l'avenir. En somme, cette paix des Pyrénées fut une heureuse conclusion de tant de travaux et nous comprenons l'enthousiasme de Lionne écrivant à un de ses oncles, lorsqu'elle parut assurée : « Y ayant eu la part que tout le monde sait, à l'exclusion de tout autre, quand la chose sera achevée et exécutée de tout point, *je ne me soucierai plus de mourir*, après cette gloire acquise et avoir eu ce mérite devant Dieu et devant les hommes. » Quel fier accent de patriotisme !

Après cette étude vraiment historique, d'un intérêt de premier ordre, venons aux mémoires et aux correspondances privées. Ce genre de production nous permettra de pénétrer dans l'intérieur même de cette société.

Marie de Bailleul ou le Baïlleul, d'une famille parlementaire, restée veuve après quelques mois de mariage, sans avoir eu le temps de s'attacher à son époux, convola, jeune encore, en secondes noces, et s'unit au brillant marquis d'Huxelles, veuf lui-même,

militaire distingué et plein d'avenir, et qui lui ouvrit les portes de la plus haute société de son temps. C'était le but suprême de son ambition. Était-elle d'une noble extraction comme l'a cru le P. Anselme, comptait-elle parmi ses ancêtres le roi d'Écosse, Baillol, ainsi que l'affirmaient volontiers de complaisants généalogistes? ou bien avait-elle tout simplement pour grand-père un chirurgien *remetteux* (les bonnes gens de nos jours disent *rebouteux*)? d'après l'opinion du très médisant Tallemant des Réaux, c'est ce qu'il serait malaisé, à deux siècles et demi de distance, de décider en connaissance de cause, puisque les contemporains n'étaient pas d'accord là-dessus. Cette union d'un veuf et d'une veuve n'était pas précisément affaire de sentiment ou, comme on dit, d'inclination, mais plutôt de convenance et de haute spéculation. La belle et spirituelle Marie comptait sur le blason de son nouvel époux pour se faire dans le monde une grande situation personnelle, et le gentilhomme de race avait calculé que l'ascendant et les manèges d'une jolie femme ne lui seraient pas d'un mince secours pour se pousser à la cour et à l'armée. Ainsi procédaient souvent, en ce temps-là, ceux qu'on appelait les « honnêtes gens ». Au surplus, complète et mutuelle indulgence, à l'égard de certains torts de conduite, pourvu que l'on se concertât pour des desseins que l'on jugerait dignes d'être poursuivis en commun. Les contemporains sont unanimes pour signaler les nombreuses galanteries de la jeune marquise. Bien entendu que le marquis n'avait pas le mauvais goût de se montrer jaloux. Ils poursuivaient ainsi, en paix et de bonne humeur, chacun de son côté, leur carrière, lorsque la fortune y mit fin par un coup inattendu. Le marquis d'Huxelles, à la veille d'être fait maréchal de France, fut tué au siège de Gravelines. Sa veuve, nullement inconsolable, ne se laissa point déconcerter; loin de là, elle profita de cette fin tragique pour attirer l'attention du monde, fit valoir les services de son mari, déploya toutes les ressources de son savoir-faire et d'une activité prodigieuse, et se vit bientôt à la tête d'un cercle d'admirateurs et d'adorateurs. Sa vie devint bientôt un enchantement perpétuel, où les satisfactions de l'amour-propre étaient comme avivées par l'enivrement des sens. Mais Dieu l'attendait dans sa justice et aussi dans sa miséricorde.

La marquise d'Huxelles avait eu deux fils de son second époux. Elle plaça toutes ses espérances et presque toutes ses affections

sur l'aîné; mais un accident de guerre enleva brusquement celui-ci, au moment où il commençait à s'illustrer. Ce choc la démonta. Elle éprouva pour la première, peut-être pour l'unique fois de sa vie, une affliction profonde, mesura l'inanité ainsi que la fragilité des ambitions humaines, et se mit à penser plus sérieusement qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors aux choses éternelles. Elle alla même jusqu'à la velléité de se faire Carmélite.

Cette disposition d'esprit donna naissance à une correspondance fort curieuse entre la belle dame humiliée et repentante et la supérieure du Carmel de la rue du Bouloi; nous n'en possédons malheureusement que des fragments. M. de Barthélemy nous donne deux lettres de la révérende mère Thérèse de Jésus (née de Remenecourt) à la marquise d'Huxelles, en réponse aux ouvertures de la pécheresse pénitente. Détail piquant, M<sup>me</sup> d'Huxelles n'avait pas voulu se faire connaître; elle envoyait ses missives par un de ses gens qui demeurait muet ou quasi-muet. La bonne religieuse, depuis longtemps séparée du siècle, se doutait bien un peu pourtant, par la provenance des lettres, de la famille à laquelle appartenait sa correspondante; mais elle ne parvenait pas à découvrir quelle était la personne. Elle aurait bien voulu savoir, dans l'intérêt de l'âme qui s'entr'ouvrait à la grâce, si elle s'adressait à une fille ou à une veuve. Elle prodiguait les exhortations maternelles à « l'aimable inconnue ». Décidément la marquise ne se confina point dans une cellule; elle se remit à trôner dans ses salons qui furent plus fréquentés et plus recherchés que jamais. Elle ne pouvait se passer de l'atmosphère du grand monde et de ce tourbillon des amusements et des affaires que Bossuet a si bien dépeint. Toutefois on a mille raisons de croire qu'elle mit un terme à ses galanteries et que, sans se livrer à une austère dévotion, elle embrassa pour tout de bon la vie chrétienne et ces pratiques de piété qui finissaient presque toujours par devenir le lot des âmes les plus dissipées, dans ce siècle qui avait eu une éducation chrétienne. Busy-Rabutin, le viveur converti, la félicite, dans un billet, des sentiments d'humilité qu'elle venait de manifester en lui annonçant qu'elle allait à confesse. Ces choses-là se disaient alors tout bonnement.

C'est une note caractéristique du temps. On s'abandonnait facilement au plaisir, même au désordre, mais en même temps on sentait qu'on aurait dû agir autrement. Aussi les retours à Dieu

étaient-ils fréquents : ils ne surprenaient personne, ils ne rendaient pas ridicule. M. de Tréville, l'un des correspondants de la marquise d'Huxelles, se précipita avec la fougue de son caractère dans une dévotion que le monde accepta fort bien, quoiqu'elle ne fût pas exempte d'exagération. Bussy-Rabutin, déjà nommé, écrivait à M<sup>me</sup> d'Huxelles, après vingt ans de disgrâce, ces lignes remarquables par le ton de conviction. « Je suis consolé à un point qu'il ne paraît pas que j'aie jamais été à la cour ni à la guerre... Je me suis mis dans la tête que les grands établissements et les grands honneurs m'auraient perdu; et en effet, n'en déplaît aux gens heureux, il n'y a guère d'élus en ce monde-ci qui le soient dans l'autre. »

... Et l'ex-séduisante marquise, qui avait encore de beaux restes, lui répondait avec un accent sincèrement chrétien : « Si effectivement vous êtes bien tourné du côté de Dieu, ne vous en plaignez pas, car vous avez plus de bonheur que tous les courtisans du monde. »

Malheureusement la convertie s'adressa à « Messieurs de Port-Royal », dont l'austérité affectée et le talent véritable, bien que surfait, avaient séduit tant d'esprits sincères et de cœurs troublés. Sa prudence doublée de politique la mit toutefois en garde contre leurs suggestions, et bien qu'elle s'oubliât une fois jusqu'à dîner avec ces « hérétiques », comme les appelait d'un ton de légèreté blâmable M<sup>me</sup> de Sévigné, elle sut se dégager à temps. Pourtant le P. Rapin la compte au nombre des amis des Jansénistes. M. de Barthélemy signale et note exactement ces curieuses évolutions ; nous regrettons qu'il n'ait pas trouvé une parole sévère à l'adresse de ces sectaires orgueilleux qui, par l'absurdité de leur dogmatique et la rigueur exagérée de leur morale, ont ouvert chez nous la porte au libertinage et à l'impie. Le livre contient même une lettre théologique d'un des évêques opposants, que nous aurions préféré ne pas rencontrer.

La marquise d'Huxelles connut intimement les personnages les plus en vue de son temps, M<sup>mes</sup> de Sévigné, de Bernières, de Louvois, MM. de Coulange, de Callières, de Gaignières, Fouquet ; elle entretenait avec eux un commerce épistolaire, parfois fort intéressant. Elle avait, en outre, imaginé une correspondance régulière, bourrée de faits, mais fort sèche, qu'elle envoyait à des amis de province. Sûrement et promptement informée, grâce à de précieuses relations qu'elle cultivait avec soin, elle mettait sa gloire à savoir et à transmettre la première les nouvelles de la cour et de la ville. Elle était

avant tout novelliste. Quant à ses missives ordinaires et à celles des personnes citées plus haut et qui constituent le fond du volume que M. Ed. de Barthélemy a l'heureuse idée d'offrir au public, elles ont sans doute de la vie et de l'agrément; mais tout leur éclat pâlit auprès de la correspondance de l'incomparable Sévigné. Ce ne sont, après tout que des glanes, mais ces glanes ont leur prix même après la moisson depuis longtemps faite dans ce champ fertile et glorieux du dix-septième siècle. — M<sup>me</sup> d'Huxelles mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Le jour de sa mort elle correspondait encore par l'intermédiaire de Pique, son secrétaire.

Était-il bien nécessaire de raviver le souvenir de la fameuse M<sup>me</sup> Guyon et d'écrire un gros volume sur sa vie, sa doctrine et son influence? Il y a des personnages équivoques qu'il vaut peut-être mieux laisser dans la demi-obscurité où la postérité les a placés. M<sup>me</sup> Guyon fut de ce nombre, non pas qu'il y ait jamais eu lieu d'incriminer ses mœurs. Ses adversaires les plus déclarés lui ont rendu pleine justice à cet égard. Mais elle était sur une pente des plus dangereuses et elle faillit précipiter bien des âmes dans l'abîme qu'elle sut personnellement éviter. Bossuet, qui la traita dans les commencements avec des ménagements infinis, la jugeait avec autant d'indulgence que d'équité, lorsqu'il disait que ses intentions étaient droites, mais qu'elle demeurait dans l'illusion. Malheureusement elle persista dans l'illusion jusqu'à la fin, et c'est ce qui explique les mesures de rigueur que l'autorité crut devoir prendre contre elle, afin de la mettre dans l'impuissance de dogmatiser. M<sup>me</sup> Guyon répudiait énergiquement les excès où était tombé Molinos, qu'elle ne connaissait seulement pas de nom quand elle écrivit le *Moyen court*; mais quelques-uns de ses procédés d'oraison pouvaient y conduire. Elle avait, comme son biographe en fait l'aveu, peu de jugement, peu de caractère, et une imagination des plus ardentes. En voilà plus qu'il n'en faut pour prendre rang, non pas parmi les vrais mystiques, comme M. Guerrier le dit à tort selon nous, mais parmi les faux mystiques qui diffèrent des premiers, comme le cuivre diffère de l'or. Le vrai mysticisme n'offre point les périls que l'auteur lui impute. Cette étude est, au surplus, écrite avec conscience, et l'auteur se montre, en général, respectueux de la doctrine de l'Église. Il penche naturellement un peu trop vers son héroïne qu'il ne peut pourtant pas s'empêcher de

qualifier d'extravagante. Cette extravagante avait séduit bien des gens, et son influence ne s'éteignit pas avec elle, puisque près d'un siècle après sa mort, ses œuvres furent réimprimées en *quarante volumes*.

Quittons le dix-septième siècle pour aborder l'époque contemporaine... Encore une légende qui s'en va! la légende des Girondins. Trop longtemps la crédulité publique avait entouré les hommes de ce parti d'une auréole d'humanité, de générosité, de dévouement. On voyait en eux les chevaliers, les martyrs de la Révolution. En poétisant ces figures prétendues héroïques, les historiens dissimulaient le tranchant de la guillotine et ne mettaient en lumière que les beaux côtés du mouvement de 89. Aujourd'hui, après le solide travail de M. E. Biré, ce trompe l'œil est devenu impossible. Il n'y a plus de place dans l'histoire de la Révolution pour ces demi-dieux de l'épopée fabuleuse, sanglante, mais féconde en bienfaits, lesquels, semblables à l'Hercule de la mythologie, finissaient leur vie, semée de faits merveilleux, par une immolation quasi-volontaire. Il demeure avéré que les Girondins, ces républicains de la première heure, n'ont pas été moins destructeurs des institutions, moins prodiges du sang humain, que les terribles rivaux sous les coups desquels ils ont succombé. Il faut mettre à leur actif le 10 août, les abominables journées de Septembre, le jugement et la mort de Louis XVI, la création du tribunal révolutionnaire ainsi que le vote des principales lois qui facilitèrent et activèrent le fonctionnement de cette juridiction exécrationnelle. Chargés de cette responsabilité, les Girondins pâlisserent singulièrement devant l'histoire qui ne peut plus les envisager qu'avec horreur. Ils sont dignes de figurer entre les Constituants s'acharnant stupidement à démolir un édifice vieux de quatorze siècles, et les énergamènes de la Montagne, dressant l'échafaud dans toutes les villes et installant la délation à chaque foyer. Désormais le tableau est complet. La Révolution ne présente que des faces sinistres, et c'est seulement chez ses victimes qu'il faut chercher de ces traits qui honorent et font aimer l'humanité.

M. Biré montre, dans un chapitre préliminaire très instructif, comment s'est formée cette légende étrange qui changeait les bourreaux en victimes. On ne peut refuser aux Girondins une sorte d'éloquence ampoulée. Dans leur chute, qu'ils s'attachèrent à dramatiser pour la postérité, ces avocats usèrent de toutes les res-

sources de leur rhétorique pour se défendre, et ils composèrent naturellement d'habiles plaidoyers. Ces morceaux de *bravoure* (nous prenons ce mot dans le sens qu'y attachent les Italiens), soigneusement recueillis par des parents et des amis, virent le jour quand la tourmente fut passée. A vrai dire, cette tentative de réhabilitation n'eut lieu qu'après l'Empire, dont la politique prudente tendait à faire le silence sur cette époque néfaste. Robespierre avait, d'ailleurs, concentré sur sa tête, grâce à la durée de sa dictature et à l'inflexibilité de ses procédés de gouvernement, tout l'odieux de la Terreur. Ses ennemis, aux yeux du public, devaient être innocents. L'impulsion une fois donnée, tout le monde suivit. Puis vinrent l'*Histoire de la Révolution*, de M. Thiers, et les *Girondins*, de Lamartine, qui jetèrent à l'envi un voile doré sur les crimes de ce parti.

M. Biré a fait œuvre de justice avec le calme d'un justicier. Point de phrases à effet, point de déclamations. Il se borne à raconter, en quelque sorte, jour par jour, et pièces en main, les actes de ces prétendus héros. Prenons, par exemple, le chapitre relatif aux journées de Septembre. Dans la soirée du 2, l'Assemblée législative, où dominent les Girondins, discute tranquillement son ordre du jour. Une députation de la Commune annonce que « le peuple veut forcer les portes des prisons ». L'Assemblée se borne à envoyer des commissaires « pour parler au peuple et rétablir le calme ». Les commissaires partent et reviennent au bout de deux heures sans avoir pu accomplir leur mission. L'un d'eux, Dussault, déclare qu'« ils ne peuvent rassurer l'Assemblée sur les suites de ce malheureux événement. » La Législative, sans s'émouvoir, reprend son ordre du jour et se sépare à onze heures. Dans la nuit, la Commission de permanence reçoit des nouvelles alarmantes, quatre cents prisonniers ont été massacrés. Aucune mesure n'est prise, aucune protestation ne se fait entendre. L'Assemblée rentre en séance à neuf heures du matin, reçoit communication de ce qui s'est passé et s'occupe de toute autre chose que des hécatombes qui se continuent depuis vingt-quatre heures. C'est seulement dans la soirée du 3 que la Commission des vingt-et-un, où siègent les chefs des Girondins, propose timidement à l'Assemblée de prescrire à la Municipalité de faire respecter la sûreté des personnes et des propriétés. Le décret voté doit être porté par des commissaires, mais les commissaires *attendent au lendemain pour partir*. A leur retour,



ils annoncent que l'on murmure contre la Commission. Vergniaud se précipite aussitôt à la tribune... et donne sa démission! Voilà le courage des Girondins.

Et le vertueux Roland, ministre de l'intérieur, que fait-il pour arrêter le cours des égorgements? Rien. Il les a préparés en adressant, la veille, aux citoyens une proclamation où on lit qu'ils ont « des traîtres dans leur sein »; il les justifie dans sa lettre à l'Assemblée, qui contient cette phrase stupéfiante : « Je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y met une sorte de *justice*. » Le même jour, 3 septembre, pendant que le sang coule, Roland donne un grand dîner; un des convives, Anacharsis Cloots, déclare que l'égorgeement est une mesure *indispensable et salutaire*. Personne ne le contredit, Roland lui-même garde le silence, il ne le rompt que pour répondre avec bonhomie à un autre convive, demandant 3,000 livres pour *payer les ouvriers* de cette terrible journée, qu'il n'a pas de fonds pour cet objet. »

Quant au vertueux Pétion, un autre Girondin, maire de Paris, il laisse les instigateurs du massacre délibérer paisiblement dans son propre hôtel où il festine avec ses amis. Le 5, pendant que les verres s'entre-choquent, quinze *travailleurs, couverts de sang*, se présentent, expliquent qu'il reste encore quatre-vingts « coquins », dont ils ne savent que faire et demandent des ordres. « Ce n'est pas à moi qu'il faut s'adresser », répond simplement Pétion, et il leur fait donner à boire. Les coupe-têtes se retirèrent, et la fête continua.

Le lendemain, Pétion fait couvrir les murs de Paris d'une proclamation au « peuple généreux », au « peuple bon », qui a « effrayé les traîtres et les conspirateurs ». Au surplus, les Girondins ont livré le secret de leur conduite. Dans un discours du même Pétion sur l'accusation intentée à Robespierre, il fait l'aveu que les massacres eussent pu être arrêtés, si tous ceux qui avaient en main le pouvoir les eussent vus avec horreur. « Mais plusieurs pensaient que ces crimes, odieux en morale, étaient *utiles* en politique. »

Voilà la morale des Girondins.

Tirons un voile sur ces horreurs, et reposons nos yeux sur des tableaux moins désolants.

Les *Mémoires et récits* de François Chéron nous peignent au naturel une honnête famille bourgeoise, parvenue à une position relativement brillante, grâce au mérite de son auteur, sous l'an-

cienne monarchie, et cruellement éprouvée par la Révolution. Marin Chéron, fils d'un simple artisan, laborieux, intelligent, intègre, devint planteur en chef des forêts du roi sous Louis XV. Cet homme, doué d'un rare bon sens et d'une foi profonde, vit, un jour, à l'église, un jeune seigneur, donner par dérision à son chien le pain béni qu'on venait de lui présenter en toute révérence. Saisi d'indignation, Marin Chéron dit à l'un de ses fils : « De grands malheurs nous menacent : Dieu châtera la France ! » Quelques années plus tard la Révolution triomphante donnait raison au prophète.

Les frères Chéron assistèrent au cataclysme et faillirent en être victimes. François, l'un des membres du conseil secret de Louis XVI, au 10 août, fut incarcéré et n'échappa à la mort que grâce à la chute de Robespierre. Après thermidor, le pays respira et releva la tête. Malheureusement, dit M. Hervé Bazin, la société resta licencieuse et voltairienne. On dansa sitôt qu'on eut cessé de guillotiner. Alors furent inaugurés ces affreux *bals à la victime*, où l'on n'admettait que ceux qui avaient eu quelque parent égorgé ! Un peuple aussi frivole n'était pas destiné à revivre. Chéron, fidèle au culte de la royauté, dut attendre longtemps la réalisation de ses espérances.

Un érudit de Provence, M. Albert Savine, en mettant pour la première fois en lumière un manuscrit de la bibliothèque Mésjane, à Aix, qui raconte un épisode curieux de la Fronde provençale, a bien mérité de son pays et de la littérature. C'est grâce à ces publications locales que l'histoire vraie de la France se complète, et que l'on apprend à mieux aimer sa vieille patrie.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

# CHRONIQUE PARISIENNE

---

Journalistes français et espagnols. — L'ouverture des Chambres... à Madrid. — On reparle du grand serpent de mer. — Reprise de *Monte Cristo*. — Le spectateur qui entre et celui qui sort. — Soirée de gala offerte aux électriciens. — *Numa Roumestan*, par M. Alphonse Daudet.

Ce mois-ci, Paris s'est moins occupé de ses propres affaires que de celles de l'Algérie. Il n'a été question que de Bou-Amama, que d'Ali Bey, et autres musulmans ; l'exposition d'électricité préoccupait moins l'attention publique que les dépêches de l'agence Havas et les réclamations de l'Espagne.

Car l'Espagne a retrouvé sa morgue traditionnelle pour nous demander une foule de maravédís, en compensation du dommage causé à certains Castellans par les Arabes révoltés. Je me suis demandé à quel propos la patrie de don Quichotte se montrait si susceptible, et je suis allé à Madrid pour le savoir. Voici ce qu'on m'a répondu là-bas :

— Ne faites pas attention : ce sont des journalistes qui se disputent !

Il paraît que les journaux de Madrid chôment quelquefois de nouvelles ; alors ils en inventent absolument comme nous. D'un grain de sable, ils font une montagne ; ils se jettent sur le premier « canard » venu, avec un appétit comparable à celui du dernier des Ugolins. Les affaires tunisiennes étaient un excellent repas ; vous jugez s'ils ont profité de l'occasion.

Au fond, la nation est restée superbement indifférente, occupée qu'elle est à fumer des cigarettes sans fin. Pourvu que nos voisins se promènent sur la Puerta del Sol et qu'ils aient des courses de taureaux tous les dimanches, ils ne demandent rien à personne.

Je n'avais pas vu l'Espagne depuis douze ans; elle m'a semblé en progrès sous beaucoup de rapports.

Premièrement, on y mange; détail important que l'on négligeait trop autrefois. Le voyageur candide traversait les Pyrénées sur la foi des guides Joanne et des indicateurs de chemins de fer; il lisait sur ledit indicateur la mention suivante: « Miranda de Ebro... Vingt minutes d'arrêt... Buffet... » Et ce mot: Buffet, jetait l'esprit dans une douce rêverie culinaire.

Ah! bien oui... A Miranda de Ebro, le voyageur, affamé par une longue route sur le sommet des chaînes Cantabriques, se trouvait en présence d'une table boiteuse, de deux carafes remplies d'un liquide généralement quelconque; il y avait aussi du pain sans levain et des pommes vertes.

Maigre dîner, on en conviendra. Brillat Savarin eût fait la grimace, le baron Brisse se fût révolté, Grimod de la Reynière eût envoyé à tous les diables d'enfer les hidalgos et leurs cuisiniers.

Aujourd'hui, Miranda de Ebro possède un restaurant tenu selon les règles de la civilisation; des garçons en cravate blanche vous servent des potages et des sauces qui n'ont rien d'anormal; une carte variée attaque votre bourse par mille promesses séduisantes. C'est moins pittoresque que jadis, mais c'est plus réconfortant.

A Madrid même, les changements accomplis sont encore plus visibles. Ainsi, naguère, le voyageur, se souvenant du vers de Casimir Delavigne, était cahoté...

#### Sur les rudes coussins d'un char numéroté.

Le pavé a gardé sa dureté primitive; seulement, les voitures sont mieux suspendues. En outre, les tramways ont fait leur apparition.

De la Puerta del Sol aux faubourgs les plus éloignés résonne le cornet à bouquin dont les sons rauques rappellent le carnaval.

Il m'a été donné d'assister à l'ouverture des Chambres. Par le temps qui court, c'est une actualité de parler de cela, puisque tous les Parlements d'Europe rentrent en séance.

La cérémonie de l'ouverture des Chambres est à Madrid une véritable solennité, qui ne passe pas inaperçue comme chez nous; la ville tout entière va voir défiler le cortège royal. J'avoue bien humblement que je ne m'attendais pas à ce que j'ai vu.

Naturellement, les principales rues sont garnies par une haie de

soldats. Très gentils, les fantassins espagnols; de petite taille, pour la plupart; mais hardiment découplés, la figure intelligente, l'uniforme propre. La population cause avec eux, leur offre des verres d'aguardiente, qu'ils acceptent sans fausse honte et qu'ils dégustent avec infiniment de plaisir.

Derrière les fantassins, l'artillerie. Elle a un aspect ultrà belliqueux; les canons sont trainés par des mulets, les caissons aussi. Cet attirail ressemble fort aux modèles qui nous servaient à Solférino; il est vrai que les Espagnols se battent surtout entre eux, ou contre les Marocains, dont l'outillage militaire laisse certainement beaucoup à désirer.

Des sonneries retentissent; le cortège approche.

Voici les piqueurs de la chasse royale; ils ont bonne tournure et ils doivent faire trembler les petits-fils de ces animaux que Charles II traquait aux environs de l'Escurial :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups...

Après les piqueurs, les voitures commencent leur défilé. Elles marchent lentement, majestueusement; si j'osais leur assigner une date, je les croirais contemporaines de la guerre de Succession. Ce sont de splendides carrosses dorés, comme ceux que nous conservons dans les musées de Cluny et de Versailles.

Chaque véhicule est remorqué par quatre paires de chevaux de gala. Ces coursiers caparaçonnés, ornés de plumes et de plumets, participent à la cérémonie; ils ne prennent pas le mors aux dents, certes; ils remplissent une magistrature et ils sont pénétrés de l'importance de leurs fonctions.

Des laquais les tiennent en laisse, par une grande bride que termine un gland doré. Imaginez des valets de comédie, avec une perruque poudrée, un habit à ramages, un chapeau tricorne, des bas blancs et des souliers à boucles. D'une main les laquais dirigent le cheval, de l'autre main, ils s'appuient sur une latte trois fois aussi haute qu'eux. On ne saurait nier qu'un pareil équipage, renouvelé des splendeurs de l'ancienne monarchie, ne soit, en fin de compte, très imposant.

Dans les carrosses de la cour sont assis les grands dignitaires de la couronne: des maréchaux, des ministres, des gouverneurs de provinces, des magistrats. Les habits étincellent au soleil; des décorations brillent sur toutes les poitrines. Il faut avouer, d'ail-

leurs, que les Espagnols ont un faible pour ce que nos puritains appellent « les hochets de la vanité ». J'ai vu un garçon de dix-sept ans qui portait déjà la « croix du Mérite » ; quand ce gaillard-là aura atteint la quarantaine, il sera comme l'étang du Marseillais qui avait plus de poissons que d'eau ; il aura, lui, plus de décorations que d'habit.

Le carrosse du roi est somptueux, sans grande différence avec les voitures qui précèdent ; quelques dorures ajoutées, et c'est tout. Nous nous figurons que les états généraux présidés par Louis XVI devaient offrir un spectacle assez semblable à celui que nous venons de décrire, lors de l'ouverture solennelle qui eut lieu en 1789 ; aujourd'hui nous faisons les choses avec moins d'apparat. Beaucoup de simplicité sans doute ; mais une simplicité qui touche à la laideur. Décidément l'habit noir manque de relief.

On recommence à parler du grand « serpent de mer » qui attira jadis tant d'abonnés au *Constitutionnel*.

Un ou deux ans avant la seconde République, le *Constitutionnel* végétait ; les feuilletons-romans d'Eugène Süe n'opéraient plus sur le public, les débats politiques étaient languissants, les articles Variétés faisaient bailler M. Guizot, les entre-filets paraissaient fades. Ce que voyant, le docteur Véron imagina le serpent de mer, qui intrigua toute la France.

Un capitaine de vaisseau avait vu, par 40 degrés de longitude et 30 degrés de latitude, un animal énorme, de la longueur d'un chef-lieu de canton. A cette nouvelle, l'émotion fut immense.

Un serpent aussi étendu que Maisons-Laffite... ! Cela ne se découvre pas tous les jours.

Le public voulut avoir des détails, on lui en donna. Ce n'étaient pas les détails qui manquaient ; c'était plutôt le serpent.

Au bout de quelques semaines, les Parisiens s'aperçurent qu'on se moquait d'eux ; mais le tour était joué, le *Constitutionnel* avait obtenu un regain de vogue.

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse aujourd'hui d'une spéculation semblable à celle dont nous venons de rappeler le souvenir. Un passager à bord du navire américain le *Don* prétend avoir aperçu, en pleine mer, un monstre qu'il a eu le temps de dessiner et de décrire. Il y avait là plusieurs témoins qui ont appuyé de leurs signatures la déclaration du passager.

Si c'est une mystification, il faut avouer qu'elle est bien conduite.

Il faisait nuit ; dans l'obscurité, l'imagination travaille aisément. Rien ne prouve que le de-sinateur et les témoins du dessinateur ne soient pas de bonne foi ; rien ne prouve non plus qu'ils soient sincères.

Le *Don* voguait tranquillement sur les eaux de l'Océan ; le ciel était encombré de nuages ; la lune brillait, par intervalles, entre deux averses, et jetait sur le lieu de la scène une mystérieuse clarté.

— Tout à coup, un cri s'élève à bord du bateau. Que se passait-il donc ?

Le grand serpent de mer du *Constitutionnel* reparaisait, visible à l'œil nu ; la chimère devenait une réalité ; le songe prenait un corps ; la fable était désormais de l'histoire.

Écoutons parler M. Renard, Parisien subtil, témoin de l'apparition :

— Le monstre, dit M. Renard, semble mesurer entre 30 et 50 mètres, de la tête à la queue, autant que ses nombreux replis peuvent permettre une appréciation approximative. Le corps est couvert, à partir de l'épine dorsale jusqu'à mi-ventre, de plusieurs rangées d'écailles ou de peau rugueuse comme celle des requins, mais cependant formant des écailles par couches superposées.... la queue s'amincit en lance, comme celle des anguilles.

Je garde pour la fin la description de la tête... Cette tête n'est pas ovale, légèrement pointue, comme dans la plupart des serpents ; elle forme au crâne une grosse masse à contours rugueux et irréguliers. A partir de l'occiput, elle est garnie d'une crête rigide, mobile et dont les pointes paraissent très acérées. La mâchoire avance ;... les dents sont pointues, énormes et très blanches. Du fond de la gorge et d'une espèce de bourrelet, émerge une langue rigide, garnie de ventouses apparentes et jetant des reflets à la fois bleuâtres comme l'acier et phosphorescents comme la mer à certaines heures ; l'œil est rond, très lumineux, très mobile et paraît doué de la faculté de voir en arrière, tant les évolutions de l'animal sont rapides et bien combinées.

Le monstre rend une odeur d'une fétidité telle que c'est à en être malade ; l'odeur a persisté pendant plus d'une demi-heure. Il eut fallu, pour la neutraliser, les boutiques réunies de plusieurs de nos meilleurs parfumeurs.

M. Renard ajoute qu'il n'est pas l'inventeur du serpent de mer.

Dès qu'un phénomène comme celui-ci se présente, on trouve tout de suite des personnes qui s'écrient :

— Des serpents de mer... j'en ai vu un.

— Et moi aussi.

— Et moi aussi.

Si bien que les gens qui n'ont pas rencontré de serpents de mer, au moins une fois par hasard, commencent à ne plus oser prendre la parole et à se sentir honteux.

En 1847, le capitaine Juan-Alphonso Zarco y Capeda, commandant du navire la *Ville de Lisbonne*, s'est trouvé nez à nez avec le vilain reptile observé par M. Renard.

Même aventure pour le contre-maître du *Don*, en 1864. A preuve que le contre-maître s'est tatoué sur le bras l'image de l'animal; c'est sans réplique, cela.

Nous proposons qu'une commission de l'Institut soit nommée pour vérifier ce prodige. Il est vrai que lorsque la commission arrivera sur les lieux, l'animal aura disparu. Que voulez-vous? les serpents de mer n'en font jamais d'autres.

Le Théâtre de la Gaité vient de reprendre le drame de *Monte-Cristo*, tiré du fameux roman de ce nom. Alexandre Dumas père dormait dans le silence du tombeau; voilà un peu de bruit, un bourdonnement de guêpes et de moucheron, autour du monument funèbre.

*Monte-Cristo*, à l'origine, n'occupait pas moins de vingt volumes; — vous savez bien, de ces volumes jaunes, imprimés largement, avec beaucoup de blancs et d'interligues; le format du cabinet de lecture, comme on l'appelait alors. Il fallut deux ans, pour achever l'histoire d'Edmond Dantès et de la Carconte. Nous serions moins patients aujourd'hui.

Il y a de l'invention et de la fécondité dans le roman primitif, quelque chose de la facilité extraordinaire de M<sup>lle</sup> de Scudéry. Aussi, pour continuer la comparaison, *Monte-Cristo* ne vivra-t-il guère plus que le *Grand Cyrus*; ce sont là denrées littéraires de la même provenance et de la même valeur.

Le début du récit est très amusant; cette noce dans une auberge marseillaise, cette arrestation, cet emprisonnement au château d'If, cette évasion en pleine mer, font songer aux aventures abradabrantes des voyages dans la Lune, de Cyrano de Bergerac; c'est, du reste, tout aussi invraisemblable.



Nous aimons moins les derniers épisodes, *Monte-Cristo*, qui se venge de ses anciens ennemis, n'a pas qualité pour agir de la sorte. Au lieu de pratiquer le précepte chrétien du pardon des injures, il apprend aux ignorants à ne jamais laisser un outrage impuni, il leur enseigne qu'ils ont le droit de se faire justice eux-mêmes. Hé quoi ! Dieu ne se chargerait-il point de punir le crime et de récompenser l'innocence ? Dieu, pour ce soin, a-t-il vraiment besoin de l'aide de *Monte-Cristo* ?

Alexandre Dumas père avait beaucoup de faconde, de savoir-faire et d'esprit. Quelques-uns de ses mots sont restés classiques.

Son fils, l'auteur du *Demi-Monde*, habitait, à une certaine époque, un rez-de-chaussée de la rue de Douai. L'appartement était petit ; mais le locataire se montrait fier de l'habiter, parce que, du salon de compagnie, on descendait, par un perron, dans un jardinet grand comme les dix doigts de la main.

— Un jour, Alexandre Dumas père vient voir son héritier.

— N'est-ce pas que je suis bien logé, papa ?

— Oui, mon fils.

— Salon, salle à manger, chambre à coucher, cave, cuisine... et un parc.

— Bah !

— Oui, un parc!... Regarde, papa, deux arbres, trois pots de fleurs, une bordure de buis...

— Alexandre, dit sévèrement le premier des Dumas.

— Quoi, papa ?

— Ouvre donc la fenêtre de ton salon pour donner de l'air à ton jardin.

Ce qui rappelle cet autre mot du même Alexandre Dumas, à Madrid. Il était en train de déjeuner, et un garçon venait de lui verser à boire :

— Mon ami, portez ce verre d'eau au Mançanarès, ça lui fera plaisir.

Du temps du Théâtre-Historique, *Monte-Cristo* tenait l'affiche pendant deux soirées. Les caricatures représentaient les spectateurs apportant leurs robes de chambre et leurs bonnets de nuit. Je me rappelle également ce dessin : un bébé en bourrelet, soutenu dans sa marche par un de ces ronds en osier qui empêchent les enfants

de tomber par terre. Au-dessous, la légende : Comment on entre à *Monte-Cristo*, et à côté : Comment on en sort. Le bébé était devenu un vieillard de quatre-vingt-dix ans, courbé, cassé en deux, toulonnant, geignant, avec des lunettes et un abat-jour.

Un maître, dans l'art d'écrire, M. Edouard Thierry, nous a raconté comment le public s'était arrangé pour passer commodément les deux nuits que demandait l'interprétation de la pièce. « On s'établissait dans son fauteuil ou dans sa loge comme des voyageurs s'établissaient jadis dans une diligence, pour un voyage de longue durée. »

Le premier soir, personne ne prêtait la plus légère attention au drame. Comme on était sûr de se retrouver le lendemain, on se promenait dans les couloirs, on s'abordait, on parlait de toute autre chose que de *Monte-Cristo*. « A la fin du spectacle, on se saluait en se disant : « A demain ! » Le lendemain on s'abordait en se demandant : « Comment vous portez-vous ! » Il y avait entre les divers spectateurs communauté de plaisirs et de souffrances ; des amitiés solides se sont nouées sur ce radeau de la Méduse qui flottait, pendant quarante-huit heures, au gré des vents.

L'exposition d'électricité ne pouvait se terminer sans une représentation de gala, à l'Opéra. M. le Ministre des postes et télégraphes a invité la science à venir entendre le troisième acte d'*Aïda*, où, pour célébrer la lumière, les acteurs chantent dans l'obscurité.

De l'avis général, la petite fête a été passablement manquée ; on était venu pour voir des lampes et on a vu qu'on ne voyait rien du tout.

Une feuille officieuse, le *Journal des Débats*, raconte gravement que « pendant les entr'actes, la foule se portait en masse vers les parties de l'Opéra qui *devaient* être éclairées par divers systèmes » ; ainsi, il *devait* y avoir les petites lampes Sivan, « si gaies à l'œil et si véritablement faites pour le théâtre » ; les lampes Maxin *devaient* jeter sur les salons mille feux extraordinaires ; pour éclairer les peintures de Baudry, on *devait* se servir de lampes-soleils. Le public ouvrait de grands yeux et était obligé de se contenter seulement de regarder l'endroit où *devaient* se produire tant de merveilles.

Cela ne rappelle-t-il pas les propriétaires qui vous montrent les embellissements et améliorations qu'ils comptent faire dans leur propriété.

— Ici, j'établirai un lac dans le genre de celui du bois de Boulogne.

Vous essayez de vous figurer le lac ; vous avez devant vous une mare à canards.

— Ici, je bâtirai un temple ancien, dont les murailles seront couvertes de lierre.

Vous vous trouvez précisément devant un tas de fumier.

— Ici, je creuserai une grotte avec des stalactites, pour imiter la grotte de Fingal.

Provisoirement, les stalactites sont remplacées par une étable à porceaux.

Sans quelques vers bien faits de M. Armand Silvestre, la fête « de la chaleur et de la lumière » aurait renvoyé chez eux des auditeurs absolument gelés. Le *Journal des Débats* (qui s'y connaît) déclare que les strophes de M. Silvestre étaient « d'un beau souffle lyrique ». Je ne dis pas le contraire ; je remarque seulement que le *Journal des Débats*, depuis quatre-vingts ans, a attribué un « beau souffle lyrique » à tous les poètes qui célébraient le pouvoir établi :

Depuis ce jour, que de merveilles  
Evoque ce nom triomphant?...

Le nom d'Edison, je suppose :

Quel trésor ont payé tes veilles  
Rival des dieux, humble savant !  
Cette flamme à l'azur volée.  
Et, sous mille forme voilée,  
A tous nos vœux obéissant  
Esclave douce et sans colère,  
Aux flancs du monde qu'elle éclaire  
Circule comme un nouveau sang.

Ces vers ont été déclamés par M. Coquelin, qui les a dits en sa qualité d'ami du ministère.

Avez-vous lu *Numa Roumestan* ?

C'est par cette interrogation que s'abordaient, ce mois-ci, les gens qui lisent encore. Un nouvel ouvrage de M. Alphonse Daudet, quel que soit le jugement définitif de la critique, a le don d'éveiller toujours la curiosité.

Il m'a semblé pourtant que l'éditeur s'exagérait l'attente universelle quand il faisait annoncer par les *reporters* amis que quarante mille exemplaires étaient demandés d'avance par la France et l'étranger. Y a-t-il vraiment quarante mille admirateurs d'un grand homme, assez enthousiastes pour dépenser deux francs soixante-quinze centimes, sans vouloir attendre vingt-quatre heures de plus? *Numa Roumestan* ou la mort!

Dernièrement, un amateur de statistique prouvait que les ouvrages les plus connus de Lamartine, d'Alfred de Vigny, d'Edouard Ourliac, de Charles Nodier, de Gozlan, n'avaient rapporté à la France commerciale qu'une somme insignifiante; sans vouloir médire de nos auteurs modernes, nous ne pensons pas qu'ils puissent se croire très-supérieurs aux écrivains que nous venons de nommer. Et néanmoins, si nous ajoutons foi aux réclames des journaux, on expédie des ballots de mauvais romans en Russie et dans l'Amérique du Sud.

Comme il y a plus de vieux que de neuf dans ces envois, il arrive que l'Amérique du Sud est quelquefois en retard sur le mouvement contemporain.

Ainsi un lecteur de Buenos-Ayres dira très bien : — Ah! la nouvelle que M<sup>me</sup> Ancelot a publiée la semaine dernière était vraiment charmante!

Quand on aura trouvé le secret de la direction des ballons et des voyages par le télégraphe, le Brésil, la Plata, le Chili, ne commettront plus de pareilles bévues.

En attendant, les cinq parties du monde vivent de la desserte de Paris; les cinq parties du monde sont bien bonnes; à leur place, nous protesterions contre un état de choses aussi désolant.

Franchement, les peuples de l'univers ont-ils été créés pour admirer l'élégant style de M. Etienne Enault, l'*humour* débordante de M. Elie Berthet, ou ce brave Alexandre de Lavergne que Monselet définissait ainsi dans la *Lorgnette littéraire* : « Alexandre de Lavergne, romancier français... Il fait ce qu'il peut! »

Daniel BERNARD.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

On n'imaginerait pas pour un peuple une situation plus misérable, plus humiliante que celle qui est faite à la France en ce moment. Tel est l'état de décomposition sociale auquel l'a conduite la République, qu'un aussi médiocre personnage que M. Gambetta y occupe la première place et presque toute l'attention. Il n'y a pas, aujourd'hui encore, de plus grande affaire que de savoir si, oui ou non, M. Gambetta a vu M. de Bismarck, et à quelle époque et dans quelles conditions il consentira à prendre le pouvoir. Depuis quinze jours il n'est guère question que de cela dans les journaux.

Chose curieuse pour notre temps de reportage! on n'est pas encore parvenu à savoir au juste si l'homme dont la presse signale les moindres démarches et dont le public attend les décisions, a fait la visite que l'on dit à Varzin. Pourquoi serait-il allé en ce moment en Allemagne, s'il n'avait eu le désir d'y rencontrer l'arbitre de l'Europe, sans lequel lui-même ne peut rien en France? Mais, d'autre part, comment un politicien aussi madré que le chef de l'opportunisme se serait-il exposé ainsi au reproche d'avoir été demander au grand chancelier allemand l'investiture de son ministère? L'entrevue de M. Gambetta et de M. de Bismarck reste un problème, quoique des gens avisés l'aient tenu, dès le premier moment, pour une fable. Ils ajouteraient volontiers foi à ce propos attribué à M. de Bismarck. « Je ne jurerais pas, aurait dit celui-ci de M. Gambetta, qu'il n'ait pas été en pensée auprès de moi; mais voilà tout. »

Sous ce mot d'une équivoque suffisamment dédaigneuse se cache sans doute la vérité sur la visite du futur chef du cabinet à Varzin. Ni M. Gambetta n'aurait été assez imprudent pour aller trouver M. de Bismarck, au su et au vu de tout le monde, ni celui-ci n'aurait été assez condescendant pour le recevoir publiquement; mais M. Gam-

betta s'est approché d'assez près pour montrer qu'il venait, et M. de Bismarck s'est prêté d'assez bonne grâce à cette démarche pour recevoir quelque intermédiaire. Bref, l'on a pu s'aboucher sans se voir.

L'acquiescement de l'Allemagne est la première condition d'un ministère qui aurait pour chef l'ancien généralissime de la guerre à outrance, le récent et belliqueux orateur de Cherbourg. Avant de se décider à prendre en main les affaires, M. Gambetta avait besoin de sonder un peu plus avant les dispositions du grand chancelier germanique. Mais sans que lui-même peut-être eût su tout ce qu'il voulait savoir, il était mis en demeure de former le ministère auquel la voix républicaine et la nécessité de la situation l'appellent. Car à peine arrivé d'Allemagne, il était mandé à l'Élysée auprès du président de la République.

Peu s'en est fallu que l'entrevue de M. Grévy et de M. Gambetta ne restât aussi mystérieuse que la visite de M. Gambetta à M. de Bismarck. Aujourd'hui la vérité a fini par se dégager à peu près des renseignements les plus contradictoires. On sait, du moins, que M. Gambetta a décliné la mission de former un nouveau cabinet, avant que l'ancien ait répondu de ses actes devant le Parlement et l'opinion. Pour le reste, il n'est pas bien certain que M. Grévy ait laissé au futur chef du ministère toute latitude pour le choix de ses collègues, ni qu'il ait accepté que le président du conseil fût en même temps ministre sans portefeuille. C'étaient là, dit-on, les conditions posées par M. Gambetta, et il semble bien qu'elles n'ont pas été définitivement agréées, puisque les journaux opportunistes continuent à les représenter comme nécessaires.

Au dernier moment une nouvelle coalition a surgi inopinément, qui laisserait tout en question. M. Gambetta, si la *République française* parle bien en son nom, mettrait pour prix de son avènement au pouvoir le rétablissement du scrutin de liste. Ce serait élever une barrière entre M. Grévy et lui et mettre les élus du scrutin d'arrondissement dans l'obligation de repousser un ministère qui aurait pour article unique de programme la dissolution à bref délai d'une chambre nouvellement élue. Si M. Gambetta a voulu se retrancher derrière des impossibilités pour décliner les charges du pouvoir, dans un moment où il peut lui paraître dangereux de les assumer, nul prétexte ne pouvait être mieux inventé; si, au contraire, il se croit assez fort pour s'imposer au Président de la Répu-

blique et à la majorité, son calcul va bien au delà des combinaisons ministérielles qui retiennent en ce moment toute l'attention ; il vise des éventualités d'un autre ordre que l'on croyait écartées, pour quelque temps du moins, par le rejet au Sénat du scrutin de liste et par l'échec électoral de Belleville.

Quoi qu'il en soit, après la démarche de M. Gambetta à l'Élysée, le ministère actuel n'avait plus qu'à donner sa démission, et il l'aurait fait sans doute, si les conditions mises par M. Gambetta à son avènement au pouvoir et les réclamations de l'opinion au sujet de la responsabilité des ministres sortants, n'eussent empêché le Président de la République de la recevoir. On peut croire qu'alors, en présence des dispositions de M. Grévy, et à la suite de certaines ouvertures dont on parlait, certaines chances de succès ont dû être supputées par M. Ferry et quelques-uns de ses collègues. Ces hommes après au portefeuille n'auront pas été sans calculer qu'il leur restait peut-être un dernier moyen de rétablir leur fortune ministérielle, en cherchant à sortir le moins défavorablement possible d'un débat qu'il ne leur était plus permis d'esquiver.

Telle est donc aujourd'hui la situation : le ministère Ferry virtuellement démissionnaire, le ministère Gambetta implicitement formé ; mais cette situation laisse place à deux éventualités. Y aura-t-il un ministère Gambetta entièrement nouveau, ou seulement une reconstitution du cabinet actuel sous la présidence de M. Gambetta ? Sera-ce le grand ministère promis et annoncé par les oracles de l'opportuniste ou une simple combinaison ministérielle, comme une autre, dans laquelle on aurait moins égard à la qualité des hommes qu'à la convenance des groupes ? Sera-ce en un mot le ministère Gambetta, ou un ministère Gambetta-Ferry ? Il est tout au moins prématuré de raisonner sur l'une ou l'autre hypothèse. L'attitude des Chambres, encore incertaine, entrera pour beaucoup dans le dénouement de la question ministérielle. Tout serait conjecture en ce moment.

Avant que la Chambre des députés ait achevé la vérification des pouvoirs d'un nombre suffisant de ses membres pour constituer son bureau, il se passera une quinzaine de jours. Le débat sur les affaires de Tunisie, soit qu'il ait lieu à la suite d'une communication du ministère sur sa politique, soit qu'il s'engage par une interpellation, précédera nécessairement la formation du nouveau cabinet. Qui sait combien de temps il durera, quelle tournure il prendra,

quelles conséquences il aura? En vain les opérations militaires ont-elles été activées; en vain le corps expéditionnaire s'avance-t-il à marches forcées sur Kairoun : la victoire éclatante sur laquelle M. Ferry et ses collègues comptaient pour justifier leur folle et scandaleuse entreprise n'arrivera pas à temps; ces nouveaux Scipions ne pourront pas se borner à jurer qu'ils ont vaincu l'ennemi et sauvé la patrie; ils auront des comptes plus sérieux à rendre.

L'opinion est fort montée contre ce ministère qui n'a donné que des preuves d'incapacité dans l'organisation et la conduite de la guerre d'Afrique. La presse retentit des plus graves accusations. L'origine de cette affaire est de plus en plus louche. Des intérêts particuliers, peu recommandables, semblent décidément avoir donné naissance à cette fâcheuse expédition de Tunisie. On cite des noms, on spécifie les affaires. Si le ministère n'est pas coupable, il est bien près de paraître complice. Cette question des origines de la guerre a pris une plus grande importance avec les lenteurs et les traverses de l'opération.

Le pays facilement épris de conquête et de gloire militaire eût fait grâce au ministère des raisons, si le succès avait justifié l'entreprise; mais devant l'incroyable désarroi de l'expédition et les révélations lamentables sur le triste état des troupes, l'opinion s'est révoltée et, maintenant, ce ne sont plus seulement les larmes des mères qui demandent compte de tant de vies inconsidérément prodiguées, c'est l'indignation publique, c'est l'honneur national, c'est le souci de la patrie, qui réclament des explications sur la pénurie d'hommes et sur la mauvaise administration de l'armée. Les vides laissés dans les régiments par le départ des bataillons envoyés en Tunisie attestent les défauts de notre organisation militaire et la faiblesse des effectifs. Telle compagnie n'a même pas pu fournir le contingent qu'on lui demandait; tel régiment, après le prélèvement du bataillon de guerre, s'est trouvé réduit à un chiffre d'hommes inférieur à celui d'une compagnie. On peut craindre qu'après nos tristes expériences et les dépenses énormes faites depuis dix ans, l'armée ne soit dans des conditions encore plus défavorables qu'en 1870. Les sarcasmes du dehors sont venus nous révéler douloureusement la pauvre idée que l'étranger a de notre état militaire. On a pu dire que la France n'avait plus besoin de protester de son désir de la paix, que l'expédition de



Tunisie était la démonstration pacifique la plus sûre que l'on eût à souhaiter d'elle. A côté de cela, les renseignements incontestables fournis sur l'état sanitaire des troupes, en même temps qu'ils aisaient connaître les ravages de la maladie et de la mort et qu'ils accusaient l'incurie ou l'imprévoyance qui avait présidé à l'organisation des services du corps expéditionnaire, ne laissaient plus de doute sur la nécessité de continuer longtemps encore les envois de troupes, aussi bien pour combler les déficits de la maladie que pour suffire aux besoins de la guerre.

Quel sort une discussion ardente sur ces questions qui surexcitent l'opinion, fera-t-elle au ministère Ferry? M. Gambetta avait assurément besoin de le savoir, avant de se décider pour l'une ou l'autre des combinaisons ministérielles dont il est le pivot. A plus forte raison la prudence lui commanderait-elle d'attendre, si la discussion venait se compliquer de quelques démonstrations extérieures. Or, l'agitation croissante des réunions publiques semble annoncer une participation de la rue aux débats du Parlement. A chacune de ces réunions la mise en accusation du ministère Ferry est votée. Ce n'est pas seulement la voix de la démagogie qui prononce; on a vu un ancien diplomate, agent de la France à Tunis, M. de Billing, se faire, à côté des Tony Révillon et des Duportal, l'accusateur public des tripotages financiers de son propre successeur et des complices de celui-ci. Faudrait-il beaucoup plus qu'un incident de tribune au cours des débats, ou qu'une circonstance fortuite, pour décider ceux qui se sont faits les juges de M. Ferry et de ses collègues, à venir réclamer en masse l'exécution de leur sentence? Et que feraient le gouvernement et la Chambre devant une pareille manifestation? Que deviendraient les combinaisons ministérielles en présence d'une insurrection populaire? Les optimistes écartent ces éventualités et, pourtant, n'est-ce pas l'histoire de gouvernements plus forts que la république, qui ont succombé sous une manifestation imprévue?

Mais à supposer la discussion sur les affaires tunisiennes paisiblement terminée, sans trop de désavantage pour les accusés, à supposer même que M. Gambetta renonce à faire du rétablissement immédiat du scrutin de liste le principal article de son programme ministériel, sera-ce enfin l'heure de son arrivée au pouvoir? Voici que l'on insinue déjà qu'il pourrait bien retarder encore le moment décisif jusqu'après les élections sénatoriales. Il ne suffit pas au chef

désigné du futur ministère d'être sûr de sa majorité à la Chambre des députés, il a besoin aussi de savoir quel Sénat il aura. Le Sénat est un élément trop important dans la Constitution pour que l'on puisse se passer de lui ou gouverner contre lui. M. Gambetta ne songe pas encore à le supprimer, mais il compte s'en faire un instrument de règne. Il a un projet de modification de la Chambre haute qui la réduirait presque à la vassalité. Ce projet sera-t-il la loi des départements appelés à renouveler au mois de janvier leur représentation sénatoriale? Il ne va pas sans une révision de la Constitution qui a réglé la composition et les attributions de la Chambre haute. Aussi, les journaux opportunistes qui servent les intérêts de M. Gambetta, et les journaux radicaux pour qui toute occasion d'entamer la Constitution est bonne, ont-ils mené de front la campagne « révisionniste ». Il s'est trouvé à point en Seine-et-Oise des électeurs pour formuler en programme les visées de l'opportunisme. On ne supprime pas encore le Sénat, mais on le réduit à presque rien dans ses éléments conversateurs et dans son rôle de résistance, en étendant sa base électorale, en retranchant ses membres inamovibles et en supprimant ses attributions budgétaires. Ces belles résolutions ont été votées en même temps que la séparation de l'Église et de l'État, l'extension du principe de laïcité dans les écoles, la réforme de la magistrature. Peu s'en est fallu que M. Léon Say lui-même, qui assistait à la réunion, ne couvrit tout de son patronage. Le programme, d'ailleurs, a eu du succès; il a été repris dans une réunion postérieure d'électeurs sénatoriaux du Pas-de-Calais, et maintenant tous les conseils municipaux vont être invités à en faire la base des élections sénatoriales de janvier, et, pour cela, à élire leurs délégués dans ce sens.

Si les autres départements suivent l'exemple de Seine-et-Oise et du Pas-de-Calais, le problème de la révision va se poser. Mais il est difficile de supputer d'avance les résultats des élections, et même après le renouvellement de janvier, en supposant la majorité des élus acquise à la réforme sénatoriale, il n'est pas encore bien sûr que le Sénat consentit à sa déchéance, ou pour mieux dire à sa suppression. L'opportunisme, toutefois, ne paraît pas douter que la gauche ne cède lorsqu'il lui sera démontré que le seul moyen de maintenir l'existence du Sénat, c'est de consentir à ce qu'il soit réformé dans son mode de recrutement et privé de quelques-unes de ses attributions.

Du reste, le Sénat, amoindri ou non, va de moins en moins compter dans le nouvel ordre de choses. Lui-même, au lieu de s'affermir dans la résistance, se laissera aller davantage au courant de l'opinion. Sur la question religieuse, en particulier, il cédera plus facilement encore que dans le passé. La première opposition qu'il avait faite à la laïcisation des cimetières et des écoles tombera dès la rentrée. Ce n'est pas de lui que viendra la résistance aux décrets de confiscation des biens des congrégations religieuses, décrets que l'on a pu croire déjà préparés. Le gouvernement, qui avait de quoi suffisamment s'occuper avec les affaires tunisiennes et les manifestations des clubs, vient de montrer qu'il ne perdait pas de vue la persécution religieuse. A Valence, à Aire, les derniers jésuites ont été expulsés, malgré l'évêque, du grand séminaire où ils étaient employés comme professeurs; à Beauchêne, les scellés, fortuitement tombés d'une chapelle chère aux Vendéens, ont été replacés avec le même appareil de force que la première fois. La laïcisation des écoles se poursuit partout à outrance avant même que la loi qui supprime l'enseignement religieux ait été adoptée par le Sénat. Le Conseil municipal de Paris va achever son œuvre de destruction sans la moindre opposition du gouvernement; dans quelques jours, il n'y aura plus une seule école communale de Paris confiée aux Frères et aux Sœurs, plus une seule école où l'image du crucifix sera placée sous les yeux de l'enfant, plus une seule école où l'on fera la prière et où l'on parlera de Dieu. Ce régime impie sera bientôt celui de toute la France, et pour l'établir partout, les sectaires du jour ne reculeront ni devant la suppression de toute liberté d'enseignement, ni devant la proscription de la plus humble congrégation enseignante. Pour le reste, on ne peut prévoir jusqu'où ira la persécution avec des programmes qui varient de la constitution d'un clergé national à l'abolition du Concordat et à la suppression du budget des cultes.

Les républicains qui, avant de donner au pouvoir l'exemple du despotisme, ont tant de fois réclamé la liberté comme en Amérique, auraient bien dû se souvenir de leurs anciennes théories à l'occasion des fêtes par lesquelles la république des États-Unis vient de célébrer le centième anniversaire de la capitulation de York-Town et de son indépendance. Chez elle, du moins, si le catholicisme ne règne pas comme dans l'ancienne Europe chrétienne, il n'est point persécuté. C'est sans doute une chimère et une erreur que cette

théorie de liberté absolue qui a présidé à la Constitution de la jeune Amérique; plût à Dieu cependant qu'elle fût pratiquée aussi sincèrement en France, dans les rapports de l'État et de l'Église! Il sied mal aux républicains du jour de rappeler la part naïvement glorieuse de la France à cette émancipation d'un peuple dont ils ne sont même plus dignes d'invoquer l'exemple.

La liberté est si peu ce qui les intéresse, qu'on ne les voit prendre aucune part aux souffrances et aux luttes du peuple irlandais, que l'Angleterre opprime depuis tant de siècles. L'Irlande est catholique et c'est assez pour ne point mériter les sympathies de ceux qui sont avant tout les ennemis de la religion. Il ne faudrait pas que l'Irlande, de son côté, oubliât sa foi pour se laisser aller aux entraînements irréfléchis du désespoir. Les sages exhortations de l'épiscopat en faveur de l'essai de la nouvelle loi agraire auraient pu, même devant l'égoïsme des landlords obstinés, amener une plus prompte pacification, si le chef de la *Land League* n'était allé trop loin en réclamant l'autonomie même de l'Irlande, et si le gouvernement anglais n'avait agi trop précipitamment en faisant arrêter M. Parnell. Cet acte de violence ne pouvait qu'augmenter l'agitation. L'Irlande est de nouveau en troubles. A l'arrestation de ses principaux membres, le comité exécutif a répondu par un manifeste, dans lequel il engageait les fermiers à ne plus payer de loyers aux propriétaires, jusqu'à ce que le gouvernement eût renoncé à son système actuel de terrorisme et restitué au peuple irlandais ses droits. C'était un véritable appel à la guerre civile. Au milieu des conflits qui ensanglantent derechef ce malheureux pays, la voix pacifique du clergé s'est élevée pour la seconde fois. Déjà, l'an dernier, Léon XIII, en recevant des pèlerins irlandais, chers à son cœur de Pontife, leur avait recommandé, dans la lutte qu'ils soutenaient pour l'amélioration de leur sort, de ne point se laisser entraîner dans les voies révolutionnaires et dans la désobéissance aux lois de leur pays. La protestation que l'archevêque de Cashel a fait entendre à la suite du nouveau manifeste de la *Land League*, rappellera les Irlandais à ces sages conseils; et il faut espérer, si toutefois l'Angleterre est sincère, que l'appui donné par l'épiscopat et le clergé irlandais aux tentatives de conciliation ramènera à des sentiments plus modérés les malheureux que la misère et l'égoïsme anglais pourraient pousser aux plus sombres résolutions. Il y va aussi de l'intérêt de l'Angleterre de

comprendre enfin ce qu'elle doit à un peuple trop longtemps opprimé, et de remplacer à son égard la violence par la justice.

Des joies et des tristesses nous sont venues de Rome en même temps. La piété du vrai peuple italien, son attachement constant au Saint-Siège, se sont hautement manifestés dans un grand pèlerinage organisé en réparation des événements sacrilèges de la nuit du 14 juillet, et des outrages proférés contre la papauté dans des réunions populaires tenues en plusieurs villes d'Italie. On comptait près de vingt mille pèlerins venus de toutes les parties de la Péninsule, sous la conduite du patriarche de Venise et de vingt-deux autres évêques. Huit heures durant, ils défilèrent deux à deux devant le Souverain Pontife, entouré du sacré Collège. Pour la première fois depuis l'invasion de Rome, le Pape s'était rendu à Saint-Pierre. La solennité de la réception, les acclamations enthousiastes de la foule rappelaient les jours où le vicaire de Jésus-Christ, Pontife et père, était roi aussi; mais quel contraste douloureux dans les paroles de Léon XIII! Quelle triste vérité dans le tableau de la situation faite à Rome au chef de l'Église et dans l'énumération de toutes les entreprises des sectes révolutionnaires contre l'autorité, la dignité et la liberté même du successeur de Pierre! « Ainsi, a dit le Pape, ces promesses menteuses et ces protestations faites depuis le commencement et multipliées pour tromper les simples, de respecter en Italie la religion catholique avec la personne du Souverain Pontife, de les entourer l'une et l'autre de sécurité et de révérence, et de laisser l'exercice du pouvoir spirituel libre et indépendant, ont reçu à bref délai le plus complet démenti, et aboutissent à l'hostilité la plus ouverte contre l'Église et son chef.

« Comme Nous connaissons trop bien les desseins audacieux des sectes, Nous sentons, très chers fils, le besoin et le devoir de dénoncer, à vous et à tous les catholiques italiens, les grands périls qui s'annoncent. Que personne ne se fasse d'illusions; Nous savons que vous êtes tous persuadés ici que l'on veut vous arracher du sein de la plus tendre mère, l'Église, et vous soustraire au joug suave de Jésus-Christ, pour vous livrer à ceux qui préparent pour notre patrie des ruines et des calamités.

« Contre de tels ennemis, il faut une continuelle vigilance afin d'éviter leurs embûches et de garder précieusement et à tout prix le trésor de la foi dont la bonté divine vous a enrichis.

« Vous avez protesté que vous étiez prêts à souffrir pour un objet

si noble. Agissez-donc avec entente, unissez-vous en associations religieuses, concertez-vous dans les cercles et les congrès catholiques; serrez-vous, obéissants et soumis, autour de vos pasteurs et surtout autour du pasteur suprême, le Pontife romain. Sa liberté et son indépendance, non plus enveloppées d'obstacles, mais vraies, pleines et sincères, sont le principal fondement du bien général de l'Eglise et du monde catholique; aussi est-il nécessaire que tous les fidèles, et tout spécialement ceux d'Italie, se montrent jaloux et pleins de sollicitude pour cette liberté et cette indépendance; il est nécessaire qu'ils les réclament constamment, par tous les moyens qui sont à leur disposition, et conformément au droit et à la justice. Nous ne cesserons pas, pour Nous, de combattre à cet effet; mais Nos fils dévoués ne doivent pas seulement s'attrister de cette condition douloureuse de leur Père; ils doivent aussi s'entendre sur les moyens d'améliorer sa triste situation.

« A vous tous ici présents incombe, comme vous venez de le dire, cette noble et digne tâche. Qu'en ces temps, pleins de périls, personne ne reste inerte et inactif. Que personne de vous ne cède à la force des événements ou du temps, en s'habituant avec une coupable indifférence à un état de choses que ni Nous, ni aucun de Nos successeurs, ne pourrions jamais accepter.

« Souvenez-vous toujours que le Pasteur suprême de vos âmes se trouve au milieu de ses ennemis. Rome épouvantée a vu ce dont leur haine et leur scélératesse sont capables, dans cette nuit à jamais néfaste, lorsqu'on accompagnait au tombeau les restes de Notre vénérable prédécesseur.

« Souvenez-vous que la personne et la divine autorité du Pontife soit traînées dans la boue par une presse effrénée, qui lui lance à pleines mains les outrages et les vilénies.

« Souvenez-vous qu'en Italie et à Rome il y a des gens qui se proposent et menacent d'occuper Notre propre palais apostolique pour Nous réduire à une prison plus dure ou à l'exil. »

Le lendemain même, comme pour confirmer les paroles de Léon XIII, des sectaires se jetaient sur les pèlerins, à leur sortie de Saint-Vital, et les assaillaient à coups de pierre, montrant ainsi ce qu'ils pourraient, ce qu'ils oseraient faire si le Souverain Pontife lui-même, quittant le Vatican, paraissait dans les rues de sa ville. La prison ou l'exil : telle est donc l'alternative également douloureuse qui s'impose au chef de l'Eglise.

Faut-il voir maintenant, dans l'allocution de Léon XIII, l'annonce de son départ prochain de Rome ou seulement un avertissement donné au ministère italien, et un appel adressé aux autres gouvernements? Quelles qu'aient été les intentions du Souverain Pontife, il devient de plus en plus à craindre que l'audace et la fureur croissantes des sectes et l'impuissance du gouvernement italien ne réduisent le chef de la catholicité à aller chercher sur une terre étrangère la sauvegarde de sa dignité et de son indépendance.

Du reste, l'usurpateur lui-même n'est plus en sûreté à Rome. Le trône du fils de Victor-Emmanuel chancelle en pleine conquête. Le roi Humbert est obligé d'aller prendre au dehors un point d'appui contre les assauts prochains des sectes. Son voyage à Vienne n'a pas d'autre but que de faire entrer l'Italie dans la ligue formée entre l'Allemagne et l'Autriche, et à laquelle s'adjoindra aussi la Russie. Ne se sentant plus assez fort pour résister à l'anarchie révolutionnaire dont les auteurs sont les propres fondateurs de l'Italie et de sa royauté d'aventure, il en est réduit à désavouer ses complices et à se prémunir contre les ennemis de la papauté devenus aussi les siens. Il lui faudra renier sa propre origine, rompre avec Garibaldi et les autres héros de l'unité italienne, renoncer vis-à-vis de l'Autriche aux revendications de l'*Italia irredenta*, sans être assuré encore que tant de sacrifices puissent le sauver.

Cette triple ou quadruple alliance contre la Révolution est aussi une ligue éventuelle contre la France. Poussée par ses intérêts, l'Italie y entre sans scrupules, sans remords. Elle oublie Magenta et Solferino, comme elle oublie Custoza. On a pu dire que le rapprochement de l'Autriche et de l'Italie était la conséquence de l'expédition de Tunisie. Ce serait un nouveau grief contre le ministère Ferry; mais, à vrai dire, la faute remonte plus loin. La véritable cause des dangers qui peuvent menacer la France du côté de l'Italie, ce n'est pas la politique plus ou moins maladroite du gouvernement actuel, c'est celle qui a présidé à la fondation du royaume italien. Ici la république ne fait qu'hériter des fautes de l'empire.

Arthur Loth.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

13 octobre. — Réunion du conseil des ministres. On s'y préoccupe beaucoup, *mais trop tard*, de l'article publié par la *Gazette hebdomadaire de médecine*, sur l'état sanitaire de nos troupes en Tunisie. M. Farre affirme à ses collègues qu'il est en mesure de réduire à néant quelques-unes des critiques formulées *avec raison* contre son administration; sur ses affirmations, le conseil décide qu'une double note sera insérée au *Journal officiel*. Elle paraît, en effet, sans produire l'effet qu'on s'en promettait. Le rapport du docteur Baudouin est absolument insignifiant relativement aux faits qui inquiètent l'opinion publique; quant à celui du général Forgemol, il ne contient que les vagues affirmations de l'optimisme officiel; en somme, les documents que le ministère de la guerre fait publier sont considérés par les gens sérieux comme étrangers à la question.

M. Roustan, ministre résident de France auprès du bey de Tunis, adresse aux représentants des puissances européennes une circulaire les informant de l'occupation de Tunis, effectuée en vertu d'un accord avec le bey. Il y est dit que l'occupation a un caractère militaire purement défensif, et que l'administration continuera à fonctionner comme par le passé. Tous les consuls, à l'exception de celui d'Italie, reconnaissent la nécessité de cette occupation.

Remise, par le marquis de Northampton, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre à Madrid, des insignes de l'ordre de la Jarretière à Alphonse XII.

Audience solennelle accordée par le Saint-Père à une députation de pèlerins venus de l'érouse à Rome, sous la conduite de Mgr Foschi. Sa Sainteté les félicite de leur attachement au Saint-Siège et les exhorte à rester toujours dévoués à l'Église romaine, et à prendre pour modèles les actes glorieux de leurs saints pasteurs et patrons qui ont combattu pour la foi en âmes fortes, et ont souffert glorieusement.

14. — M. Gambetta, appelé, dit-on, officieusement à l'Elysée, conseille au président de la République d'attendre un vote de la Chambre avant de former un nouveau ministère. A son avis, il est plus conforme à la tradition constitutionnelle et parlementaire d'attendre l'issue d'un débat, qui ne manquera pas de survenir, à la Chambre, dès l'ouverture de la session. Le mot vrai de la situation, c'est que M. Gambetta ne veut assumer sur lui aucune part de responsabilité des derniers événements politiques et militaires. Les marrons sont au feu, il faut que Raton-Ferry les enlève de la cendre brûlante avant que Bertrand-Gambetta consente à les croquer.

M. Barthélemy Saint-Hilaire fait savoir à tous les représentants des puis-



sances européennes à Paris, que l'envoi d'un cuirassé en Égypte a pour but de faire échouer l'immixtion de la Turquie dans l'administration intérieure de l'Égypte, ainsi que l'intervention d'autres puissances dans les affaires de ce pays.

Arrestation du chef de la *Land League*, M. Parnell, à Queen'sbridge (Irlande). Le mandat d'arrêt constate le délit d'excitation à l'intimidation, afin d'empêcher les fermiers de payer un loyer équitable et de bénéficier des avantages offerts par le bill agraire. Cette arrestation provoque en Irlande une grande excitation, qui se traduit bientôt par des voies de fait et de nouvelles arrestations d'autres membres irlandais du parlement.

Ali bey est attaqué par de forts contingents d'insurgés près des ruines romaines d'Aintuka. Après un vif combat, qui dure plusieurs heures, les insurgés abandonnent le terrain et tout leur butin et s'enfuient jusqu'à Dooouza, près Teboursouk, poursuivis par la cavalerie.

15. — Arrivée à Rome des pèlerins italiens. Ils se réunissent préalablement au palais Atempis. Le duc Salviati et Mgr l'Evêque de Viterbe prononcent des discours remarquables, que les pèlerins enthousiasmés accueillent par des applaudissements réitérés et par des acclamations en l'honneur de la religion et du Saint-Père. Le cardinal Alimonda, spécialement invité à présider la réunion, parle en termes éloquents de l'esprit qui anime le pèlerinage italien et de la démonstration nouvelle qui en résulte pour attester que l'Italie veut rester fidèle au Pape. Il rappelle les immenses bienfaits dont l'Italie a été comblée par la papauté et la noire ingratitude de ces fils rebelles qui combattent le Saint-Siège. « En présence des iniquités qu'ils ne cessent de commettre et surtout depuis qu'ils n'ont pas même respecté la vénérable dépouille du plus bienfaisant pontife, je tremble, a dit le cardinal Alimonda, en pensant que Dieu est juste. » S'adressant ensuite aux pèlerins, l'éminent orateur poursuit en ces termes : « Vous êtes venus à Rome, ô pèlerins d'Italie, pour accomplir une réparation solennelle. On vous accuse d'avoir visé un but politique ; mais vous ne faites d'autre politique que celle qui résulte des immuables principes du catholicisme. Ceux qui ont fait le mal ou qui l'ont laissé commettre ne sauraient se plaindre que vous soyez venus le réparer, autant qu'il est en vous. S'ils avaient quelque peu de bon sens, ils devraient même vous en remercier. Aux cris de mort qu'ils ont proférés pendant la nuit du 13 juillet, vous répondez par des acclamations et des souhaits de vie. Ils ont outragé les cendres d'un défunt, et vous venez prier sur son tombeau. Ils ont crié vengeance, et vous leur adressez des paroles de pardon. Léon XIII, après avoir entendu leurs menaces, accueille maintenant vos larmes réparatrices... O Père saint, l'Italie catholique pleure avec vous, elle est avec vous. »

Le gouvernement italien interdit aux pèlerins italiens les processions et les prières publiques, et leur défend d'arborez des étendards et tout emblème extérieur. Le pèlerinage se réunit dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure pour l'accomplissement de la visite jubilaire. Tous les pèlerins y reçoivent la sainte communion des mains de Mgr Agostini, patriarche de Venise. De là, ils se rendent par groupes séparés dans la basilique de Saint-Laurent sur la voie Tiburtiste, et déposent sur le tombeau de Pie IX une très belle cou-

ronne, ornée d'une inscription épigraphique où est commémoré l'acte solennel de réparation accompli par le pèlerinage italien.

16. — Réception par Léon XIII des pèlerins italiens, au nombre de plus de 20,000, dans la basilique de Saint-Pierre, dont les portes extérieures sont fermées. Vers midi, le Saint-Père descend dans la basilique par l'escalier intérieur qui aboutit à l'autel du Saint-Sacrement et s'y prosterne en prière. Lorsque Léon XIII, élevé sur la *Sedia gestatoria*, accompagné de sa noble cour et escorté par les porteurs de *flabelli*, paraît au milieu de la foule, répandant sur elle ses bénédictions, l'enthousiasme éclate en vivats unanimes au pontife infailible, au pape-roi. Le Souverain Pontife prend place sur son trône, les cardinaux et les évêques se rangent alentour ; les prélats, les gentilshommes de la cour, les gardes nobles et les officiers de la garde suisse, de la garde palatine et des gardarmes, se tiennent debout au pied de l'estrade que domine le trône.

Sa Grandeur Mgr Agostini, patriarche de Venise, lit alors, au nom de l'assistance entière, une adresse empreinte des sentiments de la foi la plus énergique et de cet esprit de courage chrétien qui devient de plus en plus nécessaire au milieu de la lutte contre la révolution.

Le Souverain Pontife se place debout devant le trône pour répondre à l'adresse du patriarche de Venise, et d'une voix d'abord émue, puis ferme et animée, il prononce l'admirable discours suivant :

« Très chers fils,

« Au milieu des sollicitudes et des amertumes de Notre cœur paternel, s'il peut y avoir pour Nous quelque motif de douce et suave consolation, c'est vous, très chers fils, qui nous le fournissez en ce jour par votre concours extraordinaire et par les preuves qu'en faits et en paroles vous Nous donnez de votre vénération et de votre amour unanimes. Pendant que, par toutes sortes d'efforts, on tente d'affaiblir et d'éteindre chez le peuple italien la soumission à l'Eglise de Jésus-Christ et l'amour envers le chef visible qui la gouverne, vous, qui êtes venus ici de toutes les parties de l'Italie, vous représentez auprès de Nous cette Italie, telle qu'elle est réellement dans sa très grande majorité, c'est-à-dire comme une nation profondément catholique et fidèlement dévouée au pontife romain ; bien plus, tandis que, par de calomnieuses accusations, on crie aujourd'hui plus haut que jamais que le pontificat romain est ennemi de la prospérité de l'Italie, vous, vous proclamez, avec un noble sentiment d'affection, que le pontificat est la première et la plus pure gloire de votre patrie et qu'on ne peut espérer de prospérité vraie et durable que dans la constante profession de la religion catholique, dans le dévouement sincère au vicaire de Jésus-Christ, dans le respect de ses droits inviolables. Cette attitude de votre part, très chers fils, Nous reconforte et Nous console vivement, puisque Nous voyons que les catholiques italiens comprennent quel est pour leur patrie le péril le plus formidable et quels sont les véritables desseins de ses sectes ennemies.

« En effet, ces desseins se manifestent aujourd'hui à tous avec une complète évidence. Les sectes qui ont toujours travaillé à abattre l'Eglise de Jésus-Christ et, si c'était possible, à faire disparaître le catholicisme de la

face de la terre, maintenant qu'elles se sont accrues par le nombre, la puissance et l'audace, elles ont pris pour point de mire l'Italie, où la foi catholique a jeté de préférence de fortes et profondes racines, où, depuis de longs siècles, se trouve le siège vénéré du pasteur suprême et d'où se répandent sur toute la catholicité l'esprit de Jésus-Christ et les bienfaits de la Rédemption.

« Dans les congrès qu'elles ont encore tenus cette année dans les diverses villes de l'Europe, l'Italie catholique a été l'objet de leur principale attention. Elles ont décrété de convoquer, l'an prochain, à un congrès très solennel toutes les sectes du monde, et, pour que le but qu'elles se proposent ne soit pas douteux pour personne, elles ont décidé de le réunir à Rome même, comme pour diriger leur attaque la plus furieuse contre cette pierre fondamentale de l'édifice chrétien !

« En attendant, pour donner plus de force à la guerre entreprise, on a dit et proclamé dans les meetings tenus à Rome et ailleurs qu'on voulait abolir et détruire à jamais la papauté, contre laquelle, en tant qu'institution religieuse, ont été lancées les injures les plus atroces et les offenses les plus graves; et, en même temps, on procédait à la fondation de nouvelles associations populaires qui se proposent ouvertement de détruire tout ce qu'il y a à Rome d'institutions catholiques et pontificales.

« C'est ainsi que les spécieuses promesses et protestations faites au commencement et répandues pour tromper les simples, en disant que l'on voulait entourer de respect et de sécurité la personne du pontife, de même que de liberté et d'indépendance l'exercice de son pouvoir spirituel, ont reçu en peu de temps le démenti le plus manifeste et ont abouti à l'hostilité la plus déclarée contre l'Église et la papauté.

« Pleinement instruit des des-cins des sectes, Nous, fils très chers, Nous sentons le besoin et le devoir de vous dénoncer, à vous et à tous les catholiques italiens, les grands périls qui vous menacent : que nul donc ne se fasse illusion : que chacun soit bien persuadé qu'on veut vous arracher du sein de votre tendre mère l'Église et vous soustraire à son joug suave pour vous livrer à la merci de ceux qui préparent à votre patrie les plus terribles calamités. D'où il suit qu'il faut veiller sans cesse pour déjouer leurs embûches, pour garder avec un soin jaloux et à quelque prix que ce soit le précieux trésor de la foi, jusqu'à ce qu'il plaise à la divine Bonté de nous accorder des jours meilleurs.

« Vous avez protesté d'être prêts à tout faire et à tout souffrir pour ce noble but. Agissez donc, agissez avec concorde, unissez-vous en associations religieuses, entendez-vous dans les congrès catholiques, serrez-vous, obéissants et soumis, autour de vos pasteurs et surtout autour du pasteur suprême, le pontife romain, et puisque de sa liberté et de son indépendance dépend le bien de l'Église et du monde catholique, il faut que les fidèles, surtout d'Italie, montrent que cette liberté et cette indépendance sont nécessaires, et qu'ils réclament comme tels, conformément au droit et à la justice.

« Pour Nous, Nous ne cesserons jamais de combattre à cette fin; mais il faut encore que les fils dévoués ne se bornent pas à s'attrister de la doulou-

reuse condition de leur Père ; ils doivent aussi travailler pour l'en délivrer. C'est à vous surtout, comme Nous le disions tantôt, qu'appartient cette noble tâche, de telle sorte que, dans ces temps périlleux, nul ne reste inerte et inactif, que nul ne cède à la force des événements et des temps, en s'habituant à une coupable indifférence en présence des faits que Nous ni aucun de Nos successeurs n'accepterons jamais.

« Qu'il vous souvienne que le pasteur suprême de vos âmes vit au milieu d'ennemis dont Rome a pu voir combien puissante est la haine, dans cette nuit à jamais exécrationnelle où l'on accompagna au tombeau les restes vénérés du pontife, Notre prédécesseur de sainte mémoire.

« Qu'il vous souvienne que la personne du Souverain Pontife et sa divine autorité sont jetées dans la boue par une presse effrénée qui lance contre lui les plus abominables outrages.

« Qu'il vous souvienne enfin qu'en Italie et à Rome, il y a des hommes qui ont le pouvoir et qui menacent d'occuper ce palais apostolique même pour contraindre le pontife à une captivité plus dure ou à l'exil.

« Ces tristes souvenirs vous serviront de puissant aiguillon à vouloir toujours partager avec Nous les labeurs et les périls de la lutte, dans laquelle la victoire, Nous n'en doutons point, restera certainement à Pierre.

« En attendant, pour répondre à vos désirs, Nous appelons ardemment sur vous la plénitude des grâces célestes qui sont plus que jamais nécessaires au milieu des épreuves actuelles, et, près de la tombe du prince des apôtres, Nous élevons nos mains au ciel pour vous bénir. Que cette bénédiction soit pour vous un gage de Notre apostolique charité ; qu'elle descende avec abondance sur l'illustre épiscopat italien et sur le clergé ; qu'elle descende sur vous et sur vos familles ; qu'elle descende sur ceux qui vous ont accompagnés en esprit dans ce saint pèlerinage ; qu'elle descende sur l'Œuvre si bien méritante des congrès catholiques et sur toutes les autres ; qu'elle descende enfin sur la nation italienne tout entière. »

Pendant que cette imposante manifestation catholique a lieu à Rome, deux réunions d'un caractère tout différent se tiennent en France, l'une à Nancy, l'autre, à Paris, dans la salle du Tivoli Vauxhall. La première de ces réunions délibère avec une certaine modération, et se borne à demander que la Chambre fasse un examen sévère et impartial de la question tunisienne. La seconde est remplie d'acclamations en l'honneur de la Commune, de cris et de menaces révolutionnaires, et vote des conclusions qui déclarent les ministres, Gambetta et ses complices traîtres et concussionnaires, qui somment les députés de les mettre en accusation, réservant au peuple le droit d'insurrection, si la Chambre ne défère pas à cette mise en demeure, et qui mettent hors la loi M. Gambetta et les ministres, si ce déni de justice vient à être commis. On le voit, les communards n'en sont plus à crier platoniquement : Vive la Commune ! Ils envisagent les côtés pratiques.

Le quatre-vingt-huitième anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette est célébré aujourd'hui à la Chapelle expiatoire, par des messes dites pendant toute la matinée.

17. — Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Grévy. On y décide que les conseils municipaux nommeront, le 27 novembre, leurs

délégués pour les élections en vue du renouvellement du tiers du Sénat. Les élections sont fixées au 8 janvier.

Le gouvernement anglais envoie aux Boers un ultimatum les sommant d'accepter la convention de paix sous peine de la reprise immédiate des hostilités.

L'agitation croît en Irlande. Des réunions de la ligue agraire ont lieu à Dublin, à Limerick et dans d'autres villes. On y dénonce l'arrestation de M. Parnell et on déclare qu'on ne paiera aucun loyer tant que M. Parnell sera en prison. Le gouvernement anglais répond à cette manifestation par l'arrestation de MM. O'Kelly et Sexton, députés, John Dillon, membre du Parlement, de W. Quinn, secrétaire de la ligue agraire, et de M. O'Brien, rédacteur de l'*United Irishman*.

La *Gazette officielle* du gouvernement publie une proclamation en vertu de laquelle tout acte d'intimidation ayant pour but d'empêcher le paiement des fermages, de contraindre les sujets de la Reine à s'affilier à la *Land league* ou de les empêcher d'exercer l'un ou l'autre de leurs droits, est illégale et constitue un délit criminel. Toute personne qui s'en rendra coupable sera arrêtée et emprisonnée.

Aujourd'hui le palais apostolique du Vatican présente un spectacle non moins merveilleux et émouvant que celui d'hier. Les musées, la salle de Raphaël, la salle Ducale, les trois étages des loges de Saint-Damase regorgent de pèlerins venus à Rome des diverses parties de l'Italie, et séparés en régions, ayant chacune leur bannière propre. Rangés par leurs chefs, ils attendent patiemment le moment d'être reçus solennellement par le Souverain Pontife Léon XIII et de lui offrir l'obole de leur amour filial, en même temps que les adresses de dévouement et de protestation de leurs frères italiens qui n'ont pas pris part au pèlerinage. Vers midi, le Saint-Père se rend, accompagné de sa noble cour, dans le côté occidental de la seconde loge, au fond de laquelle il se place pour admettre en audience les *huit mille cinq cents* pèlerins italiens qui sont présentés à Sa Sainteté par le duc Scipion Salviati et par d'autres personnages ecclésiastiques et séculiers. Les pèlerins défilent devant le Saint-Père, groupés par diocèse, et précédés de leurs zélés évêques, ou de ceux qui ont l'honneur de les représenter. Ils déposent aux pieds du Pontife leurs offrandes, et, après avoir baisé cette main qui les bénit avec toute l'effusion d'un cœur paternel, ils sortent en ordre par l'escalier papal, où des membres de la section des jeunes gens de la Société romaine pour les intérêts catholiques leur offrent, au nom du Saint-Père, qui a eu cette délicate pensée, une médaille bénite par lui, avec le discours imprimé prononcé hier par Sa Sainteté dans la basilique du Vatican.

18. — La colonne Sabattier est attaquée, en Tunisie, par des masses considérables d'insurgés. Ceux-ci sont mis en fuite après six heures de combat.

De graves désordres ont lieu à Mallew (Irlande); la populace assaille et démolit les boutiques de ceux qui n'ont pas voulu fermer à cause de l'arrestation de Parnell. La police disperse les fauteurs de ces désordres. Le gouvernement prend des mesures très sévères contre ces manifestations; en prévision de l'éventualité d'une insurrection générale, tous les officiers en congé des régiments stationnés en Irlande sont rappelés. La garnison de

Dublin est renforcée et consignée dans les casernes. Les gardes à la prison et à la caserne de Kilmainham sont doublées. Les colonnes volantes sont prêtes à se rendre dans toutes les directions. A Limerick, des désordres ont lieu pendant que la police escorte en prison le trésorier de la branche locale de la ligue. La foule se rassemble et jette des pierres sur les agents. La police charge la foule plusieurs fois et tire sur elle. Les désordres continuent et les autorités sont forcés de télégraphier pour demander des renforts. La ligue agraire tient son dernier meeting. Elle adopte un manifeste dans lequel il est fait un appel aux tenanciers pour qu'ils ne paient aucun loyer jusqu'à la mise en liberté du chef de la ligue.

19. — Le Saint-Père reçoit de toutes les parties de l'Italie de nombreux télégrammes de familles, paroisses et associations, dans lesquels la noblesse italienne et les différentes classes de la société font acte d'adhésion complète au pèlerinage. Ils y joignent des vœux ardents pour la complète indépendance et pour la liberté véritable du Pontife romain. Ils affirment, enfin, en termes formels, leur inaltérable dévouement au Siège romain, et leur inébranlable fermeté dans la foi catholique, qu'ils sont prêts à défendre au prix de tous les sacrifices. Cette preuve magnifique de l'amour et de la foi, qui se conservent si vifs dans notre Italie, est une source de consolation pour le cœur affligé du Saint-Père, qui a envoyé à tous, avec une satisfaction cordiale, sa bénédiction apostolique.

Des troubles fomentés par les voyous de la radicaile italienne éclatent à Rome. Les pèlerins italiens sont brutalement attaqués à la sortie de l'Académie de poésie et de musique. Des cris de : *Mort au Pape! A bas le Vatican!* sont proférés. Quatre des pèlerins sont assaillis à coups de pierres et de bâtons. Des menaces terribles leur sont adressées. Des vitres sont brisées chez le correspondant du journal anglais le *Times*, plusieurs arrestations sont faites par la police italienne.

Mgr Croke, archevêque de Cashel, adresse au *Freeman's journal*, la lettre suivante pour protester contre le manifeste de la Ligue agraire.

« Je viens de lire avec la plus vive douleur, pour ne pas dire avec la plus vive consternation, le manifeste des chefs de la Ligue, détenus à la prison de Kilmainham, manifeste qui a été adressé au pays entier. Je proteste solennellement par la présente contre l'adoption, par le peuple irlandais, de toute doctrine tendant au refus du payement des loyers, même pour un temps déterminé, la situation, fût-elle plus déplorable et plus critique encore qu'elle ne l'est. Bien que je n'aie pas appartenu à la *Lund league* nationale irlandaise, je n'en ai pas moins défendu avec constance et fermeté l'ensemble de ses principes, les croyant absolument licites, constitutionnels et propres à amener de grands résultats.

« Mon opinion est encore la même aujourd'hui; mais je n'ai jamais cessé de déclarer ouvertement tant dans mes écrits que dans mes discours, en public et dans des entretiens privés, en Irlande et au dehors, dans les réunions laïques comme dans nos comités d'écclesiastiques, à Tipperary non moins que dans les pays d'outre-mer, que, dans l'intérêt de la sécurité des classes agricoles sur le sol irlandais, je réclamaï une diminution équitable des loyers et rien de plus; je demandais que les fermiers fussent bien

nourris, convenablement vêtus et logés, et j'ai toujours soutenu que la doctrine du refus absolu des loyers, si jamais elle trouvait des partisans en Irlande, ne recevrait pas le moindre appui de ma part.

« Voilà quelles sont, substantiellement, mes vues; je les ai fréquemment développées et elles ne sont nullement inconnues des signataires du manifeste d'hier. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question maintenant. Je n'ai pas besoin de le faire, et je regrette d'avoir été obligé d'en dire autant.

« Je m'en tiens au programme primitif de la *Land league* nationale irlandaise. Il n'y a pas plus de raison d'y renoncer maintenant qu'à l'époque de la translation de Davitt à la prison de Portland ou l'époque où Dillon, avec ses deux cents compagnons furent emprisonnés à Kilmaluham. Ce programme constituait une politique suffisamment élastique, mais c'était une politique loyale et qui avait l'expérience pour elle. C'était, de plus, une politique qui avait réussi. Elle avait réuni évêques, prêtres et laïques en une fraternité vouée à la même œuvre nationale. Je regrette donc vivement qu'on ait fait maintenant une tentative pour modifier les grandes lignes de la politique irlandaise et je suis surtout peiné de voir que les auteurs de cette tentative sont les mêmes hommes qui les avaient si judicieusement tracées. Quoi qu'il en soit, j'ai une confiance entière dans la politique du passé, dans toutes ses lignes principales, et je crois tout aussi fermement que la politique par laquelle on veut la remplacer et que l'on recommande si impétueusement au pays, outre qu'elle est condamnée en raison de ses principes et de son opportunité, ne peut mener qu'à la désorganisation et à la défaite de la *Land league*. »

Le vice-roi d'Irlande lance une proclamation déclarant que la Ligue agraire est une organisation illégale et criminelle et la dissout. Toutes les réunions tenues sous ses auspices seront dispersées par la force.

L'état de siège est proclamé dans plusieurs comtés d'Irlande. Des fêtes destinées à célébrer le centenaire de la prise de York-Town et l'alliance franco-américaine ont lieu aux Etats-Unis. Des dispositions spéciales sont prises pour que ces réjouissances ne puissent être interprétées d'une façon blessante pour l'Angleterre, à cet effet, le président Arthur lance un ordre du jour prescrivant aux troupes et à la flotte de tirer des salves d'artillerie, à la fin du centenaire de York-Town en l'honneur du drapeau anglais et en témoignage des excellents rapports qui existent entre les deux pays et de la sympathie que les Américains éprouvent pour la reine Victoria et pour son peuple.

20. — Les troubles se renouvellent à Dublin. La populace brise les lampes des étalages et pille les magasins. La police disperse les perturbateurs.

M. Rosetti, ministre de l'intérieur, en Roumanie, adresse des instructions très énergiques aux préfets pour que toute tentative d'excitation contre les israélites soit immédiatement réprimée avec vigueur.

21. — Le colonel Laroque, parti de Kef, enlève le camp des Arabes insurgés, à l'est de Nebeur, en infligeant de grandes pertes aux ennemis. Le général d'Aubigny, stationné à Testour, reçoit l'ordre d'appuyer le mouvement du colonel Laroque et de se porter à son secours.

La Ligue agraire publie un nouveau manifeste, exhortant la population à continuer la résistance passive, mais à s'abstenir provisoirement des réunions. La Ligue ferme ses bureaux et enlève ses meubles et ses livres. Le bureau central sera, dit-on, transféré probablement à Londres ou en France.

Un grand meeting a lieu à San-Francisco pour protester contre l'empiètement de M. Parnell et des autres membres de la *Ligue agraire*.

22. — Le colonel Laroque est attaqué près d'Oued-Tessa. Il repousse les cavaliers ennemis et en tue deux cents, dont la plupart restent entre nos mains.

Le corps tunisien d'Ali Bey couvre les conduites d'eau de Zaghouan.

La colonne Tebassa, sous le commandement du général Forgemol, continue sa marche sans rencontrer de résistance. Ce sont là les seuls renseignements officiels que l'on veut bien nous donner.

Meeting radical du cirque Fernando. L'ancien ministre de France à Tunis M. de Billing, prononce un long discours dans lequel il répète toutes les accusations des journaux intransigeants. Le meeting adopte presque à l'unanimité une résolution invitant la Chambre à procéder immédiatement à une enquête approfondie sur la guerre de Tunisie. Si l'enquête démontre la violation de la Constitution et la trahison envers le pays, la Chambre devra voter la mise en accusation des ministres et de leurs complices, et le déclarer responsables dans leurs personnes, leur liberté et leurs biens.

23. — Un grand meeting a lieu à Hyde-Park, sous les auspices de la Ligue agraire de la Grande-Bretagne. Plus de cinquante mille personnes y assistent. Trois députés font des discours dans lesquels ils blâment l'action du gouvernement anglais en Irlande. Des résolutions dans ce sens sont adoptées à l'unanimité.

Le colonel de Laroque repousse à Massouadi une troisième attaque des insurgés commandés par Ali Ben Amar. Il leur inflige de grandes pertes. Le général d'Aubigny se met en communication avec le colonel de Laroque.

Les troupes d'Ali Bey refusent de marcher vers Zaghouan et obéissent enfin sous la menace que leur fait Ali Bey de faire fusiller les mutins.

Mort de Mgr Forster, prince évêque de Breslau, au château de Johannisberg dans la Silésie autrichienne. C'est le second évêque prussien mort en exil.

24. — Départ de M. Gambetta pour faire une nouvelle tournée politique et gastronomique en Normandie. Les officieux de l'opportunisme assurent que le *grand homme* désire être reçu dans ce voyage d'une manière toute privée et ne s'occuper que d'affaires et non de politique. Le voyage de Cahors lui a trop mal réussi pour qu'il ne s'en souvienne pas.

Une quinzaine d'arrestations ont encore lieu en Irlande, notamment celle de M. Kenny, trésorier de la Ligue agraire.

25. — Les derniers avis de Tunis mandent que la colonne du général Saussier a franchi heureusement le défilé de Fourm-el-Karouba. A la suite de la victoire du colonel Laroque, les troupes d'Ali Bey Amar sont en retraite vers le sud. Des otages sont pris dans chaque tribu pour la protection des chemins de fer.

Charles de BEAULIEU.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

## I

### BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Des théologiens allemands ont entrepris, il y a huit ans, la publication d'une *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*. La rédaction des diverses parties a été confiée à des savants de premier ordre parmi lesquels comptait le professeur Hergenrœther, élevé depuis à la pourpre romaine. L'œuvre est aujourd'hui très avancée, et la maison Palmé a eu l'heureuse idée d'en offrir une traduction au public français.

Ce siècle a produit une floraison d'études théologiques et historiques. Les Universités allemandes se sont élevées à un rang distingué dans ce revival scientifique. Et, quoi qu'on ait pu dire du caractère nébuleux des théoriciens allemands, il n'en est pas moins vrai que la conception de cette bibliothèque théologique, abordable non pas seulement au clergé, mais aussi à tous les laïques cultivés, était une idée éminemment pratique. De nos jours, il faut que les laïques fassent aussi de la théologie; dans les villes de la Belgique, on a institué, ces dernières années, un enseignement complet à leur usage, et les cours, donnés par de savants théologiens, sont très fréquentés. Autrefois, on n'était pas avocat sans être en même temps docteur en droit canon.

La *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle* a été toute composée après le Concile du Vatican et au milieu des luttes actuelles contre l'Église. Elle tient compte de ces éléments nouveaux et des besoins particuliers de la situation présente; le volume du droit canon, par exemple, donne déjà l'exposé complet des querelles religieuses de ces derniers temps en Suisse et en Allemagne; nous dirons plus tard avec quelle exactitude et quelle sévérité les événements de la persécution genevoise y sont exposés et jugés.

Son orthodoxie est suffisamment garantie par le patronage de l'éminent cardinal Hergenrœther qui y a collaboré, pour sa part, par trois volumes d'histoire ecclésiastique.

Voici le plan et la distribution de cette BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE :

- 1° *La Patrologie*, par le docteur Alzog. — 2° *La Théologie Dogmatique*, par le docteur Scheeben. — 3° *L'Histoire du Dogme*, par le même. — 4° *La Théologie Morale*, par M. Pruner. — 5° *L'Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament*, par M. Kaulen. — 6° *L'Archéologie biblique*, par le docteur Schegg. — 7° *L'histoire de l'Église*, par S. E. le cardinal Hergenrother. — 8° *L'Apologétique*, par M. Hettinger. — 9° *Le Droit Canon*, par le docteur

Fréd.- H. Vering. — 10° *La Liturgie*. — 11° *La Pastorale*. — 12° *La Pédagogie*. — 13° *L'Histoire littéraire de la Théologie*. — 14° *L'Encyclopédie*.

A l'heure présente, la *Société générale de Librairie catholique*, a déjà publié dix volumes, savoir :

1° Un volume *Patrologie*, qui ne doit comprendre que ce seul volume;

2° Trois volumes *Théologie Dogmatique*, sur six qui formeront l'ouvrage entier;

3° Deux volumes *Théologie Morale*, sur six également à paraître;

4° Deux volumes *Histoire de l'Église*, encore sur six arrêtés dans le plan de l'auteur;

5° Deux volumes *Droit Canon*, qui seront complétés par quatre autres.

La traduction et l'impression de tous les volumes non parus viennent de recevoir une impulsion nouvelle : en sorte que les souscripteurs et les acheteurs peuvent compter sur un prochain achèvement de toute la collection.

Nous engageons vivement nos lecteurs à *souscrire*; car, en souscrivant à l'ouvrage entier, le volume n'est que de 6 francs, au lieu de 7,50.

Les paiements ont lieu à l'amiable, c'est-à-dire qu'on n'a besoin que de s'adresser à M. Victor Palmé, directeur de la *Société générale de Librairie catholique*, pour obtenir toutes les facilités possibles.

## II

LA SOMME DU CATÉCHISTE, par M. l'abbé Regnaud. Deuxième partie :  
*Cours d'histoire sacrée.*

Les nombreux lecteurs de M. l'abbé Regnaud (nous devrions dire ses admirateurs) savent que ce vaillant et docte travailleur s'est proposé d'ajouter à sa *Somme du Catéchiste*, un *Cours d'histoire sacrée*, pour compléter ce grand et substantiel ouvrage. Tout le monde, en effet, est de son avis, lorsqu'il dit : « Pour qui ne connaît pas la Religion, l'Histoire devient inexplicable. Il faut donc avoir fait de la Religion une étude approfondie, pour comprendre les événements dont l'Histoire nous rappelle le souvenir. »

Les deux premiers volumes du *Cours d'histoire sacrée* de M. l'abbé Regnaud ont paru. Au moment de la rentrée des classes, nous les signalons aux établissements d'éducation comme un ouvrage particulièrement remarquable. En voici une appréciation compétente que nous empruntons à la *Revue littéraire de l'Univers* (numéro du 25 juillet 1881) :

« Quand l'ouvrage de M. l'abbé Regnaud sera achevé, il formera une véritable somme par l'ensemble des matières qu'il comprendra. Nous souhaitons qu'il se trouve beaucoup de catéchistes pour en faire la base de leur enseignement, et sur tout beaucoup d'enfants et de jeunes gens capables de recevoir une éducation religieuse aussi complète, aussi étendue.

« Les deux présents volumes qui font suite aux cours de religion, contiennent l'histoire sacrée. A l'exposition théologique de la doctrine chrétienne succède le récit chronologique des faits qui la concernent. Cette seconde partie de la *Somme* a donc pour objet l'histoire de l'Église; mais pour en faire mieux ressortir le caractère, l'auteur l'a placée dans un cadre général

qui embrasse en abrégé l'histoire tout entière. Car, dit-il avec raison, de même qu'on ne peut écrire les annales des nations, sans y montrer l'action providentielle de l'Église, de même on ne peut écrire les annales de l'Église, sans montrer l'influence qu'elle a exercée sur les nations.

« Ce synchronisme constitue l'originalité de l'histoire de l'Ancien Testament que M. l'abbé Regnaud publie dans les deux volumes de sa *Somme*. On devine suffisamment d'après cela que la méthode de l'auteur est celle des grands maîtres, de saint Augustin et de Bossuet, et que comme eux il s'élève à la philosophie catholique de l'histoire, montrant, dans les événements du monde, le développement d'un plan divin auquel ils se coordonnent providentiellement, soit pour préparer le règne de Jésus-Christ, soit pour l'établir et le perpétuer sur la terre.

« Une autre innovation du cours d'histoire sacrée de M. l'abbé Regnaud consiste dans les préliminaires de cosmographie, de géographie et de chronologie qu'il y a joints et qui sont de véritables petits traités. L'auteur a pensé justement qu'avant d'écrire les annales de l'Église, il devait marquer la place occupée dans le monde par notre globe, sa configuration et la succession des temps où se sont accomplis les événements dont il a été le théâtre. Quant au fond de son ouvrage, c'est un bon résumé des meilleurs travaux faits sur l'histoire sainte, un très intéressant récit des faits et gestes du peuple de Dieu, rapprochés des événements accomplis dans le même temps chez les autres peuples.

« Les autres volumes nous donneront la suite de l'histoire suivant le même plan. » (*Revue littéraire de l'Univers*, 25 juillet 1881.)

Nous saisissons cette occasion pour annoncer que M. l'abbé Regnaud vient aussi d'ajouter un nouveau volume (l'ouvrage complet doit en avoir huit) à son grand ouvrage de prédication intitulé : *LES CATÉCHÈSES, Homélie sur les Évangiles et les Épîtres des Dimanches et des Fêtes, des Fêtes et des Vigiles de l'année chrétienne*. Le premier volume, paru l'année dernière (in-12, VII, 2\*-710 pages), comprend les catéchèses sur les *Évangiles des Dimanches*. Le deuxième volume, qui paraît fin septembre, comprend les catéchèses sur les *Évangiles des Fêtes Mobiles* et du *Commun des Saints*.

Prix de chaque volume : 4 francs. — Par la poste : 5 francs.

\*  
\* \*

Parmi les ouvrages importants qui viennent également de paraître à la *Société générale de Librairie catholique*, nous signalerons le suivant : *LES PROBLÈMES DE LA VIE, Recherches sur le Passé, le Présent et l'Avenir*, par C. Docteur, ancien élève de l'École polytechnique.

L'auteur des *Problèmes de la vie* a pris à tâche de présenter, dans ce livre, la solution des principales difficultés qui s'agitent autour de la question de l'existence humaine. Il se place au triple point de vue de la science, de la philosophie et de la foi, et, de là, le puissant attrait qui s'attache à son œuvre. Nous voulons lui céder la parole pour expliquer lui-même son plan.

« Dans le *passé*, dit-il, après avoir prouvé l'origine surhumaine des enseignements bibliques, par des considérations scientifiques et historiques, nous

nous en sommes servi pour expliquer les différentes origines des peuples, leurs usages, leur tradition, leur langage, et nous y avons trouvé le moyen de pénétrer plus avant dans la genèse de toutes choses : des langues, des arts et des sciences.

« Dans le *présent*, nous avons traité des différentes églises; nous avons étudié la question politique et sociale et développé un système de communication générale entre tous les êtres, la représentation des pensées par le dessin, des sentiments par la musique. Enfin, nous en avons déduit la possibilité de nos relations avec l'autre monde.

« Dans l'*avenir*, nous avons été conduits, par cette loi d'harmonie, à regarder tout ce qui existe ici-bas comme la figure d'un monde futur tout spirituel. Ainsi le silence majestueux des espaces représente la tranquillité, la paix des âmes; les beautés physiques sont une image des qualités morales; les mélodies, une expression des sentiments intimes, etc. Nous avons, en outre, présenté une image des beautés angéliques, le spectacle de notre arrivée dans la patrie des âmes, le tableau des béatitudes célestes et une figure de l'éternelle union des âmes. »

Tel est le corps de l'ouvrage, que l'auteur a divisé en trois grandes parties, sous ces titres : *Recherches sur les Destinées de l'Homme*; — *Recherches sur le Présent et l'Avenir du monde*; — *Synthèse de la vie*.

Afin de montrer la merveilleuse harmonie de cette loi universelle qu'il s'est plu à décrire, M. C. Docteur termine son livre par un appendice dans lequel il s'est attaché à faire *l'application des vérités révélées aux recherches scientifiques les plus intéressantes*. Ainsi se trouvent traitées, dans cette partie supplémentaire, les sept questions suivantes :

- I. — Mesure du temps, unité de longueur;
- II. — Influence de la lune sur l'état général de l'atmosphère, sur les changements de temps de longue durée;
- III. — Prédiction des changements de temps;
- IV. — Explication physique du signe de l'alliance (arc-en-ciel), du miracle de Josué, du miracle d'Isaïe;
- V. — Explication physique du phénomène du déluge universel;
- VI. — Origine des forces physiques, lois qui les régissent;
- VII. — Sur la durée des mondes, des plantes et des êtres;
- VIII. — Sur les combinaisons chimiques.

Les PROBLÈMES DE LA VIE forment un beau volume in-8° de v-286 pages, caractères elzévirien. Prix : 5 francs.

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# LES PÈRES DE LA PATRIE

LIVRE DE NOS PATRONS ET DE NOS PELERINAGES

---

## CHAPITRE PREMIER

LA SAINTE VIERGE MARIE

La vocation de la France, déterminée par Marie. — La parole de Lacordaire. — La prime du baptême de Clovis : Arius vaincu, Mahomet vaincu et Luther vaincu. — Le pouvoir temporel des Papes — L'ORDRE ÉTABLI PAR DIEU. La France qui prie. — De quoi mourons-nous ? — Les bienfaits de Marie. — Recourons à Marie par nos grands patrons.

### I

*Regnum Gallix, regnum Mariæ.* Nous sommes le royaume de Marie, quoique, pour un temps, il n'y ait plus de royaume de France.

La France obéit à Marie. Souvenons-nous de ce fait étrange : ce fut un protestant, un libre-penseur, un futur premier ministre de la république ennemie de Dieu, qui *envoya* à Lourdes son ami M. H. Lasserre, et se fit ainsi le premier auteur de *Notre-Dame de Lourdes*, ce livre puissant dans l'exposé des miracles, qui ne réussit pas toujours quand il veut « élever » son style et faire excursion hors de la simplicité de son sujet, mais qui est lui-même un miracle de certitude éloquente et qui a mérité 150 éditions ! Certes, l'ancien président du conseil, M. de Fraycinet, ne remportera pas en sa vie beaucoup d'autres victoires semblables. Ce jour-là, sans le vouloir et sans le savoir, il avait tout uniment obéi à la Vierge reine.

Sous la protection du Sacré Cœur de Jésus, qui, plus tard, dans nos épreuves si cruelles, devait s'ouvrir tout large à notre pénitence

nationale, le peuple français, dès son berceau, a bénéficié de la tutelle la plus haute qui puisse être après celle du Christ : il est l'enfant légitime, il est aussi le pupille élu de la Vierge mère immaculée, dont le céleste sourire, penché sur le baptême de Clovis, appela la première larme de la France avec son premier hommage.

La nuit qui précéda cette grande bataille gagnée, la naissance catholique de notre pays, saint Remy ne sommeilla pas comme beaucoup de célèbres capitaines à qui l'opinion commune a fait gloire de leur insouciance historique. On peut dormir la veille d'Austerlitz ou de toute autre loterie sanglante, où rien n'est engagé sinon des milliers d'existences humaines jouées à pair ou non par l'ambition d'un homme, mais on ne dort pas quand on a la tête et le cœur gros d'une immense pensée. Clovis portait d'une main le glaive gordien, de l'autre le nœud. Tout l'avenir du monde moderne était en suspens dans l'hésitation de ce barbare de vingt ans, qui avait promis de donner son front à la purification chrétienne, mais qui tremblait de révolter, en osant un pareil acte, ses soldats idolâtres et ses sauvages lieutenants. Les saints qui vont livrer le combat supérieur à la nature ne se chauffent point les pieds au feu du bivouac, et la fatigue ne ferme jamais leurs yeux appesantis. Saint Remy, toute cette nuit-là, resta prosterné la face contre terre ; selon le vieil Hincmar (1), il fit « la veillée des armes », en pleurant et en priant devant l'autel de Marie, Vierge mère.

Ceci est spécifié clairement : « l'autel de la Vierge ». Il est dit aussi (2) que l'oraison de sainte Clotilde, adressée à Dieu au même moment et pour le même objet, se prolongea pendant des heures « en l'oratoire de Saint-Pierre », attenant au palais du roi. Ainsi, le chroniqueur constate que, dès ce moment de solennelle préparation, un double signe était donné de la vocation du peuple français qui naissait en Clovis, sous l'égide de Marie, pour être le soldat de Pierre, c'est-à-dire de l'Eglise.

Ce n'est donc pas seulement parce que Marie est la reine des anges, précédant toutes les autres créatures, mêmes célestes, dans la pensée de l'Éternel, ce n'est pas seulement parce que les auteurs sacrés de la liturgie, pour célébrer la plénitude de sa grâce, lui appliquent les termes mêmes dont se servent les saintes Écritures en parlant de la Sagesse incréée ; ce n'est pas seulement à cause de

(1) *Recueil des historiens des Gaules*, de D. Bouquet.

(2) *Ibid.*

sa préexcellence comme mère choisie de Jésus-Dieu, élection qui arrache à l'extase de saint Bernard ce cri, ardent écho des infinies tendresses : « DIEU S'ÉTAIT PRÉPARÉ EN MARIE UN CIEL HORS DU CIEL. » Non, ce n'est pas seulement à cause de la toute-puissance de son suffrage, ni à cause de la splendeur incomparable de ses gloires que j'ai placé ici sainte Marie au rang qui lui est dû en tête des auxiliaires du divin Cœur et bien au-dessus des autres saintetés qui nous protègent : c'est encore à cause de la vérité connue et pour respecter jusque dans leurs dates l'exactitude des faits surnaturels qui illustrent nos annales humaines. Marie, en effet, a consacré la première page de notre histoire et influencé notre vocation de peuple, à ce point qu'on a pu dire qu'elle avait répandu sur la France une part de sa prédestination propre, faisant de nous les champions-nés de l'épouse de Jésus, comme elle avait été établie elle-même de toute éternité (1) gardienne de l'enfance du Dieu-Homme.

Lacordaire, le frère prêcheur au vol audacieux, qui eut à lutter toute sa vie contre l'envergure trop large de ses ailes, prononça, le 14 février 1841, en l'église cathédrale de Paris, un magnifique discours pour inaugurer la renaissance, chez nous, de son ordre si hautement illustre, mais dont le sujet principal était *la vocation de la nation française*. Il y parla des deux patries que tout homme possède, bien des années avant M. Gambetta, et dans un sens bien différent, car il était inspiré par son grand amour, au lieu de prêter l'oreille aux conseils à la fois ridicules et funestes de la plus basse des haines. « Nous appartenons tous à deux cités, disait-il, nous sommes soumis à deux puissances, NOUS AVONS DEUX PATRIES : la cité éternelle et la cité terrestre, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, la patrie du sang et la patrie de la foi. » Et il ajoutait que, bien loin d'être ennemies, ces deux cités étaient liées l'une à l'autre intimement et nécessairement, comme notre âme tient à notre corps jusqu'à la dernière heure qui est celle de leur séparation, c'est-à-dire de la mort. Les ennemis de la religion, à l'heure où ils montent au pouvoir pour y étaler pendant quelques jours le vide effronté de leur insuffisance, feraient bien de méditer ce premier corollaire, issu de la pensée du grand orateur chrétien. L'entreprise politique qui s'est donné pour mission d'appliquer le traitement chirurgical au cas de la France moderne et d'amputer la portion

(1) *Posuerunt me custodem in vineis* (Cant.)

de la patrie qui incommode les libres-penseurs comme on extirpe un membre malade ou une excroissance gênante, n'a pas assez réfléchi aux conséquences de l'opération : les peuples, pas plus que les hommes, ne peuvent continuer de vivre quand on leur a coupé la tête ou arraché le cœur.

La Vierge Marie, dans ces derniers temps, lors de son admirable manifestation au désert de la Salette, manifestation glorifiée par tant de moqueries et qui a produit, hélas ! tant de blasphèmes que nous expions, a appelé la France « mon peuple ». Elle nous a donné là, elle a donné à *son peuple*, dans un langage qu'aucune parole humaine n'imitera jamais, de miraculeux conseils et des enseignements célestes. Elle a pleuré sur nous, sur *son peuple*, en cette solitude si abondamment sanctifiée, à travers les doigts de ses mains qui voilaient son visage. Après quatorze siècles, c'est la réponse de l'Immaculée à l'oraison de saint Remy, qui lui avait consacré l'enfance de notre pays. Jamais si éclatant diplôme ne fut délivré à une nation depuis que la race tombée d'Israël a cessé d'être le peuple de Dieu.

Nous sommes le peuple de Dieu, nous à qui des insensés, ivres comme Caïphe de leurs convoitises implacables, veulent dérober Dieu, en l'assassinant de nouveau ! Mais Dieu a promis de ne plus mourir ; et Marie, reine du ciel, nous a conféré le titre de « son peuple ». Nous sommes le peuple de Marie, c'est-à-dire le peuple de Dieu, par une déclaration d'autant plus solennelle que la Mère douloureuse l'a mouillée de ses larmes. Soyons prosternés devant ce précieux oracle ; portons haut nos cœurs, élevons-les jusqu'à la certitude immortelle de nos espoirs.

Nous sommes les enfants de Marie ; et remarquons que le miracle de sa bien-aimée présence se révèle le plus souvent à la candeur de nos petits, ces *parvuli* que Jésus aime tant ! A Lourdes, à Pontmain, partout, comme dans cette royale apparition de la Salette, qui confirme si glorieusement la noblesse de notre origine, Marie s'est entretenue avec nos enfants, pour nous dire, après la parole évangélique, que nos cœurs doivent remonter vers les puretés de l'enfance, s'ils veulent trouver l'humble chemin qui mène au ciel.



## II

Les faits, du reste, l'histoire nous en est témoin, n'avaient pas attendu cette merveilleuse et tardive confirmation. Nous avons été, par Marie, le peuple de Dieu, dès notre premier soufuffle national. Le patron éblouissant de nos armes, saint Michel, ce paladin angélique, qui mit sa lance en arrêt dans le ciel et poussa le cri sublime : « Qui est comme Dieu » ! pour répondre au préinsulteur du mystère de l'Incarnation, dont le blasphème avait dit : « Je ne servirai pas le fils de la femme », le premier, le vrai chevalier de la Vierge mère éploya ses ailes d'or au-devant de Charles-Martel et sur l'étendard de Charlemagne. Longtemps auparavant, quand il avait déserté la synagogue déshonorée pour courir vers la jeune Eglise du Christ, il s'était montré aux hommes, pour la première fois, en Italie, sur le promontoire de Gargan, choisissant là sa guérite de sentinelle céleste, à portée de Rome, où il fallait protéger le Vicaire de Jésus. Mais tout de suite après, au moment où la race franque allait être choisie pour continuer, sous la nouvelle loi, le grand rôle échu à Israël, sous l'ancienne, l'archange guerrier réapparut à saint Aubert (1), évêque d'Avranches, sur le mont français qui devait porter son glorieux nom, et lui ordonna d'y bâtir un sanctuaire : preuve nouvelle et bien frappante de la vocation de la France au rôle *d'épée de Dieu*, puisque le gardien surnaturel de l'Eglise, franchissant les Alpes d'un coup d'aile, choisissait la plage française, entre la Normandie et la Bretagne, pour y édifier sa seconde, sa plus forte citadelle (2), qui devint tout de suite, resta pendant des siècles et est encore, au moment où nous sommes, un des centres de pèlerinages les plus pieux qui soient en Europe.

Mais revenons à la Vierge sainte que l'oraison de Remy avait inclinée au-dessus de notre berceau, pour nous conférer la plus haute vocation qui ait été donnée à un peuple, revenons à Lacordaire.

(1) Le même dictionnaire universitaire déjà cité (Bouillet) ne donne pas le nom de l'illustre fondateur du Mont Saint-Michel et parle avec un parfait dédain de la splendide abbaye qui est « la merveille de l'Occident ».

(2) J'ai raconté au long, dans *les Merveilles du Mont Saint-Michel*, en éclairant de mon mieux le dessein de Dieu sur la France, les événements extraordinaires qui accompagnèrent la fondation de l'invincible boulevard du catholicisme français.

« Jésus-Christ, disait encore l'éloquent orateur de Notre-Dame, avait servi les nations, il avait droit de leur demander service à son tour. » Depuis Jésus, « la vocation d'un peuple n'était plus de s'étendre au préjudice de ses voisins ; ç'avait été la gloire des peuples païens, du peuple romain, le plus grand de tous. Mais qu'était-ce que cette gloire ? Des larmes et du sang. Cela était bon pour des races que le christianisme n'avait point encore touchées de son doigt ».

La vocation des races chrétiennes, au contraire, fut d'étendre le domaine de la foi, de la vérité, de la pure morale évangélique, de porter la lumière dans la nuit des nations et de substituer la générosité des lois d'amour à l'égoïsme des philosophies de conquête et d'esclavage. Tel est le rôle du christianisme partout où le contact de l'hérésie ne l'a pas encore empoisonné, partout où l'envahissement de la libre-pensée n'a pas noyé son indépendance dans l'abîme de la servitude incrédule, dont la vocation est de jouir bestialement, dont le destin est de crever de jouissance.

Est-ce à dire que le christianisme aie jamais reculé devant l'usage des armes ? Non, les siècles sont pleins de sa gloire militaire. Mais ses exploits ont été toujours au service des grandes causes de liberté, quelle que soit la complainte de mensonge, chantée à l'oreille ignorante des foules par les coryphées de la calomnie. Et j'ajoute, encore avec Lacordaire, que l'épée du christianisme guerrier n'était jamais dégainée pour rien conquérir, ni pour rien imposer par la force, pas même la vérité, « mais pour la protéger et la tirer de l'oppression, en assurant à tous les hommes le droit de la connaître et de la pratiquer ».

Quel devait être, cependant, le résultat social et historique de cette grande vocation, inspirée par Marie et donnée comme une prime opulente au baptême de la France ? On peut le dire, Celle qui était déjà la reine des Gaules, fit sortir de l'ombre, en ce grand jour, tout le côté radieux de notre épopée nationale. Dès que la France eut signé le pacte proposé par la Mère de Dieu, au nom de son divin Fils, la France « connut, aima, servit la vérité » de tout le puissant élan de sa vaillance et fit les premiers pas dans la route ascendante par où le ciel désormais la guidait vers les hauteurs de sa destinée. Lacordaire, ici, peut s'écrier, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance envers la généreuse protectrice qui versa sur notre origine le trésor de ses bénédictions : « Nous avons vaincu Arius,

nous avons vaincu Mahomet, nous avons vaincu Luther, et nous avons fondé temporellement la Papauté! » Voilà les cadeaux que Marie apporta au baptême de la France!

Plus tard, il est vrai, après avoir subi l'injure des révolutions, nous avons aidé Tartufe italien à vermouther les supports temporels de cette même Papauté; mais le fléau révolutionnaire nous accable, nous sommes couchés sur notre flanc fiévreux, et les crimes de la révolution, pas plus que ses honteux aveuglements ne peuvent être imputables à la France catholique qui les expie. C'est en ce sens qu'il y a bien réellement deux Frances. Foulons les chemins des sanctuaires, nous, la France de l'honneur et du cœur, obstinons-nous à louer incessamment Jésus, allons, innombrables pèlerins, implorer l'aide de nos « auteurs » dans la foi, comme dit le code, en parlant de la paternité civile. Ceux-là sont nos vrais pères; nous sommes à eux, ils nous ont faits : allons à notre mère miséricordieuse, avec qui Jésus partage sa puissance infinie; et au-dessous d'elle recourons à nos saints protecteurs par l'intercession de qui surtout était vraie autrefois la très pieuse devise du royaume de Marie : *Dieu protège la France!*

### III

Il est un proverbe en apparence inoffensif, comme la morale niaisotte des casuistes d'Yvetot, et qui a toute la fausse bonhomie de certains refrains de Béranger, le voici : « Mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints. » C'est là une de ces évidences *bêtes* (je prie qu'on me pardonne le mot), que la mauvaise foi peut aisément rendre dangereuses comme des mensonges. Les jansénistes, ces ennemis de toute ardeur dans l'amour, de toute passion dans la piété, et qui firent descendre si bas le niveau de nos antiques ferveurs, étaient des savants, pour la plupart, mais ils ont travaillé beaucoup à populariser ce dogme de la théologie bourgeoise et asinante. S'il est absolument et *inutilement* vrai de dire que l'aide de Dieu est plus puissante que celle des saints, s'ensuit-il qu'il soit bon, qu'il soit *meilleur* de s'adresser à Dieu sans intermédiaire et de rejeter loin de soi les suffrages des saints? Car c'est là le fond même de la pensée janséniste, renouvelée des erreurs du moyen âge et des blasphèmes du protestantisme.

Vous rencontrerez, dans le monde dit conservateur, des gens

très prudents et sûrs de leurs faits qui vous demanderont sur le ton de l'innocence : « A quoi servent tous ces pèlerinages? n'ont-ils pas un peu couleur de provocations? » Car la liberté de prier ardemment est vue de très mauvais œil par un grand nombre de personnes « sages », suivant le monde, et qui ne sont pas des esprits forts, au contraire.

Pour peu que vous ne tombiez pas d'accord du premier coup avec leur « sagesse », ils ajouteront d'un accent pénétré : « Voyons ! raisonnons ! Dieu seul ne vous suffit-il pas? C'est donc que vous niez un petit peu et sans vous en apercevoir sa toute-puissance? Il vous faut des saints; pourquoi? Pour suppléer aux défaillances de Dieu? N'y aurait-il pas un tantinet d'athéisme inconscient dans cette puérule dévotion que vous prodiguez aux saints? »

J'ai vu des réunions d'excellentes familles ébranlées par ce sophisme qui est si parfaitement dans les goûts et dans les allures de la majorité prud'hommeque dont le « sens commun », retourné à l'envers, constitue chez nous la principale impossibilité du suffrage universel. La bonne foi elle-même hésite devant ce paradoxe moisi, foulé aux pieds déjà, il y a dix-huit siècles, par notre saint Denys, et que saint Thomas d'Aquin, au moyen âge, devait si aisément réduire en poussière. C'est saint Thomas d'Aquin lui-même qui, citant l'Aréopagite, disciple de saint Paul, dans sa sublime exposition de l'échelle de prières montant du fond de nos misères humaines jusqu'à la splendeur de Dieu, s'écrie : *Iste est ordo divinitus institutus in rebus secundum Dyonyssium, ut per media ultima reducantur in Deum.* « Tel est l'ordre divinement établi dans les choses, selon Denys, pour que, par les *milieux* (les intermédiaires bien heureux), les *lointains* (le monde et les pécheurs) puissent se rapprocher de Dieu. »

Et saint Thomas ajoute avec quelque dédain, je n'ose dire de raillerie : « Ce n'est pas, croyez-le, par défaillance, ce n'est pas à cause d'une imperfection de sa miséricorde que la clémence du Très-Haut doit être sollicitée par les prières des saints, mais c'est afin que *l'ordre d'institution divine* soit observé. » Il y a là une hiérarchie établie et une loi portée qui, loin de rabaisser l'Infini, ménagent des degrés devant la majesté de ses autels et laissent ainsi deviner la distance incommensurable qui sépare notre vallée de larmes des souverains sommets de la joie éternelle.

Le moyen âge, dans sa force, comprenait et pratiquait la superbe gradation de ces pentes mystiques, gravies par nos prières. C'était

alors comme un escalier de ferveurs ascendantes par où les chrétiens isolés, les paroisses, les diocèses et la nation, s'élevaient d'abord jusqu'à leurs saints patrons, puis de leurs saints patrons à Marie, de Marie à Jésus et de Jésus à la très auguste Trinité.

Il y avait alors déjà, je l'ai dit, des insulteurs de cette vérité si éclatante, mais c'est surtout au siècle dernier que les jansénistes, « dénicheurs de saints », s'insurgèrent décidément contre nos célestes protecteurs et tentèrent un vaste effort pour les jeter bas de l'autel. Ceux-là, mitigeant l'apostasie, la déguisant et la fardant, n'en étaient déjà plus aux colères enfantines de ce pauvre grand Pascal, affolé par sa haine contre les Jésuites; ils avaient fait alliance avec Voltaire, franc-maçon, et travaillaient, dans la cave de leur hypocrisie, à l'œuvre déjà commencée de la Révolution; ils se faisaient, comme on l'a dit depuis, à propos de certains hommes d'Etat de la Restauration, plus royalistes que le roi ou, si mieux on aime, plus chrétiens que le Christ. C'est là une façon de trahir qui n'était pas encore banale et qui causa de véritables ravages dans la classe des heureux de ce monde, occupés dès lors à inventer philosophiquement la guillotine qui devait leur couper le cou.

Les jansénistes, ennemis d'autant plus dangereux qu'ils outraient le dévouement pour masquer leur désertion, isolaient Dieu dans l'excès d'un respect farouche et le rendaient inaccessible, sous prétexte de rehausser d'un cran le piédestal de son éternelle majesté. Ils déclaraient la guerre non seulement aux saints « inutiles et encombrants », mais à la Vierge mère elle-même qu'ils accusaient d'occuper trop de place au ciel et supprimaient enfin jusqu'au Sacré Cœur, pour faire du large dans la froide et vide immensité où Dieu, gardé par eux, comme l'infortuné Louis XVI allait être bientôt *protégé* dans sa prison du Temple, cherchait en vain à travers les vastes espaces de sa solitude implacablement respectée un sujet de ce qui avait été son royaume, un courtisan de ce qui avait été sa cour.

C'était comme une solennelle parodie de la fable du roi Midas, manquant de pain parce qu'il avait trop d'or. Les jansénistes, aux applaudissements mérités de l'Encyclopédie, enlevaient à ce malheureux Dieu, étranglé de vénération, sa terre et son ciel : son ciel, où il n'y avait plus personne; sa terre, où l'humanité, séparée de lui par des abîmes infranchissables, n'osait plus élever même son regard vers son énormité glacée, aride, ardue et inabordable. Nous avons entendu de nos jours un Prussien, dans une assemblée française,

tirer les conclusions de ces prémisses jansénistes, et déclarer, avec son accent, moins étranger que son cœur, « que le culte du très Sacré Cœur de Jésus était une RÉPUGNANTE SUPERSTITION ». Que le vrai Dieu d'amour et de miséricorde, notre grand Dieu du jardin des Oliviers et du Calvaire, pardonne à l'âme aveuglée de ce malheureux !

#### IV

Restons cependant un instant en face de notre époque actuelle, puisque nous y voilà descendus, et laissons tomber un regard sur cet admirable pays qui était hier, qui sera encore demain, le royaume de Marie, pour peu que les véritables enfants de Marie, dont le nombre grandit d'une manière si visible, ne faiblissent pas dans la vaillance de leur effort. Le dix-huitième siècle dont je viens de parler, par suite de la grande conspiration matérialiste à laquelle prirent part sourdement tous les survivants du jansénisme, non point par sympathie pour elle, mais à cause du besoin maladif qui pousse toute erreur à favoriser n'importe quelle autre erreur pour faire échec à la vérité, nous a laissé comme héritage, dans l'ordre économique, un certain progrès du bien-être populaire, plus apparent peut-être que réel et, en tout cas, fort exagéré par les satisfaits; dans l'ordre moral, un mécontentement universel, une soif inextinguible de jouir, et la fièvre de posséder chauffée jusqu'au délire. L'école industrielle appelle aussi ces choses des *progrès*. La France en rit, mais en meurt. Dans l'ordre philosophique, ce même dix-huitième siècle nous a légué le doute; dans l'ordre politique, la haine et l'impuissance; dans l'ordre religieux, des ruines.

Le siècle présent, dont la vieillesse ressemble à un martyr, a développé considérablement ce qu'il nomme le progrès matériel au profit des vassaux grands et moyens de la reine industrie, sans que le peuple s'en soit autrement senti; il a vivoté avec le reste, toujours plaintif et cacochyme, toujours cherchant passionnément le plaisir, toujours trouvant le deuil : les habiles sans préjugés bernant toujours et pillant les pauvres mal avisés qui restent honnêtes, et les ennemis du travail attendant toujours, avec la superbe naïveté des ignorants incrédules, l'averse d'alouettes toutes rôties, promise par leurs prophètes intransigeants qui gagnent leur pain à ce métier vraiment facile de tromper les dupes volontaires. Telle est la surface de notre existence et ce qui se voit de nous en passant.

Ces niveaux assez plats ont été parfois labourés profondément, surtout dans nos dernières années, par des événements funestes et même par des catastrophes qui n'ont instruit personne, parce qu'on les oublie trop vite, en général, dans la curée tumultueuse des *affaires*, et parce que les rares observateurs qui les étudient par hasard, en lisent l'histoire à rebours, selon la mode chinoise, importée chez nous par les journaux.

Est-ce à dire que nous soyons incurables et que la condamnation méritée qui pèse sur nous soit décidément sans appel? Des gens sincères l'ont cru et l'ont dit non sans motif, car assurément aucun médicament humain ne saurait guérir une pareille anémie; mais d'autres s'obstinent à espérer et ne perdront jamais courage. Ceux-là ont regardé avec plus d'attention, sans s'arrêter aux pauvres gros mensonges de la superficie; ils ont ausculté la situation à fond et tâté patiemment le pouls de la patrie.

Qu'ont-ils vu? quels symptômes rassurants ont-ils découverts? Ils vont disant : « Prions, oh! prions de tous nos cœurs et de toutes nos forces. Dieu nous a donnés des patrons puissants qui nous ont faits et qui nous referont! » Et ceux qui les écoutent espérer ainsi, soit dans le monde parlementaire, soit dans le monde marchand, haussent les épaules à l'unanimité en se moquant d'eux tant qu'ils peuvent.

Prier au dix-neuvième siècle! prier Dieu destitué par les gouvernements en nos jours si laïques et si éclairés! songer sérieusement aux saints au plein milieu du temps qui force les serrures des Jésuites, qui attaque avec des béliers la porte des Dominicains, qui envoient des généraux, munis d'artillerie, contre les Trappistes et qui poussent l'amour de la gloire jusqu'à faire la guerre aux sœurs de Charité! Parler des protecteurs célestes en 1881! au moment même où la dernière croisade a été prêchée par la République française contre Mahomet, non plus pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ, mais pour relever en bourse les actions des compagnies opportunistes qui ne gagnaient pas assez d'argent dans leurs tripotages africains! N'est-ce pas d'un comique achevé? O mes amis, députés, sénateurs, avocats, médecins, ingénieurs, agioteurs, préfets, conseillers d'État, rois de comptoirs, dieux d'usines, gérants de commandites, maires, adjoints, professeurs et gardes champêtres, tenez-vous de rire si vous pouvez, *risum teneatis* Est-ce assez drôle? vit-on jamais pareille démente?

Que peuvent-ils opposer, en effet, ces pauvres fous de la prière, à l'explosion d'un mépris si *sage*? Il y avait aussi des sages à Ninive et même à Sodome. Les sages de Ninive crurent un jour aux fous qui étaient prophètes et furent sauvés, mais ceux de Sodome, plus éclairés, périrent dans la honte de leur sagesse, et leurs cadavres sont restés debout tout au fond de l'histoire comme ces gibets du vieux temps où les corps des pendus se balançaient au vent, prêchant pour les vivants l'éloquente homélie de la mort.

Si nos fous, cependant, étaient des prophètes! Ils sont nourris des prophéties de l'Écriture, que nul ne met en doute, puisque l'histoire en a contresigné le merveilleux accomplissement; ils ont écouté les prophéties de notre ère qui vont réalisant de jour en jour, avec une rigoureuse exactitude, leurs menaces aussi bien que leurs promesses; ils ont entendu la voix éclatante du Souverain Pontife : *Lumen in cælo*, un rayon sonore, tombé du ciel, qui a illuminé pour eux les sentiers obscurcis menant aux lieux consacrés jadis par la foi qui sommeille, mais qui va s'éveiller. Ils ont scruté les signes du temps; ils ont diagnostiqué les symptômes de la mystérieuse et redoutable maladie sous l'étreinte de laquelle notre corps social se meurt, et ils ont élevé leurs yeux, tout brillants d'espérance, vers nos pères.

Vers nos *auteurs*, disais-je naguère, empruntant le langage du droit romain : ils ont vu nos auteurs à travers la brume accumulée par la paresse des âges; ils les ont interrogés, et nos auteurs leur ont répondu : « Soyez les bienvenus, ont-ils dit, fils infortunés de notre beau pays de France que nous avons exalté si haut et que vous avez laissé choir si bas, voici longtemps que nous vous attendions; nous ne vous avons jamais oubliés, malgré votre ingratitude, et du jour où vous avez trouvé les routes saintes qui montent au Cœur très sacré de Jésus, au cœur immaculé de Marie, nous avons compris que vous alliez nous revenir obéissants, repentants et consolés. Nous sommes les degrés, taillés dans le roc, au versant de ces montagnes sublimes; pour en gravir les pentes, votre faiblesse a besoin de notre aide : *Iste est ordo divinitus institutus*, nous formons l'échelle divinement dressée. Le précieux sang du cœur d'amour arrose déjà l'aridité de vos âmes. Marie, la mère du pardon, abaisse déjà vers vous la grâce de ses regards; ne vous arrêtez pas, montez, montez encore, voici nos mains secourables qui ont reçu, de la clémence infinie, mission d'alléger votre



pesenteur et de venir au secours de votre fatigue; montez avec nous, montez par nous : nous sommes les moyens de monter! »

Il y a eu alors, c'est certain, au plus bas de notre chute, au plus douloureux de notre misère, une vaillante réaction, un noble mouvement de retour qui grandit et s'accroît d'heure en heure; c'est là déjà une haute faveur obtenue, mais notre misère s'obstine, et l'aube du salut n'éclaire pas encore l'orient de notre nuit. Si les résultats humains se font ainsi attendre, si nous avons jusqu'à présent invoqué en vain, selon l'apparence, la toute-puissance du divin Cœur et la toute miséricorde de l'Immaculée, ne serait-ce point parce que nous avons trop longtemps dédaigné l'illustre filière que suivaient pieusement nos aïeux? N'avons-nous pas à nous repentir amèrement de l'oubli où sont restés nos sanctuaires nationaux? Pouvons-nous calmer le remords de notre conscience, en affirmant que nous avons usé, selon la mesure voulue, de nos intermédiaires « officiels » (si ce pauvre mot se peut écrire en pareille matière), et que nous avons employé loyalement tous les *moyens* de salut dans « l'ordre institué par Dieu même »?

Ce ne serait pas s'exprimer chrétiennement que de prétendre qu'il faut des coopérateurs au pouvoir de Jésus, infini par soi-même: au pouvoir de Marie, infini par la grâce de Jésus; à proprement parler, Jésus ni Marie ne peuvent avoir besoin d'*auxiliaires*, mais le mot devient vrai en se reflétant vers nous. C'est au regard de notre faiblesse incurable, de notre sempiternelle insuffisance, que nous devons chercher des *auxiliaires* à Jésus et à Marie.

Et dans la question du salut de la France, ces *auxiliaires* ne sauraient être les premiers venus parmi les saints. Le passé les a désignés à l'avenir, l'histoire les marque par leurs noms, ils sont en possession de leur état et de leur fonction. Ce sont les saints choisis, dès l'origine, par le Souverain Maître, pour être les auteurs et les protecteurs de son peuple; ce sont les saints que nous avons nommés des **BASES**, avec Baronius, et qui forment comme les fondements providentiels sur lesquels repose la grandeur de nos destinées : nos saints français par excellence, ceux qui nous ont faits par la volonté de Jésus, par la grâce de Marie, et qui nous referont, défaits que nous sommes, sous les mêmes auspices suprêmes.

Paul FÉVAL.

(A suivre.)

---

# LE MERVEILLEUX, LA THÉOLOGIE ET LA SCIENCE

---

## PREMIÈRE PARTIE

« L'idée de Dieu est la porte par où passe toute la religion chrétienne; il faut la fermer. » Lorsque Proudhon écrivait cette parole, il traçait d'une main sûre le programme de l'école athée et révolutionnaire qui menace aujourd'hui de nouvelles tempêtes la société moderne. Le logicien redoutable et impie avait compris que si l'on voulait assurer le triomphe définitif de la révolution, et ruiner sans espérance l'ordre social fondé sur l'idée chrétienne, il ne suffisait pas, comme on l'avait fait au dix-huitième siècle, de nier l'existence de l'ordre surnaturel et de la révélation, mais qu'il fallait viser plus haut que Jésus-Christ, et supprimer Dieu lui-même de la pensée humaine. Nier l'existence même de Dieu, de l'âme et de la vie future, et introduire l'athéisme et le matérialisme dans les mœurs et dans les lois, voilà le but qu'il fallait atteindre.

Aujourd'hui, le mot d'ordre est fidèlement observé, et sous le nom de positivisme, un grand nombre d'esprits égarés et pleins de haine, parmi les philosophes, les hommes politiques, les lettrés, entraînent les masses dont ils flattent les cupidités malsaines, déclarent que ce qu'on ne peut pas voir, toucher, sentir et constater d'une manière expérimentale, n'existe pas, et que, par conséquent, Dieu, l'âme, l'immortalité personnelle, sont de vains mots que la science doit dédaigner, que le législateur doit écarter, et que les foules, affranchies désormais de la superstition religieuse, doivent enfin repousser comme le dernier vestige de la domination du clergé dans les siècles passés.

Mais tandis que ces incroyables en révolte professent, d'une manière bruyante, le matérialisme absolu, d'autres incroyables, en très grand nombre, et avec moins de retentissement, se perdent dans

les extravagances de la superstition. A la veille de la révolution française, et en dehors des chrétiens fidèles, la société lettrée se trouvait divisée en deux camps : et après avoir entendu Voltaire cribler de plaisanteries impies l'enseignement chrétien, les incrédules se livraient aux pratiques du magnétisme et aux manœuvres ridicules de Mesmer. Aujourd'hui, à la veille, peut-être, d'une nouvelle et terrible révolution, le même phénomène social se reproduit ; nous sommes en présence des impies qui nient Dieu, et des fanatiques soumis aux pratiques des esprits mauvais.

Je croyais que le spiritisme, dont on a trop parlé il y a quelques années, était mort avec Allan Kardec, qu'il ne comptait que de rares adeptes, qu'il était superflu de s'en occuper. J'étais dans l'erreur, et des renseignements précis m'ont permis de le constater.

Le spiritisme compte aujourd'hui vingt millions d'adeptes ; il est représenté et défendu par des journaux, des revues, des ouvrages considérables, par des apôtres convaincus jusqu'à l'exaltation du fanatisme ; et depuis un an, solidement établi à Ceylan, accueilli avec faveur par un certain nombre de bouddhistes, il prend dans les vastes et mystérieuses régions de l'Orient un développement inespéré.

Je voudrais étudier, au point de vue théologique, philosophique et scientifique, cette forme nouvelle de la superstition. Je n'ai pas la prétention d'épuiser en quelques pages ce vaste sujet, mais il me suffira d'ouvrir des aperçus, d'indiquer des chemins, et de constater la difficulté, dans certains cas, de tracer une ligne de démarcation entre les phénomènes démoniaques et les phénomènes qui, sans cesser d'appartenir au monde naturel, présentent, cependant, le caractère du merveilleux. Je voudrais, enfin, rappeler aux lecteurs des expériences récentes qui ont été faites, en Angleterre et en Allemagne, par des savants d'une célébrité incontestée, et qui présentent la thèse spirite sous un jour et avec un caractère entièrement nouveaux.

## I

Le mystère qui entoure l'homme au moment où son âme passe dans un monde nouveau n'existe pas pour les sectateurs du spiritisme ou de la religion des esprits. Les spirites sont en communication familière avec les âmes des défunts qui ont quitté la terre, et,

guidés par leur enseignement, qui exclut toute apparence même de doute ou de ténèbres, ils ont raconté, comme nous allons le faire, l'histoire de la mort de l'homme et des conditions de son immortalité :

L'homme est formé de trois parties essentielles, qui présentent des caractères distincts faciles à déterminer : l'âme, le périsprit, le corps. L'âme est un être intelligent, qui vivait dans un monde invisible et immatériel avant de s'incarner dans un corps sensible. Entre le corps et l'âme il existe un lien, condition de la vie; c'est une substance semi-matérielle qui enveloppe l'âme, un fluide appelé aussi *périsprit*, qui permet à l'âme d'être en communication avec le corps.

A l'instant de la mort, l'âme, environnée de son enveloppe semi-matérielle ou gazeuse, se sépare du corps. Si l'homme a été détaché, pendant la vie, des sens, de la matière, et si, en résistant aux influences mauvaises des passions, il a élevé son âme au-dessus du corps, il est évident que sa mort devient facile et que la séparation suprême est naturelle et sans douleur. S'il a mal vécu, s'il a suivi l'instinct dépravé de la sensualité, le périsprit s'est engagé, plongé, enchaîné dans le corps, dans les différentes parties de l'organisme, et la mort est aussi douloureuse que la séparation est lente, il faut du temps et des efforts pour permettre au périsprit de se dégager de l'étreinte du corps.

L'âme se dégage insensiblement de ses liens; elle ne ressemble pas à l'oiseau qui, d'un coup d'aile, entre en liberté; la séparation n'est ni brusque ni subite. Il arrive aussi quelquefois que l'âme a quitté le corps, sans que nous le sachions, tandis que les derniers signes de l'agonie frappent seuls notre attention. L'âme est partie, mais le cœur bat encore et jette dans les veines le sang, qui donne les apparences du mouvement et le simulacre de la vie. Souvent l'âme sent se briser ou se dénouer les liens qui l'attachent au corps, elle ajoute alors elle-même ses efforts au mouvement de la nature, afin de rompre les liens et de hâter l'heure de la délivrance; elle entrevoit déjà l'avenir, les joies de l'état de l'esprit ou de la vie, libre de la matière, et comme la chenille qui se renferme dans sa chrysalide, avant de jeter dans le rayon du soleil l'éclat brillant de ses couleurs, elle se prépare dans le mystère des derniers déchirements aux joies de sa nouvelle vie.

Souvent aussi ceux que nous avons connus sur la terre et qui

ont morts avant nous, viennent nous aider à briser les derniers liens de notre existence terrestre, et ils nous accueillent à notre entrée dans le monde des esprits. L'étonnement et le trouble qui suivent immédiatement la mort, varient en durée, en intensité avec les individus et les mérites ou les vertus de chaque défunt. Le trouble de l'homme de bien n'est pas long, parce qu'il s'est accoutumé, pendant la vie, à cette existence immatérielle de l'esprit ; le trouble du mauvais est plus long, et son regard étonné s'habitue promptement aux clartés inattendues de cette vie nouvelle et inconnue.

Le sort de l'homme n'est pas irrévocablement fixé après la mort ; libre des entraves du corps, l'âme ne se repose pas encore dans une situation éternelle, et, si nous avons déjà vécu dans d'autres mondes ou dans d'autres corps avant de paraître sur cette terre, il est également vrai qu'après la mort, l'âme revit ou sur cette terre ou dans des mondes nouveaux. L'homme continue ainsi à parcourir encore le long chemin des expiations et des purifications successives qui le préparent à l'état bienheureux du pur esprit. C'est la loi universelle qui s'applique à toutes les créatures, si divers qu'aient été, ici-bas, leurs mérites et leurs vertus.

A mesure que l'âme se purifie, elle revêt un corps moins matériel ; ses facultés se développent en étendue, en profondeur ; elle voit par les yeux du corps ce que nous voyons par la pensée ; elle habite un monde meilleur. Selon les spirites, de tous les globes qui composent notre lumière planétaire, la *Terre* est un de ceux dont les habitants ont le moins avancés, physiquement et moralement ; *Mars* lui paraît encore inférieur, et *Jupiter* serait, au contraire, le séjour des âmes infiniment supérieures à celles des habitants des autres planètes. Au même témoignage, le soleil serait la demeure paisible des Esprits supérieurs qui, de là, embrassent par le regard et par la pensée tous les autres mondes, vers lesquels ils envoient, par un intermédiaire du fluide universel, les esprits inférieurs devenus leurs messagers.

Les spirites ont ajouté deux principes nouveaux à la vieille hypothèse de la métempsycose, telle que nous l'avons exposée. Jusqu'à présent, en effet, il vous a été facile de constater qu'il n'existe pas de différence fondamentale entre le spiritisme et la métempsycose : on retrouve au fond des deux systèmes une pensée commune, c'est-à-dire l'affirmation d'une série d'existences et de réincarnations qui préparent l'homme à l'état bienheureux d'esprit pur et à

la vision de Dieu. Mais, selon les spirites, il faut reconnaître une troisième classe d'esprits au-dessous de ceux qui voient Dieu, au-dessus de ceux qui sont incarnés dans un corps; ce sont des esprits errants qui, pendant des jours, des mois, des années, des siècles, errent à travers les mondes transitoires, mondes immenses, innombrables, stériles, sans végétation, parce que les esprits ne connaissent pas les nécessités pénibles de l'alimentation; c'est là que les esprits errants se reposent, dans une courte halte de leur vie ici-bas; ils s'élèvent ensuite jusqu'aux mondes supérieurs où ils reçoivent les communications célestes; ils descendent de là vers les mondes inférieurs pour éclairer, relever, fortifier, diriger ceux qui n'ont pas encore les lumières de ces communications supérieures et de leur longue expérience de la vie.

Mais les esprits ne sont pas condamnés à errer sans fin, et, selon les spirites, ils choisissent eux-mêmes la terre qu'ils veulent habiter et le genre d'épreuves qu'ils entendent affronter :

Ainsi, l'homme, éclairé après la mort sur le véritable état de son âme, frappé de ses imperfections et de ses fautes passées, prend la résolution de mieux faire, et choisit lui-même la nature et le lieu d'expiation et de purification qui conviennent le mieux à ses dispositions et à sa résolution de s'élever vers la vision de Dieu.

Tel est donc, selon les spirites, le sort qui nous est réservé après l'épreuve de la vie présente; nous avons tous, — si parfaits que nous ayons la sotte prétention de nous croire, — des iniquités à nous faire pardonner, et tous les hommes ont à subir l'épreuve de plusieurs existences, avant de se perdre dans l'éclat du soleil.

Les spirites font entrer encore dans le cadre de cette théorie générale des esprits et de leurs rapports avec nous des faits psychologiques dont l'explication nous était inconnue, et qui tentent, depuis longtemps, la curiosité humaine. Explications bizarres invraisemblables, et qui ont séduit tant d'imaginations à la recherche du merveilleux. Ainsi, disent les spirites, pendant le sommeil notre âme, émancipée de l'autorité cruelle et despotique du corps engourdi, s'en va, ou dans les mondes supérieurs, ou dans les mondes inférieurs, ou dans d'autres régions de cette terre, et elle s'entretient avec les esprits; elle va retrouver les âmes de ses parents, de ses amis, et l'impression de ces rêves ramène, pendant la veille, notre pensée et notre attention sur des personnes que nous croyions peut-être avoir oubliées sans retour. Les sympathies

et les antipathies naturelles s'expliqueraient encore, selon les spirites, par les rapports d'amitié ou d'inimitié que nous aurions eus avec certaines personnes dans d'autres mondes ou dans d'autres vies. Le somnambulisme, les prévisions, les pressentiments, tous ces phénomènes mystérieux découlent naturellement de l'émancipation de l'âme ou de l'esprit, dont la clairvoyance s'étend alors jusqu'à des distances inconnues.

## II

Il y a des ressemblances frappantes entre le système spirite et la thèse soutenue par M. Figuiet, dans le *Lendemain de la mort*. La pluralité des existences, les purifications successives, l'enveloppe semi-matérielle ou le périsprit qui sert de vêtement impérissable à l'âme, le séjour du soleil réservé aux bienheureux, nous avons parlé de toutes ces choses en examinant l'hypothèse brillante défendue par M. Figuiet, et les fausses raisons par lesquelles il essaie de la soutenir. J'ajoute que ces raisons mêmes ont été exposées et affirmées par les partisans du spiritisme, avec étendue et conviction. Mais, tandis que M. Figuiet prétend demander exclusivement à sa pensée l'explication des mystères de la vie future, les spirites ne craignent pas de s'adresser aux esprits qui ont déjà quitté la terre, d'entrer en communication avec eux, et de donner ainsi à leur système le prestige d'une révélation. Ce caractère nouveau de la thèse spirite mérite notre attention.

La révélation ne se fait pas à l'homme par une illumination intérieure, ou par une parole sensible des esprits évoqués. Au début des expériences, la table répondait *oui* ou *non* aux questions qui lui étaient posées, en se levant, sous l'imposition des mains des assistants, pour frapper un nombre déterminé de coups. Plus tard, on obtint des réponses plus étendues, quand la table frappa un nombre de coups correspondant au numéro d'ordre de chaque lettre de l'alphabet. Le procédé était trop long encore, on se contenta, sous indication formelle d'un esprit, d'attacher un crayon à une corneille ou à un autre objet placé sur une feuille de papier, et le rayon, sous l'impulsion mystérieuse d'une force occulte, écrivait les mots, des phrases, des discours qui répondaient aux questions des assistants. Un dernier pas restait à faire : on a supprimé la

corbeille et le crayon. Le médium tient lui-même la plume, et sa main, agitée par un mouvement involontaire et fébrile, écrit les révélations de l'esprit équivoqué, et son écriture, le caractère des réponses, les signatures même varient avec les esprits dont il est devenu l'instrument. C'est ainsi que les spirites prétendent tenir, d'une révélation authentique et des défunts qui n'habitent plus cette terre, une doctrine certaine sur l'état des âmes après cette vie, sur les rapports habituels qui existent entre les morts et les vivants.

L'esprit humain est éclairé par les communications successives des êtres supérieurs. La première révélation personnelle, impérieuse, était personnifiée dans Moïse, et elle s'adressait à un peuple particulier. La seconde est faite aux hommes par Jésus-Christ, et loin d'être despotique, comme l'était celle de Moïse, elle s'impose par la persuasion, la charité, et remplace la loi dure du talion par la loi plus clémentine du pardon et de l'amour. La troisième révélation, ajoutent les spirites, se fait aujourd'hui sur tous les points de l'espace, à tous les peuples qui veulent l'entendre, et réalise la prophétie divine. « Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes (1). »

« Les grands esprits incarnés sont des individualités puissantes, mais dont l'action est restreinte et lente à se propager. Qu'un seul d'entre eux, fût-il même Elie ou Moïse, Socrate ou Platon, soit venu, en ces derniers temps, révéler aux hommes l'état du monde spirituel, comment aurait-il prouvé la vérité de ses assertions par ce temps de scepticisme? Ne l'aurait-on pas regardé comme un rêveur ou un utopiste? En admettant qu'il fût dans le vrai absolu, des siècles se seraient écoulés avant que ses idées fussent acceptées par les masses. Dieu, dans sa sagesse, n'a pas voulu qu'il en fût ainsi; il a voulu que l'enseignement fût donné par les *Esprits eux-mêmes*, et non par des incarnés, afin de convaincre de leur existence, afin qu'il eût lieu simultanément par toute la terre, soit pour le propager plus rapidement, soit pour que l'on trouvât dans la coïncidence de l'enseignement une preuve de la vérité, chacun ayant aussi les moyens de se convaincre par soi-même (2). »

(1) *Act. Ap.*, cap. II, v, 17, 18.

(2) *Caractère de la révélation spirite*, 10<sup>e</sup> édition, p. 32.



## III

Nous avons exposé avec soin la doctrine spirite et les preuves par lesquelles on essaie de la défendre; il est temps de la juger. Je néglige, pour éviter d'inutiles répétitions, de traiter la question de la métempsycose et des existences successives qui fait le fond du spiritisme, et je veux savoir si la révélation des Esprits, la troisième révélation dont je viens de vous entretenir, est un fait certain qui s'impose à notre adhésion.

Est-il vrai que les âmes des défunts soient en communication habituelle et libre avec les hommes? Les spirites ne seraient-ils pas le jouet du démon? Les phénomènes psychologiques, dont ils font la base de leur système, ne seraient-ils pas le résultat physiologique d'une exaltation morbide et accidentelle des nerfs, des sens, de la sensibilité générale du corps et de l'imagination?

Si nous écoutons l'enseignement de la théologie catholique, il est certain que l'hypothèse des âmes errantes et des communications spirites est une erreur condamnée et contraire à la foi. La thèse catholique est formelle sur ce point.

« Nous croyons que les âmes de ceux qui, après le baptême, ne contractent aucune souillure, et les âmes de ceux qui, après avoir été souillées de la tache du péché, ont été purifiées pendant qu'ils étaient encore sur la terre, sont *immédiatement* reçues dans le ciel (1). »

« Et ces âmes voient clairement Dieu lui-même, tel qu'il est dans l'unité de nature et la trinité de personnes, plus ou moins parfaitement selon le degré de mérites..... et les âmes de ceux qui meurent avec la tache du péché mortel actuel..... descendent *immédiatement* dans l'enfer, pour y souffrir le châtiment de peines inégales (2). »

« Si quelqu'un dit que, par la grâce de la justification, la culpé et la peine éternelle sont tellement remises au pénitent qu'il ne lui reste plus de peine temporelle à souffrir, ni en ce monde ni en en l'autre, dans le purgatoire, avant d'entrer dans le royaume des cieux, qu'il soit anathème (3). »

(1) Concile générale de Lyon, en 1271.

(2) Concile de Florence, 1439.

(3) Concil. Trid., sess. IV, can. 30.

Cette doctrine est conforme au sentiment que nous avons de la justice et de la sainteté de Dieu. L'homme est jugé, après la mort, ou récompensé, ou puni selon le caractère de sa vie. Je ne comprends pas l'hypothèse de ces esprits incertains, qui flotteraient, pendant des années et des siècles, dans l'immensité de l'espace ou dans le désert des planètes les plus rapprochées de nous, avant d'entendre la sentence de Celui qui doit les juger (1).

Or, n'est-il pas contraire à la sainteté de Dieu, aux principes de la morale, à l'idée et au sentiment que nous avons de l'état des âmes justes, après la mort, d'oser dire que les justes se détournent de la contemplation de l'essence divine pour se rendre à l'invitation de quelques personnes réunies autour d'un guéridon? Peut-on croire qu'à tous moments, dans tous les lieux, il suffira que quelques aventuriers imposent leurs mains sur une table pour faire parler, écrire, apparaître les défunts, les anges, les élus? Et si vous examinez les faits allégués; si vous discutez les titres et les garanties de la sincérité des évocateurs, il vous sera facile de reconnaître l'absence de tout ce qui donne de l'autorité à un témoignage, l'absence du talent, de la sainteté, de la fermeté de raison qui défendent notre faiblesse et notre crédulité contre les rêves de l'imagination. Et c'est dans ces conditions, c'est-à-dire quand des hommes vains et souvent aussi étrangers à la religion qu'à la science, pratiquent certaines cérémonies de fantaisie, que les anges et les saints apparaîtraient pour faire entendre leurs révélations sur l'autre vie!

Ils sont vains et curieux, en effet, ces hommes et ces femmes qui évoquent les esprits. Lisez, dans les écrits lourds, diffus, décousus des sectateurs du spiritisme, les récits des évocations, des séances, des communications étranges dont ils font la base de leur théorie, et de leur religion. Que verrez-vous? Des questions indiscrettes personnelles, ridicules; des réponses incohérentes; et si le caractère des évocateurs aussi bien que la sainteté de Dieu démentent déjà ces prétendues apparitions des bienheureux, on peut voir, à l'analyse des questions et des réponses dont les spirites nous entretiennent, que ce n'est pas par cette voie que Dieu fait connaître aux hommes sa volonté et les secrets de l'avenir.

(1) *Anima enim egressa, in mundo non errat. Justorum enim animæ in manu Dei sunt, peccatorum vero et ipsæ hinc (in infernum) abducuntur, ut anima divitis.* (Theophyl., VIII, in Matth.)

Je ne citerai qu'un exemple, pris au hasard, de ces communications ridicules des vivants et des morts. M. des Mousseaux, entouré de quelques amis, assiste à une expérience où l'on évoque l'esprit invisible de M. de Saint-Fare. Ici, je laisse la parole au témoin :

« Nous sommons l'invisible M. de Saint-Fare de battre la retraite militaire dans l'une des minces voliges de la table : Va, pars, disons-nous et que le tambour marche et s'éloigne. A l'instant même, la retraite est battue; le bruit s'éloigne, s'éteint et meurt. — Allons, fort bien; continue de battre la caisse et reviens vers nous. — Aussitôt dit, le tambour se ranime, se rapproche et revient à nous, au diapason du départ. L'illusion est complète, et, pour trancher du généreux gamin de Paris, Saint-Fare ajoute à cette marche l'air de carrefour des *Lampions*. »

« Scie du bois, dit l'un de nous. A peine le mot est-il achevé que, sous les dents agaçantes de la scie, la fibre du bois crie et recrie dans l'intérieur de la planche. — A merveille, et continue de travailler en bon ouvrier; frappe, taille, rabote. — Tous les bruits du travail attaquent aussitôt l'oreille; la varlope se promène et débite ses copeaux; le marteau s'abaisse, se relève et rebondit sur des clous... L'esprit turbulent agite, secoue, bouscule la table; il *souffle*, il *soupire*; il recommence, il bisse tout spontanément je ne sais quelles qualités de bruit, et quoique personne, rien ne touche à la table, elle fait une violente cabriole. Il fallut retenir au vol la lampe qu'elle portait, et que j'avais déjà vue courir. Des phénomènes analogues se répètent à satiété sous nos yeux (1). »

Je pourrais multiplier les citations, les histoires: rapporter même les paroles et les enseignements attribués aux défunts célèbres, à Bossuet, à Fénelon, à Pascal, et fortifier ainsi par l'étude désintéressée de ces témoignages la conclusion qui s'impose à tout esprit sérieux et que votre esprit a déjà reconnue: non, la sainteté de Dieu, la dignité des saints, la majesté de la religion chrétienne, ne permettent pas d'affirmer l'existence de ces communications spirites, ridicules, impies, entre les vivants ennuyés ou égarés et les esprits supérieurs qui habitent les cieux.

Les questions posées, le caractère des spirites, leur manière d'évoquer les esprits, suffiraient donc pour vous convaincre que les faits allégués, s'ils sont vrais, ne sont pas l'œuvre de Dieu, dont

(1) G. des Mousseaux, *La Magie au dix-neuvième siècle*, p. 16-17.

les manifestations éclatantes ont un caractère essentiellement différent de gravité et de sainteté. Ce qui doit nous frapper davantage dans l'étude des révélations spirites, ce sont les contradictions flagrantes que nous y découvrons. Evidemment, si Dieu nous envoie ses bons esprits, ses anges, pour nous faire connaître sa volonté, sa sainteté et sa véracité exigent que ses anges parlent un même langage et expriment une même pensée, car l'opposition et la contradiction entre ces témoignages indiqueraient ou que Dieu veut nous tromper, ou qu'il veut se jouer de nous, et une telle hypothèse serait impie. Si nous constatons, au contraire, une contradiction certaine entre ces révélations, il faudra bien reconnaître qu'elles ne sont pas l'œuvre de Dieu.

Or, sur les points essentiels tels que la pluralité des existences, les réincarnations successives des âmes et certains autres dogmes, affirmés d'une manière absolue par les fondateurs de la religion spirite, d'autres spirites qui les égalent en nombre et en autorité, professent une doctrine absolument contraire. Ainsi, voici un spirite qui a centralisé les documents et les dépositions de plusieurs communions de sa religion, et qui, après avoir sérieusement et plusieurs fois consulté les esprits, écrit ceci :

« Dans les communications spirites que nous allons donner, le lecteur pourra constater qu'elles s'accordent toutes sur un point, celui de combattre la doctrine de la réincarnation. On remarquera, sans doute, que notre société se compose de personnes qui nient cet enseignement et que nos *medium* n'y croient pas davantage... Nous disons donc positivement : non, les esprits n'ont pas mission de nous enseigner une nouvelle doctrine religieuse. Non, ils ne peuvent avoir cette mission : toutes nos expériences nous le prouvent et eux-mêmes nous le disent souvent.

« En effet, pour peu qu'on s'occupe de ces phénomènes, on voit avec surprise que les esprits sont catholiques avec le catholique, protestants avec le protestant, juifs avec le juif, et même matérialistes avec le matérialiste. Cette dernière proposition paraît un paradoxe, et cependant nous l'avons reconnue exacte par nos nombreuses expériences ; c'est pourquoi nous ne saurions nous lasser d'avertir ceux qui veulent se mettre en rapport avec les esprits, de se tenir en garde sur ce qui leur est communiqué par ces êtres si semblables à nous, qui souvent prennent plaisir à nous confirmer dans nos erreurs, soit à nous en inculquer d'autres, s'ils

nous voient dans le doute ; agissons donc avec une grande prudence et ne recevons que sous toute réserve ces communications extramondaines.

« N'oublions pas que nous nous mettons par elles sous l'influence directe d'êtres inconnus, parmi lesquels il en est de si rusés, de si pervers qu'on ne saurait trop s'en méfier. Conséquemment, n'ajoutez pas une foi absolue à ce qu'ils vous disent ; ne vous effrayez pas s'ils vous prédisent quelque malheur ; Dieu ne leur a pas révélé votre avenir. Nous en avons eu plusieurs fois la preuve ; une fois entre autres, à la suite d'une communication sur un sujet moral dont le style annonçait une grande élévation de pensée, un de nos *medium* écrivit : ne te fais pas de peine de ce que je vais te dire, tu mourras demain, mais n'aie pas peur, Dieu est bon. Si ce *medium* avait été assez crédule pour ajouter foi à cette prétendue prédiction, je laisse à penser quelles en auraient été les funestes conséquences. Nous avons eu plusieurs exemples de graves maladies, de dérangements du cerveau, de morts subites causées par des révélations mensongères qui ne devinrent vraies que par la faiblesse et la crédulité de ceux auxquelles elles étaient faites (1). »

On ne pouvait écrire avec plus d'autorité une réfutation plus décisive de la religion spirite. Ainsi, voilà un spirite convaincu, ardent, très instruit des moyens d'évocation, qui déclare sérieusement que la doctrine des réincarnations est radicalement fausse ; que les esprits invisibles n'ont pas reçu la mission de nous instruire ; qu'ils tiennent toujours un langage conforme aux croyances, aux intérêts des personnes qui les évoquent, et que la pratique de ces évocations trouble souvent la raison. Ces aveux me suffisent et je ne demande pas d'autre réfutation de la religion des esprits.

En réalité, vous me demandez de me défier des esprits et de ne croire qu'aux révélations intimes de ma raison. Or, si ma raison est juge en dernier ressort, si c'est elle qui doit m'instruire, c'est elle aussi, c'est ma conscience et ma raison que je dois écouter. Je n'ai pas besoin de recourir à des évocations, à des pratiques dangereuses pour faire parler des esprits rusés, mauvais, moqueurs, qui peuvent me tromper et égarer mon entendement. Ces esprits auxquels vous attribuez la puissance d'entrer en communication avec vous, ne sont

(1) Anatole Barthe, *Le Livre des esprits* ou *Recueil de communications obtenues par divers médium*, p. 2. Paris, 1863.

pas les interprètes autorisés, infailibles de la pensée et de la volonté de Dieu. Frappé de l'impuissance de ma raison en présence des redoutables problèmes que j'essaie d'éclairer, je m'adressai à vous, dirait le spirite repentant, et vous me promettiez de me révéler les secrets de la vie future par le témoignage même des habitants de l'autre monde, et, après avoir fait ces promesses, après avoir attaqué, nié l'autorité divine de l'Église chrétienne, qui parle et enseigne au nom de Jésus-Christ, vous déclarez que je dois me défier des esprits et consulter ma raison.

C'est donc une fable, cette histoire des communications d'outre-tombe, et votre témoignage si formel m'apprend que les esprits bienheureux ne viennent pas dans ce monde et ne sont pas en communication avec les vivants.

#### IV

Je ne nie pas que Dieu, dans ses desseins de miséricorde et de justice, permette à des saints de nous entourer d'une protection sensible, et de nous émouvoir intérieurement dans les mystères de leur invisible présence à notre âme. Je reconnais aussi, en suivant les enseignements les mieux justifiés de la Tradition chrétienne, que les âmes de nos parents, de nos amis, dans les douleurs méritées du purgatoire, peuvent, au commandement de Dieu, et par un dessein de bonté, solliciter le secours puissant et la faveur de nos prières, par des moyens sensibles, qu'il nous est impossible de rattacher à des lois générales connues. Oui, dirais-je enfin, il a pu arriver aussi qu'à travers les mystères profonds d'une apparition, les âmes mêmes des damnés aient révélé les secrets redoutables de la justice éternelle et instruit les vivants par la manifestation de leurs souffrances sans fin. Tout cela est vrai, conforme à l'enseignement théologique, et ma raison n'en est pas offensée. Mais, ces communications sont rares, extraordinaires, indépendantes de notre volonté ; elles ne relèvent que de la sagesse de Dieu, dont les desseins sont impénétrables à notre esprit si imparfait. Ce que je ne peux croire, ce qui est absolument contraire à l'expérience et à la raison, c'est que ces révélations et ces apparitions dépendent de nous, de notre volonté, et qu'il soit permis à tout homme, incrédule ou croyant, honnête ou misérable, de commander aux défunts, par

des moyens ridicules, d'apparaître et de parler. Un esprit sérieux ne pourra jamais se soumettre à une telle affirmation.

D'ailleurs, l'intelligence des âmes, après la mort, n'a pas l'étendue exceptionnelle que les spirites prétendent leur attribuer, pour justifier la sagesse, la profondeur de leurs réponses, et la perspicacité de leurs prédictions. Saint Thomas d'Aquin, recueillant les témoignages de la Tradition, et prenant pour base de son argumentation certains faits évangéliques, par exemple, l'histoire du mauvais riche et de Lazare, énumère les principales attributions des âmes séparées du corps, et nous enseigne qu'elles peuvent connaître les autres substances spirituelles telles que les autres âmes des défunts, les démons, les anges, certaines choses naturelles, mais d'une manière confuse, générale, et bien inférieure à la connaissance angélique, toujours précise et pleine de clartés.

Elles peuvent connaître encore certains faits particuliers accomplis sur la terre, si éloignés qu'ils puissent être, car les âmes séparées du corps connaissent les êtres en particulier, dans les idées qu'elles reçoivent de la lumière divine. Elles conservent, enfin, la science et les connaissances qu'elles ont pu acquérir pendant la vie, et elles ne perdent pas le souvenir des choses ni des personnes, unies d'une manière plus intime à leur cœur, par les liens pleins de tendresse ou d'une habitude naturelle, ou d'une vieille amitié (1). Le prolongement jusque dans la vie future de ce qu'il y a de meilleur, de plus noble et de plus profond dans notre âme, pendant la vie présente, nous rappelle cette sage parole de saint Jérôme à Paulin : « Apprenons sur la terre les vérités dont nous conserverons la connaissance dans l'autre vie. »

Cette doctrine qui protège ainsi, avec un soin jaloux, le principe si important de notre identité, en ce monde et en l'autre, est en parfaite harmonie avec la raison; elle est pleine de sagesse et nous laisse loin de ces hypothèses gratuites, par lesquelles les spirites prétendent reconnaître aux défunts des connaissances et des vues de l'avenir qui ne conviennent ni à ces âmes, ni aux démons eux-mêmes, si les démons peuvent entrer en communication avec nous.

Peut-on dire, en effet, que les révélations spirites sont l'œuvre des démons, si elles ne sont pas l'effet d'une intervention des esprits bienheureux?

(1) S. Thom. *Summ. theol.*, p. 1°, q. 89.

## V

La doctrine catholique nous apprend que les démons sont des anges déchus, qu'ils ont conservé dans le lieu même de leur supplice leurs qualités et leur puissance naturelles, car ils n'ont été dépouillés par le châtement divin que des dons surnaturels et gratuits. Les anges mauvais, devenus mauvais par l'usage coupable d'une liberté révoltée contre Dieu, méditent de détourner de Dieu toute créature et de nous perdre ; et quand on lit attentivement les prières de l'Église qui invoque le secours de Dieu contre la puissance des ténèbres, contre les anges mauvais ; quand on soumet à l'analyse les paroles qui composent les bénédictions et les exorcismes, pour défendre contre le démon, et l'homme lui-même et les substances naturelles nécessaires à son usage et utiles à sa vie, la pensée chrétienne se dégage nette et redoutable, et l'on reconnaît que Dieu permet au démon de tenter et de tromper l'homme, de l'obséder, de nuire à son corps, de corrompre ses aliments et de produire extérieurement, par des moyens dont l'économie nous échappe, des phénomènes bizarres, qui provoquent en nous l'étonnement et la frayeur. Lisez les grands théologiens de l'école sur la nature, la puissance et la malice des mauvais anges ; méditez les savants écrits de saint Thomas d'Aquin, de Delrio, de Jérôme Mengo, et avant eux, de saint Augustin, sur cette matière, et vous reconnaîtrez l'unité, la suite et la fermeté des principes de l'Église, quand elle parle de l'existence et de l'intervention des démons (1).

« Combien la force des anges prévaut à celle des hommes et des animaux, écrit Bossuet, et quelle domination elle est capable d'exercer sur eux, sous l'ordre de Dieu ; il l'a lui-même déclaré par le carnage effroyable que fit un seul ange dans toute l'Égypte, dont

(1) Saint Jean Chrysostome nie formellement les communications entre les morts et les vivants. Sa parole sage et élevée mérite notre attention : « Ne igitur quæramus hæc audire a mortuis, quæ multo clarius quotidie nos docent sacræ litteræ. Nam si novisset hoc Deus, quod mortui excitati viventibus essent profuturi, nequaquam omisisset, neque tantum lucrum præterisset, qui cuncta nobis utilia procurat. Eoque Deus oclusit fores, nec permittit aliquem defunctorum huc reversum narrare quid illic (apud inferos) fiat, ne dæmon, accepta occasione, technes suas omnibus intueat... Sed, Deus, quem nihil latet, præcluserit ut quisquam unquam illinc huc reversus, de iis quæ ibi sunt, narraret viventibus hominibus. (S. J. Chrys. *Hom.* IV, in s. Luc.)



il fit mourir tous les premiers-nés, autant parmi les animaux que parmi les hommes, et encore par celui qui se fit si promptement dans l'armée de Sennachérib qui assiégeait Jérusalem.

« On pourrait pourtant demander si Dieu conserve le même pouvoir aux anges déserteurs et condamnés : mais saint Paul a décidé la question, lorsque, pour exciter les fidèles à résister vigoureusement à la tentation, il les avertit que « nous n'avons pas à lutter avec la chair et le sang, mais avec des princes et des puissances » qu'il appelle encore, à cause de leur origine, « des vertus des cieus », après même qu'ils en ont été précipités, pour nous montrer qu'ils conservent encore, dans leur supplice, la puissance comme le nom qu'ils avaient par leur nature. Et il ne faut pas s'en étonner, puisque Dieu qui les pouvait justement priver de tous les avantages naturels, a mieux aimé faire voir, en les leur conservant, que tout le bien de la nature tournait en supplice à ceux qui en abusent contre Dieu. Ainsi l'intelligence leur est demeurée aussi perçante et aussi sublime que jamais ; et la force de leur volonté à mouvoir les corps, par cette même raison, leur est restée comme des débris de leur effroyable naufrage... Ainsi tous les avantages naturels sont restés aux démons pour leur supplice ; Dieu leur a tout changé en mal... Dieu nous veut apprendre par là quelle estime nous devons faire des dons naturels, de la pénétration, de l'intelligence et de la puissance, puisque tout cela reste aux démons, qui n'en sont ni moins malheureux, ni moins haïssables (1). »

L'existence des démons et leur intervention redoutable dans la vie de l'homme est donc établie par d'imposants témoignages ; et avant Jésus-Christ, nous lisons dans l'histoire des anciennes religions de l'Inde, de la Chine, de la Perse, de l'Égypte et de Rome, que le genre humain a proclamé par ses prêtres, par ses philosophes et

(1) Bossuet, *Élévat. sur les mystères*, XXIII<sup>e</sup> semaine, V<sup>e</sup> élévation. — Le sage Estius énumère les principaux fléaux que l'esprit mauvais peut déchaîner : « Angeli mali naturalī sua virtute multo effectus producere possunt absolute a quibus tamen impediuntur et prohibentur per angelos bonos, ut, verbi gratia, concitare tempestates, excitare incendia, evertere domos, animalia occidere, morbos immittere, etc. Quæ omnia, cum naturaliter possint, non faciunt tamen nisi quantum a Deo permittuntur, ut patet ex iis quæ habentur in *Job*, 1 et 11 ; *Exod.*, VIII ; *Matth.*, VIII, et alibi : Imo nec dubium quin totum genus huma ; num repente disperdere et occidere possent, si suæ potestati dimitterentur, quemadmodum significat Augustinus in *expositione psalmi 96*. » (Estius, in *lib. secund. sentent. Distinct.*, VII, § XVI.)

par ses cérémonies sacrées, la croyance, souvent superstitieuse, toujours visible et convaincue, à l'existence des esprits mauvais.

## VI

Saint Augustin a décrit la puissance des Anges dans une page célèbre qui a servi de lumière et de texte aux développements scientifiques des plus graves théologiens : « De même que nous ne disons pas que les parents créent leurs enfants, et les laboureurs leur récolte, quoique Dieu, opérant à l'intérieur, par sa puissance, produise son effet à la suite de leurs mouvements ou de leur action, de même aussi, il n'est permis d'attribuer la puissance créatrice ni aux bons ni aux mauvais anges. Ils connaissent, grâce à la pénétration de leur esprit, les semences des choses qui nous sont inconnues, ils les répandent en secret dans un milieu propice, et permettent ainsi à plusieurs êtres de naître ou de croître avec rapidité. Mais les bons anges ne font cela qu'autant que Dieu le commande, et les mauvais, malgré la perversion de leur volonté, qu'autant que Dieu le permet (1).

Ce principe simple, clair et fécond, nous fait bien connaître la doctrine théologique sur la puissance angélique, et il nous en donne une idée qui l'élève bien au-dessus de la puissance et de la science des plus grands génies. Les anges connaissent, dit saint Augustin, les raisons séminales des choses et les effets qu'elles peuvent produire; ils produisent même ces effets, à l'ordre ou avec la permission de Dieu. Or, que faut-il entendre par raisons séminales, sinon les propriétés innombrables des forces et des énergies, répandues et emmagasinées dans le vaste réservoir de la nature? et puisque tous les grands phénomènes désignés par la science moderne sous le nom de chaleur, lumière, magnétisme, électricité, ne sont que des applications de la loi générale de la conversion des forces, de leur association; puisque tous ces phénomènes dont nous constatons la réalité avec tant de lenteurs pénibles, après tant d'efforts et d'expériences infructueuses, sont des effets de ces raisons séminales, des résultantes de forces ou d'énergies, quelle ne doit pas être l'étendue de la connaissance angélique? Quelle ne doit pas être la pénétration de ces esprits qui saisissent d'un trait,

(1) S. Aug., *De Trinitate*, l. III, c. IX, x.

par intuition, sans tâtonnements, tous les effets que pourraient produire les énergies de la terre, des sphères célestes, de l'atmosphère, de l'Océan ?

En vertu de leur puissance et de leur connaissance de la matière et des agents naturels, ils peuvent agir sur nos sens, sur notre imagination, et provoquer ainsi les apparitions, les visions imaginaires qui viennent quelquefois nous troubler. Saint Thomas d'Aquin expose, après Aristote, en le complétant, la théorie philosophique de ces visions.

« L'ange, bon ou mauvais, peut, en vertu de sa nature, remuer l'imagination de l'homme. En effet, nous avons dit que la nature corporelle obéit à l'ange quant au mouvement local ; par conséquent les effets qui résultent du mouvement local de certains corps dépendent de la puissance naturelle des Anges. Or, il est manifeste que les apparitions imaginaires sont quelquefois produites en nous par le mouvement local des esprits animaux (fluide nerveux) et des humeurs. C'est pourquoi Aristote, au livre du *Sommeil et de la Veille*, indiquant la cause de l'apparition des songes, dit que, pendant le sommeil de l'animal, le sang descend avec plus d'abondance au principe sensitif, et qu'en même temps descendent les mouvements, c'est-à-dire les impressions laissées par l'impression des objets sensibles, lesquelles sont conservées dans les esprits de la sensibilité ; or ces mouvements excitent le principe sensitif, de telle sorte qu'une apparition se produit comme si le principe sensitif était modifié par les choses extérieures mêmes. L'émotion des esprits et des humeurs (fluide nerveux) peut être si vive, que ces apparitions se produisent même quand on est éveillé, comme on le voit dans les frénétiques et autres malades. De même, donc, que cet effet résulte du mouvement naturel des humeurs et quelquefois même de la volonté de l'homme qui, à son gré, imagine ce qu'il a d'abord perçu par les sens ; de même aussi cet effet peut être produit par la puissance de l'ange bon ou mauvais, quelquefois avec aliénation des sens corporels, et quelquefois sans aliénation (1). »

Il n'est pas toujours facile de reconnaître l'action des démons dans les phénomènes extraordinaires qui se produisent autour de nous, et de démêler un fait extra-naturel diabolique, d'une action produite par une force inconnue de la nature, ou par l'habile artifice

(1) 1<sup>o</sup>, q. CXI, art. 3.

d'un aventurier qui veut tromper la crédulité. Les théologiens qui ont approfondi cette matière ont enseigné qu'un prodige est l'œuvre des démons : 1° Quand il est réellement au-dessus des forces de la nature physique, et quand celui qui le produit prétend prouver ainsi la vérité d'une doctrine opposée à la foi catholique ; 2° Quand il est contraire aux bonnes mœurs ; 3° Quand il n'a pour objet que de satisfaire ou la curiosité ou les passions, et d'amuser les hommes ; 4° enfin, quand il est produit par des moyens ridicules, superstitieux, cabalistiques, sans invocation à Dieu et à Jésus-Christ (1).

C'est ainsi qu'en présence des phénomènes dont la réalité est affirmée par les spirites : tables tournantes, évocations, apparitions, le témoin, éclairé par les principes supérieurs de la théologie, doit s'assurer d'abord que ces phénomènes ne sont pas l'œuvre d'un homme habile ou d'une imagination exaltée, ou une force inconnue encore de la nature, et, dans le doute, expliquer le fait naturellement sans recourir à l'hypothèse de l'intervention d'une volonté étrangère et supérieure ; et si, après un examen sérieux, la réalité du phénomène annoncé et produit lui semble incontestable, s'il est évident qu'on ne peut l'expliquer, ni par une force cachée de la nature, ni par un fluide ou par une action magnétique des témoins, ni par une influence des esprits célestes qui ne se laissent pas détourner de la contemplation de Dieu pour amuser la curiosité des créatures, le témoin se rappellera que Dieu instruit les hommes sur l'avenir, avec plus de simplicité, d'autorité, de grandeur ; qu'il le fait par le ministère autorisé de l'Eglise et de ses pasteurs, et il affirmera que les spirites sont le jouet de l'erreur et les serviteurs inconscients des esprits mauvais, c'est-à-dire des démons.

Mais, tout en reconnaissant la réalité de l'intervention diabolique, le théologien se souvient que cet intervention est rare ; que le vieux paganisme est mort avec les pratiques et les superstitions sataniques des cultes oubliés ; que le sang de Jésus-Christ a marqué la défaite irréparable de Satan, et que Dieu, qui tient son ennemi sous la main de sa justice, ne lui permet pas de faire tout le mal qu'il voudrait faire, et qu'il est contraire à la religion et à l'expérience chrétienne de prétendre que tous les faits d'évocations, d'apparition et de révélation dont les spirites composent leur doctrine nouvelle soient des faits certains, prouvés, dignes de l'atten-

(1) Delrio, *Disquisitiones magicæ*, lib. II, 9, VIII.

tion d'un esprit sérieux. Ces faits sont rares, et dépendent d'un acte ou d'une permission de Dieu, et non du caprice et de la curiosité imprudente de quelques hommes égarés.

« Nous avons appris des divines Écritures que Jésus-Christ, grâce à la victoire qu'il a remportée par sa croix, a mis dehors le prince de ce monde, qu'il a fait taire ses oracles, qu'il a détruit l'empire que cet ancien serpent exerçait sur les nations; qu'il l'a enchaîné et jeté dans l'abîme, afin qu'il ne puisse plus les séduire, en sorte que sa puissance a été singulièrement affaiblie, et qu'il n'en fait usage d'une manière sensible sur l'homme régénéré que dans les circonstances rares où Dieu le permet, suivant les desseins de sa justice ou de sa miséricorde... Il n'est donc pas en son pouvoir de communiquer extérieurement autant qu'il le voudrait avec les hommes, pour mieux les tromper... Ne croyez donc pas légèrement à sa présence ou à son action dans cette agitation et ce tremblement des tables sous la pression de vos mains, et ne prenez pas pour des oracles les réponses que vous croyez obtenir (1). »

L'abbé Elie MÉRIC,  
*Professeur à la Sorbonne.*

(1) Mgr Turgeon, archevêque de Québec. Lettre pastorale sur les *Tables tournantes*. — Nostro autem ævo, cur rara et pene nulla sit dæmonum efficacia non est mirandum, quandoquidem post ipsum Christi adventum dæmonum vim et potestatem infractam fuisse ipse Porphyrius agnovit. Franc. Bittneri Posnaniensis doctoris et professoris theologiæ. (*De civitate divina commentarii*, p. 135.)

# LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE (1)

---

## LES PETITES DÉCOUVERTES

### I

Les Répétiteurs. — Nouvelle manière de prouver qu'il n'y pas de Dieu. — *M. Hckel*. — *M. Espinasse* : L'idée de Dieu est une tocade du genre humain. — *M. Isnard* : Moyen de s'en délivrer. — *M. Baunis* : Effroyables dangers de la croyance en Dieu. — *M. Paul Bert* : Fantasmagorie de l'idée de Dieu. — *M. Perrier* : l'homme par bourgeonnement. *M. Trouesard*, etc.

Les grandes découvertes scientifiques des derniers siècles, et les applications des sciences à l'industrie, ont eu pour résultat de multiplier les hommes qui s'occupent de science. Autrefois, on pouvait compter les *savants*, aujourd'hui, ils forment une armée; jadis, la science était réservée à un petit nombre, maintenant, c'est une profession; autrefois, son étude était presque un délasement désintéressé; aujourd'hui, l'on en vit.

Mais voici un bien plus grand changement : il s'est fait, dans la science, la même révolution que dans la philosophie, les arts, les lettres, la politique, les mœurs. Dans notre état social, les principes de vérité éternelle sont repoussés, honnis, effacés : liberté absolue à chacun de se diriger, de vivre, de raisonner d'après ses propres idées; la science n'a point échappé à cette anarchie. L'interven-

(1) Voyez un premier article sur les *Découvertes de la science athée*, dans le numéro du 15 août 1880. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur ces articles, fragments d'un nouvel ouvrage que M. Eugène Loudun va prochainement publier, et où il fait connaître les aberrations et les insanités presque incroyables auxquelles ont abouti les savants matérialistes.

tion divine a été niée, la toute-puissance de l'homme proclamée, la force matérielle posée comme la seule loi. La science est devenue, dès lors, une source, non de vérités, mais d'erreurs, et plus il y a eu de savants, plus il y a eu d'erreurs.

Le champ de la science étant immense, presque indéfini, chaque savant, dans l'impossibilité de le parcourir entièrement, s'est borné à exploiter un petit espace, une *spécialité*, comme il l'a appelée. Et bientôt est apparue la conséquence logique de l'absence de principes : ces *spécialistes*, du petit cercle où ils s'étaient cantonnés, se sont fait chacun un monde; ne connaissant rien au delà de ce qu'ils voyaient, ils se sont trompés sur la valeur de ce qui les entourait, ils ont donné une importance excessive à des détails, exagéré de petits événements; beaucoup sont, si on ose le dire, devenus maniaques. Bien plus, ayant perdu le sens vrai des choses, ils sont tombés dans des aberrations singulières : ils ont des hallucinations, ils rêvent tout éveillés, ils imaginent des combinaisons, des plans, des projets, des systèmes fantastiques, impraticables et si déraisonnables, que le spectateur impartial, stupéfait de ce qu'il entend, s'étonne que l'autorité compétente ne s'interpose pas pour les soumettre à un régime qui rétablisse l'équilibre dans leur cerveau.

Il serait impossible d'énumérer toutes les insanités de ces pauvres monomanes : la plupart sont atteints de *folie religieuse*, maladie commune chez les savants. A peine avez-vous pénétré dans le domaine scientifique, vous êtes assailli par les propositions les plus extravagantes : l'un vous dit que Dieu, le Dieu d'Israël, c'est le vent; l'autre, que Jéhovah était un prêtre égyptien, et Adam un prince scythe (1); celui-ci, que les animaux ont le sentiment religieux : celui-là, que ce sont les insectes qui ont créé les fleurs; cet autre, que c'est en mangeant des hommes qu'on devient civilisé; cet autre encore, que les arts sont dus à ce que le singe-homme s'est couché sur le dos : cet autre pense à créer un service télégraphique avec les étoiles, etc. C'est, de tous côtés, des cris, des exclamations, des interpellations, des questions baroques. Ce qu'il y a de plaisant, si l'on avait le courage de rire des fous, c'est que tous se moquent les uns des autres, et chacun se croit seul raisonnable : les naturalistes sourient de pitié en face des philosophes, les philosophes haussent les épaules en s'éloignant des physiologistes; les

(1) Voyez les *Ignorances de la science*.

chimistes ne trouvent rien de plus ridicule que les antiquaires et les géologues. Ils sont fous, vous disent-ils mutuellement l'un de l'autre, il n'y a rien de vrai que ma science ! comme ce pensionnaire de Bedlam, montrant un de ses compagnons : « Il prétend qu'il est le fils de Dieu, quelle absurdité ! Je sais bien que ce n'est pas vrai, puisque, moi, je suis *Dieu le père* ! »

Il faut, pourtant, exposer quelques-unes de ces rêveries scientifiques : si je ne donnais pas les preuves, on pourrait douter, penser que je calomnie ces savants, ou finir par croire à ce qu'ils disent, comme, dans les maisons de santé, certains visiteurs se laissent prendre aux contes des fous, s'indignent qu'on retienne ces pauvres gens renfermés, et sont tout près de devenir aussi fous qu'eux : on l'a vu pour quelques-uns qui fréquentaient les *savants*.

## I

Reconnaissons, d'abord, que ces hallucinés et maniaques ne sont pas, en général, les savants en titre, les maîtres ; ce sont presque tous des *sous-maîtres*, à qui l'on pourrait appliquer le nom de *répétiteurs*, non qu'ils aident les élèves dans leurs *devoirs*, mais parce qu'ils ne font guère que *répéter* ce qu'enseignent les maîtres, et souvent mal, ce qui fait qu'ils auraient besoin eux-mêmes de répétitions.

Quelques-uns sont des *spécialistes*, qui savent une chose et rien après, comme, dans les institutions de Paris, il y a des *colleurs*, dont on se sert pour *chauffer* les élèves de choix, les rendre *forts* en thèmes grecs, en vers latins, etc. Ils ne savent que cette chose unique ; mais, voulant faire croire qu'ils en savent bien d'autres, ils en parlent avec assurance, affirment, nient, décident d'un ton haut et tranchant, aussi ridicules et impertinents que les Capitans d'autrefois.

En premier lieu, il faut entendre ceux qui se chargent d'expliquer les principes généraux. Voici M. Ed. *Heckel*, de Marseille : il tient à se montrer digne de son nom, qui est presque le même que celui du fameux professeur allemand, *Haëckel*, il est matérialiste et *évolutionniste*, et avec une sorte de férocité. Sa spécialité est la botanique, les plantes, les monstruosité végétales, ou, en langage scientifique, la *térétalogie* végétale (*Introduction à l'étude de la térétalogie végétale*). Il semble que rien ne soit plus étranger aux



manifestations athées; détrompez-vous! M. Heckel saisit des rapprochements où vous n'en apercevez aucun, et, à propos d'un champignon, donne une chiquenaude au surnaturel et une pichenette au bon Dieu.

Ce pauvre Cuvier, dit-il, « un des plus *influents* naturalistes de ce siècle, » n'enseignait-il pas que « les êtres vivants avaient une origine *surnaturelle*, placée *au dehors* et *au-dessus* de la science, inaccessible, en un mot, aux seules *forces de l'intelligence humaine!* » Comprenez-vous cette aberration? Il croyait en Dieu; il prétendait que Dieu était plus puissant que la science; que l'homme, la force de l'homme, ne pouvait arriver à créer le monde. Quelle naïveté! Il est vrai qu'il est le dernier qui ait cru à Dieu, au surnaturel, au miracle. Personne, après lui, n'y a cru: « Cette doctrine expira sur ses lèvres mourantes. » (C'est presque un vers.)

Ce savant *influent* disparu (assez influent, en effet, car il a créé deux sciences, la paléontologie et l'anatomie comparée), cette vérité capitale a été reconnue: c'est que « la matière est éternelle, » peut tout et fait tout, c'est-à-dire, remplace absolument Dieu, hypothèse inutile; et j'ai une manière nouvelle de le démontrer. Prenez un œuf, un œuf de pigeon; s'il y a un accident, par oubli, négligence ou volonté, dans l'incubation de cet œuf, qu'advient-il? Le produit est plus ou moins profondément troublé, est bossu, boiteux, hydrocéphale, que sais-je, mal conformé. Ainsi, vous avez détruit tout le travail des siècles, il ne ressemble plus au pigeon type, il n'a plus les mêmes formes; vous avez renversé « l'échafaud établi sur un *substratum* capable d'assurer la *perpétuité de la forme* par la répétition absolue de conditions identiques. » Et par là, ajoute M. Heckel, avec un dédain superbe, « devant ce fait, combien se trouve abaissée, *en face* du raisonnement, la *création surnaturelle*, qui donna comme loi inéluctable à la créature de rester éternellement *semblable* à ce qu'elle fut dans les mains du créateur (1)! »

Et que ce pauvre Cuvier devait avoir l'esprit faible, pour donner comme preuve de cette loi la ressemblance des animaux vivants

(1) M. Heckel a trouvé moyen, dans cette phrase, de placer la création surnaturelle à la fois *devant* un fait et *en face* du raisonnement. Il devrait bien nous expliquer cette anomalie, cette monstruosité, ce cas de tératologie. Mais, en devenant si savant, comment avoir le temps d'apprendre à écrire sa langue!

avec les dessins des monuments Égyptiens, d'il y a huit mille ans, et des coquilles de nos mers avec celles trouvées sur les terrains recouverts par le déluge! — Comme s'il y avait eu un déluge! s'écrie ici un sous-maître, ami de M. Heckel, M. Farrer; le déluge! c'est une invention de l'Écriture! — Nous obtenons un pigeon qui a l'estomac dans les bronches, ou « une plante où les pièces de la corolle sont inégalement soudées; » nous faisons un *monstre*, c'est-à-dire, un être non prévu par Dieu, donc, il n'y a pas de Dieu!

Voilà comment M. Heckel, de Marseille, se met en *dehors et au-dessus* de Dieu, et raisonne *devant* un fait, en tournant le dos à la raison. Mais, que dis-je, de l'expérience de M. Heckel, qui crée un monstre, il y a une conséquence à tirer : il n'y a pas Dieu, mais c'est M. Heckel qui est Dieu!

## II

Soyez-en sûr, mon ami, s'écrient coup sur coup trois ou quatre répétiteurs assemblés autour de l'élève qu'ils se sont chargés de préparer, et qui s'appellent M. Ribot, M. Espinas, M. Isnard, M. Beaunis; rien de plus vrai que ce que vous dit M. Heckel : Dieu est « une erreur, » une vieille erreur, de même que « l'âme, la conscience, la vie future et l'immutabilité des lois de la nature. » (M. Isnard, *Spiritualisme et matérialisme*.) — On ne peut mieux dire que l'excellent M. Isnard : Jeune homme! « tout est matière. » Et, dès lors, qu'est-ce que la *pensée* et l'*intelligence*? « De simples fonctions organiques. » Les *idées élevées*? « Un effet des nerfs. » L'âme? Il n'y a pas d'âme, les Allemands l'ont reconnu, il n'y a « plus d'âme! » Qu'est-ce que l'âme? « Rien! » Tout le monde en serait convaincu, si l'on étudiait une science nouvelle, une science allemande, la *Psychologie physiologique*. « Malheureusement il y a peu de physiologistes psychologues! » (M. Ribot, *la Psychologie allemande contemporaine*.) C'est ce qui fait qu'il y a tant de gens qui croient à Dieu.

— Il est certain qu'il n'y a pas de Dieu, ainsi que vous l'assure mon savant ami Ribot, et que Dieu est « une grande *illusion*, qui hante successivement, on ne sait pourquoi, les *cerveaux des générations humaines*. » Curieuse question à étudier, la cause de cette fantasmagorie héréditaire et universelle! L'humanité, pardonnez-moi l'expression, *a une araignée dans le plafond*. De même, cette autre

question : « Avant l'apparition de l'homme sur le globe, ce globe a dû exister, il y avait *quelque* chose. » Et, avant ce globe, quelque chose encore. « Il y a des gens qui disent que c'est Dieu : *déterminer ce quelque chose*, voilà le difficile ! » (M. Espinas.)

— Savez-vous pourquoi c'est difficile, mon bon M. Espinas, c'est à cause de l'éducation que vous avez reçue. Sous l'impression des idées erronées qu'on vous a données, vous vous dites : il y avait quelque chose avant l'homme, avant la terre, et ce quelque chose, c'est Dieu qui l'a fait. Triste effet de l'éducation de la famille ! Voulez-vous que je vous raconte, moi, ce qui m'est arrivé : J'avais été élevé, comme vous, par ma mère, une bonne femme, ignorante et superstitieuse, comme toutes les femmes, qui m'avait appris à croire en Dieu. J'y ai cru longtemps, j'ai même fait ma première communion, et je n'aurais peut-être jamais changé, si j'étais resté dans ma famille. Heureusement, on me mit au collège, « au moment où ma raison commençait à s'éveiller. » Je fus, je peux le dire, « *élevé* exclusivement sur les bancs de l'*Université*, » et, pour comble de bonheur, j'eus « pour maître un philosophe libre-penseur. » Alors, je me transformai : ce fut bientôt fait : « Je commençai à réfléchir, » et aussitôt, je compris « l'erreur du spiritualisme et le *danger de la croyance en Dieu*. » Je devins « matérialiste et athée, » grâce à Dieu ! (Excusez ! c'est un souvenir de la première éducation.) Et je le suis de plus en plus ! Mais combien d'années pour arriver à ce résultat ! que de temps perdu ! Aussi, je veux éviter aux jeunes gens, aux enfants, « *une pareille perte de temps*, » et c'est pour cela que j'ai écrit mon livre de vulgarisation : *Spiritualisme et matérialisme*. (M. Isnard.)

— Vous avez eu un grand mérite à rejeter loin de vous les oripeaux de l'erreur, M. Isnard, et vous venez de prononcer un mot bien profond : *le danger de la croyance en Dieu* ! Mais en avez-vous aperçu toute l'étendue ? J'ai étudié ce sujet à fond, et j'ai découvert les effets de cette croyance en Dieu les plus funestes, les plus malfaisants et les plus inattendus.

Celui qui parle ainsi, se nomme M. Beaunis, professeur à Nancy, et, comme il vient de lire un livre tout nouveau d'un docteur anglais, M. Mandsley, *la Pathologie de l'esprit ou la folie*, il en profite pour répéter, non sans balbutier quelque peu, les déclarations athées qu'il a entendues. Il ne paraît pas souvent sur l'estrade

philosophique, mais, ici, *il ne perd pas de temps*, pour employer l'expression de M. Isnard, et, en quelques pages (voyez la *Revue scientifique*, 1879), il vous en donne de quoi suffire à un volume : qu'on en juge.

Il est convenu d'abord qu'il fait fi de Dieu, des miracles, etc. Il ne dit pas cela crûment : comme il n'est que sous-maître, il n'a pas l'aplomb des professeurs en titre ; il emploie des circonlocutions : au lieu de *Dieu*, il dit « le *surnaturel*, un *pouvoir hors de la nature* ; » au lieu de miracles, « une intervention surnaturelle dans les affaires humaines, » etc. Mais il s'entend et on l'entend. Il ne veut pas de Dieu, il vous dit pourquoi ; il a de fortes raisons :

La croyance en Dieu « entrave » :

1° La *pensée*. Voulez-vous donc ne plus penser ?

2° La *science*. Qui, aujourd'hui, aurait le courage de se déclarer du parti de *l'ignorance*, et vouloir poser sur la lumière de la science un éteignoir ?

3° Le *génie*. Cela n'a pas besoin d'être démontré. Ici, cependant, le sous-maître s'arrête : Je sais bien, ce qu'on peut m'objecter ; il y a eu, de tout temps, des hommes de génie, quoiqu'ils eussent la faiblesse de croire en Dieu. Mais qu'ont-ils fait ces hommes de génie, « comprimés » par cette idée étroite et ne marchant qu'avec « la béquille » de la Religion ? Ils se sont rejetés sur « l'art, la poésie ; » ils ont été grands « poètes, » grands « peintres, » grands « sculpteurs, » grands « architectes, » grands musiciens, grands savants, grands philosophes mêmes. Le monde a retenu le nom de quelques-uns : Homère, Virgile, Corneille, Racine, Bossuet, Shakespeare, Raphaël, Michel-Ange, Newton, Mozart, etc., et l'on connaît d'eux un certain nombre d'œuvres qui ne sont pas sans valeur : *l'Iliade*, *Cinna*, *Athalie*, *Hamlet*, *les Elévations*, *la vision d'Ezéchiel*, *Don Juan*, *Saint-Pierre de Rome*, etc. Mais qu'est cela, je vous prie, auprès de ce qu'ils auraient pu faire, sans cette « barrière » de la croyance en Dieu, qui se dressait devant eux, et empêchait « tout le développement du génie ! » Et quand vous citez ces œuvres que vous appelez des *chefs-d'œuvre*, ne suis-je pas en droit de m'écrier : quelle minime « compensation ! » et que tout cela est « insuffisant ! »

Continuons à énumérer les conséquences déplorables de la croyance en Dieu.

4° Elle « affaiblit le *caractère*. » Vous même qui m'écoutez, consentiriez-vous à être un homme sans caractère? Voyez ce qu'on dit aujourd'hui : *Nous n'avons plus de caractère! l'avisement des caractères! l'abaissement des caractères*, etc. Les journaux en sont remplis : c'est la conséquence de la croyance en Dieu.

5° Elle « affaiblit *l'Intelligence*. » Comment ne serait-ce pas? La croyance en Dieu repose sur le sentiment, « et quand les sentiments acquièrent trop de prédominance, c'est au détriment de l'intelligence. » Voyez Diderot, qui *senta*it si vivement : quelle intelligence! aussi était-il athée. Mais qu'est-ce que je dis? je m'embrouille! c'est précisément le contraire! enfin, n'importe!

6° Elle « affaiblit *l'esprit*. » J'entends « les fondements de l'esprit. » Car, pour l'esprit proprement dit, nous n'en faisons aucun cas; nous n'en avons pas, nous libres-penseurs, et nous n'y prétendons pas. Quelque chose de précieux que l'esprit! autant vaut l'art et la poésie! Ce dont je parle, c'est des *fondements de l'esprit*; les fondements de l'esprit, c'est-à-dire, les bases... « le *substratum*,... » le... les fondements de l'esprit, enfin! vous me comprenez, n'est-ce pas?

La croyance en Dieu, de plus, développe :

7° La *méchanceté*. Oui, Monsieur, la méchanceté! Car c'est un fait reconnu que « la prière n'a jamais rendu l'homme meilleur; » et je suis très modéré, en m'exprimant ainsi : je pourrais plutôt dire, et je dirai même : *Au contraire!* La prière rend l'homme pire! Et j'ajouterai qu'elle développe la méchanceté à un degré « incroyable! »

Nous en avons une preuve bien sensible et visible pour tous, puisque cette même croyance en Dieu développe :

8° L'*égoïsme*, « la personnalité humaine. » N'est-ce pas M. Guizot qui a avancé que les Barbares avaient apporté à l'Europe le sentiment de la « personnalité individuelle, » et qui leur en faisait un mérite? L'ignorant! C'est la Religion qui a introduit en l'homme ce virus de la personnalité! Depuis qu'il est Chrétien, l'homme ne cesse de « s'examiner, » de s'observer, de s'étudier; par conséquent, il ne pense qu'à lui, il ne s'occupe jamais des autres, « *surtout les femmes*, » bien plus sensibles, vous ne l'ignorez pas, « chez qui le côté *affectif* est bien plus développé que chez l'homme », et, par suite, qui sont incapables d'abnégation, de dévouement et de charité. Car, il ne faut pas vous abuser : les sœurs de Charité, ces

fameuses sœurs de Charité, dont les Chrétiens font tant de bruit, ne sont rien moins que ce que vous pensez : ce n'est pas par amour de Dieu, par abnégation sublime, qu'elles passent leur vie à soigner les malades, à panser les plaies dégoûtantes, à braver les épidémies mortelles, c'est par *égoïsme* : elles sont, sans le savoir, « inconsciemment » l'objet d'une « déviation du sentiment religieux. » Il n'y a rien « de plus curieux ! » Nous savons bien, nous, médecins, à quoi tient « l'amour divin. » Je n'insiste pas : « si je pouvais tout dire, » que « de révélations étranges, » je ferais sur « certaines pratiques de dévotion ! » Mais il faudrait pour cela avoir du caractère, « du *courage*, » de la sagacité, « de la *pénétration* » et, surtout, de l'esprit, « une certaine *délicatesse de touche*, » et, ma foi, quoique je ne croie pas au « surnaturel, » j'avoue que je ne possède pas ces qualités.

Cet aveu naïf montre ce qu'est l'homme : ce que M. Beaunis nous raconte là n'est pas de son fond, et il n'en est pas pénétré ; il ne fait que répéter ce qu'il a entendu. Aussi, se trompe-t-il parfois, faute de mémoire ; on peut le voir par ce qu'il dit, ou plutôt ce qu'il veut dire et qu'il ne dit pas.

Ainsi, il déclare très nettement qu'on ne sait pas du tout comment fonctionne le cerveau ; que « l'expérimentation sur les animaux ne peut donner que des indications générales, des *suggestions*, plutôt que des résultats ; » que c'est un travail mystérieux, « dont nous ne voyons que les produits ; » que « les expériences et l'observation » sont tout à fait insuffisantes, etc. ; et puis, après, il affirme qu'il y a « des *procédés*, » qui permettent d'arriver « à connaître le *mécanisme intime* de la pensée ! » (La pensée insaisissable, qui a un mécanisme !) et nous « laisser pénétrer *jusque dans les profondeurs* de l'âme humaine. » Si nous pénétrons *jusque dans les profondeurs*, comment donc n'avons-nous que « des indications générales, des *suggestions* insuffisantes » et pas de *résultats* !

Evidemment, il ne connaît pas bien le sens des mots ; il en est de même, quand il emploie plaisamment le mot de *souterrain* pour le travail de la pensée : « le travail *souterrain*, mystérieux du cerveau ! » Il prend le cerveau pour une mine. Et aussi, quand, pour nous consoler de la perte des pensées sublimes, inspirées par la Religion, après qu'aura disparu « l'idée du surnaturel, » et qu'on ne croira plus à Dieu, il nous annonce qu'en revanche, nous aurons d'autres impressions provenant « de la contemplation des harmo-

nies de la nature et de la compréhension de ses lois, » et qu'il en résultera un effet nouveau : « une émotion calme. » *Une émotion calme!* Ce sera très gai, en effet, et très curieux, curieux comme les tempêtes *tranquilles*, les colères *paisibles*, et les passions *glacées!*

S'il faut l'avouer, celui qui parle ainsi ne sait pas trop ce qu'il dit : c'est un bon homme, il est guérissable, et on peut le ranger parmi ces *libres-penseurs*, naguères farouches, qui, dans leur dernière maladie, se mettent à réfléchir, c'est-à-dire, réellement à penser, et qui meurent repentants et confessés.

### III

Mais M. Isnard, qui l'a écouté fort attentivement, ne s'aperçoit pas de ces bizarres accouplements de mots; il ne voit que le fond des choses : Oui! oui! dit-il, certainement, nous jouirons un jour de ce magnifique avenir, mais à une condition : qu'on nous accorde la liberté de discussion! Car, « jusqu'ici, cette liberté nous a été refusée, » à nous matérialistes, « tandis qu'elle est accordée à nos adversaires, » les cléricaux, — surtout depuis quelques années, depuis la République. « Nous sommes mis hors la loi, souvent traqués, » quoique, en apparence, nous occupions les premières places de l'Etat, « accablés de sarcasmes et de mépris, » par les Chrétiens des deux mondes, d'Europe et d'Amérique, qui prétendent qu'il est difficile à un athée de n'être pas un coquin! Comment, avec une telle opinion généralement acceptée, le matérialisme et l'athéisme peuvent-ils faire de grands progrès?

— Soyez tranquille, mon bon ami, dit en ce moment un professeur qui passe; quand je serai ministre, nous en finirons une bonne fois avec Dieu et tout ce qui s'ensuit! Déjà j'ai appris aux élèves de l'Université (à la distribution des prix du lycée Fontanes, en 1879) ce qu'il faut penser de « l'origine *simienne* de l'homme. » Je leur ai assuré que l'homme n'était qu'un singe, que c'était « établi par la science. » Quant à la croyance en Dieu, c'est une véritable farce! Et nous le leur ferons bien voir. Je le dis tout haut, moi : « Supposer Dieu, c'est de la *fantaisie!* » (M. Paul Bert.)

Ce M. Paul Bert sera peut-être, en effet, ministre, on le prétend, et il y prétend. Il y a lieu, cependant, de s'étonner de la netteté de cette affirmation; car, M. le futur ministre, auriez-vous l'extrême

obligeance de m'expliquer comment il se fait que les monuments de la *troisième* dynastie, en Egypte, qui remontent à une antiquité très reculée (2200 avant Jésus-Christ, selon Champollion et Mariette), sont d'un art infiniment supérieur à ceux de la *douzième* dynastie, bien plus rapprochée des beaux siècles de la Grèce, où l'art avait fait tant de progrès ?

— Mais, répond le futur ministre, ce n'est pas mon affaire, je ne suis pas *égyptologue*.

— Voudriez-vous bien alors me dire ce qu'il faut penser de l'*instinct*, et quelle différence il y a entre l'intelligence et l'instinct ? Car, voici un castor qu'on a isolé dès sa naissance, et qui, au bout d'un certain temps, se met à construire sa demeure, et cette demeure est parfaitement semblable à celle de ses père et mère, et c'est une œuvre qui ne laisse pas que d'être compliquée, puisqu'il y a une porte d'entrée, une porte de sortie pour s'enfuir, etc. Où et de qui a-t-il pu l'apprendre ?

— Vous me posez une question difficile, qui est à la fois du domaine de la philosophie et de l'histoire naturelle, et je ne suis ni *naturaliste* ni *philosophe*.

— Pourriez-vous, au moins, me donner la raison d'une coïncidence extraordinaire, celle de la *chronologie* des Mexicains (avant la découverte de l'Amérique) avec celle des Etrusques ?

— Eh ! monsieur, cela touche à plusieurs sciences tout à fait différentes et fort étendues, l'astronomie, l'histoire ancienne, l'ethnographie, etc., etc. Je ne connais rien à ces sciences-là.

— J'ai du malheur dans les questions que je prends la liberté de vous adresser. J'espère être plus heureux pour celle-ci : voudriez-vous bien m'apprendre quel est le sujet du *Kalewala* ?

— Le *Kalewala*, dites-vous ? quelle est cette science-là ?

— Ce n'est pas une science, c'est un livre, un poème, le poème de Waïnamoinen.

— Un poème ! de Waïna... vous dites ?

— Oui, le fameux poème des Finlandais, ce poème si dramatique, si sublime, « qu'il a droit, dit M. Max Muller, de réclamer sa place comme la cinquième épopée nationale du monde ! » Et M. Max Muller est un homme qui s'y entend.

— Ma foi ! je ne connais pas la *linguistique*, et, s'il faut vous l'avouer, je n'entends rien en *poésie*.

— Excusez-moi ! mais permettez-moi d'espérer que vous voudrez



bien m'expliquer pourquoi l'origine, l'âge et l'histoire du *silex* sont, au dire des géologues, des problèmes insolubles !

— Eh ! monsieur, je ne suis pas géologue ! Je ne sais pourquoi, d'ailleurs, vous m'accablez de tant de questions saugrenues sur les monuments d'Égypte, la chronologie du Mexique, les poèmes, les silex, etc. Je ne connais pas tout cela ! Je ne suis, je vous l'ai dit, ni naturaliste...

— Ni philosophe.

— Ni égyptologue.

— Ni archéologue.

— Ni astronome.

— Ni historien.

— Ni littérateur.

— Ni... Pardonnez-moi ! Je vous interrogeais pour m'instruire, parce que je croyais que vous étiez un *savant*.

— Certainement ! je suis un *savant*.

— Ah ! et en quoi ?

— Je suis *physiologiste*, M. Paul Bert physiologiste !

— Et puis ?...

— Physiologiste ! un physiologiste n'est-il pas un *savant* ?

— Oui, vous êtes un *savant*, c'est-à-dire, un homme qui habite un tout petit village, dans un grand *canton*, qui fait partie d'une vaste *province* d'un des *royaumes* qui composent l'immense *univers* ! Voilà ce que vous êtes, et ce que vous connaissez ! Et, ne voyant et ne connaissant que ce petit *village*, vous parlez comme si vous aviez la connaissance parfaite de tout, du *canton*, de la *province*, du *royaume* et de l'*univers* ! Vous osez vous prononcer sur la formation, la constitution et le gouvernement de ce vaste monde, et affirmer qu'il n'y a pas de Dieu, de *souverain*, qui ait formé et administré cet immense empire !

Mais vous êtes jugé par l'aveu de votre ignorance en tant de points ! Vous n'êtes pas un *savant*, vous n'êtes qu'un *physiologiste*, et encore un *physiologiste* dont des hommes assez compétents contestent la compétence (1). Que reste-t-il donc pour justifier votre outrecuidance et votre présomption ? N'aurait-on pas le droit de vous appliquer le fameux mot de Proudhon aux Paul Bert de son temps : « Vous êtes des *blagueurs* ! » Ou, si vous

(1) On a démontré et prouvé que plusieurs des expériences de M. Paul Bert étaient erronées.

l'aimez mieux, votre propre mot : c'est ce que vous dites, qui n'est que de la *fantaisie*!

## IV

Nos répétiteurs n'ont rien, après Dieu, qui les occupe plus que *l'origine de l'homme*. D'où vient cet animal qu'on appelle *l'homme*? Comment a-t-il été formé? Comment *s'est-il fait*? Car, qu'il ait été *créé*, il n'en est plus question. Plus de Dieu, plus de création!

Je le sais, moi, je l'ai découvert, en faisant des boutures dans mon jardin, dit un nouveau sous-maître, M. Edm. Perrier (*les Colonies animales*); l'homme est né tout simplement *par bourgeonnement*. Ecoutez bien : Vous savez, l'exact, le véridique M. Haëckel l'a prouvé, que « les premiers êtres vivants qui ont paru sur la terre, avaient la forme de *grumeaux* microscopiques, » que nous appelons, nous autres savants, *protoplasmas*, de *protos* première, *plasma* œuvre façonnée : mauvais nom d'ailleurs, car une œuvre suppose un *ouvrier*, et une construction, un constructeur, et les *protoplasmas* sont nés tout seuls; il faudra chercher un autre mot. — Quoi qu'il en soit, ces protoplasmas sont « la base de tout ce qui vit. » Avec le temps, oh! des milliers d'années, des milliers même de siècles, une portion « se condense au centre en noyau, et forme une cellule; » un peu plus tard, une autre cellule se fait, puis une autre. Les cellules, toujours avec le temps, se multiplient, se soudent, « s'associent; » c'est ce que j'appelle des *colonies*. Or, qu'est-ce qu'une colonie? Personne qui l'ignore : une colonie est une réunion d'êtres vivants, qui demeurent ou qui émigrent. C'est ce qui se passe pour mes cellules : elles deviennent colonies, et les colonies « organismes, » c'est-à-dire, des êtres vivants parfaitement organisés, végétaux ou animaux, peu importe : « les plantes, les animaux, ne sont que le résultat de l'accumulation de myriades de cellules. » N'est-ce pas une assez jolie découverte! Le protoplasma était *mort*, inerte, sans vie; la cellule, issue du protoplasma, était insensible : elles se réunissent, elles s'accumulent et, aussitôt, elles grouillent, tout cela *vit*! Vous figurez-vous une pierre qui, tout d'un coup, se mettrait à marcher, sortant de l'immobilité, toute seule, sans l'ordre et l'impulsion de personne? Ce ne serait pas plus merveilleux! Eh bien, c'est ainsi!

Attendez! Je n'ai pas fini : nous voici ayant des végétaux; vous voyez tous les jours les végétaux bourgeonner, se reproduire par le

bourgeoisement. Eh bien, « les animaux aussi, se reproduisent par bourgeoisement, comme les végétaux ; » et non seulement « les animaux inférieurs, » mais les plus gros et les plus compliqués, et l'homme lui-même. Oui, « *l'homme n'a pas échappé à la loi commune.* » Que j'aie été témoin de la naissance d'un homme par bourgeoisement, je ne saurais l'affirmer ; la vérité est que je ne l'ai pas vu ; mais c'est indubitable, « *il ne saurait avoir une autre origine.* »

Ainsi, les cellules, en pullulant, ont formé des colonies ; les colonies, en se groupant, s'accrochant, se greffant, ont bourgeonné, et, à force de bourgeoisement, ont produit tout ce qui vit sur la terre, plante immobile, ver qui rampe, têtard qui nage, oiseau qui vole, singe qui grimpe, et homme qui parle et qui pense : tout le système du monde est expliqué !

Mais la preuve, M. Perrier, la preuve de ce que vous avancez ! tout cela, permettez-moi de vous le dire, est « pure hypothèse ! » Comment la vie s'est-elle montrée ? « Comment l'*inorganique* est-il devenu l'*organique* ; l'immobile, le mobile ; l'inertie, la force ? » (Flourens.) Toutes vos histoires d'organisme inférieur « ne permettent pas de répondre péremptoirement à ces questions. » (M. Vernier, dans le journal *le Temps*.) — Ah ! des preuves ! s'écrie un confrère de M. Perrier qui se tait (je n'oserais dire un *compère*, il s'agit de trop graves personnages), vous demandez des preuves, rien de plus aisé. Mais, au préalable, êtes-vous Darwiniste ? Croyez-vous au *transformisme* ? Si oui, nous allons vous donner tout de suite des preuves, pas claires, par exemple, « pas directes, » on n'en a pas et on ne peut pas en avoir, il faut trop de siècles, des milliers de siècles ; mais des preuves auxquelles il faut se rendre, car, ce sont « de *solides hypothèses* ! » Mais, si vous ne croyez pas à l'évolution, nous ne parlerons pas devant vous, « vous ne nous croiriez pas ! » (M. Marion, M. Saporta.)

Absolument comme certains magnétiseurs qui vous disent, quand une expérience ne réussit pas : « C'est qu'il y a dans l'assemblée un incrédule, un profane ! »

Sur ce, ces messieurs laissent là M. Perrier, qui cherche en vain quelque chose à dire. Mais un autre répétiteur ne l'abandonne pas, M. Trouessart : On pourrait, dit-il, pour expliquer *la formation de l'homme tout seul*, conjecturer que « les formes animales ont eu des *phases critiques*, où s'est rapidement opéré un changement dans leurs organes. » (Ce savant sous-maître, par cette *conjecture*,

se passe ainsi de milliers de siècles.) Qu'en pensez-vous? Oui, « cela a dû être! » Et j'ajouterai que « ces époques ont, *selon toute apparence*, coïncidé avec les *époques critiques de la terre*, » époques critiques que nous avons inventées, et « qui remplacent avantageusement la *vieille doctrine* des catastrophes bibliques. »

Qu'est-ce que ces *époques critiques*, dont parle le répétiteur, M. Trouessard, ces *époques critiques de la terre*? Quand survinrent-elles? Quels phénomènes produisirent-elles? Qui les a vues? Il ne vous l'apprend pas, mais il vous apprend quelque chose de tout à fait nouveau : les faits les plus avérés, les plus incontestés, les catastrophes « bibliques, » le Déluge, la destruction des villes maudites, etc., tout cela, ce ne sont pas des faits, c'est « une *doctrine*, une *vieille doctrine*. » Mais les suppositions, les *conjectures*, les hypothèses, les systèmes fondés sur : *cela a dû être, il y a apparence*, etc., ce sont des *faits*; les faits deviennent des doctrines, et les doctrines des faits. Voilà la découverte de M. Trouessard ; elle est très commode pour se dispenser de donner des preuves.

M. Perrier, cependant, s'est remis, et revenant à son sujet, comme s'il n'avait pas cessé de parler : Oui, dit-il, l'homme « n'a pas une autre origine » que le bourgeonnement, et je dis plus : « Nous devons en être fiers! » Car cela prouve qu'en vertu de la loi de sélection, il « a développé tel organe par l'exercice, » laissé en repos tel autre ; qu'ainsi la puissance vitale s'est transportée successivement de cette partie à celle-là, que « ses organes ont été remaniés, » enfin, qu'il « a remporté des *victoires incessantes*, en anéantissant tout ce qui vivait autour de lui. »

— Mais ces *victoires incessantes*, dont je dois être fier, c'est la morale de la force, M. Perrier, la morale du *succès*! Singulière loi, et singulière morale! Le *succès* doit donc être le but de nos actions!

— Non! reprend M. Perrier, c'est le succès, non le succès comme vous l'entendez, le succès *personnel*, mais « le succès par *l'association*, » c'est-à-dire, « par la *solidarité*, l'assistance réciproque, le travail, la *justice*, le *respect de soi-même et des autres*! » Ce qui était condamnable quand vous étiez seul, est juste si vous le faites avec plusieurs ; c'est le *succès*, si vous voulez, la *morale du succès*, mais le succès, en s'associant à d'autres ; et alors il est la source « des vertus les plus respectables et de nos nouveaux devoirs! »

Et M. Perrier s'étend sur ces nouveaux devoirs et ces vertus nouvelles, le *respect de soi-même*, le *respect des autres*, etc., qui m'empêchera sans doute de prendre la bourse de mon voisin, si je suis sûr que personne ne me voit, et sa femme, si je peux, par-dessus le marché! C'est le ton du jour. Mazzini, aussi dans un de ses prétentieux *manifestes*, savait bien faire résonner ces grands mots: « *Nouvelle théorie de la vie, nouvelle conception du ciel, solution de l'éternel problème, dogme nouveau*, qui, par une *large synthèse*, engendrera une *vie nouvelle et harmonieuse*, etc. » (voyez *Revue de Westminster*, 1867); grand mots vagues, vides et retentissants. Mais la formule précise de ces dogmes, de cette religion nouvelle, de ce culte, qui devait remplacer « la vieille religion, » le vieux conspirateur italien n'en disait mot, par une raison très simple, c'est qu'il n'en savait absolument rien! De même, M. Gambetta n'y a pas manqué, quand il a eu à *entraîner* son peuple de Belleville; il lui a parlé de la *solidarité*, du *respect de soi-même* et *des autres*, qui est la *vraie religion*, etc., boules creuses, que savent lancer en l'air les charlatans, pour faire s'extasier le gros public, dont ils veulent soutirer les sous. M. Perrier, lui, essaie d'imiter ces maîtres du tréteau, et il nous jette à la tête la *justice*, les *devoirs nouveaux*, les *vertus nouvelles*, etc., qui n'ont d'autre but que d'étourdir les autres et de s'étourdir lui-même. Mais il n'y réussit pas: il est un évolutioniste timide, il craint d'aller trop loin. Car il voit bien les suites, et il s'efforce de les voiler, de faire en sorte qu'on ne les voie pas: Je ne m'occupe pas des *conséquences*, dit-il, je sais bien « qu'il est impossible de les éviter, » qu'il faut bien, à la fin, déclarer si toutes les transformations, étapes et colonies de monères, de cellules, de grumeaux, etc., ont « pour cause les lois *naturelles*, » c'est-à-dire, *rien* du tout, ou « une intelligence *créatrice*, » c'est-à-dire, Dieu. Mais en voilà assez pour aujourd'hui, je ne vous en dirai pas plus long, ce sera pour une autre fois! Messieurs, j'ai bien l'honneur de vous saluer! Et il s'en va.

Pauvre brave homme, peureux et tremblant! J'ai pitié de lui, et j'ai pourtant envie d'en rire: car, au fond, il croit en Dieu, et il n'ose le dire tout haut. Il le dira, quand il n'aura plus la crainte de se compromettre, et peut-être de perdre sa place!

Eugène LOUDUN.

(A suivre.)

# NOS AMÉRICAINS

ÉPIISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION (1)

---

## XV

Nous avons laissé M<sup>m</sup>e Burden et sa nièce sur leurs lits, se reposant de leurs fatigues et de leurs tristesses. Il était une heure de l'après-midi, lorsque Flavia pénétra dans leurs chambres, pour les engager à prendre quelque nourriture. Elles se rendirent à son désir et descendirent au rez-de-chaussée, dans la salle à manger. Pendant le repas, Georgiana, dont l'imagination enfantine avait été frappée des incendies et du départ des esclaves, faisait mille questions, sans songer que chacune d'elles augmentait les pénibles préoccupations de ses parentes :

— Enfin, Madeleine, ils ne mettront toujours pas le feu à Summer-Cottage, n'est-ce pas?... Vous les aimiez et vous étiez si bonne pour eux...; pourquoi brûleraient-ils l'habitation?... dites?... pourquoi?...

La jeune fille n'avait pas répondu, qu'on frappait d'un violent coup à la porte d'entrée de la maison. Flink, qui était couché sous la table, près de ces dames, fit un bond et, paraissant en proie à une grande fureur, se mit à aboyer, comme il ne l'avait jamais fait encore. Il sentait l'ennemi. Flavia courut ouvrir, et, presque en même temps qu'elle, entra dans la salle à manger un sous-officier, accompagné de cinq hommes. Par la porte restée entr'ouverte, on apercevait une multitude de têtes : c'étaient des nègres qui surveillaient de loin la démarche du chef nordiste et en attendaient le résultat. Bientôt après, une autre bande de noirs faisait irruption dans le jardin et venait se poster sous les fenêtres du rez-de-

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 août 1881.

chaussée. De là ils plongeaient leurs regards dans la salle. Ceux qui, par leur taille ou par l'éloignement, ne pouvaient atteindre à la hauteur des fenêtres montaient sur les épaules de leurs voisins. Chacun d'eux avait sous le bras un sac pour emporter sa part du pillage.

Sur un signe de Madeleine, Flavia entraîne Georgiana au second étage. Elle-même va s'assurer de la tranquillité de Mina, et calmer l'enfant restée fort effrayée de cet envahissement de Summer-Cottage.

— Je viens par ordre supérieur, dit le sous-officier, constater l'état légal de votre propriété. Les maîtres sont-ils ici? S'ils y sont, qu'ils répondent immédiatement aux réquisitions que nous sommes obligés de faire; s'ils n'y sont pas, j'ai des ordres sévères à exécuter, et les biens, vous le savez, devront être immédiatement confisqués.

— C'est moi, qui suis la maîtresse de céans, dirent à la fois les deux femmes, voulant s'éviter l'une à l'autre les ennuis faciles à prévoir, après semblable début.

— Vous, ma bonne tante! oh! non, c'est moi.

— C'est moi, chère enfant, c'est à moi de répondre à monsieur.

— Non, ma tante, dit sa nièce en lui pressant les mains, je ne puis accepter semblable générosité. Monsieur l'officier, c'est moi, Madeleine de la Jarnage, la maîtresse de Summer-Cottage, que vous faut-il, je répondrai.

— Madeleine, hasarda encore la tante.

— Non, ma tante, pas de subterfuge, je comprends que vous ayez peur pour votre nièce, pour la jeune fille!... mais, si d'autres ont pu craindre, je ne crains rien, moi. Je sais, dit-elle, en s'adressant au sous-officier, que vous êtes soldat, que vous êtes notre ennemi, mais je sais aussi que quiconque a une épée au côté sait agir en homme d'honneur, et je n'ai pas peur... parlez, que vous faut-il?

— D'abord, avez-vous des hommes à l'armée?

— On vous le dira,

— J'aurais des réquisitions à faire.

Et ses yeux allèrent se fixer sur l'argenterie qui était sur la table.

— On y satisfera; mais avant cela, moi aussi, j'ai à parler.

— Comment, madame? mais...

— Oui... vous visiterez toute la maison, sous ma conduite, vous

compterez, vous prendrez, s'il le faut, toutes les provisions, vous verrez le vin dans la cave, vous le donnerez à vos hommes si vous le voulez ; mais avant tout cela, comme je l'ai dit, j'ai, moi aussi, à parler et je parlerai.

Et élevant la voix :

— Ces hommes qui sont là, pourquoi y sont-ils ? Je suis femme, et je n'ai pas besoin de faire de discours devant ces masses attroupées. Si vous êtes le chef de vos soldats, moi, je suis le chef de ma maison... je ne veux pas être donnée en spectacle chez moi... renvoyez cette foule.

Et en disant ces mots, elle s'avancait fièrement, d'un air de commandement. Le sous-officier, surpris et interdit du ton de la noble enfant, se retourna vers ses hommes, dont les physionomies portaient l'empreinte de l'étonnement, et donna l'ordre à trois d'entre eux d'aller deux à droite dans le jardin, et le troisième à gauche, vers la porte d'entrée, et de faire reculer la foule à cinquante mètres de distance.

Il ne resta plus dans la pièce que l'officier et deux hommes. Alors Madeleine, reprenant la parole :

— Nous sommes assez pour discuter : vous êtes trois, nous ne sommes que deux. Que le reste de vos hommes n'entre pas ici, avant que nos débats soient terminés.

L'officier, de plus en plus décontenancé en face de cette attitude digne et fière, s'excusant presque, dit à ces dames :

— Ne vous inquiétez donc pas, mesdames ; si vous êtes en règle avec la loi, rien ne vous arrivera de fâcheux, mais j'ai des ordres, je dois les exécuter. Et aussitôt il commença l'interrogatoire :

— Si mademoiselle est la maîtresse du lieu, où est son père ?

— Hélas ! ses cendres reposent non loin d'ici, au fond de la propriété.

— Et n'y a-t-il pas un frère ? De combien de membres se compose la famille ?

— Voilà ma tante, fit Madeleine, la sœur de mon père ; le frère de ma mère est en ce moment à Sandhill, dans les propriétés de ma tante. Si au lieu d'aujourd'hui vous aviez passé dans trois jours vous l'eussiez trouvé.

Un des soldats intervint en ce moment.

— J'ai entendu dire qu'il y avait deux hommes ici ?



— Lorsque la mort n'avait pas passé dans les rangs de notre famille, nous étions nombreux ici, c'est vrai.

— Oui, mais est-il exact que parmi vous il y ait deux hommes?

— Comme je vous le disais : ma tante, l'enfant que vous avez vue tout à l'heure, moi, une folle qui habite le second étage et la négresse, voilà les seuls habitants de Summer-Cottage.

— Dans ce moment, mais avant?

— Avant, nous étions en France, et nous ne sommes revenus ici, que depuis la déclaration de la guerre. Ma tante seule était en Amérique. Mon oncle et tuteur, qui habite ordinairement avec nous, est atteint d'une complète surdité et ne peut remplir aucun service militaire.

A ce moment, des pleurs, des cris poussés dans l'escalier se font entendre, c'est Georgiana qui, inquiète et n'y tenant plus, veut échapper à la vigilance de Flavia. Madeleine, comprenant ce qui se passe, ouvre la porte et dit à sa nourrice :

— Laisse-la venir, Flavia, et va garder Mina.

Dès que Georgiana fut entrée :

— Eh bien, Monsieur l'officier, si vous mettez ma véracité en doute, faites vos questions à cette enfant, demandez, elle vous répondra.

La pauvre petite, effrayée de ces paroles, courut se blottir dans la robe de sa grand'mère. Le sous-officier quoiqu'un peu décontenancé des réponses de M<sup>lle</sup> de la Jarnage, se ravisant néanmoins :

— Et le père de cet enfant, où est-il?

— Ses vêtements noirs vous répondent, de même que ceux de son aïeule et les miens, ils vous disent que votre loi est satisfaite ; vos balles ont fait de cette enfant une orpheline. Voyez ce que le souvenir de cette perte amène d'émotion chez la vénérable grand-mère. Non, monsieur l'officier, tout ici vous parle de vos succès, mais aussi tout vous impose le respect dû au malheur... Venez, montez au second étage, chez la folle, dont je vous parlais tout à l'heure ; mais prenez garde que, répondant par des questions aux vôtres, la pauvre insensée ne vous jette dans l'embarras. La balle nordiste qui le priva d'un époux et lui enleva du même coup la raison, sifflera cruellement à vos oreilles, quand vous entendrez les reproches ou les rires de cette infortunée. Ainsi là-haut comme ici, tout dans cette habitation vous parle des satisfactions obtenues par le Nord ; venez finir de les constater par vous-même et commencer les réquisitions annoncées.

Ce disant d'un air plein de dignité, elle ouvrit la porte et sortit, suivie du sous-officier. Elle commença par le salon, où, avec une affectation toute particulière, elle lui montra les objets d'art, les tableaux de prix, les glaces, la pendule et les candélabres qui ornaient cette pièce.

— Voyez, monsieur, lui dit-elle, et que votre choix se fasse.

L'officier suivait, sans presque oser lever la tête, tant était grand son embarras. Puis on passa dans les cuisines et les offices dont Madeleine ouvrait tous les buffets et les armoires. Ensuite M<sup>lle</sup> de la Jarnage conduisit l'officier aux étages supérieurs. Une maligne vengeance poussait la jeune fille à lui désigner plus spécialement les objets qui avaient jusque-là surtout excité la convoitise du vainqueur dans les habitations voisines. En arrivant près de la porte de la folle, entendant parler et rire, le sergent demanda :

— Qui est là ?

— Vous allez le voir, reprit Madeleine, et elle poussa la porte de la chambre de Mina.

Celle-ci était à la fenêtre depuis un moment, faisant mille gestes de mépris, d'impatience et de colère, en voyant les nègres réunis dans le jardin; tenant d'une main un tabouret, elle faisait de l'autre tous ses efforts pour ouvrir la fenêtre et jeter le meuble sur la foule. Flavia, qui maintenait l'espagnolette, recevait dans la lutte maintes contusions. A la vue de l'officier entrant à la suite de Madeleine, Mina s'élançant sur lui et le tirant par la manche de son uniforme :

— John ! donnez-moi John !... cria-t-elle, le porte-drapeau, qu'en avez-vous fait ?

Et ne recevant pas de réponse, elle courut reprendre le tabouret et, le brandissant en l'air, elle le jeta de toutes ses forces contre le Nordiste. Il put esquiver le coup, tandis que M<sup>lle</sup> de la Jarnage s'approchant de la folle, lui prit les mains et la regardant sévèrement lui dit :

— Mina, c'est très mal ce que vous faites, et je serai obligée de ne plus vous garder si vous continuez.

Ces mots parurent la calmer un peu, et Madeleine en profita pour faire sortir le sous-officier dont la vue avait surexcité les nerfs de la malade. Elle ordonna à Flavia de la bien veiller et de sonner immédiatement si elle avait quelque chose à redouter. Mais la négresse savait trop combien Madeleine avait à faire, et elle était résolue

d'avance à ne pas user de son intervention. Mina, depuis quelques mois, avait fini par supporter Flavia plus facilement. Il avait fallu la présence des Nordistes pour la bouleverser et la porter à frapper sa généreuse gardienne.

Madeleine continua de faire faire au sous-officier l'inspection de sa maison. Mais, arrivée devant la porte de M<sup>me</sup> Burden :

— Ici, monsieur, dit-elle, c'est la chambre de ma tante; cette pièce sera la seule que le pied de l'ennemi ne franchira pas. J'entends chez moi faire respecter les règles de l'hospitalité vis-à-vis de ma parente, et d'une femme de cet âge. Si ailleurs l'ennemi n'a témoigné, à son égard, aucune déférence pour ses cheveux blancs et pour les vêtements noirs qu'elle porte, je veux que chez moi pareille chose n'ait pas lieu. La belle-mère d'Henry Legare, qui est venue abriter à Summer-Cottage ses douleurs et ses années, sera défendue par sa nièce; moi vivante, sa personne, et rien de ce qui lui appartient, n'aura à souffrir de l'ennemi.

Le soldat sembla vouloir se redresser devant les accusations détournées de la jeune fille, mais Madeleine l'arrêta :

— Oui, monsieur l'officier, la courtoisie, la bienveillance, qui distinguaient autrefois l'officier américain, se sont évanouies dans la douloureuse guerre imposée au Sud, et nous n'avons rencontré jusqu'ici de la part de nos adversaires que la violation de toutes les lois de l'humanité et l'oubli de toute considération et de toute pitié. Il se peut que vous fassiez partie du nombre, très restreint, de ceux qui n'ont pas répudié les sentiments de loyauté et de délicatesse, je ne sais... mais toujours est-il que le Sud portera longtemps le souvenir douloureux de vos violations dans son cœur ulcéré, et constatera les traces de votre passage dans l'anéantissement de sa fortune...

Poursuivant son chemin, elle arriva devant sa chambre, dont elle franchit le seuil, toujours suivie du sous-officier. Elle lui en montra les tableaux, souvenirs de famille, deux ou trois médaillons qu'elle portait ordinairement sur elle; puis, allant à son secrétaire qu'elle ouvrit :

— Tenez, c'est ici qu'on trouvera l'argent, ces quelques pièces qui nous restent, et ce papier-monnaie qui demain ne vaudra plus rien. Et d'un geste elle semblait inviter le vainqueur à puiser dans son trésor. Mais le soldat relevant lui-même le secrétaire :

— C'est bon, madame, nous verrons.

Fort embarrassé tout le temps qu'avait duré cette perquisition, l'officier, pour se donner une contenance, prenait des notes. Lorsqu'ils furent rentrés dans la salle à manger où était restée M<sup>me</sup> Burden, ces dames demandèrent un *satisfecit*, et Madeleine dit en même temps :

— J'oubliais, monsieur, de vous montrer l'argenterie, je sais combien elle est trouvée agréable aux conquérants du Sud, je pense donc ne pas vous déplaire. Outre celle qui a servi à notre déjeuner, tenez, en voici d'autre.

Et ouvrant une des armoires de la salle à manger, elle sort des couverts et tous les objets d'un service qu'elle étale nerveusement sur la table.

Une légère rougeur monte au front de l'officier qui, voulant couper court à ces mordantes sorties, trop justifiées par les dépradations de ses camarades, dit qu'il va délivrer le *satisfecit*, mais à la condition que deux soldats resteront de planton au Cottage, jusqu'à ce que, le rapport ayant été fait à l'officier du bourg voisin, celui-ci ait approuvé cet acte. Cette décision du sous-officier inquiète Madeleine de nouveau. Va-t-elle avec M<sup>me</sup> Burden rester prisonnière chez elle, sous la garde de deux soldats ennemis? Madeleine discute cette mesure sans parvenir à l'adoucir. Elle conduit alors le sous-officier dans un petit salon, où elle avait coutume de se tenir, et où il doit trouver encre et papier pour rédiger l'acte qu'elle qualifie de rigoureux et de despotique.

Après lui avoir donné tout ce qu'il fallait pour écrire, se tournant vers lui :

— Vos hommes, dit-elle, doivent être altérés après une matinée si fatigante, je vais leur faire donner des rafraîchissements.

Et elle sortit.

Elle monta chez Mina, et pria sa gardienne d'aller chercher quelques bouteilles de vin pour les porter dans la salle à manger et au dehors aux soldats nordistes. La folle était toujours surexcitée, et accompagnait ses grimaces et ses gestes de menaces dont riaient les nègres et les soldats, ce qui ne faisait qu'augmenter son exaspération. Madeleine essaya de l'entraîner de l'autre côté de la chambre, mais toujours elle revenait vers la fenêtre, criant :

— Ils me diront, les monstres, ce qu'ils ont fait de John !

Puis un rire effrayant succéda à ses provocations et à ses cris de vengeance. Au bout de quelques instants, cependant, la présence de

sa bienfaitrice semblait l'avoir un peu calmée. Tout à coup la sonnette du petit salon est agitée; la jeune fille comprend que l'officier la rappelle, et de son côté elle sonne Flavia qui, dans la cave ou au jardin, n'entend pas. Quelques minutes se passent et la sonnette du premier étage s'agite pour la seconde fois. La jeune fille, préoccupée et ne sachant que faire, appelle sa tante qui se dispose à aller la remplacer, soit auprès de l'officier, soit chez Mina, lorsque la voix de Flavia se fait entendre. Elle dit à M<sup>me</sup> Burden qu'ayant exécuté les ordres de sa maîtresse, elle va remonter auprès de la folle. Madeleine, du haut de l'escalier, entend cette réponse, et trouvant du reste la malade moins agitée, elle croit pouvoir descendre, surtout lorsque la sonnette de l'étage inférieur s'ébranle une troisième fois.

Dès qu'elle entra dans le petit salon, elle trouva l'officier qui s'était remis à la table de travail. Il tenait entre ses mains un album de photographies, ouvert à la page où se trouvait le portrait de Georges.

— Voilà bien des hommes jeunes dans cet album, dit-il; sans doute, ils sont de votre famille et portent dans ce moment les armes contre le Nord? N'y a-t-il pas quelque frère parmi eux; la ressemblance de cette figure avec la vôtre, mademoiselle...

— J'ai répondu à toutes les questions que vous avez posées à l'égard de ma famille en entrant dans cette habitation, je m'étonne donc que la vue de cet album vous inspire un nouvel interrogatoire, ce qui serait abuser, en ce moment, du droit du plus fort, dit Madeleine.

Si le sous-officier parut mécontent de ne pouvoir arriver à trouver son interlocutrice en défaut, d'un autre côté, il était émerveillé du ton noble qu'elle donnait à ses paroles, et qui produisait sur lui une impression qu'il n'avait pas éprouvée jusque-là. Madeleine, insensiblement par l'élévation de ses pensées et par la dignité qu'elle mettait à les exprimer, était arrivée à subjuguier son ennemi. Celui-ci, néanmoins, continuait d'observer la photographie de Georges et de comparer les traits du jeune homme avec ceux de la jeune fille. Madeleine, préoccupée, lui dit :

— N'oubliez pas le but de votre mission à Summer-Cottage, le *satisfecit* pour lequel vous vous trouviez à cette table, et les réquisitions qu'il vous faut faire ici.

— Mademoiselle... mais les ordres dans certaines circonstances peuvent devenir pénibles à exécuter, et en ce moment...

— Pénibles à exécuter, dites-vous, c'est possible, monsieur, mais pas autant qu'à subir, ainsi accomplissez votre tâche. Pour vous et pour d'autres elle a eu des douceurs, poursuivez donc...

— Mademoiselle...

— Monsieur, les événements qui se sont passés autour de moi, m'ont révélé jusqu'où peut aller un ennemi insatiable et implacable, et, si je ne dissimule pas mes sentiments sur ce point, c'est que ceux qui aiment vos vainqueurs ne sont guère dissimulés non plus. A charge de revanche, prenez, réquisitionnez, portez la terreur et le deuil sur nos plantations comme sur celles de nos amis, mais du moins apprenez des vaincus l'inimitié, la haine que vos actes ont engendrées?

— Mademoiselle...

— J'ai dit ce que j'avais à dire, faites ce pour quoi vous êtes venu.

Pendant ce temps, la folle, au-dessus, poussait de vrais hurlements, et l'on entendait de temps à autre la voix de Flavia, s'efforçant de l'apaiser. Madeleine était d'autant plus inquiète que, du dehors, des hurras, des cris de joie, des battements de mains répondaient aux invectives de la folle : les soldats et les noirs étaient aussi insensés que celle dont ils s'amusaient. L'un d'eux avait mis son mouchoir autour d'un bâton afin de simuler un drapeau, ce qui rendit Mina plus furieuse que jamais. Elle accompagnait ses éclats de voix et ses menaces de sauts et de mouvements insolites. Sa lutte avec Flavia devenait tellement violente, que Madeleine engagea l'officier à hâter ses décisions.

Il allait achever la rédaction du *satisfecit*, lorsque, de l'étage supérieur, un bruit de verre brisé se fait entendre, la fenêtre s'ouvre... et Mina, qui a pris son élan, se jette dans le vide...

Un cri d'épouvante retentit de toutes parts. Madeleine, qui a compris au passage d'une ombre devant la vitre ce qui a dû se passer, s'élançe au dehors. Elle arrive près du corps de la folle en même temps que M<sup>me</sup> Burden et la foule des noirs :

— Arrière! s'écrie Madeleine; arrière..., voilà à quoi aboutit l'état d'exaltation dans lequel vous l'avez mise, qu'aucun de vous ne la touche; respect à votre victime!... respect à la morte!

En effet, Mina ne donnait plus signe de vie. L'officier, aidé de M<sup>me</sup> Burden et de Madeleine la releva et la déposa dans une des salles du bas; là, elles essayèrent encore de rendre à la vie la mal-

heureuse Mina, mais tout fut inutile, la mort avait été instantanée.

Flavia n'avait pas reparu. Georgiana, envoyée par Madeleine pour savoir ce qu'elle devenait, revint en courant :

— Cousine, Flavia ne me répond pas, elle a les yeux fermés.

Madeleine se hâta de monter. La négresse, après une lutte désespérée avec Mina, avait fini par recevoir un coup terrible dans la poitrine et elle était tombée à la renverse inanimée. La folle, libre alors de ses mouvements, avait ouvert la fenêtre et s'était précipitée. Les soins de Madeleine ne tardèrent pas à rendre le sentiment à Flavia, mais la jeune fille fut obligée de descendre afin de hâter le départ des soldats.

Elle trouva sa tante dans une vive irritation qu'elle ne dissimulait pas à l'officier. Les soldats, dans la salle à manger, n'avaient pas voulu toucher au vin apporté par Flavia, tandis qu'au dehors, les bouteilles offertes avaient été brisées à terre. Tous ces gens attendaient-ils pour se rafraîchir l'autorisation, qui ne devait plus tarder, de descendre eux-mêmes dans les caves? ou bien se défiaient-ils du vin qu'on voulait leur donner. M<sup>me</sup> Burden crut à ce second sentiment et s'indigna :

— Nous ne pouvions nous attendre à cette dernière humiliation... Je comprends, le poison est un associé du pillage et de l'incendie, et à nos ennemis un moyen semblable ne répugnerait pas... mais chez nous la trahison n'a pas encore envahi les cœurs, dit Madeleine ; et se servant le vin et en donnant à Georgiana : Buons, donnons-leur la honte d'avoir eu peur de nous autres femmes..., buons à l'extermination des méchants!

La fille des La Jarnage se redressait et était superbe de colère et d'énergie. L'officier s'avança vers la table et prenant un verre, il fit signe à ses hommes d'approcher à leur tour et de boire.

— Non, monsieur, il est trop tard, ce que la générosité libérale offrait, la générosité froissée le refuse, ils ne porteront pas ces coupes à leurs lèvres, je m'y oppose, à moins qu'en face de faibles femmes, vous n'ayez le courage d'user du droit du plus fort.

A ce moment, des clameurs s'élevèrent des jardins. Madeleine, sa tante et Georgiana, qui ne quitte pas la main de son aïeule, s'élancent sur le perron, pour voir quelle en est la cause, tantôt que le sous-officier et les soldats en descendent les marches et se dirigent vers le lieu du tumulte. Ils y étaient à peine arrivés que les rangs s'écartent, et livrent passage à un homme d'un certain âge, à la

tournure distinguée, aux cheveux grisonnants : c'est M. de Pilter, qui arrive et qui reste étonné de l'envahissement de Summer-Cottage. Mais sa stupéfaction est bien autrement vive, en voyant cette foule domptée par sa nièce, ouvrir les rangs pour lui livrer passage.

Madeleine s'adressant au sous-officier :

— Parlez-lui, monsieur, voyez s'il vous répond.

L'officier voudrait prouver à Madeleine qu'il ne doute en rien de ses paroles, mais il ne peut, devant ses hommes, n'avoir pas l'air de remplir sa mission ; il s'approche du nouveau venu et lui adresse la parole. M. de Pilter ne lui répondant pas, le sous-officier constate sur ses notes la véracité de ce qui lui a été dit relativement à cet homme. M. de Pilter sort alors de sa poche un écrit qu'il présente au sergent.

Le lieutenant-colonel du régiment auquel ce sergent appartenait, venait d'être tué dans une escarmouche, et remplacé immédiatement par un nouveau.

Lorsque l'oncle quittait Sandhill, il avait appris que le régiment nordiste gagnait le bourg voisin de Summer-Cottage, et il s'était à la hâte dirigé vers ce lieu, où il avait exposé au nouveau colonel la situation de ses habitants. Ce chef, après avoir lu attentivement les détails inscrits sur les tablettes de M. de Pilter, demanda si M<sup>lle</sup> de la Jarnage n'était pas la sœur d'un jeune homme de ce nom, qui guerroyait dans l'armée du Sud. Ne pouvant dire le contraire de la vérité, M. de Pilter le lui avoua, ne se doutant pas que cette affirmation devait les sauver. Le colonel était ce John Burn, fils d'un ancien intendant de la famille de la Jarnage, qui, une première fois, au début de la guerre, avait sauvé Georges des mains de l'ennemi. Il délivra immédiatement un ordre qui dispensait de toute visite la plantation de Summer-Cottage, dont l'unique propriétaire, disait-il, était M<sup>lle</sup> de la Jarnage, présente sur sa terre, et par conséquent en règle avec les décrets militaires.

Pendant que le sous-officier prenait connaissance de cet ordre, sa contenance devenait embarrassée. La lecture terminée, il s'inclina et, presque confus, se retournant vers ses hommes, il s'écria :

— Faites évacuer immédiatement les cours et les jardins.

Une bousculade effroyable suivit ce commandement. Pendant que les soldats accomplissaient leur mission et repoussaient la foule mécontente et indignée de n'avoir à emporter que des sacs vides, l'officier se tourna vers M<sup>lle</sup> de la Jarnage :



— Pardonnez, mademoiselle, lui dit-il, le séjour qu'il nous a fallu faire en ce lieu.

— Allez, lui répondit la jeune fille, et puisse Dieu vous inspirer la générosité, puis-qu'il vous a mis dans les mains la victoire.

Et elle se retira, épuisée par les efforts de cette lutte presque héroïque pour la défense de son foyer. Plus d'une fois elle avait cru sentir son courage l'abandonner. La pensée des chers absents qui avaient passé dans cette demeure et qui devaient l'accompagner, soutint son dévouement. Après les derniers mots adressés au sous-officier, elle dit à mi-voix à M<sup>me</sup> Burden :

— Oh ! il est temps que cela finisse, je n'en puis plus ! j'ai eu si peur !...

A peine avait-elle rejoint son oncle, qu'elle vit encore le sous-officier repasser sous les fenêtres ; il l'aperçut et s'arrêta un moment. Encore sous l'impression inattendue que lui avait causée la fermeté de la jeune fille... il se découvrit, s'inclina respectueusement... et s'éloigna.

Summer-Cottage avait échappé au pillage et à la ruine, alors que plus de cent cinquante habitations des environs avaient été incendiées. Je ne chercherai pas à rendre l'émotion de M. de Pilter, lorsqu'il connut tous les détails des journées précédentes. La mort de Mina y ajoutait son dernier coup lugubre. Flavia était au désespoir de n'avoir pu prévenir ce malheur ; elle s'accusait presque d'en être cause. Il fallut les encouragements et les consolations de Madeleine pour calmer ses remords et la distraire de la scène horrible dont elle avait été le principal témoin. Quand soldats et nègres furent éloignés, quand Summer-Cottage fut rentré dans le silence et dans une paix relative, tous ses habitants coururent à la petite chapelle du parc, qu'un instant les pillards avaient entourée.

La tombe des Pilter et des la Jarnage avait vu passer sur elle la tempête, sans que son religieux repos fût troublé. Le marbre qui recouvrait des restes si chers n'avait point été profané.

Madeleine y posa sa lèvre brûlante ; puis élevant ses yeux vers la *Mater dolorosa* qui couronnait le petit autel du sanctuaire, elle crut la voir lui sourire à travers ses larmes, mais de ce même sourire qui avait effleuré le visage de sa mère mourante.

Elle confia alors à la Vierge sa reconnaissance pour la douce protection que venait de lui accorder le Ciel, et aussi son espérance

pour qu'elle ramenât le cher soldat au foyer que son courage de jeune fille avait sauvé.

## XVI

M<sup>me</sup> Burden et Madeleine, ayant pris toutes les dispositions nécessitées par la mort de la folle, songèrent enfin à apprendre de M. de Pilter, en quel état il avait laissé la propriété de Sandhill et les plantations environnantes. Toutes deux, assises à ses côtés, suivaient d'un œil attentif les caractères que le sourd-muet alignait sur sa tablette, et qui leur retraçaient les événements pleins d'épouvante dont il avait été témoin. A Sandhill, heureusement, où il avait été si facile d'expliquer l'absence d'hommes sur les propriétés, le dévoué négociateur avait obtenu sans trop de peine le *satisfecit* nécessaire à la garantie des biens de Georgiana, mais le seul passage des nègres lui avait donné toutes sortes de tracas et de soucis. Ils n'avaient cependant tous, écrivait-il, qu'à se réjouir, à remercier la Providence, car partout, il avait pu se convaincre, par ses propres yeux, de la barbarie des ennemis, et constater des actes inhumains et vraiment incroyables. Ainsi, non loin de la somptueuse résidence des Gorning, il avait aperçu des ossements humains sur la route. Pris d'un subit pressentiment, il avait pénétré sur les plantations, et s'était dirigé vers le superbe mausolée, où reposaient tous les membres de cette noble famille. En y entrant, quelle n'avait pas été sa douleur de trouver quinze cercueils ouverts et jetés au milieu de la chapelle. Des mains criminelles avaient profané, mutilé les morts, et enlevé aux femmes les bijoux qui ornaient leurs doigts et leurs oreilles.

M. de Pilter expliqua notamment de quelle façon il avait découvert, parmi les débris amoncelés dans la chapelle, les restes de l'ancien ambassadeur, le père de M. Gorning, décédé depuis huit ans, et dont les traits étaient encore reconnaissables. La vue de cet ami de son père, pour lequel, toute sa jeunesse, il avait eu une profonde vénération, le spectacle de ce corps gisant à terre, profané par l'ennemi, l'impressionnait encore au plus haut degré. M<sup>me</sup> Burden et Madeleine tremblaient à son récit.

A plusieurs reprises, des chefs d'escouade vinrent frapper à Summer-Cottage, pour procéder aux enquêtes et perquisitions décrétées, mais le billet du colonel Burn protégeait toujours l'habi-

tation et les terres qui en dépendaient. Et pourtant, chaque jour, les flammes qui s'élevaient de tous côtés, à la suite de la descente des soldats et des nègres sur les plantations, se reflétaient dans le ciel et annonçaient de récentes dévastations. Flavia, toujours en quête de nouvelles qui pussent intéresser ses maîtres, apprit que, seule, avec Summer-Cottage, une habitation amie du voisinage avait pu échapper à la destruction. C'était celle de l'ancien colonel Bell, un brave, amputé des deux jambes, qui, après une vie des plus actives, se voyait avec rage condamné à une complète inaction.

Quand les bandes commencèrent à circuler, il se faisait porter journellement à l'entrée de son cottage, et répondait lui-même aux questions des *inquisiteurs* avec le langage du soldat et le ton de l'homme blessé dans son patriotisme. Chaque jour, il s'attendait au pillage et à l'incendie, aussi ordonna-t-il, un matin, qu'on sortit de ses caves quatre mille bouteilles des vins précieux de Madère et de France qu'elles contenaient et il les fit briser, afin que l'ennemi ne pût les boire... mais l'ennemi ne vint pas.

Le manque absolu de nouvelles où l'on était de Georges, depuis quelque temps, ajoutait une immense angoisse aux épreuves de tous genres de la famille de la Jarnage. Passé dans la Caroline du Nord avec le général Lee, n'apprenant que de vagues et sinistres nouvelles, il avait, de son côté, de poignantes inquiétudes au sujet de Summer-Cottage.

Il ne savait pas que Charleston avait été occupée, que le fort Sumter avait résisté aux attaques de l'ennemi, mais avait dû être évacué par les Sudistes, à la nouvelle que les régiments venant par l'intérieur de l'État, n'étaient plus qu'à une journée de distance. Ni la ville, ni le fort n'étant protégés de ce côté, on n'aurait pu tenir au delà de quelques heures contre les cinquante mille hommes qui arrivaient. Ces renseignements lui parvinrent par le vaillant colonel Rhett, qui commandait précisément la garnison du fort. Lui et ses soldats, après être sortis en bon ordre, avaient pris immédiatement la direction de la Caroline du Nord, afin d'y renforcer le petit corps d'armée du général Lee.

On conçoit aisément combien ces tristes détails sur les événements généraux augmentaient les inquiétudes personnelles de Georges, au sujet de sa famille.

Le faible renfort arrivé de Charleston rendit un peu de courage aux débris de l'armée du Sud, au milieu desquels, le front haut et

le regard perçant, le général Lee organisait jusqu'au bout la résistance. Le général Grant avait fait parvenir au général sudiste un message où il l'engageait à se rendre, afin d'éviter l'effusion du sang. Lee désirait la prévenir aussi ; il déclarait toutefois refuser de se rendre sans connaître, au préalable, les conditions que l'ennemi ferait à son armée.

Plusieurs lettres furent échangées entre eux, mais Lee répondait toujours à Grant : « Je ne crois pas que le moment soit venu de nous rendre. »

Enfin, lorsque le *Noble Vaincu* ne se vit plus entouré que de huit mille hommes valides, et de près de dix-huit mille malheureux que les privations et les fatigues de tout genre avaient rendus trop faibles pour tenir le fusil ; lorsque le commandant du fort Sunter lui eut affirmé que derrière lui, jusqu'aux positions qu'il venait d'abandonner avec ses soldats, le chemin était couvert par des corps ennemis, tandis que Grant s'avavançait toujours et groupait ses hommes, en resserrant de plus en plus le cercle où il luttait en vain ; oh ! alors Lee comprit que c'en était fini du Sud, et que le glas de ses derniers défenseurs avait sonné ! Le cœur serré, l'œil humide, la voix tremblante, il ordonna de hisser le drapeau blanc, et se rendit à la tente du général Grant.

Qui redira la poignante douleur avec laquelle il signa la capitulation, et avec quelle angoisse dans le regard, il alla rejoindre ensuite son état-major resté à quelques mètres de distance. Le voyant venir à eux, les officiers, oubliant leur tristesse, pour ne songer qu'à celle de leur chef, se précipitèrent, l'entourèrent, et plusieurs d'entre eux, à genoux à ses pieds, prirent et embrassèrent ses mains qui avaient tenu si vaillamment l'épée, mais qui tremblaient de l'acte de soumission qu'elles venaient de consommer. Georges était resté debout, pâle, le regard fixé sur son noble chef, et pleurait à chaudes larmes. Le général l'apercevant lui dit :

— Mon ami, il faut du courage.

— Oui, mon général, répondit Georges, mais le courage nous venait par vous, aujourd'hui, c'est en pensant à vous qu'il nous échappe.

Ainsi tristement escorté, le général reparut au milieu de ses soldats. A sa vue, à l'expression de douleur empreinte sur son front, les rangs se rompirent et tous l'entourèrent. Les plus vieux, les plus braves pleuraient. Le général prononça alors d'une voix émue ces mots qui s'échappaient de son cœur.

— Soldats ! Nous avons combattu ensemble jusqu'au bout...

Merci de votre dévouement... merci de m'avoir suivi... obéi... le pays vous en bénira un jour... mon cœur est trop brisé pour vous en dire davantage.

Et de grosses larmes roulèrent sur les joues bronzées du vaillant général.

Tels furent les adieux qu'il fit à ses soldats. . . . .

. . . . .

Après avoir raconté les vexations et les douleurs semées dans le Sud par les soldats du Nord, il nous reste un devoir à remplir, c'est de constater, ici, combien les vainqueurs furent pleins d'égards, à ce moment suprême, pour les vaincus et combien à leur joie légitime se mêla le respect dû à la grande infortune d'une armée qui, pendant quatre ans, avait combattu et résisté avec un nombre d'hommes et de munitions si inférieur au leur.

Peu après le jour de son entrevue avec le général Grant, le général Lee revit une dernière fois ses soldats ; il s'efforça d'adoucir, pour eux, une amertume dont il n'était que trop accablé lui-même. Il les exhorta à se séparer et à rentrer dans leurs foyers par petits détachements. Leur retour y rendrait moins cruelle la triste nouvelle de la capitulation. Aux malades, aux blessés il accorda les bienveillantes marques de sa sollicitude ; ses dernières recommandations furent celles d'un père.

Georges accompagna son général jusqu'à Richmond. Il fut témoin du chaleureux accueil qui lui fut fait dans cette capitale, occupée par les soldats fédéraux. Ceux-ci, se joignant aux Sudistes, rendirent hommage au *Noble Vaincu* ; et, sous les fenêtres de la demeure de mistress Lee et de ses filles, pendant bien des jours, des *hourras* retentirent, poussés par un peuple enthousiaste.

Georges, que le général aimait comme un fils, et qui avait donné à son chef, tout le temps de la guerre, des preuves signalées de son attachement et de son dévouement, reçut de lui l'ordre de ne pas laisser plus longtemps sa famille dans l'attente et dans l'inquiétude.

Au moment où le vaillant colonel la Jarnage mettait un genou en terre devant son général avec la marque la plus humble de sa soumission et de son respect, le général le releva.

— Mon cher de la Jarnage, Dieu vous bénira, vous le méritez

à bien des titres. Soyez heureux... Vous êtes jeune, vous... vous pourrez revoir notre patrie florissante se relever de ses ruines, vous pourrez contribuer à lui rendre son indépendance et sa grandeur; oh! alors si la pensée de votre vieux général excite votre courage, ses bénédictions, ses vœux vous viendront du fond de la tombe!... Allez, mon cher enfant, et puisse, dans l'avenir, une femme belle et bonne faire le bonheur de votre vie et vous consoler de nos amères tristesses... Je voudrais vivre assez pour la féliciter et lui dire tout ce que je pense de vous...

Georges ému baisait la main de Lee, tandis que, l'attirant à lui, le général donnait au jeune homme une affectueuse et paternelle accolade.

Trois jours après la capitulation, Georges traversa donc son pays au milieu des ruines, des débris fumants, tristes souvenirs laissés par l'ennemi, et du trouble occasionné par les nègres, qui tous changeaient de résidence, pour aller goûter les douceurs de l'émanicipation. Si son cœur fut brisé en se séparant de son général et en songeant aux malheurs de la patrie, il emportait du moins l'assurance que l'honneur du soldat restait intact. Il avait au fond de son âme une soumission trop chrétienne aux décrets de Dieu pour perdre tout courage. Il devait, du reste, dès sa rentrée au foyer, éprouver des adoucissements et des consolations aux douleurs amères qui le torturaient. Une lettre de Cécile à Madeleine venait de parvenir, et c'est avec elle que l'on salua l'arrivée du jeune colonel. Chacun savait le baume qu'elle verserait sur ses blessures. Cette lettre se terminait ainsi :

« Dès la paix signée, revenez bien vite vous reposer tous à Montmorency auprès d'amis qui vous aiment et qui vous admirent. »

Cette phrase exprimait à demi-mots des sentiments qu'on se sentait bien heureux de deviner.

M. de Pilter appelant Georges lui traça ces mots :

— Ta campagne est finie, cher enfant, la mienne va commencer. Tout me dit qu'elle ne sera pas longue et que la victoire, cette fois, va nous sourire. Je vais écrire à M. de Trévanon pour lui demander la main de Cécile... j'ai lu dans ton cœur!

— Vous avez compris, mon bon oncle, mes sentiments pour la douce Cécile, répondit Georges, prenez donc en mains mes intérêts, assurez mes vœux les plus chers... Je sais à quel point Dieu me bénira d'abandonner mon bonheur à votre sagesse.

## ÉPILOGUE

EN FRANCE

Le château de Brevannes qui pendant bien des années sembla morne et désert, s'est de nouveau rempli de mouvement et d'activité. Dans ses vastes salles, dans ses couloirs, sur le perron, partout, maîtres et serviteurs s'agitent et semblent attendre une nouvelle qui tient en suspens tous les cœurs.

Une jeune mère, entourée de deux charmants enfants, assise sur la pelouse, tout en formant un bouquet avec des fleurs que lui tendent ces chérubins blancs et roses, tourne des regards anxieux vers une fenêtre du premier étage et paraît attendre de là, elle aussi, la fin de ses inquiétudes. Près d'elle, une vieille négresse cueille d'une main distraite les fleurs qu'elle donne aux enfants, et lève parfois son œil mélancolique vers sa maîtresse. L'émotion de toute cette famille contraste singulièrement avec le beau soleil qui dore les arbres du parc, et donne un reflet d'argent au ruisseau qui en baigne les bords. Tout dans la nature est gai et riant, tout parle d'espoir et de bonheur ; quelles sérieuses appréhensions empêchent donc cet espoir et ce bonheur de s'épanouir sur les fronts depuis quelques heures ? La mort et la vie planent sur cette demeure.

Enfin, tout à coup cependant, un vieillard, le sourire aux lèvres, apparaît sur le perron, et Madeleine que nous avons rec onnue ainsi que Flavia courent à sa rencontre. Dans l'effusion de sa joie, le bon docteur embrasse M<sup>lle</sup> de la Jarnage et lui dit :

— C'est un fils... vivat ! les voilà bien heureux !...

Madeleine pleure de joie, puis se hâte d'aller frapper discrètement à la porte de la jeune mère. Georges lui a ouvert et dans son étreinte fraternelle, elle a senti à la fois les craintes douloureuses par lesquelles il vient de passer, et l'immense joie qui maintenant remplit son cœur. Le front pâle de Cécile s'illumine à l'aspect de sa sœur, et de son premier sourire maternel elle lui désigne le cher enfant couché à ses côtés.

Notre France avait revu les enfants de la Jarnage, ils étaient venus se reposer des tristesses de leur pays natal au pays de leur mère, au foyer de leur adolescence, sur cette terre si aimée malgré ses fautes, si hospitalière à tous et toujours !

Le chalet de Montmorency et le château de Brevannes abritaient

tour à tour leur bonheur que l'union fraternelle embellissait encore.

Georges avait retrouvé Cécile de Trévanon, dont le souvenir avait tant de fois soutenu le courage du soldat et dont la tendresse aujourd'hui mettait au cœur de l'époux la joie sereine!

M. de Trévanon, prévenu par Georges de l'époque probable de leur arrivée en France, avait répondu au jeune homme que lui et ses neveux seraient au Havre pour les recevoir. C'était, à l'âge de M. de Trévanon et avec une santé à ménager depuis son attaque; une démarche qui remplit de reconnaissance ceux qui en furent l'objet. Mais comment n'aurait-il pas eu hâte de rendre hommage à ceux que l'on considérait comme des héros! à ceux pour lesquels on avait tremblé... et prié!... Jamais le cœur de la jeune Cécile n'avait battu autant que le jour où entra dans le port du Havre le bâtiment qui ramenait *nos Américains*; jamais sa main n'avait tremblé d'une émotion plus douce que lorsque, la lui prenant et la mettant dans celle de Georges, son oncle lui avait dit : — Voici ton fiancé!

Belle, distinguée, intelligente et bonne, Cécile était la femme accomplie que rêve notre amoureux enthousiasme, et Georges allait posséder ce trésor. L'éducation avait développé chez l'enfant qu'il avait connue si charmante tous les nobles sentiments que sa jeune âme contenait en germe. Au récit des actes de courage et de dévouement de Madeleine, en songeant à Georges si brave, si désintéressé, elle s'était appliquée à demeurer à leur niveau dans sa sphère plus calme, mais souvent si héroïque des vertus domestiques.

Quelques mois après leur retour, Georges et Madeleine, qui jusque-là avaient mêlé leur existence et partagé leurs mutuelles émotions, le même jour, à genoux, au pied des autels, se mariaient tous les deux. Georges épousait M<sup>lle</sup> de Trévanon; et Madeleine, un ami de son frère, M. Hudson, un compagnon d'armes de Georges, pendant les longues luttes de la guerre de Sécession. Blessé dans une des dernières rencontres, M. Hudson avait été relevé sur le champ de bataille et transporté dans une ambulance non loin de Charleston. Quelques jours après sa rentrée à Summer-Cottage, Georges apprit l'abandon où se trouvait son ami, dont la famille habitait la Virginie. Il se rendit auprès du blessé et le décida à venir à Summer-Cottage. Avec sa sœur, il l'entoura de ses soins les plus actifs. Le noble dévouement de Madeleine et les détails que le jeune officier apprit sur sa conduite pendant la guerre l'émerueillèrent profondément et le remplirent de respectueuse estime.



A ce sentiment se joignit bientôt un sentiment plus doux, et M. Hudson sollicita et obtint la main de M<sup>lle</sup> de la Jarnage. Ainsi furent resserrés les liens qui l'unissaient au jeune colonel.

Les anciens habitués du chalet de Montmorency, les intimes que Georges comptait à l'École de droit et au barreau de Paris, vinrent fêter ces heureuses unions. La science tint à honorer la bravoure. L'admiration était sincère et bien justifiée par les faits qui se redisaient tout bas. Ce fut au chalet de Montmorency et au château de Brevannes que M<sup>me</sup> de la Jarnage avait appelé la villa du Rivage, et qui devint, en effet, la rive aimée où aborda Georges, ce fut, dis-je, dans ces deux oasis de fraîcheur et de verdure que les jeunes ménages abritèrent, après tant de longues épreuves, les premiers jours de bonheur que nous apporte l'aube conjugal.

Madeleine avait eu successivement deux enfants : deux petites filles charmantes ; mais tout heureuse qu'elle fût de ces dons du Ciel, elle n'avait voulu jusqu'à ce jour prodiguer à ses fillettes ses caresses et ses baisers, que quand son frère et sa belle-sœur n'étaient pas là. Elle sentait combien la vue de ses joies maternelles devait assombrir ce ménage auquel Dieu avait refusé les mêmes émotions.

Tout allait changer ! et ce léger nuage dans leur bonheur allait se dissiper. M<sup>me</sup> Georges de la Jarnage était mère d'un fils ! Aussi Madeleine, près du lit de la jeune femme où elle mena quelques heures plus tard ses fillettes voir le nouveau-né, les prenant entre ses bras et les pressant sur son cœur :

— Que je les aimerai mieux encore maintenant, disait-elle.

Près de ce berceau, que de bons projets, que de beaux rêves on pouvait faire dès lors. L'enfant du frère et ceux de la sœur allaient s'élever ensemble, et les noms de Georges et de Madeleine qu'on retrouvait dans cette nouvelle génération rappelleraient tant de souvenirs de jeunesse. On attendait M<sup>me</sup> Burden et Georgiana. L'aïeule et la jeune fille, nouvellement arrivées d'Amérique, se rendaient aux instances des enfants de la Jarnage qui les appelaient auprès d'eux. Elles étaient logées au chalet ; et la bonne nouvelle qu'on venait d'aller leur porter allait hâter leur arrivée.

M. de Pilter, M<sup>me</sup> Burden et M. de Trévanon étaient tous les trois bien vieillies. Ils portaient la trace des tristesses que les années, les vides et les émotions avaient faites dans le cercle de leur famille. Cependant leurs yeux et leurs sourires restaient aussi vifs et aussi tendres pour les objets de leur affection.

Le docteur Breuil, usé par ses laborieux travaux, dit sans cesse qu'il va se retirer. Mais son cœur généreux oublie ses fatigues dès qu'on l'appelle auprès d'un malade. C'est lui qui a soigné M. Râle, arrivé de prison, et chez lequel aucun autre praticien du pays n'aurait voulu pénétrer, tant le souvenir de l'odieuse affaire du procès y avait laissé une mauvaise impression. N'écoutant que son zèle et sa charité, et poussé aussi par les enfants de la Jarnage, le bon M. Breuil était accouru à son chevet. M. Râle est mort dévoré par une lèpre hideuse, juste punition du Ciel, disait-on tout bas. Pendant sa maladie, il témoigna au docteur tous ses regrets de sa conduite passée. Les soins répugnants et assidus que nécessitait son état et dont il ne fut pas possible de distraire le docteur, avaient épuisé ses forces. Mais M. Râle mort, les jeunes de la Jarnage se liguèrent pour arrêter cette dévorante activité. Ils le condamnèrent à se laisser soigner à son tour et à se retirer chez eux, auprès de leurs vieux parents.

Georgiana depuis quelques mois est fiancée à Roger de Trévanon, et le mariage se fera le lendemain du baptême du petit Georges, que ces deux jeunes gens doivent tenir sur les fonts baptismaux. L'entrée dans la vie chrétienne de cet enfant doit précéder leur mariage, disent-ils, afin qu'elle jette sur eux ses reflets d'or, et leur attire les faveurs du Ciel. Les fiancés en disant la veille : « Je crois », diront avec le même élan de ferveur le lendemain : « Je promets », car leur fidélité est aussi ardente que leur foi.

Et maintenant, cher lecteur, terminons ce récit sous la bonne impression de ces dernières lignes. Hélas ! le livre de notre existence a si peu de pages heureuses, que je craindrais en poursuivant cette histoire d'arriver vite aux tristesses.

Laissons les vieillards s'entourer de leurs enfants et petits-enfants et récolter, au déclin de la vie, la tendresse que leur dévouement incessant a semée dans les cœurs. Laissons les trois ménages qui se sont formés sous leurs bénédictions se multiplier et continuer à donner l'exemple du devoir, de l'amour de Dieu et du prochain.

Souhaitons aux filles de Madeleine le caractère de leur pieuse mère ; que le nom de Georges porte bonheur au fils de M. de la Jarnage, et en fasse un brave à son tour ; que les vertus qui ont toujours été l'apanage de cette famille, se conservent à son foyer.

Accordons un souvenir à la pauvre Flavia. Son dévouement à ses maîtres, inspiré par l'affection qu'elle leur portait, est si rare au-

jourd'hui parmi les serviteurs, qu'elle a droit à une pensée bienveillante de notre part. Elle s'endormira bientôt sous le toit où elle est aimée, et d'où M<sup>me</sup> de la Jarnage s'est envolée pour le ciel.

Souhaitons à notre pays bien des intérieurs comme celui-ci, où le dévouement et le patriotisme ont su triompher de tous les obstacles, et ont fait des héros de ceux-là même que la position ou les infirmités semblaient devoir mettre à l'abri des luttes de tous genres.

Puisse le patriotisme des cinq millions de blancs du Sud des Etats-Unis d'Amérique, qui soutint une lutte de plus de quatre ans contre vingt-cinq millions d'ennemis, faire écho dans nos cœurs. Que de fois les Sudistes n'ont-ils pas songé à la France, en combattant. Quand leur courage chancelait, que de fois n'ont-ils pas cherché à l'exciter par nos chants et nos cris de guerre ! Ils stimulaient leur ardeur par le souvenir ou les récits historiques de nos grandes luttes ! Reportant les pensées à une époque antérieure, les noms des Lafayette, des Rochambeau et de tant d'autres officiers français, inséparables de la guerre d'Indépendance, étaient répétés dans tous les rangs ; on parlait du soldat français, versant son sang généreux pour la cause américaine. Et quoique plus d'un demi-siècle eût passé sur ces événements, si différents dans leur principe de ceux de la guerre de Sécession, ces souvenirs ravivaient l'ardeur nationale.

Oui, peuple héroïque des confédérés du Sud, ton cœur a battu à l'unisson de celui de la France. Comme nous, dans nos jours de gloire, tu as senti l'aiguillon de l'enthousiasme sous l'entraînement chevaleresque du sentiment d'honneur ; tu as subi dans toute leur ampleur les irrésistibles impulsions de ta foi, du droit et de la justice, de tout ce qui est noble et grand ! Mieux que, nous hélas ! ta conscience éclairée a su fermer l'entrée de ton coin du monde aux doctrines perverses, d'après lesquelles la force primerait le droit.

Pays des confédérés du Sud, tu as été grand ; et si les détails intimes de tes mœurs, dont j'ai tenté de reproduire dans ces lignes une pâle esquisse font battre un jour ou l'autre le cœur de quelque Français, crois-le, l'échange de beaux exemples portera ses fruits. Ce que la France a pu faire pour toi, pour ton âme pleine de foi, tu le lui rendras avec usure, car tes sentiments, mieux connus, ne peuvent qu'enflammer et entraîner les nôtres.

Louise DE BELLAIGUE, née DE BEAUCHESNE.

(Fin.)

# LA JEUNE IRLANDE

---

Les pages suivantes sont extraites de LA JEUNE IRLANDE, de l'honorable sir Charles Gavan Duffy (K. C. M. G.), cette œuvre si intéressante, dont la récente publication a obtenu en Angleterre un légitime et éclatant succès.

L'auteur a su répandre dans toutes les parties de son livre la lumière et la vie; il a écrit avec vérité et chaleur; il a recherché avec soin les causes successives qui ont amené l'Irlande au point où nous la voyons aujourd'hui. De là, l'attrait et l'intérêt plein d'actualité qui s'attachent à cet ouvrage remarquable, écrit avec gravité, et qui le rendent digne de l'attention des hommes d'Etat et des catholiques français.

Deux éditions de LA JEUNE IRLANDE ont été rapidement épuisées et déjà elle est traduite en allemand. Bientôt paraîtra la seconde partie. Alors, sans doute, le livre entier aura les honneurs d'une traduction française. Nos lecteurs jugeront, par ce fragment, de l'intérêt qu'offre l'œuvre de sir Charles Gavan Duffy.

## I

Placée sur la limite extrême de l'Europe, l'Irlande, terre la plus lointaine que l'aventureux Scandinave connut alors, et au delà de laquelle s'arrêtaient les fictions de la fable, ne reçut la visite du christianisme que cinq siècles après la venue du Rédempteur.

Patricius, un Celte de la Gaule, amené, dit-on, en Erin, comme esclave, par un de ces rois païens dont quelques-uns faisaient des expéditions au nord et au sud de la Bretagne, et les poussaient même jusqu'aux Alpes et sur les bords de la Loire, devint l'apôtre de

l'Irlande. Et avant sa mort presque toute l'île avait déjà embrassé le christianisme.

Dans le siècle suivant, l'Église qu'il avait fondée fut saisie d'une passion qui ne s'est jamais entièrement éteinte en elle : la passion des missions évangéliques.

On pourrait dire qu'à cette époque, l'Irlande fut une Grèce chrétienne, protectrice des sciences et de la civilisation. Les écoles irlandaises attiraient à elles les étudiants de la Bretagne et de la Gaule, et envoyaient des missionnaires dans les contrées connues aujourd'hui sous le nom d'Europe occidentale. Ce fut alors que l'île conquit le titre, si cher encore à ses habitants, d'*Insula Sanctorum*.

Au moment où cette œuvre généreuse de civilisation obtenait un éclatant succès, elle se trouva enrayée dans sa marche par des combats qu'il fallut livrer avec les Danois, les rois de la mer, qui établirent des colonies sur la côte orientale de l'île et interrompirent les communications avec la Bretagne et la Gaule.

En face des dangers et des troubles continuels d'une guerre toujours renaissante, l'École de l'Occident dépérissait graduellement, et au commencement du onzième siècle, avant que Brian Borhoime eût définitivement soumis les envahisseurs à la bataille de Clontarf, elle était tombée dans une complète décadence.

D'autres perturbateurs succédèrent aux Danois. Au douzième siècle, les soldats normands qui avaient conquis l'Angleterre, jetèrent des regards avides sur l'île voisine, et ils trouvèrent le moyen d'y prendre pied, en exploitant habilement les jalousies des clans et les rivalités dynastiques auxquelles un peuple de pasteurs est particulièrement exposé.

À cette époque, la population de l'île n'atteignait pas le chiffre d'un demi-million, et elle était répartie dans un nombre prodigieux de *Septs* (1). Cinq princes gouvernaient le pays; l'un d'eux était reconnu comme *Ard-mgh* (2), c'est-à-dire chef de tous ces rois. Dermot Max Murrough, roi de Leinster, encourut la colère de l'ard-righ, pour avoir commis un crime odieux, et il fut dépouillé de sa dignité. Voulant rentrer en possession de son titre, il eut recours à l'aide de certains chevaliers normands, dont le chef est fort connu

(1) Clans.

(2) Premier roi : chef des chefs.

de la postérité sous le surnom de Strongbow (1). Les soldats normands ne rétablirent pas Mac Murrough dans ses Etats. Celui-ci mourut abandonné de Dieu et des hommes.

Mais avant cet événement, Strongbow avait épousé la fille de Dermot, afin d'établir par les liens du sang un droit plausible au royaume de ce dernier. Il prit donc possession de Dublin, chef-lieu de Leinster, et il en fit le siège de l'autorité anglaise. Il distribua entre ses chevaliers et s'adjudgea à lui-même d'immenses *cantals* (2) de terre appartenant aux clans.

A peine ces premiers aventuriers s'y furent-ils établis, que Henri II, roi d'Angleterre, leur lige seigneur, réclama la suzeraineté à laquelle il avait droit, en vertu de la loi féodale, et il vint en Irlande, accompagné d'une nombreuse et puissante armée, afin d'exercer son droit en personne.

Henri établissait sa prétention d'être seigneur suzerain sur une concession du Pape, lequel, en ce temps-là, était arbitre dans toutes les querelles nationales.

Ses agents représentèrent à Rome que l'Eglise d'Irlande était tombée dans une indiscipline dangereuse. Adrien IV, qui occupait alors le siège de saint Pierre, autorisa Henri à faire une enquête sur la situation de l'Eglise et sur celle du peuple. Naturellement, il devint nécessaire de convaincre le Pape des abus allégués; car, sans cela, un censeur eût été tout à fait inutile. Gérard Barry, moine de la terre des Gaules, nommé Giraldus Cambrensis, selon l'usage de son temps, écrivit un traité destiné à induire le Saint-Siège en erreur sur le compte de la race irlandaise et à justifier la conquête de ce pays. Il sut si bien réussir dans son entreprise, que le successeur du pape Adrien, Alexandre III, confirma la cession de l'Irlande au roi d'Angleterre, à condition que « l'on s'occuperait d'arracher le peuple, encore barbare, à sa vie corrompue, et que l'on réprimerait les abominables propos tenus par lui; à condition également que l'on mettrait fin aux désordres et aux violences de l'Eglise ».

Dublin reconnut l'autorité établie par Henri, qui fixa dans cette ville le siège de son gouvernement et l'étendit au delà sur un territoire circonscrit appelé l'*Enccinte* (3). Ce territoire, comme le nom l'indique, se composait d'un camp formé sur une vaste échelle,

(1) Surnom qui signifie *fort tireur*.

(2) Lots de terres d'une très grande étendue.

(3) Domaine autour de Dublin, qui était sous la juridiction anglaise.

fortifié par des ouvrages grossièrement faits et dont les limites variaient selon les circonstances.

Au delà de l'Enceinte, rien ne fut changé : le prince originaire du pays gouverna sa principauté, et le chef indigène commanda à son clan, comme jadis.

En dehors de l'Enceinte, un chef irlandais ne regardait pas un Plantagenet ou un Tudor comme étant légalement son souverain. Il est certain cependant que les chefs qui demeurèrent dans l'intérieur ou sur les limites de l'Enceinte eussent fait la paix, s'il leur avait été possible de la conclure. Sous le règne d'Edouard I<sup>er</sup> et même encore sous le règne d'Edouard III, ils sollicitèrent d'être admis à bénéficier de la loi anglaise; mais leur demande fut repoussée.

Les Normands, qui se battaient dans un but de conquêtes, respectaient ordinairement les usages des peuples qu'ils soumettaient et faisaient passer promptement ces coutumes dans leurs propres Etats. Une telle politique aurait parfaitement convenue aux habiles rois normands de l'Angleterre pour atteindre la fin de leurs desseins. Mais il a toujours été dans la destinée de l'Irlande de se trouver à la merci de leurs agents. Les gérants des intérêts anglais, les administrateurs du Domaine, « les entrepreneurs », comme on les appela dans des temps plus récents, désiraient acquérir des biens pour eux-mêmes, et toute politique qui gênait ce projet fut impitoyablement contrecarrée et combattue.

Si les chefs étaient devenus les feudataires du roi, tout prétexte de les troubler par des expéditions militaires et de s'emparer de leurs terres comme butin de bataille aurait été détruit. En conséquence, ils insinuèrent donc que « les Irlandais ne pouvaient être naturalisés sans préjudice pour eux-mêmes et pour la couronne », et ce conseil fut écouté. La lutte avait lieu non pas en vue d'obtenir la suprématie du pouvoir, mais en vue de défendre l'intégrité du sol; et cela continua, comme nous le verrons, dans des conditions différentes, durant plus de vingt générations.

Lorsque les aventuriers obtenaient des propriétés, ceux d'entre eux qui s'étaient assurés les meilleures, revenaient en Angleterre pour y jouir de leur vol; et avec eux commença le système pernicieux de propriétaires absents. Les Normands qui avaient des fiefs en France et en Angleterre furent obligés de choisir le pays dans lequel ils résideraient et où ils s'acquitteraient des devoirs que leur imposaient leurs fiefs, dès lors la seconde de leurs propriétés appartenait

à un héritier désigné. En Irlande, au contraire, l'usage de posséder des terres sans remplir aucunement les obligations qui pèsent sur la tête de tout vrai propriétaire a continué jusqu'à nos jours.

Les premiers Anglais qui se fixèrent en Irlande modifièrent naturellement leur politique ; ils désiraient vivre en bonne intelligence avec les indigènes et même, au besoin, les protéger contre de nouvelles agressions. La génération qui leur succéda commença à ressentir de l'affection pour le pays et ses habitants ; souvent ils choisirent leurs femmes parmi les Irlandaises, et leurs enfants furent nourris au sein des familles irlandaises. Leurs héritiers parlaient la langue nationale ; ils portaient le manteau et le béret du pays et avaient adopté entre eux des noms irlandais ; ils chérissaient les légendes et les lois des Celtes ; et quand, à leur tour, ils arrivaient au pouvoir, ils avaient soin de l'entretien des bardes et des brehons, et n'aspiraient qu'au simple titre de chefs irlandais.

Les grands propriétaires habitant l'Angleterre, les nouveaux arrivés qui, à chaque règne, surgissaient de tous côtés à la fois, semblables à ces hommes avides qui visitent un navire échoué sur une côte voisine, dans l'intention d'y chercher quelque butin, et les fonctionnaires du Domaine détestaient ces vieux Anglais — ainsi qu'on finit par les appeler — et cela avec d'autant plus d'âpreté qu'ils haïssaient les indigènes. On ne pouvait pas toujours compter avec certitude sur ces derniers lorsqu'il s'agissait de servir les desseins du seigneur député ; l'orgueil de la patrie commençait déjà à se faire sentir chez eux, et ils n'étaient pas toujours disposés à entrer dans une guerre entreprise contre leurs parents et dans le seul intérêt du Domaine.

Afin de réprimer ces offenses, on fit une loi, sous le règne d'Edouard III, laquelle défendit expressément d'entretenir des relations avec les indigènes sous peine de confiscation et même de mort (1). On interdit à tout homme de nationalité irlandaise d'habiter une ville murée, et de peur de voir les Celtes acquérir de l'influence au moyen d'une puissante association spirituelle, défense fut faite à tout monastère établi dans l'intérieur de l'enceinte de recevoir un indigène comme postulant.

Un Irlandais assassinait-il ou mutilait-il un Anglais ? on le pendait sans plus de façon et malgré la loi d'Eric. Mais un Anglais

(1) Statut de Kilkenny, A. D. 1366.



tuait-il un indigène, même en temps de paix? Cela n'était point un crime aux yeux de la loi. Et il suffisait de répondre à l'acte d'accusation par cet argument invincible : que l'homme assassiné n'était *rien qu'un Irlandais!* On pouvait en toute liberté s'emparer des biens d'un habitant du pays, puisqu'il n'avait pas les moyens de soutenir un procès devant aucun tribunal désigné par la Couronne. Dans le langage officiel, dans tous les ordres émanant du Conseil, dans les actes du Parlement, on désigne les indigènes — et cela durant dix générations et plus — sous le titre : « l'Irlandais notre ennemi ». Cette dénomination ouvrait la porte à toutes les licences que l'on se permet dans une guerre déclarée.

On reproche au paysan irlandais de se laisser aller chez lui à la paresse : on avoue toutefois qu'il est industriel et entreprenant en tout autre pays où il a mis le pied. Il est juste de noter que le gouvernement du seigneur député de ces temps-là a jeté les fondements de cette habitude au moyen d'une coutume qui, chez les Hollandais ou les Chinois, aurait détruit l'industrie : on logea les soldats dans n'importe quel district à la convenance de leurs officiers, et on leur accorda le droit illimité d'exiger tout ce dont ils avaient besoin et cela sans paiement aucun. Sous Georges III, un chapelain du vice-roi (que sa position même préservait d'une trop grande sympathie à l'égard des Celtes) a décrit l'effet produit par cette coutume sur le peuple : « Leurs biens, dit-il, leurs vies, la chasteté de leurs familles, tout fut exposé à des barbares qui ne cherchèrent que la satisfaction de leurs brutales passions, et qui, par leurs horribles excès, ont attiré sur eux la malédiction de Dieu et des hommes (1). » Et un procureur général, dans un élan de franchise, fait remarquer le résultat inévitable d'une telle situation : « Lorsque le cultivateur, dit-il, avait labouré toute l'année, dans une nuit, le soldat consommait les fruits de tout son labeur, *longique perit labor irritus anni*. Avait-il donc raison d'engraisser la terre pour l'année suivante (2)? »

## II

Ceux qui ne peuvent avoir la paix peuvent, du moins, avoir la guerre, et pendant la lutte entre Yorck et Lancastre, ainsi que sous

(1) *Histoire d'Irlande*, par Leland.

(2) Discours de sir John Davies.

le règne encore troublé de Henri VII, les Irlandais empiétaient, avec un succès constant, sur le Domaine.

Pendant qu'Henri VIII joutait, au Camp du drap d'or, dans le domaine anglais qu'il possédait en France, le domaine anglais en Irlande, lequel avait une fois embrassé jusqu'à six comtés et étendu au loin ses possessions du côté du sud et du côté du nord, se trouva réduit à un territoire qui, du château de Dublin, pouvait être aisément parcouru à cheval, en une promenade matinale.

La réforme changea subitement les conditions de la lutte et celles des partis.

La Couronne d'Angleterre, qui prétendait à la seigneurie d'Irlande, sous l'autorité du Pape, était en ce moment en guerre contre le Pape, et pouvait être considérée comme ayant forfait aux obligations que lui imposait l'origine de son titre. Cependant le petit Parlement du domaine, composé principalement de serviteurs de la Couronne, accepta la loi déjà adoptée en Angleterre, loi qui reconnaissait le roi comme chef suprême et spirituel de l'Eglise, et lui donnait le contrôle absolu de ses biens temporels; et, dans une autre session, ses membres annulèrent le titre concédé par le Pape, en déclarant Henri, non seulement seigneur suzerain comme il l'avait été jusqu'alors, mais, de droit, roi d'Irlande.

Les fonctionnaires du Domaine pouvaient contenter les goûts ambitieux de Son Altesse; mais les Irlandais et les anciens Anglais n'étaient point d'une aussi bonne composition. Henri pouvait s'appeler roi si bon lui semblait, mais la masse des deux races ne voulait aucunement tolérer la prétention qu'il affichait de vouloir régler des questions aussi brûlantes que celle de la messe, des sacrements et de la suprématie du Saint-Siège.

Des histoires étranges touchant la légèreté et la cruauté d'Henri, son pillage des maisons religieuses et sa passion dérégulée pour de nouvelles épouses et de nouvelles croyances, traversèrent le détroit. Aussi peut-on bien croire que lorsqu'on discuta ces prétentions extraordinaires au sein des comités, ou lorsqu'on les annonça du haut de l'autel, elles furent écoutées avec un mélange de mépris et d'horreur à peu près semblable à celui que, de nos jours, la révélation du mormonisme excita même chez des peuples moins enclins au respect et à l'enthousiasme que les Irlandais.

Après le règne si court d'Edouard VI, le trône fut encore une fois occupé par une souveraine catholique.

A Dublin, les catholiques furent rappelés au pouvoir, et se servirent de leur autorité avec une modération remarquable. C'est un fait unique dans l'histoire de l'Europe que, pendant tout ce règne, et au milieu d'un siècle si troublé, il n'y eut pas un protestant qui souffrit la mort pour ses croyances.

Mais la religion modifia si peu les relations fondamentales établies entre les divers pays, que la catholique Marie et le catholique Philippe confisquèrent les terres des indigènes dans un district de Leinster, lequel district, en mémoire de cette confiscation, garde encore les noms de comté de la Reine et de comté du Roi. Marie a laissé une réputation odieuse ; et jusqu'à ce jour on a reproché l'horreur qu'inspirent les cruautés de cette Reine au peuple qui, ayant le pouvoir, ne les imita pas.

Jusqu'au temps d'Elisabeth, les querelles religieuses couvaient dans l'ombre et n'éclataient qu'aux heures de tumulte. On fit des lois afin d'obliger tout le monde à se soumettre à l'uniformité ; mais elles furent mal exécutées. Pour convertir le peuple, on désigna des prédicateurs de la nouvelle foi ; mais ceux-ci se tenaient dans le domaine et dans les villes fortes que le roi savait bien convertir sans leur secours.

Elisabeth résolut cependant d'amener l'Irlande à la soumission. Et deux guerres, d'une longueur et d'une férocité sans exemple, furent le résultat de cette détermination. Les Géraldine, les plus puissants des barons anglo-normands, établirent leur camp en Desmond. Le gros des chefs indigènes les rejoignirent sur cet ancien territoire ; mais ils n'agissaient point de concert avec les princes irlandais du Nord, qui se tenaient tranquilles et n'offraient leur aide à aucun parti. Durant plusieurs années, les chefs de Desmond soutinrent la lutte, subissant les chances variables de la fortune. Au bout de deux ou trois campagnes, la première armée anglaise fut détruite. Pour la remplacer, on en mit une autre sur pied, et l'on fit, pour l'équiper convenablement, des dépenses qui, pour cette époque, étaient énormes. Carew eut le commandement de cette armée en Munster. Ce rude et habile soldat, moitié par ses succès dans les combats, moitié par des intrigues peu scrupuleuses, intrigues dans lesquelles il était passé maître, mit fin à la guerre. Si l'on veut savoir comment il tira parti de la victoire au profit de la Reine et de l'Eglise, il suffit d'en lire la relation dans le *Pacata Hibernia* : le langage triomphant de cet écrit en dit assez.

Pour bien comprendre les dévastations dont le Munster fut le théâtre, le lecteur n'a besoin que de se souvenir des atrocités commises, de nos jours, en Bulgarie; atrocités, qui firent frémir l'humanité entière. Jeunes et vieux, hommes et femmes, furent égorgés sans distinction. « Des hommes aveugles et des infirmes, des garçons et des filles, des malades, des idiots et des vieillards », figurent, dans les annales irlandaises, au nombre des victimes massacrées. Ceux que le glaive ne put atteindre furent laissés à dessein en proie à la famine. Partout on détruisit le bétail ou bien on le chassa dans les places fortes. Quant aux récoltes et aux habitations, elles furent livrées aux flammes. Un des lieutenants de Carew se vanta de n'avoir laissé, dans un grand et fertile district, ni une tête de bétail, ni un grain, ni une habitation sans être brûlée. Lorsque toute apparence de résistance avait cessé, le carnage, lui, ne cessa pas. La moitié de la population de l'île fut anéantie, et l'Irlande fut déclarée « pacifiée », absolument comme, dans un temps plus éloigné, on déclara que « la paix régnait à Varsovie »!

Elisabeth envoya ses remerciements et même sa bénédiction à son « fidèle Georges », pour ses bons services relatifs aux papistes de Munster.

Lorsque la guerre de Desmond était depuis longtemps terminée et qu'un demi-million d'acres de terres avaient été confisquées et distribuées entre les soldats victorieux, les chefs du Nord recommencèrent la lutte pour leur propre compte. Cette fois, ce fut au tour du Celte de se mettre en campagne, et la moitié de l'île, qui avait à peine souffert des guerres précédentes, fut appelée aux armes. Les chefs de la révolte du Nord étaient les princes héréditaires de l'Ulster, O'Neill et O'Donnell.

O'Neill vainquit les Anglais dans deux grandes batailles, et tout le Nord tomba sous sa domination. Il entra dans Munster, et les débris des clans irlandais qui restaient encore après le massacre de Desmond le suivirent dans sa marche.

Elisabeth envoya Essex, avec de grandes forces, contre Hugh O'Neill; mais celui-ci ne réussit dans aucune entreprise et retourna à Londres, où l'attendaient la disgrâce et la mort.

Philippe d'Espagne fit parvenir des secours en hommes et en armes. Ces secours étaient si faibles et si tardifs que, sous un chef prétentieux et exigeant, ils devinrent dans la suite un embarras

pénible. Enfin, le lord député offrit des conditions qu'O'Neill croyait pouvoir accepter avec honneur. Lui et ses alliés recouvrèrent la faveur de la Reine; ils furent confirmés dans leurs possessions, et on leur garantit la liberté de leurs exercices religieux. Hugh devait abdiquer son titre de : Le O'Neill, et se contenter de celui d'Earl (comte) de Tyrone; et O'Donnell, au lieu de rester un chef celtique, devint Earl de Tyrconnel. On convint que dorénavant des shérifs anglais dresseraient les listes du jury; que partout dans l'Ulster, des juges anglais interpréteraient la loi, et que les chefs tiendraient leurs terres directement de la Couronne. Les soldats et les fonctionnaires de Dublin furent exaspérés de ce qu'après tout il n'y avait pas de biens à distribuer. Mais on tenait pour eux en réserve de meilleures choses qu'ils ne pensaient.

La substitution d'une tenure féodale pour le *Gavelkinde* (1) indigène (tenure du comté de Kent) avait été longtemps le but principal des hommes d'État anglais. Henri avait lutté énergiquement en vue de cette substitution. Il désira, selon l'historien éminent que j'ai déjà cité, remplacer l'ordre de succession existant par un ordre d'héritage mieux réglé, et donner aux chefs « une juridiction légale émanant du Roi »; car c'était l'intérêt des chefs que ce prince généreux avait en vue. Mais, aussi longtemps qu'ils eurent les armes à la main, il fut impossible de faire sentir à ces Celtes rebelles les effets de la bonté royale. Cependant la réforme fut dûment accomplie.

Chez les Celtes, le chef était, avec son clan, copropriétaire des terres; par le changement opéré dans ce système, il devint, aux yeux de la loi anglaise, l'unique propriétaire du sol. Ce fut un bienfait pareil à celui que, dans la fable populaire, Satan accorde à ses victimes. En effet, lorsque autrefois un chef possédait un simple intérêt viager, en cas de déchéance, il ne pouvait toujours perdre qu'un intérêt viager. Mais lorsqu'il devint propriétaire du territoire du clan entier, toutes ses terres furent alors confisquées; et, avec le temps, les trois quarts du sol de l'Irlande se trouvèrent confisqués au profit de la Couronne, et cela, au nom de cette bonté royale dont on faisait tant parade. Ce changement, dans l'ordre de succession, eut des conséquences plus graves pour les Septs que pour les chefs; car les Septs

(1) Nom de la tenure celtique.

passèrent subitement, de la condition de copropriétaires qu'ils occupaient, à la condition de tenanciers à *volonté*, et furent privés de l'héritage auquel ils avaient autant de droits, devant une cour consciencieuse, que pouvait en avoir Elisabeth au trône de Henri. Et, jusqu'à ce jour, ils sont restés, pour la plupart, tenanciers à *volonté*.

Pendant qu'O'Neill faisait sa soumission, Jacques I<sup>er</sup> monta sur le trône. Il y eut grande joie en Irlande à l'avènement du jeune roi des Ecosais; car alors qu'il n'était encore qu'un prétendant, il cherchait en toute occasion à gagner la bienveillance des Irlandais, se servant pour cela de sa qualité de prince issu, comme eux, de souche Milésienne, et aussi de sa qualité de fils d'une reine, considérée censément comme étant morte martyre de son dévouement à la foi catholique. Dès lors, on pouvait espérer que la nation jouirait au moins de ses droits et que, peut-être même, la cour daignerait verser sur elle quelques-unes de ses faveurs. Mais les conseillers du roi Jacques savaient que celui-ci conserverait difficilement le trône d'Angleterre, s'il faisait des concessions à l'Irlande. Aussi un de ses premiers actes fut-il de lancer une proclamation annonçant qu'il ne pouvait pas octroyer la liberté de conscience. Cependant, tout en n'accordant pas la liberté religieuse, on introduirait la loi anglaise dans toutes les parties de l'Ile, l'épée serait remise au fourreau, et tout homme, sans distinction, admis aux faveurs de Sa Majesté le Roi.

Avant de quitter le moyen âge, il sera instructif de noter que, pendant l'ère des Tudors, leurs agents se servirent habituellement, au château de Dublin, de ruses et d'artifices comparables à ceux employés, nous dit-on, par certains nobles Italiens et par des despotes d'Orient. Ainsi, on détruisit les chefs reconnus dangereux à l'aide des moyens suivants : on leur tendit des pièges sous l'apparence d'offres d'amitié; quelques-uns s'y laissèrent prendre et sont demeurés prisonniers toute leur vie. D'autres furent empoisonnés au moyen de cadeaux consistant en vins et en vivres, cadeaux qui leur étaient envoyés avec de nombreux témoignages d'amitié; d'autres encore furent massacrés dans leurs propres foyers, à l'heure même où ils pratiquaient l'hospitalité envers leurs assassins. Beaucoup enfin furent attirés à des conférences publiques, afin qu'on pût plus commodément les massacrer en masse. Cela contribua sans doute à graver dans l'esprit des indigènes cet idéal de la

duplicité *Sassenach* (1), idéal que les Anglais trouvent révoltant et incroyable.

## III

Au sujet des faits que nous allons maintenant brièvement raconter, et qui forment la base de notre histoire moderne, les écrivains anglais s'accordent généralement à reconnaître que la nation dominatrice fit preuve d'une sagesse et d'une bienveillance singulières. Au milieu de ces temps si agités, si troublés, elle avait toujours raison : raison, lorsqu'elle se conduisit en Irlande tout différemment qu'elle se conduisait chez elle ; raison, quand, poussée par une fortune extraordinaire, elle méconnut les règles de la morale et de la justice qui, ailleurs, jouissent d'une constante autorité.

Lord Bacon était d'avis qu'un grand établissement de cultivateurs anglais en Irlande, capables également de défendre la terre et de la cultiver, contribuerait à assurer les intérêts de la Couronne ; seulement, la question était de décider où on les établirait.

O'Neill et Tyrconnell s'étaient montrés des adversaires dangereux ; de plus, ils possédaient un territoire fertile. Et comme leur « règlement de succession, règlement sans consistance », avait été dûment changé en une « succession parfaitement ordonnancée », ils étaient mûrs pour la confiscation. Mais, à la fin de la dernière guerre, on les avait comblés ostensiblement de toutes sortes de faveurs. Il fallait donc trouver un prétexte plausible pour agir contre eux : on le trouva dans une lettre adroitement déposée dans l'enceinte du château de Dublin, et révélant une nouvelle conspiration, conspiration dont on ne trouva alors aucune trace, et dont on n'a découvert, depuis, aucune preuve digne d'être mentionnée. Mais la Couronne voyait là un immense butin à partager, et on peut concevoir aisément combien le moindre doute sur leur trahison aurait paru hors de propos et comme un manque de bonne foi à la cour de Jacques ou à celle du lord député. Ils furent donc déclarés traîtres et s'enfuirent sur le continent pour y solliciter l'aide des puissances catholiques.

Sans perdre de temps, Jacques et ses conseillers se mirent à l'œuvre : le roi proposa à la ville de Londres de s'emparer des terres

(1) Mot irlandais qui signifie Saxon.

des farouches Irlandais. Ces terres étaient bien arrosées et très fertiles; elles étaient abondamment pourvues de bois de chauffage et offraient une ample provision de tout ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme.

L'Ulster se vit confisquer six comtés, et cette confiscation atteignit non seulement les chefs, mais la population entière. Les plaines fécondes d'Armagh, les fertiles vallons habités par les pasteurs et abrités par les collines d'Antrim entre lesquelles ils se trouvent placés, les prairies au sol ondulé, qui s'étendent le long des grands lacs et des fleuves de Fermanagh, furent arrachés des mains d'une race qui en était en possession même avant la Rédemption du genre humain.

On fit don des terres alluviennes à des courtisans anglais auxquels le roi d'Écosse trouva utile de complaire. Des partisans écossais, qu'il n'osait pas récompenser en Angleterre, eurent également leur part. Quant aux paysans, pour les punir de s'être réfugiés sur le haut des collines ou dans des fondrières, on ne les traita pas selon les lois connues du monde civilisé.

Les « *Plantateurs* (1) » obtenaient toutes les terres qui valaient la peine d'être cultivées. Pour les lieux qui ne leur rapportaient rien, — comme les montagnes arides et les marais impraticables qui, après deux siècles, ne produisaient encore le plus souvent aucun aliment pouvant servir à la nourriture de l'homme, — ces lieux furent abandonnés à ceux qui, selon les expressions d'un acte du Parlement de cette époque, étaient les « naturels du royaume, issus de sang irlandais, et les descendants de ceux qui avaient autrefois possédé la terre ». L'étendue du territoire confisqué s'élevait à deux millions d'acres. « De ces acres, un million et demi, dit M. Froude, composé de fondrières, de forêts et de montagnes, fut rendu aux Irlandais. Quant au demi-million d'acres fertiles qui restait, des familles protestantes, écossaises et anglaises, s'y étaient établies. » Les indigènes étaient extrêmement irrités d'un arrangement si commode. Comment en aurait-il pu être autrement ?

Les légitimes possesseurs du sol étaient là présents, et les planteurs, en fait de titre de possession, n'en avaient pas de plus digne que celui de la force; ce titre était suffisant aussi longtemps que cette force serait avec eux, mais pas au delà.

(1) *Plantateurs* : nom que l'on donnoit aux *Planteurs*.



On érigea donc des palissades, on planta des arbres fruitiers, on bâtit de modestes églises; et au bout de quelque temps, des *Bawns* (1) avec leurs murs blancs s'élevaient au milieu des champs de blés ondulants et de vergers en fleurs. C'était là un spectacle agréable à contempler; mais à une portée de fusil de ces moissons et de ces jardins riants, le reste de la race indigène languissait dans la misère et dans un amer mécontentement.

Les collines stériles ou les fondrières gelées, dans lesquelles on avait banni cette race, produisaient peu d'aliments, à l'exception du lait des troupeaux. Les *Montagnards*, ainsi que les nommèrent dédaigneusement les nouveaux occupants, auraient fait preuve, s'ils avaient supporté sans dire mot un tel arrangement, d'une magnanimité qu'aucune nation n'a montrée sur ce globe. Et pas plus que les Écossais des hautes terres, dont l'origine était la même, ils ne pouvaient oublier que :

*The fertile plain, the softened vale*  
*Were once the brithright of the Gaël.*  
 La plaine fertile, la douce vallée  
 Avaient été autrefois l'héritage naturel du Gaël (2).

. . . . .

*Traduit par* MARIE WILSON COWLEY.

(A suivre.)

(1) *Bawns* : petite maison de village ou chaumière.

(2) Nom originaire des Écossais.

## REVUE LITTÉRAIRE

---

# LES ROMANS NOUVEAUX

---

*Numa Roumestan*, par M. Alphonse Daudet. 1 vol. in-18, librairie G. Charpentier. — *Sauvagnonne*, par M. André Theuriet. 1 vol. in-18, Paul Ollendorff, éditeur. — *L'Ingat*, par M. Jean Grange. 1 vol. in-18, Société Générale de Librairie Catholique. — *La fortune des Montligné*, par M. Maryan. 1 vol. in-18. MM. Bray et Rétaux, libraires-éditeurs. — *Un drame à Naples*, par M. Daniel Bernard. 1 vol. in-18, librairie Calman Lévy. — *Le Roman d'un Spahi*, par M. Pierre Loti. 1 vol. in-18, même librairie.

L'événement littéraire du jour est, sans contredit, l'apparition du roman que M. Alphonse Daudet promet depuis deux ans au public, *Numa Roumestan*, tant à cause de la situation faite par le succès à l'auteur, qu'à cause de la curiosité excitée par chaque nouveau volume d'un écrivain qui se plaît à mêler la politique à la littérature, et à faire de fréquentes allusions aux célébrités contemporaines en védette. Car si M. Daudet n'a pas créé ce genre composite et indiscret, il l'a au moins renouvelé, servi dans cette entreprise délicate par les qualités qui lui sont propres : une dextérité de plume merveilleuse, un art parfait de peindre et de sertir en tableaux les événements et les hommes, et, surtout, ce je ne sais quoi de chatoyant, de caressant, qui fait le fonds de sa nature de poète et sauve le scabreux de cette sorte de pamphlet déguisé.

C'est bien en effet un poète, en dépit des genres successifs qu'il a tentés, ce méridional, aux traits fins et secs, à l'œil vague de myope exagéré, qui ne voit pas très loin, mais qui voit assez juste ce qu'il voit, à la chevelure jaillissante; un poète doué d'une grâce plus féminine que virile; un poète qui paraît s'être donné seulement la

peine de naître, tant il a trouvé, dès le plus jeune âge, le rythme et l'expression particulière de sa pensée fine, colorée, avisée, très littéraire de forme, et sachant cependant prendre l'oreille du public bourgeois et anti-artistique. M. Daudet avait, en effet, dix-huit ans à peine, qu'il publiait les *Amoureuses*, régal de délicats, de raffinés, de précieux même : série de pièces de courte haleine, mais parfumées de l'odeur du terroir provençal, colorées, séduisantes, sautillantes, et qu'il produisit dans les salons, aidant à leur succès par sa jeunesse, sa beauté, son aplomb et celui que lui donnaient l'amitié et l'admiration fraternelles. Il faut aux salons, fussent-ils littéraires, de ces choses vives et légères qui reposent des conversations graves et de l'ennui, ou même du plaisir des exécutions musicales. Qui n'a entendu et applaudi ainsi les « Cerises » et les « Prunes », et ne s'est pâmé au retour un peu agaçant, il faut le confesser, de ce « Voilà comment nous nous aimâmes », qui fit plus pour la réputation de son auteur qu'un poème épique. Il y a là, en effet, tout juste la dose, non de sentiment mais de sentimentalité que les salons peuvent supporter.

Cette sentimentalité, cette recherche dans le rythme et dans la rime, cet art de tourner et de contourner les pensées les plus naturelles et parfois les plus banales, jusqu'à leur donner un charme étrange ; toute cette originalité qui n'est pas française, n'étant pas franche, mais qui se rattache aux concettis de la littérature italienne et au mauvais goût empanaché espagnol, plaie de notre littérature depuis Voiture, en passant par Corneille et en finissant par Victor Hugo, est bien la caractéristique de la première manière de M. Alphonse Daudet. Elle éclate avec toute sa force dans l'espèce d'autobiographie qui cherche à être en prose, et que l'auteur a intitulé : *le Petit Chose*. Un peu plus de simplicité, de bonne foi, et ce livre irritant pouvait être une œuvre de premier ordre. Il est plein de vellétés d'être simple qui n'aboutissent pas, de tours forcés qui voudraient bien paraître naturels. Ce frère se dévouant au succès de son frère, ainsi qu'une mère, n'avait pas besoin d'être appelé à tout propos, *ma mère Jacques*, pour nous intéresser. Le Petit Chose est par trop naïf, par trop faible, par trop crédule, pour que nous y puissions voir, en aucun moment de sa vie, l'auteur des *Amoureuses*. Ajoutez que rien n'est plus exaspérant que le parti pris où s'est obstiné l'auteur de désigner l'héroïne dont le *Petit Chose* est épris, tantôt sous son nom réel, tantôt sous cette périphrase :

« les Yeux noirs ». Que d'autres s'émerveillent de cette préciosité, nous avons que nous voyons là plus marquées que partout ailleurs cette prétention à la simplicité et cette manière que nous ne pouvons nous empêcher de reprocher à l'auteur.

Peut-être les lignes qui précèdent paraîtront-elles dures à M. Daudet, qui n'est plus habitué, vu son succès, à ce qu'on s'exprime avec liberté sur son compte. C'est précisément parce que personne maintenant ne veut plus se souvenir qu'il y a dans tout écrivain qualités et défauts; c'est parce que l'on est trop porté en France à passer du dénigrement systématique à l'admiration irraisonnée, que nous avons tenu à insister sur les défauts qui nous paraissent ressortir de la première méthode de M. Daudet. L'auteur de *Numa Roumestan* est de ceux qui ne doivent pas être jugés avec un criterium pris sur la moyenne des talents existants; il mérite un étalon supérieur. C'est pourquoi il comprendra qu'en comparaison des franches œuvres de notre seizième, dix-septième et dix-huitième siècle nous puissions l'accuser de *gongorisme* et de préciosité. Du reste, nous l'avons mis en bonne compagnie.

Après la publication de ces deux volumes ingénus, mais d'une ingénuité méridionale, purement superficielle, et qui a ses roueries, M. Alphonse Daudet a paru piétiner sur place; mais il ne paressait qu'à demi, il cherchait sa voie. Toujours poète, de plus en plus écrivain, on le vit se tourner vers la scène, où il ne recueillit cependant que des succès d'estime. (On nomme ainsi au théâtre tout ce qui n'est pas succès d'argent.) Avec M. Ernest Lépine, qui, sous le pseudonyme de *Quatrelles*, a signé d'aimables histoires, vives, un peu vives à l'occasion, il écrivit *la Dernière Idole*, *l'Œillet Blanc*, monté avec beaucoup de soin par le Théâtre-Français, le *Frère aîné*. Seul il fait *Lise Tavernier*, dont il nous reste un confus souvenir mélodramatique; le *Sacrifice*, drame intime qui n'est pas sans intérêt, et où l'on voit poindre le germe de ces *ratés* qui envahiront les romans futurs; enfin, *l'Arlésienne*, œuvre de poésie, qui aboutit cependant à un vrai coup de théâtre, drame conçu et traité avec une virilité toute nouvelle, *l'Arlésienne*, qui méritait une autre fortune, mais dont l'insuccès s'explique cependant. Trois actes où l'action s'égaré, se perd dans les méandres d'épisodes gracieux, commente le décor, s'embrume dans une phrase chantante comme la brise et vague comme le bleu azuré du ciel peint; et tout d'un coup un drame poignant, une mère qui cherche à em-

pêcher son fils, désespéré d'amour, de se tuer pour les beaux yeux d'une terrible coquette Arlésienne, qui croit y parvenir et qui finit par assister au suicide de ce fils affolé. Peut-être la rapidité de ce coup de théâtre et, — il faut le dire, — la dureté du dénouement ont-ils indisposé le public qui aime à rentrer chez lui sur une impression plus douce.

Cependant M. Daudet débarrassait sa prose de la sentimentalité du « Petit Chose », en écrivant les *Lettres de mon Moulin*, les *Contes du Lundi*, fantaisies où son style se façonne, mi partie nerveux, mi-partie s'allanguissant et se rythmant comme le vers. Déjà on peut voir qu'il adoptera la forme du tableau qui donne à chacun des chapitres de ses romans les qualités et les défauts de quelque chose de fait à part et de complet en dehors du cadre général. On commence à sentir sous les recherches et les trouvailles de son style non l'effort, mais la trace du travail. Au producteur spontané succède le producteur raisonné. Toujours la grâce féminine domine, un reste de recherche, mais qui se dissimule de plus en plus. Fatigants sont des épisodes, tels que la *Chèvre de M. Séguin*, qui tourmentent une histoire simple jusqu'à cesser de la rendre amusante. Mais, en revanche, que de petits chefs-d'œuvre et qui ont leur place marquée dans les anthologies futures, entre la prose et les vers : *La Mort du petit Dauphin*, *le Curé de Saint-Cucupha* et *la Dernière classe*. Ici plus de manière, l'arrangeur disparaît, l'émotion jaillit du sujet choisi. Ce *Vive la France*, écrit, d'une main tremblante, sur le tableau noir de l'école, par le maître alsacien qui fait sa dernière classe, tandis que le bruit aigre des petites flûtes allemandes marque le passage du vainqueur; les sentiments des écoliers trop jeunes pour comprendre la douleur de la patrie et celle du maître, sont d'une tristesse que l'on savoure délicieusement. Il y a là cet « achevé » qui ravit l'esprit et touche le cœur en même temps.

Mais en dépit de ces poésies, de ce théâtre, de ces contes, de cette incursion dans la chronique, M. Daudet n'avait cependant pas forcé la popularité. Très goûté dans le cercle restreint qui aime les lettres et ne craint point de fureter dans tout ce qui se publie, il n'avait pas conquis le suffrage des gens que la forme ne touche point et à qui il faut des œuvres plus nourries de faits et de réalités courantes. Beaucoup le confondaient encore avec les Parnassiens d'alors, ces amoureux un peu stériles de la forme, ennemis de

toute fécondité autre que celle des rimes; les Parnassiens qui ont fini par se piquer au jeu et écrire, eux aussi, de gros volumes qu'ils imaginent être de la prose. (Ce n'est pas seulement à vous que nous voulons faire allusion, monsieur Catulle Mendés.) M. Alphonse Daudet vit bien alors que pour arriver à marquer dans le mouvement contemporain, il fallait prendre la voie du roman; et il écrivit *Fromont jeune et Rissler aîné*.

Une œuvre étudiée, composée, remplie de détails réels, et cependant relevée d'une pointe de poésie: un coin du Marais commerçant; maisons de commerce dans de vieux hôtels, grands escaliers, solennels et salis, fabriques modernes et jardins antiques; une action bien menée, des personnages qui restent en mémoire: le Rissler, type de probité lourde et de bonté alsacienne, une ouvrière devenue dame, cœur sec, nature légère et fausse, née pour le théâtre et finissant par tomber au café-concert, après avoir semé le déshonneur et la ruine sur son passage; des épisodes accessoires si parfaits, que l'intrigue principale en est délaissée: voilà le bilan de ce livre qui plaça M. Daudet à côté de Zola, des frères de Goncourt, non loin de Flaubert. Il n'est pas de figure qui fasse plus honneur à un auteur que ce comédien *Delobelle*, être vu et qui cependant résume en lui toute la vanité typique du cabotin, et quel cabotin! celui qui préfère ne pas jouer, pour pouvoir s'illusionner même sur la valeur de son talent. Il faut le voir ce Brummel de la rampe, ce comédien platonique, toujours de près rasé, faire mourir de travail sa femme et sa fille, pour pouvoir être habillé comme il convient à un grand prêtre de l'art. Dickens, dans la galerie touchante et variée de ses types féminins, qui contient presque autant de figures délicieuses que la théâtre de Shakespeare, et telles que la petite Dorrit, Agnès, Florence Dombey, Esther Summerson, n'a pas de figure plus délicate, plus pure que la petite boiteuse Désirée, qui passe sa vie sans sortir de la chambre, par pudeur de montrer sa boiterie et meurt d'avoir été sauvée du fleuve par des gens grossiers, dont les propos froissent sa délicatesse d'hermine. Si nous parlons ici des héroïnes de Dickens, ce n'est pas sans intention; M. Daudet l'a lu beaucoup et paraît s'en être beaucoup, quelquefois même un peu trop souvenu. Certain brouillard qui sert de cadre au suicide manqué de la petite Désirée, nous paraît un bien peu londonien pour un brouillard de Seine.

Après *Fromont jeune et Rissler aîné*, qui eut tous les succès,

y compris les succès académiques, M. Daudet, se sentant dans sa voie, a marché d'un pas sûr et suffisamment rapide. Il a fait *Jack*, son œuvre de prédilection, roman très travaillé, mais bâti de pièces rapportées, qui ne pouvait avoir d'action sur le public. Les lettrés y admirent beaucoup le d'Argenton, général en chef des *ratés*, qui joue les Gœthe, comme Delobelle joue les premiers rôles, en ne touchant pas à une plume. Il y a aussi une critique sanglante, de ce qui fut un des thèmes du socialisme de 1848, à savoir : le « Tout le monde ouvrier. » Imbu de ces idées, d'Argenton force Jack à se livrer à une profession à laquelle ni sa race ni ses aptitudes ne le portent. Jack en meurt tout bonnement. Mais tout ce qui concerne le gymnase Moronval est imité, et marque trop la préoccupation de faire un pendant à la pension Squeers de *Nicolas Nickleby*.

Pour nous, M. Daudet a donné sa mesure et a écrit son œuvre maîtresse dans le *Nabab*, qui marque l'apogée de sa seconde manière, cette seconde manière qui arrive à faire du roman une succursale aux mémoires contemporains, enlant le genre jusqu'à l'anecdote historique, dénaturant l'histoire jusqu'à la fiction, genre difficile qui a besoin pour réussir de toute la poésie, la dextérité, l'art de colorer, la désinvolture, enfin, d'un homme dénué de pas mal de préjugés.

Le nabab, c'est le Marseillais, le méridional qui, ayant obtenu la fortune par des procédés orientaux, vient se faire piller, déshonorer à Paris, qui finit par le tuer, car il est resté bon. Ceci est bien observé, Paris pardonne tout, excepté la bonté. Nous voici averti que M. Alphonse Daudet a jeté par-dessus le bord la sentimentalité d'antan et l'a remplacée par un scepticisme habile, qui ne croit plus aux pleurs, s'il sait encore les faire verser, modifiant ainsi le *Si vis me flere dolendum est*; et qu'il est devenu un roué de la plume, un blasé de l'intelligence, un libre esprit, répondant tout bonnement à qui l'accuse de manquer de cœur : Certainement, car je suis comme Tacite... ou Saint-Simon... je vois, et j'enregistre ce que j'ai vu sans m'émouvoir.

Oui, certes, M. Daudet a vu vivre et mourir le duc de Mora, qui occupe plus de place dans le *Nabab* que le nabab lui-même; Mora, tout le monde a traduit Morny; Mora, réalisation du de *Marsay* décrit par Balzac, beau d'insolence, de mépris aristocrate, mêlant, à la froideur britannique qu'importa chez nous l'Angleterre, un reste

de la désinvolture toute française d'un Richelieu, roué en tendresses comme lui, joueur comme un boursier contemporain, mais beau joueur quand la mort le prend en plein triomphe. Il l'a vu, il le fait revivre. Ce que nous lui reprochons, c'est de l'avoir trop fait revivre. Et cependant M. Daudet n'a pas tout écrit. Il aurait dû montrer ce grand seigneur, ce roué, ce sceptique, recevant, avec sa bonne grâce, un jeune légitimiste chevelu, et se moquant avec indulgence de cette grande raideur de convictions qui n'empêcha pas le jeune homme d'accepter une sinécure destinée à le sauver de la misère des débuts, et qui lui permit de rétablir sa santé. Il eût payé ainsi la dette du jeune légitimiste devenu, un peu grâce à lui, homme de talent. Il eût été si facile de raconter ce fait en deux pages moitié braves, moitié émues, et de supprimer en même temps cette phrase sur le poids de la cervelle du duc, moins disséqué par l'embaumeur que par votre scalpel où votre main n'a pas tremblé, et qui « pesait... qui pesait... je ne sais plus combien ! » Ah ! monsieur Daudet, quelle occasion vous avez perdu d'ajouter, par votre cœur, à votre réputation d'homme d'esprit.

La veine étant ouverte, après le *Nabab*, M. Daudet a écrit les *Rois en exil*. Qu'est-ce que c'est que les *Rois en exil* ? C'est le *Væ victis!* mis en roman par notre légitimiste, revenu à récipiscence et à des amis puissants, avec beaucoup plus d'esprit et de désir de plaire aux masses qu'avec l'envie de dire la vérité. La donnée est simple : Les rois s'en vont parce que leur sang est appauvri et qu'ils appartiennent tous à une race inférieure, que le peuple, race supérieure, doit dominer. En vérité, ce serait se faire moquer du monde d'écrire de telles vérités à rebours, si le monde n'était, par préjugé, décidé à trouver cet aphorisme vrai en dépit des faits. Nous regardons les maisons royales ; et sans parler de la maison de France où la race ne nous paraît nullement malade, nous voyons chez les Hapsbourg, les Hohenzollern, les Romanoff, et la maison de Hanovre qui règne en Angleterre, toute une poussée de rejetons royaux qui démentent chaque phrase du livre. Il ne suffit pas de rencontrer un ou deux types maladifs et rêveurs, pour inférer de là que toutes les familles royales sont ainsi. Mais nous sommes bien bons de faire à M. Alphonse Daudet un reproche qu'il s'est déjà fait lui-même. Il a essayé là de l'humour à la façon de Sterne, racontant, à son débarquement à Calais, que toutes les femmes étaient rousses. C'est affaire de lettré et de poète de prendre n'importe



quel mensonge et de lui donner des airs de vérité. Quand le public est prévenu, le succès ne faut point.

Le succès ne manquera pas non plus à *Numa Roumestan*, qui pourrait s'intituler ou le *Midi tombé*. Appliquant à son pays natal les procédés impartiaux qui lui ont fait écrire le *Nabab* et les *Rois en exil*, M. Alphonse Daudet s'est livré, avec une verve se recommençant un peu, et quelque fatigue de style, à un *évincement* de tout ce qui touche de près ou de loin à ce pays de la faconde. Les méridionaux sont menteurs, faux, traîtres, ils promettent toujours, ils trahissent avec ingénuité, ils n'ont ni convictions, ni religion ; mais ils parlent, ils parlent toujours, ils parlent encore. Ils parlent avant de penser, stupéfaits de trouver des idées, malgré eux charriées dans le retentissement des mots qui leur viennent. Et tout cela, c'est la faute du soleil. Ce qui n'empêche pas qu'ils ont conquis de nouveau la Gaule. Toute l'idée du roman est là.

Hélas ! oui, Numa Roumestan a conquis de nouveau la Gaule ; il est du Midi et même du Midi étranger. Numa Roumestan n'a pas d'idées, il pétrit les balcons les plus divers, il débite les lieux communs les plus étrangers à la vérité, à la morale et à la langue française. Numa Roumestan est sorti de la brasserie Malmus ; il est atteint de dégénérescence grasseuse et aime les grands diners assaisonnés de vins de haut cru. Numa Roumestan n'a pas été un ministre et un ministre catholique, mais il va devenir ministre. Nous comprenons très bien cependant que l'auteur ait voulu égarer par cette combinaison le public qui ne lui eût pas pardonné de toucher à l'idole : plus tard, à la préface des œuvres complètes, il pourra tout dire et nous avouer que s'il a usé du droit de tout auteur de mêler les types, il a eu surtout en vue, avant d'écrire son roman, son ex-ami de l'hôtel de la rue de Tournon, l'ex-fou furieux qui est devenu le prudhomme des discours normands, le Génois qui de nouveau a conquis la Gaule.

Il ne nous est pas difficile de raconter *Numa Roumestan*, l'intrigue étant la même que celle de *Monsieur le Ministre*, dont nous avons rendu compte ici. Toute la différence consiste, ainsi que l'a dit l'auteur lui-même à M. Claretie, inquiet de cette coïncidence, c'est que le roman de M. Daudet doit être lu tout haut avec l'*assent* (l'accent).

Numa a trompé innocemment, par vanité, une première fois sa femme Rosalie Le Quesnoy, qui a failli en mourir ; l'enfant qu'elle espérait mettre au monde en est mort. Elle a pardonné, mais elle

est décidée à s'en tenir à cette indulgence et à quitter son mari si, innocemment ou non, il redevient infidèle. Numa promet, il est de bonne foi ; mais Numa voit la petite Bachellery, jeune personne de vingt-quatre ans, jouant les fillettes de seize ans, grâce à son air mignon et à de délicieux cils postiches, et, de bonne foi, il oublie ses promesses. Une lettre anonyme apprend tout à M<sup>me</sup> Roumestan, qui surprend les coupables, ne dit rien cette fois, ne tombe pas malade pour sauver l'enfant qu'elle va de nouveau mettre au monde, mais veut se séparer. Elle ne pardonnera que pour obéir au vœu d'une sœur mourante, et pour l'avenir de son fils en qui elle mettra désormais sa vie. Est-ce que tu seras un menteur encore, toi ? dit-elle en regardant la chère créature, un Roumestan ? Pendant qu'elle parle ainsi, Numa péroré au balcon, et quand il revient, mélancoliquement elle répète un proverbe où sa destinée trouve sa définition et qui est en même temps la définition de la race latine : *Gau de carriero, doulou d'oustau*. « Joie dans la rue et douleur à la maison. »

L'intrigue, on le voit, est mince. Pour fournir avec cela le nombre des pages qui fait un roman, M. Daudet y a mêlé une autre aventure d'amour, hélas ! très invraisemblable, voire même ridicule. Hortense Le Quesnoy, la sœur de M<sup>me</sup> Roumestan, s'éprend du tambourinaire Valmajour, encore un raté ! Ici l'auteur se donne beaucoup de mal pour nous faire croire à la possibilité de la passion de cette jeune fille pour ce fantoche. Il a beau nous assurer qu'Hortense est du Midi, un peu folle par conséquent, à cause du fameux coup de soleil, comme, d'autre part, il nous la montre aux eaux d'Arvillard, fine, spirituelle, Parisienne et d'un esprit digne du meilleur esprit parisien de M. Daudet ; nous sommes forcés de sourire. C'est dommage, car Hortense eût pu être intéressante. A la place de Valmajour, mettez un de nos jolis ténors, Capoul, le Capoul d'antan, tout devenait vraisemblable ; et M. Daudet n'eût pas été infidèle à son genre favori, l'allusion aux gens en vue.

Maintenant il n'est que juste de citer après les personnages risqués les silhouettes bien venues. Numa et Rosalie sont bien posés ; le malheur, c'est que l'un avec sa nature tout en dehors, l'autre avec sa nature tout en retrait et intériorité, ne peuvent arriver à faire une action. Rosalie, que l'auteur nous présente comme faisant fonction de libre penseuse, a dix sept ans, ce qui est un peu tôt et fort invraisemblable, étant donné une mère pieuse et un père magistrat, eût été protestante, par exemple, et passionnée pour sa

religion, qu'il y eût pu avoir drame entre les deux époux ; il n'y a que des scènes froides où l'un parle en vain, et l'autre se tait sans succès. La silhouette de M. Le Quesnoy, le magistrat, est nette, et l'auteur a eu le tact de ne pas s'étendre sur ce personnage très accessoire. C'est un curieux méridional que ce Bompard, Pylade d'Oreste-Numa, inventeur de billevésées, si tranquillement menteur qu'on finit par le croire, la tête rompue. Il est même désintéressé. *Rara avis!* Audiberte, la sœur de Valmajour, représente bien le Midi tenace, rapace, le Midi joutant l'Auvergne. Il y a dans les deux chapitres consacrés aux eaux d'Arvillard, qui sont exquis, du reste, et les meilleurs de tout le livre, un poitrinaire boute-en-train, qui est absolument une trouvaille. Autre trouvaille, le docteur Bouchereau, qui promène sous les arbres de la maison des eaux une maladie de cœur, dont il constate impitoyablement à chaque instant, avec sa sûreté de diagnostic, les progrès. Ce médecin, enragé de savoir qu'il meurt d'avoir eu trop de sympathie pour ceux qu'il a soignés, qui ne veut plus s'émouvoir et qui s'émeut malgré lui se désespère d'abrégier ainsi une existence à laquelle il se raccroche comme un enfant, a été vu et bien traduit.

Une dernière critique ou plutôt deux critiques. M. Daudet, dans ce livre, paraît tomber dans les errements du jour, qui consistent à attribuer à la religion et aux prêtres, voire aux frères, tous les vices et toutes les brutalités. Jusqu'alors sa délicatesse l'avait éloigné de ces banales faussetés. Pourquoi accorder aux frères la méthode exclusive des corrections manuelles, au moment où tout l'enseignement laïque ou religieux s'en servait ; c'est un peu trop de scepticisme et d'oubli de la vérité. Et puis encore pourquoi donner, au directeur d'Opéra qu'il imagine, le nom de Cardaillac, qui a appartenu à un directeur des beaux-arts, et qui est un nom historique et un nom honorablement porté. Il est vrai que M. Daudet répondra que ceux-là seuls n'ont pas connu M. de Cardaillac qui pourront établir une confusion entre l'honorable directeur et l'espèce de coquin qu'il a peint sous ce nom. Il y a là un oubli qu'il suffit de lui signaler pour qu'il se souvienne et modifie ce nom à l'édition définitive du *Nabab* et de *Numa*.

Résumons-nous. *Numa Roumestan*, œuvre non indigne du *Nabab* et des *Rois en exil*, marque cependant, chez M. Daudet, l'épuisement d'un genre et la fatigue d'une manière. Il est arrivé, du reste, au moment où, en pleine possession de son talent, débarrassé des

soucis de la vie, il faut qu'il travaille pour la postérité ! Assez de *ratés*, d'allusions politiques, de caresses aux préjugés du jour ; un homme tel que lui, doué de son style, toujours poète, peut et doit faire quelque chose qui soit plus passionné, plus vrai, non seulement dans ce temps, mais dans l'avenir. Du reste, il paraît avoir remarqué lui-même qu'il a besoin de changer de terrain, car, pour se reposer, sans doute, avant de reprendre campagne, il vient de promettre, au *Figaro*, la *Fin de Tarascon*, qui, nous l'espérons, sera aussi la fin de ce *Midi*, dont il doit commencer à se lasser. Après cela, nous attendons une œuvre vraiment composée, plus profonde, plus humaine. Il peut et doit la faire.

Encore un romancier né d'un poète, M. André Theuriet ; mais les livres de cet émule de M. Alphonse Daudet sont d'un genre tout différent. Plus de *Midi*, de parisianismes, d'allusions politiques, de scepticisme, une œuvre parfumée de l'odeur agreste, remplie de l'amour de la nature, ayant la fraîcheur, l'ombrage du terroir du Nord, et avec moins de vivacité, de grâce chatoyante que chez l'auteur du *Nabab* et de *Numa*, montrant plus de tendresse et de conscience.

Après quelques volumes de vers de jeunesse sentant bon la nature, et très sincères, M. Theuriet, que la *Revue des Deux-Mondes* a adopté — elle a fait souvent plus mal — nous a donné des romans, toujours intéressants, développant une action simple, des caractères tempérés et d'où jaillit une émotion contenue. On pourrait leur reprocher seulement de nous faire apparaître les personnages à travers la brume d'idéalité qui rend souvent invraisemblables les créations des poètes. Ce reproche, adressé par d'autres que nous à M. Theuriet, M. Theuriet l'a entendu ; car son nouveau roman : *Sauvageonne*, est plus réel. Hélas ! il est peut-être un peu trop réel en certains passages.

*Sauvageonne* se désigne elle-même la fille de la forêt. On l'a appelée ainsi pour lui expliquer sa filiation plus naturelle que légale ; car on n'est pas bien sûr qu'elle n'appartienne pas de très près à M. Lebreton, qui a trouvé le moyen de la faire adopter par sa femme, Adrienne, laquelle n'a pas eu d'enfant. C'est, au moment où le roman commence, une créature indisciplinée de dix-sept ans. Elle est gauche, elle a la « figure en long, la bouche rouge, l'« gement fendue, un teint blanc avec des taches de son, une

« chevelure rousse, frisée, moutonnante, et, dans les ailes du nez, « les fossettes des joues, les prunelles des yeux, un éclair de malice « et d'audace passant rapidement, par intervalles, comme passe un « coup de soleil sur la plaine par une journée de vent ». Ceci est du texte de l'auteur : et nous donnons le portrait en entier pour montrer combien M. Theuriet a d'heureuses et sobres comparaisons, tirées de la nature même qu'il connaît et qu'il aime.

*Sauvageonne* est donc, comme il appert de ce portrait, ce qu'en notre littérature courante on est convenu aujourd'hui d'appeler une *faunesse*. La faunesse est la femme-animal, toute d'instinct, et passionnée malgré elle. Nous ne nions pas qu'il se rencontre de ces types, mais pas si souvent que voudraient nous le faire croire les romanciers. Ils abusent de cette sorte d'animal féminin tout bonnement pour le bien de leurs combinaisons. pour avoir le droit de laisser leurs héroïnes se livrer à tous les écarts, et cependant pouvoir les plaindre et justifier après. Mais M. Theuriet est un esprit trop distingué pour être compris dans la catégorie de ces auteurs à effets bruyants. S'il a pris pour héroïne une faunesse, c'est qu'il a été séduit surtout par l'idée d'en faire la personnification de la forêt, indisciplinée et luxuriante de vie comme elle. Voyons comme il s'en est tiré.

Il s'agit à peine de Sauvageonne dans la première partie du roman, mais bien du mariage de sa mère adoptive, Adrienne, M<sup>me</sup> veuve Lebreton, avec le jeune, beaucoup trop jeune, garde général Francis Pommeret. Toute cette partie, extrêmement étudiée, est traitée de cette touche délicate qu'employa jadis ce charmant esprit, ce fin conteur un peu délaissé, mais auquel on reviendra, M. Jules Sandeau. Non que M. Theuriet n'ait pas sa manière propre, mais on ne saurait goûter la sobriété, la pointe de sentiment, la délicatesse d'analyse qui la caractérisent, sans penser au *Docteur Herbeau* et à *Marianna*. Un romancier de la catégorie de ceux que nous citions tout à l'heure eût évidemment fait de M<sup>me</sup> veuve Lebreton, femme de trente-quatre ans, éprise d'un jeune homme de vingt-quatre, une coquette, et n'eût pas manqué d'attribuer au jeune homme d'abord des idées de séduction, ensuite une ambition intéressée. Combien plus vrai est M. Theuriet. M<sup>me</sup> veuve Lebreton n'a pas aimé son premier mari, de beaucoup plus âgé qu'elle et peu aimable, elle aime sincèrement ; le jeune homme, de son côté, se croit épris. Il épouse la seule femme élégante et jolie qui soit à

Auberive; cela ne l'empêche pas, il est vrai, d'être bien content d'être propriétaire de la belle maison qu'habite sa future femme; mais il n'a pas rêvé son bonheur. Ce mariage est cependant traversé par les jalousies, les préjugés, la raison même des personnages qui s'agitent autour de ces deux héros et, avant même qu'il soit accompli, on peut prévoir que cette union n'échappera pas aux inconvénients ordinaires des alliances disproportionnées.

Ces inconvénients sont le refroidissement de la tendresse du mari, les jalousies de la femme, les froissements, les querelles qui en découlent, des raccommodements qui n'empêchent pas froissements et querelles de revenir. Et pourtant, pour que cette situation douloureuse devienne tragique, il faut l'intervention d'un personnage attendu, d'une autre femme.

Cette femme sera Sauvageonne, qui, lasse de croquer des pommes vertes sur les pommiers, perchée, les jambes pendantes, d'aller jouer comme un garçon avec les charbonniers de la forêt, d'y passer les jours et parfois les nuits et d'en revenir souliers coupés, robes déchirées, sa chevelure d'or fauve pleine de brins de mousse et des feuillages enroulés à la ceinture, s'avise de poursuivre le mari de sa mère adoptive de son regard de faunesse, clair, ambigu, troublant. Francis, sentant le danger, la fait renvoyer au couvent. Elle en revient inopinément et se trouve seule avec lui, dans la maison commune, M<sup>me</sup> Pommeret ayant été forcée de s'en aller à Plombières pour sa santé. Dure épreuve pour une nature molle, sans principes, sans religion, comme celle de Francis. Le voilà gêné par la présence, les bavardages, le silence de la jeune fille, poursuivi par cet ambigu regard, qui parfois lui paraît hostile, parfois l'épouvante de tendresse. Il faudrait qu'il quittât la place; lui-même, il le veut, il ne le fait pas, il est vaincu; et pour l'achever, il ne faut qu'une occasion.

C'est ici que se place la scène réaliste et capitale du roman. C'est la scène classique de Diane, surprise par Actéon, lorsqu'elle se baigne à la tombée du jour; mais ici Actéon n'a pas cherché à voir la déesse, et se trouve, en quelque sorte, forcé d'assister au bain que prend Sauvageonne. Hâtons-nous de dire que M. Theuriet a traité le tableau avec beaucoup de ménagements, enveloppant son héroïne de tout ce que les phases, le soir, l'ombre des bois, peuvent mettre de flottant et d'inachevé sur un modèle. N'importe! ce moment décide la perte de Sauvageonne et de

Francis, qui, dans leur passion, oublie tout et Adrienne, leur bienfaitrice à tous les deux.

Le roman, à partir de ce moment, devient sombre et cruel, sinon forcé. Adrienne Pommeret finit par s'apercevoir de la double trahison de sa fille adoptive et de son mari. Cette trahison a, du reste, des suites qui ne sauraient être cachées. Elles seront sauvées, grâce au dévouement d'Adrienne qui part avec Sauvageonne et son mari en Suisse, et en revient avec un enfant qu'elle affirme être le sien. Mais la comédie qu'il lui faut jouer pour paraître aimer cet enfant et en supporter la mère est trop forte pour cette vaillante créature, elle devient folle. Voilà Francis et Sauvageonne forcés de demeurer l'un près de l'autre, avec un enfant qu'ils se disputent, pleins de haine l'un pour l'autre, séparés à jamais par une femme dont la raison est morte, mais dont le corps vigoureux ne fait pas prévoir la mort.

Il y a fort à redire à ce dénouement, qui contient cependant sa morale, les coupables se trouvant malheureux. Avouons que ce malheur est suspect; Francis et Sauvageonne se détestent et se méprisent! assure l'auteur. Hum! nous ne voyons plus alors notre *fainesse* et votre Francis devient bien résolu. Qui nous dit que les deux complices, oubliant la femme folle, ne se mettront pas à oublier le passé, triste et douloureux, pour revenir au passé passionné. Il aurait peut-être mieux fallu...

Mais où nous entraîne la manie d'achever ce qui nous est donné comme tel! La vérité est que M. Theuriet, sous les réserves que nous avons faites, a écrit là un de ses meilleurs romans, qu'il est un de nos romanciers les plus attachants, que son style est sobre et justement imagé, qu'il sait analyser et peindre, et qu'il vient de nous prouver qu'en sus de ses qualités ordinaires, goût, tendresse et amour de la nature, il est capable d'écrire fortement et de traiter la passion.

Le volume de M. Grange, qui contient *l'Ingrat*, grande nouvelle, qui a presque les proportions d'un roman, et quatre petites nouvelles mi-sérieuses, mi-amusantes, appartient à la collection nouvelle de romans que publie la Société générale de Librairie catholique; c'est dire que ce livre est de ceux que l'on peut mettre en toutes les mains, et que tous ceux qui le liront en tireront non seulement plaisir, mais profit, au point de vue intellectuel et moral.

C'est bien un ingrat, le pire des ingrats, que cet Henri Hubert, élevé par la charité un peu imprudente du bon et scrupuleux abbé Rollin, puis devenant le pupille de tous les curés du doyenné dont celui-ci fait partie, qui tiennent à honneur de décharger leur collègue d'une part du fardeau qu'il s'est imposé. Esprit froid, méthodique, travailleur mais manquant de ces qualités du cœur dont l'absence stérilise les meilleures éducations, Henri commence par se dérober à l'état ecclésiastique auquel il voulait se destiner tout d'abord. L'abbé Rollin, M<sup>lle</sup> Miette, sa gouvernante, qui, elle aussi, a le goût, hélas! mal récompensé du dévouement, ne veulent pas abandonner leur pupille et s'ingénient à en faire un médecin. Voilà Henri, reçu docteur, pourvu d'une bonne place, et le vénérable prêtre et l'excellente gouvernante heureux d'avoir mené à bien leur œuvre. Hélas! ils ont tous deux compté sans l'ambition d'Hubert qui, d'entraînements en d'entraînements, se laisse aller à paraître à un enterrement civil, à participer aux persécutions dirigées contre le clergé et à se préparer à interdire, en qualité de maire, les processions publiques.

Jusqu'à ce dernier moment, l'abbé Rollin n'a pas voulu croire à tant d'ingratitude de la part d'un enfant nourri par l'Eglise, et qui doit tout au clergé; il veut partir pour empêcher, s'il se peut, l'ingrat de signer l'arrêté qui supprime les manifestations extérieures du culte, mais il est à peine reçu par un être plein de morgue, qui se refuse à lui donner cette marque de reconnaissance, et le coup est si violent que le bon prêtre en meurt. M<sup>lle</sup> Miette entrera chez les petites Sœurs des pauvres plutôt que d'avoir recours à un pareil être. Et l'ingrat?

La fortune des Montligné est un de ces récits discrets, châtiés, honnêtes comme savent les écrire les femmes, à condition qu'elles aient du cœur, de la délicatesse dans l'esprit, et cette facilité de style que rehausse un soin extrême et quelque goût.

Rien de heurté, de mélodramatique dans le récit de M. Maryan. C'est une figure agréable dans sa sévérité que M<sup>lle</sup> de Montligné, qui cache, sous des traits plus masculins qu'il ne conviendrait à une femme, une exquise bonté. Elle appartient à la classe de ces hautes résignées que la religion sait consoler des déboires du passage terrestre. Ainsi non contente de recueillir chez elle les enfants orphelins d'un cousin qui porte son nom, Henry et Géral-



dine, pardonne-t-elle à M. de Valles qui a dû l'épouser autrefois et l'a abandonnée pour une dot plus confortable.

Ce M. de Valles est le type de l'homme du monde tel que les plaisirs mondains et les jeux féroces de la Bourse les font ou les défont. Sa pensée est tout à l'argent, et l'idée que la cousine, dont il est le plus proche héritier, donnera sa fortune entière à Henry et Géraldine le met hors de lui. Il est donc tout prêt à s'entendre avec le secrétaire de M<sup>lle</sup> de Montigné, qui lui offre de dérober le testament où elle a consigné ses dernières volontés, Ce secrétaire tient à se venger ainsi de Géraldine, qui n'a pas voulu l'épouser.

Voilà M. de Valles riche par ce détournement; mais sa cousine morte, il a des remords. Il imagine pour les atténuer de marier Henry à sa fille Louisa; mais cela ne l'empêche point, au lit de mort, de dire la vérité à Géraldine.

Mais qu'importe à Géraldine cette fortune. Son frère est heureux, elle vivra auprès de lui et élèvera ses enfants. Ainsi sera accomplie la dernière volonté de sa cousine, qui a désiré qu'elle demeurât à Valvert et y continuât le bien qu'elle faisait dans ce domaine de famille.

Tel est ce simple récit, à qui nous ne reprocherons qu'une chose, c'est peut-être la trop grande beauté du caractère des deux Géraldines; car la cousine âgée portait le même nom que la jeune. Voilà une critique qui surprendra un peu l'auteur; mais nous voudrions que les personnages, sans rien changer à leurs agissements, montrassent par moments un peu plus d'égoïsme humain. Nous voudrions au moins qu'il y eût plus de lutte pour arriver au dévouement. Le bien est beau; mais pour qu'il porte ses fruits, il faut qu'il soit accompagné de tous les mouvements de révolte humains qui font bien comprendre qu'il est ardu à atteindre. Cela peut décourager quelques tièdes; mais cela donnera de l'émulation aux forts.

Supposons que vous n'aimiez pas les histoires de brigands, les voyages en Italie, l'éternel décor du Vésuve, que vous soyez rebattus de lazzaronis, sbires, de macaronis, de glaces napolitaines et autres ingrédients du pittoresque italien, nous sommes persuadés qu'à la troisième page du livre plein de gaieté de M. Daniel Bernard, vous vous sentirez pris, intéressés et que vous vous mettrez à lire et lire encore.

C'est qu'il y a dans ce volume, en dehors de la fable qui n'est pas très neuve, ayant servi à M. About pour son *roi des Montagnes*, plus que le talent du conteur, du romancier et du voyageur; il y a de l'*humour*, une façon particulière de voir les choses les plus simples, une finesse moqueuse donnant du piquant à une phrase d'apparence placide et bon enfant, qui sont entièrement originales. Cela n'a pas l'air d'y toucher et vous force à sourire. Au moment même où vous fronchez le sourcil, en vous imaginant que l'auteur reprend à nouveau un thème usé, vous comprenez que s'il s'est mêlé de toucher à ce qui a déjà été fait, c'est qu'il a une façon particulière de l'envisager et qu'il a précisément voulu que ce fût plus connu, pour bien vous faire sentir l'amusant de son procédé.

Du reste, nous parlons à des gens qui connaissent M. Daniel Bernard et les chroniques aimables et nonchalamment spirituelles qu'il fait tous les quinze jours dans cette revue.

Voulez-vous un exemple. Il vous fera mieux connaître que toute dissertation comment procède le conteur, le romancier, et vous donnera l'envie d'aller au volume : Il s'agit des mouches italiennes.

« Ces mouches n'avaient rien de la délicatesse, de la chlorose,  
« de la phtisie pulmonaire des pauvres petites mouches parisiennes  
« qui se posent doucement sur les vitres des appartements et qui  
« ont toujours l'air d'avoir envie de tousser. C'étaient de splendides  
« mouches bien nourries; elles bourdonnaient joyeusement, s'at-  
« troupant autour des miettes de pain, des taches de liquide, des  
« morceaux de sucre cassé. Elles avaient le sentiment de l'impuis-  
« sance où l'on était de les chasser par n'importe quelle ruse. Et  
« quel est le Napolitain qui aurait songé à cela! Pour une mouche  
« de perdue dix de retrouvées. Les habitués de la taverne avaient  
« fini par faire la part des mouches, comme dans les incendies on  
« fait la part du feu. »

Après cela que vous importe que nous vous racontions les malheurs du banquier Della Porta, incrédule aux brigands, enlevé par le terrible Fra Giacomo, promu aux fonctions de bourreau, croyant un moment qu'il a pendu quelqu'un et qu'il est marié à la sœur du bandit, la Mariuccia, beauté aux yeux en boule de loto, laide et jalouse; que nous vous expliquions comment ce mariage est nul étant entaché de bigamie; et comment della Porta épouse la Valentine de ses rêves! Puisque vous allez lire le volume et puisque vous le relirez, c'est un soin inutile.

De tout temps les officiers de marine ont fait des incursions heureuses dans le domaine littéraire. Rien de tel que le spectacle marin pour développer, avec la philosophie que donne une existence soumise aux caprices des flots, tout le trésor de mélancolie que la monotonie et cependant la grandeur des horizons de mer réfléchit dans les esprits. Et puis que de spectacles changeants inattendus s'offrent à eux, comme malgré eux, au cours de leurs odysées à la vapeur? Voilà de quoi étonner, faire réfléchir et pousser à écrire des esprits nécessairement lettrés. Le besoin de traduire des impressions et de formuler des sensations inconnues les pousse donc, comme malgré eux, ces voyageurs, ces orientalistes sans le vouloir, à prendre des notes, à les réunir et à nous les offrir, sous une forme si forte parfois, grâce à la vérité qu'elles dégagent, qu'elles arrivent à donner à leur style, sans prétention, une saveur auprès de laquelle les tours les plus cherchés des écrivains de race, les roueries les plus habiles des hommes de métier, paraissent plats et maladroits.

C'est parmi ces récits vus, vécus, manquant de composition, mais dégageant la vérité et pleins d'un charme étrange, malgré la révolte que causent de nombreuses crudités nègres et païennes, qu'il faut ranger le nouveau volume de l'auteur d'*Azgardé* et du *Mariage de Loti*, dont le pseudonyme Pierre Loti cache, paraît-il, un officier de marine. C'est intitulé : *le Roman d'un Spahi*. Il ne s'agit plus ici, comme dans les précédents romans ou récits cités du même auteur — sait-on comment appeler au juste ces pages-là — de cette espèce de paradis terrestre de Madagascar, frais du fouillis d'ombrages et de lianes enlacés, sous lesquels les canots fendent l'eau courante, ou fleurit le lotus d'Asie, fleur mystique et que traverse l'éclair de pierreries produit par le vol de l'oiseau-mouche, mais de notre terrible colonie du Sénégal. *O tristesse de la terre d'Afrique!* s'écrie M. Loti. Voilà un mot que les événements du jour commentent bien lugubrement. Au Sénégal, la fièvre jaune; en Tunisie, la fièvre typhoïde, plus mortelles à nos pauvres soldats que les sagaïes des rois noirs de Sénégambie ou les coups de flissahs arabes. *O tristesse de cette terre d'Afrique!*

A dire vrai, il n'y a guère de roman dans le *Roman d'un Spahi*; cela devrait plutôt s'intituler : Analyse des sensations d'un Européen transporté en Sénégambie et ensorcelé par une négresse Kassonkée. Toute la philosophie du livre est dans cette étude sincère, trop sincère à certains moments, et en même temps dans les

descriptions de paysages et de coutumes. Cela tient à la fois du voyage et du journal.

Jean Peyral, un jeune Cévenol, beau garçon, robuste, mais indiscipliné, s'est engagé et a été envoyé en Afrique. Il y apporte une âme jeune et naïve : il n'est point corrompu jusqu'à la moelle, bien que le régiment ait déjà produit sur lui son œuvre ordinaire, qui n'a rien de chaste et de moral. Qu'advient-il de lui ? Quelle joie d'abord de porter ce bel uniforme rouge, de presser du genou un de ces beaux et fins chevaux arabes, indomptables, gracieux, et dont on se fait des amis. Puis l'ennui de la garnison, l'engourdissement intellectuel et moral qui tombe d'un ciel de feu, semble se réverbérer avec les rayons lumineux dont la réfraction augmente la flamme du sable éternel du Sahara. Ici se place une trahison d'amour, une mulâtresse qui joue avec la sincérité d'un cœur jeune et qui croit à l'amour vrai, l'ivresse essayée pour oublier la douleur, une lettre de la vieille mère qui rappelle le jeune homme au sentiment de sa dignité et qui lui parle de sa fiancée. Jean redevient sobre et ne rêve plus que mariage et vie régulière, à la fin de son congé, au retour !

Hélas la terre d'Afrique est là — remarquez que nous acceptons seulement sous bénéfique d'inventaire les opinions de l'auteur — et son soleil darde, un soleil, auprès duquel celui de M. Daudet n'est que rayonnement lunaire. Au bruit sinistre des flots, se lamentant de se briser sur les rochers du rivage, par ces jours où la chaleur augmente sans cesse, ces nuits où elle ne cesse pas, ces hivers où le vent froid ne sert qu'à mieux faire sentir combien la terre est chaude, au milieu des cris des chacals et des hyènes déterrants les cadavres, au spectacle mélancolique des caravanes qui partent, sûres de laisser du monde en chemin, il semble que l'on se transforme et que l'on cesse de vivre d'une vie européenne, morale, chrétienne. Le paganisme, et quel paganisme, celui des nègres avec ses bamboulas impudiques, assiège l'imagination. Le sang coule empoisonné de désirs dans les veines, comme la sève des arbres et des plantes jaillit en floraisons funestes empoisonnées. La petite nègresse Fatou Gaye est là. Peyral succombera à la tentation avec horreur, cependant ayant la pensée qu'il signe un pacte terrible avec la race nègre.

Et cela finit par être vrai, car au moment de partir en Algérie, il est retenu par cette Dalila aux dents et aux yeux blancs qui lui

fait l'effet d'une idole. Et puis il aime son Afrique, le malheureux. Il reste; Fatou Gaye le trompe et le quitte. Ce n'est que peu de jours avant que le spahi tombe blessé mortellement dans une embuscade nègre, qu'il voit revenir la malheureuse avec un enfant qui lui ressemble. Mort son *Tjean* (ainsi Fatou Gaye appelle le blanc), la païenne s'empoisonne après avoir étouffé leur enfant; et le sable du désert, poussé par le vent du soir, cherche en vain à recouvrir les cadavres autour desquels, déjà, le vautour rode et que le chacal achèvera. M. Loti nous l'a bien dit. *O tristesse de la terre d'Afrique!*

Mais ce récit n'est que l'accessoire du livre, nous le répétons. Nous voudrions citer les éclatantes et sobres descriptions dont fourmillent ces pages. Il y aurait trop à faire de choisir. Nous préférons renvoyer au volume tous les gens d'âge et de caractère, à pouvoir faire deux parts d'une œuvre, la part de détails forcément scabreux et celle de l'intérêt scientifique et littéraire qui s'attache à toute relation apprenant quelque chose et donnant des idées sur des pays inconnus et des mœurs mal connues.

Charles LEGRAND.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Le cabinet présidé par M. Ferry finit; le ministère Gambetta commence. C'est une situation nouvelle et aussi une phase décisive dans l'existence de la république. On peut ne considérer tout ce qui s'est fait depuis trois ans que comme le prologue du nouvel état de choses. La république aboutit tout naturellement à M. Gambetta. Les précédents ministères n'étaient qu'une transition entre le régime constitutionnel du septennat et la dictature démocratique qui se prépare. MM. Waddington, de Freycinet et Ferry ont passé tour à tour frayant la voie à leur successeur.

Au bout du chemin, le dernier ministère est tombé de lui-même. Les affaires tunisiennes ont précipité sa chute. La discussion, si pitoyable à tant d'égards, qui vient d'avoir lieu sur cette malencontreuse expédition, a porté le dernier coup au cabinet Ferry et consacré la suprématie de M. Gambetta. Quatre jours durant, les accusations les plus graves de déloyauté, de mensonge, de cupidité et d'impéritie, ont été portées à la tribune, à la face des ministres, sans que les réponses de ceux-ci aient paru péremptoires; ni le président du conseil n'a pu s'expliquer sur les origines et le but d'une guerre engagée subrepticement, sans l'assentiment des Chambres, et au prix de tant de sacrifices d'hommes et d'argent. Ni le ministre de la guerre n'a pu justifier les mesures prises pour l'expédition au détriment de notre organisation militaire.

L'intérêt attaché à ces tristes débats, où il y allait autant de l'honneur et de la sécurité du pays que de l'existence du ministère, avait même fait oublier les conséquences qu'ils devaient avoir. On ne voyait plus que le sang de nos soldats prodigué sur une terre étrangère, au profit de spéculations inavouables; on n'avait plus devant les yeux que l'affligeant spectacle des ravages de l'épi-

démie au milieu de troupes sans hôpitaux, sans infirmiers, sans remèdes et le plus souvent sans secours religieux; on ne considérait plus que le triste état de notre armée réduit par l'incurie et l'imprévoyance de l'administration de la guerre à un effectif si infime, que l'on voyait déjà nos frontières à la merci de l'étranger.

Quel vote émettre après des révélations si accablantes pour le ministère? Le condamner, c'eût été de la part de cette nouvelle majorité, à peu près identique à l'ancienne, se condamner elle-même, puisqu'elle avait inconsidérément approuvé l'expédition de Tunisie avec ses conséquences. L'absoudre, c'était impossible. Après avoir refusé également de voter l'enquête ou la mise en accusation réclamée par l'extrême gauche, et l'ordre du jour pur et simple demandé par le ministère, la majorité avait fait tout ce qu'elle pouvait faire. Son embarras s'est traduit par l'impossibilité où elle a été, deux heures durant, d'adopter un ordre du jour quelconque qui n'infirmât pas l'un ou l'autre vote. Il a fallu, après un désarroi et un affolement sans pareil, que M. Gambetta s'offrit à elle comme un sauveur pour lui en proposer un qu'elle pût accepter. Et quel ordre du jour? Un ordre du jour ambigu, insignifiant, qui en se bornant à affirmer la résolution de la Chambre d'exécuter intégralement le traité du Bardo, lequel n'avait qu'un rapport indirect avec l'interpellation, absout le ministère Ferry et investit le ministère Gambetta de pleins pouvoirs, efface le passé et livre l'avenir.

Ce vote incohérent, confus, n'a qu'un sens clair; il marque l'entière dépendance de la majorité vis-à-vis de M. Gambetta et la souveraineté de celui-ci. Abandonnée à elle-même, la majorité se cherche, hésite, ne sait plus que faire; M. Gambetta paraît : elle se retrouve, se décide et obéit. Son asservissement a paru tout entier dans son impuissance.

C'est là le résultat le plus important d'une discussion à laquelle la démission anticipée du ministère et la faiblesse d'une Chambre solidaire des fautes de ses hommes de confiance ne permettaient point d'avoir de sanction efficace.

La retraite de M. Ferry et de ses collègues, le vote de ralliement de la majorité, la position prépondérante que M. Gambetta a prise du même coup, l'ont mis définitivement en demeure de répondre à l'appel du président de la république et à l'attente de son parti.

Le voilà donc porté au pouvoir par des circonstances peut-être plus fortes que lui, quoique depuis deux ans il ait paru tout diriger!

Le voilà obligé de sortir de cette retraite commode d'où il gouvernait à son gré ministres et majorité, pour assumer les charges et les responsabilités d'un pouvoir dont il n'avait jusqu'ici que les avantages! Le voilà amené, malgré lui sans doute, à prendre un rôle actif, particulièrement difficile et périlleux, et dont il n'est pas sûr de mieux se tirer que M. Ferry!

L'attente commune appelait tellement le chef de l'opportunisme au pouvoir, que dès le jour de la rentrée des Chambres on l'a considéré comme le véritable chef du gouvernement. Presque personne ne s'est étonné, dans le parti républicain, des premières usurpations d'autorité de M. Gambetta, tant on était fait à l'idée qu'il devait gouverner et gouverner dans des conditions toutes personnelles, en dehors des règles et des habitudes parlementaires. Qui des membres de la majorité a songé à demander compte au président de l'ancienne Chambre de l'initiative singulière dont il avait usé en convoquant la nouvelle le jour de la rentrée? Qui s'est étonné de le voir, au retour de ce voyage du Havre où il avait parlé et agi déjà en chef du gouvernement, entrer au débotté comme un Louis XIV au Palais-Bourbon, signifier à ce Parlement républicain qu'il était le maître et qu'il le voulait montrer en se faisant élire président provisoire? Qui, enfin, de ses électeurs, a trouvé mauvais que ce député contesté de Belleville se fit nommer président de la Chambre avant même d'en avoir été reconnu membre et qu'il la présidât sans être lui-même validé?

Certes, s'il fallait à M. Gambetta, futur chef du cabinet, une épreuve de la docilité et de la complaisance de la majorité, elle était faite amplement dès le premier jour. Ses premières usurpations lui donnaient la mesure de ce qu'il pouvait oser avec une Chambre aussi servile.

Cependant, quoique assuré des 317 voix qui se sont empressées de répondre à son appel et de faire en sa faveur une démonstration non équivoque de soumission et de dépendance, quoique confirmé depuis dans le sentiment de son importance et de son pouvoir absolu sur la Chambre, M. Gambetta n'a pu voir arriver sans appréhension le jour où, après avoir quitté le fauteuil si commode de la présidence, il lui faudrait aller s'asseoir au banc fort peu sûr des ministres. De même que tous les tribuns ont joui d'un temps de popularité, et M. Gambetta en est à lui-même un exemple mémorable, de même tous les ministres ont eu leur jour de majorité.



Mais qu'est-ce que la majorité de M. Gambetta? A quoi tient-elle? Combien de temps durera-t-elle?

Avant tout pour avoir une majorité, il faut avoir un programme de gouvernement accepté et soutenu par elle. Dans quelques heures l'homme désigné pour succéder à M. Ferry aura constitué un cabinet dont il sera le chef : Quel est son programme? Ses anciens discours ou se contredisent ou ne sont plus en situation; les plus récents ne contiennent que de vagues déclarations, des formules confuses. M. Gambetta a-t-il, comme président du conseil des ministres, un programme de gouvernement? Telle est l'incertitude à cet égard qu'au moment même où s'ouvrirait la succession du ministère Ferry, quelques-uns continuaient à prétendre que M. Gambetta saurait se dérober une fois de plus au pouvoir, n'ayant point et ne pouvant avoir de programme qui lui permette de s'appuyer sur une Chambre trop semblable à l'ancienne, avec laquelle lui-même se déclarait impuissant à gouverner. En tout cas, son programme ministériel s'annonce comme ne devant avoir qu'un article : la révision de la Constitution.

Le Sénat en fournira l'occasion, le Sénat dont le mode de recrutement et la composition servent depuis longtemps de thème aux critiques des journaux gambettistes. Les raisons paraîtront plausibles de réunir le congrès pour une œuvre aussi importante que la transformation démocratique de la haute Chambre. Mais sous ce prétexte de révision, l'on peut soupçonner des desseins cachés qui s'accommodent assez bien avec les visées hautement ambitieuses de M. Gambetta.

Aussi longtemps que le prétendant à la dictature s'est cru assuré de tenir son plébiscite au moyen du scrutin de liste, il a écarté du programme des élections la révision; depuis, il n'est question que d'elle dans les projets de son ministère. Ses confidents ont soin, il est vrai, de la limiter à la réforme du Sénat : mais croit-on qu'elle occuperait tant de place dans les préoccupations de la politique de M. Gambetta, si elle devait se borner à cet objet? Qui ne démêle le calcul du chef de l'opportunisme? Qui ne voit que la révision vient à point remplacer dans ses plans le scrutin de liste avorté? Ce que celui-ci n'a pu lui donner, il compte évidemment le demander à celle-là. Comment? Rien de plus simple. Une fois le congrès réuni, M. Gambetta saura bien obtenir de lui, surtout après le renouvellement prochain du Sénat, que la révision s'étende à d'autres points

de la Constitution. Dans quel but? Rien de plus clair; et voici comme on l'explique. Dans l'état présent de nos institutions, M. Gambetta ne peut prétendre au suprême pouvoir qu'à l'expiration des fonctions de M. Grévy. Ce délai de quatre ans impose à son ambition une échéance trop éloignée. D'un autre côté, M. Gambetta ne saurait se flatter, avec sa majorité incohérente, d'arriver au terme de la durée des pouvoirs d'un président dont les soucis politiques n'abrègeront certainement pas l'existence, sans avoir rien éprouvé des vicissitudes ministérielles qui n'ont manqué à aucun de ses prédécesseurs depuis onze ans. La confiance parlementaire n'est pas moins instable que la faveur populaire. M. Gambetta se propose simplement d'abrèger les délais mis à son grand amour du pays, à son zèle désintéressé pour le pouvoir; il veut être en mesure de succéder à M. Grévy bien avant le terme constitutionnel et tout de suite s'il est possible. La révision de la Constitution, en ouvrant la porte à toutes les intrigues, à toutes les manœuvres, lui ouvre également la carrière de la dictature. Quand elle se bornerait, après la réforme du Sénat, au rétablissement du scrutin de liste, M. Gambetta se retrouverait dans les conditions où il était il y a quelques mois, alors qu'il paraissait sur le point de supplanter par le suffrage universel le bonhomme de l'Elysée. Il ne lui en faut pas plus pour être en mesure d'exécuter la suite de ses projets. Maintenant que cette Chambre, encore plus servile et plus impuissante que l'autre, a montré qu'elle voyait en lui l'homme indispensable, il n'est plus rien qu'il ne puisse oser et entreprendre avec elle. Ce n'est pas seulement la Chambre qui est courbée sous la servitude de M. Gambetta, c'est la France elle-même qui va passer sous le joug de l'aventurier Génois.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Allemagne ont surpris par leurs résultats ceux qui croyaient la position du tout-puissant chancelier de l'empire à l'abri de toute atteinte parlementaire. C'est précisément contre cette omnipotence de l'État, personnifiée en M. de Bismarck et réalisée dans le système de centralisation dont il est le grand moteur, que les électeurs allemands se sont prononcés. Le scrutin du 27 octobre, auquel les ballottages du 14 novembre ne feront qu'ajouter en importance et en signification, est une défaite pour la politique intérieure du chancelier. Ses fidèles, les nationaux libéraux, qui formaient comme le pivot parlementaire de son action, sont devenus une minorité impuissante; mais les

catholiques soumis au *Kultur-kampf* se sont notablement accrus, ainsi que les progressistes et les socialistes, ceux-ci, malgré les lois d'exception édictées contre eux.

La France a tressailli en apprenant que l'Alsace-Lorraine, plus fidèle que jamais au souvenir de la patrie, venait de témoigner, en face du conquérant, de son invincible attachement au passé. Soumise à un régime particulier de compression, sous l'administration de M. de Manteuffel, elle s'est retremée dans la résistance. Contre le parti de l'autonomie, qui était une demi-concession à la conquête, le parti plus tranché de la protestation l'a emporté, malgré les efforts du gouvernement et certaines manœuvres propres à tromper les catholiques. La députation d'Alsace-Lorraine s'est retrouvée, avec ses anciens vaillants, les abbés Winterer, Simonis, Guerber, les Grad et les Kablé, renforcée de nouveaux membres qui ne seront pas moins dignes de porter au Reichstag l'expression des sentiments inaltérablement français des provinces annexées.

L'accroissement du centre catholique est le fait capital des élections allemandes. Cela seul impose à M. de Bismarck un changement de politique, à moins que l'archichancelier ne veuille chercher dans la dissolution du nouveau parlement la prolongation d'un régime désormais impossible, ou qu'il ne mette à exécution le projet, plusieurs fois annoncé, de se retirer. Entre les socialistes et les progressistes d'un côté, lesquels ne sauraient entrer comme élément dans les combinaisons relatives à la future majorité, et les nationaux libéraux de l'autre, même augmentés des conservateurs, les uns et les autres trop faibles en nombre pour former un appoint suffisant, M. de Bismarck en est réduit à s'appuyer sur le centre pour gouverner. N'ayant plus de majorité, il doit s'en faire une en rattachant à lui le groupe prépondérant de l'assemblée, et pour cela il lui faut changer de politique. C'est ce que lui signifie l'organe le plus autorisé de ce groupe, dans des termes qui indiquent les conditions possibles d'une alliance : « Le gouvernement, dit la *Germania*, peut rallier le centre à sa politique, pourvu qu'il se place sur un terrain sincèrement chrétien, pourvu qu'il se garde des tendances ultra-centralisatrices, bureaucratiques et communistes; pourvu qu'en ce qui concerne la réforme fiscale, il s'applique à chercher une répartition plus équitable des charges et qu'il renonce à les accroître indéfiniment. Bref, le gouvernement peut avoir le centre avec lui chaque fois qu'il s'agira de soutenir un projet que le centre

reconnaitra utile à l'intérêt du peuple. Ce que le centre refuse, c'est de s'associer à un gouvernement sans programme, c'est adopter l'attitude de soumission confiante qui équivaut à la diminution des droits de la représentation de la nation, et qui finalement aboutirait à les annuler...

« Le centre est aujourd'hui, comme il l'a toujours été, prêt à donner librement et sincèrement son concours dans le cadre de son programme. Mais il ne faut pas lui demander autre chose ! Or, ce programme, c'est celui d'une politique loyalement chrétienne et conservatrice. »

Il y a là, en quelques mots, tout un programme religieux, gouvernemental et économique auquel le prince de Bismarck devra plus ou moins se conformer, s'il veut avoir pour alliés ceux qui sont surtout ses adversaires religieux.

L'importance nouvelle qu'a prise le centre au Reichstag, la prépondérance que lui assurent le nombre et la discipline dans toutes les questions de politique intérieure où son concours est nécessaire au gouvernement, permettent surtout d'espérer que le premier résultat de la nouvelle situation parlementaire sera l'abolition des lois confessionnelles de mai, la cessation du *Kulturkampf*. Sans doute il y aura des résistances et des atermoiements de la part du fondateur de l'unité allemande, qui avait vu dans la dépendance de l'Église un élément nécessaire de la grandeur de l'État. L'homme qui a dit : « Nous n'irons pas à Canossa », fera tous les circuits et tous les détours possibles pour n'avoir point l'air d'en prendre la route. Mais enfin, la nécessité d'adapter sa politique à la nouvelle situation parlementaire l'obligera bien à s'engager sur le chemin qui mène à Rome et, bon gré mal gré, il ira au Vatican, sinon à Canossa. Déjà des ouvertures d'un caractère plus ou moins officieux sont faites au centre. On ne lui demande même que d'être modéré dans ses prétentions pour succéder au rôle rempli, douze ans durant, par le parti national libéral. Les chefs avisés et énergiques qui le dirigent n'accueilleront certainement ces avances qu'autant que les effets de la nouvelle politique de M. de Bismarck répondront aux promesses.

Par une coïncidence assez remarquable, en même temps que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* invitait pour ainsi dire Rome à profiter de l'occasion que lui offraient les élections de travailler au bien de l'Église, en opérant par ses conseils un rappro-

chement entre le centre et le chancelier, elle publiait une note de Saint-Pétersbourg, où les négociations pendantes entre le gouvernement russe et la curie romaine étaient présentées comme marchant lentement mais non sans résultat. La note disait que l'on se montrait, de part et d'autre, animé d'intentions conciliantes, le gouvernement, en autorisant plusieurs évêques bannis à reprendre possession de leurs sièges épiscopaux, le Saint-Siège, en invitant certains évêques à donner leur démission pour faire place à des prélats plus agréables au pouvoir. Le gouvernement, ajoutait-elle, avait témoigné en outre de ses sentiments pacifiques, en autorisant, dans un grand nombre de paroisses, devenus vacantes de fait, les curés naguère interdits à reprendre leur ministère. et en leur permettant l'usage de la langue polonaise dans la chaire et dans les écoles. Ce seraient là, pour la Russie, des commencements sérieux de réconciliation avec Rome, et le soin mis par le plus important des journaux de M. de Bismarck à les signaler peut paraître d'un assez bon augure pour l'Allemagne.

Du reste, S. S. Léon XIII poursuit avec autant d'habileté que de constance la pensée, dont il semble avoir fait une des règles de son pontificat, de rapprocher les puissances, même hérétiques et schismatiques, de Rome. Toute la presse anglaise s'est occupée d'un projet qui eût paru surprenant en d'autres circonstances : l'Angleterre elle-même songerait à nouer des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Un membre du Parlement anglais, M. Eirrington, serait allé à Rome, chargé des instructions du gouvernement de la reine pour le Vatican. Cette fois, ce ne serait plus avec « le souverain des États pontificaux », comme précédemment, que l'Angleterre chercherait à entrer en rapport, c'est avec « le Pape » lui-même, puisque Léon XIII n'est plus, aux yeux de l'Europe, que le chef spirituel de la catholicité. Le mot de Pape aurait donc cessé d'offusquer les oreilles anglicanes, et la Grande-Bretagne, à son tour, ne refuserait plus de reconnaître le chef de l'Église catholique. C'est que la papauté a su conquérir, même aux yeux du protestantisme, un prestige nouveau et se faire des titres particuliers à la reconnaissance du gouvernement britannique. L'Angleterre protestante ne voit-elle pas, en effet, l'autorité du clergé catholique balancer en Irlande l'influence du chef de la *Land League* et faciliter au gouvernement l'application de la nouvelle loi agraire? C'est là un service dont celui-ci doit comprendre l'importance dans les conjonctures critiques où auraient pu le placer les conseils du déses-

poir; il lui apprend à compter, même dans son intérêt, avec une religion qui dispose d'une si grande force politique. Aussi n'est-il pas étonnant que le Parlement anglais ait retenti ces jours-ci des éloges du premier ministre de la reine pour l'épiscopat irlandais, éloges forcés sans doute, mais bien significatifs. Il est certain, en effet, que, au milieu de l'agitation provoquée par les longues misères du peuple, la voix toujours écoutée de l'épiscopat et du clergé fera plus pour l'apaisement que toutes les mesures de rigueur prises par un ministère qui se dit libéral et qui continue, comme ses prédécesseurs, à priver l'Irlande des libertés des pays constitutionnels.

Les dernières élections municipales d'Angleterre ont été aussi une leçon pour le gouvernement. Grâce à la politique de coercition appliquée à l'Irlande par M. Gladstone, les wighs qui comptaient encore une fois sur le succès ont été battus par les tories pour lesquels votaient les Irlandais. Ce résultat, de mauvais augure pour les prochaines élections législatives, montre aux libéraux que, loin de continuer à irriter par leur despotisme et leur rigueur le sentiment national irlandais, ils doivent, dans leur propre intérêt, chercher la justice pour ce malheureux peuple et profiter du concours que leur offre l'Église pour arriver à une solution équitable de la crise actuelle.

Ce n'est pas seulement auprès des grandes puissances que s'exerce l'activité diplomatique du Saint-Siège. On annonce que la mission officieuse que l'archevêque schismatique du Montenegro est venu remplir cet été à Rome, au nom du prince Nikita, aurait pour conséquence la conclusion d'un traité qui réglerait la condition des catholiques de ce petit État. L'évêché d'Antivari, notamment, serait rétabli; le prince aurait approuvé tout le projet.

Ainsi l'Église abandonnée par tous les gouvernements, persécutée par plusieurs, commence à reprendre d'elle-même son rang au milieu des États. On revient à elle, on compte de nouveau avec son influence et son autorité. Combien ne hâterait pas cet heureux mouvement de retour des gouvernements le réveil de l'esprit catholique au sein des populations!

A cet égard, il faut noter comme un heureux indice le résultat des récentes élections communales de Belgique. On sait ce que le libéralisme a fait de ce petit pays jadis si catholique. Il a mis le comble à ses entreprises impies contre les cimetières et les écoles, à ses violations multipliées de la liberté de conscience, à ses

outrages de toute sorte envers la religion de la majorité, en rompant insolamment avec Rome. Par lui, la Belgique est aujourd'hui plus éloignée politiquement du Saint-Siège que l'Allemagne et la Russie et même que l'Angleterre. Mais devant tant d'excès, le sentiment religieux et national s'est réveillé plus ardent. Les élections communales de la fin d'octobre qui, en beaucoup d'endroits, ont donné l'avantage aux catholiques et qui ailleurs ont considérablement affaibli les libéraux, sont pleines de promesses. Opprimés depuis trop d'années par le gouvernement tyrannique et impie des Frère-Orban et des Vanhumbeeck, les catholiques peuvent maintenant espérer que les élections législatives de 1882 creuseront le tombeau de ceux qui s'étaient vantés d'être les fossoyeurs du catholicisme.

Faut-il se livrer davantage à l'espérance? Faut-il croire que le voyage du roi Humbert et de ses ministres à Rome ouvre des perspectives plus grandes encore et plus consolantes pour l'Eglise? Tout le monde sait que le roi d'Italie, menacé par la Révolution sur laquelle la monarchie de Savoie s'est élevée au faite de ses ambitions, est allé chercher à Vienne, dans une alliance solide, un appui et un secours contre les sectes démagogiques dont elle a couvert le royaume italien; tout le monde sait aussi que l'héritier du roi Victor-Emmanuel n'a pu tendre la main à l'Autriche sans rompre du même coup avec le parti révolutionnaire et sans renoncer aussi, vis-à-vis de son allié, de son protecteur, à la politique des conquêtes italiennes. Mais un journal autorisé, l'*Osservatore romano*, tire de cette démarche du roi Humbert auprès de l'empereur d'Autriche des conséquences inattendues qui méritent au moins d'être remarquées. « Donc, conclut la feuille romaine, étant donnée une politique, qui reconnaît ses torts, qui se repent, et qui recule, on est en droit de supposer qu'un beau jour on reconnaîtra aussi les très graves torts qu'on a envers la papauté.

« On va aujourd'hui à Vienne et l'empereur pardonne. Si demain le gouvernement italien demande le pardon du Pape, le Pape magnanime, nous n'en doutons pas, pardonnera.

« On renonce aujourd'hui à Trente et à Trieste. Peut-être demain on renoncera à autre chose. »

Puisse cet espoir, si lointain qu'il apparaisse encore, se réaliser un jour pour le bien de l'Eglise et la paix du monde!

Arthur LOTH.

---

## MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

27 octobre. — M. Gambetta, au banquet du Havre, prononce un discours qui n'est aucunement politique et ne porte que sur des affaires locales. Il dit qu'il est allé en Allemagne pour y étudier la construction des ports de Brême, de Hambourg, de Stettin et de Lubeck. Le développement des intérêts commerciaux, maritimes et industriels, fait, à son avis, partie de la tâche réparatrice de la République. Nous allons voir le grand réparateur à l'œuvre!

M. Pidal y Mon, au nom du parti conservateur libéral, présente à la Chambre des députés espagnols un amendement à la réponse au message, pour la partie relative aux attentats de Rome et à la conduite du cabinet Sagasta. M. Ortiz de Zarate, au nom de la minorité catholique, présente également, à titre d'amendement, une motion demandant à la Chambre de déclarer qu'elle a appris avec une douleur profonde les scandales de Rome, à l'occasion de la translation des restes de Pie IX, et qu'elle engage le Pape Léon XIII à choisir sa résidence en Espagne dans le cas où il serait obligé de quitter Rome.

Entrevue du roi d'Italie et de l'empereur d'Autriche, à Vienne. Cette entrevue et l'accueil qui est fait au roi Humbert défrayent les colonnes de la presse européenne pendant quelques jours. Elle est considérée comme une menace contre la France révolutionnaire, qui se trouve ainsi isolée et sans alliance en Europe.

28. — Le Sénat et la nouvelle Chambre des députés de France entrent en session. La majorité de la Chambre élit M. Gambetta, président provisoire, et le désigne par le fait au choix de M. Jules Grévy, comme devant être la tête du *grand ministère* dont toute la presse s'entretient depuis plusieurs semaines. Les intransigeants, par l'organe de M. Louis Blanc, essaient, mais en vain, d'empêcher cette élection provisoire. La majorité se met encore une fois servilement aux pieds du chef de l'opportunisme.

Occupation sans coup férir de la ville de Kairouan par les troupes françaises. Les insurgés fuient à leur approche et se retirent vers le sud.

Élections, en Allemagne, pour le renouvellement intégral du Reichstag. Ces élections se décomposent comme suit : conservateurs, 44 ; conservateurs libres, 24 ; centre, 100 ; libéraux nationaux, 31 ; sécessionnistes, 24 ; pro-



gressistes, 35; parti du peuple, 3; Polonais, 15; parti de la protestation et particularistes, 17. Il y aura 100 ballottages.

Le Saint-Père reçoit en audience publique M. Oscar Hordenana, qui présente à Sa Sainteté des lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Uruguay, en mission spéciale près le Saint-Siège.

29. — La visite du roi Humbert à l'empereur d'Autriche exaspère au plus haut degré la gent révolutionnaire et garibaldienne en Italie. Elle proteste à sa façon contre le voyage du roi. A cette occasion, des démonstrations sectaires ont lieu à Prato en Toscane, et à la villa Glori, tout près des murs de Rome. La première de ces démonstrations, présidée par le républicain Petroni, est surtout dirigée contre la loi des garanties (c'est au moins la centième du genre). Parmi les lettres d'adhésion qui sont lues, nous devons signaler celle de l'avocat Battaglia, dont la police fait interrompre la lecture, parce qu'elle renferme de violentes attaques, non plus seulement contre la papauté, mais aussi contre la monarchie; mais dans les autres lettres d'adhésion, au nombre de trente, de même que dans les discours prononcés et dans le texte de l'ordre du jour, la police laisse passer impunément les plus vils outrages contre le Souverain Pontife, comme pour bien prouver, encore une fois, que l'hypocrite loi des garanties n'a absolument aucune valeur.

L'autre démonstration radicale est organisée près de Rome, à la villa Glori, où fut battue, en 1867, l'avant-garde des hordes garibaldiennes, commandée par Enrico Cairoli. Les citoyens Bellinzoni et Ricciotti Garibaldi font une charge furieuse contre le Vatican et la loi des garanties. Ricciotti appelle le voyage du roi à Vienne une honte pour l'Italie, traitant d'*autriacanti* tous ceux qui l'approuvent.

Pendant que ces saturnales révolutionnaires et antireligieuses ont lieu en Italie, le *Casino catholique et politique de Vienne* adopte la résolution suivante, qu'elle adresse sous forme de vœu au roi Humbert et à l'empereur d'Autriche.

« Le Casino croit devoir, pour des motifs tant religieux que politiques, soumettre aux deux augustes monarques la pressante et respectueuse prière de vouloir concorder entre eux, guidés par un esprit de justice et de sagesse politique, des préliminaires pour l'établissement d'une paix durable avec l'Église catholique. Car il est certain, d'une part, que l'Italie doit trouver dans le respectueux traitement de la papauté, dans la protection efficace de ses grandioses institutions et dans l'énergique appui de la grande et universelle mission de l'Église catholique, les garanties les plus sûres pour sa sécurité et sa prospérité, et que, d'autre part, par la délivrance de la papauté de sa situation pénible dans la ville éternelle, l'Autriche-Hongrie, ainsi que les autres Etats, recouvreront le plus puissant allié dans l'œuvre de leur développement pacifique à l'intérieur et à l'extérieur.

30. — Pour la première fois, depuis la Réforme, un catholique est nommé membre du Parlement anglais par les suffrages de toute une circonscription anglaise. L'élu est M. Jersunghom qui va représenter aux Communes la circonscription de Berwick. Cette élection prouve que le catholicisme étend

tous les jours son action en Angleterre et que désormais les vieilles dissensions religieuses ne jouent plus un rôle aussi important qu'autrefois dans les luttes électorales.

Une proclamation du Bey de Tunis dément le bruit que les troupes ottomanes doivent venir en Tunisie. Elle dit que ces troupes sont envoyées à Tripoli pour maintenir l'ordre et retourneront prochainement en Turquie.

31. — Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du Saint-Père, sur l'expresse volonté de Léon XIII, rend visite au duc Salviati, président général de l'œuvre des cercles catholiques en Italie, pour lui exprimer sa reconnaissance pour le succès du pèlerinage italien et pour le remercier de ce que l'œuvre et lui, ont fait pour la bonne réussite de cette manifestation catholique et nationale. Cette visite montre quelle importance le Saint-Père attache à la démonstration qui a été faite, et combien il en a été touché.

Le gouvernement allemand fait déclarer au gouvernement italien qu'il éprouve une joie sincère du voyage du roi Humbert à Vienne. L'Allemagne regarde chaque acte d'amitié de l'Italie envers l'Autriche comme adressé à elle-même.

L'archevêque de Dublin, par une lettre pastorale lue hier dans les églises d'Irlande, proteste contre le manifeste de la Ligue agraire, et condamne, comme entaché de communisme, la recommandation de ne pas payer les fermages.

M. Gladstone fait offrir à M. Parnell et aux autres membres du Parlement récemment incarcérés, de leur rendre la liberté, s'ils veulent s'engager par serment à ne prononcer aucun discours pendant six mois et à ne commettre aucun acte de nature à surexciter les populations irlandaises contre la loi agraire ou à faire revivre la Land-league. M. Parnell et ses collègues refusent d'accepter cette proposition.

La Chambre des députés, après une protestation bénigne et forcée de M. Tony Réveillon, valide l'élection du grand-maître de l'opportuniste et s'ajourne à jeudi.

1<sup>er</sup> Novembre. — Ouverture, à Reims, d'un congrès socialiste. Après s'être constitué, ce congrès décide qu'il se divisera en quatre commissions. La première, des rapports; la deuxième, de l'organisation du parti; la troisième, des grèves et de la statistique; la quatrième, des résolutions.

2. — A Rome, consistoire secret pour la future canonisation des bienheureux Laurent de Brindes et Claire de Montefalco. Son Eminence le cardinal Bartolini, préfet des Rites, expose la vie et les miracles de ces bienheureux et résume les actes de leur procès. Tous les cardinaux présents répondent affirmativement pour la canonisation.

La commémoration des fidèles trépassés fournit aux catholiques de Rome l'occasion de manifester combien chère et vénérable est pour eux la mémoire du Pape Pie IX et de réparer encore une fois le sauvage attentat de la nuit du 13 juillet. Pendant toute la journée, d'innombrables députations des sociétés catholiques de Rome, ainsi qu'une immense foule de fidèles de tout rang, accomplissent, sans discontinuer, un vrai pèlerinage à la basilique de Saint-Laurent, sur la voie Tiburtine, pour y visiter le tombeau de Pie IX et y déposer de magnifiques couronnes.

3. — La Chambre des députés procède à la nomination de son bureau définitif. M. Gambetta, s'étant mis hors concours, passe la main à M. Brisson, qui est élu président par 347 voix sur 420 votants et hérite sans opposition du fauteuil présidentiel et du logement du Palais-Bourbon. Trompette et la baignoire d'argent du maître ne sont pas, dit-on, compris dans cette cession gracieuse. Les vice-présidents élus appartiennent au groupe de la Gauche et de l'Union républicaine.

4. — Après la constitution du bureau, M. Brisson prend possession du fauteuil de la présidence, il remercie la Chambre et s'engage à protéger également tous les orateurs. Il annonce ensuite qu'il a reçu trois demandes d'interpellation relatives à la Tunisie.

M. Ferry fait une déclaration portant que le cabinet est prêt à abandonner le pouvoir. Il demande que toutes les interpellations soient jointes et discutées à bref délai. La Chambre fixe l'interpellation à demain.

Conclusion d'un traité de commerce, d'une convention de navigation et d'une convention pour la garantie de la propriété des œuvres de littérature ou d'art, des marques et dessins de fabrique entre la France et la Belgique, et entre la France et l'Italie.

Le lord chancelier d'Irlande donne sa démission. Il est remplacé par M. Law, actuellement avocat général.

5. — Son Eminence le cardinal Déchamps, archevêque de Malines, prononce au sein du synode diocésain belge une importante allocution sur la question scolaire. Ce document s'adresse non seulement aux catholiques belges, mais encore aux catholiques de toutes les nations où l'enseignement religieux est exclu des programmes scolaires. A ce titre, le discours du cardinal de Malines a sa place toute marquée dans notre Revue. Nous en extrayons les principaux passages :

« La question scolaire, dit l'éminent Prélat, est très-simple en elle-même. Elle a été traitée plusieurs fois par le Saint-Siège pour les catholiques d'autres nations, avant de l'être pour nous, et elle a été décidée chez nous comme ailleurs par la suprême autorité de l'Eglise.

« Les motifs de cette décision sont clairs, mais ceux qui y résistent font semblant de les ignorer. Nous les avons exposés plusieurs fois, et plusieurs fois aussi nous avons publiquement défié nos adversaires d'y répondre. Ils ne l'ont pas fait, ils ne le feront pas, mais ils continueront à reproduire les mêmes affirmations fausses, comme si on ne leur avait rien dit.

« C'est à ces répétitions erronées qu'il ne faut pas se laisser de répondre par les mêmes vérités évidentes.

« Se taire en présence du mensonge obstiné est une grande faute. Les partisans de ce mensonge ne cessent de le répéter ; il ne faut pas cesser non plus de répéter la vérité, car elle entre ainsi peu à peu dans les esprits trompés par l'audace de ses ennemis.

« Voici donc la question scolaire dans toute sa simplicité : elle roule tout entière sur le mot de neutralité bien ou mal entendu.

« Il est possible, certainement, que l'Etat soit neutre entre les écoles. Il est possible que l'Etat soit neutre entre les écoles catholiques, les écoles protestantes, les écoles juives, les écoles des libres-penseurs ou les écoles

maçonniques comme, par exemple, celles de la ligue de l'enseignement. Mais il est absolument impossible, quoi qu'on en dise, que l'école elle-même ou que l'enseignement soit neutre.

« Il faut savoir faire comprendre, faire voir à tous ces deux vérités :

« Oui, il est possible que l'Etat soit neutre entre les écoles, et qu'il les subsidie à proportion de leurs succès, à proportion des élèves qui leur sont confiés par les familles. C'est ainsi qu'en Angleterre l'Etat subsidie les écoles catholiques, à proportion de leur importance. Je veux vous citer un exemple de sa conduite, parce qu'il nous regarde : l'Etat anglais subsidie à Liverpool l'école normale catholique tenue par les sœurs de Notre-Dame, dont la maison mère est à Namur.

« Mais les prétendues écoles *neutres en elles-mêmes*, subsidiées seules par l'Etat avec l'argent de toute la nation, comme répondant aux besoins de tous, sont un mensonge. Leur prétendue neutralité est un mot d'ordre inventé par la franc-maçonnerie pour répandre ses doctrines, à elle, aux frais des nations. Les écoles qui rejettent la révélation divine, ou qui en font abstraction, ne sont pas neutres, ce sont des écoles *d'indifférentisme*, et par conséquent des écoles antichrétiennes. Le christianisme enseigne que la raison conduit à la foi, et la raison démontre à l'homme l'obligation où il est de croire en présence des faits manifestement divins qui prouvent la révélation.

« La franc-maçonnerie nie cette obligation. Elle accentue ce caractère de négation dans ses écoles en permettant aux ministres des différents cultes, à la demande des parents, de venir donner l'instruction religieuse aux enfants en dehors des heures de classe. La franc-maçonnerie aime cela, c'est-à-dire la tolérance pour ce qu'elle appelle les préjugés des familles, parce que cette tolérance-là fait ressortir l'indépendance de l'école elle-même à l'égard des cultes, et sa supériorité sur la foi. L'école dite neutre appartient ainsi clairement au rationalisme et au scepticisme.

« C'est ce que veut la franc-maçonnerie, c'est ce que veut aujourd'hui le libéralisme qui la suit.

« Encore une fois donc, voilà la vérité qu'il faut faire voir à tous, en les mettant en face de l'évidence.

« C'est ce que j'ai fait, en causant un jour avec un homme public, membre de la franc-maçonnerie. Voici le résumé de notre conversation :

« Enseigne-t-on, lui ai-je dit, l'histoire et la morale dans vos écoles? — *Sans doute*, me répondit-il. — Eh bien! parlons d'abord de l'histoire. Le christianisme est-il un fait historique? — *Certainement*. — Ce fait, lui dis-je, est aux yeux des chrétiens, un fait divin, non que les hommes qui appartiennent à la foi chrétienne soient plus divins que les autres, mais en ce sens que ce fait vivant dans son symbole, dans sa loi, dans ses sacrements, dans son sacrifice, dans sa constitution, est manifestement divin. Voilà ce que l'on enseigne et ce que l'on prouve dans nos écoles. Je suppose qu'à vos yeux, comme aux yeux de la franc-maçonnerie, ce fait n'est qu'humain. Qu'en dira, dans sa leçon d'histoire, le maître de votre école dite neutre? Il ne peut pas constater la divinité du christianisme, il ne serait plus neutre; il ne peut pas la nier non plus, car il abandonnerait de nouveau la neutralité!

Il doit donc se taire sur ce grand sujet, et il ne peut rien dire du plus grand fait de l'histoire. Mais le silence ici est lui-même antichrétien; la prétendue neutralité est elle-même antichrétienne : car le christianisme enseigne que la raison, en présence des faits, oblige l'homme à la foi.

« Comme mon interlocuteur se taisait, je continuai ainsi :

« La chose est également claire pour la morale. La foi nous apprend que l'homme est déchu, que ses passions sont en désordre, qu'elles résistent à la raison, que pour les combattre et les vaincre, l'homme a besoin du secours de Dieu, de la grâce de Dieu, et que Dieu par les mérites de la Rédemption, l'accorde à la prière, la communique par les sacrements. Votre école dite neutre ne peut rien dire de cela, à moins de cesser d'être neutre, de devenir chrétienne; et comme elle n'en peut rien dire, elle n'est pas neutre du tout, mais indifférentiste, c'est-à-dire antichrétienne, et elle ne cesse pas d'être une école antichrétienne, parce qu'elle autorise les ministres des cultes à venir instruire leurs adhérents en dehors des heures de classe où règne le rationalisme, la doctrine incrédule.

« Et vous voulez que les familles catholiques belges fassent les frais de pareilles écoles !

« Notre homme public ne répondit rien : il détourna la conversation, et confirma de cette manière ce qu'on m'avait appris de lui : c'est que jamais il n'a dit à ses adversaires : vous avez raison ; jamais il n'a confessé ses torts.

« Du reste, la chose est devenue publiquement claire dans de solennelles réunions d'instituteurs et d'institutrices de l'Etat, où des orateurs libéraux ont dit hautement à la Belgique ce que leurs semblables disent à la France : Nous voulons que le *schisme de la raison* sorte de nos écoles nationales (?) et de ce schisme nous voulons en être les apôtres.

« C'est le renouvellement du culte de la déesse raison.

« Nous, catholiques, nous sommes plus raisonnables qu'eux : nous disons et nous prouvons que la raison mène à la foi : que la raison démontre qu'il faut croire, qu'il faut demander à Dieu la grâce de croire, comme la grâce d'être chaste : que les grands hommes de notre siècle sont avec nous, comme les grands hommes des siècles passés ; et que si les incrédules savent s'unir pour nier, ils ne savent être unis pour croire et confesser fermement quoi que ce soit. C'est ainsi que l'incrédulité moderne passe sous nos yeux du théisme à l'athéisme et au matérialisme, perdant le bon sens avec la foi.

« Mais revenons aux écoles prétendument neutres, et à l'obligation des catholiques .

« C'est en parlant de ces écoles et de cette obligation que Pie IX a dit :

« Dans tous les lieux, dans tous les pays où l'on exécuterait ce pernicieux dessein (d'établir de pareilles écoles), et où la jeunesse serait, par suite, misérablement exposée au danger de perdre la foi, ce serait certainement pour l'Eglise une obligation rigoureuse, non seulement de faire tous ses efforts pour procurer à la jeunesse l'instruction et l'éducation chrétiennes qui lui sont nécessaires, mais encore d'avertir tous les fidèles, et de leur déclarer que l'on ne peut en conscience fréquenter de pareilles écoles instituées contre l'Eglise catholique. »

« C'est ce que Nous avons fait en Belgique, où Nous avons montré ce qui,

d'ailleurs, est évident, c'est-à-dire que les parents chrétiens ne peuvent livrer leurs enfants à de pareilles écoles ; que des chrétiens véritables, des membres de la sainte Eglise ne peuvent contribuer ni à établir, ni à soutenir de pareilles écoles, et qu'il est défendu d'y enseigner.

« Ce qui aveugle encore un certain nombre de familles, c'est la condition personnelle, la manière d'être personnelle de plusieurs instituteurs et de plusieurs institutrices. Ces instituteurs et ces institutrices étaient en fonction avant la fameuse loi de 1879 ; ils sont encore personnellement catholiques ; et c'est souvent l'intérêt qui les enchaîne à l'école devenue prétendument neutre. Nous verrons tout à l'heure des cas exceptionnels, passagers, et qui deviennent de plus en plus rares, où l'Eglise *tolère* leur situation, mais *en règle générale*, ils sont *coupables* parce qu'ils participent à un *régime antichrétien*. Leur foi personnelle n'y fait rien ; ils servent la franc-maçonnerie ; ils éloignent les enfants de la foi. — Il faut, avec bonté mais avec fermeté et constance, leur faire voir la vérité, et la faire voir aux familles. Ce n'est pas Nous qui faisons tort aux instituteurs et aux institutrices, c'est la loi, la loi de malheur qui est pour eux une loi de persécution, une loi qui fait d'eux à certain degré des martyrs ou des apostats. Voilà ce qu'il faut faire comprendre, faire voir à qui de droit, avec soin, avec suite, avec persévérance.

« Certes la charité, une charité grande, industrieuse, générale, peut seule répondre à une pareille situation d'un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices, car la tolérance à leur égard, la tolérance qui leur permet de rester dans l'enseignement de l'Etat, ne peut être qu'exceptionnelle et transitoire. Pourquoi ?

« Parce que *les raisons* graves de rester en fonction ne leur suffisent *pas seules*, aucunes raisons ne permettant de faire le mal. A ces raisons doit s'ajouter l'observance de plusieurs *conditions* qui se résument dans la condition de continuer à enseigner chrétiennement, selon la prescription de l'Eglise, malgré la loi aujourd'hui en vigueur dans les écoles de l'Etat, malgré les programmes d'histoire et de morale publiés par le ministre de l'instruction publique, et sans que les inspecteurs, les comités scolaires et les bourgmestres s'y opposent.

« Ça et là, dans les paroisses rurales surtout, le gouvernement, les inspecteurs, les membres des comités scolaires, les autorités civiles laissent faire les anciens instituteurs et les anciennes institutrices, afin que leurs écoles ne soient pas absolument vides, et que les bonnes gens puissent croire que *rien n'est changé* ; mais dès que les instituteurs ou les institutrices viendront tous des nouvelles écoles normales, tout sera visiblement changé, même aux yeux des plus obstinés. Il est donc nécessaire, pour prévenir le scandale, et l'apparence d'approbation du nouveau régime scolaire, *que l'on sache dans ces sortes de paroisses, que la tolérance de l'Eglise n'y est qu'exceptionnelle et passagère*. — Du reste, vous le savez par expérience, ce cas devient de moins en moins pratique.

« Notre grand devoir, selon la parole de Pie IX et de Léon XIII, est donc d'établir, de soutenir les écoles vraiment chrétiennes, et de faire connaître aux parents leur grave obligation d'élever chrétiennement leurs enfants et de les préserver de tout péril de perdre la foi.

« Notre grand devoir est aussi de faire voir aux instituteurs et aux institutrices personnellement catholiques, qu'ils ne peuvent continuer à participer à l'enseignement dans des écoles dites neutres, mais qui, selon la loi de 1879, sont incontestablement antichrétiennes.

« Il n'y a pas en cela *l'ombre d'une révolte contre la puissance civile*. La liberté d'enseignement nous est garantie, et nous avons indubitablement le droit de prouver que telles écoles sont chrétiennes, et que telles autres ne le sont pas. Nous ne parlons *qu'aux consciences*, et nous n'usons *d'aucune contrainte civile* pour obtenir des âmes l'accomplissement de leurs obligations chrétiennes.

« Prions, Messieurs, afin que Dieu délivre notre pays d'une aussi cruelle épreuve et que, du moins, selon la parole d'un membre éminent de la droite des Chambres l'Etat *seul* soit neutre, en matière d'éducation et d'enseignement, en Belgique comme en Angleterre, et que la franc-maçonnerie ne règne plus chez nous, au moyen du moi *hypocrite* de neutralité *scolaire*, obligeant les familles catholiques qui sont en immense majorité chez les Belges, à faire, par les impôts, les frais des écoles d'indifférentisme, des écoles antichrétiennes. »

6. — Discussion, à la Chambre des députés, des interpellations sur la question tunisienne. M. Jules Ferry prend le devant et fait un long exposé de la question. Il déclare accepter la responsabilité des détails de l'expédition, tout en se mettant à l'abri derrière l'ancienne majorité. A son avis, l'ancienne Chambre a reconnu la nécessité de l'expédition et a donné au ministère un blanc-seing dont il a usé comme il a cru devoir le faire. C'est là le plus fort des arguments mis en œuvre par le président du conseil. Le reste est du pathos.

7. — M. Albert Grévy envoie au ministre de l'intérieur sa démission de gouverneur général de l'Algérie.

Le tribunal institué par le *Land act* rend son premier jugement; sur quinze demandes en réduction de loyers, il accorde quatorze réductions variant de vingt à trente pour cent.

Le parti catholique de Bavière remporte un succès éclatant. Au nom de la foi, un député catholique, M. Ludtzart, demande l'abrogation de la loi scolaire et de l'ordonnance royale qui en décrétait la mise à exécution. Après deux jours de vive discussion la proposition est adoptée par 85 voix contre 65.

Partout les populations repoussent cet odieux régime de l'enseignement sans religion imposé par les loges maçonniques.

8. — MM. Naquet, Le Faure et Clémenceau, interpellent le ministère sur les affaires de Tunisie. Ils lui reprochent d'avoir fait à la Chambre antérieure une déclaration promettant la fin de l'expédition pour le 10 juillet, quand elle devait continuer. Ils lui reprochent également de n'avoir pas convoqué le Parlement plus tôt. Le général Farre essaie de se tirer d'affaire, en répliquant que les révélations accablantes dont il est l'objet nuisent au prestige de l'armée et à celui de la France elle-même. M. des Roys lui répond avec raison que ce ne sont pas les critiques de la Chambre et de la presse, mais les fautes du gouvernement qui compromettent le prestige de l'armée française et la position de la France vis-à-vis de l'Europe.

9. — Réunion ultracommunarde à la salle Levis (dix-huitième arrondissement de Paris). Cette réunion, composée d'un ramassis d'environ deux cents misérables, transformée par la haine et l'envie en vrais fous furieux, accueillent de leurs bravos frénétiques neuf ou dix énergumènes qui se vantent des forfaits les plus criminels et vomissent contre le gouvernement les insultes les plus grossières, le tout entremêlé des cris : Vive la Commune ! Des fusils ! Des fusils !

10. — La comédie, jouée depuis trois jours au Palais-Bourbon, vient d'avoir son dénouement. Toutes les interpellations de droite et de gauche sur l'expédition de Tunisie aboutissent à l'adoption d'une déclaration bénigne formulée en ces termes par M. Gambetta : La France étant décidée à s'en tenir loyalement aux clauses du traité du Bardo, la Chambre passe à l'ordre du jour.

11. — M. Jules Ferry remet à M. Jules Grévy la démission du cabinet, qui est acceptée. A la suite de cette démission, M. Gambetta est appelé à l'Élysée et chargé de former un nouveau ministère.

12. — Le Saint-Père nomme le cardinal Chigi secrétaire des mémoriaux, et le cardinal Laurent Nina, préfet de la Sacrée-Congrégation du Concile. Treizième congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, tenue à Lille, sous la présidence de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, assisté de NN. SS. les évêques d'Arras et de Lydda. Le congrès s'occupe d'abord de l'organisation des commissions des œuvres de foi et de prière, de l'Enseignement, de la Presse et de la propagande, de l'art chrétien, des œuvres sociales et charitables. Il entend ensuite le discours d'ouverture prononcé par M. de Caulaincourt, président du comité catholique de Lille, et le chaleureux plaidoyer de M. l'abbé Lémann en faveur des droits de Jésus-Christ sur la société. M. Gustave Théry lit un rapport sur les dangers qui menacent les biens des religieux. La séance est terminée par une allocution de Mgr Duquesnay sur les travaux du congrès.

Le consul de France à Tunis adresse une circulaire à nos nationaux pour les aviser que la brigade Philibert est actuellement campée au pont du Fahs et que la route entre Tunis et ce point est entièrement libre.

13. — Mort de Mgr Paulinier, archevêque de Besançon. Une nouvelle conspiration contre la vie du Czar est découverte à Saint-Pétersbourg.

Charles DE BEAULIEU.

---



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

Le clergé et les âmes pieuses apprendront avec intérêt la publication d'un volume « inédit » de Mgr Landriot, l'éminent prélat dont tant d'ouvrages ont popularisé le nom.

Ce volume, composé en caractères elzéviens, papier très fort (vi-648 pages, 3 francs), très soigné comme impression, a pour titre : **SERMONS A DES RELIGIEUSES.**

Le passage suivant de la préface, écrite par « un ami de Mgr Landriot », va nous en faire connaître le riche fonds.

« Ces sermons, dit le pieux Ami, prêchés à des communautés de différents ordres, dans les diocèses d'Autun, de la Rochelle et de Reims, ont été classés moins par ordre chronologique que par ordre de matières.

« Le volume est divisé en deux séries. — Esprit de la vie religieuse, Beauté, Noblesse, Largeur de cette vie ; — Son Utilité, ses Conditions, ses Sacrifices, son Bonheur : telles sont les principales idées développées dans la première partie, qui comprend les *Sermons pour prises d'habits, professions, clôtures de retraites, rénovations des vœux.*

« La seconde série se compose des *discours pour bénédictions de chapelles, fêtes patronales et sujets divers.* On sent que l'auditoire s'est un peu élargi : le prédicateur ne s'adresse plus seulement aux religieuses, mais aux personnes du monde qui sont venues prendre part à la fête. Ces sermons ne sont ni les moins beaux, ni les moins élevés. Signalons, en particulier, les deux sermons sur sainte Thérèse : *Comment elle entendait la Dévotion et Simplicité, facilité, douceur de l'Oraison d'après l'enseignement de sainte Thérèse*, dans lesquels l'auteur, tout en restreignant sa pensée, comme il le dit lui-même, « à un tout petit coin de ce vaste jardin de l'Esprit-Saint », touche, en passant, à tous les remarquables et attrayants côtés de cette séraphique figure. *L'Oraison d'après saint François de Sales* est un petit chef-d'œuvre, où l'on retrouve toute la grâce, la naïveté, la tendresse d'âme et la sûreté de doctrine du nouveau Docteur de l'Eglise. Les deux *Sermons sur saint Jean de la Croix*, qui terminent le volume, sont un rapide et lumineux commentaire des œuvres et de la doctrine du grand mystique. »

La première partie comprenant, comme il vient d'être indiqué, les sermons « pour prises d'habits, professions. clôtures de retraites, rénovations des

vœux », contient quatorze sermons, et la seconde consacrée aux « sujets divers », onze.

Reprenant la parole de « l'Ami », nous concluons avec lui :

« Ce volume sera, nous n'en doutons pas, accueilli avec bonheur, non seulement par les communautés, mais par les personnes pieuses du monde, habituées dès longtemps à goûter les ouvrages de l'illustre prélat. Il y aura certainement un vif intérêt à trouver les traits de la vie religieuse, dessinés du même crayon qui traça jadis avec tant de talent ceux de la femme forte et de la femme pieuse.

« Peut-être cette publication n'est-elle pas sans opportunité dans le moment présent. Ces sermons qui, dans la pensée de l'auteur, ne devaient pas franchir l'enceinte des maisons religieuses, nous semblent être, par voie d'exception, une excellente réponse aux préjugés et aux attaques ineptes qui ont cours dans un certain monde.

« Puisse ce volume continuer dans le cloître et dans le monde l'apostolat du saint et regretté prélat ! Puisse-t-il l'étendre encore et réaliser de plus en plus la devise qui lui était chère, et dont toute sa vie ne fut que l'éloquent commentaire : *Parare viam Domini.* »

1 très beau volume in-8° de vi-648 pages, 3 francs.

\*  
\* \* \*

Les divers discours sur l'oraison que nous venons de mentionner dans le volume précédent nous portent à signaler le beau livre qui vient de paraître sur ce sujet même, et qui a pour titre : *TRAITÉ DE L'ORAISON JACULATOIRE ou moyen sûr et facile pour embraser tous les cœurs de l'Amour divin, suivi du RECUEIL D'ORAISONS JACULATOIRES DU CARDINAL BONA*, par le R. P. MARIE-DOMINIQUE FRIAQUE, des FF. Prêcheurs, lecteur en théologie.

La *Semaine liturgique de Marseille* (numéro du 16 octobre courant) en parle en ces termes :

« Qui donc, à Marseille, a oublié ce bon et saint religieux, qui fut longtemps prieur du couvent de la rue Montaux et fit goûter sa direction, toute de suavité et de prudence, à un si grand nombre d'âmes ?

« De Bordeaux, où il réside depuis longtemps déjà, le R. P. Friaque nous envoie un livre, fruit de longues méditations et d'une expérience acquise dans la conduite des âmes, comme dans la pratique personnelle de la perfection.

« Quand il raconte la touchante histoire d'un prêtre, formé à la sainteté par la sainte Vierge, nous soupçonnons l'humble narrateur d'avoir écrit un fait qui lui est bien connu, intimement connu, comme saint Paul disant : *Scio hominem.*

« Quoi qu'il en soit, ce bon livre, qui fait revivre toutes les meilleures traditions de nos plus grands ascétiques et qui restera parmi les meilleures œuvres spirituelles de ce temps, nous donne un moyen sûr et facile pour embraser tous les cœurs de l'amour divin : c'est un *Traité de l'Oraison Jaculatoire*, qui explique la nature, les avantages et les méthodes de cette pratique spirituelle, trop peu connue et jusqu'ici traitée incidemment dans

les traités de spiritualité. Un recueil d'Oraisons Jaculatoires, tirées du cardinal Bona, complète et couronne l'ouvrage du P. Friaque, auquel nous souhaitons beaucoup de succès. Il le mérite à tous égards, et son succès sera, pour beaucoup d'âmes, un infaillible moyen de sainteté. »

Quelque idée exacte que ces lignes donnent de l'œuvre du P. Friaque, nous estimons que ce livre mérite d'être signalé aux âmes pieuses d'une manière aussi complète que possible ; aussi, nous faisons-nous un devoir d'en transcrire sommairement la table.

1<sup>re</sup> Partie. — *Ce que c'est que l'Oraison Jaculatoire.*

Ch. I. Définition de l'oraison jaculatoire. — II. Sa 1<sup>re</sup> qualité, elle doit être courte. — III-V : Sa 2<sup>e</sup> qualité, elle doit être ardente. — VI-VII : Sa 3<sup>e</sup> qualité, elle doit être substantielle. — VIII : Sa 4<sup>e</sup> qualité, elle doit être effective. — IX : Sa 5<sup>e</sup> qualité, elle doit être constante. — Exemple.

2<sup>e</sup> Partie. — *Importance de l'oraison jaculatoire et estime qu'il convient d'en faire.*

Ch. I et II. Privilège et nécessité de l'oraison jaculatoire. — III : Elle est nécessaire à toutes les âmes. — IV : Estime que les âmes intérieures font de l'oraison jaculatoire. — V : Son principe admirable. — VI. Son exercice conduit les âmes au bonheur.

3<sup>e</sup> Partie. — *La pratique de l'oraison jaculatoire.*

Ch. I. Quand et dans quels lieux il convient de faire des oraisons jaculatoires. — II : Tout peut servir à développer dans le cœur de l'homme l'admiration et l'amour qui alimentent l'exercice de l'oraison jaculatoire. — III : Quelles sont les meilleures oraisons jaculatoires. — IV : Oraisons jaculatoires adoptées par les saints. — V : Auxquelles l'Eglise a attaché des indulgences. — VI : Quelques règles sages pour diriger l'exercice de l'oraison jaculatoire. — VII : Quelles sont les sources des Aspirations, et dans quel ordre il convient de les faire.

A la suite de ces préceptes et de ces considérations vient la troisième partie, c'est-à-dire le *Recueil d'oraisons jaculatoires* du cardinal Bona, traduit de son ouvrage : *Via compendii ad Deum*. Elle forme une bonne moitié du volume, et comme le dit le pieux traducteur, « toutes les âmes y trouveront un aliment approprié à leurs dispositions, soit qu'elles commencent à marcher dans la voie de la perfection chrétienne, soit qu'elles y aient déjà fait quelques progrès, soit même qu'elles en aient atteint le terme, et qu'elles savourent les grandes joies réservées aux mains des amis de l'Époux céleste ».

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux a daigné honorer l'auteur de la lettre suivante :

« Mon bien-aimé Père, je vous remercie très affectueusement de l'hommage que vous m'avez fait de votre *Traité de l'oraison jaculatoire*, suivi du Recueil du cardinal Bona sur cet intéressant sujet. Je m'en suis servi avec profit pour ma lecture spirituelle pendant le mois qui vient de finir. »

Le *Traité de l'Oraison jaculatoire* par le R. P. Friaque forme un beau volume in-12 de XIII-341 pages, caractères elzéviriens, titres rouge et noir. Prix : 2 fr. 50.

\*  
\*\*

Nous recevons de la succursale belge de la *Société de librairie catholique* un livre que nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs français : **Albert le Grand, LE MAÎTRE DE S. THOMAS D'AQUIN**, par le D<sup>r</sup> Van Weddingen, aumônier de la cour de Belgique.

La *Semaine religieuse de Bruxelles* (numéro du 23 octobre courant) lui consacre un article que nous tenons à reproduire.

En nous autorisant de son éloge, nous voulons dire par cela même qu'il nous a paru entièrement mérité.

« Peu de jours après l'apparition de la célèbre Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, M. le D<sup>r</sup> Van Weddingen, le savant aumônier de la cour de Belgique, publia une Etude sur ce document vénérable. Le travail de M. Van Weddingen reçut les éloges de membres éminents du S. Collège, et la presse savante lui fit le meilleur accueil. La *Revue philosophique* de Paris elle-même jugeait l'œuvre du philosophe belge en ces termes caractéristiques :

« Nous ne partageons pas les vues de l'écrivain sur l'avenir réservé à la philosophie dans les écoles catholiques. Mais, à part ces « illusions », nous rendons sans réserve hommage à l'érudition riche et variée de M. Van Weddingen, à la fermeté de sa critique, à l'indépendante allure de son esprit, très fin, très puissant et, quand il plaît à l'auteur, très caustique. Le thomisme n'a pas été caractérisé, en ces derniers temps, avec tant de pénétration, bien que M. Van Weddingen soit, à notre avis, « trop » thomiste. Ce qu'on peut louer justement aussi, c'est le style qui est d'un maître.

« L'Auteur semble familiarisé avec les philosophes modernes autant qu'avec les anciens. Son dernier travail rappelle, par ses qualités solides et brillantes, le mémoire de la philosophie de saint Anselme, qui a reçu très bon accueil en France, et que l'Académie de Belgique a couronné. Il justifie la réputation de critique dont le docteur Van Weddingen jouit dans son pays et à l'étranger. »

Quatre éditions de l'Étude sur saint Thomas furent enlevées en moins de neuf mois. Le travail sur saint Albert le Grand, le maître du Docteur Angélique, est comme une introduction à l'étude précédente. Elle présente les mêmes qualités de doctrine et ce rare talent de synthèse large et puissante qui est le caractère distinctif des œuvres de M. Van Weddingen. Nous recommandons aux amis de la philosophie et des belles-lettres ce nouvel écrit d'un écrivain dont un des maîtres de la Scolastique, le savant docteur Schneid, professeur de théologie à l'Académie d'Eichstätt, disait récemment qu'il devait être compté parmi les hommes qui ont le plus contribué à répandre avec zèle et bon goût les doctrines de l'Ange de l'Ecole en Belgique. (*Liter. Handw.* Sept. 1881.)

1 volume in-8°, deuxième édition. 1 fr. 25.

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# LES PÈRES DE LA PATRIE

LIVRE DE NOS PATRONS ET DE NOS PÈLERINAGES

---

## V

De quoi mourons-nous comme peuple? Nous avons beaucoup d'infirmités visibles et cachées, dont la plus apparente est la tyrannie myope et niaise qui, sous le nom imposteur de liberté, a remplacé, chez nous, la saine, la tutélaire autorité. Cherchons un saint pour restaurer l'autorité juste et libre, pour la rebaptiser, pour la ressusciter chrétienne. C'est en effet l'irrégion qui l'a tuée, mais le meurtre fut long à commettre : dans cet assassinat, le régime actuel n'est coupable que d'avoir porté le coup de grâce, réservé à l'âne par le proverbe. Les monarchies avaient commencé l'œuvre : ceux qui s'asseyaient sur le trône étaient encore catholiques, *personnellement* ou à peu près, même Louis-Philippe et Napoléon III ; mais leurs ministres, franc-maçons, protestants, juifs ou sceptiques, professaient le quasi-paganisme dont ils sont morts. Avant cela, nos rois légitimes, nos rois « très chrétiens », remplis de piété dans leur intérieur, écoutaient déjà d'étranges conseils en morale et en politique ; fils aînés de l'Église, on les vit abandonner et combattre leur mère ! Ils ne tombèrent point par hasard ni sans leur faute : pour que Dieu les relève pénitents et pardonnés, invoquons saint Remy, le patron de notre grand baptême, comme peuple.

A côté de l'apostasie gouvernementale qui a transformé la bien-faisante autorité en oppression sans frein, aveugle et délétère, nous mourons d'un autre mal qui a été inoculé aux foules, comme une

sorte de désastreux vaccin, par l'Etat sans foi, c'est la haine du prêtre et cette imbécile préoccupation de « laïcité », dont la franc-maçonnerie a fait le principal article de son *credo* négatif. Avec les immenses moyens dont dispose et abuse notre excessive centralisation politique, il a été facile à nos demi-savants d'insuffler à la multitude, ignorante et esclave de ses vices, l'horreur de la soutane qui est l'uniforme de la science profondément fouillée, du sacrifice érigé en règle et de l'austère vertu. C'est le triomphe renouvelé de Luther, qui fut vainqueur parce qu'il était lubrique et ivrogne. Le vice plaît fatalement au commun des hommes, et je défie bien qu'un journal accusé de vertu se puisse tirer à six cent mille exemplaires! La vertu ennueie non seulement les vicieux, mais encore les neutres qui s'amuseent du vice des autres.

Nous qui prions, défendons nos prêtres par intérêt au moins autant que par dévouement, car ce sont nos meilleurs ouvriers, invoquons pour eux saint Martin, le charitable et miraculeux patron du clergé séculier, l'ardent protecteur de l'école populaire; demandons au glorieux « ami de Dieu » de protéger le prêtre, si nécessaire à nos fils et à nos filles, non seulement contre les entreprises de la haine, mais contre les rares faiblesses que la calomnie exagère d'une façon si funeste, et d'où la presse, qui vit du lâche mensonge, tire le moyen le plus facile de succès en flattant la rancune intéressée des malfaiteurs, en piquant la stupide curiosité des sots, *immane pecus*, monstrueux et innombrable troupeau!

Supplions surtout saint Martin de défendre la conscience du prêtre contre ce que j'appellerai le scandale intellectuel, naissant parfois d'une générosité, d'une jeunesse de cœur trop grande ou mal équilibrée, d'un souffle d'ambition dont le plus pur peut ne se rendre point compte au début, d'un besoin de plaire, d'étonner, de briller, et le plus souvent d'un orgueilleux espoir d'accomplir enfin ce que tant de nobles âmes ont en vain essayé : le mariage des égoïsmes du siècle avec la morale évangélique.

Je ne prononcerai même pas ici le mot « libéralisme », qui est vague et suscite de dangereuses colères, mais notre temps a gémi de faits très déplorables, sans même parler de certaines chutes scandaleuses que la douleur de l'histoire enregistrera; rien n'est glissant comme le terrain des compromis, où la passion de faire mieux qu'autrui se risque parfois à mettre le pied. Laissons, tout au fond de sa honte, tel burlesque apostat qui radote son blasphème

dans les bouges après avoir prêché l'Évangile à Notre-Dame ; jetons un voile de deuil sur la fin terrible de ce grand esprit, Lamennais, et ne nous souvenons que des belles larmes de Lacordaire, dont je citais tout à l'heure la puissante parole, et qui trempa la terre du torrent de ses pleurs pendant des années pour expier une minute d'orgueil.

Invoquons saint Martin devant le Sacré Cœur et aux pieds de Marie, mais invoquons d'abord saint Denys, plus ancien, dont le nom fut le cri de guerre des croisés, pour qu'il rende à nos prêtres la liberté de leur héroïsme, pour qu'il restitue leur gloire à nos grandes missions, lui qui nous apporta du vieux pays d'Homère l'art attique avec l'éloquence et la science du second prince des apôtres. Ce ne sont pas les missionnaires français qui manquent à la France, c'est la France qui manque aux missionnaires français. Invoquons, invoquons le martyr de la montagne gauloise, habitée maintenant par le Cœur de Jésus : le vrai Mont-Joye ! Nous n'avons plus l'oriflamme, invoquons le saint de l'étendard royal !

Mais à côté du clergé séculier, il y a le clergé régulier, le membre de la patrie persécutée, qui a été frappé le premier et qui saigne le plus profondément. Dans un livre comme celui-ci, je n'ai pas à souligner les ignominies qui nous ont noyés naguère comme une fangeuse inondation, mais j'ai à rappeler que nos religieux ont été de tout temps et sont encore, malgré l'oppression qui les écrase, un des lustres les plus éclatants de la patrie. Le couteau qui les frappe a poignardé le cœur même de notre pays chrétien : Jésuites, Capucins, Bénédictins, Dominicains, Oblats, portaient, à l'heure même où le fer assassin les touchait, le nom français au plus lointain des contrées inconnues. L'Afrique, l'Inde, la Chine, le Canada, l'Amérique tout entière et l'Australie, ont accepté avec reconnaissance la conquête des successeurs de François Xavier. Prions pour ceux qui sont notre science et notre gloire, invoquons souvent le Père de tous les religieux français, de tous les religieux de l'Europe, allons à saint Benoît, le premier moine, le grand moine, précepteur de la France et vainqueur de l'ennemi des hommes, prosternons-nous devant son tombeau français et disons-lui : « Père, on a chassé vos enfants de leurs maisons bénies, on a profané brutalement, on a fermé sans raison ni pitié les mille sanctuaires dont vous aviez émaillé notre sol ; au lieu de breuvage de savoir et de charité, que vous versiez à nos fils, on leur sert partout le vin

frelaté de la haine et du mensonge; nous mourons de la persécution qui pèse sur vous, nous mourons en nos enfants qui regrettent avec larmes leurs bien-aimés maîtres : Père, priez pour nous et sauvez-nous de ceux qui insultent à la religion en opprimant la famille! »

Et ne mourons-nous pas aussi en nos jeunes filles et en nos pauvres de cette proscription dénaturée qui s'attaque même aux servantes du peuple, aux bons anges du malade indigent, à ces humbles et charmantes tutrices de la misère que l'Europe entière nous envie, les héroïques « sœurs de Charité? » Nous citons celles-là pour ne pas nommer tous les ordres de femmes qui souffrent de la tyrannie ou de la rapacité des déclassés de toute sorte, qui ont quitté leurs huttes pour trôner dans les palais? La libre-pensée espère, et elle ne s'en cache pas, décourager ainsi, à force d'injustes dégoûts, le recrutement de cette noble armée de nos religieuses, dont le dévouement rend, par comparaison, si ridicules les paresseuses grassement payées des dames et demoiselles laïques chargées officiellement de les remplacer. Mon désir est de ne blesser personne, surtout des femmes, et je prends l'engagement de monter sur les toits pour crier la bonne nouvelle, dès que ces demoiselles et dames auront REMPLACÉ, ne fût-ce qu'un tout petit peu, les sœurs de Saint-Vincent de Paul ou autres religieuses auprès des malades, auprès des pauvres et auprès des enfants.

En attendant, élevons nos cœurs au secours de nos vierges menacées, allons à la Patronne de Paris, qui, la première, réunit en un faisceau puissant les prières et les œuvres des vierges françaises, allons à la sainte la plus populaire qui soit chez nous après l'incomparable Mère de Dieu, allons à sainte Geneviève, qu'une loi burlesque chassait hier de son temple, et supplions-la de protéger ses filles qui sont la santé de nos souffrants, le pain de nos pauvres, l'intelligence et la pureté de nos petits.

Je ne voudrais pas parler ici politique, et personne n'aime, ne respecte plus que moi la vaillance de nos soldats, mais sans répéter rien de ce qui est dit de lugubre à ce sujet par la voix de la presse et jusque dans l'enceinte autrefois respectée du parlement, peut-on se refuser à voir que nous mourons aussi par notre armée, depuis qu'on lui a volé Dieu, le « Seigneur Dieu des armées »! Je ne demande pas mieux qu'à rester muet au sujet des éventualités redoutables qui nous menacent et contre lesquelles, paraît-il, au point de



vue militaire, nous sommes si insuffisamment gardés, mais puis-je oublier que la principale gloire de la France fut acquise et conservée par les armes? Sans faire remarquer la largeur de l'abîme qui sépare de Duguesclin ou de Condé le pauvre monsieur, connétable de la république actuelle, et le mieux illustré par le rire entre nos grands capitaines d'à présent, n'est-il pas permis de regretter ceux qui furent notre gloire, depuis Turenne jusqu'à La Moricière, et d'espérer et d'appeler ceux qui viendront pour nous rendre des soldats chrétiens. La patrie sera nettoyée par la prière, pour peu que la prière soit ardente et continue. Taisons le plus possible la cuisson de nos hontes et l'amertume de nos mépris, mais agenouillons-nous, les bras tendus vers le ciel que tant d'infortunés fantoches ont trahi et renié. Gravissons le rocher des miracles, sur lequel est debout saint Michel, l'archange protecteur de l'Église et de la France, l'éternel vainqueur de la trahison, du mensonge et de l'orgueil, saint Michel, le chevalier de Marie!

Auguste, empereur, disait aux échos de son palais, témoins du deuil qu'il portait après la bataille germaine : « Varus, rends-moi mes légions! » Ce n'est pas à nos tristes Varus qu'il nous faut redemander les légions de la France, vaincues, non point par l'ennemi, mais par l'impotence du déserteur de sa foi qui les a menées à de dérisoires batailles; ce n'est point en bas qu'il faut crier, c'est en haut : *Quis ut Deus!* Saint Michel! saint Michel! terreur de Satan, relevez notre étendard, rendez-nous nos légions, refaites la France chevaleresque!

Mais ce qui meurt surtout autour de nous, c'est la justice; et ce dont nous mourons, c'est ce qu'on s'acharne à nommer la justice. A Dieu ne plaise que j'écrive une syllabe allant contre le respect qui est dû à notre magistrature! De fiers exemples de droiture et de désintéressement nous ont été offerts tout récemment par un nombre très imposant de magistrats qui ont renoncé à leur carrière, comme l'officier à qui est commandée une action impure brise son épée sur son genou, pour n'obéir qu'à sa conscience et sauvegarder l'intégrité de son honneur. Ces preux de l'ordre judiciaire n'occupent plus les sièges qu'ils honoraient; je regarde comme prudent de taire l'opinion des honnêtes gens sur leurs successeurs. En parlant de la justice mourante, je n'ai point voulu désigner nos tribunaux de droit commun qui présentent encore des garanties, quoique la politique d'expédients essaye de confisquer leur indépendance, mais il y a une autre justice.

Ceux qui déclarent la guerre au pays catholique n'ont pas pu mener comme ils le voulaient leurs affaires de persécution avec les tribunaux de droit commun, même diminués et assaisonnés à nouveau, selon la propre fantaisie des persécuteurs. Il leur a fallu mieux ou pis : après s'être taillé deux Frances, ils ont mis auprès de la grande justice une petite justice d'administration pour leur commodité particulière, ce qui fait aussi deux justices, dont l'une est la négation de l'autre.

On pourrait même dire trois justices, puisqu'ils ont manufacturé aussi une magistrature universitaire pour martyriser tous les professeurs plus habiles que les professeurs de l'Université.

Il paraît que les choses allaient pareillement à la dérive dans notre France inachevée avant le lumineux avènement de saint Louis. Les tribunaux, juges et parties, ne savaient trancher un différend que par la force; et Thémis, barbare, faussait l'équilibre de sa balance, en y laissant tomber le glaive. Malheur aux vaincus! Malheur aux désarmés! Malheur aux esclaves! Il faut reconnaître à la louange de la franc-maçonnerie qu'elle a proluxement maudit jadis ces jours de misère, quand elle n'était pas la plus forte; il faut avouer à sa honte éternelle que, devenue maîtresse de la situation par la colère de Dieu, elle s'est hâtée de renchérir sur les opprobres judiciaires qui désolaient les siècles enfants. Il y a des fanatiques parmi ces néo-jacobins ânonnant sur leurs tréteaux malpropres l'imbécile et féroce éloge de Danton; il y a surtout des hommes d'argent véreux parmi ces pharisiens qui traînent de nouveau le Christ au Calvaire. Les barbares n'avaient que le sabre de Brennus pour faire pencher la balance du mauvais côté, nos suzerains judaïsants ajoutent à la brutalité du glaive la trahison des faux poids pédagogiques ou administratifs. Crions vers saint Louis, qui rabaissait les forts et relevait les petits sous le hêtre de Vincennes; implorons saint Louis, pureté sans tache, saint Louis qui alluma, au sein même de l'ignorance et des ténèbres, le flambeau de la justice loyale, de la justice française, et qui édicta dans la candeur savante de sa piété les lois droites et larges qui portent encore son nom bienheureux; prosternons-nous devant saint Louis, patron des magistrats intègres, et que nos larmes lui disent : « Honneur du trône, colonne de l'autel, ô roi saint! ô saint justicier! nous mourons sous le mensonge inique des tartufes de la fausse légalité, rendez-nous des juges! »

Nous mourons comme Babylone et nous sommes avertis comme elle. Comme elle, nous avons des casques bien fourbis, des remparts orgueilleux et nous avons les jardins suspendus de nos temples pour rire, consacrés au plaisir glouton. Nous avons de plus que Babylone nos chars volants aux ailes de feu, qui planent sur la terre et sur les mers; nous avons les féeries de notre mécanique; nous avons le miracle de nos inventions innombrables, qui éblouit le monde et arrache des flots d'or à l'abîme, au lieu de ce torrent d'eau pure que la verge de Moïse faisait jaillir du rocher. Ce n'est pas cela qui nous gardera, ce n'est pas cela qui nous guérira, pas plus nos casques vides de Dieu que nos mathématiques acharnées au cagotisme de la matière, ni que la cohue de nos rhéteurs encensant le peuple d'une main et l'écrasant de l'autre. Nous sommes malades de nos biens mal acquis encore plus que de notre misère méritée; nous agonisons de notre sagesse désolamment folle, de notre gaieté convulsive comme une douleur; nous mourons de la fièvre du gain qui démène l'obscénité de sa carmagnole dorée au plein milieu de la place publique encombrée d'indigences lamentables. Contraste inouï! Le suffrage universel des maigres, disséqués par la faim, regarde danser le million ventru, et l'admire, et en fait son député, son favori, son idole, avant d'enfoncer ses dents de fauve dans sa graisse enviée et de le dévorer tout cru, quand la cloche du supper de revanche va sonner.

Nous mourons de nos appétits sauvages et inassouvis, rangés en cercle autour de nos pléthores insolemment repues; nous mourons des angoisses de notre besoin, exalté par le délire de nos jalousies, et nous mourons du tétanos infâme qui tord et baigne d'écume l'épilepsie de la volupté au cinquième acte de sa pitoyable orgie.

D'autres que moi, à l'étranger comme chez nous, ont dénoncé les mortels symptômes de notre maladie sociale. Quelques-uns s'en sont réjouis, parce que la menace est suspendue sur la tête de ceux qui ont trompé le peuple de Dieu, en lui enseignant, dans l'effronterie de leur mensonge, que ses vrais amis sont pour lui l'ENNEMI. Cela a été dit, en effet, et écrit, et souligné par des explications aggravantes; le tribun, « tout entier à sa proie attaché », a ajouté, dans l'intimité de sa maison de commerce, montée en commandite pour l'exploitation de la popularité gourmande : « Ce n'est pas le prussien qui est l'ennemi, c'est le cléricisme », c'est-à-dire LA FRANCE QUI PRIE.

Eh bien, la France qui prie n'a gardé ni esprit de rancune ni sentiment de vengeance contre cet homme, dont le stylet non français visait notre pays au cœur. La France qui prie, prie pour lui et pour les malheureux que sa basse faconde a entraînés dans le trou du vice et du blasphème. C'est pour lui, c'est pour eux, c'est pour la France incrédule et perdue, qui est toujours notre France, que nos vœux les plus ardents montent au ciel.

Et nous accomplissons ainsi, nous le savons de science certaine, le commandement paternel de Léon XIII, tout en suivant l'inspiration de nos patrons vénérés. Ah ! ceux-là ne veulent pas qu'on fasse deux Frances, et s'il y a vraiment une France parricide, ceux-là veulent la ramener, non point l'anéantir. Ils veulent que la France vive, qu'elle vive tout entière en un seul faisceau, délivrée de ces haines ineptes et morbides qu'on lui a lâchement inoculées, relevée par la charité patriotique, fécondée par l'union de tous les dévouements, de toutes les passions même, agrandie, anoblie par son retour à la voie de fidélité qui la mena pendant tant de siècles à l'accomplissement de sa vocation, inspirée d'en haut, à la conquête de ses glorieuses destinées !

Et ceux-là nous *veulent* pour auxiliaires, nous, les innombrables enfants de la France qui prie, comme la toute-puissance de Dieu les *veut* eux-mêmes pour coopérateurs : *Iste est ordo divinitus institutus*, telle doit monter jusqu'aux pieds du Très-Haut l'échelle divinement dressée des hiérarchies de la prière. Obéissons à cet appel, nous sommes attendus. Allons en foule à nos saints patrons, qui ont charge de nous garder contre la mort menaçante ; allons à ceux qui sont nos tuteurs attitrés, selon la loi céleste, allons à notre saint Denys, à notre sainte Geneviève, à notre saint Remy, à notre saint Martin, à notre saint Benoît, à notre saint Louis, car nous sommes à eux, car ils sont à nous, car ils sont la France du ciel, car ils nous porteront à la force de leur gloire jusqu'au suprême degré de ce perron mystique qui monte à l'ineffable amour du Cœur de Marie et plus haut encore à l'infinie splendeur du Cœur amoureux de Jésus !

## VI

Lacordaire se demandait, dans ce même discours du 14 février 1841, sur la vocation de la nation française, si la France avait

accepté et accompli le mandat déposé dans ses langes par la main de la Mère du Sauveur, sa première bienfaitrice ; et pour répondre, il ouvrait notre histoire à des pages que nul n'ignore, car les écrivains les plus réconciliables à Dieu ont dû faire trêve à leurs rancunes pour tracer ces pages d'une plume presque chrétienne sous la dictée des miracles. L'illustre orateur, après avoir répondu affirmativement, sans hésiter, avec l'unanimité des historiens, développe sa pensée, et je ne puis me priver du bonheur que j'éprouve à citer encore ici quelques-unes de ses grandes paroles.

« Tel fut, dit-il à la fin de son brillant résumé, tel fut le rôle de la France dans les grands périls de la chrétienté ; ainsi acquitta-t-elle sa dette de fille aînée de l'Église. Ce n'est pas tout ; au moment où la papauté, à peine délivrée des mains tortueuses du Bas-Empire, était menacée de subir un joug barbare, ce fut la France qui assura sa liberté et sa dignité. Le chef de l'Église, grâce à Charlemagne, put étendre sur les nations, dont il était le père commun, un sceptre pacifique où tous eussent la joie de ne plus lire que le nom de Dieu. Ce grand ouvrage fut le nôtre. Nous pouvons donc le dire, confondant par un orgueil légitime les fils avec les pères, nous avons accepté (et accompli) le contract (de vocation), nous avons connu, nous avons aimé, nous avons servi la vérité ; nous avons combattu pour elle les combats du sang et de l'esprit... L'arianisme défait, le mahométisme défait, le protestantisme défait, un trône assuré au pontificat, voilà les quatre couronnes de la France, couronnes qui ne se flétriront pas dans l'éternité ! »

Ai-je besoin de répéter que le contrat de vocation « proposé par le Fils de Dieu au libre arbitre des nations » avait été apporté à la race des Francs dans les plis gracieux du voile de Marie ? J'ai cité le passage d'Hincmar, qui montre saint Remy prosterné aux pieds de la Vierge, dans la nuit qui précéda notre baptême national ; l'eau qui baigna le front courbé du fier Sicambre n'avait pas jailli de la terre, sa source était dans le ciel. Aussi, ce fut Marie, plus que Clovis, qui vainquit mortellement l'arianisme, à quelques années delà, dans la plaine de Vouglé, écrasant de son talon la tête venimeuse de l'hérésie, selon la divine promesse (1).

Plus tard, au septième siècle, quand cet homme de fer qui n'était pas roi, mais qui commandait aux rois et à qui les Souverains

(1) *Inimicitias ponam inter te (serpentem) et mulierem... ipsa conteret caput tuum.* (Gen. III, 15.)

Pontifes écrivaient avec le respect dû au plus puissant des rois, quand Charles-Martel, le dur fils de Pépin d'Héristal, après avoir vaincu les Allemands, les Saxons, les Frisons, les Bavarois, vint jouer dans le pays qui n'était déjà plus français, entre Tours et Poitiers, le sort de la France ou plutôt le sort de la civilisation tout entière contre les Sarrasins, maîtres d'une moitié de l'Europe, et leur livrer avec ses derniers soldats cette bataille gigantesque qui n'a point de nom certain dans l'histoire, parce que son prodigieux carnage couvrit deux provinces et qu'on pourrait lui donner vingt noms, ce fut Marie encore, avec saint Hilaire, saint Martin et sainte Radegonde, les patrons de ces campagnes, cœur de la vieille patrie, ce fut Marie reine qui rendit léger dans la main de notre champion le terrible « martel » (il en garda le nom), et l'alourdit sur les têtes condamnées des infidèles, dont plus de trois cent mille restèrent sur le vaste terrain du combat. Mahomet ne revint plus.

Il a été dit que le petit-fils de Charles-Martel, Charlemagne, né dix ans juste après cette énorme mêlée dont le fracas emplissait encore le monde, entendit conter si souvent dans son enfance et si souvent chanter le miraculeux concours de la Mère de Dieu, invoquée par son aïeul avant la bataille, qu'il puisa dans l'enthousiasme populaire de ces chansons et de ces récits l'ardente, la passionnée dévotion à Marie qui le préserva, comme un talisman héroïque, à travers les dangers de son mémorable règne.

Grâce au culte royal qu'il rendait à la toujours Vierge, Charlemagne, ce vrai fils aîné de l'Église, eut le bonheur et la gloire de mettre un sceptre temporel entre les mains de la papauté, fait immense qui donna à l'Europe les dix siècles de splendeur chrétienne dont le châtement de la Révolution a été le terme funeste. Au cours de ce riche millénaire, la France, nouveau peuple de Dieu, eut, il est vrai, comme son devancier, Israël, de nombreuses et graves défaillances, mais elle ne tomba jamais jusqu'à l'apostasie, parce que la main de sa reine céleste était sur elle; et longtemps après la catastrophe révolutionnaire, il y a quelques années à peine, le royaume de Marie, continuant d'accomplir son grand devoir, entretenait encore des soldats à Rome pour sauvegarder le pouvoir temporel des Souverains Pontifes.

Un jour trois fois malheureux, en 1870, l'empire français, éperdu et mal conseillé, retira ses troupes, laissant Rome sans défense contre les convoitises de la maison de Savoie. Ce jour-là, le pape

fut humainement découronné; l'Italie, devenue piémontaise, lui vola le patrimoine de Saint-Pierre; mais ce jour-là aussi l'empire, déserteur de son glorieux poste, tomba mortellement blessé dans sa fuite, et la France, atteinte au cœur, commença de glisser sur la pente fatale qui la précipite vers les abîmes.

L'histoire ne présente pas, je le crois, une autre coïncidence si frappante. A l'heure même où était détruite l'œuvre de Charlemagne, le grand serviteur de Marie, l'Allemand mettait son pied sur le cœur de la France; et le maçon Bismark n'osant égorger tout à fait la vaincue sous le regard de l'Europe, l'emprisonnait perfidement, en favorisant l'établissement du régime délétère qu'un livre comme le nôtre n'a point mission de flageller avec la sévérité qui serait justice.

Au seizième siècle, Satan suscita Luther. Celui-là était la race même du serpent et se déclarait ennemi personnel de Marie. Jetant bas le froc qui gênait sa révolte éhontée contre son double vœu de pauvreté et de chasteté, ce fuyard, esclave de toutes les concupiscences, ivrogne de vin, d'argent et d'orgueil, libertin et armé d'une audace infernale, comprit la puissance du vice sur le commun des hommes vicieux et promulgua l'évangile du vice pour l'opposer à la divine loi de Jésus, qui est la vertu même. Son premier bond le rua contre les autels de l'Immaculée que la Genèse lui montrait comme le lumineux obstacle opposé de toute éternité au triomphe définitif de son carnaval tragique. Dieu avait dit, en effet, au serpent : *Ipsa conteret caput tuum!*

L'Europe affolée écouta le cri de cet insurgé titubant qui proclamait deux siècles à l'avance la liberté de penser, c'est-à-dire de nier la juste pensée, la liberté de pratiquer dogmatiquement l'erreur, d'égaliser les convoitises du mal aux droits du bien, la liberté de mentir effrontément, la liberté de jouir grossièrement, toutes les libertés qui ont fait, dit-on, la fortune des contrées luthériennes et calvinistes, où la richesse des aristocraties industrielles ou territoriales écrase si implacablement la misère du peuple.

C'était, par le fait, la liberté du plus fort que Luther apportait, et les forts le comprirent, car les rois accueillirent cette prétendue « conquête de l'esprit humain » avec une aveugle unanimité partout, sauf en France; et si la France résista à l'épidémie, c'est que la France est l'apanage très particulier de Marie.

Ce que les forts ne comprirent pas, c'est que ce panier de libertés

épanouies et si commodes aux forts contenait au fond les graines d'autres licences qui n'étaient point à leur avantage. Tout le carnaval social était en germe sous cette mascarade religieuse, et il faut bien avouer qu'aucune des sanglantes inepties de 93, aucune des balivernes meurtrières mises en avant par nos agitateurs modernes, hébertistes, socialistes, communistes, nihilistes, ne manquaient, soit à la prétendue réforme de Luther, soit aux élucubrations forcenées des autres hérésiarques, ses contemporains. Nous n'avons rien inventé de nos jours en fait d'ignominies, et le plan de l'œuvre satanique était complet dès la première heure. Nos « vieux catholiques », qui montrent leurs exercices pour de l'argent dans les cafés chantants, ne sont pas plus obscènes que les pornographes du seizième siècle, acharnés à lessiver dans leur eau sale l'immortelle pureté de l'Eglise; et les rêves les plus dévergondés de nos partageux ne dépassent pas les aspirations *morales* de Zwingle ou de Jean de Leyde.

Marie vit le danger de son peuple; elle étendit autour de nous notre vocation, son ouvrage, comme un rempart défend une ville, comme la belle ceinture d'or des grèves suffit à protéger les rivages contre la débauche de la libre-tempête, et notre pays demeura intact, en effet, semblable à l'île d'honneur du poète, « escarpée et sans bords », au milieu de cet océan de démences et de souillures qui envahissait la terre.

Le royaume de Marie fut préservé intégralement, quoique le flot empoisonné de l'inondation eût atteint un instant et baigné jusqu'au trône; le jour où le trône eut cette souillure, le peuple entier se leva, restant fidèle à Dieu et fermant les portes de Paris à son roi légitime jusqu'au moment où notre Reine, — la grande Reine, la vraie ALMA MATER, — agenouilla Henri de Bourbon converti sur la dalle du temple consacré à son nom, quand il fit abjuration solennelle du blasphème au chœur de NOTRE-DAME!

Le fils de Henri IV paya la dette de son père par ce magnifique vœu, dit de Louis XIII, qui nous donna le grand siècle de Louis XIV et sacra chez nous la céleste royauté de Marie. Sous Louis XIV, une fille de la Visitation de Marie valut à la France cette merveilleuse grâce de connaître la tendresse divine dans sa source initiale et dans l'éblouissante pureté de sa flamme par l'établissement du culte adressé au Cœur même de Jésus. Il y eut autour de cette œuvre adorable tous les obstacles que la haine accumulera jusqu'à la fin



des temps sur la route où marche la charité. Plus tard, le jansénisme déjà presque mort ressuscita tout exprès pour insulter au Cœur de salut, et la naissante philosophie lui vint en aide, ameutant contre le miracle d'amour les mauvaises volontés, les défiances, les rancunes, les mépris de la fausse sagesse, les audaces poltronnes, toutes ces choses viles dont les cohues ont soif incessamment et qui sont incessamment versées aux cohues par les pharisiens, marchandeurs de Judas, plus coupables que Judas même.

Ces choses, autrefois, avaient déjà dressé la croix du Christ et retourné les clous dans ses divines plaies au Calvaire; ces choses ne peuvent pas plus mourir que Satan, leur père; arrachées et dispersées d'âge en âge, elles renaissent comme ces herbes nuisibles qui désolent nos jardins et qu'on voit persister sous le tranchant du sarcloir. Ces choses empoisonnèrent la ville et la province, l'université, les parlements, la cour même et jusqu'au clergé; il y eut une opposition universelle, un véritable *tolle*, auquel se joignirent nombre de personnes passant pour être confites en piété et qui, bernées par le malin esprit, s'égarèrent au point de prononcer le mot SACRILÈGE. L'enfer a de ces victoires qui étonnent la conscience!

Mais du sein de ces embûches de toute sorte qui, selon l'apparence, s'accumulaient en montagnes d'impossibilités, le culte nouveau jaillit un jour sans effort, comme le feu intérieur du volcan perce aussi la crête la plus escarpée d'un mont et lui fait tout à coup un diadème de flammes à l'heure de l'éruption inattendue; Marie avait combattu pour nous, Marie avait voulu que ce signe indéniable de notre vocation, la goutte du sang de l'Hostie, fût imprimé visiblement sur nos poitrines. L'admirable, la radieuse dévotion au Très Sacré Cœur de Jésus ne pouvait naître et grandir que dans le royaume de Marie!

Marie avait déposé sur le berceau de la France, au jour de son baptême, les quatre belles couronnes, énumérées par Lacordaire; Marie, au neuvième siècle, avait arraché aux serres féroces des Danois la ville de Paris, déjà illustre et déjà *consacrée* à Notre-Dame (1), selon le poème d'Abbon, finissant par ces mots: « Salut, Reine des cieux, gracieuse mère du Seigneur, vous avez sauvé Lutèce du glaive meurtrier des hommes du Nord. » Marie (Notre-Dame de Boulogne) avait brodé la croix des libérateurs du saint Sépulcre

(1) *Urbe in honore micat celsæ sacrata Marix...* premier vers du poème fameux, composé par le bénédictin saint Abbon, du monastère de Fleury, où sont les reliques de saint Benoît.

sur la cotte de mailles de Godefroy de Bouillon ; Marie avait, par son chevalier saint Michel, tendu l'épée du miracle à Jeanne d'Arc et écrit JHESUS-MARIA sur la bannière virginal devant laquelle s'enfuit l'épouvante de l'Anglais vainqueur ; Marie, enfin, allait dissiper et pousser loin de nous la tempête huguenote plus terrible à ses débuts que le grand cyclone même de la Révolution dont nous mourons ; Marie devait donc, après la bataille perdue, c'était son droit royal et sa providentielle mission, nouer autour de nos fronts blessés la cinquième, la suprême couronne de miséricorde, de secours et de bénédiction, dont le Vœu national, juré au divin Cœur par la patrie catholique, épanouit aujourd'hui le dernier, le plus éclatant fleuron.

## VII

Nous sommes les enfants de Marie ; la France est en ce monde l'apanage propre de Marie, reine de toute la terre. Pour faire le compte des largesses sans nombre qu'elle a répandues sur notre pays à toutes les époques, aux jours heureux comme dans les moments de l'épreuve, il faudrait un gros livre. Tout petit que j'étais, ma place à l'église (Saint-Sauveur), dans ma ville natale, était entre l'image miraculeuse de la Vierge abaissant son bouquet de lys pour indiquer à Bertrand du Guesclin la place où il fallait fouiller le sol pour trouver la mine creusée par les Anglais pendant le siège de Rennes (1), qui atteignait déjà le centre de la cité, et le tableau commémorant un autre prodige encore plus connu populairement : l'apparition de la Vierge et de sainte Anne, sa mère, au-dessus des maisons en flammes, qui arrêta le grand incendie de 1720, au moment où il embrasait la ville entière, après avoir consumé déjà le quart des constructions.

Avant les ravages systématiques de 93, il n'était guère d'églises en France qui ne montrât de pareils souvenirs, et les pierres mêmes des murailles sacrées y poussaient partout le cri de la reconnaissance. Les actions de grâces publiques se taisent maintenant et pour cause : le mal régnant ne peut souffrir les beaux témoignages de gratitude rendus par le peuple au bien qu'on n'a pu tuer encore, parce qu'il n'est pas mortel, mais qu'on voile autant qu'il est possible et qu'on essaye d'ensevelir dans l'oubli.

(1) *Pendant le siège de Rennes, par Lancaster.*

Par bonheur, rien n'y fait. Les âmes libres s'échappent hors de la prison qu'on s'efforce de murer autour d'elles, les ardeurs comprimées font explosion, les sujets du royaume spirituel rompent tous liens pour voler vers leur reine. Les fleurs les mieux aimées du parterre de la foi ont pu pencher leurs tiges et sembler desséchées, Marie reste, Marie, la plus belle des fleurs ! Marie épanouit plus splendidement de jour en jour la grâce de sa tige et l'éclat de son calice dont nul outrage ne saurait ternir l'incomparable candeur ; elle est l'amour sans bornes, elle est l'attrait irrésistible, elle habite et embaume le cœur filial de Jésus-Dieu.

Après avoir comblé les siècles croyants, sa générosité inépuisable a gardé des trésors pour notre âge de doute égoïste et de glaciale désertion. Au moment où Satan hurle par tant de bouches achetées l'impur *non serviam*, qui le précipita du ciel jusqu'en enfer, à travers l'immensité du chaos, au moment où les maudits triomphent, où les *prudents* pactisent de tous côtés, achevant d'extirper ce qui leur restait de conscience, envoyant leur drapeau à la teinture et cachant leur cocarde au fond des puits, combien d'âmes chancelantes et presque terrassées. le souffle de douce vaillance, qui est la propre haleine de Marie, n'a-t-il pas déjà relevées dans leur tierté ? Entrez à Notre-Dame des Victoires, je ne dis pas un jour de grande fête, mais n'importe quel dimanche et même en semaine, vous admirerez, pressée à la sainte Table, la foule toujours croissante des heureux convives, et dans cette foule vous reconnaîtrez avec étonnement, avec ravissement, des visages célèbres, illustres même, qui passaient encore hier pour n'avoir point le temps d'aller à l'église, à cause de l'importance de leurs travaux. Ces festins touchants et superbes ont lieu sous la voûte où fut fondée l'Archiconfrérie du Très Saint-Cœur de Marie, refuge des pécheurs, par le vénérable curé Desgenettes qui, du temps de Louis-Philippe, montait la garde tout seul dans son église, déserte du matin jusqu'au soir, pour que Dieu y pût voir au moins un chrétien agenouillé devant son Très Saint Sacrement.

Cet abandon lugubre a fait place à cette joyeuse affluence. comme la paix égoïste d'un régime tranquillement bourgeois a fait place aux persécutions tragiques, mais burlesques, suscitées par une autre bourgeoisie plus aveugle, plus gourmande, plus poltronne aussi, car la trahison de son avarice grelotte la peur en prenant part à la curée des trente deniers, changés en milliards, et l'on entend

ses mâchoires claquer chaque fois qu'elle dépèce la chair d'un bon soldat, d'un juge vaillant, d'un prêtre ou d'un moine, pour en jeter les quartiers au monstre intransigeant qui soupèse sa graisse à elle, bourgeoisie trop pleine, avant d'y plonger demain ses mille dents de loup.

Mon vieil ami Brucker, l'éloquent ouvrier, traduisait le *sursùm corda* par « portez armes » ! et il disait que nos cœurs étant nos armes, nous devons à ce commandement les présenter, au Maître éternel, brillants et bien fourbis, en répondant : *Habemus ad Dominum*. « Les voilà prêts pour le combat du Seigneur ! » O chers opprimés, qui souffrez patiemment et sans haine ! O courageux persécutés, qui espérez contre toute espérance avec l'indomptable fermeté de la foi ! O vous tous, martyrs des avidités qui font honte, des appétits furieux et des imbéciles colères, serrez vos rangs pacifiques sous la bannière du pardon et continuez de prier pour Domitien bourgeois, qui vous torture dans l'intérêt de son commerce. Dès l'année 1795, de Maistre, les yeux au ciel et les pieds dans le sang non encore séché de la Terreur, s'écriait : « L'esprit religieux n'est pas éteint en France, il y soulèvera des montagnes. »

Ce serait trop peu dire aujourd'hui ; non seulement l'esprit de religion n'est pas éteint chez nous au milieu de nos misères et de nos opprobres, mais il brûle, mais il brille en vastes faisceaux de flammes, comme ces feux de joie qu'on allumait jadis sur les places publiques à la fête de nos rois. Vous avez raison d'espérer, nobles vaincus de la pensée divine, et vous avez raison de prier dans l'héroïsme de votre charité, en contemplant avec compassion le triomphe passager de vos bourreaux qui maudissent. Les biens de ce monde vous importent peu et pourtant vous aurez la victoire dès ce monde, parce que la Justice éternelle a besoin de vous. Il faut, pour le salut des âmes, que la sonorité soit rendue à vos chaires et que le fil soit redonné au tranchant de votre parole. Patients, gardez votre patience ; charitables, redoublez de générosité. Ce pauvre siècle, qui a publié la pauvre bravade d'un pauvre fou, intitulée : *Ni Dieu ni maître*, ne fait rien, sinon ce que Dieu veut, et se couche comme un chien qui voudrait mordre sous la main maladroite du plus incapable, du plus impossible des *maîtres*. Dieu nous châtie, c'est l'évidence ; les bons, comme les méchants, l'ont si abondamment mérité ! mais il frappe avec la clémence d'un père.

Et pendant que le châtiment accumule, d'un côté, contre nous

les abus de la force brutale et les sacrilèges folies, de l'autre, la pénitence thésaurise le prix spirituel de notre rançon. Qui sait ce que la croix vaillamment portée de votre expulsion, bien-aimés Jésuites, tant regrettés par nos enfants, chers Franciscains, doux et ardents Oblats, Dominicains à la puissante parole, n'a pas pesé déjà dans le plateau de la balance qui mesure l'expiation de notre péché français ?

Notre péché est lourd, mais Dieu se sert du mal pour produire le bien : le blasphème appelle la prière réparatrice ; et les persécutions, nauséabondes à l'âme comme les engrais, pour la plupart, le sont à l'odorat, semblent fertiliser le champ de la ferveur. L'adoration se propage et s'anime ; ce n'est pas seulement à Notre-Dame des Victoires, que Marie, notre reine, a secoué le sommeil de son royaume engourdi ; l'armée des serviteurs de Marie se forme de toutes parts, obéissant à un mystérieux rappel ; le flot monte, le flot des combattants de la miséricorde et de la paix. On dirait que les obstacles pressent la marche, que les barrières redoublent l'élan de ces cordiales multitudes qui vont à Marie, en chantant leur cantique mouillé de belles larmes.

Le méchant voit cela et ne peut contenir sa rage (1) ; il voudrait élever des remparts sur ce chemin de la céleste espérance ou le couper par des abîmes. Les remparts n'y feraient rien, on les tournerait ; les abîmes, non plus : la foi, qui a des ailes, les franchirait dans son vol. A Lourdes, qui était hier une solitude, quand l'œil limpide de Bernadette enfant y aperçut pour la première fois l'Étoile du matin, le monde entier afflue aujourd'hui, et c'est à peine si le monde entier suffit pour recueillir le torrent des largesses épanchées par les mains toujours ouvertes de la Pleine de grâces. Qui comptera les munificences de Notre-Dame de Lourdes, les désespoirs consolés par son bien-aimé regard, les tortures guéries, les agonies ressuscitées ?

On dit qu'il y vient parfois des mécréants pour railler et pour insulter : on dit aussi qu'ils ne peuvent ni insulter ni railler. En présence de ces grandes foules, où toutes les castes et tous les pays sont représentés et confondus dans l'enthousiasme d'une commune piété, les méchants s'étonnent, la raillerie se glace sur leurs lèvres, l'insulte voulue ne sort pas. Il y en a qui s'agenouillent irrésisti-

(1) *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet.* (Ps. CXI, 10.)

blement courbés par le miracle, il y en a qui perdent la tête : j'ai ouï parlé d'un pauvre blasphémateur, arrivé idiot et qui s'en était retourné fou à lier. Que la Vierge aie pitié de ceux qui la blasphèment !

Marie ! Marie ! Marie ! allons à Marie ! Après Lourdes, et sans parler même des splendeurs plus austères de la Salette, moins riche que Lourdes en bienfaits temporels, mais où le sublime oracle du Cœur de Marie a parlé de plus haut, il y a en France des centaines de sanctuaires consacrés à Marie, courons-nous joindre à ceux qui les emplissent.

L'Immaculée Conception est au-dessus de toute magnificence créée, après le Cœur de Jésus. Allons à Marie avec nos puissants patrons, ses serviteurs ; allons à Marie, en priant, en chantant, à travers tous obstacles, par-dessus toutes barrières : c'est la route même du divin Cœur. La souveraine protectrice de la France, la reine de notre royaume, nous y mènera, parce qu'elle y est. C'est son palais, c'est le nid de ses tendresses ineffables. Et je termine par le mot d'un éloquent théologien à qui je demandais : « Qu'y a-t-il dans le très sacré Cœur de Dieu, Fils de Dieu ? — *Il y a tout*, me répondit-il. **ET IL Y A MARIE !** »

Paul FÉVAL.

(A suivre.)

---

## MADAGASCAR

---

Il y a bien longtemps qu'on a dit de la question d'Orient qu'elle est le pivot de la politique moderne, et nul aujourd'hui ne songe à contester cette formule admise par toutes les diplomaties. C'est à cette question que se rattachait la cession de Chypre aux Anglais ; c'est d'elle encore que découlent les graves incidents qui se passent à Tunis, et dont la solution, pacifique ou belliqueuse, aura une grande influence sur l'avenir de nos colonies.

L'annexion assez récente de Taïti a pour nous son importance. On peut se demander pourquoi l'Angleterre, qui fit naguère tant de bruit lors de l'affaire Pritchard, ne s'est pas opposée à la cession d'un pays qu'elle convoitait. Il semble que les hommes d'État d'outre-Manche aient accueilli avec satisfaction un fait qui devient « un précédent », et si, par exemple, l'empire britannique réclamait le protectorat de l'Egypte, ne trouverait-il pas là, dans le présent et dans l'avenir, une large compensation à la cession de Taïti ?

C'est en prévision des événements que peut amener la solution toujours menaçante de la question d'Orient, qu'il nous a paru utile d'examiner de près la situation prépondérante de l'Angleterre dans la mer des Indes, et de décrire un pays où la France et sa puissante voisine se disputeront peut-être un jour la suprématie.

Lorsqu'on jette un regard sur la carte de la mer des Indes, on voit partout et sur tous les points le drapeau anglais marquer les possessions immenses, multipliées, de nos voisins d'outre-Manche. Si la Hollande perdait ce qui lui reste de ses anciennes conquêtes,

si la France abandonnait sa minuscule colonie de Bourbon, isolée, comme un point imperceptible, au milieu de l'Océan, l'Angleterre serait la suzeraine de ces vastes régions, de la moitié du monde, pour ainsi dire, puisque toutes les nations de l'extrême Orient deviendraient ses tributaires.

Les colonies du Cap et de Port-Natal, au sud du continent africain; Perim et Aden, à l'entrée de la mer Rouge; l'Inde, Ceylan, Arakan, Rangoon, l'île de Pulo-Pinang, Hong-Kong, presque tout le continent austral, tels sont les membres épars de cet empire, qu'il suffirait d'un coup d'audace pour relier entre eux, en dispersant les débris de puissance qui restent à la Hollande, à la France, à l'Espagne et au Portugal. La Hollande possède encore Java, Sumatra et Bornéo; l'Espagne a les Philippines; et le Portugal, Mozambique, Goa; la France occupe Bourbon et deux ou trois villes du littoral indien, Chandernagor, Pondichéry et Kalicut. Qu'est-ce donc que ces établissements isolés, entretenus à grand'peine, souvent oubliés, si on les compare aux florissantes colonies qui font la richesse anglaise? Cependant nous avons encore la Cochinchine et nous en parlerons plus longuement bientôt.

En arrivant, par le canal de Suez et la mer Rouge, au détroit de Bab-el-Mandeb — la *porte des larmes!* — tout navire, de quelque nationalité qu'il soit, est obligé de passer à portée de canon de la forteresse anglaise de Périn, et de faire escale dans le port anglais d'Aden. Périn est un rocher, planté au milieu du détroit, fort escarpé et surtout admirablement fortifié. Aden, où l'on voit encore des restes de l'occupation romaine, et qui fut bâtie, dit la tradition, par un arrière-petit-fils de Cham, est l'entrepôt de tout le commerce de la race indienne, de tout le commerce de l'Arabie. La ville est placée au centre d'une plaine, plus longue que large, creusée artificiellement et entourée de masses abruptes de rochers volcaniques. Une légende arabe assure que le tombeau de Caïn se trouve à Aden, et que cette terre est maudite pour avoir reçu dans ses entrailles la dépouille du premier fratricide.

Les points principaux des célèbres fortifications d'Aden sont situés à deux milles de la ville. Pour y arriver l'on s'engage dans un magnifique tunnel d'au moins 300 mètres de longueur, percé dans le roc vif, et au bout duquel se trouve la place, où l'on a construit un arsenal et des maisons pour les Européens. Un autre tunnel conduit dans une grande plaine fortifiée, ceinte d'un mur



énorme; de vastes casernes, destinées aux soldats européens, des baraquements pour les cipayes, un champ-de-mars pour les exercices militaires, un gymnase, forment là un petit village. On traverse un pont-levis, comme si l'on sortait d'un château fort du moyen âge, et l'on se trouve à Mallabandar, qui est le petit port de commerce d'Aden; à dix minutes de là se trouve un amas de misérables cabanes, habitées par les Somaülis, indigènes de la côte d'Afrique. Enfin, au bord de la rade, on trouve Steamer-Point, qui est le port d'Aden. Le climat de ce quartier, situé dans une presqu'île, est meilleur que celui de la ville. Le résident politique, le général, les consuls y ont leurs résidences.

On parle, dans la région d'Aden, vingt-cinq idiomes différents.

Les Anglais avaient besoin d'un port de refuge où ils pussent faire un entrepôt de charbon. Dans ce but, ils s'étaient emparés de Socotora; mais ayant, en 1839, reconnu que cette île était malsaine, ils prièrent humblement le sultan d'Aden de leur permettre d'établir un dépôt de charbon sur la place où, depuis lors, ils ont bâti Steamer-Point. Le prince y consentit. Il fallut alors une sentinelle pour garder le charbon, un régiment pour fournir des sentinelles, une caserne pour loger le régiment, des fortifications pour défendre la caserne, de l'artillerie pour garnir les fortifications, puis un gouverneur pour administrer tout ce monde. Un beau jour arrivèrent des vaisseaux de guerre : le sultan fut invité à partir aussitôt. S'il refusait, on bombardait sa ville; s'il consentait, on lui proposait une fort belle pension, qui lui a toujours été payée scrupuleusement. Le sultan comprit qu'il ferait mieux de s'en aller, et il s'en alla. Il a conservé un palais à Aden et revient de temps à autre visiter sa capitale. Sa résidence actuelle est Lahadj.

Il peut être intéressant de donner ici une opinion tout à fait contraire, mais que nous n'admettons que sous réserves, encore qu'elle émane d'un écrivain fort compétent. Le comte Julien de Rechehouart, ministre plénipotentiaire, s'exprime en ces termes dans son curieux ouvrage : *Pékin et l'intérieur de la Chine* : « Il n'y a pas un marin, pas un militaire, qui ne dise que, sans appui dans le pays, sans moyen de se ravitailler par terre, sans port, la ville d'Aden n'est et ne saurait être, ce qu'on répète pourtant sans cesse, la clef des Indes. On peut embarquer un corps d'armée à Suez, lui faire traverser toute la mer Rouge, et le débarquer sur n'importe quel point de la péninsule, sans que les forts de Périm

ou d'Aden puissent tirer un seul coup de canon. Si les Anglais n'avaient pas d'autre moyen de repousser l'invasion, il y a longtemps qu'ils auraient perdu les Indes. Aden n'a d'importance que comme relâche commerciale ; la distance entre Suez et les Indes est trop longue pour des steamers, à cause des masses de charbon qu'il faudrait embarquer. Aden se trouvait, par sa position, la relâche naturelle, et les Anglais s'en sont emparés pour y établir des docks, des machines de distillation et des dépôts de houille. Comme les populations arabes sont portées à la maraude et au pillage, les Anglais ont été amenés, pour se garantir des bandits, à fortifier leur conquête ; entreprenant ce travail, ils l'ont fait complet, et ont profité de l'occasion pour établir quelques défenses du côté de la mer. Ils ont réussi dans ce sens qu'Aden est à l'abri d'un coup de main, et qu'il faudrait un effort sérieux pour s'en emparer ; mais de là à en faire un Sébastopol, un Cronstadt, un Gibraltar, il y a un monde ; les forts d'Aden ne sont pas plus imprenables qu'ils ne sont un empêchement à la navigation à vapeur de la mer Rouge ; mais comme station pour une flotte, et comme point de ravitaillement, c'est une place précieuse. »

Quant à la politique des Anglais dans leurs colonies, en voici un aperçu. « A Berberah, dit le célèbre voyageur, M. d'Abbadie, dans sa *Géodésie d'Ethiopie*, le chef somali qui me protégeait ne mit qu'une condition à mon voyage (d'exploration dans l'intérieur) : c'est que les autorités d'Aden démentiraient l'opinion, alors très accréditée sur cette côte, que les Anglais seraient bien aises de m'y voir massacré. J'expédiai aussitôt à Aden un messenger somali avec une lettre au gouverneur, pour le prier de démentir, de *vive voix seulement*, une assertion que je ne pouvais croire encore ; mais le gouverneur me répondit par un refus écrit. »

Ce récit n'a pas besoin de commentaire.

En descendant la côte de Zanguebar, on trouve Mombaza, où les Anglais ont de magnifiques factoreries et un beau port ; plus bas, après la capitainerie de Mozambique, la belle colonie du Port-Natal. Des *boers* (fermiers) hollandais l'avaient fondée en 1824 ; les Anglais s'en rendirent bientôt maîtres. Natal a une étendue de 48,565 kilomètres carrés et compte 307,241 habitants (1).

La colonie du cap de Bonne-Espérance est bien connue. On sait

(1) Chiffres officiels pour l'année 1874.

qu'elle occupe toute la pointe méridionale de l'Afrique, au-dessous de la Cafrerie. Elle a une superficie de 507,317 kilomètres carrés, et une population de 720,984 âmes (1). Ses mines de cuivre, ses gisements de diamant, les fameux vignobles de Constance, en font un pays très riche. On y fait à chaque instant de nouvelles découvertes. Le Cap est une ville de 30,000 habitants, formidablement fortifiée, bâtie avec luxe. Deux autres villes, Georgetown et Simonstown, possèdent de beaux chantiers, et le port de la seconde sert de supplément à celui du Cap.

A peu de distance de la côte de Zanguebar, au nord de Madagascar, les Anglais possèdent l'archipel des Seychelles qui, ainsi que l'île Rodrigue, les Chagos et les Amirantes, dépend de Maurice, notre ancienne île de France. Les Seychelles sont situées entre le 3°30' et 7°30' de latitude sud et entre les 50° et 54° de longitude est. L'archipel se divise en deux groupes : le Mahé, au nord-est, les Amirantes, au sud-est. Il se compose de quarante-deux îles. Les Portugais découvrirent les Seychelles au quinzième siècle. Le capitaine Pecault, délégué de Labourdonnaye, en prit possession, au nom de Louis XV, deux cents ans plus tard. Elles furent cédées à l'Angleterre en 1814. La colonie compte environ de 8,000 habitants, catholiques, pour la plupart. La capitale est Port-Victoria, dans l'île Mahé. Placées au centre de l'océan Indien, les Seychelles peuvent devenir un entrepôt commercial des plus importants. Mahé présente une rade excellente au mouillage, et l'on ferait de Port-Victoria un port de refuge sans trop de frais. On rayonne de là sur tous les pays que baigne la mer des Indes. Madagascar est à 200 lieues, et les îles Farquhar présentent un bon point de relâche. Entre l'archipel et la côte africaine se trouvent les Comores, les îles Pemba, Moufia, Zanzibar, toutes très productives et de plus fort avantageuses comme positions maritimes.

Les établissements anglais en Asie ont pris un tel développement qu'ils pourraient constituer à eux seuls un vaste empire. On en jugera par ces chiffres : les possessions anglaises de l'Inde comportent une superficie de 2,343,973 kilomètres carrés, et une population de 490,690,848 âmes (2). En outre, les États tributaires ont une superficie de 1,442,525 kilomètres carrés, et une population de 48,088,500 habitants.

(1) Recensement de 1875.

(2) D'après le résultat des recensements officiels de 1871-1872.

Quant aux finances, d'après le compte final de l'année fiscale finissant au 31 mars 1875, les recettes se sont élevées à 50,570,177 livres sterling, soit environ *un milliard trois cent millions de francs*. Mais les dépenses ont excédé les recettes de près de cent millions de francs ; près de quatre millions et demi *sterling* ont été employés aux travaux publics ; plus de deux millions *sterling* ont été alloués aux victimes de la famine : deux millions cinq cent mille francs, en chiffres approximatifs, ont été versés aux chemins de fer. En 1874, la valeur de l'importation a été de 38,386, et celle de l'exportation de 56,875 milliers de livres sterling.

L'Inde communique avec l'Europe, par trois lignes télégraphiques distinctes : la première, par Constantinople, Mossoul, Bagdad, Fao, au fond du golfe Persique d'où part le câble sous-marin qui relie cette dernière ville à Karachi ; la seconde, par Berlin, Varsovie, Kertch, Tiflis, Tabriz, Téhéran, Bushire, Cape-Jash et Gwadur. La troisième relie par un câble sous-marin Suez et Bombay. Une autre ligne se relie à l'extrême Orient par Madras, Penang, Singapoor et Hong-Kong. Routes, canaux, travaux d'irrigations, l'Angleterre a tout fait sur une large échelle. Il faudrait un volume pour décrire les efforts inouïs de son administration des travaux publics, et cependant il reste énormément à faire. Au 31 mars 1872, les chemins de fer en activité ou en construction dans l'Inde, comprenaient vingt-trois lignes, dont treize appartenant à l'État. Pendant l'année officielle 1871-72, il a été livré à la circulation 408 milles de chemin de fer, et le total du réseau en activité a été ainsi porté à 5204 milles. L'achèvement des travaux résolus comprend encore 2440 milles. Le bénéfice net des chemins de fer anglo-indiens, pendant la même période, s'est élevé à 3,302,050 livres sterling, près de quatre-vingt millions de francs (1).

« L'Inde n'a jamais été et ne sera jamais pour l'Angleterre une colonie dans le sens absolu du mot, dit M. de Valbezen ; jamais les enfants de la race anglo-saxonne ne peupleront les deltas du Gange et de l'Indus... Le domaine asiatique de la Grande-Bretagne ne sera jamais pour ses maîtres européens qu'une conquête, où ils ne pourront maintenir leur pouvoir qu'en conservant les supériorités physiques et morales de leur race sur les races asiatiques. » « Sans doute, dit-il encore, l'Inde anglaise n'apporte pas à sa métropole,

(1) E. de Valbezen : *les Anglais et l'Inde*.

en argent comptant, un magnifique tribut annuel, comme Java à la Hollande, ou Cuba à l'Espagne; mais les ressources de son budget permettent à l'Angleterre d'entretenir des forces militaires suffisantes pour faire sentir le poids de son épée dans la balance où pèsent les grandes questions européennes. C'est par milliers qu'il faut compter le nombre des familles anglaises qui trouvent dans les fonctions officielles ou les affaires privées de l'Inde, une existence honorable. Le capital britannique est répandu par centaines de millions dans les trois résidences, en indigoteries, plantations de thé, chemins de fer, banques, maisons de commerce. Conserver les beaux domaines de l'honorable Compagnie des Indes, est, pour l'Angleterre, une question d'être ou de ne pas être. L'Inde perdue, la Grande-Bretagne, atteinte profondément dans ses finances, aux prises avec les troubles politiques engendrés par la ruine de sa classe moyenne, tomberait sans doute, en quelques années, au rang de la Hollande ou du Danemarck. »

D'après les documents parlementaires, voici le dénombrement qui peut être fait des sujets asiatiques de la reine-impératrice Victoria :

Chrétiens natifs. . . . .	1,100,000
Bouddhistes. . . . .	1,000,000
Tribus aborigènes. . . . .	12,000,000
Mahométans. . . . .	25,000,000
Hindous. . . . .	112,000,000
Parsis. . . . .	180,000
Sang mêlé (chrétiens). . . . .	91,000
Européens (armée comprise). . . . .	156,000
Juifs. . . . .	10,000
Arméniens. . . . .	5,000

Ces chiffres, ces renseignements donnent une bien grande idée, n'est-il pas vrai, de la puissance anglaise en Asie? Que l'on nous permette, pour élucider cette question d'une façon rapide, de citer encore M. de Valbezen, dont l'autorité est incontestable, et nous en aurons dit assez pour montrer le fort et le faible de l'Angleterre, par rapport à son vaste empire asiatique.

« En vain l'Angleterre a absorbé influence politique, rivalités intérieures, elle a broyé les obstacles qui s'opposaient à sa marche victorieuse; en vain, auprès de son domaine asiatique, pâlisent toutes les conquêtes de Rome. Sept cent cinquante magistrats ou

administrateurs anglais, vingt-cinq mille soldats de l'armée royale, quelques milliers d'autres soldats européens au service direct de la Compagnie, une armée native, commandée par quatre mille officiers anglais, suffisent, il est vrai, pour maintenir sous le sceptre de la Grande-Bretagne un territoire de quatorze cent mille mètres carrés, une population de cent cinquante millions d'habitants ! Ce pouvoir, entouré de toutes les pompes de l'Orient, protégé par toutes les forces vives de la civilisation moderne, s'arrête devant des barrières que ni la force brutale ni l'intelligence ne peuvent franchir. Le plus haut représentant de la puissance européenne ne fera pas accepter de sa main une poignée de riz au mendiant de la plus basse caste, qui expire sur son grabat, sous l'agonie de la faim... Cent ans de domination chrétienne et libérale ont à peine effleuré à la surface la constitution de la société indienne ; et nous ne hasardons rien en dehors de la vérité, en affirmant que le pouvoir incontesté de l'Angleterre dans l'Inde, n'a et n'aura jamais d'autre base solide que les baïonnettes européennes. »

L'île de Ceylan, séparée du continent indien par le détroit de Poltk, est une des plus grandes, des plus peuplées, des plus célèbres et des plus riches de l'océan Indien. Les Anglais la possèdent depuis 1795. Elle compte environ deux millions d'habitants. Le sol renferme beaucoup de pierres précieuses et des métaux. Les productions principales sont la cannelle, le chanvre, le riz, le café, le sucre, etc. Ses immenses et magnifiques forêts nourrissent beaucoup d'éléphants, les plus forts et les plus dociles de l'Asie : des tigres, des hyènes, des ours, de gazelles, des serpents ; les rivières sont infectées de crocodiles. Les principales villes de Ceylan sont : Colombo, qui compte 80,000 habitants ; Pointe de Galles, port très fréquenté et où tous les steamers de l'extrême Orient font escale ; Negombo, où se trouvent de nombreuses pêcheries de perles ; Candey et Trinque-male (1).

Là, comme dans l'Inde, dit M. Louis Jacolliot, la France a vu autrefois dominer son pavillon, et l'on se souvient encore sur ces côtes, des exploits du bailli de Suffren qui, en 1782, força l'entrée du port de Trinque-malé, pour s'emparer de la flotte anglaise qui s'y était réfugiée. Deux sentiments s'emparent de vous quand vous naviguez dans ces mers : l'un, d'admiration, en songeant aux luttes

(1) *Notice sur l'île Bourbon*, anonyme.

héroïques soutenues, pour l'honneur du nom français, par les Dupleix, les Lally-Tollendal, les de Suffren ; l'autre, de haine et de mépris pour les jalousies bureaucratiques, qui ont fait échouer au profit des Anglais, en refusant les subsides et les soldats nécessaires, les projets de ces hommes de génie qui voulurent doter la France d'un empire oriental.

Sur le golfe du Bengale, où ils ont déjà Madras, Tranquebar et Calcutta, les Anglais possèdent encore Arakan, ancienne capitale de l'empire birman, ville de 10,000 habitants, où se fait un grand commerce d'ivoire, de riz, de cire et de bois de construction. Plus bas, et jusqu'à l'entrée de la presqu'île de Malacca, ils ont Rangoon, sur le golfe de Martaban ; c'est le port le plus commerçant de la Birmanie. Ils ont pris encore l'île de Pulo-Pinang, qui tient, dans le détroit de Malacca, la place même de Perim dans le détroit de Bab-el-Mandeb ; c'est une situation importante pour les navires qui font le commerce avec la Chine ; très productive, cette île a 33,000 habitants ; Georgetown, son chef-lieu, est devenu l'un des ports principaux de l'Asie. Ils ont encore d'importants établissements à Singapoor, entrepôt commercial qui n'a peut-être pas de rival, et qui est situé à proximité de Sumatra, de Java, de Bornéo, et sur la route qui mène, soit à la Chine et au Japon, soit aux Moluques, à la Nouvelle-Guinée, et au nord de l'Australie. Singapoor est donc un relai nécessaire. Aussi cette ville prend-elle un développement considérable.

Si maintenant l'on dépasse le golfe de Tong-Kin, on trouve, dans la baie de Canton, l'île de Hong-Kong, cédée, en 1842, aux Anglais, qui déjà y ont bâti la ville de Victoria, centre d'un commerce important. « Des gens arrivés en guenilles à Hong-Kong, dit M. de Rochechouart, se réveillaient le lendemain possesseurs de millions, et cela par le seul fait d'une spéculation heureuse sur un terrain ou sur un lot d'opium. » Et le narrateur cite tel parvenu chiffrant les dépenses de sa maison à 200,000 francs près, des souscriptions de charité constituant à une veuve une fortune que son mari eût mis quarante ans à gagner à Londres ou à Marseille.

Hong-Kong, dit-il encore, est la ville de Chine qui est le plus en contact avec l'Europe. Pendant longtemps elle a été la résidence de tous les chefs de ces énormes maisons de commerce que l'on appelait les « prince merchants ». L'ouverture des ports, la concurrence allemande, le besoin de surveiller de plus près ses inté-

rêts, ont changé cet état de choses, et aujourd'hui il ne reste plus à Hong-Kong que le dépôt des matières d'or et d'argent appartenant aux grandes banques qui préfèrent avoir leur capital à l'abri d'un coup de main et sous la protection des canons anglais.

Les Anglais, quoi qu'on en dise, ont une fort grande influence en Chine. « J'ignore ce que l'avenir réserve à la Chine, et si jamais l'Europe entamera ce bloc de 300 millions d'âmes et pourra créer à cette population des besoins suffisants pour alimenter l'industrie occidentale, fait remarquer le diplomate que nous avons déjà cité, mais ce que je puis affirmer c'est que l'Angleterre mettra toute son énergie à garder le gâteau tout entier pour elle, et que la politique britannique sacrifiera tout à ce qu'elle croira être l'intérêt anglais; je ne veux avoir pour preuve que les efforts qu'elle tente pour diminuer les droits appelés *likin* ou taxes intérieures, etc. »

Le troisième côté de la mer des Indes est occupé par l'Australie, ou du moins l'on peut dire que l'Australie limite de ce côté du globe les possessions gigantesques de nos voisins. Ce vaste continent, encore presque entièrement inexploré, et dont le littoral seul est assez connu, est divisé en plusieurs colonies, dont les deux principales sont l'Etat de Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud, avec Melbourne et Sidney pour capitales. Le « *Australasian statistics for the year 1874* », donne un total de 7,988,889 kilomètres carrés de superficie, et de 2,534,044 habitants, pour l'Australie, en y comprenant la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, les îles Chatam, Auckland, Lord-Howe, Fiji, Fanning, Malden, Starbuck, Caroline. La Nouvelle-Galles du Sud est marquée pour 584,278 habitants occupant 799,128 kilomètres carrés; Victoria a 823,449 habitants pour 229,062 kilomètres carrés.

Mais c'est dans le récent *Voyage autour du monde*, du marquis de Beauvoir, que sont le mieux résumés les renseignements les plus précis sur les colonies australiennes, et en particulier la Nouvelle-Galles du Sud et Victoria, qui ont si rapidement acquis leur prodigieux développement.

Victoria n'existait pas encore en 1835. Les immigrants commencèrent à y affluer en 1851, lorsqu'on y découvrit de l'or. Elle se gouverne elle-même au moyen de deux Chambres élues, et ne reçoit de la mère-patrie que la direction politique. La colonie est traversée de part en part, sur une distance de 250 kilomètres, par un chemin de fer, et possède 4,000 kilomètres de fils télégra-



priques. 15 millions d'hectares sont des pâturages pour les immenses troupeaux que nourrissent les squatters; 205,000 hectares sont affectés à l'agriculture, et 188,000 aux mines d'or. La population n'était que de 31,000 en 1845; elle atteint aujourd'hui plus de 800,000. L'immigration dépasse 25,000 personnes par an. Le nombre des chevaux dépasse 120,000, celui des bêtes à cornes, 620,000, celui des moutons est d'environ *neuf millions*. Depuis le principe, la colonie a exporté (ces chiffres datent d'avant 1870) 203,680,000 kilogrammes de laine d'une valeur de 769,591,000 de francs, et 380,000 blocs d'or valant 3 milliards 800 millions de francs. En 1865, les moutons ont donné pour 82,878,000 francs de laine; les mines d'or ont rendu 214,709,425 francs; les autres produits, 88,656,500: ce qui forme un total de 328,768,700 francs pour les exportations.

Un commerce de près de 700 millions de francs, tel est l'ensemble des fortunes privées. Les dépenses publiques annuelles, y compris l'amortissement de la dette, sont en équilibre avec les recettes, et la colonie n'a jamais reçu, pour quoi que ce soit, un centime du gouvernement de la métropole.

Près de mille écoles que fréquentent plus de 50,000 enfants sont ouvertes; les quatre cinquièmes des enfants au-dessus de cinq ans savent lire et écrire, les dix onzièmes savent lire seulement.

Tels sont les chiffres que nous empruntons à M. de Beauvoir. Ces aperçus donnent une idée de ce que sont les colonies anglaises en Australie: on rencontre dans toutes à peu près les mêmes proportions de chiffres, puisqu'elles ont les mêmes ressources, et qu'elles sont gouvernées identiquement. On n'aurait qu'à additionner ces chiffres pour se rendre bien compte des richesses prodigieuses que l'Angleterre tire de ses établissements coloniaux, et l'on devrait, pour en profiter comme d'un enseignement, comparer ce qui se passe dans les pays soumis à la domination britannique à ce qui se passe dans ce qui nous reste de colonies françaises, en Algérie, en Cochinchine, aux Antilles et à Bourbon. Certes, la comparaison n'est pas à notre avantage, et l'on est forcé de reconnaître la cruelle vérité de ce mot pittoresque attaché à un ministre étranger: « Ce n'est pas la colonisation, mais la *colonellisation* de l'Algérie que s'efforcent d'opérer les Français. »

L'œuvre extraordinaire du canal de Suez, menée à bonne fin par les efforts d'un homme de génie, d'un Français, profite surtout

à l'Angleterre, puisque la France néglige volontiers de disputer à son ancienne rivale « le sceptre des mers ». M. Ferdinand de Lesseps, ce grand patriote, a surtout travaillé, et bien malgré lui, pour le bien de l'Angleterre, et il le reconnaît si bien qu'on le voit patronner le fameux projet de l'ingénieur Ch. Cotard : un chemin de fer qui relierait Pétersbourg à Madras, en passant par Moscou, Toula, Orenbourg, Orsk, Peschavour et Bombay, avec embranchement sur Calcutta. Ce chemin de fer aboutirait à ce résultat d'ouvrir l'Inde aux Russes, et de mettre aux prises, dans les vallées de l'Indus et du Gange, le « colosse du Nord » et la « reine des mers ». La France jouerait-elle alors le rôle du troisième larron ? Nous n'en croyons rien.

Il faut donc admettre que les choses resteront dans l'état où elles sont, et dans cette hypothèse, afin de maintenir l'équilibre, la France a le droit de revendiquer Madagascar.

Charles BUET.

(A suivre.)

---

# LE MERVEILLEUX, LA THÉOLOGIE ET LA SCIENCE

## DEUXIÈME PARTIE

---

### LE SPIRITISME ET LES SCIENCES PHYSIQUES (1)

#### I

Nous avons examiné le dogme, la morale et les pratiques du spiritisme dans leurs rapports avec la théologie. Mais cette religion nouvelle, avec l'appareil éclatant des prodiges dont elle est entourée, relève aussi de la critique scientifique et du contrôle des hommes qui font profession d'étudier la nature matérielle et ses lois. Tous ces phénomènes merveilleux affirmés par les adeptes fervents et enthousiastes du spiritisme sont-ils possibles, sont-ils réels? Ces adeptes sont-ils toujours le jouet de leur imagination, les victimes inconscientes et malheureuses d'une hallucination profonde et contagieuse? Il faudrait, alors, repousser par une négation sommaire, au nom des sciences naturelles, la doctrine spirite, expression bizarre et incohérente de la pensée des hallucinés.

Il n'en est pas ainsi. En Angleterre, en Allemagne et en France, des esprits positifs, patients, versés dans la connaissance de la matière inanimée et de la matière vivante, assez dédaigneux des préjugés et du faux respect humain qui fait rejeter sans discussion les manifestations du monde merveilleux, ont essayé de constater les phénomènes prodigieux discutés par les théologiens; ils ont examiné et analysé avec une rare patience et un esprit indépendant les phénomènes reconnus, et sans se prononcer ouvertement, et dans tous les cas, sur les conclusions religieuses de leur examen, ils ont affirmé ces deux faits qui serviront de base aux recherches ultérieures des théologiens : les phénomènes merveilleux existent; ils

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1881.

sont l'effet d'une force qui nous est inconnue ; ils sont soumis à des lois.

## II

Les études les plus délicates et les plus patientes qui aient été faites, en Angleterre, sur le spiritisme et le merveilleux, sont l'œuvre de M. Crookes, membre de la Société royale de Londres, physicien d'un rare mérite, connu dans le monde savant par la découverte du *Thallium*, du Radiomètre, et tout récemment de la matière radiante, découverte féconde que l'Institut français vient de couronner.

Constater les faits avec exactitude et dans tous leurs détails, décrire et déterminer avec précision leurs conditions d'origine, essayer de découvrir et d'exposer les lois qui les gouvernent ; séparer le vrai du faux, le certain de l'incertain, et n'admettre le spiritisme au rang des sciences naturelles qu'après avoir réuni et groupé des preuves expérimentales d'une valeur incontestable et d'une précision absolue, telle est la tâche que le savant physicien s'est imposée.

« Mon éducation scientifique tout entière, écrit M. Crookes (1), n'a été qu'une longue leçon d'exactitude dans les observations, et je désire qu'il soit bien compris que ma ferme conviction de l'existence de certains phénomènes est le résultat des recherches les plus minutieuses. Dans le cas présent, je préfère aborder mes recherches sans aucune idée préconçue sur ce qui peut être ou n'être pas... D'abord je croyais que toute cette affaire était de la superstition, ou au moins quelque tour inexpliqué.

« J'aurais, certainement, une grande satisfaction si je pouvais projeter de la lumière dans une direction quelle qu'elle fût, et je puis sûrement dire que je ne m'occupe pas de savoir quelle serait cette direction... Je ne puis, quant à présent, *hasarder même la plus vague hypothèse* sur la cause de ces phénomènes... Je ne puis pas dire que j'aie des vues ou des opinions sur un sujet que je n'ai pas la prétention de comprendre. L'emploi croissant des méthodes scientifiques fera naître l'exactitude d'observation, un plus grand amour de la vérité parmi les chercheurs, et produira une race d'observateurs qui chasseront les restes sans valeur du spiritualisme, jusque dans les limbes inconnus de la magie et de la nécromancie. »

(1) *Quarterly journal of science*, juillet 1870.

Mais, après avoir déclaré qu'il n'est pas permis de hasarder la plus vague hypothèse pour expliquer les prodiges des spirites, M. Crookes prétend, néanmoins, les expliquer par une force nouvelle, inconnue jusqu'à ce jour, et liée d'une manière intime et latente à l'organisme humain (1). Cette force nouvelle, qu'il désigne sous le nom de force *psychique*, agit par des moyens et sous des conditions qu'il est important d'observer, et que nous ne connaissons pas.

Un médium qui paraissait doué, au plus haut degré, de cette force psychique, Dunglas Howe, fut choisi par le savant physicien pour la production des phénomènes qu'il voulait constater et observer. Après avoir construit des appareils scientifiques très délicats, et écarté les chances d'erreur et de supercherie, M. Crookes rapporte qu'il a pu constater la réalité des phénomènes suivants : altération du poids des corps ; exécution d'airs sur des instruments de musique, sans intervention humaine, et sous des conditions qui rendent impossible tout contact avec l'instrument ; mouvements d'objets pesants, placés à une certaine distance du médium ; tables et chaises enlevées de terre sans l'attouchement de personne ; enlèvement de corps humains ; apparitions lumineuses ; écriture directe ; formes et figures de fantômes ; actions mystérieuses sur les sens (2).

Il est impossible d'expliquer ces phénomènes merveilleux par une force psychique, c'est-à-dire par une force analogue à celle que les nerfs font passer de leurs centres ganglionnaires dans les muscles pour y produire la contraction qui précède le mouvement. Et, quand certains physiciens ajoutent que la volonté peut, dans certains cas, s'emparer de cette force et la transmettre à la matière inanimée qui nous entoure, ils multiplient des hypothèses, et ils sortent de l'ordre sévère des recherches expérimentales et scientifiques dans lequel ils devraient s'enfermer.

### III

Les mêmes phénomènes ont été observés en Allemagne par un homme dont le nom fait autorité dans les sciences physiques et

(1) *Quarterly journal of science*, juillet 1871.

(2) Voir *Quarterly journal of science*, de 1870-1874. — *The Birmingham Morning News*, 1871. — *The Athenæum*. — *Recherches sur les phénomènes du spiritisme*, par William Crookes, membre de la Société royale de Londres.

astronomiques, M. Zöllner, et par plusieurs de ses collègues de l'Université de Leipsig. Il n'est pas permis d'accuser d'ignorance, de légèreté et de supercherie des hommes habitués à chercher la vérité scientifique avec un luxe de précautions et de défiances qui pourrait paraître exagéré. — Si l'on conteste, contrairement aux règles fondamentales de la certitude historique, les dépositions déjà nombreuses des témoins graves et honnêtes des prodiges spirites, on ne peut pas contester de bonne foi les témoignages précis et publics des savants que l'Europe estime et dont elle admire les travaux (1).

Voici quelques-uns des faits publiquement constatés par le savant M. Zöllner et produits, par Slade, médium américain. Il est facile de reconnaître une profonde analogie entre les expériences du médium américain et celles du médium anglais :

« L'aiguille aimantée changeait de direction selon la volonté de Slade ; un crayon écrivait sur un papier placé entre les plis d'une table à charnières, fermée et scellée ; des nœuds se faisaient ou se défaisaient d'eux-mêmes sur une corde dont les deux bouts étaient fixés et scellés ; des rideaux s'ouvraient sans qu'on les touchât ; le son d'une clochette invisible se promenait à travers la chambre ; un harmonica isolé de tout contact humain jouait des airs de musique ; divers objets disparaissaient et reparaissaient à volonté, même un tabouret placé sous une table qu'on l'on voyait, ensuite, tomber de deux mètres de haut, les pieds en l'air. Enfin, pour terminer par ce qu'il y a de plus surprenant, une main invisible pinçait au bras les spectateurs, et, un vase de farine ayant été placé sous la table, cette main, sur l'invitation de Slade, y trempait d'abord les doigts, dont l'empreinte se marquait sur les habits des personnes touchées : de son côté, la farine du vase portait la trace de cinq doigts, avec les détails les plus délicats de leur structure, et jusqu'aux plis de la peau (2). »

(1) M. Zollner a publié les ouvrages suivants : — *Recherches photométriques, avec des considérations particulières, sur la nature physique des corps célestes.* — *Principes d'une photométrie du ciel.* — *De la nature des comètes.* — *Principes d'une théorie électro-dynamique de la matière, 1876.*

(2) Ces faits sont exposés et discutés par le savant Zöllner, dans le 1<sup>er</sup> volume de ses *Mémoires scientifiques* (*Wissenschaftlichen Abhandlungen, 1878*). — Le docteur Schanz, professeur à Tubingue, a publié récemment une série d'articles très remarquables sur ces questions dans une revue catholique : *Literarische Rundschau* (Fribourg en Brisgau). M. Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, a résumé ces articles dans *les Annales de philosophie chrétienne*. Paris, novembre 1880.

MM. Ulrici, professeur à l'Université de Halle, Robert von Molh, jurisconsulte, Fechner, professeur à l'Université de Leipsig, et d'autres savants de renom, ont adhéré publiquement au système de M. Zöllner, et reconnu la vérité des faits merveilleux qu'ils avaient exposés. Mais, tandis que M. Crookes persiste à chercher l'explication naturelle et scientifique de ces faits, les savants allemands reconnaissent l'impossibilité d'une telle explication, et ne craignent pas de croire à l'intervention des esprits, à la nécessité d'une religion nouvelle, qui sera la religion de l'avenir.

Loin de nous la pensée de contester que l'on puisse expliquer par la force psychique, vaguement entrevue dans le mystère où elle se cache encore, certains phénomènes, certains mouvements de la matière, mais je déclare qu'il est impossible d'expliquer par une cause naturelle, par un fluide électrique ou magnétique dont le système nerveux serait l'origine, tous les phénomènes merveilleux dont il n'est pas permis de contester la réalité. Dans certains cas, les lois de la nature sont absolument violées, et l'on ne peut découvrir aucun rapport entre la cause et l'effet qu'on lui attribue.

Une corde qui se noue, quand ses extrémités sont scellées et restent scellées : un crayon qui écrit, entre les plis d'une table à charnières, fermée et scellée, des pensées, des vers, des sentences que le médium ne connaît pas : une main invisible qui effleure les assistants, tous ces phénomènes, nous devons le reconnaître, n'ont aucun rapport avec le fluide nerveux qui se dégage d'un médium inconscient et complaisant.

Il faut donc recourir à de nouvelles explications. Les trois premières puissances algébriques ( $a^1$ ,  $a^2$ ,  $a^3$ ) correspondent aux trois dimensions de la matière. Or, selon M. Zöllner, il y a d'autres puissances à l'infini ; il y a aussi, pour les corps, d'autres dimensions que celles que nous connaissons.

Si vous acceptez ce principe, vous pourrez en déduire les conclusions suivantes, qui expliquent les phénomènes merveilleux. Les esprits ont, comme Dieu, une quatrième dimension. Ils se rendent visibles quand ils entrent dans les trois dimensions que nous connaissons par le sens. Ils restent invisibles quand ils s'enferment dans la quatrième dimension, qui n'a pas de rapport avec nos sens (1). Ainsi s'expliquent l'apparition et la disparition des esprits.

(1) M. Zöllner prétend prouver l'existence de cette quatrième dimension par ces textes de l'Écriture sainte : — « Ut possitis comprehendere cum om-

Mais, quand les esprits se retirent et disparaissent dans la quatrième dimension, ils emportent avec eux les objets matériels que nous ne voyons plus; et c'est là, dans cette obscurité impénétrable pour nous, parce que nous n'avons pas le sens indispensable pour voir la quatrième dimension; c'est là qu'ils font sur des objets matériels : cordes nouées, guéridons, etc., certaines modifications qui deviennent ensuite sensibles en prenant place dans la catégorie générale des corps. Le phénomène cesserait d'être merveilleux et mystérieux pour nous, si nous avions, indépendamment de l'ouïe, de la vue, du tact, un autre sens qui nous permettrait de voir la quatrième dimension.

C'est au troisième volume de ses mémoires scientifiques que, M. Zöllner a exposé et développé cette explication des phénomènes merveilleux. Mais les visées de M. Zöllner vont plus loin. La religion spirite compte déjà plus de vingt millions d'adeptes; elle s'est établie à Ceylan, et elle envahira bientôt, par d'inévitables conquêtes, les immenses régions de l'Inde qui s'ouvrent déjà à la parole infatigable et ardente des pontifes du spiritisme, puissants, par les visions merveilleuses qui frappent l'imagination des peuples superstitieux. M. Zöllner n'hésite pas à devenir, en Allemagne, l'un des chefs les plus autorisés de cette religion des derniers temps, et à faire une large brèche dans les murs du protestantisme fortement ébranlé.

#### IV

En France, la question du merveilleux n'a pas le caractère religieux que je viens de signaler dans les écrits de quelques savants de l'Allemagne contemporaine. On a écarté les expériences des tables tournantes, des impositions des mains, les essais d'apparition, et l'on a voulu rester sur le terrain ferme et pratique de la science expérimentale. A-t-on été arrêté par la crainte du ridicule et par un faux respect humain, je l'ignore; mais je constate que les expériences faites par les savants français pour mieux connaître les fonctions et les lois du système nerveux n'ont rien de commun

*nibus sanctis quæ sit latitudo et longitudo et sublimitas et profundum.* » — S. Paul aux Eph. III, 18. — *Excelsior cælo est, et quid facies? Profundior inferno, et unde cognosces? Longior terra mensura ejus, et latior mari.* (Job. XI, 7-9.)



avec les pratiques et la religion des partisans des esprits (1). Les résultats obtenus dans cet ordre nouveau de recherches physiologiques ont dépassé les espérances, et ouvert à la science un chemin nouveau.

C'est donc avec une extrême réserve que le philosophe chrétien doit agiter ces questions délicates peu connues. Qu'il ne se hâte pas de rendre une décision. Les savants contemporains commencent d'entrevoir les rapports mystérieux et profonds des forces magnétiques et électriques avec le système nerveux, ils ont même groupé un certain nombre de faits importants, mais ils n'ont pas encore osé donner la science ou l'explication rationnelle de ces faits.

Après MM. Braid, Azam, Broca, Lazègue, M. Charcot a étudié sur de nouvelles bases, à l'hospice de la Salpêtrière, tout un ordre nouveau de phénomènes pathologiques ou physiologiques se rattachant à la grande hystérie (*hysteria major*). Ces phénomènes, constatés une première fois, se sont reproduits avec suite sur plusieurs malades, en particulier et en public, au cours clinique, et promettent, en vertu même de la régularité de leur reproduction, de devenir une base solide des recherches ultérieures de la philosophie et de la théologie.

Voici, d'après M. Charcot, les symptômes fréquents de la grande névrose hystéro-épileptique, et les phénomènes constatés. On peut les ramener à trois groupes principaux ou à trois états.

1° *État cataleptique*. — La malade est comme fascinée, immobile, l'œil grand ouvert, fixé sur la lumière, la conjonctive injectée et humide. A ce moment la sensibilité est totalement anéantie, l'anesthésie est complète, et les membres qui ont encore la souplesse de l'état normal, ont acquis cette propriété singulière de conserver l'attitude qu'on leur imprime; et la malade peut garder pendant longtemps des poses qu'elle aurait même peine à prendre, quand

(1) La folie et le suicide sont très souvent la conséquence des pratiques du spiritisme. Dans une seule maison de santé de Lyon, on compte quarante personnes atteintes d'aliénation mentale pour cause de spiritisme. Il y a vingt ans, on calculait aux Etats-Unis que le spiritisme était pour un sixième dans les cas de folie et de suicide. Dans un rapport sur le spiritisme envisagé comme cause de folie, et lu à la Société des études médicales de Lyon, le docteur Burlet résume ainsi ses conclusions : « L'influence de la prétendue doctrine spirite sur la folie est aujourd'hui bien démontrée par la science. Les observations qui l'établissent se comptent par milliers. Il nous semble hors de doute que le spiritisme peut prendre place au rang des causes les plus fécondes d'aliénation mentale. »

elle n'est point dans cet état. Toute communication de la malade avec le monde extérieur semble interdite, et elle ne donne aucun signe d'intelligence aux diverses interpellations qu'on peut lui adresser.

2° *Etat léthargique*. — Lorsque l'état cataleptique cesse brusquement, la malade, si elle était debout, tombe à la renverse, la tête rejetée en arrière, le cou saillant. On entend une inspiration sifflante et quelques mouvements bruyants de déglutition. Les membres sont dans la résolution la plus complète, les yeux se ferment; le pouls est régulier, il bat de quatre-vingts à cent pulsations à la minute: la respiration est faible et très irrégulière; la sensibilité est encore anéantie, l'anesthésie est totale et absolue; frémissement persistant de la paupière supérieure et convulsion des globes oculaires dans plusieurs directions, hyperexcitabilité musculaire, qui permet à l'expérimentateur de provoquer, par une légère friction au travers de la peau, la contraction d'un muscle, comme on pourrait le faire par l'électrisation localisée. Si l'excitation est forte, la contraction se transforme en contracture permanente; et ce moment marque aussi la première phase du sommeil provoqué.

3° *Etat somnambulique*. — Pendant cette seconde phase que l'on caractérise par le nom de *somniation provoquée*, le sens musculaire, suivant la remarque de M. Azam, semble ici remplacer la vue. La malade, *les yeux toujours fermés*, se lève, marche, se dirige vers l'interpellateur. On la voit lire, écrire, coudre, etc. « Elle répond parfois aux questions qu'on lui pose avec plus de précision qu'elle ne saurait le faire à l'état de veille et dans son état normal; il semble que l'intelligence soit plus excitée. » Au moment où elle revient à elle, la malade est prise d'un spasme pharyngien qui amène un peu d'écume entre ses lèvres, et marque ainsi la connexité de ces états avec l'attaque convulsive vraie; elle ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant le sommeil.

Pendant, M. Richer a constaté quelquefois le souvenir après le sommeil. Il est une troisième espèce de sommeil, que nous avons eu l'occasion d'observer quelquefois dans le cours de nos expériences, mais dont nous n'avons pu encore faire l'étude complète. Il semble qu'on puisse le considérer comme une phase ultime de la léthargie hystérique provoquée. Pour en citer un cas, voici ce qu'il nous a été donné d'observer sur Gl.... Après avoir répété sur elle

les diverses expériences dont il est question, elle tomba dans un sommeil qui dura jusqu'au lendemain matin et dont il fut impossible de la faire sortir, quels que fussent les excitants employés, mécaniques ou électriques. Elle était dans la résolution la plus complète, les paupières fermées et les globes oculaires convulsés en bas. La respiration était très faible et irrégulière. Les muscles avaient perdu la propriété spéciale désignée sous le nom d'hyperexcitabilité. L'excitation des points hystéro-épileptogènes ne provoquait aucune crise. La compression des ovaires demeurait également sans résultat.

Nous étions, évidemment, en présence d'un sommeil d'un autre genre que celui que nous avons étudié jusque-là. Il est différent encore par ceci, que la malade, une fois revenue à elle, avait conscience d'avoir dormi longtemps, *et pouvait raconter, dans ses moindres détails, un long rêve qu'elle avait eu.*

Malebranche prétend que les sorciers des temps passés avalaient certaines boissons et certaines drogues qui provoquaient un long sommeil et des rêves de diverses natures. A leur réveil, ces sorciers que l'on avait trompés, prenant leurs rêves pour des réalités, s'imaginaient avoir pris part aux fêtes grossières et charnelles d'un sabbat. Il serait utile de rapprocher l'affirmation de Malebranche de l'observation de M. Richer, qui complète ainsi son jugement : « Chez les hystériques, la croyance à la réalité de leurs hallucinations persiste parfois en dehors du temps des attaques... Nous pouvons nous expliquer ainsi les dépositions de ces malheureuses, qui, aux temps de sorcellerie, s'accusaient elles-mêmes, avec tant d'audace et d'obstination, se vouant à la torture et au bûcher, plutôt que de renoncer à la croyance d'un commerce diabolique qui n'avait jamais existé que dans leur imagination. »

Le chanvre indien, l'opium, l'aconit, la jusquiame des pays chauds produisent dans l'imagination des rêves, des hallucinations, d'étranges sensations. On connaît l'histoire de ce berger qui fabriquait un onguent avec de la jusquiame, de l'huile et de la graisse, et qui, après en avoir fait usage, s'endormait et se croyait au sabbat.

« La plupart des sorciers, écrit un savant docteur, s'excitaient à leurs dégradantes pratiques par des frictions narcotiques avec la mandragore, la belladone, la jusquiame, le datura-stramonium, l'ivraie. Pour ajouter au charme du maléfice, ils incorporaient ces substances dans la graisse de pendu ou d'un jeune enfant égorgé ;

ils s'en frottaient devant un brasier, après s'être préparés par le jeûne et avoir mangé un gâteau de millet noir sans sel, ou du fromage apprêté avec des herbes aromatiques. C'est après ces préliminaires, que les sorciers allaient au sabbat; c'est par l'action des narcotiques enivrants que s'expliquent les apparitions de mâne, de larves, de loups-garous. Les visions étaient quelquefois épouvantables ou dégoûtantes; les diables se présentaient sous les formes les plus hideuses, dans des lieux escarpés; leurs caresses étaient immondes comme l'imagination des sorciers, les danses, d'une extravagance lubrique. Parfois aussi, ils croyaient assister à des festins ruisselants d'or, et les images les plus séduisantes, la musique la plus délicieuse, les berçaient jusqu'à leur réveil. »

Faut-il conclure de ces considérations et de cet examen pathologique que le démon n'intervient *jamais* dans les affaires humaines, que *tous* les cas de possession sont des chimères; que *jamais, dans aucun cas*, des hommes placés, par un acte volontaire et criminel, sous la domination de l'esprit mauvais, n'ont pu produire des phénomènes sataniques? Non. Une telle conclusion serait contraire à la foi chrétienne, à la tradition, à l'enseignement le plus précis et le plus solidement démontré de la théologie. Mais il demeure incontestable que, dans un grand nombre de cas, les sorciers étaient des misérables, corrompus d'imagination et corrompus de cœur, qui cherchaient, par des moyens humains et des pratiques connues, à provoquer l'ivresse sensuelle d'un sommeil plein de rêves lascifs. Leur âme, plongée dans le mal, était déjà, par un acte libre de la volonté et par des habitudes criminelles, sous la puissance de l'esprit mauvais, et ils cherchaient de honteuses jouissances corporelles, sous l'inspiration perverse de leur âme ainsi corrompue.

Je vois encore un effrayant exemple de ces états lamentables de notre nature et de ces contrefaçons morbides du vrai surnaturel, dans le fait rapporté par MM. Bourneville et Raynard, et cité par le D<sup>r</sup> Richer. Ce fait nous apprend encore une fois que, si nous voulons reconnaître l'œuvre divine et la distinguer des hallucinations bizarres qui accompagnent certains états pathologiques, il ne suffit pas d'étudier le fait matériel en lui-même, il faut encore examiner les circonstances dans lesquelles il se produit, et principalement les qualités intellectuelles, morales et religieuses de la personne qui présente ainsi dans son esprit et dans son corps des caractères qui paraissent merveilleux.

Les attaques de *crucifiement* sont très rares, et elles sont précédées d'ordinaire par de l'agitation, un hoquet fatigant, et des mouvements de déglutition. Bientôt, la tête se porte en arrière, les bras s'étendent, le tronc se roidit, les jambes deviennent rigides. Alors, le crucifiement est complet. Voici les caractères qu'il présente.

D'une façon générale, immobilité complète de la face, du tronc et des membres. La tête est rectiligne, fortement portée en arrière; les paupières sont entr'ouvertes et parfois animées de mouvements convulsifs très rapides; elles laissent voir les globes oculaires, qui sont immobiles, portés en haut et en dedans. Les muscles des mâchoires sont contracturés et les arcades dentaires, distantes d'un centimètre l'une de l'autre, ne peuvent être ni rapprochées, ni écartées.

La face antérieure du cou, arrondie, comme gonflée, est soulevée momentanément par de bruyants mouvements de déglutition. Les muscles du cou sont durs, tendus. Les *membres supérieurs*, très contracturés et étendus perpendiculairement au tronc, *sont en croix*; les mains sont fermées et les doigts fléchis si violemment sur la paume des mains, qu'il est impossible de les allonger. Le tronc est légèrement incurvé, de telle sorte que sa face postérieure est concave, et que le ventre, par conséquent, est un peu projeté en avant. Les membres inférieurs sont rapprochés, allongés. Les orteils sont fléchis, crochus. En un mot, la rigidité est si accusée, qu'on pourrait soulever le corps tout d'une pièce comme une barre de fer. Ces attaques durent quelquefois six ou sept heures. La *descente de croix* s'effectue peu à peu. Les membres qui, pendant l'attaque, étaient pâles, presque froids, deviennent bleuâtres et chauds; les avant-bras se fléchissent, puis s'étendent comme si la malade se détirait. Elle porte les mains à son cou, qu'elle déchirerait si on ne la surveillait. Elle a un hoquet qui se précipite de plus en plus. La tête se fléchit. L... semble se réveiller d'un songe : « Où suis-je ? » Elle se soulève, s'assied, se lamente : « J'étais si bien là-haut, dit-elle... C'était si beau ! » Enfin, elle se plaint d'être fatiguée, courbaturée.

Lorsqu'on demande à L... de raconter ce qu'elle a vu, sa physiologie revêt une expression de bonheur : « Elle était dans le ciel au milieu d'une lumière éblouissante. Partout il y avait de la mousse, des petits saints Jean, des moutons frisés, des diamants qui brillaient, des dessins, des tableaux, des étoiles de toutes les couleurs. Notre-Seigneur a de longs cheveux bouclés, une grande barbe rouge... Il lui a parlé, mais elle ne peut se rappeler ses paroles.

Elle n'a pu lui répondre, tant elle était émue. » Elle gémit, et paraît regretter de n'avoir plus ses visions.

Les savants médecins, qui rapportent avec un soin minutieux les détails physiologiques et pathologiques de l'attaque du crucifiement, sont malheureusement trop étrangers à la philosophie et à la théologie. Ils confondent, dans leurs explications incomplètes, le surnaturel et le merveilleux, l'extase et l'hallucination, l'œuvre de Dieu dans les saints, et les contrefaçons de la nature et des mauvais esprits.

Ce n'est pas ici que nous pouvons étudier cette partie intéressante et délicate d'un problème qui mérite un travail particulier plus étendu.

Mais, ce qu'il faut retenir de ces observations, ce qui appartient à notre sujet, c'est qu'une force naturelle peut produire directement dans le corps humain, et indirectement dans l'esprit, des phénomènes merveilleux, que l'on pourrait confondre avec les effets surnaturels qui sont l'œuvre de Dieu, ou avec les effets prodigieux qui sont l'œuvre du démon.

Évidemment les faits observés et relatés par M. Charcot sont naturels, soit que l'on considère leur dénouement, soit que l'on considère leur origine et les caractères de leur apparition. Pour faire cesser presque instantanément ces phénomènes qui se produisent dans des sujets malades, il n'est pas nécessaire de recourir à la prière, à l'exorcisme, aux moyens divins dont la liturgie chrétienne a conservé les formules pieuses, il suffit d'un traitement thérapeutique dont les conditions sont indiquées par l'auteur que je viens de citer, et dont les résultats bienfaisants ont été constatés par d'habiles praticiens.

Nous voilà donc en présence de faits positifs, constants, extraordinaires que nous venons de signaler. Par quels moyens l'expérimentateur peut-il provoquer ces phénomènes qui semblent appartenir au monde merveilleux? Par des moyens très naturels.

C'est, d'abord, par l'action de la lumière. On prie la malade de fixer du regard un vif foyer lumineux (lampe Bourbouze, lumière de Drummond, lumière électrique). Après quelques secondes, la malade tombe dans l'état cataleptique. Si l'impression lumineuse cesse brusquement soit par la disparition du foyer lumineux, soit par l'abaissement de la paupière supérieure, soit par l'interposition d'un écran, la malade tombe brusquement dans l'état léthargique,

de là dans l'état de somnambulisme et de sommeil auquel on a donné le nom de *carus hystérique*.

On obtient encore la même suite de phénomènes, non seulement par les vibrations lumineuses d'un foyer, mais encore par les vibrations sonores d'un instrument. L'expérimentateur fait asseoir deux malades sur la boîte de renforcement d'un fort diapason, en métal et cloche, qui vibre soixante-quatre fois à la seconde. Il est mis en vibration par un archet. Les vibrations du diapason se font entendre, la catalepsie se déclare; elles cessent, la léthargie survient. On peut même, comme l'a fait pour la première fois un élève du service de M. Charcot, M. Descourtes, obtenir qu'un côté de la malade soit plongé dans l'état cataleptique, et que les membres de l'autre côté restent dans l'état léthargique, et réciproquement.

« Enfin, ajoute M. Richer, dont nous avons reproduit les observations, des effets absolument semblables à ceux que nous venons d'exposer sont obtenus sans l'intervention d'un foyer lumineux et des vibrations sonores. — Il suffit de fixer la malade dont le regard est dirigé sur celui de l'expérimentateur, *quelle que soit la personne à la regarde fixement*. B..., dont la sensibilité à ce genre d'expériences est très grande, tombe presque immédiatement dans le *carus hystérique*, précédé de l'inspiration sifflante habituelle. Chez les malades plus longues à endormir par ce moyen, la léthargie semble précédée d'une sorte d'état cataleptique. *Tout ceci s'obtient sans manœuvres particulières, et sans que la personnalité de l'expérimentateur y soit pour quelque chose* (1). »

Voilà les faits constatés. Ni M. Charcot ni les physiologistes n'essayeront d'en donner encore l'explication scientifique et de les ramener à des lois sagement déterminées. Ce qui frappe, d'abord, l'attention du philosophe en présence de ces phénomènes prodigieux, c'est la violation des lois ordinaires de la nature humaine. En effet, la loi de sensibilité physique veut que toute impression matérielle et forte sur les nerfs détermine une sensation de plaisir ou de douleur; la loi de l'intelligence veut que nous connaissions les objets extérieurs par la vue, par les yeux : nous lisons, nous voyons, en un mot, à la suite d'une impression reçue sur le nerf optique, impression qui se prolonge jusqu'au cerveau; la loi de l'activité physique veut que

1) Hospice de la Salpêtrière. — M. Charcot. *Catalepsie et somnambulisme, hystériques provoqués*. — Compte rendu par M. Richer, interne des hôpitaux. — *Progrès médical* du 21 décembre 1878.

notre corps se tienne en équilibre, dans certaines positions, sous la condition que les lois de la pesanteur seront respectées. Or, la malade en léthargie ne voit plus par les yeux, ne sent plus, et prend des poses en opposition avec les lois de l'équilibre et de la pesanteur. Elle semble voir par les muscles ; elle vit, et elle est insensible à l'action la plus profonde des agents extérieurs ; elle conserve son corps, et elle semble l'animer et le soulever par une vertu cachée, par une énergie mystérieuse et nouvelle dans la science.

Or, pourquoi une cause naturelle et morbide ne pourrait-elle pas produire ces mêmes phénomènes, et remplacer l'action du foyer lumineux et des ondes vibratoires ? Dans cette hypothèse que semblent justifier les expériences dont je viens de parler, il ne serait pas nécessaire de recourir à l'intervention surnaturelle des démons pour expliquer, dans des sujets que l'on serait tenté de croire possédés de l'esprit mauvais, les états extraordinaires qui appellent notre attention. Une cause naturelle, une maladie, peuvent provoquer dans l'homme les phénomènes que nous provoquons d'une manière artificielle, par un foyer lumineux, par des vibrations sonores, par des agents anesthésiques, tels que le chloroforme ou par des agents hyperesthésiques ; et si le médecin n'a rien expliqué quand il a constaté une névrose, il a, du moins, commandé la prudence au philosophe qui cherche la raison suprême de phénomène dont il est témoin.

## V

Ces phénomènes physiologiques des malades de la Salpêtrière catalepsie, léthargie, fausse extase, somnambulisme, étonnent sans doute et frappent l'imagination ; mais il est facile, néanmoins, de reconnaître une ressemblance profonde entre ce somnambulisme artificiel ou provoqué et le somnambulisme spontané (1). La suspension momentanée de la sensibilité physique, ou l'anesthésie étonne moins l'observateur et le philosophe qui voit, tous les jours l'insensibilité des malades, provoquée aussi par l'inhalation du chloroforme, dans des opérations de chirurgie douloureuses. Mais j'avoue qu'il est plus difficile à la science expérimentale et à

(1) Le docteur Macario. *Du Sommeil, des rêves, du somnambulisme*. — Le docteur Briere de Boismont. *Des Hallucinations ou Histoire raisonnée des apparitions*, etc. — A. Maury. *Du Sommeil et des rêves*.



sciences philosophiques, d'expliquer les phénomènes extraordinaires de vue à distance, à travers l'espace, à travers les corps.

Si j'étudiais à fond cette question qui relève de la psychologie et de la physiologie, je voudrais chercher d'abord la cause des prévisions, des pressentiments, des rêves, c'est-à-dire des états extraordinaires, mais naturels, de l'âme, en rapport, à travers l'espace, et, malgré le sommeil ou l'engourdissement des sens, avec des personnes et des objets éloignés.

Je voudrais étudier, ensuite, les phénomènes provoqués par le magnétisme, l'hypnotisme, ou par l'action de l'homme sur l'homme, examiner si les faits rapportés sont scientifiquement constatés, comme le prétendent les docteurs Bellanger et Macario, et si ces faits ne sont pas en opposition avec les lois de la nature humaine et les principes essentiels de la psychologie.

Il nous paraît difficile de nier les phénomènes de vue à distance, et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'expliquer *tous* les phénomènes de ce genre, par une communication imprudente ou criminelle avec des esprits mauvais.

Nous citons un seul fait, qui nous a été raconté par notre excellent et savant ami, le docteur Ozanam, frère de Frédéric Ozanam ; nous lui laissons la parole :

« En 1852, nous dit M. Ozanam, je donnais mes soins à une femme, âgée de trente à trente-cinq ans, atteinte de névropathie. C'était une femme honnête et chrétienne. Il m'arriva plusieurs fois de la chloroformer, et de provoquer ainsi un sommeil qui durait plus d'une heure, et que je faisais cesser à ma volonté. Pendant le sommeil, elle répondait à mes questions. Souvent ses réponses qui ressemblait à des prophéties, m'ont étonné par leur vérité et par les intuitions extraordinaires qu'elles dénotaient dans ce sujet.

« Un jour, après l'avoir chloroformée, je lui demandai des nouvelles de mon frère qui était à Pise. Elle me répondit :

« C'est étrange, je vois une tour qui va tomber (la tour penchée); j'entre dans une chambre. Voilà un homme qui a les cheveux noirs et plats, il est très pâle; il est bien malade... Je vois encore un enfant qui pleure... J'aperçois une rose, un portrait de l'empereur, un Christ... »

J'écrivis aussitôt à mon frère, et lui demandai ce qu'il faisait au jour et à l'heure indiqués. Il me répondit : « J'étais encore à Pise, plus souffrant que d'habitude, et obligé par le triste état de ma santé,

d'ajourner mon départ pour Florence; je grondais, à l'heure indiquée, ma petite fille, qui ne voulait pas aller au salon, où je voulais l'envoyer, parce qu'elle avait peur de la nuit, et l'enfant pleurait beaucoup. Je n'ai, dans ma chambre, ni rose, ni portrait de l'empereur.

Le docteur Ozanam a bien voulu nous communiquer de nouvelles observations aussi intéressantes et plus extraordinaires que celle que je viens de rapporter. Il est inutile d'en parler. Le fait de la vue à travers l'espace n'est donc pas impossible (1). Faut-il expliquer par un secours divin le fait que nous venons de citer? Non; Dieu ne se prête pas ainsi aux exigences indiscrettes de la curiosité humaine. Faut-il l'expliquer par une intervention diabolique? La nature de l'expérience et les croyances chrétiennes du sujet et du médecin ne le permettent pas. Serait-il vrai d'affirmer qu'il y a communication de pensées entre le malade et l'opérateur? Non; car le docteur Ozanam ignorait lui-même ce que faisait son frère; il ignorait sa résidence actuelle, et il ne pouvait pas communiquer mystérieusement à sa malade une connaissance qu'il n'avait pas.

Dans le savant ouvrage sur la dignité et l'accroissement des sciences, Bacon traite des facultés de l'âme et de la divination. Après avoir expliqué la divination artificielle, qui emprunte ses réponses au vol des oiseaux, à l'état des entrailles, à la situation des astres, il parle en ces termes de la divination naturelle : « L'âme, recueillie et concentrée en elle-même, a, par essence, quelque connaissance anticipée de l'avenir. On en voit des exemples frappants dans les songes, dans les extases, aux approches de la mort, rarement durant la veille, ou quand le corps est sain et vigoureux. *Divinatio nativa optime cernitur in somniis, extasibus, et confiniis mortis.* Or, on peut produire ou faciliter cet état de l'âme par les abstinences et par tous les moyens dont l'effet est de dégager l'âme de ses fonctions relatives au corps, et de la mettre en état de jouir de sa propre nature, sans que les causes extérieures viennent distraire son attention (2). »

(1) Docteur Macario : « La faculté de voir à travers les corps opaques et à des distances illimitées paraît certaine. Le docteur Bellenger s'en est convaincu par des expériences répétées. » *Du Sommeil, des rêves, etc.* — Voir aussi : *Rapport à l'Académie de médecine, en 1831, par MM. Orfila, Réveillé-Parise, etc.*, membres de l'Académie de médecine. — Joseph Fradk. *Pathologie médicale, — Maladies du système nerveux.* — Debrien. *Histoire du magnétisme animal.*

(2) *De dign. et acer. scient.*, l. IV, c. III.

Cette théorie de Bacon est aussi celle des anciens, de Plutarque et de Platon. Nous ne connaissons ni toutes les énergies cachées et perdues dans la nature matérielle, ni toutes les modifications naturelles que notre corps peut recevoir, ni toute la puissance et toutes les facultés de l'âme. Les physiiciens, les physiologistes et les philosophes sont en présence de trois mondes dont l'immense étendue aura toujours eu pour eux d'insondables mystères ou, du moins, de perpétuelles obscurités. Les philosophes nous donnent sans cesse la division classique des facultés de l'âme : sensibilité, intelligence, activité; mais que cette division est insuffisante et incomplète ! Le corps, qui, dans les conditions présentes de notre nature, est nécessaire à l'âme pour l'accomplissement de ses fonctions immatérielles, n'est pas cependant indispensable à l'âme pour qu'elle puisse sentir, penser, agir. L'âme séparée du corps, après la mort, les anges, Dieu lui-même, ont une activité intellectuelle absolument distincte et indépendante de tout organisme, et de tout intermédiaire matériel.

Il n'est donc pas impossible que l'âme, dégagée, à certains moments et dans certaines conditions, de l'influence excessive du corps, vive de sa propre vie, et s'empare, par une pensée dont l'étendue prend le caractère de la divination, de certains événements éloignés ou prochains; rattachés au présent par la loi de la causalité. L'approche de la mort, certains états morbides, le sommeil, des causes même physiques peuvent favoriser ce dégagement et cette puissance de la pensée, dans l'ordre naturel. Il ne faut pas confondre la divination qui peut appartenir à l'ordre naturel avec la prophétie et l'inspiration qui appartiennent à l'ordre surnaturel.

« La vue en songe, écrit le docteur Froissac, de certains événements qui se passent, au moment même, soit dans un lieu voisin, soit à de longues distances, n'est pas un phénomène très rare; cette vue sympathique s'exerce principalement envers ses proches. Le frère du brave amiral Le Ray, étant en mer, se réveilla au milieu de la nuit, sous l'impression d'un cauchemar qui l'avait fait assister à la mort de sa mère; il mit par écrit la date, l'heure et les circonstances de son rêve. Il apprit, en arrivant à terre, qu'à cette date, à cette heure, sa mère avait rendu le dernier soupir. Voici, enfin, deux exemples de pressentiments presque analogues qui ne sont plus empruntés à des auteurs étrangers; vous avez les témoins sous vos yeux. L'un nous est fourni par mon collègue de l'académie

des sciences, M. Jules Cloquet, et l'autre me concerne. Notre savant confrère nous a raconté à l'un et à l'autre que, sortant fort avant dans la nuit d'une soirée, chez M. Chomel, et s'étant endormi, il vit en songe un fantôme qui lui représentait son frère Hippolyte; il portait sur son dos une grande liasse de papiers qu'il jeta au milieu de la chambre, en disant : « Maintenant je n'ai plus besoin de rien », et il disparut. A son réveil, M. Cloquet raconta ce songe aux personnes de son entourage, sans en être autrement impressionné. Il se rendit à l'hôpital, fit sa leçon de clinique comme à l'ordinaire, puis M. Giron de Buzaraingues lui dit, en lui prenant le bras : « Ton frère Hippolyte est malade. — Allons le voir, répondit M. Cloquet. » Chemin faisant, M. Giron de Buzaraingues lui apprit qu'Hippolyte Cloquet était mort dans la nuit d'une attaque d'apoplexie. Le songe qui me concerne est plus explicite encore. Lorsque j'étais étudiant en médecine et interne de Dupuytren, je rêvai que je voyais mon père atteint d'une maladie qui le conduisait au tombeau. Je m'éveillai dans un grand trouble que je cherchais à dominer, en me disant que j'avais quitté mon père le dimanche d'auparavant en parfaite santé. Nous étions au mercredi. Je me représentai que c'était une grande faiblesse de m'inquiéter d'un songe, et je résolus de n'en tenir aucun compte. Mais l'image de mon père mourant étant toujours présente à ma pensée, et pour échapper à cette obsession, quoique honteux de ma faiblesse, je partis pour Saint-Germain, où je trouvai mon père atteint d'une fluxion de poitrine, qui l'enleva en cinq jours. Depuis, j'ai été témoin plus d'une fois de phénomènes merveilleux, sur lesquels le devoir professionnel me force de jeter un voile. » — (*La chance et la destinée.*)

L'esprit humain peut faire des hypothèses pour expliquer ces faits extraordinaires, ces états pathologiques et psychologiques, tellement étranges que l'on douterait de leur réalité si l'intelligence et la sincérité des rapporteurs n'étaient pas incontestables; nous ne pouvons pas donner une solution précise du problème posé. Les phénomènes provoqués qui laissent l'âme dans des états merveilleux, peuvent être, en eux-mêmes, inoffensifs, au point de vue religieux; ils présentent cependant toujours un inconvénient sérieux, car ils nous établissent dans des dispositions d'esprit et de volonté trop favorables à l'intervention des puissances mauvaises. Il est toujours imprudent de livrer sa volonté.

Nous connaissons donc bien imparfaitement encore les énergies secrètes cachées dans le corps humain et les forces puissantes cachées dans le sein de la nature. Il appartient à la science d'éclairer ces abîmes profonds. L'homme avance lentement à cette lumière des sciences naturelles, reculant sans cesse les bornes du champ qu'il doit parcourir, marquant son passage sur la terre par des découvertes nouvelles, et enlevant à la superstition ignorante ses positions avancées. Avec quelle prudence il faut donc traiter ces difficiles matières, et quel examen attentif, savant, sage, il faut faire, avant d'attribuer à l'esprit mauvais des effets qui appartiennent peut-être à la nature, dont les lois et la fécondité merveilleuse nous sont encore imparfaitement connues. L'état de l'homme, de son corps et de son âme dans certaines conditions naturelles, mais morbides : léthargie, somnambulisme, catalepsie, hystérie; son insensibilité absolue, sous le fer et le feu, quand il est préalablement soumis à l'action de certains agents anesthésiques, tels que le chloroforme; son agilité et sa perspicacité extraordinaires dans le somnambulisme spontané, quels phénomènes mystérieux qui condamnent nos affirmations précipitées, téméraires et qui nous indiquent avec quelle sagesse pleine de réserves l'esprit humain doit se prononcer sur les faits merveilleux!

Le mystère et l'inconnu! nous les rencontrons sans cesse, dans toutes les larges avenues fréquentées par l'esprit humain: l'orgueil des savants qui défient Dieu, dont l'idée les fait sourire, ou qui attaquent la religion chrétienne, dont les mystères les irritent, est lui-même le plus étrange des phénomènes de notre nature déchue. Toutes les fois que la science éclaire avec éclat une section du champ des connaissances humaines, elle fait mieux voir la profonde obscurité et les impénétrables mystères des sections voisines. Les étoiles de toute grandeur et les nébuleuses déjouent les calculs de Laplace, qui croyait avoir tracé, d'une main souveraine, le cercle infranchissable de leurs évolutions; les expériences de la Salpêtrière et les phénomènes de métalloscopie, le braidisme, l'hypnotisme, les récentes et singulières expériences magnétiques de M. Donato, nous laissent en présence d'une psychologie nouvelle et nous permettent d'entrevoir de nouveaux mystères dans l'âme et dans le corps; les lois de la réflexion et de la réfrigérence violées par la matière radiante, les nouvelles combinaisons d'hydrogène augmentant la liste déjà si longue des corps simples, et

déjouant nos conceptions anciennes de la matière et des corps; que de mystères dans la chimie, dans la physique, dans l'astronomie, dans la physiologie, et quelle témérité coupable dans les écrivains qui prétendent condamner le mystère au nom de la science, lorsque la science elle-même est pleine de mystères, que nous essayons de dissiper dans une lutte terrible où le savant lui-même est toujours vaincu!

Je finis cette étude sur le spiritisme et les sciences occultes par un exemple qui confirme nos dernières observations, et qui est cité par un physiologiste, professeur de médecine pratique, et religieux de la Grande-Trappe. Vous entendrez parler le théologien et le savant; et voulant éviter d'affaiblir l'autorité de sa parole, dont je lui laisse d'ailleurs la pleine responsabilité, je citerai son observation pathologique, sans ajouter moi-même un commentaire et sans insister sur la leçon qui s'en dégage.

« Encore un mot sur les religieuses de Loudun ou plutôt à leur occasion : C'est une communauté religieuse de femmes pour laquelle nous avons été consulté, il y a déjà bien des années. L'état de ces filles avait la plus grande ressemblance avec celui des Ursulines de Loudun. En voici un abrégé : Ces religieuses ont été affectées successivement comme par une sorte de contagion ou d'imitation nerveuse. Elles affirmaient entendre la nuit au dortoir des cris, des hurlements effroyables de divers animaux, des voix plaintives, etc., des bruits de tempête, d'ouragan, de tonnerre, dans les temps les plus sereins et les plus calmes. Souvent, pendant des nuits entières, elles éprouvaient des convulsions comme hystériques, faisaient des sauts de tout le corps avec une violente agitation de tous les membres, et répétaient les cris et les hurlements qu'elles disaient avoir entendus les jours précédents, en y joignant un mélange de gémissements, de pleurs et de ris. On les voyait prendre des postures et des attitudes les plus difficiles, tout à fait extraordinaires et contre toutes les lois de l'équilibre : faire des sauts et des mouvements subits d'ascensions dont elles étaient absolument incapables dans leur état normal et physiologique, comme, par exemple, de franchir d'un seul saut, avec une incroyable légèreté, le mur de leur clôture et de s'élancer sur les autres avec presque l'agilité des animaux grimpeurs. On les a vues même dans l'église, au moment de la sainte communion, se lancer avec violence contre le mur et y paraître comme collées et raides comme des planches.

« Assez souvent cet état, chez ces saintes filles, paraissait accompagné ou suivi de quelque trouble intellectuel ou du moins affectif, et enfin d'une foule d'aberrations morales les plus singulières et les plus bizarres et presque inexplicables par les seules lois physiologiques et pathologiques, ou plutôt on voyait chez elles toutes les perturbations, tous les écarts et toutes les illusions de la sensibilité ou de l'imagination la plus exaltée et la plus désordonnée.

« Maintenant, quel plan de traitement fallait-il adopter pour s'opposer à ces singulières aberrations? Nous nous sommes borné à conseiller les moyens hygiéniques et moraux que nous avons crus le plus en harmonie avec la forme et la nature des accidents dominants.

« Voici donc la substance de notre méthode thérapeutique : Un système hygiénique coordonné, combiné et varié, selon le caractère et le génie des personnes ; travail manuel assidu, suivi et varié pour contenir constamment les esprits en haleine, brider et entraîner les mobiles et ardentes imaginations, et opérer enfin une salutaire diversion par l'exercice physique et corporel ; de plus, divers moyens moraux appropriés au besoin et à la profession des sujets... Il paraît que quelques mois après cette consultation tout est rentré dans l'ordre primitif, et depuis on n'a jamais rien vu de semblable dans cette communauté (1). »

## VI

Je n'insiste pas sur l'importance exceptionnelle de l'observation que je viens de citer, et je conclus.

I. — Les spirites ont la prétention de tenir directement de l'âme des défunts la solution du problème de la destinée humaine et l'explication des redoutables mystères de la vie future. Il était nécessaire d'examiner cette prétention. Les principes d'une saine philosophie et les sévères enseignements de la théologie chrétienne nous apprennent que cette prétention n'est pas fondée.

Les âmes bienheureuses ne se détournent pas de la contemplation surnaturelle de l'essence divine et de la possession pleine de joie et d'amour, devenue leur récompense, pour se rendre aux invitations

(1) Debreyne, docteur en médecine, professeur particulier de médecine pratique, prêtre et religieux de la Grande-Trappe. *Essai sur la théologie morale*, ch. IV. *Des possessions dites démoniaques*, p. 561.

grotesques de quelques hommes égarés et superficiels, rangés autour d'un guéridon.

II. — Les esprits mauvais peuvent intervenir, et faire une œuvre de mensonge et de mal, dans des hommes dont la volonté perverse et révoltée se trouve déjà sous la domination du génie mauvais. Mais cette intervention insolite, éclatante, est rare et limitée à des cas particuliers, car la Rédemption a affranchi le monde, et Satan est contenu dans son action redoutable, à travers la terre, par la puissance même de Dieu.

III. — La nature, dont toutes les énergies secrètes ne nous sont pas connues, se révèle quelquefois d'une manière extraordinaire et pleine d'éclat, dans des phénomènes d'hallucinations, d'insensibilité physique, d'activité prodigieuse et désordonnée, et son action puissante peut expliquer, dans certains cas, les faits étranges que l'on prétend attribuer aux spirites assemblés. Le vrai surnaturel, avec ses grandes lois et ses phénomènes pleins de lumière, plane au-dessus de ces contrefaçons misérables, et l'âme chrétienne, docile et confiante sous la main de Dieu, qui ne cesse jamais de la conduire et de la protéger, ne se prête pas au jeu ridicule des superstitieux, qui préfèrent les réponses dérisoires de leur imagination trompée aux enseignements sévères, mais précis, lumineux et autorisés de la religion et de la foi.

L'abbé Elie MÉRIC,  
*Professeur à la Sorbonne.*

---



# LE ROI DE MER

---

## I

### LIGNÉE ROYALE

La tempête mugit. Une ceinture de vagues échevelées presse les îles dispersées le long des côtes de la froide Scandinavie. Leur frange écumeuse se tord et se roule sur la grève avec des bruits de tonnerre, des coups qui ébranlent le sol et des mugissements horribles. Parfois du sein de cette convulsion sort comme un cri strident. On dirait que la grande âme de la nature souffre et se plaint dans ce chaos. L'âpre vent du nord passe sur l'Océan avec des violences telles, qu'on dirait entendre le souffle même de l'enfer et des légions maudites qu'il enferme. Sur les grèves des Loffoden, tout est désolation.

Les pins et les mélèzes, penchés sous la rafale, sentent se briser dans l'effort leur ramure enchevêtrée, tandis que leurs puissantes racines, cramponnées au sol, soulèvent à l'entour le sol même où les a jetés la main du Créateur. C'est l'horreur et c'est la nuit.

Dans la demeure de Frigor, le roi de mer, chef, maître et souverain des îles Loffoden, nul ne s'est couché ce soir. Assis près de l'âtre où brûle le tronc d'un sapin gigantesque, se tient le vieux roi de mer, Frigor à la Barbe-Torte. Ses longs cheveux blancs tombent sur ses épaules couvertes d'une tunique fourrée au col, sans manches, et s'arrêtant à moitié des cuisses. Ses jambes sont défendues du froid par des braies de laine, auxquelles s'attache une sorte de guêtre à sandale, en peau de loutre de mer. Ses bras musculeux sont nus, et le vent, le soleil, l'âge et le travail les ont tellement noircis et endurcis, qu'on dirait plutôt les branches d'un chêne noueux que les deux bras d'un homme. Sa figure est éner-

gique et belle. Ses yeux, enfoncés sous l'arcade saillante, brillent aux lueurs du foyer d'un éclat que l'âge n'a pas encore éteint. Son nez, puissant à la racine, fièrement développé aux narines, rappelle le royal naseau du lion du désert, tandis que sa bouche, aux lèvres fortement accusées, disparaît à peu près sous l'immense barbe blanche, ondée et tordue qui lui descend sur la poitrine avec des ondoiemens de crinière. Sa formidable encolure et sa taille colossale inspirent à la fois la terreur et le respect. Soixante-dix printemps ont passé sur cette puissante nature sans la courber; soixante-dix hivers ont blanchi sa barbe et ses cheveux sans abattre sa force. Plus puissant peut-être, en son repaire de pirates, que l'empereur Charlemagne en son palais d'Aix-la-Chapelle, le vieux Frigor, roi de la mer, ne craint nulle rivalité, ne recule devant aucun danger. Un mot de lui décide de la paix ou de la guerre. Il n'a point de conseil de barons, point de ministres, point de cachots, point de scribes, point de confidens ni de favoris. Il n'a que son pouvoir absolu et terrible, pouvoir qui tient à la fois de l'autorité du patriarche et de la force du guerrier. La loi, c'est sa volonté. Ceux qui l'entourent, fils, sujets, bandits, pirates, peuple, horde, lui sont soumis. Il rend la justice et fait les partages. Il consacre les unions et décide de tout en dernier resort. Nul n'en appelle de sa sentence. C'est le père, le maître, le chef, le roi, le juge, le général, le pontife, tout, en un mot. Il règne sur les cinq grandes îles de l'archipel des Loffoden et sur les autres plus petites. Son empire c'est l'Océan, mais son repaire est dans l'île Langoën. Chassé jadis du continent par un frère jaloux, il s'est taillé cette royauté formidable. Dépossédé de sa part de l'héritage paternel, il est parti avec quelques hardis compagnons et s'est emparé du domaine de l'Océan. Il sait bien que nul ne tentera désormais de lui arracher sa proie, car il a pour gardien de son empire insulaire, cet effroyable tourbillon de mer qui s'appelle le maëlstrom, entonnoir horrible qui attire les vaisseaux comme ferait une main de fer, les roule sous ses flots en spirale et les broie dans un formidable embrassement. Gardé par cette hydre invisible, gouffre mortel que les anciens appelaient le « nombril de la mer » et dont ils s'éloignaient avec terreur, Frigor, dont les barques affrontent sans danger ces parages maudits, se repose de ses travaux à l'abri de sa demeure, et pour entretenir l'ardeur de ses fils leur conte le soir les souvenirs de son orageuse jeunesse.

Debout devant lui l'écoutent ses fils. Nul ne se fût assis en la présence de Frigor à la Barbe-Torte. Ils sont quatre présents. C'est d'abord l'aîné, Ulpic, qui a près de quarante ans, dont la femme, la belle Saïma, lui a déjà donné sept fils et trois filles, véritable couvée des âges légendaires. Puis, c'est Cayroll, le second qui, moins heureux, n'a pas d'enfants de sa femme, la blonde Olafa, pauvre douce créature enlevée sur les côtes de Gothie, que rien n'a pu consoler de sa patrie perdue et qui vit par le souvenir auprès de sa famille d'autrefois. Peut-être quelque amour brisé sommeille-t-il au fond de ce triste cœur de femme, mais Olafa, femme de Cayroll, se tait, et nulle oreille humaine ne recueillera l'écho de sa plainte solitaire. Nul ne saura pourquoi ses grands yeux bleus cherchent parfois, vers le sud, un nuage au ciel, un signe sur la mer, une lueur dans la nuit. Résignée et docile, elle subit la loi du vainqueur, et si parfois, assise au bord des flots, elle pleure la tête bai-sée et les mains jointes sur ses genoux, du moins ses lèvres ne profèrent aucun reproche. Elle mourra du souvenir de son rêve brisé. Voilà tout. Jamais Cayroll ne soupçonnera ce qui se meut dans cette âme de femme. Cayroll a trente-cinq ans. C'est maintenant Gotebor, le troisième, qui a trente-deux ans, et depuis l'année précédente a épousé en troisièmes noces la veuve d'un riche seigneur de Norwège, qui, lors de l'expédition que firent les fils de Frigor en ce pays, s'éprit de l'homme de mer, lui livra son château, son mari, ses biens et le suivit dans son île. On affirme tout bas que le soir où Gotebor fendit d'un coup de hache le crâne du seigneur norvégien, la coupable Smérande tenait dans l'alcôve conjugale la torche de résine dont la lueur éclairait cette scène de carnage. Aussi quand, sous le coup d'une émotion quelconque, on voit rougir la joue de Smérande, les compagnons de Gotebor disent entre eux :

— C'est le sang de Brünner, qui lui remonte aux joues.

Smérande est une âpre nature, et les malheureux enfants de Gotebor ont trouvé en elle une marâtre horrible. En vain l'aîné, né de la brune Fredda, tente-t-il de protéger son jeune frère, né de Rosen, la seconde épouse de leur père. Il ne se passe point de jour que l'on ne trouve les deux enfants en pleurs, et, dans son fol amour pour sa troisième épouse, Gotebor ratifie tout ce qu'elle dit ou fait.

C'est enfin le quatrième fils de Frigor Argal, qui n'a ni épouse ni amours, quoiqu'il ait vingt-cinq ans passés.

Celui-là partage, avec son dernier frère Roll, absent en ce mo-

ment, la haine de Smérande, parce que plus d'une fois il lui est arrivé, ainsi qu'à Roll, de s'interposer entre la marâtre et ses victimes, les enfants de Gotebor.

Au milieu de la tempête mugissante, on entend en bas la voix profonde du vieux Frigor à la Barbe-Torte, qui compte les exploits de sa jeunesse et ses nombreux naufrages parmi les écueils des Lof-foden. Par intervalles, on entend les fragments d'une « saga » que chante d'une voix de cristal la jeune Swane, le dernier enfant de Frigor, qui est née, comme Roll, d'Afrana, la seconde épouse du roi de mer. Il arrive même parfois que la voix du vieux chef, tombant tout à coup, on distingue les paroles que chante l'enfant, debout au sommet d'une sorte de tour d'où l'on observe l'Océan. Dans ce bruit de vagues et de vent, l'effet de cette voix de cristal et de cette mélodie irrégulière, coupée çà et là par des silences, est étrange et saisissant.

L'enfant chante ce qui lui vient à la pensée et, tout en parlant, son père prête, malgré lui, l'oreille aux paroles qui naissent sur ses lèvres.

Chez ces peuples du Nord, les paroles échappées à certaines créatures passent pour des révélations d'en haut, et depuis sa naissance la jeune Swane est une enfant prédestinée. C'est la prophétesse de ces fiers écumeurs de mer. C'est, disent-ils, l'incarnation de la déesse Friga, descendue sur terre dans un corps de jeune fille. En ce moment, malgré la tempête et malgré la nuit, elle se tient debout, derrière l'ouverture béante, servant de fenêtre à la tour qui surmonte la demeure de Frigor.

Là, plongeant dans la tourmente ses regards qui voient, dit-on, plus loin que les regards humains, elle annonce, par ses paroles, ce qu'elle voit ou croit voir sur la mer écumeuse et dans la nuit noire.

Soudain dans la chambre basse où se tiennent le père et les fils, tout fait silence. Dans la seconde pièce où se tiennent les femmes et les enfants, on se tait également, car Swane a jeté tout à coup un cri lugubre et sa voix haletante se heurte pleine d'angoisses dans sa gorge. Elle chante ainsi :

« Hélas ! Hélas !... où est la barque de Roll ?... de Roll, le fils de Frigor et d'Afrana ?

« Roll, frère de l'Océan, a dit au flot : Si tu le veux, luttons !...

« Comme toi, je suis fort, et comme toi, téméraire.

« Mon bras fend ton écume, et ma voix domine ton bruit assourdissant...

« Clameurs de la tempête, vous ne ferez pas peur à mon âme.

« Mon corps est de fer et mon cœur d'acier.

« Rien ne tremble en moi, quand vos voix mugissantes font frémir à la fois le ciel et la terre.

« Hélas! hélas!... où est la barque de Roll?... de Roll, le fils de Frigor et d'Afrana? »

Après un silence que remplit seul le bruit de la rafale, Swane reprit :

« La voilà, la barque de Roll!...

« Prends garde, Roll, fils de Frigor... Le géant Maëlstrom étend ses grands bras vers toi...

« Sous la vague, il s'allonge comme un serpent sans fin.

« Prends garde, Roll, fils de Frigor!... sous la carène de ton navire, se trouve l'invisible main...

« Tourne vers le septentrion la pointe élancée de ta barque, à la proue rougie...

« Lève-toi, Roll, fils de Frigor... prends le gouvernail de ta main puissante.

« Prends garde à l'écueil... prends garde au courant maudit... prends garde au gouffre sans fond...

« Il lutte... il lutte... hélas! le fils de Frigor est en grand danger... »

Un nouveau silence se fit, silence lugubre, dans lequel les oiseaux nocturnes jetèrent leur plainte sourde et discordante comme un sanglot comprimé.

Puis la voix reprit, vibrant cette fois, à travers la tempête, d'un éclat et d'un accent surhumains.

« Il est sauvé, Roll, fils de Frigor!... En vain, l'affreux géant cherchait à l'entraîner... il est sauvé!

« Mugis, tempête... et toi, foudre, éclate aux nuées profondes... raie la nuit de tes lueurs horribles...

« Rien ne peut nuire à Roll, fils de Frigor... rien sur mer ni sur terre ne peut lasser son courage et dompter sa force...

« Déjà la barque qu'il monte a dépassé le point fatal...

« Le géant Maëlstrom rugit et se tord dans son antre effroyable.

« Roll, fils de Frigor et d'Afrana, ne périra point... Les fils du roi de mer ne quittent point ainsi la vie...

« Ils ne meurent point avant que leurs exploits aient retenti sur le vaste océan... avant que leur nom soit redouté sur les côtes des grandes terres...

« Ils meurent un jour de carnage, et la mer d'où ils sont sortis, les reçoit, glorieux, dans son sein profond.

« Là, bercés par le flot mouvant... endormis au sein des ondes, ils passent le temps du sommeil de la mort...

« Et quand leurs fils à leur tour fendent les vagues écumeuses, leur âme tressaille de joie dans leur tombe liquide...

« Reviens au port, Roll, fils de Frigor... reviens boire dans la coupe des aïeux l'hydromel enchanté...

« Reviens dormir le sommeil du guerrier sous le toit paternel... reviens rêver les rêves du bonheur dans la demeure de Frigor...

« Reviens... et que les fronts s'inclinent devant toi, Roll, fils de Frigor et d'Afrana, roi de la mer profonde. »

La voix se tut tout à coup, et cette fois ce fut tout.

En bas le vieillard avait tressailli.

— Roi de mer!... murmura-t-il de sa voix caverneuse.

Les quatre frères, eux, s'étaient regardés entre eux :

— Roi de mer! avaient-ils murmuré.

Et tous avaient au fond du cœur la même pensée :

— Lui!... le plus jeune!... Cela ne sera pas!...

Dans la chambre où se tenaient les femmes, toutes les têtes s'étaient levées aux dernières paroles de la jeune inspirée.

Afrana, l'épouse de Frigor, mère de Roll et de Swane, songeait avec un éclair d'orgueil aux yeux :

— Mon fils sera roi de mer après son père.

Les autres, du moins Saïma et Smérande, se disaient du regard :

— Si Roll est roi de mer, que sera-t-il de nos maris?...

La triste Olafa ne songeait pas à cette future royauté qui menaçait d'échapper à Gayroll. Que lui importait!... Son âme n'était pas ici. Elle regardait dormir côte à côte, dans le même lit, les enfants de Gotebor, Astor et Rosy, qui, la main dans la main, oublièrent dans quelque rêve heureux les tristesses dont leur jeune vie était déjà remplie. Smérande, assurément, songeait peu à ces deux beaux enfants dont elle n'était pas la mère; et tandis que Saïma veillait sur sa couvée, elle s'oubliait dans un rêve ambitieux, laissant à la douce Olafa le soin de s'inquiéter des fils de Gotebor.

Comme le silence régnait encore, la porte qui menait à la tour

fut tout à coup éclairée par une apparition rapide et presque aérienne.

— Bonsoir, mes frères! dit Swane, qui s'arrêta sur le seuil, debout dans sa tunique blanche comme une vision du ciel. Seigneur père, bonsoir!...

— Bonsoir, Swane, répondirent les cinq hommes à la fois.

— Allez dormir, reprit-elle, l'orage va cesser et demain Roll et les siens seront au port.

Et elle disparut.

A peine son père et ses frères avaient-ils suivi le conseil qu'elle leur avait donné, que la tempête s'apaisa comme par enchantement. Bientôt tout dormit dans la demeure du roi de mer, Frigor à la Barbe-Torte.

## II

### CELUI QUI MANQUAIT

Le jour s'est levé, enfin. Le soleil brille au ciel, dissipant un reste de brouillard hivernal. Le froid est intense et le vent âpre. Mais pour quelques heures du moins l'horizon éclairci se pare des couleurs enchantées du prisme. Vers le septentrion seul, se voit la brume épaisse des longs hivers de ces régions déshéritées. Tout est glace et frimas, mais le soleil, quoique pâle, met, d'un rayon oblique, comme un relet d'espoir, sur la nature attristée. Les grands pins poudrés de blanc brillent dans ce pâle rayon du ciel, et le vent secoue les diamants multiples suspendus à leur ramure comme autant d'étoiles. Les grands oiseaux de mer, à l'aile lourde, au vol infatigable, jouent sur la crête des vagues, passant sur l'écume blanche et semblant défier le flot à la course. Leurs ailes, d'un gris blanchâtre, ressemblent aux voiles des vaisseaux, et plus d'une fois, Olafa la blonde, a pris de loin quelque goëland gigantesque pour un signal d'espoir.

En ce moment Olafa et Swane errent sur la grève. Leurs pieds frileux sont enfouis dans des chaussures de peau recouverte du poil de la bête et montant jusqu'aux genoux. Leur tunique de laine brune est serrée à la taille par une ceinture de peau de loutre, et elles s'enveloppent d'une chaude mante fourrée des plumes de l'eider. Leur tête est couverte d'un voile épais de couleur bleue qui descend jusqu'à la ceinture et dont elles maintiennent à grand'

peine les plis sur leurs cheveux. Sous ce voile et le dépassant de beaucoup, les tresses blondes de leurs cheveux pendent et, soulevées par le vent, reviennent parfois fouetter leurs genoux comme la queue d'un lion qui se bat les flancs. Toutes deux sont jeunes, toutes deux sont belles. Elles se ressemblent à ce point qu'on croirait deux sœurs, bien qu'Olafa ait plus de vingt ans et que Swane n'en ait pas encore quinze. Elles sont toutes deux semblables à ces divinités immatérielles dont rêve l'imagination des peuples du nord. Elles en ont à la fois le mystère et la poésie. Olafa, avec sa tristesse éternelle, ses lèvres sans sourire et son regard flottant, ressemble à quelque déesse exilée du ciel et dont l'âme habite le Walhala. Swane, avec ses yeux doux et fiers, ses traits d'enfant, son accent inspiré, sa voix étrange, sa taille svelte et sa grâce aérienne, rappelle ces visions dont se peuple l'imagination des poètes et des bardes. Il n'est pas un de ces rudes pirates, écumeurs de mers, ravageurs de côtes, pilliers d'épaves, hommes aux passions rudes et sauvages comme le climat même de leur âpre patrie, qui ne s'incline devant Swane et Olafa, quand, sorties de la demeure de Frigor à la Barbe-Torte, elles vont errer parmi les roches déchirées de la côte ou sur le sable mouvant de la grève.

Swane est la reine de ce peuple d'aventuriers, comme Frigor en est le roi. Un mot de sa bouche, répété de cercle en cercle, et d'île en île, est recueilli comme venant d'en haut. C'est elle qui depuis son enfance a chanté les exploits de Frigor et de ses fils. C'est elle qui a dit à Astor et à Rosy :

— Ayez patience, enfants, la vie sera belle devant vous.

C'est elle qui a dit à Smerande la marâtre.

— Tu as beau faire, les dieux protègent ceux que tu hais... Quand Astor, fils de Fredda et Rosy, fils de Rosen, seront des hommes, ils t'accableront de mépris pour venger les misères de leur enfance... honte et malheur te viendront avec les cheveux blancs au lieu de respect et d'amour.

C'est elle qui a dit à la blonde Olafa, dont le cœur saigne goutte à goutte, sans qu'une parole vienne révéler sa souffrance mortelle.

— Courage, ma sœur... La mer est large et le monde est grand... Celui que tu attends viendra à son heure...

Et voilà pourquoi Astor et Rosy prennent patience. Voilà pourquoi Smerande se cache de Swane pour maltraiter les enfants de son mari. Voilà pourquoi la blonde Olafa espère encore après six



ans passés voir apparaître celui qui doit faire cesser son esclavage.

Le lendemain de l'affreuse tempête que nous avons décrite, Swane disait à sa compagne.

— Roll va revenir... je vois ses vaisseaux sur la mer...

— O Swane! murmura Olafa, comment vois-tu ce que nul autre ne voit?

— Je ne sais... dit l'enfant. Il y a devant moi comme un rayon, et dans ce rayon, je vois l'avenir... l'espace m'apparaît peuplé de visions étranges, parfois charmantes, parfois terribles... Souvent je m'arrête à les contempler... Rien de ce qui m'entourne n'est alors sensible et j'oublie la présence de ceux qui m'entourent... Je ne sens plus ni le froid, ni la fatigue, ni la terreur... Et cependant vois... je suis une enfant faible, timide et craintive... lorsque je retombe dans la vie ordinaire... Et pourtant ma mère me commande et je lui obéis comme font les autres filles des Loffoden. Tu vois que je n'ai rien pour me distinguer des autres... rien, sauf cette étrange vue qui n'a ni limites ni ombres...

— Ainsi, c'est bien vrai, Swane, tu as bien vu Roll et les siens sur l'Océan, cette nuit, pendant la tempête?...

— Je les ai vus... Ils ont couru un grand danger, car le vent les poussait vers le gouffre de Maëlstrom... dans quelques heures, avant que le soleil ait décliné derrière le bois... avant l'heure où se couchent les rennes, Roll sera ici.

— Est-il vrai que Roll sera roi de mer, Swane?

— Ai-je dit que Roll serait roi de mer, Olafa?

— Tu l'as dit, Swane.

— Si je l'ai dit, cela sera sans doute quelque jour... Mais dieux!... oh! dieux!... s'écria-t-elle... ai-je dit cela de façon que mon père et mes frères l'entendissent?

— Nous l'avons tous entendu.

— Hélas! hélas! j'ai donc jeté sans le savoir l'ombre d'un terrible danger sur mon frère Roll!... j'ai donc sans le savoir attiré sur lui la haine de mes autres frères.

— J'ai peur qu'en effet Ulpic, Cayroll, Gotebor et Argal ne soient terriblement jaloux de Roll.

— Oui, parce qu'il est plus beau, plus fort, plus heureux qu'aucun d'eux! dit Swane, dont le front rayonna d'enthousiasme. Parce que ses vaisseaux sont à la fois les plus légers et les plus hardis... parce qu'il rapporte les plus riches dépouilles...

— Et parce que Frigor le préfère visiblement à tous ses autres fils, dit Olafa.

Elles se turent un moment et regardèrent vers la mer les jeux des oiseaux qui, s'élevant tous ensemble, obscurcissaient par moment le jour de leur nuée et ensuite s'abattaient sur quelque débris jeté par la mer à la côte. Dans cette halte, Olafa frissonna.

— J'ai bien froid ! dit-elle.

— Rentrons ! répondit Swane. Pauvre sœur ! combien je te plains... ces hivers longs et glacés te causent une vive souffrance... Ne fait-il pas froid dans ta patrie ?

— Si, répondit Olafa, l'hiver y est rude, presque aussi rude qu'ici... on y voit aussi la neige sur les grands monts, le frimas aux branches des sapins mornes et la glace sur les grands fleuves... Mais si tu savais... si tu savais, Swane, les radieux printemps !... si tu savais les soleils d'or !... si tu savais les parfums des fleurs et les riantes moissons d'été !... si tu voyais les troupeaux bêlants dans les prairies... les danses des filles et des garçons auprès des villages... si tu savais les sentiers fleuris... les lacs aux eaux limpides reflétant le ciel bleu !... si tu savais les rieuses jeunes filles s'en allant sous l'œil des mères causer avec leurs fiancés... Et la pauvre Olafa soupira.

— Tu reverras ta patrie, ma sœur ! dit doucement Swane. Ne te l'ai-je pas promis ?...

— C'est vrai ! mais il me faudra te quitter, Swane !

— Va, dit Swane, peut-être quand tu retrouveras le bonheur, Swane sera-t-elle si loin, si loin...

Et s'interrompant elle-même.

— Mais rentrons... voici l'heure où je dois traire nos rennes... il faut que Roll à son retour trouve le breuvage qu'il affectionne et que ma main lui prépare... je veux aussi préparer sa couche... Il aime ces soins qui lui viennent de moi...

— Qui donc n'aimerait pas ce qui vient de toi, Swane ?... dit Olafa. Veux-tu que je t'aide, chère sœur ?...

— Non... hâte plutôt le travail de ton fuseau délié, car les enfants de Gotebor frissonnent dans leur vêtement que Smerande a négligé de remplacer par une tunique de laine depuis le commencement de l'hiver.

— Pauvres enfants ! murmura Olafa.

Or, à l'heure où le soleil descendait derrière le bois de mélèzes,

douze barques abordaient à la côte occidentale de l'île Langoën. Dans l'une de ces embarcations, dont la proue représentait un oiseau fantastique aux ailes déployées et dont la coque était d'un rouge éclatant, se tenait un jeune homme de haute taille qui, debout, appuyé sur un angon à fer recourbé, regardait autour de lui et donnait parfois un ordre d'une voix brève et d'un accent rapide. A son attitude calme et fière, à la tranquille assurance de son regard, à l'accent impératif de sa voix, on devinait le maître auquel tous obéissaient. Il montait la plus belle barque et portait les armes les plus riches. Ses longs cheveux fauves relevés fièrement et jetés en arrière, découvraient son front hardi, carré, large et plat. Le vent qui soufflait du nord jetait sur son épaule droite les flots de cette crinière hardiment colorée à laquelle le jeune homme devait son nom même : Roll, le Roux. Cette fauve toison convenait d'ailleurs à merveille à cette figure énergique et puissante, qui rappelait celle du roi Frigor à la Barbe-Torte. C'était le même regard dominateur, rendu plus profond encore par cette anomalie que Roll avait sous ses épais sourcils des prunelles noires largement dilatées, cachant presque entièrement le blanc de l'œil. C'était la même bouche fière, hardiment dessinée sous les longues moustaches fauves et montrant dans le sourire les dents éclatantes. C'était la même taille à la fois athlétique et dégagée, plus dégagée naturellement chez le jeune homme que chez le vieillard, les mêmes épaules robustes sans être épaisses, les mêmes muscles d'acier, la même force imposante et invincible. Et toute cette rudesse, toutes ces choses qui, chez un autre peut-être, eussent paru brutales, étaient chez lui empreintes d'un caractère à la fois noble et presque gracieux qui donnait un charme véritable à sa rude beauté. C'était l'homme, tel que le Créateur le façonna au premier jour, l'homme des premiers âges, taillé pour les formidables luttes de la vie matérielle, alors que de la force de son bras dépendait son existence même, alors qu'il lui fallait disputer aux bêtes fauves l'abri de quelque caverne, en attendant qu'il leur disputât l'empire du monde. Tel devait être Adam le jour où sa main traça le premier sillon à la surface de la terre.

Cependant les barques étaient entrées dans la baie, sorte de port naturel où les compagnons de Frigor avaient construit une jetée derrière laquelle leurs vaisseaux étaient à peu près à l'abri pendant la saison des tempêtes. Roll, le dernier, mit pied à terre

et, suivi de ses compagnons, se dirigea vers la demeure du roi de mer.

Quand ils furent arrivés assez près pour reconnaître parmi les huttes des pirates, la tour qui surmontait celle de Frigor, Roll leva la main et montrant à ceux qui l'entouraient une forme svelte qui se tenait dans l'encadrement béant de la tour, il leur dit ce seul mot :

— Swane !

C'était elle, en effet. Bientôt ils la virent disparaître, et la porte du bas s'ouvrant, la jeune fille parut sur le seuil. Puis courant au-devant de son frère, elle vint les mains tendues se jeter dans ses bras.

Roll l'enleva de terre, la coucha sur sa large poitrine et la porta ainsi jusqu'au milieu de la maison paternelle. Là, il la posa doucement à terre, baisa avec une sorte de respect religieux le sommet de sa tête et se tournant vers le vieux roi de mer qui s'était levé à son approche, il fléchit le genou devant lui, en disant :

— Père, voici ton fils Roll qui revient chargé de butin et de richesses... au nom d'Odin, maître et roi des dieux, que ta main bénisse celui qui revient.

Frigor à la Barbe-Torte mit ses deux mains à la fois sur les épaules de Roll.

— Qu'Odin, le maître des dieux, bénisse et multiplie ta race, ô mon vaillant Roll, la joie de mon âme, et l'orgueil de ma vieillesse ! dit-il.

Et la voix caverneuse du vieillard était secouée dans sa gorge par une émotion qu'il cherchait en vain à contenir.

Ce fut tout, puis Frigor ouvrit ses bras à son fils bien-aimé et le serra sur sa robuste poitrine, heureux de réchauffer son vieux cœur aux battements de ce jeune cœur ardent et intrépide.

Enfin il s'arracha à cet embrassement et se tourna vers les femmes :

— Qu'on serve aux vaillants la coupe d'hydromel et le lait savoureux ! dit-il. Honneur à ceux qui portent au loin le renom des hommes du Nord, rois de la mer et terreur des puissants.

Alors Saïma, Olafa, Smerande et Swane firent circuler les coupes. Swane servit d'abord son père, puis Roll et ses frères en dernier, tandis qu'Afrana, debout à côté de son époux et de son fils, présidait, immobile, à la cérémonie de bienvenue.

Paul GEORGES.

(A suivre.)

# LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE <sup>(1)</sup>

---

## LES PETITES DÉCOUVERTES

### II

Le Roman de l'Homme préhistorique. — L'Homme primitif était frugivore. — M. *Cameron* : Le cannibalisme est le début de la civilisation. — M. *d'Assier* : Formation de la civilisation par la glace. — M. *Vacherot* : Découverte de vieilles découvertes. — M. *Farrer* : le Déluge est un mythe. — Le serpent de la Genèse est un nuage. — M. *Tapinard* : les mâchoires des Parisiennes et les crânes du Hanovre.

Nous avons vu commencer et se développer le roman, ou, comme on dit aujourd'hui, la *légende* de l'*Homme préhistorique*, de l'Homme des cavernes, des cités lacustres, etc.

Depuis longtemps, de tout temps, plutôt, on trouvait, dans des anfractuosités de rochers, dans les grottes des montagnes, de vieux os, mêlés à quelques pierres. On se disait : probablement des brigands, des bandits, se sont réfugiés ici, y ont séjourné, vivant, comme ils pouvaient, de chasse et de rapine, et y ont laissé les traces de leur passage. Les amateurs de curiosités ramassaient ces os et ces cailloux, et les oubliaient sur une planche, où ils se recouvraient silencieusement de poussière.

Mais, il y a quarante à cinquante ans, apparurent sur la surface de l'Europe occidentale, une race d'hommes, presque inconnue jusqu'alors, et qui se propagea et s'étendit avec une extraordinaire rapidité. Ils se donnaient le nom d'*archéologues* ou *antiquaires*, gens doux et inoffensifs, d'ailleurs, et dont le caractère se manifesta tout de suite par un penchant décidé à fouir le sol, à creuser la terre, et un acharnement obstiné à en tirer toutes sortes d'objets qui n'étaient bons à rien, cassés, ternis, usés, déformés, puis à les ranger proprement dans des armoires avec une étiquette.

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1881.

Or, certains de ces archéologues ou antiquaires, ayant pénétré dans ces trous de rochers, leur imagination (on ne savait pas qu'ils en fussent richement doués) s'alluma, à la vue de ces os et de ces pierres : grands dieux ! dirent-ils d'abord, quelles découvertes ! quels trésors dans ces *cavernes* ! (Les antiquaires ou archéologues, gens éminemment graves, respectables et même majestueux, n'emploient que des expressions distinguées, et le mot *caverne* est plus noble que celui de *grotte*, et propre à produire plus d'impression.) Nos ignorants aïeux ont pris ces hommes, dont nous voyons les traces, pour des bandits et des vagabonds, qui vivaient il y a deux ou trois cents ans, peut-être moins de cent ans ! C'était bien autre chose ! C'étaient les premiers hommes, les hommes primitifs, sortis à peine de la bestialité, qui sait même, des *anthropoïdes* ! Nus, sans armes, presque bêtes brutes encore, où vouliez-vous qu'ils habitassent ? Ils ont fait comme les autres animaux, ils se sont réfugiés dans les cavernes. Ces pierres sont les armes avec lesquelles ils combattaient les animaux féroces, gigantesques, qui vivaient il y a vingt mille ans, cent mille ans, des milliers de siècles probablement, et que nous ne connaissons plus : le grand ours, — appelons-le, à cause de cela, l'ours des cavernes, *ursus spelæus*, le *bos primigenus*, le *cervus giganteus*, l'*elephas*, semblable à une montagne, l'*atlandoïde*, le rhinocéros *tichorninus*, bêtes énormes, colossales, qui possédaient des cornes, des dents, des griffes et des défenses effroyables, terribles, avec lesquelles ils broyaient tout, transperçaient tout, éventraient tout. Eh bien, à l'aide d'une de ces petites pierres, l'homme primitif les terrassait, les dépouillait et les mangeait !

— Autre découverte, Messieurs ! ajoute l'un d'eux : regardez ! Voici plus d'une douzaine de pierres, et elles sont taillées. Ce n'était pas seulement une habitation ; on travaillait ici, on y fabriquait ! oui, c'était une fabrique, c'était un *atelier* ! Nous sommes ici au milieu d'un *atelier d'armes* de l'homme préhistorique ! Remarquez qu'il y en a plusieurs qui sont imparfaites.

— Voyons !

— Voici une *flèche*.

— Je la prenais pour un vulgaire caillou.

— Du tout ! c'est une flèche, ou une hache, peut-être un couteau, que l'ouvrier « a manquée, » et qu'il a laissée là parmi les autres.

— Quels progrès fait l'archéologie ! Et il y a des gens qui dou-

tent encore, et qui lui refusent le nom de science. Qu'ils l'osent donc! Nous venons de trouver l'*habitat* de l'homme primitif, ses armes, son atelier de travail, ses instruments, ses outils, les restes de sa chasse...

— Et de sa digestion, s'il vous plaît! Vous oubliez les coprolithes! La science est faite!

Tandis que ces naïfs savants se congratulaient de leurs trouvailles, d'autres se sont approchés, des savants de Paris, moins *candides*, mais plus *forts*, selon l'expression de ce temps-ci; — il y en avait aussi d'Angleterre, de Suisse, d'Italie, et surtout d'Allemagne, les plus têtus de tous. Eh! dirent-ils, ces provinciaux ne savent pas faire! Ils ont entre les mains une fortune, et ils ne s'en doutent pas! Ils ont découvert l'*Homme des cavernes*; grand mérite de faire une découverte! C'est comme une idée, tout le monde a des idées; le tout, c'est la mise en œuvre; de leur découvertes, ils font une simple nouvelle, et il y a de quoi composer tout un roman. Nous allons leur montrer le parti que savent tirer d'un sujet des hommes de talent!

Ces *savants*, de grands savants, ceux-là, ont fait alors de la nouvelle science une exposition qui promettait de vastes développements. Il ne s'agit pas ici, ont-ils dit, d'hommes isolés; c'étaient des hommes primitifs, mais c'était bien plus: c'étaient des *peuples* tout entiers, les peuples *anté-historiques*, c'est-à-dire, dont on ne sait absolument rien. Il y avait plusieurs peuples: ici, étaient les peuples dolichocéphales; là, les peuples brachycéphales; là-bas, les semi-dolichocéphales, etc. Et nous allons vous dire comment ils étaient faits: les uns avaient les jambes fortement pliées, et les péronés courbés en dedans; les autres, la tête courte; ceux-ci, la tête longue; ceux-là, la mâchoire avancée, etc. Vous avez entrevu qu'ils combattaient les animaux. Nous allons vous nommer ceux à qui ils avaient affaire: ceux-ci chassaient l'ours, tout nus, et seulement avec des pierres, — ils devaient avoir un peu de peine à en venir à bout; — ceux-là, le renne, ils bénéficiaient non seulement de sa chair, mais de son lait; ces autres peuples chassaient le cheval, cela est évident, puisque voilà au moins trois fémurs de cheval dans cette seule caverne, ce qui prouve qu'ils étaient hippophages.

Ce n'est pas tout: nous savons comment ils étaient faits, comment ils travaillaient, comment ils étaient logés, comment ils étaient

nourris. Nous pouvons vous apprendre quelque chose de bien plus intéressant, leurs *voyages*! Oui, regardez ce crâne, et celui-ci, et celui-là; savez-vous ce que cela veut dire? Le crâne n° 1 est un envahisseur, il est venu de très loin, car il n'est pas fait comme le crâne n° 3; le crâne n° 3 est dolichocéphale, et le crâne n° 1 est semi-brachycéphale, et le crâne n° 2 est dolicho-brachycéphale. Eh bien! le crâne n° 1 appartient à un peuple venu probablement d'Esthionie; il y a des crânes de cette forme en Esthionie, — ou de Fionie, il en a aussi; — enfin, il venait de très loin. Il a rencontré le peuple au crâne n° 3, et l'a poussé devant lui jusque dans l'extrême sud; mais est survenu, après, le peuple au crâne n° 2, qui s'est heurté au crâne n° 1 vainqueur, et à quelques restes du crâne n° 3; il les a battus, soumis, et s'est établi au-dessus de tous les deux, le crâne n° 3 et le crâne n° 1. N'est-ce pas évident? N'assistez-vous pas à cette lutte, la lutte pour la vie, la *sécession*, condition essentielle de l'existence!

Ainsi a été racontée l'histoire des peuples primitifs, à l'époque où ils n'avaient pas d'histoire : c'était une lacune à combler. Les archéologues ne s'en sont pas tenus là : après les hommes des cavernes, ils ont découvert, décrit, peint, les bancs d'huîtres, les *Kyækkænmodings* et les mangeurs d'huîtres, puis, les habitations, que dis-je, les *cités lacustres*, puis les chasseurs de chevaux de Solutré, puis les *Troglodytes*, puis le fameux traité d'alliance des hommes avec les chiens, etc. Les annales de l'homme primitif sont complètes : les maîtres ont fait et parfait le *roman préhistorique*. La preuve est maintenant donnée qu'il n'y a pas de Dieu, et que Dieu n'a pas créé l'homme, l'homme parfait et complet. On nous a montré l'homme primitif, le premier homme, c'est-à-dire, un fils du singe, descendant lui-même de marsupiaux, de lamproies, de grumeaux d'écume et de monères. — Les sous-maîtres peuvent venir, pour développer cette histoire et en donner tous les détails.

## II

Un point bien intéressant à établir, dit le premier (*Revue scientifique*, 31 juillet 1880), c'est la nourriture de l'homme primitif : *Que mangeait-il?* Jusqu'ici, on l'avait cherché en vain; mais, moi, j'ai reconnu un fait qui va peut-être vous étonner : l'homme pri-



mitif ne mangeait pas de chair, *il ne vivait que de fruits!* Et on le comprend : Qu'est-ce que l'homme? Un animal issu du singe, un *singe* lui-même. Et « quelles sont les mœurs du singe? » De quoi se nourrissent les grands gorilles, proches parents, « proches voisins de l'homme? » « De fruits et de racines; » donc, l'homme était frugivore, uniquement frugivore : « Ce n'est pas douteux! » C'est là ma découverte.

Mais cette découverte est accueillie par les plus véhémentes réclamations : C'est impossible! s'écrient à la fois les maîtres et sous-maîtres vivement émus : que deviennent, dans ce cas, les os rongés trouvés dans les cavernes? Et les chasses des grands animaux? Et l'alliance de l'homme avec le chien? Et les pierres taillées, les couteaux à dépecer les chairs, les grattoirs à préparer les peaux, etc.? Et les grandes dents, et les ongles crochus des premiers hommes, que nous avons décrits! Et les sauvages, que vous oubliez, les Fuegiens! Voyez les Fuegiens, ces vrais sauvages, qu'on a amenés à Paris! Qu'est-ce que le sauvage? L'homme primitif, qui vient à peine de passer dans l'espèce humaine, fils ou arrière-petit-fils de singe. Il mange très bien de la chair, et même de la chair humaine!

— Cela ne me regarde pas, répond l'obstiné sous-maître, je ne m'occupe pas de ce que font les sauvages. Je sais seulement que les singes ne vivent que de fruits et de racines.

— Mais, malheureux, avez-vous réfléchi dans quel embarras vous nous jetez! Nous avons *établi* que l'homme est un singe; s'il est un singe, il ne doit pas manger de la chair; mais il en mange, *donc il n'est pas un singe*. Comment concilier cette anomalie! Comment se tirer de là!

— Et, en outre, s'écrie un autre répétiteur désolé, toute la théorie est renversée, le sauvage n'est plus l'homme *primitif*; il serait, au contraire, l'homme *déchu*, comme le prétendent ces ignorants de Chrétiens!

— Eh non! mes chers amis, dit alors un sous-maître près de devenir maître, il n'y a pas là de difficulté, pas de termes opposés à concilier. C'est que vous ne connaissez pas une loi admirable de mon invention : « Le *Cannibalisme* est une des premières phases de la *Civilisation*. » (M. Cameron, au *Congrès de Sheffield*, 1879.)

Certainement, les hommes primitifs ne mangeaient pas de la chair, ils étaient trop près de l'état bestial, encore trop singes! Tant qu'un peuple ne s'est pas élevé jusqu'au Cannibalisme, tant

qu'il n'a pas mangé des hommes, il ne peut se flatter d'être civilisé; il a encore trop à faire! Il faut attendre qu'il ait dévoré quelques centaines, quelques milliers d'hommes. Alors, présentez-vous, vous avez chance d'être écouté; ce peuple débute dans la Civilisation! C'est quand ils étaient en train de se civiliser, que nos pères se mirent à se manger entre eux. — Voyez, de nos jours, ce qui se passe autour de nous : « Les cannibales, disent deux voyageurs de ma connaissance, ont des qualités fort remarquables; » ceux du Gabon ne sont rien moins que des sauvages! Et, en effet, si vous voulez y réfléchir, quel raisonnement, quel jugement, quelle pénétration, ne faut-il pas, pour arriver à l'idée de manger de l'homme, au lieu de se nourrir de coquillages, d'animaux qu'on est obligé de poursuivre dans les bois, de poissons qu'on guette longtemps dans une rivière! Un jour, de deux hommes qui vivaient ensemble, il vint un moment où l'un regarda de côté son voisin, et se dit : cette chair ferme et fraîche doit avoir bon goût sous la dent! Il ne fit semblant de rien, passa derrière son compagnon, lui asséna un bon coup de bâton sur la tête, et, l'ayant tué, le mangea. Ce jour-là fut l'aurore de la Civilisation! Eh! se dit notre homme, c'est un mets excellent, et bien autrement succulent et nourrissant que de méchantes moules, des vers de terre visqueux ou des lézards corriaces! On pourrait même, au lieu de le manger cru et tout sanguinolent, comme tout à l'heure, le faire cuire coupé par tranches et sur des charbons ardents, ou tout entier à la broche, en le tournant de tous côtés avec soin, et recueillant la graisse dans de grandes feuilles de latanier, ou, mieux encore, le bourrer de patates, avec du safran et des clous de girofle : ce doit être exquis! Il est clair que l'homme qui raisonne ainsi est très avancé en Civilisation : il est cuisinier, il crée la cuisine, et l'on sait que la cuisine est un art de civilisé! Avez-vous connu Monseigneur un tel? disait, en voyageant dans les forêts du nouveau monde, un missionnaire à un Indien nouvellement converti, c'est-à-dire mal converti. — Père, certainement, je l'ai connu. — Comme il était bon! dit le missionnaire. — Oh! oui, bien bon! J'en ai mangé! Cet Indien n'était pas si sauvage, comme vous voyez : il savait apprécier les morceaux délicats, et, à l'occasion, se donner un plat d'évêque à son dîner. Il avait atteint « une des premières phases de la Civilisation! »

## III

C'est là une très piquante découverte, dit en s'avancant un sous-maître, jusqu'ici fort attentif, vous nous faites connaître un phénomène entièrement nouveau. Certes, l'anthropophagie a une très grande importance et dont il faut tenir compte pour le progrès de la civilisation, mais, permettez-moi de vous le dire, il existe un puissant élément de civilisation, un *facteur*, — vous connaissez ce terme de la science moderne, — auquel vous n'avez pas pensé : c'est la *glace* ! (M. d'Assier : *Les époques glaciaires*).

— La glace ! et qu'est-ce que la glace a de commun avec la Civilisation ?

— Rien que cela : c'est de la glace que dépend la Civilisation, « il y a une liaison intime entre l'apparition des phénomènes glaciaires et la direction que suit le courant humain, l'expansion des races et l'essor de son activité. » — Cette déclaration, faite avec précision et sang-froid par le sous-maître, excite le plus vif intérêt parmi ses collègues : écoutons M. d'Assier ! s'écrient-ils, parlez ! parlez !

Le sous-maître, — il s'appelle, en effet, M. d'Assier, — explique alors sa découverte : les glaces oscillent alternativement du sud au nord et du nord au sud, *par période de vingt et un mille ans*, vingt et un mille ans, parce que « le grand axe de l'orbite de la terre fait une révolution entière dans le plan de l'écliptique en vingt et un mille ans. » Or, il y a un moment où la périhélie coïncide avec le solstice d'hiver ; alors, l'hémisphère sud éprouve un froid excessif et qui dure des siècles. Eh bien, ce moment eut lieu en 1250 de l'ère chrétienne ; le pôle austral, le sud de l'Afrique et de l'Amérique, furent chargés de glaces, et « cela continue encore. » Mais dix mille cinq cents ans auparavant (moitié des vingt et un mille ans), ce fut le contraire : la périhélie coïncida avec le solstice d'été et alors, le pôle boréal c'est-à-dire l'Europe, éprouva, un froid tel, qu'il fut enseveli sous les glaces.

Voilà les prémisses de ma découverte, dit M. d'Assier, et il parcourt d'un regard satisfait le cercle de ses collègues pressés autour de lui, étonnés et silencieux : pas un ne savait cela, ils sont ébahis : vraiment, c'est une découverte ! Et, ajoute-t-il, voici les conséquences.

Mais le répétiteur, qui parle d'un ton si assuré, et déjà se pose en maître parmi ses confrères, va tout à l'heure subir une déconvenue et une humiliation qui le remettra à sa place. Tandis qu'il exposait complaisamment sa théorie, s'est avancé à petits pas un professeur en titre, un maître connu et fort écouté des sous-maîtres, qui ne se hasardent pas à décliner sa compétence et son autorité, M. Lyell, fameux géologue Anglais, que quelques-uns nomment même le *prophète de la géologie*. Sans que M. d'Assier s'en aperçoive, il se mêle aux sous-maîtres qui l'écoutent bouche béante, et il attend le développement annoncé du système de l'action de la glace sur la Civilisation.

Voici les conséquences, reprend le sous-maître M. Dassier : le nord de la terre étant couvert de glaces, par l'effet du froid de la période de dix mille cinq cents ans, qui finit en 1250, il en est résulté que : 1° l'Europe et l'Occident n'ont été peuplés qu'il n'y a sept ou huit mille ans ; 2° l'Egypte, qui était beaucoup plus loin, fut civilisée bien auparavant, c'est-à-dire, depuis quinze mille ans ; il en fut de même de l'Inde et de la Chine.

— Et pourquoi pas la Tartarie, voisine de la Chine ? dit une voix railleuse.

Le sous-maître n'entend pas, ou fait semblant de ne pas entendre et continue :

3° Lorsque le froid diminua en Europe, la Civilisation s'y étendit et s'y développa ; mais, d'autre part, la chaleur continuant au sud, il arriva un phénomène contraire : le sud s'amollit, perdit toute énergie, tomba dans une sorte de léthargie, ne donna plus signe de vie.

— Oui ! témoin la Chine, si remarquable par son activité et qui est, comme on le voit, endormie ! dit la même voix.

Le sous-maître tressaille, cherche d'un regard inquiet l'interrupteur, puis reprend :

4° L'apparition de l'homme sur la terre remonte donc à cinquante et un ou cinquante-deux mille ans ; car il y a eu, au pôle boréal, deux périodes glaciaires de vingt et un mille ans, plus la moitié de la troisième, où nous sommes.

— La même voix : Pourquoi pas quatre époques, pourquoi pas dix ?

5° Enfin, de tout ceci résulte une conséquence effrayante : l'avenir de l'Europe est fort sombre ; nous nous imaginons que l'Europe est à la tête de la Civilisation, parce qu'elle est Chrétienne. Quelle

illusion ! C'est uniquement parce qu'il fait froid dans l'hémisphère austral ! Mais, dans *dix mille ans* à peu près, ce sera à notre tour d'être congelés. La terre penchant d'un côté, le froid quittera l'hémisphère sud et se portera au nord, et l'Europe entière sera couverte de glaces. Alors, plus d'habitation possible en Europe, plus de grandes capitales ! Paris, Londres, disparaîtront sous la neige ; alors toute la population émigrera vers le sud.

— Et le sud deviendra le foyer de la Civilisation ? dit un répétiteur naïf.

— Non pas ! Ces populations du nord, transportées dans le sud, s'énerveront sous le soleil des tropiques, s'abâtardiront, perdront toute énergie, et alors, peut-être, « la science sera arrêtée, » la science périra !

— Et les savants avec, n'est-ce pas ?

Ce cri d'indignation a été jeté d'une voix irritée par le savant M. Lyell. Cette fois, il n'a pu se contenir. Il sort du cercle des auditeurs, s'avance vers M. d'Assier interdit, et, le saisissant par le revers de son veston, et le regardant en face, les yeux dans les yeux, d'une voix âpre et vibrante :

— Ce que vous dites là, mon cher Monsieur, est entièrement « dénué de preuves, contraire aux faits, opposé à la science, » et ce que vous annoncez comme devant arriver dans dix mille ans, vous n'en savez rien du tout !

— Il est certain, balbutie, d'un ton des plus humbles, le sous-maître intimidé, que je ne peux dire que je le sache : « le plus sage, c'est d'avouer notre impuissance devant l'inconnu. »

— C'est à dire, reprend durement le maître, vous reconnaissez votre ignorance pour l'avenir, mais vous pourriez aussi bien la reconnaître pour le passé. Qu'est-ce que votre théorie des glaces alternant du nord au sud et du sud au nord ? Vous prétendez que le froid a cessé au nord, à partir de 1250, et l'on constate, au contraire, que le Groënland devient de plus en plus inhabitable depuis deux ou trois siècles, à cause des glaces qui le recouvrent de plus en plus. Le froid n'a donc pas diminué au pôle boréal. Quant au pôle sud, comment savez-vous qu'un froid terrible y sévissait au treizième siècle, puisqu'on ne s'en est approché qu'au quinzième ? Comment, en outre, ce froid, au lieu de diminuer depuis six cents ans, augmente-t-il, puisque l'on remarque que la colonie du Cap, au sud de l'Afrique, est bien plus froide qu'il y

a deux siècles? Tout votre système est donc une imagination, une pure rêverie.

Mais voici bien autre chose! Vous dites, vous osez dire devant moi, vous parlez de périodes de froid de dix mille cinq cents ans. Dix mille cinq cents ans! Vous moquez-vous? Dix mille cinq cents ans! Sachez que, pour produire seulement les glaces des Alpes, il nous faut au moins *cent mille ans*! Cent mille ans, entendez-vous?

— Il me semblait, murmure M. d'Assier, que dix mille cinq cents ans « sont plus que suffisants. »

— Du tout! J'ai écrit, j'ai professé, j'ai affirmé qu'il faut cent mille ans, et, seulement, comme je vous l'ai dit, pour les glaciers des Alpes. Mais, au pôle boréal, « il y a des glaces bien plus anciennes; » il faudrait au moins, un demi-million d'années. Certainement, « l'homme est sur la terre depuis un million d'années, *peut être plus!* »

Cette fois, le pauvre M. d'Assier commence à pâlir; il n'est qu'un bien petit garçon près de ce grand maître: C'est vrai, dit-il tout troublé, je l'avoue, vous avez raison! Va pour cent mille ans, deux cent mille ans, cinq cents siècles! — Il ne s'agit plus des quarante siècles qui contemplaient Bonaparte et l'armée française du haut des Pyramides. — Mettons même un million: « Reculons la limite, » si cela vous plaît. Qui sait, d'ailleurs, jusqu'où nous reculerons! « Peut-être le faudra-t-il! »

— Evidemment, dit gravement M. Lyell, « à la suite de nouvelles recherches, » — et de nouvelles suppositions!

#### IV

Après cet incident émouvant et l'échec du répétiteur M. d'Assier, vous croyez peut-être que les autres sous-maîtres seront devenus plus circonspects. Loin de là: les annonces de découverte, au contraire, se succèdent, se pressent, et l'on a à peine le temps de les entendre toutes. Il est vrai que, comptant sans doute sur l'inattention de l'auditoire, et espérant les faire passer dans la foule, plusieurs de ces sous-maîtres abusent réellement de la facilité qui leur est donnée de se produire. Voyant que les découvertes sont à la mode, ils ont pensé que c'était le cas d'en user, comme ces remèdes nouveaux dont un médecin disait: « Hâtez-vous de

vous en servir, tandis qu'ils guérissent! » Et ils en apportent de vieilles, qu'on connaît depuis des siècles. Tel, celui-ci, M. Vacherot, qui a découvert « ce que nul n'avait vu auparavant : » Que la république Romaine, au temps de Cicéron, était devenue impossible, et que, « César eût-il manqué, un autre maître se serait présenté! » Il paraît qu'aucun historien, ancien ou moderne, ni Tite-Live, ni Tacite, ni Machiavel, ne l'avait soupçonné. Mais dit M. Vacherot, « la science a mis cela hors de doute! »

De même, ajoute-t-il, il est certain qu'il y avait en France, avant la Révolution, autre chose « *que des rois*; » qu'il a existé « *un peuple*; » que « les races ont eu une influence sur les institutions; » que « les castes ont lutté l'une contre l'autre, etc. ». C'est une vérité nouvelle « aujourd'hui acquise! » Et nous apprenons que cette vérité, aucun historien, aucun philosophe, ne l'avait, auparavant, même entrevue, ni Mably, ni Boisguilbert, ni M<sup>lle</sup> de la Lézardière, qui ont fait une étude spéciale des institutions de la France; ni Boulainvilliers, si préoccupé des dissemblances des Francs et des Gaulois; ni Montesquieu, qui cherchait l'esprit des lois dans les caractères des peuples et l'influence des climats; ni Voltaire, qui a essayé de chercher l'histoire, non dans les faits, mais dans les mœurs des nations. (*Revue des Deux-Mondes*, juillet 1860.)

D'autres vous font des raisonnements si bizarres, si contraires à la manière commune de raisonner, que vous ne savez que leur répondre; vous restez étonné de leur suffisance : — « Il y a tant de sottise dans le monde, remarquait Henri Heine, qu'il y a plus de sots que d'hommes! » — de sorte qu'ils disent tout ce qu'ils veulent, sans être interrompus.

Ainsi, ce curieux petit sous-maître, M. Farrer, qui se déclare « émancipé de préjugés métaphysiques et religieux, » et entreprend de vous démontrer que « le déluge » est un mythe » (*Mœurs et coutumes primitives*), voici son raisonnement : On trouve partout des récits ou des traditions du déluge; qu'est-ce que cela prouve? « Qu'on a gardé le souvenir d'une catastrophe locale, » ou, plutôt, que c'est « l'effet du zèle avec lequel on a cherché le déluge en faveur de la cause des théories orthodoxes. » En d'autres termes, on a tellement voulu voir le déluge, qu'on l'a vu partout; on a appliqué l'axiome : « l'intention est réputée pour le fait. » Voici comment ont procédé ceux qui cherchaient, « en faveur des

théories orthodoxes ». « Mon ami, dit un missionnaire à un Peau-Rouge, est-ce qu'il n'y a pas eu un déluge autrefois dans votre pays? — Un déluge! Qu'est-ce que c'est que cela? — Un moment où il est tombé beaucoup d'eau, où tout le pays a été couvert d'eau. — Oh! certainement, Monsieur, je l'ai vu plus d'une fois. — Non, pas vous, mais votre grand, grand-père. — Mon grand, grand-père? Oh! oui, j'ai toujours entendu dire, dans notre tribu, qu'il y avait eu de grandes pluies et des débordements de rivières. — Qui entraînaient tout, qui détruisaient tout! — Oh oui! — C'est cela! encore une tradition du déluge constatée! Le déluge a été universel, Dieu a puni les hommes par le déluge! Encore une preuve du récit de la Genèse! »

Tel est le dialogue que suppose le sous-maître M. Farrer, entre un missionnaire et un sauvage, l'intelligence du missionnaire étant à peine égale à celle du sauvage, qui feint de le renseigner et, au dedans, se moque de lui, et très inférieure, bien entendu, à celle de M. Farrer, qui, étant « émancipé de préjugés métaphysiques et religieux, » ne se laisserait pas ainsi duper.

Cet autre répétiteur, M. Girard de Rialle, ne voit que des Aryens, ne connaît que des Aryens. Il est vrai qu'il ignore ce qu'étaient, au fond, ces Aryens, — où ils habitaient, — ce qu'ils faisaient, — quelle langue ils parlaient, etc. : « Nous ne connaissons pas leur religion, dit-il, nous ne connaissons pas leur histoire; de leur langue nous ne connaissons que « quelques mots, par le sanscrit, » qui les leur a pris, peut-être; quant à leur patrie, ce devait être « en Arménie, — ou en Sogdiane, — ou près du lac Balgach, — ou du côté de l'Inde, — ou en Europe. » Il ignore tout cela, mais il sait que les Grecs, les Celtes, les Latins, tous les peuples d'Europe, viennent des Aryens, donc il connaît les Aryens; il connaît la religion, les dieux, les saints, les légendes de ces peuples Européens, donc il connaît la religion, les dieux, les saints, les légendes des Aryens; vous trouvez chez les Grecs et les Latins un dieu, une déesse, c'est un dieu, une déesse Aryenne. Les siècles, les révolutions physiques et humaines, n'y ont rien fait, « les croyances se sont transmises intégralement. » Les Grecs, les Latins, vénéraient la terre, donc « les Aryens avaient pour la terre un culte prononcé. » Saint Georges est le patron des Anglais; donc « la légende de saint Georges est un mythe Aryen; » car les Anglais



sont d'origine Germanique, et les Germains sont des Aryens. Ainsi raisonne le répétiteur, M. Girard de Rialle, et ce procédé de raisonnement, à l'usage des sous-maîtres et répétiteurs, s'appelle *procédé scientifique*.

Une autre explication *scientifique* est celle du mythe du *serpent* du Paradis terrestre : ce serpent n'était pas un serpent, c'était un *nuage* ! « Les Védas ont trouvé, et je suis prêt à l'admettre, » que le serpent, personnification du mal dans la Genèse et dans toutes les mythologies, c'est « le *nuage orageux*, qui s'allonge, en rampant, dans les airs, » et qui va lutter « contre le soleil, le Dieu du ciel lumineux. » Eh ! Eh ! dit le commentateur des Védas, pourquoi pas ! « L'aspect du nuage qui s'allonge dans le ciel a pu fournir le premier germe de l'idée qui fait du serpent l'image terrestre de la puissance ennemie. » — Et l'idée aussi, sans doute, du Paradis terrestre, — de l'arbre de la science, — du fruit défendu, — de la conversation du serpent avec Eve, etc., etc. Que de choses dans un nuage ! Que de choses dans un menuet ! disait le grand Vestris (1).

## V

C'est toujours aux premiers temps du monde que s'attaquent les sous-maîtres et répétiteurs, car il y a là à faire bien plus d'hypothèses, qu'on appelle des *découvertes*. Le malheur c'est qu'ils ne s'entendent pas au préalable pour dire la même chose, et qu'il leur arrive de se donner les plus solides démentis.

Pour le moment, ils sont réunis en congrès (*Congrès d'Anthropologie* 1867) et occupés du cerveau de l'homme primitif, de l'homme préhistorique, chacun tenant un crâne à la main, comme Hamlet, celui du *pauvre Yorick*, et en suivant les sinuosités et les contours. Ils écoutent attentivement un professeur d'anthropologie, M. Topinard, homme vraiment extraordinaire, car à l'imagination la plus puissante il joint une ambition au moins égale : il prétend englober toutes les sciences dans l'anthropologie, comme un cœquerant, non seulement toutes les terres qui avoisinent son royaume, mais les plus éloignées. Oui ! dit-il, il ne faut pas dire : *la science anthropologique*, — mais « *les sciences anthropologiques*, »

(1) Je ne nomme pas l'auteur de cette ingénieuse découverte, parce qu'il n'en a pas l'habitude, et qu'au fond il est chrétien. Ce jour-là, son esprit était ailleurs.

tout est anthropologie : Qu'est-ce que « la *géologie*, » — « la *linguistique*, » — « la *géographie*? » De l'anthropologie! — Et « l'*histoire*? » De l'anthropologie! — Et « l'*ethnologie*? » De l'anthropologie! — Et « le *droit*? » Encore de l'anthropologie! — Et « l'*architecture*? » Toujours de l'anthropologie! — Et « la *musique* même? » De l'anthropologie! Pourquoi la musique, direz-vous? Pourquoi? Parce que la musique témoigne que « les peuples ne sentent pas tous de même. » Quelqu'un s'en doutait-il? Moi, Topinard, je l'ai découvert!

Aujourd'hui, M. Topinard traite cette question : Comment l'homme est-il parvenu à parler? Car l'homme, dit-il, est un animal, semblable à tous les autres animaux, « sauf en certaines de ses parties, » je veux dire, dit-il en se reprenant, « en une, » le cerveau. Oui, le cerveau, chez l'homme, peu à peu a grossi, « s'est accru. » Comment? Par un moyen tout à fait élémentaire, comme celui qu'employait la grenouille, en faisant des efforts successifs, tous les jours, en avant surtout, « dans les lobes antérieurs; » et, ainsi, à force de pousser de dedans en dehors, d'efforts en efforts, il n'a pas crevé, comme la grenouille, mais, — vous comprenez, n'est-ce pas, — « il a abouti à la parole et au langage! »

Comment l'homme a-t-il été amené à faire ces efforts destinés à « exprimer ses besoins et ses sentiments? » Pourquoi, seul de tous les animaux, les a-t-il faits? Pourquoi les animaux s'en sont-ils tenus aux cris, aux chants, aux gloussements, japements, piailllements, sifflements, braiements, grognements, aboiements, mugissements, croassements, rugissements et beuglements? C'est ce que M. Topinard n'explique pas. C'est un des mystères de la science! car il y a les *mystères de la science*, comme les mystères de la religion. Seulement, devant les mystères de la science, professeurs, maîtres, sous-maîtres et répétiteurs, ne font pas la moindre objection, ils s'inclinent avec tout le respect qu'inspire la foi, la foi aveugle; ils n'entendent pas qu'à propos de science, on prononce le nom du grand Dieu qui a fait le ciel et la terre, mais ils acceptent toutes les imaginations de ceux qu'ils appellent des *savants*; ils ne croient pas en Dieu, mais y en a-t-il qui doutent de M. Topinard?

Dans ce temps-là, continue M. Topinard, au temps de l'*anthropoïde*, de l'*alalus*, de l'homme aux deux tiers encore singe, la mâchoire était avancée, comme celle des singes, signe de sa bestia-

lité, comme vous voyez les Australiens, les Hottentots et les Nègres, qui sont presque des singes. Que ceux qui ont en main des crânes de Nègre ou d'Australien, les examinent : voyez comme ils sont *prognathes* : ce n'est pas une mâchoire, c'est un museau !

— Et les Parisiennes, donc ! s'écrie un des auditeurs, les anthropologistes n'ont-ils pas constaté que « les Parisiennes ont la mâchoire inférieure fortement projetée en avant, » et qu'un des signes caractéristiques des Parisiennes, oui, des spirituelles Parisiennes, « c'est le prognatisme ! »

— Ce qui prouve, — encore une découverte, — que plus l'homme est civilisé, plus il se rapproche du singe. Quoi de plus civilisé que la Parisienne ! Eh bien, plus les Parisiennes sont civilisées, par conséquent éloignées du singe, plus elles se rapprochent du singe par la forme, plus elles ressemblent au singe ! C'est une découverte vraiment extraordinaire.

— Certainement, vous faites bien d'exalter l'esprit des Parisiennes, qui tient sans doute à leur ressemblance avec les singes, dit un professeur qui paraît avoir une grande autorité dans le congrès (il s'appelle Broca : malheureusement il est mort, il aurait fait bien d'autres découvertes admirables). Mais il y a une race bien plus spirituelle que les Parisiennes et les Parisiens : ce sont « les *troglydites*, » les sauvages troglydites, qui vivaient il y a des milliers d'années, peut-être des milliers de siècles ; les troglydites étaient infiniment « *plus intelligents* que les Parisiens, — je dis *les Parisiens d'aujourd'hui* ! » Cela tenait évidemment à ce que les troglydites, par le crâne et la mâchoire, se rapprochaient des singes bien plus que les Parisiens. Voilà une découverte qui ne fera pas rire Messieurs les boulevardiers !

M. Topinard, reprenant la parole, après cette révélation du grand maître, explique que cette mâchoire en avant, ce prognatisme, est une conséquence de la forme du crâne : plus on s'enfonce dans l'antiquité préhistorique, dit-il, plus l'homme ressemble à la brute, et sa tête à celle de la brute ; il a alors le crâne *brachycéphale*. Oui ! oui, c'est évident, il a le crâne *brachycéphale*, entend-on de toutes parts dans l'assemblée ; c'est indubitable ! L'homme *primitif* avait le crâne *brachycéphale* ; proclamons-le bien haut ! décrétons-le : « *c'est un principe* ! » Lorsque, tout à coup, une troupe d'anthropologistes en retard envahit la salle, en

jetant des cris et annonçant qu'elle apporte une nouvelle des plus intéressantes et des plus inattendues : des recherches faites de tous côtés, il résulte cette découverte, reconnue aujourd'hui comme indubitable, que : « les crânes les plus anciens sont, non pas, *brachycéphales*, mais *dolichocéphales*, » juste le contraire !

Quel coup, dites-vous, pour les anthropologistes ! mais non ! ne croyez pas que le Congrès se trouble de cette communication : les *savants* anthropologistes, archéologues et antiquaires, sont habitués à ces soubresauts de la science. Eh bien, disent-ils, nous avons décrété que les crânes *les plus anciens* étaient *brachycéphales*, c'était alors évident, indubitable, certain ; c'était un *principe* ! Nous allons décréter le contraire : il est entendu que « les crânes les plus anciens sont *dolichocéphales*. » Ce sera désormais certain, évident, indubitable ; ce sera un *principe* !

Mais voici une bien autre découverte, apportée aussi par les nouveaux anthropologistes : non seulement il y a des crânes, naguère *brachycéphales*, maintenant *dolichocéphales*, — dans les temps anciens, à l'époque de l'homme primitif, de l'homme préhistorique, chez les Nègres, les Australiens et les Hottentots, mais il y en a *aujourd'hui* même, « chez *tous les peuples*, dans tous les pays et dans tous les temps ! » (M. Kolmann, au *Congrès allemand*, août 1880).

Etonnement général : il faudrait donc faire un nouveau décret, déclarer qu'il se trouve partout des crânes *dolichocéphales* et *brachycéphales*. Qu'en pense M. Topinard ?

— Il est vrai, dit M. Topinard, non sans faire attendre un peu sa réponse, « qu'on rencontre, parmi les peuples les plus sauvages, *les plus isolés*, au moins *deux ou trois types*. »

— Eh ! s'il y en a deux ou trois, il pourrait bien y en avoir quatre ou cinq ! Mais n'allez pas plus loin, mon bon monsieur Topinard, car ces différents types prouveraient qu'il y a eu des rapports de ces peuples *les plus isolés* avec les autres peuples, d'où vous arriverez grand train à *l'unité du genre humain*, et, par là, à la création du monde par Dieu ; ce qui doit être contre votre principe.

— Je ne peux nier, non plus, ajoute un autre savant, M. Wallace, que le cerveau des Sauvages est à peine inférieur en capacité à celui des Européens. Les Sauvages sont de même taille à peu près que le gorille, et leur cerveau est « trois fois plus grand. » Il en résulterait que les hommes ne sont pas des singes.

— Et je vous dirai bien plus, reprend M. Kolmann : il y a *dans tous les pays* des crânes de *toutes les formes*, même des crânes qui semblent des crânes de brutes. Il y a de ces crânes-là même chez les peuples les plus civilisés, en Europe, dans notre Allemagne ; oui, *en pleine Allemagne*, dans la savante Allemagne, on trouve des crânes déplorablement brachycéphales, et, oserai-je le dire, « des mâchoires *plus prognathes que chez les nègres d'Australie.* »

— Ecoutez ! écoutez ! crie l'assemblée !

— Et en voilà une preuve irréfragable : un de mes amis, savant anatomiste du Hanovre, a formé, depuis longues années, une magnifique collection de crânes. Récemment il a convoqué, pour les examiner, les savants les plus distingués de l'Allemagne : tous ont été d'avis que la plupart de ces crânes étaient des *crânes de Nègres et d'Indiens.* — Eh bien, pas du tout ! c'étaient des *crânes Hanovriens*, « provenant des environs de Göttingue, des crânes de sujets du roi de Hanovre ! » Nos confrères les savants ont été stupéfaits du nombre « de *crânes de Nègres* que produisait le sol du Hanovre ! »

Les savants ont été stupéfaits, un paysan ne l'eût pas été ; il eût dit : il y a, dans mon village, des têtes de toutes les formes ! — un paysan de France, aussi bien qu'un paysan du Hanovre ; mais les *savants* ! On peut difficilement évaluer jusqu'à quel point la science leur bouche l'entendement !

Le même honnête et raisonnable M. Kolmann eût bien voulu profiter de l'aburissement du Congrès, pour obtenir un grand perfectionnement scientifique : il demandait qu'on s'occupât de « mieux *définir* les termes *dolichocéphales, brachycéphales, mésantocéphales, etc.* » Ce serait un moyen, disait-il, d'éviter « les malentendus, » une bonne définition étant déjà la moitié de la solution des difficultés. Mais les *savants* du Congrès n'étaient pas bien sûrs qu'il n'eût pas voulu se moquer d'eux, avec son histoire des *crânes nègres du Hanovre*, il était suspect ; sa proposition ne fut même pas mise aux voix : comme par le passé, les *mésantocéphales* continueront à classer les *brachycéphales* au-dessus des *dolichocéphales*, et les *dolichocéphales* à chercher des liens d'union des *brachycéphales* avec les *mésantocéphales* !

Eugène LOUDUX.

(A suivre.)

# LA JEUNE IRLANDE <sup>(1)</sup>

---

L'abolition du mode fort élastique de succession (mode qui faisait passer, suivant la coutume, les terres des Irlandais aux héritiers légitimes) fut suivie d'une autre amélioration, sans laquelle cette réforme eût été incomplète.

Lorsqu'un propriétaire catholique mourait, laissant des enfants mineurs, le roi, comme le vrai père du peuple, prenait à sa charge les orphelins. On établit dans ce but un conseil de tutelle. Et comme Jacques ne pouvait pas trouver en Espagne une femme pour son fils, afin de réussir dans cette affaire, il se montra disposé à « baiser la mule du Pape » ; il devint un ardent réformateur, et il fut ordonné que les enfants seraient strictement élevés dans la religion réformée. Si c'étaient des filles, Jacques ou Buckingham se chargeaient de leur procurer des maris protestants. Ce fut là un des coups les plus habiles de la politique des hommes d'État. Et les faveurs et les flatteries de la Cour, distribuées avec discernement, firent plus que les lois d'Henri et d'Élisabeth pour gagner les anciennes familles.

L'essai tenté dans l'Ulster fut naturellement suivi d'imitations. Charles I<sup>er</sup> se montra aussi désireux de planter que son père. Il avait pour représentant, en Irlande, un seigneur député au caractère tranchant, homme connu dans ce pays sous le nom de « Tom le noir », et devenu célèbre dans l'histoire d'Angleterre sous le titre de Thomas Wentworth, comte de Strafford. Wentworth résolut de fonder un établissement dans le Connaught, pour rivaliser avec celui de l'Ulster. Il fallait d'abord expulser les propriétaires occupant le sol.

Sous le règne précédent, quand le roi substitua « une succession bien en règle » à l'ancien usage celtique, les propriétaires du Con-

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1881.

naught s'étaient complètement soumis et lui avaient payé une grosse redevance, afin d'avoir leurs nouvelles patentes enregistrées à la Chancellerie. Les préposés de la Couronne, volontairement ou par ignorance, omettaient de tenir avec soin les écritures de leurs livres relativement à l'inscription ordonnée. Les légistes de la Cour trouvèrent, dans cette mauvaise action, une occasion de justifier la confiscation des terres de la province au profit du Roi.

Comme on avait étendu à toute la nation les bienfaits de la loi anglaise, il devint nécessaire de confirmer cette décision au moyen d'un jugement rendu par une cour et d'un verdict prononcé par un jury. Si une douzaine de ses propres compatriotes trouvaient défectueux le titre d'un propriétaire du Connaught, ils devaient s'abstenir de traduire leur sentiment en une protestation.

Wentworth marcha vers l'ouest à la tête d'une imposante force militaire. Ses soldats, disait-il, devaient jouer le simple rôle « de spectateurs bienveillants ». Il était suivi du cortège indispensable de juges et d'hommes de loi, ayant pour mission d'accomplir les formalités judiciaires. Quelques jurés prononcèrent leur verdict sous le coup de la terreur : on en cajola d'autres pour obtenir le leur ; car afin de se concilier l'autorité persuasive des juges, Wentworth fit secrètement à ces doctes personnages une remise sur les confiscations. Mais dans le Galway, les jurés furent d'avis que, malgré les erreurs commises par les préposés de la Chancellerie, la terre n'appartenait pas au Roi, mais bien aux propriétaires, et ils jugèrent en conséquence.

Voici le moyen employé par Wentworth pour vaincre cette difficulté : On amena immédiatement devant le conseil, siégeant au château de Dublin, les jurés qui avaient rendu leur verdict, en suivant l'inspiration de leur conscience. On soumit chacun d'eux à une amende de 4,000 livres sterlings, et ils virent leurs propriétés saisies jusqu'au paiement de l'amende, peine dont l'équivalent appauvrirait beaucoup de nobles aujourd'hui. On traita d'une façon plus rigoureuse encore le shérif qui avait convoqué les jurés. On le condamna à une amende, puis on le jeta en prison jusqu'à ce que mort s'ensuivit. C'était là un avertissement pour les fonctionnaires futurs d'avoir à dresser leurs listes de jury avec plus de prudence.

Une génération s'était presque écoulée depuis la plantation de l'Ulster. quand les querelles survenues entre Charles et son parlement amenèrent une crise.

Les Écossais se soulevèrent contre le roi et envahirent l'Angleterre dans un intérêt d'opposition. Charles appela alors à son aide l'armée dont Wentworth disposait toujours en Irlande, armée recrutée en partie parmi les Irlandais catholiques. Ce projet souleva, à la Chambre des communes, une tempête de résistance. Les Irlandais, entendant parler de menaces faites par la Chambre, commencèrent à s'agiter. On disait, en effet, qu'il fallait extirper le papisme. Pym, le chef des puritains à la Chambre des communes, se vantait, à ce que l'on rapportait, que le Parlement ne laisserait pas un papiste en Irlande. Les Irlandais remarquèrent alors combien la rébellion des Écossais avait eu de succès; ils virent leurs anciens ennemis en désaccord, et le moment leur sembla propice pour reprendre leurs terres et conserver celles que des juges obséquieux et des jurés, saisis d'une terreur subite, leur avaient laissées.

Roger Moore, homme possédant également à un haut degré l'art de combiner des projets et le don de persuasion, et auquel les hommes de tous les partis reconnaissent un honneur sans tache, réunit quelques notables, les enflamma de ses propres convictions, et on vit enfin sur pied une véritable conspiration dont le but était de s'emparer des rênes du gouvernement, et d'appeler aux armes la race irlandaise. Le serviteur d'un des conspirateurs trahit son maître. On saisit plusieurs des chefs, et le gouvernement de Dublin fut mis sur ses gardes. Mais le Nord échappait à son pouvoir; là, les clans qui avaient été pillés par Jacques ou ses descendants immédiats, se levèrent, pendant une nuit d'automne, au nombre de quarante mille hommes, conduits par sir Phelim O'Neill et par d'autres chefs du même sang; ils chassèrent les colons anglais et écossais, et rentrèrent en possession des anciennes terres de leurs clans. Cette affaire est connue des écrivains anglais sous le titre de « La grande rébellion papiste » et sous celui du « Massacre papiste ».

Lorsque la levée se fut mise sous la direction de Roger O'Moore, elle se transforma en une révolution: elle eut ses parlements à Kilkenny, auxquels Charles envoya des ambassadeurs, contre lesquels il mit ses armées en campagne, et auxquels plus tard il aurait volontiers confié sa cause. Les actes de cette révolution étaient empreints d'une clémence et d'une modération remarquables. Au sein du Parlement irlandais, appelé la Confédération de Kilkenny, les catholiques des deux races étaient pleinement représentés.

Owen O'Neil, connu, dans les annales irlandaises, sous le nom



d'Owen Roe, était un soldat qui avait acquis de l'habileté et de l'expérience dans les armées de l'Espagne; il vint au secours de ses compatriotes. Pendant toute la durée de la guerre, il fit preuve de sagacité, de talent militaire et de patriotisme; mais il fut continuellement contrecarré par les Anglo-Irlandais qui étaient davantage préoccupés de la sécurité de Charles que des droits de la nation.

Le Pape envoya un nonce aux Irlandais, afin de les aider de ses conseils, et avec le nonce quelques secours en argent et en armes.

Nous ne suivrons pas davantage les fortunes diverses d'une guerre que les confédérés catholiques soutinrent durant six orageuses années (1). Ceux-ci combattirent pour la liberté de conscience; mais ils ne purent réussir à échapper au joug de leurs ennemis.

#### IV

Après la déposition et l'exécution de Charles, Cromwell passa le détroit avec son armée victorieuse, afin de conquérir l'Irlande, et cette campagne fut aussi froidement impitoyable que celle d'Alva, dans les Pays-Bas, ou de Carew en Desmond.

On nous assure pourtant, et cela avec une grande autorité, que Cromwell fut un dominateur humain et bienfaisant, qui ne frappa fort que parce qu'il était nécessaire d'exécuter la sentence de la justice divine touchant les auteurs de l'insurrection de l'Ulster. Conformément à cette politique méritoire, il assiégea Drogheda, qui se défendit pour soutenir la cause du roi, et il passa au fil de l'épée la garnison entière, ainsi que la population, sans respect ni pour le sexe ni pour l'âge : personne ne fut épargné. Le massacre continua durant plusieurs jours; et il est admis que l'on égorga de sang-froid trois ou quatre mille individus. Une quarantaine d'habitants environ échappèrent à la mort et souffrirent plus cruellement : on les envoya comme esclaves aux plantations de tabac.

Parmi les régiments composant la garnison, il s'en trouvait un formé d'Anglais et commandé par un cavalier anglais, et comme Drogheda était toujours dans l'intérieur de l'enceinte anglaise, dont l'accès avait été défendu aux indigènes, puisqu'ils ne pouvaient

(1) Avant la fin de la guerre, Owen Roe mourut subitement; on soupçonna alors un empoisonnement, mais l'ère des empoisonnements était passée.

habiter une ville murée, les commerçants et les citoyens de cette ville étaient presque sans exception de sang anglais. Cromwell imagina alors de tuer certains Anglais et certains Anglo-Irlandais, afin de punir les offenses des O'Neill et des O'Reilly, des Maguire et des Mac-Mahon. Dans le récit de cette opération, envoyé en Angleterre, il prétend que c'était là un jugement justement exécuté « contre les misérables barbares qui avaient trempé leurs mains dans tant de sang innocent ».

Il répéta à Wexford cette exécution, ordonnée, selon lui, par la divine justice. Là, la garnison et la population étaient composées d'Irlandais, mais d'Irlandais du Sud. Il n'y avait donc pas lieu de croire qu'il s'y trouvât un soldat ou un citoyen qui eût jamais traversé la Boyne ou qui eût été davantage l'associé de sir Phelim O'Neill, que celui de Praise God Barebones. La justification de ces massacres, entreprise dans les temps modernes, pêche donc quelque peu relativement aux faits sur lesquels elle s'appuie.

Dès lors, Cromwell devint le maître incontesté. Il s'ensuivit une période que l'on s'efforce de nous faire reconnaître comme étant la seule ère durant laquelle Dieu fit prévaloir la justice divine sur la terre. Eh bien ! voici la vérité toute nue sur les actes de son gouvernement soi-disant divin en Irlande :

Deux ans après la fin de la guerre, et lorsque les combattants irlandais, au nombre de quarante mille, avaient été encouragés à se mettre au service de l'Espagne, il chassa au son du tambour la population de trois provinces ; il conserva seulement les rustres, gens utiles pour conduire la charrue et pour garder les troupeaux du conquérant. Les hommes et les femmes d'un âge avancé, les infirmes et les malades, beaucoup de personnes que des traités généraux protégeaient, d'autres dont la situation était sauvegardée par des conditions spéciales de soumission, quelques-uns enfin qui avaient reçu des garanties personnelles pour des services rendus, furent chassés à travers le Shannon. Ils se réfugièrent dans les fondrières du Connaught, lorsqu'ils purent y trouver un abri. Quant à Cromwell, il partagea leurs terres entre sa soldatesque.

Le représentant de la justice divine considéra les pairs et les chevaliers qui s'étaient battus pour le roi, à qui ils avaient juré fidélité, comme ayant encouru ce châtimement. S'ils revenaient, ils s'exposaient à être pendus sans aucune forme de procès. On se saisit des enfants de gens pauvres, on les enleva à leurs familles à

peu près comme on le fit sous Hérode. Cromwell fit vendre, comme esclaves, mille garçons aux Indes occidentales, et envoya à la Jamaïque mille innocentes jeunes filles irlandaises. Le sort de celles-ci fut si cruel, qu'à peine serait-il suffisamment vengé si le dominateur était condamné à passer même l'éternité dans la contrée où les chevaliers, dans leurs toasts, désirèrent le voir. Le but avoué du protecteur fut d'anéantir la race irlandaise, et sa politique est connue en Irlande sous le nom de la « Malédiction de Cromwell ».

Avant que la politique de Cromwell eût obtenu un succès complet, la restauration avait ramené les Stuarts. Charles II, ayant dédommagé et réintégré une foule de royalistes qui avaient été expulsés de leurs propriétés en Angleterre, tourna son attention vers l'Irlande. Les ennemis de sa maison possédaient des terres confisquées sous Cromwell; et, au contraire, les amis de sa maison, les propriétaires légitimes qui, les derniers, déposèrent les armes après avoir défendu son père, et dont quelques-uns avaient partagé son propre exil, se trouvaient dans une pénurie et dans un dénuement extrêmes. Un tel état de choses nécessitait une prompte réparation; mais Charles la fit avec beaucoup trop de rapidité.

Afin de pacifier les puritains irlandais, il confirma la distribution des propriétés faite sous le *Commonwealth* (1), c'est-à-dire les propriétés des gentilshommes catholiques qui s'étaient battus pour la maison des Stuarts et que Cromwell avait données à ses soldats; et la maison des Stuarts, une fois rétablie, confirma gracieusement cet arrangement. Charles aurait probablement préféré rendre justice à chacun, si la justice avait pu être rendue sans susciter beaucoup d'inconvénients personnels. Mais il aimait trop ses maîtresses et ses bouffons pour courir les chances d'une telle entreprise.

Du reste, son Parlement anglais, composé de chevaliers et d'émigrés rentrés récemment, ne l'aurait pas aidé à dépouiller des Anglais, quoique ceux-ci fussent des cromwelliens, pour faire place à des Irlandais qui, eux, étaient pourtant des royalistes. De plus, la disposition de Charles à rendre justice était très-faible; une partie considérable des terres confisquées était entre les mains de la Couronne; on aurait donc pu faire le partage de cette partie en faveur de quelques-uns d'entre les plus maltraités. Mais l'affection fraternelle toucha son cœur, et au lieu de donner la plus

(1) *Commonwealth* : République de Cromwell.

grande part de ces terres (plus de 170 mille acres) aux victimes irlandaises, il en fit don à son frère Jacques. Il y avait près de 8 millions d'acres disponibles, sans porter la main sur le sol occupé par les cromwelliens. On en distribua 2 millions et un quart aux Irlandais déjà en possession du terrain, aux Irlandais d'origine anglaise, aux Irlandais déclarés innocents, ou sauvegardés par des dispositions de l'acte de Constitution, et 4 millions et demi furent adjugés aux soldats ou aux courtisans anglais.

Le Parlement, composé de chevaliers, ne rendait pas leurs terres à ses alliés irlandais ; mais il faut convenir que, pour cela, il ne perdait pas entièrement ceux-ci de vue. Ainsi, il obligea le roi à retirer une imprudente faveur qui leur permettait la libre pratique de leur religion. Il ordonna qu'on serait soumis à une épreuve. Et personne ne put posséder aucune charge, aucune fonction, soit civile ou militaire, sans souscrire à une déclaration contre la transsubstantiation. Puis, comme les bœufs de Meath et de Kildare faisaient baisser le prix du bétail gras sur le marché anglais, il déclara que l'importation des bestiaux de l'Irlande constituait un dommage public.

Ce fut le règne du « Merrie Monarch » (joyeux monarque), époque de plaisirs et de réjouissances nationales en Angleterre, interrompus seulement par un complot et par un massacre de papistes anglais, massacre et complot qui firent répandre plus de sang et furent la cause de cruautés plus grandes que ceux de l'Ulster, tant réprouvés par l'histoire.

Quand Jacques II se brouilla avec ses sujets anglais, en essayant de faire des changements en vertu de sa prérogative royale, changements qui ne pouvaient légalement s'opérer que par acte du Parlement, il chercha l'appui de l'Irlande. Il était catholique et fit tout son possible pour étendre la liberté religieuse aux catholiques et aux dissidents. Il choisit, pour lord lieutenant en Irlande, Richard Talbot, le chef d'une famille anglo-normande, qui restait encore catholique ; il le créa duc de Tyrconnell, et lui donna toute sa confiance, chose bien rare pour une nature froide comme la sienne.

Quand le bruit se répandit d'une conspiration ayant pour but d'introduire en Irlande le prince d'Orange, Talbot désarma un grand nombre de gentilshommes protestants, soupçonnés par lui d'éprouver de la sympathie pour Guillaume. Puis il arma et enrégimenta la population indigène, qu'il jugeait favorable à Jacques.

Les emplois principaux, soit civils, soit militaires, furent nécessairement confiés à des catholiques originaires du pays. « Les plus hautes fonctions de l'Etat, dans l'armée et dans les cours de justice (dit en gémissant lord Macauley), furent, à quelques exceptions près, remplies par des papistes (1). » Où donc était le mal dans un pays catholique et sous un roi catholique?

Pendant que le prince d'Orange, en correspondance avec quelques conseillers d'Etat et quelques généraux de Jacques, rassemblait, sur la côte de Hollande, une armée composée de troupes hollandaises, françaises et allemandes, pour envahir le royaume de Jacques, celui-ci voulut appeler à son aide une portion de son armée d'Irlande, formée en grande partie, comme l'armée de son père, d'Irlandais catholiques. Mais des cris d'indignation et un déluge de libelles accueillirent cette proposition.

Jacques, ne pouvant tenir contre la révolution, s'enfuit alors en France, et laissa ses ennemis en possession de l'Angleterre et de l'Ecosse. En Irlande, Tyrconnell gardait le pays à son roi. Et il fit parvenir à celui-ci le conseil de se mettre à la tête d'une expédition française dirigée sur Dublin, où il serait loyalement accueilli et rétabli dans son pouvoir royal. Louis XIV lui donna des officiers, des armes, des munitions et de l'argent, mais pas un soldat; et c'est avec d'aussi faibles ressources qu'au printemps de 1689, il débarqua à Kinsale. Les Irlandais le reçurent en triomphe, l'installèrent au château de Dublin, siège traditionnel de l'autorité, et les hommes les plus influents du pays lui offrirent leurs services. On forma un parlement; il fut nécessairement composé, presque tout en entier, de catholiques. Les protestants élus étaient au nombre d'environ une demi-douzaine. Les pairs protestants qui répondirent à l'appel du Roi atteignaient à peu près le même chiffre, y compris trois évêques protestants; mais si petit que fût leur nombre, il excédait certainement la proportion de protestants qui, dans le pays, soutenaient Jacques. Le gouvernement se montra avant tout catholique, quoique Jacques eût cependant plusieurs Anglais protestants attachés à son cabinet, mais ceux-ci ne formaient naturellement qu'une minorité.

Les membres du Parlement irlandais de Jacques se conduisirent avec une modération et un bon sens remarquables. Ils créèrent une armée et une marine, établirent l'égalité religieuse pour toutes les

(1) *Histoire de l'Angleterre*, par Macauley, t. II, p. 70.

croyances chrétiennes, firent de vigoureux efforts pour encourager les manufactures irlandaises, et furent les premiers à proclamer cette vérité fondamentale, que les parlements anglais et irlandais affirmèrent de nouveau un siècle plus tard, à savoir : que le roi, les pairs et les communes de l'Irlande avaient seuls le droit de faire des lois pour ce pays.

Ce Parlement ne promulgua aucune loi infligeant des peines aux protestants, à cause de leurs opinions. Ils ordonnèrent que la dîme payée par les protestants serait donnée au clergé protestant, et la dîme payée par les catholiques donnée au clergé catholique. Ils ne privèrent pas les protestants de leurs armes, ni du droit électoral; ils ne les exclurent pas du Parlement, ni des professions libérales; ils ne leur interdirent pas d'acquérir ou d'hériter des propriétés, ni d'élever leurs enfants dans leur croyance personnelle, et ils ne les encouragèrent pas, par des présents, à se conformer à la religion de la majorité. Il est vrai qu'ils rendirent aux descendants directs les propriétés dont Cromwell les avait privés. Mais tout en prenant cette mesure, ils accordèrent des compensations aux personnes innocentes et dépossédées. En restituant les propriétés, ils suivirent l'exemple du Parlement anglais.

Les protestants avaient naturellement pris parti pour Guillaume. Les villes et les places fortes de l'Ulster, établies par le grand-père de Jacques, afin de maintenir son autorité, étaient maintenant devenues les forteresses de Guillaume. Et les portes que Jacques I<sup>er</sup> avait fait construire à Derry, à Coleraine et à Enniskillen, se fermèrent lorsque Jacques II se présenta devant elles.

## V

Combattant sous la conduite de Jacques, prince sans énergie, les catholiques furent vaincus à la Boyne, par une armée composée de vétérans hollandais et français qui, durant les guerres continentales, avaient servi sous les ordres de Guillaume. Cette armée comptait aussi dans ses rangs des gardes anglais et une poignée d'Irlandais protestants. Jacques se sauva à Dublin; et, après un laps de temps très court, il revint en France. Guillaume entra en possession de Dublin, et se mit immédiatement à l'œuvre pour affermir sa situation. On purgea les *train bands* (1) de la capitale de

(1) *Train bands* : espèce de Gardes Nationales.

tous les papistes, et on ordonna qu'il serait désormais permis aux seuls protestants de servir dans ceux-ci.

Après la fuite de Jacques en France, les Irlandais, débarrassés de ses conseils timides et tracassiers, se tinrent bravement sur la défensive. Les officiers français leur conseillaient de capituler ; mais eux ne voulaient pas entendre parler de soumission. Durant douze mois, ils se maintinrent dans le Munster et dans le Connaught, luttant contre l'habile tactique militaire de Guillaume et de Ginkel, jusqu'à ce qu'ils pussent faire, à Limerick, une capitulation honorable. Patrick Sarsfield, qui commandait la place, signa sa reddition, malgré la flotte française qui mouillait dans les eaux irlandaises et qui venait à son secours.

Le traité de Limerick garantissait aux catholiques des avantages qui, en bonne conscience, ne peuvent être considérés comme excessifs. Ils devaient garder les biens qu'ils possédaient avant l'avènement de Jacques II au trône, et ils devaient jouir du plein exercice de leur religion comme ils en avaient joui sous le règne de son frère. Mais lorsque la fleur de l'armée irlandaise se fut retirée en France, alors qu'on pouvait pendre le reste sans cérémonie, on commença à regarder comme étant exorbitantes les concessions que l'on avait accordées. Le parlement de Dublin, composé de colons cromwelliens, proclama une loi rigoureuse qui privait les catholiques de leurs armes, et une autre ordonnant à tous « archevêques papistes, évêques, vicaires généraux, doyens, jésuites, moines, frères et réguliers, de condition quelconque, de quitter le royaume, sous peine de déportation » ; et ils s'occupèrent alors de supprimer le traité. Ils résolurent, à une forte majorité, de ne pas respecter les clauses qui regardaient les catholiques.

Guillaume, qui avait signé de sa propre main les articles de la capitulation, lutta pendant quelque temps afin de sauvegarder son honneur ; mais il est pénible pour un nouveau roi d'être en conflit avec ses amis, aussi céda-t-il bientôt. Le parlement rédigea et publia un « Acte de confirmation des articles de la capitulation de Limerick ». Cette prétendue confirmation plaça les catholiques dans une situation pire que celle dans laquelle ils se trouvaient auparavant. On inséra dans l'acte des mots qui n'étaient pas dans les articles, et on omit des mots essentiels des articles qui auraient dû être inscrits dans l'acte, de sorte que le sens et l'intention du traité furent ainsi dénaturés, et qu'une clause importante concernant la

liberté et les biens des catholiques fut complètement supprimée.

Lorsque Anne succéda à Guillaume, les conditions secondaires du traité qui, au début, avaient été sauvegardées, furent, l'une après l'autre, mises à néant par la loi. Les catholiques furent réduits à une condition qui, de près, ressemblait à la servitude que les esclaves noirs supportaient dans les États de l'Amérique du Sud. On les exclut du Parlement, de la magistrature, de l'armée, de la marine, des services publics, du barreau, et finalement des jurys et du droit politique, tous avantages qu'ils avaient eus sous Charles II. La noblesse et la haute bourgeoisie, en général, cherchaient une carrière dans des États catholiques; quant à la classe qui restait en Irlande, et quant aux enfants qu'elle élevait, on les mit dans l'impossibilité de troubler la suprématie des conquérants. On se servit pour cela non seulement de la misère à laquelle ils étaient réduits, mais on les soumit au pire de tous les esclavages: celui de l'ignorance. On leur interdit toute éducation. Devenir professeur dans une pension catholique ou tuteur d'une famille catholique constitua un acte criminel. On défendit strictement de fonder ou d'entretenir une école papiste, et aucun papiste ne pouvait être admis comme maître d'étude dans une pension protestante. Beaucoup de jeunes gens furent envoyés dans des collèges à l'étranger. Pour empêcher cet abus, on intima l'ordre aux catholiques de ne pas quitter le pays, et cela sous les peines les plus sévères.

La religion fut persécutée avec un plus grand acharnement: ainsi, afin qu'on n'ordonnât plus de prêtres, on bannit tous les évêques, et avec eux tous les ordres religieux. On déclara crime capital le retour ou l'introduction dans le pays d'un prêtre étranger quelconque. On autorisa les prêtres séculiers, déjà fixés en Irlande, à y rester, à la condition d'en obtenir l'autorisation du gouvernement. Mais bientôt cette permission fut assujettie à l'obligation inacceptable de jurer que le Pape n'avait aucune autorité spirituelle en Irlande. On enleva à chaque individu les moyens nécessaires à sa défense personnelle. On ôta leurs armes aux catholiques; on les exclut de la milice; mais un souverain, au cœur tendre et paternel, leur fournit l'occasion d'avoir part aux services rendus à la patrie par cette force armée, en les obligeant à payer, pour son entretien, deux fois plus que les protestants. Ils ne pouvaient construire ou armer des vaisseaux de guerre pour la défense de leurs côtes. Mais si le prétendant ou un prince catholique les envahissait,



on laissait exclusivement à leur charge le devoir de réparer le dommage causé par l'ennemi. L'achat ou l'héritage des terres fut prohibé; ils ne purent occuper ces dernières en qualité de tenanciers, si ce n'est sur une étendue limitée et sous des conditions gênantes.

On encouragea les enfants à se faire les dénonciateurs de leurs parents. Pour cela, on accorda un droit de succession à chaque enfant d'un catholique qui embrassait la religion de l'État. Si aucun des enfants n'abjurait, à la mort du possesseur, la propriété était partagée entre ses fils en parties égales. La masse de la nation se composa dès lors d'une espèce de tenanciers à volonté, ou fermiers n'ayant pas de bail dans leur propre pays.

La population, soit cromwellienne, soit catholique, fut assujettie à une règle qui, partout dans les possessions britanniques, prévalut longtemps; c'est-à-dire que l'État tributaire existait seulement au profit de l'État souverain. Si avec leur laine les Irlandais tissaient du drap, il ne leur était pas permis de porter ce drap sur aucun autre marché que celui de l'Angleterre. S'ils préféraient vendre les matières premières toutes brutes, ils devaient également les vendre sur le marché de l'Angleterre et non ailleurs. Ils en expédiaient beaucoup, en France et en Espagne, au moyen de la contrebande; et on leur a fait de vifs reproches à propos de ces illégalités. Mais ils trouvent en Irlande des défenseurs qui déclarent qu'un concile d'évêques ou les douze apôtres auraient, eux aussi, dans de telles circonstances, pratiqué la contrebande.

Les protestants de la capitale, qui appartenaient à la religion de la cour, et les protestants de la *Plantation*, qui étaient, pour la plupart, presbytériens ou puritains, se brouillèrent entre eux. Les courtisans prirent en horreur la perversité de ces derniers qui chassaient les évêques et les doyens, et qui pouvaient, d'après leurs soupçons, arriver, au moyen d'une légère provocation, à chasser les rois et la noblesse. Les planteurs qui veillaient et se gardaient, avaient l'œil ouvert sur les « Montagnards »; ils méprisaient les mondains qui passaient leur vie à assister à des pièces de théâtre et se livraient à des danses impies, ou intriguaient, pour obtenir des places à la cour du château. Aussi ne furent-ils jamais trop fâchés de voir l'Église ou le roi un peu dans l'embarras.

*Traduit par* MARIE WILSON COWLEY.

(A suivre.)

# VOYAGES ET VARIÉTÉS

---

- I. *La France et les Français*, par Hillebrand, traduit de l'allemand. (Dreyfous.) — II. *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, par Auguste Brachet. (Hetzel.) — III. *Voyage en Grèce*, par Henri Belle. (Hachette.) — IV. *Panama et Darins*, par Armand Reclus. (Hachette.) — V. *L'Amérique Centrale*, par le vicomte de Bizemont. (Société bibliographique.) — VI. *Les Côtes de la France*, leurs transformations séculaires, par Jules Girard. (Société bibliographique.) — VII. *Le comte Kappianyi*, récit hongrois, par Victor Meignan. (Plon.) — VIII et IX. *Denis Papin*, sa vie et ses œuvres. *L'Histoire de Trois Ouvriers Français*, par M. le baron Ernouf. Hachette.

## I

La France et les Français jugés par un Allemand. Voilà un titre qui éveille et décourage en même temps notre curiosité. Il est bon de savoir ce qu'un ennemi pense de nous. Mais que peut-il en penser, si ce n'est du mal ?

S'il faut un effort pour ouvrir ce livre, faisons-le, ce ne sera pas sans utilité ; puisque nous sommes assez abaissés, en ce moment, pour que nos gouvernants aillent demander l'investiture allemande, n'est-il pas nécessaire de connaître la manière dont l'Allemand envisage notre situation, ce qu'il souhaite à notre pays, comment il entend le protéger ou plutôt le tolérer, enfin quelles sont les destinées qu'il lui prédit ?

« Il nous faut, écrit le traducteur de ce livre, des ennemis qui nous disent des vérités sévères, c'est la seule preuve d'estime qu'ils puissent nous donner. » Notre critique ne nous donne pas toujours cette preuve d'estime ni de générosité, et nous nous plaindrions plutôt de ses éloges que de sa rigueur. Mais voyons, d'abord, qui il est, pour nous juger. M. Hillebrand, venu en France assez

jeune encore, a vécu vingt ans parmi nous ; il fut pendant plusieurs années professeur à l'école militaire de Saint-Cyr, puis à la faculté de Douai. Officier de l'Académie, naturalisé Français au temps des prospérités de notre pays, il abandonna sa nouvelle patrie pour s'associer avec enthousiasme aux triomphes de l'ancienne.

L'ex-professeur de Saint-Cyr, qui, pendant vingt ans, mangea notre pain, s'assit à nos foyers, émargea au budget de l'État, eut ensuite le courage de se pencher sur notre patrie blessée. pour la disséquer toute vive. Il promène ses gros doigts d'Allemand sur nos plaies, il les fait saigner du bout de son scalpel et convie ses compatriotes à la leçon d'anatomie morale. Nous le demandons, n'aurait-il pu laisser à d'autres une telle besogne ? Mais pour un adepte de la philosophie d'outre-Rhin, qu'importent les scrupules de cette nature ?

M. Hillebrand se croit, cependant, impartial et peut-être l'est-il autant qu'il le peut. Il tient, assure-t-il, à ne paraître ni Allemand, ni Français, ni libéral, ni absolutionniste : son idéal le place au-dessus des partis et des opinions : c'est en curieux qu'il prétend assister à la comédie humaine, il s'en désintéresse comme fataliste avec Luther et comme sceptique avec l'école allemande. Ce scepticisme : qui n'est d'abord qu'une attitude, dégénérerait bientôt en difformité, ainsi que le remarque le traducteur de M. Hillebrand, mais est-il bien réel en ce qui touche à la patrie et à la race germanique ? Cette indifférence dédaigneuse, cette impartialité si souvent promise, ne se soutiennent guère ; c'est bien l'Allemand qui nous juge et nous juge en Allemand.

Cet observateur si sagace, si bien renseigné à certains égards, n'a-t-il pas, sur beaucoup de points, accepté sans examen et sans critique le mot d'ordre ou les clichés de sa secte ?

Nous, catholiques, nous avons le droit de lui dire qu'il n'a pas su mettre la main où est le cœur de notre France, ou qu'il n'y a posé cette main qu'avec une distraction volontaire, pour se tourner aussitôt vers son public et donner le diagnostic, en calomniant la noble malade.

M. Hillebrand ne sait rien de la vie catholique, encore si profonde et si féconde dans notre pays, il ignore les pieuses traditions qui maintiennent l'honneur et la moralité dans tant de familles, malgré les entraînements de l'heure présente ; il ne connaît ni cette charité, ni ces dévouements, ni cette fidélité, ni ces hauteurs

du sentiment chrétien, qui font notre gloire et servent, chez nous, de contre-poids à tant de défaillances.

L'admirateur enthousiaste de notre littérature au dix-huitième siècle, le lecteur assidu des Mérimée, des Renan, des Scherer, l'homme qui vante l'absence de préjugés chez un Sarçay, ne comprend pas, ne connaît pas un seul des grands génies catholiques dont s'honore la France. Il en est de même pour l'art; cherchez parmi les noms de peintres cités dans cet ouvrage, sans beaucoup de critique, vous ne trouverez pas un seul nom de nos grands maîtres spiritualistes.

La haine de l'Allemand contre l'Église ne se contente pas de cette ignorance voulue, ni de ce silence affecté. Dans un certain endroit de son livre, admettant un instant pour la France, la possibilité d'un gouvernement *clérical*, M. Hillebrand invoque aussitôt les moyens de défense dont saurait alors user la franc-maçonnerie : « Le peuple soulevé n'aurait plus d'autre ressource que d'assommer tous les prêtres et de brûler tous les couvents » ! s'écrie le farouche Teuton.

Il sait que ses frères et alliés travaillent pour empêcher la France de ressaisir ses forces vives, en secouant, à la fois, le joug du radicalisme et de celui la Prusse, il le sait et affirme que notre abaissement est consommé pour toujours.

Proclamant la nécessité d'un gouvernement personnel en France, il conclut à une nouvelle dictature césarienne, qui nous sauve de l'ultramontanisme et de la démagogie.

Sur ce vœu charitable, notre praticien dépose le scalpel, l'état du sujet est suffisamment décrit.

Après avoir fait connaître l'impression générale laissée par la lecture de cet ouvrage, hâtons-nous d'ajouter que nous sommes loin de considérer cette étude comme une œuvre vulgaire et sans portée. L'auteur connaît beaucoup de choses dans notre pays; il voit juste et clair sur un grand nombre de sujets; moins rapproché que le nôtre, son point de vue embrasse mieux l'ensemble. Il est souvent très instructif de l'entendre apprécier notre société, nos institutions, nos tendances, nos mœurs.

Nous l'avons dit, les éloges de l'auteur sont aussi blessants que ses reproches, et son traducteur remarque très justement qu'il reconnaît à ses compatriotes toutes les hautes vertus, avec quelques défauts de forme, tandis qu'il ne trouve chez nous que de frères

supériorités, des agréments de société, produits, du reste, « par le peu de respect du *Celte* pour la vérité ». L'auteur allemand le répète sans cesse : le *Celte* est menteur, trompeur, léger, assez vaniteux pour s'obstiner dans la croyance au libre arbitre, assez corrompu pour tout sacrifier à l'apparence. Ce sont là les grandes causes de son infériorité vis-à-vis du Germain, sans compter les autres !

En parcourant les appréciations tranchantes de l'ancien professeur de Saint-Cyr, nous nous rappelions ce passage d'un critique français qui connaît à fond l'Allemagne : « L'Allemagne est la patrie du mysticisme et du scepticisme. Les plus audacieux de ses écrivains sceptiques ne conservent-ils pas une vague religiosité, la bonhomie et la rudesse ne s'allient-elles pas dans le caractère allemand ? Le culte de l'idéal n'est-il pas mêlé au plus grossier sensualisme ? Thèse et antithèse ingénieusement conciliées dans la synthèse d'Hegel, identité des contraires, ne révoltent personne. »

Est-ce donc là, le pur amour de la vérité dont se piquent nos voisins ? Ne pourrions-nous, à notre tour, reprendre ces comparaisons irritantes et vaines de peuple à peuple, que l'auteur semble affectionner ? Les Allemands raillent notre amour-propre national, le leur est aussi puéril et autrement âpre. Nous lisions dernièrement, dans un de leurs livres, que le vrai nom des Germains vient de *Mann*, même racine que *minne*, amour, dans leur langue ; *minimi*, *meus*, en latin ; *μέρονα μεμνήσκων*, en grec, ce qui indique bien, dès l'origine, le peuple de *penseurs par excellence*. Voilà un des jeux de cette science orgueilleuse d'outre-Rhin, pour laquelle tout est bon, quand il s'agit d'exalter la nation. M. Hillebrand évite sans doute ces ridicules, mais, au fond, son orgueil patriotique est tout aussi exclusif et tout aussi enthousiaste.

L'étude sur la France et les Français se divise en deux parties : 1° La société et la littérature ; 2° la vie politique.

Les chapitres sont intitulés : *la Famille et les Mœurs ; l'Instruction publique ; la Province et Paris ; la Vie intellectuelle ; l'Idéal et sa réalisation ; Napoléon III et les républicains ; la Dictature de M. Thiers et le Septennat*. On le voit, cette étude est déjà presque ancienne. Les vivants vont vite et les morts aussi, en France ! L'auteur se plaint d'avoir été assez peu remarqué chez nous, tandis que son livre faisait sensation en Allemagne et en Angleterre. On pourrait peut-être trouver à cela de bonnes raisons,

mais ce fait doit confirmer M. Hillebrand dans l'opinion qu'il professe sur notre frivolité. « Pas un écrivain n'a dit un mot de mon ouvrage en France », s'écrie l'auteur. Donnons-lui la satisfaction, au moins, d'une courte analyse, et suivons l'ordre qu'il a lui-même choisi.

Nous sommes de l'avis du traducteur : « La partie morale seule nous touche, parce que la politique est une conséquence des mœurs. » Le chapitre de *la Famille* est particulièrement intéressant, l'auteur la trouve fondée sur le mariage de raison. C'est justement pour cela qu'il n'admet pas le divorce en France; tandis que le mariage germanique, établi sur l'inclination, peut être dissous dès que l'inclination n'existe plus, « les Allemands, par scrupule de délicatesse, considérant comme un péché l'union qui survit à l'inclination ». Ceci se passe de commentaires. Notre auteur admire en France la rareté des mésalliances et des extravagances en fait de mariage; il rend justice à la femme française, naguère encore si sagement élevée, si bien préparée, quoi qu'on en ait dit, sous les yeux de sa mère, aux devoirs de la vie conjugale. Il avoue que la plupart de ces mariages de raison sont plus heureux que ceux où le sentiment, pour ne pas dire la passion, décide; il est frappé du dévouement des pères et mères pour leurs enfants, de l'attachement des enfants, devenus hommes à leur tour, pour leurs parents; mais tout cela à ses yeux, c'est de l'égoïsme bien entendu, égoïsme dont notre éducation s'empreint dès le premier âge, et qui, chez nous, fait la base de la famille comme de la société. « Le pire, ajoute-t-il, est que le Français n'a pas conscience que cette morale prudente et utilitaire, morale des peuples vieillis, n'est pas, après tout, l'idéal de la morale. »

Il en va de même pour l'amitié, le Français en est certainement capable, mais elle se rencontre de moins en moins souvent chez lui, la camaraderie la remplace, et « l'étranger se méprend facilement sur la nature de ces rapports auxquels la manière démonstrative du Gaulois donne une apparence de sentimentalité qui, au fond, lui est tout à fait étrangère. Cela ne peut évidemment que contribuer à la facilité et à l'agrément des relations sociales, mais doit nécessairement nuire à la vie du cœur; et beaucoup des agréments de la société française ne s'obtiennent qu'aux dépens de la vie du cœur ».

Il va sans dire que, pour l'Allemand, la religion n'est en France, comme le reste, qu'une apparence : « Convenance et utilité sont encore là, le principe scrupuleusement observé. Qu'on ne se laisse

point abuser par la participation de nombreux affiliés de la classe bourgeoise à la Société de *Saint-Vincent de Paul* et à d'autres associations religieuses ; ce n'est là qu'un appui qu'on donne à la religion pour frapper les yeux des basses classes, un antidote contre les influences subversives des révolutionnaires. »

Le régime universitaire ne trouve pas grâce devant cet officier de l'Académie. « L'éducation de la famille, écrit-il, abandonne l'enfant à tous ses caprices et à tous ses mauvais penchants ; l'éducation du collège cherche à réprimer ses inclinations les plus raisonnables. Et ce principe brutal est appliqué de la manière la plus brutale. Surveillance, punitions, récompenses, distinctions sont destinées à mettre un frein aux mauvais instincts, mais elles réussissent seulement à les dérober aux yeux, et, sous la surface, ils continuent de croître comme la mauvaise herbe. On ne cherche à développer ni le sentiment du devoir, ni l'amour de la vérité, ni le respect. Le maître ne se donne pas la peine de tenir le cœur pur, l'imagination chaste, de diriger la pensée vers un but élevé ; il lui suffit d'empêcher les actes punissables ou de les dérober aux yeux ».

Les préjugés vieillis et rabâchés du professeur contre l'éducation religieuse et les *universités catholiques* doivent être satisfaits. Ses réclamations haineuses ont été reprises par des hommes inféodés à l'Allemagne, peut-être même sans en avoir conscience. Sur ce point, comme sur la magistrature, M. Hillebrand est bien prêt de se voir obéi. Il rend pourtant une certaine justice à la magistrature française, « si intègre, si pleine de bon sens, supérieure à celle de tous les pays civilisés, quoiqu'elle manque de culture scientifique. »

Dans notre société française, si minutieusement étudiée par le critique, bien des choses le charment malgré lui... Il est frappé de l'amabilité, de la grâce, d'une certaine honnêteté courante, que l'on rencontre même chez l'homme du peuple.

La conversation française, où l'esprit se montre pareil aux étincelles d'un diamant habilement taillé et monté, la facilité du commerce intellectuel avec nos compatriotes, tout cela l'éblouit un instant ; il l'avoue, comme Goëthe, comme tant d'autres étrangers, mais il en revient toujours à son grand grief : « Pour les peuples de race germanique, écrit-il, la pire chose est le mensonge ; pour le *Celte*, c'est le ridicule. Le Français, le meilleur, est capable, pour peu qu'elle soit ridicule, de reculer devant une bonne action, à la-

quelle son premier mouvement le pousse... Aussi le ridicule est-il ce qu'il signale d'abord chez les étrangers.»

En résumé, nous sommes des hâbleurs charmants, sacrifiant tout aux dehors, et dominés par le respect humain, dont la tyrannie nous impose le ridicule que nous fuyons avec tant de soin.

Il est un reproche dont nous devons reconnaître la justesse, c'est celui qui s'adresse au public et aux écrivains de notre pays, à l'époque où nous sommes. Si M. Hillebrand n'apprécie pas toujours notre littérature avec ce tact qu'on ne saurait demander qu'à un Français, il se montre, pourtant, très perspicace et très vrai dans beaucoup de ses remarques.<sup>1</sup>

Il signale les engouements si moutonniers de notre public, et les explique avec sa théorie ordinaire : « L'esprit français, même le meilleur, se laisse éblouir par l'apparence, le sophisme, la phraséologie pompeuse du raisonnement. » Pour lui, le succès des *Misérables* de V. Hugo, le prouve avec évidence... Dans l'*Année Terrible*, quand on reproche à un incendiaire de la *Commune* d'avoir brûlé la bibliothèque du Louvre, ce malheureux répond par un vers bien amené : *Je ne savais pas lire!* « Tout le monde, en France, sait que tous les révolutionnaires ne savent que trop lire, s'étant justement, dépravés par de mauvaises lectures... N'importe, le mot est frappant et fait de l'effet, mensonge ou vérité, cela est indifférent! »

Certes, M. Hillebrand s'incline devant le génie littéraire de la France, sans lequel celui de son pays sommeillerait encore; il admire, surtout, la facilité, l'esprit intarissable de nos écrivains dans tous les temps, ce besoin d'amuser, cet *art merveilleux du mince*, comme l'appelait Schiller, mais il déplore et, cette fois, nous le déplorons avec lui, le développement de l'école moderne qui a nom médiocrité; il dénonce les trucs littéraires, il s'indigne de l'abaissement où nous tombons depuis une quarantaine d'années.

La plupart de nos littérateurs sont des bohèmes, ils composent à la lueur du punch de leurs orgies, ils écrivent sur les tables de l'estaminet, « ils restent en dehors de la société, et juger d'après leurs descriptions des mœurs de la France ne serait guère équitable ».

Puis, tout près de ces romanciers ou de ces folliculaires d'une existence irrégulière, combien d'auteurs mieux posés, partout accueillis et « n'en cultivant pas moins la *gauloiserie* brutale ou l'hypocrisie bienséante qui, dans ces quarante dernières années, ont modifié si essentiellement les mœurs du pays... »



Ici, le critique s'adresse à l'Allemagne, se demandant si les étrangers peuvent faire un reproche aux Français de ce qu'ils leur empruntent si avidement? « Cette littérature d'adultère, de lorette et de crime est si commune outre Rhin, que les cabinets de lecture regorgent de leurs traductions », avoue M. Hillebrand, qui, cette fois, ne trouve point d'excuses pour ses compatriotes. S'il voulait y réfléchir, il trouverait du moins la cause de cette décadence et de ce dévergondage dans la perte des principes arrachés aux peuples, en Allemagne tout aussi bien qu'en France, par ces grands sceptiques dont il se proclame l'adepte.

Nous dépasserions les bornes de cet article et nous franchirions la règle que nous nous sommes imposée, si nous eutrions dans le domaine de la politique où nous introduit notre auteur; certes, il y aurait, sur ce terrain, plus d'une leçon à recueillir; les jugements de M. Hillebrand sur l'Empire, sur les hommes de parti, sur les diverses fractions politiques de notre pays, sont très curieux et souvent très instructifs. Indiquons-les seulement: ce livre mérite une lecture attentive, et nous voudrions que cette rapide analyse inspirât le désir de le connaître, ne fût-ce que pour le réfuter, là où il est réfutable...

## II

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'Allemands et Italiens rivalisent de jalousie et de haine, quand il s'agit de la France; l'ouvrage de M. Brachet, sur lequel nous n'insisterons pas, car il est déjà bien connu, nous en fournit des preuves officielles. Cette fois, ni masque, ni détours, l'hostilité s'étale dans toute sa fureur, jamais ingratitude ne se montra plus éhontée... M. Brachet nous fait, d'abord, passer en revue les livres de classes italiens... On y lit, par exemple: « La France jouit en Europe, et surtout en Italie, d'une réputation mensongère, due en partie à la langue française, idiome pauvre et chétif, dépourvu d'harmonie et de relief, en partie à l'habileté avec laquelle les Français savent mettre à profit les pensées et les découvertes d'autrui, en les marquant de leur légèreté et de leur frivolité. » Or, y apprend comme quoi la Corse fait partie de l'Italie « au moins moralement », ainsi que Nice, Menton, etc., « le Var, formant la vraie et naturelle frontière des deux pays... » Il n'est pas moins curieux de savoir jusqu'où peuvent aller les expressions de mépris

et de rage des publicistes, d'écouter enfin l'harmonieux duo de la Prusse et de l'Italie sur notre compte... C'est Schöppenhauer qui s'écrie, en faisant écho à Léopardi, ou à Gioberti : « L'Afrique et l'Amérique ont leurs singes, l'Europe a les Français! »

Nous ne saurions cependant laisser passer sans protestation le chapitre que M. Brachet consacre à la prétendue animosité des papes contre la France, animosité que l'auteur ne prouve nullement, car il va chercher ses anecdotes et ses documents aux époques mêmes, où le Saint-Siège avait lieu de se plaindre très justement des gouvernants français. Qui oserait, d'ailleurs, reprocher aux papes leur patriotisme, en tant que souverains temporels, et comment M. Brachet peut-il faire un crime à Pie IX de cette phrase : « Siamo Italiani noi, Italiani, Italiani! »

L'appendice du recueil de M. Brachet n'est pas moins intéressant que le reste ; il contient, en particulier, une citation de Proudhon, qu'on ne saurait trop méditer.

Plus que jamais cette brochure est de l'actualité, car plus que jamais l'Italie nous jalouse et nous guette. « Le système des nationalités, a dit très justement un publiciste, a déjà provoqué et provoquera plus de guerres que ne l'ont fait autrefois les querelles religieuses, et que ne le font de nos jours les ambitions des rois. Les convoitises des nations sont plus âpres, leurs triomphes plus insultants que ceux des princes, ils soulèvent aussi des ressentiments plus amers et plus durables. L'homme n'est plus atteint dans un principe absolu d'État ou de royauté, il est atteint dans son sang et dans sa race; les passions, qui n'agitaient autrefois que les individus, gagnent la masse du peuple; elles deviennent d'autant plus terribles que les esprits dont elles s'emparent sont plus bornés. »

C'est en rapportant ces réflexions que s'ouvre la brochure de M. Brachet, et d'ailleurs il n'est guère de lignes dans ce travail qui ne fournissent de graves leçons. De pareils livres ne remédient pas, sans doute, aux faits accomplis; ils ont cependant leur utilité s'ils parviennent à éclairer quelques aveugles et s'ils justifient les clairvoyants.

### III

En parcourant dernièrement un ouvrage récent de M<sup>me</sup> Juliette Lambert, nous envisagions la Grèce sous le point de vue exclusi-

vement littéraire; les notes offertes au public par M. Henri Belle, après plusieurs années de séjour dans ce pays, complètent et rectifient, au besoin, cette étude.

M. Belle, diplomate instruit et sérieux, est tout à fait exempt d'affectations d'enthousiasme ou d'esprit de parti; ce qui nous frappe surtout dans son livre, c'est la part faite aux souvenirs que la France a laissés en Grèce, tant au moyen âge que dans les temps modernes.

Le voyageur s'arrête devant chaque ruine où le cachet de nos aïeux reste empreint: ce n'est pas sans une patriotique émotion qu'il salue nos glorieuses fleurs de lis, encore gravées sur les vieux murs. Il nous redit les noms et l'histoire de ces vaillants Champenois: les Villehardouin, les de La Roche, qui essayèrent d'implanter le régime féodal chez les Hellènes.

« Qui sait, se demande M. Belle, si ces souverainetés françaises d'Orient ne seraient pas devenues le boulevard de la chrétienté et n'auraient pas pu tenir en échec les envahissements des Tartares? Qui sait si cette association féconde de l'esprit français, droit, sensé et juste jusque dans ses hardiesses, avec l'intelligence vive et lumineuse de la race grecque, n'eût pas donné naissance à une civilisation nouvelle, à un rajeunissement moral et social des peuples chrétiens de l'Orient? Qui sait quelles épreuves passées, présentes et futures, cette solution anticipée de la question d'Orient n'eût pas évité à l'Europe? »

L'écrivain rend aussi un sincère hommage aux grands papes, si tolérants et si zélés, dont les efforts eussent réveillé la Grèce, engourdie par le schisme, si elle avait été capable d'être réveillée.

Nous ne voulons pas, pour cela, présenter M. Belle comme animé de l'esprit chrétien; c'est un sceptique auquel manque souvent l'intelligence des choses religieuses. Il reste froid devant la grande figure de saint Paul, lorsqu'il rencontre à Athènes, ou à Corinthe, « cet ignorant dans l'art de bien dire, pénétrant dans cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs, et y établissant plus d'Églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a cru divine (1) ».

Il dit d'un enfant, mort après son baptême, que « le pauvre petit *diable* doit s'en être allé droit en paradis ». Il ose comparer

(1) Bossuet.

Marie Stuart, la reine martyre, à l'Hélène d'Homère!... Mais tout cela n'est certainement qu'un défaut de sentiment chrétien et non une insulte à nos convictions.

Amené plus d'une fois à parler du clergé grec, l'auteur constate, *de visu*, ce que tant de voyageurs et d'historiens ont mille fois signalé : « La dégradation où le schisme, l'abandon du célibat ecclésiastique, la dépendance politique, ont fait tomber ce clergé *national*. » Le peuple grec conserve pourtant envers ses pasteurs un respect qui s'explique plutôt par l'habitude que par la foi ; une conviction éclairée rendrait plus exigeant.

De même que ses papas, les populations de la Grèce moderne vivent dans un véritable abaissement. Nous trouvons à ce sujet, chez M. Belle, des détails très intéressants. Le rôle des femmes, en Grèce, a singulièrement frappé notre narrateur. Presque aussi effacées dans le cours ordinaire de la vie que les musulmanes, les descendantes d'Hélène ou d'Andromaque deviennent des héros à l'heure du danger. On n'oublie point, à Nauplie, la fameuse Bobolina, qui assiégea cette ville, en 1821, et la délivra du joug des Turcs, après quatorze mois d'un blocus infatigable. Pauvre femme héroïque, elle devait tomber sous le poignard de son propre frère ! Modena Mavroïenis n'est pas moins célèbre à Mycone, Despo, à Souli, Constance Zacharias, à Sparte, etc. « Chez les Maniotes, dans les grandes familles, les filles héritaient de leur père le titre de capitaine, et avaient, sur les guerriers du district, la même autorité et la même influence. »

En tous temps, d'ailleurs, la femme grecque sait manier les armes. M. Belle raconte ce qui advint à un compatriote du roi Othon, un Allemand un peu trop sentimental ; une jeune femme du Péloponèse le tua du coup à la première fadeur. Nos romanciers modernes seraient fort mal venus s'ils essayaient de débiter les théories d'attraction irrésistible, etc., dans ces montagnes, où la mort, seule, peut expier la faute. Lorsqu'un déshonneur a rejailli sur la famille, celle-ci s'assemble, prie pendant trois jours, après quoi son chef brûle solennellement la cervelle à la coupable.

A ces farouches principes d'honneur et de devoir le peuple grec mêle, sans scrupule, des vices honteux ; il est voleur jusqu'à l'assassinat, les brigands pullulent dans les campagnes et tout le monde pactise avec eux... La religion grecque ne peut améliorer la moralité dans les masses, et le nouveau clergé, qu'on essaie de rendre

plus instruit, fournit à présent le plus large contingent au journalisme libre penseur, tandis que les classes ignorantes mêlent aux pratiques chrétiennes les plus grossières superstitions et les réminiscences les plus étranges des traditions païennes.

Arrêtons-nous, il serait impossible d'indiquer en quelques pages tout l'intérêt de ce livre, M. Belle y traite une infinité de questions ; il parle du gouvernement, de l'agriculture, de l'industrie, il rappelle souvent les souvenirs de l'ancienne Grèce et surtout des Spartiates, dont il juge d'un coup d'œil si sûr les institutions... « Leur système, qu'on essaie depuis un siècle de renouveler à nos dépens, eut, dit très justement l'écrivain, pour résultat final « l'anéantissement, pendant cinq cents ans, de toute pensée, de toute initiative individuelle, et laissa ce peuple sans défense contre le vice et contre la servitude. »

En résumé, ces notes sont une vraie mine de détails et de renseignements dont le caractère même de l'auteur nous garantit l'exactitude et l'impartialité.

#### IV

De la Grèce à Panama, quelle distance ! l'imagination, comme les immortels de l'Iliade, la franchit d'un bond, et nous voici transportés au milieu des savanes, des marais, des grands fleuves, des hautes montagnes du nouveau monde. Nous suivons le tracé du percement de l'isthme de Panama : entreprise gigantesque, si vivement prônée par les uns, si combattue par les autres ; personne, du moins, ne peut refuser son admiration aux énergiques pionniers qui ont dépensé leur courage, ou donné leur vie pour une entreprise humanitaire et civilisatrice entre toutes, à leurs yeux.

M. Armand Reclus commence par faire l'historique des premiers projets de passage d'une mer à l'autre ; il raconte les tâtonnements des anciens explorateurs espagnols et français, puis les travaux du congrès international de géographie, tenu à Paris en 1875, où l'entreprise de canalisation fut décidée. Il trace ensuite, à grands traits, la biographie des principaux membres de la commission envoyée sur les lieux et dont plusieurs sont morts à la peine : Wyse, Bixio, etc.

L'auteur partagea les dangers et les labeurs de ces hommes d'action, il ne fut, parmi eux, ni le moins entreprenant, ni le moins

intelligent, c'est ce qu'il ne peut nous dire, mais ses notes le prouvent malgré lui.

Nous avons entendu M. de Lesseps, dans ses conférences, s'efforcer de détruire l'opinion si accréditée de l'insalubrité particulière au climat de l'isthme, M. Reclus ne se prononce pas moins fortement contre ce qu'il appelle une *légende*; il démontre, par des preuves péremptoires, que la mortalité des ouvriers irlandais et chinois, employés à la construction du chemin de fer de Colon à Panama, avait d'autres causes que celle du climat... Ceci posé, l'explorateur nous entraîne après lui, dans le plus curieux voyage; un des grands charmes de son livre, c'est qu'il raconte et cause sans la moindre prétention; les négligences mêmes du style ont une bonhomie qui plaît. Point de forfanterie dans un si réel courage, point d'emphases dans des descriptions souvent remarquables, une bonne humeur constante, en dépit de tous les accidents et de toutes les souffrances; enfin quelque chose de gai, de net, d'humain, de loyal qui attache promptement au sympathique voyageur.

Les opinions professées par la famille de M. Arnaud Reclus sont connues, et pourtant on ne saurait reprocher au narrateur un mot sérieusement blessant pour les convictions d'autrui.

Il rend un sincère hommage aux vertus et au zèle de l'évêque de Panama, un jésuite, aussi éclairé que courageux dans son laborieux ministère; et s'il rencontre sur sa route des hommes qui pratiquent et qui croient, il en parle avec un respect bien rare parmi nos adversaires.

Outre l'intérêt qu'excite l'entreprise dont il est question, ces notes offrent un côté amusant; l'auteur nous pardonnera d'avoir souri, non de ses tortures, mais de son entrain, dans la lutte contre les myriades d'insectes malfaisants, une des plaies les plus terribles de ses contrées. Garapatas, moustiques de toutes sortes, guêpes, chauves-souris-vampires, fourmis, cazadores, etc., etc., tous ces enfants de Béalzébut, comme les appelaient les Philistins, véritable abomination de la désolation, M. Reclus les redoute mille fois plus que les alligators, et il faut lire les descriptions pleines d'horreur et d'*humour* qu'il leur consacre... Comme contraste, il a une page charmante sur les coléoptères phosphorescents, pierreries vivantes, aux feux incomparables, dont les nuits du sud sont illuminées... Il faudrait citer encore les études de mœurs si pittoresquement présentées : le bal à Panama, les combats de coqs, la vie chez les indi-

gènes, la réception faite au voyageur chez les sauvages, etc. Il est des livres dont l'analyse reste toujours insuffisante... Mais ceux-là, on veut les lire tout entiers.

## V

M. le vicomte de Bizemont s'est inspiré, en plusieurs endroits, des descriptions du voyage à Panama; il les a, pour ainsi dire, condensées et complétées par des détails historiques et techniques... Son livre fait partie de la collection publiée par M. Richard Cortembert, nos lecteurs savent avec quel soin, quelle exactitude, quelle intelligence du sujet. L'auteur l'annonce dans sa préface; il a voulu faire connaître sommairement la configuration géographique de l'Amérique centrale, ses ressources, son climat, sa faune, les mœurs de ses habitants, son histoire... Il a étendu cette étude à l'État de Panama, qui se rattache par plusieurs points à l'Amérique du centre, et s'est trouvé amené à s'occuper « de l'œuvre gigantesque qui doit prochainement modifier les conditions économiques de ce pays ». Cette entreprise, M. de Bizemont l'a fait connaître d'après les rapports présentés au congrès international de 1879, tout en s'abstenant de juger le côté financier de la tentative.

Puisque nous rencontrons de nouveau le nom de ce congrès géographique tenu à Paris, il y a quelques années, et si fécond en travaux, il ne sera peut-être pas hors de propos de dire quelques mots sur ces assises nouvelles de la science. Le congrès de 1875 n'est pas la première assemblée de ce genre: c'est à Anvers, en 1871, que se sont réunis, d'abord, les membres des diverses sociétés géographiques, pour rendre hommage à la mémoire de Mercator et Ortelius. Depuis, Paris et Rome reçurent, à leur tour, les membres de la Société géographique; enfin, cette année, le congrès se réunit à Venise, dont le choix était justifié par le souvenir de Marco-Polo, de Fra Mauro, de Cabot, de Galilée. Nous n'avons point à nous étendre sur les fêtes, un peu trop distrayantes, offertes par la vieille cité maritime aux savants visiteurs; rappelons seulement que depuis 1875, les Français tiennent une grande place dans ces réunions géographiques. M. Tournafond, directeur de l'excellent journal l'*Explorateur*, le disait fort bien naguère: « Nos voisins purent voir que pour avoir été surpris nous n'étions pas amoindris; ils admirèrent que, loin de nous abattre, nos malheurs

nous avaient instruits; et que, profitant de la dure leçon qu'ils nous avaient infligée, nous nous étions mis avec assez d'ardeur à la tâche pour que désormais nos géographies pussent marcher de pair avec les leurs. »

Beaucoup de questions ont été traitées cette année à Venise, quelques-unes un peu trop sommairement, au grand regret des véritables amis du progrès. M. Tournafond signale celles de l'établissement d'un méridien et d'une heure universels, de l'orthographe géographique et de la colonisation. Remarquons, en passant, que, sur la première, un frère des écoles chrétiennes de France, le F. Alexis-Marie, a présenté au congrès un excellent travail.

L'orthographe des noms géographiques eût dû attirer l'attention des membres du congrès; les étrangers se plaignent amèrement de nos négligences à cet égard. Ces négligences exposent à de graves erreurs. Un savant français, M. Vassel, s'est occupé de dresser un alphabet géographique international, il serait à désirer que les réformes, sur ce point, ne se fissent pas trop attendre.

Quant à la colonisation et à l'émigration, c'est une question capitale pour la prospérité des nations. On a répété trop souvent que les Français manquaient d'aptitudes colonisatrices; les essais tentés au dix-septième siècle démentent cette assertion et le contraire a été prouvé pièces en mains... Malheureusement les efforts de nos compatriotes ont presque toujours échoué par le concours des circonstances et les fautes des gouvernants. A l'étranger comme en France, n'a-t-on pas, du reste, à déplorer le mal que causent des sociétés inavouables, des agences mercantiles, spéculant sur la misère et sacrifiant des milliers d'émigrants à leur cupidité? Il y aurait là, de quoi occuper gravement les congrès internationaux. Mais ces assemblées remédieront-elles à ces exploitations désastreuses? Suffiront-elles, malgré leurs bonnes intentions, à inspirer, aux uns, l'humanité, aux autres, le courage et la persévérance nécessaires pour fonder des établissements durables?

La science seule reste stérile; pour accomplir les grandes choses qu'elle prépare, il lui faudrait s'appuyer sur la religion et sur les dévouements qui en découlent.



## VI

Comme nous venons de le voir, la *Société Bibliographique* continue ses excellentes publications sur les voyages et découvertes, voici encore un petit livre qui sera bien accueilli par le public, il traite des modifications que le littoral de la France a successivement subies « depuis que les hommes écrivent leurs annales ». Les histoires laissées par les Romains, les monuments, les chartes du moyen âge fournissent de précieux indices pour la géographie rétrospective.

M. Jules Girard nous présente des cartes parfaitement tracées et de nombreuses figures à l'aide desquelles on suit aisément les étonnantes variations côtières. « Sur le bord de la mer, écrit le géographe, le sol est sans cesse remanié par le mouvement des eaux; les flots et les courants démolissent pour reconstruire; s'ils rencontrent des rochers, ils leur livrent des assauts perpétuels, avec un fracas qui remplit de terreur et d'admiration. Au contraire, sur une grève en pente douce, les vagues amènent chaque jour des matières meubles qui, déposées au fond des baies, finissent par les combler. »

Ce petit livre contient un aperçu très lucide sur ce travail de la nature en ce qui concerne les côtes de France du nord au midi.

On doit applaudir aux efforts de la *Société Bibliographique*, elle répond par de semblables ouvrages à une des grandes préoccupations de notre temps : la vulgarisation de la science et des connaissances utiles. Elle prouve, une fois de plus, que les catholiques sont les premiers à encourager cette vulgarisation, lorsque les savants restent dans leur domaine, assez beau et assez vaste, et qui ne devrait jamais servir de champ clos aux partis pris.

## VII

Le récit de M. Meignan peut, à juste titre, figurer dans cet article, nous y rencontrons des descriptions, des études de mœurs, des aperçus sur l'état social et politique d'un pays d'autant plus intéressant qu'on n'a pas encore trop exploité cet intérêt dans notre littérature.

La Hongrie, ses lacs sombres, ses hautes montagnes, la mélancolie et le silence qui planent sous son ciel, sont peintes avec charme dans cet ouvrage. Presque au début, se présente une scène d'un véritable effet pittoresque et dramatique. Un chasseur du comte Kappianyi tombe dans un précipice, en poursuivant un chamois... il n'est pas blessé et se réfugie sur une sorte de plate-forme qui surplombe l'abîme. Mais tout autour de lui se dressent les murailles glissantes de rochers infranchissables. Tous les efforts tentés pour arracher le malheureux à cette horrible situation échouent. Il devra mourir de faim, de froid. Déjà le curé du village s'avance, revêtu de ses habits sacerdotaux, debout en face du précipice, il apporte à l'infortuné le pardon suprême ; il va commencer les prières des agonisants sur ce vivant condamné. Le chasseur, « en homme de courage mais surtout en homme de foi, comme le sont tous ses compatriotes, fléchit le genou et reçoit, la tête inclinée, l'absolution du prêtre ». — C'est alors que le peuple, dans son angoisse, s'adresse au jeune magnat : pour ces paysans, dont les mœurs et les idées touchent encore à celles du moyen âge, le seigneur représente la puissance et la bonté divines.

Une jeune fille se joint à la foule pour implorer le dévouement de Kappianyi, elle lui promet son bracelet comme récompense. Le comte s'élançait : il s'épuise en vains efforts, on le ramène tout meurtri. Hélène, qui croit à sa mort, dépose son bracelet entre les mains du cadavre et jure que cette heure l'a faite veuve à jamais.

On en revient de plus loin dans les romans ; Kappianyi est vivant, la lutte commence entre l'amour et le patriotisme du magnat.

Nous sommes en 1865, la Hongrie réclame son autonomie et profite des embarras de l'Autriche, engagée dans la guerre du Sleswig, pour tenter de recouvrir son indépendance. Le comte Kappianyi est fils d'un magnat que les Autrichiens ont fait fusiller en 1848, les traditions de sa famille le désignent comme chef de l'opposition : Hélène, au contraire, est fille d'un des plus fidèles défenseurs de François-Joseph.

On devine maintenant la marche du roman. Kappianyi, entre sa passion pour Hélène et les obligations de son patriotisme, hésite, avance, recule, invoque la mort d'une façon agaçante pour le lecteur, tombe par instants dans des rêveries amoureuses dignes d'un héros de la Table-Ronde. Son caractère s'est aminci au contact de la civilisation : ce n'est plus un guerrier de toutes pièces comme

l'ont été ses pères. Enfin, Hélène, qui saute aussi, un peu à pieds joints par-dessus les antiques convenances, vient, dans le manoir même des Kappianyi, faire signer au jeune comte l'engagement de servir l'Autriche. Cet engagement, arraché aux mains de la fille du général Krumann, que des insurgés Hongrois arrêtent dans une forêt, fournit une arme terrible contre Kappianyi. On le contraint à prendre le commandement des bandes socialistes qui désolent le pays, puis à se battre dans l'armée prussienne, tandis qu'Hélène est gardée comme otage par les brigands. Bientôt, le magnat est fait prisonnier de l'Autriche; un armistice a été signé, mais le général Krumann, considérant le noble révolté comme sujet rebelle, ordonne son exécution. Le danger d'Hélène, que Kappianji seul pourrait arracher des mains de ses geôliers, ne fait pas faiblir son père. Quand il s'agit du devoir patriotique, le vieux soldat, lui, ne balance guère. Heureusement arrive un décret impérial reconnaissant l'indépendance hongroise et gracieant Kappianyi. Il ne reste plus qu'à ajouter la fin des contes de Perrault.

A côté des principales figures, l'auteur en a groupé quelques-unes assez intéressantes, entre autres celle d'un diplomate français, qui, sous une légèreté, une gaieté apparente, cache le caractère le plus solide et le plus dévoué. Ce qui, affirme avec raison M. Meignan, est fréquent chez les Français, tandis qu'il en va tout différemment chez les autres peuples. Le type de Szalka, la bohémienne, est vraiment étrange. Cette femme aime jusqu'à oublier d'être jalouse, elle va jusqu'à se faire l'esclave et la libératrice de sa rivale pour que son maître soit heureux. Tant qu'il faut se dévouer, souffrir, travailler pour Kappianyi, la *zigane* se soutient par son dévouement même, mais du jour où le comte n'aura plus besoin d'elle, la pauvre femme deviendra folle.

« L'amour décide de nos destinées, on en vit comme Hélène, ou on en meurt comme Szalka », dit notre romancier en terminant. Telle est, à peu près en effet, la morale de cette histoire écrite, du reste, avec délicatesse et toujours maintenue dans les limites du bon ton.

## VIII et IX

Nous parlions tout à l'heure de la vulgarisation de la science, les deux volumes que M. le baron Ernouf vient de faire rééditer sont en ce genre de vrais modèles.

Les infortunes de Denis Papin fournissent un thème inépuisable aux ennemis de l'Église; ils ont besoin de crier bien haut à l'intolérance, ceux qui interdisent les leçons du meilleur maître de mathématiques, parce que ce maître prétend servir Dieu à sa guise et porte un nom qui leur déplaît!

M. Ernouf, tout en réprouvant la politique de Louis XIV vis-à-vis les Réformés, démontre clairement, par la bibliographie exacte du savant, que Papin ni ses inventions n'ont guère mieux été appréciés dans les pays protestants. Papin rencontra parmi ses coreligionnaires des persécutions plus mesquines et plus cruelles encore que celles dont le menaçait le régime de sa patrie. Ce sont les bateliers du Vesper qui mirent en pièces le premier bateau à vapeur, construit par le malheureux inventeur; c'est Gautier, ministre protestant, qui lança contre son ouaille les plus rigoureuses excommunications. En France, un savant courageux parvint à faire inscrire Papin à l'Académie des sciences, comme membre correspondant. Ce savant était un prêtre catholique : l'abbé Gallois.

Rapprochement singulier, nous trouvons, dans le second ouvrage de M. Ernouf, la biographie d'un réfugié anglais qui vint s'établir à Rouen, pour éviter les persécutions dont sa patrie abreuvait alors les catholiques fidèles; Rouen lui dut les progrès de son industrie et une partie de sa prospérité. Il serait temps d'abandonner contre la religion catholique un argument qui peut si vite se rétorquer, mais l'adversaire l'exploite avec trop d'adresse pour s'en dessaisir. Le but des études de M. le baron Ernouf n'est pas, du reste, d'appuyer sur ces questions, il se propose surtout d'instruire et de montrer la marche progressive de l'esprit humain vers les découvertes de la science ou de l'industrie qui font la gloire de notre époque. Ce but, on peut affirmer qu'il est atteint de la manière la plus satisfaisante dans la vie de Denis Papin et dans les biographies des ouvriers français.

Richard le Noir, on le sait, contribua largement aux progrès des manufactures françaises qui, pendant la période révolutionnaire, étaient tombées dans une si lamentable décadence.

Il entreprit d'introduire définitivement les procédés anglais dans nos filatures et, dans un temps où les ressources de la vapeur lui manquaient, il réussit à donner une étonnante impulsion à notre industrie mécanique.

Bréguet rendit à l'horlogerie française la supériorité que lui

avaient acquise les Leroy, les Lépante, et que Graham, Harrison, etc., contre-balançaient en Angleterre. Les inventions, les perfectionnements qu'il apporta dans l'art de l'horlogerie ont assuré sa célébrité dans tout le monde entier.

Pour Michel Brezin, c'est à son intelligence qu'on doit l'amélioration de la fabrication des monnaies et du fondage des canons.

M. le baron Ernouf entre sur ces différentes inventions, sur ces perfectionnements industriels, dans des détails techniques à la portée de tous par leur clarté et leurs développements, et comme pour la vapeur, dans la vie de Denis Papin, il fait l'historique de ces découvertes depuis les temps les plus reculés.

Une certaine école prétend remplacer les saints de notre calendrier par *les héros de l'humanité*. Ces nouveaux saints sont arrivés à la fortune sans se soucier toujours de la légitimité des moyens. Ils travaillent pour acquérir et pour jouir, c'est l'idéal proposé aux jeunes générations. Richard le Noir, Brezin surtout, peut figurer dans ces canonisations nouvelles. M. Ernouf peint ces hommes tels qu'ils ont été, il ne leur accorde que ces palliatifs dont un auteur peut rarement se défendre, quand il s'agit de son personnage.

Si l'énergie de ces célèbres parvenus, leur amour du travail, leur bienfaisance, quelquefois trop posthume, sont d'un bon exemple, il serait téméraire de les présenter comme modèles de la véritable grandeur morale; mais le biographe n'appartient pas au camp de ceux qui, en exaltant l'activité humaine, oublient les destinées plus hautes de l'humanité.

J. DE ROCHAY.

## CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

---

La pile secondaire de M. Gaston Planté et les accumulateurs Faure. — Lumière électrique; essais antérieurs. — Etat actuel; arc voltaïque et incandescence. — Conditions de l'arc voltaïque; charbons et sources d'électricité. — Régulateurs; leurs diverses sortes; inconvénients et avantages, — Bougies électriques. — Lampes à incandescence; systèmes Maxim, Edison, etc. — *Le coton*, par Edelestan-Jardin. *En Tunisie*, par H. Duveyrier. *Six semaines en Algérie*, par un membre du Congrès scientifique. *Le Sahara*, par Auguste Choisy. *Relation de l'expédition d'Afrique en 1830 et de la conquête d'Alger*. *L'empire de l'air*, par Mouillard. *Les voies ferrées*, par Baclé. *Promenades géologiques à travers la France*, par Stanislas Meunier. *L'Univers* par Pouchet. *Le monde physique*, par Guillemin. *Atlas céleste*, par Ch. Dieu. *Nature et science*, par Buchner. *Une armée à la ferme*, par Mesplet.

En terminant notre dernière chronique scientifique, nous avons promis à nos lecteurs de commencer celle-ci par la lumière électrique. C'est ce que nous allons faire, mais auparavant, il n'est certainement point inutile d'appeler tout spécialement leur attention sur les piles secondaires et sur une application de celles-ci connue sous le nom *d'accumulateurs*. Les piles secondaires et les accumulateurs fournissent, en effet, le meilleur moyen, connu jusqu'à présent, d'employer pour la production de l'électricité les forces naturelles si peu utilisées et les instants où les machines ordinaires sont obligées de travailler sans produire tout leur effet. C'est encore aux accumulateurs qu'il faudra recourir quand on voudra utiliser sérieusement, pour l'éclairage domestique, la quantité énorme de chaleur perdue dans nos appareils de chauffage d'un rendement si défectueux, quand on compare la dépense et le résultat. Pour bien comprendre le mécanisme des piles secondaires et des accumulateurs, il est nécessaire de rappeler quelques expériences classiques.

Pour décomposer l'eau en ses deux éléments, hydrogène et

oxygène, au moyen de l'électricité, on fait passer le courant d'une pile, par exemple, dans un appareil appelé voltamètre. Celui-ci n'est autre chose qu'un verre à pied dont le fond est traversé par deux fils de platine reliés à deux bornes métalliques fixées sur le support. On remplit le vase d'eau et on entoure chaque fil d'une petite éprouvette remplie du même liquide. L'expérience est beaucoup plus facile quand on ajoute à cette eau une petite quantité de chlorure de sodium ou quelques gouttes d'acide sulfurique. Ces substances rendent le liquide plus conducteur et favorisent sa décomposition. Aussitôt que le courant passe, l'eau est décomposée; le gaz oxygène se rend au pôle positif et le gaz hydrogène, au pôle négatif. Si après avoir fait passer le courant pendant quelque temps dans ce voltamètre, on supprime la pile et qu'on réunisse de nouveau les deux bornes par un fil métallique relié à un galvanomètre, on verra par la déviation de l'aiguille de cet instrument, que le fil est traversé par un courant marchant en sens contraire de celui de la pile. Ce courant se dirige, en effet, de l'éprouvette d'hydrogène qui était le pôle négatif, à l'éprouvette d'oxygène qui était le pôle positif, en passant par le fil métallique. En même temps on voit le volume des gaz diminuer dans les deux éprouvettes. On comprend que cet effet cessera quand tout le gaz aura disparu.

Après avoir été actionné par le courant électrique, le voltamètre se comporte donc absolument comme une pile dont les pôles seraient disposées en sens contraire. C'est à un appareil de cette nature qu'on donne le nom de pile secondaire; naturellement le courant de cette pile porte lui-même le nom de courant secondaire. En disposant plusieurs voltamètres à la suite l'un de l'autre, il est facile de former une série d'éléments qui fournissent temporairement, il est vrai, des courants très puissants. Comme les producteurs de l'électricité sont ici les gaz hydrogène et oxygène, on donne encore à ces sortes de piles le nom de piles à gaz.

La production du courant secondaire n'a lieu que si les électrodes sont *polarisées* par le passage du courant primitif. Dans le voltamètre, la polarisation est due à la condensation de l'oxygène sur l'un des fils de platine et à la condensation de l'hydrogène sur l'autre. Cette condensation produit un état différentiel qui développe un courant secondaire. Celui-ci durera donc jusqu'à ce que la recombinaison de l'oxygène et de l'hydrogène remette les fils de platine à leur état primitif. Rappelons seulement que cette polarisation qui

se produit dans les piles à un seul liquide telles que celles de Volta, Wollaston, etc., les a fait depuis longtemps rejeter de la pratique.

Les piles secondaires et les accumulateurs sur lesquels on fonde aujourd'hui de si grandes espérances pour les applications pratiques de l'électricité, reposent sur le principe de l'expérience précédente.

M. Gaston Planté à qui l'on doit l'invention de piles secondaires capables de fournir des courants, assez intenses, pour être utilisés, les construit de la manière suivante. Deux lames de plomb de grande surface, enroulées et séparées l'une de l'autre par de minces lanières de caoutchouc, sont emprisonnées dans un vase de verre cylindrique. Celui-ci est rempli d'eau à laquelle on a ajouté un dixième d'acide sulfurique. Le vase est fermé par un bouchon recouvert d'un mastic particulier et au-dessus duquel est solidement fixée une planchette en bois, dans laquelle sont vissées deux bornes métalliques mises chacune en communication avec l'une des feuilles de plomb. L'une des bornes correspond au pôle positif, l'autre, au pôle négatif. On dispose l'un auprès de l'autre, un plus ou moins grand nombre de ces vases et on réunit les bornes au moyen de conducteurs métalliques, comme on le ferait pour les diverses électrodes d'une rangée de piles ordinaires.

Quand la pile secondaire, ou comme on dit encore quelquefois, la batterie secondaire est ainsi disposée, on réunit la première borne du premier vase et la dernière borne du dernier, aux électrodes d'une pile faible et on laisse la communication pendant plusieurs heures. Le courant traverse les lames de plomb et l'eau acidulée. Celle-ci est décomposée, l'oxygène se porte sur une des lames de plomb et l'oxyde, l'hydrogène s'accumule sur l'autre. Quand les deux lames seront ainsi chargées, l'une d'hydrogène, l'autre d'oxyde de plomb, supprimez le courant de la pile et remplacez-le par un conducteur métallique ; celui-ci sera traversé par un courant très intense mais d'une faible durée. Aussi ce qui rend cette expérience extrêmement intéressante, c'est que si après avoir polarisé les lames de plomb, on laisse le circuit ouvert, la polarisation persiste. On peut ainsi conserver pendant un temps très long la pile chargée, la transporter dans un autre endroit et ne s'en servir que quand on en aura besoin. La pile secondaire est donc un magasin d'électricité où il est possible d'aller la chercher quand on le désire ; elle permet, en outre, de diviser l'électricité, de la trans-



porter où l'on veut. En un mot, elle permet de vendre *l'électricité au détail*, si l'on veut bien me pardonner cette expression.

M. Gaston Planté n'a pas tardé à observer que la pile secondaire rendait beaucoup plus d'électricité quand elle avait un peu d'usage. On explique ce meilleur rendement de la manière suivante. L'oxygène mis en liberté par le courant de la pile primitive se porte sur le plomb et l'oxyde, avons-nous dit plus haut, mais pendant le passage du courant secondaire, cet oxyde de plomb est décomposé par l'hydrogène accumulé sur la plaque négative et le métal est régénéré. Il se forme donc sur la plaque positive une couche de plomb pulvérulent qui facilite singulièrement l'action chimique lors des recharges ultérieures de la pile secondaire. Ce travail, de formation méthodique, a, pour effet, comme le dit M. Gaston Planté, « de développer à la surface du plomb, et jusqu'à une certaine profondeur, dans l'épaisseur des lames, des couches d'oxyde et de métal réduit, dont l'état de division est favorable au développement du courant secondaire ».

M. Gaston Planté a donc réussi à *emmagasiner* l'électricité; aussi sa pile a-t-elle pris une place importante dans les laboratoires où on en obtient des effets fort remarquables.

Cette découverte ouvre une nouvelle voie à toutes les applications électriques et surtout à la distribution de l'électricité. Elle permet de faire travailler pendant vingt-quatre heures des machines dont l'énergie sera utilisée seulement pendant une faible partie de la journée. La pile secondaire de M. Gaston Planté est rigoureusement analogue à la cloche à gaz qui se remplit lentement pendant le jour et qui se vide rapidement quand l'obscurité de la nuit réclame une grande quantité de lumière. La pile secondaire de M. Gaston Planté est encore comme une lampe garnie d'huile le matin et qui ne dépense le soir que quand on l'allume.

Aussi cette découverte a-t-elle stimulé les inventeurs? Ceux-ci se sont attachés à perfectionner la pile secondaire et à lui faire produire de plus grands effets. L'un d'eux nous paraît avoir réussi sinon complètement, du moins dans une large mesure, c'est M. Camille Faure. Ses accumulateurs (c'est ainsi qu'il appelle la nouvelle pile secondaire) sont construits sur le modèle de l'appareil de M. Gaston Planté, avec quelques modifications, en apparence insignifiantes, mais permettant, en réalité, une plus grande accumulation d'électricité.

« Les deux lames de plomb du couple, dit M. Émile Reynier, sont individuellement recouvertes de minium ou d'un autre oxyde de plomb insoluble, puis entourées d'un cloisonnement en feutre, solidement retenu par des rivets de plomb; ces deux électrodes sont ensuite placées l'une près de l'autre, dans un récipient contenant de l'eau acidulée. Si elles sont d'une grande longueur, on les roule en spirale comme l'a fait M. Planté. Le couple, étant ainsi monté, il suffit, pour le former, de le faire traverser par un courant électrique, qui amène le minium à l'état de peroxyde sur l'électrode positive et à l'état de plomb réduit sur l'électrode négative. Dès que toute la masse a été électrolysée, le couple est formé et chargé. Quand on le décharge, le plomb réduit s'oxyde et le plomb peroxydé se réduit jusqu'à ce que le couple soit redevenu inerte. Il est alors prêt à recevoir une nouvelle charge d'électricité. »

Dans le principe, M. Camille Faure chargeait ses accumulateurs avec la pile et principalement avec la pile de M. Émile Reynier. C'était même l'association de ces deux appareils : l'accumulateur Faure et la pile Reynier qui faisaient l'objet primitif de la Société : *Force et Lumière*.

Aujourd'hui, on a renoncé, nous semble-t-il, à ce moyen trop dispendieux, car la pile fait une grande consommation de zinc, et on charge les accumulateurs avec les machines dynamo-électriques. C'est du moins ce que nous avons vu à l'Exposition d'électricité où la Société *Force et Lumière* a montré tout le parti qu'on pouvait tirer de ce nouveau moyen d'emmagasinement, soit pour faire marcher, à distance, de petits moteurs comme les machines à coudre, soit pour produire la lumière par incandescence par la lampe Maxim. Nous rentrons donc naturellement dans notre sujet : la lumière électrique.

\*  
\*  
\*

La lumière électrique n'a pas été jusqu'ici l'application la plus importante de l'électricité. La galvanoplastie, par exemple, la dépassait beaucoup comme importance. Mais, dès aujourd'hui, on peut dire que le brillant avenir qui lui est réservé compensera largement le passé. Cependant son ancienneté remonte à l'année 1813, dans laquelle le célèbre physicien anglais, Humphry Davy, fit jaillir pour la première fois l'*arc voltaïque* entre les deux électrodes d'une pile qui renfermait deux mille éléments zinc et cuivre. Ce ne fut

qu'une simple curiosité scientifique qui ne fit même pas entrevoir la possibilité d'employer un jour ce moyen d'éclairage. Ce résultat fut seulement pressenti à la suite des expériences que MM. Deleuil et Archereau exécutèrent en 1842.

Jusque-là on ne connaissait, comme moyens de production de l'électricité, que les piles hydro-électriques et on ne pressentait pas encore la possibilité d'amener les machines magnéto-électriques de Pixii et de Clarke aux résultats obtenus par celles de Gramme, Siemens et autres. C'est en 1857 que les machines de l'Alliance, perfectionnées par Van Malderen, permirent de produire avantageusement la lumière électrique dans des conditions particulières, mais ce n'est qu'en 1863, quand on les appliqua à l'éclairage des phares de la Hève, que la lumière électrique entra pour la première fois dans la pratique courante. La France a donc le mérite et l'honneur d'avoir su employer la première ce puissant mode d'éclairage.

Si la lumière électrique n'entrait pas plus résolument dans la pratique, il faut en chercher la raison dans son prix excessif relativement aux autres modes d'éclairage. On manquait de sources produisant de l'électricité à bon marché. Aussi l'invention de la machine de Gramme, en 1870, fit-elle faire un grand pas à la question.

Le seul mode de production de la lumière électrique par l'*arc voltaïque* et la nécessité de régulateurs de construction délicate et coûteuse constituaient à sa diffusion rapide deux puissants obstacles que M. Jablochhoff a fait disparaître, en 1876, en imaginant sa bougie qui a fait entrer la question dans une phase toute nouvelle.

Après ce trop court exposé rétrospectif, voyons l'état actuel.

Pour produire de la lumière électrique, il faut remplir les deux conditions suivantes :

1° Une source abondante d'électricité ;

2° Une lampe électrique, c'est-à-dire un appareil capable de transformer cette électricité en lumière.

Dans la dernière chronique, nous avons fait connaître les sources d'électricité, c'est-à-dire, les différentes piles et les machines électro-dynamiques.

Quant aux appareils propres à transformer cette électricité en lumière, ils sont de diverses sortes. Pour obtenir de la lumière avec un corps combustible, huile, gaz, etc., il faut porter ce corps à une haute température, car plus celle-ci est élevée, plus grande est

l'intensité lumineuse. Dans une lampe électrique, la haute température est produite par le courant au moment où il traverse une résistance suffisante pour se transformer en chaleur et porter à un très haut degré, dans un petit parcours, une faible quantité de matière. Ce conducteur résistant, et susceptible de s'échauffer, est-il gazeux? nous aurons la lumière électrique connue sous le nom d'*arc voltaïque*. Elle se produit en faisant passer le courant entre deux morceaux de charbon de cornue ou autre, séparés par un intervalle de quelques millimètres. La résistance offerte au courant est en réalité l'air atmosphérique qui ne devient si étincelant que grâce à la combustion d'une petite quantité de ce charbon, ce qui donne une nouvelle élévation de température et ne contribue pas peu à augmenter l'éclat et l'intensité de cette lumière.

La résistance opposée au courant est-elle un corps solide peu conducteur qui s'échauffe et devient lumineux pendant son passage, nous produirons de la lumière dite *par incandescence*. Ces deux manières de produire la lumière électrique divisent naturellement le sujet que nous traitons en ce moment. Commençons par l'arc voltaïque.

Quand on opère avec l'électricité statique, les bonnes machines, les grandes bouteilles de Leyde, les batteries, ou mieux encore les puissantes bobines d'induction, permettent de faire jaillir l'étincelle électrique entre des conducteurs séparés par un assez grand intervalle. Une bobine qui se trouvait à l'Exposition, donnait des étincelles ayant presque un mètre de longueur. Cette particularité tient à ce que l'électricité produite par ces moyens possède une très haute tension. Au contraire, l'électricité produite par les piles et les machines électro-dynamiques, possède une tension relativement faible, mais sa quantité est plus considérable. Il résulte de ces différences que, dans le premier cas, la tension est assez forte pour produire des étincelles, mais la quantité manque pour constituer un véritable éclairage avec ces étincelles qui, à proprement parler, sont de la lumière électrique. Il en résulte encore que, dans le second cas, l'arc voltaïque ne jaillira à cause de la faible tension du courant que si les charbons ont d'abord été amenés au contact, mais comme la quantité est considérable, l'air qui entoure leur extrémité, s'échauffe, devient plus conducteur; c'est alors que l'on doit écarter convenablement les charbons. On voit donc la nécessité d'un *amorçage*, c'est-à-dire d'une opération qui consiste à écarter convenablement les charbons d'abord maintenus au contact. Un grand nombre

d'appareils et différentes dispositions des charbons ont été imaginés pour rendre cet amorçage *automatique*. Il y a encore bien des progrès à faire et les inventeurs peuvent se donner libre carrière.

Matteucci, savant italien, à qui nous devons d'importants travaux sur l'électricité, remarqua, l'un des premiers, en faisant jaillir l'arc voltaïque entre des pointes de substances variées, que la conductibilité de l'arc dépend moins de la nature des métaux que de leur facilité à fondre et à se volatiliser, les particules entraînées, augmentant la conductibilité. Il reconnut aussi que les deux pôles ne sont pas à la même température. La différence est même quelquefois très grande, elle tient, surtout, à ce que le pôle le plus chaud qui est le pôle positif, brûle plus vite que l'autre, ce qui entretient, en l'augmentant, cette différence de température. Aussi le charbon positif s'use-t-il deux fois plus vite que le charbon négatif. Par conséquent, l'intervalle qui les sépare augmente et à un certain moment, la distance étant trop grande, le courant ne passerait plus et l'arc voltaïque s'éteindrait, si, par un procédé quelconque, on ne rapprochait les charbons à une distance convenable. On comprend la nécessité des régulateurs dont le mécanisme a pour but de maintenir cet intervalle à peu près constant.

En même temps qu'il brûle plus vite, le charbon positif se creuse en coupe hémisphérique faisant ainsi l'office d'un miroir concave, qui réfléchit fortement la lumière, avantage qu'il ne faut pas dédaigner quand on veut éclairer le sol ou encore quand on veut, comme dans les phares, projeter la lumière dans une direction déterminée. Avec cette disposition, l'espace situé autour de la lampe est inégalement éclairé. D'après M. Hospitalier, à qui nous empruntons ces détails, si la lumière produite par les charbons placés dans le prolongement l'un de l'autre est 100, on obtient, dans différentes directions, les intensités suivantes :

Devant . . . . .	287
Sur chaque côté . . . . .	116
Derrière . . . . .	38

On donne à la lumière ainsi produite le nom de *lumière condensée*. On l'obtient avec les courants continus. Si on emploie les courants alternatifs, l'usure des charbons est égale et régulière, et leurs extrémités restent constamment pointues.

La production de l'arc voltaïque exige donc, outre le courant électrique et les charbons, une disposition convenable pour maintenir leurs extrémités à une distance sensiblement constante.

La question des charbons n'est pas encore complètement résolue, malgré les grands perfectionnements apportés à leur fabrication depuis l'époque où Humphry Davy se servait de charbon de bois éteint dans l'eau ou le mercure. L'historique des différents charbons, successivement employés, serait fort intéressant, mais, comme nous ne pouvons l'aborder sans trop dépasser les limites qui nous sont assignées, disons que leur qualité joue un rôle excessivement important. En effet, M. Fontaine a démontré expérimentalement qu'une même source d'électricité donnait avec les charbons de cornue une lumière de 103 becs Carcel, avec les crayons Archereau, 120 becs, avec les crayons Carré, 180 becs et avec les charbons Gauduin de 200 à 210 becs. Il a reconnu, en outre, que ces derniers s'usaient moins vite que les crayons Carré. Cependant ceux-ci passent aujourd'hui pour les plus estimés. Ils sont formés d'un mélange de poudre de charbon bien pur, de coke et de noir de fumée qu'on réduit en pâte à l'aide d'un sirop de sucre gommeux. Cette pâte soumise dans une filière, à la pression de 100 atmosphères, sort en baguettes cylindriques que l'on fait cuire. Pendant cette opération, il se produit des crevasses qu'on obture en plongeant le crayon rouge dans le sirop et en le faisant recuire de nouveau. Cette trempe est répétée jusqu'à ce que le charbon présente les conditions convenables. M. Gauduin employait, en 1877, un charbon provenant de la décomposition, en vase clos, de brais secs ou liquides, de goudron, résines, bitumes, etc. Il obtenait aussi du charbon assez pur pour être moulé à haute pression par l'emploi de la presse hydraulique.

La forme et la dimension des crayons de charbon varient nécessairement avec les divers appareils où on les emploie.

Les lampes destinées à produire l'arc voltaïque sont, aujourd'hui, très-nombreuses et de formes excessivement variées. Il est impossible, par conséquent, de les examiner en détail. Contentons-nous de dire que l'on peut les classer en deux grandes catégories suivant la disposition de charbon et le mécanisme qui les maintient à un écartement convenable.

La première catégorie comprend les *régulateurs*, appareils dans lesquels les charbons sont placés *bout à bout* et dont l'écartement est maintenu à peu près fixe par un mécanisme plus ou moins

compliqué. Les régulateurs maintiennent ordinairement le foyer électrique dans le même point.

Dans la deuxième catégorie, nous trouvons les *bougies*, appareils fort simples dans lesquels les charbons sont placés parallèlement l'un à l'autre. Dans les bougies, le foyer lumineux n'est point fixe, il descend au fur et à mesure de l'usure des charbons, comme dans une bougie ordinaire, mais leur écartement n'exige pas de mécanisme, ou celui qu'on emploie est tellement simple que c'est dans cette dernière condition que réside, à proprement parler, tout le mérite de ce grand perfectionnement.

Les *régulateurs* ont bien varié de forme, de dimensions et de procédés mécaniques, pour arriver à ce résultat : maintenir à une distance convenable les extrémités de deux charbons qui s'usent inégalement. C'est un chapitre fort curieux et fort intéressant que celui qui est consacré au récit de leurs différentes phases. Il montre, qu'en fait de lumière électrique, comme de toute autre chose, l'homme n'arrive que peu à peu au perfectionnement. Mais ne nous engageons pas dans des détails qui nous entraîneraient trop loin et contentons-nous de dire qu'on peut, à peu près, les classer tous dans les diverses catégories suivantes.

1° On distingue les régulateurs fondés sur l'action des solénoïdes. Ainsi qu'on le sait, un solénoïde est une spirale de fil métallique qui acquiert toutes les propriétés de l'aimant, lorsqu'il est traversé par le courant électrique. Cette spirale porte, dans son intérieur, une tige de fer doux en rapport avec un mécanisme qui tient les deux charbons sous sa dépendance. Au début, les deux charbons sont maintenus au contact, au moyen d'un ressort ou d'un autre mécanisme, quand le courant passe, il anime le solénoïde qui attire le fer doux et écarte les crayons. Ainsi, d'une façon analogue, fonctionnent les régulateurs GaiFFE, Reynier, etc.

2° Les régulateurs à *ressorts moteurs* ont eu pour origine le régulateur imaginé par Léon Foucault et construit par M. Duboscq, qui l'a perfectionné. Il repose sur deux mécanismes d'horlogerie : l'un sert à l'écartement des charbons et l'autre à leur rapprochement.

Un électro-aimant, placé dans le circuit, déclanche, suivant le besoin, l'un ou l'autre de ces mouvements. On place, dans la même catégorie, la lampe électrique de M. Girouard, à régulateur indépendant, et le régulateur à charbons filetés de M. Regnard.

3° Dans la plupart des régulateurs à *porte-charbon positif moteur*,

on a supprimé, dit M. Hospitalier, les ressorts et les mouvements d'horlogerie et on utilise le poids de la tige supérieure positive et celui de son support pour produire le mouvement de rapprochement des charbons. C'est dans ce système que nous trouvons le régulateur Serrin, celui que tous les visiteurs de l'Exposition ont certainement vu et admiré, puisqu'il se présentait à leurs regards, aussitôt qu'ils avaient pénétré dans le Palais, par la grande porte d'entrée. C'est celui qui a reçu, jusqu'à ce jour, le plus d'applications, car il possède, à peu près, toutes les qualités exigées. A côté de lui, il faut placer le régulateur Hefner-Alteneck, à courants continus, et les régulateurs Carré, Hiram Maxim, Burgin, etc.

4° Dans les trois catégories que nous venons d'esquisser, les régulateurs sont *monophotes*. Ils ne peuvent actionner qu'un seul foyer lumineux placé dans leur circuit. Ils sont donc impuissants à résoudre le problème à l'ordre du jour : *la division de la lumière électrique*. Une solution de ce problème consiste à placer sur le même circuit, en tension, des régulateurs disposés de telle façon qu'ils puissent agir indépendamment l'un de l'autre. On y a réussi en les basant sur les lois des courants dérivés. C'est sur ces principes que reposent les régulateurs à *division* qui forment la quatrième catégorie. Ne pouvant nous étendre plus longuement sur ce sujet, nous ne ferons que citer la lampe Tchikoleff, le régulateur de M. Lontin, celui de M. de Mersanne et la lampe différentielle de M. Siemens.

Avant de quitter cette question des régulateurs, disons quelques mots sur les avantages et les inconvénients des uns et des autres.

L'avantage des régulateurs monophotes est de fournir des foyers lumineux d'une grande intensité et de les maintenir au même point, bien que la plupart d'entre eux permettent d'élever ou d'abaisser le foyer lumineux dans des limites très restreintes. Ces régulateurs trouvent leur application dans l'éclairage des phares, les appareils de projection, la photogravure, etc., ainsi que dans tous les cas où il est nécessaire d'avoir recours à de puissants foyers lumineux. Ce sont, en somme, des applications restreintes.

Les régulateurs à division permettent de placer sur le circuit d'une seule machine un assez grand nombre (une dizaine et même plus) de foyers, moins intenses, il est vrai, mais répartissant plus uniformément la lumière. Ils présentent des applications bien plus nombreuses. Ils sont, avec les bougies, le véritable acheminement à l'éclairage électrique public.



Nous avons dit plus haut que les *bougies électriques* étaient des appareils à arc voltaïque dans lesquels les charbons sont placés parallèlement l'un à côté de l'autre. Celle qui a fait faire le plus grand pas à l'éclairage électrique a été certainement la bougie Jablochhoff. Elle consiste en deux crayons parallèles, séparés par une matière isolante et volatile, appelée colombin, dont la composition a déjà varié et variera sans doute encore.

Les bougies Jablochhoff fonctionnent avec les machines à courants alternatifs, de sorte que les deux charbons s'usent également, ce qui fait descendre le foyer comme dans une bougie stéarique. Pour que cette variation dans la hauteur du foyer lumineux n'ait pas d'inconvénient, on place au centre d'un grand globe, en verre dépoli, un chandelier à plusieurs bougies. Chacune d'elles est seulement longue de 22 centimètres et ne dure, en moyenne, qu'une heure et demie. Un mécanisme automatique, et d'une très grande simplicité, permet le rallumage instantané d'une nouvelle bougie quand la précédente est consumée.

La bougie Jablochhoff est celle qui est le plus employée à l'heure actuelle, elle compte, dans l'univers entier, environ trois mille cinq cents foyers. Les Parisiens la connaissent bien. C'est elle qui, depuis longtemps, éclaire l'avenue de l'Opéra, l'hippodrome, etc. Elle a fait dernièrement son entrée à l'Opéra.

La bougie Jablochhoff a fait naître beaucoup d'inventions analogues, mais qui n'en diffèrent pas essentiellement. Dans la bougie Wilde, par exemple, les crayons ne sont séparés par aucune substance isolante et ils sont au contact avant l'allumage, ce qui rend celui-ci automatique. Aussitôt que l'arc voltaïque est produit, un électro-aimant rétablit le parallélisme qui cesse en cas d'extinction, ce qui produit également le rallumage automatique. En outre, les crayons sont très longs et glissent contre des galets, ce qui permet de les relever de temps en temps, en appuyant sur un bouton, comme on le fait pour les chandeliers de cuisine. La dernière forme que M. Jamin a donné à sa bougie diffère très peu de la précédente. Le seul côté caractéristique de sa bougie consiste dans le cadre métallique dont elle est entourée et dans lequel passe une partie du courant, ce qui a pour but de maintenir l'arc à l'extrémité des crayons, quelle que soit leur position. Ce cadre est-il bien nécessaire? Sa suppression entraînerait celle de l'ombre qu'il projette sur le sol. Les bougies électriques ont été un grand

progrès au point de vue de la division de la lumière électrique. Elles donnent des foyers moins intenses que les régulateurs, mais elles permettent d'en établir un grand nombre sur le même circuit.

Dans les lampes électriques à *incandescence*, la lumière est obtenue en portant à une haute température un corps solide interposé dans le circuit et présentant une résistance convenable.

On distingue deux catégories de lampes à incandescence ; celles *avec combustion*, où la lumière est fournie par un charbon porté au rouge et qui se consume, et celles à *incandescence pure*, dans lesquels le courant rend lumineuse une substance peu conductrice, sans détruire sa matière sinon absolument, du moins, très lentement.

Dans la première catégorie, nous trouvons le système Regnier, Herdermann, etc., où la lumière est produite par l'incandescence d'une petite portion d'un charbon cylindrique de faible diamètre limitée par deux charbons d'un volume plus considérable.

Dans les secondes, l'incandescence est produite par un corps étranger porté au rouge. Dans les premiers modèles exécutés en 1841, celui-ci était du platine ou du platine iridié. C'est encore le platine qui rougit et devient éclairant dans la lampe Maxim que l'on a vue fonctionner à l'Exposition. Edison et d'autres encore ont remplacé le platine par un charbon particulier à chaque inventeur, et l'ont disposé dans un petit ballon en verre où l'on a fait un vide aussi parfait que dans les tubes radiants de Crokes. Les systèmes de lampes à incandescence pure sont aujourd'hui nombreux et ils ont produit une profonde sensation sur le public, car, quoique plus coûteux, cet éclairage électrique est le seul qui, jusqu'à présent, paraisse s'adapter aux usages domestiques.

Tels sont les principes plutôt que la description de quelques-uns des systèmes d'éclairage électrique. La nature de cette Revue ne nous permet pas d'entrer plus avant dans cette question, ni surtout de faire le parallèle des diverses lampes qui ont émerveillé tous les visiteurs de l'Exposition d'électricité. Au reste, il en est des lampes comme des machines, elles sont généralement faites pour un usage déterminé qui en limite l'application. Nous renvoyons aux ouvrages spéciaux, aujourd'hui fort nombreux, et dont quelques-uns ont été indiqués dans notre dernière chronique. Nos lecteurs trouveront surtout d'amples renseignements sur ce sujet dans le mieux illustré et le plus populaire des journaux destinés à la vulgarisation scientifique. C'est *la Nature*, qui paraît une fois

par semaine, à la librairie G. Masson. Deux grandes qualités distinguent ce journal : précocité et sûreté d'information, d'une part, abondance d'illustrations, d'autre part. Sa collection déjà fort respectable, puisqu'elle se compose de neuf années formant deux volumes, a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent au mouvement scientifique.

Nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet de la lumière électrique. Sans parler de sa supériorité sur le gaz d'éclairage, nous croyons que tout en prenant une grande extension, elle ne le détrônera pas. Il en sera de ces deux sortes d'éclairage comme des chemins de fer, qui ont accru la population chevaline, au lieu de la diminuer, comme Thiers l'avait craint et annoncé. Disons seulement que si les compagnies de gaz favorisaient les recherches sur les moyens de fabriquer l'oxygène à bon marché, elles obtiendraient, en cas de réussite, un succès tel que la lumière électrique ne pourrait d'ici longtemps leur faire la moindre concurrence.

Que de réflexions nous aurions encore à faire au sujet de la lumière électrique ! Que de choses nous aurions encore à dire de cette Exposition d'électricité qui ferme à l'heure où nous écrivons ces lignes. Notre regret de quitter cette branche de la physique, appelée à jouer un si grand rôle, est heureusement tempérée par l'espérance de voir se rouvrir, d'ici peu d'années, une autre exposition qui éclipsera complètement celle qui a vulgarisé l'électricité.

\*  
\* \*

La nouvelle bibliothèque scientifique qui paraît à la Société générale de Librairie catholique vient de s'enrichir d'un nouveau volume très intéressant et fort instructif : *le Coton* (1), son histoire, son habitat, son emploi et son importance chez les différents peuples, avec l'énumération de ses succédanés. Ce titre un peu long a l'avantage de faire exactement connaître le but de l'auteur, M. Edélestan-Jardin, inspecteur des services administratifs et financiers de la marine et des colonies. On sait l'importance du coton dans l'économie des nations, tant au point de vue de l'agriculture que de l'industrie et du commerce. L'Amérique, qui est toujours le grand pays de production et le grand fournisseur de l'Europe,

(1) Un volume in-12. Société générale de Librairie catholique.

commence à l'envoyer non plus en balles mais en tissus manufacturés, faisant sur le marché européen une concurrence difficile à soutenir. Mais l'Amérique ne doit pas être nécessairement le seul pays producteur, beaucoup d'autres régions sont dans le même cas; ce qui nous fait espérer que ce livre sera bien accueilli par tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques et commerciales. Ils y trouveront toute l'histoire du coton, sa culture, sa manipulation, le tissage, la teinture et tous les usages auxquels on peut l'employer. Un chapitre que nous recommandons tout spécialement est celui qui est consacré aux plantes succédanées du cotonnier, car il n'est pas impossible que quelqu'une d'entre elles arrive un jour sinon à supplanter le coton, du moins à en réduire considérablement la consommation.

Le congrès tenu à Alger, au printemps dernier, par l'Association française, et la malheureuse et funeste expédition de Tunisie, ont attiré l'attention sur la partie septentrionale de la terre africaine, où nous avons dépensé tant d'argent, de sueur et de sang. Plusieurs ouvrages ont été consacrés dernièrement à l'étude et à la description de ces pays qui ne reprendront une apparence de civilisation que le jour où l'Arabe nomade en aura disparu de gré ou de force. Nous citerons tout d'abord la *Tunisie* (1), par H. Duveyrier. L'auteur a vu le pays et il parle avec une compétence spéciale de ce qu'il a vu. Les points plus spécialement traités sont les suivants : position géographique, climats, productions, populations, ressources en tout genre, religions et confréries religieuses, intérêts français, avenir politique et commercial. M. Albert de la Berge, sans quitter la France, a pu réunir assez de documents pour nous donner un volume intéressant intitulé : *en Tunisie* (2), récit de l'expédition française, voyage en Tunisie, histoire. Ce titre montre que le livre a été composé après la fameuse expédition contre les Kroumirs, ces ennemis invisibles et légendaires. Les événements ont bien changé depuis. C'est même à un tel point que si l'auteur prépare une seconde édition, il fera facilement deux volumes au lieu d'un. Ses conclusions se ressentiront nécessairement des résultats survenus depuis sa publication. Il ne réimprimera sans doute plus des phrases comme celle-ci : « Les populations tunisiennes sont infiniment plus paisibles et laborieuses que nos tribus algériennes, et

(1) Un volume in-8° de 142 pages. Librairie Hachette.

(2) Un volume in-12, accompagné d'une carte. Librairie Firmin-Didot.

les insurrections qui se produisent dans la Régence sont de celles qu'une simple démonstration militaire suffit à abattre. Avec un corps d'occupation de six mille hommes, réparti entre Bizerte, Tabarçah, le Kef, Sfaks, Gabès et deux forts dans le pays des Kroumirs, la sécurité de notre colonie française en Tunisie est complètement garantie. » Que nous sommes loin de ces assertions. Il n'est encore rien de tel que d'avoir vu les choses dont on parle.

*Six semaines en Algérie* (1), notes de voyage d'un membre du congrès scientifique, est un volume écrit avec facilité par un observateur qui nous raconte simplement ce qu'il a vu et observé. Peut-être, pourrions-nous lui reprocher de ne pas nous faire part de toutes les observations qu'il nous dit avoir recueillies. Espérons que notre collègue anonyme en profitera pour nous donner bientôt un ouvrage plus important sur cette Algérie, qui demande à être mieux connue et surtout à être moins ridiculement administrée.

La librairie Plon, si riche en livres de voyages, vient de faire paraître une nouvelle édition des *Lettres sur l'Amérique* (2), de Xavier Marmier, de l'Académie française, a voulu aussi nous donner un volume sur l'Algérie. Il a pour titre : *le Sahara* (3), souvenir d'une mission à Goléah, par Auguste Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées. L'auteur est allé explorer le point de départ du chemin de fer transsaharien, pendant que l'infortuné colonel Flatters marchait aux découvertes dans la direction du Soudan. Son livre n'est point un travail technique, mais le récit émouvant et agrémenté de ses impressions sur le désert et sur l'Arabe nomade qui l'habite.

Avant de quitter cette terre africaine dont il faut faire une seconde France, rappelons à ceux qui voudraient apprendre ou relire les glorieux faits d'armes par lesquels nos soldats, sous la conduite du maréchal de Bourmont, ont conquis Alger et le Sahel environnant, la *Relation de l'expédition d'Afrique en 1830 et de la Conquête d'Alger* (4), par M. Ed. D'Ault-Dumesnil, ancien officier d'ordonnance du maréchal comte de Bourmont, etc., etc. Ils y trouveront le récit d'un témoin oculaire et bien placé pour voir ce qui se

(1) Un volume in-8° de 176 pages. Librairie Morel et C<sup>e</sup>, rue Bonaparte, 13.

(2) Deux volumes in-12.

(3) Un volume in-12.

(4) Un volume in-12 de xv-522 pages. Deuxième édition. Société générale de Librairie catholique, rue des Saints-Pères, 76.

passait. Cette deuxième édition a été revue et considérablement augmentée ; elle est précédée d'un aperçu historique sur l'Algérie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la conquête française. Un Appendice sur la colonisation de l'Algérie termine ce volume à la fois fort instructif et très intéressant.

L'homme a depuis longtemps conquis l'empire de la mer. Les barques préhistoriques font l'ornement d'un grand nombre de musées. Partout où l'homme s'est établi, sur les bords d'un lac, d'un fleuve ou de la mer, il n'a pas tardé à construire des esquifs et à affronter l'élément liquide. Il a même souvent recherché la proximité de l'eau pour y fonder des établissements durables. On voit que cet « *illi robur et æs triplex circa pectus erat qui...* » du poète s'est souvent rencontré. Mais jusqu'ici, l'empire de l'air a été refusé à l'*audax Iapeti genus* : Y parviendra-t-elle ? La chose n'est pas impossible. Les ballons en sont un commencement de preuve, mais leur emploi ne cessera d'être une curiosité ou une nécessité, que lorsqu'on aura trouvé le moyen de les diriger. Le ballon constitue un procédé de navigation aérienne par *le moins lourd que l'air*. Ce n'est pas le procédé employé par les habitants de l'empire aérien, les insectes et les oiseaux qui naviguent cependant avec tant de dextérité par *le plus lourd que l'air*. C'est ce dernier procédé qui aura probablement le dernier mot, à en juger par la lecture du livre très curieux et très original, que M. Mouillard vient de publier à la librairie Masson, sous ce titre : *l'Empire de l'air, essai d'ornithologie appliqué à l'aviation* (1).

On se rappelle que, l'année dernière, M. Masson a eu l'heureuse idée de fonder une *bibliothèque de la nature*, destinée à vulgariser les sciences. Les deux premiers volumes publiés : *les Principales applications de l'électricité*, par Hospitalier, et *les récréations scientifiques* ou l'enseignement par les yeux, par Gaston Tissandier, ont eu un succès tel qu'une seconde édition est devenue indispensable. Nous pouvons promettre le même succès aux deux nouveaux volumes qui viennent de paraître : *les Voies ferrées*, par Baclé, et *les Excursions géologiques à travers la France*, par Stanislas Meunier. Nous aurons occasion de revenir bientôt sur ces volumes qui occuperont une des meilleures places parmi les livres d'étrennes.

Il y a déjà longtemps que F.-A. Pouchet a publié un livre

(1) Un volume in-8° de 284 pages, accompagné de figures dans le texte.

extrêmement intéressant : *l'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits* (1). La troisième édition que nous venons de parcourir nous montre que cet ouvrage a gardé le même intérêt, car il constitue une excellente introduction à l'étude de la nature, et rien n'est plus propre à nous faire admirer les œuvres de Dieu, dont l'auteur, à l'encontre de la plupart des naturalistes de notre époque, ne craint pas de prononcer le nom et de voir partout son invisible main. Cependant, Pouchet était un partisan convaincu de l'hétérogénéité, mais ainsi que ses devanciers et que ses successeurs il n'a fait, avec toutes ses expériences, que confirmer cette grande loi naturelle : la vie vient de la vie, *omne vivum ex vivo*. Le livre de Pouchet mérite bien son titre : *l'Univers*, car il y traite successivement des animaux, des végétaux, de la géologie et du monde sidéral, passant en revue les êtres et les objets qui peuvent le mieux nous donner une idée de la splendeur des œuvres de Dieu.

Nous pouvons maintenant parler du *Monde physique*, par Guillemain (2). On se rappelle que le premier volume, paru l'année dernière, avait pour objet la pesanteur, la gravitation universelle et le son. Le tome II, qui vient d'être terminé, traite de la *lumière*. Il contient trois planches en couleurs, 23 planches en noir et environ 250 gravures intercalées dans le texte. Il est digne de son aîné, et le plus sûr garant en est la compétence spéciale de M. Guillemain qui, depuis longtemps s'est complètement adonné aux publications de haute vulgarisation scientifique. Il n'y a qu'à rappeler le splendide succès de son volume intitulé : *le Ciel*. Le *Monde physique*, qui n'est pas un traité de physique ordinaire borné à la surface terrestre, est en tous points digne des précédents ouvrages de l'auteur, à qui nous ne reprochons qu'une chose, c'est de trop sacrifier au mauvais goût du jour, en oubliant de parler du Créateur de tant de merveilles.

Remontons donc dans les espaces éthérées pour faire connaître à nos lecteurs le splendide *Atlas céleste* de Ch. Dien (3), dont M. Camille Flammarion vient de publier une troisième édition, rectifiée, augmentée et enrichie de cartes nouvelles des principaux

(1) Un volume grand in-8° de 770 pages, illustré de 323 vignettes sur bois et de 4 planches en couleur. Librairie Hachette.

(2) Trois volumes in-8° Jésus. Librairie Hachette. Les deux premiers sont terminés. Le troisième, consacré à l'électricité, paraîtra l'année prochaine.

(3) In-folio de 29 cartes. Librairie Gauthier-Villars.

objets d'études astronomiques : étoiles doubles, multiples, colorées, nébuleuses et groupes stellaires, mouvements propres des étoiles, etc. Ce magnifique *Atlas* donne la position exacte (sauf peut-être quelques erreurs que l'avenir signalera) de plus de cent mille étoiles.

L'astronomie est devenue de nos jours une science populaire, et nous connaissons de savantes et saintes personnes qui emploient les belles soirées à contempler, dans une lunette ou un télescope, le monde si merveilleux qui illumine notre petit globe terrestre. C'est qu'aujourd'hui un observatoire n'est plus indispensable; beaucoup de découvertes et d'observations spéciales sont même souvent dues aux astronomes amateurs. Les astronomes officiels n'ayant pas le temps de s'en occuper, laissent quelquefois le progrès s'accomplir en dehors de leur action et de leur influence. Aussi croyons-nous rendre un véritable service aux nombreux amateurs d'astronomie, en leur recommandant cet *Atlas* qui leur permettra de s'y reconnaître parmi tant de globes étincelants. Nous leur signalerons tout particulièrement cinq cartes nouvelles dont une double pour les mouvements propres, séculaires des étoiles et une autre également double, consacrés aux étoiles multiples et à leur distribution dans le ciel. Les trois autres comprennent les étoiles multiples en mouvement relatif certain, les orbites d'étoiles doubles et les groupes d'étoiles les plus curieux du ciel et enfin les plus belles nébuleuses. Cette dernière est une magnifique carte colorée. Rappelons que M. Gauthier-Villars est l'éditeur du beau livre du P. Secchi, intitulé : *le Soleil*, dont nous avons si longuement parlé l'année dernière. Signalons encore, à la même librairie, un livre bien singulier de statistique scientifique. Il a pour titre : *les Fondations de prix à l'Académie des sciences; les Lauréats de l'Académie (1714-1880)* (1), par M. Ernest Maindron. Nous louons l'auteur d'avoir réussi à amasser des matériaux si nombreux et épars dans les *Annales scientifiques* et les *Archives de l'Institut*. Il peut être sûr qu'on aura souvent l'occasion d'y puiser des renseignements précieux tant sur les fondateurs de prix que sur les lauréats qui les ont obtenus. On verra combien peu, parmi ces derniers, sont devenus de véritables savants. Nous n'en rechercherons pas ici les raisons. Contentons-nous de dire qu'elles sont à

(1) Un volume in-4° de 180 pages.



peu près les mêmes que celles qui rendent stérile la science officielle. Ce curieux volume permettra de vérifier si la plupart des fondateurs de prix ont été des hypochondriaques et des aliénés comme le fait est exact pour plusieurs.

Nous avons reçu dernièrement la deuxième édition française de *Nature et science*, études critiques et mémoires par le D<sup>r</sup> Louis Buchner, traduit sur la troisième édition allemande par le D<sup>r</sup> Gustave Lauth de Strasbourg (1). C'est une série d'articles et d'études sur des sujets de philosophie et d'histoire naturelle. Inutile de dire ici les opinions de l'auteur de *force et matière*, elles sont trop connues ; ce sont, au reste, celle de la plupart des naturalistes actuels qui, ne voulant plus voir l'admirable harmonie de la nature, se jettent dans des raisonnements sans base sérieuse pour arriver péniblement à tirer des conclusions athées et matérialistes. Ce livre, écrit avec originalité et rempli d'une critique souvent présentée sous forme agréable, fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

Enfin, terminons cette revue bibliographique par un petit volume dont nous recommandons instamment la lecture à tous ceux qui se plaignent du dépeuplement des campagnes. *Une année à la ferme*, par M<sup>me</sup> C. Mesplet (2), est un ouvrage moitié technique et moitié littéraire qui s'adresse aux jeunes filles pour dissiper les préjugés que leur inspire leur éducation contre la vie agricole. L'héroïne, élevée dans l'opulence, est accueillie, à la suite de revers de fortune, chez son oncle, riche et intelligent fermier. Elle est d'abord prise de dégoût pour cette nouvelle existence, mais peu à peu elle le surmonte au point de prendre une part très active à tous les travaux de la ferme ; c'est ce que nous apprend sa correspondance avec une amie d'enfance dont le contenu forme un charmant petit traité d'agriculture. L'esprit religieux anime et inspire partout ce volume à qui nous souhaitons un franc et légitime succès.

D<sup>r</sup> TISON.

(1) Un volume in-8° de VIII-424 pages. Librairie Germer Baillière.

(2) Un volume in-12 de 236 pages, avec figures intercalées dans le texte. Librairie Ch. Delagrave.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

On avait tant parlé, surtout depuis la rentrée des Chambres, du grand ministère de M. Gambetta, que le public a été fort surpris de ne pas le trouver au *Journal officiel* le lendemain du jour où le cabinet Ferry, désavoué par l'opinion et abandonné par son ancienne majorité, avait donné sa démission. Pour un ministère annoncé si longtemps d'avance et dont les amis promettaient si grande merveille, il aurait dû être tout prêt. La déception a augmenté parmi les naïfs républicains qui avaient pris le grand ministère au sérieux, lorsque l'on a su qu'il s'était formé comme les précédents, après des démarches et des difficultés de plus d'un genre, et même que le grand négociateur avait éprouvé les échecs les plus fâcheux pour son influence et pour le prestige de sa combinaison. Devant ces noms de subalternes, la plupart peu connus, l'on s'est demandé, avec un désappointement manifeste, si c'était là le grand ministère promis qui devait clore l'ère des divisions et des embarras, et inaugurer la période de l'union, des réformes et des solutions.

Qu'étaient-ce, en effet, que les Waldeck-Rousseau, les Allain-Targé, les Gougeard, les Raynal, les Rouvier, les Proust, personnages sans importance, sans notoriété, sans prestige? Qu'était-ce qu'un ministère qui visait à la grandeur et à la stabilité, et où l'on ne rencontrait pas les noms de M. de Freycinet, de M. Léon Say ni même de M. Jules Ferry, les seuls qui auraient pu lui donner, en ce temps de république, quelque force et quelque lustre.

Le premier tort de M. Gambetta a été de faire attendre, n'eût-ce été qu'un seul jour, un ministère que l'on croyait composé de longue date et prêt à entrer en scène dès que les événements appelleraient au pouvoir le véritable chef de la majorité républicaine. Quand on veut jouer au maître, il faut montrer d'abord qu'on l'est. M. Gam-

betta eût donné une plus haute idée de son autorité, s'il était apparu sans retard, entouré d'hommes de choix, de collaborateurs désignés d'avance. C'est alors qu'on aurait cru à de profonds calculs, à de grands projets, à des plans de gouvernement. L'opinion que l'on aurait eu tout de suite de son ministère, formé pour ainsi dire de toutes pièces, le jour où les circonstances le réclamaient, eût été pour lui une grande force.

Au retard s'est ajouté l'insuffisance du résultat. C'était déjà trop que la formation du cabinet Gambetta fût sortie d'une crise ministérielle comme une autre, à la suite de pourparlers et de marchandages vulgaires ; au moins eût-il fallu que l'issue de ces négociations répondit à l'attente publique. Mais quand on vit que M. Gambetta avait échoué dans ses tentatives auprès des personnages les plus en vue du parti, et qu'au lieu de s'adjoindre des collaborateurs il en avait été réduit à prendre des comparses, il n'y eut qu'un sentiment : tout le monde s'étonna du choix, et le grand ministère ne parut plus qu'un petit ministère. M. de Freycinet n'avait pas voulu entrer dans la combinaison ; en revanche, les Cazot et les Cochery étaient restés. M. Léon Say avait refusé le portefeuille des finances, mais à sa place M. Allain-Targé s'était trouvé là. M. Challemel-Lacour lui-même avait dédaigné le ministère de l'intérieur, et il avait fallu se rabattre sur M. Waldeck-Rousseau. Quant à M. Jules Ferry, sa grandeur trop récente l'empêchait de tomber du faite du pouvoir au rang de simple collègue des Devès et des Proust.

Ces choix de subalternes venant remplacer les hommes que l'opinion désignait pour faire partie du nouveau ministère, ne pouvaient avoir qu'une signification. Il était évident que M. Gambetta, n'ayant pu faire son grand ministère, avait voulu faire un grand ministre en se donnant des commis au lieu de collègues. Lui seul et c'était assez. Les gens sans notoriété, sans personnalité, dont il a eu soin de s'entourer, ne représentent que lui. En les prenant ainsi, il les absorbait pour ainsi dire en lui et l'on n'avait plus à demander à M. Rouvier, ministre du commerce, quelle était son expérience commerciale, à M. Allain-Targé, ministre des finances, quel était son savoir financier et ainsi des autres, M. Gambetta couvrait tout de sa haute responsabilité et rachetait tout par son universelle compétence.

Ce rôle de grand ministre que M. Gambetta paraît s'être réservé dans la composition de son cabinet, se concevrait de la part d'un

Richelieu ou d'un Bismarck ; mais l'ancien politique du Quartier latin n'est ni l'un ni l'autre. Il ne lui suffit pas d'être entouré de petits hommes pour paraître grand, et la médiocrité de ses associés ne lui donne pas de génie. Tout ce que l'on peut dire, c'est que M. Gambetta sera tout-puissant vis-à-vis de ses collaborateurs, c'est que le ministère ne pensera, n'agira et ne vivra que par lui.

Et, en effet, il n'est aucun des nouveaux ministres qui puisse prétendre être autre chose qu'un agent de M. Gambetta, qu'un exécuteur de ses volontés. C'est lui qui demande la réforme de la magistrature avec M. Cazot, c'est lui qui poursuit, par M. Paul Bert, la laïcisation de l'enseignement et l'assujettissement de l'Eglise à l'Etat, c'est lui qui est partisan, en M. Rouvier, du libre-échange, c'est lui qui réclame, avec M. Allain-Targé, le rachat des chemins de fer par l'Etat, c'est lui qui veut ce que veut chacun des autres ministres, s'ils veulent quelque chose. Si la force du cabinet consiste à être la représentation exacte des opinions et des volontés de M. Gambetta, il est incontestablement fort ; si c'est au contraire une faiblesse pour lui de n'être qu'un dédoublement de la personne et des idées de son chef, il est irrémédiablement faible. M. Gambetta a cru, sans contredit, que plus il absorberait en lui les autres ministres, plus son ministère serait solide et durable. C'est aussi l'idée de beaucoup de ses flatteurs et de ses partisans. D'autres estiment avec plus de raison qu'un ministère qui tient uniquement à un homme ne saurait jamais être fort en face d'une majorité aussi divisée, et aussi incertaine que celle de la Chambre actuelle, surtout quand cet homme n'a en propre ni le don du gouvernement, ni la possession de soi-même.

Vis-à-vis du pays, le ministère de M. Gambetta ne représente donc que M. Gambetta lui-même, et non seulement pour les conservateurs, mais pour beaucoup de républicains, c'est trop peu. Dans ce ministère où il est tout, M. Gambetta a eu le tort de se réserver plus particulièrement les affaires étrangères. Ce n'est pas que M. Devès ou M. Proust fût plus capable que lui de les gérer, mais elles ne pouvaient être en de plus fâcheuses mains que les siennes. Si l'on avait fini par s'habituer à M. Barthélemy Saint-Hilaire, quoiqu'il manquât aussi de prestige, c'est que le pacifique traducteur d'Aristote n'était venu remplacer M. de Freycinet que pour rompre avec la politique inspirée à son prédécesseur par M. Gambetta. Avec lui, on n'avait plus à craindre de voir la France

courir les risques d'un congrès au profit des ambitions helléniques, ni se compromettre dans des démonstrations navales, ridicules ou périlleuses, ni engager follement son armée à la suite de missions militaires clandestines en Grèce ou ailleurs, ni aller chercher des aventures en Tunisie, ni porter ombrage à l'Allemagne, ni exciter les susceptibilités italiennes et anglaises. En prenant le ministère des affaires étrangères avec la présidence du conseil, M. Gambetta ne succède-t-il pas plutôt à M. de Freycinet qu'à M. Barthélemy Saint-Hilaire? N'est-ce pas la même politique qui va recommencer? Et ne sont-ce pas les mêmes inquiétudes qui doivent se renouveler ici, pendant que les mêmes défiances vont renaître là?

L'infirmité du ministère dans l'omnipotence de son chef a paru, dès le premier moment, avec la déclaration ministérielle apportée aux Chambres par M. Gambetta. Était-ce bien un programme que cette déclaration vague, banale, à peu près insignifiante, touchant à tout et ne s'expliquant sur rien? Quelle idée pouvait-on avoir de ministres capables d'accepter, comme expression de leurs vues politiques, cette phraséologie parlementaire, ou incapables de formuler, en manière de programme, autre chose que des banalités? Après la composition du ministère lui-même, rien ne pouvait causer une plus grande déception à ceux qui s'attendaient à le voir prendre le pouvoir avec éclat, qu'une pareille déclaration. « Nous n'avons, dit le ministère nouveau, d'autre programme que celui de la France. » Cela avait été dit avant lui par tous les ministères. « Politique graduellement mais fortement réformatrice... constitution d'un gouvernement uni, toujours prêt à débattre les intérêts de la nation devant les élus, et à leur rendre compte de ses actes..., une majorité confiante et libre, pour soutenir le gouvernement, et pour le servir; une administration disciplinée, intègre et fidèle, uniquement inspirée par l'amour du devoir et de l'État. » Ce sont là des paroles aussi vieilles que le régime parlementaire lui-même. « Poursuivre l'œuvre de l'éducation nationale... reprendre et compléter la législation militaire... rechercher, sans porter atteinte à la puissance défensive de la France, les meilleurs moyens de réduire, dans les armées de terre et de mer, les charges du pays et d'alléger, sans compromettre nos finances, celles qui pèsent sur l'agriculture... donner à nos moyens de production, de transport et d'échange, une impulsion plus active, un développement toujours croissant... favoriser les institutions de prévoyance et d'assistance

sociale... enfin, en protégeant les libertés publiques, maintenir avec fermeté l'ordre au dedans et avec dignité la paix au dehors » : Y a-t-il là rien qui sorte des déclarations obligées de tout gouvernement à ses débuts ?

On s'attendait à un programme précis, on n'a eu qu'une réédition de formules connues et de promesses usées. La banalité de la déclaration indiquait assez que M. Gambetta n'avait pu réussir, après diverses tentatives infructueuses, à composer un ministère homogène qu'en le faisant insignifiant ; mais en même temps elle annonçait de sa part la volonté d'être seul maître et de dominer le Parlement comme le cabinet. A travers ces généralités calculées on peut entrevoir tout un plan de dictature habilement dissimulé aux yeux du public. Ou la déclaration ne signifie rien ou elle veut dire que M. Gambetta se réserve de gouverner pleinement et librement selon les circonstances, au moyen des instruments dociles qu'il s'est choisis et auxquels il n'a permis d'avoir d'autre pensée et d'autre volonté que la sienne. La déclaration que M. Gambetta a fait approuver de la majorité parlementaire est un blanc-seing qu'il s'est donné à lui-même vis-à-vis du cabinet et des Chambres.

Sur deux points seulement le programme ministériel a voulu être un peu plus explicite. D'abord il annonce l'intention « de mettre, par une révision sagement limitée des lois constitutionnelles, l'un des pouvoirs essentiels du pays en harmonie plus complète avec la nature démocratique de notre société ». Si la phrase est obscure, le sens en est clair. M. Gambetta veut la réforme du Sénat. Ce point est nouveau et donne à son ministère quelque originalité. Mais, qu'entend-il par une « révision sagement limitée des lois constitutionnelles ? » A quel degré de révision faudra-t-il arriver ou s'en tenir pour mettre le Sénat « en harmonie avec la nature démocratique de notre société ? » On n'ira pas, du premier coup, jusqu'à l'abolition du Sénat, puisque M. Gambetta le déclare « l'un des pouvoirs essentiels du pays », mais quelle modification lui fera-t-on subir ? Sera-ce seulement la suppression de l'inamovibilité sénatoriale ou l'abolition des droits budgétaires de la haute Chambre aussi ? En outre, la révision « sagement limitée » des lois constitutionnelles s'arrêtera-t-elle au Sénat ou ira-t-elle au delà ? Cette réforme partielle de la première Chambre annoncée dans le programme ministériel remplit-elle tout le but de M. Gambetta, ou n'est-elle qu'un prétexte mis en avant pour faciliter la réunion du congrès et

permettre aux propositions de révision totale de la Constitution, préparées par l'extrême gauche de se faire jour? Une fois le congrès réuni, tout dépendra, quoi qu'en disent certains docteurs ès lois constitutionnelles, de la majorité qui s'y formera. N'est-ce point la théorie de M. Gambetta et ne compterait-il pas, à la faveur d'une majorité complaisante, se faire élire président de la république?

Ces questions se sont posées certainement dans l'esprit du Sénat lorsqu'il a été appelé ces jours-ci à élire un membre inamovible. Pour la première fois depuis trois ans le candidat de la droite, M. de Voisins-Lavernière, a été élu contre le candidat de la gauche et du gouvernement, M. Hérold. Qu'était-ce à dire? Que signifiait ce déplacement imprévu de la majorité? Sans contredit, l'élection de M. de Voisins-Lavernière a été d'abord une réponse au projet de révision si hautainement annoncé dans le programme ministériel. M. Hérold était le candidat notoire de M. Gambetta, et pour le mieux montrer, celui-ci était venu lui-même au palais du Luxembourg, au moment de l'élection, et on l'avait vu se démenier en faveur du préfet de la Seine. C'était donc se prononcer contre M. Gambetta que de voter pour M. de Voisins-Lavernière; c'était condamner sa politique que d'exclure un de ses représentants. Le Sénat a voulu également protester contre l'espèce de dédain et de défaveur dans lequel M. Gambetta l'avait tenu en formant son cabinet à peu près comme s'il n'eût pas existé. C'est par hasard qu'il se trouvait avoir en la personne de M. Cazot un de ses membres dans le nouveau ministère. D'ailleurs M. Gambetta n'en avait-il pas mal agi avec lui en révoquant brutalement de sa fonction de gouverneur de la Banque de France, un homme essentiellement modéré et que la gauche pouvait tout autant compter parmi les siens que la droite, M. de Normandie? Et n'était-ce pas aussi un manque d'égards envers le Sénat que cette facilité à accepter la démission de deux de ses membres les plus distingués. M. de Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin, et le général Chanzy, ambassadeur à Saint-Pétersbourg?

On peut discuter, si l'opposition du Sénat à l'occasion de l'élection de M. de Voisins-Lavernière est plus politique que religieuse; mais on ne saurait nier que des préoccupations de l'ordre religieux ne l'aient inspirée. Le Sénat a compris qu'on voulait l'amener à réhabiliter un fonctionnaire dont les excès de zèle laïcisateur l'avaient indigné peu de temps auparavant, il s'est refusé à faire un

sénateur inamovible du décrocheteur de crucifix qu'il avait dû blâmer. En outre, en élisant un des républicains modérés, qui se sont honorés par leur courage autant que par leur indépendance à propos du fameux article 7, la majorité qui s'était formée alors et qui s'est en partie retrouvée l'autre jour, a voulu aussi rappeler au nouveau ministère un vote dont le précédent gouvernement n'avait tenu aucun compte.

Cette leçon était d'autant plus opportune que le seul article vraiment clair de la déclaration ministérielle annonçait l'intention de continuer, à la faveur du Concordat faussement interprété, cette guerre à la religion, commencée sous le ministère Ferry. L'intention était rendue plus manifeste encore par le choix de M. Paul Bert, comme ministre de l'instruction publique et par le rattachement de l'administration des cultes à son département. Si le nouveau ministère, en dehors de la personnalité absorbante de son chef, a, en effet, une signification, elle l'emprunte à la présence de M. Paul Bert. Il est, si l'on peut parler ainsi, la caractéristique du cabinet. Les autres ministres n'auront qu'un rôle secondaire à remplir, mais lui, il est le véritable exécuteur du programme de gouvernement, résumé dans ce mot du maître : le cléricalisme, c'est l'ennemi ! A lui, comme ministre de l'instruction publique, de poursuivre la laïcisation de l'enseignement à tous les degrés, ce que la déclaration appelle « poursuivre avec persévérance l'œuvre de l'éducation nationale si bien commencée » ; à lui, comme ministre des cultes, « d'assurer, par la stricte application du régime concordataire, le respect des pouvoirs établis, dans les rapports des Églises avec l'État ».

M. Paul Bert a déclaré, en recevant le personnel des divers services de l'instruction publique, qu'il ne faillirait pas à cette mission. Les paroles adressées aux uns et aux autres en cette circonstance reviennent toutes à cela. Comme ministre, M. Paul Bert ne désavoue aucune de ses idées, aucun de ses actes de député ; il promet seulement de changer un peu de langage. Il ne dira plus que l'Église catholique est une école d'immoralité et d'imbécillité, mais il n'agira pas pour cela autrement avec elle ; il ne parlera plus d'extirper le clergé comme la phylloxera, mais il ne l'en traitera pas mieux. Le nom seul de ce professeur d'athéisme et de matérialisme, de cet ennemi déclaré du clergé et des ordres religieux, indique dans quelle phase nouvelle de persécution l'on va entrer.

Déjà les projets de séparation de l'Église et de l'État, d'abolition



du Concordat, de suppression du budget des cultes, de confiscation des biens ecclésiastiques, éclosent de toutes parts. L'avènement du ministère de M. Gambetta et de M. Paul Bert a donné le branle à cette effervescence législative des adversaires que l'Église compte en si grand nombre dans les deux Chambres. Tous ces projets particuliers, dont il faut dès maintenant se préoccuper, quelque violents et quelque impossibles qu'ils paraissent, ne sont que les avant-coureurs des mesures que le gouvernement se dispose lui-même à prendre dans cet ordre. La république des Gambetta, des Paul Bert, des Brisson, des Floquet, des Clémenceau, des Louis Blanc, n'a pas d'autre caractère que d'être, comme elle s'appelle elle-même, anticléricale. Dans les questions économiques et financières, comme dans les questions de politique et de réforme sociale, elle est condamnée, malgré tous ses beaux programmes, à l'impuissance. Les professions de foi de ses hommes les plus ardents sont restées des promesses irréalisables. Dans cette nouvelle Chambre élue, disait-on, sous une même inspiration, et malgré l'avènement du grand ministère qui devait réaliser l'union du parti républicain, il n'y a même pas de majorité, ainsi que vient de le montrer l'insuccès de la tentative faite pour constituer les diverses fractions de gauche en un groupe unique. Mais sur la question religieuse, les divisions cessent, l'entente s'établit. Il n'y a pas plus de majorité opportuniste que de majorité intransigeante, mais il y a une majorité anticléricale. C'est cette majorité qui existait déjà sous l'ancienne Chambre, qui a fait la force du précédent ministère; c'est sur elle aussi que doit s'appuyer le nouveau cabinet pour s'assurer une force et une existence qu'il n'aurait pas sans cela. La politique de persécution sera donc celle du ministère et de la Chambre, pourvu toutefois qu'ils fournissent une assez longue carrière pour donner cours à tous les projets préparés contre les droits et les libertés de l'Église.

Pendant que la France se trouve engagée dans une voie si fatale et si contraire à la fois à ses traditions et à ses intérêts, en Allemagne, les affaires continuent à prendre une tournure un peu plus favorable pour le catholicisme. Ici c'est la politique qui ramène la paix religieuse. La situation faite au gouvernement allemand par les dernières élections l'oblige, en effet, à renoncer à cette prétendue lutte civilisatrice, qu'il avait si témérairement et si violemment engagée contre l'Église. Les premiers bruits de la démission

de M. de Bismarck passés, on apprenait que le chancelier, convaincu de ne pouvoir trouver dans le Reichstag un appui pour les projets économiques et financiers, par lesquels il veut terminer l'édification de l'empire allemand, avait seulement demandé à l'empereur l'autorisation de négocier avec les deux fractions catholique et conservatrice, pour savoir si ces partis seraient disposés à entrer avec lui dans la direction des affaires, et à quelles conditions ils accepteraient cette mission. Le premier acte du Reichstag venait, en effet, démontrer que les deux grandes fractions avec lesquelles le chancelier voulait entrer en pourparlers, étaient bien celles qui pouvaient constituer une majorité et donner, par conséquent, un appui au gouvernement. L'élection du bureau s'est faite au moyen d'une coalition des conservateurs et des catholiques du centre, contre les libéraux nationaux, les progressistes et les socialistes, coalition qui est devenue une majorité, grâce à l'appoint des deux partis français et polonais.

S'il peut avoir quelque part une majorité, elle est là. Or, il lui faut trouver une majorité dans le nouveau Reichstag, puisque le discours du trône annonce à la fois l'intention de maintenir le chancelier aux affaires.

La démission de M. de Bismarck écartée ainsi que la dissolution du Parlement, la formation d'une majorité de gouvernement devient donc la condition obligée de la politique du chancelier. Or, la plupart des réformes qui composent l'ensemble de son programme obtiendraient l'approbation du centre catholique, comme le déclarait la *Germania* elle-même, si M. de Bismarck renonçait de son côté aux lois confessionnelles qui ont mis le trouble dans les consciences et dans l'Etat. Il y a donc là des éléments d'entente, des espérances de pacification.

Les affaires publiques de l'Europe ayant surtout un caractère religieux en ce moment, rien n'est plus intéressant que de suivre le mouvement qui se fait vers le Vatican. Les journaux anglais continuent à s'occuper de la mission de M. Errington à Rome, mais il est encore difficile d'en déterminer la nature. Cette mission, sans être officielle, puisqu'il n'existe pas de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le gouvernement anglais, a un caractère officieux avéré, qui suscite les défiances et les récriminations d'une certaine partie de la presse. Malgré cette opposition, le cabinet de Londres semble avoir reconnu l'utilité d'avoir à Rome, comme à

d'autres époques, un agent qui put traiter directement avec le Saint-Siège. Son intérêt s'y engage en ce moment. La question irlandaise, toujours grosse de difficultés et de périls, ne pourra être bien résolue que par l'intervention conciliante du Pape et des évêques. Mais si c'est là une occasion pour l'Angleterre, de renouer avec Rome, il faut désirer que le rétablissement des relations diplomatiques, en voie d'exécution, ait une plus haute portée et un objet plus étendu.

En dehors des avantages qui pourront résulter pour le Royaume-Uni de l'apaisement des esprits en Irlande, il est évident qu'il est de l'intérêt commun des deux pouvoirs que les sièges épiscopaux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, soient occupés par des prélats dignes de la sainte et auguste mission de conduire les peuples au bien, de les détourner des voies pernicieuses de la Révolution qui menace aujourd'hui tous les gouvernements européens, et de maintenir les sujets dans l'obéissance et la soumission aux pouvoirs établis; or, pour de tels choix, le bon accord avec Rome est nécessaire. Les missionnaires catholiques des colonies ont droit aussi, dans le seul intérêt de la civilisation, à la protection du pavillon britannique. En outre, la question des nouveaux vicariats apostoliques dans l'Inde, du droit de protection dont jouissaient autrefois les Portugais, maîtres du pays, a surgi également. D'autres questions, aussi importantes pour l'Angleterre que pour l'Église, peuvent se présenter, et il serait de la plus fausse politique, de ne pas entrer résolument dans la voie des arrangements qui vient de s'ouvrir, de refuser l'entente pour de vieilles défiances et des préjugés surannés. Un accord purement intéressé de la part de l'Angleterre ne suffirait pas; l'Église a le droit aussi de faire ses conditions, d'exiger ses avantages. Si le gouvernement trouve bon de profiter du secours de Rome, il n'est pas admissible que l'autorité spirituelle du Souverain Pontife ne serve qu'à faciliter l'exercice du pouvoir civil, mais celui-ci, de son côté, doit vouloir un accord assez large, une entente assez loyale pour que l'Église puisse à son tour en profiter pour le bien des âmes.

Arthur LOTH.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

13 novembre. — M. le conseil Schuckmann, commissaire gouvernemental prussien, chargé d'administrer les biens de l'évêché de Breslau, cesse ses fonctions en vertu d'une décision ministérielle. L'évêque coadjuteur et vicaire capitulaire, Gmeich, remplit dès aujourd'hui les fonctions d'administrateur. La loi qui suspend le paiement du traitement de ce prélat est abolie, pour le diocèse de Breslau, à partir du 1<sup>er</sup> octobre de cette année.

Mgr Spolverini, sous-secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, ancien attaché à la nonciature de Munich, personnellement connu de M. de Bismarck, part pour Munich, où il gérera la nonciature, en attendant l'arrivée du nouveau titulaire, Mgr Di-Piétro. Mgr Spolverini emporte des instructions dans le cas où il devrait entrer en relation avec M. de Bismarck.

La Gazette officielle russe contient une communication gouvernementale d'une importance capitale pour la réorganisation future des institutions intérieures de l'empire. Cette communication rappelle que diverses réformes, opérées de 1859 à 1880, n'ont pas atteint le but, qui était la réorganisation systématique de toute l'administration intérieure de l'empire, et qu'il est urgent de procéder immédiatement à cette réorganisation. Plusieurs sénateurs ont été dernièrement envoyés avec des pouvoirs très étendus dans diverses provinces pour faire une enquête sur les institutions et pour signaler les abus et les besoins. L'enquête est actuellement terminée. Le gouvernement a réuni toutes les données pour opérer une réforme intérieure, en diminuant le nombre des institutions et en supprimant les formalités inutiles, tout en décentralisant autant que faire se peut. Il est nécessaire maintenant de créer des liens entre l'administration gouvernementale et les assemblées provinciales. Il est nécessaire de définir exactement les droits, les devoirs et les responsabilités réciproques. Cette nécessité implique le remaniement complet de l'administration provinciale existante, avec la révision partielle de zemstvos et municipalités. Conséquemment, sur la proposition du ministre de l'intérieur, l'empereur ordonne premièrement la création d'une commission spéciale, sous la présidence du secrétaire d'Etat, M. Kakhanow, pour élaborer des projets d'administration locale, suivant un programme qui devra être approuvé en comité par les ministres avec la participation de deux membres du conseil de l'empire, des trois sénateurs qui ont fait l'enquête dans les provinces et des représentants des ministères. Ces projets embrasseront :

1° La réorganisation des institutions administratives des provinces des

districts, des institutions territoriales, municipales et de celle des paysans;

2° Cette commission examinera les renseignements et projets contenus dans les rapports des susdits sénateurs enquêteurs et les décisions des conseils institués pour régler les affaires des paysans, des assemblées territoriales pour ce qui touche à la réorganisation des institutions spéciales des paysans;

3° Le président de la commission aura le droit de convoquer, d'accord avec le ministre de l'Intérieur, les représentants des administrations locales des zemstvos et des municipalités et toutes personnes compétentes dont le concours sera jugé utile. Il aura encore le droit de demander aux ministères tous les dossiers et les renseignements qui lui paraîtront nécessaires.

14. — Le *grand ministère* est enfin constitué. Les noms qui y figurent produisent sur l'esprit public une impression défavorable. Voici ces noms : Affaires étrangères, M. Gambetta. — Intérieur, M. Valdeck-Rousseau. — Instruction publique et cultes, M. Paul Bert. — Finances, M. Allain-Targé. — Guerre, général Campenon. — Marine, M. Gougeard. — Travaux publics, M. Raynald. — Agriculture, M. Devès. — Commerce, M. Rouvier. — Beaux-arts, M. Antonin Proust. — MM. Cazot et Cochery conservent leurs portefeuilles. — Sont appelés au poste de sous-secrétaires : Affaires étrangères, M. Spuller. — Justice, Martin Feuillée. — Intérieur, M. Margue. — Travaux publics, M. Lesguiller. — Guerre, M. Blandin. — Agriculture, M. Caze. — Commerce et colonies, M. Félix Faure. — Finances, M. Lelièvre.

15. — Lecture à la Chambre par M. Gambetta, et au Sénat par M. Cazot, de la déclaration du nouveau cabinet. Cette déclaration brille par un vide effrayant d'idées et par une absence absolue de programme : affermir la république, l'entourer d'institutions démocratiques, politiques, réformatrices; gouvernement uni; majorité compacte et libre; administration disciplinée; révision limitée de la Constitution; éducation nationale; réduction des charges sans affaiblir les forces nationales; sociétés de prévoyances; régime concordataire; l'ordre à l'intérieur; la paix avec dignité. Tels sont les grands mots qui résonnent dans le programme ministériel.

Après la lecture de cette déclaration, M. Barodet dépose une proposition tendant à réviser la Constitution. M. Gambetta combat l'urgence, qui est repoussée par 368 voix contre 120.

Le parti républicain et libre penseur s'agite également en Espagne. A la Chambre des députés espagnols, M. Castelar attaque vivement les députés catholiques qui ont défendu le pouvoir temporel du Pape; il conjure le gouvernement *libéral* espagnol d'aider celui de l'Italie à résoudre définitivement la question de la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. L'orateur essaie de prouver que jamais la *parole du Pape n'a été si libre*, les conclaves plus respectés, les pèlerinages plus sûrs ni plus fréquents. Il appuie la circulaire du ministre de l'instruction publique, qui rend leur chaire aux libres penseurs. Enfin M. Castelar proteste de sa bienveillance pour le gouvernement, parce que celui-ci développe toutes les libertés dont les partis républicains doivent profiter pour élever le peuple et le préparer à exercer le suffrage universel et le gouvernement de la nation par elle-même.

Réception officielle par le président des Etats-Unis du nouveau ministre anglais, M. West. Des discours très amicaux sont échangés. Le président déclare que le gouvernement fera tous ses efforts pour développer plus que jamais l'amitié existant entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

16. — A la suite de la formation du ministère Gambetta, M. de Saint-Vallier et le général Chanzy, ambassadeurs à Berlin et à Saint-Petersbourg, donnent leur démission.

M. Gambetta adresse aux représentants de la république française à l'étranger une circulaire n'ayant aucune portée générale, se bornant à annoncer le changement de ministère et affirmant que ce changement ne modifiera nullement les tendances pacifiques de la politique extérieure de la république française.

17. — Ouverture de la session du Reichstag allemand. Le prince de Bismarck donne lecture du message impérial qui peut se résumer ainsi :

Le message annonce en premier lieu la présentation du budget, qui donnera les preuves les plus satisfaisantes des conséquences pleines de succès de la politique économique du gouvernement.

Il annonce également la présentation de différents projets de loi, parmi lesquels le traité avec Hambourg, le projet concernant la prolongation des périodes législative et budgétaire, le projet concernant les assurances en cas d'accidents, le projet concernant l'organisation des caisses industrielles, le monopole du tabac et l'impôt sur les boissons. Il fait ressortir la nécessité de maintenir strictement la politique économique suivie jusqu'ici, la réforme des impôts et la nécessité pour l'Etat de prendre des mesures pour assurer le sort des travailleurs invalides.

Quant à la politique étrangère, le message dit que dans les dernières dix années jamais la satisfaction n'a été aussi complète qu'en ce moment, et jamais on n'a envisagé l'avenir avec autant de confiance dans la paix.

Les entrevues de Gastein et de Dantzig ont été l'expression de nos relations intimes personnelles et politiques avec le czar et l'empereur François-Joseph, et leurs empires. Ces relations pleines de confiance constituent la garantie la plus sûre du maintien de la paix sur laquelle la politique des trois cours impériales est dirigée avec une parfaite identité de vues.

Les relations avec toutes les autres puissances sont des plus amicales.

A la suite de la nomination de M. Paul Bert au ministère de l'instruction publique et des cultes, M. Flourens, directeur général des cultes, donne sa démission, ainsi que M. Vulpian, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

18. — Le Saint-Père tient, dans le palais apostolique du Vatican, un consistoire secret, dans lequel il assigne et pourvoit dix-sept Eglises, parmi lesquelles se trouve l'*Eglise cathédrale de Montauban*, pour le R. P. Adolphe-Josué-Frédéric Fiard, du diocèse de Valence, chanoine et vicaire général d'Oran.

A la fin du consistoire, aussitôt après la postulation du *Pallium* pour les nouveaux métropolitains, le Souverain Pontife fait introduire dans la salle consistoriale les archevêques et évêques nouvellement préconisés et présents à Rome, et leur adresse un discours, dans lequel Sa Sainteté parle spécialement de la hiérarchie catholique nouvellement érigée en Bosnie et en Herzégovine. Le métropolitain de ces provinces, Mgr Stadler, archevêque de

Sérajevo, répond aux paroles bienveillantes du Saint-Père par un discours latin dont voici la traduction :

« Très-Saint-Père,

« Par la bonté de Notre-Seigneur qui, riche en miséricorde, aime à tourner ses regards mêmes sur ceux qui n'en sont pas dignes, afin que nulle créature ne se glorifie devant lui, et par la faveur de votre Sainteté, nous nous voyons préposé, sans mérites de notre part, à une portion considérable du peuple de Dieu. Pour cette bonté, pour cette faveur, nous offrons nos plus vives actions de grâces à Dieu et à Vous, Très-Saint-Père, et en même temps nous nous proposons, avec le secours de Dieu, d'être pendant toute notre vie prompt à obéir à tous Vos commandements et de mériter, en honorant et en aimant comme une mère l'Eglise Romaine qui nous a engendré, d'avoir Dieu pour père.

« Et de même que les ennemis du catholicisme ne négligent rien pour rompre les liens qui unissent l'Eglise avec son chef, sachant bien que, le lien de la charité une fois rompu, celui qui relie entre eux les esprits de tous les catholiques doit l'être également, de même nous n'omettons rien pour que les cœurs des populations qui nous sont confiées soient unis le plus étroitement possible à la source de la charité, de telle sorte qu'en même temps que nous et le peuple qui nous est confié, nous nous soumettons, vouons et enchaînons pour jamais à Votre suprême autorité, Votre Sainteté nous reçoive, à titre de Père, de Docteur et de Pasteur universel, dans le sein de sa charité.

« A moi, à la Bosnie et à l'Herzégovine, dont, malgré mon indignité, je suis établi métropolitain, Votre Sainteté a daigné accorder des bienfaits spéciaux; nous avons donc une raison spéciale de lui offrir nos actions de grâces.

« Votre Sainteté, suivant les traces de ses prédécesseurs qui eurent toujours le souci d'envoyer, à toutes les époques, des apôtres de l'Evangile aux diverses nations de la terre, et embrassant tous les Slaves dans une affection d'autant plus tendre que ceux-ci se remettaient avec plus d'amour à la conduite des Pontifes romains, ne voulait, ne désirait qu'une chose, travailler de tous ses efforts à ce que les peuples slaves eussent un plus grand nombre d'évêques et de prêtres et que leurs cœurs fussent enflammés de ce feu que le Seigneur est venu apporter sur la terre.

« Et ce dessein que Votre Sainteté avait depuis longtemps conçu, Elle vient de l'accomplir. Par Votre paternelle sollicitude la hiérarchie ecclésiastique a été constituée dans la Bosnie et l'Herzégovine, avec cette espérance « que « parmi les peuples slaves qui aiment la lumière, sous la protection de leurs « glorieux apôtres et de leurs patrons célestes, la religion de Jésus-Christ « prendra de larges développements et que d'une semence féconde croîtra « fleurira, la grâce de Dieu aidant, une riche moisson de salut. »

« Et pendant que je songe en moi-même que le rayon isolé du soleil n'a plus de lumière ni de chaleur, que le ruisseau séparé de la source doit se dessécher, que le rameau détaché de l'arbre ne peut porter de fruits, je me réjouis de toute mon âme de ce que le rayon bosnien est ici, à Rome, uni

avec le soleil, dont la lumière éclaire l'esprit des Bosniens, dont la chaleur échauffe leurs cœurs; je me réjouis de ce que le ruisseau bosnien est ici, à Rome, en communication avec la source, où l'Eglise bosnienne puise les eaux qui jaillissent pour la vie éternelle; je me réjouis de ce que le rameau bosnien est ici, à Rome, incorporé à l'arbre dont la vertu rendra féconde l'Eglise bosnienne et qui lui fera porter des fruits abondants; je me réjouis de ce que, selon la parole de l'Apôtre, nous sommes véritablement « entés « sur l'olivier, nous participons à la vie et à la sève onctueuse de l'olivier et « nous sommes portés par sa racine. »

« Vous l'attestez vous-même, Très Saint-Père, les Slaves aiment la lumière, et c'est pourquoi ils adhèrent à Vous de tout leur cœur; car vous êtes cette colonne de feu et de fumée, nuée obscure pour l'armée des Egyptiens qui aiment les ténèbres, mais pour nous, qui appartenons au camp d'Israël, nuée lumineuse qui marche devant nous pour nous montrer la voie du salut. Et pendant que nous vous suivons avec joie, ô Père vigilant, ô chef expérimenté, nous prions du fond du cœur le Dieu très bon et très grand qu'il daigne conserver longtemps Votre Sainteté, et que portant ses regards, à travers la colonne de feu et de fumée, sur le camp des Egyptiens, il détruise leur armée, renverse les roues de leur char et force tous les ennemis de reconnaître que le Seigneur combat pour nous contre eux.

19. — Le Sénat élit sénateur inamovible, par 124 voix, M. de Voisins-Lavernière, républicain modéré, candidat du centre gauche, appuyé par la droite, contre 117 voix données à M. Héroid, préfet de la Seine, candidat des autres fractions de la gauche, et ami de M. Gambetta. On se rappelle que M. de Voisins-Lavernière est l'auteur de l'interpellation sur l'enlèvement des crucifix dans les écoles primaires de Paris.

M. Magnin est nommé gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Denormandie.

On distribue aux membres de l'extrême gauche la proposition de M. Jules Roche, sur la sécularisation des biens du Clergé et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette proposition contient quatorze articles répartis en trois titres; en voici l'esprit général :

L'Etat ne subventionne et ne salarie aucun culte, chaque citoyen étant libre de suivre celui qui lui plaît en le payant, ou de n'en avoir et de n'en subventionner aucun.

Les biens affectés aux cultes retournent aux communes, ainsi que ceux des congrégations.

Ils sont mis en vente dans un délai de deux ans au profit de la caisse des écoles.

Les associations ayant pour objet un culte religieux sont soumises au droit commun.

Le budget des cultes est supprimé, et les cinquante millions qui lui sont attribués sont affectés au dégrèvement de la propriété foncière non bâtie pour les cotes inférieures à cinquante francs et dans les communes dont l'agglomération est inférieure à 10,000 âmes.

Election du président et des deux vice-présidents du Reichstag allemand.



Cette élection est une victoire pour les partis catholique et conservateur. Tous les trois appartiennent à ces partis. C'est la première fois depuis le rétablissement d'une grande assemblée politique nationale allemande, que la présidence est exclusivement occupée par l'élément conservateur.

20. — Des placards révolutionnaires sont affichés à Marseille ; ils sont signés du Comité exécutif révolutionnaire et contiennent un appel à la révolte. Ils qualifient les usines de bagues effroyables. Cela promet pour un avenir prochain !

Les radicaux italiens font afficher de leur côté en plusieurs endroits de Rome des proclamations incendiaires et des bandes de papier rouge sur lesquelles on lit :

« A bas l'Autriche ! Vive la République ! Vivent Trente et Trieste ! A bas le colonel autrichien ! Vive la révolution ! »

Voici un curieux mais triste spécimen de ces proclamations :

« Italiens ! Au prix de deux provinces italiennes, l'alliance des couronnes est consommée au détriment du peuple, et le drapeau de l'Italie s'unit à cette heure, par une monstrueuse union, à celui de l'Autriche. Aujourd'hui, Humbert de Savoie retourne à Rome en triomphateur, drapé dans l'uniforme maudit de *colonel autrichien*, et portant dans ses mains les chaînes qu'il compte jeter, — misérable parodie de Xercès, — au flot grondant de la Révolution.

« Que de la ville de Cicervacchio s'élève un cri puissant d'horreur et d'exécration contre cet homme qui, passant sur les cadavres de nos martyrs, a serré la main du despote de Vienne, notre ennemi séculaire ! Et que ce cri se répercute d'une extrémité à l'autre de l'Italie, qu'il aiguillonne les derniers hésitants, excite les courages et signale les combats imminents ! *Humbert de Savoie n'est plus Italien !* Hier, nous combattions en lui le privilège, l'injustice, la corruption, le mensonge. Aujourd'hui, nous combattons aussi en lui l'usurpateur étranger, le bourreau de Mantoue, l'assassin de Belfiore, le donneur de coups de bâton à nos sœurs et à nos mères.

« *A bis le colonel Autrichien !*

« Le *Quirinal* est désormais la butte de la justice populaire. Tous ceux qui ont dans la poitrine un cœur italien doivent s'éloigner de la croix de Savoie, qui a renié une fois encore l'Italie. Tous ceux qui aiment la patrie, qui veulent la souveraineté populaire et aspirent à la justice sociale, doivent préparer les armes et se ranger sous l'étendard des temps nouveaux.

« *Vive la Révolution ! Vive la République !*

« *Vivent Trente et Trieste !* »

21. — On distribue à la Chambre la proposition de loi de M. Boysset, tendant à l'abrogation du Concordat. Cette proposition est signée de 87 députés de l'extrême gauche et de l'union républicaine.

Voici quelques paragraphes du singulier exposé des motifs de cette proposition :

« Le concordat ne peut rester debout. La république française ne peut soutenir de ses millions et de son mandat officiel ses ennemis déclarés.

« Toute liberté demeure aux catholiques comme à tous autres citoyens

de conserver leur dogme et de pratiquer leur culte, conformément aux lois du pays, sous la surveillance de l'Etat.

« Ces considérations et cette conclusion sont tellement conformes à la vérité des choses que, dès à présent, elles se sont imposées. En dépit du respect et de l'observance officiels maintenus au concordat, on peut affirmer que le concordat n'existe plus. Le temps et les événements l'ont ruiné. Il n'est pas une de ses dispositions qui n'ait subi l'altération ou la désuétude.

« Tous ces textes sont morts, par la force des choses. Il s'agit d'enregistrer régulièrement cette situation pour revenir à la raison et à l'ordre. Il s'agit de rompre officiellement ces liens plus d'à moitié brisés, dont nos ennemis irréconciliables tirent profit et prestige contre nous-mêmes, et qui ne nous donnent, à nous nation, à nous France républicaine, que charges écrasantes, troubles et périls.

« Tels sont nos motifs sommaires, pour proposer à la Chambre les résolutions suivantes :

« Proposition de loi : Art. 1<sup>er</sup>. — Le Concordat du 23 fructidor an IX (10 septembre 1801), et les articles organiques du 26 messidor an IX, promulgués le 18 germinal an X, sont abrogés.

« Art. 2. — Cette abrogation produira tous ses effets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1883.

« A cette date, ni le culte catholique, ni aucun autre culte ne seront reconnus ni subventionnés par l'Etat et aucun privilège de délégation ou d'honneur ne pourront leur être conférés. »

Au Sénat, M. Griffé demande l'annulation de l'élection de M. de Voisins-Lavernière, comme sénateur inamovible, sous prétexte que l'honorable sénateur n'a pas obtenu la majorité des votants.

22. — A la Chambre des députés, M. Clovis Hugues développe une interpellation à propos des nominations judiciaires faites récemment en Corse; il reproche au ministre de la justice d'avoir fait ces nominations pour favoriser les candidatures officielles. Le ministre de la justice répond qu'il a été contraire à ces candidatures. Si des fautes ont été commises, elles ont été punies après enquête.

Un nouveau meeting, organisé par les intransigeants, a lieu à la salle Redoute à Paris. On s'occupe des affaires de la Tunisie et l'on entend à ce sujet les excentricités radicales de la citoyenne Louise Michel, et l'on déclare comme traîtres à la patrie les ministres qui se sont lancés dans cette expédition.

23. — M. Gambetta, accompagné du ministre des finances, se rend auprès de la commission saisie de la demande de crédits supplémentaires pour la campagne de Tunisie. Il déclare que le gouvernement prendra pour point de départ de sa politique l'exécution du traité du Bardo, selon l'ordre du jour adopté par la Chambre dans la séance du 9 novembre.

La majorité du Conseil municipal, fidèle à ses antécédents antireligieux, émet de nouveau le vœu que les écoles municipales congréganistes du VIII<sup>e</sup> arrondissement soient laïcisées, bien que les quatre quartiers de cet arrondissement aient envoyé au conseil des représentants opposés à cette mesure. M. Cochin rappelle la promesse faite par M. Hérold, et proteste

énergiquement contre les manœuvres cauteleuses au moyen desquelles on cherche pour la seconde fois à l'é luder.

Le conseil fédéral allemand décide de prolonger pour une année le petit état de siège à Berlin.

M. Kalnoty est nommé ministre de la maison impériale et ministre des affaires étrangères d'Autriche.

Constitution d'une nouvelle fraction parlementaire catholique en Autriche. Elle se compose de députés catholiques du Tyrol, du Vorarlberg, de Salzbourg, de la Styrie, de la haute et basse Autriche. C'est la réponse des députés catholiques des pays de *langue allemande* à la formation de la *fraction allemande* entreprise par les députés libéraux de ces pays qui sont partisans de l'annexion à l'empire prusso-allemand.

24. — Les Dominicains, expulsés l'année dernière par la brutalité du gouvernement, s'assemblent cette année dans la chapelle des Carmes, rue de Vaugirard, pour célébrer l'anniversaire de la mort du Père Lacordaire. Tous les admirateurs de l'orateur de Notre-Dame, tous les amis restés fidèles à la famille de Saint-Dominique, dispersée, répondent à l'appel du Révérend Père Jouin, et viennent unir leurs prières à celles des fils de Lacordaire : on se croirait au temps déjà lointain où les robes blanches peuplaient les cloîtres du couvent des Carmes, et où le Père Lacordaire préludait, dans cette modeste chaire, aux grands accords qui devaient plus tard éveiller les échos de Notre-Dame. Le R. P. Jouin, prieur du couvent de la rue Jean-de-Beauvais, officiait, assisté par les RR. PP. Gironnet et Segonzac. A l'Évangile, M. l'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris et recteur de l'Institut catholique, prend la parole, et en termes très émus il rappelle les grands spectacles de prière, de discipline et de foi dont le couvent des Carmes, et spécialement la petite cellule habitée jadis par le P. Lacordaire, ont été les témoins muets. « Ceux qui sont venus ici, a-t-il dit, dans un autre but que de prier et de se souvenir, se sont trompés. Nous sommes réunis ici pour saluer le grand orateur ; nous lui demandons de prier Dieu pour ses fils et pour lui apporter le témoignage de notre admiration et de notre piété filiale. » Après la messe, le R. P. Bourgeois, prieur du couvent de Nancy, donne l'absoute, et les Pères, groupés dans le chœur, chantent l'Office des Morts. Puis les moines, réunis un moment par le souvenir et la piété filiale, se dispersent de nouveau, puisque le gouvernement leur a défendu d'habiter sous le même toit pour travailler et prier.

Mgr l'Archevêque de Salamanque, sénateur espagnol, interpelle le ministre des affaires étrangères au sujet des désordres survenus à Rome à l'occasion de la translation des cendres de Pie IX. Il demande que toutes les puissances catholiques négocient pour obtenir la restitution du pouvoir temporel au Pape. Il critique le gouvernement italien, parce qu'il s'est emparé des couvents et qu'il prive le Pape de ses droits et prééminences. L'archevêque de Santiago demande que l'Espagne obtienne du gouvernement de l'Italie qu'il assure l'indépendance du Pape qui est nécessaire pour diriger l'Église.

Charles de BEAULIEU.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

## NOUVELLE COLLECTION DE CLASSIQUES (1).

L'éditeur de la nouvelle collection de classiques, publiée par la Société générale de Librairie catholique, a expliqué son dessein dans un *avant-propos* qui donne l'idée la plus favorable et la plus séduisante de l'entreprise. Quelques esprits difficiles trouveront peut-être que le besoin de justifier une pareille publication menait au danger de trop promettre, et ils se presseront de répéter le mot courant que la critique épargne difficilement à toute entreprise nouvelle de ce genre : *Plus habet in fronte quam tenet in promissu*. Faut-il être de ceux-là? Pour nous, le plan de la nouvelle collection de classiques nous satisfait, et nous pensons qu'il peut et doit être approuvé de tous dans son ensemble.

Les classiques de la maison Palmé seront chrétiens, ils seront instructifs, ils seront attrayants : quoi de mieux? Quel rêve pour l'écolier d'avoir entre les mains un joli petit volume, d'aspect élégant, soigneusement imprimé, annoté d'une manière vraiment utile et secourable, et orné de dessins et de figures propres à éveiller son imagination et à aider son intelligence!

Les nouveaux classiques seront chrétiens, et leurs notes, dit l'éditeur, offriront, quand il y aura lieu, un caractère nettement apologétique. D'ailleurs, « pas de discussions stériles, pas de subtilités d'écoles; mais un exposé lucide des choses de la foi, mais une série de réponses élémentaires et décisives aux principales objections contre la vérité ». Les classiques seront instructifs. Dans les notes, où dominera le caractère chrétien, une part sera faite à l'élément économique et social. On y enseignera aux jeunes gens, d'une façon rapide et simple, « l'organisation sommaire de la fa-

(1) Paris. Palmé.

mille et de l'État aux différentes époques et chez les différentes races ». Pour la partie littéraire, on s'attachera à faire valoir la beauté des idées plutôt que celle des mots. « On n'induera point les jeunes intelligences en des admirations de rhéteur, mais on procédera avec elles par voie de comparaison, en rapprochant tel ou tel passage d'un passage analogue des littératures grecque, latine, française, allemande, anglaise. » Enfin, pour être attrayants, les classiques seront illustrés. « Cette illustration n'aura d'ailleurs rien de fantaisiste, mais sera sévèrement empruntée à tous les monuments figurés de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. »

Ce plan d'annotation littéraire et illustrée s'applique à tout un programme de publications que l'éditeur n'a pas craint de faire trop vaste : « Auteurs grecs, latins, français ; histoire et géographie ; sciences mathématiques, physiques et naturelles ; philosophie ; langues vivantes ; enseignement primaire et professionnel ; classiques chrétiens et du moyen âge, nous embrassons, dans notre collection, tous les éléments de l'instruction à tous les degrés, depuis l'alphabet qu'épelle le petit enfant jusqu'aux livres d'Aristote et de Descartes, depuis « les leçons de choses » jusqu'au *Faust* de Goethe. »

Avant que rien n'eût paru de cette nouvelle collection, elle avait l'honneur de provoquer les vieilles animosités de l'esprit universitaire, cet esprit d'impiété et de haine de la religion qu'on a vu se manifester si clairement dans les jugements des conseils académiques et du conseil supérieur de l'instruction publique. Les volumes de la première série étaient encore sous presse, que l'un des membres les plus qualifiés de l'Université, M. Benoit, professeur à la faculté des lettres de Paris, et directeur, paraît-il, d'une collection analogue qui se publie chez Hachette, adressait à l'homme de ses confidences, son « cher ami » Sarcey, la lettre suivante, bien à sa place dans le *Dix-Neuvième Siècle* :

« Mon cher ami,

« Je prie M. Breton de t'envoyer notre Tite-Livre, qui est un essai d'un nouveau type de livres classiques que nous cherchons à faire à la fois savant par la solidité du travail, et agréable par la netteté de l'impression, par la variété des illustrations. Notre idée est d'ailleurs prise par beaucoup de gens, dont quelques-uns l'ont

eue tout de suite; d'autres nous l'ont empruntée. Mais je crois que personne ne nous surpassera dans l'exécution.

« Les cléricaux veulent faire la même chose; assurément ce qu'ils font sera mieux que ce qu'ils faisaient; mais je ne pense pas qu'ils approchent de nous. Ce sont les collaborateurs sérieux qui leur manquent. »

Nous ne connaissons pas la publication dont M. Benoist vante ici l'excellence, et nous ne doutons pas que la maison Hachette, qu'elle ait ou non la priorité de l'idée qu'on semble réclamer pour elle, ne soit capable de bien faire; mais, en vérité, M. Benoist est mal venu à faire ici le procès aux cléricaux, comme il dit dans son langage de bon goût. C'est une honte pour l'Université que ce déluge d'éditions annotées, presque toutes aussi médiocres et aussi insignifiantes les unes que les autres, dont elle a inondé les maisons d'éducation depuis cinquante ans. Qui ne sait de quelles nécessités ou de quelles spéculations elles sont pour la plupart le résultat? Si les « cléricaux » viennent de se mettre à l'œuvre, en se groupant autour d'un éditeur aussi intelligent qu'il est entreprenant, c'est parce que tout est à peu près à faire dans ce genre.

M. Benoist et ses auxiliaires feront-ils mieux que les collaborateurs de M. Palmé? Nous le souhaitons pour le progrès des études. On dit ce professeur latiniste; nous l'avons entendu lui-même, à une soutenance de thèses en Sorbonne, revendiquer assez gauchement ce titre et se rattacher par des arguties de mots de son incompétence parfaite sur le sujet. Latiniste, nous espérons qu'il l'est autrement que tel et tel de ses collègues de l'Université chargé de la harangue d'apparat à la distribution des prix du concours général des lycées, et dont nous avons ici même dénoncé plusieurs fois le mauvais et plat latin d'imitation, où ne manquaient ni le barbarisme ni le solécisme au milieu de l'abondance des gallicismes.

En tous cas, les membres les plus distingués de l'Université n'ont pas toujours affiché ce mépris de M. Benoist pour les cléricaux. Un des annotateurs de la collection Palmé, M. l'abbé Tougard, cite, fort à propos, dans son avertissement du VI<sup>e</sup> chant de l'*Iliade*, deux fragments de lettres de M. Alexandre, qui avait accueilli avec la modestie d'un vrai savant deux mille additions et corrections qu'un simple diacre du diocèse de Rouen lui avait proposées pour son grand dictionnaire grec. Dans l'une de ces lettres, le docte hellé-

niste disait : « Les dieux d'Homère s'en vont, y compris Homère lui-même » : dans l'autre, il écrivait : « Sans le catholicisme, le latin lui-même serait entraîné. » M. l'abbé Tougard rappelle encore cette autre parole d'un juge fort compétent, M. Ambroise Firmin Didot, qui disait, en feuilletant le manuscrit d'un traité de *l'Aspiration dans la langue grecque*, de M. l'abbé Emmanuel Auvray, un jeune helléniste, qui trouverait difficilement son pareil dans l'Université : « Le clergé est maintenant pour les lettres ce qu'ont été les religieux durant les siècles de barbarie. »

C'est un petit chef-d'œuvre d'annotation que le VI<sup>e</sup> chant de *l'Illiade*, publié par M. l'abbé Tougard, professeur au petit séminaire de Rouen. Nous ne connaissons rien de plus parfait en ce genre. L'élève qui aura étudié ce fragment de *l'Illiade*, le plus beau de tous peut-être, dans la charmaute édition que la maison Palmé met en ses mains, sera bien près de pouvoir lire couramment le poème tout entier, tant il trouvera un secours précieux dans les notes qui accompagnent le texte.

La première série des classiques grecs comprend en outre le *Criton* de Platon et *l'Antigone* de Sophocle. L'annotation du premier est de M. Ch. Huit, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris. Quoique sobre, elle est suffisante. Une courte notice, placée en tête du petit volume, initie l'élève au sens de ce merveilleux petit dialogue. *L'Antigone* de Sophocle comportait une annotation plus abondante et plus variée. Le travail de M. l'abbé Bierre, ancien professeur de rhétorique au petit séminaire de Beauvais, répond parfaitement à l'esprit du programme.

La série latine comprend *l'Art poétique* d'Horace, *l'Agricola* de Tacite et les *Fables* de Phèdre. Chacun de ces volumes mériterait un éloge à part pour le soin avec lequel il a été fait. C'est un vrai plaisir et un profit égal de lire *l'Art poétique*, ce code du bon sens et du bon goût littéraires, avec les savantes notes de M. Paul Lallemand, professeur à l'école Massillon. Dans *l'Agricola*, publié par M. l'abbé Beurlier, professeur au petit séminaire de Paris, il faut signaler, outre le mérite et l'utilité des notes courantes, et le soin avec lequel l'auteur a établi le texte, une heureuse innovation, qui consiste à avoir ajouté en appendice les inscriptions latines qui se rapportent à la vie d'Agricola, et le tableau des principales variantes des manuscrits et des éditions. On ne sait pas encore assez quel service l'épigraphie peut rendre pour l'explication des auteurs.

L'emploi qu'en a fait M. Beurlier dans l'*Agricola* en est un exemple. Ajoutons qu'ici l'illustration comportait des plans et des cartes, qui ont été dressés par M. l'abbé Bouillet, collègue de M. Beurlier. On s'arrêterait volontiers au *Phèdre* de M. l'abbé Fretté, s'il ne fallait craindre de trop s'allonger. « Dans nos notes, dit le docte auteur, nous nous sommes efforcé de faciliter l'intelligence de *Phèdre* aux jeunes élèves. Nous avons indiqué souvent les écrivains qui ont employé les mêmes expressions que notre auteur. Nous avons fait des rapprochements littéraires entre le fabuliste latin et des poètes modernes; nous n'avons négligé, parmi les anciens, ni le vieil Esope, ni Locman. Les explications historiques et archéologiques jugées nécessaires ont été données par nous. Nous avons inséré dans les notes des gravures, prises aux collections des sculpteurs, des peintures et des médailles antiques. Mais nous nous sommes proposé, avant tout, d'élever vers Dieu les âmes qu'il a créées pour lui. » On trouvera que M. l'abbé Fretté a rempli de tous points son programme.

Les classiques français sont représentés jusqu'ici par le *Discours de la Méthode* de Descartes et le *Polyeucte* de Corneille, tous deux annotés par M. Antonin Rondelet. Pour le *Discours de la Méthode*, nous aurions préféré, malgré les correctifs du docte professeur de l'Institut catholique de Paris, qu'il attendit un peu et ne parût pas, en quelque sorte, prendre place dans la collection au frontispice de la philosophie. Quant au *Polyeucte*, on jugera de combien les notes de l'écrivain chrétien l'emportent sur celles de Voltaire. Les connaisseurs apprécieront mieux que nous ne saurions le faire les gloses de M. l'abbé Danglard sur les *Poésies lyriques* de Goëthe, le premier des auteurs étrangers modernes qui figure dans la collection.

A côté des classiques proprement dits, les *Lectures sur la géographie industrielle et commerciale* de M. Hippolyte Blanc, ancien chef de division au ministère de l'intérieur et des cultes, offrent un spécimen des autres genres de livres d'une collection qui doit embrasser, selon sa promesse, depuis l'alphabet jusqu'aux chefs-d'œuvre du génie littéraire, depuis l'humble leçon de choses jusqu'à la philosophie transcendante des Pères de l'Eglise. L'ouvrage de M. H. Blanc est un bon modèle de livre de lectures courantes pour l'enseignement primaire supérieure. Conçu avec beaucoup de sens pratique, formé en partie de documents et d'extraits toujours



bien choisis, et heureusement groupés, il offre un véritable attrait.

M. Blanc expose d'abord l'idée chrétienne du commerce et de l'industrie, et rappelle ce qu'étaient l'industrie et le commerce au moyen âge. C'était là un point de comparaison nécessaire avec le présent. Puis, l'auteur explique l'exportation et l'importation; il étudie la distribution géographique des principales productions du globe, et pour chaque partie du monde et chaque pays il donne des notions variées sur les différents métiers, industries de toute sorte, et les relations commerciales qui y existent. C'est de la géographie pratique et intéressante, dont les données sont prises aux meilleures et aux plus récentes sources.

Avec les volumes parus, on peut donc se faire l'idée de l'ensemble de la collection. Nous ne doutons pas que l'habile éditeur qui a entrepris, après tant d'autres travaux, cette nouvelle et importante publication, ne sache la mener rapidement à bonne fin et que nos maisons d'éducation ne lui fassent le meilleur accueil.

Arthur LOUH. (*Univers.*)

Nous lisons dans l'*Ami du Clergé* :

Le clergé et les âmes pieuses apprendront avec intérêt la publication d'un volume « inédit » de Mgr Landriot, l'éminent prélat dont tant d'ouvrages ont popularisé le nom.

Ce volume, composé en caractères elzévirien, papier très fort (VI-648 p., 3 francs), très soigné comme impression, a pour titre : **SERMONS A DES RELIGIEUSES.**

Le passage suivant de la préface, écrite par « un ami de Mgr Landriot », va nous en faire connaître le riche fonds.

« Ces sermons, dit le pieux Ami, prêchés à des communautés de différents ordres, dans les diocèses d'Autun, de la Rochelle et de Reims, ont été classés moins par ordre chronologique que par ordre de matières.

« Le volume est divisé en deux séries — Esprit de la vie religieuse, Beauté, Noblesse, Largeur de cette vie; — Son Utilité, ses Conditions, ses Sacrifices, son Bonheur : telles sont les principales idées développées dans la première partie, qui comprend les *Sermons pour prises d'habits, professions, clôtures de retraites, rénovations des vieux.*

« La seconde série se compose des *discours pour bénédictions de chapelles, fêtes patronales et sujets divers.* On sent que l'auditoire s'est un peu élargi : le prédicateur ne s'adresse plus seulement aux religieuses, mais aux personnes du monde qui sont venues prendre part à la fête. Ces sermons ne sont ni les moins beaux, ni les moins élevés. Signalons, en particulier, les deux sermons sur sainte Thérèse : *Comment elle entendait la Dévotion et Simplicité, facilité, douceur de l'Oraison d'après l'enseignement de sainte Thérèse,* dans lesquels l'au-

teur, tout en restreignant sa pensée, comme il le dit lui-même, « à un tout petit coin de ce vaste jardin de l'Esprit-Saint », touche, en passant, à tous les remarquables et attrayants côtés de cette séraphique figure. *L'Oraison d'après saint François de Sales* est un petit chef-d'œuvre, où l'on retrouve toute la grâce, la naïveté, la tendresse d'âme et la sûreté de doctrine du nouveau Docteur de l'Eglise. Les deux *Sermons sur saint Jean de la Croix*, qui terminent le volume, sont un rapide et lumineux commentaire des œuvres et de la doctrine du grand mystique. »

La première partie comprenant, comme il vient d'être indiqué, les sermons « pour prises d'habits, professions, clôtures de retraites, rénovations des vœux », contient quatorze sermons, et la seconde consacrée aux « sujets divers », onze.

Reprenant la parole de « l'Ami », nous concluons avec lui :

« Ce volume sera, nous n'en doutons pas, accueilli avec bonheur, non seulement par les communautés, mais par les personnes pieuses du monde, habituées dès longtemps à goûter les ouvrages de l'illustre prélat. Il y aura certainement un vif intérêt à trouver les traits de la vraie religieuse, dessinés du même crayon qui traça jadis avec tant de talent ceux de la femme forte et de la femme pieuse.

« Peut-être cette publication n'est-elle pas sans opportunité dans le moment présent. Ces sermons qui, dans la pensée de l'auteur, ne devaient pas franchir l'enceinte des maisons religieuses, nous semblent être, par voie d'exception, une excellente réponse aux préjugés et aux attaques ineptes qui ont cours dans un certain monde.

« Puisse ce volume continuer dans le cloître et dans le monde l'apostolat du saint et regretté prélat ! Puisse-t-il l'étendre encore, et réaliser de plus en plus la devise qui lui était chère, et dont toute sa vie ne fut que l'éloquent commentaire. *Parare viam Domini.* »

1 TRÈS BEAU VOLUME IN-8° DE VI-648 PAGES, 3 FRANCS.

\* \* \*

Les divers discours sur l'oraison que nous venons de mentionner dans le volume précédent, nous portent à signaler le beau livre qui vient de paraître sur ce sujet même, et qui a pour titre : *TRAITÉ DE L'ORAISON JACULATOIRE OU MOYEN SÛR ET FACILE POUR EMBRASER TOUS LES CŒURS DE L'AMOUR DIVIN, SUIVI DU RECUEIL D'ORAISONS JACULATOIRES DU CARDINAL BONA, PAR LE R. P. MARIE-DOMINIQUE FRIAQUE, des FF. Prêcheurs, lecteur en théologie.*

La *Semaine liturgique de Marseille* (numéro du 16 octobre courant), en parle en ces termes :

« Qui donc, à Marseille, a oublié ce bon et saint religieux, qui fut longtemps prieur du couvent de la rue Montaux et fit goûter sa direction, toute de suavité et de prudence, à un si grand nombre d'âmes ?

« De Bordeaux, où il réside depuis longtemps déjà, le R. P. Friaque nous envoie un livre, fruit de longues méditations et d'une expérience acquise dans la conduite des âmes, comme dans la pratique personnelle de la perfection.

« Quand il raconte la touchante histoire d'un prêtre, formé à la sainteté par la sainte Vierge, nous soupçonnons l'humble narrateur d'avoir écrit un

fait qui lui est bien connu, intimement connu, comme saint Paul disant : *Scio hominem*.

« Quoi qu'il en soit, ce bon livre, qui fait revivre toutes les meilleures traditions de nos plus grands ascétiques et qui restera parmi les meilleures œuvres spirituelles de ce temps, nous donne un moyen sûr et facile pour embraser tous les cœurs de l'amour divin : c'est un *Traité de l'Oraison Jaculatoire*, qui explique la nature, les avantages et les méthodes de cette pratique spirituelle, trop peu connue et jusqu'ici traitée incidemment dans les traités de spiritualité. Un recueil d'Oraisons Jaculatoires, tirées du cardinal Bona, complète et couronne l'ouvrage du P. Friaque, auquel nous souhaitons beaucoup de succès. Il le mérite à tous égards, et son succès sera, pour beaucoup d'âmes, un infaillible moyen de sainteté. »

Quelque idée exacte que ces lignes donnent de l'œuvre du P. Friaque, nous estimons que ce livre mérite d'être signalé aux âmes pieuses d'une manière aussi complète que possible; aussi, nous faisons-nous un devoir d'en transcrire sommairement la table.

1<sup>re</sup> Partie. — *Ce que c'est que l'oraison Jaculatoire.*

Ch. I. Définition de l'oraison Jaculatoire. — II : Sa 1<sup>re</sup> qualité, elle doit être courte. — III-V : Sa 2<sup>e</sup> qualité, elle doit être ardente. — VI-VII : Sa 3<sup>e</sup> qualité, elle doit être substantielle. — VIII : Sa 4<sup>e</sup> qualité, elle doit être effective. — IX : Sa 5<sup>e</sup> qualité, elle doit être constante. — Exemple.

2<sup>e</sup> Partie. — *Importance de l'oraison jaculatoire et estime qu'il convient d'en faire.*

Ch. I et II. Privilège et nécessité de l'oraison jaculatoire. — III. Elle est nécessaire à toutes les âmes. — IV : Estime que les âmes intérieures font de l'oraison jaculatoire. — V : Son principe admirable. — VI : Son exercice conduit les âmes au bonheur.

3<sup>e</sup> Partie. — *La pratique de l'oraison jaculatoire.*

Ch. I. Quand et dans quels lieux il convient de faire des oraisons jaculatoires. — II : Tout peut servir à développer dans le cœur de l'homme l'admiration et l'amour qui alimentent l'exercice de l'oraison jaculatoire. — III : Quelles sont les meilleures oraisons jaculatoires. — IV : Oraisons jaculatoires adoptées par les saints. — V : Auxquelles l'Eglise a attaché des indulgences. — VI : Quelques règles sages pour diriger l'exercice de l'oraison jaculatoire. — VII : Quelles sont les sources des Aspirations, et dans quel ordre il convient de les faire.

A la suite de ces préceptes et de ces considérations, vient la troisième partie, c'est-à-dire le *Recueil d'oraisons jaculatoires* du cardinal Bona, traduit de son ouvrage : *Via compendii ad Deum*. Elle forme une bonne moitié du volume, et comme le dit le pieux traducteur, « toutes les âmes y trouveront un aliment approprié à leurs dispositions, soit qu'elles commencent à marcher dans la voie de la perfection chrétienne, soient qu'elles y aient déjà fait quelques progrès, soit même qu'elles en aient atteint le terme, et qu'elles savourent les grandes joies réservées aux amis de l'Epoux céleste ».

Son Eminence le cardinal-archevêque de Bordeaux a daigné honorer l'auteur de la lettre suivante :

« Mon bien-aimé Père, je vous remercie très-affectueusement de l'hommage que vous m'avez fait de votre *Traité de l'oraison jaculatoire*, suivi du Recueil du cardinal Bona sur cet intéressant sujet. Je m'en suis servi avec profit pour ma lecture spirituelle pendant le mois qui vient de finir. »

Le *Traité de l'oraison jaculatoire* par le R. P. Friaque, forme un beau volume in-12 de XIII-341 pages, caractères elzéviriens, titres rouge et noir. Prix : 2 fr. 50.

\*  
\*  
\*

Nous recevons de la succursale belge de la *Société générale de librairie catholique* un livre que nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs français : **Albert le Grand, LE MAÎTRE DE S. THOMAS D'AQUIN**, par le D<sup>r</sup> Van Weddingen, aumônier de la cour de Belgique.

La *Semaine religieuse de Bruxelles* (numéro du 23 octobre courant) lui consacre un article que nous tenons à reproduire.

En nous autorisant de son éloge, nous voulons dire par cela même qu'il nous a paru entièrement mérité.

« Peu de jours après l'apparition de la célèbre Encyclique de S. S. Léon XIII, M. le D<sup>r</sup> Van Weddingen, le savant aumônier de la Cour de Belgique, publia une Etude sur ce document vénérable. Le travail de M. Van Weddingen reçut les éloges de membres éminents du S. Collège et la presse savante lui fit le meilleur accueil. La *Revue philosophique* de Paris elle-même jugeait l'œuvre du philosophe belge en ces termes caractéristiques :

« Nous ne partageons pas les vues de l'écrivain sur l'avenir réservé à la philosophie dans les écoles catholiques. Mais, à part ces « illusions », nous rendons sans réserve hommage à l'érudition riche et variée de M. Van Weddingen, à la fermeté de sa critique, à l'indépendante allure de son esprit, très fin, très puissant et, quand il plaît à l'auteur, très caustique. Le thomisme n'a pas été caractérisé, en ces derniers temps, avec tant de pénétration, bien que M. Van Weddingen soit, à notre avis, « trop » thomiste. Ce qu'on peut louer justement aussi, c'est le style qui est d'un maître.

« L'auteur semble familiarisé avec les philosophes modernes autant qu'avec les anciens. Son dernier travail rappelle, par ses qualités solides et brillantes, le mémoire sur la philosophie de saint Anselme, qui a reçu très-bon accueil en France et que l'Académie de Belgique a couronné. Il justifie la réputation de critique dont le docteur Van Weddingen jouit dans son pays et à l'étranger. »

Quatre éditions de l'Etude sur saint Thomas furent enlevées en moins de neuf mois. Le travail sur saint Albert le Grand, le maître du Docteur Angélique, est comme une introduction à l'étude précédente. Elle présente les mêmes qualités de doctrine et ce rare talent de synthèse large et puissante qui est le caractère distinctif des œuvres de M. Van Weddingen. Nous recommandons aux amis de la philosophie et des belles-lettres ce nouvel écrit d'un écrivain dont un des maîtres de la Scolastique, le savant docteur Schneid, professeur de théologie à l'Académie d'Eichstätt, disait récemment qu'il devait être compté parmi les hommes qui ont le plus contribué à répandre avec zèle et bon goût les doctrines de l'Âge de l'Ecole en Belgique. (*Liter. Handw.* Sept. 1881.)

1 volume in-8°, deuxième édition. 1 fr. 25.

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# EXCELLENCE

DE LA

## DOCTRINE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

D'APRÈS LA THÉOLOGIE DE SALAMANQUE

---

L'homme qui se sent animé d'une noble ardeur pour l'étude de la science sacrée et qui désire s'abreuver à la source pure de la doctrine surnaturelle, doit avant tout éviter de porter ses lèvres à la coupe empoisonnée de l'erreur et chercher à s'enivrer des délices de la vérité. C'est ainsi qu'il combattrà les faux principes et élèvera son âme jusqu'à la splendeur de la vraie foi, jusqu'à la lumière de la grâce éternelle et méritera la récompense de la céleste gloire. Or, au témoignage de Salomon, « celui qui aime la science aime aussi la discipline ». Pour acquérir la science, il faut nécessairement se soumettre à la direction d'un docteur ou d'un maître. Le titre de maître ne saurait véritablement convenir qu'à celui qui a été disciple. « Qui oserait s'aventurer sans guide dans la lecture des livres saints? Qui pourrait sans maître les interpréter? Quoi! toute science, quel que soit son peu d'importance, a besoin d'être enseignée pour être comprise, et l'on pousserait la témérité et l'orgueil jusqu'à prétendre pénétrer le sens des livres des mystères divins, sans le secours de leurs interprètes naturels! » Tout disciple doit donc se confier avec une docilité pleine et entière à un maître et apprendre de lui le chemin qui conduit infailliblement à la connaissance de la vérité.

Tout guide qui tombe dans un précipice entraîne avec lui au fond de l'abîme ceux qui le suivent. Aussi l'homme qui aspire vraiment à l'étude de la sagesse doit-il se choisir un maître dont la science

brille aux yeux de tous : « Car, dit saint Ambroise, le premier mobile de l'étude est le mérite du maître. » Or, qui a plus de mérite que le Docteur angélique? Qui est plus illustre que l'élu de la divine lumière? Pour apprendre la théologie et les autres sciences qui en dérivent, voulez-vous un maître possédant toutes les gloires, rayonnant de toutes les vertus, brillant de toutes les lumières, vous communiquant la céleste doctrine dans toute sa pureté? Voulez-vous acquérir des connaissances belles, vraies, honnêtes, utiles, agréables? Fixez attentivement le regard de votre esprit sur ce soleil intellectuel! Allez vous désaltérer à cette source lumineuse de sagesse. Que sa doctrine, comme un flambeau brillant, guide vos pas dans les ténèbres. Restez toujours attaché à ce maître d'une noblesse et d'une illustration telles, que vouloir ajouter quelques fleurons à sa gloire serait en ternir l'éclat.

Qu'on ne nous accuse pas ici d'exagération, ni d'hyperbole. Nos affirmations ne sont ni gratuites, ni dictées par une sympathie inintelligente. La justice et la vérité seules nous mettent ces paroles à la bouche. Pour le prouver, nous allons examiner les qualités propres à tous les genres d'un véritable mérite, et montrer que le Docteur angélique les a possédées toutes dans une mesure pleine et surabondante et dans un degré suréminent.

Notre devoir est de nous attacher indissolublement à la doctrine du saint Docteur. C'est ce que, avec l'aide de Dieu et de saint Thomas, nous voulons démontrer, afin d'exciter à l'amour et au respect de sa doctrine ceux qui se livrent à l'étude de la théologie et des autres sciences qui en découlent comme de leur source.

## I

Il y a avantage à descendre d'une race illustre, et cet avantage, quoique mondain et terrestre, et comparativement de peu de prix, n'est cependant pas à dédaigner, c'est un aiguillon puissant qui pousse aux grandes et belles actions. « Les hommes issus de nobles ancêtres se voient dans la nécessité de faire honneur à l'illustration de leur naissance. » Or, qu'est-ce qui sied le mieux aux nobles? « L'élévation de l'esprit et la solidité du jugement », répond Platon.

Or, rien n'est plus glorieux que le sang de saint Thomas, issu de

la célèbre famille des comtes d'Aquin, alliés à la famille impériale, et petit-neveu, par sa mère, des rois de Sicile et d'Aragon. Prince de la maison des empereurs, rejeton généreux d'une race généreuse, il devait, comme une plante vivace, croître dans la grâce et la sagesse célestes, et produire des fruits de science et de sainteté dignes de son origine. Quoi de plus illustre, quoi de plus noble s'il est vrai que parmi les hommes on regarde comme nobles ceux qui se distinguent par l'éclat de leur naissance?

Qui a paré le Docteur angélique de l'ornement d'une si haute noblesse? Est-ce l'aveugle hasard? Non! c'est la Providence divine, cette Providence qui dispose tout et conserve tout dans un ordre parfait. C'est elle qui, dans sa prévoyance infinie, préparait ainsi d'avance au monde un maître dont personne ne pourrait contester l'autorité ni nier l'excellence, c'est elle qui formait ce corps dont les organes si bien distribués, et les sens si propres à servir cette intelligence sublime, ont été comme les canaux d'or qui ont répandu les flots limpides de la sagesse dans toutes les parties du domaine de l'Église.

## II

« Une basse origine ne nuit pas plus à l'homme orné de vertus, qu'une naissance illustre ne sert à l'homme souillé de vices. » Il ne suffisait donc pas au Docteur angélique de briller devant les hommes par la splendeur de sa race, il devait effacer l'éclat de sa naissance en reproduisant en lui la perfection de l'image divine. « Car, comme le dit saint Grégoire, la noblesse du sang est corruptible; la vraie noblesse est celle qui, par la vertu, conserve intacte l'image de Dieu. » Le poète Ovide lui-même était pénétré de la même idée quand il disait :

*Nobilitas hominis mens et Deitatis imago.*

Telle est l'excellence qui nous rend illustres devant Dieu. « A ses yeux, la plus grande noblesse consiste à briller par la vertu. » Voulez-vous savoir à quel point le Docteur angélique a possédé cette noblesse vraie, supérieure et chrétienne? Faites le recensement de ses vertus, et, s'il est possible, examinez chacune d'elles avec l'attention qu'elle mérite. Comme leur énumération serait

serait trop longue, en voici le tableau abrégé. Je l'emprunte au pape Clément VI, qui en a porté le jugement suivant : « Le Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin, a été le type et le modèle de toutes les vertus. Il en portait les signes dans tout son corps. Dans ses yeux brillait la simplicité, sur son visage la douceur, dans sa parole l'humilité ; son air respirait la suavité, son toucher était virginal, sa démarche grave, tous ses gestes pleins d'urbanité. Enfin, il avait la tendresse dans le sentiment ; la clarté dans l'intelligence ; la bonté, la sainteté dans l'âme ; la charité dans le cœur. »

Telle est l'esquisse des vertus de saint Thomas, tel se montre le saint Docteur au dedans comme au dehors, tout inondé des dons de la grâce divine.

C'est sur le degré de ses vertus que se mesure l'excellence de sa noblesse, et c'est cette excellence chrétienne qui a disposé son âme aux leçons de la souveraine sagesse. « La sagesse fait sa demeure dans les âmes saintes ; mais elle n'entrera jamais dans une âme vicieuse, et elle n'habitera point dans un corps esclave du péché. »

Dès le berceau, et même avant sa naissance, l'angélique Docteur avait donné des marques merveilleuses de la grâce et de la sainteté qui devaient briller en lui. Il était encore dans le sein de sa mère quand un flambeau étincelant de lumière fit présager son éclat futur. Tout petit enfant, encore à la mamelle, il mangea, comme chacun sait, un morceau de papier où se trouvait écrite la Salutation angélique, indice évident de l'abondance des richesses spirituelles qu'il possédait déjà en germe, et qui devaient plus tard briller en lui avec un si vif éclat. Ne s'est-il pas incorporé, pour ainsi dire, non seulement les éléments matériels de cet objet, mais aussi la substance des paroles qui y étaient contenues ? Ainsi ont été inoculées dans ses membres une virginité angélique, dans ses puissances supérieures des pensées et des affections célestes. La Vierge très pure, en daignant envoyer à Thomas enfant sur un morceau de papier la Salutation qui a été l'origine de toutes ses grandeurs, a voulu inaugurer sa gloire, rendre sa naissance déjà si illustre par elle-même plus illustre encore, et rehausser sa noblesse. L'autorité magistrale de saint Thomas reçoit ainsi, dès le berceau, une pleine recommandation : la Vierge consacrait cet enfant et préparait déjà son esprit à sa mission future.



## III

Un génie supérieur, on n'en saurait douter, apprend les sciences avec plus de promptitude et de perfection, et les enseigne avec plus de sublimité et de grandeur. « L'intelligence supérieure saisit plutôt la vérité et le raisonnement que l'esprit peu ouvert et lent à comprendre. »

Nous aurions trop à dire et des faits trop incroyables à rapporter, si nous voulions parler comme il faut de l'excellence du génie du Docteur angélique. Pour ne pas être soupçonné d'exagération, nous ne produirons pas ici notre propre témoignage, mais nous emprunterons celui de saint Antonin qui prouve ainsi ce que nous venons d'avancer : « Saint Thomas, dit-il, était doué de l'esprit le plus délié et du génie le plus subtil. Il a avoué, dit-on, non par vaine gloire, mais pour rendre grâces à Dieu, qu'il n'a jamais lu un livre sans le comprendre, avec l'aide de l'Esprit divin, et sans en pénétrer intimement le sens. » Plus loin il ajoute : « La subtilité de son génie, la pénétration de son esprit, la rectitude de son jugement, brillent dans cette multitude de livres qu'il a publiés, dans la nouveauté des pensées qu'il a trouvées et dans la découverte des sens cachés de l'Écriture qu'il a mis en lumière. Ce saint Docteur eut aussi une mémoire d'une fidélité et d'une puissance telles qu'il retenait pour toujours ce qu'il avait lu une fois seulement. La preuve en est évidente dans cet admirable recueil des paroles des Pères, qu'il composa de mémoire par ordre du pape Urbain. Nous savons aussi, sur le témoignage digne de foi du frère Réginald, son compagnon, que sur diverses matières il dictait en même temps à trois ou quatre scribes. Un autre auteur rapporte qu'en dictant à lui et à deux autres, il s'assoupissait parfois accablé par la fatigue, et n'en continuait pas moins ce qu'il avait commencé. »

Telle est l'affirmation de saint Antonin, dont la sainteté garantit la véracité du témoignage.

Nous pouvons donner ici, comme corollaire de ces prémisses, une des raisons qui ont fait surnommer saint Thomas le Docteur Angélique. Si, par impossible, Dieu ordonnait à un ange de prendre un corps et d'effectuer, comme nous, les opérations de l'intelligence à l'aide de représentations sensibles, par l'analyse, la synthèse et le raisonnement, sa compréhension ne serait ni plus rapide, ni

plus subtile, ni plus parfaite que celle de saint Thomas. Il semble que, dans l'ordre naturel, nul homme ne peut avoir un génie plus pénétrant, une intelligence plus ouverte, des connaissances plus étendues, une mémoire plus fidèle et une plus grande facilité de raisonnement. Aussi le pape Innocent VI disait-il en parlant de saint Thomas : *Ecce plus quam Salomon hic!*

#### IV

La vérité est l'origine de toute excellence. Donnons-nous ici libre carrière. En effet, si nous parvenons à découvrir la source d'où jaillissent tous les autres titres de gloire de la doctrine de saint Thomas, notre tâche, dans la suite, deviendra plus facile.

La vérité est la tige d'où sort la fleur de la plus belle doctrine, au témoignage de saint Paul, qui donnait ces instructions à Timothée, et en sa personne à tous les docteurs de l'Église : « Cherchez avec le plus grand soin à vous faire approuver de Dieu, en devenant un ouvrier irréfutable, capable de bien traiter la parole de vérité. » L'Apôtre ne lui enseigne pas les fables insensées des poètes, ni l'art orgueilleux du cothurne tragique ; il lui dit, « d'éviter les paroles profanes et vaines, et de ne s'occuper qu'à bien traiter la parole de vérité ». La vérité est une source limpide coulant toujours à pleins bords et ne tarissant jamais. Semblable à une pluie bienfaisante, elle désaltère et inonde l'esprit, et arrose de ses flots bienfaisants l'aridité du cœur humain.

Or quel est ce maître « qui traite bien la parole à la connaissance de la vérité? »

C'est celui qui enseigne la vérité, répond saint Thomas lui-même commentant ce passage, et donnant par là un signe évident de l'excellence de son génie. Car, au dire de saint Augustin, « il est d'un bon esprit d'aimer la vérité ». Les païens eux-mêmes ne l'ont pas ignoré. Le premier d'entre eux, Aristote, affirme « qu'un véritable génie se trouve dans l'homme capable d'atteindre la vérité ».

Cette souveraine splendeur de la vérité brille merveilleusement dans la doctrine de saint Thomas, comme le prouvent évidemment les épithètes les plus glorieuses dont elle a été honorée.

Elle a été proclamée « bonne » par la bouche même de la Vérité ; « intègre » par les lèvres de la Mère de Dieu ; « admirable et descendue d'en haut » par l'Église ; « un trésor spirituel » par le concile

de Trente. Le juge suprême de l'Église, dans le procès de la canonisation du saint docteur, l'a appelée « miraculeuse » et il a ajouté : « autant d'articles, autant de miracles ». Cette doctrine féconde l'Église, désaltère la terre; elle est parfaite et est « le fruit de l'infusion de l'Esprit-Saint ». Pour saint Antonin : « Elle éclaire l'Église de ses splendeurs. » Pour Innocent VI : « Après l'Écriture sainte, cette doctrine plus que toute autre possède la vérité, et quiconque l'a suivie n'a jamais dévié; quiconque l'a attaquée a été suspect d'erreur. » Pour Urbain VI, et saint Pie V : « Non moins que la doctrine de saint Augustin, elle est la gloire et l'ornement de l'Église. » Pour Clément VII : « elle est divine, céleste, admirable et sans aucune erreur. »

Ces témoignages si clairs et si autorisés ne laissent plus de place au doute : il faut admettre la vérité de la doctrine de saint Thomas. Ce principe étant prouvé, examinons les conséquences qui en découlent. Ce sont autant de nouveaux titres de gloire en l'honneur de la doctrine angélique.

## V

« La parole de la vérité restera ferme éternellement », dit la sagesse par la bouche de Salomon. C'est la nature des choses qui le veut ainsi. Le mensonge doit être enseveli dans un perpétuel oubli, mais « la vérité demeure éternellement ». « Le faux vieillit et tombe de lui-même, sans qu'on l'attaque; le vrai au contraire, malgré ses ennemis, croît et s'élève. Les philosophes profanes n'ont tous qu'un même sentiment sur ce point. Le prince de l'éloquence entre autres a dit : « L'éclat de la vérité est tel que rien ne peut l'obscurcir. » Sénèque, qui, dans la juste appréciation des choses, ne le cède à personne, avance « que la force de la vérité est telle qu'elle se défend par elle-même contre la ruse, l'habileté, les mensonges et les stratagèmes des hommes ».

Ce qui donne un admirable éclat à l'excellence de la doctrine de saint Thomas, c'est son inébranlable solidité. Elle résiste à toutes les attaques dirigées contre la vérité catholique. Cette doctrine est le champ de bataille des armées du Seigneur, l'arène où se livre le combat spirituel, où luttent les vaillants, la citadelle et l'arsenal des forts. C'est le serpent de Moïse dévorant les serpents des magiciens, c'est-à-dire dévorant les poisons de toutes les erreurs et les empêchant d'ébranler le fondement de l'Église. Est-il une seule hérésie

inventée soit par la perfidie arienne, soit par la malice envieuse des Juifs, soit par l'habileté des philosophes païens, soit par la division haineuse des schismatiques, qui n'ait été vaincue par l'argumentation du saint docteur, et pulvérisée par sa doctrine? Les ennemis de la vérité s'avisent-ils d'y opposer des volumes d'objections? Voici venir Thomas, le maître angélique : il impose silence à leurs discussions verbeuses. S'agit-il de trancher une question, par exemple sur l'humanité et la divinité de Notre-Seigneur, il suffit d'avoir recours aux ouvrages du saint docteur, d'invoquer dans le combat son puissant patronage pour faire cesser toute contestation. Témoin cette admirable parole de saint Pie V : « Il a extirpé une infinité d'hérésies, de son vivant, et la force et l'autorité de sa doctrine ont détruit celles qui se sont élevées, même depuis sa mort. » Citons aussi le témoignage non moins grave et non moins admirable du Pape Paul V : « L'angélique docteur, dit-il, est l'athlète le plus illustre de la foi catholique; protégée par le bouclier de ses écrits, l'Église militante échappe toujours très heureusement aux traits des hérétiques. »

Nos ennemis eux mêmes, bien qu'à regret, rendent hommage à cette vérité. Ils craignent tellement la solidité inébranlable de la doctrine angélique qu'un hérésiarque fameux n'a pas craint de dire audacieusement : *Tolle Thomam et ego dissipabo Ecclesiam!* « Otez Thomas, et je détruirai l'Église! » Voilà certainement un grand blasphème, car jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Église de Dieu, quand bien même elle ne posséderait pas saint Thomas. Mais n'est-ce pas aussi un très bel éloge de l'Ange de l'École que cette parole dans la bouche d'un ennemi? Aux yeux des hérétiques, il passe pour le plus ferme appui du catholicisme, puisque, selon eux, il suffirait de l'ôter pour ébranler et faire crouler tout l'édifice de l'Église romaine. Peut-on désirer des preuves plus certaines, plus sûres, plus illustres en faveur de cette cinquième excellence de la doctrine de saint Thomas et, par conséquent, peut-on lui refuser la solidité?

Voici une autre raison qui mettra dans un plus grand jour ce que nous avons avancé. Il en est de la vérité comme de l'humilité. Suivant saint Bernard, « la gloire de l'humilité est telle, que l'orgueil est obligé parfois de se cacher sous le manteau de cette vertu, pour voiler sa laideur ». « La force de la vérité est telle que le mensonge est obligé d'en emprunter les couleurs pour être reçu dans l'esprit de ceux qui l'entendent. » « Le mensonge n'est pas cru, dit

saint Maxime, s'il n'a pour fondement l'apparence de la vérité. » Eh bien ! c'est ce qui arrive à la doctrine de saint Thomas. Est-il un docteur, un écrivain, un orateur, qui ne veuille s'appuyer sur l'autorité de notre saint, la doctrine qu'il professe fût-elle d'ailleurs contraire à l'enseignement du docteur Angélique ? Agir ainsi n'est-ce pas reconnaître involontairement la supériorité et la solidité de cette doctrine ?

## VI

La vraie et solide doctrine remontant à la plus haute antiquité doit dépouiller tout vestige de nouveauté et conserver purs et intègres les enseignements des anciens Pères. « C'est un crime, dit saint Pierre Damien, c'est un crime pour les membres de l'Église d'embrasser seulement ce qui leur semble bon : leur devoir est de conserver ce qui a été réglé par l'antiquité. Le mot *hérésie* signifie *choix*. On a donc raison de stigmatiser du nom d'hérétiques ceux qui ont la présomption de choisir la doctrine qui leur plaît le mieux et dédaignent celle qui a été transmise par les Pères. »

Mais hélas ! il ne manque pas d'hommes qui, au rapport de Cassiodore, « trouvent louable de penser autrement que les anciens, et d'inventer quelque nouveauté afin de paraître habiles ». Saint Pacien s'en plaint, et leur adresse ce vif reproche : « Quoi donc ? l'autorité des hommes apostoliques n'est-elle plus rien ? N'est-elle plus rien, l'autorité des apôtres ? Voulons-nous enseigner nos maîtres ? Sommes-nous plus sages qu'eux ? Les Pères céderont-ils devant notre autorité ? Faudrait-il réformer les Saints ? Et notre époque corrompue prétendrait-elle détruire l'autorité apostolique, qui repose sur des siècles ? Il n'en peut être ainsi. De tels hommes méritent d'être sévèrement repris et ils ne doivent pas avoir la liberté d'enseigner de telles erreurs. Que la moderne présomption cesse donc d'attaquer la vénérable antiquité. » Saint Prosper s'exprime ainsi à propos de cette décision du Pape : « Ces graves paroles montrent assez combien lui déplait la nouveauté présomptueuse de ceux qui osent s'élever avec insolence contre les anciens docteurs, et mettre des obstacles par leurs ignorantes calomnies à la prédication de la vérité. »

En quoi consiste le mérite d'un docteur ? Vincent de Lérins va nous le dire : ses paroles sont remarquables, parce qu'elles con-

tiennent la règle que doivent s'imposer les maîtres catholiques. « Le mérite d'un docteur, dit ce grand écrivain, consiste à n'enseigner et à ne croire que ce qu'il sait avoir été enseigné universellement par l'antiquité dans l'Église catholique. Toute doctrine inconnue jusqu'alors, et émanant d'un homme qui se met au-dessus de tous les saints Pères ou en contradiction avec eux, ne doit pas être regardée comme salutaire, mais comme une insidieuse tentation. » Ainsi parle Vincent de Lérins. Je ne puis résister au plaisir de citer un autre passage remarquable du même auteur sur le même sujet. Voici ce qu'il dit pour expliquer la parole de saint Paul à Timothée : « O Timothée, conserve le dépôt qui t'a été confié, évite les profanes nouveautés. » Qu'est-ce qu'un dépôt ? Une chose confiée à votre garde, mais non trouvée par vous. Vous l'avez reçue, vous ne l'avez pas imaginée. Elle n'est pas le produit de votre esprit, mais le résultat de l'enseignement. Elle ne vient pas de l'initiative privée, elle procède d'une tradition publique. Elle est arrivée jusqu'à vous, elle n'est pas partie de vous. Vous n'en êtes pas l'auteur, mais le gardien. Vous n'en êtes pas l'instituteur, mais le sectateur. Vous ne la précédez pas, vous la suivez. Gardez le dépôt de la foi catholique : conservez intact et inviolable le talent qui vous a été confié. Qu'il demeure toujours chez vous ; c'est lui et pas un autre que vous remettrez un jour. Vous avez reçu de l'or, rendez de l'or. Pas de substitution ! pas de fraude ! Au lieu d'or ne rendez pas un plomb vil, un fer sans prix. Pas de clinquant, mais de l'or pur ! « O Timothée, ô prêtre, ô docteur, si le don de Dieu et l'exercice de l'esprit vous ont rendu propre à cette mission, soyez par votre doctrine le gardien du tabernacle spirituel. Sculptez fidèlement les perles de la parole divine ; disposez-les, ornez-les avec sagesse : ajoutez-y l'éclat, la grâce, la beauté. Grâce à votre exposition, que les fidèles comprennent clairement ce qu'ils croyaient auparavant d'une manière obscure. Que la postérité vous sache gré d'avoir saisi ce que l'antiquité vénérât sans le comprendre. Donnez l'enseignement que vous avez reçu : faites en sorte de parler d'une manière neuve sans dire rien de nouveau. Évitez, dit l'Apôtre, les *profanes nouveautés* : il ne dit pas les *profanes antiquités*. Il montre par là quelles conséquences en sens contraire on peut tirer de ces paroles. Si la nouveauté est à éviter, l'antiquité est à conserver. Car si la nouveauté est profane, l'antiquité est sacrée. » Un peu plus loin, il ajoute : « L'Église est un paradis ; c'est le champ cultivé par Dieu. Les Pères y ont semé

la bonne doctrine, à nous leurs enfants de la cultiver avec soin, de la faire fleurir et fructifier. Il faut que la postérité lime et polisse les anciens articles de cette philosophie céleste, mais ce serait un crime de les changer, de les altérer, de les mutiler, et d'y ajouter les éléments hétérogènes du génie humain. »

Vincent de Lérins a raison de vouloir écarter toute nouveauté de la saine doctrine, à cause du danger qui menace les amis des nouveautés. Eusèbe attribue à cette seule cause la chute lamentable d'un certain Paul : « Il est tombé, dit-il, parce qu'il recherchait à l'Église les applaudissements et les acclamations des hommes et des femmes, en débitant des nouveautés et en insultant à la mémoire des Pères, des anciens écrivains et des morts. » Vincent de Lérins parle ainsi d'Origène : « Ce fut un grand génie, mais il abusa de la grâce de Dieu, en se laissant trop aller aux caprices de son esprit. Plein de confiance en lui-même, il dédaigna l'antique simplicité chrétienne. Se croyant plus de sagesse que tous les autres, il méprisa les traditions ecclésiastiques et les doctrines des anciens. Il donna une nouvelle interprétation à certains chapitres de l'Écriture, et mérita que l'Église lui appliquât ces paroles : *Si surrexerit in medio tui propheta...* »

Peut-être avons-nous trop cité de Pères pour prouver une vérité si évidente. Mais il peut se trouver des hommes prêts à s'incliner devant l'autorité des Pères, et non disposés à nous croire sur parole.

\*\*\*.

(A suivre.)

---

# BERLIN TEL QU'IL EST

---

## INTRODUCTION

« Kreuzhimmeltausenddonnerwetter!!... »

« Hurla l'employé de station de Elsterverda, en bondissant dans la salle d'attente où nous consommions paisiblement quelques rafraîchissements ; on a sonné pour la troisième fois et le train va partir sans vous ! »

Et le petit homme trapu et corpulent se dressait devant nous, un rouleau de papier à la main, frémissant de colère de voir le peu d'effet que produisaient ses paroles.

Sans prendre le temps ni la peine de répondre à cet énergumène administratif, vrai type d'autocratie prussienne, nous remontâmes en wagon et poursuivîmes notre route vers la capitale de l'empire germanique.

J'avais terminé à Paris mes études à l'Université, et mes parents, pour faire diversion, m'avaient permis d'accompagner une famille anglaise de leur connaissance dans une expédition d'agrément sur les bords du Rhin et dans les provinces de l'Allemagne du Sud.

J'avais trouvé par là l'occasion d'essayer mes ailes sur le terrain des langues modernes, où j'étais encore sans expérience.

Notre excursion terminée, nous avons fixé notre résidence à Dresde, où la famille que j'accompagnais possède une charmante villa au bord de l'Elbe, d'où on aperçoit sur une très grande étendue les montagnes pittoresques de la Suisse saxonne.

C'est là que j'avais acquis en peu de temps l'habitude de la langue allemande.

Cependant le temps approchait de rentrer à Paris. Je dus à regret prendre congé de cette famille et m'en remettre à ma propre expérience pour mon retour.



Mes malles une fois faites, je consultai mon itinéraire et m'aperçus que j'étais en avance ; car nous n'étions qu'au 11 septembre et mon retour était fixé au 13. Or le voyage direct ne comporte que vingt-quatre heures, j'avais donc encore vingt-quatre heures devant moi ! — Où les dépenser ? — J'étais à quatre heures de Berlin, et, ma foi, puisque j'avais une journée à perdre, autant valait la perdre à Berlin que n'importe où.

Voilà comment vous m'avez trouvé à la première station prussienne de Elsterwerda.

#### DE DRESDE A BERLIN

Comme c'était dimanche, il y avait presse partout.

J'avais pour vis-à-vis dans le wagon un industriel de Dresde, avec lequel je m'entretenais fort agréablement.

Les Saxons sont gens sociables et fort prévenants, surtout pour les étrangers. Il me parlait des diverses industries de la Saxe, qui est, comme chacun sait, le pays le plus industriel de l'Allemagne.

Tout en conversant, il aspirait d'une pipe monstre, dont le tuyau de bruyère descendait jusqu'à terre et se terminait par un vase de porcelaine contenant au minimum un quart de tabac, des bouffées de fumée qui eussent pu faire concurrence à celles de la locomotive.

Sa corpulence bièreuse et sa physionomie placide, respirant le bien-être et la satisfaction, complétaient le type que j'avais presque invariablement rencontré dans tous les États du Sud.

Lorsqu'il sut que j'étais Français, il ne manqua pas de me marquer sa sympathie pour la France et son aversion pour la Prusse, ainsi que l'avaient fait presque tous les Allemands avec lesquels je m'étais entretenu sur mon parcours.

Il me fit compliment sur ma bonne prononciation, et loua fort le choix que j'avais fait d'établir mon séjour en Saxe, où l'on parle disait-il, le meilleur allemand. Il s'informa du but de mon voyage. Je lui annonçai que j'allais à Berlin en partie d'agrément. A ces mots, il me regarda d'un air étonné et me dit avec un rire moqueur :

— Ah ! ça, monsieur le Français, vous voulez plaisanter sans doute ; on ne va pas à Berlin en partie d'agrément !

— Rassurez-vous, lui dis-je, je n'ai que vingt-quatre heures à y dépenser.

— C'est juste assez, reprit-il, pour vous y ennuyer!

Et comme nous arrivions à la station de Zossen, il vida dans un récipient *ad hoc*, fixé à la portière du wagon, sa pipe qui était à bout, la bourra de nouveau, la serra entre ses dents, saisit sa valise et son parapluie et me prenant la main :

— Adieu, *mon bon!* me dit-il, méfiez-vous de ces gredins de Prussiens, et surtout prenez bien garde de gâter le bon allemand que vous avez appris en Saxe par le patois de Berlin.

Après le départ de mon Saxon, je n'avais plus d'autre passe-temps que de regarder par la portière.

Les types réjouis et communicatifs avaient disparu peu à peu, depuis que nous étions entrés sur le littoral prussien ; les nouveaux passagers qui montaient avaient tous l'air froid et méfiant, ne répondant que par monosyllabes ou ne répondant pas. Les employés ne parlaient plus aux passagers poliment, mais d'un ton sec et presque insolent. Enfin la nature luxuriante, accidentée et pittoresque de la Saxe, avait fait place aux plaines arides et monotones de la Marche de Brandebourg.

C'était un avant-goût des plaisirs qui m'attendaient dans la ville impériale. C'est avec ces pressentiments que je descendis de voiture, lorsque, le train se remisant à sa dernière station, les employés crièrent d'une voix lugubre : « Berline! Berline! »

Mon premier soin fut de m'enquérir d'un fiacre, appelé ici *Droschke*.

Cet appareil, le même dans tous les pays civilisés, mérite ici une description spéciale :

C'est une boîte carrée posée sur quatre roues et *attachée* à une rossinante arrivée à un degré plus ou moins avancé de pétrification. La place du cocher est occupée par un individu, la tête fourrée dans un bonnet à poil et le corps enveloppé d'une pièce d'étoffe crasseuse et rapiécetée qui lui sert de manteau et où il se perd tout entier.

Quant aux ressorts de la voiture et à la politesse du cocher, ce sont deux *meubles* considérés ici comme superflus.

Je vous laisse à penser si j'avais hâte d'arriver à destination, ballotté que j'étais dans un tel véhicule sur les pavés inégaux des rues, risquant de verser à chaque pas ou de voir s'évanouir le squelette de cheval auquel l'automédon épargnait moins les coups de fouet qu'il ne lui avait épargné son avoine.

Lorsque la pauvre bête ralentit sa course, je jugeai que mon supplice touchait à sa fin; et, sans attendre l'arrêt de la machine infernale, je m'élançai sur le pavé avec le soulagement d'un homme qui vient de risquer son existence.

L'air retentissait alors du son des cloches appelant les fidèles au service divin. Je me réjouis de trouver à point cette occasion d'aller remercier la Providence de m'avoir sauvé miraculeusement.

## LE KAISERHOF

L'hôtel où je m'étais fait conduire s'appelle *Kaiserhof*; c'est le premier de Berlin, bâti d'après le modèle du Grand-Hôtel de Paris, à l'époque où la pluie des milliards avait fait germer dans les cerveaux prussiens le goût trompeur du luxe et l'espoir plus trompeur encore de faire de Berlin un « petit Paris ».

A mon arrivée, tout le personnel de l'établissement s'empresse autour de moi. Je fais une entrée comme la sortie de Marlborough.

L'un portait ma valise, mironton, taine.

Et l'autre mon surtout;

Le troisième, ma canne,

Et l'autre... rien du tout!

Le portier, à droite, et, à gauche, le régisseur vinrent me saluer courtoisement et prendre mes ordres; puis un domestique me conduisit, d'après mon choix, au premier étage, où je fus reçu par le premier garçon en grande cérémonie.

J'étais émerveillé de tant de politesse chez un peuple où l'on est si peu habitué d'en trouver, et je commençais à douter moi-même de l'exactitude de ma première impression. Mais je dus bientôt revenir de ma surprise, en remarquant que presque toutes les chambres de ce vaste local étaient veuves de leurs hôtes. Tout s'explique! Lorsque le loup a faim, il sort du bois et s'habille en berger.

Après avoir rectifié ma toilette, je pris mon guide et ma lorgnette et m'apprêtai à commencer ma tournée.

A tout seigneur tout honneur! je réservai ma première visite à l'église catholique.

Le maître d'hôtel à qui j'exprimai mon désir s'inclina courtoisement et grimaçant un sourire :

— Si j'avais un conseil à donner à monsieur, hasarda-t-il, ce serait d'aller plutôt à notre temple protestant, où doit se rendre

aujourd'hui M. le prince de Bismark avec toutes nos *célébrités*. Je ne pus retenir un éclat de rire à cette proposition aussi burlesque qu'inattendue.

Et vous, lecteur, que vous en semble? Figurez-vous que vous arriviez dans un restaurant et que vous commandiez un mets de votre choix, vous Français au palais délicat.

— Si monsieur préférerait un plat de choucroute? vous dirait un garçon aux cheveux filasse; c'est notre mets national, et monsieur pourrait le manger en compagnie de l'homme-chien, la *célébrité* du jour, qui ne se repaît que de ça.

— Mais, garçon, répondriez-vous, vous ne savez pas si j'aime la choucroute et si je me soucie de la compagnie de l'homme-chien.

C'est aussi ce que j'avais envie de répondre; mais le maître d'hôtel devina ma réflexion, et, prenant une posture de circonstance pour excuser sa méprise :

— Monsieur pourra toujours, dit-il d'un ton conciliant, se rendre ensuite à l'église catholique, qui n'est qu'à deux pas de là et dont le service commence un peu plus tard.

Je me laissai persuader par cette dernière observation et me fis conduire au dôme protestant, à pied cette fois, pas en voiture, car puisque j'allais pour remercier Dieu de sa protection, je ne voulais pas tenter sa providence une seconde fois.

#### LE DÔME

Au bout de dix minutes nous étions en face d'un bâtiment ayant la forme d'un cirque ambulante, pouvant être affecté à n'importe quoi, excepté à un temple. C'est cependant ce qui tient lieu à Berlin d'église protestante.

Je me glissai à travers la foule jusque dans l'enceinte, coupée à droite et à gauche dans sa longueur par des corridors voûtés et sombres aux murailles nues comme des souterrains, où la foule se tient debout et pressée. On entend, sans savoir d'où ils viennent, les échos inintelligibles d'une musique monotone et de chants plus monotones encore. Il y a, du reste, une masse de curieux venus plutôt pour assister à l'*exhibition des célébrités* qu'au service divin.

Je remarquai que la plupart se préoccupaient fort peu de la cérémonie et s'entretenaient de toute autre chose : les uns parlaient de leurs affaires; d'autres, du temps; enfin quelques groupes de commis

et de modistes, qui s'étaient donné là rendez-vous, discutaient tranquillement sur la manière dont ils allaient employer leur journée.

A quelques pas de moi, un grand jeune homme, adossé au mur, immobile et raide comme son faux-col, et qu'on eût pris volontiers pour la montre d'un magasin de confections, semblait s'ennuyer énormément.

Je m'approchai de lui, et il parut ravi de trouver l'occasion de rompre son immobilité. Il m'avoua, sans que je le lui eusse demandé, qu'il aimerait mieux être ailleurs qu'ici ; qu'il n'y venait que pour la forme et pour faire acte de présence, parce qu'il était *chef de rayon* dans une maison fournissant l'empereur, et qu'il lui fallait pour ce motif « poser pour la morale » (*sic*).

— Ce n'est donc pas pour Dieu que vous y venez, observai-je ?

— Dieu ! répéta-t-il d'un ton ironique ? Qui croit encore à ces choses-là ? et m'enveloppant d'un regard de commisération, il ajouta avec l'accent berlinois :

« Sie sind wohl nicht von hier » (1) ?

— Dieu en soit loué ! répondis-je en français, pour le mettre immédiatement au courant.

— Ah ! *Mossié*, Français ? *Mossié*, catholique ? Vous croire *papa* infallible et la Vierge immaculée ? Françaises, faire pèlerinages pour recevoir très beaucoup d'enfants. Nous pas besoin d'ça, *Mossié* ! Nous pas croire tout ça. Nous aimer seulement *bon vin, femmes et chansons fidèles* ? (2).

Et tout l'essaim féminin qui écoutait fit chorus pour applaudir aux sarcasmes de ce *calicot-orateur*.

Je haussai les épaules sans répondre et leur tournai le dos.

Un étudiant, qui posait pour l'homme sérieux, avec son monocle planté dans l'œil droit et une douzaine de balafres qui lézardaient son visage, attestant qu'il aimait à manier la rapière, s'approcha de moi et engagea la conversation. Il me mit en peu de mots au courant de tout ce qui se passait autour de moi. Il m'apprit que la nef où nous nous trouvions était affectée aux mariages de la main gauche, mariages de cœur, inclinations fortuites.

— Il y vient même, ajouta-t-il, tout bas, bon nombre de dames

(1) Vous n'êtes bien sûr pas d'ici (expression berlinoise).

(2) Le mot français « fidèle » s'emploie en Allemagne dans le sens de jovial.

mariées qui sont supposées ignorer ce détail, mais qui, en réalité, cherchent l'occasion de faire déchirer leur contrat par la plume de quelque commis.

Chez nous, dit-il d'un ton convaincu, chaque institution a son *côté pratique*. Notre religion n'est pas farouche comme son aînée; elle sait s'accommoder aux nécessités de la vie et dépouiller sans vergogne en faveur de la société ce qui lui semble incommode ou gênant. Aussi est-elle sûre de se propager et de se perpétuer aussi longtemps que les vices de l'humanité.

— Ou de se trouver confondue avec eux, ripostai-je en forme de conclusion.

En ce moment, une grosse dame d'environ quarante ans, tout *empaquetée* de soie et *chargée* de bijoux, qui semblait chercher quelqu'un, parvint à se faire place de notre côté. Soudain la physionomie du calicot s'anima et, profitant de l'attention du public en ce moment fixée sur la cérémonie, il s'éclipsa sans mot dire. Bientôt après ils disparaissaient tous deux inaperçus dans la foule.

J'étais suffisamment renseigné sur la morale pratique de ces moralisateurs progressites, S. G. D. G.

Je me dirigeai vers la porte, mais elle était fermée.

Je dus chercher le portier qui ne consentit à m'ouvrir que lorsque plusieurs personnes se furent présentées pour sortir. La grosse dame et le calicot en profitèrent pour s'évader, et je les vis se jeter furtivement dans un *droschke* qui les emporta, Dieu sait où.

Lorsque j'arrivai devant l'église catholique, la foule en sortait et je ne pus qu'examiner cet édifice bâti par Frédéric le Grand, d'après le modèle du Panthéon de Rome, mais qui, comme le dit fort bien le *guide allemand*, ne mérite pas plus que les autres édifices religieux de porter le nom d'église.

#### ASPECT DE LA VILLE

Rentré à l'hôtel, je fouillai dans mes papiers. Un de mes oncles, qui appartient au haut commerce de Paris, avait, à mon départ, bourré mon portefeuille de lettres de présentations pour toutes les principales villes de l'Allemagne, voire même pour Berlin. J'en pris plusieurs et m'apprêtai à faire quelques visites après le déjeuner.

En attendant, comme je n'avais rien pris depuis Elsterwerda et

qu'il était déjà onze heures, je descendis à la salle à manger avec l'envie de faire honneur au déjeuner, quel qu'il fût.

Le maître d'hôtel, qui avait soin de s'informer de mes plus petits désirs, ne manqua pas de venir à moi :

— J'ai appris, dit-il, que monsieur a quelques visites à faire, et je viens m'enquérir de ses ordres.

— Tous mes désirs se bornent pour le moment à bien déjeuner.

— Monsieur va être servi, mais oserais-je demander à monsieur quelles sont les personnes qu'il compte visiter.

Cette question me parut quelque peu indiscreète et je le regardais sans lui répondre, ignorant s'il ne faisait pas partie de ce réseau d'espions que la Prusse entretient comme une vaste toile d'araignée sur le monde entier.

— Je ne demande pas, reprit-il voyant mon hésitation, le nom des personnes, mais leur emploi ; car, chez nous, chaque classe de la société a une heure différente pour prendre ses repas, de sorte que l'heure des visites est également différente.

Rassuré par cette raison, je lui montrai les adresses, et après les avoir examinées :

— Monsieur a là précisément, dit-il, trois visites dans différentes classes :

M<sup>me</sup> la comtesse de L..., qui appartient à la haute société, déjeune à neuf heures et dine à quatre.

M. Blumenthal, juif, comme son nom l'indique, et commerçant, selon toute probabilité, doit avoir différentes heures de repas ; il déjeune sans doute entre neuf et onze heures et dine entre quatre et six.

Quant à M. Muller, rentier, c'est un particulier qui doit faire ses six ou sept repas par jour.

Quelle organisation inouïe ! Où trouver ailleurs qu'à Berlin une semblable anomalie ?

— Si j'avais un conseil à donner à monsieur, proposa le maître d'hôtel, ce serait de faire ses visites avant midi ; c'est le meilleur moyen de trouver tout le monde.

Cette idée me convenait pour être libre ensuite. Je me hâtai d'avaler quelques morceaux ; pendant ce temps le maître d'hôtel appela un garçon :

— Faites avancer une voiture pour monsieur, dit-il.

— Non pas, interrompis-je ; si c'est une voiture comme celle qui m'a amené, je préfère aller à pied.

Le maître d'hôtel sourit.

— Monsieur veut sans doute plaisanter ? ne connaissant pas la ville ! une voiture est indispensable.

Au reste, monsieur peut se tranquilliser, nous avons quelques voitures exprès pour les étrangers, munies de ressorts comme partout, et dont les cochers sont dressés par nous ; j'espère que monsieur en sera content.

Je me risquai encore une fois à l'essai et remis mes adresses au cocher.

Je m'aperçus en effet que le maître d'hôtel avait dit vrai. Mon nouveau cocher, coiffé d'un chapeau lisse au lieu du bonnet à poil réglementaire, et dont le manteau était moins crasseux que celui de l'autre, faisait tous ses efforts pour figurer un cocher poli. Il y réussissait à peu près comme un ours dressé à faire le beau ; mais c'est tout ce qu'on peut exiger de mieux d'un cocher prussien.

Les chevaux (il y avait deux chevaux cette fois) traînaient avec assez d'aisance la calèche découverte de laquelle je pus observer les différents types de la foule.

Nous sommes dans le quartier distingué, ce qui ne nous empêche pas de rencontrer une foule bigarrée, moitié habits noirs, moitié haillons.

Nous longeons la rue de Leipsick, passons devant la gare de Postdam, et pénétrons dans une rue plantée d'arbres. C'est là que demeure la comtesse de L...

Chose étrange pour une ville au milieu d'un désert ! toutes les maisons sont en pierre de taille et ornées de petits jardins d'où jaillissent des parterres de fleurs aux mille couleurs.

On songe involontairement que l'on se trouve dans la *grande sablonnière* et on s'étonne de cette apparition inattendue.

Mais gardez-vous d'approcher trop près, si vous tenez à conserver votre illusion, sinon vous reconnaîtrez bientôt que tout cela n'est qu'artifice.

Un coup d'œil vous suffira pour voir que la terre est rapportée sur le pavé et que les fleurs sont en pots enfouis dans le sable.

Quant aux pierres de taille qui vous semblent décorées d'ornements sculptés, quelques éclats détachés, comme des lambeaux de peau laissant à nu la chair vive, vous dénonceront qu'elles sont



faites de briques vulgaires, recouvertes d'une couche de badigeon, et qu'avec une simple clef vous pourriez aisément, en quelques heures, métamorphoser le palais le plus somptueux en une affreuse masure ; car, ici, temples, monuments et palais ne sont que briques badigeonnées.

Ma première visite n'est pas heureuse. M<sup>me</sup> la comtesse n'est pas chez elle. Je laisse ma carte.

Nous quittons le quartier aristocratique de Potsdam, et nous nous dirigeons vers la ville commerçante (l'ancien Berlin), bâtie sur la rive droite et dans une île formée par la Sprée.

Ici est le royaume des juifs ! Inutile de l'inscrire en grosses lettres, car tout en porte le sceau caractéristique. Aux devantures pendent des hardes malpropres, et des vestales à la peau sale se tiennent, comme des araignées attendant une mouche, sur le seuil des maisons qui puent à quinze pas la crasse et les punaises.

Nous arrivons pourtant dans une rue de meilleur aspect, la Rosenthalerstrasse, et la voiture s'arrête devant la porte du sieur Blumenthal. Descendons !

Le juif est à son magasin, en train de traiter une affaire avec deux clients.

Après m'être annoncé, je voulais me retirer dans la crainte de le déranger ; mais lorsqu'il sut que je retournais à Paris, il me pria avec de si vives instances à déjeuner pour le lendemain, que je me crus forcé d'accepter, et pris congé de lui, le laissant à ses affaires.

Maintenant, il ne nous reste plus à visiter que le rentier Muller. Il nous faut traverser de nouveau presque toute la ville ; car nous sommes venus du sud-ouest au nord, et nous allons maintenant au sud-est.

Nous longeons la rivière, ce qui n'est pas des plus alléchants ; car ce que l'on décore ici du nom de rivière n'est autre qu'un cloaque infect, où viennent s'engouffrer tous les égouts de la ville.

Dans ces eaux noires, dont la mobilité est à peine perceptible, gisent engloutis toutes sortes de détritns, et de temps à autre des bulles d'un gaz infect viennent éclore à la surface. Quelques chiens morts, flottant çà et là en pleine décomposition, et restant toujours à la même place, répandent dans tout le quartier leurs émanations putrides, et on s'étonne que des créatures humaines puissent vivre dans une atmosphère ainsi empestée !

Nous passons maintenant sur un pont de bois (presque tous le

ponts sont en bois) et nous longeons une rue, la *Fischestrasse* (rue des pêcheurs), qui est un modèle de ce qu'on peut voir de plus étrange en fait de rue; une rue qui ferait honte à des pêcheurs napolitains.

Les immondices croupissent en pleine chaussée, dans des trous énormes, où furent jadis des pavés; et sur le seuil des portes, toute la population de la rue est assise ou couchée pour respirer *l'air frais*, tandis qu'une multitude d'enfants demi-nus se vautrent dans ces immondices, criant, pleurant, faisant un sabbat infernal!

Les roues du droschke, s'enfonçant dans les ornières, éclaboussent la foule qui hurle, jure, blasphème contre moi, le cocher et les chevaux!

Nous franchissons encore un autre pont et pénétrons dans la *Kœpnickerstrasse*.

Nous voilà de nouveau dans la nouvelle ville; mais, cette fois, au sud-est, dans le quartier bourgeois.

Là aussi on peut sans renseignements deviner où l'on est.

Les maisons ne sont ni somptueuses comme dans le quartier aristocratique, ni sordides comme dans celui des juifs, mais d'une simplicité et d'une uniformité désespérantes. Les toits des maisons, tous à la même hauteur, leur donnent un aspect de casernes; et les rues, tirées au cordeau sur une longueur à perte de vue, semblent avoir été faites ainsi à dessein, pour réprimer une révolte par une charge de cavalerie ou une bordée de coups de canon.

Des égouts à ciel ouvert, larges et profonds de près d'un mètre, transportent sous le nez des passants les immondices de tout le quartier jusqu'à la *mer Noire*, que nous avons décrite plus haut, car le système de canalisation qui existe depuis longtemps dans toutes les villes du monde civilisé n'existe encore ici que dans le quartier privilégié.

Nous voilà dans la rue de Silésie, qui n'est que le prolongement et comme une seconde édition de l'autre. Heureusement, la voiture s'arrête devant la maison du sieur Muller, fort à propos pour rompre la monotonie.

J'allai frapper au troisième étage. Sur la porte était écrit: « Muller, conseiller ». Tous les Allemands sont conseillers de quelqu'un ou de quelque chose. Un enfant vint m'ouvrir et m'introduisit dans un *salon-salle à manger*. Bientôt il en vint successivement trois, cinq, sept, jusqu'à onze. Ils me regardaient tous comme le loup blanc.

Enfin la mère arrive ! c'est une grosse sans-gêne, qui, dès que je lui eus montré ma lettre d'introduction, se mit à pousser des « Ah ! » et des « Hélas ! »

— Quel dommage que Karl ne soit pas là ! Karl aurait été bien aise de vous voir ; mais il est chez Pepke. Pour être sûr de trouver Karl, il faut venir aux heures des repas :

Le matin, nous prenons le café à 7 heures ; à 9 heures, le second déjeuner ; à midi, le dîner ; à 3 heures, le café ; à 7 heures, le souper ; et à 10 heures, le thé ; et de 8 à 10, nous buvons la bière blanche, tous en famille, chez Pepke.

— Qu'est-ce donc, demandai-je, que Pepke ?

— Comment ! vous ne connaissez pas Pepke ? On voit bien que vous n'êtes pas d'ici ! C'est la *Kneipe* où se boit la meilleure bière blanche de tout Berlin. Karl y est toujours entre ses repas ; c'est le rendez-vous de la bourgeoisie, aussi l'a-t-on surnommée « Geheimrathskneipe » (Kneipe des conseillers privés).

— Mais, si je ne me trompe, observai-je, vous faites six repas, ce qui fait à monsieur votre mari dix voyages par jour de chez lui à la Kneipe et de la Kneipe chez lui, et pour peu que cette Kneipe soit éloignée...

— Oui, monsieur, interrompit la dame ; mais Karl a pris tout exprès un abonnement au tramway qui passe devant chez nous et le conduit à deux minutes de sa Kneipe.

Je lui fis compliment sur la vertu de son mari, ce qui me donna accès dans sa confiance, et elle se mit *subito* à me raconter ses petites affaires de ménage. Les enfants s'étaient groupés autour de moi et commençaient à se familiariser. L'un s'était emparé de ma canne pour jouer, l'autre se coiffait de mon chapeau, et le plus petit était monté sur mes genoux. J'étais fort touché de ces marques de sympathies ; mais je songeai qu'il me fallait voir tout Berlin dans mes vingt-quatre heures et me levai pour sortir.

— Si vous vouliez rester à dîner avec nous, monsieur, dit la dame, vous seriez sûr de voir Karl.

Je la remerciai de son amabilité, m'excusant sur le peu de temps que j'avais à rester et me retirai.

Toute la petite famille m'accompagna jusqu'à la porte, et je dus promettre que j'irais, du moins, les voir, le soir, chez Pepke.

## AUX CAVES DE FRANCE

En sortant de là, je sentis l'appétit m'aiguillonner. Les quelques bouchées que j'avais avalées au Kaiserhof étaient déjà, grâce aux secousses de la voiture, descendues jusque dans mes talons.

J'interrogeai mon automédon sur un bon restaurant.

— Monsieur désire-t-il un restaurant à bière ou à vin?

— Vous est-il déjà arrivé, cocher, de conduire un Français se restaurer dans une brasserie?

— Ah! monsieur est Français? faites excuse. Dans ce cas, je vais vous conduire aux « Caves de France ». J'ai toujours entendu dire par mes clients qu'on y boit le meilleur vin, du vrai vin de France, comme on n'en fabrique pas en Allemagne. Un client m'en fit une fois porter un verre sur mon siège; Donnerwetter!... quand ça passe, comme on sent bien que c'est naturel!

J'accédai à la proposition de l'automédon, qui me descendit bientôt après devant une maison, où je lus : « Berliner Tagblatt » (l'enseigne d'un journal).

Je crus qu'il se trompait; mais il me montra une espèce d'ouverture basse comme un trou de renard, par laquelle j'entrai en me baissant et descendis par un escalier dans un souterrain obscur, où je restai quelques minutes avant de pouvoir distinguer le moindre objet.

Enfin, lorsque mes yeux se furent un peu accoutumés à cette obscurité, j'aperçus des formes de tables rangées dans une salle longue comme un corridor et l'ombre d'un garçon en frac, la serviette sous le bras, qui me regardait sous le nez, attendant mes ordres.

On se serait cru dans le royaume des ombres!

J'allai m'asseoir en tâtonnant à l'une des tables et commandai à dîner.

Le garçon me toisa de la tête aux pieds, comme étonné de ma demande; puis s'approchant, il me dit à demi-voix :

— « Mein Herr, Sie sind wohl nicht von hier? »

— Non! Dieu merci! lui répondis-je en français. C'est la troisième fois qu'on me le demande, et je suis charmé qu'on s'aperçoive que je ne suis pas d'ici. Mais qu'a à faire ma nationalité avec le repas que je vous commande?

— Que monsieur veuille bien m'excuser, reprit-il en un français entrecoupé; mais monsieur ignore, sans doute, qu'ici les personnes *comme il faut* ne dînent pas avant une heure, et il est à peine midi.

— Eh bien, alors, servez-moi à déjeuner, dis-je impatienté.

Il disparut au fond de la salle et revint quelques minutes après m'annoncer qu'on allait *par exception* me préparer à dîner, puis, m'indiquant une place à une longue table servie au milieu de la salle et que je n'avais pas d'abord remarquée :

— Voici la table d'hôte, me dit-il avec un ploiement d'échine et grimaçant un sourire : quel vin servirai-je à monsieur ?

Je jetai les yeux sur la carte et commandai au hasard une bouteille du premier venu.

Pendant qu'on me servait, j'examinai la carte du dîner et des vins portant le nom : « Oswald Nier. » La consonnance germanique de ce nom me donna des doutes sur l'authenticité des produits, et je me rappelai involontairement cette maison de Francfort-sur-le-Mein, sur laquelle on avait inscrit en caractères d'un mètre de haut : « Fabrique de vins français. »

On n'est pas plus cyniquement Prussien !

Au-dessous du nom, je lus :

*Depuis 1876, fournisseur de la cour, décoré  
membre de l'Académie nationale de Paris,  
possesseur d'une lettre autographe du  
prince de Bismark, qui dit :*

*Le vin doit devenir la boisson nationale du peuple allemand.*

Il ne manquait plus que d'ajouter : *Exiger la marque de fabrique.*

On m'apporta des mets d'une fadeur toute germanique, pompeusement décorés de noms français. Mais la faim supplée parfois à la qualité des mets, et le chef dut penser que je goûtais sa cuisine.

Le vin qu'on m'avait servi était baptisé du nom de *Garrigue*. Le premier verre que je portai à mes lèvres me fit bondir sur ma chaise, et je fus en proie à une crise qui se termina par une rage de dents des mieux conditionnées. Je pensai à mon coquin d'automédon, qui m'avait vanté cet établissement comme la meilleure cave de Berlin, et pour le punir je lui fis porter le reste de la bouteille.

Le garçon s'excusa dans la posture la plus humble et employa

toute son éloquence pour me persuader que c'était une affaire de goût, et que beaucoup de personnes *distinguées* faisaient grand cas de ce *cru*. Il me pria instamment de lui commander une bouteille de *Château des Deux-Tours*, qui est, ajouta-t-il, le domaine de son maître.

Ce prétendu domaine, flanqué de ses deux tours, était, en effet, gravé en tête de chacune des cartes, domaine imaginaire comme le vin lui-même.

Je goûtai cette nouvelle teinture qui me sembla moins mauvaise que la première, mais qui sentait, comme elle, la fabrique de Francfort.

Comme je terminais, quelques convives entrèrent et vinrent s'installer vis-à-vis de moi.

C'était d'abord un couple d'amoureux, qui ne se quittèrent ni des yeux ni des mains et burent dans le même verre; ensuite trois officiers d'artillerie, qui préludèrent au combat de la fourchette par une rectification dans leur toilette; ils tirèrent de leur poche un miroir et se mirent tranquillement à se peigner les cheveux et la barbe.

C'est ce qu'on estime, à Berlin, comme le « *Nec plus ultra* » du bon ton.

Après avoir soldé mon compte, je me hâtai de sortir de cet antre, fort heureux de me retrouver enfin avec les vivants.

— Eh bien! gredin, dis-je au cocher, en remontant, comment avez-vous trouvé le vin que je vous ai envoyé?

— Oh! monsieur, merci mille fois de votre attention, dit-il en se pouléchant; c'était un vrai velours!

Ces Prussiens sont des monstres d'insensibilité.

G. DE MARSTADT.

(A suivre.)

---

# LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE <sup>(1)</sup>

---

## LES PETITES DÉCOUVERTES

### III

Les animaux : d'où ils viennent. Les animaux sont religieux. *M. Topinard*. — Comment les hommes ont perdu leurs poils. *M. Grant Allen*. — Pourquoi les Indous sont doux de caractère. *M. Marius Fontane*. — Création des fleurs par les insectes. Création des arts par les fleurs, les insectes et les singes. *M. Grant Allen*. — La télégraphie stellaire. *M. d'Assier*. — Une nouvelle race humaine. *M. Flammarion*. — La fin du monde. *M. Paul Bert*.

Les savants, demi-savants, maîtres, sous-maîtres, répétiteurs, archéologues, anthropologistes, sociologistes et biologistes, ont, depuis longtemps, *établi* que *l'homme est un animal semblable à tous les animaux*. C'est ce qui explique leur acharnement à étudier les animaux : ils espèrent découvrir chez les animaux l'origine des facultés, des qualités, des sentiments même de l'homme, après quoi le doute ne sera pas permis.

### I

Il y a bien une première question qui les embarrasse : d'où viennent les animaux, particulièrement les animaux domestiques ; quand et où ont-ils apparu ? Le problème est très difficile : le *chat*, par exemple, c'est une découverte du sous-maître, M. Roger de Guimps, n'a été connu en Égypte, qu'environ « 650 ans avant Jésus-Christ, » et le *chien* n'était pas « connu des Hébreux avant Samuel. » —

(1) Voir la *Revue* du 30 novembre 1881.

Vous vous étonnez : comment le *chat* a-t-il été connu si tard des Égyptiens, quand, tout le monde le sait, il était un de leurs dieux, ils l'adoraient. Comment le peuple d'Israël n'aurait-il pas connu le *chien*, quand l'Égypte le possédait depuis des milliers d'années, comme le montrent les dessins des monuments ?

Mais les *savants* ont une réponse à laquelle vous ne vous attendez pas, et qui vous laisse sans réplique : le *chat* n'existait pas autrefois en Égypte, car *il n'est pas représenté* sur les obélisques ou les stèles Égyptiens (1) ; et les Hébreux ne savaient ce que c'était que le *chien*, car il n'est pas nommé dans les livres de *Moïse*, de *Josué* et des *Juges*.

Toujours le même procédé, le *procédé scientifique*, procédé infailible, et tel que tout ce que vous direz contre ne sert de rien !

Ainsi, trois historiens écrivent l'histoire contemporaine, et ne parlent ni du chat, ni du cochon, ni du mouton ; les hommes du cinquantième siècle devront en tirer cette conclusion : le mouton, le chat et le cochon n'étaient pas connus en France au dix-neuvième siècle !

Il vous semble étrange que les Israélites n'aient pas connu le *chien*, eux qui avaient vécu plusieurs siècles en Égypte, et passé quarante ans dans le désert, où ils rencontraient à chaque instant les pasteurs Arabes et les gardiens des troupeaux des Pharaons, qui, apparemment, avaient des chiens ! Un *savant* Génevois vous répond : cela témoigne du peu d'intelligence des Israélites : « *Ils n'avaient pas su apprécier les qualités du chien.* » (*Bibliothèque universelle de Genève*, t. XXXV.) Vous vous récriez : — Quoi ! ils auraient été si stupides ! — Je ne dis pas le contraire, réplique le savant : « Cela ne fait pas leur éloge ! » Qu'on vienne nous parler, maintenant, de l'intelligence de la race juive, de ces Juifs dont la science étonnait Aristote, le plus grand savant de l'Antiquité ! Ils n'avaient même pas compris la valeur du chien !

Pour le *cheval*, le débat porte sur un détail du plus puissant intérêt, à savoir : si, à l'*âge quaternaire*, le cheval était chassé, comme

(1) Ces *savants* vont se trouver quelque peu embarrassés, car cet argument même leur manque : on vient de découvrir précisément plusieurs représentations du chat sur des monuments Égyptiens, notamment sur un *papyrus* de la 18<sup>e</sup> *dynastie*, et dans la fameuse *Écriture du harem de Ramsès II*, du *British Museum*. (Voyez *Revue catholique* de Louvain, septembre 1881, article du P. Bohnen, S. J.)



les autres animaux ou *domestiqué*, comme le renne, et, en cette qualité, « tué, dépecé et mangé sur place » par l'homme préhistorique? M. Toussaint assure qu'il était *mangé sur place*; mais rien n'est moins sûr, selon M. Joly, car le *renne*, contemporain du cheval, était-il lui-même domestiqué? On ne le sait : « *La question est indécise.* » — Il est bon, dit à ce propos M. Pétermost, de se rappeler que le cheval vivait chez les Aryens « 19,350 ans avant Jésus-Christ. » — Quoi! dix-neuf mille trois cent cinquante ans; pas une année de plus ou de moins! — Oui, dit ce sous-maître, mais, ajoute-t-il avec candeur : « *Nous ne savons pas d'après quels documents.* » Je vais le lui dire, moi, je le sais : d'après son imagination.

Rien de plus ardu, commè on voit, que ces questions de cheval, de renne, de chien et de chat, si ce n'est une question bien plus difficile encore : *de quels pays viennent-ils*, ainsi que les autres animaux domestiques? Ici, c'est une confusion, un désordre, un tohu-bohu complet : tous, maîtres, sous-maîtres, répétiteurs, parlent à la fois; il n'en est pas deux qui aient une opinion semblable; on ne s'entend plus.

— Nos animaux domestiqués, les animaux domestiques d'Europe, mais c'est bien simple! Ils sont originaires « *d'Europe!* » (MM. Milne-Edwards et Joly).

— Du tout! *d'Orient!* (M. I. Geoffroy Saint-Hilaire) ils nous sont arrivés en contournant la mer Noire et le Caucase, par la Russie, ou en franchissant le Bosphore ou l'Hellespont; la mythologie ne raconte-t-elle pas qu'un bœuf ou un bélier passa le détroit à la nage? Si un bœuf l'a passé, le reste a suivi. Il y avait déjà des *moutons de Panurge!* Ils viennent « *d'Asie!* »

— D'Asie! oui, après être sorti des profondeurs « *de l'Afrique!* » (M. C. Vogt). C'est d'Afrique que sont natifs tous nos animaux domestiques : ils n'ont eu qu'à traverser l'isthme de Suez, que, heureusement, M. de Lesseps n'avait pas encore coupé.

— Ils ne viennent ni d'Europe, ni d'Asie, ni d'Afrique, ils viennent « *d'Amérique* » (M. Marsh), qui mérite plutôt le nom *d'ancien monde* que de *nouveau monde*. A la suite de je ne sais quelle catastrophe, il y eut une émigration des bêtes domestiques d'Amérique en Asie, par le détroit de Behring, qu'elles franchirent sur la glace (le détroit n'a que vingt et quelques lieues de large; les

moutons, les bœufs, les chevaux et les ânes eurent un pressentiment que l'Asie était au delà). Cette émigration dut être considérable, *générale, universelle*, même pour quelques espèces, car tous les chevaux s'en allèrent sans exception; il n'en resta pas un seul, si bien que lorsque les Espagnols arrivèrent montés sur des chevaux, « la vue de ces animaux frappa de terreur les Mexicains, » l'Amérique ne les connaissait pas. Donc ils sont venus d'Amérique!

— C'est un conte! — C'est une erreur! — C'est une fable! — C'est une hypothèse! — C'est une rêverie! — Les animaux domestiques viennent d'Asie! — d'Afrique! — d'Europe! — d'Amérique!

Il n'y a guère moyen de mettre fin au tumulte : le président agite violemment sa sonnette : « La question, dit-il, *est à l'étude!* » Ce président, M. Joly, me semble homme de bon sens; c'est comme on dit à la Chambre : « La proposition est renvoyée au ministre. » Cela veut dire *enterrée!*

## II

Nos *savants* peuvent alors embrasser un sujet fécond : les animaux, considérés dans leurs facultés, dans leurs sentiments, dans leurs méditations et dans leurs pensées; comment ils ont modifié, fait, le monde physique, le monde moral, le monde intellectuel; comment les uns, les bêtes à quatre pattes, ont fait l'homme; les autres, les animaux ailés, fait les fleurs et les couleurs; d'autres, formé le caractère des peuples; d'autres enfin, animaux à quatre pattes et animaux ailés, singes et insectes, inventé les beaux-arts.

Ce vaste programme vaut la peine d'être traité : un seul *savant* n'eût pas suffi à une telle tâche, une quantité s'y sont mis; mais aussi, ils ont fait des découvertes merveilleuses. Les rapporteurs se succèdent à la tribune et en font l'attachante énumération.

Premièrement, dit d'abord M. Topinard, le sous-maître que nous connaissons, l'homme aux crânes, on a découvert que : *les animaux ont le sentiment religieux*. Jusqu'ici, on avait cru que le sentiment religieux était l'apanage de l'homme, et que c'est précisément ce qui le différenciait le plus des autres animaux : il n'en est rien ! Les animaux sont autant portés que l'homme à la piété, à la dévotion. Tout le monde peut s'en convaincre : vous avez un chien, voyez comme il vous obéit, mieux que cela, comme « il est attentif à vos

ordres ! » Vous lui parlez, il vous écoute, il remue sa queue éloquent, il vous respecte, « il vous vénère ! » Or, messieurs, qu'est-ce que la *vénération* ? Inutile d'ouvrir le dictionnaire de M. Littré : la *vénération*, c'est « une forme du culte. » Le chien vénère son maître, il est près de l'adorer, de lui rendre un culte, c'est « *le germe de la religiosité !* » germe chez le chien, expansion chez l'homme, mais sentiment identique : l'homme est religieux, le chien est religieux, tous les animaux sont religieux.

M. Topinard ajoute accessoirement quelques mots sur l'état social et politique de la race canine, particulièrement sur le gouvernement des chiens Turcomans, qui n'admettent pas la forme démocratique, mais vivent sous un monarque, un chef très bien endenté probablement, et qu'ils se gardent de contrarier. M. Topinard voit là « une organisation sociale, » mais, fait-il remarquer, seulement « un rudiment d'organisation sociale. » La monarchie, en effet, n'existe qu'au berceau des nations ; l'organisation sociale parfaite, c'est la république. Quand les chiens Turcomans auront atteint la période de maturité morale, il n'est pas douteux qu'ils se constitueront en république.

Le second rapporteur a une tâche encore plus importante que M. Topinard : *exposer l'action des animaux sur le génie et le caractère des peuples*. Vous connaissez tous et acceptez cet axiome, dit-il (M. Marius Fontane, *l'Inde vèhdique*) : *le milieu fait l'homme*, mais on n'en avait pas encore tiré tout ce qu'il renferme : l'homme n'est pas seulement formé, il est *absorbé* par la nature. Il y en a qui disent la *matière*, moi, je dis la *nature* ; il n'y a qu'une véritable force, une véritable puissance, la *nature* ; tout ce qui vit, plantes, animaux, pierres, hommes, vit dans la nature et par la nature, suit les mouvements de la nature, progresse ou décroît avec la nature ; la nature est tout, l'homme n'est rien, pas plus qu'une motte de terre inerte. Et il ne peut résister à la puissance de la nature, il est obligé de la suivre, de lui obéir ; c'est *fatal*.

Qu'en résulte-t-il ? Que « la *nature impose* à l'homme des habitudes ; des mœurs, même des précautions *fatales*, en un mot, *façonne* son caractère, » et quand je dis son caractère, j'entends son caractère physique et moral : « Les spectacles doux ou terribles, ses tableaux laids ou gracieux de la nature, font l'homme grand ou petit, dans sa *taille* comme dans sa pensée, doux ou terrible, *bon*

ou *méchant*, » et quoi qu'il veuille, quoi qu'il fasse, « il ne peut s'en empêcher. »

Je sais bien que M. Taine avait déjà dit cela, mais j'en ai tiré, moi, une application bien saisissante. Vous n'ignorez pas, par exemple, combien les Indiens ou Indous sont doux et placides; mais vous êtes-vous jamais demandé d'où venait cette douceur et cette placidité? Non, n'est-ce pas, et vous ne vous en êtes jamais douté. Eh bien, je vais vous le dire, j'en ai trouvé la cause: les Indiens sont doux, *parce qu'ils vivent au milieu des tigres et des moustiques*. Leur placidité vient du grand nombre de fauves qui rôdent dans les jungles, et de la multitude innombrable de maringouins qui fourmillent dans l'air.

L'Inde, en effet, est peuplée d'une quantité infinie d'animaux: au milieu de toutes ces bêtes, « l'homme n'est qu'une minorité insignifiante. » Il y a, pourtant, cent cinquante millions d'Indiens! « Autour de lui et insaisissables, grouillent des hordes d'infiniment petits, dont la masse est un tout visible, mais invulnérable. » Que doit donc faire l'individu humain? « Il doit vivre (et il vit) dans ce tourbillon, indifférent, presque immobile, » pour que ces hordes ne fondent pas sur lui. — Les pauvres Français de Chandernagor et de Pondichéry, si vifs, et qui n'ont pas l'habitude de rester longtemps à la même place, doivent être dévorés! On ne comprend pas qu'il en reste un! — « Comment disperser ce nuage vivant d'insectes, que la main ne peut saisir, et cette vermine toujours montante? » Et les singes! « qui donc oserait *lever un doigt* contre eux? » Et les tigres, et les serpents, etc., etc.! « De là, cette crainte et ce renoncement à la lutte; de là, cette *patience* et ce respect de la bête qu'a l'Indien! » Comment la même cause ne produit-elle pas les mêmes effets, partout, dans l'Amérique méridionale, par exemple, sur les bords de l'Amazone et de l'Orénoque? Je ne m'en occupe pas; je ne connais que l'Inde. Je vous disais bien que la nature *imposait* à l'homme des *précautions*, elle le force à se résigner; s'il résistait, elle l'anéantirait: « au moindre geste d'impatience, il serait perdu! » Cent cinquante millions d'Indiens disparaîtraient à l'instant. — Comment ont-ils fait, lors de leur insurrection de 1858, où ils se sont donné tant d'agitation et de mouvement? On ne saura jamais combien les insectes ont dévoré d'Indiens. Quoi qu'il en soit, nous tenons le secret de la placidité de l'Indien: « La mort, continuellement décrétée par les fauves et les serpents, entretient la ter-

reur, et l'inévitable grouillement des bestioles fait la patience. » De là, ces jolis ouvrages en ivoire sculptés et incrustés de nacre, que les Indiens fabriquent à si bon compte, ces boîtes, ces coffrets, ces couteaux à papier, ces éventails découpés, dont nous ornons nos salons et nos boudoirs, sans songer que, si nous jouissons de ces chefs-d'œuvre de patience, c'est que les cousins et les moustiques font trembler le pauvre Indien et l'obligent à se tenir tranquille, immobile et accroupi sur ses talons !

### III

Ici « la question s'élargit, » comme disent en leur langue nos législateurs parlementaires. Un membre de la compagnie scientifique fait observer que les sujets qu'on vient de traiter : les animaux domestiqués par l'homme, les animaux religieux comme l'homme, les animaux façonnant le caractère de l'homme, etc., supposent que l'homme ou anthropoïdien était passé de la forme de bête à celle d'homme. Or, les bêtes les plus proches de l'homme, les singes, lémuriens, alalus, etc., sont ou devaient être *couvertes de poils* ; et l'homme, lui, *n'a pas de poils*. Comment ces poils ont-ils disparu ?

La question est si nouvelle et si inconnue, que les *savants* restent bouche béante, sans réponse. L'un d'eux même, un Anglais, M. Wallace, ne craint pas de l'avouer : un tel fait est inexplicable ; il ne peut le comprendre « sans l'intervention de quelque *pouvoir intelligent* » ; la seule explication qu'il puisse en donner est « essentiellement *supernaturelle*. »

Un pouvoir *intelligent*, une explication *supernaturelle* ! Dieu, alors ! Mais où en sommes-nous ? Le pauvre homme, il lui faut, pour si peu de chose, un Dieu ! Comme si, quand on s'est passé de Dieu pour créer le monde, il était besoin de Dieu pour ce petit détail, faire disparaître de l'homme les poils qu'il avait étant demi-homme, demi-singe, demi-lémurien, demi-bête, enfin ! Le *savant*, qui a posé la question, un Anglais aussi, M. Grand Allen (*Revue scientifique*, janvier 1881), ne sait comment exprimer la peine que lui cause le scandale donné par son compatriote, quand la solution est toute simple, ajoute-t-il, et M. Darwin l'a depuis longtemps donnée.

L'homme a perdu ses poils tout uniment, « *en se couchant sur le dos,* » au lieu de se coucher sur le ventre comme les autres animaux ; les animaux se couchent sur le ventre, aussi, leur ventre est nu ; l'homme s'est couché sur le dos, son dos est nu.

— Oui ! hasarde M. Wallace, c'est bon pour le dos ; mais l'homme n'est pas seulement nu sur le dos, il n'a de poils ni sur le ventre, ni sur les bras, ni sur les jambes, enfin presque nulle part.

— Eh ! répond le sous-maître Anglais, M. Grand Allen, le frottement les a usés. Voyez les singes à queue prenante, leur queue, à force de se frotter aux branches, est usée. Vous vous embarrassez pour bien peu ! Le gorille a les poils moins épais sur le dos, ses poils commencent déjà à s'user : pourquoi ? Parce qu'il lui arrive parfois (on l'a vu ou, du moins, on l'a entrevu de loin) ! de s'asseoir en s'appuyant sur le tronc d'un arbre, le frottement râcle son poil, et l'use : toujours le frottement ! Mais, attendez ! supposez un singe, « un singe *en voie de développement* ; » vous comprenez ce que cela signifie : en train de se développer et de devenir homme. Supposez-le « *apprenant à se tenir droit et à se coucher sur le dos* ». Vous demandez qui le lui apprend et où cela se voit ? N'importe ! Vous pouvez bien m'accorder cette supposition : qu'arriverait-il ? « Il est *probable* que les poils du dos s'useraient. »

Eh bien ! c'est ce qu'a fait l'homme : à mesure qu'il *s'habituaît* à la stature verticale, *il a dû* se coucher sur le dos. Il n'est pas nécessaire d'expliquer *pourquoi il s'y habituaît*. Il s'y habituaît, parce qu'il *devait* s'y habituer ! — Il s'est donc couché sur le dos, et, à force de se coucher sur le dos, il ne se couche que sur le dos : aujourd'hui, « à l'homme *complet*, il est presque impossible de se coucher *sur le ventre*. » Je sais bien qu'on voit, tous les jours, vers midi, les ouvriers, après leur dîner, dormir au soleil, couchés sur le ventre. Mais les ouvriers sont-ils des hommes *complets* ? Les Sauvages, au contraire, « aiment à se coucher sur le dos. » Pourquoi ? Parce que, hommes primitifs, anthropoïdes à peine sortis de la bête, ils ont hâte de compléter leur métamorphose et de se dépouiller de leurs poils, et, pour cela, ils se couchent sur le dos ; ils aiment beaucoup cette position, « plus que les Européens ! » — M. Grant Allen n'est pas allé à Naples, il aurait vu que les lazzaroni ne dédaignent pas cette façon de prendre le soleil, *tomar el sol*, comme disent les Espagnols.

— Les Sauvages aiment à se coucher sur le dos, *plus que les*

*Européens*, plus évidemment que les ouvriers Européens qui se couchent encore sur le ventre! Mais alors, cher M. Grant Allen, les Sauvages seraient donc plus près d'être des hommes *complets* que les ouvriers Européens? Vous êtes, pourtant, de ceux qui affirment que le Sauvage est, non l'homme qui finit, mais l'homme qui *commence*. Comment donc est-il, à la fois, un *essai* d'homme, l'homme qui sort à peine de la bête, et l'homme *complet*, plus complet que l'Européen?

M. Grant Allen ne répond point à cette observation, non plus qu'à celle d'un de ses collègues, inquiet de savoir pourquoi il y a d'autres animaux que l'homme qui sont nus, l'éléphant, par exemple, et le rhinocéros? Comment leurs poils ont-ils disparu? Il n'y a, cependant, eu de frottement ni sur le ventre ni sur le dos.

M. Grant Allen a bien d'autres préoccupations : il a découvert, il a vu, il nous montre les conséquences de la disparition des poils chez l'homme : ce singe, cet anthropoïdien, que nous appelons l'homme, ayant perdu ses poils, à force de se tenir droit, de se coucher sur le dos et de se frotter contre les arbres, il en est résulté toute une révolution sociale, économique et domestique.

De tous ces singes ou hommes, il y en eut qui arrivèrent plus tôt que d'autres à être dépourvus de poils, et qui, en outre, avaient une chevelure abondante. — Car j'ai oublié de vous dire que si le singe-homme a des cheveux, c'est qu'il les tient de « certains de ses ancêtres anthropoïdes, qui avaient des poils sur la tête. » Au lieu de les frotter pour les user, ces *gaulins* anthropoïdes « avaient soigné les poils de leur tête, » trouvant que cela faisait bien, — avec quelle pommade, on ne l'a pas encore découverte. — Or, les hommes-singes les plus nus, et qui avaient la plus riche chevelure, furent considérés « par le sexe, » comme des spécimens tout à fait supérieurs. Peste! se dirent les femelles ou femmes, montrant tout de suite le goût qui les distingue, décidément la peau nue ne va pas mal! Elles coquetèrent avec les mâles dont la peau était la plus lisse, elles les trouvaient « bien plus beaux; » qui leur en ferait un reproche! Ce que voyant, les autres mâles se hâtèrent de faire disparaître leurs poils par tous les moyens, en se frottant énergiquement contre les arbres, et passant des journées entières couchés sur le dos. Ce fut une émulation universelle; et ainsi, au bout d'un certain temps, — oh! des milliers de siècles! — le genre humain

tout entier, tous les hommes étaient absolument débarrassés de ces vilains poils, de cette fourrure de bête, qui déplaisait tant aux femmes ou femelles : « la nudité fut *complétée* par la *sélection sexuelle*, en faveur des individus les plus *esthétiques*. »

Il faut savoir que *esthétique*, ici, signifie *beau*, quoi qu'en puisse dire le dictionnaire de l'Académie.

Mais ce n'est pas tout : remarquez le mot *esthétique*, il indique le développement d'une civilisation parfaite : ces braves hommes n'avaient plus de poils, étaient nus. Mais, à un autre point de vue que l'aversion des femmes pour les poils, « la sélection sexuelle, » — n'avoir pas de poils est « un *désavantage*; » en hiver, on a moins chaud. Comment « combattre ce désavantage? » Eh! vous le devinez *bien* : « en cherchant des moyens artificiels; » vous avez entendu, *artificiels*, c'est-à-dire *en créant les arts*, en se faisant « des vêtements, des ornements et des abris, » lesquels « ont donné naissance à un grand nombre d'arts, » architectes, sculpteurs, peintres, tapissiers, orfèvres, ciseleurs, doreurs, tailleurs, gantiers, chemisiers, coiffeurs, parfumeurs, costumiers pour les dames et opticiens, pour les lorgnons des *petits crevés!* En un mot, les arts naquirent, parce qu'il y eut des singes anthropoïdiens, qui se frottèrent contre les arbres et se couchèrent sur le dos! — C'est une origine qui avait échappé jusqu'ici à tous les historiens de l'art, depuis Lessing, Raphaël Mings et Winkelmann, jusqu'à Eméric David et M. Charles Blanc!

#### IV

Attendez! s'écrie M. Grant Allen, en voyant l'assemblée près de lever la séance, je n'ai pas tout dit, et ce que je vais ajouter va vous sembler peut-être encore plus surprenant.

Oui! les singes anthropiniens ou hommes, en perdant leurs poils, ont créé les arts. Mais ils n'étaient pas seuls; la tâche était grande : ils furent fort aidés, — par qui? *Par les insectes*, les insectes, à qui est dû le *sentiment de la couleur*, sans laquelle il n'est pas d'art! (M. Grant Allen : *le sens des couleurs, son origine et son développement*.)

Cette intervention des insectes, — et aussi des *fleurs*, ainsi que vous l'allez voir, — mérite d'être expliquée : commençons par le commencement.



Au commencement, donc, sur la terre tout était *vert* : arbres, feuilles, herbes, fleurs, arbustes, étaient uniquement verts. Comment je le sais, ce n'est pas la question. M. Hugo Magnus prétend que tout était *gris* ou *blanc*, que l'homme ne voyait que le gris ou le blanc; il s'est grossièrement trompé : l'homme pouvait ne voir que le gris, mais ce qui lui paraissait gris était vert : « la flore primitive était uniformément verte. » Or, vous n'ignorez pas qu'à un moment les cellules et les *grumeaux* d'écume, origine de tout, à force d'être immobiles, devinrent mobiles, d'être mortes, devinrent vivantes, et d'être impuissantes, finirent par engendrer, et que c'est ainsi que naquirent les poissons, les reptiles, les oiseaux, les insectes et tous les animaux. Tenon-nous-en, pour l'instant, aux insectes. Les insectes parurent, et que firent-ils d'abord? *Ils créèrent les fleurs!* Oui, en voltigeant sur cet océan de verdure universel, ils se posèrent çà et là, et créèrent les fleurs, — les fleurs de toutes formes et de toutes couleurs. Les insectes, bien entendu, étaient eux-mêmes diversement colorés, bleus, jaunes, rouges, noirs, etc., et de toutes les formes, longs, étroits, larges, ronds, ovales, etc. « Ils visitaient » les plantes, les plantes vertes, et sans prendre la moindre peine, ils leur donnaient leurs couleurs, et « leur imposaient leur forme. » Rien de plus aisé à comprendre et de plus facile à accepter!

C'est M. Darwin, qui a découvert cet engendrement des fleurs par les insectes; il a découvert aussi, — ce qui n'est pas moins évident, — que les *fruits* avaient été produits *par les oiseaux*.

Les fleurs furent donc de toutes les couleurs, ces belles couleurs qui charment nos yeux : roses, lilas, jaune d'or, rouge vif, orange, violacées, purpurines, mais, aussi, de couleurs horribles, déplaisantes : je veux parler de ces fleurs « *couleur de viande pourrie*, » qu'on ne peut regarder sans dégoût. Comment ont-elles été produites se demande-t-on. Eh! c'est bien simple : elles « ont attiré les insectes *amateurs de charognes*, et elles ont ainsi pris l'aspect de la chair corrompue. » Vous n'avez peut-être pas remarqué ces fleurs-là? Je vous engage à les chercher, vous les reconnaîtrez tout de suite : « il y en a un grand nombre, » on les trouve partout. Quelqu'un a dit que, s'il y a des animaux hideux, il n'y a *pas de fleur laide*. C'est absurde! Et les fleurs *couleur de charogne!* Pouah! Quelle horreur!

Nous ne sommes qu'au début de la création des couleurs. Il fallut bien du temps, pensez-vous peut-être, pour que les fleurs fussent complètement pénétrées et imbues de ces couleurs si vives, si variées, et si bon teint. Vous oubliez la grande loi Darwinienne, la sélection, la *sélection sexuelle*. En vertu de la sélection sexuelle, « les animaux se font beaux pour attirer la femelle, et la femelle choisit le plus beau. » Il en est de même des fleurs : elles jouaient le même jeu vis-à-vis des insectes, et les insectes vis-à-vis des fleurs : « les fleurs *se sont faites belles*, pour plaire aux insectes, et les insectes visaient à leur ressembler ; » doux échange, charmant penchant à l'harmonie, qui ne doit pas étonner chez les fleurs ! C'est ainsi que les fleurs ressemblent aux insectes, et les insectes aux fleurs !

Notez, en outre, que les insectes n'avaient pas seulement créé les fleurs ; ils se nourrissaient des fleurs, du suc des fleurs. Or, règle générale, les animaux sont tous de la couleur de ce qu'ils mangent, « ont tous une *couleur* qui rappelle celle des objets qui leur servent de *substances alimentaires*. »

— Ah ! oui, dit quelqu'un de l'auditoire, le renard, par exemple, le renard est *jaune*, parce qu'il se nourrit de poules *noires*, et le loup *brun*, parce qu'il mange des moutons *blancs* !

— Les animaux qui se nourrissent de fruits, ajoute M. Grant Allen, qui n'entend pas, sont les plus brillants : « Plus la nourriture est vivement teintée, plus belles sont les couleurs de l'animal. »

— Comme les canards, reprend la même voix, les canards aux si belles couleurs, et qui se nourrissent des mets les plus immondes, des choses les plus ternes et les plus dégoûtantes !

— « C'est une exception ! » s'écrie M. Grant Allen, qui, cette fois, n'a pu se dispenser d'entendre.

— Et les paons !

— C'est une exception !

— Et les coqs !

— Exception !

— Et les faisans !

— Exception !

— Et les flamands !

— Exception ! Oui, le renard, le loup, le canard, le paon, le flamand, etc., etc., sont « une exception, » très nombreuse, je l'avoue, mais c'est une exception !

Revenons aux fleurs : vous venez déjà de voir les penchants des fleurs, j'oserai dire leurs passions, qui font qu'elles prennent telle ou telle couleur de leurs *amants*, les insectes. Mais il y a à cela une autre raison : leur *intérêt* : Si elles sont plus ou moins brillantes, c'est par intérêt ! Car, pourquoi, je vous prie, une fleur se ferait-elle jaune, rouge ou bleue ? « Pourquoi dépenserait-elle à produire ces couleurs une grande partie de sa substance ? » Parce qu'elle y a intérêt : Essayons du bleu, dit l'œillet, il est *bon* que... Encore une teinte de rouge, dit le coquelicot, cela *servira* pour... Rayons notre corolle, dit la tulipe, *parce que*... Eteignons ce pourpre, dit la rose, *car*... Chacune a ses motifs d'agir, raisonne, calcule, combine, et cherche « à réaliser une économie ! »

— Mais vous *supposez* donc, dit M. Wallace, qui se débat toujours contre le Darwinisme, et ne peut se décider à être tout à fait pour M. Darwin ou contre M. Darwin, que les insectes, les animaux et les plantes *raisonnent* et ont les *mêmes sensations* que nous !

— Comment ! nous *supposons* ! s'écrie M. Grant Allen, indigné : nous ne le supposons pas ! C'est vous « qui faites une supposition, » en disant que les animaux et les plantes ne nous ressemblent pas, ne raisonnent pas comme nous ! M. Lubbock, lui, une des autorités de la science contemporaine, n'en doute pas ; il le croit, et il le dit : « Certaines plantes *se sont* modifiées dans le but de faciliter la fertilisation par tel ou tel insecte. » Elles ont donc la connaissance, une conscience, « les uns *se faisant* pousser des poils, d'autres des épines, etc. »

— Elles ont donc un raisonnement, des réflexions, des combinaisons ; la plante pense ! On conçoit, dès lors, comment tout est égal dans le monde : la plante pense, et la pierre aussi sans doute ! La pierre, la plante, l'animal, tout se vaut, tout est égal, tout constitue le dieu universel, le monde-dieu, qui est la négation de Dieu même !

— Oui, les plantes raisonnent, pensent, combinent et inventent ; en voici une preuve : vous savez que les semences se dispersent au souffle des vents dans l'air. Eh bien, les plantes, ayant reconnu cette puissance des vents, en ont tiré de précieuses déductions : elles ont fait des calculs, et, avec leur esprit vif, « imaginé », oui, *imaginé*, non pas un, mais « plusieurs moyens de disperser leurs semences ! » C'est un véritable génie !

Et les fruits, donc ! Ils sont encore plus forts : ils possèdent une

sagacité, une pénétration, une malignité que l'homme ne peut surpasser. Certains fruits vénéneux veulent se nourrir de la chair des insectes : savez-vous ce qu'ils font ! Ils se parent, ils s'ornent, ils se donnent un air agréable, ils prennent un aspect aimable. La pauvre mouche ou libellule approche pour contempler ce beau fruit, se pose sur lui : Crac ! il la pince, la tue et la mange ! Le misérable ! il « *n'a pris* un aspect attrayant que pour profiter du cadavre de l'animal ! » Et les plantes, qui secrètent des jus amers, pour défendre certaines parties qu'elles « veulent » protéger ! Quelle astuce ! quelle perfidie ! quelle rouerie ! quels politiques ! quel machiavélisme !

Et si je vous parlais des animaux, des tigres, qui ont des *taches*, et des chenilles, qui ont des *zébrures* ! Comment ces taches et ces zébrures leur sont-elles venues ? Parce qu'ils ont fait tout ce qu'il fallait pour les avoir, parce qu'ils aimaient ces couleurs, les aimaient avec passion. Les tigres, dans leurs pérégrinations par toute la terre, ont rencontré les jungles, les grands bois ensoleillés, ils ont été éblouis de ces vives plaques de lumière sur le gazon, à travers les arbres, et ont résolu de vivre au milieu de ces jungles et de ces plantes. Les arbres « projetaient sur eux leurs ombres ; » les tigres sont restés immobiles, à la même place ; vous devinez pourquoi : pour que la couleur se fixât, prit sur eux, et ainsi ils sont devenus zébrés, tachetés, mouchetés : « ces couleurs, pour lesquels *ils avaient tant de goût*, sont devenues les leurs ! »

Quels progrès supposent ces raisonnements, ces calculs, ces combinaisons, chez les animaux, les fruits et les fleurs !

— Et chez l'homme, il n'est pas moindre ! s'écrie un des auditeurs enthousiasmés, un sous-maître, qui s'appelle M. Delbœuf. Nous avons sans cesse progressé, nous progressons chaque jour, et nous progresserons constamment, c'est forcé : « l'évolution n'est pas de nature à s'arrêter. » Je parle du progrès de notre corps, de nos membres, de *nos sens*, de la vue, du goût, de l'odorat : je ne doute pas, par exemple, que, moi, je n'aie l'odorat bien autrement fin que celui d'Aristote, et le goût bien plus délicat que Cicéron, et que, si l'on me servait un souper comme un de ces fameux « festins de Lucullus, » je ne pusse y toucher, tant je « le trouverais grossier ! » Vous verrez, vous verrez ce que nous serons dans cent mille ans ! On ne pourra pas penser, sans que le cœur ne vous lève, aux pitoyables dîners de chez Brébant !

## V

Mais, reprend M. Great Allen, je ne vous ai fait voir que la moitié de ces métamorphoses, en vous montrant la création des fleurs et des couleurs par les insectes. Il y a une contre-partie : les insectes avaient fait naître les fleurs ; en retour les fleurs ont fait naître chez les insectes le sentiment de la couleur. Car les insectes avaient bien créé les belles couleurs des fleurs, et étaient eux-mêmes colorés, mais ils l'étaient inconsciemment, ils l'étaient sans savoir pourquoi, ils ne comprenaient pas la couleur, ils n'avaient pas le *sentiment de la couleur*.

C'est cet enseignement qu'il appartenait aux fleurs de donner aux insectes, en récompense de la beauté qu'elles devaient aux insectes (sauf, bien entendu, les épouvantables couleurs de viande corrompue). Elles apprirent aux insectes ce que c'était que la couleur, elles leur « donnèrent le goût de la couleur ; » elles leur enseignèrent à tirer parti de la couleur, les insectes devinrent *coloristes*, comme on dit dans les ateliers.

Les insectes, alors, et non seulement les insectes, mais bien d'autres animaux, — car les fleurs avaient obligeamment donné des leçons à tout ce qui les approchait, aux mouches, aux papillons, aux oiseaux, etc., — se mirent à se peindre pour s'embellir, les uns colorant leurs plumes, d'autres leurs pattes, ou leur bec, ou leur queue, ou leurs ailes. De là, les brillantes couleurs des *papillons* et des *oiseaux*. » Vous voyez ainsi, pour le paon, ce que devient la ridicule fable des *yeux* d'Argus ; cette explication est bien plus raisonnable ! De là, « les couleurs des *perroquets*, des *mouches*, » — et des singes, « de *certains singes*, » probablement ces singes qui se sont ingénieusement embellis, en se faisant les joues *vertes*, avec un point *blanc* sur le bout du nez (1).

J'ai dit le singe, nous voici sur la voie : le singe a le sentiment de la couleur, il va le transmettre à son héritier, l'homme, « *au Sauvage*, » d'abord, l'homme primitif ; le Sauvage a « le goût des *plumes colorées* et du *tatouage*. » Car je n'admets pas du tout l'opinion de je ne sais quels soit-disant savants, qui affirment que le *tatouage* était une sorte de blason, « une marque de servitude du vaincu imposée par le vainqueur. » Ce sont des récits de voya-

(1) Voyez Buffon, *les Singes*.

geurs qui avaient longtemps séjourné et vécu avec les Sauvages, par conséquent pris leurs préjugés ; ils n'avaient donc pu pénétrer, comme moi, la *raison physiologique* et esthétique du tatouage. Si le Sauvage se tatoue, c'est, incontestablement, en souvenir du singe, son grand-père : il se peint le visage en rouge et en bleu, parce que son aïeul, le jocko, avait le museau *violet* et la tête *orange* !

Et, en passant, je suis bien aise de le déclarer : je repousse, comme je l'ai dit, avec le dédain qu'elle mérite, la théorie de cet Allemand, M. Hugo Magnus, qui veut que les hommes n'aient acquis que *tout récemment* la faculté de percevoir les couleurs. M. Hugo Magnus prétend avoir trouvé cela en étudiant l'Antiquité ; il s'est donné ainsi facilement le renom de savant ! Faux savant ! Moi aussi, « j'ai compulsé tous les ouvrages de l'Antiquité ; » je n'y ai rien trouvé de semblable à ce que nous conte M. Hugo Magnus. Les hommes, étant des singes, voient et ont vu, depuis des siècles, depuis des centaines, des milliers de siècles, toutes les couleurs, comme les voyaient les singes, — et particulièrement le *bleu*, le bleu que, selon M. Hugo Magnus, « ne connaissaient même pas les Grecs du temps d'Homère. » Je voudrais bien voir la mine qu'il fait, aujourd'hui que M. Schliemann vient de découvrir, à Mycènes, dans les fouilles du tombeau d'Agamemnon, « une tête d'homme en pierre, reposant sur un fond peint en *bleu*. » Les Grecs, du temps d'Agamemnon, connaissaient donc le *bleu*, et la révélation du *bleu* n'a donc pas « été faite à l'humanité » par les Allemands ! Les Allemands se sont donc vantés, là, comme en tant d'autres cas ! Ils n'ont pas inventé le bleu !

J'ai dit que les singes avaient donné le *sentiment de la couleur* aux Sauvages, mais il n'y a pas que les Sauvages ; ils en ont fait part aussi à tous ces demi-sauvages, à ces races barbares, pour qui les couleurs voyantes ont tant d'attrait : les *Italiens*, qui aiment tant les robes *rouges*, les jupons *bleus* et les tabliers *jaunes*, ce qui fait que les peintres les font venir de la Pouille et des Abruzzes à Paris, pour servir de modèles ; les *Bretons*, ceux de Pleyben, entre autres, qui portent des vestes *vertes*, avec des multitudes de boutons *jaunes* ou *blancs* ; les *Valaques*, dont les femmes ornent leur front de sequins d'or ; les Mauresques, qui se peignent les pau-

pières avec le *coheul*; et les Suédois, et les Danois, et les Russes, et les Hollandais, dont vous avez vu les brillants diadèmes de cuivre *doré* à l'exposition universelle de 1878, etc., etc. Je n'en finirais pas si je vous citais toutes les races primitives qui adorent la couleur, — et même, non primitives, comme on peut en juger, par toutes ces dames de Londres, de Vienne et de Paris, qui arborent des ombrelles *rouge cerise*, et des plumes *bleues* sur leur chapeau *Directoire*, témoignant ainsi, par ce goût prononcé pour les couleurs turbulentes et tapageuses, de leur *origine pithécoidé!* — Et ces grands artistes aussi, dont les œuvres se distinguent par une couleur brillante, et qu'on appelle, pour cela, *coloristes* : Rubens, Véronèse, le Caravage, le Titien, le Tintoret, Delacroix, etc., etc. Tous ceux-là, évidemment, descendent de singes fortement colorés, de singes verts, peut-être, tandis que les peintres qui ont préconisé la *ligne*, au détriment de la *couleur*, Raphaël, Michel-Ange, David, Ingres, etc., ne sont que des produits dégénérés, des bâtards de singes, probablement par suite de légèretés de quelque ouistiti, leur aïeul, ou la mésalliance d'un sagouin, leur arrière-grand-père!

Puis, de degré en degré, ce sentiment, ce goût de la couleur, inappréciable héritage du singe, a pénétré tous les hommes, au point qu'en se perfectionnant, nous sommes arrivés, « nous autres civilisés. » à savoir peindre « les *admirables vitraux* des églises gothiques! » Oui, vous le voyez, on ne rend pas assez justice à nos aïeux : ces œuvres d'art si merveilleuses, les rosaces, les flamboyantes verrières des cathédrales catholiques, à qui les devons-nous? A nos pères les singes, à leur sentiment de la couleur!

De là, enfin, effet dont la cause était depuis longtemps cherchée, le goût, que dis-je, la passion, « *l'admiration naïve des bonnes d'enfant pour le pantalon garance des troupiers!* » Cet attrait, on ne pouvait se l'expliquer; je vais vous le dire, moi : c'est que « le *rouge* épuise moins les nerfs, » lesquels peuvent ainsi « procurer plus de plaisir, quand ils sont irrités. » C'est la raison des fesses *rouges* de certains singes, mococos ou babouins, et, par suite, des pantalons *garance* et du succès, près des nourrices, des soldats Français!

Tout cela était inconnu; je l'ai découvert et je vous le fais connaître : l'ensemble de tous ces faits constitue un système,

auquel j'ai trouvé, je crois, un nom assez heureux, le système de la *finalité retournée*, ce qui veut dire, non, comme pourraient l'appeler certains savants et philosophes attardés dans les anciennes doctrines, le système du *bon sens à rebours*, mais l'identité des contraires, de la cause et de l'effet, du pour et du contre, du oui et du non.

La chaîne est complète : la couleur est venue à l'homme ou anthropinien par les singes, — aux singes par les insectes, — aux insectes par les fleurs, — et aux fleurs par les grumeaux d'écume.

Il resterait bien à expliquer quelques effets vraiment singuliers : le *bleu de ciel*, le *vert des mers*, les couleurs de *l'arc-en-ciel*, les *rayons du soleil*, etc ; il est vraiment inconcevable comment toutes ces couleurs ont pu se produire sans les insectes, les grumeaux et les singes ; mais à quoi bon nous arrêter à ces minuties ! En dernier résultat, j'ai *établi* que les arts viennent : 1° de ce que l'homme a perdu ses poils de singe ; 2° de ce que l'homme a hérité du singe le sentiment de la couleur. En d'autres termes : l'homme a créé les arts, *parce qu'il n'était plus singe*, et il a produit les œuvres des arts, *parce qu'au fond il est singe*. De sorte que l'on ne sait ce dont il faut nous applaudir : de ce que nous ne sommes que des singes modifiés, — ou de ce que nous ne sommes plus singes. Car, si nous étions restés singes, nous n'aurions pas perdu nos poils, et, alors, plus d'arts ; mais, étant restés singes, nous avons créé les arts !

J'avoue que le problème n'est pas commode, il vaut bien celui qui exerçait l'esprit des écoliers au moyen âge, et je ne sais comment je le résoudrais.

Mais il n'en demeure pas moins acquis que tout s'est fait comme je l'ai dit : « si l'on n'admet pas que cela s'est passé ainsi, » je le déclare, je ne répons de rien, « *le monde reste une énigme indéchiffrable*, » à moins qu'on aime mieux admettre, et comment l'oser, « qu'il est régi par un *génie capricieux et bizarre*. »

Ce génie capricieux et bizarre, c'est Dieu ! Pour M. Grant Allen, Dieu est *bizarre*, il est *capricieux*, car il ne pense pas comme M. Grant Allen ; il ne voit pas les choses de la même façon que M. Grant Allen, et M. Grant Allen ne lui marchandé pas la vérité, il la lui dit avec un dédain marqué, qui doit fort humilier Dieu, venant de la bouche de M. Grant Allen.

Il n'est pas seul, d'ailleurs, et M. Delbœuf court l'embrasser et



lui crie : Bravo ! c'est évident ! Hourrah pour le système de la *finalité retournée* : « Cette idée s'impose à l'esprit ! » C'est évident, à l'esprit de M. Delbœuf !

## VI

Tout n'est pas fini, pourtant : après avoir applaudi les amusantes pièces d'un si brillant feu d'artifice, le congrès scientifique ne se séparera pas sans avoir vu le *bouquet*. Le voici : la *télégraphie stellaire*, et, curieux phénomène, il est allumé par le *savant* M. d'Assier, qui fait venir la civilisation de la glace !

Par quel revirement M. d'Assier s'est-il, des régions polaires, élané dans les profondeurs du ciel jusqu'aux planètes et aux étoiles ? C'est que M. d'Assier, après avoir suivi les mouvements de la civilisation oscillant, avec les glaciers, du pôle Austral au pôle Boréal, a fait ce raisonnement bien naturel : Pas de civilisation avec les glaces, mais aussi pas de civilisation sans les hommes ; or, que sont les hommes ? d'où viennent-ils ? comment ne connaissons-nous rien de leur origine ? « Comment cette énigme est-elle au même point que du temps de Thalès et de Pythagore ? » Il paraît que M. d'Assier ignore qu'il y a près de vingt siècles, a paru sur terre *quelqu'un*, qui a donné aux hommes une explication de leur origine, telle, que les hommes n'ont plus rien à demander ; car, ainsi que l'a dit un philosophe, elle répond à tout, en montrant, à la fois, à l'homme son commencement et sa fin : *Vous venez de Dieu et vous retournez à Dieu.*

M. d'Assier, occupé, comme il l'était, au milieu des glaces, n'a donc pas eu connaissance de cette révélation connue, pourtant, de tout le monde. Mais, à son retour des pôles, il s'est mis à réfléchir sur cet autre problème : *l'origine de l'homme*. Longtemps il l'a trouvé inextricable. puis, tout à coup, il a bondi : J'y suis, s'est-il écrié, j'ai trouvé la cause de l'ignorance universelle : « la raison en est simple : l'homme, ayant à prononcer sur l'homme, aurait dû, pour que sa réponse ne fût pas entachée de *partialité*, déclarer son *incompétence*, et remettre l'enquête à des juges *exempts de ses préjugés*. » — Oui, mais quels juges, excepté l'homme lui-même ? Où sont-ils ? — Eh ! des juges non terrestres. — Des anges ? — Est-ce qu'il y a des anges ? Des juges « tels que seraient *les habitants d'une planète voisine*. » Malheureusement

« la *télégraphie stellaire* ne nous a pas encore mis en rapport avec le *monde planétaire*; » de sorte que l'homme « a dû être, à la fois, juge et partie dans sa propre cause ! Et il est d'axiome qu'une sentence rendue dans de telles conditions est d'avance *frappée de nullité*. »

Voilà pourquoi nous ne savons rien de notre origine : c'est qu'il n'y a pas encore de *service télégraphique* entre la terre et les autres planètes ! Il n'y a pas encore, là-haut, de *ministre des postes et télégraphes*, ou bien le nôtre est tout à fait insuffisant à sa tâche, il n'y a pas songé, il n'a pas fait appel aux savants, pour établir cet important service. Il n'a pas même eu l'idée de lancer un premier signal à *Mercur*, *Uranus* ou *Neptune*, pour lui apprendre qu'il existait des hommes sur la terre, des hommes et un ministre des postes et télégraphes à Paris. Que, de *Mercur*, on ait la bonté de regarder de ce côté-là, on verra ces hommes, ils lui feront signe aussi, et on conversera ; on se fera des questions et on répondra. On se dira : « Selon votre opinion, là-haut, combien y a-t-il de temps que vous vivez ? Savez-vous d'où vous venez, et qui vous a faits ? Nous, nous avons cru jusqu'ici que le monde était l'œuvre de Dieu. Mais il y a, aujourd'hui, des *savants* qui ne veulent pas que ce soit, quoiqu'ils ne soient sûrs de rien. Nous attendons votre réponse. Nous pensons que vous avez un Bureau des longitudes, un Observatoire et une Académie des sciences ? Réponse, s'il vous plaît ! »

Mais j'oublie qu'avant cette première communication, il y aura eu une conversation par signes entre les habitants de *Mercur* ou d'*Uranus* et ces MM. de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions. Car il fallait préalablement s'entendre : « En quelle langue causerons-nous ? Savez-vous le latin ? Non ! Mais quelle langue parlez-vous ? Ne serait-ce pas le *basque* ou le *bas-breton* ? Des savants de chez nous prétendent que c'est la langue primitive. Nous allons, pour essayer, envoyer chercher un pêcheur de *Lok-mariaker* ou un guide des *Eaux-Bonnes*. Vous ferez signe si vous comprenez. »

Ces préliminaires terminés : « Nous sommes prêts à vous écouter, vous êtes *exempts de préjugés*, — des nôtres, du moins, — vous êtes donc *compétents*. Faites votre *enquête*, et veuillez prononcer votre arrêt ; nous nous engageons d'avance à l'accepter, comme étant rendu par des gens absolument *impartiaux* ! »

Un tel début présage, évidemment, un avenir de progrès indéfini, illimité. On n'en restera pas là, et l'on peut entrevoir une période nouvelle, l'époque féconde des *relations inter-stellaires et planétaires*, qui modifiera profondément la physionomie de la terre, des étoiles, des planètes, du ciel et de tout l'univers !

Comment en douter, s'écrie un jeune et bouillant répétiteur, M. C. Flammarion (*Les Terres du ciel*, et *Astronomie populaire*), quand déjà il y en a tant d'indices ? N'existe-t-il pas dans les planètes, « dans Vénus » particulièrement, des âmes qui « cherchent à deviner » — il ne s'agit pas ici de poésie vide, mais de science certaine et positive — si le corps des habitants de la terre ressemble au leur ? Ne remarquez-vous pas « les liens mystérieux » qui attirent les planètes et les étoiles ? Un charme irrésistible tend à rapprocher les mondes : « Ils se *sentent*, à travers les nuits, par l'attraction ; » que dis-je, « ils se connaissent, ils *fraternisent*. » — C'est très vrai, dit M. d'Assier, je *sens* Vénus et j'ai du penchant à *fraterniser* avec Mercure. — Que sera-ce donc plus tard ? reprend M. Flammarion. De ce commerce de la terre avec les astres, de cette connaissance que les astres feront les uns des autres, de la fraternité qui s'établira entre eux, — qui sait ? plus même que de la fraternité, — il devra y avoir, il y aura certainement un résultat que vous prévoyez : la naissance d'une nouvelle race sur la terre, d'une « *nouvelle race humaine*, » qui, par l'effet de ses relations étendues, des idées élevées qu'aura développées la fréquentation des planètes et des étoiles, sera une race bien « *supérieure intellectuellement à la nôtre !* » Quelle force ! quelle puissance, quelle science ne possédera pas une race croisée d'habitants de la *Terre*, de *Mercury* et de *Vénus* ! Elle comprendra tout, elle saura tout, elle pourra tout ! Elle sera réellement Dieu !

Bravo ! bravo ! crie M. d'Assier, qui, la tête levée, suit avec ravissement le resplendissant essaim de feux de toutes couleurs, le merveilleux *bouquet* que M. Flammarion vient de lancer au plus haut des cieux.

Oui, c'est très beau ! disent deux ou trois voix auprès de lui, mais, pour un tel progrès, une première condition est nécessaire : il faut que le monde vive ! Et, auparavant, il est probable qu'il sera fini ! Des siècles, et combien de siècles, s'écouleront avant qu'on ait établi votre *télégraphie stellaire*, les relations inter-planétaires, etc. !

Or, « le soleil, ce rouage indispensable à la vie sur notre planète, est-il capable de fournir une aussi longue carrière? » Beaucoup de savants pensent le contraire, et ce ne sont pas de petits savants : ce sont « les plus éminents physiciens, » et ils prétendent que, dans un temps plus ou moins proche, la terre et le soleil disparaîtront, et tout le système solaire avec!

C'est un savant Chrétien qui parle ainsi, M. l'abbé Hamard (1).

M. d'Assier, inquiet, tourne son regard interrogateur vers un de ses amis, un vrai savant, celui-là, car c'est un savant athée : Il n'est que trop certain, murmure mélancoliquement M. Paul Bert, un jour, oh! « dans quelques milliers de siècles, espérons-le, » il est, hélas! indubitable que « les planètes, la terre, le soleil, seront brisés et retourneront à l'éparpillement moléculaire d'où ils sont sortis. »

Ou, en un seul mot plus clair, s'écrie M. d'Assier, et avec lui, les savants éperdus, *ce sera la fin du monde!*

Mais alors, ô savants, si le monde finit, il a donc commencé? S'il a commencé, il n'est donc pas éternel! S'il n'est pas éternel, — comme le temps suppose l'éternité, et le fini l'infini, au-dessus du monde fini et qui a commencé, il y a donc un être *éternel et infini!* Il y a donc un Dieu!

Que nous disiez-vous donc! Comment osiez-vous nier, affirmer, enseigner? Vous ne *saviez* donc pas réellement, ou, si vous saviez, vous nous cachiez la vérité! Et, maintenant, vous nous laissez dans l'ignorance et dans la nuit.

C'est, en effet, la nuit : l'éblouissant feu d'artifice a jeté son dernier pétilllement, sa dernière lueur. L'ombre, tout d'un coup, tombe et enveloppe la terre, l'air et le ciel, et les savants ne se reconnaissent plus, errent, et cherchent en tâtonnant, et perdus dans un désert de ténèbres.

Eugène LOUDUN.

---

(1) Voyez aussi l'opinion identique, exprimée par M. de Lapparent, *Revue des questions scientifiques*, 1880.

# MADAGASCAR

---

## II

Combien de Français ignorent qu'il existe, au delà de l'équateur, une île, presque aussi grande que la France, aussi fertile, et possédant plus de richesses naturelles, que nous appelons Madagascar. et que ses enfants appellent, par excellence, « Tanni-Bé », *la grande terre*.

Madagascar est située entre  $12^{\circ} 12'$  et  $25^{\circ} 45'$  de latitude sud, et entre  $41^{\circ} 20'$  et  $48^{\circ} 50'$  de longitude est de Paris. Elle mesure 132 myriamètres du nord au sud, et 54 de l'est à l'ouest, dans sa plus grande largeur. Ses côtes offrent un développement de 345 myriamètres. Sa superficie est d'environ 4,000 myriamètres carrés. Sa population atteint six millions et demi d'habitants, divisés en plusieurs peuplades. La partie nord est très montagneuse; la partie sud est relativement plate. M. Alfred Grandidier, qui est jusqu'ici l'explorateur le plus compétent de la grande île africaine, y a reconnu l'existence de cinq chaînes de montagnes, dont les trois premières, séparées les unes des autres par des plaines sablonneuses ou par des plateaux arides, coupés de ravins peu profonds, appartiennent à la formation secondaire. Les deux autres, à l'ouest de  $43^{\circ} 20'$  de longitude ouest, ne forment plus qu'une masse immense de montagnes granitiques, qui semblent dues à deux soulèvements différents; l'un aurait donné naissance à la grande

(1) Voir la *Revue* du 30 novembre 1881.

chaîne qui, de la presqu'île d'Anouroutsangane, s'étend jusqu'au 22° de latitude, mesurant une largeur moyenne de plus de cent milles et une altitude de 1,000 à 1,200 mètres; l'autre, à la chaîne qui coupe l'île du nord au sud, dans toute sa longueur, de Vouhémar au Fort-Dauphin.

Sur la côte est, la rivière la plus remarquable est le Mangourou, qui prend sa source dans les montagnes qui séparent le plateau d'Ankaye de la vallée d'Antsihanake. Sur la côte ouest, plusieurs rivières sont navigables à trente et quarante milles de la côte : le Tsidoubon ou Ménabé, que les pirogues remontent jusqu'au pied du grand massif granitique central; le Betsibouka, qui se jette dans la mer à Madzanga, et que l'on peut remonter jusqu'à Maevatané; son affluent, l'Ikioupa; enfin le Mangouka ou Saint-Vincent, qui est navigable pendant une grande journée. Les autres rivières ou cours d'eau sont le Mandréré, le Mananbouvou, le Menarandra, le Saint-Augustin, le Fihéréne, le Manoumbe, le Kintombou, le Maïtampak, le Mounroundava et l'Andranoumène. Le système hydrographique de Madagascar est complété par les lacs d'Antsihanake, de Tasy, de Ranoumène, par les lacs salés de Manampetsoute, chez les Mahafales et d'Hésutri, et enfin par une série de lagunes.

Madagascar est divisée en un grand nombre de régions ou provinces : les principales, en commençant par le nord, et en descendant au sud par l'est, sont : l'*Ankara*, qui comprend l'extrémité nord de l'île, du cap d'Ambec à la baie Passandova, à l'ouest, et à la baie d'Atongil, à l'est; la baie de Diego-Suarez, qui n'a pas sa pareille, ni pour l'étendue, ni pour l'ancrage, assurent les navigateurs, s'ouvre sur la côte orientale, non loin du cap. — L'*Antavaraste*, où s'ouvrent sur la vaste baie d'Atongil les ports Choiseul et Louisbourg, autrefois sièges principaux des établissements français; — le *Betsimisaraka*, province très peuplée et très fertile, où les Européens ont des établissements, à Foulpointe, à Fénéfife et à Tamatave; — le *Betanimena*, l'*Antatsimou*, l'*Antaimouri*, l'*Antarai*; — l'*Anossi*, où les Français s'établirent tout d'abord, à Sainte-Luce et à Fort-Dauphin; — l'*Androui*, contrée moins productive et presque déserte; — le *Mahafali* et le *Féérègne*, où le vénérable Mgr Dalmont, le premier apôtre de Madagascar, tenta, en 1845, ses premiers essais d'évangélisation; le *Ménabé*, l'*Ambougou* et le *Bouéni*, régions habitées par les Sakalaves : les côtes sont peu accessibles; le pays est extrêmement riche et fertile. Dans

le Bouéni s'ouvre la baie très importante de Bombetok, qui reçoit le Betsibouka, le plus grand fleuve de Madagascar. Les boutres arabes le remontent jusqu'à son confluent avec l'Ikoupa, son principal affluent, qui prend naissance au centre même de l'*Ankova*. L'Ikoupa est navigable plusieurs journées avant de se jeter dans le Betsibouka. Cette voie fluviale peut être d'une grande ressource pour communiquer de Tananarivo à Bombetok, qui est le point le plus commerçant de la côte occidentale. — Au centre de l'île, on compte cinq provinces placées assez exactement l'une à la suite de l'autre, en descendant du nord au sud. Ce sont : L'*Antsianaka*; l'*Ankova*, — le *Betsileo*, couvert de grandes forêts, et peu cultivé; — le *Noumivou* et le *Machikora*, provinces encore inexploitées.

L'*Ankova*, habité par les Howas, est formé par un immense plateau que la chaîne médiane des montagnes entoure presque complètement. Sa partie centrale est très peuplée; la campagne est parsemée de villages. C'est dans cette province que s'élève la capitale de Madagascar, *Tananarivo*, ou la ville aux mille villages. Les autres centres de population sont, d'après M. Alfred Grandidier, Ampalase, au nord de la pointe Barlow; Halavé, Salz, Andoulahé et Tullear, dans la baie de Saint-Augustin, et enfin un grand nombre de hameaux, dont la population varie de 50 à 400 âmes. Voici la description que trace de Tananarive le capitaine Dupré, dans son livre : *Trois mois de séjour à Madagascar* : « Tananarive est bâti sur une colline allongée et isolée, élevée de 150 à 200 mètres au-dessus de la plaine isolée qui l'entoure, et qui se trouve elle-même à 1,250 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette colline se dirige à peu près du nord-ouest au sud-est; elle se ramifie à son extrémité nord-ouest qui est la moins abrupte; elle est très escarpée à l'extrémité opposée et sur ses faces longitudinales. Ce devait être une position à peu près inexpugnable lorsque la ville ne couvrait que les crêtes de la montagne, et que de profonds fossés, dont on voit encore les vestiges, défendaient tous les points par lesquels elle était accessible..... Depuis que la paix a succédé aux guerres perpétuelles que se faisaient autrefois les peuplades de l'intérieur, la ville a franchi la vieille enceinte; elle couvre maintenant la partie habitable de la colline, et la population, qui augmente progressivement, n'est pas évaluée à moins de 70,000 âmes. L'ancienne ville se distingue encore des faubourgs qu'elle s'est annexés par le mode de construction des maisons, qui sont toutes en bois dans

l'intérieur de la ville, tandis que celles de l'extérieur sont généralement en terre. Cette différence tient à une ancienne loi locale qui prescrivait de ne construire à Tananarive que des maisons d'habitation en bois. Quoique cette loi soit aujourd'hui tombée en désuétude, l'usage subsiste, et on continue de bâtir en bois dans la ville haute, tandis que dans les faubourgs on ne voit guère que des maisons en terre..... En somme, Tananarive est bien nommée (la ville aux mille villages), car elle ressemble plus à une vaste agglomération de villages qu'à une grande ville, malgré son étendue et sa population qui varie, selon les uns, de 60 à 70,000 habitants.

Outre les palais que nous avons décrits, on remarque un champ de Mars très vaste, où peuvent manœuvrer à l'aise de 15 à 20 000 hommes; au nord, le réservoir des eaux servant de moteur à la fabrication de la poudre; sur le point culminant de cette partie de la ville, le tombeau de Rainiharo dont l'architecture rappelle les monuments d'Égypte; des arcades ornementées, des villas entourées de bosquets, et enfin les vestiges du gigantesque travail entrepris par Radama et que sa mort a laissé inachevé, ce travail qui ne visait à rien moins qu'à raser une montagne pour y installer un faubourg de la cité.

Du sommet de la montagne sur laquelle la ville est assise, on découvre les immenses plaines arrosées par l'Ikoupa, des rivières, des canaux encaissés par de fortes digues sur lesquelles sont bâties des maisons isolées ou des villages entiers. Tantôt ces habitations dessinent à l'œil les sinuosités des chaussées, tantôt elles paraissent flotter au milieu des eaux, et on ne peut s'empêcher d'admirer et la nature si belle de ce pays et l'activité des Howas pour féconder un sol marécageux et insalubre. On y sent enfin le cachet d'une demi-civilisation.

La capitale de Madagascar est donc une véritable ville, d'un aspect à la fois singulier et charmant, surtout au coucher ou au lever du soleil qui colore de son ardente lumière les terrains rougêtres, les cascades de roches grises, lilas ou rosées.

### III

L'île de Madagascar, encore aujourd'hui si peu connue des Européens, fut découverte, le 10 août 1506, par Fernando Suarez, commandant d'une flottille portugaise qui revenait des Indes occidentales, et qui y fut jeté par une tempête violente. Quelques mois



plus tard, Tristan d'Acunha, autre navigateur portugais, y aborda, à son tour et dans les mêmes circonstances.

D'autres expéditions succédèrent à ces hardis explorateurs des mers. Après les Portugais, vinrent les Anglais et les Hollandais, qui cependant ne firent dans l'île aucun établissement sérieux. Les premiers de tous les Européens, les Français, qui venaient de planter leur drapeau à l'île Bourbon et à l'île de France, comprirent l'importance de cette grande terre et songèrent à s'y établir solidement. En 1637, une compagnie se forma dans ce but, et en 1642 par lettres patentes confirmées en 1643, par le grand ministre, le cardinal de Richelieu, cette compagnie reçut le privilège et le monopole du commerce exclusif de l'île de Madagascar et des îles adjacentes, pour s'y ériger en colonie et en prendre possession au nom de Sa Majesté Très Chrétienne. Cette compagnie, à la tête de laquelle fut placé le capitaine Regault de Dieppe, reçut le nom de société de l'Orient et commença ses premières tentatives en 1643, à la baie de Sainte-Luce, ayant pour agents Pronis et Foucquebourg, qui se retirèrent bientôt à Fort-Dauphin, plus salubre que la baie de Sainte-Luce; là, ces deux intrépides colons jetèrent les fondations de la puissance française dans la mer des Indes et dans la grande île africaine.

A Pronis succéda Etienne de Flacourt, homme actif et énergique, mais violent et peu scrupuleux, à qui l'on doit les premiers ouvrages sur Madagascar. C'est à ce moment que le christianisme fit son apparition dans l'île, mais c'était l'époque de la Fronde, et Flacourt ne fut pas secondé par la métropole. On ne vit qu'un mélange d'héroïsmes et de trahisons, de dilapidations et de dévouements inaperçus, de désordres et d'indisciplines. Après Flacourt, tout alla de mal en pis, et une conspiration ourdie contre les Français les força à s'échapper de l'île sur un navire mouillé à Fort-Dauphin. L'incapacité et l'esprit de rivalité des divers agents envoyés dans la colonie occasionnèrent des échecs qui découragèrent Louis XIV. Ce roi ne fit rien pour s'en assurer la possession, quoiqu'elle eût été décrétée « possession française » par plusieurs arrêtés du Conseil d'Etat, de 1686 à 1721. C'était assez pour maintenir nos droits, trop peu pour les faire fructifier, d'après Barbié du Bocage. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1773, où l'on espéra un instant des résultats sérieux, car une tentative nouvelle fut dirigée par un homme audacieux et capable, le comte Benyowski, magnat des royaumes de

Hongrie et de Pologne, un des héros de l'indépendance polonaise.

Reçu avec enthousiasme à Versailles, par M. le duc d'Aiguillon, alors ministre, Benyowski obtint le commandement d'une expédition importante à destination de Madagascar, mais il fut subordonné pourtant à l'autorité du gouverneur de l'île de France.

L'expédition aborda au fond de la baie d'Atongil, en 1774, sur les bords de la rivière Tungumboli, à l'endroit qu'on nomma Louisbourg, et fut bien accueillie par les chefs des districts environnants. Benyowski s'empessa de construire des forts et d'établir des portes de défense le long de la côte, à Angoutzy, dans l'île Marosse, à Fénériffé, à Foulpointe, à Tamatave, à Manahar et à Antsirak. Une seule peuplade, les Zaffi-Rabé, voulut résister; elle fut battue et forcée de fuir dans les forêts avoisinantes. Mais un terrible adversaire, la fièvre, vint sévir sur les compagnons de l'hardi aventurier, qui perdit même son fils unique; les Français durent quitter le rivage et allèrent s'installer, à neuf lieues, dans l'intérieur des terres.

Pendant ce temps-là, la jalousie des administrateurs de l'île de France poursuivait le gouverneur général de Madagascar et travaillait à paralyser ses efforts; mais Benyowski noua des relations d'amitié avec les principaux chefs des tribus, contracta des alliances au cœur même du pays, éleva des forts, perça des routes, creusa des canaux pour le transport des marchandises et fit reconnaître la domination française partout où il put pénétrer. Telle était son influence sur les indigènes, qu'une assemblée de 22,000 naturels proclama solennellement, à Foulpointe, paix et alliance avec lui.

Une vieille femme malgache, nommée Suzanne, qu'il avait ramenée de l'île de France et qui disait avoir été vendue aux Français en même temps que la fille de Ramini, dernier chef suprême de la province de Manahar, prétendit reconnaître en Benyowski le fils de cette princesse, et, par conséquent, l'héritier de la dignité souveraine et du chef Ramini. En 1776, le 16 septembre, une députation de chefs se rendit près du héros et le déclara roi par droit de naissance. A cette manifestation des chefs madécasses, se joignirent trois officiers et cinquante soldats français qui se déclarèrent décidés à unir à tout jamais leur sort à celui de Benyowski, car les intrigues du gouvernement de l'île de France paralysaient tous les efforts de la colonisation qu'on pouvait faire pour arriver à un résultat satisfaisant. Les chefs insistèrent pour que le nouveau

monarque quittât le service du roi de France et désignât un lieu pour bâtir sa capitale, mais il fallait pour cela qu'il attendit l'arrivée des commissaires du gouvernement.

Le 21 septembre 1776, ils arrivèrent, et après examen fait de l'administration du comte, ils lui délivrèrent un certificat attestant la régularité de ses actes, et reçurent de lui la démission de son emploi; après quoi, ils se rembarquèrent. Benyowski se regarda alors comme roi de Madagascar; et deux mois plus tard, sur un brick qu'il fréta, il s'embarqua pour Versailles, afin d'y expliquer sa conduite. Mais comme on avait fait pour Dupleix et Lally-Tollendal, tout en lui décernant une épée d'honneur et en admettant ses raisons, on lui retira son emploi, au lieu de reconnaître sa souveraineté, qui nous eût sans doute à jamais assuré la possession de la grande île.

Benyowski chercha en vain de l'appui en Angleterre, en Autriche et en Amérique. Déçu dans ses espérances, il reprit la mer, en 1785, pour retourner à Madagascar et débarqua à Nossibé le 7 juillet, puis il se rendit par terre à Atongil. Dès lors, il se posa en ennemi ouvert des Français et s'empara des magasins de vivres appartenant au gouvernement de l'île de France. Il n'y avait plus à hésiter. Un bâtiment de guerre vint de Port-Louis contre l'audacieux aventurier, et, à la première attaque, Benyowski reçut une balle qui l'étendit raide mort. Ceci se passait en 1786, douze ans après son premier débarquement dans l'île. Son nom est encore en vénération parmi les Madécasses; si la métropole avait secondé, comme elle avait promis de le faire, cet expérimenté novateur, si le gouvernement de l'île de France n'avait pas incessamment entravé de toute sa puissance l'établissement naissant, nul doute que le comte Benyowski n'eût donné pour toujours à la France cette grande et belle colonie. Après sa mort, les établissements récemment fondés par lui furent abandonnés et, sous la République et l'Empire, il n'y eut plus à Madagascar qu'un commerce d'escale et quelques points de relâche protégés par un faible détachement de troupe de la garnison de l'île de France; les Anglais, qui venaient de ruiner notre marine déjà affaiblie, à Aboukir et à Trafalgar, allaient s'enrichir de ce qui nous restait de meilleur au delà des mers, malgré les exploits de Surcouf et de quelques autres marins qui portèrent haut notre pavillon.

En 1810, quatre cents soldats français, soutenus par douze à quinze cents hommes de la milice créole, luttèrent avec courage et

honneur contre près de vingt mille Anglais, qui s'emparèrent de l'île de France, à laquelle ils redonnèrent le nom de Maurice qu'elle avait porté autrefois. On ne peut lire sans émotion et intérêt la défense audacieuse et héroïque de cette poignée d'hommes qui ne succombèrent que sous le nombre et durent se rendre à leurs vainqueurs en frémissant d'indignation. Maîtres de l'île, les Anglais en firent une position formidable, siège de leur puissance sur la côte occidentale d'Afrique; et pour compléter leur conquête, ils allèrent, l'année suivante, se substituer à nous dans nos divers postes de Madagascar; ils y détruisirent nos forts, et n'ayant pas de vues sur le pays ils l'abandonnèrent aux indigènes.

La paix de 1814 nous rendit quelques lambeaux de notre ancienne puissance coloniale; et le traité de Paris ramena, dans la diplomatie anglo-française, la question de Madagascar, car l'article VIII du traité nous rendait toutes les possessions, colonies et comptoirs que nous avions en 1792, en Asie, en Afrique et en Amérique, excepté Tabago, Sainte-Luce, l'île de France et ses dépendances, notamment les Seychelles et Rodrigues. Sir Robert Farquhar, gouverneur anglais de Maurice, prétendit que Madagascar était comprise dans ces dépendances et revendiqua l'île entière, Une négociation eut lieu entre les cours de France et d'Angleterre, et les anciens établissements français de Madagascar, indûment occupés par les Anglais, nous furent restitués par ordre du cabinet de Saint-James. Dès lors la politique anglaise ne fut plus que d'agir par la ruse, sinon par la force, pour s'assurer la possession de la reine des côtes africaines.

Au centre de l'île, se trouvait la tribu des Howas, sous l'autorité de Dinampouine ou Andrian-Ampouine. Ce chef, après trente ans de règne, laissa pour successeur son fils Radama, âgé de dix-huit ans, qu'on peut regarder, à juste titre, comme fondateur de la puissance des Howas et premier roi de Madagascar, car il finit par constituer un véritable gouvernement et conquérir la souveraineté totale de l'île.

Accroître la puissance de Ramada fut désormais pour sir Robert Farquhar le seul moyen de réaliser ses projets : l'abolition de la traite des noirs et l'annihilation des droits de la France sur la grande île, et il résolut de se faire de Radama un allié puissant, dont les intérêts, tout opposés à ceux de la France, seraient des obstacles incessants à notre souveraineté sur Madagascar.

Des agents furent envoyés dans l'île; Chardenaux, le capitaine Lesage, Hastie, furent accrédités à Tananarive. L'ambition et le désir de la renommée étaient les passions dominantes du jeune roi, et les agents anglais prirent, en le flattant adroitement, assez d'empire sur lui, pour diriger tous ses actes; ils lui donnèrent même officiellement le titre de roi de Madagascar (1). Toutefois l'envahissante activité des Anglais n'était pas sans inquiéter Radama; il se défiait d'eux et hésitait à leur accorder des droits quelconques, car il repoussa plusieurs fois leurs offres de service pour la création de routes ou de fortifications. Cependant, après bien des pourparlers, un traité secret fut conclu, en 1817, entre le gouvernement de Maurice et Radama I<sup>er</sup>. Le roi abolissait la traite des esclaves, et l'Angleterre lui faisait en compensation une pension annuelle de deux mille dollars, et s'engageait à lui fournir des armes et des munitions de guerre. Des instructeurs européens furent envoyés à Madagascar, pour dresser l'armée indigène au maniement des armes et à la tactique européenne; de plus la marine britannique reçut à bord de ses bâtiments un certain nombre d'apprentis marins, et nombre d'autres indigènes furent envoyés en Angleterre pour s'instruire et se façonner à la vie civilisée. Bientôt Radama étendit son territoire au delà de la province d'Ankowa, sa frontière primitive et jeta les bases d'une puissance sérieuse; mais sir Robert Farquhar ayant été remplacé à Port-Louis par le général Hall, celui-ci ne voulut pas ratifier les engagements pris par son prédécesseur. Irrité de ce manque de foi, le jeune roi reporta sur les Français toutes les bonnes dispositions qu'il avait montrées aux Anglais. Toutefois ce changement dura peu. Sir Robert revint à Maurice et renoua ses relations avec Tananarive. En 1818, 1820, 1821, des missionnaires anglicans s'établirent dans la capitale avec l'autorisation de Radama. Les révérends Jones et Griffiths amenèrent avec eux des auxiliaires intelligents chargés d'enseigner la plupart des actes et des arts indispensables à la vie sociale. Ils adaptèrent un alphabet et une grammaire à la langue madécasse et préparèrent des livres élémentaires. En dix ans de temps, dix à quinze mille indigènes surent lire et beaucoup d'eux écrire, plusieurs savaient l'anglais, et les conversions au christianisme étaient nombreuses. Mille ou quinze cents jeunes gens avaient appris les métiers de forgeron,

(1) Guillain.

de charpentier, de tourneur, de cordonnier, de tailleur, etc. Tels furent les premiers résultats de l'alliance du prince howa avec les Anglais.

Mais tandis que l'influence anglaise triomphait à la cour d'Emirné, le gouvernement français ne perdait pas de vue ses anciennes possessions de l'île africaine. En 1818, M. Sylvain Roux reprenait solennellement possession de Sainte-Marie, de Tamatave, de Fort-Dauphin et de Tintingue. Ce n'était pas l'affaire de l'Angleterre. Excité par les conseils de l'agent anglais, Hastie, Radama, à la tête de forces considérables, vint s'emparer de Foulpointe et assiéger, dans Tamatave, le représentant de la France, qui, se voyant dans l'impossibilité de résister, dut capituler. En 1825, le drapeau français fut arraché à Fort-Dauphin et remplacé par les couleurs d'Emirne. Jamais notre situation n'avait été pire; les Anglais, au contraire, furent autorisés à résider dans l'île et à cultiver les terres ainsi qu'à commercer. Les choses en étaient là, quand un événement imprévu sembla devoir changer la situation. Radama I<sup>er</sup> mourut le 24 juillet 1828, vieilli avant l'âge par les débauches et l'abus des spiritueux. Il n'avait que trente-six ans.

Radama était violent et accoutumé à la domination, mais juste et éloquent, sanguinaire parfois et rusé; il sut profiter de tous les moyens que l'Angleterre lui offrit pour agrandir sa puissance. Il chercha à mériter l'estime des Européens qu'il regardait comme supérieurs à ses sujets, et c'est ce qui explique l'empire qu'exercèrent sur lui les Anglais jusqu'à ses derniers moments. La mort de Radama fut un malheur pour les Malgaches qu'elle replongea dans la barbarie la plus profonde.

Deux partis se trouvèrent aux prises pour la succession du roi. L'un était représenté par Rakoutoubé, son neveu, et le successeur qu'il avait désigné; c'était l'élève des missionnaires anglais, et son parti était celui de la jeunesse à demi civilisée. L'autre était celui des vieux Howas, ennemis des innovations de Radama; il avait pour chef Andrian Mihaza, homme énergique et audacieux. Andrian Mihaza, aidé par les prêtres des idoles et peu soucieux de voir arriver au pouvoir un élève des missionnaires anglais, organisa une révolution de palais au profit de Ranavalo, une des épouses et cousines du roi défunt, femme aux instincts sanguinaires, mais au caractère nul, dont il était en secret l'amant, et sur laquelle il avait tout ascendant. Ranavalo fut proclamée reine au bruit de l'artillerie.

Rakoutoubé, son père Rateffs, commandant militaire de Tamatave, sa mère, ses autres parents, les chefs qui s'étaient déclarés pour eux et tous ceux qui, sous le règne précédent, avaient contribué à favoriser l'introduction de la civilisation à Madagascar, furent impitoyablement mis à mort. Le prince Ramanatéka, cousin de Radama, ne put sauver sa vie qu'en gagnant Mohilla, l'une des îles Comores, et dès lors il y eut une pleine réaction contre les idées européennes. Andrian Mihaza, débarrassé de tous ses rivaux, prit les rênes du gouvernement et affermit le pouvoir de Ranavalô, qui égala bientôt celui de Radama.

La position des Européens devint très critique. D'un autre côté, la France ne pouvait laisser impunies les humiliations infligées par les Howas à son drapeau. En 1829, une expédition fut décidée. Une petite escadre, commandée par le capitaine Goubeyre, partit de Bourbon le 15 juin et arriva le 9 juillet devant Tamatave. Le commandant français écrivit à Ranavalô, pour notifier les prétentions de son gouvernement aux droits de la France, sur la côte orientale de Madagascar, et se rendit devant Tintingue, après avoir fixé un délai de vingt jours pour une réponse. Le 2 août, il reprit possession de cette ville, et le 18 octobre, n'ayant reçu aucune réponse, il retourna à Tamatave qu'il attaqua. Les forts furent détruits, et un détachement de deux cent quarante hommes mis à terre poursuivit l'ennemi jusqu'au delà du village d'Yvoudrou.

De là, l'expédition se rendit à Foulpointe, mais les succès ne furent pas les mêmes. La petite colonne fut obligée de battre en retraite et de se rembarquer, mais à la Pointe-à-Larrée, les Howas furent complètement battus. Cependant l'expédition était trop faible pour tenter un nouvel effort sur Foulpointe, et M. Goubeyre retourna à Bourbon, laissant deux gabarres pour protéger Tintingue et Sainte-Marie.

La reine Ranavalô avait offert d'entrer en arrangements avec les Français; mais après le départ de M. Goubeyre, excitée par les missionnaires anglicans, elle refusa de signer la convention qu'elle-même avait proposée; une nouvelle expédition avec des renforts importants fut décidée. Mais, sur ces entrefaites, éclata la révolution de Juillet 1830, et l'on fut obligé d'ajourner l'expédition projetée.

En 1831, on évacua Tintingue; on avait même résolu d'abandonner Sainte-Marie, mais on y renonça jusqu'à nouvel ordre, en

se bornant à réduire le personnel d'occupation au plus strict nécessaire, c'est-à-dire à 223 hommes, dont 55 Français.

En 1833, l'amiral de Rigny fit explorer la baie de Diégo-Suarez par l'état-major de la corvette *la Nièvre*; son intention était de l'occuper, mais ce fut là tout; la question financière l'emporta, et d'économie en économie on alla si loin qu'en 1836 il n'y avait plus que trente-sept soldats à Sainte-Marie!... La question madécasse semblait endormie.

En 1839, elle se réveilla. Les Sakalaves de l'ouest demandèrent au contre-amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, la protection de la France contre les Howas, offrant en échange la cession des provinces et des îles leur appartenant. Le gouverneur accepta et le gouvernement français ratifia ses actes. Mayotte et Nossi-bé furent occupés le 5 mai 1841, avec les cérémonies d'usage.

Un des premiers actes du règne de Ranavalo avait été la rupture du traité passé par Radama avec les Anglais. Quinze jours à peine s'écoulèrent entre l'avènement de la reine et l'opposition flagrante qu'elle mit à entraver les missionnaires anglicans. Comme on le sait, les protestants communient sous les espèces du pain et du vin. Aussitôt après la célébration de la première communion des convertis, la loi défendant l'usage des boissons enivrantes fut mise en vigueur, et on enjoignit aux chrétiens de remplacer le vin par l'eau. Le gouvernement ne s'en tint pas là; il interdit le baptême à ses sujets et défendit la communion à tous ceux qui étaient déjà baptisés. En 1832, il fut défendu aux esclaves d'apprendre à lire et à écrire; et en décembre 1834, l'enseignement de la lecture et de l'écriture fut limité, par un édit royal, aux seules écoles du gouvernement. Le 26 février 1835, Ranavalo communiqua aux missionnaires sa volonté souveraine: qu'ils eussent désormais à s'abstenir de tout enseignement religieux; et, le 1<sup>er</sup> mars, fut lancé le fameux édit qui supprimait la religion chrétienne dans toute l'étendue des possessions howas.

Peu de temps après, les missionnaires et les ouvriers chrétiens furent contraints de quitter l'île, et les persécutions commencèrent contre les indigènes convertis. La reine interdit, sous les peines les plus sévères, à ses sujets de sortir du territoire madécasse. Ce fut un échec notable pour la politique anglaise, qui vit ainsi détruit en un jour, sur cette terre disputée à la France, le fruit de ses efforts prolongés et des sommes considérables que ses agents avaient



jetées en pure perte dans le gouffre toujours ouvert et inassouvi de l'avidité howa.

Enfin, en 1845, Ranavalo, décidée à en finir d'un seul coup avec les étrangers, prétendit appliquer les lois du pays aux traitants européens établis à Madagascar, par un décret dont voici le texte : « A partir de ce jour, tous les habitants et commerçants seront tenus de se soumettre à la loi malgache, faite en ce jour, concernant les étrangers ; c'est-à-dire de faire toutes les corvées de la reine, d'être assujettis à tous les travaux possibles, même ceux des esclaves, de prendre le tanghin (1), lorsque la loi les y oblige, d'être vendus et faits esclaves, s'ils ont des dettes, et d'obéir à tous les officiers, et même aux derniers des howas ; il leur est défendu de sortir de Tamatave sous aucun prétexte, et de faire aucun commerce avec l'intérieur de l'île. Si dans quinze jours ils n'ont pas accédé au décret présent, leurs clôtures sont brisées, leurs marchandises pillées, et eux-mêmes seront embarqués sur le premier navire en rade (2). »

Les 14, 15 et 16 mai, les Howas firent aux Européens de nouvelles sommations accompagnées de violences et de menaces ; et leur détermination de chasser les étrangers était si bien prise, que l'arrivée devant Tamatave des navires français le *Berceau* et la *Zélée*, et de la corvette anglaise le *Conway*, ne put les en faire changer. Ils forcèrent les traitants à s'embarquer après avoir dévasté les propriétés. Alors les commandants se concertèrent, et les trois navires ouvrirent le feu contre la ville où l'incendie se déclara. 320 hommes débarquèrent et pénétrèrent dans le fort ; mais les munitions leur manquèrent et ils revinrent à bord en bon ordre. Les Howas perdirent près de 400 hommes dans ce combat, et nous eûmes à déplorer la perte de 15 Français et 4 Anglais, parmi lesquels 3 officiers français et environ 25 blessés. Le lendemain, les têtes des Européens étaient échelonnées sur le rivage, plantées au bout de zagaies, en signe de défi...

A la suite de ces faits, toute exportation des produits de l'île cessa, et le commerce des bestiaux, si utile à Maurice et Bourbon, fut anéanti. Les persécutions continuèrent avec un acharnement sans égal, et on peut dire que les madécasses vécurent pendant plusieurs années sous un régime analogue à celui des règnes de Néron

(1) Poison violent donné aux condamnés à mort.

(2) Barbié du Bocage.

et Domitien, à Rome; la moitié du peuple était les exécuteurs ou les dénonciateurs; l'autre moitié servait de victimes, et les supplices les plus affreux furent appliqués. La reine vivait pourtant avec un calme apparent, mais son âme était bourrelée de remords. Après avoir fait assassiner son amant Andrian Mihaza, le meurtrier Rainiharo était devenu son favori et s'appuyait sur son collègue Ratsimaniche; pendant dix-huit ans, Rainiharo fut à la tête des affaires à Madagascar et le maître absolu du pays, et après lui vint un autre monstre plus cruel encore et plus rapace que ses prédécesseurs, Rainizair (ou Rainijohary ou Rainizouaie).

Ce fut sous ce dernier ministre qu'eut lieu, en 1857, un complot organisé par deux Français, dont les noms resteront à jamais écrits dans l'histoire de Madagascar, MM. Laborde et Lambert; complot, qui avait pour but de s'emparer de Rainizair, et d'amener la reine à abdiquer en faveur de son fils Rakoto, tout dévoué aux idées européennes, et qui fut plus tard Radama II. Quelques écrivains disent qu'il était fils de Andrian Mihaza, et tout porterait à le croire, car il était né un an après la mort de Radama. MM. Lacaille et Riaux ont adopté cette version sur laquelle se taisent les autres écrivains qui ont parlé de Madagascar. Ce complot avorta malheureusement par la vigilance de Rainizair, et l'avènement de Rakoto fut différé de quelques années.

Ici, il devient nécessaire de dire un mot sur les deux hommes qui ont joué un si grand rôle à Madagascar, MM. Laborde et Lambert.

#### IV

M. Laborde était né à Auch (Gers), en 1806. Il revenait de l'Inde, en 1831, lorsqu'il fit naufrage sur la côte est de Madagascar, près de Fort-Dauphin. A cette époque, il y avait dans l'île un Français, natif de Marseille, M. Arnoux, associé de la maison Rontaunay, une des plus importantes de Bourbon. M. Arnoux avait fondé Mahéla, à l'embouchure de la rivière (lieu excessivement propre au commerce), dans la province d'Antatsimou, une importante plantation de caféiers et de cannes à sucre; à la mort de Radama I<sup>er</sup> (1828), cet établissement marchait à merveille. Persécuté par Ranavalo, comme les autres Européens, M. Arnoux prit le parti d'aller, à Tananarive, se plaindre directement à la reine. Il obtint justice, mais il mourut au retour, laissant pour le remplacer M. Napoléon de Las-

telle, capitaine de la marine marchande de Saint-Malo, qui prit aussitôt la direction de l'établissement, dont l'importance croissait de jour en jour, quand, en 1829, l'expédition Goubeyre faillit arrêter le cours de sa prospérité. M. de Lastelle reçut l'ordre d'aller à Tananarive. Ses amis le pressaient de s'évader, il résista à leurs conseils et se rendit auprès de la reine, à laquelle il plut par sa hardiesse, et au lieu d'être chassé, il obtint le renouvellement de son traité, avec le fermage des droits de douane de Fénériffé, de Manourou et de Manzanari. Il avait donc une belle situation à Mahèla et même à Madagascar, quand M. Laborde y parut, et ce fut lui qui le recueillit. M. de Lastelle sut bien vite apprécier son compatriote ; il écrivit à la reine qu'il avait trouvé un blanc capable de lui monter des fabriques de canons et de fusils, et la même année, M. Laborde obtint l'autorisation de se rendre à Tananarive.

« Là, dit M. Riaux, avec une énergie et une puissance de volonté incroyable, sans autres ressources, ni d'autres ouvriers que ceux du pays, cet homme intelligent sut tirer parti de sa situation (1). » M. de Lastelle, avec une vingtaine d'Européens, avait créé un grand mouvement industriel, formé plus de cent cinquante charpentiers malgaches, construit une goëlette de quarante tonneaux ; il avait des tonneliers, des forgerons ; il fabriquait des haches, des pelles et des pioches pour Bourbon et Madagascar. Bientôt sa plantation était devenue plus belle que celles de Maurice et de la Réunion. Il avait su multiplier le bancoulier et l'arbre à pain, planter plus de cinquante mille cocotiers, et près de deux cent mille caféiers, organiser une guildive (2) et une importante sucrerie. M. Laborde fit plus encore ; il installa des fonderies de canon, des verreries, des faïenceries, des magnaneries, des forges, des indigoteries, plusieurs guildives, etc., etc. Il établit sa résidence à Soatsimananpiovana, à huit lieues de Tananarive, dont il fit un village militaire et manufacturier pour ses ouvriers (3). Il y eut là des maisons de plaisance pour la reine, les princes et les ministres. C'est là que M. Laborde, pendant vingt-huit ans, a donné à tous les Européens, mais surtout à ses compatriotes, une hospitalité princière, et s'est servi de son crédit pour en arracher un grand nombre à la misère, à l'esclavage et même à la mort.

(1) Laverdant.

(2) Fabrique de rhum.

(3) Milhet-Fontarabie.

M. Laborde acquit une grande influence sur la reine, par d'éminents services. Les protestants anglais, méthodistes et autres, essayèrent maintes fois de le gagner à leur cause, et lui firent des offres brillantes; mais, loin de se laisser séduire, aimant sa patrie avant tout, M. Laborde se servit de son crédit dans l'intérêt de la France, et ce fut lui qui obtint, avec M. Lambert, l'entrée des missionnaires catholiques à Madagascar, et ceux-ci furent bientôt tolérés à Tananarive.

M. Laborde avait remarqué les heureuses dispositions du prince Rakoto; il se l'attacha dès l'enfance, l'instruisit par ses conversations, le mit autant que possible au courant de notre civilisation et l'initia au christianisme. Sous son inspiration, Rakoto conçut le projet de se servir de la France pour relever le peuple de Madagascar.

De concert avec MM. Laborde et de Lastelle, il s'efforça d'arrêter les progrès de l'influence anglaise, qui ne tendait qu'à flatter les penchants tyranniques de Ranavalo, car il y avait, à la cour d'Emirne, un véritable parti anglais, formé de quelques Howas des meilleures familles du pays, qui avaient été élevés en Angleterre. Dès 1847, Rokoto avait fait connaître son désir au contre-amiral Cécile, et l'amiral lui répondait de Sainte-Marie pour l'encourager dans cette voie. En 1852, le prince, persistant dans ses intentions, en informait M. Hubert-Delisle, gouverneur de la Réunion. Enfin, en 1854, il écrivait à l'empereur Napoléon III, pour solliciter son concours effectif, offrant d'accepter le protectorat de la France, et il s'adressait à l'un des missionnaires catholiques de Madagascar pour le prier de faire parvenir sa lettre.

L'année suivante, arrivait à Madagascar, appelé par ses intérêts commerciaux, un autre Français, qui depuis lors n'a pas cessé d'y jouer un grand rôle : M. Lambert.

Né à Redon (Ille-et-Vilaine), en 1824, M. Lambert, qui avait passé sa jeunesse à Nantes, se maria à Maurice, où il fonda rapidement une puissante maison de commerce. Son âme élevée et généreuse comprit tout de suite les intentions de M. Laborde, et, comme lui, il s'attacha au prince Rakoto, qui le paya de retour par une vive affection. Il se fit même « frère de sang » avec lui, cérémonie par laquelle deux personnes s'unissent d'une amitié telle, que la mort peut seule rompre ce lien qui les rend frères à jamais.

M. Lambert fut tout de suite initié aux projets de Rakoto. Une

garnison howa était alors assiégée dans Fort-Dauphin, par des tribus ennemies, et le gouvernement d'Emirne était complètement dépourvu des moyens de la secourir. M. Lambert offrit à la reine un de ses navires, qui porta des vivres et des hommes à Fort-Dauphin, et assura le succès des Howas. A l'occasion de ce service, le négociant français fut invité par Ranavalo à se rendre à Tananarive, faveur dont il sut profiter.

Pendant six semaines de séjour dans la capitale, M. Lambert vécut dans l'intimité du prince et de ses amis, se dévouant corps et âme à leurs projets. D'un autre côté, la reine, pour lui témoigner son bon vouloir, consentit sur sa demande à ce qu'un missionnaire français résidât à Tananarive, et grâce à lui, le 8 août 1855, le R. P. Finaz célébra pour le première fois le saint sacrifice de la messe dans la capitale, en présence du prince Rakoto. L'habitation de M. Laborde devint la demeure du pieux missionnaire.

Quand M. Lambert quitta Tananarive, Rakoto le chargea de se rendre en son nom, à Paris, pour y renouveler en son nom, près du gouvernement français, sa demande de protectorat. La lettre que le prince écrivait à l'empereur énumérait les malheurs du peuple malgache et implorait le secours de la France. Elle était accompagnée d'une supplique d'un des principaux chefs de l'île. Mais n'anticipons pas sur les événements et laissons ici la parole au R. P. Jouen, qui était alors supérieur de la mission de Madagascar et que nous consulterons plus d'une fois, vu sa connaissance approfondie du pays et de la vie privée de Radama II.

Le 14 juin 1855, le navire français l'*Augustine*, étant venu dans les parages de Fort-Dauphin pour son commerce, le capitaine envoya à terre un officier avec un délégué, un interprète et deux matelots, pour traiter avec les chefs du village; mais ils tombèrent dans une embuscade, furent faits prisonniers et dirigés sur Tananarive. On les accusait d'être venus pour soutenir les ennemis et recruter des travailleurs pour Bourbon. Il y avait peine de mort contre eux, d'après la loi du pays. Ces Français étaient : MM. Périer d'Hauterive, Paré, Sévère, Mallet et Lepape.

Ranavalona voulait à tout prix faire un exemple et frapper un grand coup, afin de montrer que son peuple ne craignait plus les blancs. Rakoto prit la défense des prisonniers et exerça un tel ascendant sur les membres du conseil, qu'on n'osa plus parler d'exécution, et on se décida à les vendre comme esclaves; mais ce

n'était pas là ce que le prince avait décidé; il alla au-devant des Français, leur donna ses propres chaussures et celles de ses amis, leur servit lui-même à manger, et une fois qu'ils furent dans la capitale, sut franchir tous les obstacles pour les visiter et pourvoir à leur nécessaire. Les instances et les démarches infatigables de Rakoto furent enfin couronnées de succès, et il obtint la liberté de cinq captifs au moyen d'une rançon de 600 piastres, qui fut immédiatement comptée par M. Laborde. Le prince voulut leur porter lui-même la nouvelle de cette heureuse délivrance et leur offrit un banquet, du linge, des vivres, des provisions et cent piastres pour leur voyage, tout cela provenant d'une collecte faite parmi ses amis, et ne les quitta qu'après les avoir embrassés cordialement.

Tout allait donc bien. L'héritier de la couronne était bien disposé en notre faveur : et nous pouvions espérer pour l'avenir, lorsque la haine de Rainizair contre les étrangers se manifesta de nouveau.

Madagascar possède de riches mines de houille, dépôt d'autant plus précieux (1), qu'ils sont uniques dans ces parages. La maison Lambert, représentée par M. d'Arvoy, ancien consul de France, à Maurice, avait formé à Bavatoubé une exploitation de houille et de bois de construction qui y abondent. M. d'Arvoy se procura des munitions de guerre, des fusils, des canons, pour armer le fort, seule garantie de la vie des travailleurs. Pendant que M. Lambert était à Tamatave, sur le point de mettre à la voile pour la France, il reçut de la reine une lettre qui lui annonçait qu'un blanc était établi à Bavatoubé et le chargeait de lui signifier qu'il eût à se retirer, sinon qu'elle enverrait un corps de deux à trois mille Howas pour le chasser. Le bon accueil fait à M. Lambert, lui restait exclusivement personnel; il n'y avait plus à en douter. En arrivant à la Réunion, M. Lambert informa M. d'Arvoy de la volonté de Ranavalo et l'engagea à quitter Bavatoubé, du moins provisoirement. M. d'Arvoy ne jugeant pas le péril si pressant, écrivit à la reine pour l'assurer de ses intentions pacifiques, se fiant, du reste, sur la protection de notre station navale. Au mois d'octobre, l'établissement français fut assailli par un corps de deux mille Howas, et malgré la résistance courageuse de ceux qui s'y trouvaient, le nombre l'emporta. M. d'Arvoy fut tué avec un autre blanc, une femme blanche et un grand nombre de travailleurs Sakalaves. Le

(1) Riaux.

pavillon français fut enlevé et les défenseurs du fort furent emmenés captifs. Cinq canons, soixante-cinq fusils, huit barils de poudre et quelques effets européens furent les trophées de cette victoire qui fut rapidement annoncée à Tananarive.

Parmi les pri-onniers se trouvait M. Sautré, blessé. Il fallut tous les efforts de Rakoto et de M. Laborde, appuyés d'une forte rançon, pour obtenir sa liberté, et épargner à la France l'humiliation de voir un de ses enfants vendu comme esclave. Le gouverneur de Maurice, à cette occasion, fit parvenir ses félicitations à la reine et promit même d'envoyer, sous peu de temps, une frégate à Tamatave pour saluer le pavillon de Ranavalo.

Les choses en étaient là, quand M. Lambert arriva à Paris, dans les premiers jours de décembre 1855. Le gouvernement lui fit un excellent accueil, et donna son approbation à la fondation d'une grande Compagnie agricole, industrielle et commerciale, en la subordonnant à l'établissement d'un gouvernement régulier, apte à donner des garanties suffisantes : mais quant à l'envoi de troupes à Madagascar, c'était au moment de la guerre de Crimée, et cette mesure fut regardée comme impossible, vu l'état des choses ; on dut donc abandonner, pour le moment, la question du protectorat demandée ; elle fut ajournée.

La France, alors intimement liée avec l'Angleterre, eût admis volontiers une action commune avec cette puissance dans la question de Madagascar, pour la cause de la civilisation. Mais cela ne faisait pas le compte de la politique anglaise, ni de ses intérêts.

M. Lambert se rendit à Londres, où lord Clarendon s'opposa formellement à toute idée de protectorat ; et pendant ce temps-là, le révérend Ellis quittait Londres, se rendait à Maurice et de là à Tamatave, où il se présentait comme envoyé de l'Angleterre en juillet 1856. De son côté, le révérend Griffiths écrivit au prince Rakoto, pour l'informer de la prochaine arrivée de MM. Ellis et Caméron.

Malheureusement pour l'agent anglais, il rencontra sur son chemin M. Laborde, qui, connaissant les menées habituelles des Anglais et leur politique cauteleuse, leur devise : « La France est l'esclave de l'Angleterre » ; sut démasquer le but de M. Ellis.

Le missionnaire anglais fut reçu avec politesse à Tananarive, mais ce fut tout. En dépit de son activité, de ses cadeaux, et de tous les moyens qu'il employa, il ne put faire accepter le traité

d'alliance et de commerce qu'il proposait et il dut repartir comme il était venu. Le 18 novembre au matin, le révérend Ellis quitta Tamatave à bord du *Castro*. Arrivé à Port-Louis le 2 décembre, il repartit le 13 janvier 1857, à bord du steamer *England*, et débarqua en Angleterre le 20 mars. Mais il ne devait pas y rester éternellement; champion actif des intérêts britanniques, il devait plus tard se retrouver aux prises avec M. Lambert. La Société des Missions de Londres, remarque avec justice M<sup>me</sup> Ida Pfeiffer, craignait, en voyant la France prendre pied à Madagascar, de voir aussi le catholicisme se développer dans l'île. Tandis que la mission de M. Lambert échouait en France, le gouvernement de Ranavalo poussait la tyrannie à ses dernières limites contre les populations de Madagascar. En mars et avril 1857, principalement, la terreur régnait à Tananarive; chaque jour, le chiffre des exécutions augmentait. A la moindre dénonciation, l'accusé était condamné et exécuté. Rakoto en sauva beaucoup, mais sa bonne volonté était impuissante pour réprimer la férocité de Rainizair et de Ranavalo, et bientôt leurs cruautés comblèrent la mesure.

C'est alors que M. Lambert arriva d'Europe. Le 30 mai 1857, il rentrait à Tananarive, après une absence de près de deux ans, accompagné de M<sup>me</sup> Ida Pfeiffer et porteur de riches présents pour la reine et le prince Rakoto. Jamais Européen n'eut une réception si brillante, son triomphe et sa réception dépassèrent tout ce qu'on avait vu jusque-là. Le prince avait envoyé à Ambatomanga ses Ména-Mosa (ou compagnons d'enfance formant sa garde d'honneur), avec son fils John, adopté par M. Lambert, et deux troupes de musique militaire, enfin un chœur de chanteuses, pour recevoir dignement celui qu'on attendait avec tant d'impatience. Un prince de la famille royale avait mis son palais à la disposition du voyageur.

Bientôt la cour se porta à la rencontre du cortège. La réunion commença par des discours de circonstance; la reine, contrairement au cérémonial obligatoire, avait accordé la permission d'entrer à Tananarive, et l'affluence était telle qu'on eût dit un véritable triomphe. Rakoto était le plus pressé et le plus impatient; il tomba dans les bras de M. Lambert en l'embrassant; la reine elle-même, Ramboasalama, toute la famille du commandant en chef Rainizair et les principaux officiers multiplièrent leurs attentions et leurs prévenances. Le peuple apporta des moutons, des bœufs, des poules et du riz comme présents d'hospitalité; après les avoir



acceptés, on les distribuait aux gens venus des campagnes voisines.

Les cadeaux destinés à la reine représentaient une valeur considérable. Il y avait des bronzes de prix, un piano, un harmonium, plusieurs horloges, des étoffes de luxe, des tapis, des robes pour les princesses, des uniformes d'officiers, des selles, des armes, des télégraphes électriques, des machines à coudre, dix chevaux, trois chameaux, etc., etc. Il y eut plusieurs fêtes en l'honneur de M. Lambert, mais ce qui le toucha le plus, ce fut l'affection dont il fut entouré. Il tomba en effet dangereusement malade d'un accès de fièvre paludéenne. Rakoto ne le quitta guère et la reine envoya plusieurs fois prendre de ses nouvelles. Peu à peu il se rétablit; le prince et ses partisans virent en lui un sauveur et grande fut leur déception quand ils surent qu'ils n'avaient pour le moment aucune aide à espérer de la France.

Le projet fut alors arrêté entre eux de s'emparer ou de se défaire de Rainizair, et d'amener la reine à une abdication en faveur de Rakoto, ce qui n'eût pas été difficile, car plusieurs fois la reine l'avait voulu présenter pour successeur. Il existait alors deux partis distincts à Madagascar : l'un les *priants*, entièrement composé de chrétiens méthodistes; l'autre sous le nom de *religionnaires* ou hommes de la prière, et dont les membres aspiraient à un meilleur état de choses. Ces derniers se chargèrent de l'exécution du complot, promettant qu'il n'y aurait pas de sang de versé. Rakoto tenait à rester en dehors de l'action, et le rôle de MM. Laborde et Lambert était de veiller à la sûreté du prince.

Au moment d'agir, les religionnaires hésitèrent en découvrant que leur tentative n'aboutirait qu'à établir le catholicisme à Madagascar et qu'à assurer l'influence française. Ils s'arrêtent pour se consulter de nouveau et perdent un temps précieux. Au moment d'agir, le courage manque aux chefs, le signal n'est pas donné et la conspiration avorte misérablement (1). « Le 29 juin au soir, celui des *priants* qui inspirait le plus de confiance aux révérends Ellis et le Brun, puisqu'il s'était fait conférer le titre de ministre méthodiste, se présente à Rainizair et dénonce ses compagnons, les accusant de prier, de prêcher, de baptiser : il ajoute qu'ils veulent établir une république et affranchir les esclaves; il affirme que les blancs sont à la tête du complot, que Rainizair sera la première

(1) R. P. H. de Régnon.

victime du complot et que sa tête a été mise à prix. Pendant ce temps-là, les missionnaires catholiques résidaient à Soatsimanampiovana et non seulement n'entraient pas dans le complot, mais avaient été chercher à huit lieues de la ville des malades à soigner. »

Dès que le complot eut été révélé, le palais reçut un renfort considérable de troupes. La volonté de sévir ne manqua pas au vieux Rainizair, mais la prudence l'obligea à la modération.

Dans un *kabar*, convoqué le lendemain 30 juin, le peuple fut informé que les *priants* s'étaient rassemblés pour prêcher et baptiser, et dix de leurs chefs furent désignés à la justice du peuple et tous ceux qui avaient assisté à leurs réunions devaient, pour avoir la vie sauve, s'accuser eux-mêmes et se mettre à la disposition de la reine.

Rakoto avait prévenu les *priants* : plus de trois cents avaient disparu de Tananarive avant l'assemblée du peuple; plusieurs, indignés de la lâcheté des autres, se livrèrent et moururent dans les supplices. Le tour des étrangers vint bientôt. Environnés d'espions, il ne leur fut plus possible de quitter la maison de M. Laborde. On avait songé à les faire périr; mais Rakoto les défendit et sut persuader à sa mère que M. Lambert était l'agent du gouvernement français; on se borna pour eux à l'épreuve du tanghin... faite à leur adresse, sur des poulets. Un seul, qui représentait le P. Weber, fut épargné par le lampi-tanguine. Tous les autres succombèrent et furent déclarés coupables.

Le 17 juillet, la reine déclarant user de clémence, faisait grâce de la vie aux blancs, mais les expulsait à tout jamais de ses États.

Une heure leur était accordée pour se préparer au départ. Par une faveur spéciale, une journée entière fut accordée à M. Laborde dont tous les biens furent déclarés appartenir à la reine. Ranavalo fit rendre à M. Lambert les cadeaux qu'il avait apportés, mais un grand nombre manquèrent et leur disparition fut attribuée à des officiers de la cour. Le 17 au soir, les exilés furent visités par le prince Rakoto qui se déguisa en esclave pour les voir. Sa douleur était sincère. — « Gardez-vous des Anglais, répétait-il à M. Lambert, soyez sur vos gardes, et protégez M. Laborde. » Puis il supplia de nouveau M. Lambert de chercher du secours près de l'Empereur.

Les prisonniers quittèrent Tananarive le 18 juillet, en deux bandes escortées chacune de cinquante soldats. Le matin même, dix chrétiens avaient péri du supplice de la lapidation sur la place du marché; leurs têtes sanglantes étaient fixées sur des zagaies. On

accourait en foule pour voir les Européens, mais personne ne leur prodigua d'insultes; le peuple qui était censé les repousser, ne les voyait pas partir sans regrets, car avec eux s'éteignait pour lui l'espoir de la délivrance; on les savait dévoués à Rakoto, en qui seul reposait l'espoir de l'affranchissement. Seul, le prince, malgré sa douleur, eut assez de calme pour songer à l'avenir, et trouva le moyen de faire remettre une lettre à M. Lambert (R. P. H. de Régnon), pour obtenir des secours de l'Empereur.

Il suffisait d'une dizaine de jours de marche pour franchir la distance de Tananarive à Tamatave. Mais Rainizair avait ses vues; l'escorte mit cinquante-deux jours à faire ce voyage. Malgré les fièvres, les souffrances, l'épuisement dans lequel les exilés étaient tombés, les exilés résistèrent au mal. A Exa Romaro, ils rencontrèrent le docteur Milhet Fontarabie, qui portait quelques médicaments à Tananarive. On leur refusa des fébrifuges; on leur refusa même l'autorisation de communiquer avec le savant médecin. Le 11 septembre, ils arrivèrent à Tamatave et la première portion s'embarqua trois jours après. M. Laborde et ses compagnons y restèrent encore quinze jours avec une autorisation... Dès que M. Laborde eut quitté Tananarive, le gouverneur howa confisqua tous ses biens, toutes ses propriétés, ainsi que les noirs et la succession de M. de Lastelle, acte d'arbitraire et de despotisme qui fut critiqué même parmi les ennemis des Français. Ainsi finit cette entreprise malheureuse; rien ne vint plus troubler les cruautés de Ranavalo ni la domination du jongleur Rainizair, jusqu'au moment de sa chute définitive.

M. Lambert retourna plusieurs fois en France, mais la fatalité devait toujours entraver ses démarches. Au moment où la question de Madagascar semblait devoir se développer heureusement, où tout paraissait disposé pour le succès de notre colonisation et de la prise de possession de ce pays, éclata la guerre d'Italie, et devant les préoccupations de la politique européenne les intérêts madécasses s'effacèrent instantanément. On oublia Rakoto, M. Lambert et Madagascar, pour ne plus voir que l'éclat des victoires de Magenta et de Solferino.

M. Laborde, d'abord retiré à la Réunion, finit par obtenir du gouvernement howa l'autorisation de se fixer à Tamatave, mais sans pouvoir retourner à Tananarive. Enfin, dans la nuit du 14 au 15 août 1861, la mort vint mettre un terme au long et terrible règne de Ranavalo.

Le règne de Radama II inaugura dans la grande île africaine une ère nouvelle. Un des premiers soins du monarque fut de rappeler auprès de lui MM. Laborde et Lambert. Ordre fut donné de mettre en liberté tous ceux qui avaient été emprisonnés dans les dernières années du règne de Ranavalô ; la peine de mort fut abolie, l'épreuve du tanghin fut supprimée et les lois relatives à l'esclavage furent abrogées. Les chrétiens furent autorisés à pratiquer ouvertement leur religion ; les droits de douane furent provisoirement suspendus et l'accès de l'île fut laissé libre pour tous les étrangers. Plusieurs missionnaires furent appelés dans l'île ; les révérends pères Jouen et Finaz profitèrent de la situation, et l'on vit bientôt s'élever une mission florissante dans l'île.

Les Anglais, eux aussi, surent profiter des bonnes dispositions du nouveau roi, et le gouverneur de Maurice envoya féliciter Radama II de son avènement à la couronne. De son côté, la France envoya à Madagascar le capitaine de frégate Brossard de Corbigny, pour complimenter Radama ; cet officier fut accompagné à Tananarive par M. Laborde fils, qui l'attendait à Tamatave. M. de Corbigny resta deux mois dans la capitale et revint enchanté des résultats de sa mission. Le gouvernement français ne reconnut pas seulement Radama II pour roi des Howas, mais pour roi de l'île de Madagascar, *sous la réserve des droits de la France*.

Le temps seul pourra nous apprendre quelle sera la portée de cette réserve.

Un consul, chargé de protéger les intérêts des Français et de soutenir notre politique, fut accrédité à Tananarive, et le choix du gouvernement tomba sans hésitation sur M. Laborde, que ses longs services et sa connaissance du pays et de la langue désignaient à ce poste qu'il avait mérité par son dévouement aux intérêts de la mère patrie.

Charles BUET.

(A suivre.)

---

# LE ROI DE MER <sup>(1)</sup>

---

## III

### VISION

Pendant tout le reste du jour, les compagnons de Roll transportèrent le butin conquis dans leurs huttes respectives. Pendant tout le reste du jour, on entendit dans la peuplade les cris d'admiration des femmes et des enfants, mêlés parfois, il faut le dire, aux querelles retentissantes des hommes, lorsque les moins loyaux essayaient de s'approprier quelque objet qui ne leur avait pas été assigné par le sort. Ce fut seulement longtemps après que la nuit fut descendue sur l'Océan que le silence s'établit enfin.

Pour Roll, debout dans la salle du bas, au milieu de la famille assemblée, il prenait, dans l'entassement de vêtements, d'armes, de bijoux, qui formaient sa part de prise, à lui, les objets dont il faisait généreusement présent à ceux qui l'entouraient.

Le premier à qui il offrit quelque chose fut naturellement le vieux Frigor.

— Voici, lui dit-il, un long couteau à lame tranchante, dont le manche est d'ivoire travaillé et que je pris au côté d'un homme au teint noir qui portait sur la tête une sorte de couronne appelée, paraît-il, turban dans la langue de ce pays. Cet homme commandait une troupe d'autres gens qui prétendirent s'opposer à notre débarquement sur la rive. Nous en eûmes vite raison et voici le trophée de ma victoire.

— Mais où se trouve le pays dont tu parles? demanda Frigor, qui éprouvait un plaisir évident à manier l'arme étincelante.

— Oh! loin d'ici... loin, vers le couchant... par delà l'océan

(1) Voir la *Revue* du 30 novembre 1881.

Germanique, la mer Britannique et la grande mer Atlantique... Ce pays s'appelle le kalifat de Cordoue... Un prince, qu'on appelle le kalife, y règne, et sa puissance est grande... Nos barques ont pénétré par l'embouchure très large d'un fleuve aux bords enchantés que les gens du pays appellent le Guadalquivir... la population s'enfuyait à notre approche et nous laissait maîtres des habitations. Le butin a été riche et les pertes presque nulles... Nous avons eu plus de difficultés au retour, en essayant de pénétrer par l'embouchure de la Loire, un autre grand fleuve qui arrose la fertile contrée des Francs, car le puissant empereur Charles, qui règne sur ces Francs et sur le peuple germain, avait établi des gens tout exprès pour s'opposer à nos entreprises... Malgré tout cela nous transportâmes dans nos vaisseaux une innombrable quantité de bijoux, de captifs et de bestiaux... Malheureusement, les bêtes sont, pour la plupart, mortes en chemin, parce que le fourrage nous manqua bientôt et que l'hiver nous prit bien avant l'époque habituelle, ce qui fut cause qu'hier nous fûmes poussés par les vents contraires vers la côte de Scandinavie et que nous eûmes la plus grande peine à éviter le Maëlstrom, dont le grand tournoiement nous attirait dans son remous...

— Swane t'a vu, avec tes compagnons, luttant contre le courant fatal, dit Frigor.

Roll se détourna un moment pour regarder la blanche Swane et reprit son partage.

— Venez ici, Astor, fils de Fredda, et Rosy, fils de Rosen, dit-il. Etant orphelins, vous serez les premiers servis. Voilà de chaudes robes pour garantir vos membres du froid, et des chaussures de fourrure pour marcher dans la neige... Revêtez-les de suite, enfants, car je vous vois transis.

— Merci pour mes fils, Roll ! dit Gotebor.

— Va ! répondit Roll, j'ai entendu tant de fois, dans la nuit, les âmes attristées de Fredda et de Rosen qui pleuraient sur leurs enfants que je veux réjouir leurs ombres.

Puis il continua sa distribution.

— Frères, voici des armes pour vous... Femmes, voici des robes de fine laine tissées par des mains plus habiles que celles des femmes de nos îles... Voici des colliers pour parer vos cous blancs et des bracelets pour orner vos bras ronds... Venez, je veux que chacune de vous reçoive son présent de ma main.

Smérande vint la première et, soit hasard, soit dessein, reçut une robe rouge. Pour Swane, la sienne était toute blanche et, de plus, Roll mit sur ses cheveux d'or pâle une riche couronne qui brillait aux lueurs du foyer et des torches comme un groupe d'étoiles.

— Quelque reine l'a portée dans ses cheveux, dit le jeune homme. A toi de la porter, Swane, puisque tu es notre reine ! Et de fait, tu es merveilleusement belle avec, ma sœur !

Ce fut un éblouissement, tant le diadème d'or et de pierreries jetait de feux scintillants. Les assistants furent frappés de l'idéale beauté de la jeune inspirée, quand elle apparut sous la royale parure, et que, levant ses yeux bleus humides, elle sourit à son frère pour tout remerciement.

Puis ce fut le tour des enfants de Saïma et d'Ulpic. Chacun reçut son présent, après quoi leur mère les mena se coucher, en sorte qu'ils continuèrent en rêve leur ébahissement naïf à la vue des belles choses que leur avait rapportées l'oncle Roll.

Argal, cependant, dit à Smérande :

— Cette robe rouge rehaussera l'éclat de ton teint, femme de Gotebor.

— Peut-être, répondit-elle, l'eussé-je préférée bleue, comme celle d'Olafa, par exemple.

Argal ne répondit pas, mais prenant le bras de Roll, il lui dit tout bas :

— C'est bien choisi, Roll, quelle autre que Smérande, ayant aux mains le sang de son premier époux, pourrait mieux qu'elle porter une robe rouge?...

Roll sourit et dit :

— C'est vrai, mais Brünner avait-il le sang aussi rouge que cela?...

Smérande entendit et leur jeta un regard venimeux de haine et de colère. Quant à Cayroll, il regardait Olafa et Swane qui, déployant, l'une sa robe bleue, l'autre sa robe blanche, en mêlaient les plis avec cet art que possèdent les femmes et que nul homme n'apprend.

— Tu seras belle avec cette parure, femme ! dit-il à Olafa.

La blonde créature tressaillit d'un effroi involontaire. Peut-être préférerait-elle l'indifférence de son mari à sa grossière admiration. Elle ne répondit pas ; mais, jetant la robe bleue sur son bras, elle prit par la main Astor et Rosy et les emmena dans la seconde pièce, comme elle le faisait chaque soir.

Peu à peu la salle se vida. Chacun avait gagné son gîte pour la nuit. Il ne resta plus en présence que le vieux Frigor, sa femme Afrana, la jeune Swane et Roll.

— Frère! dit l'enfant, ta couche est prête, ne veux-tu pas reposer tes membres fatigués sous le toit paternel?

— Non... pas encore... dit Roll, car je veux te parler, ma sœur... je veux entendre ta voix m'expliquer un songe mystérieux qui déjà plusieurs fois s'est présenté à mon esprit...

— Parle donc, dit-elle.

— Un songe mystérieux... dit alors Afrana. Est-ce le souvenir de ce rêve qui rend ton front soucieux, Roll?...

— Oui, ma mère... Ecoutez donc et vous, mon père, prêtez l'oreille... peut-être comprendrons-nous ainsi ce qu'à moi tout seul je ne puis comprendre.

Swane s'assit entre son père et sa mère, et Roll, en face d'elle, commença son récit :

« Une nuit, dit-il, je vis en songe cinq arbres forts et vigoureux, qui poussaient au bord de la mer et plongeaient leurs chevelures dans le flot mouvant et sombre... L'un des cinq, celui qui semblait le plus fier et le plus fort, celui qui résistait le mieux à l'ouragan, était si haut que sa cime touchait les nuées grises. Tout à coup, j'entendis dans l'espace comme un grand bruit de vagues en furie et les hurlements de la tempête... Quatre des arbres de la grève courbèrent leur ramure sous la rafale qui brisa l'un d'eux, mais le dernier resta droit, résistant à l'effroyable tourbillon comme s'il eût été rocher au lieu d'être arbre. Alors je vis les trois autres se concerter entre eux et, d'un commun accord, arrachant leurs pieds de terre, ils se ruèrent sur le géant de la grève, le déracinèrent et le jetèrent à l'Océan... L'arbre, qui avait résisté à la tempête, plia, vaincu sous cette agression aussi brutale que lâche, et je le vis flotter, encore debout, mais seul, perdu et chancelant sur l'abîme sans fond... Chaque coup de vent l'éloignait du rivage... Longtemps il flotta... Mon esprit le suivait... Quand il fut loin de sa patrie première, il rencontra dans le vaste monde une terre inconnue, aux abords fleuris, au ciel bleu, aux senteurs embaumées, au soleil vivifiant... S'arrêtant alors, l'arbre exilé planta ses racines dans le sol attiédi par les brises du couchant... Bientôt il vint de la prairie voisine une jeune fille. Sa taille svelte, ses longs cheveux noirs, sa figure à la fois virginale et fière, ses yeux au regard can-



dide, tout cela est resté gravé dans mon esprit comme les traits d'une personne vivante... Elle vint se reposer sous l'arbre à l'ombrage bienfaisant, et, penchant le vase d'albâtre qu'elle tenait entre ses bras, elle versa sur le pied de l'arbre une eau savoureuse et claire, qui fit monter une sève abondante, d'abord au tronc de l'arbre, puis à ses branches qui se couvrirent de fruits dorés et vermeils. La jeune fille alors se leva sur la pointe des pieds et tendit les bras comme pour cueillir les fruits d'or, et je vis distinctement l'arbre se pencher, pour embrasser de son étreinte la belle jeune fille... Quelque chose d'étrange s'opéra sans doute à ce moment dans la nature, car l'arbre se métamorphosa en homme, et je reconnus, avec une stupeur mêlée de joie et d'effroi tout ensemble, que cet homme, c'était moi... A l'instant précis, où les lèvres de la jeune fille touchèrent les lèvres de cet homme qui me ressemblait, tout disparut et je m'éveillai... »

Un profond silence avait régné pendant le récit du jeune homme. Ces peuples du Nord attachaient une grande signification à leurs songes, et croyaient volontiers à la réalisation de leurs rêveries vagues et indéterminées. Ils cherchaient avidement à sonder les mystères de l'avenir, comme un homme perdu dans le brouillard cherche à définir ce qui s'agite et se meut derrière ce brouillard. La religion d'Odin, fondée sur une foule de fables extraordinaires, ouvrait un large champ à la superstition, et l'esprit de l'homme avait peine à débrouiller dans le chaos de l'histoire des dieux quelque vérité fondamentale. Le christianisme seul pouvait dissiper les ténèbres d'effroyable ignorance dans lesquelles se retournait en vain l'esprit humain depuis qu'il avait perdu le souvenir de son origine et la tradition de ses croyances primitives.

Quand Roll eut terminé son récit, le vieux Frigor et sa compagne se regardèrent, se demandant évidemment ce que pouvait signifier le songe de leur fils.

— Et tu dis, demanda Afrana, que ce rêve s'est renouvelé plusieurs fois ?

— Trois fois déjà j'ai vu l'arbre, la jeune fille et la terre inconnue, passer dans mes rêves de la nuit ! répondit Roll.

— Qu'en pense Swane ? demanda Frigor.

L'enfant était restée pensive, les yeux fixés sur la figure de son frère. Elle lui fit un signe.

— Mets ta main sur mon front, dit-elle.

Roll fit ce qu'elle demandait. Ainsi debout devant elle, le contraste qu'ils offraient était saisissant.

Swane était blanche comme le cygne dont elle portait le nom. Ses mains d'enfant étaient posées, toutes pâles, sur les plis de sa robe brune. Elle était plus blanche encore que la blonde Olafa, et son corps délicat accusait à peine les formes de l'adolescence. C'était en quelque sorte la poésie impalpable de ces régions brumeuses qui vivait et respirait dans ce corps virginal. Roll, c'était l'incarnation de la force et de la jeunesse, tandis que debout, sa large main brunie par le hâle des mers, posée sur les cheveux de la jeune inspirée, il lui disait, adoucissant sa voix mâle :

— Vois-tu, Swane?...

— Je vois... dit-elle.

Et il se fit un silence.

— Je vois le grand arbre sur la grève... et je vois aussi ton rêve dans ta pensée... Je vois d'étranges et merveilleuses choses...

Elle s'arrêta... Roll fit un mouvement involontaire.

— Laisse... laisse ta main sur mon front... si tu l'ôtas, je ne verrais plus...

— Est-ce donc de moi que vient ton pouvoir, Swane?

— Oui... répondit-elle.

Roll eut presque peur, tant les choses surnaturelles saisissent l'âme humaine.

— Qu'y a-t-il là qui t'étonne? reprit Swane. Ne sais-tu pas que, toi absent, je ne vois que dans les moments rapides où ta pensée rencontre la mienne?... Hier, quand ton vaisseau, emporté par l'ouragan, dérivait vers le gouffre, quand tu as cru que c'en était fait de toi et des tiens, mon souvenir n'a-t-il pas traversé ta pensée?...

— C'est vrai! dit Roll.

Et cette étrange puissance de divination qu'avait la jeune Swane et qui émanait de sa volonté à lui l'épouvantait presque.

— Eh bien! reprit l'enfant... interroge-moi et je te répondrai...

— Swane, que signifie mon rêve?...

— Ton rêve, dit-elle, est une prophétie cachée sous une apparence mystique. L'arbre de la grève, c'est toi, Roll, le fils des îles, sorti du sang des rois de mer... les autres, ce sont : Ulpic, Cayroll, Gotebor et Argal...

— Quoi! mes frères!... murmura Roll.

— Ce sont eux... Un jour... bientôt... trois d'entre eux te chasseront de l'empire des Loffoden...

Frigor leva son bras noueux et dit :

— Moi vivant, ils ne feront pas cela.

— Entends-tu ce que dit notre père, Swane? demanda Roll.

— J'entends... Notre père, hélas! dormira pour toujours au bord de l'Océan sans fond... je vois... je vois sa tombe sous le grand roc déchiré par les flots... je vois les grands oiseaux de mer passer, en frôlant de l'aile, sur le dernier lit du roi de mer, Frigor à la Barbe-Torte...

Il y eut un silence. Une sorte de frisson passa sur tous les cœurs. Cette lugubre image de la mort assombrissait toutes les pensées.

— Quand ces choses arriveront, dit alors la blanche Swane, le roi de mer s'appellera Roll aux cheveux fauves...

— Et cependant, dit Roll, tu dis que mes frères me chasseront de l'héritage paternel... Comment cela se fera-t-il si je suis roi de mer?...

— Les jaloux te forceront à fuir de leur présence... Tu partiras... Je vois la terre lointaine où tu aborderas avec ceux qui auront suivi ta fortune... Je vois la belle jeune fille qui t'aimera... les fruits d'or de l'arbre symbolique, ce sont les enfants qui sortiront de ta race... Je vois d'autres hommes de mer, enhardis par ton exemple, venir demander des terres et bâtir leurs demeures sur ces terres conquises par eux... Je vois un peuple innombrable sorti de ces hommes marcher à la conquête d'une grande île et s'en emparer... je vois plus loin encore dans les siècles de l'avenir... Je vois ce peuple dominer sur les mers et tous les autres peuples contraints de compter avec lui... Je le vois, tenant dans sa puissante main, tous les passages du monde... Oh! quel vaste monde!... Septentrion, couchant, orient, pays inconnus et que ma vue découvre... partout retentira le nom de ce peuple issu de vous, hommes du Nord...

Swane se tut. Elle était plus blanche que la neige des grands pics et ses grands yeux ouverts regardaient fixement dans la nuit, comme si ce que voyait son esprit, ses yeux l'eussent vu en même temps. Bientôt elle reprit :

— Lorsque tu quitteras la terre où dormira ton père, Roll, tu emmèneras avec toi la pauvre Swane...

— Je le ferai, dit Roll, mais pourquoi dire : la pauvre Swane?...

— Ne me le demande pas... Mais sache que d'elle dépend le

succès de ton entreprise... Oui, celui d'entre les hommes de mer que je suivrai aura l'empire et la puissance... Si tu me laissais ici, au pouvoir de mes frères, rien ne te servirait, ni ton courage, ni ton audace, ni ta force... Et cependant, si tu me laissais ici, je vivrais de longs jours...

— Dois-tu donc mourir pour que je règne, Swane? s'écria Roll. Ah! ma sœur, plutôt renoncer à toute gloire que de l'acheter à un tel prix!...

— Tais-toi!... dit-elle avec autorité. C'est la destinée... tu l'accompliras...

Et elle ajouta doucement, comme un enfant qui supplie.

— Oh! je souffre... relève ta main, Roll... Je ne veux plus voir, car je souffre trop...

Roll releva sa main. Swane alors parut s'éveiller de son inexplicable sommeil. Elle passa deux ou trois fois ses petites mains sur sa figure pâle, regarda son père, sa mère et son frère et dit :

— Quelle fatigue!... On dirait que je viens de marcher sans fin... Que s'est-il passé?

— Tu as parlé, Swane, dit Afrana... Mais viens, mon enfant, viens reposer... Ces rêves étranges usent ta santé et emportent chaque jour un peu de ta force... Viens, ma fille... demande à ton père un baiser et suis-moi.

Swane voulut se lever, et retomba sur son siège.

— Je ne peux pas! dit-elle doucement.

Alors Roll s'approcha, la prit et la coucha dans ses bras; et après avoir présenté le front pâle de l'enfant aux lèvres du vieux Frigor, il la porta sur sa couche. Après quoi, agenouillé près d'elle, il baisa avec un respect mêlé de religieuse superstition le front de sa jeune sœur et sortit de la pièce, la laissant seule avec sa mère.

Toute la nuit Afrana veilla.

Roll, malgré la fatigue du voyage, songea longtemps à tout ce qu'il avait vu et entendu. Cette étrange puissance qui découlait, pour ainsi dire, de sa force à lui sur la faiblesse de Swane, le plongeait dans un perpétuel étonnement. Reportons-nous au siècle où vivait Roll et ne soyons pas surpris que cette imagination de vingt ans fût perdue au milieu des ténèbres de l'ignorance. D'ailleurs, quand on songe que le magnétisme, s'il est constaté de nos jours comme phénomène, n'est pas même expliqué et que, depuis mille ans, la science humaine n'a pas fait un pas dans cette voie;

quand on songe que l'Eglise elle-même, cette lumière des nations, ne s'est pas encore prononcée à ce sujet, on ne doit pas s'étonner qu'un homme tel que Roll, enclin à toutes les superstitions de son siècle et de sa patrie barbare, ait éprouvé une sorte de terreur en découvrant l'existence d'un phénomène aussi saisissant dans ses effets qu'inexplicable dans ses causes. N'oublions pas que les savants de nos jours qui prétendent tout expliquer et qui raisonnent sur tout, n'ont pas encore assigné sa vraie place au magnétisme animal, en sorte que les uns en font un phénomène de l'ordre purement physique, tandis que les autres le font dériver d'un état de choses intellectuel et tout spiritualiste. Vision de l'âme, ou surexcitation des sens? Toute la question est là. Et nous croyons fermement que la solution n'est pas encore trouvée, n'en déplaise à messieurs les savants.

## IV

## UNE MARATRE

L'hiver, qui avait surpris Roll et ses compagnons au retour de leur expédition lointaine, sévissait avec des rigueurs terribles en cette année 811 de l'ère chrétienne. Et comme si la nature avait voulu épuiser toutes ses horreurs en une fois, cet hiver se peupla des plus horribles tempêtes qu'ait enregistrées l'histoire des mers du Nord. Nul ne quitta l'abri des Loffoden pour se hasarder au loin dans cette année, et Roll, que la précocité de la mauvaise saison avait ramené au logis, y resta avec les siens pendant plusieurs mois. C'est alors que la vie de ces hommes était monotone. Cantonnés dans leurs repaires par le froid, par la neige et par les glaces, ils n'avaient d'autre occupation que la chasse, et encore cette chasse, pénible et fatigante, était-elle souvent infructueuse. Les grands rennes se cachaient dans les halliers couverts de neige, et tout gibier devenait invisible. Dans les maisons de bois, habitées par le peuple des îles Loffoden, les femmes, occupées aux durs travaux de l'intérieur, menaient une vie presque aussi rude que celle de leurs maris, ne se reposant que pour filer le poil des rennes dont elles tissaient ensuite des vêtements pour toute la famille. Pendant les courtes journées, presque aussi sombres que nos crépuscules à nous, privilégiés des régions tempérées, on ne rencen-

trait guère au dehors des habitations que ceux qui dressaient les jeunes rennes réduits en domesticité, en les attelant à leurs traîneaux. On voyait parfois sortir des maisons grossièrement construites la leur rougeâtre d'un feu de forgeron, devant lequel quelque aventurier travaillait à la confection d'une arme nouvelle ou redressait le fer d'une pointe. D'autres allaient chasser le phoque au bord des trous que laissaient entre eux les glaçons. Mais les femmes et les enfants restaient au logis, qu'égayaient seuls les récits d'expéditions lointaines et d'aventures extraordinaires.

Sous le toit de Frigor à la Barbe-Torte, dont la maison était plus vaste que la plupart de celles de l'île Langoën, il y avait aussi plus de luxe et de confort matériel que partout ailleurs. Ainsi, non seulement la tour qui surmontait cette maison la désignait à l'attention, mais la porte, qui seule était assez élevée pour donner passage à un homme de haute taille, était ornée d'innombrables têtes de rennes aux ramures fantastiques, de morses aux blanches défenses, de loups aux dents aiguës et d'ours à la fourrure blanche, épaisse et rude. Toutes les autres maisons s'ouvraient à peu près comme s'ouvrent encore de nos jours les huttes des Esquimaux, par une porte demi-cintrée, sous laquelle il fallait se glisser en quelque sorte. Mais les rois de mer ne devaient pas courber la tête pour franchir le seuil de leur demeure, et toute la royale lignée passait debout sous la porte. Frigor, la mesurant à sa taille, l'avait faite telle, qu'il pût avec la main caresser les trophées dont elle était orgueilleusement parée. Nul autre que Roll et lui ne faisait ainsi, et plus d'une fois les enfants suppliaient leurs pères de les élever dans leurs bras ou sur leurs épaules pour qu'ils pussent donner en passant une caresse enfantine aux hôtes du seuil. A l'intérieur il y avait d'abord la salle où se tenait l'aïeul, où se prenaient les repas, où se concluaient les affaires, où se discutaient les partages, où se célébraient les cérémonies, où s'accomplissaient, en un mot, tous les événements importants ou minimes de la vie de ces peuplades. Dans le milieu se trouvait l'âtre, élevé sur deux marches et entouré d'un rebord de pierre, sur lequel s'asseyaient pour se chauffer les enfants et les femmes. La fumée sortait par un trou percé au sommet de la maison. Le plus souvent c'était à la tueur seule de ce feu que se groupaient les enfants du roi Frigor à la Barbe-Torte. Dans un des angles de la pièce, assez vaste pour que toute la famille y tint à l'aise, était la couche du maître, faite d'un.

lit épais de fougères et d'algues marines séchées au soleil, et recouverte d'une peau d'ours gigantesque, autrefois blanche, et maintenant aussi grise et aussi enfumée que les murailles brutes de la pièce. Au-dessus du lit, qui ne s'élevait pas à plus d'un pied du sol, étaient suspendues les armes du roi de mer : son angon, sa lance, ses couteaux, la pierre qui servait pour aiguïser toutes ces lames et pour affiler toutes ces pointes. Et tout cela, lances, harpons, angons, couteaux, de taille plus grande que l'ordinaire des armes portées par ces aventuriers, tout cela, en un mot, assorti à la formidable main qui les maniait. Puis des os de poisson, taillés en pointe, et réunis en boule, cartilage contre cartilage, de manière à former une sorte de massue à pointes acérées, présentant à peu près la forme d'une châtaigne; arme redoutable avec laquelle ces hommes du Nord brisaient le crâne de leurs ennemis, dans les abordages. Puis une infinité d'objets disparates, étranges, contournés, bizarres, trophées de conquêtes sanglantes ou gages de victoire : crânes sciés aux bords arrondis en coupe, mains desséchées clouées au bois des poutres, harnais suspendus aux arcs-boutants, mors d'argent, étriers mauresques, franges de vêtements, colliers de dents humaines, fers à cheval, etc. Chose digne de remarque, nul dans la famille ne se fût permis d'approcher du coin qu'habitait le roi Frigor et que son épouse Afrana partageait avec lui.

Dans la seconde pièce dormaient et vivaient les trois ménages d'Ulpic et de Saïma, de Cayroll et d'Olafa, de Gotebor et de Smérande avec leurs enfants. Ceux-ci couchaient à peu près pèle-mêle sur une vaste couche de fougère et de varech revêtue de peaux de rennes. Swane, la jeune fille, occupait seule un petit réduit situé à la tête même du lit paternel et pratiqué pour elle par ses frères, à l'abri du vent du nord, tout contre l'endroit qu'habitaient les bestiaux qu'une cloison séparait seule des habitants de la maison. Pour Argal et Roll, ils dormaient ensemble dans la tour même dont l'ouverture regardait l'Océan. L'été, l'air entraît librement chez eux, et seulement dans les hivers plus rudes que d'ordinaire, ils mettaient une planche devant l'ouverture. Encore avaient-ils honte de cette précaution comme d'une faiblesse, l'homme étant fait, selon eux, pour supporter toute intempérie, et les femmes seules ayant la permission de couvrir leurs membres de chauds vêtements et de dormir à l'abri d'une maison close.

L'hiver touchait à sa fin, quand il arriva dans la maison de

Frigor un incident qui devait influencer sur la vie future de Roll.

Un jour, Roll rentrant avec les quatre rennes qu'il dressait, entendit de grands cris dans l'intérieur de la maison. Il crut d'abord que les enfants se disputaient entre eux, mais en ouvrant la porte du hangar aux bêtes, il distingua la voix de Rosy, le plus jeune des fils de Gotebor, qui disait avec un accent de terreur profonde :

— Oh ! par pitié, ne me brûle pas... oh ! grâce ! grâce !

Roll comprit qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Il fit rapidement le tour de la maison, entra et traversa la première pièce, vide alors parce que tous les hommes étaient dehors, et soulevant la peau qui servait de séparation entre les deux chambres, il demanda de sa voix forte et impérative :

— Que signifient ces cris ?

Il aperçut alors le petit Rosy attaché à l'une de ces poutres au fond de la pièce, et devant lui, à deux pas au plus, Smérande, qui s'avancait, tenant à la main le manche d'un couteau, dont la lame était rougie au feu. Sans doute, la marâtre se préparait à faire à l'enfant une terrible brûlure ; et le pauvre petit, garrotté, incapable de se défendre, jetait des cris déchirants en voyant s'approcher de son visage l'horrible lame toute rouge.

Roll bondit.

Saisissant d'une main la misérable Smérande, de l'autre il lui arracha l'arme qu'elle tenait et, d'une voix tonnante, il lui cria :

— Qu'allais-tu faire à cet enfant ?...

Smérande, exaspérée d'être ainsi arrêtée dans sa cruelle vengeance, se débattit comme une lionne, mais ce que tenait Roll, il le tenait bien, et la méchante créature, prise dans cet étau, dont ses bonds ne la pouvaient dégager, lui cria avec une rage folle :

— Laisse-moi !... ne suis-je pas la maîtresse de faire ce que je veux à ce petit monstre de Rosy ?...

— Réponds-moi..., dit Roll, qui commençait à se mettre en colère à son tour. Qu'allais-tu lui faire ?

— Oncle Roll !... sanglota le pauvre petit, elle allait me brûler le cou, parce que j'ai oublié de fermer, en rentrant, la porte de la maison.

— Est-ce vrai ?... dit Roll.

— Tu ne le sauras pas ! répondit Smérande, sans réfléchir que ces seuls mots étaient un aveu.

— Ainsi, misérable femme, tu voulais torturer ce petit dont la



mère est morte?... Tiens ! reçois le prix de ta noire méchanceté, et que tous apprennent en te regardant, ce que c'est que de maltraiter un enfant sans défense.

Et la renversant de sa main de fer, il lui appliqua sur le front lame rougie.

Smérande jeta un horrible cri et se rejeta en arrière, mais trop tard, car la brûlure avait mordu son front d'un sillon profond. Roll, alors la laissant aller, elle s'abattit à ses pieds en se tordant dans une convulsion de douleur et de rage. Le jeune homme la laissa hurler sur le sol. Détachant l'enfant, il le prit sur son bras, enjambant froidement le corps de Smérande et sortit.

Il alla droit à la grève où Gotebor et Argal travaillaient avec leur père à dépouiller de sa peau un ours tué le matin même.

— Gotebor, dit-il, je n'ai ni femme ni enfant... Toi, au contraire, tu as deux enfants que ta femme hait et maltraite... Faisons un marché, veux-tu ?

— Et lequel, demanda Gotebor, intrigué.

— Cède-moi tes fils... Je te donnerai ce que tu voudras...

— Rêves-tu, Roll, demandèrent à la fois Frigor et Argal.

— Non, assurément, dit Roll, mais voici pourquoi je fais cette proposition à Gotebor. Peut-être n'a-t-il nul souci de défendre Astor et Rosy, et préfère-t-il l'amour de Smérande au bonheur de ses enfants.

— Roll!... interrompit Gotebor, mécontent de l'allusion.

— Moi qui ne tiens pas à l'amour de Smérande, je pourrai mieux protéger Astor et Rosy que toi, Gotebor..., cède-moi-les donc..., du moins Smérande ne les torturera pas en mon absence, car j'entends qu'étant à moi ils me suivent dans mes courses.

— Même sur mer ?

— Surtout là. Sois tranquille, frère, ils sauront de bonne heure manier la lance et la rame, je t'en réponds... Je leur serai bon parent, je te le jure !

— Soit ! dit Gotebor... emmène-les donc... Aussi bien j'aurai l'esprit en repos quand je serai dehors... car il est bien vrai que Smérande n'aime pas les enfants.

— Cela est si vrai que je viens à l'instant de sauver Rosy des mains de Smérande, et je crois bien que sans moi elle l'eût tué, Raconte à ton père ce que tu sais, Rosy?...

L'enfant, encore épouvanté, raconta l'affreuse scène de tout à l'heure.

— Ah ! s'écria Frigor, tu as bien fait, Roll, de punir cette méchante femme.

— Méchante femme ! se récria Gotebor, c'est bientôt dit. N'avait-elle pas le droit de punir l'enfant ?

— On ne punit pas un enfant en le torturant..., dit Roll, et je suis sûr que ni Saïma ni Olafa n'eussent agi ainsi.

Gotebor baissa la tête. Au reste, il ne parut nullement s'inquiéter de la blessure qu'avait reçue sa femme, et continua son travail sans parler davantage de l'incident.

Seulement, quand il revint à la nuit dans la maison paternelle, et qu'il trouva Smérande étendue sur sa couche et la figure empourprée par la fièvre, tandis que Swane, Olafa et Saïma l'entouraient, il s'approcha et dit :

— Guéris-toi en paix, Smérande et ne t'inquiète plus des enfants, Roll les emmènera avec lui à son premier voyage.

— Gotebor, dit l'acariâtre créature, je veux te parler... renvoie ces femmes et viens...

Saïma, Olafa et Swane se retirèrent, laissant les deux époux seuls.

— Gotebor, dit alors Smérande, jure-moi que si jamais Roll devient roi de mer, tu n'obéiras pas à cet homme.

— Je te le jure, dit Gotebor. Mais qui te fait croire que Roll... Ulpic est l'ainé, après tout.

— Qu'importe ! tu sais bien que Swane a promis l'empire de la mer à Roll.

— Swane est une folle !... dit Gotebor.

— N'importe, j'ai ton serment, dit-elle.

Et elle retomba sur sa couche avec un blasphème contre Roll, l'auteur de sa souffrance.

A partir de ce jour, Roll prit avec lui Astor et Rosy, et nul n'osa rien ordonner contre ce qu'il ordonnait pour eux. Et Swane, la main dans la main de son frère, lui disait souvent :

— Tu as noblement agi, Roll.

Or, Astor avait douze ans et Rosy en avait huit. Roll avait vingt ans.

Paul GEORGES.

(A suivre.)

# LA JEUNE IRLANDE <sup>(1)</sup>

---

## V

Sous la maison de Hanovre, les peines furent graduellement modifiées : les Irlandais catholiques ne prirent point part aux levées faites en faveur du prétendant. Les prêtres qui, pour leur conduite paisible, pouvaient fournir la caution de deux propriétaires, et qui n'outrageaient pas le bon goût en se montrant en public, étaient autorisés à remplir leurs fonctions dans les rues écartées et dans les endroits retirés, pourvu qu'ils fissent toujours attention de ne sonner aucune cloche, ni d'ériger aucun clocher, cette tolérance étant absolument incompatible avec la sécurité de l'Église et du trône.

Il faut avouer que la politique des lois pénales avait réussi complètement : Il restait encore un peuple catholique, mais non une nation catholique. Un grand nombre de familles, dont les noms appartenaient à l'histoire, avaient disparu : et quant à ces rares pairs et à ces gentilshommes catholiques qui conservaient quelques lambeaux de leurs anciennes propriétés, on n'en entendait jamais parler en dehors de leurs domaines. Cent ans après la bataille d'Aughrim, un négociant catholique, plaidant en faveur de l'émancipation, déclara qu'il n'y avait plus lieu de craindre une réclamation au sujet des terres confisquées, car les descendants des anciens possesseurs étaient tombés dans la lie du peuple. Ils étaient, soit laboureurs dans les champs, soit hommes de peine sur les quais de Dublin ou mendiants dans les rues, ne sachant ni lire, ni écrire, et ne pouvant prouver leur légitimité ou tracer leur généalogie (2).

Aucune institution ne restait pour réunir les débris de la race

(1) Voir la *Revue* du 30 novembre 1881.

(2) Speech de John Keogh à une réunion catholique tenue dans le théâtre de la rue Fishamble, 23 mars 1792.

irlandaise, excepté l'Église nationale, qui avait constamment bravé la persécution et l'humiliation, chose encore plus dure à supporter que la persécution, et cela afin de veiller sur son troupeau.

Les catholiques, exclus comme les juifs de la vie politique, tournèrent leur activité vers le commerce. On vit enfin surgir une classe de négociants heureux. Ils commencèrent, au temps de Georges III, à faire valoir leurs réclamations et à revendiquer leurs droits naturels. Des hommes d'État et des penseurs prirent leur demande en considération ; mais, en général, elle ne fit aucune impression sur l'opinion publique jusqu'à ce que les circonstances contraignirent le gouvernement à leur témoigner une sympathie devenue nécessaire. Lorsque les colons de l'Amérique prirent les armes, on constata que, parmi leurs chefs, il se trouvait des Irlandais catholiques et davantage encore d'Irlandais presbytériens. Durant trois générations, ç'avait été un courant continu d'émigration de l'Irlande vers l'Amérique du Nord ; ce mouvement était destiné probablement à exercer autant d'influence sur le cours de son histoire que le départ du *May-flower* (1).

Peu de temps après, ces mots sinistres : « L'Amérique a été perdue par les Irlandais », retentissaient au sein du parlement de Londres. C'était là une sorte d'avertissement que l'Irlande pourrait bien être perdue de la même manière. Les Irlandais d'origine anglaise, tout en jouissant du monopole du pouvoir et de sa protection, avaient cependant, eux aussi, des motifs de mécontentement. Le Parlement anglais, dans l'intérêt du Yorkshire, ferma délibérément leurs manufactures, et cette mesure blessa bien plus leur orgueil que leurs intérêts.

Leur Parlement, siégeant à Dublin, ne pouvait prendre l'initiative d'aucune affaire, avant que cette affaire n'eût été sanctionnée par le Conseil d'État anglais ; et il n'était autre chose qu'un instrument entre les mains du ministre de Londres.

Fatigués de tant d'oppressions, les Irlandais conçurent le dessein de jouir des mêmes droits que les Anglais en Angleterre. La lutte américaine changea ce sentiment d'abord vague en une résolution décisive.

Des corsaires, arborant le drapeau des Colonies-Unies, balayèrent

(1) *May-flower* : nom du vaisseau sur lequel les dissidents s'embarquèrent pour s'exiler, plutôt que de renoncer à leur foi.

la côte d'Irlande qui fait face à l'Atlantique ; et Paul Jones, au nom de ces colonies, fit une prise entre le bras de mer resserré entre l'Irlande et l'Écosse. Le Pouvoir exécutif irlandais n'était en rien préparé à la lutte et se trouvait sans ressource. Il ne pouvait fournir qu' « une ou deux compagnies de cavalerie et la moitié d'une compagnie composée d'invalides » pour défendre Belfast, placée dans une position dangereuse, près du lieu où s'était passée la dernière aventure, et il fut obligé de permettre à cette vaillante ville de se défendre elle-même. Il donna sa sanction à la formation d'un corps de volontaires, afin de protéger, au nord, la côte sur laquelle, moins de vingt ans avant, les Français avaient effectué leur débarquement avec succès. L'exemple se répandit rapidement dans toute l'Irlande ; et les pairs et les gentilshommes protestants, qui étaient alors au pouvoir, se trouvèrent bientôt à la tête de cinquante mille soldats, vêtus, armés et disciplinés, sans le secours de l'État. Les soldats citoyens se formèrent bien vite des notions claires sur les droits qu'ils avaient comme citoyens. L'élan fut irrésistible. Une réunion d'officiers volontaires, tenue dans l'église protestante de Dungannon, déclara qu'aucune puissance sur la terre, excepté leur propre roi, leurs pairs et leurs députés, n'avaient le droit de faire des lois pour le peuple irlandais. Et ils appuyèrent leur prétention de la force de la nation entière, et se déclarèrent en même temps pour l'émancipation des catholiques. Dans le Parlement irlandais, il y avait beaucoup d'hommes d'expérience et de talent. Et heureusement il s'y trouvait un homme de génie et d'un ardent patriotisme.

Henri Grattan, alors dans sa trente-sixième année, fils du greffier des Archives de Dublin, libéral par son éducation et ses relations, invita le Parlement à affirmer lui-même le principe d'indépendance proclamé à Dungannon. Le Parlement donna son assentiment, en se laissant aller à un délire d'enthousiasme auquel la nation entière prit part. On proclama le libre-échange, détruisant ainsi le droit sacré qu'avait seule l'Angleterre d'acheter, de vendre et de transporter les produits irlandais.

Georges III, un peu plus tard, aurait traité ces procédés de rébellion : mais la reconnaissance d'une nouvelle république, au delà de l'Atlantique, fut une leçon qui ébranla même les grossiers préjugés du roi, et il avait alors, fort heureusement, Charles-Jacques Fox, parmi ses conseillers. Le lord lieutenant reçut l'ordre de

confirmer la déclaration d'indépendance; mais les chefs irlandais, pour éviter à l'avenir des complications, invitaient le Parlement anglais à prendre part à la résolution, en renonçant pour toujours à toute prétention de faire des lois pour l'Irlande. Le Parlement anglais, considérant les dispositions de l'armée volontaire, et réfléchissant, sans doute, aux drapeaux parsemés de raies et d'étoiles, drapeaux qui avaient récemment conquis une place dans le concours des nations, prit, en conséquence, la résolution suivante : « C'est l'opinion de cette Chambre que l'acte du sixième de Georges I<sup>er</sup>, intitulé : « Acte pour mieux assurer la dépendance de l'Irlande à la Grande-Bretagne », doit être abrogé. »

Ce furent des patriotes protestants qui remportèrent cette victoire signalée (1).

## VI

L'Irlande avait enfin un parlement libre, qui comprenait ses intérêts et favorisait grandement sa prospérité matérielle. Mais, par son caractère timide et par ses préjugés, il ressemblait à l'ancien parlement du domaine; ses personnages influents étant, pour la plupart, des hommes ayant hérité des propriétés confisquées, vivaient dans une crainte mortelle d'une invasion française. Ce parlement refusa de se fortifier en n'admettant pas de catholiques à la représentation, ou même d'élargir ses bases en accordant le droit électoral à tous les protestants.

Les volontaires qui avaient tenté de lui inspirer le courage de soutenir la cause de l'indépendance, essayèrent, dans une nouvelle réunion, de l'obliger à accepter la réforme. Mais lord Charlemont, commandant de l'armée citoyenne, noble illustre, homme de réflexion et d'un esprit cultivé, se montra craintif, pointilleux, et, au dernier moment, il recula au lieu d'agir. Dès lors, le peuple perdit confiance dans les volontaires, et le gouvernement se sentit plus sûr de disperser leurs bandes.

Les réformateurs du Nord, aidés par des ministres presbytériens, résolurent d'exercer une plus grande pression sur le paresseux parlement, et, à cet effet, on fonda, à Belfast, une association politique, portant le titre significatif d'« Irlandais-Unis ». Wolfe Tone, jeune avocat protestant, ayant dans le caractère beaucoup de

(1) On dit que l'idée d'une garde nationale, en France, est due aux volontaires irlandais de 1782.

détermination, des manières séduisantes et des talents remarquables pour l'organisation, fut le fondateur de cette société; il l'étendit jusqu'à Dublin, et parvint à amener les principaux catholiques de la métropole à se mettre en rapport avec elle. L'idéal de cette société était, comme son titre l'indique, l'union complète de tout le peuple irlandais, sans distinction de localité ni de religion.

Une association catholique, composée principalement des commerçants de Dublin, et dirigée par Jean Keogh, négociant qui, pour les capacités intellectuelles et pour le courage, égalait les Handcocks et les Carrolls de Maryland, exerça une grande influence sur toute l'étendue de l'île.

Le gouvernement anglais, alarmé, fit quelques concessions aux catholiques. On les admit à jouir de leurs droits électoraux et ils purent exercer des professions libérales; mais ils restaient encore exclus des corporations, de la magistrature et du parlement. Et les écoles, maintenues par l'État, étaient encore exclusivement des écoles de prosélytisme. On envoya en Irlande un lord lieutenant. Celui-ci désirait traiter honnêtement la masse de la nation; mais on exigeait de lui l'accomplissement d'une tâche impossible : c'était de faire exécuter sa politique par des agents à qui elle était odieuse; aussi cette expérience fut-elle bientôt abandonnée. Et le lord lieutenant prévint, en secret, le premier ministre que les demi-mesures devaient nécessairement produire le mécontentement : « Faire des réserves, disait-il, c'est laisser un éclat dans la plaie (1). »

Ce fut ce qui arriva; et dans le but de rompre leur union avec l'Angleterre, les Irlandais transformèrent leur société en une conspiration secrète, et cherchèrent à établir une république irlandaise. La société avait alors à sa tête un fils du duc de Leinster, neveu du duc de Richmond, — lord Edward Fitzgérald, — et elle comptait dans ses rangs de nombreux jeunes gens de bonne famille ou des artisans ayant dans le monde une excellente situation; et parmi les alliés qui l'entouraient de leurs sympathies, se trouvaient les héritiers de plusieurs pairs et des bourgeois possesseurs de grands domaines. Grattan, Curran et les chefs du parti national au parlement se tenaient à l'écart; mais l'entêtement du parlement les avait tellement désappointés, qu'ils ne refusaient pas leur sympathie à cette société.

(1) Lord Fitzwilliam au duc de Portland.

Keogh, le chef des catholiques, n'était pas contraire aux desseins des Irlandais-Unis ; il était très circonspect, comme il convenait au défenseur d'une cause vaincue ; mais il était en communication avec Tone (le secrétaire du comité catholique), et il fut bien entendu que toute tentative raisonnable en faveur de la liberté trouverait en lui un concours actif. Le résultat trompa entièrement les espérances de la nation. La conspiration fut dévoilée, les chefs saisis et emprisonnés ; et un soulèvement qui eut lieu dans l'Ulster, où une poignée de presbytériens et de fermiers catholiques livrèrent deux batailles contre les troupes du roi, fut promptement réprimé. Néanmoins, on attendait encore le secours d'une invasion française. On fit courir le bruit que le jeune général Bonaparte ou le jeune général Hoche, qui était un des plus estimés à cette époque, la dirigerait en personne. Il devint donc politique, de la part du gouvernement, d'arrêter au plus vite l'expansion des sentiments d'affection prêts à éclater ; et cela, avant que l'aide de l'étranger ne pût arriver. Au moyen de sévérités brutales déployées contre les catholiques, on poussa à l'insurrection le comté de Wexford, comté dans lequel les Irlandais-Unis n'avaient point d'organisation formée. Les paysans se levèrent et placèrent à leur tête des propriétaires protestants peu disposés à remplir ce rôle. Puis, sans aucune discipline militaire, ils s'armèrent de toute espèce d'armes qu'ils purent ou saisir ou fabriquer. Et, dans des conditions si désavantageuses, ils remportèrent un succès qui faillit rendre la politique du gouvernement fatale aux intérêts de l'Angleterre. Deux paroisses rurales, dont les gendarmes avaient brûlé les chapelles, sortirent sous le commandement de leurs prêtres, et chassèrent les troupes britanniques de toutes les places fortes du comté.

Si le quart de l'Irlande avait suivi l'exemple de Wexford, il y aurait eu probablement une révolution. Mais les hommes de Wexford étaient sans appui ; et après une campagne semblable à celle qui fut entreprise dans la Vendée pour soutenir la cause des Bourbons, ils furent finalement vaincus. Un peu plus tard, une expédition française, organisée et accompagnée par Wolfe Tone, débarqua dans l'Ouest ; mais ceux qui la composaient étaient trop faibles en nombre, et elle arriva quand déjà la lutte était terminée. Alors vinrent les conseils de guerre, le bourreau et les excès d'une soldatesque furieuse et prédisposée à envisager la campagne comme étant une guerre religieuse. Car les propriétaires, craignant pour



leurs propriétés, en avaient appelé à la crainte du papisme, sentiment toujours facile à réveiller dans les hommes d'origine britannique. Les cruautés qui, un demi-siècle avant, avaient rendu en horreur le nom de Cumberland à la nation écossaise, se renouvelèrent sous Carhampton, en Irlande, en 1798. Ces souvenirs sont pénibles et révoltants; mais qui peut les effacer?

## VII

Pitt sut profiter adroitement de la panique et des calamités publiques. Par la mesure sévère de la suppression de l'opinion publique et par l'infâme achat des votes, il obtint l'union législative de l'Irlande avec l'Angleterre, et ainsi finit le parlement national irlandais. Pour calmer l'opposition des catholiques, Pitt communiqua secrètement à leurs chefs que le parlement britannique leur accorderait l'émancipation, faveur que le parlement de Dublin leur avait refusée avec persistance. Pitt avait l'intention de tenir tous ses engagements. Mais lorsque le moment d'agir arriva, Georges III opposa la même résistance stupide qui avait fait perdre l'Amérique; et Pitt livra ses convictions et sa parole donnée au fanatisme du vieux roi imbécile.

Les Irlandais étaient enfin, — du moins on le proclamait ainsi, — admis à jouir des bienfaits d'une confraternité parfaite avec les Anglais. Le peuple irlandais envoya dès lors, au grand Sénat de l'empire, des représentants. Et certes, il bénéficiait pleinement des avantages de la liberté britannique, si la liberté britannique consistait pour les Irlandais à être écoutés avec une impatience visible et à voir toute question nationale repoussée par une majorité qui ne se donnait pas même la peine d'entendre le débat.

Après la convention de l'Union, Robert Emmet, le jeune frère d'un des chefs des Irlandais-Unis, et Thomas Russell, l'ami intime de Wolfe Tone, tentèrent une nouvelle insurrection; mais celle-ci fut insuffisamment appuyée. Ils tombèrent au pouvoir du gouvernement et furent ajoutés à la longue liste des martyrs, morts pour la liberté du peuple irlandais.

Les catholiques, sous Jean Keogh, surent, malgré la duplicité de Pitt, se maintenir dans leur organisation et dans leurs espérances. Après la révolution de 1688 et la guerre américaine, les

protestants, si distingués qu'ils fussent par leur patriotisme et par leur bienfaisance, s'étaient montrés impitoyables dans leur hostilité contre les catholiques. Ni Swift, ni Berkeley, ni Flood, ni Charlemont ne proposèrent d'étendre la liberté des Irlandais au delà d'une certaine minorité fort restreinte. Cependant, depuis 1782, le nombre des protestants qui désiraient voir les catholiques jouir d'une émancipation complète s'était beaucoup augmenté. Mais la masse de ceux qui se trouvaient être possesseurs des monopoles, détestait encore la race qui les avait mis en péril. Jean Keogh organisa si fortement le pays, qu'un lord lieutenant avertit un secrétaire d'État que ce négociant de Dublin exerçait les plus hautes fonctions du gouvernement; ainsi, il imposait des contributions qui étaient promptement payées, et donnait des ordres qui étaient exécutés de bon cœur. Edmond Burke lui-même oublia les soucis de la politique pour donner des conseils et des encouragements au comité dirigé par Keogh. Celui-ci, après une lutte opiniâtre, soutenue durant toutes les années de sa virilité; après avoir subi bon nombre d'amers désappointements et probablement sous l'influence inaperçue de la vieillesse, sentit s'envoler toutes ses espérances, et il recommanda alors une politique consistant à temporiser et à rester calme.

Mais la nouvelle génération, la *Jeune Irlande* de cette époque, représentée par un vaillant jurisconsulte, s'impatiait de tout retard. O'Connell aima, jusqu'à son dernier jour, à décrire la conférence catholique, dans laquelle Keogh conseilla un « digne repos », et où, lui, le représentant de l'avenir, suivait, sans opposition et sans discussion, la ligne de conduite recommandée par le vénérable patriote; mais tout en traitant ses conseils avec un respect infini, il fut cause que l'Assemblée adopta une conduite entièrement différente. Mais malgré les réunions et les discussions des catholiques, ce ne fut qu'un quart de siècle après l'Union, que l'Association, à laquelle revient l'honneur d'avoir enfin conquis l'Émancipation, fut fondée.

Cette Association, dont les premiers développements furent insensibles, attira bientôt dans son sein la noblesse catholique, puis le clergé catholique, lequel devint son agent dévoué, puis la bourgeoisie, et finalement tout le peuple catholique. Richard Sheil excita l'esprit national du haut de la tribune de la Halle au blé — lieu ordinaire des assemblées — en prononçant des discours persuasifs

et passionnés, discours, qui ensuite, à Westminster, exerçaient leur influence sur un auditoire moins sympathique : et Wyse, Wolfe et d'autres participaient à ses conseils. Mais O'Connell fut l'âme et la vie de cette Association. Tout le loisir qu'il pouvait prendre sur une existence absorbée par des devoirs professionnels et consacrée à des affaires d'un profit réel, il le donna à l'Association. Des projets d'abord essayés, puis abandonnés précédemment par les catholiques, furent de nouveau repris et conduits avec patience vers un succès pratique. Des marguilliers catholiques percurent une rente catholique, et des arbitres, désignés par l'Association, arrangèrent les disputes locales.

Il n'y avait qu'une classe sur laquelle l'influence des gentils-hommes protestants était considérée comme encore puissante : c'était celle des tenanciers à volonté. Car la condition d'un fermier sans bail faisait de la soumission une nécessité, presque un devoir. Ainsi, toutes les fois qu'une ferme, grâce au travail du fermier, avait acquis de la valeur, c'était un usage ordinaire de donner à celui-ci le choix de payer une augmentation de loyer ou de quitter la ferme. Le fermier n'avait habituellement d'autre ressource que d'accepter les dures conditions du propriétaire : car la population avait presque doublé depuis l'Union, et la décadence du trafic et du commerce poussait tout le peuple vers l'agriculture. L'on paya ou l'on promit de payer des loyers excessifs (car souvent ils étaient fixés à un prix impossible, et cela, afin de s'assurer la soumission du fermier), et les petits fermiers étaient, en conséquence, plus pauvres, plus mal vêtus, plus mal nourris et plus mal logés que le peuple d'aucun pays du monde civilisé. C'était cette classe si opprimée et si dégradée qui, pourtant, était destinée à remporter la victoire finale.

Aux élections générales de 1826, trois comtés, où les propriétaires avaient été élus depuis la révolution, élurent des candidats patronnés par l'Association. Les petits propriétaires à libres fonds d'une valeur de quarante schellings, souvent des laboureurs à la journée, occupant un coin de terre, ou une chaumière avec jardin, ou tout au plus de petits fermiers desquels on avait exigé les votes aussi exactement que leur loyer, votèrent pour les Emancipateurs. A Monaghan, ils défirent les Blagney et les Shirley ; à Louth, les Jocelyn et les Foster ; et à Waterfod, ils repoussèrent un membre de la maison prédominante de Beresford, qui, jusqu'à ce moment,

avait tenu l'Irlande sous sa main, comme les Dundas tinrent l'Écosse (1).

Ces succès encouragèrent l'Association à faire un pas plus hardi, et deux ans plus tard, ses membres résolurent d'assurer l'élection d'un catholique qui, de par la loi, était déclaré incapable de siéger et de voter. Le choix tomba naturellement sur O'Connell, dont le nom excita le plus grand enthousiasme. Celui-ci posa sa candidature à Clare contre un membre du gouvernement de Wellington. Les gentilshommes, jusqu'au dernier, et ceux qui étaient disposés en faveur de l'Émancipation et ceux qui étaient contre, combattirent avec acharnement dans une bataille où se trouvait engagée leur autorité depuis si longtemps établie. Les gens possédant des fonds de quarante schellings et venus de presque toutes les paroisses du comté, avec le prêtre marchant à la tête de sa congrégation, allèrent au scrutin des élections et votèrent pour O'Connell. Le résultat fut décisif, et ce fut là la cause immédiate de l'Émancipation.

Les catholiques étaient enfin émancipés; et maintenant, à coup sûr, ils se montreraient éternellement satisfaits et reconnaissants? Pervers doit être le peuple qui, ayant obtenu ce qu'il demandait, n'est pas encore content! Voyons un peu cela: ce qu'il réclamait, c'était d'être admis dans une juste part, ou au moins dans une part quelconque, à faire partie du gouvernement de son pays natal, gouvernement dont il avait été exclu durant cinq générations. Mais quand on fit passer l'acte d'Émancipation, on ferma aux catholiques l'accès aux emplois administratifs, grands ou petits. La porte était ouverte, il est vrai, mais pas une âme ne fut autorisée à y passer. Il y eut quelques murmures de mécontentement, et la classe qui jouissait encore de tous les privilèges de l'État, l'Église, l'armée, la magistrature et les gens employés dans les services administratifs demandaient quelle nécessité il y avait d'essayer de se concilier l'affection d'un peuple si intraitable et si déraisonnable?

L'Association catholique qui avait gagné la victoire, en récompense de son esprit national, fut dissoute par acte du parlement. Son chef, qui avait été élu à la Chambre des Communes, vit son élection déclarée nulle, en vertu d'une phrase introduite, à dessein, dans l'acte d'Émancipation. Les possesseurs de biens-fonds de quarante schellings, dont le courage et la magnanimité avaient donné à la

(1) Thomas Wyse.

cause une impulsion irrésistible, furent privés de leur droit politique. Au moyen de l'élévation du cens électoral et d'un système d'enregistrement ingénieusement compliqué, les électeurs de douze comtés, de plus de cent mille qu'ils étaient, furent réduits à moins de dix mille.

On a prétendu que l'auteur de l'acte d'Émancipation obéit en cette circonstance au simple désir de voir triompher la justice et l'équité. Eh bien, non ! c'est une erreur. Le duc de Wellington se prononça d'une manière catégorique à ce sujet, en présence de ses collègues, et tout particulièrement devant son royal maître. Il ne lui demandait pas de céder, afin d'accomplir un acte de justice et de payer une dette longtemps différée, mais uniquement parce qu'il n'était plus prudent de résister. Le peuple irlandais aurait pu et probablement aurait supprimé le budget d'une Église et d'une aristocratie qui l'insultaient et l'opprimaient, et il ne fallait pas compter sur la Chambre des Communes pour réprimer même une rébellion, à moins de faire des concessions. Voilà les motifs du duc, tels qu'il les a expliqués lui-même.

Lorsqu'on forma le projet de fonder la *Nation* (1), une douzaine d'années s'étaient déjà écoulées depuis l'émancipation. Dans l'intervalle, deux jurisconsultes catholiques se virent élevés au siège de juge à la Cour, sous le gouvernement de lord Melbourne, et quelques laïques avaient reçu des nominations d'un ordre inférieur. Chaque nomination était suivie d'un sourd murmure dans la presse conservatrice, comme si l'acte d'Émancipation eût été un instrument destiné à rester à l'état de lettre morte. Un changement plus important s'était opéré dans l'administration de la justice, sous lord Mulgrave, conseillé en cela par Thomas Drummond. On avait restreint à certaines bornes l'exclusion des catholiques des jurys, et on avait cessé de nommer aux fonctions publiques des partisans ayant des antécédents trop honteux. Cependant, depuis le retour des conservateurs au pouvoir, on avait ressuscité l'ancienne manière de choisir les fonctionnaires, selon les errements d'autrefois. Deux hommes de loi, bretteurs s'il en fût jamais, et qui, par leur violence et leur indiscrétion, étaient devenus insupportables, furent envoyés en Irlande pour y administrer ce qu'on appelait la justice. Ce fut à propos de ces nominations qu'O'Connell se justifia, au moyen d'un

(1) Organe de la *Jeune Irlande*, fondé et dirigé par sir C.-G. Duffy.

mémorable trait d'esprit comique, d'avoir appuyé les libéraux au pouvoir : — « Un gouvernement whig, disait-il, est comme le vieux chapeau de Paddy, fourré dans une vitre cassée; certes, il ne livre point passage à beaucoup de lumière, mais au moins il garantit du froid. »

La condition sociale du pays pendant le demi-siècle qui touchait alors à sa fin était sans exemple en Europe.

Toute la population était attachée aux travaux de l'agriculture. Il y avait bien des minéraux, mais ces minéraux se trouvaient être d'une valeur insuffisante, et pour nous servir d'un terme employé par les mineurs, ce n'étaient pas là des « quantités payantes ». Il n'y avait pas de manufactures, à l'exception de certaines fabriques de toiles, et le reste du commerce des laines dépérissait lentement en présence de la concurrence impitoyable du Yorkshire. Les principaux produits de l'île consistaient en vivres, que l'on expédiait à des pays plus riches, afin de mettre le cultivateur à même de payer un loyer excessif. Les voyageurs étrangers virent avec étonnement une île, placée par la nature dans des conditions favorables à un grand commerce, n'en posséder aucun, comme si elle eût été située dans quelque partie isolée du monde, non encore visitée par l'industrie. Des ports, faisant face aux rivages prospères de l'Occident, se trouvèrent complètement vides; quant à ceux s'ouvrant sur l'Orient, ils furent seulement occupés par les vaisseaux qui transportaient en Angleterre des matières brutes et des subsistances. On ne faisait aucun commerce avec l'étranger. Les vins d'Espagne et du Portugal, les soies de France, les drogues et les épices de l'Orient, les bois du Nord, n'arrivaient dans l'île que par l'intermédiaire de l'Angleterre. Les magnifiques quais du Liffey, qui rivaliseraient avec Lungo l'Arno, si Dublin était le siège d'un gouvernement national, ne possédaient que quelques bateaux à houille et quelques barques servant au transport des fruits. Une pareille décadence était presque universelle. Les villes de province, en général, avaient un aspect de ruine et de misère. Il n'y avait presque pas de comtés qui ne pussent montrer quelques travaux publics commencés avant l'Union, et maintenant en état de délabrement. Aussi, lorsqu'un gentilhomme irlandais visitait d'autres pays, le contraste était si violent pour lui, qu'il tournait son sang en fiel. Et lord Cloncurry déclara qu'il y avait plus de misère à Dublin que dans toute l'Europe.

La condition des deux classes qui vivaient de l'agriculture offrait un singulier contraste. Les grands propriétaires étaient au nombre de deux ou trois cents, héritiers pour la plupart des *entrepreneurs* et des absents ; la plus grande partie du pays était possédée par à peu près deux mille autres, qui vivaient dans la splendeur et même dans la profusion ; et pour tous ceux-là, le paysan labourait, ensemençait, soignait et récoltait une moisson, dont il n'avait jamais sa part. Le fermier se débattait-il pour obtenir davantage qu'un coin de pommes de terre ? Son maître savait le ramener à une prompte soumission. Il pouvait lui enlever ses instruments de culture, en vertu de la loi de saisie-arrêt, ou lui voler sa seule ressource dans la vie au moyen de la loi d'éviction. Il pouvait, et habituellement il le faisait, saisir, dans sa misérable cabane, les escabeaux et les casseroles, la couverture de laine qui abritait ses enfants, la vache qui les nourrissait.

Il n'y eut nulle part, en Europe, une classe de propriétaires qui fit si peu pour le peuple et qui exigeât tant de lui.

En outre du travail de son fermier, le propriétaire lui réclamait son vote et divers services serviles. La châtelaine de la paroisse exigeait souvent, sous peine d'une expulsion immédiate, l'envoi des enfants à une école de prosélytisme. La nourriture du paysan se composait de pommes de terre, d'un peu de lait et de sel. Il mangeait rarement de la viande, excepté quand il allait en Angleterre, comme moissonneur, « pour gagner de quoi payer son loyer ». Le pays était renommé pour la production de son beurre et pour l'engraissement des bœufs, des moutons, et spécialement des porcs ; mais beurre, bœuf, mouton ou porc, étaient presque aussi inconnus, comme objets d'alimentation, chez les paysans, que parmi les Indous. Et telle qu'elle était, leur nourriture se trouvait encore la plupart du temps insuffisante. Il y eut de fréquentes famines, et tous les deux ans, la misère tua une foule de paysans.

Quelquefois les serfs, trop torturés, se soulevaient contre un tel état de choses, et se livraient, durant la nuit, à des actes de véritable jacquerie.

Parfois, on commit des meurtres barbares, principalement sur la personne des agents ou des sous-intendants, et aussi quelquefois sur celle des propriétaires. Mais il serait injuste d'oublier que ces crimes atroces étaient presque toujours le résultat d'une brutale provocation.

Le laboureur se trouvait dans une condition pire que celle du

ermier. Les gages, en Irlande, sous le règne de la reine Victoria, étaient souvent inférieurs à ce qu'ils avaient été durant le règne de la reine Elisabeth. Tipperary avait la réputation d'être un comté toujours en révolte. Or voici le rapport des délégués des chemins de fer sur la condition des laboureurs, à cette époque, dans le comté. Il aidera peut-être à expliquer ce fait : « Ils traversent les champs, — y est-il dit, — et cueillent les herbes sauvages, ils les font bouillir avec du sel, et ils vivent de cela sans pouvoir même y ajouter une pomme de terre pour la manger avec. » Dans la première partie du siècle actuel, lorsque la condition des paysans se fut sensiblement améliorée, il est officiellement prouvé que la moitié d'entre eux habitaient des cabanes construites avec de la boue et n'ayant qu'une pièce. Les femmes et beaucoup d'hommes allaient habituellement pieds nus et à moitié vêtus sous un ciel humide et orageux. Un Français, homme d'État éminent (1), visitant l'Irlande, en 1824, déclara qu'il avait vu l'Indien dans sa case et le nègre dans ses chaînes, mais que la condition du tenancier à volonté, en Irlande, était pire que celle du sauvage ou de l'esclave.

Quant à l'éducation, son état fut un scandale sans exemple. Ainsi, pour le jeune protestant de la bourgeoisie, il y avait des collèges dotés où il recevait une éducation presque gratuite, et une Université qui lui accordait des bourses, des places d'agrégé, un patronage dans l'Église, et d'autres faveurs éblouissantes. Mais pour le jeune catholique, à moins de pouvoir, dans de rares circonstances, l'envoyer sur le continent ou aux collèges catholiques maintenus en Angleterre, l'État avait décrété l'ignorance et l'oisiveté. Et, jusqu'en 1832, les enfants des classes industrielles recevaient l'instruction dans des écoles tenues en plein air, faute de pouvoir se mettre à l'abri d'un toit.

Enfin, le pauvre paysan supportait péniblement tout le poids de l'Église protestante. Les terres, depuis la Réforme, avaient été cédées aux propriétaires avec cette charge ; mais au commencement du dix-huitième siècle, les propriétaires, assemblés au parlement, en transférèrent tout le fardeau aux fermiers.

(1) G. de Beaumont.



## VIII

Le long exercice d'un pouvoir absolu est une jouissance qui non seulement enivre, mais abrute : les protestants, en Irlande, affectèrent non seulement des airs de supériorité et de patronage, mais ils se crurent sincèrement sortis d'une race privilégiée. Au temps d'Edmond Burke, beaucoup de gentilshommes protestants, en Irlande, ne conversaient ni ne s'entretenaient avec un catholique, que pour donner des ordres à un ouvrier, ou pour demander leur chemin à travers le pays. Quelques mois avant d'introduire au parlement son projet de loi d'émancipation, le duc de Wellington menaça de destitution M. Villiers, le comte de Clarendon, bien connu de la dernière génération, et cela pour avoir invité à dîner le chef catholique Richard Sheil, lequel devint après le favori des cercles de Londres (1). Cet état de choses durait encore en 1841.

Les presbytériens formaient la moitié des protestants irlandais. L'esprit de libéralisme, dont, un demi-siècle avant, ils avaient fait preuve envers les catholiques, avait presque disparu. Beaucoup d'entre eux étaient des orangistes, et quelques-uns de leurs pasteurs les plus importants étaient d'aussi violents unionistes que leurs prédécesseurs avaient été d'ardents Irlandais-Unis. Le *regium donum*, subvention accordée aux presbytériens par le parlement, mit l'organe ecclésiastique de leur Église en rapport avec l'État, relation qui, chez les descendants des *Covenanters* (2), comme autrefois chez les huguenots, remplaça graduellement la méfiance vigilante par un indolent acquiescement à la volonté du gouvernement.

Pour satisfaire l'orgueil de caste des orangistes, on faisait de temps en temps courir mystérieusement le bruit que les catholiques du Sud étaient sur le point d'envahir l'Ulster et de massacrer les protestants ; et ce n'était pas chose rare d'apprendre, à l'occasion d'un anniversaire orangiste, la destruction, dans le Nord, d'un village catholique, destruction destinée à servir de représailles contre une invasion qui n'avait jamais eu lieu. Et beaucoup de ceux qui n'avaient pris aucune part directe à ce crime étaient soupçonnés

(1) *Mémoires de Greville.*

(2) *Covenanters* : les protestants écossais.

d'avoir fermé les yeux avec complaisance sur son accomplissement. Il y a une chanson de paysan qui peint, sous les couleurs d'un sentiment vrai, l'agonie du catholique, torturé par les mains de ses persécuteurs :

*They came in the mornin' scoffin' and scornin'  
Saying Ware you racked? Ware you sore abused?  
Oh base dehuders, you're worse nor Judas  
Who sowld our Saviour to the wicked Jews.*

. . . . .

Ils venaient le matin, se moquant, les gredins!...  
Et criant : « Qu'avez-vous? Vous a-t-on maltraités? »  
C'est un tas d'imposteurs, bien pires que Judas  
Qui vendit not' Sauveur à d'infâmes Juifs.

Les villes étaient si mal administrées, que le musulman pourrait à peine faire pis. Jusqu'en 1842, les catholiques avaient supporté la majeure partie des taxes, sans compter quelque impôt exceptionnel et vexatoire dont on les gratifiait généralement. Les laquais favoris de la minorité jouissaient de tous les emplois et de toutes les places auxquels les nommaient les gouvernants exclusivement composés de Protestants. La minorité détenait tous les privilèges agréables, à la condition de convaincre l'Angleterre qu'elle avait raison et que ses victimes avaient tort. L'Angleterre n'était pas, sur ce point, difficile à convaincre, et les « Entrepreneurs » ne manquèrent jamais d'entretenir une presse toujours occupée à noircir le peuple. Au fond, ils suivaient une politique personnelle et non celle de l'Angleterre. Et les libéraux (Whigs) Irlandais prétendaient que si les *Entrepreneurs* (Undertakers) n'avaient pas soutenu une chaire insolente et agressive, et une presse empoisonnée et stipendiée, une entente cordiale aurait pu s'établir entre les deux pays.

Cette minorité privilégiée constituait toute l'Irlande connue de la société de Londres. Les principaux membres qui composaient la société de Dublin étaient invariablement de grands fonctionnaires anglais, plus étrangers encore au pays par l'esprit et les manières que par le sang. Quelqu'un les compare à des poteaux de télégraphe, secs, sans sève, inflexibles, ne prenant jamais racine dans le sol, et n'offrant jamais un ombrage bienfaisant.

L'indigne parodie de justice qui existait généralement en Irlande, était pire dans l'Ulster; il y avait là plus de onze cents magistrats,

dont une douzaine à peine étaient catholiques. Dans beaucoup de baronies et dans plusieurs comtés, il n'y avait pas un seul catholique faisant partie des commissions. Très souvent le tribunal entier et tous ses employés étaient membres d'une société d'orangistes.

Comme palliatif à cette longue série de faits décourageants, il y en eut deux de bonne augure. En 1842, un demi-million d'enfants recevaient leur éducation dans les écoles nationales, soumises à un système destiné à établir l'égalité religieuse, et administrées par des commissions catholiques et protestantes. De plus, le mouvement en faveur des Sociétés de *tempérance* était arrivé à son apogée. Des milliers de personnes donnaient, chaque semaine, un gage de tempérance au P. Mathieu, un jeune prêtre que les dons de la nature et des accidents de fortune destinaient à la mission de réformateur. Né à Tipperary, élevé à Kilkenny, il avait longtemps résidé, comme frère, à Cork, et connaissait intimement le peuple du Sud. Son éloquence familière lui gagna l'affection du peuple, qui le regarda comme l'apôtre de la tempérance. De Munster, il continua sa mission dans d'autres provinces, et dans ce temps-là, il n'y avait probablement pas de comté, ni de ville importante, sans une société de Tempérance. On évaluait le nombre des gens enrôlés dans les sociétés de Tempérance à plus de 2 millions. La mission avait réussi, selon le langage de Maria Edgeworth « au delà de toute prévision de l'expérience, de tout exemple du passé, et de toute analogie ». Il y avait aussi les germes de réformes politiques. Après leur pacte avec O'Connell, les libéraux envoyèrent un lord lieutenant et un premier secrétaire en Irlande qui, pour la première fois depuis la chute de Limerick, traitèrent la masse de la nation comme étant socialement et politiquement l'égal de la minorité. La minorité avait été si longtemps accoutumée à faire et à administrer seule les lois, à occuper toutes les places importantes et honorifiques, qu'elle regardait ce changement comme une révolte; et lord Mulgrave et Thomas Drummond étaient à ses yeux des successeurs de Tyrconnell et de Nugent. Lorsque l'on fonda le journal *la Nation*, aucune de ces réformes n'était en vigueur depuis six ans; aucune d'elles, excepté la Tempérance, n'avait encore pénétré dans l'esprit du peuple; le système qu'elles renversaient avait duré plus de quatre générations et avait formé les mœurs et le caractère du peuple.

Dans la bourgeoisie catholique, un grand changement avait eu lieu : une génération avait atteint l'âge de la virilité sans connaître autrement les lois pénales que par la tradition. Leurs pères s'étaient enrichis dans le commerce ou dans des professions libérales ; ils avaient acheté des terres et participaient à l'agitation enfantée par une grande lutte politique. Quant à leurs fils, élevés, dans des collèges anglais ou étrangers, ou à l'Université de Dublin, ils se moquèrent des prétentions des protestants à la supériorité. Ceux-là formèrent la classe destinée à constituer la majorité du parti connu plus tard sous le nom de *Jeune Irlande*. Mais la masse du peuple était encore pauvre, sans éducation et gênée par des lois d'une injustice honteuse. Le Code pénal avait laissé près de 4 millions d'Irlandais ne sachant ni lire ni écrire, et presque un million et demi capables de lire, mais non d'écrire. Il y avait une Église d'État et des écoles d'État ; mais dans les deux tiers des paroisses, il n'y avait ni congrégation, ni maison d'instruction, ni service religieux. On y trouvait des recteurs jouissant de rentes agréables, et des évêques faisant des fortunes colossales. En moins de cinquante ans, onze évêques avaient légué à leurs familles une moyenne de 160,000 livres sterling chacun. Les églises érigées avant la Réforme avaient été saisies et appropriées à l'exercice du culte de l'État, et lorsqu'on supposait qu'il était nécessaire d'en avoir davantage, on les dotait libéralement, aux dépens des contribuables catholiques. Là où des écoles diocésaines existaient, l'enseignement donné aux enfants catholiques était strictement un enseignement protestant, ayant un but avoué de prosélytisme.

Telle était la condition du pays au moment de la fondation du journal *la Nation*. Est-il étonnant qu'un tel état de choses ait conduit beaucoup d'hommes à conclure qu'il fallait établir l'union de l'Irlande avec le pays dominateur sur un autre pied, ou y mettre fin ? Pour des provocations de moindre importance, les sobres colons de l'Amérique du Nord se détachèrent de l'empire, et la grave bourgeoisie belge rompit avec son Union législative. Enfin, pour une moindre provocation, les flegmatiques Hollandais ouvrirent leurs digues et laissèrent entrer la mer.

*Traduit par* MARIE WILSON COWLEY.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LITTÉRATURE ANGLAISE

---

ANGLETERRE. — Politique : *les affaires publiques de la France*, revue de la presse anglaise. — Histoire littéraire : *les lettres de Charles Dickens*. — Bibliographie : *les livres français et catholiques en Angleterre*. — Romans. ETATS-UNIS. — Politique : *l'assassinat du président Garfield*. — Presse catholique : *l'American catholic quarterly review de Philadelphie*. — Pédagogie : *l'éducation des femmes aux Etats-Unis*. CANADA. — *Octave Crémazie*, poète Canadien.

Londres, 12 décembre 1881.

Les lecteurs de la *Revue* ont déjà pénétré avec moi en Canada : ils seront heureux de faire connaissance avec les écrivains de cette ancienne colonie française, si attachée aux mœurs et à la langue de sa première patrie. Pourquoi, une fois le pied en Amérique, ne pousserions-nous pas jusqu'aux États-Unis, dont la presse et la littérature sont si curieuses à étudier à plus d'un titre? Nous sommes toujours sur notre domaine, puisque nous sommes sur une terre de langue anglaise. Mon travail sera donc désormais divisé en trois parties : la première sera consacrée aux Iles-Britanniques, la seconde aux États-Unis, et la troisième au Canada.

ANGLETERRE

I

L'état présent des affaires publiques en France préoccupe tous les esprits, et l'étranger joue une partie considérable dans le con-

cert de protestations provoqué par la politique jacobine des gouvernants actuels et les progrès rapides et incessants de la révolution. La libérale Angleterre elle-même ne se laisse pas leurrer par le programme menteur et les grands mots des républicains : habituée à une sage liberté et au respect des lois, elle juge sévèrement et réduit à leur juste valeur les fausses promesses et les actes despotiques du parti qui détient aujourd'hui le pouvoir et qui, malgré la couleur déjà suffisamment écarlate de son drapeau, ne satisfait pas encore les appétits innommés des radicaux pur sang et devra bientôt céder la place à des couches plus nouvelles, disposées à briser brutalement les derniers liens qui soutiennent encore la société. « On peut douter jusqu'ici avec raison de la perspicacité de M. Thiers, dit le *month*, quand, à l'origine de la République, il prononça ces paroles mémorables : « Elle sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » Il y a trois ans déjà qu'elle n'est plus conservatrice, et l'on ne peut encore prévoir la fin des saturnales révolutionnaires. Un pareil régime est fatalement destiné à périr sans aucun doute; mais dans quel triste état laissera-t-il la pauvre France! Comme les précédentes républiques, celle-ci probablement ira s'abîmer dans la dictature, après s'être vautrée dans le sang. Quelle responsabilité n'a pas assumée *le sinistre vieillard*, en s'obstinant à sacrifier sa patrie à son ambition et à son orgueil!

Le temps a démontré la fausseté de ses prévisions et l'inanité de sa politique. La conjonction des centres est demeurée un mythe : aujourd'hui même les centres ont vécu. Prépondérant jusqu'en 1879, le centre gauche lui-même, après avoir agonisé sous le ministère Waddington, périt à la formation du cabinet Freycinet, exclusivement composé de membres de la gauche ou de l'extrême gauche. Mais M. de Freycinet n'était pas encore assez violent : la révolution est un torrent, et, comme le torrent, elle est condamnée à toujours avancer, en brisant tout sur son passage. Quoique progressive et démocratique, la politique de M. de Freycinet était trop sage et modérée, elle n'allait pas assez vite en besogne. Le révolutionnaire d'hier n'était plus le lendemain qu'un vil réactionnaire. Il fallait foncer la nuance, et l'on vit apparaître la trinité Jules Ferry, Constans et Cazot, qui proclama ouvertement une politique franchement radicale. Le conservatisme et le libéralisme sont de l'histoire ancienne : c'est le radicalisme qui est à l'ordre du jour.

Quelle chute en trois années! Quelle leçon pour les peuples, s'ils

savaient comprendre ! Mais *oculos habent, et non videbunt*. Sous prétexte de liberté, on en est arrivé au régime de la tyrannie la plus complète, de la tyrannie de plusieurs, bien plus terrible et plus funeste que la tyrannie d'un seul. Le radicalisme, c'est la tyrannie furieuse, violente, antireligieuse et hypocrite, soumettant à ses caprices et à ses appétits tout droit et toute justice. Il crie au peuple : « L'ennemi, c'est le cléricisme ; » mais ce n'est pas tant au cléricisme qu'il veut déclarer la guerre qu'à la religion elle-même, à toute religion : seulement il est trop hypocrite pour le dire franchement. Il sait bien que, s'il a pu fomenter la haine contre les ordres religieux, il a été impuissant à déraciner du cœur du peuple l'amour et l'estime de la religion et du clergé séculier.

Il prend donc une voie détournée ; et, sous couleur de combattre le cléricisme, c'est la religion même qu'il veut frapper au cœur. La méthode est habile autant que simple : il chasse Dieu de partout, pour le remplacer par l'État. Plus de liberté de conscience, telle est la première conquête d'un régime qui prend pour devise mensongère : *Liberté, égalité, fraternité*.

Pour mieux comprendre le radicalisme et son but, il n'est pas inutile d'étudier l'homme qui l'incarne, qui le dirige, et qui est appelé sans doute à le faire triompher dans un prochain avenir. Gambetta est doué d'une grande énergie et d'une ambition insatiable. M. Thiers le traitait de *fou furieux* ; les catholiques n'ont cessé de le dénoncer comme l'inspirateur de la politique antireligieuse qui prévaut depuis dix ans ; ses coreligionnaires politiques eux-mêmes le détestent et le craignent. Malgré tout, il poursuit son but avec calme et sans dévier. On ne peut nier que ce ne soit un homme remarquable ; car, s'il ne possède aucune faculté vraiment supérieure, ni aucune des qualités qui font le véritable homme d'État, il a une volonté ferme et un dessein déterminé. Il sait où il va, et il suit son chemin avec une énergie indomptable. Il a su grouper autour de lui les divers éléments de l'armée républicaine, se faire obéir en maître des plus farouches ennemis du pouvoir absolu d'un seul, et acquérir sur les hommes et les affaires un pouvoir dictatorial.

Le radicalisme, doctrine de despotisme, doit fatalement aboutir à l'anarchie ou à la dictature. C'est ce qui explique la position de Gambetta. La *République française*, son organe reconnu, proclame chaque jour avec une hardiesse impudente que les idées de son

patron peuvent seules conduire la France au port du salut. Elle a fait une campagne à outrance contre les ordres religieux, trouvant même insuffisant le fameux article 7, recommandant l'obéissance aux vues de Gambetta et attaquant MM. Waddington et Freycinet comme trop indépendants : les deux présidents du conseil sont tombés successivement sous ses coups, coupables de trop peu de servilisme.

M. Jules Ferry, leur successeur, n'a cessé de répéter qu'il fallait faire l'unité morale du pays. C'est une belle chose que cette unité, quand elle est due à l'adhésion volontaire de tous ; mais, quand il faut, pour la réaliser, mettre au service d'un parti, à l'exclusion de tous autres, toutes les ressources de l'État, et refuser à ses adversaires les premiers droits de tout citoyen et de tout homme, on est sûr de se précipiter dans la tyrannie la plus intolérable. Le premier pas a été fait dans cette voie funeste par la revendication pour l'État, et pour l'État athée, du droit exclusif d'enseigner la jeunesse.

Bientôt le droit d'association est lui-même attaqué, sous le prétexte que les associations autorisées pourraient propager des doctrines contraires à l'athéisme de l'État. Mais, le comble de l'hypocrisie, c'est que les radicaux appellent cela de la liberté ! Singulière liberté, et bien digne d'être comparée à celle dont on jouissait sous la Terreur ! Il semble néanmoins que les radicaux s'en contentent, et même de moins que cela, pourvu qu'ils soient repus. La Chambre des Députés est l'humble servante de M. Gambetta, et s'aplatit au moindre froncement de sourcils du maître. Elle en arrive ainsi à soutenir ou ordonner des actes de la plus scandaleuse intolérance. Une telle chambre est bien ce qu'il faut à un homme comme M. Gambetta, qui veut gouverner sans responsabilité, et attend, pour prendre en main la dictature nominale, que le pays ait été assez façonné au servilisme pour lui permettre de régner en souverain absolu. Dans le Sénat même, la majorité est gambettiste ; mais, si, dans de rares occasions, les idées du maître sont discutées ou contrariées, on ne tient aucun compte du vote, et les journaux reçoivent l'ordre de réclamer la suppression d'une institution qui ose résister à la volonté du peuple (lisez de M. Gambetta, qui incarne le peuple). Inutile de rappeler la conduite arbitraire des ministres, sur l'ordre de M. Gambetta, lors du rejet de l'article 7. C'est que les radicaux sont les ennemis nés de l'ordre ; et, quand ils ne peuvent arriver à leurs desseins par des moyens constitutionnels et légaux, ils n'hésitent pas à recourir à la force.



Il n'est pas jusqu'aux tribunaux eux-mêmes qui n'aient été forcés de se courber sous le joug et de renoncer à leur renommée séculaire d'indépendance. Leurs décisions sont-elles favorables aux opprimés contre les oppresseurs, on décline leur compétence, on prétend que leurs théories sont hostiles à la République, et l'on saisit la première occasion de se débarrasser des magistrats consciencieux, pour les remplacer par des créatures du pouvoir, prêtes à façonner les jugements selon les désirs du dictateur occulte.

Enfin, pour combler la coupe, au moment même où l'on dissout, où l'on expulse les congrégations religieuses, ces phalanges glorieuses et dévouées d'hommes et de femmes qui ont fait abnégation d'eux-mêmes pour se consacrer entièrement aux bonnes œuvres, au soulagement des affligés, des pauvres et des malades, à la consolation de tous, pour se livrer à l'exercice de toutes les vertus et inculquer aux jeunes générations l'amour du bien et l'horreur du crime, à ce moment précis on ouvre les portes de la France aux bandes d'incendiaires, de meurtriers et de voleurs qui ont terrorisé Paris et les principales villes de France pendant l'horrible tragédie de la Commune! Le paganisme avait ses dieux et ses prêtres, qu'il respectait : la France du dix-neuvième siècle bannit le vrai Dieu et ses ministres pour adorer un homme et confier ses destinées à des bandits, aux *héros* de la Commune!

Il serait trop long, et sans doute fastidieux, de suivre en détail tous les faits cités et les jugements portés par la presse anglaise sur ce sujet; car je ne fais ici qu'analyser mes lectures, et je dois surtout rendre hommage à un article du *Month*, qui s'élève avec force contre la politique antireligieuse du gouvernement français et de son inspirateur. Je me résume. En moins de trois ans, les radicaux ont déjà porté les coups les plus graves à la religion et à l'ordre. Ils ont, dans ce but, forgé les armes suivantes :

- 1° Nouvelle composition du conseil de l'instruction publique;
- 2° Introduction de l'instruction laïque et gratuite;
- 3° Suspension de l'inamovibilité de la magistrature;
- 4° Amnistie;
- 5° Abolition des aumôniers de l'armée;
- 6° Suppression des ordres religieux;
- 7° Mesures contre la liberté de l'enseignement, soit dans les écoles particulières, soit dans la famille.

Et ce n'est là que le commencement! L'avenir semble bien

sombre, si l'on se rappelle l'histoire de la première République : la marche est la même. La Terreur blanche règne sur la France : à quand la Terreur rouge? »

Le jugement est sévère, les conclusions sont lugubres. L'avenir nous apprendra, sans doute prochainement, s'il y a exagération ou erreur. Mais l'espoir, malgré tout, ne doit pas nous abandonner ; car Dieu veille sur la France!

## II

Le troisième et dernier volume des *Lettres de Charles Dickens*, éditées par sa belle-sœur et sa sœur aînée, vient de paraître chez Chapman and Hall. Il contient la correspondance du grand romancier avec sir Austen Layard, feu lord Lytton, Macvey Napier, Washington Irving, Mis. Cowden Clarke, lady Blessington, etc. C'est une publication charmante, et que nul ne regrettera d'avoir lue. Charles Dickens est aussi intéressant dans ses lettres que dans ses romans, et ce n'est pas peu dire : il s'y dévoile tout entier, et l'on ne peut que sortir content et meilleur d'un commerce plus intime avec cet homme de cœur et d'esprit. On admire sans restriction ses nobles qualités, son courage, son énergie indomptable, sa bienveillance inépuisable, ses sentiments élevés, sa délicatesse, et surtout, au point de vue littéraire, sa conscience dans le travail.

Sans doute, le grand écrivain avait ses défauts : qui n'en a pas? et il en avait même de graves. On peut lui reprocher ses fautes contre le goût, sa vulgarité dans bien des occasions ; on peut dire de lui qu'il fut trop souvent plus caricaturiste que peintre. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'est fait lui-même par un travail acharné, que chacune de ses œuvres était consciencieusement élaborée et marquait un progrès sur la précédente. Si les *Aventures de M. Pickwick*, malgré l'originalité et le comique qu'on y observe, ne remplissent pas toutes les conditions exigées par les vraies règles de l'art, et révèlent souvent par trop la jeunesse et l'inexpérience de l'auteur, c'est cependant un livre franchement amusant, et qui promettait déjà ce que Dickens a tenu dans *David Copperfield*, dans *Chuzzlewit*, dans *The Tale of two Cities* (Le conte de deux cités), dans *Our mutual Friend* (L'ami commun), etc. Parti sans aucune préparation à la carrière littéraire, sans aucun bagage,

avec sa seule bonne volonté et son courage, il est arrivé, par des efforts et un labeur continus, à se faire la réputation méritée d'un maître dans l'art du romancier.

Cette opiniâtreté et cette constance dans le travail ressortent, pour ainsi dire, à chaque ligne de ses lettres. Il écrit à un confrère : « Je ne puis vous donner un meilleur conseil que celui d'étudier ce qui se passe autour de vous, et de travailler sur ce qui est noble et honnête. » Et en parlant d'un de ses ouvrages les plus populaires : « Je me suis enfermé pour travailler à mon petit livre d'étrennes, *The Chimes* (Le carillon). J'y ai concentré toutes mes affections, toute ma passion, et je suis devenu aussi sauvage qu'un meurtrier, longtemps avant d'avoir écrit le mot *fin*. » Il avoue, à propos de son *Christmas Carol* (Chant de Noël), « qu'il pleurait et riait en le composant, et qu'il s'excitait de la façon la plus extraordinaire; que, pour chercher l'inspiration, il avait plus d'une nuit fait 15 à 20 milles dans les rues de Londres, quand tous les honnêtes gens étaient couchés. »

Le lecteur a dû déjà remarquer, par ces citations, une autre qualité de Dickens, son profond amour pour ses créations. C'est, du reste, dans un auteur, l'indice infailible du travail : l'un ne va pas sans l'autre. Il faut se complaire dans son œuvre, si l'on veut arriver à la perfection. Un passage d'une lettre qu'il écrivait à Bulwer Lytton pendant la composition de son *David Copperfield*, éclaire encore d'une lumière plus vive ce côté de son caractère : « Vous me faites un plaisir que je ne saurais exprimer par ce que vous me dites de *Copperfield*, d'autant plus que j'espère moi-même y révéler des qualités qui m'avaient jusqu'ici fait défaut. Vous me comprendrez certainement, si je vous dis que je l'aime profondément, que je m'y intéresse vivement, que j'y ai concentré et que j'y concentre toutes mes facultés. »

Voulez-vous quelque chose de plus significatif encore? Lisez ces deux extraits, par lesquels je terminerai cette petite étude. C'est d'abord une lettre écrite à son amie, Mrs Winter : « Si je jouis d'une certaine faculté d'invention, c'est à la stricte condition qu'elle doit dominer toute ma vie, qu'elle prend souvent entière possession de moi, qu'elle m'impose ses exigences, que parfois elle éloigne de mon chemin toute autre chose pendant des mois entiers. Si je n'avais su depuis longtemps que je ne pourrais jamais tenir ma place sans être prêt, à tout moment, à l'abnégation la plus entière, j'y eusse bien

vite renoncé. Je n'ose espérer que vous me compreniez, bien que vous sachiez apprécier l'impatience et les caprices d'un auteur. Vous n'avez jamais vu cela, vous n'avez jamais vécu dans ce milieu, ou bien vous n'avez jamais eu l'occasion d'y penser ou de vous en soucier, et vous ne pouvez le prendre en juste considération. *C'est l'affaire d'une demi-heure, c'est l'affaire d'une après-midi, c'est l'affaire d'une soirée*, me répète-t-on de tous côtés ; mais on ignore qu'il est parfois impossible de disposer d'avance de cinq minutes, que souvent vous perdez un jour entier rien qu'à penser à l'engagement à remplir. Telles sont les peines infligées aux écrivains. Quiconque se dévoue à un art, doit se contenter de s'y livrer entièrement, et trouver en lui seul sa récompense. Je suis désolé que vous me soupçonniez de ne pas désirer vous voir ; mais je n'y puis rien : il faut que je suive ma voie bon gré mal gré. »

Et enfin, cette conclusion d'une lettre de conseils qu'il adresse à un de ses collaborateurs : « Je n'ai pas les moyens de savoir si vous êtes patient dans la poursuite de notre art ; mais j'incline à croire que non, et je pense que vous n'avez pas assez de discipline. Quand on écrit, il faut toujours se dire : *Qu'y a-t-il là-dedans qui traduise réellement ma pensée ? En retranchant les extravagances et les inutilités, que reste-t-il qui appartienne réellement à l'idéal que je veux exprimer ?* C'est par la lutte laborieuse pour arriver à ce discernement et par la volonté déterminée de la soutenir qu'on acquiert la correction. (Peut-être dois-je observer, pour prouver la sincérité de mes paroles, que je suis moi-même un homme impatient et du premier mouvement, mais que le constant effort de ma vie a été de pratiquer à mon bureau ce que je vous prêche.) »

Il n'est pas étonnant, je le répète, qu'avec une énergie et un amour de son art semblables, un homme naturellement bien doué parvienne au premier rang. Le travail, le travail, tout est là : on ne saurait trop le répéter par ce temps de dégénérescence, si fertile en déclassés de toute nature.

### III

En Angleterre, l'étude des langues étrangères est beaucoup plus répandue et plus sérieusement suivie qu'en France. Dans les classes aisées, tout le monde, sans excepter les femmes, connaît et parle couramment l'allemand, l'italien, l'espagnol, et surtout le français. Aussi les ouvrages de vos grands écrivains ont-ils ici une grande

vogue, et beaucoup de journaux tiennent leurs lecteurs exactement au courant de l'apparition de vos nouveautés littéraires. L'orgueil français doit en être satisfait ; mais il est un fait qui n'est pas moins digne d'attention, ni moins consolant, c'est la faveur dont jouissent les publications catholiques, c'est la propagande dont elles sont l'objet.

Je ne parlerai pas des traductions, bien qu'il y en ait d'excellentes, destinées à produire le plus grand bien, comme celle, par exemple, du *Catéchisme de Persévérance* : je ne veux m'occuper ici que des ouvrages français, annoncés par la presse, et lus ici dans l'original. C'est ainsi qu'on fait le plus grand éloge, et les lecteurs de la *Revue*, qui doivent le connaître, y acquiesceront entièrement, de l'ouvrage du P. J. Carbonnelle, de la Compagnie de Jésus, publié d'abord dans la *Revue des Questions historiques*, et dont notre sympathique éditeur, M. V. Palmé, a fait un charmant volume intitulé : *les Confins de la science et de la Philosophie*, parvenu en peu de jours à la deuxième édition. Je ne puis que souhaiter la plus large diffusion de cette magistrale réfutation des calomnies dirigées par les rationalistes modernes contre l'Église catholique, qu'ils dénoncent comme l'ennemie éternelle et acharnée du progrès scientifique.

L'intéressant opuscule du P. Charles Clair sur le R. P. Louis Milleriot, de la Compagnie de Jésus, dont la douzième édition paraît en ce moment à la librairie V. Palmé, et dont la *Revue* nous avait donné la primeur, promet d'avoir ici un plein succès. Il est bon de faire connaître la vie si pleine, si dévouée de ces hommes de cœur, atrocement calomniés par des sectes impies. Que nos adorateurs du veau d'or soient francs : nul d'entre eux ne consentirait, au prix même d'une fortune, à mener l'existence de travail et de sacrifice à laquelle se vouent nos admirables religieux, sans aucun espoir de récompense humaine, et pour la seule gloire de Dieu.

Je citerai encore, pour finir, la *Vie de M. Dupont*, par l'abbé Janvier (Tours, à l'Oratoire de la Sainte-Face. — Paris : Larcher). C'est encore la vie d'un saint : non plus d'un prêtre, d'un religieux, mais d'un simple laïque. Quelle satisfaction pour les cœurs catholiques de voir ces auréoles de sainteté briller au milieu des ténèbres de notre siècle d'incrédulité ! Quel exemple pour les gens du monde, et quel bien peut faire la lecture d'un pareil livre parmi les gens de bonne volonté, qui ignorent leur puissance et n'attendent que l'étoile qui doit leur montrer la route des grandes choses !

## IV

Dans la foule des romans qui paraissent chaque jour, il est difficile de faire un choix : c'est presque partout la même médiocrité, il n'y a rien de transcendant. Cependant je dois signaler la publication en volume d'un roman que M. William Black, un de nos bons écrivains, avait écrit spécialement pour le *Graphic* : *The Beautiful Wretch* (la belle coquine) (Macmillan and Co). Le fond n'est peut-être pas très original : il me semble avoir déjà vu quelque chose de semblable, comme, par exemple, dans l'*Ayala's Angel* (l'ange d'Ayala) d'Anthony Trollope. Nan Beresford aime un jeune officier de marine, et le jeune homme est éperdument amoureux de la jeune fille. Mais, quand il se déclare et lui demande sa main, Nan le repousse par un caprice féminin qui semble inexplicable, comme tous les caprices féminins. Quelques années après, Nan revient de son erreur, et le bonheur des deux jeunes gens est consommé par le mariage. Vous voyez qu'il n'y a là rien de bien extraordinaire, mais les détails sont traités comme sait le faire M. William Black, et l'on doit avouer qu'on a trouvé un certain charme dans la lecture de ce volume. Il y a surtout un personnage bien dessiné et réellement amusant, celui du jeune frère de l'héroïne. Impossible de s'empêcher de rire de lui; mais impossible en même temps de ne pas l'aimer.

*Joseph's Coat* (l'habit de Joseph), par David Christie Murray (Chatto and Windus, éditeurs), mérite aussi une mention spéciale. L'intrigue est du plus haut intérêt, et les caractères sont bien tranchés. Celui du jeune George surtout est tracé de main de maître. Ajoutez à cela beaucoup d'*humour* et un vrai pathétique : il n'en faut, certes, pas davantage pour constituer un bon roman. *Joseph's Coat* marque certainement une étape heureuse dans la carrière de l'auteur, et promet beaucoup pour l'avenir.

## ÉTATS-UNIS

## I

S'il est un défaut qu'on reproche aux Français, ce n'est certes pas l'égoïsme. Et cependant, sous un certain point de vue, ils le possèdent au souverain degré. Leurs qualités brillantes, la

richesse de leurs pays, leurs gloires nationales leur inspirent un légitime orgueil, mais leur font trop négliger le reste de la terre. Ils croient, peut-être avec raison, pouvoir se suffire à eux-mêmes, n'avoir rien à envier aux autres, leur être même supérieurs : de là leur faiblesse. Ils n'étudient pas l'étranger et sont, par là même, condamnés à faire à leurs propres dépens les écoles les plus pénibles, dont, au reste, leur légèreté ne leur permet pas toujours de profiter. Je défie tout homme de bon sens, que n'aveugle pas le parti pris, de ne pas faire cette triste réflexion et d'autres plus amères encore, s'il veut se donner la peine d'étudier les autres pays et surtout l'Amérique.

Cette république, que l'on propose à l'admiration des peuples, a bien des défauts mêlés à ses qualités, et ce sont justement les défauts que l'on copie servilement, pendant que le bon sens pratique des Américains leur fait ouvrir les yeux et tenter de se corriger. Par exemple, quelles conclusions les démocrates français ont-ils tirées de l'assassinat du président Garfield? Rien de sérieux, à moins que ce ne soit la nécessité de supprimer même la présidence dans une république organisée selon les idées radicales. Eh bien! voyons les leçons que tirent les habitants des États-Unis de ce terrible événement.

Tout d'abord, l'urgence d'une réforme dans le système d'élection saute aux yeux. Jusqu'ici la vice-présidence est donnée, comme fiche de consolation, au parti vaincu, et n'est qu'un poste purement honorifique, du moins en ce qui concerne les fonctions du pouvoir exécutif. Loin d'être, comme son titre l'indiquerait, le lieutenant naturel, le conseiller loyal du premier magistrat de l'État, le vice-président en est, au contraire, de par son origine et sa couleur politique, l'antagonisme-né, l'ennemi déclaré; et son poste de président du Sénat, fonctions purement législatives, lui donne la puissance de contrecarrer efficacement, au grand détriment des affaires publiques, son chef hiérarchique. Ce n'est pas tout. Il y a près de quatre-vingt mille emplois à la disposition du président, dont il est le successeur désigné d'avance par la Constitution, en cas de mort ou de retraite pour une cause quelconque. Quelle révolution radicale dans toute l'administration! Par la force des choses, rien ne reste debout. Et pareil cataclysme dépend de la balle d'un assassin ou d'un fou!

En second lieu, la protection accordée par la loi au premier

magistrat de l'État est reconnue insuffisante. Quand on songe aux effets incalculables qu'entraîne le meurtre d'un président, on arrive naturellement à la conclusion qu'un semblable crime ne doit pas être régi par la même loi qui punit le meurtre d'un vagabond quelconque. Or, en Amérique, la même législation s'applique dans les deux cas. Que tous les hommes soient égaux en principe devant la loi, personne n'y contredit; mais ne faut-il pas tenir compte de mille circonstances qui peuvent aggraver ou diminuer la culpabilité? Si chaque vie humaine est aussi précieuse aux yeux de Dieu, il en est qui sont plus utiles à la patrie : supprimer celles-ci, c'est commettre un double crime. Nos pères avaient mille fois raison de distinguer le crime de lèse-majesté : si le nom sonne mal aux oreilles de certains républicains, qu'ils le remplacent par un autre, comme celui de lèse-patrie; mais qu'ils conservent le principe, dont la justice n'est pas discutable.

Enfin, l'assassinat du président Garfield confirme un fait indéniable et véritablement effrayant, c'est la progression toujours croissante du mépris de la vie humaine dans les États sans religion; on ne peut en séparer le mépris de la propriété et de la réputation. Quand le seul dieu est la richesse, on sacrifie tout à cette idole. On fait d'abord bon marché de la réputation du voisin : quelqu'un vous gêne, il suffit, la calomnie est là pour vous en débarrasser. C'est le premier degré : s'il le faut, on s'attaque ensuite à sa propriété, et l'on arrive insensiblement à ne pas reculer devant la suppression de l'individu lui-même. Par quoi serait-on retenu? Avec une religion et une morale, sans doute on compte encore de nombreux crimes, mais tous dus à la dépravation de certaines natures exceptionnelles, ou à la passion, ou à l'influence de la boisson; sans religion et sans morale, il n'y a plus de frein, et la multiplication des crimes est d'autant plus effroyable qu'ils se commettent avec le plus superbe sang-froid, comme une chose toute naturelle. Tels sont les résultats de l'instruction *laïque*, entendue, comme on l'entend aujourd'hui, dans le plus mauvais sens du mot, et voilà ce qui prouve la nécessité urgente de revenir à l'éducation morale du christianisme.



## II

J'ai surtout puisé les idées et les conclusions qui précèdent dans la *American catholic quarterly review*, publiée à Philadelphie, par la maison Hardy and Mahony. C'est un recueil tout à fait recommandable par son esprit, la variété et la qualité de ses publications, la notoriété et la valeur de ses rédacteurs. Il s'occupe de tout : théologie, philosophie, politique, histoire, littérature, science, rien ne lui est étranger. Pour ne parler que des matières contenues dans le volume de cette année, je citerai, parmi beaucoup d'autres articles des plus intéressants, une étude sur la France, intitulée : *The French republic. Will it last?* (La république française. Durera-t-elle?) — une biographie de Carlyle, — des études sur M<sup>me</sup> Swetchine, sur le mouvement catholique en Orient, sur le land bill, sur la franc-maçonnerie, etc. On voit, par là, que cette Revue est réellement universelle et d'une utilité incontestable pour ceux qui désirent connaître l'opinion de l'étranger sur les choses et les hommes.

## III

L'étude de l'Amérique est, sans contredit, une des plus profitables en ce moment, surtout pour les Français. On voit que la république de l'ancien monde s'exerce à copier celle du nouveau dans tout ce qu'elle a de mauvais, et sans tenir compte de l'expérience. La création récente d'un enseignement d'État pour les jeunes filles en est une nouvelle preuve éclatante. C'est au moment même où les Américains commencent à reconnaître et à signaler eux-mêmes les inconvénients de leur système d'éducation des femmes, c'est à ce moment, dis-je, que l'on cherche en France à se modeler sur eux, et en renchérissant sur les côtés defectueux. Tel est, du moins, l'enseignement qui ressort de la lecture de divers ouvrages et articles de journaux publiés, en ce moment, par les hommes les plus compétents.

Un médecin distingué de New-York, le docteur Hammond, signale, entre autres, les inconvénients de l'enseignement des sciences *positives*. Le passage suivant de son travail mérite attention et me semble d'une profonde vérité : « On pourrait à la rigueur enseigner la physiologie et l'anatomie aux jeunes gens

qui ont atteint l'âge adulte dans les cours d'enseignement supérieur; mais rien de ces choses-là ne doit être appris aux femmes. Il y a bien d'autres études plus convenables pour elles. Pour ma part, je suis persuadé que le grand accroissement dans les maladies nerveuses, que l'on a observé chez les femmes dans ces dernières années, est dû, en grande partie, à ce système *pernicieux* d'études. La préoccupation qui s'ensuit dérange leur santé mentalement et physiquement. »

Le docteur Lincoln, de Boston, constate, dans un discours prononcé devant l'*American social science association*, les dangers que présente, pour la constitution physique des jeunes filles, la surexcitation des examens et de l'émulation. L'*entraînement*, bon peut-être pour les garçons, ne vaut rien pour former des mères de famille. Et cependant le système d'examens aux États-Unis n'a pas les mêmes inconvénients qu'en France. Ils ne sont pas subis devant des examinateurs étrangers, mais devant les professeurs et administrateurs de l'institution même où la jeune fille a fait ses études.

Au point de vue de la famille, les résultats sont encore plus déplorables. Je laisse d'abord la parole au *Freeman's Journal* : « Si un artiste américain avait à peindre les types modernes de la mère et de la jeune fille, il ne pourrait mieux se rapprocher de la réalité qu'en mettant, d'un côté, une lessiveuse et, de l'autre, ce piano qu'on rencontre partout. Cette allégorie indiquerait exactement la position de la mère et de ses filles dans les familles américaines de la classe moyenne. » Puis, cette jeune fille, élevée scientifiquement et inutile à ses parents, n'a plus qu'une ambition, celle d'épouser un homme qui puisse lui assurer les moyens de devenir simplement un *ornement social*. Mais, que ce beau rêve ne se réalise pas, son éducation l'a insuffisamment préparée à supporter la triste réalité, et que devient-elle alors? Un des professeurs les plus distingués de Memphis nous l'apprend dans ces quelques lignes : « Avec le système actuel d'écoles publiques, un grand nombre de jeunes garçons deviennent des *fruits secs* et bien des jeunes filles des *prostituées*, parce qu'elles sortent de l'école avec cette idée, déplorablement fautive, que la mince éducation littéraire puisée dans les livres leur donne tout ce qu'il faut dans la vie pour arriver au succès. »

Et cependant, on n'enseigne pas en Amérique l'irréligion, sous

couleur de morale civique, comme la franc-maçonnerie veut le faire en France. Même les universités américaines ne séparent pas la religion de l'éducation, et obligent les étudiants à suivre les exercices de leur culte : elles ne font pas, comme le dit si heureusement le professeur William Harris, de Saint-Louis, confusion entre la pensée *libre* et la pensée *arbitraire*; elles ne veulent pas former des *libres-penseurs*, qui prennent pour la vérité leur opinion personnelle et du moment, mais de vrais *penseurs libres*, qui soumettent leur propre pensée au contrôle du consentement des siècles, et qui reconnaissent l'identité de tous les oracles de la sagesse. Si les *High Schools*, institutions créées par les Etats, excluent systématiquement toute instruction religieuse, elles ne repoussent pas l'idée de Dieu, et presque toujours les professeurs ont des sentiments profondément religieux. Malgré tout, les résultats sont déplorables, et le docteur Grant White s'est fait l'écho du sentiment de tous les bons esprits en déclarant, dans la *North American Review* de décembre 1880, que le *système des écoles américaines est un immense échec*.

Aussi les Américains, avec leur bon sens pratique, comprenant les leçons de l'expérience, et ne fermant pas volontairement les yeux pour ne point voir, éloignent peu à peu leurs filles des écoles d'État, pour rendre hommage à la supériorité des méthodes d'éducation catholique. Les établissements des ordres religieux deviennent insuffisants : voilà un nouveau champ ouvert au zèle des éducateurs catholiques persécutés dans l'ancien monde. Décrets impénétrables de la Providence! Dieu fait jaillir le bien du mal et se rit des calculs des esprits infernaux. Mais plaignons l'Europe, et prions le Ciel de la prendre en pitié.

## CANADA

Il y a quelques années, un poète canadien mourait en exil, loin de sa famille et de ses amis, dans le plus complet dénuement; ses restes ont été jetés dans la fosse commune d'un cimetière français, au Havre; bientôt personne peut-être ne pourra indiquer le lieu de sa sépulture. La petite république des lettres canadiennes veut réparer cette injustice : on publie en ce moment une édition de luxe des œuvres d'Octave Crémazie, que l'on pourra regarder comme un monument à la mémoire du poète, en attendant qu'une souscription

ouverte à cet effet, permette de ramener ses ossements au pays, ou tout au moins de faire l'achat du terrain où ils reposent et d'une humble pierre tumulaire. La *Revue canadienne* fait paraître, à ce propos, une série de lettres inédites de Crémazie à l'abbé Casgrain, qui éclairent cette grande figure littéraire du Canada et la situation intellectuelle de ce pays il y a une vingtaine d'années.

En 1860, Octave Crémazie tenait avec son frère une librairie à Québec, rue de la Fabrique. La boutique était le rendez-vous des plus belles intelligences d'alors : on y rencontrait l'historien Garneau, le penseur Étienne Parent, Chauveau, Taché, Cauchon, Fréchette, Lamy, Guérin, Lajoie et toute la phalange des jeunes talents. Pendant que son frère faisait l'article aux clients, Octave jetait quelques reparties fines au milieu des discussions, accueillait d'un sourire narquois les excentricités de quelques-uns des interlocuteurs, ou plus souvent donnait des conseils aux jeunes et raffermissait les hésitants. Son érudition était étonnante : aucune des grandes littératures ne lui était inconnue, et il citait avec une égale facilité Sophocle et le Ramayana, Juvénal et les poètes arabes ou scandinaves. Il savait jusqu'au sanscrit. Ses œuvres étaient célèbres, et c'était un des maîtres d'alors.

Hélas! le poète est rarement commerçant : en courant après une rime, il oublie trop souvent d'escompter un billet à la banque. Un beau matin, on apprit avec stupeur que le barde canadien, abandonné par le dieu des affaires, dont il négligeait trop le culte, avait dû prendre le chemin de l'exil, sans qu'on connût le lieu de sa retraite. Quelques intimes seuls purent correspondre plus tard avec lui, comme l'abbé Casgrain, qui le visita même à Paris, où il s'était retiré. Son grand amour pour sa patrie et pour les lettres canadiennes ne lui avaient pas permis de rester longtemps privé de toute communication avec le Canada. Sa préoccupation la plus vive sur la terre d'exil, c'est le mouvement littéraire de son pays. Quelques extraits de ses lettres en feront juger, et feront ressortir la compétence et l'impartialité de ses jugements.

« Une chose m'a frappé dans le *Foyer canadien* : où sont les nouveaux noms que vous vous promettiez d'offrir au public? Si l'on excepte Auger, qui a donné un joli sonnet dans le mois de janvier 1863, je ne rencontre que les signatures déjà connues. Que font donc les jeunes gens de Québec? Êtes-vous trop sévères pour eux?... Avez-vous donc mis de côté cette règle, établie dès la fondation des *Soirées*

*canadiennes*, que les écrivains du pays devaient seuls avoir accès au *Foyer*? S'il en est ainsi, je le regrette, car ce recueil perdra ce qui faisait son principal cachet. Du moment que vous avez abandonné cette ligne de conduite, qui me paraissait si sage, ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux alors donner à vos abonnés les œuvres des écrivains éminents du jour, que d'ouvrir votre répertoire aux minces productions des rimailleurs français échoués sur les bords du Saint-Laurent... Quand vous n'aurez rien de mieux à faire, vous me feriez un indicible plaisir en me donnant quelquefois des nouvelles de la petite République française de Québec. »

« ... Comme toutes les natures d'élite, vous avez une foi ardente dans l'avenir des lettres canadiennes. Dans les œuvres que vous appréciez, vous saluez l'aurore d'une littérature nationale. Puisse votre espoir se réaliser bientôt! Dans ce milieu presque toujours indifférent, quelquefois même hostile, où se trouvent placés en Canada ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence, je crains bien que cette époque glorieuse que vous appelez de tous vos vœux ne soit encore bien éloignée. MM. Garneau et Ferland ont déjà, il est vrai, posé une base de granit à notre édifice littéraire; mais, si un oiseau ne fait pas le printemps, deux livres ne constituent pas une littérature... Dans la poésie, dans le roman, nous n'avons que des œuvres de second ordre. La tragédie, le drame sont encore à naître. La cause de cette infériorité n'est pas dans la rareté des hommes de talent, mais dans les conditions désastreuses que fait à l'écrivain l'indifférence d'une population qui n'a pas encore le goût des lettres, du moins des œuvres produites par les enfants du sol. Dans tous les pays civilisés, il est admis que, si le prêtre doit vivre de l'autel, l'écrivain doit vivre de sa plume. Chez tous les peuples de l'Europe, les lettres n'ont donné signe de vie que lorsqu'il s'est rencontré des princes pour protéger les auteurs. Avant la Renaissance, les couvents possédaient le monopole des travaux intellectuels, parce que les laïques qui auraient eu le goût et la capacité de cultiver les lettres, ne pouvaient se vouer à un travail qui n'aurait donné du pain ni à eux ni à leurs familles... Les écrivains du Canada sont placés dans les mêmes conditions que l'étaient ceux du moyen âge. Leur plume, à moins qu'ils ne fassent de la politique (et Dieu sait la littérature que nous devons aux tartines des politiciens), ne saurait subvenir à leurs moindres besoins... Puisque tout travail mérite salaire,

il faut donc que l'écrivain trouve dans le produit de ses veilles, sinon la fortune, du moins le morceau de pain nécessaire à sa subsistance. Autrement, vous n'aurez que des écrivains amateurs. Vous savez ce que valent les concerts d'amateurs : c'est quelquefois joli, ce n'est jamais beau. La demoiselle qui chante *Robert, toi que j'aime*, sera toujours à cent lieues de la Pasta ou de la Malibran. Le meilleur joueur de violon d'une société philharmonique ne sera toujours qu'un râcleur, comparé à Vieuxtemps ou à Sivori. La littérature d'amateurs ne vaut guère mieux que la musique d'amateurs... Ce qui manque chez nous, c'est la critique littéraire... Vous venez de placer la critique dans sa véritable voie... continuez ce travail plus en détail, en louant ce qui est beau, en flagellant ce qui est mauvais... Pour moi le véritable poète, c'est Fréchette : il a souvent des bondissements superbes... »

« ... D'après votre lettre, je dois conclure que loin de progresser, le goût littéraire a diminué chez nous. Si j'ai bonne mémoire, le *Foyer Canadien* avait deux mille abonnés à son début, et vous me dites que vous ne comptez plus que quelques centaines de souscripteurs. A quoi cela tient-il? A ce que nous n'avons malheureusement qu'une société d'*épiciers*. J'appelle épicier tout homme qui n'a d'autre savoir que celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie ; car pour lui la science est un outil, rien de plus... Dans ces natures pétrifiées par la routine, la pensée n'a pas d'horizon. Pour elles, la littérature française n'existe pas après le dix-huitième siècle. Ces messieurs ont bien entendu parler vaguement de Châteaubriand et de Lamartine, et les plus forts d'entre eux ont peut-être lu les *Martyrs* et quelques vers des *Méditations* ; mais les noms d'Alfred de Musset, de Gautier, de Nicolas, d'Ozanan, de Mérimée, de Ravignan, de Lacordaire, de Nodier, de Sainte-Beuve, de Cousin, de Gerbet, etc., enfin de toute cette pléiade de grands écrivains, la gloire et la force de la France du dix-neuvième siècle, leur sont presque complètement inconnus. N'allez pas leur parler des classiques étrangers..., car ils ne sauraient ce que vous voulez dire. Si ces gens-là ne prennent pas la peine de lire les chefs d'œuvre de l'esprit humain, comment pourrions-nous espérer qu'ils s'intéresseront aux premiers écrits de notre littérature au berceau? Les *épiciers* s'abonnent volontiers à une publication nouvelle, afin de se donner du genre et de se poser en protecteurs des entreprises naissantes ; mais comme cette mise de fonds, quelque minime qu'elle

soit, ne leur rapporte ni plaisir (*margaritas ante porcos*) ni profit, ils ont bien soin de ne pas renouveler leur abonnement. Le patriotisme devrait peut-être, à défaut du goût des lettres, les porter à encourager tout ce qui tend à conserver la langue de leurs pères. Hélas ! vous le savez comme moi, nos messieurs riches et instruits ne comprennent l'amour de la patrie que lorsqu'il se présente sous la forme d'actions de chemins de fer et de mines d'or promettant de beaux dividendes, ou bien encore quand il leur montre en perspective des honneurs politiques, des appointements... »

« ... Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions Iroquois ou Huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons, d'une assez piteuse façon il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie : et, quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simple colons littéraires. Voyez la Belgique, qui parle la même langue que nous. Est-ce qu'il y a une littérature belge?... Je le répète, si nous parlions Huron ou Iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du crû qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'Iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un volume écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal. Depuis vingt ans, on publie, chaque année, en France, des traductions de romans russes, scandinaves, roumains. Supposez ces mêmes livres écrits en français, ils ne trouveront pas cinquante lecteurs. La traduction a cela de bon, c'est que, si un ouvrage ne nous semble pas à la hauteur de sa réputation, on a toujours la consolation de se dire que ça doit-être magnifique dans l'original. Mais qu'importe, après tout, que les œuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique ? Ne sommes-nous pas un million de Français oublié par la mère patrie sur les bords du Saint-Laurent ? N'est-ce pas assez, pour encourager tous ceux qui tiennent une plume, que de savoir que ce petit peuple grandira et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver

intact le plus précieux de tous les trésors : la langue de ses aïeux... L'écrivain canadien, renonçant sans regret aux beaux rêves d'une gloire retentissante, doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux, s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, sur la jeune terre d'Amérique, de la vieille nationalité française... »

Je m'abstiendrai de tout commentaire. Le lecteur sera suffisamment initié, par la lecture de ces quelques citations, aux travaux de la république littéraire du Canada français; il verra l'ardent amour de la patrie qui fait battre le cœur des meilleurs écrivains de ce pays. La suite de nos études nous apprendra si Octave Crémazie avait raison de se livrer parfois au découragement, et s'il fut bon prophète. L'exil et la misère ont pu influencer largement sur ses appréciations. Dans tous les cas, il est consolant de constater, comme je le faisais ici même la dernière fois, que la petite colonie continue la lutte avec opiniâtreté, et que rien n'a pu encore jusqu'ici lui faire renoncer à sa nationalité et à la langue de ses aïeux.

R. MARTIN.

---



# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Il y a quelques jours, l'Église réunie, dans un grand nombre de ses évêques, autour du tombeau du prince des Apôtres, a décerné, par la voix du Souverain Pontife, les honneurs des autels, à la bienheureuse Claire de Montefalcone, au bienheureux Laurent de Brindes, au bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, au bienheureux Benoît-Joseph Labre. Une vierge, un moine, un prêtre, un mendiant : voilà ses nouveaux saints. La vierge vécut et mourut humblement dans un couvent d'Italie ; le moine, doué de la triple puissance du miracle, du savoir et de l'éloquence, joua un rôle important dans les affaires politiques, jusqu'à devenir l'instigateur de la Ligue qui se forma en Allemagne, au dix-septième siècle, contre le protestantisme ; par sa grande charité à l'égard des pauvres, des malades, des prisonniers, le prêtre renouvela à Rome les prodiges de saint Vincent de Paul.

Le mendiant appartient à la France. Né dans l'aisance, Benoît-Joseph Labre embrassa volontairement la pauvreté. Il se fit pèlerin, vécut d'aumônes sous des haillons, pratiqua la pénitence et la mortification jusqu'à l'héroïsme. Il ne compta pour rien aux yeux du monde, qui ne compte pour rien de telles vertus. Mais en exaltant ce pauvre, l'Église donne aux hommes une leçon d'une plus grande portée politique et sociale, que n'en sauraient avoir tous les discours et tous les programmes de nos charlatans républicains. A le bien voir, il n'y a rien eu de plus important pour la France, en ces jours, que la canonisation du pèlerin d'Amettes. C'est ce qu'a montré excellemment, Mgr Freppel, dans un mandement qui mériterait plus d'occuper l'attention, que toutes les vaines paroles du Parlement.

« La vraie grandeur de l'homme, dit l'éloquent prélat, consiste dans la vertu. Cette vérité de sens commun, gravée par Dieu dans

la conscience humaine, il n'est certes pas inutile de la rappeler à une époque où il semble que tout conspire pour la faire oublier. Dans l'estime comme dans les efforts du grand nombre, est-ce bien la vertu qui tient le premier rang? Les hommages de la foule, ses désirs et ses aspirations ne vont-ils pas de préférence du côté où se trouvent la fortune, le plaisir et le succès? L'idée même de la vertu n'a-t-elle pas souffert d'une recherche trop ardente du bien-être matériel et de la jouissance? Que d'hommes pour qui toute la morale se réduit à une sorte d'honnêteté vulgaire, où les maximes de la bienséance sociale, devenues la seule règle de conduite, ont remplacé les austères prescriptions de la loi divine! Inutile de mentionner ces théories avilissantes, si répandues de nos jours, et dans lesquelles la vertu devient un non-sens avec la négation du libre arbitre et de la responsabilité morale. Il est clair que si, à la place d'une âme immortelle, on ne voit plus dans l'homme qu'un ensemble de matière, fatalement gouverné par des lois physiques, il ne saurait plus être question pour lui ni de bien et de mal, ni de mérite et de démérite. Encore si l'apologie du vice n'achevait pas de mettre en péril jusqu'à la notion de la vertu! mais comment ne pas s'effrayer pour l'ordre moral de ces mille productions du roman, du théâtre, de la presse licencieuse, où les plus mauvaises passions de l'homme paraissent au grand jour excusées, justifiées, réhabilitées et glorifiées? Non, jamais peut-être, la conscience humaine n'a subi de tels assauts; jamais il n'a été plus nécessaire de faire resplendir aux yeux du monde l'image de la vraie grandeur, de celle qui consiste dans la pratique habituelle et constante de la vertu.

« Or, tel est précisément le sens de la canonisation des saints... Ce sera peut-être un pauvre mendiant que l'Église placera sur ses autels, comme le bienheureux Benoît Labre : qu'importe un tel état, si les haillons de ce pauvre volontaire ont recouvert une âme saintement héroïque; si cet homme, petit et méprisable aux yeux du monde, a été grand devant Dieu, d'une grandeur surhumaine; si ce martyr de la pénitence semble avoir été suscité à la fin du dix-huitième siècle pour en expier les désordres par ses effrayantes austérités... Qu'importent après cela les bassesses d'une condition dont s'effrayent les uns et qui scandalise les autres? L'Église, qui estime avant tout la grandeur morale, et dont la mission est de glorifier les chefs-d'œuvre de la grâce et de la divine charité, l'Église ne craindra pas de faire monter sur ses autels cette pauvreté victo-

rieuse, cette humilité triomphante, et, bien que dans leur sublime audace de tels héroïsmes soient plutôt faits pour être admirés qu'imités, l'Église les opposera aux excès du sensualisme moderne comme un éloquent rappel à la loi évangélique du détachement et de l'abnégation.....

« On parle d'égalité, de rapprochement des classes, d'estime et de respect pour les déshérités de la fortune! Ne vous semble-t-il pas que, dans ce qu'ils ont de vrai et de bien fondé, ces sentiments empruntent à de pareils actes de la puissance spirituelle leur plus haute consécration? Quoi! voilà un homme qui, de son vivant, était confondu dans la foule, au dernier rang de la société, et parce qu'il a pratiqué la vertu au degré de l'héroïsme, malgré l'obscurité, nous dirions presque l'ignominie de sa condition, il va recevoir, après sa mort, des honneurs inaccessibles à ceux qui ont paru avec le plus d'éclat sur la scène du monde. Son nom, célébré de bouche en bouche, ira là où n'arrivera jamais le nom des plus grands génies, et leur louange pâlera auprès de la sienne. Est-il possible de donner au genre humain une plus haute idée de la vertu, c'est-à-dire de ce qui est le tout de l'homme? Et ne comprenez-vous pas, dès lors, quel sens profond, quel enseignement salutaire s'attache à la canonisation des saints! »

Certes, si la France recevait l'enseignement que lui donne ce héros de la pauvreté, proclamé saint par l'Église, elle se relèverait bien plus sûrement de l'abaissement où elle est tombée par ses défaites et de l'abîme, plus profond encore, où l'ont jetée ses vices, qu'avec la reconstitution de ses engins de guerre, de son armée, de ses finances et qu'avec toutes les belles promesses de la république. Elle aussi, comme la Rome décrépite des Césars, pèrit de luxure. La richesse nous corrompt et c'est la pauvreté que Benoît-Joseph Labre prêche; l'orgueil nous insurge et c'est l'humilité qu'il préconise. La société moderne marche à l'anarchie et à la dissolution. L'impiété domine avec l'orgueil et la licence règne avec la richesse. C'est le temps du matérialisme. A sa suite marche la Révolution.

Le mal a gagné toute l'Europe et tels sont ses progrès que les hommes d'État qui avaient, plus ou moins, favorisé les idées et les mœurs nouvelles, commencent à se demander avec inquiétude où l'on va. L'oubli des principes religieux, l'essor des passions, le débordement du luxe, l'excitation des appétits matériels, sont autant

de cause des doctrines révolutionnaires et anarchiques qui travaillent aujourd'hui les États.

C'est à la considération des excès du matérialisme et du socialisme contemporains qu'il faut attribuer, en partie, le revirement de politique qui vient de se produire en Allemagne. Plus encore par raison d'État que par nécessité de position, M. de Bismarck tend à rompre avec le passé, avec le parti libéral sur lequel il s'était appuyé jusque-là, et à s'allier avec le parti catholique en même temps qu'à faire la paix avec l'Église.

Depuis l'attentat contre le vieil empereur, un changement s'était opéré dans l'esprit du chancelier; il avait vu, dans ses dernières conséquences, l'esprit révolutionnaire en action, et l'œuvre de l'empire allemand non moins menacée que la vie du souverain. Les crimes du nihilisme en Russie, les progrès de l'anarchie en France et en Italie, lui montraient la marche fatale du libéralisme dans les États. Il a compris la leçon : « Le libéralisme, disait-il l'autre jour, au Parlement, va toujours plus loin que ses représentants ne veulent aller ; » et le prince de Bismarck a pu citer, à l'appui de ses paroles, l'exemple de la France qui, d'une monarchie héréditaire de mille ans, est tombée peu à peu, sous l'impulsion du parti révolutionnaire, dans la république; l'exemple, non moins frappant, de l'Italie qui, depuis vingt ans, a tellement marché qu'elle est déjà plus avancée que le parti progressiste allemand et que sa monarchie ne tient plus à rien. Le témoignage de l'histoire, son expérience de vingt ans de gouvernement lui faisant entrevoir dans l'avenir un sort semblable pour l'Allemagne, M. de Bismarck semble avoir résolu d'en finir avec le libéralisme.

Le premier acte de cette nouvelle politique devait être un rapprochement avec le parti catholique auquel les élections venaient de donner en Prusse, en Bavière, dans le duché de Bade une plus grande importance, et comme condition de cette alliance la cessation du *Kulturkampf*. Le prince de Bismarck a fait franchement, loyalement son évolution. Il a déclaré que le temps de la lutte était passé, qu'il renonçait à la guerre contre l'Église. La preuve immédiate de sa bonne volonté, c'est l'annonce, au Parlement allemand, du rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Ce seul fait est considérable. Les préliminaires de l'entente sont posés. La paix se fera, si elle est dans les intentions du chancelier. Ses journaux officieux l'ont célébrée, comme un bien pour

l'Allemagne, comme une nécessité de défense sociale. « Si Dieu le veut, dit la *Correspondance provinciale* de Berlin, organe personnel du chancelier, nous sommes au commencement [de] cette ère bénie de la paix religieuse. » Et après quelques explications sur la politique antérieure de M. de Bismarck, elle ajoute : « Dans la lutte engagée aujourd'hui entre la foi et l'irréligion, lutte dirigée également contre les catholiques et contre les protestants, il peut d'autant plus compter que tous les chrétiens sérieux lui donneront leur appui, qu'il s'agit de la conservation de la société contre des éléments dissolvants, et dans une pareille occurrence, les fidèles du culte catholique ne peuvent que tendre la main aux fidèles du culte protestant. » L'accord s'est opéré, en effet, entre les catholiques et les conservateurs protestants. Le *Kulturkampf* seul, que les protestants appuyaient par esprit politique, les séparait; la fin de la persécution les a spontanément unis contre le libéralisme révolutionnaire. Un député conservateur a déclaré [que son groupe marcherait désormais avec les catholiques; un député du centre a pris acte de cette déclaration, en disant qu'il n'y avait plus à l'avenir de question qu'entre ceux qui sont pour ou contre le signe de la rédemption.

La paix, s'il plaît à Dieu, serait donc prochaine. Le rétablissement des rapports avec le Saint-Siège, annoncé par M. de Bismarck, implique même que l'accord est déjà fait sur les bases essentielles d'une réconciliation de deux pouvoirs spirituel et temporel. Une nouvelle direction conservatrice et antirévolutionnaire va être imprimée à la politique intérieure de l'Allemagne. En Italie, en France partout où le gouvernement est engagé dans une autre voie, on a compris la portée de ce changement. L'Italie surtout s'est émue des paroles, quasi-comminatoires pour sa monarchie, tombées des lèvres du puissant chancelier. Après les déboires du voyage de son roi à Vienne, où ses propositions d'alliance n'ont pas obtenu l'accueil qu'on en attendait, rien ne pouvait être plus mortifiant pour la vanité de la jeune Italie monarchique que de s'entendre dire qu'elle marchait à la république, c'est-à-dire à la révolution. Les explications de ses ministres à ce sujet, explications aussi humbles que ses prétentions étaient ambitieuses, témoignent du vif dépit et du trouble plus vif encore causés dans le royaume des Apennins par les pronostics du redoutable chancelier. Le rapprochement entre l'Allemagne et le Vatican prêtait d'ailleurs aux

paroles de M. de Bismarck des sous-entendus assez menaçants. Pourquoi, en effet, pendant que l'arbitre de l'Europe annonçait à l'Italie qu'elle va à sa perte, cette insistance des journaux officieux, de la *Post* notamment, à déclarer, d'un autre côté, qu'une expérience de dix ans a montré que la situation faite au Pape en face du roi d'Italie était intolérable, tellement qu'il n'y a plus pour lui qu'à quitter Rome ou à rentrer en possession de ses États? Ce langage de part et d'autre était de nature à provoquer des craintes pour l'unité italienne. Ce serait sans doute une illusion de croire que l'Allemagne se propose de travailler au rétablissement du pouvoir temporel. Mais l'opinion émise par le chancelier sur l'avenir du royaume italien, la nécessité du départ du Pape ou de sa restauration proclamée par ses journaux, laissent entrevoir, dans la pensée même de M. de Bismarck et de l'empereur, plus d'accord que jamais avec son ministre, certaines éventualités qui pourraient bien amener l'Allemagne à s'occuper des affaires intérieures de l'Italie.

En attendant, des complications peuvent surgir sur un autre point de l'Europe. La petite Roumanie, qui avait déjà fort occupé la diplomatie, lors de la dernière guerre entre la Russie et la Turquie, vient de nouveau d'attirer l'attention d'une façon fort inattendue. C'était la première fois, le 27 novembre dernier, que le Parlement roumain se réunissait depuis l'érection de la principauté en royaume, la première fois aussi que le roi avait prononcé un véritable discours du trône. Le langage de Charles I<sup>er</sup> s'est singulièrement ressenti de cette circonstance. Dans son discours il y a eu un passage où il a dit :

« Les destinées de la Roumanie ont toujours été et restent étroitement liées à la liberté du Danube, condition essentielle du développement politique et économique du pays. Le gouvernement roumain ne saurait donc souscrire à des combinaisons dont l'effet serait de placer la navigation du grand fleuve depuis les Portes de Fer jusqu'à Galatz sous la surveillance prépondérante d'une seule puissance : il acceptera les règlements les plus sévères destinés à garantir la liberté de tous les pavillons, mais il n'entend pas que dans les eaux roumaines ces règlements puissent être appliqués par d'autres que par les autorités roumaines. »

Tenir un pareil langage après les récentes déclarations de M. de Kallay et du comte Andrassy, sur les droits de l'Autriche, au sujet

de la navigation du Danube, c'était se mettre en hostilité ouverte avec le cabinet de Vienne. Ce discours a naturellement produit en Autriche une émotion aussi vive qu'en Roumanie. Pendant que la presse austro-hongroise protestait en masse contre cette nouvelle manifestation du « chauvinisme » roumain, précédemment dénoncé par M. Andrassy, le cabinet de Vienne répondait au gouvernement de Bucharest, en envoyant l'ordre au comte Hoyos, son ministre plénipotentiaire, de suspendre ses relations personnelles avec le gouvernement roumain. Qu'y avait-il donc là? A Vienne, on s'est étonné de la hardiesse de langage de ce petit roi, venant revendiquer contre l'Autriche le monopole de la surveillance du Danube, et l'on a cherché derrière lui un inspirateur plus puissant. A Bucharest, on s'est demandé en quoi une revendication aussi légitime des droits de la Roumanie avait pu blesser l'Autriche, au point de provoquer de sa part une rupture diplomatique, et l'on en est venu à craindre que la souveraineté territoriale de la Roumanie ne fût menacée. Est-ce l'Autriche et la Russie qui se trouvent en face en Roumanie? Le *Nord*, journal russe de Bruxelles, déclare bien que le discours du roi Charles « n'a rien de menaçant pour l'empire des Habsbourg », mais en même temps il reconnaît « qu'en combattant la prépondérance absolue de l'Autriche-Hongrie sur les bords du Danube, les Roumains ne font qu'exercer un droit indiscutable, celui de défendre leurs intérêts comme ils l'entendent ». A en juger par le langage du *Nord*, le gouvernement russe prendrait une attitude conciliante dans le débat. Mais qui donc alors aurait poussé la Roumanie à provoquer ainsi l'Autriche? Les partisans convaincus de la paix veulent se persuader que la commission européenne du Danube, qui se réunira prochainement, saura trouver une solution de nature à satisfaire à la fois l'Autriche et la Roumanie; ils pensent que la liberté du Danube constituant un intérêt européen, la commission aura dans les divers cabinets un appui suffisant pour régler, à l'égard des deux parties, la question de la navigation du fleuve et apaiser le différend.

Dans le discours de M. de Bismarck au Reichstag, qui a été l'événement de ces jours derniers, il y avait également une allusion à l'Espagne. Elle aussi, par l'effet du libéralisme, est allée naguère à la république, et malgré une expérience encore toute récente, elle semble vouloir reprendre encore le même chemin, sous la conduite d'un gouvernement imbu des idées modernes. Déjà des projets de

loi funestes sur le mariage civil et sur l'enseignement, projets combattus énergiquement par les évêques et les catholiques qui siègent au Sénat, ouvrent plus largement la voie aux mesures révolutionnaires. Rome, gardienne des dogmes et des mœurs, proteste contre le rétablissement du mariage civil, que cinq années de triste expérience avaient fait abolir en 1875. Au moment où l'Allemagne se rapproche du Saint-Siège, où la Russie et l'Angleterre elle-même manifestent des dispositions favorables, l'Espagne catholique va-t-elle rompre avec Rome et tomber au rang de la Belgique? Les nations séparées lui donnent un exemple qu'elle ferait bien de suivre dans son propre intérêt, si elle ne veut pas voir avant peu la Révolution la troubler de nouveau.

Une curieuse nouvelle nous est arrivée ces jours-ci des pays extrêmes. Le Japon veut se mettre au niveau des États de l'Europe, le Japon va se donner une constitution. Les mœurs parlementaires avaient commencé à s'introduire chez lui, avec l'établissement d'un Sénat, en 1875; les assemblées provinciales et départementales avaient suivi. « Toutes ces initiatives, dit l'empereur, dans un manifeste adressé au peuple, n'ont eu d'autre but que d'établir la base d'une constitution, afin d'effectuer des progrès graduels. » Pour couronner l'édifice constitutionnel, l'empereur décrète la convocation d'une assemblée nationale. Mais en Orient l'on est sage et les mœurs veulent qu'on se hâte lentement. Les fonctionnaires du gouvernement auront tout le temps, comme le disait l'empereur, de préparer les esprits à cette innovation. L'assemblée nationale nommée par le peuple ne se réunira qu'en 1890. D'ici là, la France aura eu le temps d'user presque trois Chambres.

Les choses marchent plus vite chez nous, quoique en vérité, depuis que la Chambre actuelle est élue, et surtout depuis que le grand ministère est constitué, on se demande ce que celui-ci et celle-là ont fait. Qu'attend donc M. Gambetta? dit-on de tous côtés. Il a la Chambre qu'il voulait, il a le pouvoir : que tarde-t-il à inaugurer la série des grandes réformes annoncées et à réaliser les belles promesses de la République? Jusqu'ici nous avons eu la querelle de M. Grévy et de M. Gambetta, celui-ci prétendant, au nom de nous ne savons quel manuel diplomatique, recevoir, comme ministre des affaires étrangères, les chargés d'affaires étrangers, et se faisant appeler dans ses journaux, en sa qualité de président du conseil des ministres, chef du pouvoir exécutif; celui-là opposant la Constitu-



tion aux prétentions sourdes de son rival. C'est peu pour un pays comme la France et même pour un personnage qui s'est posé comme devant faire fonction à lui seul d'un grand ministère. M. Gambetta n'était donc pas prêt à prendre le pouvoir? Il n'avait donc pas de programme arrêté? Mais alors qu'a-t-il fait depuis trois ans qu'il convoite le gouvernement? La *République française* plaide les circonstances atténuantes. Les projets de loi, dit-elle, ne s'improvisent pas. A la bonne heure, mais alors que signifiaient tous les beaux discours de M. Gambetta, qui semblaient gros de lois de toute sorte? Le cabinet actuel, ajoute l'organe gambettiste, ne veut marcher en avant que lorsqu'il se sentira maître de ses agents et de ses employés. Qu'a donc produit depuis trois ans l'épuration? Quoi! tant de fonctionnaires de tout genre, de tout grade, révoqués chaque jour par des ministres aux ordres de M. Gambetta, n'ont pas encore fait place à un personnel suffisamment sûr, pour permettre au ministère opportuniste d'entreprendre sa grande œuvre! Enfin, objecte la *République française*, à quoi bon saisir la Chambre, de projets que le Sénat rejetterait à coup sûr? Voilà le fin mot de la politique ministérielle : M. Gambetta attend la révision de la Constitution. Quand il aura un Sénat purgé des inamovibles et recruté parmi ses créatures, il commencera, et le monde sera étonné de la grandeur des plans de cet incomparable homme d'Etat et de la facilité de l'exécution.

C'est sans doute pour faire prendre encore un peu de patience au parti républicain, que le ministère a fait annoncer, dès le premier jour, qu'il avait triomphé dans la nomination des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales. Cela promet un Sénat comme il faut et qui se prêtera docilement à la révision de la Constitution. Mais ce Sénat agréable n'est pas encore nommé et peut-être le gouvernement s'est-il trop hâté d'escompter à son profit les résultats d'un scrutin en réalité fort douteux. Si, par hasard, le Sénat ne répondait pas à l'attente de M. Gambetta, ce serait là pour lui le plus grave des échecs, car il est clair que tous ses plans, s'il en a autant qu'on veut bien le croire, dépendent de la révision et des éventualités qui peuvent en sortir. Au fond, l'homme d'Etat du jour s'en remet à l'avenir, au petit bonheur des circonstances. Sa politique consiste principalement à profiter du hasard. La révision lui ouvre des perspectives sur lesquelles il spéculé déjà, ne trouvant pas encore dans le présent ce qu'il lui faut.

Et pourtant la Chambre a fait preuve à son égard de la plus grande bonne volonté. Elle a poussé la complaisance jusqu'à s'abstenir de toute discussion qui eût pu troubler la quiétude des premiers jours de son ministère. Ce qu'on lui a demandé, elle l'a fait. Elle a voté docilement les crédits réclamés pour la Tunisie; elle eût voté toute autre chose. Il semblait que le ministre qui se faisait déjà appeler le chef du pouvoir exécutif n'eût plus qu'à se mettre à l'œuvre avec une majorité aussi sûre et aussi dévouée. Au lieu de cela, M. Gambetta vient de faire annoncer qu'aussitôt après le vote des crédits relatifs à l'expédition tunisienne et aux deux ministères, le gouvernement avait l'intention de proroger le parlement, pour préparer ses plans, notamment le projet de révision de la Constitution qui est toute sa politique actuelle.

Docile à souhait, la nouvelle Chambre a paru comme honteuse de s'être donnée à un maître qui ne savait même pas justifier, aux yeux du pays, par des mesures conformes au programme républicain, le servilisme dont elle faisait preuve à son égard. Elle s'est trouvée amenée, malgré elle, on peut le dire, à faire preuve d'indépendance. Parce qu'on ne lui demandait pas assez, elle s'est révoltée.

Sur un incident secondaire, M. Gambetta a failli voir crouler inopinément son pouvoir. Cette question des crédits pour les deux nouveaux ministères dont il a jugé bon d'accroître son cabinet ne semblait pas, en effet, de nature à soulever la moindre opposition. La commission, tout en accordant les crédits, s'était permis d'émettre le vœu qu'aucun nouveau ministère ne fût créé à l'avenir sans le consentement des Chambres. C'était un blâme bien discret; mais, pour M. Gambetta, il y avait là une atteinte intolérable à son autorité. Contre toute attente, la commission, sommée impérieusement de retirer ce que le maître considérait comme une critique, comme une marque de défiance, résista. Un orateur habile, disert et pressant à la fois, se trouva pour revendiquer énergiquement les droits du parlement. Jamais pareil langage n'avait été tenu par la gauche à son chef; la Chambre était transformée; elle dut se paraître autre à elle-même en s'entendant applaudir aussi vivement M. Ribot qu'elle avait accueilli avec froideur et indifférence M. Gambetta. Moins par le vote, qui était acquis d'avance aux conclusions de la commission, que par la physionomie de la discussion, cette séance avait porté un tel

coup au prestige et à la situation du président du conseil des ministres, que le lendemain on se demandait de toutes parts si M. Gambetta survivrait à l'affront. L'échec était d'autant plus grave qu'il remettait en question l'existence de la majorité ministérielle que M. Gambetta se croyait définitivement assurée après le vote de complaisance sur les affaires tunisiennes. En outre, le président du conseil avait paru si maladroit, si peu maître de lui-même, si inférieur à sa fonction, que les moins hostiles en étaient à douter qu'il eût les talents et les aptitudes nécessaires pour remplir le rôle d'un chef de gouvernement.

M. Gambetta s'est quelque peu relevé dans l'opinion de ses partisans à la suite de la discussion qu'il vient de soutenir au Sénat sur la question des crédits tunisiens. Il a fait un peu meilleure figure. On dirait que la fine et discrète harangue de M. de Broglie qui, d'ailleurs, eût mieux convenu dans une joute académique que dans un débat parlementaire de ce genre, en lui inspirant le ton de sa réponse, lui eût communiqué quelques-unes des qualités dont il manque le plus. Mais tout n'est point fini pour cela. Le grand succès de M. Ribot, et celui de M. Clémenceau dans une précédente discussion, l'attitude inattendue de la gauche, montrent à M. Gambetta qu'il aura à compter, à la Chambre des députés comme au Sénat, avec des adversaires qui sauront mettre à l'épreuve ses aptitudes de chef de gouvernement, et avec une majorité humiliée à ses propres yeux de sa platitude et désormais capable de lui résister. Dans les deux Chambres il retrouvera bientôt cette même question de Tunisie, qui n'a pas encore été discutée à fond, ce traité du Bardo dont il a fait la règle de sa politique et que ni l'Italie ni le reste de l'Europe n'ont reconnu; il se verra en face de bien d'autres difficultés intérieures et étrangères, chargé de toute la besogne, de toute la responsabilité, étant à lui seul tout le ministère. Il est vrai qu'il compte sur la révision. C'est presque sa dernière ressource.

Au milieu des critiques de toute sorte que soulève l'expédition tunisienne, en présence des difficultés que prépare l'exécution du traité du Bardo, un grand fait s'est accompli. Mgr l'archevêque d'Alger a pris possession de la Tunisie, au nom de l'Eglise et de la France; il a posé la première pierre de la cathédrale française. Cet événement illumine une guerre obscure dans ses origines, équivoque dans son but. Aux yeux de la foi, cette entreprise sur une terre

barbaresque, cette conquête qui réduit de nouveau l'empire de Mahomet, c'est la suite des croisades et de saint Louis, des expéditions de Louis XIV et de la conquête de l'Algérie, c'est un nouveau chapitre du *Gesta Dei per Francos*, qui s'écrit inconsciemment par la république. La France retrouve à Tunis des traditions glorieuses, un tombeau héroïque et saint à la fois. Puisse-t-elle y retrouver aussi, avec saint Louis, sa vieille foi, sa vieille loi, pour ne plus entendre un ennemi aussi railleur qu'inexorable s'apitoyer sur le malheur qu'elle a eu de perdre sa monarchie héréditaire !

Arthur LOUH.

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

25 novembre. — La Chambre reprend la suite de la vérification des pouvoirs. A l'occasion de l'invalidation de l'élection de M. de Ville-Gontier, accusé de pression cléricale, Mgr Freppel revendique le droit pour le clergé de faire en chaire des recommandations aux fidèles relativement aux élections. M. Waldeck-Rousseau répond que le gouvernement *entend* que le clergé se renferme strictement dans les termes du Concordat, *sinon* il se servira, pour l'obliger, des moyens que la loi lui confère.

Les nihilistes recommencent la série de leurs lugubres exploits, en Russie, par trois assassinats. En outre, la police découvre à Saint-Petersbourg une nouvelle conspiration contre la vie de l'Empereur.

Circulaire de M. Waldeck-Rousseau aux préfets. Dans ce document, d'un caractère purement administratif, le ministre de l'intérieur développe les idées plusieurs fois exprimées par M. Gambetta, sur la nécessité de constituer une administration « forte, indépendante, et dans laquelle chaque fonctionnaire reprenne l'autorité qui lui est impartie ». Pour y parvenir, M. Waldeck-Rousseau déclare qu'il n'est plus admissible que les sollicitations, les demandes d'emplois ou d'avancement, arrivent au ministre « en passant par-dessus la tête des fonctionnaires » ; à l'avenir, il renverra sans réponse les requêtes de cette nature, afin de les faire passer par la filière administrative ; mais en même temps — et la recommandation certes n'est pas inutile — il demande aux préfets d'instruire ces affaires avec « toute la célérité possible ».

Le ministre insiste en outre sur le caractère et le rôle des préfets, comme représentants du pouvoir central, résumant seuls, dans leurs départements, « tous les intérêts et tous les droits ». Il veut qu'ils s'entourent de collaborateurs républicains à la façon de M. Gambetta et du ministre de l'intérieur, nécessairement, car, dit-il, « on ne sert bien que des institutions que l'on aime, et il est impossible de comprendre cette soi-disant indépendance du fonctionnaire ; qui consiste à donner un concours apparent et morose à un régime qu'il condamne ».

Se tenir en communication avec les maires, visiter au moins une fois l'an les cantons et les communes de son département, tenir ainsi constamment ouverte, sous les yeux du gouvernement, « une vaste enquête où toutes les aspirations politiques et économiques de la France puissent se faire jour », éviter de quitter son poste sans motif sérieux en montrant qu'on ne considère son département que « comme une sorte d'exil dont on brûle d'abréger

la durée », et compter que le ministre « vous jugera d'après vos œuvres », tels sont les devoirs d'un bon préfet.

Mais il y a loin de la théorie à la pratique. M. Waldeck-Rousseau n'est pas le premier ministre républicain qui ait aligné de belles phrases sur ce sujet : sera-t-il le premier à donner au pays une administration laborieuse, intelligente et désintéressée ?

26. — Nomination de M. Tirmann, conseiller d'Etat, aux fonctions de gouverneur civil de l'Algérie, en remplacement de M. Albert Grévy, démissionnaire. Tout ce qui concerne le service de l'organisation militaire est détaché des attributions du gouverneur civil et subordonné aux ordres du général Saussier.

La commission d'initiative parlementaire prend en considération la proposition Naquet, relative au divorce.

Signature du traité de commerce entre la France et les Pays-Bas. Le traité franco-hollandais sera mis en vigueur le 9 février ; jusqu'à cette date le traité actuel sera maintenu.

Par 69 voix contre 25, le grand conseil du canton de Valais, en Suisse, vote la prise en considération de la motion Mangisch, pour le rétablissement de la peine de mort.

27. — M. Corentin-Guyho dépose sur le bureau de la Chambre des députés une proposition tendant à régler les rapports des Eglises et de l'Etat. — Ce projet renferme 28 articles et a pour but d'édicter des garanties complémentaires :

1° Au profit du pouvoir civil vis-à-vis du clergé des paroisses ;

2° Au profit des membres du clergé séculier vis-à-vis du pouvoir épiscopal.

Ce projet supprime l'ambassade près le Saint-Siège, et remet le soin de négocier les affaires ecclésiastiques à l'ambassadeur auprès du roi d'Italie. Il constitue un conseil supérieur des cultes, formé de membres des deux Chambres élus par elles, de membres du conseil d'Etat et de membres nommés par le gouvernement et choisis par les ministres des cultes reconnus.

Le Conseil a un pouvoir disciplinaire sur les ecclésiastiques. Une série de dispositions réglemeute le droit et le devoir des ecclésiastiques vis-à-vis de l'Etat, établit des pénalités pour la répression des délits et *fixe le mode de recrutement du clergé des paroisses*.

Ouverture du parlement roumain. Le discours du trône constate que la sympathie de toutes les puissances est acquise à la Roumanie et que les relations du pays avec les autres nations sont pacifiques. Il préconise surtout le développement économique du pays et déclare que la Roumanie revendique et continuera à revendiquer énergiquement la liberté absolue de la navigation du Danube. Il recommande l'organisation de l'armée, et déclare que la force de la Roumanie sera consacrée au maintien de l'ordre, de la paix et du progrès de l'Europe orientale.

28. — M. Paul Bert, ministre de l'instruction publique et des cultes, reçoit le personnel de l'administration des cultes qui lui est présenté par le directeur démissionnaire, M. Flourens. Dans les discours prononcés par MM. Flourens et Paul Bert, ces deux orateurs font assaut de mauvaise foi et de

forfanterie antireligieuse. Le premier se targue d'avoir fait exécuter les décrets contre les congrégations religieuses. Le second se proclame bien haut le ministre de la police générale des cultes et essaie d'expliquer à sa façon le Concordat qu'il confond avec les articles organiques contre lesquels le Saint-Siège a toujours protesté.

Léon XIII tient un consistoire public pour la future canonisation des Bienheureux Confesseurs : Jean-Baptiste de Rossi, Laurent de Brindes, Benoit-Joseph Labre et Claire de la Croix, vierge de Montefalcone.

29. — L'Union républicaine du Sénat se prononce pour la révision de la Constitution.

Mgr l'Evêque d'Angers adresse à ses diocésains une éloquente lettre pastorale relative aux quatre Bienheureux qui seront inscrits canoniquement le 8 décembre sur la liste des Saints. Nous y relevons cette remarque si juste au saint pèlerin d'Amettes, Benoit-Joseph Labre :

« L'Eglise qui estime avant tout la grandeur morale, et dont la mission est de glorifier les chefs-d'œuvre de la grâce et de la divine charité, l'Eglise ne craindra pas de faire monter sur ses autels cette pauvreté victorieuse, cette humilité triomphante, et, bien que dans leur audace de tels héroïsmes soient plutôt faits pour être admirés qu'imités, l'Eglise les opposera aux excès du sensualisme moderne comme un éloquent rappel à la loi évangélique du détachement et de l'abnégation.

« On parle d'égalité, de rapprochement des classes, d'estime et de respect pour les déshérités de la fortune ! Ne vous semble-t-il pas, N. T. C. F., que, dans ce qu'ils ont de vrai et de bien fondé, ces sentiments empruntent à de pareils actes de la puissance spirituelle leur plus haute consécration ? Quoi ! voilà un homme qui, de son vivant, était confondu dans la foule, au dernier rang de la société, et parce qu'il a pratiqué la vertu au degré de l'héroïsme, malgré l'obscurité, nous dirions presque l'ignominie de sa condition, il va recevoir, après sa mort, des honneurs inaccessibles à ceux qui ont paru avec le plus d'éclat sur la scène du monde. Son nom, célébré de bouche en bouche, ira là où n'arrivera jamais le nom des plus grands génies, et leur louange pâlera auprès de la sienne. »

Le prince de Bismarck prend la parole à plusieurs reprises dans la discussion du budget au parlement allemand. Il précise sa situation vis-à-vis des sécessionnistes et des progressistes. Il dit qu'il fait son éducation et qu'il fait aussi des progrès. Le parti progressiste n'est à proprement parler pour lui qu'un parti d'opposition systématique. Le Chancelier ajoute que la politique qu'il a inaugurée récemment lui a été imposée, lorsqu'il a vu que le commerce et l'industrie étaient menacés de ruine. Il tient d'autant plus à cette politique, qu'il voit que la direction du parti libéral dévie de plus en plus à gauche et tend à se laisser absorber par les éléments radicaux.

30. — Discussion du budget des affaires étrangères au parlement allemand ; à une demande de M. Virchow, relative aux négociations entamées avec la curie romaine, le prince de Bismarck déclare que le gouvernement a l'intention de porter au budget prussien un crédit pour le traitement d'un représentant auprès de la curie romaine. Dans le cas où l'intérêt général l'exigerait, le gouvernement se déciderait également à nommer un représentant de

l'empire allemand près le Saint-Siège. Le Chancelier termine en déclarant qu'il considère comme inopportun de donner dès maintenant d'autres explications sur les négociations avec la curie romaine.

Mgr l'Evêque de Salamanque prend la parole aux Cortès espagnoles sur la situation qui est faite au Saint-Père; et, dans un discours lumineux et rempli de faits, le prélat expose admirablement, non seulement la contradiction et la mauvaise foi du gouvernement italien, mais la situation intolérable du Saint-Père, le devoir des catholiques de travailler pour son indépendance, la nécessité où les gouvernements se verront, tôt ou tard, de rétablir le pouvoir temporel. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici qu'un faible extrait de cet éloquent plaidoyer.

« On dirait un rêve, s'écrie Mgr Izquierdo, et cependant c'est une effroyable réalité. Le Pape, les évêques, tous les catholiques ont proclamé tour à tour que l'unité de l'Italie, telle qu'on la veut, amènerait le plus grand des conflits. Ils ne furent point écoutés; mais la prophétie s'est accomplie, le conflit est créé, et l'affaire n'a pas d'issue. Ou le catholicisme finit, ce qui est impossible d'après les divines promesses, ou, pour suivre sa marche bienfaitrice, le Vicaire du Christ doit recouvrer son indépendance moyennant sa souveraineté temporelle.

« Effectivement, celui qui parle au nom de Dieu et qui, en son nom, dirige les consciences, ne saurait être soumis à aucun pouvoir, car Dieu ne peut être au-dessous de l'homme. Le Pape sauvera son indépendance avec son droit ou avec son sang, les catholiques le suivront en tout et partout. Que les gouvernements y réfléchissent : s'ils nous lancent dans le chemin du Calvaire, eux ils se jetteront dans le chemin des aventures.

« Malheur aux nations! Malheur aux peuples! quand il faut leur prêcher la vérité et la justice sur un trône de sang! Le plus simple bon sens commande aux hommes d'Etat d'adopter dans la question de Rome la seule solution naturelle. »

L'orateur insiste sur les complications et la gravité qui s'ajouteraient à la situation si le Saint-Père venait à quitter Rome. Il défend les Evêques du reproche qu'on leur adresse de se mêler de politique. Il faut bien qu'ils s'en mêlent pour défendre le Souverain Pontife, à moins qu'ils ne l'abandonnent complètement.

1<sup>er</sup> décembre. — Circulaire de M. Paul Bert aux préfets pour leur enjoindre de veiller scrupuleusement à ce qu'aucun membre du clergé ne quitte sa résidence sans autorisation. L'absence illégale, dit la circulaire ministérielle, sera punie d'une retenue sur le traitement, avec une amende pour la récidive. Les membres du clergé, de par M. Paul Bert, seront donc à l'avenir soumis à une surveillance odieuse et véritablement traités comme des malfaiteurs condamnés au domicile forcé!

A l'occasion de la discussion des crédits supplémentaires pour la Tunisie, M. Gambetta déclare que le gouvernement est disposé à maintenir les clauses du traité du Bardo, mais qu'il s'appliquera à réduire à leur minimum les charges imposées au pays. Le président du conseil critique le système financier proposé par la commission et tendant à localiser les dépenses, à confondre les crédits extraordinaires avec les crédits ordinaires, et à faire des



imputations permanentes en vue de détruire les imputations provisoires. Après un vif débat, tous les articles du projet allouant des crédits supplémentaires pour les opérations en Tunisie, sont adoptés par 400 voix contre 52.

2. — M. Gambetta remet au général Chanzy ses lettres de rappel.

M. Paul Bert soumet à la signature du président de la République un décret réglant la situation des aumôniers dans les lycées et établissements d'enseignement secondaire. Jusqu'ici l'enseignement religieux était obligatoire dans les lycées. M. Ferry avait, il est vrai, autorisé confidentiellement les proviseurs à dispenser individuellement, dans des cas particuliers, certains élèves de prendre part aux exercices religieux. A l'avenir, l'enseignement religieux cessera d'être obligatoire; les parents seront libres d'en faire dispenser leurs enfants et devront déclarer, au commencement de chaque année, s'ils entendent que leurs enfants reçoivent ou non une instruction confessionnelle. C'est un premier pas de concession à la libre pensée. A quand la suppression complète des aumôniers?

3. — Consistoire semi-public au Vatican. Le Saint-Père ouvre le Consistoire, en prononçant une allocution dans laquelle, rappelant sommairement les faits des bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, Laurent de Brindes, Benoit-Joseph Labre et Claire de la Croix, Sa Sainteté exprime le désir de les inscrire dans le catalogue des saints.

Le Saint-Père ajoute que néanmoins, avant d'arriver à une décision aussi solennelle que grave, il entend connaître librement l'avis des pasteurs de l'Eglise de Dieu qui sont présents.

Alors les EE<sup>mes</sup> cardinaux et les RR<sup>mes</sup> archevêques et évêques, selon l'ordre des dignités et des promotions, expriment successivement leur avis affirmatif, pour qu'il soit procédé à l'acte solennel, en lisant chacun leur propre avis. Les Orientaux *le font* dans leur propre langue, avec la traduction en latin.

Puis ces votes, munis de la signature de chacun des votants, sont tous déposés, ceux des cardinaux entre les mains de S. Em. le secrétaire de la Sacrée Congrégation des rites, et ceux des autres votants entre les mains des maîtres des cérémonies pontificales.

Tous les suffrages étant réunis de la sorte, Sa Sainteté, continuant l'allocution, déclare que, tout en étant pleinement satisfait du consentement unanime exprimé par l'auguste assemblée, cependant, avant de procéder à la sentence définitive, elle désire que l'on continue de prier avec ferveur pour demander l'assistance et la lumière divine.

4. — Grande réunion des délégués des fermiers écossais à Aberdeen. On y adopte des résolutions favorables à la réforme du système agraire en Ecosse. Les délégués demandent qu'une compensation soit accordée aux tenanciers pour les améliorations qu'ils ont introduites dans leurs fermes.

Un décret de l'empereur du Japon établit une assemblée nationale au Japon. Les élections pour cette assemblée auront lieu en 1890.

5. — M. Ernest Lefèvre, du *Rappel*, est élu député du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris. A Lyon, le citoyen Humbert, socialiste amnistié, reste en ballottage avec M. Lagrange, opportuniste.

Au Sénat espagnol, les Evêques se prononcent énergiquement contre le

projet de rétablissement du mariage civil. Ils affirment que l'Eglise ne peut reconnaître une autre union que le mariage canonique ; que l'Etat n'est pas compétent pour légiférer sur le contrat naturel du mariage ; que les idées libérales ont été condamnées et que leur alliance est impossible avec le catholicisme ; enfin, que l'épiscopat espagnol condamnera dans la chaire, et par tous les moyens légaux, le projet du gouvernement, s'il arrive à être sanctionné et qu'il refusera la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourront, n'ayant été mariés que civilement, car pour l'Eglise, ils ne sont que des concubinaires publics.

6. — Par décision du ministre de la marine, l'enseignement des pupilles de la marine est enlevé au clergé. On le voit, M. Gougeard tient à se mettre bien dans les papiers de son collègue, M. Paul Bert.

Les catholiques du canton de Fribourg remportent dans les élections une victoire éclatante, malgré l'intervention des autorités fédérales. Celles-ci essaient d'interdire la lecture en chaire de la circulaire épiscopale, rappelant aux catholiques leur devoir de citoyen. Soixante et onze catholiques sont nommés contre quinze radicaux, dont onze sont élus par les centres protestants. Il y a de plus huit conservateurs modérés.

7. — Son Em. le cardinal Monaco La Valette, assisté de NN. SS. les archevêques d'Aix et de Bourges, consacre l'église du Sacré-Cœur, élevé à Rome, sur la place Navone, par les Pères d'Issoudun. Le sermon est prononcé par Mgr l'Archevêque de Bourges, et la bénédiction donnée par S. Em. le cardinal Jacobini.

Ouverture du parlement américain. Le président des Etats-Unis, M. Arthur, dans son message, rappelle la calamité de la mort de M. Garfield.

Il se félicite du progrès remarquable des relations amicales avec les pays étrangers.

La présence des représentants français et allemands, à Yorktown, a consolidé les bons sentiments de ces pays ; il importe de fortifier les relations cordiales avec la Russie.

La question du canal de Panama est grave et d'une importance nationale.

Le gouvernement a cherché à rendre efficace le pacte de 1846 avec la Colombie, par de nouveaux engagements. Ces négociations ont cessé, parce que la Colombie a désavoué les pouvoirs de son envoyé. La Colombie a proposé aux puissances européennes de participer à la garantie du canal, ce qui était en contravention directe avec les obligations de l'Amérique, qui est seule garante de l'intégrité du territoire colombien.

Le président termine, en disant qu'il est profondément pénétré de la grave responsabilité qui lui incombe ; il coopérera à toutes les mesures propres à faire progresser la gloire du pays et la prospérité du peuple.

8. — A Rome, fêtes de la canonisation des bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, Laurent de Brindes, Benoît-Joseph Labre et Claire de la Croix. Les cérémonies de la canonisation sont splendides, quarante cardinaux, soixante-quatre archevêques, soixante-dix évêques, trois abbés mitrés y assistent. Le corps diplomatique, accrédité auprès du Vatican, est au complet. L'ordre de Malte et la noblesse romaine occupent des tribunes spéciales. Malgré les dimensions limitées de la salle, on a admis une grande partie des pèlerins

et particulièrement tous les pèlerins du diocèse d'Arras. Quand le Pape paraît sur la *sedes gestatoria*, la tiare sur la tête, une émotion profonde s'empare de l'assistance. Assis sur le trône, le Saint-Père reçoit l'obédience des cardinaux et des prélats; puis les rites de la canonisation commencent par les postulations *instantes* et *instantius*.

Le Pape entonne ensuite le *Veni Creator*; après le chant de cette hymne et la récitation des oraisons, le cardinal procureur et l'avocat consistorial font la postulation *instantissime*, à laquelle répond comme aux autres postulations le prélat secrétaire des lettres aux princes. A ce moment, le Pape, assis et couronné de la tiare, prononce le décret de la canonisation. Aussitôt les trompettes d'argent annoncent au peuple la joyeuse nouvelle et les cloches de toutes les églises sonnent pendant une heure. Le *Te Deum* et la bénédiction apostolique terminent le rite de la canonisation.

Le Saint-Père commence ensuite la messe qui, dans cette cérémonie, diffère des autres messes pontificales sur divers points. L'évangile est chanté en latin et en grec, puis le Pape lit une homélie en rapport avec la cérémonie qui vient de s'accomplir. A l'offertoire, les postulants présentent des offrandes consistant en cierges enlumines, petits pains dorés et argentés, barillets de vin, tourterelles, colombes et petits oiseaux. Après la messe on offre au Pontife une bourse brodée en or renfermant vingt-cinq monnaies de ses prédécesseurs, selon l'usage observé quand le Pape chante solennellement la messe. Commencées à dix heures les cérémonies ne sont terminées qu'à deux heures et demie.

Dans son homélie, le Saint-Père prononce des paroles d'allégresse appropriées à la circonstance, mais en même temps il exprime ses regrets sur les tristesses du temps présent, qui s'efface des splendeurs d'une solennité semblable, et qui empêche de la célébrer dans la majestueuse basilique de Saint-Pierre.

Sa Sainteté remercie Dieu d'avoir pu décréter les honneurs de la canonisation pour ces quatre héros. Elle rappelle leurs vertus qui témoignent de la fécondité de l'Eglise.

L'Eglise militante tire de là des motifs d'espérance et implore la protection des nouveaux saints.

Voici le texte de la formule que le Saint-Père a solennellement prononcée au cours de la cérémonie : c'est proprement le décret de canonisation :

« Pour l'honneur de la Sainte et Individuelle Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, après mûre délibération et ayant souvent imploré le secours de Dieu, sur le conseil encore de Nos Vénérables Frères, les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, les patriarches, les archevêques et évêques présents à Rome, Nous décrétons et Nous définissons que les bienheureux *Jean Baptiste de Rossi*, *Laurent de Brindes*, *Benott-Joseph Labre* confesseurs, et *Clair de la Croix*, vierge, sont saints, et Nous les inscrivons dans le Catalogue des Saints.

« Nous statuons, en outre, que leur mémoire doit être honorée chaque année avec une pieuse dévotion par l'Eglise universelle : savoir parmi les

saints confesseurs, celle de *Jean-Baptiste* le 23 mai, celle de *Laurent* le 7 juillet, celle de *Benoît-Joseph* le 16 avril, et parmi les saintes vierges, celle de *Claire* le 18 août.

« Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Voici l'oraison propre à la fête de saint Benoît-Joseph Labre; elle sera dite chaque année à la messe du 16 avril.

9. — La chambre des députés adopte par 337 voix contre 193 après une vive discussion, les crédits supplémentaires pour les fonctionnaires de l'Algérie.

MM. Sully Prudhomme, Pasteur et Victor Cherbuliez sont élus membres de l'Académie française en remplacement de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure.

Clôture du cinquième congrès socialiste ouvrier de France. Ce Congrès termine ses travaux par l'adoption des résolutions suivantes :

« Appel à tous les travailleurs pour se grouper en chambres syndicales appelées à émanciper les classes laborieuses ;

« Suppression de toutes les lois qui paralysent leur existence, particulièrement des articles 291, 292, 293, 294 du code pénal ;

« Fédération de toutes les chambres syndicales ;

« Suppression de bureaux de placement et agences intermédiaires et prompt réorganisation de ces bureaux par les chambres syndicales.

« Formation de commissions mixtes composées de patrons et d'ouvriers chargées d'aider les conseils de prud'hommes dans leurs travaux et de fixer le prix du travail, afin d'empêcher les grèves ;

« *Suppression de l'enseignement religieux dans les écoles.*

« *Laïcité, obligation et gratuité de l'enseignement primaire.*

« Instruction secondaire accessible aux enfants du peuple par la gratuité après concours ;

« *Gratuité des fournitures scolaires.*

« *Création d'écoles professionnelles dans toutes les communes ;*

« *Maintien du contrat d'apprentissage jusqu'à ce que l'apprenti relève des chambres syndicales ou des écoles professionnelles ;*

« *Maintien du travail à la tâche et à la journée ;*

« *Etablissement par l'Etat de commissions chargées de veiller à la salubrité des ateliers ;*

« *Coopération par la fédération des chambres syndicales ;*

« *Etablissement de caisses de retraite gérées par les chambres syndicales et subventionnées par l'Etat. »*

10. — Adoption par la chambre des députés du traité de commerce entre la France et l'Italie. Une longue discussion s'engage à ce sujet, notamment sur la demande d'ajournement du traité que certains députés protectionnistes trouvent trop libéral et qu'ils espèrent pouvoir modifier encore dans le sens de leurs idées.

Charles de BEAULIEU.

# LIVRES D'ÉTRENNES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

La *Société générale de Librairie Catholique* poursuit, dans toutes ses branches, avec persévérance et activité la série de ses nombreuses et remarquables publications.

Hier, c'était le grand ouvrage de M. l'abbé de Broglie : *Le Positivisme et la Science expérimentale*, résultat de vingt années d'études et de travaux. Dans ces deux gros volumes in-8°, qui atteignent douze cents pages, l'éminent écrivain prend corps à corps tous les philosophes et savants du jour en opposition avec la doctrine catholique et réduit à néant leurs thèses, leurs affirmations, leurs insinuations, leur doctrine entière. Il oppose les recherches aux recherches, les expériences aux expériences, les preuves aux preuves. On est saisi par la rigueur de la logique, par la clarté de la démonstration, et la déduction, la conclusion arrivent si naturelles, si évidentes, que le plus prévenu est désillusionné, et le plus hostile convaincu. M. l'abbé de Broglie a fait là une œuvre de maître, de grand maître. Il y combat le bon combat de la science et de la philosophie catholiques, et certainement la vérité lui devra plus d'une victoire.

Hier encore, c'était un monument judiciaire : *Les Exilés devant les Tribunaux*, par deux avocats, anciens auditeur et conseiller d'Etat, MM. Jules Auffray et Léon de Croozas-Crétet;

Un chef-d'œuvre musical : *Les Harmonies du Saint Lieu*, par le R. P. Ligonnet, recommandées par plusieurs évêques pour les églises et chapelles de leurs diocèses, hautement louées par M. Charles Gounod; c'est-à-dire, ce que nous avons actuellement de mieux en musique sacrée;

Une œuvre historique de premier ordre : *La légende des Girondins*, par Edmond Biré; révélations curieuses, inattendues, accablantes sur cette époque et ces hommes néfastes, revivant présentement au grand jour;

Et enfin, cette nouvelle *Collection de Classiques catholiques* qui prend rang, comme œuvre matérielle, à côté de ce qui existe de mieux en ce genre, et qui, comme esprit ouvertement spiritualiste et chrétien, fait faire rage à l'enseignement matérialiste et athée.

Aujourd'hui, à l'occasion des étrennes 1882, la *Société générale de Librairie Catholique* offre au public artiste et lettré quatre Nouveautés littéraires que tout le monde voudra connaître et lire :

*L'Algérie contemporaine illustrée*, par lady Herbert; grand in-8° orné de plus de cent gravures en bois, têtes de chapitres, culs-de-lampe;

*Devant l'Ennemi! Dévouements et Hauts Faits des Catholiques pendant la guerre de 1870-71*, par E. d'Avesne; splendide volume in-8° illustré par Yan'Dargent, Poirson, Tofani, etc., sous la direction de M. Eugène Mathieu.

*Au coin du feu. Nouvel album pour la Famille et les Enfants*, enrichi de 25 planches, avec texte en regard et introduction, par Léon Gautier.

Les *Veillées de la Famille*, par Paul Féval, dont les dessins ont été donnés par Ferat, Kauffmann, Poirson, Saunier, Toussaint, Vogel, Zier, et la gravure exécutée par Gusman : tous artistes, dont les travaux sont aussi recherchés qu'admirés.

Pour connaître la liste complète des ouvrages illustrés ou de luxe édités par la *Société générale de Librairie Catholique* en vue d'être offerts comme cadeaux d'étrennes ou de fêtes, il faut avoir sous les yeux le catalogue spécial publié dans ce but, et qui vient de paraître. Que ceux qui, par mégarde, ne le recevraient pas avec le présent numéro, s'empressent de le demander, il leur sera adressé immédiatement et franco.

Ce qui caractérise ces livres, c'est un fond moral et matériel qui écarte absolument toute critique. Communément, en effet, on se plaint dans les familles chrétiennes, ou simplement honnêtes, qu'en général rien n'est irréprochable dans les livres ordinaires d'étrennes. Ou le texte est insignifiant, ou telle phrase fâcheuse s'y glisse par-ci par-là, ou telle gravure, tel dessin paraissent dangereux à l'œil vigilant et expérimenté d'un père et d'une mère. Or, la *Société générale de Librairie Catholique* a particulièrement pris souci de ces remarques, et tout en donnant à ses livres l'attrait et la variété artistiques qu'ils comportent, elle s'est appliquée à écarter avec un soin scrupuleux tout ce qui serait de nature à porter le moindre ombrage à la morale et au bon goût. Tout le monde peut en entendre chaque mot, scruter à loisir chaque illustration.

Quant aux Nouveautés dont nous venons de parler, nous allons les passer en revue, et en présenter ici sommairement l'analyse.

## I. — LES VEILLÉES DE LA FAMILLE, par Paul Féval.

M. Edouard Demongeot vient de consacrer, dans l'*Instruction publique*, l'article suivant à ce beau livre :

« Qui pourrait avoir oublié les beaux romans, en dix, en douze et parfois même en vingt volumes, où les sombres légendes alternaient toujours avec les brillantes aventures de cape et d'épée, que Paul Féval écrivait, pour la plus grande joie de la jeunesse, il y a quelque vingt ans, au moins? Presque invariablement, cela commençait en Bretagne, sur quelque lande déserte, dans quelque noir castel en ruines, et l'on frémissait, et l'on pleurait tour à tour, et l'on rêvait, la nuit, de ces descriptions pittoresques et sauvages et de ces dramatiques récits. C'est que Paul Féval aimait à parler de cette vieille terre gaëlique, sur laquelle avaient trébuché ses premiers pas; et personne, il faut en convenir, n'en a su parler comme lui.

« Né à Rennes, en 1817, Paul Féval a aujourd'hui soixante-quatre ans. C'est bien toujours le laborieux et fécond écrivain des *Belles de nuit* et du

*Jeu de la mort* : mais le romancier est devenu, depuis, un fervent croyant, et le respect des choses saintes, l'enthousiasme de la foi, la charité infinie prescrite par l'Évangile, la confiance et l'espoir en Dieu, respirent et éclatent, pour ainsi dire, à chacune des pages de ses œuvres.

« Les *Veillées de la famille*, qu'il donne au public pour fêter littéralement le « nouvel an » prochain, et qui viennent de paraître à la *Librairie Catholique* de Victor Palmé, se composent d'une dizaine de récits, où les plus charmantes et les plus naïves qualités du conteur s'unissent à l'originalité de style et d'imagination du romancier. Les *illustrations* de P. Kauffmann, A. Poirson, Ed. Zier, Saubier, H. Vogel, Toussaint et Férat, relèvent d'un prix singulier la valeur intrinsèque de cet intéressant et curieux recueil.

« La *Dédicace* est des plus gracieuses : — « *A mes trois filles, Marie, Jeanne et Madeleine*. Mes enfants, je vous fais cadeau, cette année, de mon nouveau livre d'images : c'est un choix fait parmi les histoires touchantes ou « riieuses qui sont contenues dans plusieurs de mes anciens volumes. L'un « de ces volumes était dédié à votre bien-aimée sœur, « la religieuse », « dont la place vide nous semble toujours si large à notre foyer. Elle était « la joie de chez nous : vous la regrettez bien, mais vous ne la pleurez pas, « parce que son cher g'néreux cœur vous revient dans ses lettres admirables où rayonnent la paix exquise et le céleste espoir, comme rayonnait, « hier encore, au milieu de vous, l'éblouissement de ses jeunes sourires. « Elle a suivi le saint amour qui l'appelait : qu'elle soit amoureusement « bénie ! Malgré ma bonne envie de vous vanter un peu les étrennes que je « vous offre, mon livre est à moi, et je n'ose en rien dire ; mais il a, du « moins, un mérite charmant qui ne m'appartient pas, et que j'ai le droit « de vous signaler. On vous a traité, mes filles, comme si vous étiez des « reines : le choix dont je vous parlais tout à l'heure, sachez-vous par qui il a « été fait?... Un éloquent, un savant ami. Léon Gautier l'orateur, Léon Gautier l'historien, Léon Gautier le poète, a consenti à mettre dans mes « gerbes, pour y bluter ce qu'il y avait de moins pauvre en fait de bon « grain, la main qui a tracé la *Chanson de Roland* et les *Epopées françaises*... « Et, tout en vous souhaitant la bonne année, mes chères enfants, je garde « la dernière ligne de ma lettre pour dire à Léon Gautier combien pour lui « est vive mon amitié, combien est grande ma reconnaissance. »

« La première des « Nouvelles » qui composent les *Veillées de la famille*, est intitulée : *le Saint D. ot* (le Saint Idiot). C'est l'histoire, extrêmement touchante et poétique, d'un pauvre « quémendeur du Folgoat (dans le Finistère), grande âme enveloppée dans le linceul de misère, qui, pendant tout le cours de son existence, ne sut dire que deux mots : « *Salut et Marie* : Ave Maria ». Après ce récit, vient celui des *Trois hommes rouges*, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus pur et de plus saisissant dans la légende du fameux *Fils du Diable*. *Un mystère de Paris* nous montre ensuite une pauvre petite fille enlevée par des saltimbanques, retrouvée plus tard par ses parents, et nous dit les bizarres incidents qui résultent de cette aventure. *La Croix-Miracle* nous transporte au delà des Alpes Noriques, non loin de Frohsdorf, résidence de M. le comte de Chambord, et la Nouvelle à laquelle ce paysage superbe sert de cadre est un récit tout empreint de mysticisme chrétien et

qui laisse une impression inoubliable. *Le club des phoques*, qui commence sur un écueil, par une nuit de tempête, à Saint-Malo, et qui se termine le plus tragiquement du monde en Angleterre, est aussi très saisissant de style et d'idée. Enfin, *Jean et sa lettre*, — que Paul Féval eût intitulé : *La Lettre à la sainte Vierge*, s'il n'eût craint d'être accusé de plagiat par tous ceux qui ont lu la légende de la *Lettre au bon Dieu*, — *Jean et sa lettre*, le récit très court qui clôt le volume, est une conception littéraire pleine de sentiment, pleine de vraie poésie et de simplicité. Voilà, certes, un recueil très bien nommé : plus d'une famille y aura recours, pour charmer honnêtement les longues heures de la veillée. »

II. — AU COIN DU FEU, nouvel Album pour la famille et les enfants,  
par Léon Gautier.

Quel est ce livre? Ecoutez l'auteur lui-même :

« Il est certain que nous possédons aujourd'hui une « littérature des albums », et chaque année naissante en voit paraître de nouveaux, qui sont tout à fait charmants. On ne saurait vraiment avoir plus *d'humour*, plus *d'esprit*, plus de verve. Les plus fins crayons se mettent au service des plumes les plus délicates, et nous devons à cette heureuse collaboration tous les livres d'images qui fleurissent sur la table de nos salons et auxquels on ne saurait reprocher qu'un défaut (mais il est grave) : celui de n'être pas chrétiens.

« Rien n'est, d'ailleurs, plus habile que la tactique de nos adversaires. Ces albums n'offrent généralement rien de choquant pour le moraliste le plus rigoureux. On va jusqu'à y prêcher le respect des parents, l'amour du travail, l'obéissance. On y voit de charmantes petites mamans et de beaux papas barbus donner, au milieu d'un luxe exquis, de spirituelles leçons à des *babys* bleus et roses. Tout ce monde est élégant, coquet, parfumé, correct, instruit, heureux, à l'aise.

« Oui, mais athée.

« Cherchez le mot « Dieu » dans ces jolies pages. Cherchez, cherchez encore. Vous ne l'y trouverez pas.

« Savez-vous ce que disent ces livres dorés dont personne ne songe à se défier, et dont les chrétiens eux-mêmes n'hésitent pas à faire l'éloge? Savez-vous quelle est l'idée qu'ils répandent et popularisent? Ecoutez :

« C'est qu'il peut exister, *sans la croyance en Dieu*, d'aimables mères, de charmants enfants, de belles familles, et toute une société vivante, attrayante, parfaite.

« C'est qu'on peut se passer de Dieu et de l'idée de Dieu.

« Contre ces livres sans Dieu, contre ce véritable fléau, que convient-il de faire? D'autres livres. Critiquer l'œuvre de nos ennemis : c'est bien. Lui opposer d'autres œuvres : c'est mieux.

« A tous ces charmants volumes, où notre foi est si perfidement attaquée, nous avons tenté, deux fois déjà, d'en opposer d'autres qui fussent tout imprégnés de Dieu et loyalement chrétiens. Nous estimons qu'il est urgent



de recommencer aujourd'hui la même tentative, et nous la recommençons.

« Le coin du Feu, où nous vous convions, lecteur, est un foyer chrétien et français. On y parle de Dieu, de l'Eglise, de la France dévouée à l'Eglise et à Dieu. On y reçoit d'utiles leçons sous une forme charitable et douce. On ne s'y ennue pas; on y rit d'un bon rire.

« Entrez, lecteur, et chauffez-vous! »

Assurément, nous ne saurions dire ni mieux ni davantage. L'esprit, le but, et jusqu'à l'effet produit par la lecture et l'aspect du nouveau chef-d'œuvre de M. Léon Gautier, tout est exprimé dans ces lignes avec la plus élégante comme avec la plus exacte vérité. Néanmoins, pour mieux en révéler le charme et l'attrait, nous ne nous défendrons pas d'indiquer succinctement quelques-uns des vingt-cinq sujets qu'il renferme.

I. — *Tiens! maman dort!* Ouvrière, succombant à la fatigue, dormant la tête appuyée sur un coin de sa table à ouvrage, et son petit enfant cessant tout bruit, tout mouvement pour la laisser bien reposer.

II. — *Frère et sœur.* Elle, travailleuse, assise et cousant. Lui, paresseux, couché avec flânerie devant elle. La réflexion le prend à la vue de cette sœur toujours si diligente, il a honte, il change dès ce jour.

III. — *Après le marché.* Adolescente revenant du marché, le panier renversé sur sa tête en guise de coiffure, le front rayonnant, et, dans sa main, comptant les sous. C'est qu'elle a réussi à tout vendre, pour son père malade, et de là, sa joie filiale, son bonheur innocent.

IV. — *Un inventaire.* Petit gamin devant sa grand'mère, qui vient de faire l'inspection de ses poches et le sermonne sur leur contenu.

VI. — *Le berceau vide.* Jeune mère, pleurant son nouveau-né, et se consolant en Dieu.

VII. — *Premier journal.* Un grand-père distribuant ses étrennes.

VIII. — *Adieu papa!* Femme d'un marin, sur un rocher, élevant dans ses bras son enfant, à la vue du navire qui vogue au loin.

X. — *L'aveu.* Fillette avouant une faute à sa grand'mère.

XIII. — *Berceuse.* Enfant berçant son frère sur ses genoux.

XVII. — *Une vocation.* Religieuse lisant, jeune fille priant.

XVIII. — *C'est un vaurien.* Scène d'école. (Instituteur, mère et enfant.)

XX. — *Travaillons! travaillons!* Jeune fille marchant et tricotant.

XXI. — *Le denier de la Normande.* Petite paysanne, se fouillant pour mettre une offrande dans le tronc des pauvres.

Nous terminerons, en disant que l'album *Au coin du feu* est de toute beauté, comme exécution typographique. Il est imprimé en caractères elzéviriens tout neufs, et tiré sur papier de luxe de premier choix. Un double filet rouge, ouvert aux angles, encadre le texte, donnant ainsi à la page une grâce exquise. De plus, sous chaque titre, l'auteur a réuni une ou plusieurs épigraphes, empruntées aux plus célèbres auteurs : premières notes d'un chant qui va droit au cœur; premiers rayons d'une flamme qui vient éclairer l'intelligence et l'âme.

Oh! oui, lecteur, « entrez, et chauffez-vous », à ce beau *Coin de feu!*

### III. — DEVANT L'ENNEMI! Dévouements et Hauts Faits des Catholiques, pendant la guerre de 1870-74.

Ouvrage entraînant par le texte, palpitant par l'illustration. A côté de ce double mérite, une division en *cinq* livres, qui permet d'en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil, d'en suivre les détails page par page, jusqu'au bout, avec une émotion croissante.

Dès le premier alinéa, dès la première gravure, nous nous trouvons en présence d'un peleton de Prussiens, le canon de leurs fusils braqués sur le curé de Gunstatt, debout, à quelques pas. Ils ont voulu le forcer à les renseigner sur la marche des Français : « Mourir, j'y consens, a répondu l'homme de Dieu; trahir la France, jamais! » Et il est tombé, foudroyé sous les balles allemandes.

« En tombant, écrit aussitôt l'auteur, cet humble curé de village venait de montrer comment le clergé entendait le patriotisme et le service du pays. C'était la première victime, mais de son sang, comme du sang des premiers chrétiens, devait germer une moisson de héros. »

Effectivement, on les voit tous rivaliser de patriotisme, d'héroïsme. Les évêques offrent leurs prêtres comme aumôniers, leurs séminaristes comme soldats, leurs palais, leurs églises pour ambulances. Décimés par les francs-tireurs qui les tuent ou font dérailler les trains, les Prussiens ordonnent de faire monter sur les locomotives une ou plusieurs personnes notables des villes occupées. Immédiatement, Mgr Meignan, évêque de Châlons, s'offre pour être un de ces otages. Mais la municipalité refuse généreusement. « Celle de Reims eut moins de scrupule, raconte M. d'Avesne; Mgr Landriot s'était offert : il fut accepté et fit plusieurs fois le voyage à côté du chauffeur, tout surpris de voir sa blouse, noire de charbon, frôler sur son tender la robe violette du courageux archevêque. »

Et les contributions de guerre, dont les villes étaient frappées! Impitoyable, l'état-major allemand voulait tout exiger, jusqu'au dernier sou. Maires préfets, conseillers, personne n'arrachait une obole au vainqueur affamé. Mais alors intervient un dernier personnage, l'évêque! Cette fois, on accueille avec déférence le représentant de la patrie blessée, on l'écoute : et c'est ainsi que le vénérable Mgr Guibert fait réduire de 7 millions à 500 mille francs la rançon de la ville de Tours; et Son Em. le cardinal de Bonnechose, de 26 millions à 8 millions, celle du département de la Seine-Inférieure.

Les aumôniers! « A Buzenval, un bataillon hésitait. Tout à coup, un prêtre s'élançait et, une canne à la main, en guise de sabre : « Allons, mes amis, s'écriait-il, en avant et vive la France! » Quelques minutes après, ce prêtre recevait une balle dans le bras gauche. Les Prussiens avaient mal visé : la Commune visera mieux, et elle abattra, un jour, ce brave dans le chemin de ronde d'une grande prison. Ce prêtre était l'abbé Allard. »

A Frœschwiller, l'église, remplie de blessés français, vient d'être mise à feu par les obus des Prussiens. « Ivres de colère, se précipitèrent au seul du saint temple, prêts aux derniers excès. L'abbé de Beuvron, aumônier du Val-

de-Grâce, s'élançait vers eux, et, sans se laisser émouvoir à la vue d'un canon dirigé vers sa poitrine, il arrête les Allemands. Puis, comme l'incendie dévorait le clocher et menaçait de faire écrouler la voûte sur les blessés français, il les transporta tous, jusqu'au dernier, hors de l'église. Plus un seul d'entre eux ne se trouvait dans l'ambulance, quand la toiture s'effondra. »

Que d'autres il faudrait citer, si nous voulions les nommer tous !

Et les curés ? Celui de Moigny, et un autre dans les Ardennes, l'abbé Cor, vieillard de quatre-vingts ans, furent attachés à la queue d'un cheval et entraînés sur le sol, pour avoir favorisé la marche des armées françaises. Fusillé, le curé Miroy, pour avoir refusé de trahir ! Tué d'une balle, à Choisy, le curé Blanc ! Percé de deux coups de baïonnettes, le curé Frérot, au moment où il donnait les secours de la religion à des mourants !

A côté des morts, les vaillants restés debout : *cent dix-huit* reçurent la croix de chevalier ou la rosette d'officier de la Légion d'honneur, pour actions d'éclat pendant la guerre ! Tel est, à vol d'oiseau, le livre I<sup>er</sup>, consacré au clergé *s'calier*.

Le *deuxième* est consacré à l'admirable attitude montrée par le clergé *régulier* : Trappistes, Bénédictins, Capucins, Dominicains, Jésuites, Maristes, etc.

Et tout d'abord, entendez dom Augustin, abbé de la Trappe des Dombes. La nouvelle de la défaite de Forbach vient de franchir les grilles silencieuses de son monastère. Aussitôt il va s'asseoir dans la salle capitulaire, sur son siège abbatial, et convoquant les religieux : « Mes Frères, dit-il, la main de Dieu vient de s'appesantir sur nous. Hier, l'ennemi a passé nos frontières. Demain, peut-être, nous aurons à enregistrer un désastre. La France est en danger. Que tous ceux qui le peuvent se lèvent et aillent la défendre, pendant que les vieillards et les prêtres, comme autrefois Moïse, prient ici pour leur salut et celui du pays. » Le lendemain, trente-deux religieux recevaient sa bénédiction et partaient pour la guerre.

Toutes les Trappes imitèrent les Dombes, s'enrôlant dans les bataillons de marche, ouvrant toutes leurs portes aux blessés, ou se mettant au service des diverses ambulances.

« A Cravant, près d'Orléans, deux Jésuites tombèrent le même jour sur le champ de bataille. Le P. Mercier, Dominicain, reçut quatre coups de feu au combat de Villers-Bretonneux, où il avait, dit le général Faidherbe, « fait preuve d'un courage remarquable. » Le P. Briant, des Oblats de Nîort, sauva, à l'affaire de Fréteval, une partie du bataillon auquel il était attaché, et en fut publiquement complimenté devant les troupes. Les PP. Dominicains d'Arcueil furent signalés jusque dans le rapport de l'état-major allemand, pour être allés relever les blessés dans les lignes prussiennes elles-mêmes au combat de L'Hay et de Châtillon. »

Encore ici, que d'omissions forcées ! Que de « dévouements et de hauts faits » laissés en arrière !

Dans le *Livre III* figurent les Frères des Ecoles chrétiennes, convertissant leurs maisons en ambulances, se faisant brancardiers, enterrant les morts sur le champ de bataille, et eux-mêmes, souvent, y tombant frappés des mêmes balles qui tuaient nos soldats.

Le Livre IV nous montre toutes les congrégations religieuses de femmes luttant ensemble d'abnégation et de sacrifice au feu, dans les hôpitaux, dans les ambulances, partout multipliant les prodiges et soulevant l'admiration. M. E. d'Avesne est vraiment éloquent dans ces deux parties de son livre.

Au milieu de ces récits émouvants, s'intercale un chapitre où se trouve exposée, comme contraste, la conduite de quelques républicains les plus tapageurs de l'époque. Dégoût et colère, tel est le double sentiment qui s'empare ici du lecteur.

Puis, l'ouvrage se termine par un *cinquième* et dernier livre, dans lequel l'auteur nous met en présence des élèves des collèges religieux ayant pris part à la guerre, et tous s'y conduisant en vaillants de premier ordre, en héros.

De cette partie, nous ne citerons qu'un passage : « Enfin, mère, je suis soldat, écrit, en arrivant au régiment, Antoine de Vesias, petit-fils du maréchal Oudinot, duc de Reggio... Je mourrai sur le champ de bataille en faisant le signe de la croix... Comme dès aujourd'hui je rêve la poésie de la guerre, les nuits passées à la belle étoile, les fatigues partagées avec le soldat, les bons rires en face du canon!... Puis, la croix, l'épaulette!... Mon âme à Dieu, mes vingt ans à la France! »

Ils sont là, aux dernières pages, nommés par centaines, entre des fleurs et des couronnes, sur une liste nécrologique; et tous ont parlé, tous ont agi comme Antoine de Vesias! Quels exemples pour la jeunesse!

Le livre de M. E. d'Avesne, si entraînant par lui-même, est encore avivé par plus de cent gravures saisissantes, dues aux meilleurs artistes du jour : ajouter qu'ils ont travaillé sous la haute direction de M. Eugène Mathieu, le même qui a présidé aussi à la composition artistique de ces deux chefs-d'œuvre, *Notre-Dame de Lourdes* et *Christophe Colomb*, c'est pouvoir dire que ce livre est une œuvre parfaite. Aussi, l'un des plus beaux livres d'étrennes, cette année, pour la jeunesse et la famille, c'est : **DEVANT L'ENNEMI!**

#### IV. — L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE ILLUSTRÉE, par lady Herbert.

Un premier et bien séduisant attrait s'attache à ce livre : son actualité.

Le texte en a paru dans la *Revue du Monde catholique* : inutile donc de chercher à en faire ressortir l'intérêt et le mérite, tous nos lecteurs sont juges sur ce point.

Tout ce que nous avons à en dire de neuf, c'est qu'il est illustré de nombreuses et magnifiques gravures, exécutées, comme celles de *Devant l'ennemi*, sous la direction de M. Eugène Mathieu. La couverture et le titre ont été dessinés par Yan'Dargent; les lettres ornées, qui commencent chaque chapitre, et les têtes de chapitres, par A. de Bar; les portraits, par Eugène Mathieu; les types, par Godefroy, Durand et Féral; les sujets, par Tofani et Chovin; les monuments, par Fichot; les intérieurs et les vues, par Jeanne; les culs-de-lampe, par Julien.

Le tout, pris sur des photographies et des dessins du pays, et par conséquent d'une rigoureuse exactitude.

En outre des gravures tirées en noir, figurent aussi dans ce bel ouvrage, une carte géographique de l'Algérie par Lassailly, ce qui double encore l'attrait de la lecture par la vue des itinéraires suivis, et quatre gravures en couleur dues au talent si expert de M. Adrien Marie.

Quel livre d'étrennes présente-t-il autant de titres au choix du public? Aussi, lecteur, vous le choisirez! G. A.

#### LA MAISON PLON ET C<sup>o</sup>

La maison E. Plon a tenu, cette année, non seulement à justifier son renom de bon goût artistique, mais à l'accroître par une œuvre exceptionnelle : le livre qu'elle publie est un des plus beaux qui aient paru depuis longtemps. C'est la *TERRE SAINTE*, son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments, par M. Victor Guérin, grand in-quarto illustré de gravures à toutes les pages, et de planches détachées du texte. Le choix du livre de M. V. Guérin est d'abord excellent : le monde savant et chrétien connaît et apprécie le savant, chargé de nombreuses missions en Palestine, en Syrie, en Nubie, en Grèce, en Tunisie, et qui en a exposé les résultats féconds dans des ouvrages dont l'autorité et la compétence sont incontestées. Nul voyageur, nul lettré, nul érudit, n'a poussé plus loin l'exactitude de la description des lieux, la connaissance parfaite du pays, la science qui élucide et éclaire les questions les plus ardues et les plus controversées. C'est que nul n'a plus profondément le sentiment chrétien, et, par suite, n'est plus consciencieux, plus passionné, on ose le dire, pour son sujet. La *Terre Sainte* est donc, sous tous ces rapports, un ouvrage achevé, il résume les recherches jusqu'ici publiées, les découvertes que M. V. Guérin a faites lui-même, et il les présente avec une clarté et un agrément qui en rendent la lecture aussi attrayante que facile pour tous.

Quant à l'illustration, un seul mot suffit, elle est digne du texte; les nombreux dessins qui le traduisent à chaque page ont été pris sur place, et rendent les sites, les monuments, les personnages, les costumes, les scènes historiques ou bibliques avec une couleur et un éclat saisissants. En se servant probablement de belles photographies dont l'aide est surtout si utile dans le paysage, les artistes ont donné à leurs dessins une intensité de lumière et d'ombre qui ne se produit que dans les pays du soleil. C'est ainsi qu'on voit se lever devant soi, avec un relief extraordinaire, les grands murs du Temple de Salomon, au pied duquel, le vendredi, viennent prier les Juifs; la citadelle de Jérusalem aux pointes, aux tours, aux créneaux dentelés; les tombeaux des Juges et des Rois, dans les profondeurs desquels il semble qu'on n'oserait pénétrer, tant l'ombre en est épaisse et noire; l'église du Saint-Sépulchre, le mont des Oliviers, et Béthanie, et Béthléem, et la mer Morte, et le Jourdain, et aussi, Balbeck, Damas et Palmyre, et cent autres lieux qui rappellent les patriarches et les prophètes, et ceux surtout consacrés par la divine présence du Sauveur du monde. Les paysages sont d'une telle vérité que vous les voyez dans leurs détails les plus précis, et les

monuments de notre foi se présentent à vos yeux avec une telle vivacité, que vous vous sentez animé du désir de les aller contempler et vénérer dans la terre Sainte même.

Outre les dessins encastrés dans le texte, et un plan très soigné de Jérusalem, de grandes planches isolées reproduisent les sites et les monuments les plus célèbres. L'exécution typographique de ce volume magnifique répond à la supériorité de l'illustration. C'est, à la fois un livre de voyage, d'histoire, d'art et de piété. On peut assurer d'avance que *la Terre Sainte* sera un des plus beaux cadeaux d'étrennes de cette année, et un ouvrage que l'on gardera dans sa bibliothèque avec un soin précieux.

La maison E. Plon publie en même temps un joli livre de voyage pour les jeunes gens : les *Cataractes de l'Obi*, texte et dessins de Georges Fath.

---

#### MAISON HACHETTE ET C<sup>e</sup>

Le principal ouvrage qu'édite la maison Hachette, à l'occasion des étrennes, est très heureusement choisi : *l'Histoire du chevalier Bayard*, par le loyal serviteur, illustré de nombreuses planches et gravures. Ce livre a plusieurs mérites qui se rencontrent rarement. C'est ici un des plus beaux caractères de l'histoire moderne, le type du guerrier; Bayard, qui mérita de ses contemporains le surnom de *chevalier sans peur et sans reproche*, n'est pas seulement le plus brave soldat de l'armée, le capitaine le plus sage et le plus expérimenté; il a toutes les vertus des grands hommes : la magnanimité, la générosité, la délicatesse, la bonté, le patriotisme, le désintéressement; pénétré d'un sentiment profond de respect pour tout ce qui est respectable, il inspire lui-même de la vénération à ses supérieurs, de l'estime à ses ennemis, et, ce qui n'est pas moins difficile, il est adoré de ses soldats. Son histoire est pleine de faits héroïques et charmants, où le chevalier, défenseur du faible, l'homme de cœur tendre et aimant, le chrétien soumis et confiant en Dieu, n'est pas moins admirable que le vaillant homme de guerre. Il aime sa patrie et son roi avec la passion qu'on portait jadis à ces deux amours, mais il aime encore plus l'honneur. Quoi de plus beau dans l'histoire, quel plus noble témoignage rendu à la vertu, quel plus grand spectacle que celui du roi François I<sup>er</sup>, mettant un genou en terre devant Bayard, et se faisant armer chevalier, après la bataille de Marignan, par ce simple capitaine, regardé comme la fleur de la chevalerie et en qui sont comme incarnés la bravoure et l'honneur.

On croit presque lire une histoire inventée, un roman, où le poète aurait réuni toutes les qualités qui peuvent idéaliser le chevalier chrétien et Français. On ne saurait, dans un temps trop souvent accusé avec justesse de défaillance, donner à nos jeunes gens une lecture plus propre à élever leurs âmes, et à leur inspirer le désir d'acquérir les vertus qui font les grands hommes et les héros.

L'histoire de Bayard est écrite, en outre, par un homme digne de son

maître, qui s'appelle lui-même le *loyal serviteur* (son vrai nom est Jacques de Mailles), et qui mérite d'être ainsi qualifié par son attachement pour le *chevalier sans peur et sans reproche*, et son admiration pour ses magnanimes qualités. Il raconte, simplement, avec une naïveté qui fait doucement sourire, et son ton est si naturel qu'on ne doute pas de sa sincérité : ce qu'il raconte est arrivé, et il l'a vu.

Les éditeurs ont jugé avec raison que l'illustration d'une telle histoire devait avoir un caractère propre ; ils l'ont faite avec les documents du temps : vues des villes empruntées aux vieilles gravures, costumes, armes, sceaux, meubles, habitations, d'après les monuments du seizième siècle, portraits copiés sur les tableaux des maîtres les plus illustres de la Renaissance, Raphaël, Guérchin, Holbein, le Titien, etc., chromolithographies reproduisant les miniatures des plus beaux manuscrits, tout est réuni pour mettre le lecteur au milieu même de l'époque où vit le héros. Il n'y a pas à insister sur l'exactitude de ces reproductions, elle est complète ; les portraits de Henri VIII, de Jules II, de Lucrèce Borgia, de François I<sup>er</sup>, sont d'excellentes copies de maîtres, et les chromolithographies ont une couleur et un éclat, qui semble ne pouvoir être dépassés. *L'histoire de Bayard* est un livre auquel se plairont les gens du monde, qu'examineront avec intérêt les artistes, qu'apprécieront les érudits, et qui enthousiasmera les jeunes gens.

La même maison édite aussi plusieurs livres de voyages : la *Bulgarie Danubienne et le Balkan*, par Kanitz, illustré de cent gravures, qui représentent les paysages, les costumes, les scènes de mœurs et d'histoire de cette contrée presque barbare et à peine connue ; grâce à ces dessins si fidèles, on parcourt, on voit sans fatigue ce pays de montagnes, de défilés, de plaines, arrosées par le Danube, jusqu'aux côtes de la mer Noire, la mer des tempêtes. C'est un livre aussi instructif qu'intéressant.

Puis le *Maroc*, par M. E. de Amicis. Le Maroc est, en général, aussi peu connu que la Bulgarie, mais on peut dire qu'il l'est complètement quand on a parcouru ce bel in-4° illustré de 174 gravures, qui reproduisent si vivement les sites, les villes pittoresques, les costumes et les scènes de mœurs et les types si divers de ce pays voisin de notre Algérie, que commencent à visiter les touristes et les peintres.

MM. Hachette continuent, du reste, la publication par fragments détachés, de leur magnifique *Bible* par Bida : cette année paraît le *Livre d'Esther*. Toutes les épithètes ont été épuisées pour faire l'éloge du talent de M. Bida ; c'est un véritable monument d'art.

En même temps, ils commencent la publication d'un livre considérable à tous les points de vue : l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, par M. Georges Perrot, membre de l'Institut, et M. Ch. Chipiez, architecte. L'ouvrage comprendra l'Égypte, l'Assyrie, la Perse, l'Asie-Mineure, la Grèce, l'Etrurie et Rome. Aujourd'hui paraît l'*Égypte*. Le nom seul de M. G. Perrot est une garantie de la science sûre avec laquelle est traité ce grand sujet. Nul n'était plus apte à entreprendre une œuvre aussi étendue et aussi complète que le savant professeur d'archéologie à la Sorbonne, que le voyageur qui a parcouru et étudié si consciencieusement l'Orient.

Des dessins, en grand nombre et excellents, parmi lesquels plusieurs de MM. Gérôme, Brune, Hector Leroux, etc., représentent les paysages et les principaux monuments de l'Égypte. Dans d'autres pris sur les lieux, M. Chippiez a présenté une restauration des plus importants, et reproduit avec une parfaite exactitude et le goût le plus éclairé les édifices de Karnac, de Boulaq, de Memphis, qui sont considérés comme les types de l'art Égyptien, et qui donnent le mieux une idée des mœurs et de l'état de la civilisation. Cette *Histoire de l'Art dans l'Antiquité* est, à la fois, une très bel album de salon, un livre de bibliothèque, et un ouvrage artistique et scientifique d'une haute valeur.

Citons aussi un livre pour les enfants, intitulé : *Nous deux*, texte de J. Girardin, illustrations de Sowerby et Emerson, recueil de gravures très originales, qu'explique un texte court en forme d'apologue où se glisse sûrement une leçon morale, et qui aura le plus grand succès de rire chez les petites filles et les petits garçons.

---

La maison Dumoulin, dont le chef est si connu pour son goût et ses connaissances artistiques, ne publie, cette année, qu'une deuxième édition de son beau *Saint Vincent de Paul*, par M. Arthur Loth, précédé d'une introduction de M. Louis Veuillot, et orné de chromolithographies et d'excellentes gravures, la plupart reproductions de tableaux de maîtres et d'estampes du dix-septième siècle. Mais elle le fait accompagner des *Lettres de saint Vincent de Paul*, 2 volumes, grand in-8, dont on comprend tout l'intérêt, et sur lesquelles nous nous proposons de revenir avec le soin que mérite un ouvrage de cette importance.

#### LA MAISON MAME

La maison A. Mame, de Tours, s'est, de tout temps, appliquée à publier des ouvrages instructifs. Elle n'a pas dédaigné les œuvres d'art, témoin ses magnifiques éditions de la Bible, de Dante, etc., illustrées par le crayon inventif de G. Doré; mais elle s'est partout fait remarquer par des publications utiles. Aujourd'hui le goût s'est porté vers la décoration des poteries artistiques; on ne compte plus le nombre de jeunes filles et de jeunes dames qui se livrent à ce passe-temps élégant. La maison Mame a jugé le moment opportun pour publier *l'Histoire de la Céramique*. Le choix du sujet était excellent, celui de l'auteur du livre n'est pas moins heureux : nul ne pouvait être plus compétent que M. Edouard Garnier, ancien conservateur au musée de Sèvres, et attaché à la direction des beaux arts. Aussi, rien de plus instructif, de plus savant et de plus complet que cette *Histoire de la Céramique chez tous les peuples et dans tous les temps*, jusqu'à nos jours. On passe successivement en revue les poteries des Égyptiens, si supérieurs en tout; des Assyriens, qui appliquèrent la Céramique à la décoration des monuments; de nos aïeux les Gaulois; des Etrusques, dont les vases ont une



telle renommée, qu'on applique souvent leur nom à tous les vases antiques; puis, la Céramique émaillée des Persans, les faïences, ne faut-il pas dire les œuvres artistiques, des Della Robbia, et celles non moins belles de Bernard de Palissy; les produits si variés, si originaux, si charmants de nos fabriques Françaises, Rouen, Nevers, Oiron, sans oublier ceux des fabriques étrangères, et enfin les porcelaines de toutes sortes, de la Chine et du Japon, de Saxe, de Sèvres, etc. Et l'auteur ne raconte pas et ne décrit pas seulement, il expose les procédés de dessin, de peinture, de cuisson, etc., de manière à servir de guide aux amateurs et aux artistes mêmes.

Cette histoire si intéressante est éclaircie et complétée par une quantité de gravures qui mettent sous les yeux les spécimens les plus beaux et les plus rares de toutes les écoles, de toutes ces fabriques et tous ces maîtres : simples pots celtiques, vases étrusques, coupes grecques et phéniciennes, vases funéraires de l'Égypte, jouets d'enfants et caricatures antiques, majoliques italiennes, assiettes de Nevers, jardinières de Sceaux, plats richement décorés de Bernard de Palissy, bas-reliefs émaillés de Luca et d'Andréa della Robbia, salières monumentales et biberons d'Oiron, épis de faitages émaillés, carreaux vernissés arabes, potiches de Chine de toute forme, vases de Sèvres, où se décèle avec tant d'éclat le goût Français; c'est un musée de tous les pays, comme on nous l'annonce, et un cours complet de cet art de façonner la terre pour nos plus humbles usages, comme pour l'ornement des plus splendides demeures, des palais, des temples et des monuments. Ce livre, l'*Histoire de la Céramique*, de la maison Mame, sera très recherché, feuilleté et étudié par les femmes du monde, habiles émules des Deck et des Cellineau, en même temps qu'il sera un très joli album de salon.

E. L.

#### LIVRES SCIENTIFIQUES

A ses nombreuses publications scientifiques antérieures, déjà connues de nos lecteurs et que l'on retrouvera dans les numéros de novembre des deux années précédentes, la Librairie Hachette en a ajouté quelques autres. M. Amédée Guillemin nous donne le tome II de son important ouvrage, *le Monde physique, Notions élémentaires de physique terrestre et céleste*. C'est un superbe volume in-8° Jésus, contenant 13 planches en noir et 355 figures intercalées dans le texte. Il a pour objet la lumière considérée sous tous ses aspects et sous toutes ses formes. C'est un livre qui convient très bien aux élèves des classes supérieures de l'enseignement secondaire, qui y trouveront un utile et agréable complément des traités classiques de physique.

Quatre nouveaux volumes sont venus accroître l'importance de la *Bibliothèque des merveilles*. Nous ne parlerons pas du premier, intitulé : *les Sièges célèbres de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*, par Maxime Petit, à cause de son objet plutôt historique, bien que par les détails donnés sur les opérations et sur les travaux d'attaque et de défense, le côté scientifique n'ait point été négligé. *Le Sel*, par Eugène Lefebvre, contient l'histoire, les propriétés, les gisements et le mode d'extraction de cette substance qui

joue un si grand rôle dans l'alimentation humaine et dans l'économie du globe. C'est, en effet, une substance des plus communes, soit qu'on l'examine dans l'eau où elle forme la salure des mers, soit qu'on envisage les dépôts de sel gemme contenus dans l'écorce terrestre. Ces derniers mots forment le titre d'un autre volume dû à la plume de M<sup>me</sup> Stanislas Meunier. On peut le regarder comme une bonne introduction à l'étude de la géologie. *Les Moteurs anciens et modernes*, par H. de Graffigny, nous font assister à la transformation successive des forces, depuis l'époque où l'homme lui-même, l'esclave surtout, était avec les animaux le seul moteur employé. Puis on s'est servi de l'air, de l'eau, des ressorts, des poids, de la vapeur et enfin de l'électricité. Inutile de rappeler que ces volumes sont ornés de figures faites avec soin et avec goût.

La librairie Firmin-Didot nous offre un volume scientifique, qui est une vraie actualité : *la Lumière électrique*, son histoire, sa production et son emploi dans l'éclairage public et privé, les travaux publics, les phares, la guerre, la marine, les théâtres, l'horticulture, etc., par MM. Alglave et Boulard. Cet ouvrage forme un beau volume in-8° raisin, accompagné de plusieurs planches et de 100 figures intercalées dans le texte. Il est divisé en six livres : Histoire de l'éclairage, la lumière voltaïque, la lumière par incandescence, reproduction de l'électricité, canalisation et distribution de l'électricité, divers emplois de la lumière électrique, son prix. Parlons aussi d'un livre qui sera bien accueilli de tous les chasseurs : *les Chiens d'arrêt français et anglais*, par MM. de la Rue, de Cherville et E. Bellecroix. C'est un beau volume in-4°, magnifiquement illustré par E. Bellecroix, et renfermant tout ce qu'il peut être utile de connaître sur les différentes races de chiens d'arrêt des deux pays. Rappelons aussi un volume déjà vieux de deux ou trois ans, mais qui n'en forme pas moins un livre très intéressant et très instructif : *les Harmonies du son et l'histoire des instruments de musique*, par F. Rambosson, lauréat de l'Institut de France et officier de l'Instruction publique. Le plus bel éloge que nous puissions faire de l'auteur, c'est de rappeler qu'il a été notre prédécesseur à la chronique scientifique de la *Revue du Monde catholique*.

M. Camille Flammarion, dont nous avons déjà fait connaître l'*Astronomie populaire* et la nouvelle édition de l'*Atlas céleste* de Dien, vient de publier à la librairie Marpon et Flammarion, un nouveau volume fort intéressant : *les Étoiles et les Curiosités du ciel*, contenant la description complète du ciel visible à l'œil nu et de tous les objets célestes faciles à observer. Ce beau volume in-8° est illustré de 400 figures, de cartes célestes, de planches chromolithographiques. Il intéressera vivement tous ceux qui ont lu l'*Astronomie populaire* et qui aiment à connaître les découvertes de la science sur ce monde infini des étoiles que l'on regarde comme autant de soleils.

M. Gauthier-Villars vient d'éditer un bien curieux livre : *Récréations mathématiques*, par Edouard Lucas. Il contient des notions d'arithmétique supérieure appliquée à la solution de certains jeux et de quelques problèmes très singuliers. Nous y trouvons les traversées, les ponts, les labyrinthes, les reines, le solitaire, la numération, le baguenaudier et le taquin. Cette lecture constitue un des passe-temps les plus agréables.

La librairie Garnier, frères, publie une nouvelle édition d'un ouvrage justement estimé : *l'Espace céleste et la Nature tropicale*, description physique de l'univers d'après les observations personnelles faites dans les deux hémisphères, par Emm. Liás, directeur de l'Observatoire impérial du Brésil. Ce beau volume in-8° est précédé d'une préface de Babinet et accompagné de nombreuses vignettes dans le texte et hors texte, 5 gravures en taille douce, 5 gravures en chromolithographie. Les dessins sont d'Yan D'Argent. Cette seconde édition, mise au courant de la science, constitue un livre tout à fait nouveau, dans lequel l'auteur a abordé les problèmes les plus intéressants de la physique générale des globes célestes.

Quoique, par le sérieux et par la gravité des matières traitées, les livres suivants ne constituent pas, à proprement parler, des livres d'étrennes, ils n'en forment pas moins une lecture à la fois très instructive et très intéressante. Telle est la deuxième édition de : *Commensaux et parasites*, par Van Beneden, professeur à l'Université catholique de Louvain, correspondant de l'Institut de France. Il est regrettable que nous ne puissions pas entrer dans quelques détails au sujet des différentes manières dont certains êtres vivent aux dépens d'autrui, comme commensaux, mutualistes, parasites libres, fixes ou à transmigrations. Nous en dirons autant des deux volumes du P. Secchi : *les Etoiles*. Ces deux ouvrages font partie de la *Bibliothèque scientifique internationale* (Librairie Germer Baillière). Mais nous faisons les réserves les plus absolues sur les doctrines souvent fausses contenues dans plusieurs volumes de cette importante collection, et entre autres sur le livre de Draper, intitulé : *les Conflits de la science et de la religion*, et sur les deux volumes de Charlton Bastian : *le Cerveau, organe de la pensée*.

Ces mêmes réflexions et ces mêmes réserves, nous les maintenons à propos de plusieurs ouvrages de Darwin, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, surtout *l'Origine des espèces*, *la Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, et notamment *la Variation des animaux et des plantes à l'état domestique*. Ce n'est point ici le lieu de traiter à fond toutes ces questions, nous l'avons fait à différentes reprises et nous y reviendrons encore prochainement.

Mais il faut reconnaître l'intérêt énorme que présentent les livres de Darwin, à cause de l'influence qu'ils ont sur le mouvement scientifique de notre époque, et, à ce point de vue, il est de notre devoir de les signaler à l'attention de nos lecteurs. M. Reinwald, qui en est l'éditeur, vient encore de publier la troisième édition de *l'Homme selon la science*, son passé, son présent son avenir, ou, d'où venons-nous? — qui sommes-nous? — où allons-nous? par le Dr Buchner. Ce titre indique assez le sujet de ce livre, mais nous ajouterons que les conclusions de l'auteur de *Force et Matière* sont le contrepied de celles données par la religion. La science a un domaine assez vaste, sans empiéter mal à propos, comme le font certains savants, sur le domaine moral, où ses expériences et ses procédés étant inapplicables ne peuvent aboutir qu'à des résultats essentiellement faux.

On sait combien la science archéologique est en honneur de nos jours, surtout lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle improprement le préhistorique. Mais ce qu'il ne faut point oublier, c'est le rôle que la connaissance des divers objets en usage chez les différents peuples, anciens ou modernes,

sauvages ou civilisés, joue dans l'interprétation des débris trouvés dans les fouilles. Aussi pensons-nous que le public si nombreux des archéologues, fera bon accueil à *la Vie privée des anciens*, dont le second volume, *la Famille dans l'antiquité*, vient de paraître à la Librairie veuve A. Morel. Le premier volume a pour objet *les Peuples dans l'antiquité*. L'auteur, M. René Ménard, s'est proposé de nous faire connaître ce qu'était la famille dans l'antiquité, au moyen des monuments connus et qui permettent d'établir tout ce qui a rapport au mariage, à la condition de la femme et des enfants, à la famille, à la manière de prendre les repas, de se vêtir et de se loger, aux funérailles, etc., etc., chez les Egyptiens, Grecs, Romains, Asiatiques, etc., etc. Ce qui rend ce livre inestimable, c'est qu'il est orné de 815 figures dessinées, d'après les monuments antiques, par Cl. Sauvageot. Que d'ustensiles, d'objets de toilette, etc., se trouvent ainsi expliqués et serviront à l'interprétation d'objets analogues sur l'emploi desquels on discute encore pour établir ou renverser les nombreuses hypothèses qui sont presque l'unique fondement de la science préhistorique. *La Famille dans l'antiquité* sera bientôt suivie de deux autres volumes sur *le Travail dans l'antiquité* et *les Institutions de l'antiquité*.

C'est chez le même éditeur que se trouve l'ouvrage de M. F. de Sauley : *Jérusalem*. Nous savons tout ce que ce mot rappelle à des chrétiens, mais nous n'insisterons pas ici sur ce point de vue, nous attachant spécialement à ce qui concerne les monuments antérieurs à l'établissement du christianisme et à l'aide desquels il est possible d'expliquer les usages, mœurs, coutumes et cérémonies du peuple juif, notamment ses tombeaux qui, dans ces dernières années, ont fait l'objet de tant de dissertations intéressantes.

Rappelons que la Librairie G. Masson a inauguré, l'année dernière, un heureux choix de livres d'étrennes, destinés à former la *Bibliothèque de la nature*, par les *Récréations scientifiques* ou l'enseignement par les yeux de M. Gaston Tissandier, directeur du journal *la Nature*, et les *Principales applications de l'électricité*, de M. Hospitalier; ces deux ouvrages ont été si rapidement épuisés, qu'une seconde édition vient de paraître. Cette année, deux autres volumes sont venus enrichir cette *Bibliothèque de la nature*, déjà célèbre. Ce sont les *Voies ferrées*, par L. Baclé, ingénieur civil des mines, et les *Excursions géologiques à travers la France*, par Stanislas Meunier. Ces volumes sont imprimés sur beau papier et contiennent, le premier, 143 figures dans le texte et quatre planches hors texte; le second, 96 figures dans le texte et deux planches hors texte. Ils nous ont paru dignes de leurs aînés et appelés au même succès. M. Gaston Sciana, ancien élève de l'École des mines, vient de publier, à la même librairie, un volume très intéressant, intitulé : *Etude élémentaire des moteurs industriels*, de leur travail et de ses transformations.

D<sup>r</sup> TISON.

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# LES PÈRES DE LA PATRIE

LIVRE DE NOS PATRONS ET DE NOS PÈLERINAGES

---

## III

SAINT DENYS

Chacun connaît la vieille « Prophétie pour les temps futurs » où Dieu parle dans une humble bouche disant : « La France aura « grande peine à payer la dette de ses expiations ; la dette du « blasphème lourde, et la dette du sacrilège et la dette du mépris « que subit le saint jour consacré à mon nom... Mais parce que « je me suis choisi de mon choix la France, elle paiera sa dette ; « il sera fait pour elle ce qui fut fait pour Loth et je la sauverai de « Sodome. »

Après ces mots, la *Prophétie pour les temps futurs* met en scène en quelques paroles qui tombent de haut la tragédie de l' « Usurpateur ». Elle emploie cette forme du singulier pour désigner les ouvriers divers de l'œuvre d'usurpation qui ont été nombreux, mais qui ont tous vécu la même vie et subi la même mort funeste accomplissant tour à tour et à la rigueur ce que la Prophétie avait annoncé si longtemps à l'avance : « L'Usurpateur s'assoira sur le trône où ma « vengeance le trouvera quand ce sera l'heure. L'Usurpateur « croira son règne établi, il s'applaudira de ce qu'il peut oser, et « c'est alors que je le frapperai dans sa force. »

Nous avons vu cela ; la force de l'Usurpation était grande au moment où elle est tombée abattue, épouvantant le monde du fracas de sa chute. Et il nous reste encore beaucoup à voir, car l'Usurpation

à la vie dure chez nous où elle renaît d'elle-même, si on l'écrase comme les Pharaons se succédaient en Egypte.

On dirait que ce pauvre peuple de France qui assourdit l'univers de ses chants de liberté ne peut pas un seul jour se passer de tyrannie, c'est le pain quotidien de sa fièvre aveuglée, et de même que nous avons vu le commencement nous verrons la fin des accomplissements de la prophétie qui vise sans mystère le règne du dernier usurpateur, fou furieux et qui dit : «... L'aveuglement ira jusqu'au bout, « il pèsera sur les miens qui se désoleront, mais l'épreuve aura son « terme au moment où les bons, désespérés, se voileront la face « devant le triomphe de l'iniquité. La France périrait, je le dis, « SI ELLE N'ÉTAIT CONSACRÉE A MARIE... mais *ce qui appartient à ma* « *mère ne peut pas périr*, et mon souffle touchera l'homme du « mensonge. »

Saint Denys, le glorieux fils d'Athènes, qui fut le rayon le plus brillant de notre aurore chrétienne dans les Gaules, était né la neuvième année après la grande fête de l'étable de Bethléem. Le monde d'abord, le monde romain s'en allait comme le nôtre par lambeaux à travers les prospérités matérielles inouïes, et penchait vers une décadence que chacun pressentait, mais dont la catastrophe finale fut écartée par le miracle du Calvaire. Le paganisme au plus haut de sa domination se troublait, tourmenté de confuses inquiétudes, et des prophéties parcouraient comme aujourd'hui l'univers qui ne les comprenait pas. La trente-quatrième année de la vie mortelle de Jésus-Christ dont la terre entière ignorait l'existence, le jeune Denys, héritier d'une très noble famille athénienne, avait vingt-cinq ans; il étudiait l'astronomie et les mathématiques à Héliopolis sous le sophiste Apollophage, et ce fut là qu'il reçut un plutôt qu'il perçut, à travers le vague de son ignorance, un mystérieux, un prophétique avertissement, donné autrement que par des paroles à ceux qui étaient ou qui devaient être plus tard capables de comprendre.

C'était le jour et c'était l'heure même où Jésus après avoir résisté par la volonté à des tortures dont le récit inspire l'épouvante et qui semblent si fort au-dessus de ce que l'imagination cruelle des hommes peut rêver, consommait l'œuvre immense de notre rédemption et rendait enfin son âme à son Père sur le lit terrible de la croix. Apollophage et son élève étaient au travail interrogeant les astres dans le ciel lumineux de l'Egypte, quand se produisit cette

monstrueuse éclipse de soleil, opposée à toutes les lois de la nature (puisqu'on était en pleine lune) qui accompagna l'agonie du Sauveur (1). Denys, effrayé par ce phénomène qui renversait les bases de sa pauvre jeune science, en demanda l'explication, et le sophiste, plus dérouté encore que lui, répondit comme au hasard avec l'emphase propre à ses pareils : *C'est un signe qu'il y a changement dans les choses divines*. Denys chercha un sens au fond de cette réponse vide et n'en trouvant point, il rapporte lui-même qu'il s'écria : « De deux choses l'une, ou le maître de la nature SOUFFRE, ou la machine du monde va se briser et retomber au fond du chaos. »

Il y avait là déjà non pas, certes, une solution du grand problème dont les termes mêmes étaient encore inconnus, mais une profonde et confuse prescience de l'effort divin et des douleurs de ce prodigieux enfantement d'où Adam glorifié naissait une seconde fois dans la mort. Cet émoi ressenti devait laisser dans le souvenir du jeune patricien d'Athènes une empreinte indélébile, quoique voilée.

La variété, l'étendue de ses études furent célèbres même avant son retour à Athènes où le précéda sa haute renommée de science et de sagesse. La gloire, on peut le dire, et tous les honneurs que l'ambition recherche l'y attendaient; la faveur publique le mit tout de suite au premier rang des orateurs et des philosophes, il fut, malgré son jeune âge, un des neuf gouverneurs ou Archontes de la république et, malgré sa jeunesse encore, on le choisit pour être membre, d'autres disent pour être le prince même de cet illustre sénat qui avait nom l'Aréopage.

Pendant de longues années il servit ainsi sa patrie qui le suivait comme le plus intègre et le mieux éclairé de tous les guides; il n'était pas le maître, il était le flambeau, quand saint Paul, attiré jusqu'à Athènes par le dessein de Dieu, éleva sa grande voix pour la première fois au sein de cette brillante et noble cité, plongée plus que toute autre, par la gloire même de son nom mythologique, dans l'entêtement des vieilles philosophies païennes et dans la nuit enivrée de poésie des antiques idolâtries. L'évangéliste saint Luc, aux *Actes des Apôtres*, décrit en quelques versets splendides l'éclat de foudre qui s'alluma dans ces ténèbres. La parole du puissant

(1) De la sixième heure, les ténèbres furent faites sur la terre entière jusqu'à la neuvième. (Matth. XXVII, 45.)

athlète, terrassé par l'amour sur le chemin de Damas, remplit la ville de Minerve comme une inondation d'éloquence ; l'ambassadeur de Jésus crucifié et ressuscité était partout à la fois : il attaquait les juifs jusque dans leur synagogue, il provoquait sur la place publique les stoïciens, les épicuriens, tous les philosophes, écrasant sous l'évidence de la vérité chrétienne les mille mensonges de leurs systèmes réduits à néant. Bientôt vaincus, les chefs d'école, désireux de se venger et usant de ces moyens violents qui sont l'arme préférée des sectaires, quand le pouvoir les protège, traînèrent l'apôtre devant le tribunal de l'Aréopage comme séditieux et blasphémateur.

Il y avait à Athènes, ce temple ouvert à tous les dieux connus par le paganisme, adorateur de la populace entière des prétendus « immortels », un autel dédié au « Dieu inconnu » : *Deo ignoto*, comme si la banalité de la superstition d'état avait eu à cœur de n'exclure personne parmi les idoles fêtées en quelque coin que ce fût de la terre. Saint Paul choisit pour texte et pour sujet de sa défense (car il était accusé) l'existence de ce seul Dieu qu'on ne connaissait pas et qu'il fallait connaître : *Deo ignoto!* son plaidoyer fut une explosion de force et de lumière.

Au Dieu inconnu ! Cet inconnu divin, c'était l'Infini, Vainqueur éternellement, éternellement immuable dans sa victoire et dans son bienfait ; c'était le créateur du ciel et de la terre que les fils savants de Périclès n'avaient pas honte de mépriser en l'ignorant, tandis qu'ils adoraient des idoles de marbre ou d'or dans lesquelles l'art grec avait personnifié toutes les faiblesses, tous les vices, tous les crimes même de l'humanité tombée. Le Dieu inconnu, tout-puissant et unique pendait, comme un fruit splendide, à l'arbre de la croix, à portée de toute main assez généreuse pour cueillir la vérité qui est si près de chacun de nous. Et Paul ajoutait que ce Dieu, dont nous sommes les enfants (comme les poètes eux-mêmes l'ont dit), s'irritait contre l'ignorance des temps et annonçait que l'heure était venue de faire partout pénitence avant le jour « où il jugera le monde selon la justice, par celui qu'il a désigné pour en être le juge en le ressuscitant d'entre les morts (1).

Paul ne fut pas condamné ; quelques-uns, entendant parler de résurrection, se moquèrent, car ils n'avaient jamais vu rien de

(1) Act. Apost., xvii, de 27 à 32.



pareil, mais d'autres crurent, et parmi ceux-là, Denys, qui était l'un des juges. Il abandonna tout, à dater de ce jour, pour se faire le disciple du Dieu inconnu, et quand Paul, devenu son maître, lui parla dans le récit de la Passion de Notre Seigneur, de ces ténèbres étranges qui avaient marqué la sixième heure du grand jour, il s'écria : « Je l'ai vu ! » Le souvenir de l'éclipse d'Héliopolis le frappait, en effet, comme une confirmation divine, et il a pu écrire en son épître, à saint Polycarpe : « Cette éclipse m'a fait passer de l'erreur à la vérité, de la mort à la vie. » C'était comme un témoin qui descendait du ciel pour déposer devant son intelligence hésitante.

Il lui fallut cette force dont l'origine n'était point sur la terre pour résister au blâme affectueux de sa famille et de tout ce peuple de clients dont il était comme le roi. « Vous vous perdez ! » lui disait-on, selon la sagesse humaine, et lui, sachant qu'au contraire il se retrouvait, restait ferme dans sa voie. Dès qu'il eut reçu le baptême, saint Paul fit de lui le compagnon de son apostolat, et l'initia au mystère de la contemplation divine, qui l'avait ravi au troisième ciel ; puis, après ces voyages, saint Paul voyant que le nombre des chrétiens s'était augmenté dans Athènes, leur donna Denys pour évêque, sachant d'avance que sous l'auspice d'une si haute sainteté et d'un si beau génie, Athènes allait devenir la plus illustre église du pays grec.

Saint Denys nous a laissé lui-même, dans son livre *de la Hiérarchie ecclésiastique*, le règlement établi pour le vaste troupeau que son éloquence et ses œuvres avaient presque entièrement formé : ce règlement est resté comme la loi de perfection.

Saint Denys avait quarante ans au moment de sa conversion et près de cinquante quand il fit le voyage de Jérusalem, où, selon l'admirable récit de son livre des *Noms divins*, il eut la douloureuse joie d'assister, avec saint Pierre et saint Jacques, à la fin toute céleste de la sainte Vierge, ainsi qu'aux merveilles qui entourèrent son Assomption. Ce grand événement de sa vie fut la source de l'attachement profond qu'il voua à saint Jean, choisi par Jésus lui-même, pour être le fils et le gardien de Marie à qui Denys devait dédier un temple, quand son principal et magnifique apostolat le conduisit à Paris, au déclin de sa glorieuse carrière, sur les instances de saint Jean, et d'après les ordres de saint Clément, pape, troisième successeur de saint Pierre.

L'arrivée à Rome de Denys, quittant son pieux et puissant dio-

cèse oriental pour conquérir l'occident à la foi fut un triomphe. La renommée de son éloquence irrésistible, de sa science incomparable et de ses exploits, comme soldat de Jésus-Christ l'avait précédé. Saint Clément lui montra de son crucifix tendu ces nobles contrées qui devaient être la France et lui dit : « Saint Paul a passé là ; consolidez la croix qu'il y a dressée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Et Denys entra dans les Gaules avec une escorte de saints, parmi lesquels étaient ses deux fidèles compagnons, le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère, avec saint Rieul qui venait également d'Orient. Il établit aussitôt l'ordre de sa merveilleuse bataille contre le mensonge régnant ; et, grâce aux calculs inspirés de sa stratégie, l'invasion du bienfait de la foi eut lieu en même temps dans toute la contrée. Personnellement, il convertit Arles, où il laissa saint Rieul comme évêque. Saint Eugène eut mission de conquérir l'Espagne à la paix et à la lumière, saint Eutrope fut chargé de l'Anjou, saint Lucien, du Beauvoisis, Nicaise, du pays rouennais, Taurin, d'Évreux, Jonas, de Chartres, Saintin, de Verdun et Denys, dont Rustique et Eleuthère ne se séparèrent point, prit Paris même pour poste de combat.

On dit qu'il s'arrêta d'abord à l'endroit où est maintenant le quartier des Écoles ; c'était alors une forêt où sa grande parole rassembla autour de lui et illumina un noyau d'auditeurs qui renoncèrent aux idoles et se mirent à genoux devant l'arbre divin où l'Homme-Dieu nous racheta de son sang. Le succès fut si rapide, que quatre sanctuaires jaillirent en même temps du sol dans cette vieille Lutèce, habitée par les chênes bien plus que par les hommes. Le premier fut sous l'invocation de la Sainte-Trinité ; le second, sous celle de Saint-Pierre et Saint-Paul, est devenu Sainte-Geneviève ; le troisième, Saint-Étienne, fut appelé jusqu'à la révolution Saint-Étienne-des-Grès (des Grecs), et le quatrième, dédié à la Vierge-Mère, en pleine forêt, fut nommé plus tard Notre-Dame des Champs.

Paris était alors une aggrégation de maisons gallo-romaines groupées un peu au hasard, partie dans l'île actuelle de la cité, partie sur la rive gauche de la Seine. Avec les bourgs des environs, tels que Montmartre au nord, Arcueil au midi, le village qui était en avant de Charonne à l'est et les pentes habitées de Chaillot à l'ouest, cela formait tout un petit peuple, déjà commerçant, qui transportait ses marchandises à travers les bois, au moyen de ces nefes rustiques que la ville a gardées comme pièces principales de ses armoiries. L'agent du gouvernement romain était un « président » du nom de Fescen-

nus qui fut effrayé de la faveur extraordinaire obtenue par la doctrine nouvelle et y vit une menace contre l'autorité de l'empereur. Il fit saisir Denys avec ses compagnons et les cita comme séditieux devant son tribunal. Le cachot où il les fit jeter s'appelait la prison de Glaucin qui fut transformée depuis en l'église de Saint-Denis de la Chartre. Comme ils refusèrent de sacrifier à Mars et à Mercure, on leur enfonça la tête dans des pierres à bâtir, percées d'un trou à leur milieu, et un noble Gaulois du nom de Lisbius qu'ils avaient converti fut décapité dès ce premier jour. Les Montmorency font remonter jusqu'à lui leur origine et le sens de leur cri d'armes : *Dieu aide au premier baron chrétien!*

Saint Denys était âgé de plus de cent ans, quand commença son long et si mémorable martyre. C'était au mois d'octobre, vers l'an 117 du Christ, à la fin du règne de Trajan, ou au début de celui d'Adrien, deux bonnes gens d'empereurs, à ce que dit l'histoire. Ce Fescennius lui-même n'était pas plus méchant que le commun des fonctionnaires ou hommes politiques, changés en tigres par l'invasion de cette étrange et furieuse folie qu'engendre la haine du Christ ; c'est-à-dire l'amour du vice et du mensonge. Denys, Rustique et Eleuthère, la gorge écrasée par leur garrot de granit et plongés dans la boue de leur fosse, dormirent un paisible sommeil ; ils entonnèrent, au réveil, un cantique qui redoubla la rage de leur bourreau. Sur son ordre, leurs membres furent déchirés à coups de fouets, garnis de pointes d'acier, on mit leurs os à nu, on les submergea dans leur sang, pendant que Denys chantait : « Que ma langue bénisse le Seigneur, et qu'une voix sorte de mes entrailles pour louer sa miséricorde ! »

Le « président », las de cette boucherie et effrayé des murmures du peuple, leur remit les colliers de pierre et les replongea tout sanglants dans leur nuit humide, espérant que leurs plaies envenimées finiraient par vaincre leur constance, mais Dieu n'abandonne jamais le martyr de ses soldats, et il est dit aux *Acta sanctorum*, que Jésus apparut à Denys dans les ténèbres de son cachot, pendant qu'il y célébrait, malgré ses chaînes et ses blessures, le saint sacrifice de la messe. « Notre-Seigneur, dit Mgr Guérin, dans ses *Vies des Saints*, vint quand il fut à la fraction de l'hostie, et prenant de ses propres mains son corps qui était sur l'autel, il lui offrit en disant : *Recevez ceci, mon bien-aimé*, et ne doutez point de la récompense qui vous attend. »

Le « président » connut cela et dit : « C'est moi qui lui paye sa récompense. » Et il le fit étendre sur des barres de fer disposées en gril, sous lesquelles on alluma un brasier.

La foule, conviée, vint voir ce supplice effroyable ; elle n'entendit aucune plainte sortir de la bouche de Denys qui, du sein de sa torture, prêcha avec une émotion pleine d'amour les miracles de la Passion. A la place où était la fournaise, fut élevée, depuis, l'église de Saint-Denys du Pas.

Alors, comme le feu n'avait pu le tuer, on l'attacha à une croix d'où il prêcha les joies de la résurrection, puis on le donna aux lions qui l'épargnèrent, et Fescennius, ivre de fureur, commanda qu'il eût la tête tranchée avec tous ses compagnons. Après les avoir encore flagellés, on les mena à l'autel de Mercure, point culminant du bassin de Lutèce, et qui fut nommé depuis, à cause d'eux, Montmartre, c'est-à-dire montagne des Martyrs. Beaucoup de siècles plus tard, ce grand soldat, Ignace de Loyola, devait fonder l'immortelle Compagnie de Jésus sur cette montagne, au lieu même où Denys et ses frères subirent le dernier supplice, en présence de tout le peuple de Paris, prosterné et fondant en larmes. Denys parla jusqu'au moment suprême, louant Dieu dans ce superbe et lumineux langage qui suspendait les multitudes à ses lèvres. Son dernier mot fut le nom de Jésus qui jaillit de sa mort comme un éclair de vie. Saint Denys, fils spirituel de saint Paul dont il est le disciple immédiat, a patronné dès le commencement les grandeurs de la France royale ; Paris l'a toujours honoré comme son principal apôtre, et son nom, crié dans les batailles, flottait au-dessus de nos gloires comme le plus éclatant de tous nos étendards. Il est le maître philosophe chrétien, dont l'esprit a gravi les plus hauts escarpements de la vérité théologique ; il a exploré les contrées inconnues du raisonnement, et il les a ouvertes ; saint Thomas d'Aquin nous le montre élevant son flambeau bien au-dessus de l'école, et illuminant d'un intime rayon les hiérarchies mystérieuses de la prière qui viennent de Dieu lui-même. C'est le saint des pèlerinages, puisqu'il les a recommandés et sanctionnés du haut de son autorité incomparable par cette sentence qui sacre en quelque sorte la céleste suzeraineté de nos patrons nationaux : *Iste est ordo divinitus institutus* (1).

Saint Denys apparaît à travers les âges, non seulement comme un

(1) Saint Denys, cité par saint Thomas d'Aquin.

flambeau de sainteté, mais comme un faite intellectuel, dominant toutes les hauteurs de la patrie; l'envergure de son vol semble être la plus large après celle de l'ange. La dévotion traditionnelle dont les symboles résument si purement l'épopée historique de l'Église, adore Jésus-Christ, tenant son très saint cœur entre ses mains, parce qu'il est l'amour infini; elle honore Denys, portant sa tête tranchée dans ses bras, non seulement parce que des historiens tels qu'Hilduin, saint Victor, Métaphraste, Nicéphore, Calixte, et tant d'autres ont affirmé l'authenticité de ce miracle (1), mais encore et surtout, parce que ce « chef » de l'éblouissant apôtre de Paris, était le siège de la vaste intelligence qui fut la lumière du monde occidental.

Je ne demande pas à l'ignorance et à la mauvaise foi qui nous oppriment d'étudier saint Denys, dont l'héroïque droiture parle un langage que nos hommes du jour sont si misérablement incapables de comprendre; je ne le demande même pas aux champions, assurément respectables, des droites idées qui firent pendant tant de siècles la grandeur et la gloire de la France. Saint Denys est trop haut et trop grand pour nous : la science politique moderne semble rapetissée dans des proportions déplorables. Les tenants de la vérité, obligés de combattre trop de mensonges et de marcher à travers trop de ténèbres perdent quelquefois la base même de leurs argumentations et laissent tomber derrière eux, d'étapes en étapes, le nécessaire bagage des principes fondamentaux que nul ne peut oublier ou négliger sans errer.

La politique, chose glissante, devient de plus en plus une chose bavarde où les certitudes mêmes s'affirment au moyen de dangereuses banalités. Ce n'est certes pas à l'immensité de saint Denys que je renverrais certains esprits bien honorables, qui s'embourbent de temps en temps dans la mare aux sophismes de la discussion quotidienne, je les engagerais plutôt à repasser le Catéchisme, qui est la sagesse si belle des enfants. J'ai lu, non pas une fois, hélas! et j'ai entendu aussi la politique, la meilleure des politiques écrivant et disant : « Le roi seul peut nous ramener Dieu. »

Dieu n'est jamais absent, mais souvent Dieu se détourne et

(1) Methodius, Coelius Rhodiginus, etc., constatent que Denys, décapité, se releva et porta sa tête jusqu'à la ville, appelée aujourd'hui de son nom, qui est en vue de Montmartre.

châtie. Grâce au ciel, l'illustre héritier de saint Louis, qui est maintenant le roi par son droit, n'approuve pas les puérides ou séniles chansons de cette bonne femme d'affaires, connue sous le nom de politique pratique. Le roi sait, dans sa haute piété, que les rois ne sont rien ou sont du moins bien peu de chose aux pieds de Dieu ; le roi a dû le dire et le répéter aux personnes très dignes qui le servent fidèlement, en plaçant peut-être une confiance trop abondante dans les pauvres calculs humains. L'histoire de France que le roi connaît si profondément, lui a dit que la politique se trompe par métier, étant une faiblesse, tandis que la religion étant la force même, ne peut pas se tromper. La politique est battue ou remporte des victoires en se trompant ; la religion, même écrasée, n'a jamais dévié du droit chemin. C'est là son immortalité.

Le roi sait que les rois n'ont pas toujours défendu avec une suffisante vertu le droit imprescriptible de Dieu contre l'aveugle empiètement des hommes ; il sait que là et non ailleurs est la juste cause du châtement infligé aux hommes et dont les rois ont la maîtresse part, ce qui est juste également, ce qui est juste absolument.

Le roi sait que Dieu juge éternellement, à toute minute de toute heure, la faute des bons comme le crime des méchants ; il sait que l'immense malheur des derniers siècles ne vint pas du peuple même pour la part la plus minime, mais de ceux qui avaient la légitime mission de conduire le peuple, et il sait que le péché de ces nobles faiblesses, dont la pénitence fut si tragique, n'est ni suffisamment expié, ni même suffisamment interrompu. Il sait, ah ! je vous le jure, car il m'a été donné d'admirer de près son royal cœur, que les rois sont trop petits pour « ramener Dieu » mais que Dieu est assez grand pour ressusciter les rois, si le repentir et le vaillant propos de bien faire s'élèvent vers Dieu par la glorieuse échelle des protecteurs de la patrie ; si les bons se frappent durement la poitrine en criant du plus profond de leur cœur : c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute. Il y a en effet des orgueilleux dont Dieu repousse l'holocauste, mais le prophète l'a chanté dans le psaume sublime de sa pénitence : Le sacrifice qui « n'est jamais dédaigné » par la miséricorde infinie, c'est celui d'une âme humiliée dans les larmes du repentir.

Quant aux méchants, le Seigneur Jésus, dans les bras de la croix, les a regardés en disant d'eux : « Ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Prions pour qu'ils apprennent et pour qu'ils sachent. Rejetons loin de nous tout ce qui peut ressembler à la haine. Agenouillons-nous au tombeau de celui qui, le premier, fit la lumière dans Paris, quand Paris n'était qu'un petit tas de masures au milieu des forêts et montrons-lui la ville immense, plus sauvage dans l'excès de sa civilisation que les halliers même où campaient les Gaulois, nos pères; demandons à son génie pour cette gigantesque nuit qui submerge notre terre l'aumône d'un rayon de vérité. Nous ne savons pas, oh! nous ne savons pas, les bons non plus que les mauvais; il y a un voile épais sur nos consciences: que le maître flambeau des aïeux ait compassion de nous et nous éclaire!

## II

A l'un des pôles de l'histoire chrétienne, se dresse le tombeau de saint Pierre, à l'autre, le tombeau de saint Denys. Honorons la terre inébranlable et symbolique sur laquelle Jésus édifia l'immortalité de son Église, mais saint Pierre ne repose pas chez nous et Léon XIII nous a ordonné d'implorer, aux heures du péril, le secours des patrons de notre propre nationalité; tournons donc nos regards vers le marbre du divin aréopagite, qui déserta les gloires de la Grèce pour l'humilité de la France encore à naître, et nous laissa le précieux héritage de son martyr.

Saint Pierre, choisi entre tous, est le vrai maître, et sa tombe est le vrai centre; cependant, loin de Rome et dans cette France que Rome sacra sa fille aînée, avec quelle passion se pressent et s'entassent les événements d'ordre divin qui composent l'histoire même de l'Église et le grand poème épique de l'humanité! La vie de saint Denys avait rempli nos forêts de merveilles; à peine la pierre qui ferme sa suprême demeure est-elle scellée que les prodiges éclatent en gerbe à l'entour: Au cinquième siècle, les Gaules que la foi laboure, la Provence conquise au Christ, Rome même et les Espagnes semblent faire cercle et contempler, avec émotion attendrie, ce foyer de mystérieuse lumière.

L'ange de la monarchie française, Geneviève, la vierge si chère au peuple, que la franc-maçonnerie, ivre de blasphèmes, vient de jeter hors de son temple, trace un sentier de Nanterre à la ville naissante de Saint-Denys avec ses pieds nus de bergère et passe les saintes nuits du dimanche agenouillée au tombeau de « l'archange

martyr » avant de dompter les victorieuses cohortes de Chilpéric; elle façonne à la foi Clotilde, la future sainte qui va être reine; elle marche devant Clovis, appelant sur lui le baptême de Jésus et la bénédiction du Vicaire de Jésus, saint Anastase qui consacre son magnifique droit d'aînesse parmi les fils légitimes de l'Église; elle arrête l'inondation sauvage des Huns du geste de sa prière; elle reconstruit enfin, avec un ciment qui n'est point d'ici-bas, à l'aide d'ouvriers que désaltère l'eau du miracle, la basilique où dormirent nos rois.

Voici venir les successeurs de Clovis et leurs leudes en ce sanctuaire qui donne force aux promesses et ratifie les serments; leur palais s'en rapproche, leur cour y veut habiter. Dagobert, reconnaissant, va élever de terre les ossements trois fois sacrés de l'apôtre, du philosophe, du martyr, et les protéger de murailles que le Christ, avec ses anges, selon Suger, oindra de l'huile céleste. Et voici venir la plus belle légion des fils de Saint-Benoît pour écrire là, sous les yeux du saint et sous sa dictée même, cette mémorable page de nos annales : *Les gestes de Dieu par les Francs*. Et presque en même temps, au même lieu, Étienne pape, arraché par l'attouchement du tombeau de saint Denys aux affres de son agonie, sacrera la royauté de Pépin et donnera l'onction à ses fils, dont l'un sera Charlemagne, qu'un autre pape, plus illustre encore, proclamera empereur d'Occident au tombeau de saint Pierre.

Pépin est le bouclier de l'Église, et Charlemagne en est la foudroyante épée. Pépin voulut mourir aux pieds de saint Denys; Charlemagne appelle saint Denys son « précieux trésor », son « particulier patron »; les os de saint Denys, riches en miracles, l'ont suivi comme un trésor en effet, dans toutes ses guerres victorieuses, et son testament s'écrie : « C'est dans sa maison que nous souhaitons, s'il plaît à Dieu, être enseveli. »

Ils savaient choisir, entre les protecteurs de la France, ces royaux ouvriers qui avaient mission de manufacturer la France, dont la « matière première » était confiée à leurs mains; ils édifiaient glorieusement, ces grands hommes, ce que les mains, auteurs de notre ruine, se donnent tant de mal et de honte à démolir. Philippe le Bel, il est vrai, dira plus tard avec une demi-insolence, qu'il tient sa couronne de Dieu *et de son épée*. Mais on n'en était pas encore là; Louis le Pieux demandait à être armé chevalier dans le sanctuaire de Saint-Denys, et Charles le Chauve fondait, au tombeau



même, cette grande école du neuvième siècle, illuminée par le génie venu d'Athènes, dont les écrits sortaient de l'ombre, faisant des miracles comme ses reliques. Bientôt, Louis VI, suivant l'oriflamme et écoutant Suger, voyait tomber, sans combat, les terribles armements du chef de l'impiété, pendant que saint Thomas de Cantorbéry, terrassé sous la hache des assassins, légua à la protection de saint Denys sa malheureuse Église, opprimée par le tyran normand qui allait faire publique pénitence de son crime, mais dont les descendants devaient trahir comme Judas.

Et le pape Eugène revenait du tombeau de saint Denys, protection du tombeau de saint Pierre, pour voir la chute de Frédéric Barberousse; et Suger, abbé de Saint-Denys, gouvernait la France délivrée avec sa crosse qui était un sceptre de salut.

Mais voici le soldat de Saint-Jean d'Acre et de Bouvines, Philippe-Auguste qui acheta de Dieu sa victoire comme Clovis. Chaque année, quand une fois il a sauvé la patrie, il conduit son fils au tombeau, il met quatre besants d'or sur cette tête si chère, et les dépose, ainsi que la tête même, sur l'autel qu'il baise dans la passion de son hommage; et voici le chevalier des chevaliers, saint Louis qui, chaque année encore, va plus loin, se faisant moine un jour avec les moines de l'abbaye pour honorer mieux le martyr de Paris qui est son maître, sa lumière et son drapeau, voici saint Louis qui élève la France royale au faite culminant de l'histoire et qui, mourant sur la plage africaine, tourne les yeux vers Denys pour laisser à sa garde « leur commun royaume ».

Chose touchante et grandiose, Louis vint rejoindre Denys dans la basilique, porté sur les épaules du roi, son fils, et deux ans avant la fin de ce treizième siècle, il prenait place sur les autels à côté de saint Denys, fermant ainsi glorieusement, comme l'a dit un éloquent orateur, les suprêmes splendeurs de nos âges vraiment chrétiens.

Car six ans plus tard un roi de France souffletait le Christ sur la joue de son vicaire et les lys de la tige souveraine se fanaient, desséchés par l'impiété de ses schismes et par les fureurs de la guerre. Le virus des révolutions fermentait déjà dans ce qui allait être la France parlementaire; la démence s'asseyait sur le trône, et un Anglais, mortel ennemi, était proclamé roi chez nous!

Une vierge des champs, une « rurale », comme diraient ceux qui sont maintenant notre châtiment, surgit tout à coup, malgré

les efforts parricides du « bon sens » public et releva de sa seule main le trône de Charlemagne. Qui l'inspirait? L'ange du peuple de Dieu, saint Michel, mais ce fut au tombeau de saint Denys qu'elle vint consacrer ses œuvres après la bataille gagnée, au tombeau de celui que l'extase de sainte Brigitte *voyait* dans le ciel, implorant pour la France, Marie qui implorait Jésus (1).

Mais que viennent faire ces guerriers hongrois, agenouillés devant le tout-puissant tombeau? C'est que Montmartre a été le rempart du Vatican, c'est que les Hongrois fidèles ont juré ce vœu pour arrêter les cavales de Mahomet, dont le galop furieux se dirigeait vers Rome. Et quand viendra le jour, plus funeste encore, où Luther, astre impur et sanglant, menacera l'Europe, qui arrêtera sa titubante invasion? Qui lui disputera victorieusement ses plus riches conquêtes? C'est Loyola, héros superbe que l'ignorance et la perfidie ont déguisé en lâche cafard, c'est saint Denys, par conséquent, puisque l'admirable Compagnie de Jésus prit naissance à Montmartre, dans la chapelle souterraine que Denys et ses disciples arrosèrent de leur sang miraculeux. C'est saint Denys encore, par ceux qui furent appelés plus tard les PÈRES DE LA FOI, qui repousse la féroce imposture de Calvin, prête à se cacher jusque sous le manteau fleurdelisé de nos rois, c'est saint Denis qui cimente à Paris la Sainte-Ligue, et c'est dans sa basilique qu'Henri IV, illuminé, maudit l'erreur sacrilège de sa jeunesse.

Aussi Marie Stuart, la chère victime de la femelle de Calvin, martyre aussi au fond de l'oubliette protestante, murée par l'hypocrisie d'Elisabeth Tudor, lègue son cœur à saint Denys, aussi Louis XIII, à genoux, lui fait hommage de sa couronne. Bérulle lui confie le berceau du Carmel et de l'Oratoire; Vincent de Paul, entre les bras de qui Louis XIII doit mourir, abrite à l'ombre de Montmartre, les merveilles de sa charité, et Olier, le restaurateur du clergé français, demande au maître des vérités sacerdotales, l'inspiration de son admirable réforme (2).

Pendant Richelieu est apparu, grand révolutionnaire, qui met un de ses talons sur l'Église, l'autre sur la France. Louis XIV règne, le « grand roi », qui bien plus que Louis XV, creuse les pentes despotiques sur lesquelles le dix-huitième siècle devait

(1) *Révélations*, ch. XXI et CIII.

(2) Il existe un panégyrique de saint Denis, par M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice.

glisser pour abîmer finalement la honte de son libertinage dans le trou sanglant de l'anarchie. Le grand roi, élève du continuateur amoindri de Richelieu, a frayeur de sa sépulture à venir. Les tours de Saint-Denys le gênent et l'empêchent de se croire immortel. Il répugne à saint Denys ! C'était le moment : un Jésuite qu'aucun de ses ancêtres spirituels n'eût avoué, ni l'admirable Ignace, ni François-Xavier, ni Bellarmin, ni Casinius, un intime ami du calviniste Pithou, le P. Sirmond, arrivé aux limites de l'âge, ressuscite une erreur déjà vieille, et porte sur les reliques du patron de la France, consacrées par la vénération des siècles, la main de son obstination et de son ignorance. Les jansénistes, toujours à l'affût de ce qui peut nuire à la vérité, se ruent sur sa trace et malgré la résistance des hommes de vrai savoir et de piété, il est soudain convenu entre tous les ennemis avoués ou masqués de l'Eglise, que saint Denys l'Aréopagite n'est pas le saint Denys de Paris. Plus une erreur est absurde, mieux elle s'établit : celle-ci trône encore dans tous les dictionnaires « historiques », compilés sous l'œil de l'Université et qui ajoutent invariablement : « *on lui attribue* les écrits mystiques fabriqués au cinquième siècle, dont l'auteur est inconnu. »

Ces ouvrages mystiques sont : *la Hiérarchie céleste, la Hiérarchie ecclésiastique, les Noms divins, la Théologie mystique* et huit lettres adressées à divers saints illustres du premier âge. Ils ont été la plus brillante lumière de l'école française. Ce n'est point ici le lieu de réfuter la lubie de Sirmond, tombée sous le mépris. Pour en faire justice, il suffit de citer les papes saint Grégoire le Grand, saint Martin, saint Agathon, Adrien, Nicolas I<sup>er</sup>, les conciles généraux, les Pères et les Docteurs, saint Thomas d'Aquin en tête. S'il était besoin d'appuyer ces autorités imposantes, on n'aurait qu'à montrer le troupeau des apôtres brevetés du mensonge, rangés pour une fois unanimement derrière un JÉSUISTE et acclamant avec passion son opinion parce que, pour une fois, l'opinion d'un Jésuite est fausse, peu chrétienne et antinationale. La vraie honte de Sirmond est là : les suffrages de l'impïété l'ont submergé.

Louis XIV fit le succès de Sirmond et de sa fantaisie en fuyant Saint-Germain pour ne plus voir les tours détestées de Saint-Denys et pour ressusciter à Versailles les divinités en marbre ou en chair que Denys avaient ensevelies antrefois. Louis XIV, aveuglé, se

crut Dieu lui-même comme les empereurs romains et ne sentit pas que la base du trône chancelait sous le poids dénaturé de son orgueil, mais le jour était proche où « Denys indigné dans son tombeau dont les rois ne savent plus le chemin que pour y parader dans la mort », devait dire : sortons d'ici ! alors, le châtiment provoqué commence pour éclater bientôt en foudre ; les cendres de soixante générations royales sont jetées au vent par la révolution ivre et le dernier fils de saint Louis, le doux, le pur Louis XVI, payant une dette qu'il n'a point contractée, monte au ciel par les degrés de l'échafaud.

### III

Nous aussi, nous devons payer des dettes qui sont nôtres ; nous avons péché de toutes les manières, nous avons erré dans tous les sentiers perdus ; nous subissons la punition amplement méritée et peut-être qu'elle ne nous profite pas, car nous souffrons sans accepter, sans expier et sans prier. Notre impiété est plus impie que celle des autres siècles ; le ricanement vieillot de Voltaire radotait aux premiers francs-maçons : *écrasons l'infâme !* mais quelqu'un a dit chez nous sérieusement et sans même ricaner : *L'ennemi c'est Dieu !* Or, au temps de Voltaire, il y avait des compensations au sacrilège ; quand venait la fête de notre grand apôtre, de notre patron parisien, de notre premier protecteur, Paris entier s'ébranlait pour faire l'immense procession des sept stations. Les pèlerins fidèles obstinément à la vérité, taxée d'infamie, allaient à Notre-Dame des Champs d'abord, puis à Saint-Etienne des Grecs, puis à la Trinité de Saint-Benoît, d'où ils descendaient à Saint-Denys du Pas et à Saint-Denys de la Chartre pour remonter à Saint-Denys de l'Estrée, premier tombeau des martyrs et gagner enfin l'abbaye, second et glorieux tombeau historiquement consacré par le Christ, au cours des douze grands siècles de la France royale. Telle étaient les stations marquant la voie douloureuse, suivie par le vieillard à la taille surhumaine, fils sublime du génie et de la science mariés par la charité. Qui composait dans ces fêtes de la reconnaissance, la foule innombrable des pèlerins ? Le peuple, en énorme majorité, car Voltaire, contempteur et insulteur du peuple, avait déjà empoisonné les hautes classes et conquis les classes moyennes. Ils mentent de parti pris ou ils

abusent de leur droit d'ignorance ceux qui accusent le peuple d'avoir fait la révolution. L'ennemi longtemps vainqueur de Voltaire, l'obstacle à ses mauvais desseins n'était pas sur le trône, ni dans les châteaux des courtisans, ni dans les hôtels opulents de la finance déjà corrompue. Cet ennemi habitait la mansarde où le peuple souffre encore aujourd'hui malgré l'impudent mensonge de ses tribuns, et où il souffrira tant qu'il s'obstinera à vivre de ce mensonge.

Il n'y a plus de processions. Le peuple y ferait-il foule comme autrefois? Ceux que le métier de libre-penseur engraisse, le croient avec raison et surtout le craignent. Ils ont, ces faux prêtres de la liberté qu'ils égorgent, supprimé les processions parce qu'elles mettaient leur industrie en péril. Cela leur sautait aux yeux. Le malheur du temps et les persécutions ont ramené à Dieu des multitudes d'âmes; partout où les manifestations de la foi sont permises ou seulement tolérées, l'ancienne France reparait, la France croyante qu'ils proclament décédée et qui démontre son immortalité en priant pour ses misérables vainqueurs!

C'est la logique des faits divins et humains qui donne à la persécution ce fruit inattendu. quoique toujours le même : l'heure du triomphe n'a pas sonné pour nous, il est vrai, parce que l'expiation est incomplète et que nous n'avons pas plongé encore jusqu'au fond, dans la nuit des catacombes, mais l'heure sonnera, elle est marquée d'avance au cadran des volontés célestes. Nos persécuteurs le savent et les efforts extravagants qu'ils tentent pour assassiner ce qui ne meurt pas, prouvent leurs terreurs en trahissant leur impuissance.

On dit que le magistrat municipal qui, pliant l'échine sous le caprice de nos édiles affolés, s'est fait le bourreau de nos frères de la Doctrine chrétienne et de nos sœurs de la Charité, a laissé échapper cette bravade : « Rien ne manque à notre plan, et si la religion résiste à ce que nous méditons, cette fois, contre elle, eh bien! je promets de croire en Dieu! »

Le hasard qui est la basse providence de l'enfer a donné à ce malheureux homme une puissance tout à fait disproportionnée à ses facultés intellectuelles et morales. Comme beaucoup de ses collègues, étonnés et surtout étourdis de leur fortuite ascension, il n'était bon qu'à remplir, vaille que vaille, l'humble métier où il ne brillait pas. La religion lui résistera comme elle résisterait à

plus fort que lui mille fois, ceci ne fait point question : elle bénira ses funérailles. Je souhaite qu'il *croie en Dieu* dont j'implore, pour lui, à mains jointes, l'infinie miséricorde. Il a péché honteusement, pour satisfaire son ambition bourgeoise ; il a fait le mal longtemps et cruellement, masquant son égoïsme implacable derrière l'intérêt du peuple dont il n'a point souci ; c'est là le plus lâche des crimes : puisse le regard de Jésus tomber sur lui avant la fin et lui mériter le pardon que le repentir, même tardif, arrache à la bonté sans bornes. Pitié pour lui qui ne connaît pas la pitié !

Ecrasés que nous sommes sous le pied de ces parvenus, nous avons le cœur au-dessus de leurs têtes, bien trop haut pour les haïr ; qu'ils frappent dans leur ivresse aveuglée, nous prenons en pitié les bourreaux plus encore que les victimes. Notre sang répandu, même à flots, n'éteindrait pas en nous le feu de cette compassion toute chrétienne. Comme ils ne nous jugent que d'après eux-mêmes et selon la misère profonde de leurs haines, comme ils ne peuvent nous voir qu'à travers les fumées de leur ivresse pleine de convoitises et de colères, ils nous taxent d'hypocrisie quand nous nous vengeons d'eux en priant pour eux. C'est *naturel*, et, il n'en peut-être autrement, étant donnée l'infirmité de leur conscience, mais qu'importe l'insulte dans de telles bouches ? La vérité reste et ils ne sont pas sans s'en douter : ils ont appris qu'au moment où l'ignominie de leurs décrets vidait violemment tant de cellules saintes, la prière des expulsés jaillissait en flots vers le ciel demandant grâce, comme le Cœur transpercé du Christ en croix, pour ceux qui ne savent pas ce qu'ils font.

Des sept stations du pèlerinage de Saint-Denis dont il était parlé tout à l'heure, une seule reste debout et elle tremble sur ses fondements. Comme tout est menacé aujourd'hui, parmi les choses qu'on respecte et qu'on aime, il y a encore des foules cachées qui adorent passionnément Jésus, mais la foule qu'on voit ne le connaît plus et dédaigne les patrons de la race française. A cette foule, on n'ose vraiment faire entendre le grand langage des saints qui exciterait peut-être ses huées et je préfère lui répéter ici ce qu'un poète païen du siècle d'Auguste criait en vers superbes à des païens moins corrompus que nous. « Romain, disait Horace, « tu paieras, quand même tu serais innocent, le crime de tes « ancêtres, tant que tu n'auras pas rebâti les temples croulants de

« tes dieux et purifié leurs images horriblement souillées. Si tu « veux commander, obéis aux dieux. Tire de là tout principe, « rapporte là toute fin (1). » J'ai pensé qu'au moins on n'accuserait pas de cléricisme l'aimable et illustre client de Mécènes et que l'éternelle vérité qui inspirerait défiance sous le couvert de l'Évangile, serait au contraire accueillie volontiers, par tous les gens de bon appétit, de joyeuse vie et de belle humeur, si elle tombait, une fois par hasard, des lèvres souriantes d'Horace.

Les dieux d'Horace sont morts, nous n'avons même plus de demi-dieux, sinon les héros un peu ridicules qui jouent la comédie politique sur les planches de ce théâtre mal fréquenté qui est notre Olympe officiel, mais nous avons et nous aurons toujours un Dieu, mais nous avons et nous aurons toujours des saints, prosternés dans leur gloire, autour de ce seul Dieu vers qui ils élèvent nos larmes et nos prières. La parole d'Horace signifie pour nous : « Adorez le Dieu vivant qui reste au-dessus des dieux morts. Allez à lui par ces saints, puisque c'est la voie qu'il a lui-même tracée, *ordo divinitus institutus* (2), et le crime des ancêtres, qui pèse si lourdement sur vous, sera pardonné! »

Un jour le pape saint Pie V qui, au seizième siècle, donna à l'Église le splendide office de saint Denys, traversant la place de Saint-Pierre, à Rome, située au lieu même où avait été l'amphithéâtre de Néron, y prit, dans ses mains, une poignée de poussière et la donna à l'ambassadeur de Pologne, qui l'accompagnait, en disant : « Prenez, elle contient encore le sang desséché des martyrs. » L'ambassadeur la recueillit dans son mouchoir et il est rapporté que cette poudre présentait, en effet, des grumeaux noirs de sang, ronds comme des graines et qui, tombant sur le généreux sol polonais, furent peut-être la semence des Jean de Kenty et des Sobieski, les libérateurs à naître. L'anecdote est authentique et l'image est grande. Nous sommes plus bas tombés que la Pologne de 1674 et nous avons des ennemis plus féroces que les Turcs, mais le sang de nos saints reste aussi desséché et mêlé à notre poussière parisienne. Cette poussière est faite assurément d'une innombrable quantité de souillures, mais parmi les débris d'orgies que nos pas foulent dans les zones spécialement dévolues, soit à

(1) Odes, III, 6.

(2) Saint Thomas d'Aquin, d'après saint Denys l'aréopagite.

l'opulente débauche des puissants, soit au pauvre plaisir populaire, il se trouve des atomes de la passion des martyrs.

Montmartre surtout est la salle de bal, ornée de rouges guirlandes, où danse Vénus mal chaussée qui remplace la soie et le velours par l'humble mérinos, dans ses jours de toilette solennelle; Montmartre *s'amuse* à peu de frais et appelle le cher peuple à ses fêtes indigentes qu'on ne saurait railler sans manquer de cœur, mais qu'on peut déplorer précisément par l'amour sincère que toute droite nature porte aux enfants qui s'y égarent : eh bien! dans le sol en goguette de Montmartre révolté, dans la poussière que soulèvent ses danses affolées, il y a des parcelles du sang de saint Denys, le penseur incomparable, le théologien dont l'esprit a gravi d'innaccessibles hauteurs, le philosophe, supérieur à la philosophie même, l'orateur, héritier des élans de saint Paul qui embrassa un jour la vaste étendue des Gaules, emprisonnée et libre sous l'étreinte puissante de son génie. Les reliques de ce géant, père de la France, dont le nom fut le cri de victoire de la France, au temps où la France avait ses victoires, ne sont pas seulement dans les chapelles et au tombeau; elles se sont émiettés, elles ont glissé et persisté dans la poudre entre les pavés des rues, sur la montagne, et dans les ornières des chemins de la plaine; elles sont entrées en molécules impalpables dans la composition du ciment qui relie les grandes pierres, employées à l'édification de la basilique du Vœu national, vouée au très Sacré-Cœur de Jésus.

Nous n'avons plus besoin, comme l'ambassadeur de Pologne, de recueillir notre poussière dans un mouchoir, et à la place des stations ruinées de la procession de Saint-Denys, une autre station, unique et définitive, a surgi, dont, aux heures matinières, l'ombre allongée touchera le lieu même du martyre, la vieille chapelle souterraine qui existe encore au versant méridional de Montmartre, telle que la vit Ignace de Loyola, au jour de naissance de la Compagnie de Jésus. Saint Denys méritait cette magnifique récompense d'être en quelque sorte un des matériaux qui formeront le temple du Souverain Amour.

Puisque la prière est désormais séditieuse en nos jours infortunés, puisque les processions, ces nobles, ces paisibles gages de la tranquillité morale d'un peuple portent ombrage à ceux qui nous gouvernent et sont défendues, en même temps que toutes saturnales sont permises et même commandées, ce n'est, en vérité, pas l'heure



de convier les multitudes chrétiennes à de vastes pèlerinages, organisés processionnellement dans Paris. La calomnie dénoncerait ces saintes choses, et l'émeute protégée les attaquerait peut-être en les traitant d'émeutes. Cela s'est vu; aucune tartuferie n'est invraisemblable, aucun non-sens n'est trop effronté, aucune pasquinade n'a honte du mensonge qui l'enfarine. Dieu ne demande pas qu'on provoque le mal: il suffit, pour accomplir sa volonté, de ne pas reculer devant le mal qui provoque, et de rester inébranlable au plus haut de la conscience, sans courber jamais le cœur devant l'odieuse menace, ni devant le péril mortel. On n'a pas breveté encore l'invention de la mécanique révolutionnaire qui garrottera au fin-fond des poitrines la silencieuse liberté des cœurs. Je sais qu'on la cherche cette machine; ils ont des « savants », disséqueurs de chiens bien habiles, mais j'ai idée qu'ils reculeront, malgré leur talent vivisectoral, devant l'autopsie à pratiquer sur la plus grosse moitié de la France: la besogne userait par trop le couteau, sans parler du danger qu'ils courraient ainsi d'éveiller enfin en sursaut la léthargie du suffrage universel.

Faisons donc en l'honneur du grand convertisseur des Gaules le pèlerinage des consciences, puisqu'il est le seul possible aujourd'hui; que notre procession muette et en quelque sorte invisible gravisse modestement les rampes de la colline consacrée, nul ne découvrira la prière ardente qui brûle dans le secret de nos âmes, nul n'invectivera l'hymne silencieuse qui chante en nous, mais ne se répand pas en dehors. Dieu a donné à la chapelle du martyr cette gloire insigne d'être abritée avec ses grands souvenirs, comme je le disais tout à l'heure, sous l'ombre de la basilique naissante, où le Cœur de Jésus sera dignement adoré. Du haut de la montagne on voit à travers la plaine cette autre basilique dont la façade vénérable est le principal trait du paysage et surmonte la sépulture de nos rois, sanctifiée par le tombeau de saint Denys. Saint Denys, fondateur de la France catholique, est donc à droite et à gauche de l'église du Vœu National, devant et derrière, partout autour d'elle et même en elle, comme je l'ai dit encore. Saint Denys emplit et sature de sa mémoire le sommet de Montmartre auquel il donna jusqu'à son nom, qui raconte la passion des trois apôtres athéniens-parisiens; les fondements prodigieux du temple de la charité divine sont creusés dans la terre que baigna le sang du supplice de saint Denys; il y a du sang de saint Denys dans le ciment dont les couches scellent les

énormes pierres des piliers; le Vœu National, juré par la France pénitente, est fait en vérité de son esprit et de sa cendre.

Qu'est-il besoin d'autres stations pour remplacer celles qui ne sont plus? Saint Denys est là, tout entier, à son poste d'adorateur fidèle. Je n'ai pas mis la bienheureuse Marguerite-Marie au nombre des patrons de la France, parce qu'elle vint au temps où la France était faite, au temps même où la France, enivrée de gloire, allait extraire follement de la masse de ses grandeurs, les premiers éléments de sa chute, et aussi, parce que le culte puissant, instauré miraculeusement par la visitandine obscure, tire à soi toute la lumière, laissant dans l'ombre la faible main qui le fonda, mais ce culte du divin Cœur, qui atteint au moment où nous sommes l'apogée de son empire sur les âmes, n'en a pas moins donné à la patrie française son véritable, son souverain protecteur et tuteur. C'est la dévotion des grandes heures d'épreuves. La haine furieuse que lui témoigne la libre-pensée triomphante le démontre assez clairement, pour qu'il soit inutile de chercher d'autres preuves. Je ne veux pas répéter les injures sordides, vomies publiquement contre ce culte admirable, je ne veux pas redire les infâmes paroles prononcées dans une enceinte autrefois respectable et qui sont la bave d'une rage non motivée, car l'inscription promise au fronton du temple ne regarde nullement ces gens-là : *Gallia pœnitens et devota* ne s'applique pas, ne peut pas s'appliquer à eux, pour le présent du moins, et puisse-t-il en être autrement dans l'avenir!

C'est la France catholique seule qui parle dans l'inscription parce qu'elle seule a fait le vœu et qu'elle seule l'accomplit par l'obole de plusieurs millions de souscripteurs.

Un apostat disait hier à d'autres apostats : « Vous êtes des esclaves ivres! » C'est leur manière de discuter : La libre-pensée, selon la définition du même « moraliste », est la *religion*, « LE LIEN qui rassemble les hommes » dans des bouges électoraux ou autres, pour qu'ils y puissent échanger à l'aise les poussées, les gourmades et les outrages. La libre-pensée est un fauve sans muselière, qui viole et dévore toute pensée digne et véritablement libre.

Elle se nomme elle-même *libre* par antiphrase, et comme les furies étaient appelées « bonnes déesses » par la terreur des païens. Elle opprime et persécute aussi fatalement que le feu brûle ou que l'animal vivant respire; elle ment comme la pluie mouille; sa liberté est tyrannie, son égalité est écrasement, sa fraternité était connue,

dès le beau temps de la tragédie antique, au moins par Étéocle et Polynice.

Le règne de ces choses, à la fois redoutables et grotesques qui sont le produit net de la libre-pensée, a un nom aussi. mais un nom qui ne trompe pas, il s'appelle le châtement. Ce livre de paix exclut toute digression politique: il dira pourtant que combattre pour le salut de la patrie par tous les moyens que la loi donne, est le devoir rigoureux du chrétien: ceux qui désertent ce devoir en seront responsables devant Dieu comme devant les hommes, mais il dira surtout que l'arme du croyant, la meilleure, celle à laquelle rien ne résiste est la prière. Laissez railler les vainqueurs et priez: laissez l'oppression se gorger de méfaits et priez: laissez Tartufe renégat gonfler sa caisse et sa bedaine comme les sangsues, gorgées de trop de sang et priez avec résignation, avec confiance, avec vaillance. Dieu n'a pas vos hâtes impatientes, il attend aisément parce qu'il est éternité. Allez à Dieu par la pente que sa miséricorde vous a indiquée, *ordo divinitus institutus*: c'est saint Denys qui l'a dit, c'est saint Thomas d'Aquin qui l'a répété.

Vous vivez et vous souffrez au temps où la sagesse humaine étale au soleil impudemment les excès de sa folie, allez au sanctuaire où se déploie dans toute sa splendeur la folie de la croix qui est la seule sagesse. Allez au Cœur de Jésus par le chemin que saint Denys, Eleuthère et Rustique mouillèrent de tout leur sang. Le temple du Vœu National est porté par ce sang des martyrs. Sera-t-il ruiné par le blasphème comme les fauves le prédisent, qu'importe? Allez en suivant la route de la passion de saint Denys, jusqu'au Cœur de Jésus, jusqu'au Sacré-Cœur que perça aussi le blasphème des acheteurs de Judas et qui règne sur le monde, et qui juge les blasphémateurs au moment terrible où ils tremblent, et qui vivra, toujours victorieux, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Paul FÉVAL.

(A suivre.)

---

# EXCELLENCE

DE LA

## DOCTRINE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

D'APRÈS LA THÉOLOGIE DE SALAMANQUE (1)

---

Voyons maintenant comment saint Thomas excelle dans son respect pour l'antiquité et dans sa fidélité à la suivre.

Le Docteur angélique, fixant au milieu des flots dangereux des nouveautés de son temps l'ancre de l'antique doctrine, est parvenu à se mettre à couvert sous la protection des Pères. La preuve en est dans l'admirable vision d'Albert de Bresce. La lumière de l'Église, saint Augustin, lui apparut un jour avec saint Thomas. Albert, dans la stupeur, pria les saints de lui expliquer le sens de cette vision. Alors celui qui était décoré des insignes pontificaux répondit : « Pourquoi t'étonner, Albert ? Je suis Augustin, docteur de l'Église. J'ai reçu mission de manifester la gloire de saint Thomas : c'est lui qui m'accompagne. Il a suivi en tout ma doctrine et celle des Apôtres, il a illuminé l'Église des splendeurs de ses enseignements. » Ajoutons à ce témoignage un autre conçu à peu près dans les mêmes termes, celui du Pape Urbain V : « Saint Thomas, dit-il, a suivi les traces de saint Augustin et il a illustré l'Église par sa doctrine et sa science immenses. »

Ce n'est pas seulement la doctrine de saint Augustin, mais aussi celle de tous les Pères qu'il a entourée de la plus grande vénération. « Il a eu l'intelligence de tous les saints docteurs, dit Cajétan. » D'où lui est venu ce privilège ? « Du grand respect qu'il leur portait, ajoute le même auteur. » Toutes ses œuvres en fournissent la preuve.

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1881.

Chaque fois qu'il formule un argument pour la défense de la vérité, il le tire presque toujours du trésor de l'antique tradition. Il invoque le témoignage irrécusable de la parole de Dieu ; il s'appuie sur l'autorité des décrets des conciles ; il élucide le sens des Pères et défend leur sentiment, et même il conserve religieusement les maximes des philosophes illustres.

Nous pouvons donc appliquer à l'Angélique docteur ce que saint Jean Chrysostôme dit de saint Pierre. Commentant le passage des Actes où il est écrit : « Pierre se lève et les onze avec lui, il fait entendre sa voix et parle. » Le saint docteur se demande pourquoi les onze se lèvent à côté de Pierre et il y répond ainsi : « Ils avaient tous la même voix, mais ils parlaient tous par la bouche de Pierre. Ils se levaient tous à ses côtés pour approuver par leur témoignage les paroles que leur chef prononçait. » Ne peut-on pas en dire autant, en un certain sens, du Docteur angélique ? Les conciles, les anciens Pères, les docteurs, les philosophes illustres ont la même voix que lui, mais ils parlent tous par sa bouche : ils se lèvent tous, à ses côtés, pour rendre témoignage à la vérité de ses paroles.

Quel bel exemple donné par ce grand docteur ! Comme les maîtres dignes de porter ce nom devraient méditer assidûment la vie de ce maître par excellence, « qui a suivi les traces de saint Augustin et des apôtres, et qui, par un privilège ineffable, a eu l'intelligence de tous les docteurs, à cause de la grande vénération qu'il a toujours eue pour eux ! » Qui donc ne se fera un devoir de suivre la doctrine de ce maître angélique, orné des insignes de la vénérable antiquité ! C'est cette doctrine qui frappe d'un côté l'incrédulité des Juifs, et retient de l'autre dans le giron de la véritable foi les hérétiques qui cherchent à s'en éloigner.

## VII

Ouvrons les saints Livres et voyons d'où venait l'excellence de la sagesse de Salomon. Il pouvait discourir sur tous les arbres, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille ; sur tous les animaux, les bêtes de somme, les oiseaux, les reptiles ; il connaissait la nature de tout ce qui existe aussi bien que l'ordre du monde. Bien plus, il avait contemplé l'esprit de Dieu, l'émanation de sa clarté, l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté divine et l'image de sa bonté. Cette science si variée

plaisait infiniment aux hommes et les attirait vers Salomon. Au rapport du texte sacré, il venait des hommes de toute nation, des rois de tous pays écouter le Sage par excellence.

Or saint Thomas est plus que Salomon ! c'est la parole d'Innocent VI. « C'est, dit ce pontife, un jardin délicieux plein d'abondance où les arbres sont chargés de fleurs et de fruits, où souffle une brise agréable, où sourit l'aménité du printemps, où tout charme les yeux. » Car sa doctrine, suivant l'admirable pensée du pape Clément VI, est semblable à un arbre fertile, produisant des fruits abondants pour soutenir et délecter l'Eglise de Dieu. Comme le fleuve du Paradis terrestre, il arrose toute la terre des flots de sa doctrine, il féconde admirablement l'Eglise et lui fait produire des fruits spirituels sans nombre. Ainsi s'exprime le pape Jean XXII : « Cette parole du Psaume, dit-il, vos eaux sortiront du sommet des montagnes et arroseront la terre, qui sera rassasiée du fruit de vos œuvres, s'est complètement vérifiée en saint Thomas. »

Mais voyons quelle pluie bienfaisante il a répandue à flots sur la terre, et quels germes de science l'esprit d'intelligence dont il avait la plénitude, a semés partout.

Dans la dialectique et la métaphysique il a discoursé sur l'être réel et transcendantal et sur l'être de raison formé par l'esprit. Il a parlé des actes qui émanent de l'homme raisonnable et sont appelés actes humains, et des actes qui découlent de l'homme animal et sont appelés passions. Il a enseigné, en morale, les rapports de l'homme avec lui-même; en économie, les rapports de l'homme avec la famille; en politique, les rapports de l'homme avec l'Etat. En physique et en théologie, il a écrit sur la nature des choses, depuis la nature divine qui est un acte pur et la plénitude de l'être en trois personnes, jusqu'à la nature de la matière première, pure puissance, voisine du néant. Il a disserté de toutes les vertus depuis la charité qui en est la reine et a son siège dans l'appétit supérieur, jusqu'à la tempérance naturelle, qui réside dans l'appétit sensitif. Il a traité de tous les péchés depuis le péché mortel jusqu'au véniel; des lois, depuis la loi éternelle jusqu'à la loi humaine; de la justice, depuis la justice distributive qui se rapporte au droit public jusqu'à la justice commutative, objet du droit privé; des états, depuis l'état épiscopal jusqu'à l'état conjugal; des sacrements, depuis l'Eucharistie jusqu'au mariage.

Mais considérons cette question surtout au point de vue de la

théologie scolastique. Les quatre fleuves du Paradis sortaient d'une même source et coulaient dans le monde entier. Les quatre parties de la Somme théologique (car l'usage veut qu'on divise la seconde partie en deux) sortent du génie du saint docteur comme de leur source et sont autant de courants de doctrine merveilleusement variés dont les eaux vont apaiser la soif du cœur humain. Cette admirable Somme théologique ressemble au quadrigé d'Amīnadab, elle est harmonieuse dans la variété de ses quatre parties. C'est saint Thomas qui tient les rênes de ce char sublime et parcourt les quatre points du globe, sur l'aile rapide de la renommée, justifiant la parole du Psalmiste : « Il parle à toute la terre et ses paroles courent avec la rapidité du vent et de la foudre. »

Non seulement le Docteur angélique excella dans les diverses branches de la théologie scolastique; il sut y allier les connaissances variées de la théologie positive. Quelle vaste érudition! Il commenta admirablement, parmi les livres de la Loi, la Genèse; parmi les livres Historiques, les Machabées; cinquante Psaumes; parmi les livres Sapientiaux, le Cantique des cantiques; plusieurs prophètes. Dans le Nouveau Testament, à l'exception des Actes des apôtres, il a commenté tous les livres, depuis l'Évangile de saint Matthieu jusqu'à l'Apocalypse de saint Jean. En outre, il expliqua le livre des Noms divins de saint Denys l'Aréopagite; il composa des sermons. Voilà donc l'angélique Docteur entre tous les autres possédant à la fois les théologies les plus diverses, la théologie scolastique, la théologie morale, la théologie positive, la théologie mystique, la théologie parénétiq. Le voilà, comme Joseph, l'avant-dernier des enfants de Jacob : Il est orné d'une robe splendide aux couleurs variées, présent de la prédilection de son père.

Deux fonctions exigent une grande variété de connaissances et offrent de graves difficultés : la fonction d'auteur et celle de commentateur.

L'auteur crée son texte; il est obligé le premier de frayer la voie et d'y marcher sans guide. Le commentateur doit s'attacher aux idées des autres, les exprimer fidèlement, donner un corps et une forme à des concepts souvent imparfaits. Pour vaincre de telles difficultés il ne faut pas des esprits étroits et faibles, mais des génies vastes et courageux. Aussi ceux qui entreprennent des travaux de ce genre sont-ils regardés par tout le monde comme des hommes du plus grand mérite, s'ils ne se montrent pas inférieurs à leur tâche.

O génie auguste et courageux ! saint docteur, vous n'avez pas craint d'être auteur, ni refusé d'être commentateur. Vous avez eu le courage de ces deux entreprises, vous les avez poussées jusqu'au bout avec une exactitude, un bonheur et une perfection qui ne laissent rien à désirer. Vous avez composé la Somme contre les Gentils et la Somme théologique avec tant d'habileté qu'il semble que ces deux livres peuvent se passer de commentateurs. Et cependant la Somme contre les Gentils a trouvé un illustre commentateur dans Sylvestre de Ferrare, la somme théologique a été commentée par la plupart des théologiens jusqu'à notre époque, et le sera encore par les théologiens futurs.

Et que dire de la perfection avec laquelle l'illustre docteur s'est acquitté de sa fonction de commentateur ? La foi catholique lui faisait, il est vrai, un devoir de commenter les auteurs sacrés ; la piété filiale et le respect l'engageaient à expliquer certains auteurs chrétiens en renom tels que saint Denys, Boèce et le Maître des sentences. Mais il ne s'est pas contenté de cela. Il s'est attaché indissolublement à la doctrine d'un auteur païen, Aristote. Il ne s'en est éloigné que quand la foi ou des principes ayant de l'affinité avec la foi l'y ont contraint, et il l'a tellement élucidé par ses commentaires qu'on peut dire qu'il a fait parler ce philosophe muet. Saint Thomas doit donc être placé au premier rang parmi les commentateurs. Car ce ne sont pas des auteurs ordinaires, mais des auteurs de premier ordre, chacun dans leur genre, des auteurs très obscurs qu'il a entrepris d'expliquer. Tels sont saint Denys, pour la théologie mystique, Pierre Lombard, pour le théologie scolastique, Aristote pour la dialectique, la physique, la métaphysique et la morale. Personne ne pourra contredire une assertion si évidente.

On voit ici une des raisons pour lesquelles saint Thomas a été surnommé le Docteur angélique. N'est-il pas, dans un sens mystique, comme cet ange qui apparaît à saint Jean dans l'Apocalypse. « Je vis, dit le saint Apôtre, un autre ange, volant au milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour le prêcher à tous ceux qui habitent la terre, à toutes les nations, à toutes les tribus, à toutes les langues, à tous les peuples. » Saint Thomas était vraiment un ange. Son corps était retenu sur la terre, mais son âme était dans le ciel. Il menait dans la chair une vie angélique et céleste. Il conversait avec les hommes, s'occupait des affaires profanes et publiques ; cependant son esprit aspirait toujours au ciel. Son corps n'habitait pas avec



les anges dans le ciel, mais son cœur y était présent. Il pouvait dire avec l'Apôtre : « Ma conversation est dans le ciel. » Rien de plus admirable que de voir cet homme vivant de la vie des sens, au milieu des choses visibles, soudainement ravi, comme séparé de tout par l'abstraction, dans une extase céleste. « Il semblait n'être plus dans l'endroit où était son corps, et n'être que dans le lieu où sa pensée était fixée. » Il volait, cet ange de l'Apocalypse, qui portait l'Évangile éternel pour l'annoncer à tous les habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, à tout peuple : car il faisait retentir sa voix par toute la terre. Il vole aussi, le saint docteur, et son vol est immense. N'étend-il pas ses ailes sur les quatre points du monde pour nourrir et fortifier tout peuple, toute tribu, toute langue, toute condition, de l'aliment de la saine doctrine ? Dans ses livres, le païen trouve la lumière ; le Juif, la componction ; l'hérétique, la conversion ; l'âme contemplative, la sublimité ; l'âme tiède, la ferveur ; l'ignorant, l'instruction et l'éradication ; l'homme instruit, une science plus parfaite ; le savant, une science consommée. Ceux qui aspirent à la connaissance de la dialectique et de la philosophie feuilletent ses ouvrages ; ceux qui étudient la morale, les consultent et leur empruntent les remèdes capables de guérir les maladies de l'âme ; les prédicateurs y trouvent la doctrine qu'ils enseignent aux peuples ; les théologiens y recourent, s'ils veulent être armés de toutes pièces contre les hérétiques. Volusien disait en parlant de saint Augustin : *Legi Dei deest quidquid contigerit Augustinum ignorare*. Ne pouvons-nous pas appliquer cette parole à saint Thomas et dire : Tout ce que saint Thomas n'a pas traité dans ses ouvrages manque à la dialectique, à la métaphysique, à la théologie ?

Qui donc pourrait être insensible aux charmes d'une science si variée ? Qui ne se sent attiré et vaincu par ses attraits ? A lui seul le saint docteur résume tous les maîtres : il est un modèle en tout genre de science. Les quatre animaux symboliques du char triomphal d'Ezéchiel, tout resplendissants de lumière, pleins d'yeux et figurant la sagesse universelle, c'est-à-dire tous les docteurs de l'Église, semblait pouvoir se réduire à un seul animal ayant quatre faces. Le texte sacré l'insinue et des commentateurs très sérieux l'enseignent ainsi. Que s'ensuit-il ? C'est que nous pouvons y voir l'image de saint Thomas, ce chérubin des docteurs. Il reproduit en lui la physionomie multiple des autres docteurs, et cependant il a le privilège unique du doctorat universel, parce qu'il a résumé tous les maîtres, enseigné toutes les

sciences et rempli toutes les charges de l'enseignement. N'est-il pas digne d'être porté sur un char de triomphe et de recevoir le palme destinée au prince des docteurs? L'admirable variété de sa doctrine justifie ce titre.

### VIII

Il n'est personne, parmi les hommes sensés, qui ignore le danger que fait courir, au salut de l'homme, la mobilité de la doctrine. Un pieux docteur, saint Hilaire, déplorant cette mobilité, répandait des larmes abondantes et disait : « Quel danger! quelle misère! Il y a parmi nous autant d'idées différentes que de manières d'agir. » Selon la parole de Sénèque : « Courir çà et là, ce n'est pas aller, c'est errer. » Voulez-vous ne pas vous laisser aller sur la pente du précipice? Il ne faut point de division dans les esprits, point d'opposition dans les doctrines, mais une union intime avec les sages dans l'unité d'une même vraie doctrine! C'est la remarque judicieuse du Docteur angélique lui-même : « Ceux qui connaissent la vérité s'unissent dans une seule pensée; mais ceux qui l'ignorent se divisent et embrassent plusieurs erreurs. » Il en donne ailleurs la raison très profonde : « La vérité, tenant toujours le milieu, est toujours une; voilà pourquoi plusieurs erreurs peuvent être opposées à une seule vérité. » Si une doctrine disparate et composée de principes opposés est nécessairement erronée et mérite le plus grand discrédit, une doctrine dont les principes s'harmonisent parfaitement entre eux prouve sa valeur et son excellence.

Elle est parfaitement une, et par conséquent indubitablement vraie la doctrine du Docteur angélique. Quoique riche et variée, et composée des éléments de plusieurs docteurs, elle ne forme cependant qu'un seul corps mystique de sagesse, indissolublement uni par les liens de l'unique vérité. Quelle multiplicité de pensées! Et cependant point d'isolement dans leur unité, point de division dans leur multiplicité. Car, dans le domaine de la vérité, où se trouve la doctrine de saint Thomas, l'unité n'exclut pas la multiplicité, ni la multiplicité l'unité. C'est un corps divisé en plusieurs membres : ces membres ne font qu'un seul corps. La distinction des membres n'est pas confondue dans l'unité du corps, et la pluralité des membres n'empêche pas l'unité du corps de rester intacte. Elle est donc une, la vraie doctrine de saint Thomas, bien qu'elle

s'étende, se multiplie et s'agrandisse, semblable aux nombreux rameaux d'un arbre, qui tous tiennent à un seul tronc profondément enraciné.

## IX

Un commentateur doit élucider le texte qu'il expose et défendre la vérité du sens qui y est contenu et qui est expliqué dans le commentaire. Pour arriver là quand le texte est obscur, il faut, entre autres qualités, un esprit vaste, riche et pénétrant. Car chaque endroit du texte demande, pour être expliqué, un certain degré de talent et de science : l'ensemble exige une capacité et un savoir immenses. Cela est surtout vrai quand le commentateur, tout en conservant le sens littéral d'un texte obscur, sait l'élucider sans nuire à sa plénitude, à son intégrité, et à la propriété des termes. C'est au Docteur choisi par le Ciel pour cet enseignement difficile qu'il convient d'appliquer les paroles d'or de Vincent de Lérins, citées plus haut.

L'enseignement qui, tout en conservant l'intégrité du sens et la propriété des termes d'une vérité traditionnelle, sait la rendre plus claire, plus distincte, plus évidente, acquiert par là un nouveau et juste titre de gloire.

Qui ne reconnaît le mérite suréminent de saint Thomas en ce genre? Parmi les livres sacrés, il a expliqué la Genèse, qui contient des choses très compliquées ; les Machabées, dont la suite et l'ordre chronologique et topographique est extrêmement difficile à saisir ; l'Apocalypse, fermée de sept sceaux. Parmi les mystiques, il a exposé la doctrine sublime de saint Denys, auquel l'extase ne permet parfois que de balbutier. Parmi les philosophes il a analysé le trop concis Aristote avec une précision et une clarté si admirables, qu'on peut dire qu'il a rendu la parole à ce philosophe muet.

Il a donc rempli tous les devoirs d'un fidèle commentateur, mérite nouveau à ajouter à tant d'autres, et propre à rehausser merveilleusement sa gloire.

Ces remarques reçoivent une solennelle consécration du jugement du Pape Jean XXII. En examinant la vie et la mort du saint Docteur dans le dernier procès de sa canonisation, le pape lui décerne l'éloge suivant : « Il a écrit sur les sciences premières et les diverses parties de la philosophie. Il n'a pas voulu rester oisif, mais labourer le sol de la doctrine sacrée ; aussi a-t-il écrit sur

l'Ancien comme sur le Nouveau Testament. Il a publié un grand nombre d'ouvrages divins, pour la gloire de Dieu, la dilatation de la foi, l'enseignement de ceux qui s'adonnent aux études sacrées. Et tous ces ouvrages sont clairs; il possédait une science admirable, sa réputation est répandue partout. Il a reçu pour les composer une assistance spéciale d'en haut. Le caractère de la vraie sagesse est d'être facile à saisir et profonde.

## X

La méthode et le style d'un auteur exigent plusieurs qualités remarquables, telles que l'ordre, la clarté, la brièveté, la profondeur, l'uniformité, etc., qui charment tout le monde parce qu'elles sont belles, utiles, agréables. Le mérite du style dans un auteur est donc loin d'être insignifiant. Sixte de Sienne s'exprime ainsi à ce sujet, à propos de saint Thomas : « Le saint Docteur, dit-il, joint ensemble quatre choses presque incompatibles : l'abondance et la brièveté, la facilité et la sûreté. Personne, ni avant, ni après lui, n'est parvenu à les réunir au même degré. Et d'abord quelle abondance ! quelle richesse ! A peine existe-t-il un seul point dans le domaine entier de la philosophie ou de la théologie dont il n'ait parlé dans ses écrits aussi nombreux que variés. La brièveté exclut les longueurs de l'abondance. Eh bien ! ce que d'autres docteurs tant anciens que modernes ne peuvent renfermer que dans de nombreux et gros volumes, saint Thomas a su le condenser complètement et pleinement dans l'abrégé de la Somme théologique. La brièveté est mère de l'obscurité et sa compagne inséparable. Il n'en est pas ainsi du Docteur angélique. Il unit la brièveté à la facilité et éclaircit toutes les difficultés. Par l'ordre de sa méthode, la lucidité de ses pensées, la clarté lumineuse de ses paroles, il laisse loin derrière lui tous les autres écrivains. Mais voici une plus grande merveille. Dans la lecture des écrits, des Pères même les plus célèbres, il faut procéder avec précaution et prudence pour ne pas embrasser des doctrines peu sûres. Les enseignements de cet homme de Dieu sont tellement sûrs qu'on peut le lire sans aucune crainte d'erreur, et marcher d'un pas libre, en toute sécurité, à l'abri de tout danger dans le chemin royal qu'il trace à la suite de tous les Pères de l'Église, loin des sentiers détournés des sectaires.

L'excellence de la méthode de saint Thomas a été aussi reconnue par Innocent VI, qui élève jusqu'au ciel son admirable doctrine, et dit entre autres choses : « Il possède la propriété des expressions et la manière de traiter convenablement chaque sujet. » Clément VI ajoute : « Il avait l'esprit lumineux. » « En très peu de temps, dit Clément VIII, il a écrit des livres dans tous les genres de science, avec une méthode extraordinaire et une lucidité merveilleuse. » Pesez, s'il vous plaît, chacun de ces mots : esprit lumineux, propriété des expressions, écrits en tout genre avec une méthode extraordinaire et une lucidité merveilleuse. Tout cela ne fait-il pas ressortir le mérite de la méthode de saint Thomas ?

Examinons son élocution et nous y trouverons une preuve évidente de ce que nous avons avancé. Elle change selon la nature du sujet. Elle devient subtile et profonde quand il faut proclamer les grandeurs divines ; simple et facile mais soutenue, quand il s'agit des choses humaines. Cette alternative et cette variété de style se montrent partout suivant les circonstances. Tantôt c'est un exemple tiré des choses naturelles qu'il présente d'une manière toute simple ; tantôt ce sont les mystères divins pour l'expression desquels il emploie des termes sublimes, profonds et pleins de majesté. Et dans ce qu'il dit il y a un talent, une modération et une sobriété d'expression telle que ses paroles, sans aller jusqu'à scruter trop curieusement les profondeurs divines, ne s'arrêtent jamais en deçà de ce qui est nécessaire à l'intelligence des mystères. Le texte de l'histoire sacrée devient transparent sous sa plume et laisse échapper quelques rayons de la splendeur divine.

Frappée de cette clarté céleste, l'intelligence devient plus perspicace et cherche à pénétrer la lumière inaccessible de la souveraine vérité. Il nous serait facile de nous étendre davantage sur cette question, et de louer l'admirable clarté de saint Thomas dans les choses les plus difficiles, la propriété des termes qu'il emploie, son style soutenu et varié selon les sujets qu'il traite, l'ordre et la méthode extraordinaire qui règnent dans tous ses écrits et surtout dans la Somme théologique, qu'il a si bien divisée par questions et par articles. Mais pour traiter convenablement ces questions, il faudrait un développement qui n'entre pas dans le cadre que nous avons adopté. Nous n'en dirons donc pas davantage et nous allons passer à d'autres considérations.

## XI

Quand les approbateurs des livres sont tels que le demande le droit, on ne saurait dire quelle gloire et quel mérite leur approbation confère aux auteurs. Ils justifient vraiment ces paroles sacrées : « qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple et qu'ils louent ceux qui sont assis sur la chaire des anciens. » Et ailleurs : « Un grand nombre d'hommes loueront leur sagesse et l'Église proclamera leur mérite. »

Nous n'hésitons pas à le dire, nulle doctrine, à l'exception de l'Écriture sainte, nul docteur, ne peuvent soutenir victorieusement la comparaison avec le Docteur angélique, ni avec sa doctrine, au point de vue de la gloire et de l'excellence qui résultent de l'approbation. Les preuves abondent. Témoignages du ciel, témoignages de la terre, rien ne nous manque. Nous avons assez de témoins et de garants pour cela : approbations des Universités, des ordres religieux illustres, éloges des Souverains Pontifes, acclamations des conciles, voix du ciel, voix de Dieu même, passons en revue chacune de ces approbations, en commençant par les moindres et en finissant par les plus élevées.

Parlons d'abord de l'approbation qu'a reçue la doctrine de saint Thomas de la part des Universités.

Au premier rang des Universités se place celle de Paris, elle est la plus ancienne et la mère et la nourrice de la théologie scolastique. Elle a formé le Docteur angélique lui-même, chef de l'illustre école des Thomistes; dom Scot, père de l'école subtile des Scotistes, etc. Or, qu'a fait cette mère des écoles théologiques les plus renommées? La doctrine de saint Thomas venait de paraître. Par un jugement trop prompt et prématuré, elle en censura d'abord quelques articles. Bientôt une lecture plus attentive des écrits du saint docteur la fit réfléchir et corriger ses idées. Rétractant son premier jugement comme trop précipité, elle ordonna à ses élèves et à ses gradués, et conseilla à l'évêque de Paris et à tout le clergé, en présence du métropolitain de Vienne, de proclamer la gloire de saint Thomas et de lui décerner les plus grands éloges. Elle l'appelle « la lumière très splendide de l'Église, la perle radieuse du clergé, la source de la doctrine, un miroir poli

et brillant, le flambeau lumineux de l'École de Paris et de toutes les Universités, d'où jaillit la lumière de la sainteté et de la foi pour tous les fidèles ». Et elle conclut en disant que jamais le saint Docteur n'a enseigné ou écrit quelque chose de contraire à la saine doctrine et aux bonnes mœurs.

Telle est l'approbation de l'illustre Académie, approbation d'autant plus flatteuse qu'elle vient d'hommes graves, qui, mieux inspirés, furent obligés, après plus mûre délibération, de se rétracter, et de changer leur trop sévère condamnation en une approbation entière, pleine et glorieuse. Ils ont ainsi vérifié ces paroles : « Les enfants de ceux qui vous ont humilié et calomnié viendront se prosterner devant vous et adoreront la trace de vos pas. »

Pour le dire en passant, c'est une leçon pour ceux qui lisent en courant les ouvrages de saint Thomas, sans application ou avec peu de piété et d'affection. Si quelque point de la doctrine du Docteur angélique vient à les choquer, il faut qu'ils reviennent, qu'ils réfléchissent et qu'ils consultent les interprètes autorisés de cette doctrine, et ses disciples anciens et modernes. Qu'ils suivent l'exemple de l'École de Paris, ils deviendront forts; ils prendront des ailes et voleront comme des aigles, sans fatigue, et marcheront sans lassitude. Bientôt ce qui était pour eux un objet d'aversion sera une nourriture et un breuvage salutaire et délicieux. Ils entendront et comprendront avec bonheur la voix enchanteresse et magique de cet ange plein de sagesse.

L'Université de Toulouse la savante, défendait, respectait et cultivait la doctrine de saint Thomas. Elle y était obligée par un décret d'Urbain VI, qui, dans son admiration pour la doctrine angélique, exhorte tout le monde à l'étudier, et ordonne aux théologiens de cette Université de la suivre, principalement dans leurs conférences et leur enseignement sur la foi et la morale.

L'illustre Université d'Alcala professait aussi un culte remarquable pour la doctrine de saint Thomas. Dès l'origine fut fondée la chaire de saint Thomas, de beaucoup la première en dignité et en excellence entre toutes les autres chaires de l'Université. Deux autres chaires ont été créées dans le même but, l'une appelée *cathedra primaria*, l'autre *cathedra vespertina*. Les Dominicains seuls ont le privilège d'y monter.

L'Université de Salamanque, dont la réputation a franchi les frontières de l'Espagne, et s'est répandue chez les autres nations,

attachait tant de prix à la doctrine angélique, qu'elle a créé, non seulement une chaire de saint Thomas, mais aussi deux autres chaires de même nom que celle de l'Université d'Alcala, réservées aux seuls Dominicains, afin que jamais l'enseignement ne s'écarte de celui du saint Docteur. Tous les maîtres et les docteurs de cette Université, astres brillants qui éclairent l'Espagne et même le monde entier, ont toujours été indissolublement attachés à saint Thomas.

Mais passons aux ordres religieux.

## XII

Plusieurs familles religieuses, inspirées par la prudence, instruites par leur propre expérience ou celle des autres, ont décidé que leurs membres n'enseigneraient jamais des principes contraires à ceux de saint Thomas, aux disciples qu'ils voudraient nourrir du lait de la doctrine, ou fortifier du pain de la science sacrée.

Ne parlons pas de l'ordre si célèbre des Dominicains, afin de ne pas produire des témoins suspects d'une partialité qui d'ailleurs les honore. Nous pourrions citer les décrets particuliers de beaucoup d'autres ordres religieux, qui ont fait une loi à tous les professeurs de théologie et de philosophie d'enseigner la doctrine de saint Thomas. Mais les limites que nous nous sommes imposées, s'y opposent. Contentons-nous de reproduire textuellement les règles de quelques ordres seulement.

Citons d'abord la pieuse Compagnie de Jésus, si féconde en saints, en savants, en hommes prudents et éclairés. Son saint fondateur et Père Ignace, vraiment inspiré par l'esprit de Dieu, a laissé une constitution en vertu de laquelle il ordonne de suivre saint Thomas. En voici le texte : *In theologia legatur Vetus et Novum Testamentum et doctrina scolastica divi Thomæ*. Cette constitution fut de nouveau promulguée dans le cinquième chapitre général de l'ordre, et devint d'une obligation plus stricte. Voici les paroles des Pères : « que nos docteurs qui enseignent la théologie scolastique suivent la doctrine de saint Thomas, en se conformant à la méthode qui sera indiquée ultérieurement dans le *Ratio studiorum* et qui sera expliquée par le général. Désormais « nul ne sera promu à une chaire de théologie, s'il n'est bien affectionné pour la doctrine de saint



Thomas, l'enseignement sera interdit à quiconque lui sera hostile. » Telles sont les paroles pleines de gravité et de piété de ces Pères si pénétrés de l'esprit de religion.

Il est un autre ordre religieux qui s'est fait une loi inviolable de suivre saint Thomas et de lui porter un amour sans égal : c'est l'ordre des Carmes. Les règles de cette famille religieuse l'ordonnent à tous les professeurs de théologie et de philosophie, sous peine d'être privés de leur charge, s'ils ne le font pas. Voici le texte de cette prescription : « Pour remplir cette charge (il est question de la charge de professeur de théologie), on ne choisira que des personnes que leurs vertus et leur science y rendent aptes, qui prendront soin d'enseigner la doctrine traditionnelle des Pères et de saint Thomas; les professeurs de philosophie seront tenus d'observer la même chose, sous peine de suspension de leur charge. Ils s'efforceront d'écarter de notre ordre les questions subtiles, qui n'apportent ni utilité, ni édification, et toutes les nouveautés dangereuses. » Les chefs de cet ordre veillent avec un soin scrupuleux à l'observation de cette règle. En voici un exemple. Un provincial, plein de science et de piété, rendait visite à son prédécesseur, comme c'est la règle chez les Carmes. Élevant la voix et montrant un visage grave et triste : « J'ai à me plaindre, dit-il, d'une faute que j'ai découverte en vous. Pendant votre administration vous vous êtes montré trop faible à l'égard d'un professeur de philosophie, que vous n'avez pas déposé pour avoir enseigné une opinion contraire au sentiment commun des Thomistes, bien qu'à mon sens cette opinion ne soit pas contraire à l'enseignement de saint Thomas. » Telle est la vénération et le culte de l'ordre des Carmes pour la Doctrine Angélique.

Nous arrivons aux Souverains Pontifes.

### XIII

Les témoignages des Souverains Pontifes ont plus de poids, non seulement parce qu'ils sont publics et solennels, mais encore parce qu'ils sont comme l'écho de l'Église tout entière, parlant par son chef, investi de la suprématie doctrinale.

Nous avons déjà cité plusieurs paroles des Souverains Pontifes. Nous en aurions si nous voulions une foule d'autres à produire.

D'abord nous avons le célèbre éloge de Jean XXII, qui recommande en ces termes la doctrine et la sainteté du Docteur angélique : « A défaut d'autres miracles pour justifier sa canonisation on en trouverait dans chaque question et chaque article qu'il a traités : il a fait autant de miracles que d'articles; car il les a composés à l'aide d'une lumière surhumaine. » Or, il y a plus de deux mille articles dans sa Somme théologique : ce sont autant de miracles.

La recommandation de la Doctrine angélique par Innocent VI n'est pas moins remarquable : « Cette doctrine, dit-il, possède plus que toute autre, après la doctrine sacrée, la propriété des expressions pour chaque sujet et la vérité des principes. Aucun de ceux qui l'ont suivie ne s'est écarté du chemin de la vérité : quiconque l'a attaquée s'est toujours rendu suspect d'hérésie. » Que peut-on désirer de plus glorieux en faveur de cette doctrine? Quoi de plus terrible pour ses ennemis, puisque, selon le jugement du Pape, quiconque l'attaque est suspect d'hérésie?

Nous ne pouvons omettre les paroles admirables de Clément VIII : « La preuve de la science du saint Docteur est dans ce grand nombre de livres qu'il a composés en peu de temps, sur toutes sortes de sujets, avec une méthode extraordinaire, une lucidité merveilleuse, et sans aucune erreur. Pesez ces paroles : sans aucune *erreur*. Personne ne peut donc, sans une grande témérité, accuser le Docteur angélique de la plus légère erreur. Il existe encore beaucoup d'autres témoignages des Papes en faveur de la doctrine de saint Thomas. Jean XXII déclare « qu'elle émane d'une infusion céleste : Urbain V, qu'elle éclaire toute l'Église; saint Pie V, qu'elle confond toutes les hérésies; Clément VIII, qu'elle est une parole céleste et divine; Paul V, qu'elle émousse heureusement tous les traits des hérétiques. » Mais il est inutile d'en dire plus long sur ce sujet.

#### XIV

L'autorité des Conciles, comme celle du Pape, est universelle dans l'Église et elle emprunte un éclat particulier à ce concours des évêques, des prélats et des princes de l'Église. Pour prouver notre thèse, ne citons que le dernier Concile, celui de Trente, aussi autorisé que tous les autres. Les Pères de ce Concile étaient assistés du

Saint-Esprit : ils pouvaient donc par eux-mêmes condamner les hérésies. Et cependant ils voulurent honorer la doctrine de saint Thomas, en lui empruntant quelquefois le texte de leurs décisions, en définissant beaucoup de vérités selon sa doctrine, et en s'abstenant de décider rien de contraire à son enseignement. C'est donc à bon droit que l'illustre cardinal Baronius, le prince des historiens de l'Église, a écrit ces lignes : « Il est impossible de dire quels nombreux éloges a reçus le saint Docteur de la part des théologiens, et combien fut acclamée la pureté de sa doctrine par les Pères présents au Concile de Trente. » Ces paroles peuvent se passer de commentaires.

Avec non moins d'autorité et d'éloquence, un orateur du saint Concile a prononcé ces paroles en présence des Pères : « Saint Thomas, surpris par la mort, n'a pu assister à aucun Concile. Mais le voici : il vit encore, il vivra toujours. Il est au milieu de vous. Il vous a légué en héritage ses biens, c'est-à-dire les trésors spirituels de sa doctrine. Depuis sa mort aucun Concile n'a été célébré sans le saint Docteur. Laissons de côté les autres témoignages : ne rapportons à sa louange que ce que nous entendons de nos oreilles, ce que nous voyons de nos yeux, ce que nous touchons de nos mains. Considérez votre assemblée. Parmi ces nombreux et vénérables docteurs en est-il un seul, qui, en donnant son avis, n'enchâsse dans son vote, comme une pierre précieuse, le témoignage de saint Thomas? Cette réunion de Pères si éclairés va demander souvent le sentiment du saint Docteur, et c'est toujours son avis qui prévaut. Dans vos doutes, dans vos controverses, tous d'un commun accord vous voulez avoir recours à cette pierre de touche. Et quand saint Thomas est de tel ou tel avis, votre jugement n'est plus incertain, vous donnez une décision conforme au saint Docteur. Au nom de l'ordre de saint Dominique, qu'il me soit permis de rendre grâce à votre auguste Assemblée, qui, par le respect qu'elle professe envers saint Thomas, ajoutera pour la postérité un nouveau lustre à la gloire déjà si grande de ce saint.

Pesez attentivement, s'il vous plaît, ces paroles : « Depuis sa mort glorieuse, aucun concile n'a été célébré sans lui... tous, d'un commun accord, vous recourez à cette pierre de touche dans vos doutes et dans vos controverses. »

Est-il permis après cela de s'écarter de la doctrine d'un si grand Docteur?

## XV

Mettons le sceau à cette longue série de preuves sur l'excellence de la doctrine de saint Thomas et examinons l'approbation qu'elle a reçue d'en haut.

Saint Augustin, comme nous l'avons vu, a approuvé sa doctrine. Plusieurs fois les apôtres saint Pierre et saint Paul et les anges qui lui apparaissaient visiblement lui parlaient et résolvait ses difficultés. Bien plus, la Vierge Marie elle-même lui a donné son approbation.

Mais il reste une approbation encore plus glorieuse de cette excellente doctrine : c'est celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, vrai Dieu, vrai homme. Pendant que le Docteur angélique, abîmé dans une profonde contemplation, collait ses lèvres contre un crucifix, Jésus lui adressa ces paroles : *BENE SCRIPSISTI DE ME, THOMA!* Parole admirable! qu'on ne saurait trop méditer. *Bene scripsisti!* *Bien*, pour le fond, la clarté, le style, la méthode et l'ordre. *Bien*, pour les disciples et les maîtres, les esprits ordinaires et les génies sublimes. *Bien*, pour les conciles, les Papes, les Ordres religieux, les Universités. *Bien*, contre les hérétiques, les païens, les nouveautés. *Bene scripsisti de me!* — sur moi! c'est-à-dire *bien*, sur mon essence, mes attributs, mes perfections, les personnes de ma nature divine, les créatures formées par moi. *Bien*, sur la nature humaine que j'ai prise, sur les sacrements que j'ai institués, sur les vertus et les dons qui accompagnent ma grâce. *Bien*, sur tous les préceptes que j'ai donnés dans mon Évangile pour diriger les hommes dans la piété et la justice. *Bien sur moi*, c'est-à-dire sur tout ce qui est à moi, à n'importe quel titre, soit directement, soit indirectement. Voilà jusqu'où s'étend la signification de cet adjectif employé par Notre-Seigneur d'une manière indéterminée. Ainsi ces paroles d'Isaïe : « Dites au juste que c'est *bien* », veulent dire que le juste possède toutes sortes de bonté.

*Quelle récompense veux-tu donc?* continua le Sauveur. *Nulle autre que vous, Seigneur!* répondit saint Thomas. Il ne veut pour récompense que Dieu; il ne désire d'autres recommandations de sa doctrine que celle qui sort de la bouche de Dieu; et il est content. Impossible de rien imaginer de si glorieux en faveur de sa doctrine. La vérité souveraine dit : « Tu as bien écrit sur mo

Thomas! Qui donc affirmera le contraire sans contredire la vérité elle-même? Dieu se déclare pour cette doctrine, qui sera contre elle? Dieu approuve cette doctrine, qui osera la condamner? Dieu la recommande, qui donc ne la recommandera pas? Avons-nous tenu notre promesse? Avons-nous donné assez de preuves?» La bouche du Seigneur a parlé! que toute la terre se taise en sa présence, car il est écrit : le silence vous convient en Sion.

Parcourez le monde entier, ô vous qui, enflammés du désir d'acquérir la saine doctrine, êtes en quête d'un maître. Cherchez-le de tous côtés. Si vous en trouvez un autre plus illustre, plus noble, plus excellent que saint Thomas, venez nous le dire. Nous vous en serons reconnaissants, nous nous attacherons à la doctrine de ce maître, nous resterons suspendus à ses lèvres. Si vous n'en trouvez pas, et c'est certain, de plus excellent, ou d'aussi excellent, vous devez nécessairement prendre l'un ou l'autre de ces deux partis : ou apprendre sans maître, tâche difficile, longue et périlleuse; ou, ce qui est plus sûr et très prudent, choisir pour maître saint Thomas, l'angélique Docteur. Issu d'une race royale et illustre, dès son berceau resplendissant d'une gloire divine, éminent en sainteté, doué d'un génie profond dont la doctrine, après celle de la sainte Écriture, possède le degré le plus élevé de noblesse et d'excellence, puisqu'elle est d'une vérité intègre, d'une solidité inébranlable, traditionnelle et pleine de respect pour l'antiquité, riche et variée, indivisiblement une, lucide dans l'explication des textes les plus obscurs, d'une méthode admirable et d'un style agréable, enfin parce qu'elle a reçu une approbation unanime de la part des Universités, des ordres religieux, des Papes, des Conciles, du ciel et de Dieu lui-même. Tous doivent donc choisir pour Maître cet illustre et saint Docteur, s'y attacher avec amour et ne pas l'abandonner jusqu'à ce qu'ils soient introduits dans la céleste Jérusalem, où il n'y aura plus besoin de docteur. Car la cité de Dieu n'a pas besoin de soleil; le flambeau éternel, c'est l'agneau qui l'éclaire; c'est le Verbe seul qui parle dans le Paradis, et comme le dit l'auteur de l'Imitation : *Ex uno Verbo omnia et unum loquentur omnia.*

## MADAGASCAR

---

L'avenir semblait assuré pour Madagascar. Avec le roi Radama II, une ère nouvelle de prospérité et de civilisation paraissait s'ouvrir pour la grande île. Cependant on s'était trop hâté de crier victoire, et le temps gardait une déception cruelle aux amis du progrès et de l'humanité.

Dans les premiers jours de juillet 1863, arriva à Paris la nouvelle qu'une révolution avait éclaté à Madagascar, que Radama II avait été assassiné et que sa veuve Rabodo avait été mise sur le trône à sa place. Voici l'extrait de la lettre de M. Laborde, publiée par le *Moniteur* du 7 juillet.

« Tananarive 15 mai 1863.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence du grand événement qui vient de s'accomplir à Tananarive. Radama II n'est plus, et Rabodo a été proclamée reine de Madagascar sous le nom de Raso-hérina. Il y avait autour du roi deux partis : d'un côté, les anciens officiers et les grands du peuple ayant à leur tête le premier ministre et le commandant en chef; de l'autre, les Menamaso (ou gardes de Radama élevés avec lui et qui s'étaient emparés du pouvoir). Depuis trois mois, ils accaparaient toutes les faveurs, et suggéraient

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1851.

au roi des mesures que n'approuvait pas la population. On les accusait d'injustices et de concussions dans l'administration de leurs charges et principalement dans celle de la justice. On signalait enfin une grande immoralité à la Maison de pierre, à Ambohimitsimbina, résidence habituelle du roi, exclusivement fréquentée par les Menamaso. De plus il y avait entre les deux partis un motif de division bien puissant, c'était une antipathie de race.

« Andrianampoinémérina, père de Radama I<sup>er</sup>, était du nord d'Emérina. Il fut aidé par les gens du Nord à former un royaume de la réunion de douze petits États. Les faveurs avaient été naturellement pour les gens du Nord et les Menamaso sont du Sud ; de plus, le ministère avait toujours été l'apanage de la famille très puissante de l'ancien commandant en chef, Rainikaro : or, son influence était absorbée par celle de Menamaso. Il ne fallait donc qu'un prétexte pour faire éclater les hostilités.

« Le roi l'a fourni en publiant une loi qui autorisait le duel, et même le combat de tribu à tribu, de village à village, sans autre formalité que le consentement des deux parties. C'était proclamer la guerre civile.

« Le lendemain de la promulgation de cette loi, le 8 mai, les officiers et les grands allèrent trouver le roi et le prièrent de révoquer cette loi. Il refusa formellement et déclara que cette loi serait maintenue malgré tout. A cette protestation les officiers répondirent : « Eh ! bien, il ne nous reste plus qu'à nous armer, dans la crainte d'une attaque » : et ils se retirèrent. Ce soir-là, en effet, vers quatre heures du soir, la ville était pleine d'hommes armés se rendant en masse chez le premier ministre. Je rassemblai aussitôt, de crainte d'une émeute, tous nos nationaux, un commerçant, les Pères et les Sœurs : le consul anglais prit les mêmes mesures et nous passâmes ensemble cette nuit.

« Le lendemain les officiers et les notables envoyèrent au roi une nouvelle députation pour le sommer de révoquer la loi promulguée. Sur son refus, peuple, esclaves et soldats en armes se rendirent sur la place publique : vers neuf heures, onze officiers de Radama étaient tombés sous leurs coups.

« Cependant le roi, inquiet du sort de ses favoris, se rendit, avec la reine, à la Maison de pierre, où plusieurs d'entre eux s'étaient réfugiés. Vers midi commencèrent les pourparlers. Les envoyés du peuple après les salutations les plus respectueuses et les protesta-

tions les plus vives de dévouement au roi, lui réclament les hommes qu'il cachait. Sept fois on lui fit la même demande, sept fois il refusa de les livrer. Un officier de la reine se présente devant la multitude portant le pavillon de Radama ; on le salue et on met bas les armes, mais on réclame les coupables. Le roi se fait alors escorter par ses plus fidèles et se rend avec eux au palais.

« Les pourparlers s'étant encore prolongés sans résultat jusqu'à la nuit, le roi déclare qu'il ira lui-même implorer leur grâce auprès de Rainivoninahitriniony, premier ministre. La reine se présente à une nouvelle députation et promet, au nom du roi, de livrer les coupables, à condition qu'on leur laissera la vie. La reine est invitée à revenir le lendemain et en ce moment même on se dispose à donner l'assaut au palais ; la ville est en état de siège. Le lendemain, vers deux heures, une porte du palais s'est ouverte et les quatorze individus ont été livrés successivement. Néanmoins le palais resta cerné, le comité ayant déclaré qu'il ne traiterait avec le roi que lorsqu'on aurait livré tous les coupables.

« Le lendemain, vers dix heures, j'apprenais que le roi avait été assassiné. A une heure le conseil nous envoya un de ses membres avec ces paroles : « Les coupables sont morts. Rabodo est reine de Madagascar. » A deux heures, vingt et un coups de canon saluaient son avènement et l'on adressait à la foule une proclamation ainsi conçue : « Le roi, désolé de la perte de ses amis, s'est donné la mort. Rasohérina est reine de Madagascar. » La multitude est restée silencieuse. Quant à la reine elle a accepté la couronne par force, on a été jusqu'à la menacer si elle refusait.

« Le lendemain 13, on me communiquait ainsi qu'au consul anglais la nouvelle constitution à laquelle la reine a juré d'être fidèle et dont voici le résumé :

« La reine ne boira pas de liqueurs fortes.

« Le droit de vie et de mort appartient au conseil dont elle aura la présidence.

« Agréez, etc.

LABORDE, *consul.* »

Voici les premiers actes du nouveau règne :

1° Rasoahérina succède directement à Ranavalo ; Radama II est comme s'il n'avait pas existé ; son corps restera sans sépulture.

2° La tolérance religieuse est maintenue.

3° La peine de mort est rétablie.



4° Les traités sont respectés et on laissera subsister les relations d'affaires avec les Français et les Anglais.

En attendant, on espérait que la convention conclue avec la France recevrait son exécution et que la compagnie formée par les soins de M. Lambert, pourrait poursuivre ses projets dans des limites satisfaisantes pour donner de bons résultats.

On s'était trompé quant à cela. La mort de Radama II mit un désarroi complet dans les affaires. Les opérations commerciales s'arrêtèrent, les Howas ne firent pas d'achats et se retirèrent dans les forts jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres de la capitale.

L'Angleterre se préoccupa aussi du meurtre de Radama et de la révolution de Madagascar et commenta ces événements à sa manière. La presse anglaise les représenta comme une juste expiation des illégalités commises par ce roi, et s'attacha à insinuer que le traité conclu entre ce prince et M. Lambert avait été conclu sous l'influence de libations copieuses et qu'il était le résultat de l'ivresse et de l'abrutissement favorisé par ce dernier. Les Anglais firent plus encore, le révérend Ellis déclara hautement « que l'Angleterre devait s'applaudir de voir le pays passer d'un gouvernement despotique absolu à un gouvernement constitutionnel ».

La nouvelle reine adressa à l'Empereur une lettre pour lui annoncer son avènement au trône et lui exprimer le désir de conserver avec la France des relations amicales, ajoutant qu'elle avait l'intention de protéger les personnes et les intérêts des Français résidant à Madagascar.

Mais la réaction contre les étrangers ne tarda pas à se manifester. Le *Sémaphore* de Marseille, sur la foi d'une correspondance de la Réunion du 7 juillet, annonçait que le ministre signataire du traité avec la France avait été assassiné; qu'il avait été défendu aux Français de prendre possession des terrains concédés; que les droits de douane avaient été rétablis, et que le consul de France, M. Laborde, s'était retiré à huit lieues de la capitale, avec ses compatriotes.

Enfin à l'instigation du révérend Ellis, la reine de Madagascar refusa définitivement de ratifier le traité conclu avec la France et la concession de terrain, faite à M. Lambert, et rétablit définitivement les douanes. Les négociations furent donc suspendues avec le gouvernement malgache par ordre de M. le baron Darricau, gouverneur de la Réunion.

Pendant quelques mois, il y eut comme un abandon complet de la grande terre africaine et malgré notre possession de Sainte-Marie, de Mayotte et Nossi-bé, les négociants créoles ou Européens et les missionnaires entravés dans leur action par les Howas, surtout par la haine du ministre Rainivoninahitroniny, osaient à peine se rendre à Tamatave et sur quelques points de la côte soit pour les besoins du commerce, soit pour l'intérêt des missions. Cependant M. Lambert ne se décourageait pas plus que M. Laborde et nos dignes et valeureux missionnaires, poussés par leur foi et leur charité apostoliques, ne renoncèrent pas à l'introduction du christianisme dans la grande île. MM. Jouen, Finaz, Gazet, Laroche, Lavigne, etc., furent admirables de dévouement et de courage.

De son côté, M. Lambert, qui aimait Madagascar et dont le bonheur eût été d'y voir sans retour flotter le pavillon français, ne renonçait pas à ses espérances, et de Maurice où il était établi définitivement, veillait sur les actes de la reine et de son ministre. Quelques Howas qui lui étaient tout dévoués le tenaient au courant de la situation, et il n'attendait que le moment d'agir, mais des intrigues sans nombre lui firent perdre un temps précieux; la jalousie des uns, la haine des autres, l'indifférence de quelques hauts personnages occasionna un long retard dans ses affaires. Un an s'écoula ainsi en pourparlers insignifiants.

Rasoherina consentit à signer et ratifier l'ancien traité fait avec M. Lambert, s'engageant, en plus, à ne molester en rien les chrétiens et à leur laisser le libre exercice de leur religion : elle autorisa les missionnaires à s'établir dans l'intérieur, et les missions recommencèrent avec plus d'ardeur que jamais. On éleva des églises et des missions dans un grand nombre de villages, et les RR. PP. Jésuites purent prêcher et baptiser, sans que personne s'y opposât.

Les choses en étaient là, quand mourut Rasoherina (1868), et on craignit un instant une nouvelle réaction, qui, heureusement, n'eut pas lieu. Ranavalo-Manjaka, qui lui succéda, se montra disposée, au contraire, à accueillir d'une manière bienveillante les innovations faites depuis peu, et confirma tous les privilèges accordés aux Français.

L'avènement de Ranavalo-Manjaka sembla promettre à la France une ère de prospérité et d'influence sans bornes à Madagascar. Pendant quelques mois, tout alla bien, grâce à l'énergie de

M. Dupré, de M. Lambert, de M. Laborde. Les fâcheux événements de 1870, dont les Anglais profitèrent pour chercher à abaisser notre puissance, mirent un peu de froideur dans les relations de la France avec le gouvernement de la reine. La mort de M. Lambert, celle de M. Laborde, le long intérim du consulat français qui fut confié à M. Soumagne, parfait honnête homme, et intelligent négociant, mais peu apte à remplir les fonctions du représentant national, tout cela, dis-je, amena une forte tension entre les deux gouvernements. En février 1879, à l'arrivée de M. Cassas, nommé consul, les choses prirent une autre face. M. Cassas réclama hautement les droits de nos nationaux, la liberté des transactions commerciales, la propagande de la religion catholique, etc. Devant l'hostilité bien déclarée du gouvernement Howa, le consul dut quitter Tananarive, et s'installer à Tamatave, d'où il adressa un rapport détaillé à notre ministre des affaires étrangères, en demandant de nouveaux ordres sur la conduite qu'il devait observer dorénavant. Il fut remplacé en juin 1880, et nous dirons un mot dans un dernier chapitre, de la situation actuelle de Madagascar, si intéressante et si peu connue, qu'on semble l'oublier entièrement.

## V

Les missionnaires établis à la Réunion, ayant compris le bien qu'ils pouvaient faire dans un pays aussi vaste et aussi peuplé que Madagascar, auraient depuis longtemps voulu s'y établir et y prêcher le christianisme. Leurs essais furent longtemps infructueux, ils ne pouvaient aborder que sur les côtes, et il leur était défendu de pénétrer dans l'intérieur de l'île et d'y annoncer leurs doctrines. Lorsque M. Lambert obtint de la reine la permission de se rendre à Tananarive, les missionnaires le prièrent de permettre qu'un d'entre eux les accompagnât en qualité de secrétaire, et sous ce titre un R. P. Jésuite put entrer dans la capitale. Aidé par M. Laborde, il se fit l'ami du prince Rakoto, qui ne pouvait plus le quitter, le consultait et l'interrogeait jour et nuit sur la France, et lui soumettait ses projets de civilisation.

C'était certainement quelque chose d'être arrivé au centre de l'empire Howa, mais l'essentiel était de s'y maintenir, et de sérieux obstacles semblaient s'opposer à la réalisation de ce projet. Fidèle à

son système de politique, défiante, la reine ne faisait des concessions que dans des limites fort restreintes. Pour tout Européen, les heures de résidence dans l'intérieur étaient comptées, le temps accordé, une fois expiré, il fallait reprendre le chemin du littoral. MM. Laborde et Lambert, secondés par Rakoto, obtinrent une prolongation de séjour pour le missionnaire qui, grâce à son titre de savant, put rester au delà du terme fixé d'abord, et eut bientôt la consolation de voir arriver deux de ses collègues. Une occasion plus favorable se présenta encore.

Rainimanonja, frère du premier ministre, était tourmenté depuis plusieurs années d'une infirmité grave. Un chancre lui rongait le visage. Cette maladie l'empêchant de paraître à la cour, il se voyait sur le point d'être obligé d'abandonner sa charge importante. Depuis très longtemps on cherchait un opérateur habile, qui consentit à venir à Tananarive, mais personne n'osait ni ne voulait tenter cette cure délicate : l'humeur peu débonnaire de Ranavalo, motivait assez cette répugnance. Le R. P. Jouen, saisissant la portée d'un service rendu dans ces conjectures, se mit à la recherche d'un médecin habile, et ne tarda pas à en trouver un. Le docteur Milhet-Fontarabie était adroit, prudent, formé à une grande école, et ne se montrait nullement effrayé par une excursion aventureuse. A toutes ces qualités, il en ajoutait une autre plus précieuse, un dévouement réel à la cause de la France, et à l'avenir de cette mission.

Tout fut bientôt disposé, deux missionnaires devaient lui être adjoints, l'un comme médecin consultant, l'autre comme aide chirurgien. Le jour du départ fut fixé au 17 septembre 1856.

La nouvelle de la prochaine arrivée des docteurs fut transmise immédiatement à la reine qui expédia sans retard des ordres au gouverneur de Tamatave pour qu'il eût à laisser les Européens se mettre en route et à les traiter avec tous les égards dus à la science. En même temps, deux généraux howas furent envoyés au-devant d'eux pour les escorter ; ils avaient mission de veiller à ce que rien ne manquât le long du chemin à ceux qu'on attendait à la cour. Tout devait leur être procuré : des palanquins, des porteurs, des vivres. Le trajet du port à Emirne dura onze jours, et ce fut une vraie marche triomphale.

Les chefs de village venaient complimenter ces hommes honorés de la confiance royale. La reine était censée défrayer ces étrangers, mais, en réalité, les populations étaient chargées de ce soin. A l'ar-

rivée des médecins à Tamatave, plus de cent mille indigènes se pressaient de chaque côté du cortège. Les officiers avaient revêtu leurs plus riches costumes : les bals, les concerts, les banquets se succédèrent sans interruption ; tout le monde avait ordre de se réjouir.

L'opération chirurgicale réussit à merveille et au delà de toutes les espérances. M. Milhet mit le comble à sa réputation par plusieurs guérisons importantes, et le reflet de sa gloire rejaillissait, en partie, sur ses compagnons. Les princes, les ministres, les principaux chefs les avaient pris en grande affection, et Rainijoary lui-même, bien que peu enthousiaste et peu favorable aux Européens, ne se faisait pas faute de témoigner sa reconnaissance.

Lorsqu'il fut question de déterminer les honoraires du docteur français, il y eut bien quelques difficultés de détails, mais pourtant tout se régla à l'amiable, et la reine poussa la générosité jusqu'à faire aux aides de l'opérateur quelques cadeaux à titre de gratification. Mais ce n'était pas le compte des missionnaires, qui ne cherchaient ni piastres, ni présents ; ce qu'il leur fallait, c'était la faculté au moins, pour l'un d'eux, de rester au milieu des chrétiens de la province, afin de veiller au salut de leurs âmes, et voici comment ils s'y prirent.

L'opération avait été faite habilement, mais après le départ des médecins, un accident pouvait survenir. La plaie à peine cicatrisée, pouvait se rouvrir, et si un pareil malheur arrivait, qui pourrait y remédier?...

Cette observation fut présentée au premier ministre, par un de ses amis. Rainijoary en fut vivement frappé. Il aimait tendrement son frère, et tenait à le voir guéri sans retour. Il alla trouver la reine à laquelle il expliqua la situation et lui fit part de ses craintes. Ranavalo le comprit, et déclara qu'il fallait absolument garder un des médecins.

L'aide-chirurgien était prêt à se dévouer. A l'expression d'un désir, on joignit bientôt un ordre, et M. Milhet partit, en disant à Sa Majesté : qu'il avait reçu un trop bon accueil pour pouvoir rien refuser et qu'il consentait à laisser un de ses aides jusqu'à ce qu'il revint lui-même voir ses malades et saluer de nouveau la reine de Madagascar. La ruse avait réussi.

Le prêtre que la Compagnie de Jésus avait envoyé, trouva un grand appui dans le prince Rakoto. « Prince, lui dit-il, un jour, vous

avez dans cette ville une foule de malades, pauvres et délaissés, hors d'état de se soigner eux-mêmes. Pourquoi ne feriez-vous pas comme en Europe, en élevant un hôpital. Parlez-en à votre mère, et obtenez une case pour les malades, moi, je me charge de trouver un médecin et des Sœurs. » Rakoto, vivement touché, entretint la reine de ce projet, et bientôt l'autorisation désirée fut accordée. Mais la découverte du complot de 1857 devait tout annuler, et si le prince Rakoto n'avait pas fait prévenir secrètement les missionnaires de Baly, et le commandant de la station navale, nul doute qu'ils n'eussent été assassinés et martyrisés.

La persécution de 1849 allait recommencer plus sérieuse encore qu'alors, car elle était inspirée par les révérends méthodistes et anglicans, surtout par le révérend Ellis, dont le crédit augmentait d'autant plus que baissait celui de M. Lambert. Ce fut à cette époque un véritable « régime de la Terreur ». La présence des missionnaires catholiques à Tananarive était pour le révérend Ellis une préoccupation grave ; la cause de la France et celle du catholicisme étaient intimement unies, ils le savaient bien, dans la pensée des hommes qui se dévouaient à l'avenir du peuple malgache. Quoi qu'il en soit les missionnaires furent proscrits et chassés de Madagascar. Ils devaient en rester éloignés jusqu'à l'avènement de Radama II.

Cependant les missionnaires ne restaient pas inactifs. Ils avaient compris, eux, ce qu'il fallait faire : une pépinière de chrétiens élevés par eux et capables d'instruire leurs compatriotes, de leur prêcher au besoin par l'exemple et d'accélérer la marche si lente de la civilisation, sur la terre africaine. Dans ce but fut créé l'établissement si utile des jeunes Malgaches, de la Ressource, à la Réunion, où les enfants apprenaient à lire et écrire en français, en malgache ; on leur enseignait la musique et d'autres arts ; on leur apprenait un état et les plus intelligents étaient appelés au sacerdoce par une permission spéciale de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis, qui se prêta de tout son cœur à cette œuvre dont il avait acquis l'importance. Mais laissons parler le révérend père Jouen, supérieur des Missions.

Tant que la Grande-Terre nous a été fermée, dit-il, nos écoles malgaches de la Réunion ne se sont guère recrutées que d'enfants recueillis dans les petites îles ; et cependant ce n'était pas la source principale où nous aurions voulu puiser. Il y en avait une autre que

nous convoitions bien davantage, c'était Tananarive même; le centre de la grande île africaine, et tout le monde comprend qu'ayant en vue la régénération de Madagascar, nous devions aller prendre au centre même de Madagascar le levain destiné à faire fermenter toute la masse. Toutes ces jeunes générations de la capitale, y retournant plus tard avec notre langue, nos mœurs et nos connaissances étaient appelées à y exercer une influence dont l'île entière ne pouvait manquer de se ressentir. Une fois le phare allumé sur la montagne, ses feux devaient nécessairement rayonner au loin.

Tels furent les commencements de l'apostolat avoué des missionnaires dans l'île; il n'était guère possible de débiter plus humblement; c'était littéralement le grain de sénévé; aussi faisaient-ils plutôt pitié qu'envie, et les élèves des hérétiques les appelaient par dérision « les priants d'une seule case », par contraste avec les lecteurs de la Bible qui comptaient déjà de nombreux centres de réunions.

Peu à peu cependant les craintes se sont évanouies, à mesure qu'on les a vus à l'œuvre. la lumière s'est faite et en les étudiant de plus près on s'est dit : Ces hommes-là ne sont pas comme les autres, l'intérêt humain et politique n'est pour rien dans leurs démarches et leurs actions. Il y a chez eux ce qu'on ne trouve pas ailleurs : unité de vue, unité d'action, d'autorité, de direction, unité de doctrine et d'enseignement, unité de cœur et d'esprit; et si la vérité est quelque part, elle doit être là!... Les Howas naturellement sérieux n'ont pas été longs à faire ces réflexions, et quand ils ont vu les enfants instruits, les pauvres secourus, les malades visités et soignés, les moribonds assistés, les morts enterrés, leurs réflexions ont été confirmées. Tout cela a fait tomber bien des préjugés; la présence du roi et de la reine dans la modeste chapelle des missionnaires, les témoignages de bienveillance et de sympathie qu'ils leur ont donnés, l'empressement de la reine à leur confier ses enfants adoptifs pour les élever et les instruire, tout cela n'a pas peu contribué à les faire connaître et à dissiper les préventions que les naturels avaient contre eux.

De nombreuses conversions se firent pendant le court règne de Radama et les premiers temps de celui de Rasohérina. D'après le révérend père Jouen, préfet apostolique, la chrétienté malgache se composait de deux résidences, l'une à Andohalo, l'autre à Ambohi-

mitsimbina. Elle comprenait six prêtres missionnaires, cinq frères coadjuteurs ; trois sœurs de Saint-Joseph de Cluny et deux écoles, une de fille et une de garçons, qui contenaient chacune plus de quatre cents élèves. Plusieurs milliers d'indigènes suivaient les offices et fréquentaient les catéchismes, ou se préparaient au baptême. Et c'était là les résultats de deux ans à peine de dévouement et de travaux apostoliques !...

Les écoles étaient florissantes surtout par la qualité des sujets, et quand on sut que le prince Ratahiry en faisait partie, toute la noblesse malgache voulut y envoyer ses enfants ; chaque élève de famille noble se faisait accompagner par un esclave. Les bonnes dispositions de tous ces écoliers faisaient espérer pour l'avenir et les révérends pères songèrent même à établir un collège à Tananarive.

Les deux missions de Tamatave et de Mahéla sur la côte est de Madagascar, c'est-à-dire dans la zone des sables, des fièvres et des pluies, sous un soleil dévorant, ne prospéraient pas moins, pourtant. Tamatave est la clef de l'île, le chef-lieu des établissements européens et cette résidence était appelée à devenir la procure des diverses missions de la Grande-Terre. Cette mission comptait trois pères, un frère coadjuteur et deux religieuses, ainsi que deux écoles. A défaut d'église les missionnaires avaient transformé en chapelle provisoire un magasin cédé par un des traitants du pays et chaque dimanche y célébraient deux messes et faisaient deux instructions ; la première était pour les Malgaches et la seconde pour les Européens.

Mahéla était aussi le centre d'une de nos missions de même qu'un de nos comptoirs. Les révérends pères y avaient créé un établissement sur la demande de M. Liger et sur le vœu manifesté par les indigènes. Il ne fut créé qu'en septembre 1862, mais il est déjà très florissant et on y compte un grand nombre de chrétiens et les Betsimisaraks se convertissent rapidement à la foi catholique. Il y a une chapelle à Tanandava, trop petite pour contenir la foule qui accourt aux offices chaque dimanche et une autre église à Mahéla.

Les Anglais combattirent tant qu'ils le purent les progrès obtenus par nos missionnaires. Le 27 juillet 1865, à l'instigation des révérends Ellis et Griffiths, missionnaires anglicans et méthodistes, la reine Rasohérina qui avait succédé à Radama ouvrit une persécution violente contre nos coreligionnaires et les révérends pères. On leur suscita toutes espèces de tracasseries pour les écoles, la



location des terrains et la construction des églises tandis qu'on voyait s'élever, sans la moindre entrave, de superbes temples méthodistes jusque dans la capitale.

Cet état de choses ne dura pas longtemps. Par le traité signé entre Ranavalo-Manjaka et la France, en 1868, les catholiques ont le droit d'obtenir sinon en propriété, du moins en location et par des baux à termes infinis, les terrains dont ils ont besoin ; la vérité pourra lutter avec avantage contre l'erreur abandonnée à ses propres forces. Les pères missionnaires se dévouent avec ardeur à la culture de la vigne qui leur est confiée. Les Frères des écoles chrétiennes, les Sœurs de Saint-Joseph se multiplient et aident fortement les Pères de la mission. La vue des efforts que fait le mal pour dominer triple leur force et stimule leur ardeur.

## VI

On ne peut donc dire sans craindre de se tromper que Madagascar est la reine des côtes africaines, un joyau précieux pour la nation qui pourra s'y établir en souveraine. Les Anglais en ont bien compris l'importance, eux, et, par leur politique adroite et leur diplomatie cachée et voilée sous les apparences du désintéressement, ce sont les plus rudes adversaires que nous ayons à combattre. Ils ont déjà trouvé le moyen d'avoir la possession entière du canal de Suez. Les Français ont conçu et exécuté ce gigantesque travail du percement de l'isthme ; M. Ferdinand de Lesseps y a sacrifié son temps, ses veilles, son génie, une partie de sa fortune et y a certes acquis une gloire méritée par tant de succès : il n'a vu qu'en frémissant de rage nos voisins d'outre-Manche, libres possesseurs de ce passage qui lui avait tant coûté d'efforts, et par lequel il espérait nous donner un jour l'empire des mers des Indes et de Chine. Outre Suez, l'Angleterre possède l'île de Périm, qui commande l'entrée de la mer Rouge, elle a un port à Aden ; elle est maîtresse de Malte, de l'île de Chypre. Elle a bien certainement en vue des projets sur la grande île africaine si riche en mines métallurgiques et houillères et sur laquelle la France a des droits incontestables. Les Anglais, comme les anciens Carthaginois, veulent s'assurer l'empire des mers, que seule la France pourrait leur disputer avec l'Amérique, et ces Carthaginois modernes ont envie de Madagascar. Les journaux de la Réunion et de Maurice le font assez entendre.

Aujourd'hui les missionnaires anglicans ou protestants qui disposent de l'or et de l'appui de l'Angleterre occupent sérieusement le pays. Leur but est de détruire les missions catholiques qui font l'influence française, pour y substituer l'influence anglaise avec le protestantisme. L'argent de Londres est employé à une propagande effrénée et à la persécution contre tout ce qui est catholique et, par conséquent, français. Des imprimeries sont installées à Tamatave, à Tananarive, à Foulpointe, des livres sont distribués à profusion et les enfants, catholiques ou non, sont forcés d'aller dans les écoles protestantes, tout comme s'ils étaient sous le régime de la loi Ferry ; un célèbre missionnaire protestant a dit : « Les enfants sont traînés à l'école et les parents au temple ; et si nous n'avons pas un christianisme à la baïonnette, nous avons quelque chose d'approchant. »

L'instruction à Madagascar a été déclarée obligatoire, par suite de la pression des Anglais sur la cour d'Emirne ; les écoles catholiques et protestantes ont donné leurs listes, mais tout est remanié à huis clos au palais par les missionnaires, et les enfants sont rivés à telle ou telle école, selon le bon plaisir des Anglais. Si les parents osent protester, ils sont persécutés, et les faits récents ne manquent pas. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, les articles de la *Malle*, de la Réunion (de 1877 à 1880).

Tous les Français, d'ailleurs, ont à se plaindre. La violation du secret des lettres a lieu si souvent, que le consul français a dû se charger du service postal pour ses nationaux. Le gouvernement local ne respecte plus la France, les traités, et ce gouvernement est ouvertement soutenu par l'Angleterre. Les actes violents ou atroces contre des Français sont fréquents : mais les coupables jouissent de l'impunité et le second gouverneur de Tamatave a osé demander à un de nos officiers, si notre pays, après nos défaites, avait le droit de s'appeler encore la France!...

L'article IV du traité entre la France et le gouvernement nous donne le droit de posséder des immeubles. Pourtant, en fait, si un Français veut acquérir un lopin de terre, il est forcé de passer l'acte au nom d'un sujet britannique complaisant.

Et, pourtant, tout est Français à Madagascar!... Fort-Dauphin et Fort-Choiseul, Foulpointe et Mahéla, etc. Deux fois nous en avons pris possession, et la monnaie y est encore française.

L'indifférence du gouvernement français laisse périlcliter cette

belle possession. L'île occupe dans la mer des Indes une position remarquable et d'une très grande importance. Elle commande la côte orientale de l'Afrique en surveillant la navigation du Cap, de l'Inde et de la Chine; c'est un fort bâti par la nature; elle est riche en minerais, en forêts, en troupeaux, en produits précieux.

Pour que la station navale des côtes orientales d'Afrique soit rétablie, qu'on envoie donc nos vaisseaux à Tamatave, au lieu de les promener à Zanzibar, à Mozambique, dans le golfe Persique, à Mayotte, à Nossi-bé, où il n'y a pas grand'chose à faire.

A Madagascar, *Catholique* est synonyme de *Français*; mais le gouvernement civilisé de MM. Grévy et Gambetta, qui persécute les prêtres en France, les tolérera-t-il dans nos possessions de l'Afrique, où les persécutent Ranavalô-Majanka et son gouvernement sauvage!... Les Anglais aident les Howas à nous dégoûter de Madagascar, en nous en rendant le séjour impossible. Aurons-nous la honte d'y voir un jour flotter le drapeau des Îles-Britanniques comme au Canada, à Maurice et dans l'Inde, qui nous avait presque entièrement appartenu?... Notre devoir est de signaler ce péril au gouvernement, en lui demandant d'étudier cette question si importante.

A la fin de février 1880, les rapports étaient fort tendus entre le consul français et le gouvernement Hova. Le consul anglais négociait alors avec ce dernier une cession de huit mille fusils, cession à laquelle s'opposait notre représentant à Tananarive. Nous avons déjà parlé de l'attitude digne de M. Cassas, successeur de M. Laborde, et de ses efforts pour maintenir nos droits sur le pays. Ce n'était pas facile de faire entendre la grande voix de la France dans un pays où l'or anglais, dépensé à profusion, avait acquis une influence prépondérante dans les conseils du gouvernement, malgré les efforts des RR. PP. Jésuites qui avaient été les seuls jusque-là à rappeler aux Malgaches, qu'au delà des mers il y avait une France, et à leur apprendre à l'aimer, en leur faisant partager sa croyance religieuse. Au bout de quelques mois, devant l'hostilité bien déclarée du gouvernement Hova. M. Cassas vint se fixer à Tamatave, cédant la place aux Anglais et en référa au ministère des affaires étrangères. En juin 1880, il recevait une réponse. Le commandant de la Clochetterie. M. Vallon, arrivait à Tamatave et, dans un dîner officiel, déclarait : « que tout ce que la métropole demandait, était le maintien du *statu quo*, qu'elle désirait main-

tenir la paix et les relations existantes, et cela à tout prix. » A tout prix !!! c'est-à-dire, au mépris de tous les traités de garantie des intérêts français, au prix de la sécurité de nos nationaux et de l'avilissement de notre pavillon!!! M. Cassas protesta avec dignité, en déclarant que, quoi qu'il en fût, et tant qu'il représenterait la France à Madagascar, il était décidé à revendiquer avec énergie nos droits toutes les fois qu'ils lui paraîtraient méconnus. Depuis lors, M. Cassas a été remplacé à Tananarive et envoyé à Hong-Kong. C'était une véritable disgrâce.

Le départ de ce fonctionnaire est une ratification donnée par le gouvernement républicain à une politique d'abaissement et d'humiliation. Devant un oubli aussi complet de la dignité de la France, il n'est pas étonnant que l'Angleterre, peu soucieuse de respecter nos droits incontestés sur Madagascar, alors que nous ne faisons rien pour les maintenir, songe à se faire céder par les Howas le port de Madjunga, et la cession de ce port, si elle a lieu, sera pour eux la pierre d'assises d'un nouvel empire des Indes, dont nous ne pourrions plus les déposséder que par une guerre. Ce serait là un nouveau titre de gloire à l'acquit du gouvernement de la République opportuniste, ajouté à tant d'autres; ce serait consacrer la ruine de nos colonies de Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-bé, car, sous le prétexte d'empêcher la traite des noirs, l'Angleterre entraverait toute immigration de travailleurs de la côte d'Afrique vers nos colonies, alors qu'elle tolère ouvertement la traite des esclaves à Anjouan et Mohéli, colonisées par leurs nationaux. Alors, devant toutes ces ruines accomplies par son acquiescement à la politique anglaise, le gouvernement républicain pourra dire qu'au Tongkin comme à Madagascar, il n'a pas laissé à ses successeurs *une seule faute à commettre*.

Un seul mot pour terminer cette étude sur la grande île africaine. La France ne commettra pas, nous l'espérons, la faute de laisser prendre aux Anglais un pied pareil dans l'île; ce serait, nous le répétons, en détruire pour toujours la vitalité, anéantir nos espérances de colonisation, renoncer à jamais à l'espoir de voir Madagascar chrétien et français. Oui, il est indispensable que Madagascar soit français, ou, tout au moins, sous le protectorat de la France. C'est le seul moyen d'arrêter l'envahissement toujours croissant de la puissance maritime, de la richesse commerciale et industrielle anglaise, de la prospérité orgueilleuse de ces insulaires.

Voilà deux siècles que nous travaillons à civiliser les Malgaches : faudra-t-il donc abandonner aujourd'hui le fruit de tant de peines et de tant de travaux, de tant d'or dépensé !... Madagascar catholique, je le répète, est ou plutôt sera entièrement français. Si le gouvernement républicain oublie les intérêts de la France et de la religion, ce doit être aux catholiques de veiller à la propagation de la foi dans ce pays si riche, si plein de ressources et d'avenir.

L'avenir, en effet, pour l'Afrique orientale et occidentale, est entièrement entre les mains des missionnaires ; avec l'aide de Dieu et les secours des fidèles, avec leur dévouement, leur zèle infatigable, ils feront plus que l'or des méthodistes et des quakers, jetés avec profusion pour étouffer le catholicisme, et un moment viendra où l'on verra luire au grand jour en traits de feu la vérité, c'est-à-dire, la religion catholique dans toute l'étendue de l'empire des Howas. Alors Madagascar sera réellement français et deviendra le point d'où partiront de nouveaux François Xavier à la conquête des infidèles et où rayonnera le catholicisme aujourd'hui persécuté !

Charles BRET.

---

# LE ROI DE MER <sup>(1)</sup>

---

## V

### LA TOMBE D'UN TITAN

Un long cri de désolation a retenti sur les îles Loffoden. Ce cri a trouvé un écho jusque sur les côtes de la froide Scandinavie, où commandait alors Halfdan le Noir, qui devait, treize ans plus tard, prendre le titre de roi, et que les historiens comptent comme le premier prince connu de la Norwège. Le roi des Loffeden, Frigor à la Barbe-Torte, était mort, et son renom était tel que tous ses voisins s'émurent de cette mort. Ce fier rameau, détaché de la tige de cet Ivar-Vidfamme qui, au septième siècle, avait réuni tous les chefs scandinaves sous sa domination et s'était intitulé roi de Leithra, excitait l'envie et la jalousie des descendants de ce même Ivar. On se réjouit d'un bord à l'autre de l'océan Germanique que nous appelons aujourd'hui la mer du Nord. Les hommes du Nord, qui régnaient à Dublin, dans l'Ulster et sur le Connaught, se concertèrent entre eux pour savoir si ce Frigor, une fois mort, il ne serait pas facile de s'emparer des Loffoden. Celui qui régnaît sur l'île de Man leur fit offrir son alliance. Ceux qui régnaient sur le Danemark, les prétendus descendants d'Odin, firent savoir à ceux de Gothie que Frigor n'était plus. Il n'y eut pas jusqu'aux arrière-petits-fils de Ragnar-Lodbrog, établis en Biarmie, que nous appelons aujourd'hui le gouvernement d'Arkhangel, qui ne se réjouirent de cette mort.

Couché sur son lit, la figure tournée vers la porte ouverte, Frigor,

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1881.

revêtu de ses habits de guerre, dormait de son dernier sommeil, gardé par les femmes en pleurs, au milieu desquelles se tenait Afrana, agenouillée et pour ainsi dire accroupie sur ses talons. Un profond silence, coupé à intervalles égaux par de longs sanglots, régnait dans la maison. La figure léonine du vieux roi de mer était blanche comme sa barbe et ses cheveux. Il était posé sur le linceul même qui ne devait le cacher aux regards qu'au moment précis des funérailles, pour lesquelles on faisait en ce moment les derniers préparatifs. Debout, derrière Afrana, se tenaient Saïma, Olafa et Smérande, pendant que Swane, pâle et triste, suspendait au-dessus du seuil un rideau de cyprès. A l'autre extrémité de la chambre se tenaient tous les enfants, terrifiés et muets, les plus petits se demandant, sans doute, pourquoi l'aïeul était là, couché sur son lit, tout pâle et ne remuant plus, tandis que les plus grands, et parmi eux Astor et Rosy, frissonnaient d'épouvante chaque fois que leurs regards rencontraient la lugubre image du mort.

Cependant l'heure était arrivée où les fils de Frigor devaient venir chercher leur père pour le coucher dans sa tombe. Quand ils parurent sur le seuil, Ulpic, marchant le premier, comme c'était son droit, et ses frères le suivant, les femmes jetèrent toutes ensemble une plainte lugubre qui glaça le sang au cœur des enfants immobiles. Puis Afrana, se redressant sur ses genoux, commença de replier le suaire sur le corps du vieillard. Mais en accomplissant ce triste devoir, le courage lui manqua, sans doute, car elle tomba presque inanimée sur le corps de son époux, et il fallut que ses belles-filles la relevassent et l'emportassent loin du lit funèbre. Ce fut Swane qui replia lentement, pieusement, le blanc linceul sur le corps de son père, non sans que ses mains tremblassent, pauvre enfant ! et quand la figure de Frigor à la Barbe-Torte eut à jamais disparu, elle se releva et fit signe que tout était prêt.

Les fils du roi des Loffoden prirent alors leur père sur leurs épaules, lui firent franchir le seuil orné des branches de l'arbre funéraire et le portèrent jusqu'à la grève. Derrière eux marchait toute la famille ; et, sur le passage de la procession, toute la peuplade assemblée regardait, dans un morne silence, le vieux roi de mer qui s'en allait à jamais.

La tombe, creusée dans le roc même, au bord de l'Océan, dominait l'espace. Cent pieds plus bas à peu près, les vagues venaient déferler avec un bruit sauvage. Cet incessant tonnerre devait bercer

le sommeil du vieillard jusqu'au dernier jour du monde, et répéter la plainte éternelle de sa perte. C'est pourquoi ses fils avaient choisi ce lieu pour y coucher leur père.

A quelques pas de la tombe, était élevé une sorte d'autel, sur lequel était posée une grossière statue, représentant Odin, maître des dieux, à cheval sur son coursier à huit pieds, une lance à la main, ayant sur les épaules deux corbeaux, ses messagers. On ne savait lequel, du coursier Sleipnir ou du dieu Odin, était le plus grossièrement taillé, ce qui n'empêchait pas les habitants de l'île Langoën de les tenir tous deux en grande vénération. Près de là, deux hommes tenaient par les bois un magnifique renne qu'ils devaient offrir en sacrifice, au maître des dieux, pour que l'âme de Frigor, dégagée de ses liens terrestres, pût monter jusqu'au Walhalla, dans le tourbillon de fumée que produirait en brûlant le corps de la victime.

Le bûcher était placé aux pieds mêmes de la statue, que cette sorte d'holocauste, répété à la mort de chaque chef, avait considérablement noircie et enfumée. C'était d'ailleurs toute la cérémonie des funérailles. Quand une femme mourait dans la famille du roi de mer, le sacrifice était offert à Friga, mère des dieux, déesse de l'amour et de la beauté, et au lieu d'un renne, on égorgeait une chèvre. C'était toute la différence.

Debout, au bord de la tombe, se tenait un barde qui, d'une voix lente, chantait un hymne funèbre sur la perte du chef que tous regrettaient. Un autre barde, placé sur le sommet d'un roc voisin, un peu plus élevé que celui sur lequel s'accomplissaient les cérémonies des funérailles, répondait au premier, mais celui-là célébrait, d'une voix mâle et puissante, les exploits aventureux de Frigor à la Barbe-Torte, roi des Loffoden et de la mer profonde. Ses paroles faisaient passer un frisson d'enthousiasme sur tous les assistants qui, relevant alors la tête, buvaient avec avidité les paroles de la mélopée guerrière. Cette scène avait, sous le ciel bleu du printemps nouveau, en face de l'Océan, dégagé des brumes hivernales, un caractère tout particulier de poésie grandiose et sauvage, fait pour frapper vivement ces imaginations barbares, sur lesquelles tout spectacle de la nature laissait son empreinte. Aussi quand la voix du scalde guerrier répondait à la voix du barde désolé, toutes les têtes se tournaient vers les fils du roi de mer, et tous les regards cherchaient involontairement celui d'entre eux qui, par sa haute taille,



sa grande mine, sa mâle beauté et sa fière attitude, rappelait celui qui n'était plus.

Celui-là, ce n'était pas Ulpic, l'ainé, dont la sombre figure tenait de l'ours des cavernes. Ce n'était pas Cayroll, aux longs cheveux hérissés, noirs et luisants, qui avait l'œil perçant du lynx, et les dents aiguës du loup. Ce n'était pas Gotebor, aux membres de squelette, à l'œil fauve et creux, aux mâchoires décharnées. Ce n'était pas non plus Argal, bien que sa figure fût empreinte d'une certaine beauté rêveuse et mélancolique qui rappelait la blanche figure de Swane, la vierge inspirée de Loffoden. Celui que tous regardaient, c'était Roll, que, dans leur langage, les gens de la peuplade appelaient entre eux : Roll Haarfager (Roll aux beaux cheveux), et que sur les côtes qu'il ravageait on appelait Roll aux cheveux fauves.

Quand le vieux Frigor eut été descendu dans sa tombe et qu'on eut déposé près de lui ses armes de combat, on scella la pierre du sépulcre, et l'on fit rouler sur la cavité profonde un énorme bloc de granit, tumulus gigantesque auquel chaque pirate vint ajouter sa pierre, en sorte que vers la fin du jour, le bloc, pressé de toutes parts par cet amas de pierres, se trouva pour ainsi dire scellé au roc sur lequel il reposait.

Telle fut la tombe de Frigor à la Barbe-Torte.

Quand les fils de Frigor furent rentrés dans la demeure d'où le vieux roi de mer était parti à jamais, il y eut un grand silence sur la peuplade.

Cependant, d'un bout à l'autre des Loffoden, chacun s'adressait intérieurement la même question :

— Qui donc, parmi les fils de Frigor, sera élu roi de mer?...

## VI

### LE NOUVEAU ROI DE MER

Le jour de l'élection est arrivé. Le peuple des Loffoden tout entier est assemblé; les uns se tiennent sur la grève de l'île Langoën; les autres, dans les barques qui, tout à l'heure, vont s'éloigner vers la haute mer. Les cinq fils de Frigor sont là, revêtus de leurs armes, et brûlant du désir de se montrer à ceux qui les acclament. Le délai fixé pour l'élection d'un nouveau roi de mer a été abrégé, à cause de la nouvelle apportée aux Loffoden par quelques-

uns de ces aventuriers qui, ayant abordé sur la côte Scandinave, pour y faire l'échange de leurs peaux de bêtes contre d'autres produits, ont été témoins des armements formidables que le prince Halfdan le Noir doit commander en personne. Ces armements sont, assure-t-on, dirigés contre les habitants des Loffoden. Halfdan, qui se trouve être le petit-neveu de Frigor, ne serait pas fâché de ravir à ses cousins leur héritage et de réparer ainsi la faute qu'a commise son aïeul, après avoir chassé Frigor de la Scandinavie, en le laissant se tailler cette royauté formidable des Loffoden. Voilà pourquoi les fils de Frigor et le peuple des îles, rassemblés, ont décidé d'élire au plus tôt l'un d'eux comme chef suprême, afin que la défense soit une comme l'attaque.

Au signal donné, les cinq concurrents sont montés sur les barques, qui s'envolent vers la pleine mer, comme des oiseaux gigantesques. C'est là que doit se faire l'épreuve décisive. Celui qui, debout sur un aviron suspendu horizontalement au-dessus des flots, reviendra au port sans boire l'onde amère, celui-là sera roi de mer et prince des Loffoden. L'épreuve est aussi simple que hasardeuse.

L'heure marche. Les cinq frères sont debout sur l'aviron étroit qui, suivant le mouvement du flot, tantôt monte vers le ciel et tantôt descend vers l'abîme. Soudain, de grands cris et des huées saluent la chute de l'un d'entre eux. C'est Gotebor dont le corps décharné, mal équilibré sur ses longues jambes, n'a pu résister à la secousse imprimée par le flot et qui vient de tomber, la tête la première, dans le remous de la barque. On le repêche, et il va, furieux de son échec, sécher au soleil ses membres transis et ses cheveux dégouttants d'eau salée.

A peine ce premier incident est-il terminé, qu'Argal jette une sourde exclamation et perd pied à son tour. On voit sa tête blonde émerger de l'onde, ruisselante comme celle d'un phoque, dont il a les yeux mélancoliques et doux. Celui-là non plus ne sera pas roi de mer. Il remonte dans la barque et dit en riant à ceux qui l'entourent :

— Il paraît, mes amis, que je ne vous commanderai pas. Et vous verrez que ce sera Roll qui sera roi de mer.

Le vent qui s'élève soulève les vagues dont la frange écumeuse vient balayer le pont des barques. Les trois concurrents restants, Ulpic, Cayroll et Roll, reçoivent parfois en pleine poitrine un coup de mer formidable. Cayroll est emporté par l'un de ces coups de

mer qui le jette à demi noyé sous la barque que monte Roll. Il ne reste plus que ce même Roll et Ulpic : le plus jeune et l'aîné. Ulpic se tient ferme sur son aviron ; ses jambes courtes et son torse massif et trapu sont pour lui un avantage sur ce terrain mouvant, tandis que la haute taille de Roll offrant plus de prise à la secousse lui crée une difficulté de plus. Ulpic se croit déjà sûr de la victoire. Sa sombre face poilue s'éclaire d'une sorte de rire. Il jette un regard sur son jeune frère, dont le soleil colore l'ardente chevelure, et le voit debout, attentif à la vague, courbant et redressant tour à tour son corps vigoureux et souple. Cette vue lui fait perdre son sang-froid, il s'indigne de l'audace de ce Roll, le dernier venu, qui ose lui disputer la royauté de la mer et de loin il lui crie :

— Roll Haarfager, tu n'es pas encore roi...

— Ni toi non plus, Ulpic le Velu... répond Roll en souriant.

Au même moment, Ulpic fait un geste de colère ; et ce mouvement déplaçant chez lui le centre de gravité, il chancelle, jette un blasphème sourd et tombe à la renverse dans les flots écumeux.

Une immense acclamation accueille cette chute. Quatre des fils de Frigor ont bu l'eau de l'Océan. Le cinquième, Roll, est seul debout sur son aviron étroit et glissant. Il suit de l'œil les soulèvements de la vague et semble deviner de quel côté inclinera la barque. Ses mouvements sont adroitement mesurés sur ce remous inégal. De temps à autre il étend, comme un balancier, ses deux bras nerveux. La vague lui baigne les pieds, mais elle ne déracinera pas ce géant. C'est bien le roi de la mer qu'il domine et qu'il brave. Le soleil tombant sur son cou, fait briller les gouttes amères qui découlent de ses vêtements et met des reflets étincelants sur le fer de ses armes. On voit sur sa figure calme et sereine l'assurance que donne la presque certitude d'une victoire prochaine. Enfin, les barques reviennent vers le port et le peuple des Loffoden, en reconnaissant Roll seul, debout sur son aviron, jette des cris sauvages. Quelques murmures répondent à ces cris : ce sont les partisans d'Ulpic qui regrettent d'avoir pour chef un autre que celui qu'ils préfèrent, tant il est vrai qu'il n'y a jamais en ce monde de triomphe qui ne soulève quelque mécontentement.

Cependant Roll est proclamé roi de mer et souverain des Loffoden. Conduit en triomphe au logis de Frigor, qui désormais devient son toit à lui, il reçoit les félicitations d'Afrana, de Swane et d'Olafa. Saïma et Smérande se taisent. La première courbe le

front en silence. La seconde, elle, accable de reproches sanglants son mari, auquel elle fait honte de sa maladresse. Puis, le tirant à part, elle ajoute :

— Souviens-toi de ton serment, Gotebor. Souviens-toi que tu as juré de ne jamais obéir à cet homme.

Un éclair de haine passa dans les yeux faux de Gotebor.

— Si je ne te l'avais pas juré, dit-il, je le jurerais aujourd'hui.

Parmi les enfants, deux sont accourus au-devant de Roll. Ce sont Astor et Rosy qui, joyeux du triomphe de celui qui les a protégés et dont la présence seule les défend de tout mal, viennent à lui les bras tendus. Roll les prend dans ses bras, les fait joyeusement tourner au-dessus de sa tête et dit en riant.

— Qui sait!... peut-être l'un de vous me succédera-t-il un jour!...

Alors les femmes servent le repas. Roll s'assied à la place du maître et boit dans sa coupe; Swane sert son frère bien-aimé, et le radieux sourire de ses lèvres dit à Roll combien elle est fière de sa victoire. Les coupes d'hydromel passent à la ronde, et la salle est pleine d'assistants qui vont acclamer le nouveau roi de mer. Au moment où Roll se lève pour recevoir le souhait de ses nouveaux sujets, Ulpic et Gotebor, d'un commun accord, jettent leur coupe à terre et crient :

— Je ne boirais pas à ton triomphe, Roll Haarfager...

— Soit! dit Roll, sans s'émouvoir, nous boirons sans toi, Ulpic, et sans toi, Gotebor...

— Sans moi aussi, Roll! s'écrie Cayroll enhardi par l'exemple de ses frères. Comme eux je refuse de t'obéir...

— Tu refuses?... Ah! ah! fit Roll. Vous entendez, gens des Loffoden, soyez témoins que je suis le roi de mer et que mes frères refusent de m'obéir.

— Non pas tous, Roll! dit Argal, qui vint se poser debout à côté de son jeune frère. Pas tous, car je t'obéirai, moi... Je te tiens pour le légitime roi de mer... tu as conquis ta royauté en face de nous tous, et quiconque refuse de t'obéir est un homme sans foi!...

— Merci, frère, dit Roll, qui posa sa main sur l'épaule d'Argal. Nous voici deux contre trois : la partie est égale. Elle était vraiment par trop inégale tout à l'heure... Buons donc à ma royauté, toi et moi...

— Vive Roll Haarfager! cria Argal.

— Vive Roll Haarfager! crièrent tous les assistants.

— Par l'âme d'Odin, cela ne sera pas ! rugit Ulpic, qui bondit en face de son frère et lui jeta à la face le contenu de sa coupe.

Roll saisit son frère au milieu de la poitrine, le souleva de terre comme un paquet et le jeta dehors malgré ses cris et ses efforts pour se dégager. Puis se retournant, il dit fièrement :

— A qui le tour ?

Et sa main nerveuse essayait sur ses longues moustaches la trace du liquide.

Cayroll et Gotebor s'avancèrent alors avec l'intention évidente de combattre leur frère. Mais Swane jeta un cri perçant et se mit entre Roll et ses ennemis.

— Fils de Frigor, dit-elle, arrêtez !... Que nul d'entre vous ne rougisse sa main au sang de son frère... Que demain le peuple s'assemble sur la grève... Ceux qui voudront suivre Roll le suivront... les autres se choisiront le maître qu'il leur plaira...

Un murmure grandissant s'étendit dans l'assemblée.

— Non ! non !... nous voulons que Roll soit notre roi !...

Roll sentit qu'il était maître de la situation.

— Vous entendez ? dit-il à ses frères.

— Je refuse de t'obéir ! dit Gotebor.

— Et moi aussi ! dit Cayroll. Il ne me plaît pas, à moi qui ai le double de ton âge, de courber le front devant toi.

— Alors, dit Roll, de sa voix forte qui vibra sous le toit royal avec des éclats terribles, alors vous deux, hors d'ici ?... hors d'ici, entendez-vous ?...

Et son geste était si terrifiant, son attitude était si résolue, que les deux rebelles firent un pas vers la porte. Mais soudain ils s'arrêtèrent.

— Smérande ! appela Gotebor.

Smérande vint, hautaine et fière, et se prépara à suivre son époux.

— Astor ! Rosy ! appela encore Gotebor.

Roll étendit le bras pour empêcher les enfants de suivre leur père.

— Astor, fils de Fredda et Rosy, fils de Rosen, restez ! dit-il.

Les deux frères obéirent et vinrent se presser contre Afrana et Swane.

— Ce sont mes fils ! dit Gotebor, je les veux !

— Tu m'as cédé tes droits sur eux, moyennant dix têtes de rennes et deux vêtements complets ! dit Roll. Ces enfants m'appartiennent, je les garde.

— Je les veux, te dis-je!...

— Allons! allons! cria Roll, hors d'ici, mauvais père!... hors d'ici, marâtre!... Qu'Odin vous donne des fils qui vous ressemblent pour remplacer ceux-ci, s'il lui plaît.

Et d'un geste il les chassa dehors.

En même temps, du seuil s'éleva la voix d'Ulpic le Velu.

— Saïma! appela-t-il.

Saïma passa devant Roll, fière et poussant devant elle sa couvée splendide d'enfants effarés et tremblants. Olafa se prit à trembler.

— O Swane! Swane! murmura-t-elle, va-t-il falloir que je suive Cayroll?...

Swane montra de la main Roll, qui regardait, muet et courroucé, passer Saïma, ses sept fils et ses trois filles.

— Il est le maître! dit-elle.

Au même moment Roll s'adressant à Cayroll, qui tardait, lui dit :

— Partiras-tu?...

— Je pars, sois tranquille! dit l'autre.

Et il appela, sans même se tourner vers elle :

— Olafa!...

Personne ne lui répondit.

— Olafa!... répéta Cayroll.

La pauvre créature s'avança, fit deux pas, soumise et résignée... mais en passant devant Roll, elle leva les yeux sur lui et remontra son regard qui la suivait, sans colère, cette fois. Elle s'arrêta et, les mains jointes, elle s'écria :

— Roll! je t'implore au nom de tout ce que tu aimes en ce monde... ne me chasse pas de ton toit...

— Femme, dit le jeune homme, Cayroll est ton mari et ton maître... tu dois le suivre...

— Entends-tu, Olafa? dit Cayroll. Suis-moi donc... viens...

— Eh bien! non... dit-elle d'un accent ferme et résolu... non, je ne te suivrai pas... Malgré moi tu m'as prise... tu m'as enlevée à ma patrie... à ceux qui m'aimaient... à ceux que j'aimais...

Un sanglot rapide lui souleva la gorge.

— Malgré moi tu m'as amenée dans ton froid pays... tu as fait de moi ton bien, ta chose... jusqu'ici j'ai subi ta loi... Aujourd'hui, si je te suivais, ce serait de ma propre volonté que je subirais désormais cette loi... et je ne veux pas la subir, je suis lasse de souffrir et de pleurer... je ne veux pas te suivre, entends-tu?...

— Ah! misérable!... rugit Cayroll, qui bondit vers elle, en tirant de sa ceinture un couteau à lame acérée.

Olafa jeta un cri terrible et se jeta derrière le Roi de mer.

— Défends-moi! Roll... oh! défends-moi!... s'écria-t-elle épouvantée.

Prompt comme l'éclair, Roll arrêta l'élan de son frère, mais sa main rencontra la lame tranchante qui lui fit une profonde coupure.

A la vue du sang, Cayroll sentit la rage s'emparer de lui, et peut-être eût-il ensanglanté la maison du meurtre de plusieurs personnes, si Argal, venant au secours de son frère, ne se fût emparé du bras qui tenait le couteau.

— A toi, Roll! dit-il ensuite.

Roll le terrassa, lui mit un genou sur la poitrine, et dit :

— Je tiens ta vie... je ne te tuerai pas, cependant, parce que ton père était mon père... Mais tu vas partir... et partir seul... Olafa restera sous ce toit...

— C'est ma femme!... hurla Cayroll. Je veux qu'elle me suive...

— Elle ne te suivra pas... Je suis le maître ici... Olafa s'est mise sous ma protection... elle y restera... elle sera la sœur de Swane et la fille d'Afrana... Va, maintenant.

Cayroll se releva écumant, la jalousie lui mordait le cœur et rendait sa figure hérissée hideuse à voir. Olafa, tremblante, tenait Swane embrassée comme pour affirmer que rien ne la déciderait à quitter cette compagne aimée. Quand Cayroll eut franchi le seuil, il se retourna et, montrant dans un paroxysme de rage le poing à ceux qui restaient, il cria :

— Je me vengerai, Roll!... j'aurai ton sang et le sien!... Ah! tu la gardes pour toi... je me vengerai!... Et il disparut.

Roll, resté maître du terrain, se retourna vers ceux qui restaient.

— Et maintenant, dit-il, buvons à ma royauté.

Argal prit la coupe et but le premier. Une immense acclamation ébranla la maison du roi des Loffoden, tandis qu'Afrana, Olafa et Swane, debout à côté du nouveau maître, partageaient son triomphe, et qu'Olafa, délivrée de Cayroll et de la vie odieuse qu'elle menait depuis six ans et plus, prenait la main du jeune homme et la baisait.

Roll retira sa main et dit :

— **PAUVRE** femme! sois heureuse avec celles que tu aimes et

oublie tes malheurs passés... Espère aussi... Swane t'a promis le bonheur... il viendra à son heure.

Et quand tout le monde se fut retiré, un grand silence se fit dans la maison, où désormais Roll demeurait seul maître. Sa mère, Afrana, partageait maintenant avec Olafa la chambre des femmes, tandis que Swane regagnait son réduit bien clos.

Quant à lui, prenant par la main Astor et Rosy, il leur dit :

— Allez dormir, enfants !

Et il les donna à Argal, qui les emmena dans la tour où ils couchaient depuis que Roll les avait soustraits à la tutelle de Smérande.

Puis il alla s'étendre sur la couche royale, préparée par les femmes le matin de ce jour, et s'endormit sans regrets comme sans remords.

## VII

### UN PLÉBISCITE. — LA FIANCÉE DE SIGURD

Cependant Ulpic, Cayroll et Gotebor, chassés de la maison paternelle par celui dont ils avaient déloyalement rejeté l'autorité, méditaient contre Roll une terrible vengeance. Obligés de chercher asile pour leurs femmes et leurs enfants dans la demeure de quelque partisan, ils avaient passé la nuit à soulever contre leur jeune frère les habitants de l'île Langoën et ceux des îles avoisinantes. Cayroll, puisant dans sa jalousie des motifs de haine doubles de ceux de ses frères, raconta à tous que Roll avait gardé sous son toit sa femme, à lui, Cayroll, la blonde Olafa, conquise dans l'expédition de Gothie, et cette nouvelle, dont le fond était vrai et les détails complètement ignorés, souleva un grand émoi dans la peuplade. Bien que Roll fût très aimé et que son nom fût très populaire, on lui sut mauvais gré d'avoir, pour inaugurer sa royauté, chassé les fils de son père et gardé la femme de son frère. Seuls, ses compagnons habituels de périls et d'aventures émirent l'avis que Roll était bien le maître d'agir selon son bon plaisir. Aussi, le lendemain, au jour, quand le nouveau Roi de mer parut sur le seuil de sa demeure, le peuple des Loffoden était divisé à peu près en deux camps égaux : l'un, qui tenait quand même pour Roll, aux cheveux fauves ; l'autre, qui, au contraire, se préparait à soutenir les prétentions d'Ulpic et de ses frères.

— Que signifie tout ce peuple assemblé ? demanda Roll.



— Cela signifie, Roll Haarfager, dit un de ses compagnons, que nous te tenons pour notre légitime Roi, mais que ceux-ci prétendent se choisir un autre maître.

— Ah! ah! dit Roll, je comprends... Eh bien! que ceux qui veulent suivre ma loi se rangent ici même à ma droite... les autres resteront à gauche...

Il se fit un grand mouvement dans l'assemblée. Bientôt il y eut dans la population masculine de l'île deux assemblées distinctes. Chose curieuse! Ceux mêmes qui refusaient de reconnaître la suzeraineté de Roll lui obéissaient en ce moment aussi passivement que si le vieux Frigor leur eût parlé. Inconscience éternelle des masses ignorantes, qui ne raisonnent la plupart du temps ni leurs rébellions, ni leurs entraînements, et que le premier prometteur enchaîne à son char, au profit unique de sa fortune et de ses intérêts!

Quand tout fut fini, quand, du seuil de la maison royale, Roll eut sondé de l'œil les deux camps, lorsqu'il eut reconnu que le groupe de ses fidèles étaient moins nombreux que celui de ses adversaires, il leva la main et dit :

— C'est bien!... Maintenant que chacun retourne en son logis... Et comme il ne peut y avoir ici deux rois, demain je partirai avec les miens... laissant à Ulpic le Velu la royauté des Loffoden.

Une acclamation formidable accueillit cette résolution superbe qui satisfaisait toutes les rancunes et terminait d'un seul coup toutes les difficultés. Les deux groupes se confondirent en un seul et, chose étrange, tous crièrent d'un commun accord :

— Vive Roll Haarfager!...

A ce moment un cri strident retentit, semblant tomber des nuées; et les insulaires, levant la tête, aperçurent, dans l'encadrement de la tour, la taille svelte et la blanche figure de Swane, la vierge des Loffoden.

Swane s'avança au bord de l'ouverture béante et, levant à la fois ses deux petites mains vers le ciel, elle cria de sa voix de cristal qui domina sur-le-champ l'immense clameur du peuple :

— Hommes du Nord!... insensés que vous êtes!... Quoi! vous vous divisez au moment où toutes vos forces unies sont nécessaires pour repousser l'ennemi qui s'approche!... Retournez-vous, hommes du Nord... regardez l'Océan et voyez quelle est votre folie!...

Tous se retournèrent vers la mer, où un spectacle étrange et terrifiant les attendait.

La mer s'était couverte de voiles!... Et ces voiles, c'était l'ennemi, c'était l'invasion!...

Des cris sauvages saluèrent cette apparition. Roll bondit, et saisissant ses armes, en un clin d'œil il fut prêt. Courant alors vers la grève, il cria :

— Suivez-moi! suivez-moi!... Que pas un de vous ne reste à terre!...

Que pas un ennemi ne foule le sol des Loffoden!...

Derrière lui courait Argal, et tous ceux qui se trouvaient là, amis et ennemis, réunis par le sentiment du péril commun, coururent comme eux vers la grève.

En quelques minutes, les barques furent montées, tandis que Roll commandait de sa voix d'airain, et que nul ne songeait à lui dénier obéissance.

Ulpic, Cayroll et Gotebor, obéissaient inconsciemment comme les autres, tant était grand le péril, et tant Roll semblait dominer ce péril.

Ce fut une lutte formidable, qui dut faire fuir dans les antres de la mer les montres marins épouvantés. Ce fut un combat horrible et sans merci qui peupla l'Océan de cadavres, et vint rougir les galets du rivage! Ce fut une effroyable mêlée, dont le heurt et les cris durent faire tressaillir, dans sa tombe de Titan, le vieux Roi de mer endormi à jamais! Bataille gigantesque, échevelée, sanglante : fauves contre fauves, barbares contre barbares, pirates contre pirates, horde contre horde!... Une horreur immense et sublime! Un chaos de mort et d'extermination.

Cependant Roll avait dit vrai... Pas une barque ennemie n'aborda sur les grèves des Loffoden. Les pirates de Gothie, surpris de la résistance qu'ils avaient trouvée, surpris surtout de l'audacieuse manœuvre et de l'indomptable énergie de celui qu'à la beauté de ses armes et à la force de ses coups, ils reconnaissaient comme le nouveau roi des Loffoden, ne tardèrent pas à prendre la fuite. Celui qui les commandait, ayant en vain essayé de rallier les fuyards, fit proposer la paix à Roll, et celui-ci ayant consenti à sa proposition, le combat cessa aussitôt. La barque que montait Roll accosta celle du prince de Gothie, et les deux chefs se regardèrent un moment avant de parler.

— Homme de Gothie, dit Roll, le premier, quel est ton nom?

— Je suis Sigurd, fils de Gothrun, répondit le chef qui était un

jeune homme aux cheveux noirs, aux traits mâles et fins. Et toi, qui es-tu ?

— Je suis Roll, fils de Frigor à la Barbe-Torte ! répondit le roi des Loffoden, et j'inaugure ma royauté par cette victoire.

— Faisons la paix, veux-tu ?

— Soit ! dit Roll. Engage-toi, au nom des tiens, à ne jamais rien entreprendre contre le royaume des Loffoden. A ce prix, je t'offre alliance et amitié... Est-ce dit?...

— C'est dit ! répondit Sigurd.

— Nous discuterons à terre les autres conditions, reprit Roll... Annonce à tes hommes de Gothie, que la paix est faite, et viens avec moi... Nous boirons ensemble la bière et l'hydromel... et nous jurerons amitié devant l'autel d'Odin... Viens en toute confiance... amène ceux que tu voudras avec toi... et si la maison du roi des Loffoden est trop étroite pour contenir cette assemblée, nous aurons, pour nous réunir, la plaine libre, avec le ciel pour toit.

Quand les deux princes eurent communiqué leur résolution de faire la paix à leurs partisans, les barques s'approchèrent de terre, et bientôt Sigurd, suivi d'une vingtaine de guerriers, s'achemina vers la maison de Roll.

Afrana se tenait sur le seuil, prête à féliciter son fils de sa victoire. Quand elle le vit accompagné du prince des Goths, elle s'inclina simplement sans rien dire, et Roll, entrant dans la maison, commanda qu'on apportât les coupes. Afrana alla chercher, dans la seconde pièce, Swane et Olafa, tandis que Roll se tournait vers la porte, sur le seuil de laquelle étaient demeurés Ulpic, Cayroll et Gotebor, qui n'osaient rentrer dans cette maison, d'où, la veille, ils avaient été chassés.

Roll, comme toutes les grandes âmes, avait l'intuition de toutes les générosités.

— Ulpic ! Cayroll ! Gotebor ! dit-il, que nul d'entre vous ne craigne de repasser ce seuil... Vous êtes les fils de Frigor... entrez sous ce toit qui fut le sien... demain, selon ma promesse, je partirai... laissez donc toute inimitié dehors et venez... C'est avec toi, Ulpic, que Sigurd, prince des Goths, va conclure la paix et jurer amitié.

Tous trois entrèrent, tandis que Swane et Olafa paraissaient, les coupes en main, et précédées d'Afrana.

Mais voilà qu'au moment où elles présentaient les coupes pleines aux convives, Olafa, jetant tout à coup un cri, laissa tomber le vase

aux pieds mêmes du prince des Goths, et celui-ci s'écria avec une émotion profonde :

— Olafa! Olafa!

— Sigurd!... murmura la pauvre femme.

Et cachant sa figure dans ses mains, elle vint s'appuyer à l'épaule d'Afrana.

— Olafa! répéta Sigurd... est-ce bien toi? toi que je retrouve après six ans passés!... O ma fiancée tant pleurée, est-ce toi, enfin?...

— Hélas! répondit-elle, je ne puis plus être appelée ta Fiancée, Sigurd... ô mon malheur est horrible!... hélas! quand même tu voudrais encore de moi... quand même tu n'aurais pas oublié celle qui depuis six ans vivait de l'espoir de te retrouver... je ne pourrais te suivre...

Cayroll s'avança hardiment.

— Olafa est ma femme! dit-il.

Sigurd fit un brusque mouvement.

— Elle est ta femme, dit alors Roll, mais elle te hait et elle a refusé de te suivre, tu le sais bien... Ce Sigurd était son premier fiancé... rends-la-lui...

— Jamais! dit Cayroll. Je l'ai conquise, elle est à moi...

Olafa cacha sa figure tout en pleurs sur la poitrine d'Afrana...

— Tu l'as conquise... dit Sigurd... eh bien! soit... conquise par toi, elle peut être reconquise par moi... Convenons donc que celui des deux qui vaincra l'autre aura le droit d'emmener Olafa...

— Tu entends, femme, dit Roll. Suivras-tu le vainqueur, quel qu'il soit?

— Quel qu'il soit!... répondit la pauvre Olafa... oui, quel qu'il soit...

— Jure, lui dit Cayroll, jure de me suivre si je suis vainqueur...

— Je jure si tu es vainqueur de n'appartenir à nul autre...

Et levant ses doux yeux sur Sigurd, elle murmura de façon que lui seul l'entendit :

— Si tu es vaincu, Sigurd, je n'appartiendrai qu'à la mort...

Sigurd vit briller aux mains de la pauvre créature un court poignard qu'elle cacha dans les plis de son vêtement. Il répondit :

— Espère... mais si l'on t'apporte mon corps inanimé, alors viens me rejoindre.

La maison du Roi de mer se vida sur l'heure. Tous voulaie<sub>nt</sub>

assister à la lutte qui allait avoir lieu. Olafa et Swane restèrent aux bras l'une de l'autre, et Swane disait :

— Espère!... espère!... ne t'ai-je pas promis le bonheur?...

— O Swane!... et c'était lui!... lui que j'aimais quand Cayroll m'enleva et fit de moi sa femme... Swane! Swane! mon cœur se brise...

— Courage! courage, pauvre enfant!... répétait Afrana.

— Ecoutez! interrompit Olafa... Ah! ces cris... c'est Sigurd qui meurt!...

— Non!... non!... calme-toi...

— O Swane! et penser qu'il est là!... qu'il m'aime encore!... penser qu'il ne me rejette pas de son cœur...

Ce n'était plus la pâle et triste Olafa d'autrefois. L'espoir et l'angoisse l'avaient transformée.

Soudain la porte se rouvrit et un homme parut sur le seuil. Cet homme appela d'une voix grave :

— Olafa!...

Elle reconnut sa voix et courut à lui; puis, avec un cri de bonheur, elle tomba dans ses bras.

Derrière Sigurd, qui tenait sa fiancée embrassée, venait Roll, dont la main essayait machinalement quelque chose d'humide qui de ses paupières avait roulé sur sa moustache fauve.

Était-ce parce que Cayroll reposait vaincu sur la terre des Lof-foden?...

N'était-ce pas plutôt parce que Roll avait vingt ans, et que le spectacle de ce bonheur acheté par six années de souffrance remuait en son cœur la fibre encore endormie des grandes affections humaines?...

Paul GEORGES.

(A suivre.)

---

# BERLIN TEL QU'IL EST<sup>(1)</sup>

---

## PETITES INDUSTRIES BERLINOISES

Comme le temps semblait devoir se maintenir au beau, je résolus de faire une promenade à pied ; mais ne voulant pas changer mon fiacre dans la crainte de tomber plus mal, et enchanté, du reste, de mon cocher excentrique, je lui ordonnai de me suivre au pas.

Je m'aperçus qu'on m'examinait d'une façon singulière. Mais je ne tardai pas à en deviner la cause ; car les rares étrangers qui s'étaient risqués, comme moi, dans la ville impériale, excitaient, comme moi, la curiosité générale.

A Dresde, Bade, Munich et dans les principales villes du sud de l'Allemagne, je m'étais croisé constamment avec des Anglais, des Italiens et des Français s'entretenant dans leur langue.

Ici on n'entend parler qu'allemand.

Quel est, en effet, l'étranger qui voudrait séjourner dans une ville si inhospitalière et si maussade ?

J'entrai dans un magasin de photographies pour acheter quelques vues.

Une jeune fille de quinze à seize ans, précédée d'une forte odeur de patchouli, parut, et après s'être bien enquis du *genre* de vues que je désirais, tira d'une vitrine plusieurs paquets qu'elle me présenta.

Pendant que je faisais mon choix, la jeune Germaine m'accablait de questions.

— Monsieur est sans doute étranger ? — Ça ne se remarque pas ; car monsieur parle allemand à s'y méprendre.

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre.

Monsieur voyage sans doute pour ses plaisirs? — C'est bien agréable, je voudrais pouvoir en faire autant.

Oserai-je m'informer de l'âge de monsieur? — Monsieur paraît si jeune!

Et chaque question était accompagnée d'une œillade provocatrice.

Lorsque j'eus terminé mon choix, la jeune syrène des bords de la Sprée esquissa son sourire le plus séduisant, et baissant un peu la voix :

— Si monsieur désire encore d'autres vues, nous en avons de *tous les genres*; nous avons des Vénus et des Lédas dans toutes les postures les plus intéressantes; notre collection est la plus complète de Berlin, et je doute que monsieur puisse trouver ailleurs un meilleur choix.

Je la remerciai de toutes ses offres obligeantes et sortis.

Je continuai ma promenade.

A un coin de rue, je fus abordé par un monsieur fort bien mis, qui s'informa de ma santé et manifesta sa joie de me voir.

Je m'excusai de ne pas le reconnaître; et comme s'il s'attendait à cette réplique, il tira vivement une carte de sa poche et me la présenta en me priant de lui permettre de me visiter. Je lui remis également ma carte, au bas de laquelle j'inscrivis mon hôtel, et il se retira enchanté.

A l'autre coin, un vieux bonhomme s'avança vers moi, le chapeau à la main en marmottant quelques paroles inintelligibles. Pensant que c'était un mendiant qui demandait l'aumône, je tirai de ma poche une pièce de un silbergros et la jetai dans son chapeau. — Mais je reconnus bien vite ma méprise aux rires des passants et à la confusion du bonhomme, qui laissa tomber la pièce à terre et remit son chapeau sur sa tête.

Quelqu'un me dit que c'était un brocanteur juif, qui faisait aux passants ses offres de service.

Comme je m'apprêtais à poursuivre ma route, je remarquai que le bonhomme ne quittait pas des yeux la pièce qui gisait encore à terre, et m'arrêtai pour l'examiner.

Au même moment vint à passer un pauvre en guenilles qui, voyant scintiller cette pièce, se baissa pour la ramasser; mais le juif, avec une agilité de singe, se jeta sur lui et allait s'emparer de la pièce, lorsqu'un troisième survenant la saisit prestement.

Il s'éleva alors une dispute entre les deux rivaux déçus, et le

mendiant accabla le juif d'injures, au milieu des rires et des applaudissements des passants qui avaient fait cercle.

Le juif soutenait philosophiquement et sans broncher les huées de la foule, paraissant moins sensible à toutes ces démonstrations hostiles qu'à la perte de la pièce qu'il avait d'abord eu l'air de dédaigner.

Un peu plus loin, un individu à la barbe rousse vint me saluer avec circonspection, m'entraîna mystérieusement à l'écart, comme pour me communiquer un secret d'État, et, se penchant à mon oreille, y glissa discrètement ces mots :

*Alte sache zu verkaufen?*

« Vieux effets à vendre? »

Trouvez-moi un pays où l'on soit plus impudemment exploité!

Cependant j'étais arrivé devant un passage surmonté d'une bâtisse dont la façade annonçait qu'on en avait voulu faire quelque chose, mais comme les appartements semblaient inhabités, je me demandais à quoi on avait destiné cette construction.

Un interprète inattendu vint me tirer d'embarras; c'était un gamin d'une douzaine d'années :

— Ça, monsieur, me dit-il en dialecte berlinois, c'est un bâtiment qui a été élevé avec les milliards de la France. — On en voulait faire un hôtel, mais ça n'a pas trouvé de locataires; il n'y que les boutiques du passage qu'on est parvenu à louer, mais c'est toujours plein de *Schnepfe* (1), c'est là qu'elles donnent leur rendez-vous. — Méfiez-vous des filous, la galerie en est pleine; l'Empereur a voulu qu'on lui donnât son nom; on l'appelle : « Galerie impériale ».

Après avoir débité son boniment qu'il répétait sans doute à chaque étranger, il m'offrit des allumettes qu'il portait dans une boîte suspendue à son cou et me conduisit à un marchand de journaux posté à l'entrée du passage, qui vendait en outre des brochures décoletées assorties pour tous les goûts.

Comme sa marchandise n'avait pas l'air de me tenter, il s'imagina que je la trouvais trop fade et fit signe à une fillette de seize ans qui vendait aussi des allumettes, laquelle m'attira derrière un pilier et sortit de dessous sa boîte des photographies qu'elle étala dans sa main en forme d'éventail, exposant à mes regards des nudités capables de faire rougir un gendarme.

(1) Synonyme de Grues.



Ces sortes de photographies obscènes, dont les Allemands ont le monopole et qu'ils colportent en dépit de la police dans tous les pays du monde, voire même en Chine (1), sont sans doute, avec leurs brochures érotiques trop connues, des feuilles de propagande tendant à faire connaître cette *Zukunftkultur* « civilisation de l'avenir », destinée à remplacer la civilisation moderne, sitôt que le drapeau du *Kulturkampf* aura été arboré par la *ville de l'intelligence et des bonnes mœurs* sur les ruines des vieux préjugés.

Je pénétrai dans le passage; il était plein de filles et de soldats qui se croisaient en tous sens, se scrutant mutuellement comme à un rendez-vous commun.

A une vitrine, des figures de cire attiraient beaucoup de badauds et les filous en profitaient pour faire leurs coups.

A une autre vitrine, assaillie par une foule de curieux, étaient exposées des gravures décoletées et des brochures décorées d'une couverture illustrée avec l'inscription : « piquant », ce qui veut dire, à Berlin, « licencieux ».

A peine m'étais-je arrêté pour examiner, que je fus abordé par un individu bien mis, qui me salua en me faisant mille excuses et me demanda *si ce n'était pas moi qu'il avait connu quelque part ?*

Au lieu de lui répondre, je m'empressai de boutonner ma redingote, après m'être assuré que ma montre était toujours à sa place, et je quittai sans plus tarder cette fameuse « Galerie impériale ».

#### LA RUE UNTER DEN LINDEN

Pendant que je traversais le passage, le cocher avait continué sa route dans la rue Frédéric, dont il s'écarte en diagonale, et m'avait attendu au débouché de la Galerie, sur l'avenue *Unter den Linden* « Sous les tilleuls », ainsi nommée parce qu'on y a planté toutes sortes d'arbres, hormis des tilleuls.

C'est sur cette avenue, un coin obscur des boulevards parisiens, qui a la prétention d'imiter nos Champs-Élysées, que sont groupés tous les palais et tous les monuments de Berlin; c'est là que nous continuerons notre promenade à droite vers la statue équestre du

(1) Voir le rendu compte d'un missionnaire allemand, dans le *Livre des missions catholiques*.

grand Frédéric, « le vieux Fritz » *Der olle Fritz*, comme disent les Berlinoïis.

C'est bien la plus noble figure qui puisse décorer une place prussienne; car c'est le seul roi digne de ce nom dont la Prusse puisse s'enorgueillir. — Et encore comment s'enorgueillirait-elle d'un souverain qui ne voulait rien d'elle, n'estimait que les étrangers, choisissait sa société parmi des Français (l'ennemi héréditaire), avait comme ami et confident un philosophe français, un Français comme bibliothécaire, ne parlait que français, n'écrivait qu'en français et traitait l'allemand de langue barbare!

En continuant notre promenade, nous traversons une place décorée, à gauche, par l'université et l'arsenal, à droite, par l'église catholique et l'opéra, puis nous rencontrons le palais du prince impérial, le « jeune Fritz »; et un peu plus loin, après avoir franchi un pont garni de statues d'un goût équivoque, nous arrivons sur une place qui forme l'extrémité de l'avenue et autour de laquelle s'élèvent, à droite, l'ancien palais de Frédéric le Grand, au centre, le dôme protestant et, à gauche, le musée.

Tous ces édifices ont un aspect lourd et incomplet, et on ne saisit pas au premier coup d'œil à quoi ils sont destinés.

Devant le musée, une statue équestre représente Frédéric-Guillaume III, le père du roi actuel, pauvre sire, dont la triste renommée se cote par les défaites que lui fit subir Napoléon. — Chassé honteusement de Berlin en 1806, il n'y put rentrer que trois ans plus tard, après une soumission déshonorante à l'empereur.

Pour s'excuser de lui avoir dressé une statue, il fallait bien donner un motif, et on a inscrit sur le socle : *Dem Gerechten* « Au Juste. »

C'est la vertu que les peuples donnent aux princes qui n'en ont pas.

L'artiste, quoique Prussien, a été saisi d'un scrupule et a su, tout en obéissant aux volontés de ses maîtres, protester clandestinement. — La muse en relief qu'il a représentée inscrivant ces paroles mensongères appuie d'un air significatif son stylet sur le « point » final, reniant par là ce qu'elle vient d'écrire.

Le piédestal, de date récente, est frappé au sceau du goût prussien. Presque tous les reliefs sont lourds et disproportionnés. — Une figure allégorique, faisant face au musée, représente « un ange de la paix ».

Un ange de la paix! Dans la capitale des Prussiens! — Autant vaudrait le placer au milieu d'une peuplade de Kroumirs!

L'artiste a si bien compris cette anomalie que, soit modestie, soit amour du vrai, il a mis au monde une « paix boiteuse », emblème caractéristique d'une nation sans cesse à l'affût d'un prétexte pour escamoter les traités. Ce *phénomène* de paix explique assez clairement que, chez un peuple qui ne vit que de guerres et de rapines, la paix doit être considérée comme une « monstruosité ».

Nos compliments à l'artiste! A défaut de talent, il a du moins fait preuve de bonne foi, et c'est à lui que revient le titre de « juste ».

Nous voici en face du musée qui étale à sa devanture les fresques de Cornélius, d'une conception obscure et d'une exécution lourde. Ces fresques, du reste, ne sont déjà plus celles de Cornélius, tant il faut souvent réparer du climat les irréparables outrages.

Entrerons-nous? n'entrerons-nous pas?

Nous savons déjà ce que contient ce musée. Tous les guides mentionnent beaucoup de toiles de maîtres passables ou assez bien, mais aucune œuvre extraordinaire, comme on en voit dans les moindres capitales. — Au fait, on ne peut pas s'attendre à trouver des galeries comme à Dresde et à Munich, chez un peuple pour qui *l'art... de la guerre* est l'unique préoccupation.

Voici pourtant derrière celui-ci un autre bâtiment entouré d'une colonnade : c'est le musée national! — Entrons par curiosité!

Au premier aspect, on croit trouver quelque chose. — Avancez-vous! — Vous pénétrez successivement dans des sortes de petits corridors, où de grandes toiles reçoivent un faux jour; vous les regardez du pied du mur, ne pouvant reculer pour voir l'ensemble; vous maugréez contre le mur et vous dites en vous-même. — « Quel dommage qu'on ait ainsi gâté un édifice avec lequel on aurait pu faire un musée! » — Et vous sortez sans avoir rien vu!

#### LE THIERGARTEN

Je remontai en voiture, et me voilà de nouveau franchissant le pont et arpentant les Tilleuls, cette fois, au trot des deux rossinantes prussiennes qui semblaient se piquer d'amour-propre de faire défiler un Français devant leurs Monuments nationaux.

A l'autre extrémité de l'avenue faisant face au Dôme, s'élève la

porte de Brandebourg, décorée de ce quadrigé devenu fameux par l'enlèvement qu'en fit Napoléon, en 1806.

Au delà de cette porte, on entre dans un bois appelé *Thiergarten* « Jardin des bêtes », — c'est la promenade des Berlinois; ils n'en ont pas d'autres, aussi c'est là qu'on les trouve, matin et soir, à pied, à cheval ou en voiture. — Ces gens-là aiment à nous singer en tout. De même qu'ils ont voulu contrefaire notre Grand-Hôtel et nos Champs-Élysées, de même aussi ont-ils la prétention d'improviser un « bois de Boulogne ».

Nous entrons dans une allée! — c'est la principale; elle est nommée avenue de la Victoire, et on aperçoit au loin une masse brune sur le haut d'une sorte de cheminée de fabrique, qui est, paraît-il, la « Colonne de la Victoire ». — Nous verrons plus tard; pour le moment, examinons autour de nous.

Une foule compacte de promeneurs encombre les trottoirs trop étroits, tandis que quelques équipages sillonnent la chaussée, et que leurs maîtres se saluent en se croisant.

Tous ces gens-là se connaissent et se rencontrent chaque jour. — Peu d'étrangers, comme partout! Les ambassadeurs et les consuls font presque tous les frais.

Voici pourtant venir un équipage qui fait sensation; toute la foule se porte de ce côté et se découvre sur son passage, en poussant des « hourras! »

J'y suis! c'est le dictateur de tous les États allemands. — Le vieil empereur octogénaire est adossé dans un carrosse ordinaire, avec son officier d'ordonnance, scrutant la foule d'un air inquiet. Il semble encore sous l'impression pénible de sa dernière aventure, qui n'est rien moins que rassurante.

Triste métier, aujourd'hui, que celui d'empereur!

Nous étions arrivés aux deux tiers de l'avenue.

— Monsieur désire-t-il visiter la place de Flora? demanda mon cocher; c'est le lieu d'exercice des cavaliers, et la promenade favorite du maréchal de Moltke.

— Va pour la place Flora! — Mais on n'y aborde qu'à pied ou à cheval. — Je descendis donc et pris un sentier à travers bois, qui me mena à un étang peuplé de myriades de poissons rouges, qui allaient, par bandes, à la recherche d'un peu d'eau claire dans ce lac bourbeux!

Traversons! — nous voilà à la place Flora. — Une statue de Flore

décore la partie centrale, plantée de rosiers et de fleurs diverses. Un premier cercle est réservé aux piétons et un deuxième, enveloppant celui-ci, sert aux cavaliers qui trottent et galopent du matin au soir.

Quelques civils sur des chevaux de louage, — beaucoup d'officiers de toutes nuances, — mais de « feld-maréchal »... point!

Il faut partir sans l'avoir vu...

Pourtant, voici débusquer d'un massif, une ombre courbée, enveloppée d'un long manteau, couleur sombre. — On dirait le Dante, en train de méditer son *Enfer*.

Chacun se découvre en passant, mais lui continue, sans répondre, sa marche solitaire, et semble offusqué des honneurs qu'on lui rend.

Pauvre maréchal! — je m'étais fait une toute autre idée d'un conquérant. — Hélas! lui aussi a eu ses épreuves; après avoir immolé tant de victimes, il lui a fallu se séparer d'une épouse qui était sa seule affection; comme si Dieu exigeait une expiation pour le sang versé!

La gloire, on le voit, ne fait pas le bonheur.

Pour faire diversion, remontons en voiture, et courons voir cette colonne énorme, érigée pour servir d'éternel monument aux victoires de la Prusse.

Déjà mon sang bouillonne aux souvenirs de Metz et de Sedan; la colère me gagne, et je me sens une furieuse envie de chercher à quelque Prussien, une querelle d'Allemand.

Mais nous voici devant le colosse!...

Quoi! c'est là cette prétentieuse exhibition, autour de laquelle la presse allemande faisait tant d'éclat? — Quelle est cette masse informe qui se dresse sur le haut d'une sorte de cheminée, qu'elle semble écraser? — On dirait un gros Savoyard, venant d'achever son travail, la blouse raidie par le froid, et criant aux passants, en leur montrant sa corde roulée et son balai :

Ramoner la cheminée du haut en bas!

Mon cocher riait en écoutant mes remarques.

— Tous les étrangers que je conduis, dit-il, font des observations analogues, et nos progressistes, mécontents de voir notre argent ainsi gaspillé, prétendent que cette « Victoria » n'est qu'une « paysanne mal dégrossie » *eine ungeschlachte Bauerdirne*, et ont surnommé la colonne de Victoire, *Spargelsæule* « colonne aux asper-

ges », faisant allusion aux petit canons, rangés sur trois rangs autour de la colonne en bottes d'asperges.

Je m'approchai pour examiner de plus près.

Sur des plaques de bronze, appliquées au socle, se détachent en relief les principaux épisodes des guerres du Danemark, de l'Autriche et de la France.

La seule chose de bon goût qui pouvait donner à cette colonne quelque cachet, et l'empêcher de ressembler tout à fait à une cheminée de fabrique, étaient les mosaïques, œuvre d'un artiste italien, qui en couronnent la base; mais on a trouvé le moyen de les loger trop haut, et de les masquer par une galerie circulaire.

Pauvres Prussiens!... Pas heureux dans leurs entreprises artistiques! — Dame! on n'a pas tous les talents. Tant qu'il s'agit de dévaliser leurs voisins, ou de détrousser les étrangers qui viennent les visiter, à eux le pompon! Mais dès qu'ils veulent aborder le domaine élevé de l'art, du tact et du goût, qui n'est accessible qu'aux peuples d'élite, alors ils font la figure du parvenu qui s'est fourvoyé dans un salon du grand ton. — Aussi, pourquoi vouloir sortir de sa sphère?

Toute ma colère s'était fondue dans un sentiment de profonde commisération devant ce monument qui doit rappeler aux races futures le succès..., mais bien plus encore le mauvais goût prussien.

Passons et allons boire un bock!

Voici justement une brasserie à ciel ouvert, placée entre la rivière et une avenue (l'avenue du *Zelten*). — Un public très mêlé remplit l'établissement. La haute finance est assise côte à côte, avec le petit commerce. — Ce sont les coulisses du Thiergarten.

Des enfants en guenille circulent de table en table, vendant des gâteaux et des bouquets. C'est la bohème de Berlin. — Demandez-leur où ils couchent; ils vous répondront tous *bei Mutter Grün* « chez la mère Verdure »; c'est-à-dire à la belle étoile.

Quelques invalides, vieux débris de la guerre, tournent un orgue ou offrent des chansons, pour avoir un prétexte de mendier les quelques silbergros que le gouvernement ne peut leur donner.

Je vide mon bock à la hâte, car la situation est intolérable à cause des nuées de poussière soulevées par les équipages sur la chaussée et des émanations pestilentielles s'élevant de la Sprée.

## LA CAMPAGNE DE BERLIN

— Maintenant qu'allons-nous faire, cocher!

— Si monsieur veut m'en croire, il profitera du beau temps, très rare dans notre pays, pour faire une partie de campagne.

Tiens! Il y a donc aussi une campagne à Berlin? pensai-je en moi-même, je serais curieux de voir ça.

— Et de quel côté irons-nous?

— Oh! monsieur, nous n'avons pas le choix; il n'y a de verdure qu'au bord de la Sprée. Nous sommes ici à la Sprée inférieure; elle a parcouru la ville et reçu tous les égouts: voilà pourquoi ses eaux sont si noires; mais si nous traversons la ville, nous atteindrons la Sprée supérieure, dont les ondes sont limpides comme du cristal; car notre proverbe berlinois dit :

La Sprée entre à Berlin comme un cygne  
et en sort comme un cochon (1).

— Eh! Eh! — Il me semble, cocher, que vous êtes amateur de littérature: et, si je ne me trompe, vous avez reçu une éducation plus soignée que vos confrères.

— Oh! monsieur peut se vanter d'avoir eu la bonne main: c'est toujours moi que l'on choisit pour conduire les étrangers difficiles. Tel que monsieur me voit, j'étais autrefois maître d'école: mais après la guerre de France, les milliards amenèrent tant d'étrangers que je quittai ma place d'instituteur pour celle plus lucrative de *cicerone*, croyant que cela allait toujours durer. — Hélas! ce beau rêve s'est évanoui aussi rapidement qu'il s'était formé, et maintenant qu'on ne voit plus ni milliards ni étrangers, j'en ai été réduit à me faire cocher.

— Vous aviez lâché la proie pour l'ombre.

— Oui, monsieur! Malheureusement je ne suis pas le seul. Ceux qui ont été trompés de la sorte se comptent par milliers.

— Ce sera du moins une bonne leçon pour l'avenir; elle vous a appris que l'argent acquis par des expédients ne profite pas. La richesse publique repose sur la paix et le travail.

(1) *Die Spree tritt in Berlin ein wie ein Schwan  
und verlässt es wie ein Schwein.*

Mais revenons à notre partie de campagne. — Ne serait-il pas plus simple et plus intéressant, puisque je suis ici à la Sprée inférieure, de remonter la rivière en bateau et de vous retrouver au delà de la ville?

— Si j'ai un conseil à donner à monsieur, c'est d'abandonner ce projet.

— Pour quelle raison?

— Pour vingt raisons. — La première, c'est que monsieur, qui n'est pas né Berlinoise, risquerait d'être asphyxié pendant la traversée.

— Ah! c'est vrai je n'y songeai plus.

— La deuxième, c'est qu'il faudrait franchir quatorze écluses qui ne s'ouvrent pas le dimanche...

— C'est bien, cocher: je me contente de ces deux raisons et vous tiens quitte des dix-huit autres. — Alors fouettez et marchons bon train! — Comment se nomme l'endroit où nous allons?

— *Johanisthal!* — C'est un village au milieu d'une forêt de sapins. — On l'appelle aussi *Johanisbad* pour attirer plus de monde.

— Pourquoi *Johanisbad!* Est-ce une station de bains?

— Oui, monsieur; il y a un établissement de bains froids sur la Sprée.

— Et le facétieux automédon de rire et de se redresser sur son siège, tout fier de sa plaisanterie.

Les deux rossinantes, alléchées sans doute par la partie de campagne, arpentaient au grand trot les rues poussiéreuses, et nous fûmes bientôt sur une vaste plaine désolée qui, à défaut d'autre, se nomme « la campagne de Berlin ».

Depuis longtemps déjà nous avons laissé derrière nous la dernière maison, depuis longtemps nous longeons le rivage de la Sprée, et pas un bosquet, pas une touffe de verdure n'est apparue!

Je vois bien, comme sœur Anne, le soleil qui poudroie..., mais non l'herbe qui verdoie. — Tout est grillé! Les quelques arbres qui bordent l'avenue ou qui décorent les brasseries étendent vers le ciel leurs branches éplorées, dont les feuilles, séchées avant terme, tombent une à une sur le sable brûlant. — Seule, la cime des hauts sapins a conservé un peu de verdure.

Enfin, au bout d'une heure, nous arrivons à une station du chemin de fer touchant la Sprée, qui a nom *Neue Krug* « nouvelle cruche » — Krug est le nom que l'on donne habituellement, dans



chaque village, à l'auberge fréquentée par les *gars* les plus huppés de l'endroit.

Nous traversons des nuées de poussière qui m'empêchent de rien voir un quart d'heure durant.

Enfin, tout se dissipe! L'air s'éclaircit, l'ombre apparaît! nous voici dans un bois de sapins, et on aperçoit le village de Johanisthal.

Des familles de bourgeois, des sociétés nombreuses, des corporations entières, se pressent et se bousculent sur la route, hurlant en chœur leurs chants monotones si connus. — Tout cela se dirige vers le même but : Johanisthal!

Nous arrivons dans une espèce de clairière, au milieu des bois; c'est l'entrée de Johanisthal et le rendez-vous de toutes les sociétés.

On y a organisé des buvettes, des restaurants, des tirs et autres jeux en plein air. Sur quelques baraques on lit :

*Hier Können Familien Kaffee Kochen.*

« Ici, les familles peuvent faire le café. »

Mon cocher m'expliqua que les petits bourgeois apportent leur café par économie, et le font eux-mêmes en payant quelques centimes pour le feu.

N'est-ce pas pitié de voir des gens qui s'étaient acquis une fortune de cinq milliards en être réduits à vivre si mesquinement! — Le vieux proverbe a raison : l'argent mal acquis ne profite pas.

Pour prendre leur café, les uns s'installent à la table d'une buvette et sont obligés, dans ce cas, de faire quelques dépenses au profit de l'établissement.

D'autres, qui ont apporté leur nécessaire, s'assoient sans façon sur l'herbe représentée ici par une couche de sable, et sortent de leurs paniers des boudins, des cervelas et quelques cruchons de bière blanche et de kummel (1).

Je mets pied à terre pour prendre quelques rafraîchissements, et mon cocher en profite pour reposer lui et son attelage.

Je choisis une place près d'une société assez tumultueuse, qui occupe à elle seule toutes les tables d'un établissement. Ce sont des bourgeois de toutes catégories, rassemblés en *Bezirkscirkel* « cercle d'arrondissement (2). »

(1) Cumin, — Sorte d'eau-de-vie aussi populaire en Allemagne que l'est en Angleterre le gin.

(2) A Berlin, les bourgeois de chaque arrondissement se réunissent sous

Ils chantent ! Approchons-nous pour savoir ce qu'ils chantent. La mélodie est sentimentale comme une complainte. Quant au texte, en voici quelques fragments :

Certes, le Rhin est un beau fleuve,  
Bordé de vieux châteaux,  
Et produit d'excellents vins ;  
Mais où boit-on une bière mousseuse comme ici ?  
Où trouver de l'un à l'autre pôle *l'eau propre* à la fabriquer ?  
Seulement au vert rivage de la Sprée.

Le Volga, l'Elbe et la Vistule  
Sont de jolis fleuves, oui-dà !  
Le Danube, au courant rapide,  
L'Oder, le Main, et cætera...  
Mais tout ça, à mon avis, ne vaut pas  
Le vert rivage de notre Sprée.

Et ce dernier vers terminant la chanson :

. . . . .  
On ne connaît pas de lésinerie  
Au vert rivage de la Sprée.

Nul n'ignore que dans toute l'Allemagne la lésinerie des Berlinoïses est proverbiale.

Comme chanson comique, cela pourrait avoir certain succès ; mais tous ces gens-là chantent avec un sérieux imperturbable. Quelques-uns même se laissent attendrir et versent des larmes patriotiques, la bière aidant, en contemplation devant la riche nature de leur pays, déplorant le mauvais goût de la plupart des leurs, qui vont chercher en Suisse et en Italie ce qu'ils pourraient trouver sans sortir de chez eux : — *Das gute liegt so nahe* (1).

J'étais là, rêveur, ne songeant nullement à goûter aux rafraîchissements qui m'étaient servis, ahuri de tout ce qui se passait autour de moi, à quoi je ne pouvais rien comprendre, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un colporteur qui vint m'offrir sa marchandise.

— Monsieur, une paire de lunettes ?

la dénomination de *Bezirkscirkel*, pour organiser en hiver des soirées musicales ou dansantes et en été des parties de campagne.

(1) Le bonheur est si près (proverbe berlinois).

— Merci! Je n'en use pas!

— Monsieur! Il faut m'acheter une paire de lunettes, tous ces messieurs en sont pourvus.

— Peu m'importe, dis-je impatienté, je n'ai pas besoin de vos lunettes.

— Mais, monsieur, continue le marchand, revenant à la charge, ce ne sont pas des lunettes ordinaires. C'est notre spécialité.

— Allez au diable avec vos lunettes?

— Tant pis pour monsieur. Monsieur ne pourra pas jouir de la campagne ni chanter la chanson du vert rivage.

— Que dites-vous, dis-je en l'arrêtant?

— Assurément, monsieur, nos lunettes sont indispensables pour jouir de la campagne, à Berlin; nous avons un brevet du gouvernement prussien: nous sommes des Ziganes, et nous avons rendu d'immenses services à la Prusse, et en particulier à la ville de Berlin, car nos lunettes procurent, aux petits employés d'Etat et aux bourgeois qui n'ont pas le moyen de faire un voyage d'été, tous les agréments de la campagne, sans quitter leur sablonnière. — Que monsieur veuille seulement prendre la peine d'essayer!

Et il étala devant moi un assortiment de lunettes vertes...

Ce fut pour moi un éclair! — Le voile mystérieux était déchiré. Je remarquai maintenant que tous les chanteurs étaient parés de ce meuble, et j'en installai moi-même un sur mon nez.

O merveille de l'art! — Toute la nature se trouve tout à coup métamorphosée! Les arbres qui n'avaient que des feuilles jaunes et sèches sont maintenant couverts d'une verdure luxuriante. Les ronces et les herbes sèches, tout à l'heure couchées sur le sable, sont transformées en prairies verdoyantes; et les berceaux, tressés en branches de bois mort, semblent recouverts de feuillage. — L'illusion est telle qu'on croit respirer l'odeur de l'herbe, et j'éprouve maintenant, moi-même, l'envie de chanter la chanson du « vert rivage! »

Mais voici bien une autre histoire, un accident imprévu qui vient rompre le charme et faire évanouir toute illusion.

Le ciel s'assombrit; un vent impétueux vient brutalement renverser les chopes et culbuter les treillages, le sable se soulève en nuées de poussière qui tourbillonnent à travers toute cette foule éperdue, et bientôt ce n'est plus qu'un pêle-mêle indescriptible.

Moi-même, j'ai peine à retrouver mon fiacre dont le cocher a relevé les panneaux. La pluie s'abat à grosses gouttes et opère un

changement à vue d'une scène riante et animée en un champ de boue désert et dévasté.

Nous rebroussons chemin à travers bois sur le village de Rixdorf, pour regagner Berlin par le plus court. Mais à peine atteignons-nous les premières maisons du village, que le temps se lève, l'orage se calme, le beau temps reparait, et avec lui le désir de se remettre en campagne.

— Qu'allons-nous faire, cocher? — Nous avons exploré le « Jardin des bêtes », rendez-vous de la fine société. — Nous venons de voir l'Élysée de la bourgeoisie. — Où trouverons-nous maintenant le refuge des prolétaires?

— Monsieur, nous sommes justement sur le chemin.

Au delà du village de Rixdorf, au lieu de poursuivre directement, nous tournerons à gauche, et au bout d'un quart d'heure, nous serons rendus à *Hasen-Heide* (1), qui est le rendez-vous populaire de Berlin.

Au bout du temps fixé, nous descendions en effet dans une espèce de lande.

Essayons de décrire cet indescriptible tableau :

Ce n'est plus le *Thiergarten*, avec ses lacs bourbeux, ni même *Johanisthal*, avec ses illusions d'optique. — Rien de tout cela! — Les lunettes vertes ne feraient pas ici leurs frais, car nous sommes en plein Sahara! sous un soleil de plomb!... Le sable! toujours le sable!... d'où sortent çà et là quelques arbres rabougris qui semblent maugréer contre la Providence de les avoir fait pousser là.

De temps en temps, comme une caravane traversant ce désert, un tramway, enveloppé d'une traînée de poussière, s'avance au trot de ses chevaux, dont la présence n'est trahie que par le bruit monotone de leurs sabots; et lorsque ce nuage mobile s'arrête, il en sort une foule bigarrée, qui s'élançe vers des établissements organisés en plein air, sur une espèce de butte de sable.

C'est ici que le tableau devient intéressant pour un moraliste ou un peintre de scènes grotesques.

Les hontes du *Bas-Empire romain* peuvent seules donner une idée de ces rassemblements populaires du *Nouvel empire germanique*.

Près d'une table formée de quelques planches de sapin se tiennent des manœuvres, hommes et femmes, dont la dégaine ferait

(1) Lande aux lièvres.

honte à des lazzaronis, et qui boivent du schnaps (1) à plein verre, les uns debout, les autres vautrés dans le sable.

Plus loin, des soldats, moitié ivres, la peau sale et le col crasseux, sont étendus avec leurs payes au pied d'un arbre. — Un marchand ambulante s'approche d'eux et tire, d'un appareil de fer-blanc, chauffé au pétrole, des cervelas qu'il barbouille de moutarde et jette un à un dans le casque que lui tend l'un des soldats. — Le casque est ensuite piqué dans le sable, et toute la bande puise avec les doigts dans cette gamelle commune.

Plus loin, un individu grimpé sur des tréteaux distribue des billets de loterie. — Le public se bouscule pour en avoir, et c'est lui qui semble faire les meilleures affaires.

De distance en distance, un joueur d'orgue fait entendre une valse, et autour de lui tourbillonnent plusieurs couples sur lesquels il prélève 5 *pfénigs* par danse.

Des chanteurs ambulants entonnent, avec accompagnement du public, des chansons dites patriotiques, mais qui sont toutes de grossières et insultantes excitations contre l'*Erbfeind* « l'ennemi héréditaire ». — Ils vendent des recueils de ces chansons. — Ils vendent aussi, sous-main, mais sans doute avec l'approbation tacite de la police, des brochures érotiques relatant des anecdotes de la campagne de 1870, écrites en style pironien, où la victime est toujours une Française et le héros un soldat german.

Un peu plus loin se dressent des tirs à la carabine, dont les cibles sont ordinairement représentées par un mannequin habillé en soldat français et chaque fois que la cible est touchée on entend un échange d'allusions grossières et révoltantes contre la France.

Enfin, si l'on s'écarte un peu de cette cohue en descendant sur les côtés de la butte, on rencontre à chaque pas des couples se livrant, à ciel ouvert, à des épanchements que les peuples civilisés ne se permettent que derrière un rideau.

C'est là l'école préparatoire de cette milice prussienne qui envahissait nos provinces en 1870. — Voilà comme on dresse les soldats à une nouvelle campagne, en les excitant à la haine et au mépris du nom français, en développant en eux les appétits matériels et donnant libre cours aux passions bestiales, tuant le moral des citoyens pour en faire des soldats dociles.

(1) Eau-de-vie de pommes de terre.

La nuit vient heureusement jeter un voile sur cette plaie sociale, escorte inévitable d'un gouvernement d'aventure et qui traîne avec elle le germe de la décadence.

#### LA WEINKELLER

Je m'élançai dans ma voiture et nous rentrons en ville au grand trot.

Je me fis descendre rue Frédéric, et congédiai mon cocher, en lui donnant rendez-vous, à mon hôtel, pour le lendemain à huit heures.

Je m'amusai à flâner à travers la foule de commis et d'ouvriers des deux sexes que l'approche de la nuit affranchissait de leur travail.

La plupart de ces pauvres filles, modistes et ouvrières, s'éxténuant tout le jour au profit d'industriels cupides qui les exploitent, ne quittent l'atelier ou le magasin que pour accaparer le trottoir, où elles exercent un autre métier moins dur et plus lucratif.

Celles qui n'ont pas encore succombé à cette corruption rentrent à leur logis, une cave borgne, où les attend un morceau de pain noir, et quelques pommes de terre à l'eau, et un mauvais grabat, dans une salle commune, où couche toute la famille.

C'est dans ces caves humides et malsaines que grouillent les familles d'ouvriers chargés d'enfants, que leur travail peut à peine nourrir. C'est pour ces déshérités du peuple berlinois, dont l'existence est un problème, qu'un auteur du crû a tracé ces lignes d'une effrayante vérité :

*Ach! sterben müssen ist nicht das schlimmste!  
Weit schlimmer ist leben müssen  
Und nicht leben kennen.*

Ah! être réduit à mourir n'est pas le pire!  
Bien pis est d'être obligé de vivre  
Et de ne pouvoir vivre.

Après avoir erré longtemps, j'avisai un souterrain avec des lanternes rouges sur lesquelles était écrit :

*Weinkeller mit pikanter Bedienung.*  
« Cave à vin avec un service piquant. »

J'entrai pour voir.

A peine installé à une table, une jolie fille, bien pomponnée, au corsage échancré, me présenta, avec un sourire, la carte des vins et des mets. Je choisis une bouteille de vin du Rhin et un rôti d'oie.

A une table voisine buvaient et riaient d'autres filles, en compagnie de nombreux consommateurs dont les paroles incohérentes trahissaient le degré d'ébriété.

La salle était garnie de divans et de glaces, et sur les murs tendus de grenat se détachaient dans leurs cadres des gravures légères qui, dans la demi-obscurité et sous les reflets rougeâtres des lanternes, donnaient à cette pièce l'aspect d'un boudoir oriental.

La jeune sommelière avait disparu, et reparut bientôt après, avec ce que j'avais commandé.

Elle s'assit sans façon près de moi et se mit à dépecer très lestement mon oie. — Ensuite, remplissant mon verre à pleins bords, elle le vida d'un trait... Puis, avant que je fusse revenu de mon étonnement, elle se pencha vers moi, et...

Et riant de ma méprise, je partis, sans demander mon reste, bien persuadé que je m'étais trompé de numéro.

Mais, un peu plus loin, sur une autre taverne, je vis les mêmes lanternes rouges, portant la même inscription; et un jeune homme, qui en sortait, m'assura que presque tous les *Weinkellers* étaient servis avec le même *pikanter Bedienung!*

G. DE MARSTADT.

(A suivre.)

---

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

---

Réponse préliminaire à une objection. — *Lettres de Benjamin Constant à M<sup>me</sup> Récumier*. (Calman Lévy.) — *André Chénier et les Jacobins*, par Oscar de Vallée. (Calman Lévy.) — *La situation de Pape et le dernier mot sur la question romaine*. (Plon.) — *La Papauté au moyen âge*, F. Roquain. (Didier.) — *Rôle de la Papauté dans la société*, l'abbé Fournier. (Palmé.) — *Histoire de l'Eglise catholique*, Rohrbacher (nouvelle édition). (Palmé.) — *Résurrection de Julien l'Apostat*, P. Ragey. (Gervais.) — *Le P. Lucordaire à Sorrèze*, par Lacoïnta. (Gervais.) — *Vie populaire de Pie IX*, par R. P. Limbourg. (Société bibliographique.) — *La mort de M. Littré et le Miracle*; Laverdant. (Palmé.) — *Récits de l'Histoire de Lorraine*, A. Lepage. (Mame, à Tours.) — *Saint Louis et Charlemagne*, par P. Demolins. (Société bibliographique.) — *Vue sommaire des dix derniers siècles*, par le D<sup>r</sup> Bertrand de Saint-Germain (Queutin).

## I

On nous permettra de commencer cet article par une réponse à une critique fort courtoise, d'ailleurs, qui nous a été faite à propos d'un passage de notre dernière Revue. Analysant l'excellent ouvrage qui a pour titre la *Démonstration catholique*, nous disions, après l'auteur, M. l'abbé Pernet, que de la simplicité de l'âme humaine on déduit logiquement son immortalité. En tenant ce langage nous croyions répéter bonnement une banalité philosophique placée au-dessus de toute objection. Mais nous avons rencontré un contradicteur dans un respectable ecclésiastique dont l'argumentation se résume ainsi : L'âme des bêtes est simple, or elle périt avec le corps, donc la simplicité ne suffit pas pour établir l'immortalité.

Notre bienveillant critique ayant exprimé le désir d'obtenir une explication soit par une adhésion pure et simple à sa doctrine, soit par une réfutation, nous allons essayer brièvement de le satisfaire en lui soumettant les réflexions suivantes qui ont eu l'approbation d'un



maître de la science philosophique. Nous avons cru devoir, en effet, consulter une autorité derrière laquelle nous puissions abriter notre incompetence. C'est donc avec quelque confiance que nous présentons les lignes qu'on va lire.

Et d'abord est-il bien rationnel de diriger ses investigations du côté de l'âme des bêtes pour prononcer sur la nature de l'âme humaine? Si l'étude sérieuse, approfondie de nous-mêmes, nous conduit à une conclusion certaine, il faut nous y tenir, sans nous préoccuper des difficultés venues d'ailleurs. Quelle vérité subsisterait, si l'on était obligé de la faire concorder avec toutes les autres vérités et surtout avec des hypothèses? Or dans la pensée de notre théologien il y a hypothèse, il y a même deux hypothèses : 1° les bêtes ont une âme; 2° cette âme périt avec le corps. Que savons-nous de ces deux choses? De grands philosophes, Descartes, Malebranche, ont nié l'âme des bêtes. Nous n'irons pas jusque-là. Le champ est ouvert aux fantaisies de l'imagination. En réalité, nous ne pouvons affirmer rien de précis sur la nature de l'âme hypothétique des bêtes, nous sommes bornés à des conjectures tirées de notre âme à nous, que nous observons directement par la conscience. Nous procédons par analogie, mais non en vertu d'aucune perception intellectuelle, d'aucune expérience sensible, d'aucune induction légitime. Quant à notre contradicteur, ne serait-il pas, à son insu, l'écho des évolutionnistes qui ne voient dans l'âme humaine qu'un développement fatal et inconscient de l'âme des bêtes, et qui font de l'homme le dernier terme du progrès de la monère primitive? Cela vaut la peine qu'on y fasse attention.

L'argument tiré de la comparaison de l'âme humaine et de l'âme des bêtes étant écarté par cette fin de non-recevoir, abordons directement le problème. Observons d'abord que les facultés de l'âme humaine en démontrent invinciblement la simplicité sans laquelle l'action de ces facultés ne peut se concevoir. Elle ne peut donc périr comme le corps, par dissolution, par séparation des parties, puisqu'elle n'a pas de parties. Or nous ne concevons dans notre entendement la mort que sous cet aspect et l'expérience ne nous en fournit pas d'autre exemple. Nous n'assistons à l'anéantissement d'aucune substance soit matérielle, soit spirituelle, et nous ne comprenons pas comment cet anéantissement pourrait se produire. Les éléments qui composent les corps entrent dans diverses combinaisons, mais ils subsistent toujours dans leur intégralité.

Pour quelle raison l'âme serait-elle anéantie ! C'est déjà un grand mystère que notre propre existence. Dès lors que nous ne sommes pas l'être nécessaire, pourquoi existons-nous ? La sagesse et la bonté de Dieu, infinies commé Dieu lui-même, dépassent infiniment les bornes étroites de notre intelligence et ne fournissent pas des explications à notre portée. Nous savons que nous sommes, voilà tout ; pourquoi ? nous l'ignorons profondément. Mais notre disparition serait un mystère plus étonnant encore, une quasi-impossibilité. Si Dieu a eu une raison suffisante pour nous tirer du néant, nous n'apercevons pas qu'il en puisse avoir aucune pour nous y replonger ; il en a, au contraire, pour nous continuer l'existence en vertu de l'acte éternel de sa volonté.

En résumé, la simplicité de l'âme démontre que par sa nature l'âme est immortelle. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que Dieu, se repentant de l'acte créateur, voulût anéantir l'œuvre de ses mains ; or c'est ce que personne n'a jamais pu, ne pourra jamais établir. Nous n'avons pas prétendu affirmer autre chose.

Après cela, il serait facile de faire voir que la justice de Dieu s'oppose à la destruction de la personnalité humaine. L'animal semble dominé par l'instinct à peu près aussi fatalement que la matière brute par les lois physiques. Quand la mort arrive, il a rempli sa tâche sans mérite comme sans démérite. Aussi expire-t-il sans regrets, sans remords, sans espérances, sans même prévoir son anéantissement. Est-il nécessaire qu'il revive ? L'homme, au contraire, doué de liberté, a violé ou observé la loi de sa vocation et s'est ainsi rendu digne de châtement ou de récompense. Or cette rétribution nécessaire de ses actes ne peut avoir lieu que dans une vie où il soit devenu immuable, sans possibilité de déchoir, ni de se relever, et c'est pourquoi cette rétribution est éternelle.

## II

M. Benjamin Constant (plus exactement de Constant de Rebecque) a joué dans la politique un rôle qu'il est assez malaisé de définir. Bien que doué d'une intelligence des plus remarquables et parfaitement entouré, d'ailleurs, ce qui ne nuit jamais quand on veut se pousser dans le monde et dans les affaires, prôné d'ailleurs à outrance par ses amis, et chose plus importante que tout le reste, porté par le courant qui entraîne l'opinion et décide des événements

non seulement en France, mais dans presque toute l'Europe depuis un siècle, il n'a jamais occupé les premiers rangs. Il n'a été ni ministre, ni ambassadeur, ni chef de parti dans les assemblées parlementaires. Écrivain correct et élégant, orateur disert, il n'a pas su conquérir une véritable renommée dans la république des lettres, ni exercer un puissant empire sur un auditoire. En somme, il n'a pas tracé de sillon durable. Les œuvres qu'il a laissées, un roman, *Adolphe*, où il s'est peint lui-même en chargeant un peu, paraît-il, les couleurs, et un ouvrage à prétentions philosophiques et sociales, sur la religion, n'ont excité nulle sorte d'enthousiasme chez ses propres amis. On les lit, on les discute, mais ceux-là même — et ce n'est pas nous assurément — qui en goûtent les tableaux ou en approuvent les conclusions ne se sentent pas remués. D'où vient ce manque de proportion entre les rares facultés dont le personnage était doué et le but définitivement atteint ou plutôt manqué? Cette anomalie s'explique, à nos yeux, par une seule considération : Benjamin Constant n'a pas su conduire sa vie ; or, il n'a pas su conduire sa vie, parce qu'il était mal équilibré et ne voulait pas se laisser équilibrer par de plus sages que lui.

Benjamin Constant fait l'aveu cruel de l'absence de direction dans la correspondance que nous avons sous les yeux, il reconnaît que ses dons lui ont plutôt nui que servi, parce qu'il ne s'en est pas montré le maître. Le livre révèle presque à chaque page le manque absolu de pondération. Sans doute il ne faut pas s'attendre à trouver un jugement bien sain chez un homme que la passion domine, surtout quand c'est la passion de l'amour. Mais quels que soient l'exaltation et le lyrisme de ses transports, on y démêle assez bien et assez vite le rôle très accentué de l'imagination. L'objet de son culte — l'expression n'est pas ici hyperbolique — était la célèbre M<sup>me</sup> Récamier, dont la beauté, servie par les plus rares qualités d'esprit et de cœur, fit tant d'impression sur ses contemporains. Que Benjamin Constant ait été ébloui comme tant d'autres, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. Mais nous avons peine à nous expliquer pourquoi l'invasion d'un sentiment à la fois si tendre et si emporté fut à ce point tardive. Admis dès les dernières années du dix-huitième siècle dans l'intimité de M<sup>me</sup> de Staël, qu'il eut même la velléité d'épouser, il dut de bonne heure faire la connaissance de son inséparable amie, M<sup>me</sup> Récamier, qui lui montra dans une circonstance critique tant de dévouement. Le volume que nous

avons sous les yeux contient la preuve que bien avant 1807, B. Constant était lié avec M<sup>me</sup> Récamier, puisqu'à cette date il entretenait avec elle un commerce épistolaire, et nous voyons dans ces lettres mêmes des témoignages non équivoques de l'admiration mêlée de tendresse qu'elle lui avait déjà inspirée. Il la vit plusieurs fois soit à Paris, soit à Coppet, mais il demeura toujours à l'égard de cette reine de beauté dans les termes du dévouement le plus respectueux.

Plusieurs années se passèrent ainsi dans des relations de courtoisie délicate et mesurée. Tout à coup, en 1815 seulement, à la suite d'une entrevue qui dura cinq jours, B. Constant tombe comme foudroyé. Il est pris d'amour, mais si fortement pris qu'il ne s'en relèvera complètement jamais. Que s'était-il donc passé durant ces cinq jours? Mon Dieu! rien que de fort naturel. M<sup>me</sup> Récamier, obéissant à la générosité et à la gratitude qui faisait le fond de son caractère, avait travaillé avec B. Constant à un mémoire destiné à sauvegarder les droits, ou plutôt les prétentions de Murat au trône de Naples. Le Congrès de Vienne tenait alors ses assises et il y était fort question de rétablir la dynastie légitime. C'est en collaborant à cette bonne œuvre dans le mystère le plus absolu que le cœur de B. Constant s'enflamma. Notez qu'il avait alors quarante-huit ans.

Il faut lire ces pages brûlantes, qui respirent la soumission la plus absolue jusqu'à l'effacement complet de la personnalité, jusqu'à l'aplatissement, pour se faire une idée des ravages qu'une passion si étrangement envahissante fit dans ce cœur blasé sur toutes les émotions. Grande leçon pour l'orgueil humain qui subit dans l'occurrence une défaite bien humiliante, puisque cet esprit si plein de lui-même en vint à s'abandonner sans réserve, sacrifiant tout, repos, santé, avenir littéraire, ambition à un sourire.

Il alla jusqu'à écrire un jour à celle qui exerçait sur lui un empire si absolu, que pour elle il ferait litière de son propre honneur. Il n'est pas hors de propos de savoir que le triste héros de cette bizarre aventure était marié, avec une femme divorcée par parenthèse. M<sup>me</sup> Récamier était également de son côté en pouvoir marital. B. Constant se contentait, du reste, d'une amitié de préférence qui aurait pu devenir gênante et qui lui fut toujours impitoyablement refusée. Du choc de cet enthousiasme et de cette froideur avec laquelle M<sup>me</sup> Récamier désolait tous ses adorateurs, un instant

après que sa compatissance naturelle avait fait briller à leurs yeux un rayon d'espoir, naquit cette volumineuse correspondance remplie d'expressions brûlantes et d'assurances du plus extravagant dévouement, mais dont la monotonie ne laisse pas de devenir, à la longue, un peu fatigante. M<sup>me</sup> Récamier, conseillée, croyons-nous, par M<sup>me</sup> de Staël, lui tint rigueur jusqu'au bout et eut recours à un remède héroïque, l'absence. Par ses ordres, le beau ténébreux s'éloigna, murmura, gémit et finit par se résigner.

Dans le paroxysme de sa passion, B. Constant était sans doute sincère quand il se représentait comme le plus malheureux des hommes. Nous remarquons cependant que même durant cette période aiguë, il ne négligait pas les intérêts de son ambition. C'est au moment même où il accablait M<sup>me</sup> Récamier de ses protestations et de ses poursuites jalouses, qu'il se laissait séduire par un magicien aussi puissant dans son genre, que cette enchanteresse dans le sien. Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, manda le pamphlétaire, qui venait de prêter serment de ne jamais se rallier à l'usurpateur : deux entrevues suffirent pour le subjuguier. Nommé conseiller d'Etat, il prit part à la rédaction de l'acte additionnel et défendit énergiquement la cause de l'Empire constitutionnel, même après Waterloo. On reprocha beaucoup à B. Constant cette palinodie et il fut même inquiété à ce sujet, au second retour des Bourbons. Mais Louis XVIII, homme d'esprit et indulgent, se vengea en pardonnant et s'assura ainsi la juste reconnaissance du coupable. M<sup>me</sup> Récamier pardonna aussi, et elle fit bien. Mais que penser de cet amoureux qui va contre les visées politiques de celle pour laquelle il proteste qu'il serait prêt à sacrifier sa vie et son honneur ?

Benjamin Constant était susceptible de sentiments délicats et généreux. Parlant de ses rapports avec Napoléon vaincu, il s'exprime ainsi : « J'éprouve qu'il est plus difficile de dire la vérité au malheur qu'à la puissance. » Il était humain, bienfaisant, prenant en main avec une persévérance infatigable la cause de tous les malheureux que la coupable manie des attentats politiques exposait aux justes rigueurs du pouvoir, et s'empressant de secourir les gens tombés dans l'infortune. Les aspirations religieuses ne lui étaient pas non plus étrangères. Il goûta beaucoup, pendant quelque temps, la célèbre M<sup>me</sup> Krüdner, dont le fils vient de mourir parmi nous dans de si tristes conditions, et, sous l'empire de ses conseils

mystiques, il s'attacha même, de très bonne foi assurément, à faire avancer M<sup>me</sup> Récamier dans le chemin de la piété et du salut. Ce joueur effréné, ce libertin émérite aurait voulu entourer cette chaste figure de pensionnaire, comme il l'appelait, d'une auréole de sainte. Bref il y a dans ce volume ample matière à de curieuses études psychologiques et on y trouve aussi quelques informations historiques, notamment sur l'époque des « Cent jours », qui ne sont pas dénuées d'intérêt.

### III

Remontons un peu dans notre histoire et arrêtons-nous à la période révolutionnaire. Nous sommes à sa première moitié, à celle qui s'étend depuis ses débuts jusqu'à l'établissement définitif du régime de la Terreur, et pour laquelle un certain nombre d'historiens témoignent une excessive indulgence. Aveugles au point de ne pas y voir la source logique et fatale des affreux bouleversements qui ont suivi ! Un ancien magistrat, à la fois orateur, jurisconsulte, et qui se révèle aujourd'hui écrivain, M. Oscar de Vallée, s'indigne de cette mollesse, peut-être pas assez, selon nous. Il regarde, il cherche, il trouve dans les témoins et les victimes de cette époque sanglante, un homme qui a résisté courageusement aux entraînements de la foule et aux coupables desseins de ses agitateurs. Nous avons désigné André Chénier, qu'il suffit de nommer pour évoquer le souvenir de cette triple auréole du talent poétique, de l'intrépidité civique et de l'immolation fatale qui environne son front. On sait ou l'on doit savoir qu'André Chénier fut journaliste. Cette nature délicate, rêveuse, éthérée, descendit, en quelque sorte, du ciel sur la terre ; après avoir fait des vers que tout le monde sait par cœur, il s'abaissa jusqu'à la simple prose, mais il atteignit parfois, à force de bon sens, de verve et de généreuse indignation, à la véritable éloquence. C'est le tableau de ses efforts contre les excès de la Révolution, que M. Oscar de Vallée retrace fidèlement, en l'éclairant du récit consciencieux des principaux faits sur lesquels le poète citoyen porte un jugement, en général, si correct.

L'auteur, nous venons de l'insinuer, montre un peu de complaisance pour le principe même ou pour le fait de la Révolution. Tout en blâmant la marche qu'elle a suivie, il la dépeint, « emportée par le bas, refusant d'écouter ses amis, livrée aux violences par les calculs des uns et par l'instinct des autres, marchant jusqu'au crime

sous prétexte de patriotisme ». Tout cela est fort vrai, sans être absolument complet. La Révolution fut emportée par le bas, soit; mais l'initiative était partie d'en haut, les classes supérieures, gâtées par l'esprit philosophique et antireligieux, avaient donné le signal. Le principe même de la Révolution, substituant les prétendus droits de l'homme aux droits de Dieu, conduisait aux abîmes, et ses « amis » étaient dans le faux. Voilà ce qu'il est opportun de dire aujourd'hui qu'on s'attache à tirer les conséquences extrêmes de la Révolution. Un peu plus loin, M. O. de Vallée, empruntant et s'appropriant un mot de Chénier, s'en prend aux Jacobins. « Ce sont eux, dit-il textuellement, qui ont conçu le mal, qui l'ont conçu tout de suite et jusqu'au bout, qui l'ont systématisé et qui ont mis à son service toutes les forces réunies de la passion et de la méthode révolutionnaire. » Encore une fois, nous ne cherchons pas à justifier les Jacobins, mais ils ne furent pas les seuls ni les premiers coupables. M. de Vallée se charge lui-même de leur trouver des précurseurs. Il s'agit du 20 juin, de cette funeste journée qui détrôna moralement Louis XVI, en substituant, sur sa tête prédestinée à tomber bientôt sur l'échafaud, à la couronne le bonnet rouge. Toute la France s'indigne, Lafayette courroucé vient exposer à la barre de l'Assemblée législative les sentiments de son armée. Les honneurs de la séance lui sont accordés. Un mouvement de réaction se dessine, il va l'emporter. Mais les Girondins surveillent ce réveil de l'opinion, ils envoient Guadet à la tribune pour discréditer le général. Le soir, Brissot joue le même jeu aux Jacobins et mérite les applaudissements de Robespierre. C'est en vain que, quelques jours plus tard, A. Chénier, dans un article intitulé : *De l'aveuglement de l'Assemblée*, venge Lafayette des outrages que lui a valus son intrépide dessein. Le courant révolutionnaire a repris sa marche. Quel effet produira la proclamation du roi, dont M. de Vallée admire avec raison le caractère noble et magnanime, mais où il cherchera inutilement, nous en sommes sûr, la fermeté qui convient au chef d'une nation? Louis XVI s'exprime ainsi : « A quelque excès que se portent les factieux, ils ne lui arracheront jamais (au roi) un consentement à tout ce qu'il croira contraire à l'intérêt public... Si ceux qui veulent renverser la monarchie ont besoin d'un crime de plus, ils peuvent le commettre. » La première phrase est digne, la seconde est faible. Il fallait dire : Si vous venez m'assassiner, je me défendrai et je ferai tirer le canon sur vous. Au

surplus, nous sommes de ceux qui croient qu'une attitude plus énergique eût pu retarder, mais non empêcher la catastrophe finale. Le peuple français méritait alors un châtement : il est menacé aujourd'hui d'un sort semblable, s'il ne s'amende pas. M. de Vallée se défend d'espérer que la leçon et l'exemple profitent aux contemporains. Il n'a voulu donner qu'un avertissement platonique. A quoi bon prendre la plume, alors? Est-ce que notre temps est aux œuvres de *dilettanti*? *Jam proximus ardet Ucaliegon*. Aux jours d'André Chénier on se complaisait aux belles tirades, aux spéculations creuses. Les démolisseurs seuls allaient jusqu'à l'action, les honnêtes gens se contentaient de gémir et de débiter des maximes qu'ils croyaient sages. L'auteur du livre, très intéressant d'ailleurs, que nous avons sous les yeux, n'ignore point les insuffisances des théories sans application, ni la nullité des pouvoirs dépourvus de sanction; mais nous eussions aimé un accent moins découragé et une condamnation plus nette du principe révolutionnaire. Il a mille fois raison de dire que la démocratie a besoin de grandes vertus, mais la première des vertus en politique est l'énergie. En somme, M. de Vallée a tracé un tableau instructif des efforts impuissants d'une honnêteté courageuse mais banale, contre l'esprit de démolition.

#### IV

Les scandales dont Rome a été le théâtre le 13 juillet dernier, lors du transport de la dépouille mortelle de Pie IX à sa dernière demeure, ont ramené l'attention du monde sur la situation anormale faite à la papauté par l'usurpation piémontaise. Il est devenu plus clair que le jour que le Pape vivant ne jouit pas, dans sa propre et naturelle résidence, de l'indépendance à laquelle il a droit, puisque mort il subit de tels outrages. Une brochure a été publiée récemment à Paris, et la publication n'a pas été désagréable au Vatican, car elle a été traduite en italien. On y expose avec autant de clarté que de force, bien que dans un langage intentionnellement mesuré, les périls et l'injustice de ce que l'on a présenté à tort, comme la solution de la question romaine. Ce travail où l'on reconnaît une plume exercée et un esprit versé dans les matières diplomatiques, fait ressortir l'odieux d'une spoliation accomplie dans l'unique but de détruire la puissance spirituelle du Chef de l'Église et d'anéantir la religion catholique elle-même, en rendant impossible



l'exercice de l'autorité qui régit les fidèles; il insiste de plus sur les maux et le bouleversement dont sont menacés l'Italie et le gouvernement actuel de cette contrée. L'auteur n'a pas de peine à montrer, par des citations irréfutables, les véritables intentions des sectaires qui ont poussé Victor Emmanuel à entrer dans Rome; il rappelle que ce prince, en consommant cet attentat, prit soin d'en atténuer la portée en déclarant que « comme roi et comme catholique, en proclamant l'unité de l'Italie, il restait *ferme dans la résolution d'assurer la liberté de l'Église et l'indépendance du Souverain Pontife* ». Comment cette parole solennelle a-t-elle été tenue? On a fait voter par le parlement la loi des garanties. Mais cette loi est en principe une contradiction et en pratique une impossibilité. Si le Pape est réellement indépendant, comment l'assujettir à une loi et le discuter dans une assemblée composée d'hommes hostiles à l'Église? D'autre part, les scènes du 13 juillet, les meetings scandaleux tenus à Rome même et sur plusieurs points de la Péninsule, témoignent de l'inanité de cette loi. Les organes du gouvernement eux-mêmes en reconnaissent l'inefficacité, en s'associant à ses détracteurs et en invitant les catholiques à en demander l'abrogation. Il faut donc chercher autre chose.

Quel avantage peut avoir l'Italie à maintenir Rome capitale? Des incroyants eux-mêmes ont constaté tout ce qu'il y a de funeste dans ce choix. La présence à Rome d'une autorité civile excommuniée par le Pape est une insulte gratuite aux catholiques du monde entier, et fomenté la désaffection, pour ne pas dire l'hostilité chez les fidèles de la Péninsule. Le gouvernement s'aliène donc à l'intérieur les meilleurs citoyens et au dehors les puissances qui comptent des catholiques parmi leurs sujets. N'est-ce pas un double danger pour l'ordre de chose actuel? Que deviendra la monarchie si, après avoir mécontenté les catholiques, elle se trouve en face des sectaires qui sont tous républicains et ont juré sa ruine?

L'intérêt visible du gouvernement italien est donc de se réconcilier avec la papauté. Ici l'auteur explique, avec une grande habileté, que les Souverains Pontifes ont toujours été et sont demeurés les meilleurs amis de l'Italie et de la nationalité italienne. Ils rappellent les généreuses démarches faites par Pie IX, en 1848, pour obtenir de l'Autriche l'abandon du royaume Lombard-Vénitien. Le *Syllabus* n'a condamné le principe de nationalité que dans un sens absolu, et lorsqu'il est présenté comme une règle suprême,

effaçant tous les autres droits. Au-dessus des droits de la nationalité il y a les droits de l'humanité. M. Gladstone l'a reconnu lui-même, et Napoléon III a cru sa gloire intéressée à intervenir dans les affaires italiennes. Les plus ardents patriotes italiens, les Balbo, les Pellico, les Rosmini, les Gioberti se sont inclinés devant la souveraineté temporelle des Papes. L'auteur conclut en indiquant discrètement un moyen facile et honorable, selon lui, de sortir d'embarras. Que l'on restitue simplement Rome au Pape, avec le territoire indispensable pour communiquer avec la mer par Civitavecchia, l'unité italienne n'en souffrira pas et l'on peut espérer que la grande âme de Léon XIII, Italien au fond du cœur, s'en contentera.

Telle est, résumée fidèlement, la substance de cette brochure qui a fait un certain bruit. Elle n'a, bien entendu, ni caractère officiel, ni même caractère officieux, elle n'a été ni blâmée, ni approuvée par l'autorité compétente. Il est permis de penser qu'au Vatican on n'est pas fâché de voir ces idées se propager. Sans renoncer à ses droits sur l'intégrité de l'ancien territoire pontifical, la Papauté serait-elle disposée à accepter une restitution partielle? Nous posons la question sans la résoudre. On annonce la publication en Italie, d'une autre brochure sur le même sujet, envisagée, cette fois, au point de vue de la pacification intérieure. Nous en rendrons compte prochainement.

Si le rôle de la papauté dans le monde moderne est immense, on peut dire qu'il n'a pas été moindre au moyen âge. Ce sont les Souverains Pontifes qui ont créé l'Europe et la civilisation chrétiennes. Les adversaires du christianisme sont les premiers à le constater. Un libre penseur, M. Roquain, de l'École des Chartes, s'est arrêté devant quatre grandes figures pontificales, Nicolas I<sup>er</sup>, Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII. Il a trop d'impartialité et de vraie érudition pour ne pas rendre à ces grands hommes la justice qui leur est due; il ne peut même se défendre à l'égard de quelques-uns d'entre eux, d'une sympathie qui l'honore. M. Roquain a puisé les principaux éléments de sa consciencieuse étude dans un recueil d'une haute importance, existant aux archives du Vatican : c'est le *Regesta pontificum*, qui comprend sinon toujours la copie, du moins l'analyse officielle, de toutes les lettres des Papes, à partir de saint Grégoire VII. Cette inappréciable collection ne date pas seulement de ce pontife. Ses prédécesseurs conservèrent proba-

blement, de tout temps, note de leur correspondance ; mais les persécutions, les émeutes et les guerres en ont fait perdre la plus grande partie.

Il ne nous en coûte nullement de reconnaître dans M. Roquain un érudit honnête et laborieux. Il cherche la vérité, et quand il l'a trouvée, il ne la met pas sous le boisseau. Il sait beaucoup de choses, mais il y en a une qu'il ignore absolument, peut-être faute de l'avoir suffisamment étudiée, et il ne nous saura pas mauvais gré de lui dire que cette chose c'est tout simplement la religion catholique. De là des erreurs de jugement et d'appréciation nombreuses. Il constate chez Nicolas I<sup>er</sup> de hautes et hardies affirmations sur la puissance du Saint-Siège, et il en conclut que ce pape a fait faire de grands progrès à cette idée dans l'opinion des peuples et dans la croyance de l'Église elle-même. S'il eût porté ses investigations sur les époques antérieures, il y eût découvert les mêmes revendications et les mêmes pratiques. Sa loyauté l'oblige à en faire l'aveu, mais il s'obstine à tort à attribuer au pontificat de Nicolas I<sup>er</sup> un développement inouï des prérogatives papales. La vérité, c'est que ces prérogatives ne se sont pas accrues par la suite des temps : elles furent précisément sous saint Pierre ce qu'elles étaient naguère sous Pie IX, ce qu'elles sont aujourd'hui sous Léon XIII ; on les connaît mieux maintenant, voilà tout. La marche des siècles a fait surgir des circonstances qui ont permis d'en accentuer les divers aspects, et il ne pouvait en arriver autrement. Il tombe sous le sens, par exemple, que la prédominance du spirituel sur le temporel, que la suprématie de la morale sur la politique, qui sont d'ordre naturel, logiques et voulues de Dieu, ont existé de tout temps, et que le Pape, interprète souverain de la loi, a toujours eu le droit d'en faire l'application et de décider que tel prince, manquant gravement aux devoirs de la royauté, est incapable et indigne d'exercer le pouvoir. Mais lorsque saint Pierre était enfermé dans la prison Mamertine, dans ce même cachot où avait péri Jugurtha, à quoi lui eût-il servi de déclarer que Néron était un tyran qui n'avait aucun droit à l'obéissance ? Certainement le bon sens du genre humain eût ratifié cette sentence, mais inutilement, puisqu'il n'y avait pas de sanction possible. Pierre a donc dû garder le silence, parce qu'il eût parlé en vain. Peut-être même n'y a-t-il pas songé, car il faut distinguer la personne humaine de l'institution divine, et l'Esprit-

Saint ne suggère les pensées et ne pousse aux actes que dans la mesure convenable et au moment opportun. Mais quel catholique peut mettre en doute que le pêcheur de Bethsaïde ne portât dans sa poitrine les mêmes droits que Grégoire VII ou Innocent III?

Ce progrès dans la doctrine qui dérouté les personnes peu instruites ou irréfléchies, n'est pas dans les choses elles-mêmes, mais dans les hommes, à qui le temps est nécessaire pour approfondir la vérité et déduire d'un principe tout ce qu'il contient. Il en est de même dans toutes les sciences, même dans les sciences profanes. Avant Newton et Leibnitz, ce qu'on appelle le calcul infinitésimal était absolument inconnu. Nul ne prétendra, pourtant, que ces deux grands hommes aient créé les principes sur lesquels ce calcul repose, seulement ils ont été les premiers à les apercevoir.

A ceux qui douteraient encore et prétendraient que l'idée du développement de la doctrine chrétienne est une conception moderne, nous opposerons une belle page d'un auteur du quatrième siècle non suspect d'innovation, car c'est ce même Vincent de Lérins, qui a posé comme règle de la foi la fameuse maxime : *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est*. Nous empruntons cette citation à l'excellent ouvrage du *Rôle de la Papauté dans la société*, de M. l'abbé François Fournier, dont nous ferons plus loin ressortir tous les mérites. Saint Vincent de Lérins se demande s'il ne doit jamais y avoir aucun progrès dans la religion et il répond ainsi :

« Oui, certes, il doit y en avoir un très grand. Il faudrait être l'ennemi de Dieu et des hommes pour soutenir le contraire. Mais avancer dans la foi ce n'est pas la changer, car *pour perfectionner une chose, il faut que cette chose, demeurant toujours dans sa nature, croisse et se développe, tandis que si l'on altère son essence, il n'y a plus progrès alors, mais changement*. Qu'une sainte émulation enflamme tant les particuliers que le corps entier de l'Église, que chaque siècle enchérisse sur celui qui l'a précédé, pour avancer en esprit, en intelligence, en goût pour les choses divines, toujours sans s'écarter des mêmes pensées, des mêmes dogmes, des mêmes croyances! Qu'il y ait dans les intelligences le même développement que dans les corps. Le corps humain, pour croître et se fortifier avec l'âge, ne laisse pas d'être toujours le même. Quelle différence entre la fleur enfantine du premier âge et la maturité de la vieillesse! Les vieillards sont pourtant les

mêmes, quant à la personne, qu'ils étaient dans l'adolescence, il n'y a que l'extérieur et les apparences de changés. Les membres de l'enfant au berceau sont frères, et pourtant ils ont les mêmes principes rudimentaires et les mêmes organes que les hommes, ils grandissent sans que leur nombre augmente, et le vieillard n'a rien de plus que l'enfant. Et cela doit être ainsi, sous peine de difformité ou de mort.

« Il en est ainsi de la religion de Jésus-Christ, et le progrès s'accomplit pour elle dans la même condition et suivant les mêmes lois. Les années la rendent plus forte et la grandissent, mais n'ajoutent rien à tout ce qui compose son être. Elle est née complète et parfaite dans ses proportions, qui peuvent croître et s'étendre sans changer. »

Nous recommandons ce raisonnement aux méditations de M. Roquain. Il verra s'il a eu raison d'écrire que Nicolas I<sup>er</sup> n'a pas osé faire ce que fera Grégoire VII, attribuer à l'Église romaine l'infaillibilité. Ne se contredit-il pas lui-même, en constatant quelques lignes plus bas que Nicolas considère le Saint-Siège comme « le gardien, l'interprète de la doctrine » ? Qu'est-ce qu'un gardien qui perd le dépôt qui lui a été confié ? un interprète qui interprète à faux ? Notre auteur rapporte lui-même un passage d'une lettre de Nicolas I<sup>er</sup>, ainsi conçu :

« L'universalité des croyants s'adresse à l'Église romaine pour connaître la doctrine, et c'est d'elle qu'ils attendent la conservation de la foi dans sa pureté. » Est-il possible d'être plus explicite ? et comment M. Roquain n'a-t-il pas vu que sa propre citation le condamne ?

L'auteur de la *Papauté au moyen âge* est amené à établir que Nicolas I<sup>er</sup> revendique hautement, dès le neuvième siècle, les plus hautes prérogatives. « Aucune autorité n'est au-dessus du Pape, écrit-il à l'empereur Michel, et personne ne peut le juger. » Et plus loin : « Les privilèges que possède la chaire apostolique lui ont été conférés par Dieu, et non par les synodes qui n'ont fait que les notifier ? » Peut-on affirmer plus explicitement la supériorité du Saint-Siège sur les conciles ? Mais pourquoi la Papauté n'a-t-elle pas toujours exercé en fait cette suprême autorité de droit ? Le même pontife va nous l'apprendre. Il écrit à Charles le Chauve ces paroles remarquables : « Fort du secours de Dieu, le Saint-Siège règle et dispose toutes choses en ce monde, et *ce qu'il peut*

*faire de sa seule autorité, il lui arrive souvent de l'accomplir avec le consentement de nombreux ecclésiastiques.* Enfin une lettre de l'archevêque de Bourges contient ce passage décisif : « Par un effet de sa prérogative spéciale, le Siège apostolique a le pouvoir de rendre des sentences, de promulguer des décrets et d'établir des lois dans toute l'Eglise du Christ. » Toutes ces citations, que nous empruntons au livre de M. Roquain, montrent l'auteur en possession de tous les documents qui établissent la pleine puissance de l'Eglise romaine : cette pleine puissance apparaît en principe, aussi haut qu'on puisse remonter dans son histoire, elle s'épanouit dans la suite des temps, suivant la convenance des lieux et des moments.

Reste la question épineuse des fausses décrétales. M. F. Roquain ne l'aborde qu'incidemment, mais sa loyauté l'amène à justifier le Saint-Siège de toute participation à cette fraude qu'il réduit, d'ailleurs, à sa juste valeur. Il se range, sans hésiter, à l'opinion déjà établie parmi les catholiques, que les passages les plus forts de ce recueil se trouvent souvent textuellement, au moins en substance, dans des documents authentiques plus anciens. Les fausses décrétales sont donc vraies, non seulement en tant que contenant une doctrine exacte, mais en ce sens que cette doctrine avait été précédemment formulée, et parfois dans les mêmes termes : il y a eu seulement erreur, ou si l'on aime mieux fraude dans le fait de l'attribution.

Après ce que nous venons de dire, le lecteur ne se croira pas obligé de souscrire à tous les jugements de M. Roquain. Il redressera lui-même, assez facilement, pourvu qu'il soit suffisamment instruit et affermi dans la foi, les erreurs de doctrine ou de fait contenues dans ce livre, il pourra donc, le consulter avec fruit, parce qu'il y trouvera, sur nombre de points, un témoignage favorable et non suspect.

Nous lui conseillons, pour l'aider dans cette tâche, d'avoir sous les yeux, l'excellent ouvrage de M. l'abbé Fournier, docteur en théologie, intitulé : *Rôle de la Papauté dans la société*; le premier volume vient de paraître. L'auteur embrasse un plan très vaste, dont l'idée même dénote une grande puissance philosophique. Tout dans ce monde relève de Jésus-Christ, tout aboutit à Jésus-Christ. Or Jésus-Christ a institué un vicaire, et ce vicaire a un successeur.

Donc le Pape, successeur de Pierre, tient vraiment sur la terre la place du Fils de Dieu. Il hérite des prérogatives de Jésus-Christ par voie de participation, il est le Christ de la terre, comme disait sainte Catherine de Sienne. Toute l'humanité converge donc vers le Saint-Siège, c'est de là qu'elle attend sa règle, sa direction, non seulement comme le croient certains esprits timorés, dans l'ordre des choses ecclésiastiques proprement dites, mais encore pour ce qui concerne la société civile. l'État, la famille, les lois qui président aux rapports des nations entre elles. En expliquant les prérogatives de la Papauté, M. Fournier fait donc l'histoire morale du genre humain, du moins depuis l'Incarnation, et il la fait avec une grande supériorité de vues et dans un très noble langage. Nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux du lecteur les premières pages d'où il déduit magistralement tout le reste. Citons seulement quelques phrases. « Comme en morale il y a deux commandements : celui de l'amour de Dieu et celui du prochain, il y a en dogme deux grands principes : la divinité de Jésus-Christ et la divinité de la Papauté. » Qu'on ne s'effraye pas de cette expression qui pourrait sembler idolâtrique, l'auteur explique fort bien que la Papauté est l'œuvre de Jésus-Christ Dieu. Des critiques chagrins se plaindront peut-être de la banalité de certains passages ; mais quoi de plus banal pour un chrétien que l'Évangile ? et pourtant il doit constamment s'en nourrir. Lisez les titres des chapitres, et voyez si cette banalité vous dégoûte : « la Papauté est la voie ; la Papauté est la vérité ; la Papauté est la vie ; la Papauté est la mère de la civilisation. » Les trois derniers chapitres qui traitent des rapports de la Papauté avec la science, sont particulièrement intéressants, ils accusent, chez l'auteur, une étude sérieuse de l'histoire de la philosophie. Nous faisons des vœux pour que la suite de l'ouvrage ne se fasse pas attendre et nous sommes assuré qu'il sera digne des débuts.

Jésus-Christ, disions-nous tout à l'heure, d'après M. Fournier, est le commencement et la fin de tout. Mais Jésus-Christ, c'est la Papauté, la Papauté, c'est l'Église. L'histoire de l'Église n'est donc, à la bien prendre, et à la bien montrer, que l'histoire de Jésus-Christ dans l'humanité, surtout dans l'humanité chrétienne. *Gesta Dei per Christianos.*

Cette conception, vraie parce qu'elle est sublime et sublime parce qu'elle est vraie, fut la pensée fondamentale de la grande *Histoire*

*ecclésiastique* de Rohrbacher. On n'attend pas de nous l'éloge de ce travail, qui est aussi un monument. La meilleure démonstration du prix que le public religieux attache à cette vaste composition, est la nouvelle édition qui s'exécute en ce moment. Nous sommes heureux d'annoncer la publication du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> volumes. Les matières qui y sont contenues offrent le plus sérieux intérêt. Songez donc ! la mission de Jeanne d'Arc, les débuts et les premiers progrès de la Réforme. Nous n'insistons pas ; mais nous recommandons les notes, fruits de l'érudition et de la sagacité de M. l'abbé Guillaume, qui enrichissent cette édition. On sait quels progrès la science historique a faits depuis Rohrbacher. M. Guillaume tient le lecteur au courant des plus récents travaux, complète et rectifie. Dans les annexes du IX<sup>e</sup> tome il jette beaucoup de jour sur les commencements de Luthier, demeurés jusqu'ici assez obscurs.

Cette divine histoire de l'Église se poursuit tous les jours, et nous voyons dans les événements qui se déroulent sous nos yeux la suite logique, bien que sous l'influence des agents libres, de ce qui s'est accompli durant les premiers âges. Les mêmes causes engendrent les mêmes effets, et l'antagonisme entre le bien et le mal amène, en quelque sorte, naturellement la persécution du bien par le mal, et le retour offensif et victorieux du bien sur le mal, car Dieu est plus fort que Satan. Parfois même la ressemblance des situations est frappante, et il en résulte de curieux rapprochements. Ne semble-t-il pas que nous soyons revenus au temps de Julien l'Apostat ? Un livre qui nous arrive d'Angleterre, met parfaitement en lumière l'analogie des deux époques. Le P. Ragey insiste avec raison sur le double caractère philosophique et satanique de la persécution de l'Apostat. Ce prince, dont on ne peut nier les grandes qualités intellectuelles et qui savait régner, voulut placer la philosophie sur le trône, mais une philosophie séparée, hostile même à la vérité révélée, et par là même, une philosophie incomplète et fautive. L'exécution de ce dessein l'entraîna dans une série de mesures vexatoires, tyranniques, odieuses, qui mettaient en réalité les chrétiens au ban de l'empire et de la société civile. Julien se piquait de ne pas répandre le sang, mais il le laissait couler dans des émeutes suscitées par sa perfidie, il se bornait, disait-il, à appliquer les lois de l'État, mais ces lois interprétées à sa guise plaçaient les fidèles entre la désobéissance et l'apostasie. En chassant les maîtres chré-



tiens des écoles, il condamna les sectateurs de l'Évangile à l'ignorance ou à la séduction des fausses doctrines. Ne croit-on pas lire une page de l'histoire contemporaine? L'auteur se demande comment un esprit de cette valeur en vint au point de vouloir ressusciter les ridicules et infâmes pratiques du paganisme, et il n'explique ce renversement de la raison que par une influence démoniaque. Les cérémonies théurgiques, l'évocation des mânes, les sacrifices humains plaçaient Julien sous l'empire des puissances infernales, dont il finit par devenir l'instrument inconscient. La domination de la franc-maçonnerie et les manèges équivoques du spiritisme font courir à l'Église, de nos jours, de semblables dangers.

Les efforts faits par l'impiété du temps de Julien et du nôtre pour pervertir, par l'enseignement, les jeunes générations, doivent nous pénétrer de reconnaissance pour les maîtres chrétiens qui ont mis leur savoir et leur zèle au service de l'enfance. M. Lacoïnta a donc obéi à une heureuse inspiration en nous racontant les efforts du R. P. Lacordaire pour faire de Sorrèze une école modèle. L'auteur en parle de *visu*, ce qui donne à son témoignage d'autant plus d'autorité et de charme qu'il est touchant de voir le célèbre Dominicain se faire petit avec les petits, et congédier les plus illustres visiteurs pour ne pas laisser dans l'antichambre les écoliers qui venaient le consulter sur une difficulté scolaire ou lui rendre compte de leur conduite! L'instituteur prenait à cœur sa modeste et sublime tâche et il corrigeait un devoir de classe avec autant de soin qu'il en mettait à préparer ces conférences célèbres qui attirèrent au pied de la chaire de Notre-Dame tout Paris.

Une autre œuvre de gratitude, c'est la *Vie populaire de Pie IX*. Ne sommes-nous pas tenus de faire connaître au peuple, que l'on trompe de mille façons, les actes de ce grand Pontife qui fit tant pour l'éclairer, qui s'attira la haine pour son amour de la vérité? Un motif particulier s'ajoutait à cette raison générale, pour porter le P. Limbourel à écrire ce charmant volume. L'auteur, jadis missionnaire à l'île Bourbon, fut atteint d'une douloureuse infirmité qui entravait son ministère, et que la science se reconnaissait impuissante à guérir. L'apposition d'une relique de Pie IX suffit pour cicatrifier la plaie. Le religieux s'acquitte de sa dette, en racontant avec autant d'exactitude que de sentiment la vie de celui qu'il regarde

comme son bienfaiteur. Mgr Fava, évêque de Grenoble, a accepté la dédicace de cet opuscule destiné à faire beaucoup de bien.

Nous en dirons autant, mais en pensant à un autre public, de deux nouvelles brochures de M. Laverdant. Cet écrivain qui a le zèle d'un apôtre avait commencé un travail fort intéressant à l'adresse des positivistes, nous l'avions signalé dans notre dernière Revue. Aujourd'hui nous possédons la suite de ces études. Dans la *mort de M. Littré*, M. Laverdant s'attache à montrer que le chef de l'école positiviste a pu, grâce à la droiture de son âme et par une grâce spéciale de Dieu, obtenir à son dernier moment connaissance de la vérité qu'il avait toujours loyalement cherchée. Parlant des miracles, l'auteur invoque le témoignage des sens et de la raison, et montre que la thèse ultra-rationaliste de M. Naquet, qui nie la possibilité du miracle, est contestée par le bon sens des sauvages et rectifiée par la science de Crookes et de Brown Sequard. Le miracle accélère le progrès, il fait faire à l'intelligence de l'homme et, par suite, à son activité des pas de géants : il est digne de Dieu et de son amour immense pour sa créature. Il faut lire toutes ces pages pleines d'aperçus nouveaux pour multiplier les arguments contre les incrédules.

Terminons cette Revue par l'indication d'un résumé historique qui n'est pas sans mérite. Tout ce qui touche à la Lorraine a le droit de nous intéresser, puisque nous n'en possédons plus qu'un lambeau et que nous nourrissons toujours l'espérance de recouvrer ce que nous avons perdu. M. A. Lepage retrace à grands traits, dans ses *Récits*, ces annales si variées, parfois héroïques. Quels noms que ceux de Jeanne d'Arc, de François de Guise, du bon roi René, l'artiste sur le trône, qui perdait, nous ne dirons pas gaïement, mais avec une sorte d'insouciance résignée, quelques-unes de ses nombreuses couronnes ! On ne lira pas, sans plaisir ni sans fruit, ces histoires racontées sans prétention, mais avec exactitude et bonhomie.

Nous avons pu nous assurer, en les parcourant, que l'auteur groupe bien les faits intéressants, et qu'il ne néglige rien de ce qui peut donner de la vie à sa narration. Les circonstances qui amenèrent la réunion de la Lorraine à la France sont bien présentées. On voit clairement que les derniers ducs, par leurs tergiversations et leur hostilité à nos rois, avaient depuis longtemps mérité leur sort. Pendant que Richelieu, résolu à dompter le protestantisme en

France, faisait le siège de la Rochelle, l'Espagne, l'Empire, la Savoie et la Lorraine, faisaient alliance contre lui. Cette ligue, au moins intempestive, n'explique-t-elle pas, sans les justifier entièrement, les représailles du fier cardinal, quand il poussa Gustave-Adolphe contre la maison d'Autriche? La part des responsabilités n'est pas encore faite dans cette lutte, qu'on appelle la guerre de Trente ans.

*L'Histoire de France*, de M. E. Demolins, a désormais conquis son rang, nous n'avons pas ici à en faire ressortir les mérites. Mentionnons seulement deux fragments de cet ouvrage que la Société bibliographique a détachés et publiés à part sous ces noms qui disent beaucoup : *Saint Louis* et *Charlemagne*. Voilà deux grandes figures que nos gouvernants actuels feraient bien de chercher à imiter de loin, et qu'on a cent fois raison de mettre sous les yeux du peuple pour lui apprendre notre histoire odieusement travestie dans certaines publications soi-disant démocratiques.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

Nous ne voulons pas laisser passer sans le signaler à l'attention de nos lecteurs le petit volume que vient de publier, sous le titre de *Vue Sommaire des dix derniers siècles*, M. le Dr Bertrand de Saint-Germain, c'est un aperçu rapide de l'Histoire de France depuis Charlemagne jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, destiné à diriger les jeunes gens et à servir de point de repère aux hommes instruits dans l'étude de notre histoire nationale. L'auteur rappelle les faits brièvement, mais avec des expressions méditées, et qui font impression. Plusieurs pensées nous ont rappelé la concision énergique de Tacite. On est charmé de trouver dans un espace aussi restreint tant d'indications utiles, tant de dates bien choisies. C'est un abrégé *excellent*, et conçu dans le meilleur esprit. Nous regrettons seulement qu'il soit imprimé avec tant de négligence. On a lieu de s'étonner du nombre de fautes typographiques qu'on y rencontre. Nous n'en avons pas relevé moins de *quinze* dans les *soixante* premières pages. C'est beaucoup pour une maison comme la maison Quantin, qui a la prétention de compter au premier rang des imprimeurs de Paris.

L.

---

# CHRONIQUE PARISIENNE

---

Les élections à l'Académie française. — Petits portraits des candidats : M. Sully-Prudhomme, M. Manuel, M. Henri de Bornier. — L'*Apôtre*. — La question du divorce et du plagiat, à propos d'*Odette*. — Un poète du temps de Molière. — Nouvelle édition des *Portraits littéraires* de M. Léon Gautier.

Ce n'a pas été une petite affaire que les élections à l'Académie qui ont eu lieu ce mois-ci; il y avait trois fauteuils vacants et de nombreux candidats; — trop nombreux, hélas! Car, pour se rappeler l'ordre et la marche des différentes candidatures, il fallait une mémoire aussi sûre que celle de Pic de la Mirandole ou de Jules-César dictant quinze lettres à la fois.

Parmi les concurrents de la première heure, on comptait l'heureux auteur du *Monde où l'on s'ennuie*, M. Edouard Pailleron. Mais il s'était retiré de la lutte assez à temps pour ne pas se compromettre dans une bataille inutile. Tant qu'il n'avait eu que des succès anodins, on lui avait crié de tous les côtés : — Présentez-vous! — Il arrive au Théâtre-Français avec un succès tellement inouï, qu'on n'en voit plus la fin : aussitôt la scène change. Les mêmes gens qui poussaient M. Pailleron à se présenter aux élections académiques deviennent froids, réservés, contenus : — Qu'ai-je donc fait? demande le malheureux auteur? — Vous avez *trop* réussi, monsieur. Il ne faut pas réussir tant que cela.

D'autre part, que peut un poète, isolé avec son talent, quand il a à se défendre non seulement contre des concurrents de valeur, mais contre les légitimes épouses de ces concurrents? On en cite une, — je ne veux pas la nommer, — qui a mené les opérations stratégiques avec une vaillance dont s'est beaucoup amusé le monde des lettres.

Héroïne acharnée à défendre la gloire conjugale; cette dame des-

cevait sur le pavé de Paris avec les premiers rayons de l'aube. Ce qu'elle a usé de chevaux, fourbu de cochers, réveillé de concierges, est réellement incalculable. Elle trottinait, trottinait, ayant en poche les œuvres de son mari. Elle allait casser les cordons de sonnette, troubler les vieux académiciens qui avaient défendu leur porte, réveiller l'amour-propre des journalistes qui avaient promis un article, guetter des nouvelles, en répandre de fausses ou d'imparfaitement justes ; aucune consigne ne l'arrêtait, aucun accueil ne la rebutait. Loin de se plaindre des rebuffades, elle en prenait acte pour insister davantage et pour obtenir une voix hésitante qui n'osait plus se refuser.

On cite ce beau trait ; elle redoublait d'obsessions auprès d'un homme dont l'influence à l'Institut est considérable : — Vous me promettez de voter pour mon mari ? — Oui, Madame. — Vous me le jurez ? — Oui, Madame. — Vous me jurez de ne jamais voter *que pour lui* ? — Ah ! mais non !

Elle s'était avancée un peu trop loin cette fois-là, et elle avait été obligée de battre en retraite. N'importe ; elle ne se décourageait pas pour si peu. On la voyait abordant au milieu de la rue un écrivain plus ou moins lancé dans le mouvement contemporain : — Hé bien ! j'espère que vous allez *nous* soutenir ? — A propos de quoi ? demandait l'autre naïvement. — Comment ?... vous ne savez pas ?... Mon mari se présente... à l'Académie... Il aura vingt-six voix... Oh ! *nous* n'avons besoin de personne. C'est égal, si vous y pensez, une petite étude... de trois colonnes seulement... dans le *Figaro*... sur les ouvrages de mon mari *nous* aiderait peut-être. Avez-vous *nos* ouvrages ?... Non ? je vous les enverrai. Vous n'avez pas changé d'adresse ?

La candidature de Mgr Perraud, évêque d'Autun, avait été mise en avant, au début de la bataille. Il est d'usage, au Palais-Mazarin, d'avoir un représentant de l'éloquence de la chaire. Par malheur, on ne s'était pas aperçu de ceci : que, d'après les règlements, Mgr Perraud serait reçu par le directeur actuel de l'Académie, c'est-à-dire par M. Ernest Renan. Voyez-vous un prince de l'Eglise obligé de subir les compliments d'un homme qui nie la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Je comprends que les Immortels cherchent, pour les petites fêtes qu'ils offrent au public, des antithèses piquantes : Alfred de Vigny reçu par M. Molé, Alexandre Dumas accueilli par le comte d'Haussonville. Mais s'il faut du piquant, pas

trop n'en faut ; et c'eût été le cas ici. Mgr Perraud a refusé de se présenter dans des conditions aussi bizarres ; félicitons-le d'avoir pris une semblable détermination.

Donc, trois fauteuils étaient à donner : celui de M. Littré, celui de M. Dufaure, et celui de M. Duvergier de Hauranne. Pour ce dernier fauteuil, les concurrents se pressaient, aussi serrés que les grains de sable sur le rivage des mers. Et, à ce propos, excusez-moi de comparer des poètes à des grains de sable !

Il y avait M. Sully-Prudhomme, qui a été élu ; MM. François Coppée, Henri de Bornier, Eugène Manuel, Ch. de Mazade, Aug. Maquet, et, sauf erreur, quelques autres seigneurs sans importance.

M. Coppée ne se présentait que pour la forme. Il savait parfaitement qu'il ne serait point nommé cette fois-ci, il tenait seulement à prendre date et rang pour une élection ultérieure. C'est en effet une excellente tactique. L'Académie aime qu'on la courtise, qu'on s'occupe d'elle, qu'on lui adresse des compliments sous l'éventail, qu'on la regarde, la vieille coquette, avec des yeux langoureux et des soupirs à fendre les montagnes. Elle ne veut pas qu'on lui tienne rigueur des mauvais procédés qu'elle emploie elle-même à l'égard des candidats malheureux. Je me rappelle qu'un jour je demandais à un académicien : — Pourquoi avez-vous nommé un tel ? Vous savez bien qu'il n'a pas de talent. — Hé non ! me fut-il répondu ; il n'a pas de talent, mais il nous a gardé si peu de rancune de ses nombreux échecs. Si quelqu'un venait frapper dix fois à votre porte, vous finiriez par le laisser entrer.

Cet académicien ajouta à son discours l'axiome suivant dont il est inutile de démontrer la justesse : — A l'Institut, personne n'est nommé *pour* soi ; on est toujours nommé *contre* quelqu'un.

\* J'ai souvent pensé, dans ces derniers temps, à l'aphorisme que je viens de citer. En voyant les allées et les venues des postulants, l'eau bénite de cour qu'ils recevaient, les blessures d'orgueil qu'ils étaient obligés de supporter, les angoisses qu'ils se créaient, les déceptions qu'ils se préparaient, je me suis dit plus d'une fois : Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Il faut une vocation pour se préparer à l'état d'académicien. Ainsi M. Sully-Prudhomme devait parvenir fatalement aux palmes rêvées. Jadis, à ce que j'ai entendu dire, il récitait des vers à la conférence La Bruyère qui, pendant les dernières années de l'Empire, fut, avec la conférence Molé, la pépinière d'où sortirent presque tous les

préfets et sous-préfets de M. Thiers. Il y avait là un personnel gouvernemental qui se recrutait pour les événements à venir.

La conférence La Bruyère était installée dans un de ces grands hôtels du quai Malaquais où l'on voit encore des escaliers de pierre avec des rampes en fer forgé. On montait jusqu'au premier étage et l'on pénétrait dans des salons d'aspect sévère, hauts de plafond, ornés de boiseries qui dataient du dix-huitième siècle. Là se rassemblaient des jeunes gens graves, lecteurs assidus de la *Revue des Deux-Mondes*, ennemis de toute frivolité et admirateurs du parlementarisme; un bureau était constitué, tout comme au Sénat, avec président, vice-présidents, secrétaires, questeurs. A ces hauts dignitaires s'adjoignait un trésorier, vil fonctionnaire, chargé de toutes les cotisations.

Que faisait-on à la conférence La Bruyère?

On parlait, on s'exerçait aux luttes oratoires, on jouait les Cicérons au petit pied, presque tous les membres de la réunion étant avocats. Des problèmes étaient proposés qu'il fallait résoudre; des orateurs se faisaient inscrire pour et contre, comme à la Chambre. Les interpellations se croisaient et on entendait aussi les apartés des gens qui ne montent jamais à la tribune: — Bravo!... très bien!... c'est cela!... A l'ordre!... La censure!... Le pays vous répondra!

Souvent les questions soumises au débat public appartenaient au domaine de la philosophie ou à celui de l'histoire; mais ce n'était pas une clause essentielle. S'il se fût agi d'un bâton de chaise, les orateurs inscrits eussent tout aussi bien parlé et tout aussi longtemps.

M. Sully-Prudhomme était le poète du groupe. Sans doute, la conférence possédait d'autres hommes de talent: M. Lafenestre, qui occupe maintenant une place en vue dans l'administration des Beaux-Arts; M. José-Maria de Heredia, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme du conseil municipal; mais le préféré, l'enfant chéri, c'était M. Sully-Prudhomme. Quand il paraissait avec son air dolent et distingué, son air de « vase brisé » (aurait-on pu dire par allusion à la pièce qui a fait sa gloire), il gagnait les cœurs; un frisson courait dans l'assemblée, et ce frémissement signifiait: — Ah! que nous allons avoir de plaisir! — M. Sully-Prudhomme lisait une pièce, ordinairement très courte; ce soir-là, la politique était oubliée. Les jeunes âmes, que la muse emportait vers l'idéal, ne songeaient plus à ce prosaïque conseil d'État, qui a troublé tant de cervelles ambitieuses.

De fait, les premiers vers de M. Sully-Prudhomme valaient mieux que les derniers qu'il a publiés. Dans ces essais juvéniles régnait un charme pudique, quelque chose comme le parfum discret de la violette. Chacun de nous se sentait plein de sympathie pour ces souffrances délicatement exprimées, pour ces froissements de sensitive, pour cette grâce modeste, fille de la mélancolie de Byron. Nous devinions instinctivement que notre agréable collègue avait une originalité; il buvait dans son verre, si petite que fût la coupe de cristal.

Après des débuts brillants, M. Sully-Prudhomme s'est attaqué aux poèmes en huit ou dix parties. Sa faible lyre n'était pas construite pour donner du son aussi longtemps. Ce que nous avons lu de la *Justice* nous a semblé embrouillé, obscur; un vrai grimoire, avec des tendances au scepticisme, si toutefois des tendances quelconques existent dans ce chaos d'alexandrins. Voilà M. Sully-Prudhomme casé; tiendra-t-il à présent ce qu'il avait promis autrefois?

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les hommes qui s'occupent de littérature ont préféré cette nomination à celle que l'Académie aurait pu faire en choisissant M. Manuel. Voilà une distinction qui n'eût point été ratifiée par l'opinion publique! Le bagage de M. Manuel est actuellement trop mince; il consiste en une comédie, — soi-disant morale, — les *Ouvriers*; un acte, un seul, — et déjà trop long. — De plus, M. Manuel a publié quelques vers de ci de là et s'est fait nommer au poste d'inspecteur général de l'Université. Haute situation, j'en conviens! Mais l'Académie n'a pas à recevoir chez elle tous les professeurs de grec et de latin; elle n'est pas le salon de M. Choufleuri.

Je regrette, — mettons le doigt sur la plaie, — oui, je regrette vivement que M. de Bornier ait échoué, et cette déconvenue, gratuitement infligée à l'auteur de la *Fille de Roland*, a causé une impression pénible :

Oh! le plaisant projet des électeurs surnois  
Qui, de tant de héros, vont prendre un Genevois.

C'est en effet ce qu'ils ont imaginé de mieux; ils ont accueilli M. Cherbuliez, naturalisé français depuis une couple de semaines. Et pourquoi? En haine de la droite; pour ne pas nommer un poète de droite, car on sait que la droite s'amuse trop souvent à se tirer



des coups de fusil dans les jambes, au lieu de viser le cœur de l'ennemi. Elle a encore la majorité au palais Mazarin ; elle grille du désir de la perdre et elle fait tout ce qu'il faut pour cela. Elle y réussira, soyez-en sûrs.

Vous n'imaginerez jamais les raisons absurdes qu'on a données à M. de Bornier pour ne l'élire point ; on l'a accusé de trahison, de désertion ; et, pour conclure, on a élu un poète quasi-matérialiste et un protestant de Genève. O inconséquence des faibles mortels !

Trahissons ici le secret des dieux ; les cinq voix qui ont été fidèles à M. de Bornier sont celles de M. le duc de Noailles, de MM. de Champagny, Xavier Marmier, Nisard et Auguste Barbier. Ces suffrages-là en valent bien d'autres, certes ; ils ne suffisent pas à guérir les blessures d'un vaincu.

Pour se présenter aux suffrages de ses contemporains de l'Académie, M. de Bornier venait d'imprimer deux ouvrages, dont nous demandons la permission de dire quelques mots.

Les *Poésies complètes* (Dentu, éditeur) sont le recueil de tous les morceaux lyriques ou élégiaques jetés par l'auteur au vent de la publicité. Une inspiration chaleureuse anime ce volume, rempli de beaux vers et de belles pensées. En tête du livre, nous distinguons l'aimable dédicace : *A ma fille*.

Enfant, tu t'en souviens peut-être,  
Car souvent tu ne dormais pas,  
De ton lit blanc à la fenêtre  
Ta mère allait à petits pas.

De fermer tes yeux sous des voiles  
Longtemps en vain nous l'essayions ;  
Et le ciel était plein d'étoiles  
Et le berceau plein de rayons !

Alors, plus loin j'allais écrire,  
Sous la lampe au pâle reflet,  
Un vers où manquait ton sourire  
Mais où mon cœur au moins parlait.

C'est là un tableau de famille délicieux et qui mériterait l'illustration minutieuse, le burin honnête d'un graveur anglais ; nous entendons ronfler la bouilloire près des tisons, et le chat ronronner, et le vent d'hiver siffler dans les rues ensommeillées. Nous voyons

la mère occupée à quelque travail de broderie, pendant que le père écrit et que l'enfant dort sous la protection de son ange gardien. O charme du devoir accompli ! tu ne sers pas seulement à rendre la conscience heureuse, dégagée de souci ; tu emportes aussi l'âme du poète dans les régions idéales où se cueille la fleur du souvenir et où se récoltent des gerbes de strophes épanouies.

Les *Poésies complètes* sont très variées de ton et d'accent. Elles renferment la pièce familière, la pièce héroïque, la pièce allégorique. Les à propos abondent ; mais ce genre de littérature officielle a été complètement rajeuni par M. de Bornier. Quand duraient les sombres jours, quand Paris assiégé prêtait l'oreille, pour essayer de distinguer au loin la voix du canon ami, la promesse du secours apporté par la province, il a fallu que les poètes réchauffassent les enthousiasmes prêts à s'éteindre. La muse est venue enseigner la patience aux impatientes, rendre l'espoir aux désespérés. Les soldats mutilés pour la patrie descendaient de l'ambulance du Théâtre-Français et s'installaient aux places d'honneur, pendant que sur la scène, l'ode *Aux fleuves de France* ouvrait ses ailes dans l'azur :

Précipitez-vous, Rhône et Loire !  
Déborde, Seine, toi d'abord,  
De tes rives défends la gloire  
Et bondis, mugissante et noire,  
De ton lit froid comme la mort !

En guerre ! Inondez vos rivages,  
Pressez vos flots tonnans et sourds,  
Montez, superbes et sauvages,  
Et nous bénirons vos ravages,  
Et nous dirons : montez toujours !

Si Corneille avait été de ce monde en 1870, en pleine année terrible, aurait-il parlé autrement ?

L'*Apôtre* (Dentu, éditeur), publié quelques jours seulement après les *Poésies complètes*, est une idylle chrétienne, réchauffée par les rayons du soleil de l'Orient. C'est une épisode imaginaire de la vie de saint Paul, à l'époque où celui-ci se disposait à partir pour Rome, où il devait trouver le martyre. M. de Bornier a très bien résumé les trois parties du drame en disant que, dans la première partie, saint Paul délivre une esclave ; que, dans la seconde partie, le maître de cet esclave est délivré, à son tour, et enfin que, dans

la troisième partie, saint Paul se délivre lui-même des derniers attachements du monde. L'œuvre est dans cette division subtile : au premier acte, idylle ; au second acte, poème ; au troisième acte, élégie. On voit que M. de Bornier a plusieurs cordes à son arc.

Cette corde-ci, à notre avis, est toute nouvelle. Jusqu'à présent l'auteur de la *Fille de Roland* avait été considéré comme un tragique pur. Il semblait descendre de la lignée superbe du dix-septième siècle et s'être modifié au contact des romantiques modernes. Il avait lu *Andromaque* et le *Petit roi de Galice* et il avait mélangé les deux styles dans une agréable proportion.

On ne peut, au sujet de l'*Apôtre*, se retrancher derrière les mêmes aperçus critiques. La manière du poète a changé ; ce n'est plus la trompette qui sonne, c'est la flûte qui soupire.

Saint Paul, occupé à remplir les devoirs de son état, dans une manufacture de pourpre, lie connaissance avec la riche veuve Lydia et empêche celle-ci de maltraiter l'esclave Gyrine. Lydia, pénétrée d'admiration pour les doctrines nouvelles que prêche l'inconnu, l'invite à prendre place au festin préparé pour le duumvir Afranius et pour le rabbin Elymas. Ce repas est accompagné de commentaires sur les chrétiens à la religion desquels Paul se glorifie d'appartenir. Elymas veut le faire arrêter ; mais l'apôtre se targue de sa qualité de citoyen romain et c'est Elymas qui tremble d'avoir à subir quelque disgrâce.

Peuple, je suis chrétien. Ce nom que l'on outrage,  
Je le réclame et c'est ma gloire et mon courage.  
Pour ceux qui me voudraient voir sanglant et broyé  
Je ne sens dans mon cœur qu'une tendre pitié.

Ainsi s'exprime Paul, monté sur un rocher, près de l'oratoire juif, et s'adressant au peuple. La scène qui suit est de la plus grande majesté. Un orage se déchaîne et au milieu de la foudre, du vent, des éclairs, le saint orateur parle avec tant d'éloquence que Lydia tombe à genoux, en demandant l'eau du baptême. Au troisième acte, Lydia cherche à empêcher l'apôtre de partir pour Rome ; mais celui-ci ne tient plus à rien ici-bas. Il voit le martyr qui l'appelle, il a hâte de s'emparer du vert laurier réservé aux élus et il s'embarque.

Telle est, froidement résumée, la hardie conception de M. de Bornier ; l'exécution n'est pas inférieure à l'idée qui domine le

drame et cet éloge ne saurait être surpassé. Quelques personnes, dont les conseils méritaient d'être écoutés, avaient craint que l'auteur n'eût attenté, sans le vouloir, au respect dû à la personne d'un saint canonisé par l'Église. Du temps de Corneille, *Polyeucte* avait soulevé bien des objections, à l'hôtel de Rambouillet. Prévoyant les remarques qui lui seraient faites, M. de Bornier, son manuscrit sous le bras, est allé au-devant du danger. Il a lu l'*Apôtre* dans les salons les plus divers et il a profité des observations bienveillantes qui lui ont été adressées de différents côtés; la brochure imprimée ne ressemble plus à la version primitive que nous avons connue et où il y aurait eu, croyons-nous, de petites critiques à glaner.

En tout cas, nous préférons presque, pour notre goût personnel, que l'*Apôtre* reste à l'état de livre. Nous aurions peur de voir l'admirable figure de saint Paul exposée aux violences d'un parterre brutal. L'*Apôtre*, comme nous l'avons dit tout à l'heure, ne fait pas seulement honneur à M. de Bornier; ce nouvel ouvrage révèle chez son auteur une souplesse de talent qu'on ne soupçonnait pas et constitue un titre de plus, — un titre des plus sérieux, — à la bienveillance de l'Académie et au succès final d'une candidature soutenue par l'opinion, encouragée par les poètes, approuvée par tous les honnêtes gens.

*Odetta*, de M. Sardou, au Vaudeville, est un événement dramatique sans être un événement extraordinaire. Ce que la pièce offre de plus curieux est une tirade, non en faveur du divorce, mais en faveur d'une modification à apporter aux lois existantes sur le mariage. Si nous avons bien compris la pensée de M. Sardou, cet écrivain voudrait que la femme séparée cessât, dans quelques cas, de porter le nom qu'elle a reçu de son époux. Ceci ne touche en rien à l'indissolubilité de l'union contractée. M. Sardou ne prétend point qu'une femme séparée ait le droit de se remarier, ni qu'un homme dans le même cas puisse choisir une seconde compagne. Il dit simplement : certaines dames traînent dans la boue un nom honorable. La justice humaine a le droit d'intervenir et d'empêcher une coquine de souiller l'honneur d'une famille respectable. Dans ces termes-là, nous croyons que la question peut être étudiée par le législateur; nous ne savons si elle aboutira, toujours est-il qu'elle supporte et commande même l'examen.

Quant à la pièce, nous ne la compterons point parmi les meilleures qui soient sorties du cerveau de l'ingénieux auteur. Nous retrouvons là dedans l'habileté traditionnelle, la science des effets et des situations, que nous connaissions déjà ; nous retrouvons aussi l'abus des réminiscences tant reprochées à M. Sardou. Ce charmant dramaturge se souvient trop. Il a une mémoire déplorable en ce sens qu'elle reproduit les objets avec l'implacable fidélité d'un miroir. A tel moment, le spectateur a envie de s'écrier : — Mais je connais cet incident, j'ai déjà vu ces personnages, je me suis heurté à cette catastrophe, j'ai rencontré sur ma route ce décor enchanteur ! — « Où donc ai-je entendu cet air ? chantait la *Folle* de Grisar. » Involontairement l'esprit répète les paroles de la célèbre romance.

Au premier acte, nous assistons à une tragédie domestique qui a le grave défaut de faire paraître le reste de la pièce fade et sans couleur. C'est le contraire qu'il faudrait.

Un général ne dispose pas d'abord de ses meilleures troupes ; il envoie au feu les conscrits dont le moral a besoin de se sentir soutenu. Si les conscrits plient sous le choc, il les aide à se maintenir avec les réserves de la vieille garde. M. Sardou a tout à fait contrevenu à ce principe, en se dépensant dès les premières lignes de sa comédie et en nous permettant d'exiger un chef-d'œuvre, entrevu mais non réalisé.

La peinture de la société interlope de Nice n'a vraiment rien de nouveau. Qui ne sait que toutes les villes d'eaux sont envahies par une cohue de chevaliers d'industrie, de flibustiers, de grecs, de courtisanes, de banqueroutiers, d'escrocs, de coupe-jarrets ? Les voleurs de l'ancien temps se plantaient au coin d'un carrefour avec une escopette ; ceux d'aujourd'hui opèrent plus sûrement, ils se contentent de s'installer devant une table de baccara et de frauder les cartes.

*Odette* renferme deux jolies scènes : celle où un domestique de tripot donne des renseignements à un Parisien sur les habitués de la maison ; puis, la scène où une mère coupable se présente devant sa fille et n'ose se nommer. Ce dernier épisode est d'une moralité assez belle. Voilà une mère qui a quitté le toit conjugal, chassée par un mari justement offensé ; elle a, pendant quinze ans, mené une vie d'intrigue et d'aventures. Un beau jour, elle se retrouve en présence de l'homme dont elle a déshonoré le foyer ; elle

demande à cet homme un pardon qu'il ne peut accorder, puisqu'il a une enfant à préserver de tout contact impur. Alors, la pécheresse relève la tête avec orgueil : — Vous prétendez garder ma fille, moi, je prétends la voir. — Soit, répond le mari.

La mère se présente au logis d'où elle a été exclue ; elle essaie de gagner à sa détestable cause l'innocente jeune personne qui ne se doute de rien. Dès les premiers mots de la conversation, cet espoir doit être abandonné. La vertu, par sa simplicité candide, confond et subjugue le vice. Il faut quitter la place et c'est à ce dernier parti que se résout l'indigne créature qui s'appelle la comtesse de Clermont.

Un confrère de M. Sardou a cru découvrir, dans le plan et dans les détails d'*Odette*, une imitation coupable de la *Fiammina* ; ce confrère — est-il besoin de le dire ? — n'est autre que l'auteur de la *Fiammina* elle-même, M. Mario Uchard. L'analogie entre les deux pièces ne nous a pas paru assez flagrante pour être érigée en accusation. Sans doute, M. Sardou a l'habitude de prendre son bien chez les autres ; Virgile, lui aussi, trouvait des perles dans le fumier d'Ennius. Mais M. Sardou n'est pas assez maladroit pour s'emparer de *tout* un domaine, il se contente de lopins de terre. Il ne dérobe point la *Fiammina*, il se contente de lui prendre une ou deux pensées ; après quoi, il se retourne vers Charles de Bernard et il lui demande les *Pommes du voisin* ; il s'adresse à Diderot et *Fernande* voit le jour.

Où commence le plagiat ? Où s'arrête-t-il ? Cela est difficile à définir ; le tribunal qui se chargerait de juger ces sortes de procès serait occupé indéfiniment à entendre des plaidoieries singulières. Autant d'arrêts prononcés, autant de variantes apportées à la législation actuelle sur la propriété littéraire. Dès qu'on aborde ces choses-là, on s'agite dans le vide, on s'embrouille dans les nuages, dans les imperceptibles détours d'un code mal défini et mal réglé.

Nous venons de lire deux livres de critique historique où les chicanes mercantiles dont nous venons d'évoquer le souvenir ne sont pas même effleurées.

Dans les *Etudes* de M. Saint-René Taillandier (Plon, éditeur), nous trouvons deux sujets importants, traités avec la correction élégante et la bonne foi un peu rigide qui distinguaient le talent de l'honorable professeur. M. Saint-René Taillandier est un des vul-

garisateurs de cette école provençale, où se sont produits des hommes comme Mistral, Aubanel, Roumanille, des poèmes comme *Mireille* et la *Miougrano entredouberto*. Nous ne prétendons pas accorder au patois plus d'importance qu'il n'en a. Ce n'est qu'une branche greffée sur l'arbre primitif du beau langage français. Mais, à titre de fantaisie pittoresque, l'idiome méridional vaut qu'on s'occupe de lui.

Précisément, M. Saint-René Taillandier avait été amené par sa situation universitaire à habiter Montpellier : il était donc tout près des félibres et il ne tarda pas à entrer en relations avec eux. Si réservé qu'il fût de son naturel, il n'était point insensible aux expansions poétiques. Il goûta le lyrisme éclos en pleine lumière, dans un jardin du comtat Venaissin ; et c'est quelque chose pour un commentateur, pour un polygraphe, que d'avoir aidé à l'éclosion de *Mireille*.

Indépendamment du chapitre sur la renaissance de la littérature provençale, les *Études* contiennent une biographie de Boursault, écrite à un point de vue particulier et remplie de détails intéressants. Qu'était-ce que Boursault ? D'après la légende consacrée, nous nous imaginons que ce « rimeur de balle » fut, comme Trissotin, l'« opprobre du métier » qu'il exerçait. Un ennemi de Boileau et de Racine ! Quel pauvre hère ! Pourquoi s'en allait-il entreprendre la lutte du pot de terre contre le pot de fer ?

Hé bien ! voilà notre erreur. Boursault n'a été qu'un instant l'adversaire des grands génies qui ont illustré le dix-septième siècle ; mais cette minute de défaillance lui a été plus reprochée que s'il avait commis un crime de lèse-majesté. En somme, au lieu d'être un Zoïle, il fut un Philinte, à la suite des gens qui avaient plus de mérite que lui. Il eut le tort de prêter son nom à une coterie ameutée contre Molière, d'être le porte-voix de ces individus haineux et jaloux ; mais enfin, qui de nous ne s'est trompé, au moins une fois dans sa vie ?

Molière avait la réplique retentissante à travers les âges : les pamphlets de Boursault ont sombré, tandis que la *Critique de l'école des femmes* est restée ; les satires de Boileau n'ont pas moins vécu, — ces satires où Boursault est mentionné parmi les froids versificateurs de son temps, — à côté de Perrin, de Pelletier, de Bardou, de Mauroy, de Colletet, de Titreville, plumitifs profondément oubliés et qui n'ont conservé qu'une réputation ridi-

cule. La plume de Despréaux égratignait; les marques en restaient sur la peau. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Boileau et Boursault aient été si longtemps brouillés; ils finirent par se tendre la main, un jour, en province, longtemps après leurs discussions de jeunesse et lorsque la flamme de l'émulation ne les embrasa plus.

M. Saint-René Taillandier s'est attaché, non à réhabiliter son héros, — le mot de *réhabilitation* manquerait de justesse, — mais à éclairer notre jugement sur un homme de valeur, cruellement méconnu. N'était-il rien, en définitive, l'écrivain qui « inventa » (presque) le petit journalisme à une époque où tout était grave, compassé, majestueux? N'était-il rien, celui qui faillit être nommé précepteur d'un enfant de la maison royale de France; rien, celui qui, après la disparition de tant de beaux esprits, fut considéré comme le dernier survivant d'une race d'élite, comme le représentant le plus pur du grand art théâtral? *Esope à la cour*, demeure inférieur au *Misanthrope*, j'en conviens; mais il y a un air de famille entre les deux œuvres; on sent qu'elles ont été composées sous la même influence ambiante, avec des procédés communs, dans le même courant d'idées, pour le même public. Le *Misanthrope*, c'est l'astre du jour; *Esope à la cour*, c'est une petite planète lointaine, très lointaine, mais appartenant cependant au même firmament.

Si l'on veut avoir un aperçu du style enjoué de Boursault, on ne lira pas sans intérêt ce fragment de lettre adressée à « Son Altesse sérénissime, M<sup>me</sup> la duchesse d'Enghien :

— « Voici, Madame, la troisième semaine que je ne vous mande rien et Dieu sait si cela m'ennuie. Toutes les fois que j'écris des lettres qui sont tristes et que je prends la liberté de les adresser à Votre Altesse sérénissime, il me semble que je lui envoie des billets d'enterrement; et je m'imagine que c'est un honneur que je dérobe, quand je l'entretiens de quelques matières qui ne la divertissent pas... J'ai déjà commencé un sonnet pour Mgr le prince, que je ne puis achever tant il est beau! Deux de mes amis qui soutiennent eux-mêmes qu'ils ont de l'esprit, et à qui je fis dernièrement grand chère, l'ont applaudi de toute leur force; et depuis ce temps-là je n'oserais douter que je sois poète juré, de peur de faire tort à leur jugement. »

C'est de l'esprit, cela, et du plus fin; il n'y a pas à en douter. M. Saint-René Taillandier a donc bien fait de nous éclairer sur



un homme que la mauvaise fortune avait maintenu au-dessous du degré d'estime auquel il pouvait prétendre.

Les critiques, en effet, ne servent pas seulement à stigmatiser les mauvais ouvrages, ils s'emploient aussi à l'exaltation de ce qui doit être admiré; ils ne nous disent pas seulement : ceci est détestable; ils nous inspirent souvent, au contraire, l'amour du beau!

Parmi les écrivains de cette école, M. Léon Gautier, dont nous n'avons plus à faire l'éloge près des lecteurs de la *Revue du monde catholique*, occupe une place à part. Il aime à louer plus qu'à blâmer; lorsqu'il exprime une opinion fâcheuse pour le mérite d'un auteur, il entoure cette opinion de tant de circonlocutions adoucissantes que la victime aurait mauvaise grâce de se plaindre. Si M. Léon Gautier prend à partie la *Chanson des rues et des bois*, il a soin de rappeler qu'il est un admirateur des *Feuilles d'automne*; le Victor Hugo d'aujourd'hui lui déplaît et il le combat; mais il aime à se souvenir du Victor Hugo qui célébra les gloires de l'Église, les fastes de la royauté. Le Lamartine des *Girondins* peut n'inspirer aucune sympathie; mais faut-il oublier que Lamartine a réagi contre la doctrine de Boileau?

De la foi d'un chrétien les mystères terribles  
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Je trouve donc chez M. Léon Gautier un amour sincère de la vérité, mêlé à un entraînement naturel vers la bienveillance et la modération chrétiennes.

Hé bien! dût-on m'accuser de tiédeur, c'est ainsi que je comprends la grande et belle critique. Les *Portraits littéraires* (Palmé, éditeur) ne m'ont pas appris à railler mon prochain, à le couvrir de confusion; ils ne m'ont pas fait rire, si vous voulez, mais ils m'ont souvent, bien souvent ému. Cette généreuse ardeur pour le bien m'a transporté, cette éloquence toujours charitable m'a touché; il est impossible, après avoir lu les *Portraits littéraires*, de ne pas s'écrier, à propos de l'auteur : Il a vraiment le goût aussi cultivé qu'il a l'âme généreuse!

Ne sourions pas de cet éloge que méritent si peu de publicistes actuels! M. Léon Gautier a débuté dans la carrière par la science pure; il a étudié de près les origines de notre langue et il a remis en pleine lumière cette magnifique *Chanson de Roland*, qui est

notre *Iliade* à nous. On ne fréquente pas ainsi les fiers penseurs sans gagner à ce contact quelque chose qui ne se trouve point dans le commerce des petits esprits. De là, la sûreté de jugement et de doctrine que nous admirons dans les *Portraits*.

En veut-on un exemple? Prenons les premières pages qui s'offrent à nos regards : l'étude sur Chateaubriand. M. Léon Gautier sait parfaitement tout ce que l'on peut reprocher au *Génie du christianisme* : « Un plan diffus et qui n'a rien de philosophique; un style souvent prétentieux; l'abus des antithèses et des contrastes prolongés; des phrases vides et sonores; des périodes à la Jean-Jacques et une imitation aussi visible qu'involontaire de cet ami de la nature; une ignorance presque absolue de certaines matières (telle, par exemple, qu'en énumérant les vierges que l'Église a placées sur ses autels, Chateaubriand tout d'abord, en première ligne, cite « sainte Geneviève de Brabant », qui n'est pas sainte, qui n'est pas vierge, et qui probablement n'a jamais existé; beaucoup de prétentions, avec un air guindé qui ne laisse pas souvent de place au sourire; la confusion perpétuelle du merveilleux avec le surnaturel; un certain pittoresque vieillot et des périphrases que Delille n'eût pas reniées..., des lacunes, des ignorances, des sophismes, et beaucoup, beaucoup de creux... » Oui, voilà bien des blâmes accumulés; mais, rassurons-nous; M. Léon Gautier ne nous dit tout cela que pour mieux faire ressortir les beautés qu'il découvre dans le livre qui fut, jusqu'à un certain point, l'instrument de la renaissance religieuse au commencement de ce siècle, après les forfaits de la Révolution.

Malgré les énormes défauts qu'on peut reprocher au *Génie du christianisme*, nous dit M. Léon Gautier, c'est une œuvre magistrale, « immense, une œuvre dont le mérite est grand, mais dont l'influence a été cent fois plus grande encore ». Influence bienfaisante, s'entend, puisqu'elle a ramené vers les églises fermées les gens que le voltairianisme et la Terreur en avaient écartés. Il faut se rendre compte de ce qui existait alors. Un souffle d'impiété avait passé sur le pays depuis près de cent ans; même quand on osait s'avouer chrétien, on accordait que le paganisme seul était susceptible d'inspirer de beaux vers ou d'édifier des monuments parfaits. Chateaubriand eut l'à-propos de s'insurger contre cette tradition barbare; il eut l'esprit de crier à l'Europe qui tressaillit : — Oui, les cathédrales sont belles, plus belles que le Parthénon; oui, la religion catholique peut inspirer des vers superbes. Jupiter nous

ennuie, Vulcain nous laisse froid, les Naiâdes et les Hamadryades sont des inventions à dormir debout. Au contraire, que de poésie dans cette procession de la Fête-Dieu, qui se déroule au milieu des hymnes et des fleurs ; que de naïveté touchante dans ces Noël's chantés autour du berceau de l'Enfant-Jésus ; que de trésors enfouis dans ces sanctuaires du moyen âge élevés par la piété des foules !

Or, savez-vous ce qui advint, après cette magnifique apostrophe ? « On avait collé, contre le portail des cathédrales, des portiques doriques, ioniques et corinthiens, comme celui de Saint-Eustache ; on avait plaqué contre les murs des vingtaines d'autels à petit fronton triangulaire, supporté par deux colonnes prétendues grecques ; on avait emmaillotté dans le marbre les anciennes arcades qu'on avait condamnées au plein cintre à perpétuité... Trois pages de Chateaubriand arrêterent ce beau mouvement et l'archéologie naquit. »

Je voudrais suivre maintenant M. Léon Gautier à travers les sentiers fleuris où il mène son lecteur ; je voudrais m'arrêter avec lui devant la noble figure de Mgr Gerbet, la tête monacale de Ch. Gounod, les traits accentués de Louis Veillot, la fine expression de physionomie des Georges Seigneur et des Ourliac. L'espace, le temps, me manquent à la fois. Qu'il me suffise d'affirmer en finissant l'impression réconfortante que j'ai emportée de la lecture de ce volume. Sainte-Beuve me surprend par la délicatesse de ses aperçus et la ténuité de son analyse, et aussi par sa détestable partialité ; M. de Pontmartin me conte des anecdotes saupoudrées de sel attique et cause des choses du jour avec un entrain sans cesse renaissant ; M. Léon Gautier, lui, me donne la foi qui transporte les montagnes. Il est juvénile dans ses ardeurs, convaincu dans ses opinions littéraires (qui sont les miennes, après tout) ; il aime le beau, le vrai, le juste. Comment résisterait-on à cette éloquence passionnée, à cet amour de l'art catholique, à cette chaleur communicative, à ce raisonnement étayé de preuves qui s'adressent au cœur plus encore peut-être qu'au cerveau ? J'ai été conquis, je ne m'en défends pas, et j'espère bien que M. Léon Gautier nous offrira souvent l'occasion de lui renouveler l'hommage de notre sympathie pour son vif talent.

Daniel BERNARD.

---

# BEAUX-ARTS

---

## LE CHRIST DE M. MUNKACSY

Les lecteurs de la *Revue* se rappellent qu'au printemps dernier, fut exposé, rue de la Rochefoucauld, dans les salons de M. Sedelmeyer, un tableau de M. Munkacsy, *le Christ devant Pilate*, qui attirera une très grande affluence de visiteurs.

Au milieu des applaudissements nombreux et presque unanimes qui accueillirent cette œuvre capitale, il y eut des critiques très vives et fortement motivées, et celui qui signe ces lignes ne fut pas un des moins sévères : après un chaleureux éloge du tableau, il écrivit (Voyez la *Revue* du 15 juin 1881, page 582 et suivantes) :

« Jusqu'ici il n'y a qu'à louer ; mais le Christ ? Le Christ, il faut le dire, en un seul mot, est absolument manqué. Le Christ, Fils de Dieu, Dieu lui-même, n'est pas là ; on voit bien que c'est ce personnage à la taille élevée et vêtu de blanc, debout et isolé au milieu de la salle ; mais qui me prouve que c'est le Christ ? Je ne parle pas seulement de l'auréole, du nimbe absent de sa tête. Ce personnage hautain, la tête droite, le regard fixé sur Pilate, avec une expression dure, le sourcil froncé, est un homme ordinaire, probablement un assez honnête homme, ce qu'on appelle aujourd'hui un homme *honorable*, et non sans influence dans la ville, accusé par erreur, conduit devant le juge, et extrêmement mécontent qu'on ait osé se permettre contre lui un tel attentat. Non seulement, ce n'est pas un Dieu, non seulement il n'a rien de divin, mais ce n'est pas même un prophète de Dieu. »

M. Munkacsy ne s'est pas irrité de ces critiques, ne s'est pas

crispé, soulevé contre ces censeurs assez hardis pour ne pas tout louer, même ce qu'ils désapprouvaient. Il comprit qu'il y avait, dans ces réserves, de la vérité : il regarda son œuvre d'un autre œil que lorsqu'il l'avait faite, il se dit : oui, ce Christ n'est qu'un homme, il n'est pas un Dieu ! Je l'effacerai et je le referai !

Il l'a refait, et il a réussi.

Ce nouveau Christ est absolument changé. Dès le premier abord, il vous saisit et vous arrête, et il vous retient ; et, par l'examen et à la réflexion, il ne perd pas.

On parcourt des yeux le reste du tableau : voilà les accusateurs haineux, les docteurs satisfaits, qui vont saisir leur proie ; la plèbe et ses emportements, et ses fureurs insensées, et ses clameurs sauvages ; voilà le juge Pilate sur son tribunal, incertain, baissant la tête, indécis devant celui qu'il trouve innocent, et se demandant s'il pourra l'absoudre. car, lui-même, ne serait-il pas soupçonné ?

De ces figures agitées par les passions, de ces faces bestiales, de ces physionomies graves des scribes, qui attendent avec sécurité l'événement, on revient à ce personnage vêtu de blanc, debout, seul au pied du tribunal, — et l'on ne voit plus que lui ! On suit son regard, et sans qu'il parle, on sait ce qu'il pense.

Ce regard, en effet, est tout le Christ, regard à la fois pénétrant et élevé, regard supérieur, qui frappe l'homme à la tête, — un regard qui juge le juge, — le met à nu et lui dit : Je sais ce que tu vaudras, et le mal que feront, après toi, les hommes faibles qui te ressembleront !

Et l'on ne s'étonne pas que Pilate soit embarrassé : il ne sait pas, mais il sent qu'il est bien peu devant celui qu'il a à juger. Les juges sont toujours embarrassés, quand les accusés sont si au-dessus d'eux ! Fouquier-Tinville, lui-même, ne put parler sans se troubler en face de la Reine !

Sa figure, est-il besoin de le dire, est fine, distinguée ; mais toute l'expression est dans les yeux — et dans le front, le front haut, grand, noble, non le front d'un *penseur*, comme on pourrait le croire ; il a quelque chose de plus que d'un penseur, la *sérénité* : celui qui est là ne fait pas effort, il est la pensée même !

Or, qu'est-ce donc que celui qui juge les hommes, et juge avec sérénité ? Peut-il être un homme ? Aux hommes, il manque précisément ce calme inaltérable, cette majesté, cette paix éternelle, qui n'appartient qu'à Dieu.

Et c'est ainsi que, naturellement et poussé par la force de la vérité, j'arrive à me dire : C'est ici un Dieu !

C'est un grand mérite à l'artiste d'avoir compris qu'il s'était trompé, de l'avoir avoué, de s'être résolu à reprendre son œuvre et à la refaire, — mais aussi, c'est une preuve de la supériorité de son œuvre. On ne fait pas un tel travail, on ne renverse pas pour rebâtir, si l'on n'a la conscience que l'œuvre vaut la peine d'être refaite : l'artiste la sent si belle et si grande, qu'il ne pourrait supporter une imperfection : il en souffrirait comme d'une blessure à son être même. Et c'est là une des marques du génie : il met le temps et le travail à son œuvre, parce qu'elle a la valeur des œuvres qui doivent durer !

On garde cette figure du Christ dans sa mémoire et dans ses yeux : on la voit, elle se détache, en traits arrêtés, nets et précis, sur le fond des autres personnages. Les autres, on les a admirés, on a remarqué leur caractère pittoresque, leurs passions, leurs sentiments, leurs pensées ; mais, à distance, elles se mêlent et s'enfoncent dans la pénombre, où elles se confondent. Une seule reste, fixée dans votre esprit, celle du Christ ; elle les domine toutes de sa majesté surhumaine ; les autres passent et s'oublient, ce sont des hommes ; le Christ demeure, il est un Dieu !

Eugène LOUDUN.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

La politique opportuniste a des contradictions et des obscurités qui ne la laissent pas bien deviner. La situation devient de plus en plus équivoque. Où en est-on au juste en ce moment? La session extraordinaire des Chambres s'est terminée sans apporter aucun changement à un état de choses qui semblait devoir se modifier considérablement par suite des élections et de la formation du « grand ministère. » Les programmes électoraux sont restés jusqu'ici sur les affiches des candidats et le grand ministère n'a fait que se montrer inférieur encore au précédent cabinet. Le gouvernement n'a rien proposé, la majorité n'a rien demandé. Que signifie cette inconcevable inaction? Est-ce une tactique, est-ce une faiblesse? On en est à se payer des raisons que la *République française* a inventées pour expliquer l'inertie de M. Gambetta, le grand moteur de la machine parlementaire. En réalité, il n'y en a qu'une. Ce qui, nous dit-on, aurait condamné le grand ministère ou le grand ministre à l'inaction, c'est la fameuse question de la révision constitutionnelle. Fort bien, mais il faudrait ajouter que l'inventeur de cette question est M. Gambetta lui-même; en sorte que tout revient à dire que celui-ci s'est donné un prétexte de ne rien faire. On a beau trouver invraisemblable qu'après les élections d'octobre, et son arrivée au pouvoir, M. Gambetta ait recouru à de nouveaux subterfuges pour continuer son système d'équivoques et d'atermoiements, au lieu de passer enfin à l'exécution de ses promesses et de ses programmes, il n'y a pas à douter que sa politique, quelle qu'elle soit, est aujourd'hui subordonnée à la révision. Les journaux qui ont mission de parler pour lui font connaître suffisamment qu'il attend pour se mettre à l'œuvre, un autre Sénat. On a remarqué même que depuis son récent échec à la Chambre des députés, où

pour la première fois se sont manifestés des symptômes d'indépendance, les journaux dévoués à ses intérêts ont réclamé avec plus d'insistance la révision. Sans nul doute, le grand maître de l'opportunisme a vu dans ces velléités d'affranchissement une nouvelle raison d'avoir un Sénat soumis et dévoué.

Cette idée de révision lancée par la presse opportuniste, acceptée par la presse radicale, a fait quelque chemin dans les esprits, assez même pour qu'elle devienne l'article principal du programme républicain, si le programme de Seine-et-Oise, contresigné par M. Léon Say lui-même, est pris pour règle des élections sénatoriales, comme le proposent les organes du président du cabinet. Dans ce programme-type, la révision « sagement limitée », telle que l'annonçait la déclaration ministérielle, comprend l'élargissement de la base électorale du Sénat, la restriction de ses pouvoirs en matière de finance, voire même la suppression de l'inamovibilité. Voilà ce que M. Gambetta estime nécessaire, indispensable, pour l'accomplissement de ses projets. Les destinées de la république, les siennes du moins, semblent tenir, dans sa pensée, à l'exécution d'une réforme qui doit assurer le recrutement d'un Sénat docile et obéissant.

On objecte, il est vrai, que cette mesure jugée capitale ne peut produire d'effets qu'aux prochaines élections sénatoriales de 1885, et que sauf les décès partiels de quelques inamovibles qui devanceront l'application de la nouvelle loi électorale, il faudra attendre encore trois ans les résultats du changement. M. Gambetta a-t-il prévu l'objection, ou l'obstacle qu'elle dévoile, entrerait-il dans les calculs de sa politique? L'opportunisme a de telles fourberies qu'on ne saurait affirmer, devant l'inefficacité d'une réforme dont les effets ne doivent se faire sentir que fort tard, et néanmoins proclamée urgente, que M. Gambetta n'ait pas encore voulu se donner le moyen d'ajourner les autres réformes du programme républicain avec celle-là, et ainsi d'arriver doucement sans s'user dans les luttes du Parlement, et sans affaiblir son autorité auprès du public, au terme de l'expiration des pouvoirs de M. Grévy, qui est aussi l'objectif suprême de son ambition. Que ce soit là une des combinaisons de cet esprit retors, fécond en expédients de toute sorte et habile à se servir des moyens les plus contraires, tout porte à le conjecturer; car, pour que le Sénat fût immédiatement ce que M. Gambetta veut qu'il soit, le cabinet n'avait qu'à demander que



la question de révision fut posée et résolue avant les prochaines élections sénatoriales. S'il ne l'a point fait, n'est-ce pas que la révision, à laquelle M. Gambetta ne pensait pas plus que personne il y a trois mois, recèle quelque machination cachée du maître?

A travers les obscurités de l'opportunisme on commence à voir poindre quelques-uns des projets annoncés depuis longtemps. M. Cazot a pris les devants. Un journal étranger a fait connaître officieusement l'économie de son projet de réforme de la magistrature. L'idée en est simple autant que perfide. M. Cazot ne touche pas à l'inamovibilité; mais il supprime presque tous les magistrats suspects d'indépendance. La suppression des tribunaux d'arrondissement et la réduction du nombre des conseillers de cour d'appel lui permettent d'arriver facilement à ce but. En faut-il davantage pour satisfaire le parti républicain? Le ministre de la justice a su se passer de la révision. Son projet de réforme de la magistrature est indépendant de la réforme du Sénat. Il ne s'occupe pas de l'inamovibilité, il n'a donc pas à craindre une résistance sérieuse de la haute Chambre. On eût lutté pour le principe, on cédera sur le fait. M. Cazot n'aura qu'à présenter son projet comme une mesure d'économie pour empêcher toute opposition absolue.

M. Paul Bert fait également annoncer divers projets contre l'enseignement religieux et libre qui ont déjà reçu un commencement d'exécution. Il faut bien que l'on sache enfin pourquoi il a été fait ministre de l'instruction publique et des cultes. En premier lieu, on supprimerait les aumôniers des lycées et des collèges. C'est la conséquence du principe général de l'instruction « laïque » voté par la Chambre des députés et qui ne demande plus qu'à être ratifié par le Sénat. Puis viendrait la fondation de trente collèges de jeunes filles, établis en vue d'amener l'unité dans l'éducation nationale et de former de jeunes citoyennes aux vertus civiques et aux devoirs envers la république. Comme complément à ces mesures on prendrait contre les directeurs et professeurs des établissements d'enseignement libre des garanties suffisantes pour ruiner en peu de temps ces établissements et tout enseignement catholique. Pour inaugurer la série de ces réformes, M. Paul Bert vient de faire décréter qu'à l'avenir l'instruction religieuse et, avec elle, les pratiques du culte, seraient facultatives dans les lycées et collèges de l'État, ce qui est une manière de les supprimer en fait. Désormais, l'instruction religieuse ne fait plus partie du programme des études

universitaires, l'aumônier n'a plus rang parmi les professeurs ni ses entrées dans les classes. Sera-t-il nécessaire après cela d'aller jusqu'à proscrire formellement tout enseignement et tout acte religieux dans l'intérieur des collèges et d'en exclure le prêtre?

Il est fâcheux pour la république que les projets de MM. Cazot et Bert ne puissent lui tenir lieu de tout et que le bon effet qu'elle en attend n'empêche point les justes susceptibilités de l'opinion à son endroit. Le monde des affaires et de la finance, en particulier, ne lui tient pas compte des prétendues réformes annoncées par ses ministres. La baisse considérable qui s'est produite depuis un mois sur les fonds publics n'est pas l'indice d'une grande confiance, ni d'une parfaite satisfaction. Depuis longtemps les rentes n'avaient été soumises à une aussi rude épreuve. Les projets de persécution religieuse ne compensent pas évidemment pour la bourse les projets de conversion de la rente et de rachat des chemins de fer attribués au nouveau ministre des finances. Le peuple ne paraît pas davantage estimer comme une mesure suffisante de bien public le programme du grand ministère. La grève de Grand'Combe montre bien que ce n'est pas tout pour lui d'être en république. Peu s'en est fallu qu'on ne revît là les scènes sangiantes de la Ricamarie et de Saint-Aubin, tant reprochées jadis à l'empire par le parti libéral. Pour répondre aux réclamations de la classe ouvrière la république n'a, elle aussi, que des baïonnettes et des canons. Ce ne sont pas les projets Cazot et Bert qui assureront du travail aux ouvriers, ni qui contribueront, en quoi que ce soit, à leur bien être. Le peuple ne tardera pas à comprendre qu'on le leurre avec toutes ces vaines discussions parlementaires et toutes ces mesures illusoire qui n'ont changé en rien son sort. Aussi les journaux intransigeants, tout en étant hostiles au catholicisme, font-ils peu de cas des intentions antireligieuses du « grand ministère ». Ils laissent de côté la question cléricale dont le cabinet Gambetta-Bert se montre uniquement occupé, ils vont au fond de cette politique fallacieuse qui consiste à se donner toute sorte de prétextes pour ajourner indéfiniment les vraies réformes, les réformes économiques et financières réclamées par la démocratie; ils accusent le ministère opportuniste de n'avoir aucune des solutions de la question sociale et de continuer simplement toutes les monarchies sous le nom de république.

Le procès Rochefort est venu donner une nouvelle force au parti

intransigeant et à son chef le plus populaire. On sait combien sont restées obscures les origines de cette expédition de Tunisie qui, entreprise en vue du châtement d'une tribu pillarde, coupable de quelques méfaits sur notre frontière algérienne, s'est trouvée tout à coup changée en une véritable guerre où la France agissait à la fois en protectrice et en spoliatrice du bey. Était-ce là l'effet des intrigues italiennes dirigées contre l'influence française par M. Maccio? Ne devait-t-on pas compter aussi parmi les causes de cette expédition équivoque certaines basses spéculations dans lesquelles notre représentant à Tunis aurait été mêlé? Dès le début de la guerre, M. Rochefort n'avait pas hésité à mettre notre intervention en Tunisie sur le compte des tripotages financiers de MM. Roustan, Léon Renault et autres participants. Une pareille accusation, même appuyée du témoignage de M. Camille Pelletan, le jeune député radical de Paris et d'Arles, qui s'est donné la mission de faire une enquête sur les lieux, a ému plus qu'il ne convenait le gouvernement. Sous l'empire on s'était bien gardé de déférer à la justice les imputations non moins graves qui se produisaient dans les journaux au sujet des fameux bons Jecker du Mexique. C'était le meilleur moyen de leur ôter tout crédit. Le gouvernement actuel a commis la maladresse de donner de l'importance aux accusations de M. Rochefort, en poursuivant leur auteur pour calomnie et outrage devant la Cour d'assises. Par le fait, il déférait au jury l'expédition de Tunisie elle-même.

Ce serait beaucoup exagérer que de prétendre que le défenseur de M. Rochefort a fait la preuve des allégations de son client; néanmoins ce qu'il a dit a suffi pour montrer M. Roustan sous un jour peu favorable. Quels qu'aient pu être les services rendus à la cause française par notre agent en Tunisie, on ne saurait nier que le verdict d'acquiescement rendu en faveur de M. Rochefort ne répondît à bien des soupçons que la défense n'avait pu écarter et surtout à de justes griefs contre la vie privée, les relations compromettantes et les procédés diplomatiques par trop orientaux de M. Roustan. Pour le jury il y avait là aussi une occasion de faire connaître au gouvernement sa pensée sur l'opportunité et la moralité de l'expédition de Tunisie. L'opinion publique justement montée contre une guerre si coûteuse en hommes et en argent avait à suppléer aux défaillances du Parlement. Le verdict, en frappant M. Roustan, a atteint du même coup l'ancien et le nouveau minis-

tère, la diplomatie opportuniste et les Chambres aussi. Il a été aussi significatif qu'il était inattendu. Si vraiment M. Roustan a été le serviteur actif, intelligent et dévoué de la France, que disent ses partisans, il est fâcheux pour lui d'avoir eu à payer les fautes et les concussions des autres pour s'être servi, dans son action diplomatique, de moyens si peu recommandables et de personnes si indignes.

Après la faute d'avoir traduit M. Rochefort en justice, le gouvernement ne pouvait en commettre une plus grande que de remplacer M. Roustan à son poste. Dans son réquisitoire contre l'accusé, M. Dauphin, parlant au nom du gouvernement, avait lui-même indiqué quelle serait la signification du verdict. D'après le procureur général, si M. Rochefort était acquitté, M. Roustan devait être accusé. Tout le monde aura fait cette réflexion que, quand bien même le chef du parquet n'aurait pas eu besoin d'indiquer aux jurés la portée de leur décision, il ne pouvait venir à l'idée d'aucun d'eux que la condamnation de M. Roustan dût être pour lui une nouvelle recommandation auprès du gouvernement.

Le renvoi de M. Roustan à Tunis a été non sans raison qualifié de véritable défi à l'opinion. Au point de vue politique la mesure peut paraître avec raison des plus intempestives. N'expose-t-elle pas le flétri de la Cour d'assises à toute espèce de difficultés avec la colonie européenne? Ne complique-t-elle pas la tâche si délicate de notre diplomatie dans la Régence? Ne place-t-elle pas dans une condition tout à fait inférieure vis-à-vis du consul italien le représentant discrédité et suspect de la France?

La divulgation du dossier Bokhos, dont il avait été plusieurs fois question au cours des débats, était un nouveau motif pour le gouvernement de remplacer M. Roustan à Tunis. Si l'on s'en était tenu au jugement des arbitres, chargés de prononcer sur l'opportunité de la publication, le mystérieux dossier, pour des raisons d'ordre général, n'aurait pas vu le jour. Il a paru habile, malgré cela, de le publier dans un des journaux de M. Gambetta. Si l'on a cru répondre ainsi au verdict du jury, le calcul était maladroit. Car, bien que les documents triés et expurgés laissassent surtout voir les agissements souterrains de l'Italie dans la Régence et attribuaient une cause patriotique à l'expédition de Tunis, le personnage de M. Roustan était loin d'en paraître plus recommandable dans sa vie privée et publique. Le dossier Bokhos ne l'a pas lavé, il n'aura servi qu'à aigrir nos rapports avec l'Italie.

Tout l'intérêt de la situation extérieure est dans la question romaine qui reparait à l'horizon politique, quoique l'Italie révolutionnaire de Victor-Emmanuel et de Garibaldi ait cru la résoudre définitivement en prenant au Souverain Pontife ses Etats et en faisant de Rome sa capitale. Ce n'est plus seulement le pape qui revendique en face de l'usurpateur le pouvoir temporel, comme nécessaire à son indépendance et à l'exercice de son autorité spirituelle : la cause de la souveraineté pontificale est portée aujourd'hui devant les gouvernements et devant l'opinion. A la suite des journaux officiels allemands, toute la presse s'occupe de la situation du pape à Rome. La *Post* continue à parler pour M. de Bismarck : non seulement elle déclare la condition actuelle du Saint-Père incompatible avec les prérogatives de la papauté et les besoins du catholicisme, mais elle appelle, pour y mettre fin, un règlement international de la situation réciproque du pape et du roi d'Italie, et elle va jusqu'à indiquer que les préférences du chancelier de l'empire seraient pour le rétablissement de la souveraineté pontificale à Rome.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on a vu l'Allemagne prendre en main la cause de la papauté et ce n'est pas sans quelque défiance qu'il faut suivre l'évolution inattendue de l'auteur du *Kulturkampf* vers les catholiques. L'intérêt politique est la règle de M. de Bismarck. Comme la *Post* elle-même l'indique, la mesure de la bienveillance de l'Allemagne envers le pape, sera celle des concessions du groupe catholique du Reichstag au chancelier. Peut-être donc n'y aurait-il dans les avances de M. de Bismarck au chef du catholicisme qu'une manœuvre parlementaire pour relâcher les liens qui unissent le parti du centre et affaiblir son opposition ; mais on peut croire aussi, qu'à côté de ce point de vue particulier une pensée supérieure inspire l'homme d'État allemand. Tout protestant qu'il est, tout attaché qu'il ait paru jusqu'ici aux idées libérales, il a pu comprendre que pour inaugurer la politique plus conservatrice que lui imposent les progrès du socialisme, il devait d'abord se tourner vers Rome pour y chercher un point d'appui contre la Révolution et un gage sérieux d'alliance avec les catholiques.

Quels que soient les desseins ou les calculs de M. de Bismarck, il a lui-même saisi l'Europe de la question du pouvoir temporel, en appelant son attention sur la situation intolérable faite à l'Eglise

et à son chef à Rome. Les Etats, comme la Russie et l'Angleterre, qui tendent actuellement à renouer des liens avec le Saint-Siège, ne sauraient être indifférents à un état de choses dont l'Allemagne est la première à signaler les inconvénients. A plus forte raison l'Autriche doit-elle comprendre l'intérêt, même politique, qui rend nécessaire, pour les rapports entre les Etats et le chef de l'Eglise, l'indépendance du Saint-Siège et la souveraineté effective du pape. Pourquoi un concert ne s'établirait-il pas entre ces puissances, en vue du règlement international proposé par les organes officieux de M. de Bismarck? On dirait que l'Italie le craint; ses forfanteries, qui n'ont d'égal que ses angoisses, feraient croire qu'elle voit déjà le jour où elle sera obligée de quitter Rome sous peine d'entrer en lutte avec l'Europe.

Sans vouloir pénétrer la pensée du pape, on peut augurer de la publication de certains écrits et articles de journaux, auxquels il n'a point paru téméraire d'attribuer une haute inspiration, que Léon XIII se préoccupe de faciliter l'action diplomatique. Une première brochure, parue en France, *La situation du Pape et le dernier mot de la question romaine*, avait déjà exposé une solution qui ne semblait s'écarter de l'inflexibilité des principes et de la rigueur des droits du Saint-Siège, que pour préparer les voies à un compromis tel qu'il pourrait résulter de l'entente des puissances. Puisque, y disait-on, comme capitale de l'Italie, la ville de Rome offre, toute sorte d'inconvénients et de difficultés, « croit-on vraiment que l'Italie serait moins forte, moins respectée, moins prospère, si elle restituait au Pape, au moins avec le port de Civita-Vecchia, cette capitale, entourée d'une vaste solitude qui ne représente qu'un territoire de trois à quatre cent mille habitants? » Les perspectives ouvertes sur cette solution semblaient même une invitation à l'Italie à accepter un arrangement à l'amiable. « Alors ajoutait-on, ce grand conflit pourrait prendre fin; alors la cause principale des discordes civiles disparaîtrait; alors les catholiques viendraient prendre leur place dans la vie publique, fortifiait par leur concours les institutions nationales; alors enfin tout danger d'ingérence nationale serait éloigné à jamais. » Une nouvelle brochure émanant de la même source et publiée cette fois en italien, *Il Papa et l'Italia*, est venue préciser davantage la question en examinant les divers moyens proposés pour arriver à un *modus vivendi* entre le pape et l'Italie. Elle écarte les projets incompatibles

avec le caractère de la papauté et l'imprescriptibilité des droits du Saint-Siège; mais elle retient la solution du parti *réconciliateur* qui voudrait que le gouvernement lui-même, « par un de ces actes qui sauvent les nations et les honorent, supprimât le mal et s'en remit au pape du soin de décider le *quomodo* et le *quantum* de l'indépendance politique qu'il réclame, convaincu que le Souverain Pontife voudrait et saurait tenir compte des changements de condition et de temps. »

Toute la pensée de la brochure apparaît dans cette conclusion formulée par l'auteur : *Il Papa libero nella libera Italia*, « le Pape libre dans l'Italie libre. » Ce n'est point là assurément la conclusion doctrinale de la thèse du pouvoir temporel. L'idée d'une réconciliation entre l'Italie et le pape, qu'elle fait entrevoir comme possible et désirable, ne donne pas le dernier mot de la question romaine au point de vue orthodoxe des principes constamment proclamés par l'Église et les Souverains Pontifes. Plus on voudra voir dans ces brochures une inspiration autorisée, plus cette conclusion paraîtra insuffisante. Il ne peut donc y avoir là qu'une suggestion à l'adresse des puissances, qu'une indication des conditions auxquelles le chef de l'Église, sous la réserve de ses droits, pourrait consentir, en vue d'un arrangement d'ordre public. A cet égard, les deux brochures auxquelles leur origine donnerait une véritable importance, semblent répondre aux velléités favorables des puissances envers le Saint-Siège; elles n'ont de doctrinal que l'exposé des droits séculaires de la papauté et des conditions d'indépendance et de dignité que réclame l'exercice du Souverain Pontificat; pour le reste, elles ne visent qu'un but pratique, en rapport avec celui que poursuivent, peut-être, de leur côté les puissances disposées à prendre en considération les inconvénients et les difficultés de la situation actuelle du pape à Rome.

C'est de Berlin qu'est parti le signal du retour d'opinion provoqué en faveur du pouvoir temporel, c'est à Berlin aussi qu'est le nœud de la question romaine. Il faudrait savoir si M. de Bismarck est sincère, même lorsque son intérêt le porte à agir comme il le fait en ce moment. Selon le mot d'un journal officieux, la question romaine qui peut être pour les autres puissances une question internationale, est pour l'empire d'Allemagne une question nationale. M. de Bismarck y voit surtout un moyen de s'assurer pour sa politique intérieure le concours du centre catholique, le groupe

le plus nombreux et le plus compact du Reichstag. Lors donc qu'il fait démontrer dans ses journaux l'impossibilité pour le chef de l'Église de rester à Rome, on peut se demander si en cherchant à attirer le pape hors de sa ville, il compte déterminer les effets désastreux pour l'Italie, prédits par ses organes à la suite du départ du pape, et obliger ainsi le gouvernement subalpin à un arrangement, ou s'il veut simplement se rendre maître davantage du Pontife exilé, en obtenir plus de concessions et exercer par là une plus forte pression sur le parti catholique. La motion très habile que le centre vient de présenter en faveur de l'abrogation d'une des lois de persécution, dite loi des suspects, permettra de juger plus à fond les intentions de M. de Bismarck.

Quoi qu'il en soit, Léon XIII parle avec la confiance que sa voix pourra être entendue de plusieurs puissances. Dans le discours qu'il a prononcé, la veille de Noël, devant le Sacré-Collège, il prend en quelque sorte l'Europe à témoin de l'impossibilité pour le chef de l'Église de rester plus longtemps à Rome dans les conditions présentes; il répond aux vœux exprimés dans l'adresse des cardinaux de voir « le Saint-Siège défendu et respecté par les princes et les peuples »; il revendique avec une force nouvelle le domaine temporel de la papauté, comme s'il avait l'espérance que ses réclamations trouveront de l'écho dans les cours. L'Europe est maintenant saisie de la question. L'Italie est avertie qu'il n'y a point encore de prescription pour elle à Rome, que d'un moment à l'autre les puissances qui suivent une politique conservatrice peuvent se concerter, celles-ci dans un intérêt politique, celles-là dans un intérêt religieux, pour régler une situation que le ministre du premier des souverains déclare intolérable, et qu'en tous cas le chef de l'Église, dont la présence à Rome est la dernière force de la monarchie italienne et le plus grand lustre de la capitale, peut-être amené, pour sauvegarder son indépendance et sa dignité, à prendre une résolution qui mettrait grandement en péril l'œuvre de l'unité et de la royauté italiennes.

Arthur LOTH.

---



# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

11 décembre. — Au Sénat, M. Allain-Targé dépose un projet de loi relatif aux crédits supplémentaires pour les nouveaux ministères. La discussion s'ouvre ensuite sur le projet de crédit pour la Tunisie.

M. le duc de Broglie établit la position de la question qui est à la fois politique et financière. Il critique le traité du Bardo dont l'application n'a pas été très heureuse selon lui. Il voudrait que le gouvernement s'expliquât sur ses intentions, car jusqu'à présent on s'est trouvé en présence d'arrière pensées dissimulées.

L'orateur de la droite ne se déclare pas satisfait des explications données par l'autre Chambre. Il constate qu'il existe trois sortes de difficultés financières, diplomatique et militaire. M. de Broglie s'attache à démontrer les difficultés causées par le voisinage de la Porte. Il rappelle le mot de M. de Monnier : Si la Tunisie n'existait pas, il faudrait l'inventer. Il dit que ce mot est la vraie et la seule bonne politique. La nouvelle est dangereuse.

M. Gambetta répond à M. de Broglie. Il proteste incidemment contre les attaques dirigées contre l'institution du Sénat, qu'il déclare nécessaire au régime républicain et qu'il *cherche à consolider*. M. Gambetta repousse ensuite toute solidarité avec l'ancien cabinet et déclare qu'il présentera ses projets relatifs à la Tunisie aussitôt que la pacification du pays sera accomplie, ce qui aura lieu prochainement. Il espère pouvoir présenter ces projets au commencement de février. Pour la dette tunisienne, M. Gambetta dit qu'il voudrait s'entendre avec les puissances intéressées, comme il a été fait pour les finances égyptiennes. Abordant la question diplomatique, il exprime l'espoir que les gouvernements étrangers ne susciteront plus de difficultés à la France en ce qui concerne la Tunisie. L'Angleterre a reconnu du reste, le traité du Bardo. (Lord Granville, on le sait, a depuis contesté l'assertion du président du Conseil.)

M. Gambetta pense qu'on pourrait arriver, par l'entente financière, à une transaction avec l'Italie. Il ajoute : les gouvernements étrangers savent que nos intentions sont cordiales à leur égard. Aussi est-il permis d'espérer qu'avec de la patience et de la modération nous arriverons à dénouer les conflits qui se sont élevés sur cette question. M. Gambetta affirme que le total des pertes essayées par les troupes françaises en Tunisie ne dépasse pas 1,100 hommes. Il termine en déclarant que le traité du Bardo lie la France jusqu'au jour où elle aura trouvé un moyen honorable de se dégager envers

le bey, sans déchirer le traité du Bardo, mais en précisant les dispositions. Il croit qu'il est possible de réorganiser la Tunisie sans lui enlever son indépendance.

12. — Les cardinaux, les archevêques et évêques venus à Rome pour assister aux fêtes de la canonisation sont reçus par le Saint-Père en audience solennelle.

Son Eminence le cardinal prince de Schwarzenberg, archevêque de Prague, parlant au nom de tous, exprime en ces termes les sentiments de fidélité et de dévouement qui animent l'Episcopat envers Sa Sainteté :

« Très Saint-Père,

« Nous sommes heureux de saisir l'occasion qui nous est offerte de manifester, aux yeux de tous, notre union au Siège apostolique, et de témoigner à Votre Sainteté notre obéissance, notre dévouement et notre fidélité.

« Nous la remercions d'avoir glorifié, par les honneurs de la canonisation, des saints qui, par leurs héroïques vertus de sollicitude pour le bien des âmes, de pauvreté volontaire, de mortification et d'humilité, donneront un enseignement salutaire à la génération contemporaine qu'entraînent, hélas! trop souvent la séduction des richesses, les attraits de la volupté, les emportements de l'orgueil. Nous partageons le regret exprimé par Votre Sainteté de ce qu'Elle n'a pu, en raison de la pénible situation où elle se trouve, donner à cette solennité tout l'éclat dont elle était environnée dans des temps meilleurs.

« Mais nous n'en apprécions pas moins la faveur d'avoir au ciel de nouveaux intercesseurs qui plaideront auprès de notre divin Maître, la cause de son Eglise affligée. Dieu voit ses souffrances; et nous espérons que, grâce à l'intervention de ces Saints, il daignera la consoler.

« Déjà, il nous a donné un gage infiniment précieux de sa miséricordieuse bonté en choisissant pour diriger la barque de Pierre, un pilote aussi prudent que ferme et courageux, aussi digne de l'amour et de l'admiration des peuples par ses lumières que par ses vertus. Aussi, nous prions le Seigneur d'accorder à son Vicaire toutes les forces nécessaires à son Auguste Ministère et d'écarter tous les obstacles qui seraient de nature à l'entraver.

« Vivez longtemps, Très Saint-Père, pour la gloire de l'Eglise et pour le bonheur de l'humanité. Continuez, pendant de nombreuses années, à faire entendre au monde entier cette parole évangélique qui lui fera comprendre qu'il ne peut y avoir de paix, de bien-être durable, et de salut pour les sociétés humaines, qu'autant qu'elles conformeront leurs lois à celles de l'éternelle vérité et de l'éternelle justice. »

*Réponse de S. S. Léon XIII.*

« Vénérables Frères,

« La souveraine consolation que Nous ont procurées les cérémonies solennelles accomplies avec votre concours, s'accroît et est portée, pour ainsi dire, à son comble, en ce jour, pendant que Nous vous voyons réunis en si grand nombre autour de Nous et que Nous considérons les graves et les sages

paroles qui expliquent la cause et le motif de votre présence. C'est, en effet, la foi et l'attachement envers le Vicaire de Jésus-Christ qui vous ont mus tous et chacun de vous ; et, sur le point de rentrer dans vos diocèses, vous avez estimé que vous ne pourriez y retourner sous de meilleurs auspices qu'après avoir renouvelé le témoignage de votre fidélité envers Nous.

« C'est là un indice manifeste de la bonté de Dieu et un motif tout particulier de consolation au milieu de Nos épreuves. Il ne peut Nous arriver, en effet, rien de plus désirable que de voir les évêques des différentes Eglises particulières s'unir à Nous dans la plus entière concorde, pour n'avoir avec Nous qu'une volonté et un jugement, non seulement par devoir de leur charge, mais aussi par un désir de communication spontanée et joyeuse à Nos souffrances.

« Dans cette union intime, dans ce concert unanime des esprits, se reflètent l'image et la forme de l'unité admirable et vraiment divine d'où l'Eglise catholique tire sa force et son énergie, au point de forcer ses adversaires mêmes à admirer son incomparable grandeur.

« Pour cette cause Nous rendons des actions de grâces à Dieu, qui est si riche en miséricorde, et à l'exemple de son Fils nous lui demandons ardemment que tous les chrétiens du monde soient perpétuellement et constamment unis et n'en forment plus qu'un, *unum sint et sint consummati in unum*. En même temps Nous vous avouons volontiers Notre reconnaissance et Notre bienveillante charité qui répond pleinement et parfaitement à votre grand amour.

« Et la nécessité de cette concorde dont Nous avons parlé est maintenant plus grande que jamais tant pour vous que pour Nous, parce que ceux qui sont chargés des intérêts chrétiens ont les plus grandes difficultés à surmonter et les plus terribles douleurs à souffrir.

« La guerre à l'Eglise et à Dieu lui-même est faite maintenant avec plus d'audace et de licence peut-être que jamais auparavant. Tout brûle d'une guerre sacrilège et détestable dont la force et la flamme sont maintenant dirigées avec plus d'âpreté contre ce Siège Apostolique. Mais ce qui est intolérable, c'est qu'on attaque cette autorité divinement instituée qui, dans la situation présente donnerait le principal et le plus sûr espoir de salut.

« En vérité, s'il y a quelque chose qui puisse réprimer les désirs immodérés des hommes et contenir dans le devoir la licence effrénée de la multitude, c'est bien l'Eglise catholique qui peut le faire, par sa vertu, par sa doctrine et par ses lois. Et elles ne sont pas moins grandes la folie et la témérité de ceux qui poursuivent de leur inimitié et de leur haine le Pontificat romain, lequel devrait être au moins protégé, si ce n'est par d'autres considérations, au moins par le souvenir des bienfaits dont les peuples lui sont redevables.

« Et Dieu veuille que le peuple italien soit le premier à comprendre que tout ce qui se fait pour revendiquer la liberté et les droits du Pontife romain, loin d'être un danger pour l'Italie, est une source pour elle de grandeur et de permanente prospérité.

« En attendant, Vénérables Frères, pour ce qui Nous concerne, ayons tous la résolution bien constante de rester fermes dans le devoir comme dans le

but suprême, et de travailler avec la plus grande sollicitude au salut de tous les hommes, et même de nos ennemis.

Nous avons en effet devant les yeux l'enseignement et les exemples du prince des Pasteurs, Jésus-Christ, qui lorsqu'il était maudit ne maudissait point, et qui guérit le monde par sa puissance divine, bien que le monde résistât et répugnât à cette guérison.

« Il est nécessaire que Nous nous consacrons de même au salut des peuples, et, autant les hommes Nous attaquent avec violence, autant Nous devons les chérir plus fortement et les délivrer avec la grâce et le secours de Dieu.

« Au reste, Nous avons la confiance que dans cette grande confusion des choses et des temps, les illustres saints auxquels Nous avons eu soin de faire décerner, il y a quelques jours les honneurs célestes, Nous apporteront, ainsi qu'à l'Eglise tout entière, un appui très opportun. Dans cette très agréable espérance, comme gage des biens célestes et comme témoignage de notre spéciale bienveillance. Nous vous accordons, du fond du cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'aux peuples confiés à votre vigilance, la Bénédiction Apostolique. »

13. — Les pèlerins français venus, à Rome, pour les fêtes du 8 décembre se rendent au Vatican dans la salle de la canonisation où ils assistent à la messe du Saint-Père. Chacun d'eux est ensuite admis au baiser de pied. Le même jour, Léon XIII reçoit en audience une députation du diocèse de Spolète, venue à Rome, pour assister à la canonisation de sainte Claire de la Croix, qui appartient, par sa naissance, à cette province. Le Saint-Père répond en ces termes à l'adresse qui lui est lue par l'évêque de Spolète.

« Chers fils, c'est avec la plus grande satisfaction que Nous vous voyons autour de Nous en cette très heureuse circonstance où Nous avons accompli la canonisation solennelle des saints; car si notre âme se réjouit d'avoir élevé quatre héros de l'Eglise aux honneurs de la sainteté, Nous éprouvons un sentiment de la plus douce complaisance à la pensée que Nous avons pu inscrire parmi eux une héroïne de l'Ombrie. Et il y en a de justes motifs, soit qu'on considère les attaches particulières qui Nous lient à cette province, ou les liens de spéciale dévotion qui Nous ont toujours uni à cette religieuse vierge, la gloire la plus éclatante de votre patrie.

« Depuis que, gouvernant l'Eglise de Pérouse, Nous eûmes visité le sanctuaire de Montefalco pour y admirer avec respect les restes mortels de la bienheureuse Claire, et spécialement son cœur merveilleux, Nous sentîmes en Nous-mêmes surgir les plus chères espérances fondées sur son patronage; ces espérances, il Nous plut ensuite de les mettre au jour au mois de septembre dernier, en publiant le décret solennel de la canonisation. Nous disions alors, et nous voulons le répéter pour vous aujourd'hui, que, sans prétendre pénétrer les desseins de la Providence, il Nous semblait pouvoir nourrir la ferme confiance que la glorification de sainte Claire, aux temps actuels, devait être d'un heureux augure pour l'Eglise catholique et pour son chef.

« En cette occurrence, Nous Nous rappelons sainte Catherine de Sienne dont l'histoire enseigne qu'il n'est pas impossible à Dieu, ni hors de ses voies providentielles, qu'une simple vierge puisse lui servir d'instrument

efficace pour l'accomplissement de ses desseins et de moyen puissant pour envoyer au Vicaire de Jésus-Christ les secours dont il a besoin dans les inquiétudes et les difficultés des temps présents.

« Aujourd'hui, les besoins de l'Eglise et de la société tout entière sont extraordinairement nombreux et urgents. Dans la lutte qui se poursuit ardente entre le bien et le mal, le bouleversement d'idées qui a envahi les esprits et la corruption des vices qui a perverti les cœurs, jettent violemment les peuples hors du droit sentier et les entraînent à une ruine certaine si une force puissante ne les retire de ces chemins périlleux. C'est pourquoi Dieu a disposé très opportunément que, dans des circonstances si funestes, l'Eglise assigne aux peuples des protecteurs puissants et leur propose d'imiter des modèles de perfection.

« Courage donc, chers fils, excitons-nous à bien espérer de l'avenir de l'Eglise et du monde catholique. Et pour vous spécialement, appliquez-vous à gagner pour votre Ombrie, la protection très particulière de la sainte vierge Claire, qui, ayant vécu et étant morte parmi vous, ne pourra faire autrement que d'intercéder sans cesse pour vous auprès du trône de Dieu.

« Mais pour accroître encore la consolation que vous avez goûtée en raison d'un si heureux événement et pour confirmer les souhaits de future prospérité que Nous vous faisons sous les auspices de sainte Claire, que la bénédiction apostolique descende abondamment sur vous, cette bénédiction que Nous donnons de tout cœur à votre très digne pasteur, à vous tous ici présents, aux religieuses qui conservent les admirables dépouilles de sainte Claire, et à tous les fidèles de l'Ombrie. »

14. — M. Roustan, ministre de France près du bey de Tunis, intente un procès en diffamation à M. Rochefort et consort pour l'avoir accusé de tripotage financier à l'occasion de la guerre de Tunisie. Malgré les dépositions favorables faites en faveur de M. Roustan, par MM. Waddington, Barthélemy Saint-Hilaire, de Lesseps et autres, malgré le réquisitoire *ultimatum* fulminé contre M. Rochefort par M. Dauphin, procureur général près la cour de Paris, le jury prononce un verdict d'acquiescement en faveur de M. Rochefort et condamne M. Roustan, comme partie civile, aux dépens du procès. Cette condamnation donne lieu à une foule de commentaires peu favorables au ministère et à son agent près du bey.

15. — Le Sénat adopte le crédit relatif à l'augmentation des traitements du personnel administratif de l'Algérie. Il adopte également le crédit pour la création du ministère des beaux-arts. A cette occasion, le nouveau titulaire de ce ministère, M. Antonin Proust, croit devoir se mettre en frais d'éloquence *pro sua domo*.

M. le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, remet ses lettres de rappel à l'empereur d'Allemagne.

16. — M. Delattre dépose sur le bureau de la Chambre une proposition relative à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, ainsi conçue : considérant que la loi du 24-31 juillet 1873, autorisant l'érection de l'église du Sacré-Cœur de Jésus sur la butte Montmartre, au point le plus élevé de la ville de Paris, constitue dans ses termes exceptionnels une dérogation aux règles constantes de notre droit public et une atteinte à la liberté de conscience.

Considérant en outre que la ville de Paris et le département de la Seine n'ont cessé de protester et que chaque élection législative ou municipale donne à cette protestation un témoignage plus éclatant, nous proposons d'adopter la proposition suivante :

Article 1<sup>er</sup>. La loi des 24-31 juillet 1873 est abrogée.

Article 2. Il sera procédé aux mesures prescrites par les titres 11 et suivants de la loi du 3 mai 1841, aussitôt après la promulgation de la loi.

Il est facile de voir que les considérants sur lesquels s'appuie cette singulière proposition ne répondent à rien d'exact et sont uniquement inspirés par la haine anti religieuse.

Clôture de la session extraordinaire des Chambres.

17. — La police russe découvre un nouveau complot nihiliste. Ce complot devait éclater à Moscou lors du couronnement de l'empereur.

18. — La cour d'appel d'Ancône, à laquelle l'affaire était déférée par la cour de cassation de Rome, décide, conformément à la décision de la cour d'appel de Rome, que les biens immeubles de la propagande sont sujets à la conversion en rente, en vertu de la loi du 19 juin 1873.

19. — Rupture du barrage de Perregaux, dans la province d'Oran (Algérie). Cette rupture, sur une longueur de 110 mètres et une hauteur de 10 mètres, amène des dégâts sérieux sur la ligne ferrée de Saïda et occasionne la mort de nombreuses victimes.

20. — Une réunion d'électeurs sénatoriaux, de la Seine, a lieu à Paris, rue de Lutèce. Cette réunion a pour but de formuler le programme qui sera soumis à l'acceptation des futurs candidats au Sénat.

21. — Les pèlerins français, de retour de Rome en France, sont assaillis à la gare de Pise, par les cris répétés de : *Mort aux cléricaux! A bas le signor Pecci! En Californie le Pape! A bas le pouvoir temporel! Vive l'Italie! A bas la France!* Les insulteurs sont des étudiants de l'Université de Pise. Quand le convoi quitte la gare de Pise, ils lancent sur lui une grêle de pierres. *Quels héros!*

22. — De Rome où il s'est rendu pour les fêtes de la canonisation, Mgr l'Evêque, de Grenoble adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre circulaire pour leur recommander l'œuvre des écoles libres.

Nous extrayons de cet éloquent appel le passage suivant qui trace leurs devoirs à tous les catholiques de France et présente un intérêt général :

« Aujourd'hui, nous voyons dans le camp de ceux qui rejettent le magistère, c'est-à-dire l'autorité enseignante de l'Eglise catholique, un spectacle bien capable de nous instruire. Les uns proclament une morale indépendante : ce qui signifie une loi sans sanction, qu'on peut mépriser et fouler aux pieds sans craindre aucun châtement, puisque cette morale ne relève de personne, étant, de sa nature, indépendante; les autres suppriment aussi bien la morale que les gardiens des mœurs et divinisent les passions, en disant qu'il n'y a ni ciel, ni enfer, ni Dieu, ni âme immortelle, mais que tout finit au tombeau et qu'au dessus de l'homme il n'y a rien; ceux-ci veulent supprimer tout gouvernement, toute religion, toute propriété, et même la société, prétendant que le jour va venir où, comme l'a dit le plus illustre de leurs docteurs, chaque homme sera souverain dans sa cabane,

indépendant de Dieu, — qui n'est pas — et des hommes; ceux-là, enfin, lassés de tout, rêvent une destruction complète de tout être vivant, le retour au néant. Ces derniers s'appellent nihilistes. »

23. — M. Paul Bert adresse une circulaire aux évêques, leur enjoignant de rappeler à tous les prêtres de leur diocèse d'avoir à observer les prescriptions ministérielles touchant le *Domine salvam fac Rempublicum* qui doit être chanté à *tous les offices* du dimanche. M. Paul Bert prévient en outre les évêques qu'une surveillance active sera exercée dans les églises. Quelle bouffonnerie de la part d'un libre penseur et d'un athée de la pire espèce!

24. — M. Paul Bert ouvre la session du conseil supérieur de l'instruction publique par une allocution où il dit entr'autres choses (ce que nous savions déjà) que malgré le changement de ministre, il n'y a rien de modifié dans la situation réciproque du conseil supérieur et du grand maître de l'Université. M. Paul Bert salue M. Duruy qui *revient apporter à l'œuvre de l'éducation nationale le concours de son autorité, de son autorité toujours vaillante et toujours jeune.*

Le Saint Père reçoit le Sacré Collège qui lui offre ses souhaits à l'occasion des fêtes de Noël et répond en ces termes aux vœux qui lui sont exprimés au nom de tous par le Cardinal Doyen :

« A la suave allégresse qu'a procurée la très heureuse circonstance de la canonisation solennelle célébrée naguère, succède maintenant la sainte joie qu'apporte au monde catholique l'anniversaire de la Nativité de Notre-Seigneur. En cette occasion, il nous est souverainement agréable d'accueillir les sentiments de respectueux hommage et les vœux ardents que vous venez, Monsieur le cardinal, de Nous exprimer au nom du Sacré-Collège, en Nous souhaitant, à Nous et à l'Église, un plus heureux avenir. A Notre tour, pendant qu'à titre d'affectueuse correspondance à ces sentiments Nous formons, Nous aussi, de semblables souhaits pour le Sacré-Collège et pour l'Église, Nous sentons le devoir de remercier, dans l'humilité de Notre esprit, le Seigneur qui soutient Notre faiblesse en daignant mêler de temps à autre ses consolations à Nos amertumes et aux sollicitudes incessantes du ministère apostolique.

« Ces amertumes, ces sollicitudes deviennent de plus en plus graves et plus poignantes, à cause de la condition très pénible à laquelle Nous avons été réduit et qui devient chaque jour plus intolérable.

« Il n'est pas nécessaire, en parlant au Sacré-Collège de Nous étendre à cet égard et d'en donner les preuves. Il se souvient, en effet, des faits récents et très douloureux qui ont déjà répandu sur Notre actuelle condition à Rome une bien sinistre lueur. Le Sacré Collège est, comme Nous, spectateur de tout ce qui se fait contre la religion catholique et contre son chef suprême.

« L'occasion même si récente de la glorification des nouveaux saints, dont on a voulu tirer parti comme d'une preuve de liberté laissée dans la ville de Rome au pontife et aux catholiques n'a abouti en vérité qu'à démontrer le contraire.

« Contraint pour des raisons de sûreté et de l'ordre le plus élevé de célébrer cette cérémonie solennelle dans l'intérieur de Notre palais, Nous avons

dû en voir la pompe grandement amoindrie, et la splendeur diminuée en même temps que le nombre des évêques invités à y assister a dû être limité et qu'il a été impossible à une grande multitude de fidèles de Rome et du dehors d'y assister. Tout cela, du reste, n'a pas suffi à préserver des offenses et des insultes la dignité du pontife et les quatre glorieux champions de la foi.

« En effet, tandis que Nous procédions, après les plus mûrs et les plus rigoureux examens prescrits par les lois de l'Église, à un des actes les plus solennels de Notre autorité pontificale, on n'a pas craint, ici à Rome, pendant plusieurs jours et sous les yeux de tous, de tourner l'auguste cérémonie en dérision et en ridicule, d'insulter impunément la foi de tous les Romains et du monde croyant et de lancer à pleines mains avec une sacrilège audace les plus bas outrages et la boue contre Notre personne, contre Notre autorité et contre les nouveaux saints eux-mêmes.

« Cette indigne conduite se renouvelle à tout instant et sous le plus léger prétexte. Toutes les fois, en effet, que, plein de sollicitude pour le bien de l'Église, Nous élevons la voix pour en soutenir les intérêts foulés aux pieds et en défendre les droits violés, toutes les fois encore que, fidèle à la sainteté des serments que Nous avons prêtés, Nous réclapons, comme nécessaire à la liberté et à l'indépendance de Notre pouvoir spirituel, le domaine temporel qui Nous a été enlevé et qui, à tant de titres et pendant plus de dix siècles, appartient au siège apostolique, des cris furieux, des injures, des menaces et des offenses sans fin s'élèvent contre Nous.

« Si les catholiques s'émeuvent pour Nous et s'efforcent de faire prévaloir le droit qu'ils ont de voir l'indépendance de leur chef assurée d'une façon stable et efficace, on les accuse aussitôt d'être des rebelles, ou des ennemis de l'Italie, ou des provocateurs de désordres.

« Si de pieux pèlerins, mus par une affection filiale, viennent à Rome pour réconforter Notre cœur paternel et pour faire profession de leur dévouement inaltérable, ils se trouvent souvent exposés aux insultes de la presse et aux violences de la populace.

« Aussi, quoi d'étonnant si, pour ces faits et autres semblables, qui arrivent continuellement, les évêques des diverses nations, en venant ici, reconnaissent ouvertement que l'état actuel des choses est absolument inconciliable avec la liberté et avec la dignité du Saint-Siège? Quoi d'étonnant si tous les catholiques du monde paraissent très anxieux, pleins d'angoisse au sujet du sort réservé à leur maître suprême et à leur père?

« Certes, quiconque suit avec attention le développement des choses publiques en Italie reconnaît du premier coup d'œil combien les projets de nos ennemis sont cruels et quelles nouvelles offenses à l'Église on se dispose à commettre, et combien Nous devons attendre des jours plus mauvais encore.

« Cependant, confiant en Dieu, assuré du concours efficace du Sacré-Collège, soutenu par les prières continuelles de la chrétienté, Nous Nous appliquerons à guider, au milieu de la mer orageuse secouée par la tempête, la barque de Pierre, en attendant, plein de confiance, le moment où le divin Maître commandera aux vents et à l'orage et ramènera le calme.



« Puisse l'anniversaire de la Nativité du Rédempteur être un heureux présage de cette tranquillité. C'est de Lui que nous implorons sur vous, monsieur le cardinal, sur le Sacré-Collège et sur toute l'Église, la plénitude des célestes faveurs, en vous accordant à tous du plus profond du cœur, comme gage d'une affection toute spéciale, la bénédiction apostolique. »

25. — Mgr Vaughan, évêque de Salford (Angleterre) prononce au *cerce catholique* de Manchester un chaleureux plaidoyer en faveur de la papauté et des avantages qu'il y aurait à rétablir des relations officielles avec le Saint-Siège. L'étendue de ce document ne nous permet de reproduire ici qu'un *extrait* de ce morceau véritablement typique où l'accent élevé de la foi s'allie à l'expression du patriotisme le plus fier et le plus chaud.

« Les influences morales produites par les richesses, par le savoir et par des motifs d'intérêt personnel sont assurément de grands et importants éléments de gouvernement, et elles sont pleinement reconnues dans notre système. Mais ce ne sont pas les seules influences sur lesquelles il faut compter. Celles qui sont produites par la religion sont, à tout prendre, les plus puissantes et les plus immuables. Des philosophes et des hommes d'Etat si grandement séparés l'un de l'autre, qu'Aristote, Platon, Cicéron et saint Thomas ont été d'accord en ceci que la sanction et les préceptes de la religion doivent former la base et le fondement de tout gouvernement durable. En Angleterre, cette théorie a certainement toujours prévalu et elle prévaut encore aujourd'hui, parce que la Constitution de l'Angleterre fut dès son origine imprégnée de l'esprit du Christianisme. Or, il est impossible de parler du Christianisme sans reconnaître la majestueuse succession des Papes qui ont formé et inspiré la chrétienté. Cette succession existe encore aujourd'hui. De tous les pouvoirs moraux et spirituels le Pape est incontestablement le premier et le plus grand. Il exerce une autorité directe et immédiate sur la plus vaste communauté chrétienne du monde. Son influence se fait directement sentir sur toutes les parties de l'Église, si éloignées qu'elles soient. Il parle non seulement au moyen des lettres apostoliques, mais encore par l'intermédiaire du clergé le plus nombreux et le plus influent du monde.

« Ses Evêques, ses Préfets et ses Vicaires apostoliques le mettent en contact avec chaque catholique. Il est le suprême directeur des âmes, et ses instructions éclairent les consciences. S'il y a donc une force morale dans le monde, elle réside dans le Pape. Plus il a été cruellement dépouillé de son pouvoir temporel, plus les millions de ses enfants se soumettent obstinément et affectueusement à son influence. Les hommes peuvent en être ou non satisfaits, mais le fait n'en reste pas moins. La France infidèle, l'Allemagne rationaliste, la Russie schismatique, les trois grandes nations militaires de l'Europe, sont obligées de prendre son pouvoir en considération et de le considérer comme un des principaux facteurs dans la somme des forces humaines et morales. Le grand Napoléon avait coutume de dire qu'il traitait avec le Pape comme avec une puissance qui aurait 100,000 hommes derrière lui, tant ce despote militaire avait en estime le pouvoir moral du Souverain-Pontife. Or, je le demande, serait-ce sage, serait-ce digne d'un homme d'Etat, de la part d'un gouvernement comme l'Empire britannique

d'ignorer l'existence d'un pouvoir moral tel que celui-là? Pouvons-nous sans cesser d'être conséquents avec nous-mêmes, nous, dont la solidité réside dans la combinaison des forces morales, refuser d'être en termes ordinaires de rapports amicaux avec le merveilleux pouvoir moral du Pape? Qu'on ne vienne pas dire que les relations officielles entre le gouvernement de cet empire et le Pape ne seraient d'aucun avantage pour cette île et qu'il n'y aurait par conséquent aucune utilité à les rétablir.

« Les catholiques de ce pays sont, je l'admets, une insignifiante minorité comparativement à la population protestante. Pourtant même un corps insignifiant peut quelquefois causer du trouble et les influences morales ne doivent pas être toujours pesées par de simples nombres.

« Nier l'importance qu'il y aurait pour cet Empire à rétablir les relations officielles avec le Vatican, parce qu'on ne voit pas qu'il puisse en résulter un avantage immédiat pour cette île, ce serait envisager les intérêts de l'Empire à un point de vue étroit et limité. Ce serait établir la monstrueuse et absurde doctrine qu'on ne doit rien faire pour le bien être de l'Empire s'il n'en résulte pas aussitôt un avantage local et direct pour les habitants de cette île. C'est comme si on disait qu'on ne doit prendre aucune mesure d'utilité publique en Angleterre, si on ne peut pas montrer qu'elle est directement favorable à l'industrie du coton et à Manchester. C'est une idée absurde, parce qu'elle est grotesquement égoïste. Mais si on peut croire que l'influence du Chef de l'Eglise catholique ne pourra jamais devenir d'aucune importance pour la paix et la tranquillité de ce pays, personne n'osera soutenir qu'elle est sans valeur dans les autres parties de l'empire. C'est un fait incontestable que le Pape a un immense pouvoir moral et religieux dans les différentes pays de l'empire britannique. Il a cent trente-quatre évêques, qui sont eux-mêmes des centres subordonnés d'influence morale, répandus sur tout l'empire. L'objet de leur éducation, leur travail et le but final de leur existence comme évêques, consistent à déployer la plus puissante influence morale possible. Je n'ai pas besoin de parler de leur influence en fait. J'ajouterai seulement que toute l'influence qu'ils possèdent en vertu de leur charge leur vient du Pape.

« C'est par lui en effet qu'ils sont nommés et désignés; c'est à lui qu'ils jurent fidélité et obéissance, conformément aux canons; c'est avec lui qu'ils sont obligés d'avoir de constantes communications sur toutes les matières qui ont trait aux intérêts religieux de leurs troupeaux, et c'est du Saint-Siège qu'ils reçoivent en retour des instructions et des conseils pour la direction de leur conduite. »

26. — Le Saint Père reçoit les hommages des gardes nobles et des Suisses à l'occasion de la nouvelle année.

27. — Ordonnance de l'empereur d'Allemagne sanctionnant le bref papal relatif à la nomination du docteur Kopp, vicaire général à Hiledesheim comme évêque de Fulda.

28. — M. le baron de Courcel est nommé ambassadeur de France en Allemagne, le comte de Chaudordy, ambassadeur, près la cour de Russie, en remplacement de M. le comte de Saint-Vallier et du général Chanzy.

Charles de BEAULIEU.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

**Au coin du feu**, par M. Léon Gautier (Paris, Palmé), 1 vol. in-4°. Prix 10 fr.

Enfin, voici un *Album* chrétien, et charmant et gracieux aussi ! Celui-là, du moins, parle de Dieu et de l'Église. Il n'est pas tout à fait le premier en son genre, car c'est pour la troisième fois que l'auteur entreprend de faire pénétrer l'idée chrétienne dans cette littérature des *Albums*, si fort à la mode aujourd'hui, où l'on a trouvé le moyen de montrer d'excellents parents, de sages enfants, de composer tout un petit monde charmant, vertueux, exemplaire de papas, de mamans et de bébés, sans que le nom même de Dieu y paraisse une seule fois ! Ils sont fort gentils assurément tous ces volumes mis aujourd'hui entre les mains des enfants, et l'on peut en user, pourvu qu'on y ajoute ce qui y manque.

Notre *Album du Coin du feu*, au contraire, est tout religieux et il n'y perd rien en grâce et en intérêt. On n'a point encore mieux fait. A chaque page, une belle gravure représente quelque sujet de la vie ordinaire. C'est une scène triste ou joyeuse de famille, un trait d'enfant, un tableau de mœurs, un épisode de champ ou de la mer. La gravure, habilement exécutée, est conçue dans ce sentiment sérieux et aimable à la fois de la réalité que l'art allemand, bien mieux que le nôtre, excelle à rendre. En regard de l'image, l'explication, la morale. Le texte est de M. Léon Gautier. Que ce ne soit pas une surprise pour le lecteur. Le docte professeur de l'École des chartes, l'auteur des *Épopées*, de la *Chanson de Roland*, de dix autres ouvrages savants, n'est pas seulement un érudit, c'est aussi un artiste, un poète, un homme de bien, un catholique zélé, un père de famille.

Il a mis toutes ces qualités dans les petites morales qui accompagnent les tableaux. Ce que ceux-ci montrent aux yeux, celles-là le traduisent excellemment pour l'esprit. Elles sont aussi diverses que les images qu'elles commentent. Simples, naturelles, aimables, elles parlent efficacement à l'enfant, elles excitent en lui les meilleurs sentiments de l'âme, elles lui font comprendre et aimer, autant que le comporte son âge, la vertu, le bien, le dévouement, le devoir, sous les traits des personnages, des tableaux. Rien de pédant, d'ailleurs, ni d'ennuyeux. L'allure de la leçon est vive, enjouée, s'il y a lieu, familière, spirituelle, gracieuse. La morale fait rire ou pleurer, réléchir ou causer, mais jamais bâiller. Ces petites compositions, si bien

appropriées au caractère, à l'humeur, à l'âge de l'enfant, sont vraiment pleines d'esprit et de cœur.

L'Album est richement illustré. Le papier, l'impression en beaux caractères, l'encadrement colorié des pages donnent au volume un aspect élégant et luxueux. C'est un vrai livre d'étrennes et, mieux que cela, un livre de famille. Nous félicitons la librairie Palmé de travailler pour les enfants aussi bien que pour les savants, et de mettre, sur les catalogues, l'*Album du Coin du feu* à côté de *Acta Sanctorum*.

Arthur LOTH.

---

**Le Paradis sur terre ou le Mystère eucharistique**, expliqué au point de vue dogmatique, liturgique, ascétique et moral, en soixante discours, pouvant servir d'instructions, de lectures pieuses et de sujets de méditation, par M. l'abbé Ch. Rolland, du diocèse de Langres. — Ouvrage approuvé par Sa Gr. Mgr l'Evêque de Langres. 1 beau et fort volume in-12, de xvi-521 pages. Prix, 3 fr.; *franco* par la poste, 3 fr. 50. — Paris, V. Palmé (Société générale de Librairie catholique), rue des Saints-Pères, 76. — Se trouve également à la librairie Firmin Dangin, à Langres.

Un des plus grands fléaux de notre époque, après celui des mauvais livres, c'est peut-être celui... des bons livres.

Cette proposition paraîtra sans doute paradoxale à plus d'un lecteur. Je me hâte de l'expliquer.

Par « bons livres » j'entends ici en général tous ces ouvrages qui n'ont absolument de *bon* que les intentions de leurs auteurs, et en particulier, tous ces prétendus traités de spiritualité qui ne sont spirituels dans aucun des sens du mot : tous ces in-18 ou ces in-32 à couverture rose tendre ou bleu de ciel, qui se vendent d'ordinaire 6 sous, c'est-à-dire pour le moins 30 centimes trop cher, et qui donnent de la religion une idée fautive par cela même qu'ils en donnent une idée étroite; toutes ces *Elévations*, qui n'ont de commun que le nom avec celles de Bossuet; tous ces *Mois de Marie*, écrits dans un style extatique, et où chaque phrase est un cri, un soupir, une pamoison; tous ces manuels de piété, en un mot, qui amusent l'esprit au lieu de le nourrir, qui font rêver au lieu d'instruire et dans lesquels l'imagination et je ne sais quelle religiosité sentimentale usurpent perpétuellement la place de la théologie.

Or de l'aveu de tout le monde, jamais peut-être, il ne s'est « commis » autant d'ouvrages de cette nature que depuis une vingtaine d'années. La plupart des volumes de mysticité que l'on voit aujourd'hui s'étaler aux vitrines des libraires, sont taillés sur ce patron : quand après les avoir lus on veut les résumer, on ne trouve qu'une formule : celle par laquelle, à tort ou à raison, on caractérisait en 1847 la politique d'un illustre homme d'État : « Rien, rien et rien. »

Voici du moins un livre qui fait noblement exception, un livre plein de doctrine et où l'élégance de la forme ne nuit pas à la solidité du fond : c'est celui que vient de faire paraître, chez Palmé, un prêtre de notre diocèse, M. l'abbé Rolland.

Laissons l'auteur nous en expliquer lui-même l'économie dans son « avant-propos ».

« Le but que nous nous sommes proposé, a été de faire comme un manuel « court et substantiel » de ce qui peut instruire et édifier relativement au mystère eucharistique.

« Voici le plan que nous avons suivi : D'abord une introduction où nous expliquons la nature et les caractères de la dévotion au très saint Sacrement ;

« Puis six livres dont les sujets sont les suivants :

1<sup>er</sup> livre : La vérité du dogme de l'Eucharistie ;

2<sup>e</sup> livre : Jésus notre victime ;

3<sup>e</sup> livre : Jésus la nourriture de nos âmes ;

4<sup>e</sup> livre : Jésus le compagnon de nos pèlerinages ;

5<sup>e</sup> livre : Jésus notre modèle ;

6<sup>e</sup> livre : Œuvres eucharistiques.

« Nous avons distribué la matière de notre ouvrage en petits discours pouvant servir à la fois d'instructions, de lectures pieuses ou de sujets de méditations. Laissant de côté l'éclat d'un langage recherché et les artifices pompeux de l'éloquence, nous avons visé à être court, solide et pratique. Nous nous sommes fait un honneur de citer fréquemment les paroles des Pères de l'Église et des saints parce que ce sont ceux qui ont été le plus pénétrés de l'esprit de Jésus Christ et ont le mieux aimé la divine Eucharistie. Convaincu de la grande efficacité des exemples (véritables « traits » qui font pénétrer la vérité plus avant dans l'esprit et l'amour plus profondément dans le cœur), nous les avons multipliés et fondus dans notre texte. De plus, chaque chapitre se termine par une sentence empruntée le plus souvent aux saints. »

Je n'ai rien à ajouter à cet exposé, sinon que l'ouvrage de M. l'abbé Roland tient toutes les promesses de sa préface. Il forme une véritable petite « somme » eucharistique à laquelle pour être complète, il ne manque peut-être que trois ou quatre sermons sur les figures du très saint Sacrement dans l'Église mosaïque et une instruction sur l'Œuvre de la communion réparatrice.

Avant de l'écrire, l'auteur s'est mis à bonne école : « Nous avons, dit-il, consulté et utilisé en particulier les ouvrages de NN. SS. Landriot, Besson, Pichenot, de Ségur et ceux de MM. Balmon, Pagani, Joiron, Simounet ; le livre magistral du savant cardinal de Lugo sur le mystère de nos autels ; le traité « *de Eucharistia* » de la remarquable théologie dogmatique du grand séminaire de Langres », par M. Perriot, vicaire général ; la « Revue du très saint Sacrement », dirigée par le R. P. Tesnière, et les « Annales de la dévotion au très saint Sacrement », publiées à Lyon.

Le « Paradis sur terre » renferme dans sa fleur tout ce que les maîtres ont écrit de plus savant et de plus éloquent sur la sainte Eucharistie, et pourtant il ne ressemble en rien à une compilation. S'il n'enseigne pas des choses nouvelles, ce qui est impossible, car le dogme ne s'invente pas, les choses anciennes qu'il contient sont exposées d'une manière neuve et dans un ordre nouveau. C'est une œuvre personnelle : il suffit d'en lire quelques pages pour se convaincre qu'il n'est pas moins le fruit de la réflexion que

de l'étude, et qu'il a été pensé, senti, je dirais volontiers, vécu avant d'être écrit.

En résumé ce livre qui s'ouvre par une lettre très élogieuse de Monseigneur l'Evêque de Langres sera grandement utile à la fois aux prêtres et aux personnes pieuses.

Celles-ci le mettront sur leur prie-Dieu à côté du traité du P. de Franciosi sur le Sacré-Cœur avec lequel il a plus d'un air de parenté et y puiseront le texte de leurs entretiens avec l'auguste prisonnier de nos tabernacles, soit pendant la messe, soit pendant leur visite du soir. Ceux là le placeront sur le rayon le plus souvent mis à contribution de leur bibliothèque.

La dévotion envers l'Eucharistie est la reine des dévotions : si la piété, selon le mot de Bossuet est le tout de l'homme, l'Eucharistie est le tout de la piété : l'Eucharistie est un sujet qu'on peut traiter toujours sans l'épuiser jamais et aussi sans fatiguer jamais : *de Eucharistia nunquam satis*. Les prêtres savent tout cela : aussi en dehors même de la solennité de l'adoration perpétuelle, aiment-ils à parler souvent à leurs ouailles du Très Saint Sacrement. Pour s'aider dans l'accomplissement de ce qui est pour eux à la fois un devoir d'état et un devoir de cœur, ils n'auront qu'à ouvrir le « Paradis sur terre : » ils y trouveront des instructions variées, méthodiques, substantielles et surtout éminemment pratiques.

Terminons en nous unissant avec Monseigneur Bouange pour féliciter l'auteur « d'avoir consacré les talents dont le Seigneur l'a doté et les heures que lui laissent parfois les travaux du saint ministère, à célébrer les grandeurs de l'adorable Eucharistie.

Convier aujourd'hui les fidèles aux pieds du tabernacle, ce n'est pas seulement satisfaire un des plus vifs désirs du Dieu qui y réside ; ce n'est pas seulement indiquer aux fidèles eux-mêmes le chemin du bonheur : c'est presque faire acte de défense sociale. L'Eucharistie en effet est le paratonnerre qui empêche les foudres du ciel de tomber sur la terre coupable. Tant qu'il y aura ici bas un prêtre, dans les mains de ce prêtre une hostie, et derrière cette hostie un fidèle agenouillé, le monde ne périra pas.

# TABLE DES MATIÈRES

DU XIII<sup>e</sup> VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

Pages.	Pages.
N <sup>o</sup> 73. — 15 OCTOBRE 1881.	
I. Les expulsés, par Jules <b>Auffray</b> . . . . .	5
II. La polémique protestante et le catholicisme, par <b>Adrien Duval</b> . . . . .	27
III. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession (suite), par Louise de <b>Bellaigue</b> . . . . .	47
IV. La question juive en Allemagne, par <b>Hermann Kühn</b> . . . . .	70
V. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. <b>Martin</b> . . . . .	87
VI. Chronique générale, par <b>Arthur Loth</b> . . . . .	107
VII. Memento chronologique, par Ch. de <b>Beaulieu</b> . . . . .	117
N <sup>o</sup> 74. — 31 OCTOBRE 1881.	
I. La Chine, par <b>Auguste Le-page</b> . . . . .	129
II. La question juive en Allemagne (fin), par <b>Hermann Kühn</b> . . . . .	147
III. Plan d'études et de lectures, par D. <b>Livonnière</b> . . . . .	162
IV. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession (suite), par Louise de <b>Bellaigue</b> . . . . .	182
V. Les Livres récents d'histoire, par <b>Léonce de la Rallaye</b> . . . . .	203
VI. Chronique parisienne, par <b>Daniel Bernard</b> . . . . .	223
VII. Chronique générale, par <b>Arthur Loth</b> . . . . .	233
VIII. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .	244
N <sup>o</sup> 75. — 15 NOVEMBRE 1881.	
I. Les Pères de la Patrie, par <b>M. Paul Féval</b> . . . . .	257

Pages.	Pages.		
II. Le merveilleux, la théologie et la science, par l'abbé Elie <b>Méric</b> . . . . .	VIII. Chronique scientifique, par le D <sup>r</sup> <b>Tison</b> . . . . .		
270	498		
III. Les découvertes de la science athée, par Eugène <b>Loudun</b> . . . . .	IX. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .		
290	510		
IV. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession (fin), par Louise de <b>Bellaigue</b> . . . . .	X. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .		
306	528		
V. La jeune Irlande, par Wilson <b>Cowley</b> . . . . .	N° 77. — 15 DÉCEMBRE 1881.		
328	I. Excellence de la doctrine de saint Thomas d'Aquin, par ***. . . . .	545	
VI. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par Ch. <b>Legrand</b> . . . . .	II. Berlin tel qu'il est, par G. de <b>Marstadt</b> . . . . .	556	
342	III. Les découvertes de la science athée (suite), par Eugène <b>Loudun</b> . . . . .	571	
VII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .	IV. Madagascar (suite), par Charles <b>Buet</b> . . . . .	593	
362	V. Le roi de mer (suite), par Paul <b>Georges</b> . . . . .	617	
VIII. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .	IV. La jeune Irlande, par Wilson <b>Cowley</b> . . . . .	631	
372	VII. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. <b>Martin</b> . . . . .	649	
N° 76. — 30 NOVEMBRE 1881.		VIII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .	
I. Les Pères de la Patrie (suite), par Paul <b>Féval</b> . . . . .	385	669	
II. Madagascar, par Charles <b>Buet</b> . . . . .	403	IX. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .	
III. Le merveilleux, la théologie et la science (suite), par l'abbé Elie <b>Méric</b> . . . . .	415	681	
IV. Le roi de mer, par Paul <b>Georges</b> . . . . .	431	X. Livres d'étrennes, par ***. . . . .	
V. Les découvertes de la science athée (suite), par Eugène <b>Loudun</b> . . . . .	449	689	
VI. La jeune Irlande (suite), par Wilson <b>Cowley</b> . . . . .	466	N° 78. — 31 DÉCEMBRE 1881.	
VII. Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par J. de <b>Rochay</b> . . . . .	478	I. Les Pères de la Patrie, (suite), par Paul <b>Féval</b> . . . . .	705
		II. Excellence de la doctrine	



	Pages.		Pages.
de saint Thomas d'Aquin, par ***. . . . .	728	VII. Chronique parisienne, par Daniel <b>Bernard</b> . . . . .	816
III. Madagascar (suite), par Charles <b>Buet</b> . . . . .	746	VIII. Beaux-arts. — Le Christ de Munkacsy, par Eugène <b>Loudun</b> . . . . .	832
IV. Le roi de mer (suite), par Paul <b>Georges</b> . . . . .	762	IX. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .	835
V. Berlin tel qu'il est (suite), par G. de <b>Marstadt</b> . . . . .	778	X. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .	845
VI. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la <b>Rallaye</b> . . . . .	796		

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES <sup>(1)</sup>

## A

- Albert (le grand), le maître de saint Thomas d'Aquin*, par le D<sup>r</sup> Van Weddingen, 384 et 544.  
*Algérie (l') contemporaine illustrée*, par lady Herbert, 689.  
 Américains (nos), épisodes de la guerre de Sécession, par Louise de **Bellaigue**, 47, 182 et 306.  
*Astronomie (l') populaire*, par Camille Flammarion, 702.  
*Atlas (l') céleste de Dien*, par Camille Flammarion, 702.  
**Auffray** (Jules), Les expulsés, 5.

## B

- Beaux-arts. — Le Christ de Munkacsy, par Eugène **Loudun**.  
**Beaulieu** (Charles de). Memento chronologique, 117, 244, 372, 528, 681 et 845.  
**Bellaigue** (Louise de). Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession, 47, 182 et 306.  
 Berlin tel qu'il est, par G. de **Mars-tadt**, 556 et 778.  
**Bernard** (Daniel). Chronique parisienne, 223 et 816.

*Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*, 253.

**Buet** (Charles). Madagascar, 403, 593 et 746.

*Bulgarie (la) danubienne et le Balkan*, par Kanitz, 699.

Bulletin bibliographique, 125, 253, 381, 536 et 855.

## C

*Cataractes (les) de l'Obi*, par Georges Fath, 698.

*Cerveau (le) organe de la pensée*, par Charlton Bastian, 703.

*Chiens (les) d'arrêt français et anglais*, par MM. de la Rue, de Cherville et Bellecroix, 702.

Chine (la), par Auguste **Lepage**, 129.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 107, 233, 362, 518, 669 et 835.

Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 223 et 816.

Chronique scientifique, par le D<sup>r</sup> **Tison**, 498.

*Coin (au) du feu. Nouvel album pour la famille et les enfants*, par Léon Gautier, 690.

*Collection de classiques catholiques*, 689.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

*Commensaux et parasites*, par Van Beneden, 703.

*Conflits (les) de la science et de la religion*, par Draper, 703.

**Cowley** (Wilson). La jeune Irlande, 328, 466 et 631.

## D

*Découvertes (les) de la science athée*, par Eugène Loudun, 290, 449 et 571.

*Devant l'ennemi, dévouements et levés-faits des catholiques pendant la guerre de 1870-1871*, par E. d'Avène, 690.

**Duval** (Adrien). La polémique protestante et le catholicisme, 27.

## E

*Espace (l') céleste et la nature tropicale*, par Emm. Liès, 703.

*Etoiles (les) et les curiosités du ciel*, par Camille Flammarion, 702.

*Étoiles (les)*, par le P. Secchi, 703.

*Étude élémentaire des mot us industriels*, par Gaston Sciana, 704.

*Excellence de la doctrine de saint Thomas d'Aquin*, par \*\*\*, 545 et 728.

*Excursions (les) géologiques à travers la France*, par Stanislas Meunier, 704.

*Expulsés (les)*, par Jules Aufray, 5 et 125.

*Expulsés (les) devant les tribunaux*, par Jules Aufray et Léon de Crozès Crétin, 689.

## F

**Féval** (Paul). Les Pères de la Patrie, 257, 385 et 705.

## G

**Georges** (Paul). Le roi de mer, 431 617 et 762.

## H

*Harmonies (les) du son et l'histoire des instruments de musique*, par Ram-bosson, 702.

*Harmonies (les) du saint Lieu*, 702.

*Histoire (l') de l'art dans l'antiquité*, par Georges Perrot et Ch. Chipiez, 699.

*Histoire (l') du chevalier Bayard, par le loyal serviteur*, 698.

*Histoire (l') de la Céramique*, par Edouard Garnier, 700.

*Homme (l') selon la science*, par le Dr Buchner, 703.

## I

Irlande (la jeune), par Wilson **Cowley**, 328, 466 et 631.

## J

*Jérusalem*, par F. de Sauley, 704.

## K

**Kühn** (Hermann). La question juive en Allemagne, 70 et 147.

## L

*Le rôle des Girondins*, par Edmond Biré, 689.

**Legrand** (Charles). Revue littéraire. Les Romans nouveaux, 342.

**Lepage** (Auguste). La Chine, 129.

*Lettres (les) de saint Vincent de Paul*, 700.

**Livonnière** (D.). Plan d'études et de lectures, 162.

*Livre (le) d'Esther*, 699.

Livres d'Étrennes, 689.

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la Rallaye, 203 et 796.

**Loth** (Arthur). Chronique générale, 107, 233, 362 518, 649 et 835.

**Loudun** (Eugène). Les découvertes de la science athée, 290, 449 et 571. Beaux-arts. Le Christ de Munkacsy.

*Lumière (la) électrique*, par MM. Alglave et Boulard, 702.

## M

Madagascar, par Charles **Buet**, 403, 593 et 746.

*Maroc (le)*, p. E. de Amicis, 699.

**Marstadt** (G. de). Berlin tel qu'il est, 556 et 778.

**Martin** (R.). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 87 et 649.

Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 417, 244, 372, 528, 681 et 845.

**Méric** (l'abbé Elie). Le merveilleux, la théologie et la science, 270 et 445.

Merveilleux (le), la théologie et la science, par l'abbé Elie **Méric**, 270 et 445.

*Monde (le) physique, notions élémentaires de physique terrestre et céleste*, 701.

*Moteurs (les) anciens et modernes*, par H. de Graffigny, 702.

## N

*Nous deux*, par J. Girardin, 700.

*Nouvelle collection de classiques*, 536.

## O

*Origine (l') des espèces, la descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, par Darwin, 703.

## P

Pères (les) de la Patrie, par Paul **Féval**, 257 385 et 705.

Plan d'études et de lectures, par D. **Livonnière**, 162.

Polémique (la) protestante et le catholicisme, par Adrien **Duval**, 27.

*Positivisme (le) et la science expérimentale*, par M. l'abbé de Broglie, 689.

*Principaux (les) applications de l'électricité*, par Hospitalier, 704.

*Problèmes (les) de la vie*, 255.

## Q

Question (la) juive en Allemagne, par Hermann **Kühn**, 70 et 147.

## R

**Rallaye** (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 203 et 796.

*Récréations mathématiques*, par Edouard Lucas, 702.

*Récréations (les) scientifiques*, par Gaston Tissandier, 704.

Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**, 649.

Revue littéraire. — Romans nouveaux, par Ch. **Legrand**, 342.

Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par Jules de **Rochay**, 478.

**Rochay** (Jules de). Revue littéraire. — Voyages et Variétés, 478.

Roi (le) de mer, par Paul **Georges**, 437, 617 et 762.

## S

*Sel (le)*, par Eugène Lefebvre, 701.

*Sermons à des religieuses*, par Mgr Landriot, 381 et 541.

*Sièges (les) célèbres de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*, par Maxime Petit, 701.

*Somme (la) du catéchiste*, par l'abbé Regnaud, 254.

## T

*Terre (la) sainte, son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, par Victor Guérin, 697.

**Tison** (Dr). Chronique scientifique, 498.

*Traité de l'oraison jaculatoire*, par le P. **Friaque**, 382 et 542.

## V

*Variation (la) des animaux et des plantes à l'état domestique*, par Darwin, 703.

*Veillées (les) de la famille*, par Paul **Féval**, 690.

*Vie (la) privée des anciens*, par René Ménard, 704.

*Vincent (saint) de Paul*, par Arthur Loth, 700.

*Voies (les) ferrées*, par L. Baclé, 704.











REVUE du Monde Catholique.  
Oct.-Dec.

1881  
v.60.

